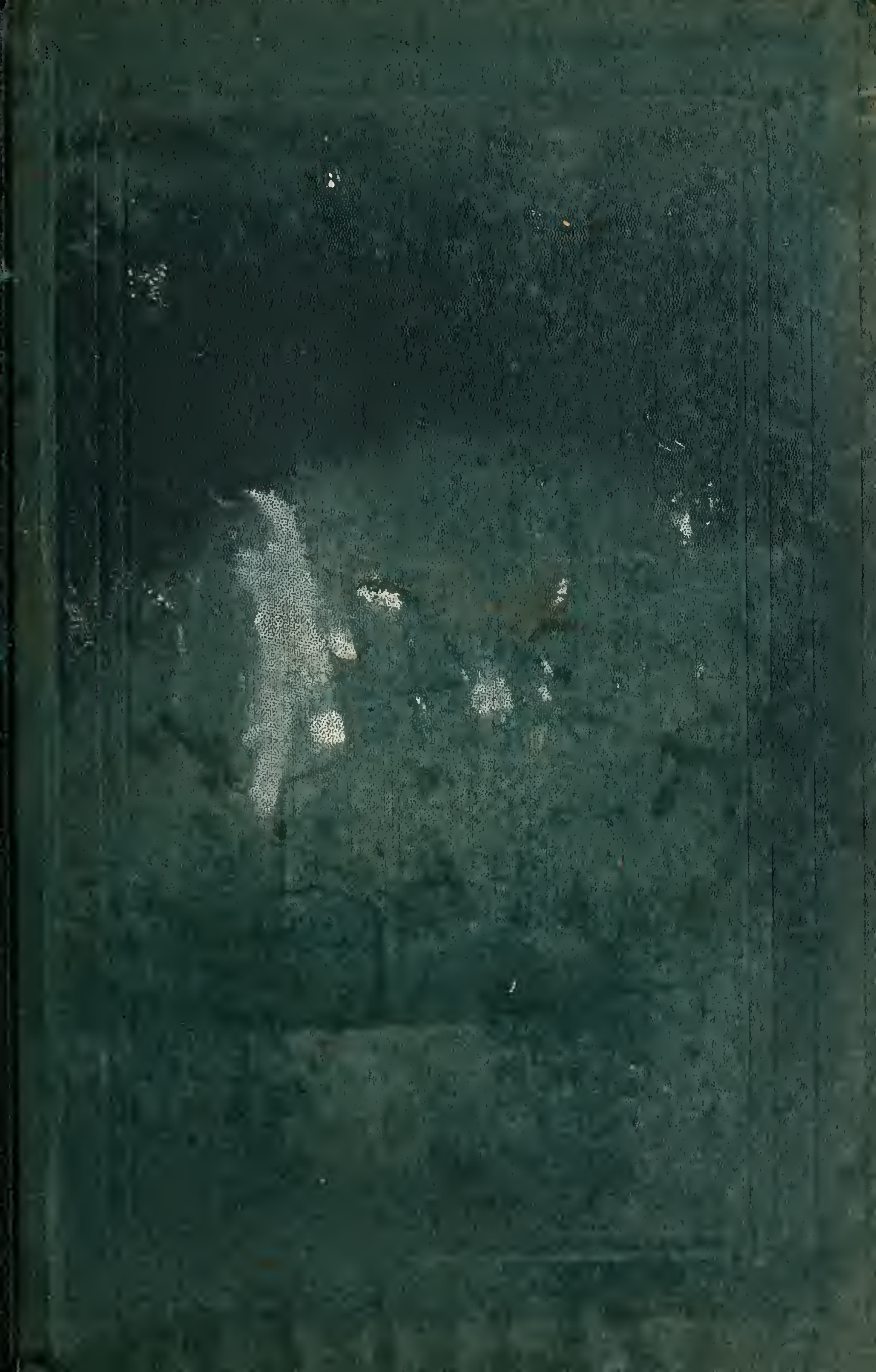






VICTOR HUGO

ACTES ET PAROLES

AVANT L'EXIL

1841-1851

VICTOR HUGO

ACTES ET PAROLES

AVANT L'EXIL

1841-1851



Petite salle des séances à l'Institut.

LE DROIT ET LA LOI

LE DROIT ET LA LOI

I

Toute l'éloquence humaine dans toutes les assemblées de tous les peuples et de tous les temps peut se résumer en ceci : la querelle du droit contre la loi.

Cette querelle, et c'est là tout le phénomène du progrès, tend de plus en plus à décroître. Le jour où elle cessera, la civilisation touchera à son apogée, la jonction sera faite entre ce qui doit être et ce qui est, la tribune politique se transformera en tribune scientifique; fin des surprises, fin des calamités et des catastrophes; on aura doublé le cap des tempêtes; il n'y aura pour ainsi dire plus d'événements; la société se développera majestueusement selon la nature; la quantité d'éternité possible à la terre se mêlera aux faits humains et les apaisera.

Plus de disputes, plus de fictions, plus de parasitismes; ce sera le règne paisible de l'incontestable; on ne fera plus les lois, on les constatera; les lois seront des axiomes, on ne met pas aux voix deux et deux font quatre, le binôme de Newton ne dépend pas d'une majorité, il y a une géométrie sociale; on sera gouverné par l'évidence; le code sera honnête, direct, clair; ce n'est pas pour rien qu'on appelle la vertu la droiture; cette rigidité fait partie de la liberté; elle n'exclut en rien l'inspiration, les souffles et les rayons sont rectilignes. L'humanité a deux pôles, le vrai et le beau; elle sera régie, dans l'un par l'exact, dans l'autre par l'idéal. Grâce à l'instruction substituée à la guerre, le suffrage universel arrivera à ce degré de discernement qu'il saura choisir les esprits : on aura pour parlement le concile permanent des intelligences; l'institut sera le sénat. La Convention, en créant l'institut, avait la vision, confuse, mais profonde, de l'avenir.

Cette société de l'avenir sera superbe et tranquille. Aux batailles succéderont les découvertes; les peuples ne conquerront plus, ils grandiront et s'éclaireront; on ne sera plus des guerriers, on sera des travailleurs; on trouvera, on construira, on inventera; exterminer ne sera plus une gloire. Ce sera le remplacement des tueurs par les créateurs. La civilisation, qui était toute d'action, sera toute de pensée; la vie publique se composera de l'étude du vrai et de la production du beau; les chefs-d'œuvre seront les incidents; on sera plus ému d'une Iliade que d'un Austerlitz. Les frontières s'effaceront sous la lumière des esprits. La Grèce était très petite, notre presqu'île du Finistère, superposée à la Grèce, la couvrirait; la Grèce était immense pourtant, immense par Homère, par Eschyle, par Phidias et par Socrate. Ces quatre hommes sont quatre mondes. La Grèce les eut; de là sa grandeur. L'envergure d'un peuple se mesure à son rayonnement. La Sibérie, cette géante, est une naine; la colossale Afrique existe à peine. Une ville, Rome, a été l'égale de l'univers; qui lui parlait parlait à toute la terre. *Urbi et orbi.*

Cette grandeur, la France l'a, et l'aura de plus en plus. La France a cela d'admirable qu'elle est destinée à mourir, mais à mourir comme les dieux, par la transfiguration. La France deviendra Europe. Certains peuples finissent par la sublimation comme Hercule ou par l'ascension comme Jésus-Christ. On pourrait dire qu'à un moment donné un peuple entre en constellation; les autres peuples, astres de deuxième grandeur, se groupent autour de lui, et c'est ainsi qu'Athènes, Rome et Paris sont pléiades. Lois immenses. La Grèce s'est transfigurée, et est devenue le monde païen; Rome s'est transfigurée, et est devenue le monde chrétien; la France se transfigurera et deviendra le monde humain. La révolution de France s'appellera l'évolution des peuples. Pourquoi? Parce que la France le mérite; parce qu'elle manque d'égoïsme, parce qu'elle ne travaille pas pour elle seule, parce qu'elle est créatrice d'espérances universelles, parce qu'elle représente toute la bonne volonté humaine, parce que là où les autres nations sont seulement des sœurs, elle est mère. Cette maternité de la généreuse France éclate dans tous les phénomènes sociaux de ce temps; les autres peuples lui font ses malheurs, elle leur fait leurs idées. Sa révolution n'est pas locale, elle est générale; elle

n'est pas limitée, elle est indéfinie et infinie. La France restaure en toute chose la notion primitive, la notion vraie. Dans la philosophie elle rétablit la logique, dans l'art elle rétablit la nature, dans la loi elle rétablit le droit.

L'œuvre est-elle achevée ? Non, certes. On ne fait encore qu'entrevoir la plage lumineuse et lointaine, l'arrivée, l'avenir.

En attendant on lutte.

Lutte laborieuse.

D'un côté l'idéal, de l'autre l'incomplet.

Avant d'aller plus loin, plaçons ici un mot, qui éclaire tout ce que nous allons dire, et qui va même au delà.

La vie et le droit sont le même phénomène. Leur superposition est étroite.

Qu'on jette les yeux sur les êtres créés, la quantité de droit est adéquate à la quantité de vie.

De là la grandeur de toutes les questions qui se rattachent à cette notion, le Droit.

II

Le droit et la loi, telles sont les deux forces; de leur accord naît l'ordre, de leur antagonisme naissent les catastrophes. Le droit parle et commande du sommet des vérités, la loi réplique du fond des réalités; le droit se meut dans le juste, la loi se meut dans le possible; le droit est divin, la loi est terrestre. Ainsi, la liberté, c'est le droit; la société, c'est la loi. De là deux tribunes; l'une où sont les hommes de l'idée, l'autre où sont les hommes du fait; l'une qui est l'absolu, l'autre qui est le relatif. De ces deux tribunes, la première est nécessaire, la seconde est utile. De l'une à l'autre il y a la fluctuation des consciences. L'harmonie n'est pas faite encore entre ces deux puissances, l'une immuable, l'autre variable, l'une sereine, l'autre passionnée. La loi découle du droit, mais comme le fleuve découle de la source, acceptant toutes les torsions et toutes les impuretés des rives. Souvent la pratique contredit la règle, souvent le corollaire trahit le principe, souvent l'effet désobéit à la cause; telle est la fatale condition humaine. Le droit et la loi contestent sans cesse; et de leur débat, fréquemment orageux, sortent, tantôt les ténèbres, tantôt la lumière. Dans le langage parlementaire moderne, on pourrait dire : le droit, chambre haute; la loi, chambre basse.

L'inviolabilité de la vie humaine, la liberté, la paix, rien d'indissoluble, rien d'irrévocable, rien d'irréparable; tel est le droit.

L'échafaud, le glaive et le sceptre, la guerre, toutes les variétés du joug, depuis le mariage sans le divorce dans la famille jusqu'à l'état de siége dans la cité; telle est la loi.

Le droit : aller et venir, acheter, vendre, échanger.

La loi : douane, octroi, frontière.

Le droit : l'instruction gratuite et obligatoire, sans empiétement sur la conscience de l'homme, embryonnaire dans l'enfant, c'est-à-dire l'instruction laïque.

La loi : les ignorantins.

Le droit : la croyance libre.

La loi : les religions d'état.

Le suffrage universel, le jury universel, c'est le droit; le suffrage restreint, le jury trié, c'est la loi.

La chose jugée, c'est la loi; la justice, c'est le droit. Mesurez l'intervalle.

La loi a la crue, la mobilité, l'envahissement et l'anarchie de l'eau, souvent trouble; mais le droit est insubmersible.

Pour que tout soit sauvé, il suffit que le droit surnage dans une conscience.

On n'engloutit pas Dieu.

La persistance du droit contre l'obstination de la loi; toute l'agitation sociale vient de là.

Le hasard a voulu (mais le hasard existe-t-il?) que les premières paroles politiques de quelque retentissement prononcées à titre officiel par celui qui écrit ces lignes, aient été d'abord, à l'institut, pour le droit, ensuite, à la chambre des pairs, contre la loi.

Le 2 juin 1841, en prenant séance à l'académie française, il glorifia la résistance à l'empire; le 12 juin 1847, il demanda à la chambre des pairs* la rentrée en France de la famille Bonaparte, bannie.

Ainsi, dans le premier cas, il plaidait pour la liberté, c'est-à-dire pour le droit; et, dans le second cas, il élevait la voix contre la proscription, c'est-à-dire contre la loi.

Dès cette époque une des formules de sa vie publique a été : *Pro jure contra legem.*

Sa conscience lui a imposé, dans ses fonctions de législateur, une confrontation permanente et perpétuelle de la loi que les hommes font avec le droit qui fait les hommes.

Obéir à sa conscience est sa règle; règle qui n'admet pas d'exception.

La fidélité à cette règle, c'est là, il l'affirme, ce qu'on trouvera dans ces trois volumes, *Avant l'exil*, *Pendant l'exil*, *Depuis l'exil*.

III

Pour lui, il le déclare, car tout esprit doit loyalement indiquer son point de départ, la plus haute expression du droit, c'est la liberté.

La formule républicaine a su admirablement ce qu'elle disait et ce qu'elle faisait; la gradation de

* Et obtint. Voir page 52 de *Avant l'exil*.

l'axiome social est irréprochable. Liberté, Égalité, Fraternité. Rien à ajouter, rien à retrancher. Ce sont les trois marches du perron suprême. La liberté, c'est le droit, l'égalité, c'est le fait, la fraternité, c'est le devoir. Tout l'homme est là.

Nous sommes frères par la vie, égaux par la naissance et par la mort, libres par l'âme.

Otez l'âme, plus de liberté.

Le matérialisme est auxiliaire du despotisme.

Remarquons-le en passant, à quelques esprits, dont plusieurs sont même élevés et généreux, le matérialisme fait l'effet d'une libération.

Étrange et triste contradiction, propre à l'intelligence humaine, et qui tient à un vague désir d'élargissement d'horizon. Seulement, parfois, ce qu'on prend pour largissement, c'est rétrécissement.

Constatons, sans les blâmer, ces aberrations sincères. Lui-même, qui parle ici, n'a-t-il pas été, pendant les quarante premières années de sa vie, en proie à une de ces redoutables luttes d'idées qui ont pour dénouement, tantôt l'ascension, tantôt la chute?

Il a essayé de monter. S'il a un mérite, c'est celui-là.

De là les épreuves de sa vie. En toute chose, la descente est douce et la montée est dure. Il est plus aisé d'être Sieyès que d'être Condorcet. La honte est facile, ce qui la rend agréable à de certaines âmes.

N'être pas de ces âmes-là, voilà l'unique ambition de celui qui écrit ces pages.

Puisqu'il est amené à parler de la sorte, il convient peut-être qu'avec la sobriété nécessaire il dise un mot de cette partie du passé à laquelle a été mêlée la jeunesse de ceux qui sont vieux aujourd'hui. Un souvenir peut être un éclaircissement. Quelquefois l'homme qu'on est s'explique par l'enfant qu'on a été.

IV

Au commencement de ce siècle, un enfant habitait, dans le quartier le plus désert de Paris, une grande maison qu'entourait et qu'isolait un grand jardin. Cette maison s'était appelée, avant la révolution, le couvent des Feuillantines. Cet enfant vivait là seul, avec sa mère et ses deux frères et un vieux prêtre, ancien oratorien, encore tout tremblant de 93, digne vieillard persécuté jadis et indulgent maintenant, qui était leur clément précepteur, et qui leur enseignait beaucoup de latin, un peu de grec et pas du tout d'histoire. Au fond du jardin, il y avait de très grands arbres qui cachaient une ancienne chapelle à demi ruinée. Il était défendu aux enfants d'aller jusqu'à cette chapelle. Aujourd'hui, ces arbres, cette chapelle, cette maison ont disparu. Les embellissements qui ont sévi sur le jardin du Luxembourg se sont prolongés jusqu'au Val-de-Grâce et ont détruit cette humble oasis. Une grande rue assez inutile passe là. Il ne reste plus des Feuillantines qu'un peu d'herbe et un pan de mur décrépit encore visible entre deux hautes bâtisses neuves; mais cela ne vaut pas la peine d'être regardé, si ce n'est par l'œil profond du souvenir. En janvier 1871, une bombe prussienne a choisi ce coin de terre pour y tomber, continuation des embellissements, et M. de Bismarck a achevé ce qu'avait commencé M. Haussmann. C'est dans cette maison que grandissaient sous le premier empire les trois jeunes frères. Ils jouaient et travaillaient ensemble, ébauchant la vie, ignorant la destinée, enfances mêlées au printemps, attentifs aux livres, aux arbres, aux nuages, écoutant le vague et tumultueux conseil des oiseaux, surveillés par un doux sourire. Sois bénie, ô ma mère!

On voyait sur les murs, parmi les espaliers vermoulus et décloués, des vestiges de reposoirs, des niches de madones, des restes de croix, et çà et là cette inscription : *Propriété nationale.*

Le digne prêtre précepteur s'appelait l'abbé de la Rivière. Que son nom soit prononcé ici avec respect.

Avoir été enseigné dans sa première enfance par un prêtre est un fait dont on ne doit parler qu'avec calme et douceur; ce n'est ni la faute du prêtre ni la vôtre. C'est, dans des conditions que ni l'enfant ni le prêtre n'ont choisies, une rencontre malsaine de deux intelligences, l'une petite, l'autre rapetissée, l'une qui grandit, l'autre qui vieillit. La sénilité se gagne. Une âme d'enfant peut se rider de toutes les erreurs d'un vieillard.

En dehors de la religion, qui est une, toutes les religions sont des à peu près; chaque religion a son prêtre qui enseigne à l'enfant son à peu près. Toutes les religions, diverses en apparence, ont une identité vénérable; elles sont terrestres par la surface, qui est le dogme, et célestes par le fond, qui est Dieu. De là, devant les religions, la grave rêverie du philosophe qui, sous leur chimère, aperçoit leur réalité. Cette chimère, qu'elles appellent articles de foi et mystères, les religions la mêlent à Dieu, et l'enseignent. Peuvent-elles faire autrement? L'enseignement de la mosquée et de la synagogue est étrange, mais c'est innocemment qu'il est funeste; le prêtre, nous parlons du prêtre convaincu, n'en est pas coupable; il est à peine responsable; il a été lui-même anciennement le patient de cet enseignement dont il est aujourd'hui l'opérateur; devenu maître, il est resté esclave. De là ses leçons redoutables. Quoi de plus terrible que le mensonge sincère? Le prêtre enseigne le faux, ignorant le vrai; il croit bien faire.

Cet enseignement a cela de lugubre que tout ce qu'il fait pour l'enfant est fait contre l'enfant; il donne lentement on ne sait quelle courbure à l'esprit; c'est de l'orthopédie en sens inverse; il fait torse ce que la nature a fait droit; il lui arrive, affreux chefs-d'œuvre, de fabriquer des âmes difformes, ainsi Torquemada; il produit des intelligences inintelligentes, ainsi Joseph de Maistre; ainsi tant d'autres, qui ont été les victimes

de cet enseignement avant d'en être les bourreaux.

Étroite et obscure éducation de caste et de clergé qui a pesé sur nos pères et qui menace encore nos fils!

Cet enseignement inocule aux jeunes intelligences la vieillesse des préjugés, il ôte à l'enfant l'aube et lui donne la nuit, et il aboutit à une telle plénitude du passé que l'âme y est comme noyée, y devient on ne sait quelle éponge de ténèbres, et ne peut plus admettre l'avenir.

Se tirer de l'éducation qu'on a reçue, ce n'est pas aisé. Pourtant l'instruction cléricale n'est pas toujours irrémédiable. Preuve, Voltaire.

Les trois écoliers des Feuillantines étaient soumis à ce périlleux enseignement, tempéré, il est vrai, par la tendre et haute raison d'une femme; leur mère.

Le plus jeune des trois frères, quoiqu'on lui fît dès lors épeler Virgile, était encore tout à fait un enfant.

Cette maison des Feuillantines est aujourd'hui son cher et religieux souvenir. Elle lui apparaît couverte d'une sorte d'ombre sauvage. C'est là qu'au milieu des rayons et des roses se faisait en lui la mystérieuse ouverture de l'esprit. Rien de plus tranquille que cette haute masure fleurie, jadis couvent, maintenant solitude, toujours asile. Le tumulte impérial y retentissait pourtant. Par intervalles, dans ces vastes chambres d'abbaye, dans ces décombres de monastère, sous ces voûtes de cloître démantelé, l'enfant voyait aller et venir, entre deux guerres dont il entendait le bruit, revenant de l'armée et repartant pour l'armée, un jeune général qui était son père et un jeune colonel qui était son oncle; ce charmant fracas paternel l'éblouissait un moment; puis, à un coup de clairon, ces visions de plumets et de sabres s'évanouissaient, et tout redevenait paix et silence dans cette ruine où il y avait une aurore.

Ainsi vivait, déjà sérieux, il y a soixante ans, cet enfant, qui était moi.

Je me rappelle toutes ces choses, ému.

C'était le temps d'Eylau, d'Ulm, d'Auerstædt et de Friedland, de l'Elbe forcé, de Spandau, d'Erfurt et de Salzbourg enlevés, des cinquante et un jours de tranchée de Dantzick, des neuf cents bouches à feu vomissant cette victoire énorme, Wagram; c'était le temps des empereurs sur le Niémen, et du czar saluant le césar; c'était le temps où il y avait un département du Tibre, Paris chef-lieu de Rome; c'était l'époque du pape détruit au Vatican, de l'inquisition détruite en Espagne, du moyen âge détruit dans l'agrégation germanique, des sergents faits princes, des postillons faits rois, des archiduchesses épousant des aventuriers; c'était l'heure extraordinaire; à Austerlitz la Russie demandait grâce, à Iéna la Prusse s'écroulait, à Essling l'Autriche s'agenouillait, la confédération du Rhin annexait l'Allemagne à la France, le décret de Berlin, formidable, faisait presque succéder à la déroute de la Prusse la faillite de l'Angleterre, la fortune à Potsdam livrait l'épée de Frédéric à Napoléon qui dédaignait de la prendre, disant : *J'ai la mienne.* Moi, j'ignorais tout cela, j'étais petit.

Je vivais dans les fleurs.

Je vivais dans ce jardin des Feuillantines, j'y rôdais comme un enfant, j'y errais comme un homme, j'y regardais le vol des papillons et des abeilles, j'y cueillais des boutons d'or et des liserons, et je n'y voyais jamais personne que ma mère, mes deux frères et le bon vieux prêtre, son livre sous le bras.

Parfois, malgré la défense, je m'aventurais jusqu'au hallier farouche du fond du jardin; rien n'y remuait que le vent, rien n'y parlait que les nids, rien n'y vivait que les arbres; et je considérais à travers les branches la vieille chapelle dont les vitres défoncées laissaient voir la muraille intérieure bizarrement incrustée de coquillages marins. Les oiseaux entraient et sortaient par les fenêtres. Ils étaient là chez eux. Dieu et les oiseaux, cela va ensemble.

Un soir, ce devait être vers 1809, mon père était en Espagne, quelques visiteurs étaient venus voir ma mère, événement rare aux Feuillantines. On se promenait dans le jardin; mes frères étaient restés à l'écart. Ces visiteurs étaient trois camarades de mon père; ils venaient apporter ou demander de ses nouvelles; ces hommes étaient de haute taille; je les suivais, j'ai toujours aimé la compagnie des grands; c'est ce qui, plus tard, m'a rendu facile un long tête-à-tête avec l'océan.

Ma mère les écoutait parler, je marchais derrière ma mère.

Il y avait fête ce jour-là, une de ces vastes fêtes du premier empire. Quelle fête? je l'ignorais. Je l'ignore encore. C'était un soir d'été; la nuit tombait, splendide. Canon des Invalides, feu d'artifice, lampions; une rumeur de triomphe arrivait jusqu'à notre solitude; la grande ville célébrait la grande armée et le grand chef; la cité avait une auréole, comme si les victoires étaient une aurore; le ciel bleu devenait lentement rouge; la fête impériale se réverbérait jusqu'au zénith; des deux dômes qui dominaient le jardin des Feuillantines, l'un, tout près, le Val-de-Grâce, masse noire, dressait une flamme à son sommet et semblait une tiare qui s'achève en escarboucle; l'autre, lointain, le Panthéon gigantesque et spectral, avait autour de sa rondeur un cercle d'étoiles, comme si, pour fêter un génie, il se faisait une couronne des âmes de tous les grands hommes auxquels il est dédié.

La clarté de la fête, clarté superbe, vermeille, vaguement sanglante, était telle qu'il faisait presque grand jour dans le jardin.

Tout en se promenant, le groupe qui marchait devant moi était parvenu, peut-être un peu malgré ma mère, qui avait des velléités de s'arrêter et qui semblait ne vouloir pas aller si loin, jusqu'au massif d'arbres où était la chapelle.

Ils causaient, les arbres étaient silencieux, au loin le canon de la solennité tirait de quart d'heure en quart d'heure. Ce que je vais dire est pour moi inoubliable.

Comme ils allaient entrer sous les arbres, un des trois interlocuteurs s'arrêta, et regardant le ciel nocturne plein de lumière, s'écria :

— N'importe! cet homme est grand.

Une voix sortit de l'ombre et dit :

— Bonjour, Lucotte*, bonjour, Drouet**, bonjour, Tilly***.

Et un homme, de haute stature aussi lui, apparut dans le clair-obscur des arbres.

Les trois causeurs levèrent la tête.

— Tiens ! s'écria l'un d'eux.

Et il parut prêt à prononcer un nom.

Ma mère, pâle, mit un doigt sur sa bouche.

Ils se turent.

Je regardais, étonné.

L'apparition, c'en était une pour moi, reprit :

— Lucotte, c'est toi qui parlais.

— Oui, dit Lucotte.

— Tu disais : cet homme est grand.

— Oui.

— Eh bien, quelqu'un est plus grand que Napoléon.

— Qui ?

— Bonaparte.

Il y eut un silence. Lucotte le rompit.

— Après Marengo?

L'inconnu répondit :

— Avant Brumaire.

Le général Lucotte, qui était jeune, riche, beau, heureux, tendit la main à l'inconnu et dit :

— Toi, ici ! je te croyais en Angleterre.

L'inconnu, dont je remarquais la face sévère, l'œil profond et les cheveux grisonnants, repartit :

— Brumaire, c'est la chute.

— De la république, oui.

— Non, de Bonaparte.

Ce mot, Bonaparte, m'étonnait beaucoup. J'entendais toujours dire « l'empereur ». Depuis, j'ai compris ces familiarités hautaines de la vérité. Ce jour-là, j'entendais pour la première fois le grand tutoiement de l'histoire.

Les trois hommes, c'étaient trois généraux, écoutaient stupéfaits et sérieux.

Lucotte s'écria :

— Tu as raison. Pour effacer Brumaire, je ferais tous les sacrifices. La France grande, c'est bien; la France libre, c'est mieux.

— La France n'est pas grande si elle n'est pas libre.

— C'est encore vrai. Pour revoir la France libre, je donnerais ma fortune. Et toi?

— Ma vie, dit l'inconnu.

Il y eut encore un silence. On entendait le grand bruit de Paris joyeux, les arbres étaient roses, le reflet de la fête éclairait les visages de ces hommes, les constellations s'effaçaient au-dessus de nos têtes dans le flamboiement de Paris illuminé, la lueur de Napoléon semblait remplir le ciel.

Tout à coup l'homme si brusquement apparu se tourna vers moi qui avais peur et me cachais un peu, me regarda fixement, et me dit :

— Enfant, souviens-toi de ceci : avant tout, la liberté.

Et il posa sa main sur ma petite épaule, tressaillement que je garde encore.

Puis il répéta :

— Avant tout la liberté.

Et il rentra sous les arbres, d'où il venait de sortir.

Qui était cet homme ?

Un proscrit.

Victor Fanneau de Lahorie était un gentilhomme breton rallié à la république. Il était l'ami de Moreau, breton aussi. En Vendée, Lahorie connut mon père, plus jeune que lui de vingt-cinq ans. Plus tard, il fut son ancien à l'armée du Rhin, il se noua entre eux une de ces fraternités d'armes qui font qu'on donne sa vie l'un pour l'autre. En 1801 Lahorie fut impliqué dans la conspiration de Moreau contre Bonaparte. Il fut proscrit, sa tête fut mise à prix, il n'avait pas d'asile; mon père lui ouvrit sa maison; la vieille chapelle des Feuillantines, ruine, était bonne à protéger cette autre ruine, un vaincu. Lahorie accepta l'asile comme il l'eût offert, simplement; et il vécut dans cette ombre, caché.

Mon père et ma mère seuls savaient qu'il était là.

Le jour où il parla aux trois généraux, peut-être fit-il une imprudence.

Son apparition nous surprit fort, nous les enfants. Quant au vieux prêtre, il avait eu dans sa vie une quantité de proscription suffisante pour lui ôter l'étonnement. Quelqu'un qui était caché, c'était pour ce bonhomme quelqu'un qui savait à quel temps il avait affaire; se cacher, c'était comprendre.

Ma mère nous recommanda le silence, que les enfants gardent si religieusement. A dater de ce jour, cet inconnu cessa d'être mystérieux dans la maison. A quoi bon la continuation du mystère, puisqu'il s'était montré? Il mangeait à la table de famille, il allait et venait dans le jardin, et donnait çà et là des coups de bêche, côte à côte avec le jardinier; il nous conseillait; il ajoutait ses leçons aux leçons du prêtre; il avait une façon de me prendre dans ses bras qui me faisait rire et qui me faisait peur; il m'élevait en l'air, et me laissait presque retomber jusqu'à terre. Une certaine sécurité, habituelle à tous les exils prolongés, lui était venue. Pourtant il ne sortait jamais. Il était gai. Ma mère était un peu inquiète, bien que nous fussions entourés de fidélités absolues.

Lahorie était un homme simple, doux, austère, vieilli avant l'âge, savant, ayant le grave héroïsme propre aux lettrés. Une certaine concision dans le courage distingue l'homme qui remplit un devoir de

* Depuis comte de Sopetran.
** Depuis comte d'Erlon.
*** Depuis gouverneur de Ségovie.

l'homme qui joue un rôle; le premier est Phocion, le second est Murat. Il y avait du Phocion dans Lahorie.

Nous les enfants, nous ne savions rien de lui, sinon qu'il était mon parrain. Il m'avait vu naître; il avait dit à mon père : *Hugo est un mot du nord, il faut l'adoucir par un mot du midi, et compléter le germain par le romain.* Et il me donna le nom de Victor, qui du reste était le sien. Quant à son nom historique, je l'ignorais. Ma mère lui disait *général*, je l'appelais *mon parrain.* Il habitait toujours la masure du fond du jardin, peu soucieux de la pluie et de la neige qui, l'hiver, entraient par les croisées sans vitres; il continuait dans cette chapelle son bivouac. Il avait derrière l'autel un lit de camp, avec ses pistolets dans un coin, et un Tacite qu'il me faisait expliquer.

J'aurai toujours présent à la mémoire le jour où il me prit sur ses genoux, ouvrit ce Tacite qu'il avait, un in-octavo relié en parchemin, édition Herhan, et me lut cette ligne : *Urbem Romam a principio reges habuere.*

Il s'interrompit et murmura à demi-voix :

— Si Rome eût gardé ses rois, elle n'eût pas été Rome.

Et, me regardant tendrement, il redit cette grande parole :

— Enfant, avant tout la liberté.

Un jour il disparut de la maison. J'ignorais alors pourquoi*. Des événements survinrent, il y eut Moscou, la Bérésina, un commencement d'ombre terrible. Nous allâmes rejoindre mon père en Espagne. Puis nous revînmes aux Feuillantines. Un soir d'octobre 1812, je passais, donnant la main à ma mère, devant l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Une grande affiche blanche était placardée sur une des colonnes du portail, celle de droite; je vais quelquefois revoir cette colonne. Les passants regardaient obliquement cette affiche, semblaient en avoir un peu peur, et, après l'avoir entrevue, doublaient le pas. Ma mère s'arrêta, et me dit : Lis. Je lus. Je lus ceci : « — Empire français. — Par sentence du conseil de guerre, ont été fusillés en plaine de Grenelle, pour crime de conspiration contre l'empire et l'empereur, les trois ex-généraux Malet, Guidal et Lahorie. »

— Lahorie, me dit ma mère. Retiens ce nom.

Et elle ajouta :

— C'est ton parrain.

V

Tel est le fantôme que j'aperçois dans les profondeurs de mon enfance.

Cette figure est une de celles qui n'ont jamais disparu de mon horizon.

* Voir le livre *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.*

Le temps, loin de la diminuer, l'a accrue.

En s'éloignant, elle s'est augmentée, d'autant plus haute qu'elle était plus lointaine, ce qui n'est propre qu'aux grandeurs morales.

L'influence sur moi a été ineffaçable.

Ce n'est pas vainement que j'ai eu, tout petit, de l'ombre de proscrit sur ma tête, et que j'ai entendu la voix de celui qui devait mourir dire ce mot du droit et du devoir : Liberté.

Un mot a été le contre-poids de toute une éducation.

L'homme qui publie aujourd'hui ce recueil, *Actes et Paroles*, et qui dans ces volumes, *Avant l'exil*, *Pendant l'exil*, *Depuis l'exil*, ouvre à deux battants sa vie à ses contemporains, cet homme a traversé beaucoup d'erreurs. Il compte, si Dieu lui en accorde le temps, en raconter les péripéties sous ce titre : *Histoire des révolutions intérieures d'une conscience honnête.* Tout homme peut, s'il est sincère, refaire l'itinéraire, variable pour chaque esprit, du chemin de Damas. Lui, comme il l'a dit quelque part, il est fils d'une vendéenne, amie de madame de la Rochejaquelein, et d'un soldat de la révolution et de l'empire, ami de Desaix, de Jourdan et de Joseph Bonaparte; il a subi les conséquences d'une éducation solitaire et complexe où un proscrit républicain donnait la réplique à un proscrit prêtre. Il y a toujours eu en lui le patriote sous le vendéen; il a été napoléonien en 1813, bourbonnien en 1814; comme presque tous les hommes du commencement de ce siècle, il a été tout ce qu'a été le siècle; illogique et probe, légitimiste et voltairien, chrétien littéraire, bonapartiste libéral, socialiste à tâtons dans la royauté; nuances bizarrement réelles, surprenantes aujourd'hui; il a été de bonne foi toujours; il a eu pour effort de rectifier son rayon visuel au milieu de tous ses mirages; toutes les approximations possibles du vrai ont tenté tour à tour et quelquefois trompé son esprit; ces aberrations successives, où, disons-le, il n'y a jamais eu un pas en arrière, ont laissé trace dans ses œuvres; on peut en constater çà et là l'influence; mais, il le déclare ici, jamais, dans tout ce qu'il a écrit, même dans ses livres d'enfant et d'adolescent, jamais on ne trouvera une ligne contre la liberté. Il y a eu lutte dans son âme entre la royauté que lui avait imposée le prêtre catholique et la liberté que lui avait recommandée le soldat républicain ; la liberté a vaincu.

Là est l'unité de sa vie.

Il cherche à faire en tout prévaloir la liberté. La liberté, c'est, dans la philosophie, la Raison, dans l'art, l'Inspiration, dans la politique, le Droit.

VI

En 1848, son parti n'était pas pris sur la forme sociale définitive. Chose singulière, on pourrait presque dire

qu'à cette époque la liberté lui masqua la république. Sortant d'une série de monarchies essayées et mises au rebut tour à tour, monarchie impériale, monarchie légitime, monarchie constitutionnelle, jeté dans des faits inattendus qui lui semblaient illogiques, obligé de constater à la fois dans les chefs guerriers qui dirigeaient l'état l'honnêteté et l'arbitraire, ayant malgré lui sa part de l'immense dictature anonyme qui est le danger des assemblées uniques, il se décida à observer, sans adhésion, ce gouvernement militaire où il ne pouvait reconnaître un gouvernement démocratique, se borna à protéger les principes quand ils lui parurent menacés et se retrancha dans la défense du droit méconnu. En 1848, il y eut presque un dix-huit fructidor; les dix-huit fructidor ont cela de funeste qu'ils donnent le modèle et le prétexte aux dix-huit brumaire, et qu'ils font faire par la république des blessures à la liberté; ce qui, prolongé, serait un suicide. L'insurrection de juin fut fatale, fatale par ceux qui l'allumèrent, fatale par ceux qui l'éteignirent; il la combattit; il fut un des soixante représentants envoyés par l'assemblée aux barricades. Mais, après la victoire, il dut se séparer des vainqueurs. Vaincre, puis tendre la main aux vaincus, telle est la loi de sa vie. On fit le contraire. Il y a bien vaincre et mal vaincre. L'insurrection de 1848 fut mal vaincue. Au lieu de pacifier, on envenima; au lieu de relever, on foudroya; on acheva l'écrasement; toute la violence soldatesque se déploya; Cayenne, Lambessa, déportation sans jugement; il s'indigna; il prit fait et cause pour les accablés; il éleva la voix pour toutes ces pauvres familles désespérées; il repoussa cette fausse république de conseils de guerre et d'état de siége. Un jour, à l'assemblée, le représentant Lagrange, homme vaillant, l'aborda et lui dit : « Avec qui êtes-vous ici? il répondit : Avec la liberté. — Et que faites-vous? reprit Lagrange; il répondit : J'attends. »

Après juin 1848, il attendait; mais après juin 1849, il n'attendit plus.

L'éclair qui jaillit des événements lui entra dans l'esprit. Ce genre d'éclair, une fois qu'il a brillé, ne s'efface pas. Un éclair qui reste, c'est là la lumière du vrai dans la conscience.

En 1849, cette clarté définitive se fit en lui.

Quand il vit Rome terrassée au nom de la France, quand il vit la majorité, jusqu'alors hypocrite, jeter tout à coup le masque par la bouche duquel, le 4 mai 1848, elle avait dix-sept fois crié : Vive la république! quand il vit, après le 13 juin, le triomphe de toutes les coalitions ennemies du progrès, quand il vit cette joie cynique, il fut triste, il comprit, et, au moment où toutes les mains des vainqueurs se tendaient vers lui pour l'attirer dans leurs rangs, il sentit dans le fond de son âme qu'il était un vaincu. Une morte était à terre, on criait : c'est la république! il alla à cette morte, et reconnut que c'était la liberté. Alors il se pencha vers ce cadavre, et il l'épousa. Il vit devant lui la chute, la défaite, la ruine, l'affront, la proscription, et il dit : C'est bien.

Tout de suite, le 15 juin, il monta à la tribune, et il protesta. A partir de ce jour, la jonction fut faite dans son âme entre la république et la liberté. A partir de ce jour, sans trêve, sans relâche, presque sans reprise d'haleine, opiniâtrément, pied à pied, il lutta pour ces deux grandes calomniées. Enfin, le 2 décembre 1851, ce qu'il attendait, il l'eut; vingt ans d'exil.

Telle est l'histoire de ce qu'on a appelé son apostasie.

VII

1849. Grande date pour lui.

Alors commencèrent les luttes tragiques.

Il y eut de mémorables orages; l'avenir attaquait, le passé résistait.

A cette étrange époque le passé était tout-puissant. Il était omnipotent, ce qui ne l'empêchait pas d'être mort. Effrayant fantôme combattant.

Toutes les questions se présentèrent; indépendance nationale, liberté individuelle, liberté de conscience, liberté de pensée, liberté de parole, liberté de tribune et de presse, question du mariage dans la femme, question de l'éducation dans l'enfant, droit au travail à propos du salaire, droit à la patrie à propos de la déportation, droit à la vie à propos de la réforme du code, pénalité décroissante par l'éducation croissante, séparation de l'église et de l'état, la propriété des monuments, églises, musées, palais dits royaux, rendue à la nation, la magistrature restreinte, le jury augmenté, l'armée européenne licenciée par la fédération continentale, l'impôt de l'argent diminué, l'impôt du sang aboli, les soldats retirés au champ de bataille et restitués au sillon comme travailleurs, les douanes supprimées, les frontières effacées, les isthmes coupés, toutes les ligatures disparues, aucune entrave à aucun progrès, les idées circulant dans la civilisation comme le sang dans l'homme. Tout cela fut débattu, proposé, imposé parfois. On trouvera ces luttes dans ce livre.

L'homme qui esquisse en ce moment sa vie parlementaire, entendant un jour les membres de la droite exagérer le droit du père, leur jeta ce mot inattendu, *le droit de l'enfant*. Un autre jour, sans cesse préoccupé du peuple et du pauvre, il les stupéfia par cette affirmation : *On peut détruire la misère.*

C'est une vie violente que celle des orateurs. Dans les assemblées ivres de leur triomphe et de leur pouvoir, les minorités étant les trouble-fête sont les souffre-douleurs. C'est dur de rouler cet inexorable rocher de Sisyphe, le droit; on le monte, il retombe. C'est là l'effort des minorités.

La beauté du devoir s'impose; une fois qu'on l'a comprise, on lui obéit, plus d'hésitation; le sombre

charme du dévouement attire les consciences, et l'on accepte les épreuves avec une joie sévère. L'approche de la lumière a cela de terrible qu'elle devient flamme. Elle éclaire d'abord, réchauffe ensuite, et dévore enfin. N'importe, on s'y précipite. On s'y ajoute. On augmente cette clarté du rayonnement de son propre sacrifice ; brûler, c'est briller ; quiconque souffre pour la vérité la démontre.

Huer avant de proscrire, c'est le procédé ordinaire des majorités furieuses ; elles préludent à la persécution matérielle par la persécution morale, l'imprécation commence ce que l'ostracisme achèvera ; elles parent la victime pour l'immolation avec toute la rhétorique de l'injure ; et elles l'outragent, c'est leur façon de la couronner.

Celui qui parle ici traversa ces diverses façons d'agir, et n'eut qu'un mérite, le dédain. Il fit son devoir, et, ayant pour salaire l'affront, il s'en contenta.

Ce qu'étaient ces affronts, on le verra en lisant ce recueil de vérités insultées.

En veut-on quelques exemples ?

Un jour, le 17 juillet 1851, il dénonça à la tribune la conspiration de Louis Bonaparte, et déclara que le président voulait se faire empereur. Une voix lui cria :

— Vous êtes un infâme calomniateur !

Cette voix a depuis prêté serment à l'empire moyennant trente mille francs par an.

Une autre fois, comme il combattait la féroce loi de déportation, une voix lui jeta cette interruption :

— Et dire que ce discours coûtera vingt-cinq francs à la France !

Cet interrupteur-là aussi a été sénateur de l'empire.

Une autre fois, on ne sait qui, sénateur également plus tard, l'apostrophait ainsi :

— Vous êtes l'adorateur du soleil levant !

Du soleil levant de l'exil, oui.

Le jour où il dit à la tribune ce mot que personne encore n'y avait prononcé : *les États-Unis d'Europe*, M. Molé fut remarquable. Il leva les yeux au ciel, se dressa debout, traversa toute la salle, fit signe aux membres de la majorité de le suivre, et sortit. On ne le suivit pas, il rentra. Indigné.

Parfois les huées et les éclats de rire duraient un quart d'heure. L'orateur qui parle ici en profitait pour se recueillir.

Pendant l'insulte, il s'adossait au mur de la tribune et méditait.

Ce même 17 juillet 1851 fut le jour où il prononça le mot : « Napoléon le Petit ». Sur ce mot, la fureur de la majorité fut telle et éclata en de si menaçantes rumeurs, que cela s'entendait du dehors et qu'il y avait foule sur le pont de la Concorde pour écouter ce bruit d'orage.

Ce jour-là, il monta à la tribune, croyant y rester vingt minutes, il y resta trois heures.

Pour avoir entrevu et annoncé le coup d'état, tout le futur sénat du futur empire le déclara « calomniateur ». Il eut contre lui tout le parti de l'ordre et toutes les nuances conservatrices, depuis M. de Falloux, catholique, jusqu'à M. Vieillard, athée.

Être un contre tous, cela est quelquefois laborieux.

Il ripostait dans l'occasion, tâchant de rendre coup pour coup.

Une fois à propos d'une loi d'éducation cléricale cachant l'asservissement des études sous cette rubrique, *liberté de l'enseignement*, il lui arriva de parler du moyen âge, de l'inquisition, de Savonarole, de Giordano Bruno, et de Campanella appliqué vingt-sept fois à la torture pour ses opinions philosophiques, les hommes de la droite lui crièrent :

— A la question !

Il les regarda fixement, et leur dit :

— Vous voudriez bien m'y mettre.

Cela les fit taire.

Un autre jour, je répliquais à je ne sais quelle attaque d'un Montalembert quelconque, la droite entière s'associa à l'attaque, qui était, cela va sans dire, un mensonge, quel mensonge? je l'ai oublié, on trouvera cela dans ce livre ; les cinq cents myopes de la majorité s'ajoutèrent à leur orateur, lequel n'était pas du reste sans quelque valeur, et avait l'espèce de talent possible à une âme médiocre ; on me donna l'assaut à la tribune, et j'y fus quelque temps comme aboyé par toutes les vociférations folles et pardonnables de la colère inconsciente ; c'était un vacarme de meute ; j'écoutais ce tumulte avec indulgence, attendant que le bruit cessât pour continuer ce que j'avais à dire ; subitement, il y eut un mouvement au banc des ministres ; c'était le duc de Montebello, ministre de la marine, qui se levait ; le duc quitta sa place, écarta frénétiquement les huissiers, s'avança vers moi et me jeta une phrase qu'il comprenait peut-être et qui avait évidemment la volonté d'être hostile ; c'était quelque chose comme : *Vous êtes un empoisonneur public!* Ainsi caractérisé à bout portant et effleuré par cette intention de meurtrissure, je fis un signe de la main, les clameurs s'interrompirent, on est furieux mais curieux, on se tut, et, dans ce silence d'attente, de ma voix la plus polie, je dis :

— Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à recevoir le coup de pied de...

Le silence redoubla et j'ajoutai :

— ... monsieur de Montebello.

Et la tempête s'acheva par un rire qui, cette fois, ne fut pas contre moi.

Ces choses-là ne sont pas toujours au *Moniteur*.

Habituellement la droite avait beaucoup de verve.

— Vous ne parlez pas français ! — Portez cela à la Porte-Saint-Martin ! — Imposteur ! — Corrupteur ! — Apostat ! — Renégat ! — Buveur de sang ! — Bête féroce ! — Poëte !

Tel était le crescendo.

Injure, ironie, sarcasme, et çà et là la calomnie. S'en fâcher, pourquoi? Washington, traité par la presse hostile d'*escroc* et de *filou* (pick-pocket), en rit dans ses

lettres. Un jour, un célèbre ministre anglais, éclaboussé à la tribune de la même façon, donna une chiquenaude à sa manche, et dit : *Cela se brosse.* Il avait raison. Les haines, les noirceurs, les mensonges, boue aujourd'hui, poussière demain.

Ne répondons pas à la colère par la colère.

Ne soyons pas sévères pour des cécités.

« Ils ne savent ce qu'ils font », a dit quelqu'un sur le calvaire. « Ils ne savent ce qu'ils disent », n'est pas moins mélancolique ni moins vrai. Le crieur ignore son cri. L'insulteur est-il responsable de l'insulte ? A peine.

Pour être responsable il faut être intelligent.

Les chefs comprenaient jusqu'à un certain point les actions qu'ils commettaient; les autres, non. La main est responsable, la fronde l'est peu, la pierre ne l'est pas.

Fureurs, injustices, calomnies, soit.

Oublions ces brouhaha.

VIII

Et puis, car il faut tout dire, c'est si bon la bonne foi, dans les collisions d'assemblée rappelées ici, l'orateur n'a-t-il rien à se reprocher? Ne lui est-il jamais arrivé de se laisser conduire par le mouvement de la parole au delà de sa pensée? Avouons-le, c'est dans la parole qu'il y a du hasard. On ne sait quel trépied est mêlé à la tribune, ce lieu sonore est un lieu mystérieux, on y sent l'effluve inconnu, le vaste esprit de tout un peuple vous enveloppe et s'infiltre dans votre esprit, la colère des irrités vous gagne, l'injustice des injustes vous pénètre, vous sentez monter en vous la grande indignation sombre, la parole va et vient de la conviction fixe et sereine à la révolte plus ou moins mesurée contre l'incident inattendu. De là des oscillations redoutables. On se laisse entraîner, ce qui est un danger, et emporter, ce qui est un tort. On fait des fautes de tribune. L'orateur qui se confesse ici n'y a point échappé.

En dehors des discours purement de réplique et de combat, tous les discours de tribune qu'on trouvera dans ce livre ont été ce qu'on appelle improvisés. Expliquons-nous sur l'improvisation. L'improvisation, dans les graves questions politiques, implique la préméditation, *provisam rem*, dit Horace. La préméditation fait que, lorsqu'on parle, les mots ne viennent pas malgré eux; la longue incubation de l'idée facilite l'éclosion immédiate de l'expression. L'improvisation n'est pas autre chose que l'ouverture subite et à volonté de ce réservoir, le cerveau, mais il faut que le réservoir soit plein. De la plénitude de la pensée résulte l'abondance de la parole. Au fond, ce que vous improvisez semble nouveau à l'auditoire, mais est ancien chez vous. Celui-là parle bien qui dépense la méditation d'un jour, d'une semaine, d'un mois, de toute sa vie parfois, en une parole d'une heure. Les mots arrivent aisément surtout à l'orateur qui est écrivain, qui a l'habitude de leur commander et d'être servi par eux, et qui, lorsqu'il les sonne, les fait venir. L'improvisation, c'est la veine piquée, l'idée jaillit. Mais cette facilité même est un péril. Toute rapidité est dangereuse. Vous avez chance et vous courez risque de mettre la main sur l'exagération et de la lancer à vos ennemis. Le premier mot venu est quelquefois un projectile. De là l'excellence des discours écrits.

Les assemblées y reviendront peut-être.

Est-ce qu'on peut être orateur avec un discours écrit? On a fait cette question. Elle est étrange. Tous les discours de Démosthène et de Cicéron sont des discours écrits. *Ce discours sent l'huile*, disait le zoïle quelconque de Démosthène. Royer-Collard, ce pédant charmant, ce grand esprit étroit, était un orateur; il n'a prononcé que des discours écrits; il arrivait, et posait son cahier sur la tribune. Les trois quarts des harangues de Mirabeau sont des harangues écrites, qui parfois même, et nous le blâmons de ceci, ne sont pas de Mirabeau; il débitait à la tribune, comme de lui, tel discours qui était de Talleyrand, tel discours qui était de Malouet, tel discours qui était de je ne sais plus quel suisse dont le nom nous échappe. Danton écrivait souvent ses discours; on en a retrouvé des pages, toutes de sa main, dans son logis de la cour du Commerce. Quant à Robespierre, sur dix harangues, neuf sont écrites. Dans les nuits qui précédaient son apparition à la tribune, il écrivait ce qu'il devait dire, lentement, correctement, sur sa petite table de sapin, avec un Racine ouvert sous les yeux.

L'improvisation a un avantage, elle saisit l'auditoire; elle saisit aussi l'orateur, c'est là son inconvénient. Elle le pousse à ces excès de polémique oratoire qui sont comme le pugilat de la tribune. Celui qui parle ici, réserve faite à la méditation préalable, n'a prononcé dans les assemblées que des discours improvisés. De là des violences de paroles, de là des fautes. Il s'en accuse.

IX

Ces hommes des anciennes majorités ont fait tout le mal qu'ils ont pu. Voulaient-ils faire le mal ? Non; ils trompaient, mais ils se trompaient, c'est là leur circonstance atténuante. Ils croyaient avoir la vérité, et ils mentaient au service de la vérité. Leur pitié pour la société était impitoyable pour le peuple. De là tant de lois et tant d'actes aveuglément féroces. Ces hommes plutôt cohue que sénat, assez innocents au fond, criaient pêle-mêle sur leurs bancs, ayant des ressorts qui les faisaient mouvoir, huant ou applaudissant selon le fil tiré, proscrivant au besoin, pantins pouvant mordre. Ils avaient pour chefs les meilleurs d'entre eux, c'est-à-

dire les pires. Celui-ci, ancien libéral rallié aux servitudes, demandait qu'il n'y eût plus qu'un seul journal, *le Moniteur*, ce qui faisait dire à son voisin l'évêque Parisis : *Et encore!* Cet autre, pesamment léger, académicien de l'espèce qui parle bien et écrit mal. Cet autre, habit noir, cravate blanche, cordon rouge, gros souliers, président, procureur, tout ce qu'on veut, qui eût pu être Cicéron s'il n'avait été Guy-Patin, jadis avocat spirituel, le dernier des lâches. Cet autre, homme de simarre et grand juge de l'empire à trente ans, remarquable maintenant par son chapeau gris et son pantalon de nankin, sénile dans sa jeunesse, juvénile dans sa vieillesse, ayant commencé comme Lamoignon et finissant comme Brummel. Cet autre, ancien héros déformé, interrupteur injurieux, vaillant soldat devenu clérical trembleur, général devant Abd-el-Kader, caporal derrière Nonotte et Patouillet, se donnant, lui si brave, la peine d'être bravache, et ridicule par où il eût dû être admiré, ayant réussi à faire de sa très réelle renommée militaire un épouvantail postiche, lion qui coupe sa crinière et s'en fait une perruque. Cet autre, faux orateur, ne sachant que lapider avec des grossièretés, et n'ayant de ce qui était dans la bouche de Démosthène que les cailloux. Celui-ci, déjà nommé, d'où était sortie l'odieuse parole *Expédition de Rome à l'intérieur*, vanité du premier ordre, parlant du nez par élégance, jargonnant, le lorgnon à l'œil, une petite éloquence impertinente, homme de bonne compagnie un peu poissard, mêlant la halle à l'hôtel de Rambouillet, jésuite longtemps échappé dans la démagogie, abhorrant le czar en Pologne et voulant le knout à Paris, poussant le peuple à l'église et à l'abattoir, berger de l'espèce bourreau. Cet autre, insulteur aussi, et non moins zélé serviteur de Rome, intrigant du bon Dieu, chef paisible des choses souterraines, figure sinistre et douce avec le sourire de la rage. Cet autre... — Mais je m'arrête. A quoi bon ce dénombrement? *Et cætera*, dit l'histoire. Tous ces masques sont déjà des inconnus. Laissons tranquille l'oubli reprenant ce qui est à lui. Laissons la nuit tomber sur les hommes de nuit. Le vent du soir emporte de l'ombre, laissons-le faire. En quoi cela nous regarde-t-il, un effacement de silhouette à l'horizon?

Passons.

Oui, soyons indulgents. S'il y a eu pour plusieurs d'entre nous quelque labeur et quelque épreuve, une tempête plus ou moins longue, quelques jets d'écume sur l'écueil, un peu de ruine, un peu d'exil, qu'importe si la fin est bonne pour toi, France, pour toi, peuple! qu'importe l'augmentation de souffrance de quelques-uns s'il y a diminution de souffrance pour tous! La proscription est dure, la calomnie est noire, la vie loin de la patrie est une insomnie lugubre, mais qu'importe si l'humanité grandit et se délivre! qu'importe nos douleurs si les questions avancent, si les problèmes se simplifient, si les solutions mûrissent, si à travers la claire-voie des impostures et des illusions on aperçoit de plus en plus distinctement la vérité! qu'importe dix-neuf ans de froide bise à l'étranger, qu'importe l'absence mal reçue au retour, si devant l'ennemi Paris charmant devient Paris sublime, si la majesté de la grande nation s'accroît par le malheur, si la France mutilée laisse couler par ses plaies de la vie pour le monde entier! qu'importe si les ongles repoussent à cette mutilée, et si l'heure de la restitution arrive! qu'importe si, dans un prochain avenir, déjà distinct et visible, chaque nationalité reprend sa figure naturelle, la Russie jusqu'à l'Inde, l'Allemagne jusqu'au Danube, l'Italie jusqu'aux Alpes, la France jusqu'au Rhin, l'Espagne ayant Gibraltar, et Cuba ayant Cuba; rectifications nécessaires à l'immense amitié future des nations! C'est tout cela que nous avons voulu. Nous l'aurons.

Il y a des saisons sociales, il y a pour la civilisation des traversées climatériques, qu'importe notre fatigue dans l'ouragan! et qu'est-ce que cela fait que nous ayons été malheureux si c'est pour le bien, si décidément le genre humain passe de son décembre à son avril, si l'hiver des despotismes et des guerres est fini, s'il ne nous neige plus de superstitions et de préjugés sur la tête, et si, après toutes les nuées évanouies, féodalités, monarchies, empires, tyrannies, batailles et carnages, nous voyons enfin poindre à l'horizon rose cet éblouissant floréal des peuples, la paix universelle!

X

Dans tout ce que nous disons ici, nous n'avons qu'une prétention, affirmer l'avenir dans la mesure du possible.

Prévoir ressemble quelquefois à errer; le vrai trop lointain fait sourire.

Dire qu'un œuf a des ailes, cela semble absurde et cela est pourtant véritable.

L'effort du penseur, c'est de méditer utilement.

Il y a la méditation perdue qui est rêverie, et la méditation féconde qui est incubation. Le vrai penseur couve.

C'est de cette incubation que sortent, à des heures voulues, les diverses formes du progrès destinées à s'envoler dans le grand possible humain, dans la réalité, dans la vie.

Arrivera-t-on à l'extrémité du progrès?

Non.

Il ne faut pas rendre la mort inutile. L'homme ne sera complet qu'après la vie.

Approcher toujours, n'arriver jamais; telle est la loi. La civilisation est une asymptote.

Toutes les formes du progrès sont la Révolution.

La Révolution, c'est là ce que nous faisons, c'est là ce que nous pensons, c'est là ce que nous parlons,

c'est là ce que nous avons dans la bouche, dans la poitrine, dans l'âme

La Révolution, c'est la respiration nouvelle de l'humanité.

La Révolution, c'est hier, c'est aujourd'hui, et c'est demain.

De là, disons-le, la nécessité et l'impossibilité d'en faire l'histoire.

Pourquoi?

Parce qu'il est indispensable de raconter hier et parce qu'il est impossible de raconter demain.

On ne peut que le déduire et le préparer. C'est ce que nous tâchons de faire.

Insistons, cela n'est jamais inutile, sur cette immensité de la Révolution.

XI

La Révolution tente tous les puissants esprits, et c'est à qui s'en approchera, les uns, comme Lamartine, pour la peindre, les autres, comme Michelet, pour l'expliquer, les autres, comme Quinet, pour la juger, les autres, comme Louis Blanc, pour la féconder.

Aucun fait humain n'a eu de plus magnifiques narrateurs, et pourtant cette histoire sera toujours offerte aux historiens comme à faire.

Pourquoi? Parce que toutes les histoires sont l'histoire du passé, et que, répétons-le, l'histoire de la Révolution est l'histoire de l'avenir. La Révolution a conquis en avant, elle a découvert et annoncé le grand Chanaan de l'humanité, il y a dans ce qu'elle nous a apporté encore plus de terre promise que de terrain gagné, et à mesure qu'une de ces conquêtes faites d'avance entrera dans le domaine humain, à mesure qu'une de ces promesses se réalisera, un nouvel aspect de la Révolution se révélera, et son histoire sera renouvelée. Les histoires actuelles n'en seront pas moins définitives, chacune à son point de vue, les historiens contemporains domineront même l'historien futur, comme Moïse domine Cuvier, mais leurs travaux se mettront en perspective et feront partie de l'ensemble complet. Quand cet ensemble sera-t-il complet? Quand le phénomène sera terminé, c'est-à-dire quand la révolution de France sera devenue, comme nous l'avons indiqué dans les premières pages de cet écrit, d'abord révolution d'Europe, puis révolution de l'homme; quand l'utopie se sera consolidée en progrès, quand l'ébauche aura abouti au chef-d'œuvre; quand à la coalition fratricide des rois aura succédé la fédération fraternelle des peuples, et à la guerre contre tous, la paix pour tous. Impossible, à moins d'y ajouter le rêve, de compléter dès aujourd'hui ce qui ne se complétera que demain, et d'achever l'histoire d'un fait inachevé, surtout quand ce fait contient une telle végétation d'événements futurs. Entre l'histoire et l'historien la disproportion est trop grande.

Rien de plus colossal. Le total échappe. Regardez ce qui est déjà derrière nous. La Terreur est un cratère, la Convention est un sommet. Tout l'avenir est en fermentation dans ces profondeurs. Le peintre est effaré par l'inattendu des escarpements. Les lignes trop vastes dépassent l'horizon. Le regard humain a des limites, le procédé divin n'en a pas. Dans ce tableau à faire vous vous borneriez à un seul personnage, prenez qui vous voudrez, que vous y sentiriez l'infini. D'autres horizons sont moins démesurés. Ainsi, par exemple, à un moment donné de l'histoire, il y a d'un côté Tibère et de l'autre Jésus. Mais le jour où Tibère et Jésus font leur jonction dans un homme et s'amalgament dans un être formidable ensanglantant la terre et sauvant le monde, l'historien romain lui-même aurait un frisson, et Robespierre déconcerterait Tacite. Par moments on craint de finir par être forcé d'admettre une sorte de loi morale mixte qui semble se dégager de tout cet inconnu. Aucune des dimensions du phénomène ne s'ajuste à la nôtre. La hauteur est inouïe et se dérobe à l'observation. Si grand que soit l'historien, cette énormité le déborde. La Révolution française racontée par un homme, c'est un volcan expliqué par une fourmi.

XII

Que conclure? Une seule chose. En présence de cet ouragan énorme, pas encore fini, entr'aidons-nous les uns les autres.

Nous ne sommes pas assez hors de danger pour ne point nous tendre la main.

O mes frères, réconcilions-nous.

Prenons la route immense de l'apaisement. On s'est assez haï. Trêve. Oui, tendons-nous tous la main. Que les grands aient pitié des petits, et que les petits fassent grâce aux grands. Quand donc comprendra-t-on que nous sommes sur le même navire, et que le naufrage est indivisible? Cette mer qui nous menace est assez grande pour tous, il y a de l'abîme pour vous comme pour moi. Je l'ai dit déjà ailleurs, et je le répète. Sauver les autres, c'est se sauver soi-même. La solidarité est terrible, mais la fraternité est douce. L'une engendre l'autre. O mes frères, soyons frères!

Voulons-nous terminer notre malheur? renonçons à notre colère. Réconcilions-nous Vous verrez comme ce sourire sera beau.

Envoyons aux exils lointains la flotte lumineuse du retour, restituons les maris aux femmes, les travailleurs aux ateliers, les familles aux foyers, restituons-nous à nous-mêmes ceux qui ont été nos ennemis Est-ce qu'il n'est pas enfin temps de s'aimer? Voulez-vous qu'on ne recommence pas? finissez. Finir, c'est absoudre En sé

vissant, on perpétue. Qui tue son ennemi fait vivre la haine. Il n'y a qu'une façon d'achever les vaincus, leur pardonner. Les guerres civiles s'ouvrent par toutes les portes et se ferment par une seule, la clémence. La plus efficace des répressions, c'est l'amnistie. O femmes qui pleurez, je voudrais vous rendre vos enfants.

Ah ! je songe aux exilés. J'ai par moments le cœur serré. Je songe au mal du pays. J'en ai eu ma part peut-être. Sait-on de quelle nuit tombante se compose la nostalgie ? Je me figure la sombre âme d'un pauvre enfant de vingt ans qui sait à peine ce que la société lui veut, qui subit pour on ne sait quoi, pour un article de journal, pour une page fiévreuse écrite dans la folie, ce supplice démesuré, l'exil éternel, et qui, après une journée de bagne, le crépuscule venu, s'assied sur la falaise sévère, accablé sous l'énormité de la guerre civile et sous la sérénité des étoiles ! Chose horrible, le soir et l'océan à cinq mille lieues de sa mère !

Ah ! pardonnons !

Ce cri de nos âmes n'est pas seulement tendre, il est raisonnable. La douceur n'est pas seulement la douceur, elle est l'habileté. Pourquoi condamner l'avenir au grossissement des vengeances gonflées de pleurs et à la sinistre répercussion des rancunes ! Allez dans les bois, écoutez les échos, et songez aux représailles ; cette voix obscure et lointaine qui vous répond, c'est votre haine qui revient contre vous. Prenez garde, l'avenir est bon débiteur, et votre colère, il vous la rendra. Regardez les berceaux, ne leur noircissez pas la vie qui les attend. Si nous n'avons pas pitié des enfants des autres, ayons pitié de nos enfants. Apaisement ! apaisement ! Hélas ! nous écoutera-t-on ?

N'importe, persistons, nous qui voulons qu'on promette et non qu'on menace, nous qui voulons qu'on guérisse et non qu'on mutile, nous qui voulons qu'on vive et non qu'on meure. Les grandes lois d'en haut sont avec nous. Il y a un profond parallélisme entre la lumière qui nous vient du soleil et la clémence qui nous vient de Dieu. Il y aura une heure de pleine fraternité, comme il y a une heure de plein midi. Ne perds pas courage, ô pitié ! Quant à moi, je ne me lasserai pas, et ce que j'ai écrit dans tous mes livres, ce que j'ai attesté par tous mes actes, ce que j'ai dit à tous les auditoires, à la tribune des pairs comme dans le cimetière des proscrits, à l'assemblée nationale de France comme à la fenêtre lapidée de la place des Barricades de Bruxelles, je l'attesterai, je l'écrirai, et je le dirai sans cesse : il faut s'aimer, s'aimer, s'aimer ! Les heureux doivent avoir pour malheur les malheureux. L'égoïsme social est un commencement de sépulcre. Voulons-nous vivre, mêlons nos cœurs, et soyons l'immense genre humain. Marchons en avant, remorquons en arrière. La prospérité matérielle n'est pas la félicité morale, l'étourdissement n'est pas la guérison, l'oubli n'est pas le paiement. Aidons, protégeons, secourons, avouons la faute publique et réparons-la. Tout ce qui souffre accuse, tout ce qui pleure dans l'individu saigne dans la société, personne n'est tout seul, toutes les fibres vivantes tressaillent ensemble et se confondent, les petits doivent être sacrés aux grands, et c'est du droit de tous les faibles que se compose le devoir de tous les forts. J'ai dit.

Paris, juin 1875.

AVANT L'EXIL

1841-1851

INSTITUT. — CHAMBRE DES PAIRS. — RÉUNIONS ÉLECTORALES.
ENTERREMENTS. — COUR D'ASSISES. — CONSEILS DE GUERRE. — CONGRÈS DE LA PAIX.
ASSEMBLÉE CONSTITUANTE. — ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.
LE DEUX DÉCEMBRE 1851.

ACADÉMIE FRANÇAISE

1841-1844

DISCOURS DE RÉCEPTION

2 JUIN 1841

Messieurs,*

Au commencement de ce siècle, la France était pour les nations un magnifique spectacle. Un homme la remplissait alors et la faisait si grande qu'elle remplissait l'Europe. Cet homme, sorti de l'ombre, fils d'un pauvre gentilhomme corse, produit de deux républiques, par sa famille de la république de Florence, par lui-même de la république française, était arrivé en peu d'années à la plus haute royauté qui jamais peut-être ait étonné l'histoire. Il était prince par le génie, par la destinée et par les actions. Tout en lui indiquait le possesseur légitime d'un pouvoir providentiel. Il avait eu pour lui les trois conditions suprêmes, l'événement, l'acclamation et la consécration. Une révolution l'avait enfanté, un peuple l'avait choisi, un pape l'avait couronné. Des rois et des généraux, marqués eux-mêmes par la fatalité, avaient reconnu en lui, avec l'instinct que leur donnait leur sombre et mystérieux avenir, l'élu du destin. Il était l'homme auquel Alexandre de Russie, qui devait périr à Taganrog, avait dit : *Vous êtes prédestiné du ciel;* auquel Kléber, qui devait mourir en Égypte, avait dit : *Vous êtes grand comme le monde;* auquel Desaix, tombé à Marengo, avait dit : *Je suis le soldat, vous êtes le général;* auquel Valhubert, expirant à Austerlitz, avait dit : *Je vais mourir, mais vous allez régner.* Sa renommée militaire était immense, ses conquêtes étaient colossales.

Chaque année il reculait les frontières de son empire au delà même des limites majestueuses et nécessaires que Dieu a données à la France. Il avait effacé les Alpes comme Charlemagne, et les Pyrénées comme Louis XIV; il avait passé le Rhin comme César, et il avait failli franchir la Manche comme Guillaume le Conquérant. Sous cet homme, la France avait cent trente départements; d'un côté elle touchait aux bouches de l'Elbe, de l'autre elle atteignait le Tibre. Il était le souverain de quarante-quatre millions de français et le protecteur de cent millions d'européens. Dans la composition hardie de ses frontières, il avait employé comme matériaux deux grands-duchés souverains, la Savoie et la Toscane, et cinq anciennes républiques, Gênes, les États romains, les États vénitiens, le Valais et les Provinces-Unies. Il avait construit son état au centre de l'Europe comme une citadelle, lui donnant pour bastions et pour ouvrages avancés dix monarchies qu'il avait fait entrer à la fois dans son empire et dans sa famille. De tous les enfants, ses cousins et ses frères, qui avaient joué avec lui dans la petite cour de la maison

* M. Victor Hugo fut nommé membre de l'académie française, par 18 voix contre 16, le 7 janvier 1841. Il prit séance le 2 juin.

natale d'Ajaccio, il avait fait des têtes couronnées. Il avait marié son fils adoptif à une princesse de Bavière et son plus jeune frère à une princesse de Wurtemberg. Quant à lui, après avoir ôté à l'Autriche l'empire d'Allemagne qu'il s'était à peu près arrogé sous le nom de Confédération du Rhin, après lui avoir pris le Tyrol pour l'ajouter à la Bavière et l'Illyrie pour la réunir à la France, il avait daigné épouser une archiduchesse. Tout dans cet homme était démesuré et splendide. Il était au-dessus de l'Europe comme une vision extraordinaire. Une fois on le vit au milieu de quatorze personnes souveraines, sacrées et couronnées, assis entre le césar et le czar sur un fauteuil plus élevé que le leur. Un jour il donna à Talma le spectacle d'un parterre de rois. N'étant encore qu'à l'aube de sa puissance, il lui avait pris fantaisie de toucher au nom de Bourbon dans un coin de l'Italie et de l'agrandir à sa manière; de Louis, duc de Parme, il avait fait un roi d'Étrurie. A la même époque, il avait profité d'une trêve, puissamment imposée par son influence et par ses armes, pour faire quitter aux rois de la Grande-Bretagne ce titre de *rois de France* qu'ils avaient usurpé quatre cents ans, et qu'ils n'ont pas osé reprendre depuis, tant il leur fut alors bien arraché. La révolution avait effacé les fleurs de lys de l'écusson de France; lui aussi, il les avait effacées: mais du blason d'Angleterre; trouvant ainsi moyen de leur faire honneur de la même manière dont on leur avait fait affront. Par décret impérial il divisait la Prusse en quatre départements, il mettait les Iles Britanniques en état de blocus, il déclarait Amsterdam troisième ville de l'empire, — Rome n'était que la seconde, — ou bien il affirmait au monde que la maison de Bragance avait cessé de régner. Quand il passait le Rhin, les électeurs d'Allemagne, ces hommes qui avaient fait des empereurs, venaient au-devant de lui jusqu'à leurs frontières dans l'espérance qu'il les ferait peut-être rois. L'antique royaume de Gustave Wasa, manquant d'héritier et cherchant un maître, lui demandait pour prince un de ses maréchaux. Le successeur de Charles-Quint, l'arrière-petit-fils de Louis XIV, le roi des Espagnes et des Indes, lui demandait pour femme une de ses sœurs. Il était compris, grondé et adoré de ses soldats, vieux grenadiers familiers avec leur empereur et avec la mort. Le lendemain des batailles, il avait avec eux de ces grands dialogues qui commentent superbement les grandes actions et qui transforment l'histoire en épopée. Il entrait dans sa puissance comme dans sa majesté quelque chose de simple, de brusque et de formidable. Il n'avait pas, comme les empereurs d'Orient, le doge de Venise pour grand échanson, ou, comme les empereurs d'Allemagne, le duc de Bavière pour grand écuyer; mais il lui arrivait parfois de mettre aux arrêts le roi qui commandait sa cavalerie. Entre deux guerres, il creusait des canaux, il perçait des routes, il dotait des théâtres, enrichissait des académies, il provoquait des découvertes, il fondait des monuments grandioses, ou bien il rédigeait des codes dans un salon des Tuileries, et il querellait ses conseillers d'état jusqu'à ce qu'il eût réussi à substituer, dans quelque texte de loi, aux routines de la procédure, la raison suprême et naïve du génie. Enfin, dernier trait qui complète à mon sens la configuration singulière de cette grande gloire, il était entré si avant dans l'histoire par ses actions qu'il pouvait dire et qu'il disait : *Mon prédécesseur l'empereur Charlemagne;* et il s'était par ses alliances tellement mêlé à la monarchie, qu'il pouvait dire et qu'il disait : *Mon oncle le roi Louis XVI.*

Cet homme était prodigieux. Sa fortune, messieurs, avait tout surmonté. Comme je viens de vous le rappeler, les plus illustres princes sollicitaient son amitié, les plus anciennes races royales cherchaient son alliance, les plus vieux gentilshommes briguaient son service. Il n'y avait pas une tête, si haute ou si fière qu'elle fût, qui ne saluât ce front sur lequel la main de Dieu, presque visible, avait posé deux couronnes, l'une qui est faite d'or et qu'on appelle la royauté, l'autre qui est faite de lumière et qu'on appelle le génie. Tout dans le continent s'inclinait devant Napoléon, tout, — excepté six poëtes, messieurs, — permettez-moi de le dire et d'en être fier dans cette enceinte, — excepté six penseurs restés seuls debout dans l'univers agenouillé; et ces noms glorieux, j'ai hâte de les prononcer devant vous, les voici : Ducis, Delille, Mme de Stael, Benjamin Constant, Chateaubriand, Lemercier.

Que signifiait cette résistance? Au milieu de cette France qui avait la victoire, la force, la puissance, l'empire, la domination, la splendeur; au milieu de cette Europe émerveillée et vaincue qui, devenue presque française, participait elle-même du rayonnement de la France, que représentaient ces six esprits révoltés contre un génie, ces six renommées indignées contre la gloire, ces six poëtes irrités contre un héros? Messieurs, ils représentaient en Europe la seule chose qui manquât alors à l'Europe, l'indépendance ; ils représentaient en France la seule chose qui manquât alors à la France, la liberté.

A Dieu ne plaise que je prétende jeter ici le blâme sur les esprits moins sévères qui entouraient alors le maître du monde de leurs acclamations! Cet homme, après avoir été l'étoile d'une nation, en était devenu le soleil. On pouvait sans crime se laisser éblouir. Il était plus malaisé peut-être qu'on ne pense, pour l'individu que Napoléon voulait gagner, de défendre sa frontière contre cet envahisseur irrésistible qui savait le grand art de subjuguer un peuple et qui savait aussi le grand art de séduire un homme. Que suis-je, d'ailleurs, messieurs, pour m'arroger ce droit de critique suprême? Quel est mon titre? N'ai-je pas bien plutôt besoin moi-même de bienveillance et d'indulgence à l'heure où j'entre dans cette compagnie, ému de toutes les émotions ensemble, fier des suffrages qui m'ont appelé, heureux des sympathies qui m'accueillent, troublé par cet auditoire si imposant et si charmant, triste de la

grande perte que vous avez faite et dont il ne me sera pas donné de vous consoler, confus enfin d'être si peu de chose dans ce lieu vénérable que remplissent à la fois de leur éclat serein et fraternel d'augustes morts et d'illustres vivants ? Et puis, pour dire toute ma pensée, en aucun cas je ne reconnaîtrais aux générations nouvelles ce droit de blâme rigoureux envers nos anciens et nos aînés. Qui n'a pas combattu a-t-il le droit de juger ? Nous devons nous souvenir que nous étions enfants alors, et que la vie était légère et insouciante pour nous lorsqu'elle était si grave et si laborieuse pour d'autres. Nous arrivons après nos pères ; ils sont fatigués, soyons respectueux. Nous profitons à la fois des grandes idées qui ont lutté et des grandes choses qui ont prévalu. Soyons justes envers tous, envers ceux qui ont accepté l'empereur pour maître comme envers ceux qui l'ont accepté pour adversaire. Comprenons l'enthousiasme et honorons la résistance. L'un et l'autre ont été légitimes.

Pourtant, redisons-le, messieurs, la résistance n'était pas seulement légitime ; elle était glorieuse.

Elle affligeait l'empereur. L'homme qui, comme il l'a dit plus tard à Sainte-Hélène, *eût fait Pascal sénateur et Corneille ministre*, cet homme-là, messieurs, avait trop de grandeur en lui-même pour ne pas comprendre la grandeur dans autrui. Un esprit vulgaire, appuyé sur la toute-puissance, eût dédaigné peut-être cette rebellion du talent ; Napoléon s'en préoccupait. Il se savait trop historique pour ne point avoir souci de l'histoire ; il se sentait trop poétique pour ne pas s'inquiéter des poëtes. Il faut le reconnaître hautement, c'était un vrai prince que ce sous-lieutenant d'artillerie qui avait gagné sur la jeune république française la bataille du dix-huit brumaire et sur les vieilles monarchies européennes la bataille d'Austerlitz. C'était un victorieux, et comme tous les victorieux, c'était un ami des lettres. Napoléon avait tous les goûts et tous les instincts du trône, autrement que Louis XIV sans doute, mais autant que lui. Il y avait du grand roi dans le grand empereur. Rallier la littérature à son sceptre, c'était une de ses premières ambitions. Il ne lui suffisait pas d'avoir muselé les passions populaires, il eût voulu soumettre Benjamin Constant ; il ne lui suffisait pas d'avoir vaincu trente armées, il eût voulu vaincre Lemercier ; il ne lui suffisait pas d'avoir conquis dix royaumes, il eût voulu conquérir Chateaubriand.

Ce n'est pas, messieurs, que tout en jugeant le premier consul ou l'empereur chacun sous l'influence de leurs sympathies particulières, ces hommes-là contestassent ce qu'il y avait de généreux, de rare et d'illustre dans Napoléon. Mais, selon eux, le politique ternissait le victorieux, le héros était doublé d'un tyran, le Scipion se compliquait d'un Cromwell, une moitié de sa vie faisait à l'autre moitié des répliques amères. Bonaparte avait fait porter aux drapeaux de son armée le deuil de Washington ; mais il n'avait pas imité Washington. Il avait nommé La Tour d'Auvergne premier grenadier de la république ; mais il avait aboli la république. Il avait donné le dôme des Invalides pour sépulcre au grand Turenne ; mais il avait donné le fossé de Vincennes pour tombe au petit-fils du grand Condé.

Malgré leur fière et chaste attitude, l'empereur n'hésita devant aucune avance. Les ambassades, les dotations, les hauts grades de la légion d'honneur, le sénat, tout fut offert, disons-le à la gloire de l'empereur, et, disons-le à la gloire de ces nobles réfractaires, tout fut refusé.

Après les caresses, je l'ajoute à regret, vinrent les persécutions. Aucun ne céda. Grâce à ces six talents, grâce à ces six caractères, sous ce règne qui supprima tant de libertés et qui humilia tant de couronnes, la dignité royale de la pensée libre fut maintenue.

Il n'y eut pas que cela, messieurs, il y eut aussi service rendu à l'humanité. Il n'y eut pas seulement résistance au despotisme, il y eut aussi résistance à la guerre. Et qu'on ne se méprenne pas ici sur le sens et sur la portée de mes paroles, je suis de ceux qui pensent que la guerre est souvent bonne. A ce point de vue supérieur d'où l'on voit toute l'histoire comme un seul groupe et toute la philosophie comme une seule idée, les batailles ne sont pas plus des plaies faites au genre humain que les sillons ne sont des plaies faites à la terre. Depuis cinq mille ans, toutes les moissons s'ébauchent par la charrue et toutes les civilisations par la guerre. Mais lorsque la guerre tend à dominer, lorsqu'elle devient l'état normal d'une nation, lorsqu'elle passe à l'état chronique, pour ainsi dire, quand il y a, par exemple, treize grandes guerres en quatorze ans, alors, messieurs, quelque magnifiques que soient les résultats ultérieurs, il vient un moment où l'humanité souffre. Le côté délicat des mœurs s'use et s'amoindrit au frottement des idées brutales ; le sabre devient le seul outil de la société ; la force se forge un droit à elle ; le rayonnement divin de la bonne foi, qui doit toujours éclairer la face des nations, s'éclipse à chaque instant dans l'ombre où s'élaborent les traités et les partages de royaumes ; le commerce, l'industrie, le développement radieux des intelligences, toute l'activité pacifique disparaît ; la sociabilité humaine est en péril. Dans ces moments-là, messieurs, il sied qu'une imposante réclamation s'élève ; il est moral que l'intelligence dise hardiment son fait à la force ; il est bon qu'en présence même de leur victoire et de leur puissance, les penseurs fassent des remontrances aux héros, et que les poëtes, ces civilisateurs sereins, patients et paisibles, protestent contre les conquérants, ces civilisateurs violents.

Parmi ces illustres protestants, il était un homme que Bonaparte avait aimé, et auquel il aurait pu dire, comme un autre dictateur à un autre républicain : *Tu quoque!* Cet homme, messieurs, c'était M. Lemercier. Nature probe, réservée et sobre ; intelligence droite et logique ; imagination exacte et, pour ainsi dire, algé-

brique jusque dans ses fantaisies ; né gentilhomme, mais ne croyant qu'à l'aristocratie du talent; né riche, mais ayant la science d'être noblement pauvre ; modeste d'une sorte de modestie hautaine ; doux, mais ayant dans sa douceur je ne sais quoi d'obstiné, de silencieux et d'inflexible ; austère dans les choses publiques, difficile à entraîner, offusqué de ce qui éblouit les autres, M. Lemercier, détail remarquable dans un homme qui avait livré tout un côté de sa pensée aux théories, M. Lemercier, n'avait laissé construire son opinion politique que par les faits. Et encore voyait-il les faits à sa manière. C'était un de ces esprits qui donnent plus d'attention aux causes qu'aux effets, et qui critiqueraient volontiers la plante sur sa racine et le fleuve sur sa source. Ombrageux et sans cesse prêt à se cabrer, plein d'une haine secrète et souvent vaillante contre tout ce qui tend à dominer, il paraissait avoir mis autant d'amour-propre à se tenir toujours de plusieurs années en arrière des événements que d'autres en mettent à se précipiter en avant. En 1789, il était royaliste, ou, comme on parlait alors, *monarchien*, de 1785 ; en 93 il devint, comme il l'a dit lui-même, libéral de 89 ; en 1804, au moment où Bonaparte se trouva mûr pour l'empire, Lemercier se sentit mûr pour la république.

Comme vous le voyez, messieurs, son opinion politique, dédaigneuse de ce qui lui semblait le caprice du jour, était toujours mise à la mode de l'an passé.

Veuillez me permettre ici quelques détails sur le milieu dans lequel s'écoula la jeunesse de M. Lemercier. Ce n'est qu'en explorant les commencements d'une vie qu'on peut étudier la formation d'un caractère. Or, quand on veut connaître à fond ces hommes qui répandent de la lumière, il ne faut pas moins s'éclairer de leur caractère que de leur génie. Le génie, c'est le flambeau du dehors ; le caractère, c'est la lampe intérieure.

En 1793, au plus fort de la terreur, M. Lemercier, tout jeune homme alors, suivait avec une assiduité remarquable les séances de la Convention nationale. C'était là, messieurs, un sujet de contemplation sombre, lugubre, effrayant, mais sublime. Soyons justes, nous le pouvons sans danger aujourd'hui, soyons justes envers ces choses augustes et terribles qui ont passé sur la civilisation humaine et qui ne reviendront plus ! C'est, à mon sens, une volonté de la providence que la France ait toujours à sa tête quelque chose de grand. Sous les anciens rois, c'était un principe ; sous l'empire, ce fut un homme ; pendant la révolution, ce fut une assemblée. Assemblée qui a brisé le trône et qui a sauvé le pays, qui a eu un duel avec la royauté comme Cromwell et un duel avec l'univers comme Annibal, qui a eu à la fois du génie comme tout un peuple et du génie comme un seul homme, en un mot, qui a commis des attentats et qui a fait des prodiges, que nous pouvons détester, que nous pouvons maudire, mais que nous devons admirer !

Reconnaissons-le néanmoins, il se fit en France, dans ce temps-là, une diminution de lumière morale, et par conséquent, — remarquons-le, messieurs, — une diminution de lumière intellectuelle. Cette espèce de demi-jour ou de demi-obscurité qui ressemble à la tombée de la nuit et qui se répand sur de certaines époques, est nécessaire pour que la providence puisse, dans l'intérêt ultérieur du genre humain, accomplir sur les sociétés vieillies ces effrayantes voies de fait qui, si elles étaient commises par des hommes, seraient des crimes, et qui, venant de Dieu, s'appellent des révolutions.

Cette ombre, c'est l'ombre même que fait la main du Seigneur quand elle est sur le peuple.

Comme je l'indiquais tout à l'heure, 93 n'est pas l'époque de ces hautes individualités que leur génie isole. Il semble, en ce moment-là, que la providence trouve l'homme trop petit pour ce qu'elle veut faire, qu'elle le relègue sur le second plan, et qu'elle entre en scène elle-même. En effet, en 93, des trois géants qui ont fait de la révolution française, le premier, un fait social, le deuxième, un fait géographique, le dernier, un fait européen, l'un, Mirabeau, était mort ; l'autre, Sieyès, avait disparu dans l'éclipse, il *réussissait à vivre*, comme ce lâche grand homme l'a dit plus tard ; le troisième, Bonaparte, n'était pas né encore à la vie historique. Sieyès laissé dans l'ombre et Danton peut-être excepté, il n'y avait donc pas d'hommes du premier ordre, pas d'intelligences capitales dans la Convention, mais il y avait de grandes passions, de grandes luttes, de grands éclairs, de grands fantômes. Cela suffisait, certes, pour l'éblouissement du peuple, redoutable spectateur incliné sur la fatale assemblée. Ajoutons qu'à cette époque où chaque jour était une journée, les choses marchaient si vite, l'Europe et la France, Paris et la frontière, le champ de bataille et la place publique avaient tant d'aventures, tout se développait si rapidement, qu'à la tribune de la Convention nationale l'événement croissait pour ainsi dire sous l'orateur à mesure qu'il parlait, et, tout en lui donnant le vertige, lui communiquait sa grandeur. Et puis, comme Paris, comme la France, la Convention se mouvait dans cette clarté crépusculaire de la fin du siècle qui attachait des ombres immenses aux plus petits hommes, qui prêtait des contours indéfinis et gigantesques aux plus chétives figures, et qui, dans l'histoire même, répand sur cette formidable assemblée je ne sais quoi de sinistre et de surnaturel.

Ces monstrueuses réunions d'hommes ont souvent fasciné les poëtes comme l'hydre fascine l'oiseau. Le Long-Parlement absorbait Milton, la Convention attirait Lemercier. Tous deux plus tard ont illuminé l'intérieur d'une sombre épopée avec je ne sais quelle vague réverbération de ces deux pandémoniums. On sent Cromwell dans *le Paradis perdu*, et 93 dans *la Panhypocrisiade*. La Convention, pour le jeune Lemercier, c'était la révolution faite vision et réunie tout entière



RECEPTION DE VICTOR HUGO
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

sous son regard. Tous les jours il venait voir là, comme il l'a dit admirablement, *mettre les lois hors la loi.* Chaque matin il arrivait à l'ouverture de la séance et s'asseyait à la tribune publique parmi ces femmes étranges qui mêlaient je ne sais quelle besogne domestique aux plus terribles spectacles, et auxquelles l'histoire conservera leur hideux surnom de *tricoteuses.* Elles le connaissaient, elles l'attendaient et lui gardaient sa place. Seulement il y avait dans sa jeunesse, dans le désordre de ses vêtements, dans son attention effarée, dans son anxiété pendant les discussions, dans la fixité profonde de son regard, dans les paroles entre-coupées qui lui échappaient par moments, quelque chose de si singulier pour elles, qu'elles le croyaient privé de raison. Un jour, arrivant plus tard qu'à l'ordinaire, il entendit une de ces femmes dire à l'autre : *Ne te mets pas là, c'est la place de l'idiot.*

Quatre ans plus tard, en 1797, l'idiot donnait à la France *Agamemnon.*

Est-ce que par hasard cette assemblée aurait fait faire au poëte cette tragédie ? Qu'y a-t-il de commun entre Égisthe et Danton, entre Argos et Paris, entre la barbarie homérique et la démoralisation voltairienne ? Quelle étrange idée de donner pour miroir aux attentats d'une civilisation décrépite et corrompue les crimes naïfs et simples d'une époque primitive, de faire errer, pour ainsi dire, à quelques pas des échafauds de la révolution française, les spectres grandioses de la tragédie grecque, et de confronter au régicide moderne, tel que l'accomplissent les passions populaires, l'antique régicide tel que le font les passions domestiques ! Je l'avouerai, messieurs, en songeant à cette remarquable époque du talent de M. Lemercier, entre les discussions de la Convention et les querelles des Atrides, entre ce qu'il voyait et ce qu'il rêvait, j'ai souvent cherché un rapport, je n'ai trouvé tout au plus qu'une harmonie. Pourquoi, par quelle mystérieuse transformation de la pensée dans le cerveau, *Agamemnon* est-il né ainsi ? C'est là un de ces sombres caprices de l'inspiration dont les poëtes seuls ont le secret. Quoi qu'il en soit, *Agamemnon* est une œuvre, une des plus belles tragédies de notre théâtre, sans contredit, par l'horreur et par la pitié à la fois, par la simplicité de l'élément tragique, par la gravité austère du style. Ce sévère poëme a vraiment le profil grec. On sent, en le considérant, que c'est l'époque où David donne la couleur aux bas-reliefs d'Athènes et où Talma leur donne la parole et le mouvement. On y sent plus que l'époque, on y sent l'homme. On devine que le poëte a souffert en l'écrivant. En effet, une mélancolie profonde, mêlée à je ne sais quelle terreur presque révolutionnaire, couvre toute cette grande œuvre. Examinez-la, — elle le mérite, messieurs, — voyez l'ensemble et les détails, Agamemnon et Strophus, la galère qui aborde au port, les acclamations du peuple, le tutoiement héroïque des rois. Contemplez surtout Clytemnestre, la pâle et sanglante figure, l'adultère dévouée au parricide, qui regarde à côté d'elle sans les comprendre et, chose terrible ! sans en être épouvantée, la captive Cassandre et le petit Oreste ; deux êtres faibles en apparence, en réalité formidables ! L'avenir parle dans l'un et vit dans l'autre. Cassandre, c'est la menace sous la forme d'une esclave ; Oreste, c'est le châtiment sous les traits d'un enfant.

Comme je viens de le dire, à l'âge où l'on ne souffre pas encore et où l'on rêve à peine, M. Lemercier souffrit et créa. Cherchant à composer sa pensée, curieux de cette curiosité profonde qui attire les esprits courageux aux spectacles effrayants, il s'approcha le plus près qu'il put de la Convention, c'est-à-dire de la révolution. Il se pencha sur la fournaise pendant que la statue de l'avenir y bouillonnait encore, et il y vit flamboyer et il y entendit rugir, comme la lave dans le cratère, les grands principes révolutionnaires, ce bronze dont sont faites aujourd'hui toutes les bases de nos idées, de nos libertés et de nos lois. La civilisation future était alors le secret de la providence, M. Lemercier n'essaya pas de le deviner. Il se borna à recevoir en silence, avec une résignation stoïque, son contrecoup de toutes les calamités. Chose digne d'attention, et sur laquelle je ne puis m'empêcher d'insister, si jeune, si obscur, si inaperçu encore, perdu dans cette foule qui, pendant la terreur, regardait les événements traverser la rue conduits par le bourreau, il fut frappé dans toutes ses affections les plus intimes par les catastrophes publiques. Sujet dévoué et presque serviteur personnel de Louis XVI, il vit passer le fiacre du 21 janvier ; filleul de madame de Lamballe, il vit passer la pique du 2 septembre ; ami d'André Chénier, il vit passer la charrette du 7 thermidor. Ainsi, à vingt ans, il avait déjà vu décapiter, dans les trois êtres les plus sacrés pour lui après son père, les trois choses de ce monde les plus rayonnantes après Dieu, la royauté, la beauté et le génie !

Quand ils ont subi de pareilles impressions, les esprits tendres et faibles restent tristes toute leur vie, les esprits élevés et fermes demeurent sérieux. M. Lemercier accepta donc la vie avec gravité. Le 9 thermidor avait ouvert pour la France cette ère nouvelle qui est la seconde phase de toute révolution. Après avoir regardé la société se dissoudre, M. Lemercier la regarda se reformer. Il mena la vie mondaine et littéraire. Il étudia et partagea, en souriant parfois, les mœurs de cette époque du directoire qui est après Robespierre ce que la régence est après Louis XIV, le tumulte joyeux d'une nation intelligente échappée à l'ennui ou à la peur, l'esprit, la gaîté et la licence protestant par une orgie, ici, contre la tristesse d'un despotisme dévot, là, contre l'abrutissement d'une tyrannie puritaine. M. Lemercier, célèbre alors par le succès d'*Agamemnon*, rechercha tous les hommes d'élite de ce temps, et en fut recherché. Il connut Écouchard-Lebrun chez Ducis, comme il avait connu André Chénier chez madame Pourat. Lebrun l'aima

tant, qu'il n'a pas fait une seule épigramme contre lui. Le duc de Fitz-James et le prince de Talleyrand, madame de Lameth et M. de Florian, la duchesse d'Aiguillon et madame Tallien, Bernardin de Saint-Pierre et madame de Staël lui firent fête et l'accueillirent. Beaumarchais voulut être son éditeur, comme vingt ans plus tard Dupuytren voulut être son professeur. Déjà placé trop haut pour descendre aux exclusions de partis, de plain-pied avec tout ce qui était supérieur, il devint en même temps l'ami de David qui avait jugé le roi et de Delille qui l'avait pleuré. C'est ainsi qu'en ces années-là, de cet échange d'idées avec tant de natures diverses, de la contemplation des mœurs et de l'observation des individus, naquirent et se développèrent dans M. Lemercier, pour faire face à toutes les rencontres de la vie, deux hommes, — deux hommes libres, — un homme politique indépendant, un homme littéraire original.

Un peu avant cette époque, il avait connu l'officier de fortune qui devait succéder plus tard au directoire. Leur vie se côtoya pendant quelques années. Tous deux étaient obscurs. L'un était ruiné, l'autre était pauvre. On reprochait à l'un sa première tragédie qui était un essai d'écolier, et à l'autre sa première action qui était un exploit de jacobin. Leurs deux renommées commencèrent en même temps par un sobriquet. On disait *M. Mercier-Méléagre* au même instant où l'on disait *le général Vendémiaire*. Loi étrange qui veut qu'en France le ridicule s'essaye un moment à tous les hommes supérieurs! Quand madame de Beauharnais songea à épouser le protégé de Barras, elle consulta M. Lemercier sur cette mésalliance. M. Lemercier, qui portait intérêt au jeune artilleur de Toulon, la lui conseilla. Puis tous deux, l'homme de lettres et l'homme de guerre, grandirent presque parallèlement. Ils remportèrent en même temps leurs premières victoires. M. Lemercier fit jouer *Agamemnon* dans l'année d'Arcole et de Lodi, et *Pinto* dans l'année de Marengo. Avant Marengo, leur liaison était déjà étroite. Le salon de la rue Chantereine avait vu M. Lemercier lire sa tragédie égyptienne d'*Ophis* au général en chef de l'armée d'Égypte; Kléber et Desaix écoutaient assis dans un coin. Sous le consulat, la liaison devint de l'amitié. A la Malmaison, le premier consul, avec cette gaîté d'enfant propre aux vrais grands hommes, entrait brusquement la nuit dans la chambre où veillait le poëte, et s'amusait à lui éteindre sa bougie, puis il s'échappait en riant aux éclats. Joséphine avait confié à M. Lemercier son projet de mariage; le premier consul lui confia son projet d'empire. Ce jour-là, M. Lemercier sentit qu'il perdait un ami. Il ne voulut pas d'un maître. On ne renonce pas aisément à l'égalité avec un pareil homme. Le poëte s'éloigna fièrement. On pourrait dire que, le dernier en France, il tutoya Napoléon. Le 14 floréal an XII, le jour même où le sénat donnait pour la première fois à l'élu de la nation le titre impérial : *Sire*, M. Lemercier, dans une lettre mémorable, l'appelait encore familièrement de ce grand nom : *Bonaparte!*

Cette amitié, à laquelle la lutte dut succéder, les honorait l'un et l'autre. Le poëte n'était pas indigne du capitaine. C'était un rare et beau talent que M. Lemercier. On a plus de raisons que jamais de le dire aujourd'hui que son monument est terminé, aujourd'hui que l'édifice construit par cet esprit a reçu cette fatale dernière pierre que la main de Dieu pose toujours sur tous les travaux de l'homme. Vous n'attendez certes pas de moi, messieurs, que j'examine ici page à page cette œuvre immense et multiple qui, comme celle de Voltaire, embrasse tout, l'ode, l'épître, l'apologue, la chanson, la parodie, le roman, le drame, l'histoire et le pamphlet, la prose et le vers, la traduction et l'invention, l'enseignement politique, l'enseignement philosophique et l'enseignement littéraire, vaste amas de volumes et de brochures que couronnent avec quelque majesté dix poëmes, douze comédies et quatorze tragédies; riche et fantasque architecture, parfois ténébreuse, parfois vivement éclairée, sous les arceaux de laquelle apparaissent, étrangement mêlés dans un clair-obscur singulier, tous les fantômes imposants de la fable, de la bible et de l'histoire, Atride, Ismaël, le lévite d'Éphraïm, Lycurgue, Camille, Clovis, Charlemagne, Baudouin, saint Louis, Charles VI, Richard III, Richelieu, Bonaparte, dominés tous par ces quatre colosses symboliques sculptés sur le fronton de l'œuvre, Moïse, Alexandre, Homère et Newton; c'est-à-dire par la législation, la guerre, la poésie et la science. Ce groupe de figures et d'idées que le poëte avait dans l'esprit et qu'il a posé largement dans notre littérature, ce groupe, messieurs, est plein de grandeur. Après avoir dégagé la ligne principale de l'œuvre, permettez-moi d'en signaler quelques détails saillants et caractéristiques; cette comédie de la révolution portugaise, si vive, si spirituelle, si ironique et si profonde; ce *Plaute*, qui diffère de l'*Harpagon* de Molière en ce que, comme le dit ingénieusement l'auteur lui-même, *le sujet de Molière, c'est un avare qui perd un trésor; mon sujet à moi, c'est Plaute qui trouve un avare;* ce *Christophe Colomb*, où l'unité de lieu est tout à la fois si rigoureusement observée, car l'action se passe sur le pont d'un vaisseau, et si audacieusement violée, car ce vaisseau — j'ai presque dit ce drame — va de l'ancien monde au nouveau; cette *Frédégonde*, conçue comme un rêve de Crébillon, exécutée comme une pensée de Corneille; cette *Atlantiade*, que la nature pénètre d'un assez vif rayon, quoiqu'elle y soit plutôt interprétée peut-être selon la science que selon la poésie; enfin, ce dernier poëme, l'homme donné par Dieu en spectacle aux démons, cette *Panhypocrisiade* qui est tout ensemble une épopée, une comédie et une satire, sorte de chimère littéraire, espèce de monstre à trois têtes qui chante, qui rit et qui aboie.

Après avoir traversé tous ces livres, après avoir monté et descendu la double échelle, construite par

lui-même pour lui seul peut-être, à l'aide de laquelle ce penseur plongeait dans l'enfer ou pénétrait dans le ciel, il est impossible, messieurs, de ne pas se sentir au cœur une sympathie sincère pour cette noble et travailleuse intelligence qui, sans se rebuter, a courageusement essayé tant d'idées à ce superbe goût français si difficile à satisfaire; philosophe selon Voltaire, qui a été parfois un poëte selon Shakespeare; écrivain précurseur qui dédiait des épopées à Dante à l'époque où Dorat refleurissait sous le nom de Demoustier; esprit à la vaste envergure, qui a tout à la fois une aile dans la tragédie primitive et une aile dans la comédie révolutionnaire, qui touche par *Agamemnon* au poëte de Prométhée et par *Pinto* au poëte de Figaro.

Le droit de critique, messieurs, paraît au premier abord découler naturellement du droit d'apologie. L'œil humain — est-ce perfection? est-ce infirmité? — est ainsi fait qu'il cherche toujours le côté défectueux de tout. Boileau n'a pas loué Molière sans restriction. Cela est-il à l'honneur de Boileau? Je l'ignore, mais cela est. Il y a deux cent trente ans que l'astronome Jean Fabricius a trouvé des taches dans le soleil; il y a deux mille deux cents ans que le grammairien Zoïle en avait trouvé dans Homère. Il semble donc que je pourrais ici, sans offenser vos usages et sans manquer à la respectable mémoire qui m'est confiée, mêler quelques reproches à mes louanges et prendre de certaines précautions conservatoires dans l'intérêt de l'art. Je ne le ferai pourtant pas, messieurs. Et vous-mêmes, en réfléchissant que si, par hasard, moi qui ne peux être que fidèle à des convictions hautement proclamées toute ma vie, j'articulais une restriction au sujet de M. Lemercier, cette restriction porterait peut-être principalement sur un point délicat et suprême, sur la condition qui, selon moi, ouvre ou ferme aux écrivains les portes de l'avenir, c'est-à-dire sur le style, en songeant à ceci, je n'en doute pas, messieurs, vous comprendrez ma réserve et vous approuverez mon silence. D'ailleurs, et ce que je disais en commençant, ne dois-je pas le répéter ici surtout? qui suis-je? qui m'a donné qualité pour trancher des questions si complexes et si graves? Pourquoi la certitude que je crois sentir en moi se résoudrait-elle en autorité pour autrui? La postérité seule — et c'est là encore une de mes convictions — a le droit définitif de critique et de jugement envers les talents supérieurs. Elle seule, qui voit leur œuvre dans son ensemble, dans sa proportion et dans sa perspective, peut dire où ils ont erré et décider où ils ont failli. Pour prendre ici devant vous le rôle auguste de la postérité, pour adresser un reproche ou un blâme à un grand esprit, il faudrait au moins être ou se croire un contemporain éminent. Je n'ai ni le bonheur de ce privilége, ni le malheur de cette prétention.

Et puis, messieurs, et c'est toujours là qu'il en faut revenir quand on parle de M. Lemercier, quel que soit son éclat littéraire, son caractère était peut-être plus complet encore que son talent.

Du jour où il crut de son devoir de lutter contre ce qui lui semblait l'injustice faite gouvernement, il immola à cette lutte sa fortune, qu'il avait retrouvée après la révolution et que l'empire lui reprit, son loisir, son repos, cette sécurité extérieure qui est comme la muraille du bonheur domestique, et, chose admirable dans un poëte, jusqu'au succès de ses ouvrages. Jamais poëte n'a fait combattre des tragédies et des comédies avec une plus héroïque bravoure. Il envoyait ses pièces à la censure comme un général envoie ses soldats à l'assaut. Un drame supprimé était immédiatement remplacé par un autre qui avait le même sort. J'ai eu, messieurs, la triste curiosité de chercher et d'évaluer le dommage causé par cette lutte à la renommée de l'auteur d'*Agamemnon*. Voulez-vous savoir le résultat? — Sans compter *le Lévite d'Éphraïm* proscrit par le comité de salut public, comme dangereux pour la philosophie, *le Tartuffe révolutionnaire* proscrit par la Convention, comme contraire à la république, *la Démence de Charles VI* proscrite par la restauration, comme hostile à la royauté; sans m'arrêter au *Corrupteur*, sifflé, dit-on, en 1823, par les gardes du corps; en me bornant aux actes de la censure impériale, voici ce que j'ai trouvé: *Pinto*, joué vingt fois, puis défendu; *Plaute*, joué sept fois, puis défendu; *Christophe Colomb*, joué onze fois militairement devant les bayonnettes, puis défendu; *Charlemagne*, défendu; *Camille*, défendu. Dans cette guerre, honteuse pour le pouvoir, honorable pour le poëte, M. Lemercier eut en dix ans cinq grands drames tués sous lui.

Il plaida quelque temps pour son droit et pour sa pensée par d'énergiques réclamations directement adressées à Bonaparte lui-même. Un jour, au milieu d'une discussion délicate et presque blessante, le maître, s'interrompant, lui dit brusquement: *Qu'avez-vous donc? vous devenez tout rouge. — Et vous tout pâle*, répliqua fièrement M. Lemercier; *c'est notre manière à tous deux quand quelque chose nous irrite, vous ou moi. Je rougis et vous pâlissez.* Bientôt il cessa tout à fait de voir l'empereur. Une fois pourtant, en janvier 1812, à l'époque culminante des prospérités de Napoléon, quelques semaines après la suppression arbitraire de son *Camille*, dans un moment où il désespérait de jamais faire représenter aucune de ses pièces tant que l'empire durerait, il dut, comme membre de l'Institut, se rendre aux Tuileries. Dès que Napoléon l'aperçut, il vint droit à lui. — *Eh bien, monsieur Lemercier, quand nous donnerez-vous une belle tragédie?* M. Lemercier regarda l'empereur fixement et dit ce seul mot: *Bientôt. J'attends.* Mot terrible! mot de prophète plus encore que de poëte! mot qui, prononcé au commencement de 1812, contient Moscou, Waterloo et Sainte-Hélène!

Tout sentiment sympathique pour Bonaparte n'était cependant pas éteint dans ce cœur silencieux et sévère

Vers ces derniers temps, l'âge avait plutôt rallumé qu'étouffé l'étincelle. L'an passé, presque à pareille époque, par une belle matinée de mai, le bruit se répandit dans Paris que l'Angleterre, honteuse enfin de ce qu'elle a fait à Sainte-Hélène, rendait à la France le cercueil de Napoléon. M. Lemercier, déjà souffrant et malade depuis près d'un mois, se fit apporter le journal. Le journal, en effet, annonçait qu'une frégate allait mettre à la voile pour Sainte-Hélène. Pâle et tremblant, le vieux poète se leva, une larme brilla dans son œil, et au moment où on lui lut que « le général Bertrand irait chercher l'empereur son maître... » — *Et moi*, s'écria-t-il, *si j'allais chercher mon ami le premier consul!*

Huit jours après, il était parti.

Hélas! me disait sa respectable veuve en me racontant ces douloureux détails, *il ne l'est pas allé chercher, il a fait davantage, il l'est allé rejoindre.*

Nous venons de parcourir du regard toute cette noble vie; tirons-en maintenant l'enseignement qu'elle renferme.

M. Lemercier est un de ces hommes rares qui obligent l'esprit à se poser et aident la pensée à résoudre ce grave et beau problème : — Quelle doit être l'attitude de la littérature vis-à-vis de la société, selon les époques, selon les peuples et selon les gouvernements?

Aujourd'hui, vieux trône de Louis XIV, gouvernement des assemblées, despotisme de la gloire, monarchie absolue, république tyrannique, dictature militaire, tout cela s'est évanoui. A mesure que nous, générations nouvelles, nous voguons d'année en année vers l'inconnu, les trois objets immenses que M. Lemercier rencontra sur sa route, qu'il aima, contempla et combattit tour à tour, immobiles et morts désormais, s'enfoncent peu à peu dans la brume épaisse du passé. Les rois de la branche aînée ne sont plus que des ombres, la Convention n'est plus qu'un souvenir, l'empereur n'est plus qu'un tombeau.

Seulement, les idées qu'ils contenaient leur ont survécu. La mort et l'écroulement ne servent qu'à dégager cette valeur intrinsèque et essentielle des choses qui en est comme l'âme. Dieu met quelquefois des idées dans certains faits et dans certains hommes comme des parfums dans des vases. Quand le vase tombe, l'idée se répand.

Messieurs, la race aînée contenait la tradition historique, la Convention contenait l'expansion révolutionnaire, Napoléon contenait l'unité nationale. De la tradition naît la stabilité, de l'expansion naît la liberté, de l'unité naît le pouvoir. Or la tradition, l'unité et l'expansion, en d'autres termes, la stabilité, le pouvoir et la liberté, c'est la civilisation même. La racine, le tronc et le feuillage, c'est tout l'arbre.

La tradition, messieurs, importe à ce pays. La France n'est pas une colonie violemment faite nation; la France n'est pas une Amérique. La France fait partie intégrante de l'Europe. Elle ne peut pas plus briser avec le passé que rompre avec le sol. Aussi, à mon sens, c'est avec un admirable instinct que notre dernière révolution, si grave, si forte, si intelligente, a compris que, les familles couronnées étant faites pour les nations souveraines, à de certains âges des races royales, il fallait substituer à l'hérédité de prince à prince l'hérédité de branche à branche; c'est avec un profond bon sens qu'elle a choisi pour chef constitutionnel un ancien lieutenant de Dumouriez et de Kellermann qui était petit-fils de Henri IV et petit-neveu de Louis XIV; c'est avec une haute raison qu'elle a transformé en jeune dynastie une vieille famille monarchique et populaire à la fois, pleine de passé par son histoire et pleine d'avenir par sa mission.

Mais si la tradition historique importe à la France, l'expansion libérale ne lui importe pas moins. L'expansion des idées, c'est le mouvement qui lui est propre. Elle est par la tradition et elle vit par l'expansion. A Dieu ne plaise, messieurs, qu'en vous rappelant tout à l'heure combien la France était puissante et superbe il y a trente ans, j'aie eu un seul moment l'intention impie d'abaisser, d'humilier ou de décourager, par le sous-entendu d'un prétendu contraste, la France d'à présent! Nous pouvons le dire avec calme, et nous n'avons pas besoin de hausser la voix pour une chose si simple et si vraie, la France est aussi grande aujourd'hui qu'elle l'a jamais été. Depuis cinquante années qu'en commençant sa propre transformation elle a commencé le rajeunissement de toutes les sociétés vieillies, la France semble avoir fait deux parts égales de sa tâche et de son temps. Pendant vingt-cinq ans elle a imposé ses armes à l'Europe; depuis vingt-cinq ans elle lui impose ses idées. Par sa presse, elle gouverne les peuples; par ses livres, elle gouverne les esprits. Si elle n'a plus la conquête, cette domination par la guerre, elle a l'initiative, cette domination par la paix. C'est elle qui rédige l'ordre du jour de la pensée universelle. Ce qu'elle propose est à l'instant même mis en discussion par l'humanité toute entière; ce qu'elle conclut fait loi. Son esprit s'introduit peu à peu dans les gouvernements, et les assainit. C'est d'elle que viennent toutes les palpitations généreuses des autres peuples, tous les changements insensibles du mal au bien qui s'accomplissent parmi les hommes en ce moment et qui épargnent aux états des secousses violentes. Les nations prudentes et qui ont souci de l'avenir tâchent de faire pénétrer dans leur vieux sang l'utile fièvre des idées françaises, non comme une maladie, mais, permettez-moi cette expression, comme une vaccine qui inocule le progrès et qui préserve des révolutions. Peut-être les limites matérielles de la France sont-elles momentanément restreintes, non, certes, sur la mappemonde éternelle dont Dieu a marqué les compartiments avec des fleuves, des océans et des montagnes, mais sur cette carte éphémère, bariolée de rouge et de bleu, que la victoire ou la diplomatie refont tous les vingt ans. Qu'importe! Dans un temps donné, l'avenir remet tou-

jours tout dans le moule de Dieu. La forme de la France est fatale. Et puis, si les coalitions, les réactions et les congrès ont bâti une France, les poëtes et les écrivains en ont fait une autre. Outre ses frontières visibles, la grande nation a des frontières invisibles qui ne s'arrêtent que là où le genre humain cesse de parler sa langue, c'est-à-dire aux bornes mêmes du monde civilisé.

Encore quelques mots, messieurs, encore quelques instants de votre bienveillante attention, et j'ai fini.

Vous le voyez, je ne suis pas de ceux qui désespèrent. Qu'on me pardonne cette faiblesse, j'admire mon pays et j'aime mon temps. Quoi qu'on en puisse dire, je ne crois pas plus à l'affaiblissement graduel de la France qu'à l'amoindrissement progressif de la race humaine. Il me semble que cela ne peut être dans les desseins du Seigneur, qui successivement a fait Rome pour l'homme ancien et Paris pour l'homme nouveau. Le doigt éternel, visible, ce me semble, en toute chose, améliore perpétuellement l'univers par l'exemple des nations choisies et les nations choisies par le travail des intelligences élues. Oui, messieurs, n'en déplaise à l'esprit de diatribe et de dénigrement, cet aveugle qui regarde, je crois en l'humanité et j'ai foi en mon siècle; n'en déplaise à l'esprit de doute et d'examen, ce sourd qui écoute, je crois en Dieu et j'ai foi en sa providence.

Rien donc, non, rien n'a dégénéré chez nous. La France tient toujours le flambeau des nations. Cette époque est grande, je le pense, — moi qui ne suis rien, j'ai le droit de le dire! — elle est grande par la science, grande par l'industrie, grande par l'éloquence, grande par la poésie et par l'art. Les hommes des nouvelles générations, que cette justice tardive leur soit du moins rendue par le moindre et le dernier d'entre eux, les hommes des nouvelles générations ont pieusement et courageusement continué l'œuvre de leurs pères. Depuis la mort du grand Gœthe, la pensée allemande est rentrée dans l'ombre; depuis la mort de Byron et de Walter Scott, la poésie anglaise s'est éteinte; il n'y a plus à cette heure dans l'univers qu'une seule littérature allumée et vivante, c'est la littérature française. On ne lit plus que des livres français de Pétersbourg à Cadix, de Calcutta à New-York. Le monde s'en inspire, la Belgique en vit. Sur toute la surface des trois continents, partout où germe une idée un livre français a été semé. Honneur donc aux travaux des jeunes générations! Les puissants écrivains, les nobles poëtes, les maîtres éminents qui sont parmi vous, regardent avec douceur et avec joie de belles renommées surgir de toutes parts dans le champ éternel de la pensée. Oh! qu'elles se tournent avec confiance vers cette enceinte! Comme vous le disait il y a onze ans, en prenant séance parmi vous, mon illustre ami M. de Lamartine, *vous n'en laisserez aucune sur le seuil!*

Mais que ces jeunes renommées, que ces beaux talents, que ces continuateurs de la grande tradition littéraire française ne l'oublient pas : à temps nouveaux, devoirs nouveaux. La tâche de l'écrivain aujourd'hui est moins périlleuse qu'autrefois, mais n'est pas moins auguste. Il n'a plus la royauté à défendre contre l'échafaud comme en 93, ou la liberté à sauver du bâillon comme en 1810, il a la civilisation à propager. Il n'est plus nécessaire qu'il donne sa tête, comme André Chénier, ni qu'il sacrifie son œuvre, comme Lemercier, il suffit qu'il dévoue sa pensée.

Dévouer sa pensée, — permettez-moi de répéter ici solennellement ce que j'ai dit toujours, ce que j'ai écrit partout, ce qui, dans la proportion restreinte de mes efforts, n'a jamais cessé d'être ma règle, ma loi, mon principe et mon but; — dévouer sa pensée au développement continu de la sociabilité humaine; avoir les populaces en dédain et le peuple en amour; respecter dans les partis, tout en s'écartant d'eux quelquefois, les innombrables formes qu'a le droit de prendre l'initiative multiple et féconde de la liberté; ménager dans le pouvoir, tout en lui résistant au besoin, le point d'appui, divin selon les uns, humain selon les autres, mystérieux et salutaire selon tous, sans lequel toute société chancelle; confronter de temps en temps les lois humaines avec la loi chrétienne et la pénalité avec l'évangile; aider la presse par le livre toutes les fois qu'elle travaille dans le vrai sens du siècle; répandre largement ses encouragements et ses sympathies sur ces générations encore couvertes d'ombre qui languissent faute d'air et d'espace, et que nous entendons heurter tumultueusement de leurs passions, de leurs souffrances et de leurs idées les portes profondes de l'avenir; verser par le théâtre sur la foule, à travers le rire et les pleurs, à travers les solennelles leçons de l'histoire, à travers les hautes fantaisies de l'imagination, cette émotion tendre et poignante qui se résout dans l'âme des spectateurs en pitié pour la femme et en vénération pour le vieillard; faire pénétrer la nature dans l'art comme la séve même de Dieu; en un mot, civiliser les hommes par le calme rayonnement de la pensée sur leurs têtes, voilà aujourd'hui, messieurs, la mission, la fonction et la gloire du poëte.

Ce que je dis du poëte solitaire, ce que je dis de l'écrivain isolé, si j'osais, je le dirais de vous-mêmes, messieurs. Vous avez sur les cœurs et sur les âmes une influence immense. Vous êtes un des principaux centres de ce pouvoir spirituel qui s'est déplacé depuis Luther et qui, depuis trois siècles, a cessé d'appartenir exclusivement à l'église. Dans la civilisation actuelle deux domaines relèvent de vous, le domaine intellectuel et le domaine moral. Vos prix et vos couronnes ne s'arrêtent pas au talent, ils atteignent jusqu'à la vertu. L'académie française est en perpétuelle communion avec les esprits spéculatifs par ses philosophes, avec les esprits pratiques par ses historiens, avec la jeunesse, avec les penseurs et avec les femmes par ses poëtes, avec le peuple par la langue qu'il fait et qu'elle

constate en la rectifiant. Vous êtes placés entre les grands corps de l'état et à leur niveau pour compléter leur action, pour rayonner dans toutes les ombres sociales, et pour faire pénétrer la pensée, cette puissance subtile et, pour ainsi dire, respirable, là où ne peut pénétrer le code, ce texte rigide et matériel. Les autres pouvoirs assurent et règlent la vie extérieure de la nation, vous gouvernez la vie intérieure. Ils font les lois, vous faites les mœurs.

Cependant, messieurs, n'allons pas au delà du possible. Ni dans les questions religieuses, ni dans les questions sociales, ni même dans les questions politiques, la solution définitive n'est donnée à personne. Le miroir de la vérité s'est brisé au milieu des sociétés modernes. Chaque parti en a ramassé un morceau. Le penseur cherche à rapprocher ces fragments, rompus la plupart selon les formes les plus étranges, quelques-uns souillés de boue, d'autres, hélas! tachés de sang. Pour les rajuster tant bien que mal et y retrouver, à quelques lacunes près, la vérité totale, il suffit d'un sage; pour les souder ensemble et leur rendre l'unité, il faudrait Dieu.

Nul n'a plus ressemblé à ce sage, — souffrez, messieurs, que je prononce en terminant un nom vénérable pour lequel j'ai toujours eu une piété particulière. — nul n'a plus ressemblé à ce sage que ce noble Malesherbes qui fut tout à la fois un grand lettré, un grand magistrat, un grand ministre et un grand citoyen. Seulement il est venu trop tôt. Il était plutôt l'homme qui ferme les révolutions que l'homme qui les ouvre. L'absorption insensible des commotions de l'avenir par les progrès du présent, l'adoucissement des mœurs, l'éducation des masses par les écoles, les ateliers et les bibliothèques, l'amélioration graduelle de l'homme par la loi et par l'enseignement, voilà le but sérieux que doit se proposer tout bon gouvernement et tout vrai penseur; voilà la tâche que s'est donnée Malesherbes durant ses trop courts ministères. Dès 1776, sentant venir la tourmente qui, dix-sept ans plus tard, a tout arraché, il s'était hâté de rattacher la monarchie chancelante à ce fond solide. Il eût ainsi sauvé l'état et le roi si le câble n'avait pas cassé. Mais — et que ceci encourage quiconque voudra l'imiter — si Malesherbes lui-même a péri, son souvenir du moins est resté indestructible dans la mémoire orageuse de ce peuple en révolution qui oubliait tout, comme reste au fond de l'océan, à demi enfouie sous le sable, la vieille ancre de fer d'un vaisseau disparu dans la tempête!

RÉPONSE DE VICTOR HUGO

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU DISCOURS DE M. SAINT-MARC GIRARDIN

16 JANVIER 1845

Monsieur,

Votre pensée a devancé la mienne. Au moment où j'élève la voix dans cette enceinte pour vous répondre, je ne puis maîtriser une profonde et douloureuse émotion. Vous la comprenez, monsieur; vous comprenez que mon premier mouvement ne saurait se porter d'abord vers vous, ni même vers le confrère honorable et regretté auquel vous succédez. En cet instant où je parle au nom de l'académie entière, comment pourrais-je voir une place vide dans ses rangs sans songer à l'homme éminent et rare qui devrait y être assis, à cet intègre serviteur de la patrie et des lettres, épuisé par ses travaux mêmes, hier en butte à tant de haines, aujourd'hui entouré de cette respectueuse et universelle sympathie, qui n'a qu'un tort, c'est de toujours attendre, pour se déclarer en faveur des hommes illustres, l'heure suprême du malheur? Laissez-moi, monsieur, vous parler de lui un moment. Ce qu'il est dans l'estime de tous, ce qu'il est dans cette académie, vous le savez, le maître de la critique moderne, l'écrivain élevé, éloquent, gracieux et sévère, le juste et sage esprit dévoué à la ferme et droite raison, le confrère affectueux, l'ami fidèle et sûr; et il m'est impossible de le sentir absent d'auprès de moi aujourd'hui sans un inexprimable serrement de cœur. Cette absence, n'en doutons pas, aura un terme; il nous reviendra. Confions-nous à Dieu, qui tient dans sa main nos intelligences et nos destinées, mais qui ne crée pas de pareils hommes pour qu'ils laissent leur tâche inachevée. Homme excellent et cher! il partageait sa vie noble et sérieuse entre les plus hautes affaires et les soins les plus touchants. Il avait l'âme aussi inépuisable que l'esprit. Son éloge, on pourrait le faire avec un mot. Le jour où cela fut nécessaire, il se trouva que dans ce grand lettré, dans cet homme public, dans cet orateur, dans ce ministre, il y avait une mère!

Au milieu de ces regrets unanimes qui se tournent vers lui, je sens plus vivement que jamais toute sa valeur et toute mon insuffisance. Que ne me remplace-t-il à cette heure! S'il avait pu être donné à l'académie, s'il avait pu être donné à cet auditoire si illustre et si charmant qui m'environne, de l'entendre en cette occasion parler de la place où je suis, avec quelle sûreté de goût, avec quelle élévation de langage, avec quelle autorité de bon sens il aurait su apprécier vos mérites, monsieur, et rendre hommage au talent de M. Campenon!

M. Campenon, en effet, avait une de ces natures d'esprit qui réclament le coup d'œil du critique le plus exercé et le plus délicat. Ce travail d'analyse intelligente et attentive, vous me l'avez rendu facile, monsieur, en le faisant vous-même, et, après votre excellent discours, il me reste peu de chose à dire de l'auteur de *l'Enfant Prodigue* et de *la Maison des Champs*. Etudier M. Campenon comme je l'ai fait, c'est l'aimer; l'expliquer comme vous l'avez fait, c'est le faire aimer. Pour le bien lire, il faut le bien connaître. Chez lui, comme dans toutes les natures franches et sincères, l'écrivain dérive du philosophe, le poëte dérive de l'homme, simplement, aisément, sans déviation, sans effort. De son caractère on peut conclure sa poésie, et de sa vie ses poëmes. Ses ouvrages sont tout ce qu'est son esprit. Il était doux, facile, calme, bienveillant, plein de grâce dans sa personne et d'aménité dans sa parole, indulgent à tout homme, résigné à toute chose; il aimait la famille, la maison, le foyer domestique, le toit paternel; il aimait la retraite, les livres, le loisir comme un poëte, l'intimité comme un sage; il aimait les champs, mais comme il faut aimer les champs, pour eux-mêmes, plutôt pour les fleurs qu'il y trouvait que pour les vers qu'il y faisait, plutôt en bonhomme qu'en académicien, plutôt comme La Fontaine que comme Delille. Rien ne dépassait l'excellence de son esprit, si ce n'est l'excellence de son cœur. Il avait le goût de l'admiration; il recherchait les grandes amitiés littéraires, et s'y plaisait. Le ciel ne lui avait pas donné sans doute la splendeur du génie, mais il lui avait donné ce qui l'accompagne presque toujours, ce qui en tient lieu quelquefois, la dignité de l'âme. M. Campenon était sans envie devant les grandes intelligences comme sans ambition devant les grandes destinées. Il était, chose admirable et rare, du petit nombre de ces hommes du second rang qui aiment les hommes du premier.

Je le répète, son caractère une fois connu, on connaît

son talent, et en cela il participait de ce noble privilége de révélation de soi-même qui semble n'appartenir qu'au génie. Chacune de ses œuvres est comme une production nécessaire, dont on retrouve la racine dans quelque coin de son cœur. Son amour pour la famille engendre ce doux et touchant poëme de *l'Enfant Prodigue*, son goût pour la campagne fait naître *la Maison des Champs*, cette gracieuse idylle; son culte pour les esprits éminents détermine les *Études sur Ducis*, livre curieux et intéressant au plus haut degré, par tout ce qu'il fait voir et par tout ce qu'il laisse entrevoir ; portrait fidèle et soigneux d'une figure isolée, peinture involontaire de toute une époque.

Vous le voyez, le lettré reflétant l'homme, le talent miroir de l'âme, le cœur toujours étroitement mêlé à l'imagination, tel fut M. Campenon. Il aima, il songea, il écrivit. Il fut rêveur dans sa jeunesse, il devint pensif dans ses vieux jours. Maintenant, à ceux qui nous demanderaient s'il fut grand et s'il fut illustre, nous répondrons : il fut bon et il fut heureux!

Un des caractères du talent de M. Campenon, c'est la présence de la femme dans toutes ses œuvres. En 1810, il écrivait dans une lettre à M. Legouvé, auteur du *Mérite des femmes*, ces paroles remarquables : — « Quand donc les gens de lettres comprendront-ils le « parti qu'ils pourraient tirer dans leurs vers des qua- « lités infinies et des grâces de la femme, qui a tant de « soucis et si peu de véritable bonheur ici-bas ? Ce « serait honorable pour nous, littérateurs et philoso- « phes, de chercher dans nos ouvrages à éveiller l'in- « térêt en faveur des femmes, un peu déshéritées par les « hommes, convenons-en, dans l'ordre de société que « nous avons fait pour nous plutôt que pour elles. Vous « avez dédié aux femmes tout un poëme ; je leur dé- « dierais volontiers toute ma poésie. » Il y a, dans ce peu de lignes, une lumière jetée sur cette nature tendre, compatissante et affectueuse. Toutes ses compositions, en effet, sont pour ainsi dire doucement éclairées par une figure de femme, belle et lumineuse, penchée comme une muse sur le front souffrant et douloureux du poëte. C'est Éléonore dans son poëme du *Tasse*, malheureusement inachevé; c'est, dans ses élégies, la jeune fille malade, la juive de Cambrai, Marie Stuart, mademoiselle de la Vallière; ailleurs, madame de Sévigné. Toi, Sévigné, dit-il,

Toi qui fus mère et ne fus pas auteur.

C'est, dans la parabole de *L'Enfant Prodigue*, cette intervention de la mère que vous lui avez d'ailleurs, monsieur, justement reprochée ; anachronisme d'un cœur irréfléchi et bon, qui se montre chrétien et moderne là où il faudrait être juif et antique, et qui reste indulgent dans un sujet sévère; faute réelle, mais charmante.

Quant à moi, je ne puis, je l'avoue, lire sans un certain attendrissement ce vœu touchant de M. Campenon en faveur de la femme *qui a*, je redis ses propres paroles, *tant de soucis et si peu de bonheur ici-bas*. Cet appel aux écrivains vient, on le sent, du plus profond de son âme. Il l'a souvent répété çà et là, sous des formes variées, dans tous ses ouvrages, et chaque fois qu'on retrouve ce sentiment, il plaît et il émeut, car rien ne charme comme de rencontrer dans un livre des choses douces qui sont en même temps des choses justes.

Oh! que ce vœu soit entendu! que cet appel ne soit pas fait en vain! Que le poëte et le penseur achèvent de rendre de plus en plus sainte et vénérable aux yeux de la foule, trop prompte à l'ironie et trop disposée à l'insouciance, cette pure et noble compagne de l'homme, si forte quelquefois, souvent si accablée, toujours si résignée, presque égale à l'homme par la pensée, supérieure à l'homme par tous les instincts mystérieux de la tendresse et du sentiment, n'ayant pas à un aussi haut degré, si l'on veut, la faculté virile de créer par l'esprit, mais sachant mieux aimer, moins grande intelligence peut-être, mais à coup sûr plus grand cœur. Les esprits légers la blâment et la raillent aisément ; le vulgaire est encore païen dans tout ce qui la touche, même dans le culte grossier qu'il lui rend; les lois sociales sont rudes et avares pour elle; pauvre, elle est condamnée au labeur ; riche, à la contrainte; les préjugés, même en ce qu'ils ont de bon et d'utile, pèsent plus durement sur elle que sur l'homme; son cœur même, si élevé et si sublime, n'est pas toujours pour elle une consolation et un asile; comme elle aime mieux, elle souffre davantage ; il semble que Dieu ait voulu lui donner en ce monde tous les martyres, sans doute parce qu'il lui réserve ailleurs toutes les couronnes. Mais aussi quel rôle elle joue dans l'ensemble des faits providentiels d'où résulte l'amélioration continue du genre humain ! Comme elle est grande dans l'enthousiasme sérieux des contemplateurs et des poëtes, la femme de la civilisation chrétienne ; figure angélique et sacrée, belle à la fois de la beauté physique et de la beauté morale, car la beauté extérieure n'est que la révélation et le rayonnement de la beauté intérieure ; toujours prête à développer, selon l'occasion ou une grâce qui nous charme ou une perfection qui nous conseille; acceptant tout du malheur, excepté le fiel, devenant plus douce à mesure qu'elle devient plus triste ; sanctifiée enfin, à chaque âge de la vie, jeune fille, par l'innocence, épouse, par le devoir, mère, par le dévouement !

M. Campenon faisait partie de l'université; l'académie, pour le remplacer, a cherché ce que l'université pouvait lui offrir de plus distingué; son choix, monsieur, s'est naturellement fixé sur vous. Vos travaux littéraires sur l'Allemagne, vos recherches sur l'état de l'instruction intermédiaire dans ce grand pays, vous recommandaient hautement aux suffrages de l'académie. Déjà un *Tableau de la littérature française au seizième siècle*, plein d'aperçus ingénieux, un remarquable *Éloge de Bossuet*, écrit d'un style vigoureux,

vous avaient mérité deux de ses couronnes. L'académie vous avait compté parmi ses lauréats les plus brillants : aujourd'hui elle vous admet parmi les juges.

Dans cette position nouvelle, votre horizon, monsieur, s'agrandira. Vous embrasserez d'un coup d'œil à la fois plus ferme et plus étendu de plus vastes espaces. Les esprits comme le vôtre se fortifient en s'élevant. A mesure que leur point de vue se hausse, leur pensée monte. De nouvelles perspectives, dont peut-être vous serez surpris vous-même, s'ouvriront à votre regard. C'est ici, monsieur, une région sereine. En entrant dans cette compagnie séculaire que tant de grands noms ont honorée, où il y a tant de gloire et par conséquent tant de calme, chacun dépose sa passion personnelle, et prend la passion de tous, la vérité. Soyez le bienvenu, monsieur. Vous ne trouverez pas ici l'écho des controverses qui émeuvent les esprits au dehors, et dont le bruit n'arrive pas jusqu'à nous. Les membres de cette académie habitent la sphère des idées pures. Qu'il me soit permis de leur rendre cette justice, à moi, l'un des derniers d'entre eux par le mérite et par l'âge. Ils ignorent tout sentiment qui pourrait troubler la paix inaltérable de leur pensée. Bientôt, monsieur, appelé à leurs assemblées intérieures, vous les connaîtrez, vous les verrez tels qu'ils sont, affectueux, bienveillants, paisibles, tous dévoués aux mêmes travaux et aux mêmes goûts ; honorant les lettrés, cultivant les lettres, les uns avec plus de penchant pour le passé, les autres avec plus de foi dans l'avenir ; ceux-ci soigneux surtout de pureté, d'ornement et de correction, préférant Racine, Boileau et Fénelon ; ceux-là, préoccupés de philosophie et d'histoire, feuilletant Descartes, Pascal, Bossuet et Voltaire ; ceux-là encore, épris des beautés hardies et mâles du génie libre, admirant avant tout la Bible, Homère, Eschyle, Dante, Shakespeare et Molière ; tous d'accord, quoique divers ; mettant en commun leurs opinions avec cordialité et bonne foi ; cherchant le parfait, méditant le grand ; vivant ensemble enfin, frères plus encore que confrères, dans l'étude des livres et de la nature, dans la religion du beau et de l'idéal, dans la contemplation des maîtres éternels.

Ce sera pour vous-même, monsieur, un enseignement intérieur qui profitera, n'en doutez pas, à votre enseignement du dehors. Même votre intelligence si cultivée, même votre parole si vive, si variée, si spirituelle et si justement applaudie, pourront se nourrir et se fortifier au commerce de tant d'esprits hauts et tranquilles, et en particulier de ces nobles vieillards, vos anciens et vos maîtres, qui sont tout à la fois pleins d'autorité et de douceur, de gravité et de grâce, qui savent le vrai et qui veulent le bien.

Vous, monsieur, vous apporterez aux délibérations de l'académie vos lumières, votre érudition, votre esprit ingénieux, votre riche mémoire, votre langage élégant. Vous recevrez et vous donnerez.

Félicitez-vous des forces nouvelles que vous acquerrez ainsi près de vos vénérables confrères pour votre délicate et difficile mission. Quoi de plus efficace et de plus élevé qu'un enseignement littéraire pénétré de l'esprit si impartial, si sympathique et si bienveillant, qui anime à l'heure où nous sommes cette antique et illustre compagnie ! Quoi de plus utile qu'un enseignement littéraire, docte, large, désintéressé, digne d'un grand corps comme l'institut et d'un grand peuple comme la France, sujet d'étude pour les intelligences neuves, sujet de méditation pour les talents faits et les esprits mûrs ! Quoi de plus fécond que des leçons pareilles qui seraient composées de sagesse autant que de science, qui apprendraient tout aux jeunes gens, et quelque chose aux vieillards !

Ce n'est pas une médiocre fonction, monsieur, de porter le poids d'un grand enseignement public dans cette mémorable et illustre époque, où de toutes parts l'esprit humain se renouvelle. A une génération de soldats ce siècle a vu succéder une génération d'écrivains. Il a commencé par les victoires de l'épée, il continue par les victoires de la pensée. Grand spectacle ! A tout prendre, en jugeant d'un point de vue élevé l'immense travail qui s'opère de tous côtés, toutes critiques faites, toutes restrictions admises, dans le temps où nous sommes, ce qui est au fond des intelligences est bon. Tous font leur tâche et leur devoir, l'industriel comme le lettré, l'homme de presse comme l'homme de tribune, tous, depuis l'humble ouvrier, bienveillant et laborieux, qui se lève avant le jour dans sa cellule obscure, qui accepte la société et qui la sert, quoique placé en bas, jusqu'au roi, sage couronné, qui du haut de son trône laisse tomber sur toutes les nations les graves et saintes paroles de la concorde universelle !

A une époque aussi sérieuse, il faut de sérieux conseils. Quoiqu'il soit presque téméraire d'entreprendre une pareille tâche, permettez-moi, monsieur, à moi qui n'ai jamais eu le bonheur d'être du nombre de vos auditeurs, et qui le regrette, de me représenter, tel qu'il doit être, tel qu'il est sans nul doute, et d'essayer de faire parler un moment en votre présence, ainsi que je le comprendrais, du moins à son point de départ, ce haut enseignement de l'état, toujours recueilli, j'insiste sur ce point, comme une leçon par la foule studieuse et par les jeunes générations, parfois même méritant l'insigne honneur d'être accepté comme un avertissement par l'érudit, par le savant, par le publiciste, par le talent qui fertilise le vieux sillon littéraire, même par ces hommes éminents et solitaires qui dominent toute une époque, appuyés à la fois sur l'idée dont Dieu a composé leur siècle et sur l'idée dont Dieu a composé leur esprit.

Lettrés ! vous êtes l'élite des générations, l'intelligence des multitudes résumée en quelques hommes, la tête même de la nation. Vous êtes les instruments vivants, les chefs visibles d'un pouvoir spirituel redoutable et libre. Pour n'oublier jamais quelle est votre responsabilité, n'oubliez jamais quelle est votre in-

fluence. Regardez vos aïeux, et ce qu'ils ont fait; car vous avez pour ancêtres tous les génies qui depuis trois mille ans ont guidé ou égaré, éclairé ou troublé le genre humain. Ce qui se dégage de tous leurs travaux, ce qui résulte de toutes leurs épreuves, ce qui sort de toutes leurs œuvres, c'est l'idée de leur puissance. Homère a fait plus qu'Achille, il a fait Alexandre; Virgile a calmé l'Italie après les guerres civiles; Dante l'a agitée; Lucain était l'insomnie de Néron; Tacite a fait de Caprée le pilori de Tibère. Au moyen âge, qui était, après Jésus-Christ, la loi des intelligences? Aristote. Cervantès a détruit la chevalerie; Molière a corrigé la noblesse par la bourgeoisie, et la bourgeoisie par la noblesse; Corneille a versé de l'esprit romain dans l'esprit français; Racine, qui pourtant est mort d'un regard de Louis XIV, a fait descendre Louis XIV du théâtre; on demandait au grand Frédéric quel roi il craignait en Europe, il répondit : *Le roi Voltaire*. Les lettrés du XVIIIe siècle, Voltaire en tête, ont battu en brèche et jeté bas la société ancienne; les lettrés du XIXe peuvent consolider ou ébranler la nouvelle. Que vous dirai-je enfin? le premier de tous les livres et de tous les codes, la Bible, est un poëme. Partout et toujours ces grands rêveurs qu'on nomme les penseurs et les poëtes se mêlent à la vie universelle, et, pour ainsi parler, à la respiration même de l'humanité. La pensée n'est qu'un souffle, mais ce souffle remue le monde.

Que les écrivains donc se prennent au sérieux. Dans leur action publique, qu'ils soient graves, modérés, indépendants et dignes. Dans leur action littéraire, dans les libres caprices de leur inspiration, qu'ils respectent toujours les lois radicales de la langue qui est l'expression du vrai, et du style qui est la forme du beau. En l'état où sont aujourd'hui les esprits, le lettré doit sa sympathie à tous les malaises individuels, sa pensée à tous les problèmes sociaux, son respect à toutes les énigmes religieuses. Il appartient à ceux qui souffrent, à ceux qui errent, à ceux qui cherchent. Il faut qu'il laisse aux uns un conseil, aux autres une solution, à tous une parole. S'il est fort, qu'il pèse et qu'il juge; s'il est plus fort encore, qu'il examine et qu'il enseigne; s'il est le plus grand de tous, qu'il console. Selon ce que vaut l'écrivain, la table où il s'accoude, et d'où il parle aux intelligences, est quelquefois un tribunal, quelquefois une chaire. Le talent est une magistrature; le génie est un sacerdoce.

Écrivains qui voulez être dignes de ce noble titre et de cette fonction sévère, augmentez chaque jour, s'il vous est possible, la gravité de votre raison; descendez dans les entrailles de toutes les grandes questions humaines; posez sur votre pensée, comme des fardeaux sublimes, l'art, l'histoire, la science, la philosophie. C'est beau, c'est louable, et c'est utile. En devenant plus grands, vous devenez meilleurs. Par une sorte de double travail divin et mystérieux, il se trouve qu'en améliorant en vous ce qui pense, vous améliorez aussi ce qui aime.

La hauteur des sentiments est en raison directe de la profondeur de l'intelligence. Le cœur et l'esprit sont les deux plateaux d'une balance. Plongez l'esprit dans l'étude, vous élevez le cœur dans les cieux.

Vivez dans la méditation du beau moral, et, par la secrète puissance de transformation qui est dans votre cerveau, faites-en, pour les yeux de tous, le beau poétique et littéraire, cette chose rayonnante et splendide! N'entendez pas ces mots, le *beau moral*, dans le sens étroit et petit, comme les interprète la pédanterie scolastique ou la pédanterie dévote; entendez-les grandement, comme les entendaient Shakespeare et Molière, ces génies si libres à la surface, au fond si austères.

Encore un mot, et j'ai fini.

Soit que sur le théâtre vous rendiez visible, pour l'enseignement de la foule, la triple lutte, tantôt ridicule, tantôt terrible, des caractères, des passions et des événements; soit que dans l'histoire vous cherchiez, glaneur attentif et courbé, quelle est l'idée qui germe sous chaque fait; soit que, par la poésie pure, vous répandiez votre âme dans toutes les âmes pour sentir ensuite tous les cœurs se verser dans votre cœur; quoi que vous fassiez, quoi que vous disiez, rapportez tout à Dieu. Que dans votre intelligence, ainsi que dans la création, tout commence à Dieu, *ab Jove*. Croyez en lui comme les femmes et comme les enfants. Faites de cette grande foi toute simple le fond et comme le sol de toutes vos œuvres. Qu'on les sente marcher fermement sur ce terrain solide. C'est Dieu, Dieu seul! qui donne au génie ces profondes lueurs du vrai qui nous éblouissent. Sachez-le bien, penseurs! depuis quatre mille ans qu'elle rêve, la sagesse humaine n'a rien trouvé hors de lui. Parce que, dans le sombre et inextricable réseau des philosophies inventées par l'homme, vous voyez rayonner çà et là quelques vérités éternelles, gardez-vous d'en conclure qu'elles ont même origine, et que ces vérités sont nées de ces philosophies. Ce serait l'erreur de gens qui apercevraient les étoiles à travers des arbres, et qui s'imagineraient que ce sont là les fleurs de ces noirs rameaux.

RÉPONSE DE VICTOR HUGO

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU DISCOURS DE M. SAINTE-BEUVE

27 FÉVRIER 1845

Monsieur,

Vous venez de rappeler avec de dignes paroles un jour que n'oubliera aucun de ceux qui l'ont vu. Jamais regrets publics ne furent plus vrais et plus unanimes que ceux qui accompagnèrent jusqu'à sa dernière demeure le poëte éminent dont vous venez aujourd'hui occuper la place. Il faut avoir bien vécu, il faut avoir bien accompli son œuvre et bien rempli sa tâche pour être pleuré ainsi. Ce serait une chose grande et morale que de rendre à jamais présentes à tous les esprits ces graves et touchantes funérailles. Beau et consolant spectacle, en effet! cette foule qui encombrait les rues, aussi nombreuse qu'un jour de fête, aussi désolée qu'un jour de calamité publique; l'affliction royale manifestée en même temps que l'attendrissement populaire; toutes les têtes nues sur le passage du poëte, malgré le ciel pluvieux, malgré la froide journée d'hiver; la douleur partout, le respect partout; le nom d'un seul homme dans toutes les bouches, le deuil d'une seule famille dans tous les cœurs!

C'est qu'il nous était cher à tous! c'est qu'il y avait dans son talent cette dignité sérieuse, c'est qu'il y avait dans ses œuvres cette empreinte de méditation sévère qui appelle la sympathie, et qui frappe de respect quiconque a une conscience, depuis l'homme du peuple jusqu'à l'homme de lettres, depuis l'ouvrier jusqu'au penseur, cet autre ouvrier! C'est que tous, nous qui étions enfants lorsque M. Delavigne était homme, nous qui étions obscurs lorsqu'il était célèbre, nous qui luttions lorsqu'on le couronnait, quelle que fût l'école, quel que fût le parti, quel que fût le drapeau, nous l'estimions et nous l'aimions! C'est que, depuis ces premiers jours jusqu'aux derniers, sentant qu'il honorait les lettres, nous avions, même en restant fidèles à d'autres idées que les siennes, applaudi du fond du cœur à tous ses pas dans sa radieuse carrière, et que nous l'avions suivi de triomphe en triomphe avec cette joie profonde qu'éprouve toute âme élevée et honnête à voir le talent monter au succès et le génie monter à la gloire!

Vous avez apprécié, monsieur, selon la variété d'aperçus et l'excellent tour d'esprit qui vous est propre, cette riche nature, ce rare et beau talent. Permettez-moi de le glorifier à mon tour, quoiqu'il soit dangereux d'en parler après vous.

Dans M. Casimir Delavigne il y avait deux poëtes le poëte lyrique et le poëte dramatique. Ces deux formes du même esprit se complétaient l'une par l'autre. Dans tous ses poëmes, dans toutes ses messéniennes, il y a de petits drames; dans ses tragédies comme chez tous les grands poëtes dramatiques, on sent à chaque instant passer le souffle lyrique. Disons-le à cette occasion, ce côté par lequel le drame est lyrique, c'est tout simplement le côté par lequel il est humain. C'est, en présence des fatalités qui viennent d'en haut, l'amour qui se plaint, la terreur qui se récrie, la haine qui blasphème, la pitié qui pleure, l'ambition qui aspire, la virilité qui lutte, la jeunesse qui rêve, la vieillesse qui se résigne; c'est le moi de chaque personnage qui parle. Or, je le répète, c'est là le côté humain du drame. Les événements sont dans la main de Dieu; les sentiments et les passions sont dans le cœur de l'homme. Dieu frappe le coup, l'homme pousse le cri. Au théâtre, c'est le cri surtout que nous voulons entendre. Cri humain et profond qui émeut une foule comme une seule âme; douloureux dans Molière quand il se fait jour à travers les rires, terrible dans Shakespeare quand il sort du milieu des catastrophes!

Nul ne saurait calculer ce que peut, sur la multitude assemblée et palpitante, ce cri de l'homme qui souffre sous la destinée. Extraire une leçon utile de cette émotion poignante, c'est le devoir rigoureux du poëte. Cette première loi de la scène, M. Casimir Delavigne l'avait comprise ou, pour mieux dire, il l'avait trouvée en lui-même. Nous devenons artistes ou poëtes par les choses que nous trouvons en nous. M. Delavigne était du nombre de ces hommes vrais ou probes, qui savent que leur pensée peut faire le mal ou le bien, qui sont fiers parce qu'ils se sentent libres, et sérieux parce qu'ils se sentent responsables. Partout, dans les treize pièces qu'il a données au théâtre, on sent le respect profond de son art et le sentiment profond de sa mission. Il sait que tout lecteur commente, et que tout spectateur interprète; il sait que, lorsqu'un poëte est

universel, illustre et populaire, beaucoup d'hommes en portent au fond de leur pensée un exemplaire qu'ils traduisent dans les conseils de leur conscience et dans les actions de leur vie. Aussi lui, le poëte intègre et attentif, il tire de chaque chose un enseignement et une explication. Il donne un sens philosophique et moral à la fantaisie, dans *la Princesse Aurélie* et *le Conseiller rapporteur;* à l'observation, dans *les Comédiens;* aux récits légendaires, dans *la Fille du Cid;* aux faits historiques, dans *les Vêpres Siciliennes*, dans *Louis XI*, dans *les Enfants d'Édouard*, dans *Don Juan d'Autriche*, dans *la Famille au temps de Luther.* Dans *le Paria*, il conseille les castes; dans *la Popularité*, il conseille le peuple. Frappé de tout ce que l'âge peut amener de disproportion et de périls dans la lutte de l'homme avec la vie, de l'âme avec les passions, préoccupé un jour du côté ridicule des choses et le lendemain de leur côté terrible, il fit deux fois *l'École des Vieillards;* la première fois il l'appela *l'École des Vieillards*, la seconde fois il l'intitula *Marino Faliero.*

Je n'analyse pas ces compositions excellentes, je les cite. A quoi bon analyser ce que tous ont lu et applaudi? Énumérer simplement ces titres glorieux, c'est rappeler à tous les esprits de beaux ouvrages et à toutes les mémoires de grands triomphes.

Quoique la faculté du beau et de l'idéal fût développée à un rare degré chez M. Delavigne, l'essor de la grande ambition littéraire, en ce qu'il peut avoir parfois de téméraire et de suprême, était arrêté en lui et comme limité par une sorte de réserve naturelle, qu'on peut louer ou blâmer, selon qu'on préfère dans les productions de l'esprit le goût qui circonscrit ou le génie qui entreprend, mais qui était une qualité aimable et gracieuse, et qui se traduisait en modestie dans son caractère et en prudence dans ses ouvrages. Son style avait toutes les perfections de son esprit, l'élévation, la précision, la maturité, la dignité, l'élégance habituelle, et, par instants, la grâce, la clarté continue, et, par moments, l'éclat. Sa vie était mieux que la vie d'un philosophe, c'était la vie d'un sage. Il avait, pour ainsi dire, tracé un cercle autour de sa destinée, comme il en avait tracé un autour de son inspiration. Il vivait comme il pensait, abrité. Il aimait son champ, son jardin, sa maison, sa retraite; le soleil d'avril sur ses roses, le soleil d'août sur ses treilles. Il tenait sans cesse près de son cœur, comme pour le réchauffer, sa famille, son enfant, ses frères, quelques amis. Il avait ce goût charmant de l'obscurité qui est la soif de ceux qui sont célèbres. Il composait dans la solitude ces poëmes qui plus tard remuaient la foule. Aussi tous ses ouvrages, tragédies, comédies, messéniennes, éclos dans tant de calme, couronnés de tant de succès, conservent-ils toujours, pour qui les lit avec attention, je ne sais quelle fraîcheur d'ombre et de silence qui les suit même dans la lumière et dans le bruit. Appartenant à tous et se réservant pour quelques-uns, il partageait son existence entre son pays, auquel il dédiait toute son intelligence, et sa famille, à laquelle il donnait toute son âme. C'est ainsi qu'il a obtenu la double palme, l'une bien éclatante, l'autre bien douce; comme poëte, la renommée, comme homme, le bonheur.

Cette vie pourtant, si sereine au dedans, si brillante au dehors, ne fut ni sans épreuves, ni sans traverses. Tout jeune encore, M. Casimir Delavigne eut à lutter par le travail contre la gêne. Ses premières années furent rudes et sévères. Plus tard son talent lui fit des amis, son succès lui fit un public, son caractère lui fit une autorité. Par la hauteur de son esprit, il était, dès sa jeunesse même, au niveau des plus illustres amitiés. Deux hommes éminents, vous l'avez dit, monsieur, le recherchèrent et eurent la joie, qui est aujourd'hui une gloire, de l'aider et de le servir, M. Français de Nantes sous l'empire, M. Pasquier sous la restauration. Il put ainsi se livrer paisiblement à ses travaux, sans inquiétude, sans trop de souci de la vie matérielle, heureux, admiré, entouré de l'affection publique, et, en particulier, de l'affection populaire. Un jour arriva cependant où une injuste et impolitique défaveur vint frapper ce poëte dont le nom européen faisait tant d'honneur à la France; il fut alors noblement recueilli et soutenu par le prince dont Napoléon a dit : *Le duc d'Orléans est toujours resté national;* grand et juste esprit qui comprenait dès lors comme prince, et qui depuis a reconnu comme roi, que la pensée est une puissance et que le talent est une liberté.

Quand la méditation se fixe sur M. Casimir Delavigne, quand on étudie attentivement cette heureuse nature, on est frappé du rapport étroit et intime qui existe entre la qualité propre de son esprit, qui était la clarté, et le principal trait de son caractère, qui était la douceur. La douceur, en effet, est une clarté de l'âme qui se répand sur les actions de la vie. Chez M. Delavigne, cette douceur ne s'est jamais démentie. Il était doux à toute chose, à la vie, au succès, à la souffrance; doux à ses amis, doux à ses ennemis. En butte, surtout dans ses dernières années, à de violentes critiques, à un dénigrement amer et passionné, il semblait, c'est son frère qui nous l'apprend dans une intéressante biographie, il semblait ne pas s'en douter. Sa sérénité n'en était pas altérée un instant. Il avait toujours le même calme, la même expansion, la même bienveillance, le même sourire. Le noble poëte avait cette candide ignorance de la haine qui est propre aux âmes délicates et fières. Il savait d'ailleurs que tout ce qui est bon, grand, fécond, élevé, utile, est nécessairement attaqué; et il se souvenait du proverbe arabe : *On ne jette de pierres qu'aux arbres chargés de fruits d'or.*

Tel était, monsieur, l'homme justement admiré que vous remplacez dans cette compagnie.

Succéder à un poëte que toute une nation regrette, quand cette nation s'appelle la France et quand ce poëte s'appelle Casimir Delavigne, c'est plus qu'un honneur qu'on accepte, c'est un engagement qu'on prend. Grave engagement envers la littérature, envers

la renommée, envers le pays! Cependant, monsieur, j'ai hâte de rassurer votre modestie. L'académie peut le proclamer hautement, et je suis heureux de le dire en son nom, et le sentiment de tous sera ici pleinement d'accord avec elle, en vous appelant dans son sein, elle a fait un utile et excellent choix. Peu d'hommes ont donné plus de gages que vous aux lettres et aux graves labeurs de l'intelligence. Poëte, dans ce siècle où la poésie est si haute, si puissante et si féconde, entre la messénienne épique et l'élégie lyrique, entre Casimir Delavigne qui est si noble et Lamartine qui est si grand, vous avez su dans le demi-jour découvrir un sentier qui est le vôtre et créer une élégie qui est vous-même. Vous avez donné à certains épanchements de l'âme un accent nouveau. Votre vers, presque toujours douloureux, souvent profond, va chercher tous ceux qui souffrent, quels qu'ils soient, honorés ou déchus, bons ou méchants. Pour arriver jusqu'à eux, votre pensée se voile, car vous ne voulez pas troubler l'ombre où vous allez les trouver. Vous savez, vous poëte, que ceux qui souffrent se retirent et se cachent avec je ne sais quel sentiment farouche et inquiet qui est de la honte dans les âmes tombées et de la pudeur dans les âmes pures. Vous le savez, et, pour être un des leurs, vous vous enveloppez comme eux. De là, une poésie pénétrante et timide à la fois, qui touche discrètement les fibres mystérieuses du cœur. Comme biographe, vous avez, dans vos *Portraits de femmes*, mêlé le charme à l'érudition, et laissé entrevoir un moraliste qui égale parfois la délicatesse de Vauvenargues et ne rappelle jamais la cruauté de La Rochefoucauld. Comme romancier, vous avez sondé des côtés inconnus de la vie possible, et dans vos analyses patientes et neuves on sent toujours cette force secrète qui se cache dans la grâce de votre talent. Comme philosophe, vous avez confronté tous les systèmes; comme critique, vous avez étudié toutes les littératures. Un jour vous compléterez et vous couronnerez ces derniers travaux qu'on ne peut juger aujourd'hui, parce que, dans votre esprit même, ils sont encore inachevés; vous constaterez, du même coup d'œil, comme conclusion définitive, que, s'il y a toujours, au fond de tous les systèmes philosophiques, quelque chose d'humain, c'est-à-dire de vague et d'indécis, en même temps il y a toujours dans l'art, quel que soit le siècle, quelle que soit la forme, quelque chose de divin, c'est-à-dire de certain et d'absolu; de sorte que, tandis que l'étude de toutes les philosophies mène au doute, l'étude de toutes les poésies conduit à l'enthousiasme.

Par vos recherches sur la langue, par la souplesse et la variété de votre esprit, par la vivacité de vos idées toujours fines, souvent fécondes, par ce mélange d'érudition et d'imagination qui fait qu'en vous le poëte ne disparaît jamais tout à fait sous le critique, et le critique ne dépouille jamais entièrement le poëte, vous rappelez à l'académie un de ses membres les plus chers et les plus regrettés, ce bon et charmant Nodier, qui était si supérieur et si doux. Vous lui ressemblez par le côté ingénieux, comme lui-même ressemblait à d'autres grands esprits par le côté insouciant. Nodier nous rendait quelque chose de La Fontaine; vous nous rendrez quelque chose de Nodier.

Il était impossible, monsieur, que, par la nature de vos travaux et la pente de votre talent enclin surtout à la curiosité biographique et littéraire, vous n'en vinssiez pas à arrêter quelque jour vos regards sur deux groupes célèbres de grands esprits qui donnent au dix-septième siècle ses deux aspects les plus originaux, l'hôtel de Rambouillet et Port-Royal. L'un a ouvert le dix-septième siècle, l'autre l'a accompagné et fermé. L'un a introduit l'imagination dans la langue, l'autre y a introduit l'austérité. Tous deux, placés pour ainsi dire aux extrémités opposées de la pensée humaine, ont répandu une lumière diverse. Leurs influences se sont combattues heureusement, et combinées plus heureusement encore; et dans certains chefs-d'œuvre de notre littérature, placés en quelque sorte à égale distance de l'un et de l'autre, dans quelques ouvrages immortels qui satisfont tout ensemble l'esprit dans son besoin d'imagination et l'âme dans son besoin de gravité, on voit se mêler et se confondre leur double rayonnement.

De ces deux grands faits qui caractérisent une époque illustre et qui ont si puissamment agi en France sur les lettres et sur les mœurs, le premier, l'hôtel de Rambouillet, a obtenu de vous, çà et là, quelques coups de pinceau vifs et spirituels; le second, Port-Royal, a éveillé et fixé votre attention. Vous lui avez consacré un excellent livre, qui, bien que non terminé, est sans contredit le plus important de vos ouvrages. Vous avez bien fait, monsieur. C'est un digne sujet de méditation et d'étude que cette grave famille de solitaires qui a traversé le dix-septième siècle, persécutée et honorée, admirée et haïe, recherchée par les grands et poursuivie par les puissants, trouvant moyen d'extraire de sa faiblesse et de son isolement même je ne sais quelle imposante et inexplicable autorité, et faisant servir les grandeurs de l'intelligence à l'agrandissement de la foi. Nicole, Lancelot, Lemaistre, Sacy, Tillemont, les Arnauld, Pascal, gloires tranquilles, noms vénérables, parmi lesquels brillent chastement trois femmes, anges austères, qui ont dans la sainteté cette majesté que les femmes romaines avaient dans l'héroïsme! Belle et savante école qui substituait, comme maître et docteur de l'intelligence, saint Augustin à Aristote, qui conquit la duchesse de Longueville, qui forma le président de Harlay, qui convertit Turenne, et qui avait puisé tout ensemble dans saint François de Sales l'extrême douceur et dans l'abbé de Saint-Cyran l'extrême sévérité! A vrai dire, et qui le sait mieux que vous, monsieur (car dans tout ce que je dis en ce moment, j'ai votre livre présent à l'esprit)? l'œuvre de Port-Royal ne fut littéraire que par occasion, et de côté, pour ainsi parler; le véritable but de ces penseurs attristés et rigides était purement religieux. Resserrer le

lien de l'église au dedans et à l'extérieur par plus de discipline chez le prêtre et plus de croyance chez le fidèle; réformer Rome en lui obéissant; faire à l'intérieur et avec amour ce que Luther avait tenté au dehors et avec colère; créer en France, entre le peuple souffrant et ignorant et la noblesse voluptueuse et corrompue, une classe intermédiaire, saine, stoïque et forte, une haute bourgeoisie intelligente et chrétienne; fonder une église modèle dans l'église, une nation modèle dans la nation, telle était l'ambition secrète, tel était le rêve profond de ces hommes qui étaient illustres alors par la tentative religieuse et qui sont illustres aujourd'hui par le résultat littéraire. Et pour arriver à ce but, pour fonder la société selon la foi, entre les vérités nécessaires, la plus nécessaire à leurs yeux, la plus lumineuse, la plus efficace, celle que leur démontraient le plus invinciblement leur croyance et leur raison, c'était l'infirmité de l'homme prouvée par la tache originelle, la nécessité d'un Dieu rédempteur, la divinité du Christ. Tous leurs efforts se tournaient de ce côté, comme s'ils devinaient que là était le péril. Ils entassaient livres sur livres, preuves sur preuves, démonstrations sur démonstrations. Merveilleux instinct de prescience qui n'appartient qu'aux sérieux esprits! Comment ne pas insister sur ce point? Ils bâtissaient cette grande forteresse à la hâte, comme s'ils pressentaient une grande attaque. On eût dit que ces hommes du dix-septième siècle prévoyaient les hommes du dix-huitième. On eût dit que, penchés sur l'avenir, inquiets et attentifs, sentant à je ne sais quel ébranlement sinistre qu'une légion inconnue était en marche dans les ténèbres, ils entendaient de loin venir dans l'ombre la sombre et tumultueuse armée de l'Encyclopédie, et qu'au milieu de cette rumeur obscure ils distinguaient déjà confusément la parole triste et fatale de Jean-Jacques et l'effrayant éclat de rire de Voltaire!

On les persécutait, mais ils y songeaient à peine. Ils étaient plus occupés des périls de leur foi dans l'avenir que des douleurs de leur communauté dans le présent. Ils ne demandaient rien, ils ne voulaient rien, ils n'ambitionnaient rien; ils travaillaient et ils contemplaient. Ils vivaient dans l'ombre du monde et dans la clarté de l'esprit. Spectacle auguste et qui émeut l'âme en frappant la pensée! Tandis que Louis XIV domptait l'Europe, que Versailles émerveillait Paris, que la cour applaudissait Racine, que la ville applaudissait Molière; tandis que le siècle retentissait d'un bruit de fête et de victoire; tandis que tous les yeux admiraient le grand roi et tous les esprits le grand règne, eux, ces rêveurs, ces solitaires, promis à l'exil, à la captivité, à la mort obscure et lointaine, enfermés dans un cloître dévoué à la ruine et dont la charrue devait effacer les derniers vestiges, perdus dans un désert à quelques pas de ce Versailles, de ce Paris, de ce grand règne, de ce grand roi, laboureurs et penseurs, cultivant la terre, étudiant les textes, ignorant ce que faisaient la France et l'Europe, cherchant dans l'écriture sainte les preuves de la divinité de Jésus, cherchant dans la création la glorification du créateur, l'œil fixé uniquement sur Dieu, méditaient les livres sacrés et la nature éternelle, la bible ouverte dans l'église et le soleil épanoui dans les cieux!

Leur passage n'a pas été inutile. Vous l'avez dit, monsieur, dans le livre remarquable qu'ils vous ont inspiré, ils ont laissé leur trace dans la théologie, dans la philosophie, dans la langue, dans la littérature, et, aujourd'hui encore, Port-Royal est, pour ainsi dire, la lumière intérieure et secrète de quelques grands esprits. Leur maison a été démolie, leur champ a été ravagé, leurs tombes ont été violées, mais leur mémoire est sainte, mais leurs idées sont debout, mais des choses qu'ils ont semées, beaucoup ont germé dans les âmes, quelques-unes ont germé dans les cœurs. Pourquoi cette victoire à travers ces calamités? Pourquoi ce triomphe malgré cette persécution? Ce n'est pas seulement parce qu'ils étaient supérieurs, c'est aussi, c'est surtout parce qu'ils étaient sincères! C'est qu'ils croyaient, c'est qu'ils étaient convaincus, c'est qu'ils allaient à leur but pleins d'une volonté unique et d'une foi profonde. Après avoir lu et médité leur histoire, on serait tenté de s'écrier : — Qui que vous soyez, voulez-vous avoir de grandes idées et faire de grandes choses? Croyez! ayez foi! Ayez une foi religieuse, une foi patriotique, une foi littéraire. Croyez à l'humanité, au génie, à l'avenir, à vous-mêmes. Sachez d'où vous venez pour savoir où vous allez. La foi est bonne et saine à l'esprit. Il ne suffit pas de penser, il faut croire. C'est de foi et de conviction que sont faites en morale les actions saintes et en poésie les idées sublimes.

Nous ne sommes plus, monsieur, au temps de ces grands dévouements à une pensée purement religieuse. Ce sont là de ces enthousiasmes sur lesquels Voltaire et l'ironie ont passé. Mais, disons-le bien haut, et ayons quelque fierté de ce qui nous reste, il y a place encore dans nos âmes pour des croyances efficaces, et la flamme généreuse n'est pas éteinte en nous. Ce don, une conviction, constitue aujourd'hui comme autrefois l'identité même de l'écrivain. Le penseur, en ce siècle, peut avoir aussi sa foi sainte, sa foi utile, et croire, je le répète, à la patrie, à l'intelligence, à la poésie, à la liberté. Le sentiment national, par exemple, n'est-il pas à lui seul toute une religion? Telle heure peut sonner où la foi au pays, le sentiment patriotique, profondément exalté, fait tout à coup, d'un jeune homme qui s'ignorait lui-même, un Tyrtée, rallie d'innombrables âmes avec le cri d'une seule, et donne à la parole d'un adolescent l'étrange puissance d'émouvoir tout un peuple.

Et à ce propos, puisque j'y suis naturellement amené par mon sujet, permettez-moi, au moment de terminer, de rappeler, après vous, monsieur, un souvenir.

Il est une époque, une époque fatale, que n'ont pu effacer de nos mémoires quinze ans de luttes pour la

liberté, quinze ans de luttes pour la civilisation, trente années d'une paix féconde. C'est le moment où tomba celui qui était si grand que sa chute parut être la chute même de la France. La catastrophe fut décisive et complète. En un jour tout fut consommé. La Rome moderne fut livrée aux hommes du nord comme l'avait été la Rome ancienne; l'armée de l'Europe entra dans la capitale du monde; les drapeaux de vingt nations flottèrent déployés au milieu des fanfares sur nos places publiques; naguère ils venaient aussi chez nous, mais ils changeaient de maîtres en route. Les chevaux des cosaques broutèrent l'herbe des Tuileries. Voilà ce que nos yeux ont vu! Ceux d'entre nous qui étaient des hommes se souviennent de leur indignation profonde; ceux d'entre nous qui étaient des enfants se souviennent de leur étonnement douloureux.

L'humiliation était poignante. La France courbait la tête dans le sombre silence de Niobé. Elle venait de voir tomber, à quatre journées de Paris, sur le dernier champ de bataille de l'empire, les vétérans jusque-là invincibles qui rappelaient au monde ces légions romaines qu'a glorifiées César et cette infanterie espagnole dont Bossuet a parlé. Ils étaient morts d'une mort sublime, ces vaincus héroïques, et nul n'osait prononcer leurs noms. Tout se taisait; pas un cri de regret; par une parole de consolation. Il semblait qu'on eût peur du courage et qu'on eût honte de la gloire.

Tout à coup, au milieu de ce silence, une voix s'éleva, une voix inattendue, une voix inconnue, parlant à toutes les âmes avec un accent sympathique, pleine de foi pour la patrie et de religion pour les héros. Cette voix honorait les vaincus, et disait :

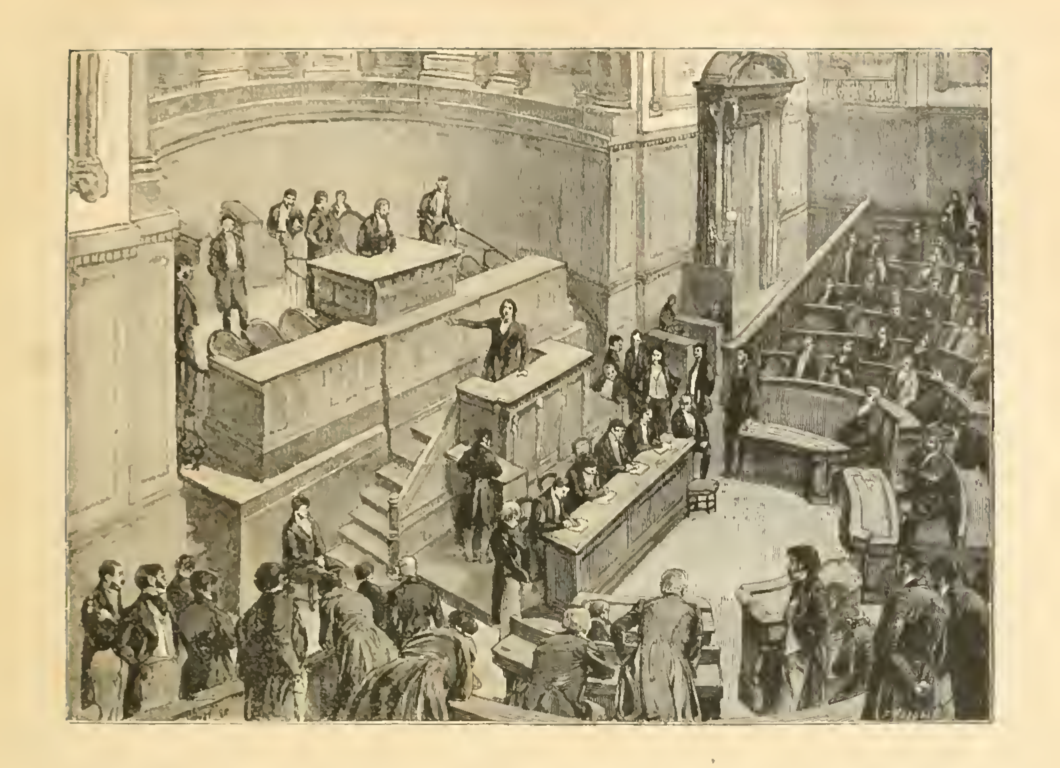
Parmi des tourbillons de flamme et de fumée,
O douleur! quel spectacle à mes yeux vient s'offrir?
Le bataillon sacré, seul devant une armée,
S'arrête pour mourir!

Cette voix relevait la France abattue, et disait :

Malheureux de ses maux et fier de ses victoires,
Je dépose à ses pieds ma joie et mes douleurs;
J'ai des chants pour toutes ses gloires,
Des larmes pour tous ses malheurs!

Qui pourrait dire l'inexprimable effet de ces douces et fières paroles? Ce fut dans toutes les âmes un enthousiasme électrique et puissant, dans toutes les bouches une acclamation frémissante qui saisit ces nobles strophes au passage avec je ne sais quel mélange de colère et d'amour, et qui fit en un jour d'un jeune homme inconnu un poëte national. La France redressa la tête, et, à dater de ce moment, en ce pays qui fait toujours marcher de front sa grandeur militaire et sa grandeur littéraire, la renommée du poëte se rattacha dans la pensée de tous à la catastrophe même, comme pour la voiler et l'amoindrir. Disons-le, parce que c'est glorieux à dire, le lendemain du jour où la France inscrivit dans son histoire ce mot nouveau et funèbre, *Waterloo*, elle grava dans ses fastes ce nom jeune et éclatant, *Casimir Delavigne*.

Oh! que c'est là un beau souvenir pour le généreux poëte, et une gloire digne d'envie! Quel homme de génie ne donnerait pas sa plus belle œuvre pour cet insigne honneur d'avoir fait battre alors d'un mouvement de joie et d'orgueil le cœur de la France accablée et désespérée? Aujourd'hui que la belle âme du poëte a disparu derrière l'horizon d'où elle nous envoie encore tant de lumière, rappelons-nous avec attendrissement son aube si éblouissante et si pure. Qu'une pieuse reconnaissance s'attache à jamais à cette noble poésie qui fut une noble action! Qu'elle suive Casimir Delavigne, et qu'après avoir fait une couronne à sa vie, elle fasse une auréole à son tombeau! Envions-le et aimons-le! Heureux le fils dont on peut dire : Il a consolé sa mère! Heureux le poëte dont on peut dire : Il a consolé la patrie!



CHAMBRE DES PAIRS

1845-1848

I

LA POLOGNE*

19 MARS 1846

Messieurs,

Je dirai très peu de mots. Je cède à un sentiment irrésistible qui m'appelle à cette tribune.

La question qui se débat en ce moment devant cette noble assemblée n'est pas une question ordinaire, elle dépasse la portée habituelle des questions politiques; elle réunit dans une commune et universelle adhésion les dissidences les plus déclarées, les opinions les plus contraires, et l'on peut dire, sans craindre d'être

* Dans la discussion du projet de loi relatif aux dépenses secrètes M. de Montalembert vint plaider la cause de la Pologne et adjurer le gouvernement de sortir de sa politique égoïste. M. Guizot répondit que le gouvernement du roi persistait et persisterait dans les deux règles de conduite qu'il s'était imposées : la non-intervention dans les affaires de Pologne; les secours, l'asile offert aux malheureux polonais. « L'opposition, disait M. Guizot, peut tenir le langage qui lui plaît; elle peut, sans rien faire, sans rien proposer, donner à ses reproches toute l'amer-

démenti, que personne dans cette enceinte, personne, n'est étranger à ces nobles émotions, à ces profondes sympathies.

D'où vient ce sentiment unanime? Est-ce que vous ne sentez pas tous qu'il y a une certaine grandeur dans la question qui s'agite? C'est la civilisation même qui est compromise, qui est offensée par certains actes que nous avons vu s'accomplir dans un coin de l'Europe. Ces actes, messieurs, je ne veux pas les qualifier, je n'envenimerai pas une plaie vive et saignante. Cependant je le dis, et je le dis très haut, la civilisation européenne recevrait une sérieuse atteinte, si aucune protestation ne s'élevait contre le procédé du gouvernement autrichien envers la Gallicie.

Deux nations entre toutes, depuis quatre siècles, ont joué dans la civilisation européenne un rôle désintéressé; ces deux nations sont la France et la Pologne. Notez ceci, messieurs : la France dissipait les ténèbres, la Pologne repoussait la barbarie; la France répandait les idées, la Pologne couvrait la frontière. Le peuple français a été le missionnaire de la civilisation en Europe; le peuple polonais en a été le chevalier.

Si le peuple polonais n'avait pas accompli son œuvre, le peuple français n'aurait pas pu accomplir la sienne. A un certain jour, à une certaine heure, devant une invasion formidable de la barbarie, la Pologne a eu Sobieski comme la Grèce avait eu Léonidas.

Ce sont là, messieurs, des faits qui ne peuvent s'effacer de la mémoire des nations. Quand un peuple a travaillé pour les autres peuples, il est comme un homme qui a travaillé pour les autres hommes, la reconnaissance de tous l'entoure, la sympathie de tous lui est acquise, il est glorifié dans sa puissance, il est respecté dans son malheur, et si, par la dureté des temps, ce peuple, qui n'a jamais eu l'égoïsme pour loi, qui n'a jamais consulté que sa générosité, que les nobles et puissants instincts qui le portaient à défendre la civilisation, si ce peuple devient un petit peuple, il reste une grande nation.

C'est là, messieurs, la destinée de la Pologne. Mais la Pologne, messieurs les pairs, est grande encore parmi vous; elle est grande dans les sympathies de la France; elle est grande dans les respects de l'Europe! Pourquoi? C'est qu'elle a servi la communauté européenne; c'est qu'à certains jours, elle a rendu à toute l'Europe de ces services qui ne s'oublient pas.

Aussi, lorsque, il y a quatre-vingts ans, cette nation a été rayée du nombre des nations, un sentiment douloureux, un sentiment de profond respect s'est manifesté dans l'Europe entière.

En 1773, la Pologne est condamnée; quatre-vingts ans ont passé, et personne ne pourrait dire que ce fait soit accompli. Au bout de quatre-vingts ans, ce grave fait de la radiation d'un peuple, non, ce n'est point un fait accompli! Avoir démembré la Pologne, c'était le remords de Frédéric II; n'avoir pas relevé la Pologne, c'était le regret de Napoléon.

Je le répète, lorsqu'une nation a rendu au groupe des autres nations de ces services éclatants, elle ne peut plus disparaître; elle vit, elle vit à jamais! Opprimée ou heureuse, elle rencontre la sympathie; elle la trouve toutes les fois qu'elle se lève.

Certes, je pourrais presque me dispenser de le dire, je ne suis pas de ceux qui appellent les conflits des puissances et les conflagrations populaires. Les écrivains, les artistes, les poëtes, les philosophes, sont les hommes de la paix. La paix fait fructifier les idées en même temps que les intérêts. C'est un magnifique spectacle depuis trente ans que cette immense paix européenne, que cette union profonde des nations dans le travail universel de l'industrie, de la science et de la pensée. Ce travail, c'est la civilisation même.

Je suis heureux de la part que mon pays prend à cette paix féconde, je suis heureux de sa situation libre et prospère sous le roi illustre qu'il s'est donné; mais je suis fier aussi des frémissements généreux qui l'agitent quand l'humanité est violée, quand la liberté est opprimée sur un point quelconque du globe; je suis fier de voir, au milieu de la paix de l'Europe, mon pays prendre et garder une attitude à la fois sereine et redoutable, sereine parce qu'il espère, redoutable parce qu'il se souvient.

Ce qui fait qu'aujourd'hui j'élève la parole, c'est que le frémissement généreux de la France, je le sens comme vous tous; c'est que la Pologne ne doit jamais appeler la France en vain; c'est que je sens la civilisation offensée par les actes récents du gouvernement autrichien. Dans ce qui vient de se faire en Gallicie, les paysans n'ont pas été payés, on le nie du moins; mais ils ont été provoqués et encouragés, cela est certain. J'ajoute que cela est fatal. Quelle imprudence! s'abriter d'une révolution politique dans une révolution sociale! Redouter des rebelles et créer des bandits!

Que faire maintenant? Voilà la question qui naît des faits eux-mêmes et qu'on s'adresse de toutes parts. Messieurs les pairs, cette tribune a un devoir. Il faut qu'elle le remplisse. Si elle se taisait, M. le ministre

tume, à ses espérances toute la latitude qui lui conviennent. Il y a, croyez-moi, bien autant, et c'est par égard que je ne dis pas bien plus, de moralité, de dignité, de vraie charité même envers les Polonais, à ne promettre .. à ne dire que ce qu'on fait réellement. » — En somme, M. Guizot tenait le débat engagé pour inutile et ne pensait pas que la discussion des droits de la Pologne, que l'expression du jugement de la France pussent produire aucun effet heureux pour la reconstitution de la nationalité polonaise. Le gouvernement français, selon M. Guizot, devait remplir son devoir de neutralité *en contenant, pour obéir à l'intérêt légitime de son pays, les sentiments qui s'élevaient aussi dans son âme.* — Après M. le prince de la Moskowa qui repondit à M. Guizot, M. Victor Hugo monta à la tribune.

Ce discours, le premier discours politique qu'ait prononcé Victor Hugo, fut très froidement accueilli. (*Note de l'éditeur.*)

des affaires étrangères, ce grand esprit, serait le premier, je n'en doute pas, à déplorer son silence.

Messieurs, les éléments du pouvoir d'une grande nation ne se composent pas seulement de ses flottes, de ses armées, de la sagesse de ses lois, de l'étendue de son territoire. Les éléments du pouvoir d'une grande nation sont, outre ce que je viens de dire, son influence morale, l'autorité de sa raison et de ses lumières, son ascendant parmi les nations civilisatrices.

Eh bien, messieurs, ce qu'on vous demande, ce n'est pas de jeter la France dans l'impossible et dans l'inconnu; ce qu'on vous demande d'engager dans cette question, ce ne sont pas les armées et les flottes de la France, ce n'est pas sa puissance continentale et militaire, c'est son ascendant moral, c'est l'autorité qu'elle a si légitimement parmi les peuples, cette grande nation qui fait au profit du monde entier depuis trois siècles toutes les expériences de la civilisation et du progrès.

Mais qu'est-ce que c'est, dira-t-on, qu'une intervention morale? Peut-elle avoir des résultats matériels et positifs?

Pour toute réponse, un exemple :

Au commencement du dernier siècle, l'inquisition espagnole était encore toute-puissante. C'était un pouvoir formidable qui dominait la royauté elle-même, et qui, des lois, avait presque passé dans les mœurs. Dans la première moitié du dix-huitième siècle, de 1700 à 1750, le saint-office n'a pas fait moins de douze mille victimes, dont seize cents moururent sur le bûcher. Eh bien, écoutez ceci. Dans la seconde moitié du même siècle, cette même inquisition n'a fait que quatre-vingt-dix-sept victimes. Et, sur ce nombre, combien de bûchers a-t-elle dressés? Par un seul. Pas un seul! Entre ces deux chiffres, douze mille et quatre-vingt-dix-sept, seize cents bûchers et pas un seul, qu'y a-t-il? Y a-t-il une guerre? y a-t-il intervention directe et armée d'une nation? y a-t-il effort de nos flottes et de nos armées, ou même simplement de notre diplomatie? Non, messieurs, il n'y a eu que ceci, une intervention morale. Voltaire et la France ont parlé, l'inquisition est morte.

Aujourd'hui comme alors une intervention morale peut suffire. Que la presse et la tribune française élèvent la voix, que la France parle, et, dans un temps donné, la Pologne renaîtra.

Que la France parle, et les actes sauvages que nous déplorons seront impossibles, et l'Autriche et la Russie seront contraintes d'imiter le noble exemple de la Prusse, d'accepter les nobles sympathies de l'Allemagne pour la Pologne.

Messieurs, je ne dis plus qu'un mot. L'unité des peuples s'incarne de deux façons, dans les dynasties et dans les nationalités. C'est de cette manière, sous cette double forme, que s'accomplit ce difficile labeur de la civilisation, œuvre commune de l'humanité; c'est de cette manière que se produisent les rois illustres et les peuples puissants. C'est en se faisant nationalité ou dynastie que le passé d'un empire devient fécond et peut produire l'avenir. Aussi c'est une chose fatale quand les peuples brisent les dynasties; c'est une chose plus fatale encore quand les princes brisent des nationalités.

Messieurs, la nationalité polonaise était glorieuse; elle eût dû être respectée. Que la France avertisse les princes, qu'elle mette un terme et qu'elle fasse obstacle aux barbaries. Quand la France parle, le monde écoute; quand la France conseille, il se fait un travail mystérieux dans les esprits, et les idées de droit et de liberté, d'humanité et de raison, germent chez tous les peuples.

Dans tous les temps, à toutes les époques, la France a joué dans la civilisation ce rôle considérable, et ceci n'est que du pouvoir spirituel, c'est le pouvoir qu'exerçait Rome au moyen âge. Rome était alors un état de quatrième rang, mais une puissance de premier ordre. Pourquoi? C'est que Rome s'appuyait sur la religion des peuples, sur une chose d'où toutes les civilisations découlent.

Voilà, messieurs, ce qui a fait Rome catholique puissante, à une époque où l'Europe était barbare.

Aujourd'hui la France a hérité d'une partie de cette puissance spirituelle de Rome; la France a, dans les choses de la civilisation, l'autorité que Rome avait et a encore dans les choses de la religion.

Ne vous étonnez pas, messieurs, de m'entendre mêler ces mots, civilisation et religion; la civilisation, c'est la religion appliquée.

La France a été et est encore plus que jamais la nation qui préside au développement des autres peuples.

Que de cette discussion il résulte au moins ceci : les princes qui possèdent des peuples ne les possèdent pas comme maîtres, mais comme pères; le seul maître, le vrai maître est ailleurs; la souveraineté n'est pas dans les dynasties, elle n'est pas dans les princes, elle n'est pas dans les peuples non plus, elle est plus haut; la souveraineté est dans toutes les idées d'ordre et de justice, la souveraineté est dans la vérité.

Quand un peuple est opprimé, la justice souffre, la vérité, la souveraineté du droit, est offensée; quand un prince est injustement outragé ou précipité du trône, la justice souffre également, la civilisation souffre également. Il y a une éternelle solidarité entre les idées de justice qui font le droit des peuples et les idées de justice qui font le droit des princes. Dites-le aujourd'hui aux têtes couronnées comme vous le diriez aux peuples dans l'occasion.

Que les hommes qui gouvernent les autres hommes le sachent, le pouvoir moral de la France est immense Autrefois, la malédiction de Rome pouvait placer un empire en dehors du monde religieux; aujourd'hui l'indignation de la France peut jeter un prince en dehors du monde civilisé.

Il faut donc, il faut que la tribune française, à cette heure, élève en faveur de la nation polonaise une voix désintéressée et indépendante; qu'elle proclame, en

cette occasion, comme en toutes, les éternelles idées d'ordre et de justice, et que ce soit au nom des idées de stabilité et de civilisation qu'elle défende la cause de la Pologne opprimée. Après toutes nos discordes et toutes nos guerres, les deux nations dont je parlais en commençant, cette France qui a élevé et mûri la civilisation de l'Europe, cette Pologne qui l'a défendue, ont subi des destinées diverses; l'une a été amoindrie, mais elle est restée grande; l'autre a été enchaînée, mais elle est restée fière. Ces deux nations aujourd'hui doivent s'entendre, doivent avoir l'une pour l'autre cette sympathie profonde de deux sœurs qui ont lutté ensemble. Toutes deux, je l'ai dit et je le répète, ont beaucoup fait pour l'Europe; l'une s'est prodiguée, l'autre s'est dévouée.

Messieurs, je me résume et je finis par un mot. L'intervention de la France dans la grande question qui nous occupe, cette intervention ne doit pas être une intervention matérielle, directe, militaire, je ne le pense pas. Cette intervention doit être une intervention purement morale; ce doit être l'adhésion et la sympathie hautement exprimées d'un grand peuple, heureux et prospère, pour un autre peuple opprimé et abattu. Rien de plus, mais rien de moins.

II

CONSOLIDATION ET DÉFENSE DU LITTORAL*

27 JUIN ET 1er JUILLET 1846

Messieurs,

Je me réunis aux observations présentées par M. le ministre des travaux publics. Les dégradations auxquelles il s'agit d'obvier marchent, il faut le dire, avec une effrayante rapidité. Il y a pour moi, et pour ceux qui ont étudié cette matière, il y a urgence. Dans mon esprit même, le projet de loi a une portée plus grande que dans la pensée de ses auteurs. La loi qui vous est présentée n'est qu'une parcelle d'une grande loi, d'une grande loi possible, d'une grande loi nécessaire ; cette loi, je la provoque, je déclare que je voudrais la voir discuter par les chambres, je voudrais la voir présenter et soutenir par l'excellent esprit et l'excellente parole de l'honorable ministre qui tient en ce moment le portefeuille des travaux publics.

L'objet de cette grande loi dont je déplore l'absence, le voici : maintenir, consolider et améliorer au double point de vue militaire et commercial la configuration du littoral de la France (*Mouvement d'attention*).

Messieurs, si on venait vous dire : Une de vos frontières est menacée, vous avez un ennemi qui, à toute heure, en toute saison, nuit et jour, investit et assiège une de vos frontières, qui l'envahit sans cesse, qui empiète sans relâche, qui aujourd'hui vous dérobe une langue de terre, demain une bourgade, après-demain une ville frontière ; si l'on vous disait cela, à l'instant même cette chambre se lèverait et trouverait que ce n'est pas trop de toutes les forces du pays pour le défendre contre un pareil danger. Eh bien, messieurs les pairs, cette frontière, elle existe, c'est votre littoral ; cet ennemi, il existe, c'est l'océan (*Mouvement*). Je ne veux rien exagérer. M. le ministre des travaux publics sait comme moi que les dégradations des côtes de France sont nombreuses et rapides ; il sait, par exemple, que cette immense falaise, qui commence à l'embouchure de la Somme et qui finit à l'embouchure de la Seine, est dans un état de démolition perpétuelle. Vous n'ignorez pas que la mer agit incessamment sur les côtes ; de même que l'action de l'atmosphère use les montagnes, l'action de la mer use les côtes. L'action atmosphérique se complique d'une multitude de phénomènes. Je demande pardon à la chambre si j'entre dans ces détails, mais je crois qu'ils sont utiles pour démontrer l'urgence du projet actuel et l'urgence d'une plus grande loi sur cette matière (*De toutes parts : Parlez ! parlez !*)

Messieurs, je viens de le dire, l'action de l'atmosphère qui agit sur les montagnes se complique d'une multitude de phénomènes ; il faut des milliers d'années à l'action atmosphérique pour démolir une muraille comme les Pyrénées, pour créer une ruine comme le cirque de Gavarnie, ruine qui est en même temps le plus merveilleux des édifices. Il faut très peu de temps aux flots de la mer pour dégrader une côte ; un siècle ou deux suffisent, quelquefois moins de cinquante ans, quelquefois un coup d'équinoxe. Il y a la destruction continue et la destruction brusque.

Depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à l'embouchure de la Seine, si l'on voulait compter toutes les dégradations quotidiennes qui ont lieu, on serait effrayé. Étretat s'écroule sans cesse ; le Bourgdault avait deux villages il y a un siècle, le village du bord de la mer, et le village du haut de la côte. Le premier a disparu, il n'existe aujourd'hui que le village du haut de la côte. Il y avait une église, l'église d'en bas, qu'on voyait encore il y a trente ans, seule et debout au milieu des flots comme un navire échoué ; un jour l'ouragan a soufflé, un coup de mer est venu, l'église a sombré. (*Mouvement.*) Il ne reste rien aujourd'hui de cette population de pêcheurs, de ce petit port si utile. Messieurs, vous ne l'ignorez pas, Dieppe s'encombre tous les jours ; vous savez que tous nos ports de la Manche sont dans un état grave, et pour ainsi dire atteints d'une maladie sérieuse et profonde.

Vous parlerai-je du Havre, dont l'état doit vous

* Dans la séance du 27 juin, un incident fut soulevé, par M. de Boissy, sur l'ordre du jour. La chambre avait à discuter deux projets de loi : le premier était relatif à des travaux à exécuter dans différents ports de commerce, le second décrétait le rachat du havre de Courseulles. M. de Boissy voulait que la discussion du premier de ces projets, qui emportait 13 millions de dépense, fût remise après le vote du budget des recettes. La proposition de M. de Boissy, combattue par M. Dumon, le ministre des travaux publics et par M. Tupinier, rapporteur de la commission qui avait examiné les projets de loi, fut rejetée après ce discours de M. Victor Hugo. La discussion eut lieu dans la séance du 29.

(*Note de l'éditeur.*)

préoccuper au plus haut degré? J'insiste sur ce point; je sais que ce port n'a pas été mis dans la loi, je voudrais cependant qu'il fixât l'attention de M. le ministre des travaux publics. Je prie la chambre de me permettre de lui indiquer rapidement quels sont les phénomènes qui amèneront, dans un temps assez prochain, la destruction de ce grand port, qui est à l'océan ce que Marseille est à la Méditerranée. (*Parlez! Parlez!*)

Messieurs, il y a quelques jours on discutait devant vous, avec une remarquable lucidité de vues, la question de la marine; cette question a été traitée dans une autre enceinte avec une égale supériorité. La puissance maritime d'une nation se fonde sur quatre éléments: les vaisseaux, les matelots, les colonies et les ports; je cite celui-ci le dernier, quoiqu'il soit le premier. Eh bien, la question des vaisseaux et des matelots a été approfondie, la question des colonies a été effleurée; la question des ports n'a pas été traitée, elle n'a pas même été entrevue. Elle se présente aujourd'hui, c'est le moment sinon de la traiter à fond, au moins de l'effleurer aussi. (*Oui! oui!*)

C'est du gouvernement que doivent venir les grandes impulsions; mais c'est des chambres, c'est de cette chambre en particulier, que doivent venir les grandes indications. (*Très bien!*)

Messieurs, je touche ici à un des plus grands intérêts de la France, je prie la chambre de s'en pénétrer. Je le répète et j'y insiste, maintenir, consolider et améliorer, au profit de notre marine militaire et marchande, la configuration de notre littoral, voilà le but qu'on doit se proposer. (*Oui, très bien!*) La loi actuelle n'a qu'un défaut, ce n'est pas un manque d'urgence, c'est un manque de grandeur. (*Sensation.*)

Je voudrais que la loi fût un système, qu'elle fît partie d'un ensemble, que le ministre nous l'eût présentée dans un grand but et dans une grande vue, et qu'une foule de travaux importants, sérieux, considérables fussent entrepris dans ce but par la France. C'est là, je le répète, un immense interêt national. (*Vif assentiment.*)

Voici, puisque la chambre semble m'encourager, ce qui me paraît devoir frapper son attention. Le courant de la Manche...

M. LE CHANCELIER. — J'invite l'orateur à se renfermer dans le projet en discussion.

M. VICTOR HUGO. — Voici ce que j'aurai l'honneur de faire remarquer à M. le chancelier. Une loi contient toujours deux points de vue, le point de vue spécial et le point de vue général; le point de vue spécial, vous venez de l'entendre traiter; le point de vue général, je l'aborde.

Eh bien! lorsqu'une loi soulève des questions aussi graves, vous voudriez que ces questions passassent devant la chambre sans être traitees, sans être examinées par elle! (*Bruit.*)

A l'heure qu'il est, la question d'urgence se discute, je crois qu'il ne s'agit que de cette question, et c'est elle que je traite, je suis donc dans la question. (*Plusieurs voix : Oui! oui!*) Je crois pouvoir démontrer à cette noble chambre qu'il y a urgence pour cette loi, parce qu'il y a urgence pour tout le littoral.

Maintenant si, au nombre des arguments dont je dois me servir, je présente le fait d'une grande imminence, d'un péril démontré, constaté, évident pour tous, et en particulier pour M. le ministre des travaux publics, il me semble que je puis, que je dois invoquer cette grande urgence, signaler ce grand péril, et que si je puis réussir à montrer qu'il y a là un sérieux intérêt public, je n'aurai pas mal employé le temps que la chambre aura bien voulu m'accorder. (*Adhésion sur plusieurs bancs.*)

Si la question d'ordre du jour s'oppose à ce que je continue un développement que je croyais utile, je prierai la chambre de vouloir bien me réserver la parole au moment de la discussion de cette loi (*Sans doute! sans doute!*), car je crois nécessaire de dire à la chambre certaines choses; mais dans ce moment-ci je ne parle que pour soutenir l'urgence du projet de loi. J'approuve l'insistance de M. le ministre des travaux publics; je l'appuie, je l'appuie énergiquement.

Vous nous mettez en présence d'une petite loi; je la vote, je la vote avec empressement; mais j'en provoque une grande.

Vous nous apportez des travaux partiels, je les approuve; mais je voudrais des travaux d'ensemble.

J'insiste sur l'importance de la question. (*Parlez! parlez!*)

Messieurs, toute nation à la fois continentale et maritime comme la France a toujours trois questions qui dominent toutes les autres, et d'où toutes les autres découlent. De ces trois questions, la première, la voici: améliorer la condition de la population. Voici la seconde: maintenir et défendre l'intégrité du territoire. Voici la troisième: maintenir et consolider la configuration du littoral.

Maintenir le territoire, c'est-à-dire surveiller l'étranger. Consolider le littoral, c'est-à-dire surveiller l'océan.

Ainsi, trois questions de premier ordre: le peuple, le territoire, le littoral. De ces trois questions, les deux premières apparaissent fréquemment sous toutes les formes dans les délibérations des assemblées. Lorsque l'imprévoyance des hommes les retire de l'ordre du jour, la force des choses les y remet. La troisième question, le littoral, semble préoccuper moins vivement les corps délibérants. Est-elle plus obscure que les deux autres? Elle se complique, à la vérité, d'un élément politique et d'un élément géologique, elle exige de certaines études spéciales; cependant elle est, comme les deux autres, un sérieux intérêt public.

Chaque fois que cette question du littoral, du littoral de la France en particulier, se présente à l'esprit, voici ce qu'elle offre de grave et d'inquiétant: la dégra-

dation de nos dunes et de nos falaises, la ruine des populations riveraines, l'encombrement de nos ports, l'ensablement des embouchures de nos fleuves, la création des barres et des traverses, qui rendent la navigation si difficile, la fréquence des sinistres, la diminution de la marine militaire et de la marine marchande; enfin, messieurs, notre côte de France, nue et désarmée, en présence de la côte d'Angleterre, armée, gardée et formidable! (*Émotion.*)

Vous le voyez, messieurs, vous le sentez, et ce mouvement de la chambre me le prouve, cette question a de la grandeur, elle est digne d'occuper au plus haut point cette noble assemblée.

Ce n'est pas cependant à la dernière heure d'une session, à la dernière heure d'une législature, qu'un pareil sujet peut être abordé dans tous ses détails, examiné dans toute son étendue. On n'explore pas au dernier moment un si vaste horizon, qui nous apparaît tout à coup. Je me bornerai à un coup d'œil. Je me bornerai à quelques considérations générales pour fixer l'attention de la chambre, l'attention de M. le ministre des travaux publics, l'attention du pays, s'il est possible. Notre but, aujourd'hui, mon but à moi, le voici en deux mots; je l'ai dit en commençant : voter une petite loi, et en ébaucher une grande.

Messieurs les pairs, il ne faut pas se dissimuler que l'état du littoral de la France est en général alarmant; le littoral de la France est entamé sur un très grand nombre de points, menacé sur presque tous. Je pourrais citer des faits nombreux, je me bornerai à un seul; un fait sur lequel j'ai commencé à appeler vos regards à l'une des précédentes séances; un fait d'une gravité considérable, et qui fera comprendre par un seul exemple de quelle nature sont les phénomènes qui menacent de ruiner une partie de nos ports et de déformer la configuration des côtes de France.

Ici, messieurs, je réclame beaucoup d'attention et un peu de bienveillance, car j'entreprends une chose très difficile; j'entreprends d'expliquer à la chambre en peu de mots, et en le dépouillant des termes techniques, un phénomène à l'explication duquel la science dépense des volumes. Je serai court et je tâcherai d'être clair.

Vous connaissez tous plus ou moins vaguement la situation grave du Havre; vous rendez-vous tous bien compte du phénomène qui produit cette situation, et de ce qu'est cette situation? Je vais tâcher de le faire comprendre à la chambre.

Les courants de la Manche s'appuient sur la grande falaise de Normandie, la battent, la minent, la dégradent perpétuellement; cette colossale démolition tombe dans le flot, le flot s'en empare et l'emporte; le courant de l'océan longe la côte en charriant cette énorme quantité de matières, toute la ruine de la falaise; chemin faisant, il rencontre le Tréport, Saint-Valery-en-Caux, Fécamp, Dieppe, Étretat, tous vos ports de la Manche, grands et petits, il les encombre et passe outre. Arrivé au cap de la Hève, le courant rencontre, quoi? la Seine qui débouche dans la mer. Voilà deux forces en présence, le fleuve qui descend, la mer qui passe et qui monte.

Comment ces deux forces vont-elles se comporter? Une lutte s'engage; la première chose que font ces deux courants qui luttent, c'est de déposer les fardeaux qu'ils apportent; le fleuve dépose ses alluvions, le courant dépose les ruines de la côte. Ce dépôt se fait, où? Précisément à l'endroit où la providence a placé le Havre-de-Grâce.

Ce phénomène a depuis longtemps éveillé la sollicitude des divers gouvernements qui se sont succédé en France. En 1784 un sondage a été ordonné, et exécuté par l'ingénieur Degaule. Cinquante ans plus tard, en 1834, un autre sondage a été exécuté par les ingénieurs de l'État. Les cartes spéciales de ces deux sondages existent, on peut les confronter. Voici ce que ces deux cartes démontrent. (*Attention marquée.*)

A l'endroit précis où les deux courants se rencontrent, devant le Havre même, sous cette mer qui ne dit rien au regard, un immense édifice se bâtit, une construction invisible, sous-marine, une sorte de cirque gigantesque qui s'accroît tous les jours, et qui enveloppe et enferme silencieusement le port du Havre. En cinquante ans, cet édifice s'est accru d'une hauteur déjà considérable. En cinquante ans! Et à l'heure où nous sommes, on peut entrevoir le jour où ce cirque sera fermé, où il apparaitra tout entier à la surface de la mer, et ce jour-là, messieurs, le plus grand port commercial de la France, le port du Havre n'existera plus. (*Mouvement.*)

Notez ceci; dans ce même lieu quatre ports ont existé et ont disparu, Granville, Sainte-Adresse, Harfleur, et un quatrième, dont le nom m'échappe en ce moment.

Oui, j'appelle sur ce point votre attention, je dis plus, votre inquiétude. Dans un temps donné le Havre est perdu, si le gouvernement, si la science ne trouvent pas un moyen d'arrêter dans leur opération redoutable et mystérieuse ces deux infatigables ouvriers qui ne dorment pas, qui ne se reposent pas, qui travaillent nuit et jour, le fleuve et l'océan!

Messieurs, ce phénomène alarmant se reproduit dans des proportions différentes sur beaucoup de points de notre littoral. Je pourrais citer d'autres exemples, je me borne à celui-ci. Que pourrais-je vous citer de plus frappant qu'un si grand port en proie à un si grand danger?

Lorsqu'on examine l'ensemble des causes qui amènent la dégradation de notre littoral... — Je demande pardon à la chambre d'introduire ici une parenthèse, mais j'ai besoin de lui dire que je ne suis pas absolument étranger à cette matière. J'ai fait dans mon enfance, étant destiné à l'école polytechnique, les études préliminaires; j'ai depuis, à diverses reprises, passé beaucoup de temps au bord de la mer; j'ai de

plus, pendant plusieurs années, parcouru tout notre littoral de l'Océan et de la Méditerranée, en étudiant, avec le profond intérêt qu'éveillent en moi les intérêts de la France et les choses de la nature, la question qui vous est, à cette heure, partiellement soumise.

Je reprends maintenant.

Ce phénomène, que je viens de tâcher d'expliquer à la chambre, ce phénomène qui menace le port du Havre, qui, dans un temps donné, enlèvera à la France ce grand port, son principal port sur la Manche, ce phénomène se produit aussi, je le répète, sous diverses formes, sur divers points du littoral.

Le choc de la vague ! au milieu de tout ce désordre de causes mêlées, de toute cette complication, voilà un fait plein d'unité, un fait qu'on peut saisir ; la science a essayé de le faire.

Amortissez, détruisez le choc de la vague, vous sauvez la configuration du littoral.

C'est là un vaste problème digne de rencontrer une magnifique solution.

Et d'abord, qu'est-ce que le choc de la vague ? Messieurs, l'agitation de la vague est un fait superficiel, la cloche à plongeur l'a prouvé, la science l'a reconnu. Le fond de la mer est toujours tranquille. Dans les redoutables ouragans de l'équinoxe, vous avez à la surface la plus violente tempête, à trois toises au-dessous du flot, le calme le plus profond.

Ensuite, qu'est-ce que la force de la vague ? La force de la vague se compose de sa masse. Divisez la masse, vous n'avez plus qu'une immense pluie ; la force s'évanouit.

Partant de ces deux faits capitaux, l'agitation superficielle, la force dans la masse, un Anglais, d'autres disent un Français, a pensé qu'il suffirait, pour briser le choc de la vague, de lui opposer, à la surface de la mer, un obstacle à claire-voie, à la fois fixe et flottant. De là l'invention du brise-lame du capitaine Taylor, car, dans mon impartialité, je crois et je dois le dire, que l'inventeur est Anglais. Ce brise-lame n'est autre chose qu'une carcasse de navire, une sorte de corbeille de charpente qui flotte à la surface du flot, retenue au fond de la mer par un ancrage puissant. La vague vient, rencontre cet appareil, le traverse, s'y divise, et la force se disperse avec l'écume.

Vous le voyez, messieurs, si la pratique est d'accord avec la théorie, le problème est bien près d'être résolu. Vous pouvez arrêter la dégradation de vos côtes. Le choc de la vague est le danger, le brise-lame serait le remède.

Messieurs les pairs, je n'ai aucune compétence ni aucune prétention pour décider de l'excellence de cette invention ; mais je rends ici un véritable, un sincère hommage à M. le ministre des travaux publics qui a provoqué dans un port de France une expérience considérable du brise-lame flottant. Cette expérience a eu lieu à la Ciotat. M. le ministre des travaux publics a autorisé au port de la Ciotat, port ouvert aux vents du sud-est qui viennent y briser les navires jusque sur le quai, il a autorisé dans ce port la construction d'un brise-lame flottant à huit sections.

L'expérience paraît avoir réussi. D'autres essais ont été faits en Angleterre, et, sans qu'on puisse rien affirmer encore d'une façon décisive, voici ce qui s'est produit jusqu'à ce jour. Toutes les fois qu'un brise-lame flottant est installé dans un port, dans une localité quelconque, même en pleine mer, si l'on examine dans les gros temps de quelle façon la mer se comporte auprès de ce brise-lame, la tempête est au delà, le calme est en deçà.

Le problème du choc de la vague est donc bien près d'être résolu. Féconder l'invention du brise-lame, la perfectionner, voilà, à mon sens, un grand intérêt public que je recommande au gouvernement.

Je ne veux pas abuser de l'attention si bienveillante de l'assemblée (*Parlez! tout ceci est nouveau !*), je ne veux pas entrer dans des considérations plus étendues encore auxquelles donnerait lieu le projet de loi. Je ferai remarquer seulement, et j'appelle sur ce point encore l'attention de M. le ministre des travaux publics, qu'une grande partie de notre littoral est dépourvue de ports de refuge. Vous savez ce que c'est que le golfe de Gascogne, c'est un lieu redoutable, c'est une sorte de fond de cuve où s'accumulent, sous la pression colossale des vagues, tous les sables arrachés depuis le pôle au littoral européen. Eh bien, le golfe de Gascogne n'a pas un seul port de refuge. La côte de la Méditerranée n'en a que deux, Bouc et Cette. Le port de Cette a perdu une grande partie de son efficacité par l'établissement d'un brise-lame en maçonnerie qui, en rétrécissant la passe, a rendu l'entrée extrêmement difficile. M. le ministre des travaux publics le sait comme moi et le reconnaît. Il serait possible d'établir à Agde un port de refuge qui semble indiqué par la nature elle-même. Ceci est d'autant plus important que les sinistres abondent dans ces parages. De 1836 à 1844, en sept ans, quatre-vingt-douze navires se sont perdus sur cette côte; un port de refuge les eût sauvés.

Voilà donc les divers points sur lesquels j'appelle la sollicitude du gouvernement : premièrement, étudier dans son ensemble la question du littoral que je n'ai pu qu'effleurer; deuxièmement, examiner le système proposé par M. Bernard Fortin, ingénieur de l'état, pour l'embouchure des fleuves et notamment pour le Havre; troisièmement, étudier et généraliser l'application du brise-lame; quatrièmement, créer des ports de refuge.

Je voudrais qu'un bon sens ferme et ingénieux comme celui de l'honorable M. Dumon s'appliquât à l'étude et à la solution de ces diverses questions. Je voudrais qu'il nous fût présenté à la session prochaine un ensemble de mesures qui régulariserait toutes celles qu'on a prises jusqu'à ce jour et à l'efficacité desquelles je m'associe en grande partie. Je suis loin de méconnaître tout ce qui a été fait, pourvu qu'on reconnaisse tout ce qui peut être fait encore; et pour ma part j'ap-

puie le projet de loi. Une somme de cent cinquante millions a été dépensée depuis dix ans dans le but d'améliorer les ports; cette somme aurait pu être utilisée dans un système plus grand et plus vaste; cependant cette dépense a été localement utile et a obvié à de grands inconvénients, je suis loin de le nier. Mais ce que je demande à M. le ministre des travaux publics, c'est l'examen approfondi de toutes ces questions. Nous sommes en présence de deux phénomènes contraires sur notre double littoral. Sur l'un, nous avons l'Océan qui s'avance; sur l'autre, la Méditerranée qui se retire. Deux périls également graves. Sur la côte de l'Océan, nos ports périssent par l'encombrement; sur la côte de la Méditerranée, ils périssent par l'atterrissement.

Je ne dirai plus qu'un mot, messieurs. La nature nous a fait des dons magnifiques; elle nous a donné ce double littoral sur l'Océan et sur la Méditerranée. Elle nous a donné des rades nombreuses sur les deux mers, des havres de commerce, des ports de guerre. Eh bien, il semble, quand on examine certains phénomènes, qu'elle veuille nous les retirer. C'est à nous de nous défendre, c'est à nous de lutter. Par quels moyens? Par tous les moyens que l'art, que la science, que l'industrie mettent à notre service. Ces moyens, je les ignore, ce n'est pas moi qui peux utilement les indiquer; je ne peux que désirer un travail sérieux sur la matière, une grande impulsion de l'état. Mais ce que je sais, ce que vous savez comme moi, ce que j'affirme, c'est que ces forces, ces marées qui montent, ces fleuves qui descendent, ces forces qui détruisent, peuvent aussi créer, réparer, féconder; elles enfantent le désordre, mais, dans les vues éternelles de la providence, c'est pour l'ordre qu'elles sont faites. Secondons ces grandes vues; peuple, chambres, législateurs, savants, penseurs, gouvernants, ayons sans cesse présente à l'esprit cette haute et patriotique idée, fortifier, fortifier dans tous les sens du mot, le littoral de la France, le fortifier contre l'Angleterre, le fortifier contre l'Océan! Dans ce grand but, stimulons l'esprit de découverte et de nouveauté, qui est comme l'âme de notre époque. C'est là la mission d'un peuple comme la France. Dans ce monde, c'est la mission de l'homme lui-même, Dieu l'a voulu ainsi; partout où il y a une force, il faut qu'il y ait une intelligence pour la dompter. La lutte de l'intelligence humaine avec les forces aveugles de la matière est le plus beau spectacle de la nature; c'est par là que la création se subordonne à la civilisation et que l'œuvre complète de la providence s'exécute.

Je vote donc pour le projet de loi; mais je demande à M. le ministre des travaux publics un examen approfondi de toutes les questions qu'il soulève. Je demande que les points que je n'ai pu parcourir que très rapidement, j'en ai indiqué les motifs à la chambre, soient étudiés avec tous les moyens dont le gouvernement dispose, grâce à la centralisation. Je demande qu'à l'une des sessions prochaines un travail général, un travail d'ensemble, soit apporté aux chambres. Je demande que la question grave du littoral soit mise désormais à l'ordre du jour pour les pouvoirs comme pour les esprits. Ce n'est pas trop de toute l'intelligence de la France pour lutter contre toutes les forces de la mer. (*Approbation sur tous les bancs.*)

III

LA FAMILLE BONAPARTE*

14 JUIN 1847

Messieurs les pairs, en présence d'une pétition comme celle-ci, je le déclare sans hésiter, je suis du parti des exilés et des proscrits. Le gouvernement de mon pays peut compter sur moi, toujours, partout, pour l'aider et pour le servir dans toutes les occasions graves et dans toutes les causes justes. Aujourd'hui même, dans ce moment, je le sers, je crois le servir du moins, en lui conseillant de prendre une noble initiative, d'oser faire ce qu'aucun gouvernement, j'en conviens, n'aurait fait avant l'époque où nous sommes, d'oser, en un mot, être magnanime et intelligent. Je lui fais cet honneur de le croire assez fort pour cela.

D'ailleurs, laisser rentrer en France des princes bannis, ce serait de la grandeur, et depuis quand cesse-t-on d'être assez fort parce qu'on est grand?

Oui, messieurs, je le dis hautement, dût la candeur de mes paroles faire sourire ceux qui ne reconnaissent dans les choses humaines que ce qu'ils appellent la nécessité politique et la raison d'état, à mon sens, l'honneur de notre gouvernement de juillet, le triomphe de la civilisation, la couronne de nos trente-deux années de paix, ce serait de rappeler purement et simplement dans leur pays, qui est le nôtre, tous ces innocents illustres dont l'exil fait des prétendants et dont l'air de la patrie ferait des citoyens. (*Très bien! très bien!*)

Messieurs, sans même invoquer ici, comme l'a fait si dignement le noble prince de la Moskowa, toutes les considérations spéciales qui se rattachent au passé militaire, si national et si brillant, du noble pétitionnaire, le frère d'armes de beaucoup d'entre vous, soldat après le 18 brumaire, général à Waterloo, roi dans l'intervalle, sans même invoquer, je le répète, toutes ces considérations pourtant si décisives, ce n'est pas, disons-le, dans un temps comme le nôtre, qu'il peut être bon de maintenir les proscriptions et d'associer indéfiniment la loi aux violences du sort et aux réactions de la destinée.

Ne l'oublions pas, car de tels événements sont de hautes leçons, en fait d'élévations comme en fait d'abaissements, notre époque a vu tous les spectacles que la fortune peut donner aux hommes. Tout peut arriver, car tout est arrivé. Il semble, permettez-moi cette figure, que la destinée, sans être la justice, ait une balance comme elle; quand un plateau monte, l'autre descend. Tandis qu'un sous-lieutenant d'artillerie devenait empereur des Français, le premier prince du sang de France devenait professeur de mathématiques. Cet auguste professeur est aujourd'hui le plus éminent des rois de l'Europe. Messieurs, au moment de statuer sur cette opinion, ayez ces profondes oscillations des existences royales présentes à l'esprit. (*Adhésion.*)

Non, ce n'est pas après tant de révolutions, ce n'est pas après tant de vicissitudes qui n'ont épargné aucune tête, qu'il peut être impolitique de donner solennellement l'exemple du saint respect de l'adversité. Heureuse la dynastie dont on pourra dire : Elle n'a exilé personne! elle n'a proscrit personne! elle a trouvé les portes de la France fermées à des Français, elle les a ouvertes et elle a dit : entrez!

J'ai été heureux, je l'avoue, que cette pétition fût présentée. Je suis de ceux qui aiment l'ordre d'idées qu'elle soulève et qu'elle ramène. Gardez-vous de croire, messieurs, que de pareilles discussions soient inutiles! elles sont utiles entre toutes. Elles font reparaître à tous les yeux, elles éclairent d'une vive lumière pour tous les esprits ce côté noble et pur des questions humaines qui ne devrait jamais s'obscurcir ni s'effacer. Depuis quinze ans, on a traité avec quelque dédain et quelque ironie tout cet ordre de sentiments; on a ridiculisé l'enthousiasme. Poésie! disait-on. On a raillé ce qu'on a appelé la politique sentimentale et chevaleresque, on a diminué ainsi dans les cœurs la notion, l'éternelle notion du vrai, du juste et du beau, et l'on a fait prévaloir les considérations d'utilité et de profit, les

* Une pétition de Jérôme-Napoléon Bonaparte, ancien roi de Westphalie, demandait aux Chambres la rentrée de sa famille en France. M. Charles Dupin proposait le dépôt de cette pétition au bureau des renseignements; il disait dans son rapport : « C'est à la couronne qu'il appartient de choisir le moment pour accorder, suivant le caractère et les mérites des personnes, les faveurs qu'une tolérance éclairée peut conseiller; faveurs accordées plusieurs fois à plusieurs membres de l'ancienne famille impériale, et toujours avec l'assentiment de la générosité nationale. » La pétition fut renvoyée au bureau des renseignements.

Le soir de ce même jour, 14 juin, le roi Louis-Philippe, après avoir pris connaissance du discours de M. Victor Hugo, déclara au maréchal Soult, président du conseil des ministres, qu'il entendait autoriser la famille Bonaparte à rentrer en France. (*Note de l'éditeur.*)

hommes d'affaires, les intérêts matériels. Vous savez, messieurs, où cela nous a conduits. (*Mouvement.*)

Quant à moi, en voyant les consciences qui se dégradent, l'argent qui règne, la corruption qui s'étend, les positions les plus hautes envahies par les passions les plus basses (*Mouvement prolongé*), en voyant les misères du temps présent, je songe aux grandes choses du temps passé, et je suis, par moments, tenté de dire à la chambre, à la presse, à la France entière : Tenez, parlons un peu de l'empereur, cela nous fera du bien! (*Vive et profonde adhésion.*)

Oui, messieurs, remettons quelquefois à l'ordre du jour, quand l'occasion s'en présente, les généreuses idées et les généreux souvenirs. Occupons-nous un peu, quand nous le pouvons, de ce qui a été et de ce qui est noble et pur, illustre, fier, héroïque, désintéressé, national, ne fût-ce que pour nous consoler d'être si souvent forcés de nous occuper d'autre chose. (*Très bien!*)

J'aborde maintenant le côté purement politique de la question. Je serai très court; je prie la chambre de trouver bon que je l'effleure rapidement en quelques mots.

Tout à l'heure, j'entendais dire à côté de moi : Mais prenez garde! on ne provoque pas légèrement l'abrogation d'une loi de bannissement politique; il y a danger; il peut y avoir danger. Danger! quel danger? Quoi? Des menées? des intrigues? des complots de salon? la générosité payée en conspirations et en ingratitude? Y a-t-il là un sérieux péril? Non, messieurs. Le danger, aujourd'hui, n'est pas du côté des princes. Nous ne sommes, grâce à Dieu, ni dans le siècle ni dans le pays des révolutions de caserne et de palais. C'est peu de chose qu'un prétendant en présence d'une nation libre qui travaille et qui pense. Rappelez-vous l'avortement de Strasbourg suivi de l'avortement de Boulogne.

Le danger aujourd'hui, messieurs, permettez-moi de vous le dire en passant, voulez-vous savoir où il est? Tournez vos regards, non du côté des princes, mais du côté des masses, — du côté des classes nombreuses et laborieuses, où il y a tant de courage, tant d'intelligence, tant de patriotisme, où il y a tant de germes utiles et en même temps, je le dis avec douleur, tant de ferments redoutables. C'est au gouvernement que j'adresse cet avertissement austère. Il ne faut pas que le peuple souffre! il ne faut pas que le peuple ait faim! Là est la question sérieuse, là est le danger. Là seulement, là, messieurs, et point ailleurs! (*Oui!*) Toutes les intrigues de tous les prétendants ne feront point changer de cocarde au moindre de vos soldats, les coups de fourche de Buzançais peuvent ouvrir brusquement un abîme! (*Mouvement.*)

J'appelle sur ce que je dis en ce moment les méditations de cette sage et illustre assemblée.

Quant aux princes bannis, sur lesquels le débat s'engage, voici ce que je dirai au gouvernement; j'insiste sur ceci, qui est ma conviction, et aussi, je crois, celle de beaucoup de bons esprits : j'admets que, dans des circonstances données, des lois de bannissement politique, lois de leur nature toujours essentiellement révolutionnaires, peuvent être momentanément nécessaires. Mais cette nécessité cesse; et du jour où elles ne sont plus nécessaires, elles ne sont pas seulement illibérales et iniques, elles sont maladroites.

L'exil est une désignation à la couronne, les exilés sont des en-cas. (*Mouvement.*) Tout au contraire, rendre à des princes bannis, sur leur demande, leur droit de cité, c'est leur ôter toute importance, c'est leur déclarer qu'on ne les craint pas, c'est leur démontrer par le fait que leur temps est fini. Pour me servir d'expressions précises, leur restituer leur qualité civique, c'est leur retirer leur signification politique. Cela me paraît évident. Replacez-les donc dans la loi commune; laissez-les, puisqu'ils vous le demandent, laissez-les rentrer en France comme de simples et nobles français qu'ils sont, et vous ne serez pas seulement justes, vous serez habiles.

Je ne veux remuer ici, cela va sans dire, aucune passion. J'ai le sentiment que j'accomplis un devoir en montant à cette tribune. Quand j'apporte au roi Jérôme-Napoléon, exilé, mon faible appui, ce ne sont pas seulement toutes les convictions de mon âme, ce sont tous les souvenirs de mon enfance qui me sollicitent. Il y a pour ainsi dire, de l'hérédité dans ce devoir, et il me semble que c'est mon père, vieux soldat de l'empire, qui m'ordonne de me lever et de parler. (*Sensation.*) Aussi je vous parle, messieurs les pairs, comme on parle quand on accomplit un devoir. Je ne m'adresse, remarquez-le, qu'à ce qu'il y a de plus calme, de plus grave, de plus religieux dans vos consciences. Et c'est pour cela que je veux vous dire et que je vais vous dire, en terminant, ma pensée tout entière sur l'odieuse iniquité de cette loi dont je provoque l'abrogation. (*Marques d'attention.*)

Messieurs les pairs, cet article d'une loi française qui bannit à perpétuité du sol français la famille de Napoléon me fait éprouver je ne sais quoi d'inouï et d'inexprimable. Tenez, pour faire comprendre ma pensée, je vais faire une supposition presque impossible. Certes, l'histoire des quinze premières années de ce siècle, cette histoire que vous avez faite, vous, généraux, vétérans vénérables devant qui je m'incline et qui m'écoutez dans cette enceinte... (*Mouvement*), cette histoire, dis-je, est connue du monde entier, et il n'est peut-être pas, dans les pays les plus lointains, un être humain qui n'en ait entendu parler. On a trouvé en Chine, dans une pagode, le buste de Napoléon parmi les figures des dieux! Eh bien! je suppose, c'est là ma supposition à peu près impossible, mais vous voulez bien me l'accorder, je suppose qu'il existe dans un coin quelconque de l'univers un homme qui ne sache rien de cette histoire, et qui n'ait jamais entendu prononcer le nom de l'empereur, je suppose

que cet homme vienne en France, et qu'il lise ce texte de loi qui dit : « La famille de Napoléon est bannie à perpétuité du territoire français. » Savez-vous ce qui se passerait dans l'esprit de cet étranger? En présence d'une pénalité si terrible, il se demanderait ce que pouvait être ce Napoléon, il se dirait qu'à coup sûr c'était un grand criminel, que sans doute une honte indélébile s'attachait à son nom, que probablement il avait renié ses dieux, vendu son peuple, trahi son pays, que sais-je?... Il se demanderait, cet étranger, avec une sorte d'effroi, par quels crimes monstrueux ce Napoléon avait pu mériter d'être ainsi frappé à jamais dans toute sa race. (*Mouvement.*)

Messieurs, ces crimes, les voici ; c'est la religion relevée, c'est le code civil rédigé, c'est la France augmentée au delà même de ses frontières naturelles, c'est Marengo, Iéna, Wagram, Austerlitz, c'est la plus magnifique dot de puissance et de gloire qu'un grand homme ait jamais apportée à une grande nation ! (*Très bien! Approbation.*)

Messieurs les pairs, le frère de ce grand homme vous implore à cette heure. C'est un vieillard, c'est un ancien roi aujourd'hui suppliant. Rendez-lui la terre de la patrie ! Jérôme-Napoléon, pendant la première moitié de sa vie, n'a eu qu'un désir, mourir pour la France. Pendant la dernière, il n'a eu qu'une pensée, mourir en France. Vous ne repousserez pas un pareil vœu. (*Approbation prolongée sur tous les bancs.*)

IV

LE PAPE PIE IX*

13 JANVIER 1848

Messieurs,

Les années 1846 et 1847 ont vu se produire un événement considérable.

Il y a, à l'heure où nous parlons, sur le trône de Saint-Pierre un homme, un pape, qui a subitement aboli toutes les haines, toutes les défiances, je dirais presque toutes les hérésies et tous les schismes; qui s'est fait admirer à la fois, j'adopte sur ce point pleinement les paroles de notre noble et éloquent collègue M. le comte de Montalembert, qui s'est fait admirer à la fois, non seulement des populations qui vivent dans l'église romaine, mais de l'Angleterre non catholique, mais de la Turquie non chrétienne, qui a fait faire, enfin, en un jour, pourrait-on dire, un pas à la civilisation humaine. Et cela comment ? De la façon la plus calme, la plus simple et la plus grande, en communiant publiquement, lui pape, avec les idées des peuples, avec les idées d'émancipation et de fraternité. Contrat auguste ; utile et admirable alliance de l'autorité et de la liberté, de l'autorité sans laquelle il n'y a pas de société, de la liberté sans laquelle il n'y a pas de nation. (*Mouvement.*)

Messieurs les pairs, ceci est digne de vos méditations. Approfondissez cette grande chose.

Cet homme qui tient dans ses mains les clefs de la pensée de tant d'hommes, il pouvait fermer les intelligences, il les a ouvertes. Il a posé l'idée d'émancipation et de liberté sur le plus haut sommet où l'homme puisse poser une lumière. Ces principes éternels que rien n'a pu souiller et que rien ne pourra détruire, qui ont fait notre révolution et lui ont survécu, ces principes de droit, d'égalité, de devoir réciproque, qui, il y a cinquante ans, étaient un moment apparus au monde, toujours grands sans doute, mais farouches, formidables et terribles sous le bonnet rouge, Pie IX les a transfigurés, il vient de les montrer à l'univers rayonnants de mansuétude, doux et vénérables sous la tiare. C'est que c'est là leur véritable couronne en effet ! Pie IX enseigne la route bonne et sûre aux rois, aux peuples, aux hommes d'état, aux philosophes, à tous. Grâces lui soient rendues ! Il s'est fait l'auxiliaire évangélique, l'auxiliaire suprême et souverain, de ces hautes vérités sociales que le continent, à notre grand et sérieux honneur, appelle les idées françaises. Lui, le maître des consciences, il s'est fait le serviteur de la raison. Il est venu, révolutionnaire rassurant, faire voir aux nations, à la fois éblouies et effrayées par les événements tragiques, les conquêtes, les prodiges militaires et les guerres de géants qui ont rempli la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci, il est venu, dis-je, faire voir aux nations que, pour féconder le sillon où germe l'avenir des peuples libres, il n'est pas nécessaire de verser le sang, il suffit de répandre les idées ; que l'évangile contient toutes les chartes ; que la liberté de tous les peuples comme la délivrance de tous les esclaves était dans le cœur du Christ et doit être dans le cœur de l'évêque; que, lorsqu'il le veut, l'homme de paix est un plus grand conquérant que l'homme de guerre, et un conquérant meilleur ; que celui-là qui a dans l'âme la vraie charité divine, la vraie fraternité humaine, a en même temps dans l'intelligence le vrai génie politique, et qu'en un mot, pour qui gouverne les hommes, c'est la même chose d'être saint et d'être grand. (*Adhésion.*)

Messieurs, je ne parlerai jamais de l'ancienne papauté, de l'antique papauté, qu'avec vénération et respect ; mais je dis cependant que l'apparition d'un tel pape est un événement immense. (*Interruption.*)

Oui, j'y insiste, un pape qui adopte la révolution française (*bruit*), qui en fait la révolution chrétienne, et qui la mêle à cette bénédiction qu'il répand du haut

* Ce discours, du reste assez mal accueilli, fut prononcé dans la discussion de l'adresse en réponse au discours de la couronne, à propos du paragraphe 6 de cette adresse, qui était ainsi conçu :

« Nous croyons, avec votre majesté, que la paix du monde est assurée. Elle est essentielle à tous les gouvernements et à tous les peuples. Cet universel besoin est la garantie des bons rapports qui existent entre les états. Nos vœux accompagneront les progrès que chaque pays pourra accomplir, dans son action propre et indépendante. Une ère nouvelle de civilisation et de liberté s'ouvre pour les états italiens. Nous secondons de toute notre sympathie et de toutes nos espérances le pontife magnanime qui l'inaugure avec autant de sagesse que de courage, et les souverains qui suivent, comme lui, cette voie de réformes pacifiques où marchent de concert les gouvernements et les peuples. »

Le paragraphe ainsi rédigé fut adopté à l'unanimité.

A cette époque, l'Italie criait : *Viva Pio nono!* Pie IX était révolutionnaire. On a pu mesurer depuis la distance qu'il y avait entre le pape des Droits de l'homme et le pape du *Syllabus*. (*Note de l'éditeur.*)

du balcon Quirinal sur Rome et sur l'univers, *urbi et orbi*, un pape qui fait cette chose extraordinaire et sublime, n'est pas seulement un homme, il est un événement.

Evénement social, événement politique. Social, car il en sortira toute une phase de civilisation nouvelle; politique, car il en sortira une nouvelle Italie.

Ou plutôt, je le dis le cœur plein de reconnaissance et de joie, il en sortira la vieille Italie.

Ceci est l'autre aspect de ce grand fait européen. (*Interruption. Beaucoup de pairs protestent.*)

Oui, messieurs, je suis de ceux qui tressaillent en songeant que Rome, cette vieille et féconde Rome, cette métropole de l'unité, après avoir enfauté l'unité de la foi, l'unité du dogme, l'unité de la chrétienté, entre en travail encore une fois, et va enfanter peut-être, aux acclamations du monde, l'unité de l'Italie. (*Mouvements divers.*)

Ce nom merveilleux, ce mot magique, l'Italie, qui a si longtemps exprimé parmi les hommes la gloire des armes, le génie conquérant et civilisateur, la grandeur des lettres, la splendeur des arts, la double domination par le glaive et par l'esprit, va reprendre, avant un quart de siècle peut-être, sa signification sublime, et redevenir, avec l'aide de Dieu et de celui qui n'aura jamais été mieux nommé son vicaire, non-seulement le résumé d'une grande histoire morte, mais le symbole d'un grand peuple vivant!

Aidons de toutes nos forces à ce désirable résultat. (*Interruption. Les protestations redoublent.*) Et puis, en outre, comme une pensée patriotique est toujours bonne, ayons ceci présent à l'esprit, que nous, les mutilés de 1815, nous n'avons rien à perdre à ces remaniements providentiels de l'Europe, qui tendent à rendre aux nations leur forme naturelle et nécessaire. (*Mouvement.*)

Je ne veux pas faire rentrer la chambre dans le détail de toutes ces questions. Au point où la discussion est arrivée, avec la fatigue de l'assemblée, ce qu'on aurait pu dire hier n'est plus possible aujourd'hui; je le regrette, et je me borne à indiquer l'ensemble de la question, et à en marquer le point culminant. Il importe qu'il parte de la tribune française un encouragement grave, sérieux, puissant, à ce noble pape, et à cette noble nation! un encouragement aux princes intelligents qui suivent le prêtre inspiré, un découragement aux autres, s'il est possible! (*Agitation.*)

Ne l'oublions pas, ne l'oublions jamais, la civilisation du monde a une aïeule qui s'appelle la Grèce, une mère qui s'appelle l'Italie, et une fille aînée qui s'appelle la France. Ceci nous indique, à nous chambres françaises, notre droit qui ressemble beaucoup à notre devoir.

Messieurs les pairs, en d'autres temps nous avons tendu la main à la Grèce, tendons aujourd'hui la main à l'Italie. (*Mouvements divers. — Aux voix! aux voix!*)

RÉUNIONS ÉLECTORALES

1848-1849

I

LETTRE AUX ÉLECTEURS

20 JUIN 1848

Des électeurs écrivent à M. Victor Hugo pour lui proposer la candidature à l'assemblée nationale constituante. Il répond :

Messieurs,

J'appartiens à mon pays, il peut disposer de moi.

J'ai un respect, exagéré peut-être, pour la liberté du choix; trouvez bon que je pousse ce respect jusqu'à ne pas m'offrir.

J'ai écrit trente-deux volumes, j'ai fait jouer huit pièces de théâtre; j'ai parlé six fois à la Chambre des pairs, quatre fois en 1846, le 14 février, le 20 mars, le 1er avril, le 5 juillet, une fois en 1847, le 14 juin, une fois en 1848, le 13 janvier. Mes discours sont au *Moniteur*.

Tout cela est au grand jour. Tout cela est livré à tous. Je n'ai rien à y retrancher, rien à y ajouter.

Je ne me présente pas. A quoi bon? Tout homme qui a écrit une page en sa vie est naturellement présenté par cette page s'il y a mis sa conscience et son cœur.

Mon nom et mes travaux ne sont peut-être pas absolument inconnus de mes concitoyens. Si mes concitoyens jugent à propos, dans leur liberté et dans leur souveraineté, de m'appeler à siéger, comme leur représentant, dans l'assemblée qui va tenir en ses mains les destinées de la France et de l'Europe, j'accepterai avec recueillement cet austère mandat. Je le remplirai avec tout ce que j'ai en moi de dévouement, de désintéressement et de courage.

S'ils ne me désignent pas, je remercierai le ciel, comme ce spartiate, qu'il se soit trouvé dans ma patrie neuf cents citoyens meilleurs que moi.

En ce moment, je me tais, j'attends et j'admire les grandes actions que fait la providence.

Je suis prêt, — si mes concitoyens songent à moi et m'imposent ce grand devoir public, à rentrer dans la vie politique; — sinon, à rester dans la vie littéraire.

Dans les deux cas, et quel que soit le résultat, je continuerai à donner, comme je le fais depuis vingt-cinq ans, mon cœur, ma pensée, ma vie et mon âme à mon pays.

Recevez, messieurs, l'assurance fraternelle de mon dévouement et de ma cordialité.



II

PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LIBERTÉ

PLACE DES VOSGES

C'est avec joie que je me rends à l'appel de mes concitoyens et que je viens saluer au milieu d'eux les espérances d'émancipation, d'ordre et de paix qui vont germer, mêlées aux racines de cet arbre de la liberté. C'est un beau et vrai symbole pour la liberté qu'un arbre! La liberté a ses racines dans le cœur du peu

comme l'arbre dans le cœur de la terre; comme l'arbre, elle élève et déploie ses rameaux dans le ciel; comme l'arbre, elle grandit sans cesse et couvre les générations de son ombre. (*Acclamations.*)

Le premier arbre de la liberté a été planté, il y a dix-huit cents ans, par Dieu même sur le Golgotha. (*Acclamations.*) Le premier arbre de la liberté, c'est cette croix sur laquelle Jésus-Christ s'est offert en sacrifice pour la liberté, l'égalité et la fraternité du genre humain. (*Bravos et longs applaudissements.*)

La signification de cet arbre n'a point changé depuis dix-huit siècles; seulement, ne l'oublions pas, à temps nouveaux devoirs nouveaux. La révolution que nos pères ont faite il y a soixante ans a été grande par la guerre, la révolution que vous faites aujourd'hui doit être grande par la paix. La première a détruit, la seconde doit organiser. L'œuvre d'organisation est le complément nécessaire de l'œuvre de destruction; c'est là ce qui rattache intimement 1848 à 1789. Fonder, créer, produire, pacifier; satisfaire à tous les droits, développer tous les grands instincts de l'homme, pourvoir à tous les besoins des sociétés; voilà la tâche de l'avenir. Or, dans les temps où nous sommes, l'avenir vient vite. (*Applaudissements.*)

On pourrait presque dire que l'avenir n'est plus demain, il commence dès aujourd'hui. (*Bravo!*) A l'œuvre donc, à l'œuvre, travailleurs par le bras, travailleurs par l'intelligence, vous tous qui m'écoutez qui m'entourez! mettez à fin cette grande œuvre de l'organisation fraternelle de tous les peuples, conduits au même but, rattachés à la même idée, et vivant du même cœur. Soyons tous des hommes de bonne volonté, ne ménageons ni notre peine ni nos sueurs. Répandons sur le peuple qui nous entoure, et de là sur le monde entier, la sympathie, la charité et la fraternité. Depuis trois siècles, le monde imite la France. Depuis trois siècles, la France est la première des nations. Et savez-vous ce que veut dire ce mot, la première des nations? Ce mot veut dire, la plus grande; ce mot veut dire aussi, la meilleure. (*Acclamations.*)

Mes amis, mes frères, mes concitoyens, établissons dans le monde entier, par la grandeur de nos exemples, l'empire de nos idées! Que chaque nation soit heureuse et fière de ressembler à la France! (*Bravo!*)

Unissons-nous dans une pensée commune, et répétez avec moi ce cri : Vive la liberté universelle! Vive la république universelle! (*Vive la république! Vive Victor Hugo!*) — *Longues acclamations.*)

III

RÉUNION DES AUTEURS DRAMATIQUES

Je suis profondément touché des sympathies qui m'environnent. Des voix aimées, des confrères célèbres m'ont glorifié bien au delà du peu que je vaux. Permettez-moi de les remercier de cette cordiale éloquence à laquelle je dois les applaudissements qui ont accueilli mon nom; permettez-moi, en même temps, de m'abstenir de ce qui pourrait ressembler à une sollicitation de suffrages. Puisque la nation est en train de chercher son idéal, voici quel serait le mien en fait d'élections. Je voudrais les élections libres et pures ; libres, en ce qui touche les électeurs; pures, en ce qui touche les candidats.

Personnellement, je ne me présente pas. Mes raisons, vous les connaissez, je les ai publiées; elles sont toutes puisées dans mon respect pour la liberté électorale. Je dis aux électeurs : Choisissez qui vous voudrez et comme vous voudrez; quant à moi, j'attends, et j'applaudirai au résultat quel qu'il soit. Je serai fier d'être choisi, satisfait d'être oublié. (*Approbation.*)

Ce n'est pas que je n'aie aussi, moi, mes ambitions. J'ai une ambition pour mon pays, — c'est qu'il soit puissant, heureux, riche, prospère, glorieux, sous cette simple formule, *Liberté, égalité, fraternité;* c'est qu'il soit le plus grand dans la paix, comme il a été le plus grand dans la guerre. (*Bravo! bravo!*) Et puis, j'ai une ambition pour moi, — c'est de rester écrivain libre et simple citoyen.

Maintenant, s'il arrive que mon pays, connaissant ma pensée et ma conscience qui sont publiques depuis vingt-cinq ans, m'appelle, dans sa confiance, à l'assemblée nationale et m'assigne un poste où il faudra veiller et peut-être combattre, j'accepterai son vote comme un ordre et j'irai où il m'enverra. Je suis à la disposition de mes concitoyens. Je suis candidat à l'assemblée nationale comme tout soldat est candidat au champ de bataille. (*Acclamations.*)

Le mandat de représentant du peuple sera à la fois un honneur et un danger; il suffit que ce soit un honneur pour que je ne le sollicite pas, il suffit que ce soit un danger pour que je ne le refuse pas. (*Longues acclamations.*)

Vous m'avez compris. Maintenant je vais vous parler de vous.

Il y a, en ce moment, en France, à Paris, deux classes d'ouvriers qui, toutes deux, ont droit à être représentées dans l'assemblée nationale. L'une... à Dieu ne plaise que je parle autrement qu'avec la plus cordiale effusion de ces braves ouvriers qui ont fait de si grandes choses et qui en feront de plus grandes encore. Je ne suis pas de ceux qui les flattent, mais je suis de ceux qui les aiment. Ils sauront compléter la haute idée qu'ils ont donnée au monde de leur bon sens et de leur vertu. Ils ont montré le courage pendant le combat, ils montreront la patience après la victoire. Cette classe d'ouvriers, dis-je, a fait de grandes choses, elle sera noblement et largement représentée à l'assemblée constituante, et, pour ma part, je réserve aux ouvriers de Paris dix places sur mon bulletin.

Mais je veux, je veux pour l'honneur de la France, que l'autre classe d'ouvriers, les ouvriers de l'intelligence, soit aussi noblement et largement représentée. Le jour où l'on pourrait dire : Les écrivains, les poëtes, les artistes, les hommes de la pensée, sont absents de la représentation nationale, ce serait une sombre et fatale éclipse, et l'on verrait diminuer la lumière de la France! (*Bravo!*)

Il faut que tous les ouvriers aient leurs représentants à l'assemblée nationale, ceux qui font la richesse du pays et ceux qui font sa grandeur ; ceux qui remuent les pavés et ceux qui remuent les esprits! (*Acclamations.*)

Certes, c'est quelque chose que d'avoir construit les barricades de février sous la mousqueterie et la fusillade, mais c'est quelque chose aussi que d'être sans cesse, sans trêve, sans relâche, debout sur les barricades de la pensée, exposé aux haines du pouvoir et à la mitraille des partis. (*Applaudissements.*) Les ouvriers

nos frères, ont lutté trois jours ; nous, travailleurs de l'intelligence, nous avons lutté vingt ans.

Avisez donc à ce grand intérêt. Que l'un de vous parle pour vous, que votre drapeau, qui est le drapeau même de la civilisation, soit tenu au milieu de la mêlée par une main ferme et illustre. Faites prévaloir les idées! Montrez que la gloire est une force! (*Bravo !*) Même quand les révolutions ont tout renversé, il y a une puissance qui reste debout, la pensée. Les révolutions brisent les couronnes, mais n'éteignent pas les auréoles. (*Longs applaudissements.*)

Un des auteurs présents ayant demandé à M. Victor Hugo ce qu'il ferait si un club marchait sur l'assemblée constituante, M. Victor Hugo réplique :

Je prie M. Théodore Muret de ne point oublier que je ne me présente pas; je vais lui répondre cependant, mais je lui répondrai comme électeur et non comme candidat. (*Mouvement d'attention.*) Dans un moment où le système électoral le plus large et le plus libéral que les hommes aient jamais pu, je ne dis pas réaliser, mais rêver, appelle tous les citoyens à déposer leur vote, tous, depuis le premier jusqu'au dernier, — je me trompe, il n'y a plus maintenant ni premier, ni dernier, — tous, veux-je dire, depuis ce qu'on appelait autrefois le premier jusqu'à ce qu'on appelait autrefois le dernier; dans un moment où de tous ces votes réunis va sortir l'assemblée définitive, l'assemblée suprême qui sera, pour ainsi dire, la majesté visible de la France, s'il était possible qu'à l'heure où ce sénat prendra possession de la plénitude légitime de son autorité souveraine, il existât dans un coin quelconque de Paris une fraction, une coterie, un groupe d'hommes, je ne dirai pas assez coupables, mais assez insensés, pour oser, dans un paroxysme d'orgueil, mettre leur petite volonté face à face et de front avec la volonté auguste de cette assemblée qui sera le pays même, je me précipiterais au devant d'eux, et je leur crierais : Malheureux! arrêtez-vous, vous allez devenir de mauvais citoyens ! (*Bravo! bravo!*) Et s'il ne m'était pas donné de les retenir, s'ils persistaient dans leur tentative d'usurpation impie, oh! alors je donnerais, s'il le fallait, tout le sang que j'ai dans les veines, et je n'aurais pas assez d'imprécations dans la voix, pas assez d'indignation dans l'âme, pas assez de colère dans le cœur, pour écraser l'insolence des dictatures sous la souveraineté de la nation! (*Immenses acclamations.*)

IV

VICTOR HUGO A SES CONCITOYENS

Mes concitoyens,

Je réponds à l'appel des soixante mille électeurs qui m'ont spontanément honoré de leurs suffrages aux élections de la Seine. Je me présente à votre libre choix.

Dans la situation politique telle quelle est, on me demande toute ma pensée. La voici :

Deux républiques sont possibles.

L'une abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge, fera des gros sous avec la colonne, jettera bas la statue de Napoléon et dressera la statue de Marat, détruira l'institut, l'école polytechnique et la légion d'honneur, ajoutera à l'auguste devise : *Liberté, Égalité, Fraternité*, l'option sinistre : *ou la Mort;* fera banqueroute, ruinera les riches sans enrichir les pauvres, anéantira le crédit, qui est la fortune de tous, et le travail, qui est le pain de chacun, abolira la propriété et la famille, promènera des têtes sur des piques, remplira les prisons par le soupçon et les videra par le massacre, mettra l'Europe en feu et la civilisation en cendre, fera de la France la patrie des ténèbres, égorgera la liberté, étouffera les arts, décapitera la pensée, niera Dieu; remettra en mouvement ces deux machines fatales qui ne vont pas l'une sans l'autre, la planche aux assignats et la bascule de la guillotine; en un mot, fera froidement ce que les hommes de 93 ont fait ardemment, et, après l'horrible dans le grand que nos pères ont vu, nous montrera le monstrueux dans le petit.

L'autre sera la sainte communion de tous les français dès à présent, et de tous les peuples un jour, dans le principe démocratique; fondera une liberté sans usurpations et sans violences, une égalité qui admettra la croissance naturelle de chacun, une fraternité, non de moines dans un couvent, mais d'hommes libres; donnera à tous l'enseignement comme le soleil donne la lumière, gratuitement; introduira la clémence dans la loi pénale et la conciliation dans la loi civile; multipliera les chemins de fer, reboisera une partie du territoire, en défrichera une autre, décuplera la valeur du sol; partira de ce principe qu'il faut que tout homme commence par le travail et finisse par la propriété, assurera en conséquence la propriété comme la représentation du travail accompli, et le travail comme l'élément de la propriété future; respectera l'héritage, qui n'est autre chose que la main du père tendue aux enfants à travers le mur du tombeau; combinera pacifiquement, pour résoudre le glorieux problème du bien-être universel, les accroissements continus de l'industrie, de la science, de l'art et de la pensée; poursuivra, sans quitter terre pourtant et sans sortir du possible et du vrai, la réalisation sereine de tous les grands rêves des sages; bâtira le pouvoir sur la même base que la liberté, c'est-à-dire sur le droit; subordonnera la force à l'intelligence; dissoudra l'émeute et la guerre, ces deux formes de la barbarie; fera de l'ordre la loi des citoyens, et de la paix la loi des nations; vivra et rayonnera; grandira la France, conquerra le monde; sera, en un mot, le majestueux embrassement du genre humain sous le regard de Dieu satisfait.

De ces deux républiques, celle-ci s'appelle la civilisation, celle-là s'appelle la terreur. Je suis prêt à dévouer ma vie pour établir l'une et empêcher l'autre.

V

SÉANCE DES CINQ ASSOCIATIONS D'ART ET D'INDUSTRIE

29 MAI 1848

M. Victor Hugo. — Il y a un mois, j'avais cru devoir, par respect pour l'initiative électorale, m'abstenir de toute candidature personnelle ; mais en même temps, vous vous le rappelez, j'ai déclaré que, le jour où le danger apparaîtrait sur l'assemblée nationale, je me présenterais. Le danger s'est montré, je me présente. (*On applaudit.*)

Il y a un mois, l'un de vous me fit cette question que j'acceptai avec douleur : — S'il arrivait que des insensés osassent violer l'assemblée nationale, que pensez-vous qu'il faudrait faire? J'acceptai, je le répète, la question avec douleur, et je répondis sans hésiter, sur-le-champ : Il faudrait se lever tous comme un seul homme, et — ce furent mes propres paroles — *écraser l'insolence des dictatures sous la souveraineté de la nation.*

Ce que je demandais il y a un mois, trois cent mille citoyens armés l'ont fait il y a quinze jours.

Avant cet événement, qui est un attentat et qui est une catastrophe, s'offrir à la candidature, ce n'était qu'un droit, et l'on peut toujours s'abstenir d'un droit. Aujourd'hui c'est un devoir, et l'on n'abdique pas le devoir. Abdiquer le devoir, c'est déserter. Vous le voyez, je ne déserte pas. (*Adhésion.*)

Depuis l'époque dont je vous parle, en quelques semaines, les linéaments confus des questions politiques se sont éclaircis, les événements ont brusquement éclairé d'un jour providentiel l'intérieur de toutes les pensées, et, à l'heure qu'il est, la situation est d'une éclatante simplicité. Il n'y a plus que deux questions : la vie ou la mort. D'un côté, il y a les hommes qui veulent la liberté, l'ordre, la paix, la famille, la propriété, le travail, le crédit, la sécurité commerciale, l'industrie florissante, le bonheur du peuple, la grandeur de la patrie, en un mot, la prospérité de tous composée du bien-être de chacun. De l'autre côté, il y a les hommes qui veulent l'abîme. Il y a les hommes qui ont pour rêve et pour idéal d'embarquer la France sur une espèce de radeau de la Méduse où l'on se dévorerait en attendant la tempête et la nuit! (*Mouvement.*)

Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne suis pas de ces hommes-là, que je n'en serai jamais! (*Non! non! nous le savons!*) Je lutterai de front jusqu'à mon dernier souffle contre ces mauvais citoyens qui voudraient imposer la guerre à la France par l'émeute et la dictature au peuple par la terreur. Ils me trouveront toujours là, debout, devant eux, comme citoyen à la tribune, ou comme soldat dans la rue. (*Très bien! très bien!*)

Ce que je veux, vous le savez. Je l'ai dit il y a peu de jours. Je l'ai dit à mon pays tout entier. Je l'ai dit en prenant toutes mes convictions dans mon âme, en essayant d'arracher du cœur de tous les honnêtes gens la parole que chacun pense et que personne n'ose dire. Eh bien, cette parole, je l'ai dite! Mon choix est fait; vous le connaissez. Je veux une république qui fasse envie à tous les peuples, et non une république qui leur fasse horreur! Je veux, moi, et vous aussi vous voulez une république si noble, si pure, si honnête, si fraternelle, si pacifique que toutes les nations soient tentées de l'imiter et de l'adopter. Je veux une république si sainte et si belle que, lorsqu'on la comparera à toutes les autres formes de gouvernement, elle les fasse évanouir rien que par la comparaison. Je veux une république telle que toutes les nations en regardant la France ne disent pas seulement : Qu'elle est grande! mais disent encore : Qu'elle est heureuse! (*Applaudissements.*)

Ne vous y trompez pas, — et je voudrais que mes paroles dépassassent cette enceinte étroite, et peut-être la dépasseront-elles, — la propagande de la république est toute dans la beauté de son développement régulier, et la propagande de la république, c'est sa vie même. Pour que la république s'établisse à jamais en France, il faut qu'elle s'établisse hors de France, et pour qu'elle s'établisse hors de France il faut qu'elle se fasse accep-

ter par la conscience du genre humain. (*Bravo! bravo!*)

Vous connaissez maintenant le fond de mon cœur. Toute ma pensée, je pourrais la résumer en un seul mot; ce mot, le voici : haine vigoureuse de l'anarchie, tendre et profond amour du peuple. (*Vive et unanime adhésion.*) J'ajoute ceci, et tout ce que j'ai écrit, et tout ce que j'ai fait dans ma vie publique est là pour le prouver, pas une page n'est sortie de ma plume depuis que j'ai l'âge d'homme, pas un mot n'est sorti de ma bouche qui ne soit d'accord avec les paroles que je prononce en ce moment. (*Oui! oui! c'est vrai!*) Vous le savez tous, vous, mes amis, mes confrères, mes frères, je suis aujourd'hui l'homme que j'étais hier, l'avocat dévoué de cette grande famille populaire qui a souffert trop longtemps; le penseur ami des travailleurs, le travailleur ami des penseurs; l'écrivain qui veut pour l'ouvrier, non l'aumône qui dégrade, mais le travail qui honore. (*Très bien!* Je suis l'homme qui, hier, défendait le peuple au milieu des riches, et qui, demain, défendrait, s'il le fallait, les riches au milieu du peuple. (*Nouvelle adhésion.*) C'est ainsi que je comprends, avec tous les devoirs qu'il contient, ce mot sublime qui m'apparait écrit par la main de Dieu même, au-dessus de toutes les nations, dans la lumière éternelle des cieux, FRATERNITÉ! (*Acclamations.*)

M. PAULIN regrette que le citoyen Victor Hugo, dont il admire l'immense talent, ait cru devoir signaler le danger de l'anarchie sans parler du danger de la réaction. Il pense que la révolution de février n'est une révolution politique, mais une révolution sociale. Il demande au citoyen Victor Hugo s'il est d'avis que le prolétariat doive disparaître de la société.

M. VICTOR HUGO. — Disparaître, comme l'esclavage a disparu! disparaître à jamais! mais non en ramenant, sous une autre forme, le servage et la mainmorte! (*Sensation.*)

Je n'ai pas deux paroles; je disais tout à l'heure que je suis aujourd'hui l'homme que j'étais hier. Mon Dieu! bien avant de faire partie d'un corps politique, il y a quinze ans, je disais ceci dans un livre imprimé : « Si, à moi qui ne suis rien dans l'État, la parole m'était donnée sur les affaires du pays, je la demanderais seulement sur l'ordre du jour, et je sommerais les gouvernements de substituer les questions sociales aux questions politiques. »

Il y a quinze ans que j'imprimais cela. Quelques années après la publication des paroles que je viens de rappeler, j'ai fait partie d'un corps politique... Je m'interromps, permettez-moi d'être sobre d'apologies rétrospectives, je ne les aime pas. Je pense d'ailleurs que lorsqu'un homme, depuis vingt-cinq ans, a jeté sur douze ou quinze cent mille feuilles sa pensée au vent, il est difficile qu'il ajoute quelque chose à cette grande profession de foi, et quand je rappelle ce que j'ai dit, je le fais avec une candeur entière, avec la certitude que rien dans mon passé ne peut démentir ce que je dis à présent. Cela bien établi, je continue.

Lorsque je faisais partie de la chambre des pairs, il arriva, un jour, qu'à propos des falsifications commerciales, dans un bureau où je siégeais, plusieurs des questions qui viennent d'être soulevées furent agitées. Voici ce que je dis alors; je cite :

« Qui souffre de cet état de choses? la France au dehors, le peuple au dedans; la France blessée dans sa prospérité et dans son honneur, le peuple froissé dans son existence et dans son travail. En ce moment, messieurs, j'emploie ce mot, le peuple, dans une de ses acceptions les plus restreintes et les plus usitées, pour désigner spécialement la classe nombreuse et laborieuse qui fait la base même de la société, cette classe si digne d'intérêt parce qu'elle travaille, si digne de respect parce qu'elle souffre. Je ne le cache pas, messieurs, et je sais bien qu'en vous parlant ainsi je ne fais qu'éveiller vos plus généreuses sympathies, j'éprouve pour l'homme de cette classe un sentiment cordial et fraternel. Ce sentiment, tout esprit qui pense le partage. Tous, à des degrés divers, nous sommes des ouvriers dans la grande œuvre sociale. Eh bien! je le déclare, ceux qui travaillent avec le bras et avec la main sont sous la garde de ceux qui travaillent avec la pensée. » (*Applaudissements.*)

Voilà de quelle manière je parlais à la chambre aristocratique dont j'avais l'honneur de faire partie. (*Mouvements en sens divers.*) Ce mot, *j'avais l'honneur*, ne saurait vous choquer. Vous n'attendez pas de moi un autre langage; lorsque ce pouvoir était debout, j'ai pu le combattre; aujourd'hui qu'il est tombé, je le respecte. (*Très bien! Profonde sensation.*)

Toutes les questions qui intéressent le bien-être du peuple, la dignité du peuple, l'éducation due au peuple, ont occupé ma vie entière. Tenez, entrez dans le premier cabinet de lecture venu, lisez quinze pages intitulées *Claude Gueux*, que je publiais il y a quatorze ans, en 1834, et vous y verrez ce que je suis pour le peuple, et ce que le peuple est pour moi.

Oui, le prolétariat doit disparaître; mais je ne suis pas de ceux qui pensent que la propriété disparaîtra. Savez-vous, si la propriété était frappée, ce qui serait tué? Ce serait le travail.

Car, qu'est-ce que c'est que le travail? C'est l'élément générateur de la propriété. Et qu'est-ce que c'est que la propriété? C'est le résultat du travail. (*Oui! oui!*) Il m'est impossible de comprendre la manière dont certains socialistes ont posé cette question. Ce que je veux, ce que j'entends, c'est que l'accès de la propriété soit rendu facile à l'homme qui travaille, c'est que l'homme qui travaille soit sacré pour celui qui ne travaille plus. Il vient une heure où l'on se repose. Qu'à l'heure où l'on se repose, on se souvienne de ce qu'on a souffert lorsqu'on travaillait, qu'on s'en souvienne pour améliorer sans cesse le sort des travailleurs! Le but d'une société bien faite, le voici : élargir et adoucir sans cesse la montée, autrefois si rude, qui conduit du travail à la propriété, de la condition pénible à la condition heu-

reuse, du prolétariat à l'émancipation, des ténèbres où sont les esclaves à la lumière où sont les hommes libres. Dans la civilisation vraie, la marche de l'humanité est une ascension continuelle vers la lumière et la liberté! (*Acclamation.*)

M. Paulin n'a jamais songé à attaquer les sentiments de M. Victor Hugo, mais il aurait voulu entendre sortir de sa bouche le grand mot, *Association*, le mot qui sauvera la république et fera des hommes une famille de frères. (*On applaudit.*)

M. Victor Hugo. — Ici encore, à beaucoup d'égards, nous pouvons nous entendre. Je n'attache pas aux mots autant d'efficacité que vous. Je ne crois pas qu'il soit donné à un mot de sauver le monde; cela n'est donné qu'aux choses, et, entre les choses, qu'aux idées. (*C'est vrai! très bien!*)

Je prends donc l'association, non comme un mot, mais comme une idée, et je vais vous dire ce que j'en pense.

J'en pense beaucoup de bien; pas tout le bien qu'on en dit, parce qu'il n'est pas donné à l'homme, je le répète, de rencontrer ni dans le monde physique, ni dans le monde moral, ni dans le monde politique, une panacée. Cela serait trop vite fini si, avec une idée ou le mot qui la représente, on pouvait résoudre toutes les questions et dire: embrassons-nous. Dieu impose aux hommes un plus sévère labeur. Il ne suffit pas d'avoir l'idée, il faut encore en extraire le fait. C'est là le grand et douloureux enfantement. Pendant qu'il s'accomplit, il s'appelle révolution; quand il est accompli, l'enfantement de la société, comme l'enfantement de la femme, s'appelle délivrance. (*Sensation.*) En ce moment nous sommes dans la révolution; mais, je le pense comme vous, la délivrance viendra! (*Bravo!*)

Maintenant, entendons-nous.

Remarquez que, si je n'ai pas prononcé le mot *association*, j'ai souvent prononcé le mot *société*. Or, au fond de ces deux mots, société, association, qu'y a-t-il? La même idée: *fraternité*.

Je veux l'association comme vous, vous voulez la société comme moi. Nous sommes d'accord.

Oui, je veux que l'esprit d'association pénètre et vivifie toute la cité. C'est là mon idéal; mais il y a deux manières de comprendre cet idéal.

Les uns veulent faire de la société humaine une immense famille.

Les autres veulent en faire un immense monastère.

Je suis contre le monastère et pour la famille. (*Mouvement. Applaudissements.*)

Il ne suffit pas que les hommes soient associés, il faut encore qu'ils soient sociables.

J'ai lu les écrits de quelques socialistes célèbres, et j'ai été surpris de voir que nous avons, au dix-neuvième siècle, en France, tant de fondateurs de couvents. (*On rit.*)

Mais, ce que je n'aurais jam[illegible]vé, c'est que les fondateurs de couven[illegible]tention d'être populaires.

Je n'accorde pas que ce soit un progrès pour un homme de devenir un moine, et je trouve étrange qu'après un demi-siècle de révolutions faites contre les idées monastiques et féodales, nous y revenions tout doucement, avec les interprétations du mot *association*. (*Très bien!*) Oui, l'association, telle que je la vois expliquée dans les écrits accrédités de certains socialistes, — moi écrivain un peu bénédictin, qui ai feuilleté le moyen âge, je la connais; elle existait à Cluny, à Cîteaux, elle existe à la Trappe. Voulez-vous en venir là? Regardez-vous comme le dernier mot des sociétés humaines le monastère de l'abbé de Rancé? Ah! c'est un spectacle admirable! Rien au monde n'est plus beau; c'est l'abnégation à la plus haute puissance, ces hommes ne faisant rien pour eux-mêmes, faisant tout pour le prochain, mieux encore, faisant tout pour Dieu! Je ne sache rien de plus beau. Je ne sache rien de moins humain. (*Sensation.*) Si vous voulez trancher de cette manière héroïque les questions humaines, soyez sûrs que vous n'atteindrez pas votre but. Quoique cela soit beau, je crois que cela est mauvais. Oui, une chose peut à la fois être belle et mauvaise! et je vous invite, vous tous penseurs, à réfléchir sur ce point. Les meilleurs esprits, les plus sages en apparence, peuvent se tromper, et, voyant une chose belle, dire: elle est bonne. Eh bien! non, le couvent, qui est beau, n'est pas bon! non, la vie monastique, qui est sublime, n'est pas applicable! Il ne faut pas rêver l'homme autrement que Dieu ne l'a fait. Pour lui donner des perfections impossibles, vous lui ôteriez ses qualités naturelles. (*Bravo!*) Pensez-y bien, l'homme devenu un moine, perdant son nom, sa tradition de famille, tous ses liens de nature, ne comptant plus que comme un chiffre, ce n'est plus un homme, car ce n'est plus un esprit, car ce n'est plus une liberté! Vous croyez l'avoir fait monter bien haut, regardez, vous l'avez fait tomber bien bas. Sans doute, il faut limiter l'égoïsme; mais, dans dans la vie telle que la providence l'a faite à notre infirmité, il ne faut pas exagérer l'oubli de soi-même. L'oubli de soi-même, bien compris, s'appelle abnégation; mal compris, il s'appelle abrutissement. Socialistes, songez-y! les révolutions peuvent changer la société, mais elles ne changent pas le cœur humain. Le cœur humain est à la fois ce qu'il y a de plus tendre et ce qu'il y a de plus résistant. Prenez garde à votre étrange progrès! il va droit contre la volonté de Dieu. N'ôtez pas au peuple la famille pour lui donner le monastère! (*Applaudissements prolongés.*)

M. Taylor fait remarquer que M. Victor Hugo sera, sans nul doute, d'autant plus disposé à défendre ce fécond principe de l'association, que c'est l'association qui l'a d'abord choisi pour son candidat, qu'il parlait tout à l'heure devant une association des associations, et que c'est, en réalité, de l'association qu'il tiendra le mandat que les artistes et les ouvriers veulent lui confier, au nom de l'art et du travail.

M. Aubry. — Beaucoup de personnes que je connais,

qui sont loin d'avoir l'instruction nécessaire pour juger les causes et les effets, m'ont demandé, — lorsque je proposais le grand nom de M. Victor Hugo, que je verrais avec bonheur à la chambre, — m'ont demandé pourquoi, en promettant de combattre les hommes qui veulent être, il n avait pas parlé de combattre les hommes qui ont été. Dans ce moment, la classe ouvrière craint plus les individus qui se cachent que les individus qui se sont montrés... Les républicains qui ont attenté à l'assemblée le 15 mai... je me trompe, ce ne sont pas des républicains! (*Bravo! bravo! Applaudissements*); les individus qui se montrent, on les écrase sous le poids du mépris; pour ceux qui se cachent, nous désirons que nos représentants viennent dire: Nous les combattrons. (*Approbation.*)

M. Victor Hugo. — J'ai écouté avec attention, et, chose remarquable, chez un orateur si jeune qui parle avec une facilité si distinguée, qui dit si clairement sa pensée, je n'ai pu la saisir tout entière. Je vais toutefois essayer de la préciser. Il va voir avec quelle sincérité j'aborde toutes les hypothèses.

Il m'a semblé qu'il désignait comme dangereux, j'emprunte ses propres expressions, non seulement ceux qui veulent être, mais ceux qui ont été.

Je commence par lui dire : Entendez-vous parler de la famille qui vient d'être brisée par un mouvement populaire? Si vous dites oui, rien ne m'est plus facile que de répondre: remarquez que vous ne me gênez pas du tout en disant oui.

M. Aubry. — En parlant ainsi, je n'ai pas voulu parler des personnes, mais des systèmes : non de M. Louis-Philippe, ni de M. Blanqui (*sourires*), mais du système de Louis-Philippe et du système de Blanqui.

M. Victor Hugo. — Vous me mettez trop à mon aise. S'il ne s'agit que des systèmes, je répondrai par des faits.

J'ai été trois ans pair de France; j'ai parlé six fois comme pair; j'ai donné, dans une lettre que les journaux ont publiée, les dates de mes discours. Pourquoi ai-je donné ces dates? C'est afin que chacun pût recourir au *Moniteur*. Pourquoi ai-je donné avec une tranquillité profonde ces six dates aux millions de lecteurs des journaux de Paris et de la France? C'est que je savais que pas une des paroles que j'ai prononcées alors ne serait hors de propos aujourd'hui; c'est que les six discours que j'ai prononcés devant les pairs de France, je pourrais les redire tous demain devant l'assemblée nationale. Là était le secret de ma tranquillité.

Voulez-vous plus de détails? Voulez-vous que je vous dise quels ont été les sujets de ces six discours? (*De toutes parts : Oui ! oui !*)

Le premier discours, prononcé le 14 février 1846, a été consacré aux ouvriers, au peuple, dont nous voyons ici une honorable et grave députation. Une loi avait été présentée qui tendait à nier le droit que l'artiste industriel a sur son œuvre. J'ai combattu la disposition mauvaise que cette loi contenait; je l'ai fait rejeter.

Le second discours a été prononcé le 20 mars de la même année, les journaux l'ont cité il y a quelques jours; c'était pour la Pologne. Le 1er avril suivant, j'ai parlé pour la troisième fois. C'était encore pour le peuple; c'était sur la question de la probité commerciale, sur les marques de fabrique. Deux mois après, les 2 et 5 juillet, j'ai repris la parole; c'était pour la défense et la protection de notre littoral; je signalais aux chambres ce fait grave que les côtes d'Angleterre sont hérissées de canons, et que les côtes de France sont désarmées.

Le cinquième discours date du 14 juin 1847. Ce jour-là, à propos de la pétition d'un proscrit, je me suis levé pour dire au gouvernement du roi Louis-Philippe ce que je regrette de n'avoir pu dire ces jours passés au gouvernement de la république : que c'est une chose odieuse de bannir et de proscrire ceux que la destinée a frappés. J'ai demandé hautement — il n'y a pas encore un an de cela — que la famille de l'empereur rentrât en France. La chambre me l'a refusé, la providence me l'a accordé. (*Mouvement prolongé.*)

Le sixième discours, prononcé le 13 janvier dernier, était sur l'Italie, sur l'unité de l'Italie, sur la révolution française, mère de la révolution italienne. Je parlais à trois heures de l'après-midi; j'affirmais qu'une grande révolution allait s'accomplir dans la péninsule italienne. La chambre des pairs disait non, et, à la même minute, le 13 janvier, à trois heures, pendant que je parlais, le premier tocsin de l'insurrection sonnait à Palerme. (*Nouveau mouvement.*) C'est la dernière fois que j'ai parlé.

L'indépendance de ma pensée s'est produite sous bien d'autres formes encore; je rappelle un souvenir que les auteurs dramatiques n'ont peut-être pas oublié. Dans une circonstance mémorable pour moi, c'était la première fois que je recueillais des gages de la sympathie populaire, dans un procès intenté à propos du drame *le Roi s'amuse*, dont le gouvernement avait suspendu les représentations, je pris la parole. Personne n'a attaqué avec plus d'énergie et de résolution le gouvernement d'alors; vous pouvez relire mon discours.

Voilà des faits. Passerons-nous aux personnes? Vous me donnez bien de la force. Non, je n'attaquerai pas les personnes; non, je ne ferai pas cette lâcheté de tourner le dos à ceux qui s'en vont, et de tourner le visage à ceux qui arrivent; jamais, jamais! Personne ne me verra suivre, comme un vil courtisan, les flatteurs du peuple, moi qui n'ai pas suivi les flatteurs des rois! (*Explosion de bravos.*) Flatteurs de rois, flatteurs du peuple, vous êtes les mêmes hommes, j'ai pour vous un mépris profond.

Je voudrais que ma voix fût entendue sur le boulevard, je voudrais que ma parole parvînt aux oreilles de tout ce loyal peuple répandu en ce moment dans

les carrefours, qui ne veut pas de proscription, lui qui a été proscrit si longtemps! Depuis un mois, il y a deux jours où j'ai regretté de ne pas être de l'assemblée nationale; le 15 mai, pour m'opposer au crime de lèse-majesté populaire commis par l'émeute, à la violation du domicile de la nation; et le 25 mai, pour m'opposer au décret de bannissement. Je n'étais pas là lorsque cette loi inique et inutile a été votée par les hommes mêmes qui soutenaient la dynastie il y a quatre mois! Si j'y avais été, vous m'auriez vu me lever, l'indignation dans l'âme et la pâleur au front. J'aurais dit : Vous faites une loi de proscription! mais votre loi est invalide! mais votre loi est nulle! Et, tenez, la providence met là, sous vos yeux, la preuve éclatante de la misère de cette espèce de lois. Vous avez ici deux princes, — je dis princes à dessein, — vous avez deux princes de la famille Bonaparte, et vous êtes forcés de les appeler à voter sur cette loi, eux qui sont sous le coup d'une loi pareille! et, en votant sur la loi nouvelle, ils violent, Dieu soit loué, la loi ancienne! Et ils sont là au milieu de vous comme une protestation vivante de la toute-puissance divine contre cette chose faible et violente qu'on appelle la toute-puissance humaine! (*Acclamation.*)

Voilà ce que j'aurais dit. Je regrette de n'avoir pu le dire; et, soyez tranquilles, si l'occasion se représente, je la saisirai; j'en prends à la face du peuple l'engagement. Je ne permettrai pas qu'en votre nom on fasse des actions honteuses. Je flétrirai les actes et je démasquerai les hommes. (*Bravo!*) Non, je n'attaquerai jamais les personnes d'aucun parti malheureux! Je n'attaquerai jamais les vaincus! J'ai l'habitude de traiter les questions par l'amour et non par la haine. (*Sensation.*) J'ai l'instinct de chercher le côté noble, doux et conciliant, et non le côté irritant des choses. Je n'ai jamais manqué à cette habitude de ma vie entière, je n'y manquerai pas aujourd'hui. Et pourquoi y manquerais-je? dans quel but? Dans un but de candidature! Est-ce que vous croyez que j'ai l'ambition d'être député à l'assemblée nationale? J'ai l'ambition du pompier qui voit une maison qui brûle, et qui dit : Donnez-moi un seau d'eau! (*Bravo! bravo.*)

M. Aubray. — Ce que mes amis demandent, c'est précisément de voir stigmatiser ces mêmes individus qui ont voté la loi de proscription, dont nous ne voulons pas. S'ils ont proscrit la famille de Louis-Philippe, c'est qu'ils craignent de la voir revenir, eux qui lui doivent tout, et qui se sont montrés si ingrats. Ces hommes devraient être marqués d'un fer rouge à l'épaule. Nous n'en voulons pas, parce qu'ils ont un système ténébreux. Ils en ont donné la preuve en votant cette loi.

M. Victor Hugo. — Je ferai ce que j'ai fait, toujours fait, je resterai indépendant, dussé-je rester isolé. Je ne suis rien qu'un esprit pensif, solitaire et sérieux. L'homme qui aime la solitude ne craint pas l'isolement.

Je suis résolu à toujours agir selon cette lumière qui est dans mon âme, et qui me montre le juste et le vrai. Soyez tranquilles, je ne serai jamais ni dupe, ni complice des folies d'aucun parti. J'ai bien assez, nous avons tous bien assez des fautes personnelles qui tiennent à notre humanité, sans prendre encore le fardeau et la responsabilité des fautes d'autrui. Ce que je sais de pire au monde, c'est la faute en commun. Vous me verrez me jeter sans le moindre calcul tantôt au devant des nouveaux partis qui veulent refaire un mauvais passé, tantôt au devant des vieux partis qui veulent, eux aussi, refaire un passé pire encore! (*Émotion et adhésion.*)

Je ne veux pas plus d'une politique qui a abaissé la France, que je ne veux d'une politique qui l'a ensanglantée. Je combattrai l'intrigue comme la violence, de quelque part qu'elles viennent, et, quant à ce que vous appelez la réaction, je repousse la réaction comme je repousse l'anarchie. (*Applaudissements.*)

En ce moment, les véritables ennemis de la chose publique sont ceux qui disent : Il faut entretenir l'agitation dans la rue, faire une émeute désarmée et indéfinie, que le marchand ne vende plus, que l'acheteur n'achète plus, que le consommateur ne consomme plus, que les faillites privées amènent la faillite publique, que les boutiques se ferment, que l'ouvrier chôme, que le peuple soit sans travail et sans pain, qu'il mendie, qu'il traîne sa détresse sur le pavé des rues; alors tout s'écroulera! — Non, ce plan affreux ne réussira pas! non, la France ne périra pas de misère! un tel sort n'est pas fait pour elle! Non, la grande nation qui a survécu à Waterloo n'expirera pas dans une banqueroute! (*Emotion profonde. Bravo! bravo!*)

Un membre. — Que M. Victor Hugo dise : Je ne suis pas un républicain rouge, ni un républicain blanc, mais un républicain tricolore.

M. Victor Hugo. — Ce que vous me dites, je l'ai imprimé il y a trois jours.

Il me semble qu'il est impossible d'être plus clair et plus net que dans cette publication. Je ne voudrais pas qu'un seul de vous écrivît mon nom sur un bulletin et dît le lendemain : je me suis trompé. Savez-vous pourquoi je ne crie pas bien haut : je suis républicain? C'est parce que beaucoup trop de gens le crient. Savez-vous pourquoi j'ai une sorte de pudeur et de scrupule à faire cet étalage de républicanisme? C'est que je vois des gens qui ne sont rien moins que républicains faire plus de bruit que vous qui êtes convaincus. Il y a une chose sur laquelle je défie qui que ce soit, c'est le sentiment démocratique. Il y a vingt ans que je suis démocrate. Je suis un démocrate de la veille. Est-ce que vous aimeriez mieux le mot que la chose? Moi, je vous donne la chose, qui vaut mieux que le mot! (*Applaudissements.*)

M. Marlet, au nom des artistes-peintres, demande l'appui de M. Victor Hugo dans toutes les questions

qui intéressent l'élection, le concours, les droits des artistes et les franchises de l'art.

M. Victor Hugo déclare qu'ici encore son passé répond de son avenir, et que pour défendre les libertés et les droits de l'art et des artistes depuis vingt ans il n'a pas attendu qu'on le lui demandât. Il continuera d'être ce qu'il a toujours été, le défenseur et l'ami des artistes. Ils peuvent compter sur lui.

L'assemblée proclame, à l'unanimité, Victor Hugo candidat des associations réunies.

VI

SÉANCE DES ASSOCIATIONS

APRÈS LE MANDAT ACCOMPLI

MAI 1849

Je vous rapporte un double mandat, le mandat de président de l'association que vous voulûtes bien, il y a un an, me confier à l'unanimité, le mandat de représentant que vos votes, également unanimes, m'ont conféré à la même époque. Je rappelle cette unanimité qui est pour moi un cher et glorieux souvenir.

Messieurs, nous venons de traverser une année laborieuse. Grâce à la toute-puissante volonté de la nation nettement signifiée aux partis par le suffrage universel, un gouvernement sérieux, régulier, normal, fonctionnant selon la liberté et la loi, peut désormais tout faire refleurir parmi nous, le travail, la paix, le commerce, l'industrie, l'art; c'est-à-dire remettre la France en pleine possession de tous les éléments de la civilisation.

C'est là, messieurs, un grand pas en avant ; mais ce pas ne s'est pas accompli sans peine et sans labeur. Il n'est pas un bon citoyen qui n'ait poussé à la roue dans ce retour à la vie sociale ; tous l'ont fait, avec des forces inégales sans doute, mais avec une égale bonne volonté. Quant à moi, l'humble part que j'ai prise dans les grands événements survenus depuis un an, je ne vous la dirai pas; vous la savez, votre bienveillance même se l'exagère. Ce sera ma gloire, un jour, de n'avoir pas été étranger à ces grands faits, à ces grands actes. Toute ma conduite politique depuis une année peut se résumer en un seul mot; j'ai défendu énergiquement, résolument, de ma poitrine comme de ma parole, dans les douloureuses batailles de la rue comme dans les luttes amères de la tribune, j'ai défendu l'ordre contre l'anarchie, et la liberté contre l'arbitraire. (*Oui! oui! c'est vrai!*)

Cette double loi, qui, pour moi, est une loi unique, cette double loi de ma conduite, dont je n'ai pas dévié un seul instant, je l'ai puisée dans ma conscience, et il me semble aussi, messieurs, que je l'ai puisée dans la vôtre! (*Unanime adhésion.*) Permettez-moi de dire cela, car l'unanimité de vos suffrages il y a un an, et l'unanimité de vos adhésions en ce moment, nous fait en quelque sorte, à vous, les mandants, et à moi, le mandataire, une âme commune. (*Oui! Oui!*) Je vous rapporte mon mandat rempli loyalement. J'ai fait de mon mieux, j'ai fait, non tout ce que j'ai voulu, mais tout ce que j'ai pu, et je reviens au milieu de vous avec la grave et austère sérénité du devoir accompli. (*Applaudissements.*)

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

1848

I

ATELIERS NATIONAUX*

20 JUIN 1848

Messieurs,

Je ne monte pas à cette tribune pour ajouter de la passion aux débats qui vous agitent, ni de l'amertume aux contestations qui vous divisent. Dans un moment où tout est difficulté, où tout peut être danger, je rougirais d'apporter volontairement des embarras au gouvernement de mon pays. Nous assistons à une solennelle et décisive expérience ; j'aurais honte de moi s'il pouvait entrer dans ma pensée de troubler par des chicanes, dans l'heure si difficile de son établissement, cette majestueuse forme sociale, la république, que nos pères ont vue grande et terrible dans le passé, et que nous voulons tous voir grande et bienfaisante dans l'avenir. Je tâcherai donc, dans le peu que j'ai à dire à propos des ateliers nationaux, de ne point perdre de vue cette vérité, qu'à l'époque délicate et grave où nous sommes, s'il faut de la fermeté dans les actes, il faut de la conciliation dans les paroles.

La question des ateliers nationaux a déjà été traitée à diverses reprises devant vous avec une remarquable élévation d'aperçus et d'idées. Je ne reviendrai pas sur ce qui a été dit. Je m'abstiendrai des chiffres que vous connaissez tous. Dans mon opinion, je le déclare franchement, la création des ateliers nationaux a pu être, a été une nécessité ; mais le propre des hommes d'état véritables, c'est de tirer bon parti des nécessités, et de convertir quelquefois les fatalités mêmes d'une situation en moyens de gouvernement. Je suis obligé de convenir qu'on n'a pas tiré bon parti de cette nécessité-ci.

Ce qui me frappe au premier abord, ce qui frappe tout homme de bon sens dans cette institution des ateliers nationaux, telle qu'on l'a faite, c'est une énorme force dépensée en pure perte. Je sais que M. le ministre des travaux publics annonce des mesures ; mais, jusqu'à ce que la réalisation de ces mesures ait sérieusement commencé, nous sommes bien obligés de parler de ce qui est, de ce qui menace d'être peut-être longtemps encore ; et, dans tous les cas, notre contrôle a le droit de remonter aux fautes faites, afin d'empêcher, s'il se peut, les fautes à faire.

Je dis donc que ce qu'il y a de plus clair jusqu'à ce jour dans les ateliers nationaux, c'est une énorme force dépensée en pure perte; et à quel moment? Au moment où la nation épuisée avait besoin de toutes ses ressources, de la ressource des bras autant que de la ressource des capitaux. En quatre mois, qu'ont produit les ateliers nationaux? Rien.

Je ne veux pas entrer dans la nomenclature des tra-

* Ce discours fut prononcé quatre jours avant la fatale insurrection du 24 juin. Il ouvrit la discussion sur le décret suivant, qui fut adopté par l'assemblée.

Art. 1. L'allocation de 3 millions demandée par M. le ministre des travaux publics pour les ateliers nationaux lui est accordée d'urgence.

Art. 2. Chaque allocation nouvelle affectée au même emploi ne pourra excéder le chiffre de 1 million.

Art. 3. Les pouvoirs de la commission chargée de l'examen du présent décret sont continués jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné par l'assemblée.

vaux qu'il était urgent d'entreprendre, que le pays réclamait, qui sont présents à tous vos esprits ; mais examinez ceci. D'un côté une quantité immense de travaux possibles, de l'autre côté une quantité immense de travailleurs disponibles. Et le résultat ? néant ! (*Mouvement.*)

Néant, je me trompe; le résultat n'a pas été nul, il a été fâcheux ; fâcheux doublement, fâcheux au point de vue des finances, fâcheux au point de vue de la politique.

Toutefois, ma sévérité admet des tempéraments ; je ne vais pas jusqu'au point où vont ceux qui disent avec une rigueur trop voisine peut-être de la colère pour être tout à fait la justice : — Les ateliers nationaux sont un expédient fatal. Vous avez abâtardi les vigoureux enfants du travail, vous avez ôté à une partie du peuple le goût du labeur, goût salutaire qui contient la dignité, la fierté, le respect de soi-même et la santé de la conscience. A ceux qui n'avaient connu jusqu'alors que la force généreuse du bras qui travaille, vous avez appris la honteuse puissance de la main tendue ; vous avez déshabitué les épaules de porter le poids glorieux du travail honnête, et vous avez accoutumé les consciences à porter le fardeau humiliant de l'aumône. Nous connaissions déjà le désœuvré de l'opulence, vous avez créé le désœuvré de la misère, cent fois plus dangereux pour lui-même et pour autrui. La monarchie avait les oisifs, la république aura les fainéants. — (*Assentiment marqué.*)

Ce langage rude et chagrin, je ne le tiens pas précisément, je ne vais pas jusque-là. Non, le glorieux peuple de juillet et de février ne s'abâtardira pas. Cette fainéantise fatale à la civilisation est possible en Turquie ; en Turquie et non pas en France. Paris ne copiera pas Naples ; jamais, jamais Paris ne copiera Constantinople. Jamais, le voulût-on, jamais on ne parviendra à faire de nos dignes et intelligents ouvriers qui lisent et qui pensent, qui parlent et qui écoutent, des lazzaroni en temps de paix et des janissaires pour le combat. Jamais ! (*Sensation.*)

Ce mot *le voulût-on*, je viens de le prononcer ; il m'est échappé. Je ne voudrais pas que vous y vissiez une arrière-pensée, que vous y vissiez une accusation par insinuation. Le jour où je croirai devoir accuser, j'accuserai, je n'insinuerai pas. Non, je ne crois pas, je ne puis croire, et je le dis en toute sincérité, que cette pensée monstrueuse ait pu germer dans la tête de qui que ce soit, encore moins d'un ou de plusieurs de nos gouvernants, de convertir l'ouvrier parisien en un condottiere, et de créer dans la ville la plus civilisée du monde, avec les éléments admirables dont se compose la population ouvrière, des prétoriens de l'émeute au service de la dictature. (*Mouvement prolongé.*)

Cette pensée, personne ne l'a eue, cette pensée serait un crime de lèse-majesté populaire ! (*C'est vrai !*) Et malheur à ceux qui la concevraient jamais ! malheur à ceux qui seraient tenté de la mettre à exécution ! car le peuple, n'en doutez pas, le peuple, qui a de l'esprit, s'en apercevrait bien vite, et ce jour-là il se lèverait comme un seul homme contre ces tyrans masqués en flatteurs, contre ces despotes déguisés en courtisans, et il ne serait pas seulement sévère, il serait terrible. (*Très bien ! très bien !*)

Je rejette cet ordre d'idées, et je me borne à dire qu'indépendamment de la funeste perturbation que les ateliers nationaux font peser sur nos finances, les ateliers nationaux tels qu'ils sont, tels qu'ils menacent de se perpétuer, pourraient, à la longue, — danger qu'on vous a déjà signalé, et sur lequel j'insiste, — altérer gravement le caractère de l'ouvrier parisien.

Eh bien, je suis de ceux qui ne veulent pas qu'on altère le caractère de l'ouvrier parisien ; je suis de ceux qui veulent que cette noble race d'hommes conserve sa pureté ; je suis de ceux qui veulent qu'elle conserve sa dignité virile, son goût du travail, son courage à la fois plébéien et chevaleresque ; je suis de ceux qui veulent que cette noble race, admirée du monde entier, reste admirable.

Et pourquoi est-ce que je le veux ? Je ne le veux pas seulement pour l'ouvrier parisien, je le veux pour nous ; je le veux à cause du rôle que Paris remplit dans l'œuvre de la civilisation universelle.

Paris est la capitale actuelle du monde civilisé...

Une voix. — C'est connu ! (*On rit.*)

M. Victor Hugo. — Sans doute, c'est connu ! J'admire l'interruption ! il serait rare et curieux que Paris fût la capitale du monde et que le monde n'en sût rien. (*Très bien ! — On rit.*) Je poursuis. Ce que Rome était autrefois, Paris l'est aujourd'hui. Ce que Paris conseille, l'Europe le médite ; ce que Paris commence, l'Europe le continue. Paris a une fonction dominante parmi les nations. Paris a le privilège d'établir à certaines époques, souverainement, brusquement quelquefois, de grandes choses : la liberté de 89, la république de 92, juillet 1830, février 1848 ; et ces grandes choses, qui est-ce qui les fait ? Les penseurs de Paris qui les préparent, et les ouvriers de Paris qui les exécutent. (*Interruptions diverses.*)

Voilà pourquoi je veux que l'ouvrier de Paris reste ce qu'il est, un noble et courageux travailleur, soldat de l'idée au besoin, de l'idée et non de l'émeute (*sensation*), l'improvisateur quelquefois téméraire des révolutions, mais l'initiateur généreux, sensé, intelligent et désintéressé des peuples. C'est là le grand rôle de l'ouvrier parisien. J'écarte donc de lui avec indignation tout ce qui peut le corrompre.

De là mon opposition aux ateliers nationaux.

Il est nécessaire que les ateliers nationaux se transforment promptement d'une institution nuisible en une institution utile.

Quelques voix. — Les moyens?

M. Victor Hugo. — Tout à l'heure, en commençant, ces moyens, je vous les ai indiqués; le gouvernement

les énumérait hier, je vous demande la permission de ne pas vous les repéter.

Plusieurs membres. — Continuez! continuez!

M. Victor Hugo. — Trop de temps déjà a été perdu; il importe que les mesures annoncées soient le plus tôt possible des mesures accomplies. Voilà ce qui importe. J'appelle sur ce point l'attention de l'assemblée et de ses délegués au pouvoir exécutif.

Je voterai le crédit sous le bénéfice de ces observations.

Que demain il nous soit annoncé que les mesures dont a parlé M. le ministre des travaux publics sont en pleine exécution, que cette voie soit largement suivie, et nos critiques disparaissent. Est-ce que vous croyez qu'il n'est pas de la plus haute importance de stimuler le gouvernement lorsque le temps se perd, lorsque les forces de la France s'épuisent?

En terminant, messieurs, permettez-moi d'adresser du haut de cette tribune, à propos des ateliers nationaux... — ceci est dans le sujet, grand Dieu! et les ateliers nationaux ne sont qu'un triste détail d'un triste ensemble... — permettez-moi d'adresser du haut de cette tribune quelques paroles à cette classe de penseurs sévères et convaincus qu'on appelle les socialistes (*Oh! oh! — Ecoutez! écoutez!*) et de jeter avec eux un coup d'œil rapide sur la question générale qui trouble, à cette heure, tous les esprits et qui envenime tous les événements, c'est-à-dire sur le fond réel de la situation actuelle.

La question, à mon avis, la grande question fondamentale qui saisit la France en ce moment et qui emplira l'avenir, cette question n'est pas dans un mot, elle est dans un fait. On aurait tort de la poser dans le mot *république*, elle est dans le fait *démocratie*; fait considérable, qui doit engendrer l'état définitif des sociétés modernes et dont l'avénement pacifique est, je le déclare, le but de tout esprit sérieux

C'est parce que la question est dans le fait *démocratie* et non dans le mot *république*, qu'on a eu raison de dire que ce qui se dresse aujourd'hui devant nous avec des menaces selon les uns, avec des promesses selon les autres, ce n'est pas une question politique, c'est une question sociale

Représentants du peuple, la question est dans le peuple. Je le disais il y a un an à peine dans une autre enceinte, j'ai bien le droit de le redire aujourd'hui ici; la question, depuis longues années déjà, est dans les détresses du peuple, dans les détresses des campagnes qui n'ont point assez de bras, et des villes qui en ont trop, dans l'ouvrier qui n'a qu'une chambre où il manque d'air et une industrie où il manque de travail, dans l'enfant qui va pieds nus, dans la malheureuse jeune fille que la misère ronge et que la prostitution dévore, dans le vieillard sans asile, à qui l'absence de la providence sociale fait nier la providence divine, la question est dans ceux qui souffrent, dans ceux qui ont froid et qui ont faim La question est là. (*Oui! oui!*)

Eh bien, — socialiste moi-même, c'est aux socialistes impatients que je m'adresse, — est-ce que vous croyez que ces souffrances ne nous prennent pas les cœur? est-ce que vous croyez qu'elles nous laissent insensibles? est-ce que vous croyez qu'elles n'éveillent pas en nous le plus tendre respect, le plus profond amour, la plus ardente et la plus poignante sympathie? Oh! comme vous vous tromperiez! (*Sensation.*) Seulement, en ce moment, au moment où nous sommes, voici ce que nous vous disons.

Depuis le grand evénement de février, par suite de ces ébranlements profonds qui ont amené des écroulements nécessaires, il n'y a plus seulement la détresse de cette portion de la population qu'on appelle plus spécialement le peuple, il y a la détresse générale de tout le reste de la nation. Plus de confiance, plus de crédit, plus d'industrie, plus de commerce; la demande a cessé, les débouchés se ferment, les faillites se multiplient, les loyers et les fermages ne se payent plus, tout a fléchi à la fois; les familles riches sont gênées, les familles aisées sont pauvres, les familles pauvres sont affamées.

A mon sens, le pouvoir révolutionnaire s'est mépris. J'accuse les fausses mesures, j'accuse aussi et surtout la fatalité des circonstances.

Le problème social était posé. Quant à moi, j'en comprenais ainsi la solution : n'effrayer personne, rassurer tout le monde, appeler les classes jusqu'ici déshéritées, comme on les nomme, aux jouissances sociales, à l'éducation, au bien-être, à la consommation abondante, à la vie à bon marché, à la propriété rendue facile...

Plusieurs membres. — Très bien!

De toutes parts. — Nous sommes d'accord, mais par quels moyens?

M. Victor Hugo. — En un mot, faire descendre la richesse. On a fait le contraire; on a fait monter la misère.

Qu'est-il résulté de là? Une situation sombre où tout ce qui n'est pas en perdition est en péril, où tout ce qui n'est pas en péril est en question; une détresse générale, je le répète, dans laquelle la détresse populaire n'est plus qu'une circonstance aggravante, qu'un épisode déchirant du grand naufrage.

Et ce qui ajoute encore à mon inexprimable douleur, c'est que d'autres jouissent et profitent de nos calamités. Pendant que Paris se débat dans ce paroxysme, que nos ennemis, ils se trompent! prennent pour l'agonie, Londres est dans la joie, Londres est dans les fêtes, le commerce y a triplé, le luxe, l'industrie, la richesse s'y sont réfugiés. Oh! ceux qui agitent la rue, ceux qui jettent le peuple sur la place publique, ceux qui poussent au désordre et à l'insurrection, ceux qui font fuir les capitaux et fermer les boutiques, je puis bien croire que ce sont de mauvais logiciens, mais je ne puis me résigner à penser que ce sont décidément de mauvais Français, et je leur crie : En agitant Paris, en remuant les masses, en provoquant le trouble et l'émeute, savez-

vous ce que vous faites? Vous construisez la force, la grandeur, la richesse, la puissance, la prospérité et la prépondérance de l'Angleterre. (*Mouvement prolongé.*)

Oui, l'Angleterre, à l'heure où nous sommes, s'assied en riant au bord de l'abîme où la France tombe. (*Sensation.*) Oh! certes, les misères du peuple nous touchent; nous sommes de ceux qu'elles émeuvent le plus douloureusement. Oui, les misères du peuple nous touchent, mais les misères de la France nous touchent aussi! Nous avons une pitié profonde pour l'ouvrier avarement et durement exploité, pour l'enfant sans pain, pour la femme sans travail et sans appui, pour les familles prolétaires depuis si longtemps lamentables et accablées; mais nous n'avons pas une pitié moins grande pour la patrie qui saigne sur la croix des révolutions, pour la France, pour notre France sacrée qui, si cela durait, perdrait sa puissance, sa grandeur et sa lumière, aux yeux de l'univers. (*Très bien!*) Il ne faut pas que cette agonie se prolonge; il ne faut pas que la ruine et le désastre saisissent tour à tour et renversent toutes les existences dans ce pays.

Une voix. — Le moyen?

M. Victor Hugo. — Le moyen, je viens de le dire, le calme dans la rue, l'union dans la cité, la force dans le gouvernement, la bonne volonté dans le travail, la bonne foi dans tout. (*Oui! c'est vrai!*)

Il ne faut pas, dis-je, que cette agonie se prolonge; il ne faut pas que toutes les existences soient tour à tour renversées. Et à qui cela profiterait-il chez nous? Depuis quand la misère du riche est-elle la richesse du pauvre? Dans un tel résultat je pourrais bien voir la vengeance des classes longtemps souffrantes, je n'y verrais pas leur bonheur. (*Très bien!*)

Dans cette extrémité, je m'adresse du plus profond et du plus sincère de mon cœur aux philosophes initiateurs, aux penseurs démocrates, aux socialistes, et je leur dis : Vous comptez parmi vous des cœurs généreux, des esprits puissants et bienveillants, vous voulez comme nous le bien de la France et de l'humanité. Eh bien, aidez-nous! aidez-nous! Il n'y a plus seulement la détresse des travailleurs, il y a la détresse de tous. N'irritez pas là où il faut concilier, n'armez pas une misère contre une misère, n'ameutez pas un désespoir contre un désespoir. (*Très bien!*)

Prenez garde! deux fléaux sont à votre porte, deux monstres attendent et rugissent là, dans les ténèbres, derrière nous et derrière vous, la guerre civile et la guerre servile (*agitation*), c'est-à-dire le lion et le tigre; ne les déchaînez pas! Au nom du ciel, aidez-nous!

Toutes les fois que vous ne mettez pas en question la famille et la propriété, ces bases saintes sur lesquelles repose toute civilisation, nous admettons avec tous les instincts nouveaux de l'humanité; admettez avec nous les nécessités momentanées des sociétés. (*Mouvement.*)

M. Flocon, *ministre de l'agriculture et du commerce.* — Dites les nécessités permanentes.

Une voix. — Les nécessités éternelles.

M. Victor Hugo. — J'entends dire les nécessités éternelles. Mon opinion, ce me semble, était assez claire pour être comprise. (*Oui! oui!*) Il va sans dire que l'homme qui vous parle n'est pas un homme qui nie et met en doute les nécessités éternelles des sociétés. J'invoque la nécessité momentanée d'un péril immense et imminent, et j'appelle autour de ce grand péril tous les bons citoyens, quelle que soit leur nuance, quelle que soit leur couleur, tous ceux qui veulent le bonheur de la France et la grandeur du pays, et je dis à ces penseurs auxquels je m'adressais tout à l'heure : Puisque le peuple croit en vous, puisque vous avez ce doux et cher bonheur d'être aimés et écoutés de lui, oh! je vous en conjure, dites-lui de ne point se hâter vers la rupture et la colère, dites-lui de ne rien précipiter, dites-lui de revenir à l'ordre, aux idées de travail et de paix, car l'avenir est pour tous, car l'avenir est pour le peuple! Il ne faut qu'un peu de patience et de fraternité; et il serait horrible que, par une révolte d'équipage, la France, ce premier navire des nations, sombrât en vue de ce port magnifique que nous apercevons tous dans la lumière et qui attend le genre humain. (*Très bien! très bien!*)

II

POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

ET

CONTRE L'ARRESTATION DES ÉCRIVAINS*

M. VICTOR HUGO. — Je sens que l'assemblée est impatiente de clore le débat, aussi ne dirai-je que quelques mots. (*Parlez! parlez!*)

Je suis de ceux qui pensent aujourd'hui plus que jamais, depuis hier surtout, que le devoir d'un bon citoyen, dans les circonstances actuelles, est de s'abstenir de tout ce qui peut affaiblir le pouvoir dont l'ordre social a un tel besoin. (*Très bien !*)

Je renonce donc à entrer dans ce que cette discussion pourrait avoir d'irritant, et ce sacrifice m'est d'autant plus facile que j'ai le même but que vous, le même but que le pouvoir exécutif; ce but que vous comprenez, il peut se résumer en deux mots, armer l'ordre social et désarmer ses ennemis. (*Adhésion.*)

Ma pensée est, vous le voyez, parfaitement claire, et je demande au gouvernement la permission de lui adresser une question ; car il est resulté un doute dans mon esprit des paroles de M. le ministre de la justice.

Sommes-nous dans l'état de siége, ou sommes-nous dans la dictature? C'est là, à mon sens, la question.

Si nous sommes dans l'état de siége, les journaux supprimés ont le droit de reparaître en se conformant aux lois. Si nous sommes dans la dictature, il en est autrement.

M. DÉMOSTHÈNE OLLIVIER. — Qui donc aurait donné la dictature?

M. VICTOR HUGO. — Je demande au chef du pouvoir exécutif de s'expliquer.

Quant à moi, je pense que la dictature a duré justement, légitimement, par l'impérieuse nécessité des circonstances, pendant quatre jours. Ces quatre jours passés, l'état de siège suffisait.

L'état de siège, je le déclare, est nécessaire, mais l'état de siège est une situation légale et définie, et il me paraît impossible de concéder au pouvoir exécutif la dictature indéfinie, lorsque vous n'avez prétendu lui donner que l'état de siége.

Maintenant, si le pouvoir exécutif ne croit pas l'autorité dont l'assemblée l'a investi suffisante, qu'il le déclare et que l'assemblée avise. Quant à moi, dans une occasion où il s'agit de la première et de la plus essentielle de nos libertés, je ne manquerai pas à la défense de cette liberté. Défendre aujourd'hui la société, demain la liberté, les défendre l'une avec l'autre, les défendre l'une par l'autre, c'est ainsi que je comprends mon mandat comme représentant, mon droit comme citoyen et mon devoir comme écrivain. (*Mouvement.*)

Si le pouvoir donc désire être investi d'une autorité dictatoriale, qu'il le dise, et que l'assemblée décide.

LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC, *chef du pouvoir exécutif, président du conseil.* — Ne craignez rien, monsieur, je n'ai pas besoin de tant de pouvoir; j'en ai assez, j'en ai trop de pouvoir; calmez vos craintes. (*Marques d'approbation.*)

M. VICTOR HUGO. — Dans votre intérêt même, permettez-moi de vous le dire, à vous homme du pouvoir, moi homme de la pensée... (*Interruption prolongée.*)

J'ai besoin d'expliquer une expression sur laquelle l'assemblée pourrait se méprendre.

Quand je dis homme de la pensée, je veux dire homme de la presse, vous l'avez tous compris. (*Oui! oui!*)

Eh bien, dans l'intérêt de l'avenir encore plus que dans l'intérêt du présent, quoique l'intérêt du présent me préoccupe autant qu'aucun de vous, croyez-le bien, je dis au pouvoir exécutif : Prenez garde! l'immense autorité dont vous êtes investi...

* M. Crespel-Delatouche avait interpellé le gouvernement sur la suppression de *onze* journaux frappés d'interdit le 25 juin, sur l'arrestation et la détention au secret, dix jours durant, du directeur de l'un des journaux supprimés, M. Émile de Girardin, etc. Les mesures attaquées furent défendues par le ministre de la justice; elles furent combattues par les représentants Vesin, Valette, Dupont (de Bussac), Germain Sarrut et Lenglet. Le général Cavaignac, après le discours de Victor Hugo, déclara qu'il ne voulait entrer dans aucune explication et qu'il laissait à l'assemblée le soin de le défendre ou de l'accuser. L'assemblée déclara la discussion close et passa à l'ordre du jour

(*Note de l'éditeur.*)

Le général Cavaignac. — Mais non !

Un membre a gauche. — Faites une proposition (*Rumeurs diverses.*)

M le président. — Il est impossible de continuer à discuter si l'on se livre à des interpellations particulières.

M. Victor Hugo. — Que le pouvoir me permette de le lui dire, — je réponds à l'interruption de l'honorable général Cavaignac, — dans les circonstances actuelles, avec la puissance considérable dont il est investi, qu'il prenne garde à la liberté de la presse, qu'il respecte cette liberté! Que le pouvoir se souvienne que la liberté de la presse est l'arme de cette civilisation que nous défendons ensemble. La liberté de la presse était avant vous, elle sera après vous. (*Agitation.*)

Voilà ce que je voulais répondre à l'interruption de l'honorable général Cavaignac.

Maintenant je demande au pouvoir de se prononcer sur la manière dont il entend user de l'autorité que nous lui avons confiée. Quant à moi, je crois que les lois existantes, énergiquement appliquées, suffisent. Je n'adopte pas l'opinion de M. le ministre de la justice, qui semble penser que nous nous trouvons dans une sorte d'interrègne légal, et qu'il faut attendre, pour user de la répression judiciaire, qu'une nouvelle loi soit faite par vous. Si ma mémoire ne me trompe pas, le 24 juin, l'honorable procureur général près la cour d'appel de Paris a déclaré obligatoire la loi sur la presse du 16 juillet 1828. Remarquez cette contradiction Y a-t-il pour la presse une législation en vigueur? Le procureur général dit oui, le ministre de la justice dit non. (*Mouvement.*) Je suis de l'avis du procureur général.

La presse, à l'heure qu'il est, et jusqu'au vote d'une loi nouvelle, est sous l'empire de la législation de 1828. Dans ma pensée, si l'état de siege seul existe, si nous ne sommes pas en pleine dictature, les journaux supprimés ont le droit de reparaître en se conformant à cette législation. (*Agitation.*) Je pose la question ainsi et je demande qu'on s'explique sur ce point. Je repète que c'est une question de liberté, et j'ajoute que les questions de liberté doivent être dans une assemblée nationale, dans une assemblée populaire comme celle-ci, traitees, je ne dis pas avec ménagement, je dis avec respect. (*Adhésion.*)

Quant aux journaux, je n'ai pas à m'expliquer sur leur compte, je n'ai pas d'opinion à exprimer sur eux, cette opinion serait peut-être pour la plupart d'entre eux très sévère. Vous comprenez que plus elle est sévère, plus je dois la taire ; je ne veux pas prendre la parole pour les attaquer quand ils n'ont pas la parole pour se défendre. (*Mouvement.*) Je me sers à regret de ces termes, *les journaux supprimés* ; l'expression *supprimés* ne me paraît ni juste, ni politique ; *suspendus* était le veritable mot dont le pouvoir exécutif aurait dû se servir. (*Signe d'assentiment de M. le ministre de la justice.*) Je n'attaque pas en ce moment le pouvoir exécutif, je le conseille. J'ai voulu et je veux rester dans les limites de la discussion la plus modérée. Les discussions moderées sont les discussions utiles. (*Très bien !*)

J'aurais pu dire, remarquez-le, que le pouvoir avait attenté à la propriété, à la liberté de la pensée, à la liberte de la personne d'un écrivain ; qu'il avait tenu cet écrivain neuf jours au secret, onze jours dans un état de detention qui est resté inexpliqué. (*Mouvements divers.*)

Je n'ai pas voulu entrer et je n'entrerai pas dans ce côté irritant, je le répète, de la question. Je désire simplement obtenir une explication, afin que les journaux puissent savoir, à l'issue de cette séance, ce qu'ils peuvent attendre du pouvoir qui gouverne le pays.

Dans ma conviction, les laisser reparaître sous l'empire rigide de la loi, ce serait à la fois une mesure de vraie justice et une mesure de bonne politique ; de justice, cela n'a pas besoin d'être démontré ; de bonne politique, car il est évident pour moi qu'en présence de l'état de siege, et sous la pression des circonstances actuelles, ces journaux modéreraient d'eux-mêmes la premiere explosion de leur liberté. Or c'est cette explosion qu'il serait utile d'amortir dans l'intérêt de la paix publique. L'ajourner, ce n'est que la rendre plus dangereuse par la longueur même de la compression. (*Mouvement.*) Pesez ceci, messieurs.

Je demande formellement à l'honorable général Cavaignac de vouloir bien nous dire s'il entend que les journaux interdits peuvent reparaître immediatement sous l'empire des lois existantes, ou s'ils doivent, en attendant une législation nouvelle, rester dans l'état où ils sont, ni vivants ni morts, non pas seulement entravés par l'état de siége, mais confisqués par la dictature. (*Mouvement prolongé.*)

III

L'ÉTAT DE SIÉGE*

2 SEPTEMBRE 1848

M. VICTOR HUGO. — Au point où la discussion est arrivée, il semblerait utile de remettre la continuation de la discussion à lundi. (*Non! non! Parlez! parlez!*) Je crois que l'assemblée ne voudra pas fermer la discussion avant qu'elle soit épuisée. (*Non! non!*)

Je ne veux, dis-je, répondre qu'un mot au chef du pouvoir exécutif, mais il me paraît impossible de ne pas replacer la question sur son véritable terrain.

Pour que la constitution soit sainement discutée, il faut deux choses : que l'assemblée soit libre, et que la presse soit libre. (*Interruption.*)

Ceci est, à mon avis, le véritable point de la question; l'état de siége implique-t-il la suppression de la liberté de la presse ? Le pouvoir exécutif dit oui; je dis non. Qui a tort ? Si l'assemblée hésite à prononcer, l'histoire et l'avenir jugeront.

L'assemblée nationale a donné au pouvoir exécutif l'état de siège pour comprimer l'insurrection, et des lois pour réprimer la presse. Lorsque le pouvoir exécutif confond l'état de siége avec la suspension des lois, il est dans une erreur profonde, et il importe qu'il soit averti. (*A gauche : Très bien!*)

Ce que nous avons à dire au pouvoir exécutif, le voici :

L'assemblée nationale a prétendu empêcher la guerre civile, mais non interdire la discussion; elle a voulu désarmer les bras, mais non bâillonner les consciences. (*Approbation à gauche.*)

Pour pacifier la rue, vous avez l'état de siége; pour contenir la presse, vous avez les tribunaux Mais ne vous servez pas de l'état de siége contre la presse; vous vous trompez d'arme, et, en croyant défendre la société, vous blessez la liberté. (*Mouvement.*)

Vous combattez pour des principes sacrés, pour l'ordre, pour la famille, pour la propriété; nous vous suivrons, nous vous aiderons dans le combat ; mais nous voulons que vous combattiez avec les lois.

UNE VOIX. — Qui, nous?

M. VICTOR HUGO. — Nous, l'assemblée tout entière. (*A gauche : Tres bien! très bien!*)

Il m'est impossible de ne pas rappeler que la distinction a été faite plusieurs fois et comprise et accueillie par vous tous, entre l'état de siége et la suspension des lois.

L'état de siége est un état défini et légal, on l'a dit déjà : la suspension des lois est une situation monstrueuse dans laquelle la chambre ne peut pas vouloir placer la France (*mouvement*), dans laquelle une grande assemblée ne voudra jamais placer un grand peuple! (*Nouveau mouvement.*)

Je ne puis admettre que le pouvoir exécutif comprenne ainsi son mandat. Quant à moi, je le declare, j'ai prétendu lui donner l'état de siége, je l'ai armé de toute la force sociale pour la défense de l'ordre, je lui ai donné toute la somme de pouvoir que mon mandat me permettait de lui conférer ; mais je ne lui ai pas donné la dictature, mais je ne lui ai pas livré la liberté de la pensée, mais je n'ai pas prétendu lui attribuer la censure et la confiscation! (*Approbation sur plusieurs bancs. Réclamations sur d'autres.*) C'est la censure et la confiscation qui, à l'heure qu'il est, pèsent sur les organes de la pensée publique. (*Oui! tres bien!*) C'est là une situation incompatible avec la discussion de la constitution. Il importe, je le répète, que la presse soit libre, et la liberté de la presse n'importe pas moins à la bonté et à la durée de la constitution que la liberté de l'assemblée elle-même.

Pour moi, ces deux points sont indivisibles, sont inséparables, et je n'admettrais pas que l'assemblée elle-même fût suffisamment libre, c'est-à-dire suffisamment éclairée (*exclamations*) si la presse n'était pas libre à côté d'elle, et si la liberté des opinions extérieures ne mêlait pas sa lumière à la liberté de vos délibérations.

* Le représentant Lichtenberger avait fait une proposition relative à la levée de l'état de siége avant la discussion sur le projet de constitution. Le comité de la justice, par l'organe de son rapporteur, disait qu'il n'y avait pas lieu de prendre en considération la proposition. Le représentant Ledru-Rollin la défendit, le représentant Sauream la défendit également, le représentant Demanet parla dans le même sens. Le général Cavaignac, président du conseil, présenta dans ce débat des considérations à la suite desquelles Victor Hugo demanda la parole La discussion fut close apres son discours. La proposition du représentant Lichtenberger ne fut pas adoptée. (*Note de l'éditeur.*)

Je demande que M. le président du conseil vienne nous dire de quelle façon il entend définitivement l'état de siége (*Il l'a dit !*) ; que l'on sache si M. le président du conseil entend par état de siége la suspension des lois. Quant à moi, qui crois l'état de siége nécessaire, si cependant il était défini de cette façon, je voterais l'instant même contre son maintien, car je crois qu'à la place d'un péril passager, l'émeute, nous mettrions un immense malheur, l'abaissement de la nation. (*Mouvement.*) Que l'état de siège soit maintenu et que la loi soit respectée, voilà ce que je demande, voilà ce que veut la société qui entend conserver l'ordre, voilà ce que veut la conscience publique qui entend conserver la liberté. (*Aux voix ! La clôture !*)

IV

LA PEINE DE MORT*

15 SEPTEMBRE 1848

Je regrette que cette question, la première de toutes peut-être, arrive au milieu de vos délibérations presque à l'improviste, et surprenne les orateurs non préparés.

Quant à moi, je dirai peu de mots, mais ils partiront du sentiment d'une conviction profonde et ancienne.

Vous venez de consacrer l'inviolabilité du domicile, nous vous demandons de consacrer une inviolabilité plus haute et plus sainte encore, l'inviolabilité de la vie humaine.

Messieurs, une constitution, et surtout une constitution faite par la France et pour la France, est nécessairement un pas dans la civilisation. Si elle n'est point un pas dans la civilisation, elle n'est rien. (*Très bien ! très bien !*)

Eh bien, songez-y, qu'est-ce que la peine de mort? La peine de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie. (*Mouvement.*) Partout où la peine de mort est prodiguée, la barbarie domine ; partout où la peine de mort est rare, la civilisation règne. (*Sensation.*)

Messieurs, ce sont là des faits incontestables. L'adoucissement de la pénalité est un grand et sérieux progrès. Le dix-huitième siècle, c'est là une partie de sa gloire, a aboli la torture; le dix-neuvième siècle abolira la peine de mort. (*Vive adhésion. Oui ! oui!*)

Vous ne l'abolirez pas peut-être aujourd'hui; mais, n'en doutez pas, demain vous l'abolirez, ou vos successeurs l'aboliront. (*Nous l'abolirons ! — Agitation.*)

Vous écrivez en tête du préambule de votre constitution : « En présence de Dieu », et vous commenceriez par lui dérober, à ce Dieu, ce droit qui n'appartient qu'à lui, le droit de vie et de mort. (*Très bien très bien !*)

Messieurs, il y a trois choses qui sont à Dieu et qui n'appartiennent pas à l'homme : l'irrévocable, l'irréparable, l'indissoluble. Malheur à l'homme s'il les introduit dans ses lois ! (*Mouvement.*) Tôt ou tard elles font plier la société sous leur poids, elles dérangent l'équilibre nécessaire des lois et des mœurs, elles ôtent à la justice humaine ses proportions; et alors il arrive ceci, réfléchissez-y, messieurs, que la loi épouvante la conscience. (*Sensation.*)

Je suis monté à cette tribune pour vous dire un seul mot, un mot décisif, selon moi; ce mot, le voici. (*Écoutez! écoutez!*)

Après février, le peuple eut une grande pensée, le lendemain du jour où il avait brûlé le trône, il voulut brûler l'échafaud. (*Très bien! — D'autres voix : Très mal!*)

Ceux qui agissaient sur son esprit alors ne furent pas, je le regrette profondément, à la hauteur de son grand cœur. (*A gauche : Très bien!*) On l'empêcha d'exécuter cette idée sublime.

Eh bien, dans le premier article de la constitution que vous votez, vous venez de consacrer la première pensée du peuple, vous avez renversé le trône. Maintenant consacrez l'autre, renversez l'échafaud. (*Applaudissements à gauche. Protestations à droite.*)

Je vote l'abolition pure, simple et définitive de la peine de mort.

* Ce discours fut prononcé dans la discussion de l'article 5 du projet de constitution.

Cet article était ainsi conçu : *La peine de mort est abolie en matière politique.*

Les représentants Coquerel, Kœnig et Buvignier proposaient par amendement de rédiger ainsi cet article 5 : — *La peine de mort est abolie.*

Dans la séance du 18 septembre cet amendement fut repoussé par 498 voix contre 216.

V

POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

31

CONTRE L'ÉTAT DE SIÉGE*

11 octobre 1848

Si je monte à la tribune, malgré l'heure avancée, malgré les signes d'impatience d'une partie de l'assemblée (*Non! non! Parlez!*), c'est que je ne puis croire que, dans l'opinion de l'assemblée, la question soit jugée. (*Non! elle ne l'est pas!*) En outre, l'assemblée considérera le petit nombre d'orateurs qui soutiennent en ce moment la liberté de la presse, et je ne doute pas que ces orateurs ne soient protégés, dans cette discussion, par ce double respect que ne peuvent manquer d'éveiller, dans une assemblée généreuse, un principe si grand et une minorité si faible. (*Très bien!*)

Je rappellerai à l'honorable ministre de la justice que le comité de législation avait émis le vœu que l'état de siége fût levé, afin que la presse fût ce que j'appelle mise en liberté.

M. Abbatucci. — Le comité n'a pas dit cela.

M. Victor Hugo. — Je n'irai pas aussi loin que votre comité de législation, et je dirai à M. le ministre de la justice qu'il serait, à mon sens, d'une bonne politique d'alléger peu à peu l'état de siége, et de le rendre de jour en jour moins pesant, afin de préparer la transition, et d'amener par degrés insensibles l'heure où l'état de siége pourrait être levé sans danger. (*Adhésion sur plusieurs bancs.*)

Maintenant, j'entre dans la question de la liberté de la presse, et je dirai à M. le ministre de la justice que, depuis la dernière discussion, cette question a pris des aspects nouveaux. Pour ma part, plus nous avançons dans l'œuvre de la constitution, plus je suis frappé de l'inconvénient de discuter la constitution en l'absence de la liberté de la presse. (*Bruit et interruptions diverses.*)

Je dis dans l'absence de la liberté de la presse, et je ne puis caractériser autrement une situation dans laquelle les journaux ne sont point placés et maintenus sous la surveillance et la sauvegarde des lois, mais laissés à la discrétion du pouvoir exécutif. (*C'est vrai!*)

Eh bien, messieurs, je crains que, dans l'avenir, la constitution que vous discutez ne soit moralement amoindrie. (*Dénégation. Adhésion sur plusieurs bancs.*)

M. Dupin (de la Nièvre). — Ce ne sera pas faute d'amendements et de critiques.

M. Victor Hugo. — Vous avez pris, messieurs, deux résolutions graves dans ces derniers temps; par l'une, à laquelle je ne me suis point associé, vous avez soumis la république à cette périlleuse épreuve d'une assemblée unique; par l'autre, à laquelle je m'honore d'avoir concouru, vous avez consacré la plénitude de la souveraineté du peuple, et vous avez laissé au pays le droit et le soin de choisir l'homme qui doit diriger le gouvernement du pays. (*Rumeurs.*) Eh bien, messieurs, il importait dans ces deux occasions que l'opinion publique, que l'opinion du dehors pût prendre la parole, la prendre hautement et librement, car c'étaient là, à coup sûr, des questions qui lui appartenaient. (*Très bien!*) L'avenir, l'avenir immédiat de votre constitution amène d'autres questions graves. Il serait malheureux qu'on pût dire que, tandis que tous les intérêts du pays élèvent la voix pour réclamer ou pour se plaindre, la presse est bâillonnée. (*Agitation.*)

Messieurs, je dis que la liberté de la presse importe à la bonne discussion de votre constitution. Je vais plus loin (*Écoutez! écoutez!*), je dis que la liberté de la presse importe à la liberté même de l'assemblée. (*Très bien!*) C'est là une vérité... (*Interruption.*)

Le président. — Écoutez, messieurs, la question est des plus graves.

M. Victor Hugo. — Il me semble que, lorsque je cherche à démontrer à l'assemblée que sa liberté, que sa dignité même sont intéressées à la plénitude de la liberté de la presse, les interrupteurs pourraient faire silence. (*Très bien!*)

Je dis que la liberté de la presse importe à la liberté

* L'état de siége fut levé le lendemain de ce discours.

de cette assemblée, et je vous demande la permission d'affirmer cette vérité comme on affirme une vérité politique, en la généralisant.

Messieurs, la liberté de la presse est la garantie de la liberté des assemblées. (*Oui ! oui !*)

Les minorités trouvent dans la presse libre l'appui qui leur est souvent refusé dans les délibérations intérieures. Pour prouver ce que j'avance, les raisonnements abondent, les faits abondent également. (*Bruit.*)

Voix a gauche. — Attendez le silence ! C'est un parti pris !

M. Victor Hugo. — Je dis que les minorités trouvent dans la presse libre... — et, messieurs, permettez-moi de vous rappeler que toute majorité peut devenir minorité, ainsi respectons les minorités (*vive adhésion*); — les minorités trouvent dans la presse libre l'appui qui leur manque souvent dans les délibérations intérieures. Et voulez-vous un fait? Je vais vous en citer un qui est certainement dans la mémoire de beaucoup d'entre vous.

Sous la restauration, un jour, un orateur énergique de la gauche, Casimir Périer, osa jeter à la chambre des députés cette parole hardie : Nous sommes six dans cette enceinte et trente millions au dehors. (*Mouvement.*)

Messieurs, ces paroles mémorables, ces paroles qui contenaient l'avenir, furent couvertes, au moment où l'orateur les prononça, par les murmures de la chambre entière, et le lendemain par les acclamations de la presse unanime. (*Très bien ! très bien ! Mouvement prolongé.*)

Eh bien, voulez-vous savoir ce que la presse libre a fait pour l'orateur libre ? (*Écoutez !*) Ouvrez les lettres politiques de Benjamin Constant, vous y trouverez ce passage remarquable :

« En revenant à son banc, le lendemain du jour où il avait parlé ainsi, Casimir Périer me dit : « Si l'unanimité de la presse n'avait pas fait contre-poids à « l'unanimité de la chambre, j'aurais peut-être été « découragé. »

Voilà ce que peut la liberté de la presse, voilà l'appui qu'elle peut donner! c'est peut-être à la liberté de la presse que vous avez dû cet homme courageux qui, le jour où il le fallut, sût être bon serviteur de l'ordre parce qu'il avait été bon serviteur de la liberté.

Ne souffrez pas les empiètements du pouvoir; ne laissez pas se faire autour de vous cette espèce de calme faux qui n'est pas le calme, que vous prenez pour l'ordre et qui n'est pas l'ordre ; faites attention à cette vérité que Cromwell n'ignorait pas, et que Bonaparte savait aussi : Le silence autour des assemblées, c'est bientôt le silence dans les assemblées. (*Mouvement.*)

Encore un mot.

Quelle était la situation de la presse à l'époque de la terreur?... (*Interruption.*)

Il faut bien que je vous rappelle des analogies, non dans les époques, mais dans la situation de la presse. La presse alors était, comme aujourd'hui, libre de droit, esclave de fait. Alors, pour faire taire la presse, on menaçait de mort les journalistes; aujourd'hui on menace de mort les journaux. (*Mouvement.*) Le moyen est moins terrible, mais il n'est pas moins efficace.

Qu'est-ce que c'est que cette situation? c'est la censure. (*Agitation.*) C'est la censure, c'est la pire, c'est la plus misérable de toutes les censures ; c'est celle qui attaque l'écrivain dans ce qu'il a de plus précieux au monde, dans sa dignité même; celle qui livre l'écrivain aux tâtonnements, sans le mettre à l'abri des coups d'état. (*Agitation croissante.*) Voilà la situation dans laquelle vous placez la presse aujourd'hui.

M. Flocon. — Je demande la parole.

M. Victor Hugo. — Eh quoi! messieurs, vous raturez la censure dans votre constitution et vous la maintenez dans votre gouvernement! A une époque comme celle où nous sommes, où il y a tant d'indécision dans les esprits... (*Bruit.*)

Le président. — Il s'agit d'une des libertés les plus chères au pays; je réclame pour l'orateur le silence et l'attention de l'assemblée. (*Très bien ! très bien !*)

M. Victor Hugo. — Je fais remarquer aux honorables membres qui m'interrompent en ce moment qu'ils outragent deux libertés à la fois, la liberté de la presse, que je défends, et la liberté de la tribune, que j'invoque.

Comment ! il n'est pas permis de vous faire remarquer qu'au moment où vous venez de déclarer que la censure était abolie, vous la maintenez ! (*Bruit. Parlez ! parlez !*) Il n'est pas permis de vous faire remarquer qu'au moment où le peuple attend des solutions, vous lui donnez des contradictions! Savez-vous ce que c'est que les contradictions en politique? Les contradictions sont la source des malentendus, et les malentendus sont la source des catastrophes. (*Mouvement.*)

Ce qu'il faut en ce moment aux esprits divisés, incertains de tout, inquiets de tout, ce ne sont pas des hypocrisies, des mensonges, de faux semblants politiques, la liberté dans les théories, la censure dans la pratique; non, ce qu'il faut à tous dans ce doute et dans cette ombre où sont les consciences, c'est un grand exemple en haut, c'est dans le gouvernement, dans l'assemblée nationale, la grande et fière pratique de la justice et de la vérité ! (*Agitation prolongée.*)

M. le ministre de la justice invoquait tout à l'heure la nécessité. Je prends la liberté de lui faire observer que la nécessité est l'argument des mauvaises politiques; que, dans tous les temps, sous tous les régimes, les hommes d'état, condamnés par une insuffisance, qui ne venait pas d'eux quelquefois, qui venait des circonstances mêmes, se sont appuyés sur cet argument de la nécessité. Nous avons vu déjà, et souvent, sous le régime antérieur, les gouvernants recourir à l'arbi-

traire, au despotisme, aux suspensions de journaux, aux incarcérations d'écrivains. Messieurs, prenez garde! vous faites respirer à la république le même air qu'à la monarchie. Souvenez-vous que la monarchie en est morte. (*Mouvement.*)

Messieurs, je ne dirai plus qu'un mot... (*Interruption.*)

L'assemblée me rendra cette justice que des interruptions systématiques ne m'ont pas empêché de protester jusqu'au bout en faveur de la liberté de la presse.

Messieurs, des temps inconnus s'approchent; préparons-nous à les recevoir avec toutes les ressources réunies de l'état, du peuple, de l'intelligence, de la civilisation française, et de la bonne conscience des gouvernants. Toutes les libertés sont des forces; ne nous laissons pas plus dépouiller de nos libertés que nous ne nous laisserions dépouiller de nos armes la veille du combat.

Prenons garde aux exemples que nous donnons! Les exemples que nous donnons sont inévitablement, plus tard, nos ennemis ou nos auxiliaires; au jour du danger, ils se lèvent et ils combattent pour nous ou contre nous.

Quant à moi, si le secret de mes votes valait la peine d'être expliqué, je vous dirais : J'ai voté l'autre jour contre la peine de mort; je vote aujourd'hui pour la liberté.

Pourquoi? C'est que je ne veux pas revoir 93! c'est qu'en 93 il y avait l'échafaud, et il n'y avait pas la liberté.

J'ai toujours été, sous tous les régimes, pour la liberté, contre la compression. Pourquoi? c'est que la liberté réglée par la loi produit l'ordre, et que la compression produit l'explosion. Voilà pourquoi je ne veux pas de la compression et je veux de la liberté. (*Mouvement. Longue agitation.*)

VI

QUESTION DES ENCOURAGEMENTS

AUX LETTRES ET AUX ARTS

10 NOVEMBRE 1848

M. LE PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du budget rectifié de 1848.

M. VICTOR HUGO. — Personne plus que moi, messieurs (*Plus haut ! plus haut !*), n'est pénétré de la nécessité, de l'urgente nécessité d'alléger le budget; seulement, à mon avis, le remède à l'embarras de nos finances n'est pas dans quelques économies chétives et détestables; ce remède serait, selon moi, plus haut et ailleurs; il serait dans une politique intelligente et rassurante, qui donnerait confiance à la France, qui ferait renaître l'ordre, le travail et le crédit... (*agitation*) et qui permettrait de diminuer, de supprimer même les énormes dépenses spéciales qui résultent des embarras de la situation. C'est là, messieurs, la véritable surcharge du budget, surcharge qui, si elle se prolongeait et s'aggravait encore, et si vous n'y preniez garde, pourrait, dans un temps donné, faire crouler l'édifice social.

Ces réserves faites, je partage, sur beaucoup de points, l'avis de votre comité des finances.

J'ai déjà voté, et je continuerai de voter la plupart des réductions proposées, à l'exception de celles qui me paraîtraient tarir les sources mêmes de la vie publique, et de celles qui, à côté d'une amélioration financière douteuse, me présenteraient une faute politique certaine.

C'est dans cette dernière catégorie que je range les réductions proposées par le comité des finances sur ce que j'appellerai le budget spécial des lettres, des sciences et des arts.

Ce budget devrait, pour toutes les raisons ensemble, être réuni dans une seule administration et tenu dans une seule main. C'est un vice de notre classification administrative que ce budget soit réparti entre deux ministères, le ministère de l'instruction publique et le ministère de l'intérieur.

Ceci m'obligera, dans le peu que j'ai à dire, d'effleurer quelquefois le ministère de l'intérieur. Je pense que l'assemblée voudra bien me le permettre, pour la clarté même de la démonstration. Je le ferai, du reste, avec une extrême réserve.

Je dis, messieurs, que les réductions proposées sur le budget spécial des sciences, des lettres et des arts sont mauvaises doublement. Elles sont insignifiantes au point de vue financier, et nuisibles à tous les autres points de vue.

Insignifiantes au point de vue financier. Cela est d'une telle évidence, que c'est à peine si j'ose mettre sous les yeux de l'assemblée le résultat d'un calcul de proportion que j'ai fait. Je ne voudrais pas éveiller le rire de l'assemblée dans une question sérieuse; cependant, il m'est impossible de ne pas lui soumettre une comparaison bien triviale, bien vulgaire, mais qui a le mérite d'éclairer la question et de la rendre pour ainsi dire visible et palpable.

Que penseriez-vous, messieurs, d'un particulier qui aurait 1,500 de francs de revenu, qui consacrerait tous les ans à sa culture intellectuelle, pour les sciences, les lettres et les arts, une somme bien modeste, 5 francs, et qui, dans un jour de réforme, voudrait économiser sur son intelligence six sous? (*Rire approbatif.*)

Voilà, messieurs, la mesure exacte de l'économie proposée. (*Nouveau rire.*) Eh bien! ce que vous ne conseilleriez pas à un particulier, au dernier des habitants d'un pays civilisé, on ose le conseiller à la France. (*Mouvement.*)

Je viens de vous montrer à quel point l'économie serait petite; je vais vous montrer maintenant combien le ravage serait grand.

Pour vous édifier sur ce point, je ne sache rien de plus éloquent que la simple nomenclature des institutions, des établissements, des intérêts que les réductions proposées atteignent dans le présent et menacent dans l'avenir.

J'ai dressé cette nomenclature; je demande à l'as-

semblée la permission de la lui lire, cela me dispensera de beaucoup de développements. Les réductions proposées atteignent:

Le collège de France,
Le muséum,
Les bibliothèques,
L'école des chartes,
L'école des langues orientales,
La conservation des archives nationales,
La surveillance de la librairie à l'étranger... (Ruine complète de notre librairie, le champ livré à la contrefaçon !)
L'école de Rome,
L'école des beaux-arts de Paris,
L'école de dessin de Dijon,
Le conservatoire,
Les succcursales de province,
Les musées des Thermes et de Cluny,
Nos musées de peinture et de sculpture,
La conservation des monuments historiques.
Les réformes menacent pour l'année prochaine:
Les facultés des sciences et des lettres,
Les souscriptions aux livres,
Les subventions aux sociétés savantes,
Les encouragements aux beaux-arts.

En outre, — ceci touche au ministère de l'intérieur, mais la chambre me permettra de le dire, pour que le tableau soit complet, — les réductions atteignent dès à présent et menacent pour l'an prochain les théâtres. Je ne veux vous en dire qu'un mot en passant. On propose la suppression d'un commissaire sur deux; j'aimerais mieux la suppression d'un censeur et même de deux censeurs. (*On rit.*)

Un membre. — Il n'y a plus de censure!

Un membre, *à gauche*. — Elle sera bientôt rétablie !

M. Victor Hugo. — Enfin le rapport réserve ses plus dures paroles et ses menaces les plus sérieuses pour les indemnités et secours littéraires. Oh ! voilà de monstrueux abus ! Savez-vous, messieurs, ce que c'est que les indemnités et les secours littéraires? C'est l'existence de quelques familles pauvres entre les plus pauvres, honorables entre les plus honorables.

Si vous adoptiez les réductions proposées, savez-vous ce qu'on pourrait dire? On pourrait dire : Un artiste, un poëte, un écrivain célèbre travaille toute sa vie, il travaille sans songer à s'enrichir, il meurt, il laisse à son pays beaucoup de gloire à la seule condition de donner à sa veuve et à ses enfants un peu de pain. Le pays garde la gloire et refuse le pain. (*Sensation.*)

Voilà ce qu'on pourrait dire, et voilà ce qu'on ne dira pas ; car, à coup sûr, vous n'entrerez pas dans ce système d'économies qui consternerait l'intelligence et qui humilierait la nation. (*C'est vrai !*)

Vous le voyez, ce système, comme vous le disait si bien notre honorable collègue M. Charles Dupin, ce système attaque tout ; ce système ne respecte rien, ni les institutions anciennes, ni les institutions modernes; pas plus les fondations libérales de François Ier que les fondations libérales de la Convention. Ce système d'économies ébranle d'un seul coup tout cet ensemble d'institutions civilisatrices qui est, pour ainsi dire, la base du développement de la pensée française.

Et quel moment choisit-on? C'est ici, à mon sens, la faute politique grave que je vous signalais en commençant; quel moment choisit-on pour mettre en question toutes ces institutions à la fois? Le moment où elles sont plus nécessaires que jamais, le moment où, loin de les restreindre, il faudrait les étendre et les élargir.

Eh ! quel est, en effet, j'en appelle à vos consciences, j'en appelle à vos sentiments à tous, quel est le grand péril de la situation actuelle ? L'ignorance. L'ignorance encore plus que la misère. (*Adhésion.*)

L'ignorance qui nous déborde, qui nous assiège, qui nous investit de toutes parts. C'est à la faveur de l'ignorance que certaines doctrines fatales passent de l'esprit impitoyable des théoriciens dans le cerveau confus des multitudes. Le communisme n'est qu'une forme de l'ignorance. Le jour où l'ignorance disparaîtrait, les sophismes s'évanouiraient. Et c'est dans un pareil moment, devant un pareil danger, qu'on songerait à attaquer, à mutiler, à ébranler toutes ces institutions qui ont pour but spécial de poursuivre, de combattre, de détruire l'ignorance !

Sur ce point, j'en appelle, je le répète, au sentiment de l'assemblée. Quoi! d'un côté la barbarie dans la rue, et de l'autre le vandalisme dans le gouvernement ! (*Mouvement.*) Messieurs, il n'y a pas que la prudence matérielle au monde, il y a autre chose que ce que j'appellerai la prudence brutale. Les précautions grossières, les moyens de police ne sont pas, Dieu merci, le dernier mot des sociétés civilisées.

On pourvoit à l'éclairage des villes, on allume tous les soirs, et on fait très bien, des réverbères dans les carrefours, dans les places publiques; quand donc comprendra-t-on que la nuit peut se faire aussi dans le monde moral, et qu'il faut allumer des flambeaux pour les esprits? (*Approbation et rires.*)

Puisque l'assemblée m'a interrompu, elle me permettra d'insister sur ma pensée.

Oui, messieurs, j'y insiste. Un mal moral, un mal moral profond nous travaille et nous tourmente. Ce mal moral, cela est étrange à dire, n'est autre chose que l'excès des tendances matérielles. Eh bien, comment combattre le développement des tendances matérielles? Par le développement des tendances intellectuelles. Il faut ôter au corps et donner à l'âme. (*Oui! oui ! Sensation.*)

Quand je dis : il faut ôter au corps et donner à l'âme, vous ne vous méprenez pas sur mon sentiment. *Non! non !*) Vous me comprenez tous ; je souhaite passionnément, comme chacun de vous, l'amélioration du sort matériel des classes souffrantes; c'est là, selon moi, le grand, l'excellent progrès auquel nous devons

tous tendre de tous nos vœux comme hommes et de tous nos efforts comme législateurs.

Mais si je veux ardemment, passionnément, le pain de l'ouvrier, le pain du travailleur, qui est mon frère, à côté du pain de la vie je veux le pain de la pensée, qui est aussi le pain de la vie. Je veux multiplier le pain de l'esprit comme le pain du corps. (*Interruption au centre.*)

Il me semble, messieurs, que ce sont là les questions que soulève naturellement ce budget de l'instruction publique discuté en ce moment. (*Oui! oui!*)

Eh bien, la grande erreur de notre temps, ç'a été de pencher, je dis plus, de courber, l'esprit des hommes vers la recherche du bien-être matériel, et de le détourner par conséquent du bien-être religieux et du bien-être intellectuel. (*C'est vrai!*) La faute est d'autant plus grande que le bien-être matériel, quoi qu'on fasse, quand même tous les progrès qu'on rêve, et que je rêve aussi, moi, seraient réalisés, le bien-être matériel ne peut et ne pourra jamais être que le partage de quelques-uns, tandis que le bien-être religieux, c'est-à-dire la croyance, le bien-être intellectuel, c'est-à-dire l'éducation, peuvent être donnés à tous.

D'ailleurs le bien-être matériel ne pourrait être le but suprême de l'homme en ce monde qu'autant qu'il n'y aurait pas d'autre vie, et c'est là une affirmation désolante, c'est là un mensonge affreux qui ne doit pas sortir des institutions sociales. (*Très bien! — Mouvement prolongé.*)

Il importe, messieurs, de remédier au mal; il faut redresser, pour ainsi dire, l'esprit de l'homme; il faut, et c'est là la grande mission, la mission spéciale du ministère de l'instruction publique, il faut relever l'esprit de l'homme, le tourner vers Dieu, vers la conscience, vers le beau, le juste et le vrai, vers le désintéressé et le grand. C'est là, et seulement là, que vous trouverez la paix de l'homme avec lui-même, et par conséquent la paix de l'homme avec la société. (*Très bien!*)

Pour arriver à ce but, messieurs, que faudrait-il faire? Précisément tout le contraire de ce qu'ont fait les précédents gouvernements; précisément tout le contraire de ce que vous propose votre comité des finances. Outre l'enseignement religieux, qui tient le premier rang parmi les institutions libérales, il faudrait multiplier les écoles, les chaires, les bibliothèques, les musées, les théâtres, les librairies.

Il faudrait multiplier les maisons d'études pour les enfants, les maisons de lecture pour les hommes, tous les établissements, tous les asiles où l'on médite, où l'on s'instruit, où l'on se recueille, où l'on apprend quelque chose, où l'on devient meilleur; en un mot, il faudrait faire pénétrer de toutes parts la lumière dans l'esprit du peuple; car c'est par les ténèbres qu'on le perd. (*Très bien!*)

Ce résultat, vous l'aurez quand vous voudrez. Quand vous le voudrez, vous aurez en France un magnifique mouvement intellectuel; ce mouvement, vous l'avez déjà; il ne s'agit que de l'utiliser et de le diriger; il ne s'agit que de bien cultiver le sol.

La question de l'intelligence, j'appelle sur ce point l'attention de l'assemblée, la question de l'intelligence est identiquement la même que la question de l'agriculture.

L'époque où vous êtes est une époque riche et féconde; ce ne sont pas, messieurs, les intelligences qui manquent, ce ne sont pas les talents, ce ne sont pas les grandes aptitudes; ce qui manque, c'est l'impulsion sympathique, c'est l'encouragement enthousiaste d'un grand gouvernement. (*C'est vrai!*)

Ce gouvernement, j'aurais souhaité que la monarchie le fût; elle n'a pas su l'être. Eh bien, ce conseil affectueux que je donnais loyalement à la monarchie, je le donne loyalement à la république. (*Mouvement.*)

Je voterai contre toutes les réductions que je viens de vous signaler, et qui amoindriraient l'éclat utile des lettres, des arts et des sciences.

Je ne dirai plus qu'un mot aux honorables auteurs du rapport. Vous êtes tombés dans une méprise regrettable; vous avez cru faire une économie d'argent, c'est une économie de gloire que vous faites. (*Nouveau mouvement.*) Je la repousse pour la dignité de la France, je la repousse pour l'honneur de la république. (*Très bien! Très bien!*)

VII

LA SÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE*

29 JANVIER 1849

J'entre immédiatement dans le débat, et je le prends au point où le dernier orateur l'a laissé.

L'heure s'avance, et j'occuperai peu de temps cette tribune.

Je ne suivrai pas l'honorable orateur dans les considérations politiques de diverse nature qu'il a successivement parcourues; je m'enfermerai dans la discussion du droit de cette assemblée à se maintenir ou à se dissoudre. Il a cherché à passionner le débat, je chercherai à le calmer. (*Chuchotements à gauche.*)

Mais si, chemin faisant, je rencontre quelques-unes des questions politiques qui touchent à celles qu'il a soulevées, l'honorable et éloquent orateur peut être assuré que je ne les éviterai pas.

N'en déplaise à l'honorable orateur, je suis de ceux qui pensent que cette assemblée a reçu un mandat tout à la fois illimité et limité. (*Exclamations.*)

M. LE PRÉSIDENT. — J'invite tous les membres de l'assemblée au silence. On doit écouter M. Victor Hugo comme on a écouté M. Jules Favre.

M. VICTOR HUGO. — Illimité quant à la souveraineté, limité quant à l'œuvre à accomplir. (*Très bien! Mouvement.*) Je suis de ceux qui pensent que l'achèvement de la constitution épuise le mandat, et que le premier effet de la constitution votée doit être, dans la logique politique, de dissoudre la constituante.

Et, en effet, messieurs, qu'est-ce que c'est qu'une assemblée constituante? c'est une révolution agissant et délibérant avec un horizon indéfini devant elle. Et qu'est-ce que c'est qu'une constitution? C'est une révolution accomplie et désormais circonscrite. Or peut-on se figurer une telle chose : une révolution à la fois terminée par le vote de la constitution et continuant par la présence de la constituante? C'est-à-dire, en d'autres termes, le définitif proclamé et le provisoire maintenu; l'affirmation et la négation en présence? Une constitution qui régit la nation et qui ne régit pas le parlement! Tout cela se heurte et s'exclut. (*Sensation.*)

Je sais qu'aux termes de la constitution vous vous êtes attribué la mission de voter ce qu'on a appelé les lois organiques. Je ne dirai donc pas qu'il ne faut pas les faire; je dirai qu'il faut en faire le moins possible. Et pourquoi? Les lois organiques font-elles partie de la constitution? participent-elles de son privilége et de son inviolabilité? Oh! alors votre droit et votre devoir est de les faire toutes. Mais les lois organiques ne sont que des lois ordinaires; les lois organiques ne sont que des lois comme toutes les autres, qui peuvent être modifiées, changées, abrogées sans formalités spéciales, et qui, tandis que la constitution, armée par vous, se défendra, peuvent tomber au premier choc de la première assemblée législative. Cela est incontestable. A quoi bon les multiplier, alors, et les faire toutes dans des circonstances où il est à peine possible de les faire viables? Une assemblée constituante ne doit rien faire qui ne porte le caractère de la nécessité. Et, ne l'oublions pas, là où une assemblée comme celle-ci n'imprime pas le sceau de sa souveraineté, elle imprime le sceau de sa faiblesse.

Je dis donc qu'il faut limiter à un très petit nombre les lois organiques que la constitution vous impose le devoir de faire.

J'aborde, pour la traverser rapidement, car, dans les circonstances où nous sommes, il ne faut pas irriter un tel débat, j'aborde la question délicate que j'appellerai la question d'amour-propre, c'est-à-dire le conflit qu'on cherche à élever entre le ministère et l'assemblée à l'occasion de la proposition Rateau. Je répète que je traverse cette question rapidement; vous en comprenez tous le motif, il est puisé dans mon patriotisme et dans le vôtre. Je dis seulement, et je me borne à ceci, que cette question ainsi posée, que ce conflit, que cette susceptibilité, que tout cela est au-dessous de vous. (*Oui! oui! — Adhésion.*) Les grandes assemblées comme celle-ci ne compromettent pas la paix du pays par susceptibilité, elles se meuvent et se gouvernent par des raisons plus hautes. Les grandes assemblées,

* L'assemblée constituante discutait sur les propositions relatives soit à la convocation de l'assemblée législative, soit à la modification du décret du 15 décembre concernant les lois organiques. Jules Favre venait de prononcer un discours très éloquent, très véhément, pour prouver que l'assemblée constituante avait droit et devoir de rester réunie, quand Victor Hugo monta à la tribune.

La dissolution fut votée.

messieurs, savent envisager l'heure de leur abdication politique avec dignité et liberté; elles n'obéissent jamais, soit au jour de leur avénement, soit au jour de leur retraite, qu'à une seule impulsion, l'utilité publique. C'est là le sentiment que j'invoque et que je voudrais éveiller dans vos âmes.

J'écarte donc comme renversés par la discussion les trois arguments puisés, l'un dans la nature de notre mandat, l'autre dans la nécessité de voter les lois organiques, et le troisième dans la susceptibilité de l'assemblée en face du ministère.

J'arrive à une dernière objection qui, selon moi, est encore entière, et qui est au fond du discours remarquable que vous venez d'entendre. Cette objection, la voici :

Pour dissoudre l'assemblée, nous invoquons la nécessité politique. Pour la maintenir, on nous oppose la nécessité politique. On nous dit : Il faut que l'assemblée constituante reste à son poste; il faut qu'elle veille sur son œuvre; il importe qu'elle ne livre pas la démocratie organisée par elle, qu'elle ne livre pas la constitution à ce courant qui emporte les esprits vers un avenir inconnu.

Et là-dessus, messieurs, on évoque je ne sais quel fantôme d'une assemblée menaçante pour la paix publique; on suppose que la prochaine assemblée législative (car c'est là le point réel de la question, j'y insiste, et j'y appelle votre attention), on suppose que la prochaine assemblée législative apportera avec elle les bouleversements et les calamités, qu'elle perdra la France au lieu de la sauver.

C'est là toute la question, il n'y en a pas d'autre; car si vous n'aviez pas cette crainte et cette anxiété, vous mes collègues de la majorité, que j'honore et auxquels je m'adresse, si vous n'aviez pas cette crainte et cette anxiété, si vous étiez tranquilles sur le sort de la future assemblée, à coup sûr votre patriotisme vous conseillerait de lui céder la place.

C'est donc là, à mon sens, le point véritable de la question. Eh bien, messieurs, j'aborde cette objection. C'est pour la combattre que je suis monté à cette tribune. On nous dit : Savez-vous ce que sera, savez-vous ce que fera la prochaine assemblée législative? Et l'on conclut, des inquiétudes qu'on manifeste, qu'il faut maintenir l'assemblée constituante.

Eh bien, messieurs, mon intention est de vous montrer ce que valent ces arguments comminatoires; je le ferai en très peu de paroles, et par un simple rapprochement, qui est maintenant de l'histoire, et qui, à mon sens, éclaire singulièrement tout ce côté de la question. (*Écoutez! Écoutez! — Profond silence.*)

Messieurs, il y a moins d'un an, en mars dernier, une partie du gouvernement provisoire semblait croire à la nécessité de se perpétuer. Des publications officielles, placardées au coin des rues, affirmaient que l'éducation politique de la France n'était pas faite, qu'il était dangereux de livrer au pays, dans l'état des choses, l'exercice de sa souveraineté, et qu'il était indispensable que le pouvoir qui était alors debout prolongeât sa durée. En même temps, un parti, qui se disait le plus avancé, une opinion qui se proclamait exclusivement républicaine, qui déclarait avoir fait la république, et qui semblait penser que la république lui appartenait, cette opinion jetait le cri d'alarme, demandait hautement l'ajournement des élections, et dénonçait aux patriotes, aux républicains, aux bons citoyens, l'approche d'un danger immense et imminent. Cet immense danger qui approchait, messieurs, — c'était vous. (*Très bien! très bien!*) C'était l'assemblée nationale à laquelle je parle en ce moment. (*Nouvelle approbation.*)

Ces élections fatales, qu'il fallait ajourner à tout prix pour le salut public, et qu'on a ajournées, ce sont les élections dont vous êtes sortis. (*Profonde sensation.*)

Eh bien, messieurs, ce qu'on disait, il y a dix mois, de l'assemblée constituante, on le dit aujourd'hui de l'assemblée législative.

Je laisse vos esprits conclure, je vous laisse interroger vos consciences, et vous demander à vous-mêmes ce que vous avez été, et ce que vous avez fait. Ce n'est pas ici le lieu de détailler tous vos actes; mais ce que je sais, c'est que la civilisation, sans vous, eût été perdue, c'est que la civilisation a été sauvée par vous. Or sauver la civilisation, c'est sauver la vie à un peuple. Voilà ce que vous avez fait, voilà comment vous avez répondu aux prophéties sinistres qui voulaient retarder votre av nement. (*Vive et universelle approbation.*)

Messieurs, j'insiste. Ce qu'on disait, avant, de vous, on le dit aujourd'hui de vos successeurs; aujourd'hui, comme alors, on fait de l'assemblée future un péril; aujourd'hui, comme alors, on se défie de la France, on se défie du peuple, on se défie du souverain. D'après ce que valaient les craintes du passé, jugez ce que valent les craintes du présent. (*Mouvement.*)

On peut l'affirmer hautement, l'assemblée législative répondra aux prévisions mauvaises comme vous y avez répondu vous-mêmes, par son dévouement au bien public.

Messieurs, dans les faits que je viens de citer, dans le rapprochement que je viens de faire, dans beaucoup d'autres actes que je ne veux pas rappeler, car j'apporte à cette discussion une modération profonde (*C'est vrai!*), dans beaucoup d'autres actes, qui sont dans toutes les mémoires, il n'y a pas seulement la réfutation d'un argument, il y a une évidence, il y a un enseignement. Cette évidence, cet enseignement, les voici : c'est que depuis onze mois, chaque fois qu'il s'agit de consulter le pays, on hésite, on recule, on cherche des faux-fuyants. (*Oui! oui! non! non!*)

M. de Larochejaquelein. — On insulte constamment au suffrage universel.

Un membre. — Mais on a avancé l'époque de l'élection du président.

M. Victor Hugo. — Je suis certain qu'en ce moment je parle à la conscience de l'assemblée.

Et savez-vous ce qu'il y a au fond de ces hésitations? Je le dirai. (*Rumeurs. — Parlez! parlez!*) Mon Dieu, messieurs, ces murmures ne m'étonnent ni ne m'intimident. (*Exclamations.*)

Ceux qui sont à cette tribune y sont pour entendre des murmures, de même que ceux qui sont sur ces bancs y sont pour entendre des vérités.

Nous avons écouté vos vérités, écoutez les nôtres. (*Mouvement prolongé.*)

Messieurs, je dirai ce qu'il y avait au fond de ces hésitations, et je le dirai hautement, car la liberté de la tribune n'est rien sans la franchise de l'orateur. Ce qu'il y a au fond de tout cela, de tous ces actes que je rappelle, ce qu'il y a, c'est une crainte secrète du suffrage universel.

Et, je vous le dis, à vous qui avez fondé le gouvernement républicain sur le suffrage universel, à vous qui avez été longtemps le pouvoir tout entier, je vous le dis : il n'y a rien de plus grave en politique qu'un gouvernement qui tient en défiance son principe. (*Profonde sensation.*)

Il vous appartient et il est temps de faire cesser cet état de choses. Le pays veut être consulté. Montrez de la confiance au pays, le pays vous rendra de la confiance. C'est par ces mots de conciliation que je veux finir. Je puise dans mon mandat le droit et la force de vous conjurer, au nom de la France qui attend et s'inquiète... (*exclamations diverses*), au nom de ce noble et généreux peuple de Paris, qu'on entraîne de nouveau aux agitations politiques...

Une voix. — C'est le gouvernement qui l'agite!

M. Victor Hugo. — Au nom de ce bon et généreux peuple de Paris, qui a tant souffert et qui souffre encore, je vous conjure de ne pas prolonger une situation qui est l'agonie du crédit, du commerce, de l'industrie et du travail. (*C'est vrai!*) Je vous conjure de fermer vous-mêmes, en vous retirant, la phase révolutionnaire, et d'ouvrir la période légale. Je vous conjure de convoquer avec empressement, avec confiance, vos successeurs. Ne tombez pas dans la faute du gouvernement provisoire. L'injure que les partis passionnés vous ont faite avant votre arrivée, ne la faites pas, vous législateurs, à l'assemblée législative! Ne soupçonnez pas, vous qui avez été soupçonnés; n'ajournez pas, vous qui avez été ajournés! (*Mouvement.*)

La majorité comprendra, je n'en doute pas, que le moment est enfin venu où la souveraineté de cette assemblée doit rentrer et s'évanouir dans la souveraineté de la nation.

S'il en était autrement, messieurs, s'il était possible, ce que dans mon respect pour l'assemblée je suis loin de conjecturer, s'il était possible que cette assemblée se décidât à prolonger indéfiniment son mandat... (*rumeurs et dénégations*); s'il était possible, dis-je, que l'assemblée prolongeât — vous ne voulez pas indéfiniment, soit! — prolongeât un mandat désormais discuté; s'il était possible qu'elle ne fixât pas de date et de terme à ses travaux; s'il était possible qu'elle se maintînt dans la situation où elle est aujourd'hui vis-à-vis du pays, — il est temps encore de vous le dire, l'esprit de la France, qui anime et vivifie cette assemblée, se retirerait d'elle. (*Réclamations.*) Cette assemblée ne sentirait plus battre dans son sein le cœur de la nation. Il pourrait lui être encore donné de durer, mais non de vivre. La vie politique ne se décrète pas. (*Mouvement prolongé.*)

VIII

LA LIBERTÉ DU THÉATRE*

3 AVRIL 1841

Je regrette que cette grave question, qui divise les meilleurs esprits, surgisse d'une manière si inopinée. Pour ma part, je l'avoue franchement, je ne suis pas prêt à la traiter et à l'approfondir comme elle devrait être approfondie; mais je croirais manquer à un de mes plus sérieux devoirs, si je n'apportais ici ce qui me paraît être la vérité et le principe.

Je n'étonnerai personne dans cette enceinte en déclarant que je suis partisan de la liberté du théâtre.

Et d'abord, messieurs, expliquons-nous sur ce mot. Qu'entendons-nous par là? Qu'est-ce que c'est que la liberté du théâtre?

Messieurs, à proprement parler, le théâtre n'est pas et ne peut jamais être libre. Il n'échappe à une censure que pour retomber sous une autre, car c'est là le véritable nœud de la question, c'est sur ce point que j'appelle spécialement l'attention de M. le ministre de l'intérieur. Il existe deux sortes de censures. L'une, qui est ce que je connais au monde de plus respectable et de plus efficace, c'est la censure exercée au nom des idées éternelles d'honneur, de décence et d'honnêteté, au nom de ce respect qu'une grande nation a toujours pour elle-même, c'est la censure exercée par les mœurs publiques. (*Mouvements en sens divers. Agitation.*)

L'autre censure, qui est, je ne veux pas me servir d'expressions trop sévères, qui est ce qu'il y a de plus malheureux et de plus maladroit, c'est la censure exercée par le pouvoir.

Eh bien! quand vous détruisez la liberté du théâtre, savez-vous ce que vous faites? Vous enlevez le théâtre à la première de ces deux censures, pour le donner à la seconde.

Croyez-vous y avoir gagné?

Au lieu de la censure du public, de la censure grave, austère, redoutée, obéie, vous avez la censure du pouvoir, la censure déconsidérée et bravée. Ajoutez-y le pouvoir compromis. Grave inconvénient.

Et savez-vous ce qui arrive encore? C'est que, par une réaction toute naturelle, l'opinion publique, qui serait si sévère pour le théâtre libre, devient très indulgente pour le théâtre censuré. Le théâtre censuré lui fait l'effet d'un opprimé. (*C'est vrai! c'est vrai!*)

Il ne faut pas se dissimuler qu'en France, et je le dis à l'honneur de la générosité de ce pays, l'opinion publique finit toujours tôt ou tard par prendre parti pour ce qui lui paraît être une liberté en souffrance.

Eh bien, je ne dis pas seulement il n'est pas moral, je dis il n'est pas adroit, il n'est pas habile, il n'est pas politique de mettre le public du côté des licences théâtrales; le public, mon Dieu! il a toujours dans l'esprit un fonds d'opposition, l'allusion lui plaît, l'épigramme l'amuse; le public se met en riant de moitié dans les licences du théâtre.

Voilà ce que vous obtenez avec la censure. La censure, en retirant au public sa juridiction naturelle sur le théâtre, lui retire en même temps le sentiment de son autorité et de sa responsabilité; du moment où il cesse d'être juge, il devient complice. (*Mouvement.*)

Je vous invite, messieurs, à réfléchir sur les inconvénients de la censure ainsi considérée. Il arrive que le public finit très promptement par ne plus voir dans les excès du théâtre que des malices presque innocentes, soit contre l'autorité, soit contre la censure elle-même; il finit par adopter ce qu'il aurait réprouvé, et par protéger ce qu'il aurait condamné. (*C'est vrai!*)

J'ajoute ceci : la répression pénale n'est plus possible, la société est désarmée, son droit est épuisé, elle ne peut plus rien contre les délits qui peuvent se commettre pour ainsi dire à travers la censure. Il n'y a plus, je le répète, de répression pénale. Le propre de la censure, et ce n'est pas là son moindre inconvénient, c'est de briser la loi en s'y substituant. Le manuscrit une fois censuré, tout est dit, tout est fini. Le magistrat n'a rien à faire où le censeur a travaillé. La loi ne passe pas où la police a passé.

Quant à moi, ce que je veux, pour le théâtre comme pour la presse, c'est la liberté, c'est la légalité.

Je résume mon opinion en un mot que j'adresse aux gouvernants et aux législateurs : par la liberté, vous placez les licences et les excès du théâtre sous la censure du public; par la censure, vous les mettez sous sa protection. Choisissez. (*Longue agitation.*)

* Ce discours fut prononcé dans la discussion du budget, après un discours dans lequel le représentant Jules Favre demanda pour les théâtres l'abolition de toute censure.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

1849-1851

I

LA MISÈRE*

9 JUILLET 1849

Messieurs, je viens appuyer la proposition de l'honorable M. de Melun. Je commence par déclarer qu'une proposition qui embrasserait l'article 13 de la constitution tout entier serait une œuvre immense sous laquelle succomberait la commission qui voudrait l'entreprendre; mais ici, il ne s'agit que de préparer une législation qui organise la prévoyance et l'assistance publique, c'est ainsi que l'honorable rapporteur a entendu la proposition, c'est ainsi que je la comprends moi-même, et c'est à ce titre que je viens l'appuyer.

Qu'on veuille bien me permettre, à propos des questions politiques que soulève cette proposition, quelques mots d'éclaircissement.

Messieurs, j'entends dire à tout instant, et j'ai entendu dire encore tout à l'heure autour de moi, au moment où j'allais monter à cette tribune, qu'il n'y a pas deux manières de rétablir l'ordre. On disait que dans les temps d'anarchie il n'y a de remède souverain que la force, qu'en dehors de la force tout est vain et stérile, et que la proposition de l'honorable M. de Melun et toutes autres propositions analogues doivent être tenues à l'écart, parce qu'elles ne sont, je répète le mot dont on se servait, que du socialisme déguisé. (*Interruption à droite.*)

Messieurs, je crois que des paroles de cette nature sont moins dangereuses dites en public, à cette tribune, que murmurées sourdement; et si je cite ces conversations, c'est que j'espère amener à la tribune, pour s'expliquer, ceux qui ont exprimé les idées que je viens de rapporter. Alors, messieurs, nous pourrons les combattre au grand jour. (*Murmures à droite.*)

J'ajouterai, messieurs, qu'on allait encore plus loin. (*Interruption.*)

VOIX A DROITE. — Qui? qui? Nommez qui a dit cela!

M. VICTOR HUGO. — Que ceux qui ont ainsi parlé se nomment eux-mêmes, c'est leur affaire. Qu'ils aient à la tribune le courage de leurs opinions de couloirs et de commissions. Quant à moi, ce n'est pas mon rôle de révéler des noms qui se cachent. Les idées se montrent, je combats les idées; quand les hommes se montreront, je combattrai les hommes. (*Agitation.*) Messieurs, vous le savez, les choses qu'on ne dit pas tout haut sont

* M. de Melun avait proposé à l'assemblée législative, au début de ses travaux, de « nommer dans les bureaux une commission de trente membres, pour préparer et examiner les lois relatives à la prévoyance et à l'assistance publique ». Le rapport sur cette proposition fut déposé à la séance du 23 juin 1849. La discussion s'ouvrit le 9 juillet suivant.

Victor Hugo prit le premier la parole. Il parla en faveur de la proposition, et demanda que la pensée en fût élargie et étendue.

Ce débat fut caractérisé par un incident utile à rappeler. Victor Hugo avait dit : « Je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère. » Son assertion souleva de nombreuses dénégations sur les bancs du côté droit. M. Poujoulat interrompit l'orateur : « C'est une erreur profonde! » s'écria-t-il. Et M. Benoit d'Azy soutint, aux applaudissements de la droite et du centre, qu'il était impossible de faire disparaître la misère.

La proposition de M. de Melun fut votée à l'unanimité.

(*Note de l'éditeur.*)

souvent celles qui font le plus de mal. Ici les paroles publiques sont pour la foule, les paroles secrètes sont pour le vote. Eh bien, je ne veux pas, moi, de paroles secrètes quand il s'agit de l'avenir du peuple et des lois de mon pays. Les paroles secrètes, je les dévoile; les influences cachées, je les démasque; c'est mon devoir. (*L'agitation redouble.*) Je continue donc. Ceux qui parlaient ainsi ajoutaient que « faire espérer au peuple un surcroît de bien-être et une diminution de malaise, c'est promettre l'impossible; qu'il n'y a rien à faire, en un mot, que ce qui a déjà été fait par tous les gouvernements dans toutes les circonstances semblables; que tout le reste est déclamation et chimère, et que la répression suffit pour le présent et la compression pour l'avenir ». (*Violents murmures. — De nombreuses interpellations sont adressées à l'orateur par des membres de la droite et du centre, parmi lesquels nous remarquons MM. Denis Benoist et de Dampierre.*)

Je suis heureux, messieurs, que mes paroles aient fait éclater une telle unanimité de protestations.

M. le président Dupin. — L'assemblée a en effet manifesté son sentiment. Le président n'a rien à ajouter. (*Très bien! très bien!*)

M. Victor Hugo. — Ce n'est pas là ma manière de comprendre le rétablissement de l'ordre... (*Interruption à droite.*)

Une voix. — Ce n'est la manière de personne.

M. Noel Parfait. — On l'a dit dans mon bureau. (*Cris à droite.*)

M. Dufournel, *à M. Parfait.* — Citez! dites qui a parlé ainsi!

M. de Montalembert. — Avec la permission de l'honorable M. Victor Hugo, je prends la liberté de déclarer... (*Interruption.*)

Voix nombreuses. — A la tribune! à la tribune!

M. de Montalembert, *à la tribune.* — Je prends la liberté de déclarer que l'assertion de l'honorable M. Victor Hugo est d'autant plus mal fondée que la commission a été unanime pour approuver la proposition de M. de Melun, et la meilleure preuve que j'en puisse donner, c'est qu'elle a choisi pour rapporteur l'auteur même de la proposition. (*Très bien! très bien!*)

M. Victor Hugo. — L'honorable M. de Montalembert répond à ce que je n'ai pas dit. Je n'ai pas dit que la commission n'eût pas été unanime pour adopter la proposition; j'ai seulement dit, et je le maintiens, que j'avais entendu souvent, et notamment au moment où j'allais monter à la tribune, les paroles auxquelles j'ai fait allusion, et que, comme pour moi les objections occultes sont les plus dangereuses, j'avais le droit et le devoir d'en faire des objections publiques, fût-ce en dépit d'elles-mêmes, afin de pouvoir les mettre à néant. Vous voyez que j'ai eu raison, car dès le premier mot, la honte les prend et elles s'évanouissent. (*Bruyantes réclamations à droite. Plusieurs membres interpellent vivement l'orateur au milieu du bruit.*)

M. le président. — L'orateur n'a nommé personne en particulier, mais ses paroles ont quelque chose de personnel pour tout le monde et je ne puis voir dans l'interruption qui se produit qu'un démenti universel de cette assemblée. Je vous engage à rentrer dans la question même.

M. Victor Hugo. — Je n'accepterai le démenti de l'assemblée que lorsqu'il me sera donné par les actes et non par les paroles. Nous verrons si l'avenir me donne tort; nous verrons si l'on fera autre chose que de la compression et de la répression; nous verrons si la pensée qu'on désavoue aujourd'hui ne sera pas la politique qu'on arborera demain. En attendant et dans tous les cas, il me semble que l'unanimité même que je viens de provoquer dans cette assemblée est une chose excellente... (*Bruit. — Interruption.*)

Eh bien, messieurs, transportons cette nature d'objections au dehors de cette enceinte, et désintéressons les membres de cette assemblée. Et maintenant, ceci posé, il me sera peut-être permis de dire que, quant à moi, je ne crois pas que le système qui combine la répression avec la compression, et qui s'en tient là, soit l'unique manière, soit la bonne manière de rétablir l'ordre. (*Nouveaux murmures.*)

J'ai dit que je désintéresse complétement les membres de l'assemblée... (*Bruit.*)

M. le président. — L'assemblée est désintéressée; c'est une objection que l'orateur se fait à lui-même et qu'il va réfuter. (*Rires. — Rumeurs.*)

M. Victor Hugo. — M. le président se trompe. Sur ce point encore j'en appelle à l'avenir. Nous verrons. Du reste, comme ce n'est pas là le moins du monde une objection que je me fais à moi-même, il me suffit d'avoir provoqué la manifestation unanime de l'assemblée, en espérant que l'assemblée s'en souviendra, et je passe à un autre ordre d'idées.

J'entends dire également tous les jours... (*Interruption.*) Ah! messieurs, sur ce côté de la question, je ne crains aucune interruption, car vous reconnaîtrez vous-mêmes que c'est là aujourd'hui le grand mot de la situation; j'entends dire de toutes parts que la société vient encore une fois de vaincre, — et qu'il faut profiter de la victoire. (*Mouvement.*) Messieurs, je ne surprendrai personne dans cette enceinte en disant que c'est aussi là mon sentiment.

Avant le 13 juin, une sorte de tourmente agitait cette assemblée; votre temps si précieux se perdait en de stériles et dangereuses luttes de paroles; toutes les questions, les plus sérieuses, les plus fécondes, disparaissaient devant la bataille à chaque instant livrée à la tribune et offerte dans la rue. (*C'est vrai!*) Aujourd'hui le calme s'est fait, le terrorisme s'est évanoui, la victoire est complète. Il faut en profiter. Oui, il faut en profiter! Mais savez-vous comment?

Il faut profiter du silence imposé aux passions anarchiques pour donner la parole aux intérêts populaires. (*Sensation.*) Il faut profiter de l'ordre reconquis pour relever le travail, pour créer sur une vaste échelle la

prévoyance sociale, pour substituer à l'aumône qui dégrade (*dénégations à droite*) l'assistance qui fortifie, pour fonder de toutes parts, et sous toutes les formes, des établissements de toute nature qui rassurent le malheureux et qui encouragent le travailleur, pour donner cordialement, en améliorations de toutes sortes aux classes souffrantes, plus, cent fois plus que leurs faux amis ne leur ont jamais promis! Voilà comment il faut profiter de la victoire. (*Oui! oui! Mouvement prolongé.*)

Il faut profiter de la disparition de l'esprit de révolution pour faire reparaître l'esprit de progrès! Il faut profiter du calme pour rétablir la paix, non pas seulement la paix dans les rues, mais la paix véritable, la paix définitive, la paix faite dans les esprits et dans les cœurs! Il faut, en un mot, que la défaite de la démagogie soit la victoire du peuple! (*Vive adhésion.*)

Voilà ce qu'il faut faire de la victoire, et voilà comment il faut en profiter. (*Très bien! très bien!*)

Et, messieurs, considérez le moment où vous êtes. Depuis dix-huit mois, on a vu le néant de bien des rêves. Les chimères qui étaient dans l'ombre en sont sorties, et le grand jour les a éclairées; les fausses théories ont été sommées de s'expliquer, les faux systèmes ont été mis au pied du mur; qu'ont-ils produit? Rien. Beaucoup d'illusions se sont évanouies dans les masses, et, en s'évanouissant, ont fait crouler les popularités sans base et les haines sans motif. L'éclaircissement vient peu à peu; le peuple, messieurs, a l'instinct du vrai comme il a l'instinct du juste, et, dès qu'il s'apaise, le peuple est le bon sens même; la lumière pénètre dans son esprit; en même temps la fraternité pratique, la fraternité qu'on ne décrète pas, la fraternité qu'on n'écrit pas sur les murs, la fraternité qui naît du fond des choses et de l'identité réelle des destinées humaines, commence à germer dans toutes les âmes, dans l'âme du riche comme dans l'âme du pauvre; partout, en haut, en bas, on se penche les uns vers les autres avec cette inexprimable soif de concorde qui marque la fin des dissensions civiles. (*Oui! oui!*) La société veut se remettre en marche après cette halte au bord d'un abîme. Eh bien! messieurs, jamais, jamais moment ne fut plus propice, mieux choisi, plus clairement indiqué par la providence pour accomplir, après tant de colères et de malentendus, la grande œuvre qui est votre mission, et qui peut, tout entière, s'exprimer dans un seul mot: Réconciliation. (*Sensation prolongée.*)

Messieurs, la proposition de M. de Melun va droit à ce but.

Voilà, selon moi, le sens vrai et complet de cette proposition, qui peut, du reste, être modifiée en bien et perfectionnée.

Donner à cette assemblée pour objet principal l'étude du sort des classes souffrantes, c'est-à-dire, le grand et obscur problème posé par Février, environner cette étude de solennité, tirer de cette étude approfondie toutes les améliorations pratiques et possibles; substituer une grande et unique commission de l'assistance et de la prévoyance publique à toutes les commissions secondaires qui ne voient que le détail et auxquelles l'ensemble échappe; placer cette commission très haut, de manière à ce qu'on l'aperçoive du pays entier (*mouvement*); réunir les lumières éparses, les expériences disséminées, les efforts divergents, les dévouements, les documents, les recherches partielles, les enquêtes locales, toutes les bonnes volontés en travail, et leur créer ici un centre, un centre où aboutiront toutes les idées et d'où rayonneront toutes les solutions; faire sortir pièce à pièce, loi à loi, mais avec ensemble, avec maturité, des travaux de la législature actuelle le code coordonné et complet, le grand code chrétien de la prévoyance et de l'assistance publique; en un mot, étouffer les chimères d'un certain socialisme sous les réalités de l'évangile (*Vive approbation*); voilà, messieurs, le but de la proposition de M. de Melun, voilà pourquoi je l'appuie énergiquement. (*M. de Melun fait un signe d'adhésion à l'orateur.*)

Je viens de dire: les chimères d'un certain socialisme, et je ne veux rien retirer de cette expression, qui n'est pas même sévère, qui n'est que juste. Messieurs, expliquons-nous cependant. Est-ce à dire que, dans cet amas de notions confuses, d'aspirations obscures, d'illusions inouïes, d'instincts irréfléchis, de formules incorrectes, qu'on désigne sous ce nom vague et d'ailleurs fort peu compris de *socialisme*, il n'y ait rien de vrai, absolument rien de vrai?

Messieurs, s'il n'y avait rien de vrai, il n'y aurait aucun danger. La société pourrait dédaigner et attendre. Pour que l'imposture ou l'erreur soient dangereuses, pour qu'elles pénètrent dans les masses, pour qu'elles puissent percer jusqu'au cœur même de la société, il faut qu'elles se fassent une arme d'une partie quelconque de la réalité. La vérité ajustée aux erreurs, voilà le péril. En pareille matière, la quantité de danger se mesure à la quantité de vérité contenue dans les chimères. (*Mouvement.*)

Eh bien, messieurs, disons-le, et disons-le précisément pour trouver le remède, il y a au fond du socialisme une partie des réalités douloureuses de notre temps et de tous les temps (*chuchotements*); il y a le malaise éternel propre à l'infirmité humaine; il y a l'aspiration à un sort meilleur, qui n'est pas moins naturelle à l'homme, mais qui se trompe souvent de route en cherchant dans ce monde ce qui ne peut être trouvé que dans l'autre. (*Vive et unanime adhésion.*) Il y a des détresses très vives, très vraies, très poignantes, très guérissables. Il y a enfin, et ceci est tout à fait propre à notre temps, il y a cette attitude nouvelle donnée à l'homme par nos révolutions, qui ont constaté si hautement et placé si haut la dignité humaine et la souveraineté populaire; de sorte que l'homme du peuple aujourd'hui souffre avec le senti-

ment double et contradictoire de sa misère résultant du fait et de sa grandeur résultant du droit. (*Profonde sensation.*)

C'est tout cela, messieurs, qui est dans le socialisme, c'est tout cela qui s'y mêle aux passions mauvaises, c'est tout cela qui en fait la force, c'est tout cela qu'il faut en ôter.

VOIX NOMBREUSES. — Comment?

M. VICTOR HUGO. — En éclairant ce qui est faux, en satisfaisant ce qui est juste. (*C'est vrai!*) Une fois cette opération faite, faite consciencieusement, loyalement, honnêtement, ce que vous redoutez dans le socialisme disparaît. En lui retirant ce qu'il a de vrai, vous lui retirez ce qu'il a de dangereux. Ce n'est plus qu'un informe nuage d'erreurs que le premier souffle emportera. (*Mouvements en sens divers.*)

Trouvez bon, messieurs, que je complète ma pensée. Je vois à l'agitation de l'assemblée que je ne suis pas pleinement compris. La question qui s'agite est grave. C'est la plus grave de toutes celles qui peuvent être traitées devant vous.

Je ne suis pas, messieurs, de ceux qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde, la souffrance est une loi divine, mais je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère. (*Réclamations. — Violentes dénégations à droite.*)

Remarquez-le bien, messieurs, je ne dis pas diminuer, amoindrir, limiter, circonscrire, je dis détruire. (*Nouveaux murmures à droite.*) La misère est une maladie du corps social comme la lèpre était une maladie du corps humain; la misère peut disparaître comme la lèpre a disparu. (*Oui! oui! à gauche.*) Détruire la misère! oui, cela est possible. Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse; car, en pareille matière, tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli. (*Sensation universelle.*)

La misère, messieurs, j'aborde ici le vif de la question, voulez-vous savoir où elle en est, la misère? Voulez-vous savoir jusqu'où elle peut aller, jusqu'où elle va, je ne dis pas en Irlande, je ne dis pas au moyen âge, je dis en France, je dis à Paris, et au temps où nous vivons? Voulez-vous des faits?

Il y a dans Paris... (*L'orateur s'interrompt.*)

Mon Dieu, je n'hésite pas à les citer, ces faits. Ils sont tristes, mais nécessaires à révéler; et tenez, s'il faut dire toute ma pensée, je voudrais qu'il sortît de cette assemblée, et au besoin j'en ferai la proposition formelle, une grande et solennelle enquête sur la situation vraie des classes laborieuses et souffrantes en France. Je voudrais que tous les faits éclatassent au grand jour. Comment veut-on guérir le mal si l'on ne sonde pas les plaies? (*Très bien! très bien!*)

Voici donc ces faits.

Il y a dans Paris, dans ces faubourgs de Paris que le vent de l'émeute soulevait naguère si aisément, il y a des rues, des maisons, des cloaques, où des familles, des familles entières, vivent pêle-mêle, hommes, femmes, jeunes filles, enfants, n'ayant pour lits, n'ayant pour couvertures, j'ai presque dit pour vêtements, que des monceaux infects de chiffons en fermentation, ramassés dans la fange du coin des bornes, espèce de fumier des villes, où des créatures humaines s'enfouissent toutes vivantes pour échapper au froid de l'hiver. (*Mouvement.*)

Voilà un fait. En voici d'autres. Ces jours derniers, un homme, mon Dieu, un malheureux homme de lettres, car la misère n'épargne pas plus les professions libérales que les professions manuelles, un malheureux homme est mort de faim, mort de faim à la lettre, et l'on a constaté, après sa mort, qu'il n'avait pas mangé depuis six jours. (*Longue interruption.*) Voulez-vous quelque chose de plus douloureux encore? Le mois passé, pendant la recrudescence du choléra, on a trouvé une mère et ses quatre enfants qui cherchaient leur nourriture dans les débris immondes et pestilentiels des charniers de Montfaucon! (*Sensation.*)

Eh bien, messieurs, je dis que ce sont là des choses qui ne doivent pas être; je dis que la société doit dépenser toute sa force, toute sa sollicitude, toute son intelligence, toute sa volonté, pour que de telles choses ne soient pas! Je dis que de tels faits, dans un pays civilisé, engagent la conscience de la société tout entière; que je m'en sens, moi qui parle, complice et solidaire (*mouvement*), et que de tels faits ne sont pas seulement des torts envers l'homme, que ce sont des crimes envers Dieu! (*Sensation prolongée.*)

Voilà pourquoi je suis pénétré, voilà pourquoi je voudrais pénétrer tous ceux qui m'écoutent de la haute importance de la proposition qui vous est soumise. Ce n'est qu'un premier pas, mais il est décisif. Je voudrais que cette assemblée, majorité et minorité, n'importe, je ne connais pas, moi, de majorité et de minorité en de telles questions; je voudrais que cette assemblée n'eût qu'une seule âme pour marcher à ce grand but, à ce but magnifique, à ce but sublime, l'abolition de la misère! (*Bravo! — Applaudissements.*)

Et, messieurs, je ne m'adresse pas seulement à votre générosité, je m'adresse à ce qu'il y a de plus sérieux dans le sentiment politique d'une assemblée de législateurs. Et, à ce sujet, un dernier mot, je terminerai par là.

Messieurs, comme je vous le disais tout à l'heure, vous venez, avec le concours de la garde nationale, de l'armée et de toutes les forces vives du pays, vous venez de raffermir l'état ébranlé encore une fois. Vous n'avez reculé devant aucun péril, vous n'avez hésité devant aucun devoir. Vous avez sauvé la société régulière, le gouvernement légal, les institutions, la paix publique, la civilisation même. Vous avez fait une chose considérable... Eh bien! vous n'avez rien fait! (*Mouvement.*)

Vous n'avez rien fait, j'insiste sur ce point, tant que l'ordre matériel raffermi n'a point pour base l'ordre moral consolidé! (*Très bien! très bien! — Vive et

unanime adhésion.) Vous n'avez rien fait tant que le peuple souffre! (*Bravos à gauche.*) Vous n'avez rien fait tant qu'il y a au-dessous de vous une partie du peuple qui désespère! Vous n'avez rien fait, tant que ceux qui sont dans la force de l'âge et qui travaillent peuvent être sans pain! tant que ceux qui sont vieux et qui ont travaillé peuvent être sans asile! tant que l'usure dévore nos campagnes, tant qu'on meurt de faim dans nos villes (*mouvement prolongé*), tant qu'il n'y a pas des lois fraternelles, des lois évangéliques qui viennent de toutes parts en aide aux pauvres familles honnêtes, aux bons paysans, aux bons ouvriers, aux gens de cœur! (*Acclamation.*) Vous n'avez rien fait, tant que l'esprit de révolution a pour auxiliaire la souffrance publique! Vous n'avez rien fait, rien fait, tant que, dans cette œuvre de destruction et de ténèbres qui se continue souterrainement, l'homme méchant a pour collaborateur fatal l'homme malheureux!

Vous le voyez, messieurs, je le répète en terminant, ce n'est pas seulement à votre générosité que je m'adresse, c'est à votre sagesse, et je vous conjure d'y réfléchir. Messieurs, songez-y, c'est l'anarchie qui ouvre les abîmes, mais c'est la misère qui les creuse. (*C'est vrai! c'est vrai!*) Vous avez fait des lois contre l'anarchie, faites maintenant des lois contre la misère! (*Mouvement prolongé sur tous les bancs. — L'orateur descend de la tribune et reçoit les félicitations de ses collègues.*)

II

L'EXPÉDITION DE ROME*

15 OCTOBRE 1849

M. VICTOR HUGO. (*Profond silence.*) — Messieurs, j'entre tout de suite dans la question.

Une parole de M. le ministre des affaires étrangères qui interprétait hier, en dehors de la réalité, selon moi, le vote de l'assemblée constituante, m'impose le devoir, à moi qui ai voté l'expédition romaine, de rétablir d'abord les faits. Aucune ombre ne doit être laissée par nous, volontairement du moins, sur ce vote qui a entraîné et qui entraînera encore tant d'événements. Il importe d'ailleurs, dans une affaire aussi grave, et je pense en cela comme l'honorable rapporteur de la commission, de bien préciser le point d'où nous sommes partis, pour faire mieux juger le point où nous sommes arrivés.

Messieurs, après la bataille de Novare, le projet de l'expédition de Rome fut apporté à l'assemblée constituante. M. le général de Lamoricière monta à cette tribune et nous dit : L'Italie vient de perdre sa bataille de Waterloo, — je cite ici en substance des paroles que tous vous pouvez retrouver dans *le Moniteur*, — l'Italie vient de perdre sa bataille de Waterloo, l'Autriche est maîtresse de l'Italie, maîtresse de la situation; l'Autriche va marcher sur Rome comme elle a marché sur Milan, elle va faire à Rome ce qu'elle a fait à Milan, ce qu'elle a fait partout, proscrire, emprisonner, fusiller, exécuter. Voulez-vous que la France assiste les bras croisés à ce spectacle? Si vous ne le voulez pas, devancez l'Autriche, allez à Rome. — M. le président du conseil s'écria : La France doit aller à Rome pour y sauvegarder la liberté et l'humanité. — M. le général de Lamoricière ajouta : Si nous ne pouvons y sauver la république, sauvons-y du moins la liberté. — L'expédition romaine fut votée.

L'assemblée constituante n'hésita pas, messieurs. Elle vota l'expédition de Rome dans ce but d'humanité et de liberté que lui montrait M. le président du conseil ; elle vota l'expédition romaine afin de faire contrepoids à la bataille de Novare ; elle vota l'expédition romaine afin de mettre l'épée de la France là où allait tomber le sabre de l'Autriche (*mouvement*) ; elle vota l'expédition romaine... — j'insiste sur ce point, pas une autre explication ne fut donnée, pas un mot de plus ne fut dit ; s'il y eut des votes avec restriction mentale, je les ignore (*on rit*) ; — .... l'assemblée constituante vota, nous votâmes l'expédition romaine, afin qu'il ne fût pas dit que la France était absente, quand, d'une part, l'intérêt de l'humanité, et, d'autre part, l'intérêt de sa grandeur l'appelaient, afin d'abriter en un mot contre l'Autriche Rome et les hommes engagés dans la république romaine, contre l'Autriche qui, dans cette guerre qu'elle fait aux révolutions, a l'habitude de déshonorer toutes ses victoires, si cela peut s'appeler des victoires, par d'inqualifiables indignités ! (*Longs applaudissements à gauche. Violents murmures à droite. — L'orateur, se tournant vers la droite.*)

Vous murmurez ! Cette expression trop faible, vous la trouvez trop forte ! Ah ! de telles interruptions me font sortir du cœur l'indignation que j'y refoulais ! Comment ! la tribune anglaise a flétri ces indignités aux applaudissements de tous les partis, et la tribune de France serait moins libre que la tribune d'Angleterre ! (*Écoutez ! écoutez !*) Eh bien ! je le déclare, et je vou-

* Le triste épisode de l'expédition contre Rome est trop connu pour qu'il soit nécessaire de donner un long sommaire à ce discours. Tout le monde se rappelle que l'assemblée constituante avait voté un crédit de 1,200,000 francs pour les premières dépenses d'un corps expéditionnaire en destination de l'Italie, sur la déclaration expresse du pouvoir exécutif que cette force devait protéger la péninsule contre les envahissements de l'Autriche. On se rappelle aussi qu'en apprenant l'attaque de Rome par les troupes françaises sous les ordres du général Oudinot, l'assemblée constituante vota un ordre du jour qui prescrivait au pouvoir exécutif de ramener à sa pensée primitive l'expédition détournée de son but.

Dès que l'assemblée législative, dont la majorité était sympathique à la destruction de la république romaine, fut réunie, ordre fut donné au général Oudinot d'attaquer Rome et de l'enlever *coûte que coûte*. — La ville fut prise, et le pape restauré.

Le président de la République française écrivit à son aide de camp, M. Edgar Ney, une lettre, qui fut rendue publique, où il manifestait son désir d'obtenir du pape des institutions en faveur de la population des États romains.

Le pape ne tint aucun compte de la recommandation de son restaurateur, et publia une bulle qui consacrait le despotisme le plus absolu du gouvernement clérical dans son domaine temporel.

La question romaine, déjà débattue plusieurs fois dans le sein de l'assemblée législative, y fut agitée de nouveau, à propos d'une demande de crédits supplémentaires, dans les séances du 18 et du 19 octobre 1849.

C'est dans cette discussion que M. Thuriot de la Rosière soutint que Rome et la papauté étaient *la propriété indivise de la catholicité*.

Victor Hugo soutint, au contraire, la thèse « si chère à l'Italie, dit-il, de la sécularisation et de la nationalité ». (*Note de l'éditeur.*)

drais que ma parole, en ce moment, empruntât à cette tribune un retentissement européen, les exactions, les extorsions d'argent, les spoliations, les fusillades, les exécutions en masse, la potence dressée pour des hommes héroïques, la bastonnade donnée à des femmes, toutes ces infamies mettent le gouvernement autrichien au pilori de l'Europe ! (*Tonnerre d'applaudissements.*)

Quant à moi, soldat obscur, mais dévoué, de l'ordre et de la civilisation, je repousse de toutes les forces de mon cœur indigné ces sauvages auxiliaires, ces Radetzki et ces Haynau (*mouvement*), qui prétendent, eux aussi, servir cette sainte cause, et qui font à la civilisation cette abominable injure de la défendre par les moyens de la barbarie ! (*Nouvelles acclamations.*)

Je viens de vous rappeler, messieurs, dans quel sens l'expédition de Rome fut votée. Je le répète, c'est un devoir que j'ai rempli. L'assemblée constituante n'existe plus, elle n'est plus là pour se défendre ; son vote est, pour ainsi dire, entre vos mains, à votre discrétion ; vous pouvez attacher à ce vote telles conséquences qu'il vous plaira. Mais s'il arrivait, ce qu'à Dieu ne plaise, que ces conséquences fussent décidément fatales à l'honneur de mon pays, j'aurais du moins rétabli, autant qu'il était en moi, l'intention purement humaine et libérale de l'assemblée constituante, et la pensée de l'expédition protestera contre le résultat de l'expédition. (*Bravos.*)

Maintenant, comment l'expédition a dévié de son but, vous le savez tous ; je n'y insiste pas, je traverse rapidement des faits accomplis que je déplore, et j'arrive à la situation.

La situation, la voici :

Le 2 juillet, l'armée est entrée dans Rome. Le pape a été restauré purement et simplement ; il faut bien que je le dise. (*Mouvement.*) Le gouvernement clérical, que pour ma part je distingue profondément du gouvernement pontifical tel que les esprits élevés le comprennent, et tel que Pie IX un moment avait semblé le comprendre, le gouvernement clérical a ressaisi Rome. Un triumvirat en a remplacé un autre. Les actes de ce gouvernement clérical, les actes de cette commission des trois cardinaux, vous les connaissez, je ne crois pas devoir les détailler ici ; il me serait difficile de les énumérer sans les caractériser, et je ne veux pas irriter cette discussion. (*Rires ironiques à droite.*)

Il me suffira de dire que dès ses premiers pas l'autorité cléricale, acharnée aux réactions, animée du plus aveugle, du plus funeste et du plus ingrat esprit, blessa les cœurs généreux et les hommes sages, et alarma tous les amis intelligents du pape et de la papauté. Parmi nous l'opinion s'émut. Chacun des actes de cette autorité fanatique, violente, hostile à nous-mêmes, froissa dans Rome l'armée et en France la nation. On se demanda si c'était pour cela que nous étions allés à Rome, si la France jouait là un rôle digne d'elle, et les regards irrités de l'opinion commencèrent à se tourner vers notre gouvernement. (*Sensation.*)

C'est en ce moment qu'une lettre parut, lettre écrite par le président de la république à l'un de ses officiers d'ordonnance envoyé par lui à Rome en mission.

M. Desmousseaux de Givré. — Je demande la parole. (*On rit.*)

M. Victor Hugo. — Je vais, je crois, satisfaire l'honorable M. de Givré. Messieurs, pour dire ma pensée tout entière, j'aurais préféré à cette lettre un acte de gouvernement délibéré en conseil.

M. Desmousseaux de Givré. — Non pas ! non pas ! Ce n'est pas là ma pensée ! (*Nouveaux rires prolongés.*)

M. Victor Hugo. — Eh bien ! je dis ma pensée et non la vôtre. J'aurais donc préféré à cette lettre un acte du gouvernement. — Quant à la lettre en elle-même, je l'aurais voulue plus mûrie et plus méditée, chaque mot devait y être pesé ; la moindre trace de légèreté dan un acte grave crée un embarras ; mais, telle qu'elle est, cette lettre, je le constate, fut un événement. Pourquoi ? Parce que cette lettre n'était autre chose qu'une traduction de l'opinion, parce qu'elle donnait une issue au sentiment national, parce qu'elle rendait à tout le monde le service de dire très haut ce que chacun pensait, parce qu'enfin cette lettre, même dans sa forme incomplète, contenait toute une politique. (*Nouveau mouvement.*)

Elle donnait une base aux négociations pendantes ; elle donnait au saint-siège, dans son intérêt, d'utiles conseils et des indications généreuses ; elle demandait les réformes et l'amnistie; elle traçait au pape, auquel nous avons rendu le service, un peu trop grand peut-être, de le restaurer sans attendre l'acclamation de son peuple... (*sensation prolongée*) elle traçait au pape le programme sérieux d'un gouvernement de liberté. Je dis gouvernement de liberté, car, moi, je ne sais pas traduire autrement le mot *gouvernement libéral*. (*Rires d'approbation.*)

Quelques jours après cette lettre, le gouvernement clérical, ce gouvernement que nous avons rappelé, rétabli, relevé, que nous protégeons et que nous gardons à l'heure qu'il est, qui nous doit d'être en ce moment, le gouvernement clérical publiait sa réponse.

Cette réponse, c'est le *Motu proprio*, avec l'amnistie pour post-scriptum.

Maintenant, qu'est-ce que c'est que le *Motu proprio?* (*Profond silence.*)

Messieurs, je ne parlerai, en aucun cas, du chef de la chrétienté autrement qu'avec un respect profond ; je n'oublie pas que, dans une autre enceinte, j'ai glorifié son avénement; je suis de ceux qui ont cru voir en lui, à cette époque, le don le plus magnifique que la providence puisse faire aux nations, un grand homme dans un pape. J'ajoute que maintenant la pitié se joint au respect. Pie IX, aujourd'hui, est plus malheureux que jamais; dans ma conviction, il est restauré, mais il n'est pas libre. Je ne lui impute pas l'acte inqualifiable

émané de sa chancellerie, et c'est ce qui me donne le courage de dire à cette tribune, sur le *Motu proprio*, toute ma pensée. Je le ferai en deux mots.

L'acte de la chancellerie romaine a deux faces, le côté politique qui règle les questions de liberté, et ce que j'appellerai le côté charitable, le côté chrétien, qui règle la question de clémence. En fait de liberté politique, le saint-siège n'accorde rien. En fait de clémence, il accorde moins encore; il octroie une proscription en masse. Seulement il a la bonté de donner à cette proscription le nom d'amnistie. (*Rires et longs applaudissements.*)

Voilà, messieurs, la réponse faite par le gouvernement clérical à la lettre du président de la république.

Un grand évêque a dit, dans un livre fameux, que le pape a ses deux mains toujours ouvertes, et que de l'une découle incessamment sur le monde la liberté, et de l'autre la miséricorde. Vous le voyez, le pape a fermé ses deux mains. (*Sensation prolongée.*)

Telle est, messieurs, la situation. Elle est toute dans ces deux faits, la lettre du président et le *Motu proprio*, c'est-à-dire la demande de la France et la réponse du saint-siège.

C'est entre ces deux faits que vous allez prononcer. Quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise pour atténuer la lettre du président, pour élargir le *Motu proprio*, un intervalle immense les sépare. L'une dit oui, l'autre dit non. (*Bravo! bravo! — On rit.*) Il est impossible de sortir du dilemme posé par la force des choses, il faut absolument donner tort à quelqu'un. Si vous sanctionnez la lettre, vous réprouvez le *Motu proprio*; si vous acceptez le *Motu proprio*, vous désavouez la lettre. (*C'est cela!*) Vous avez devant vous, d'un côté, le président de la république réclamant la liberté du peuple romain au nom de la grande nation qui, depuis trois siècles, répand à flots la lumière et la pensée sur le monde civilisé; vous avez, de l'autre, le cardinal Antonelli refusant au nom du gouvernement clérical. Choisissez!

Selon le choix que vous ferez, je n'hésite pas à le dire, l'opinion de la France se séparera de vous ou vous suivra. (*Mouvement.*) Quant à moi, je ne puis croire que votre choix soit douteux. Quelle que soit l'attitude du cabinet, quoi que dise le rapport de la commission, quoi que semblent penser quelques membres influents de la majorité, il est bon d'avoir présent à l'esprit que le *Motu proprio* a paru peu libéral au cabinet autrichien lui-même, et il faut craindre de se montrer plus satisfait que le prince de Schwartzenberg. (*Longs éclats de rire.*) Vous êtes ici, messieurs, pour résumer et traduire en actes et en lois le haut bon sens de la nation; vous ne voudrez pas attacher un avenir mauvais à cette grave et obscure question d'Italie; vous ne voudrez pas que l'expédition de Rome soit, pour le gouvernement actuel, ce que l'expédition d'Espagne a été pour la restauration. (*Sensation.*)

Ne l'oublions pas, de toutes les humiliations, celles que la France supporte le plus malaisément, ce sont celles qui lui arrivent à travers la gloire de notre armée. (*Vive émotion.*) Dans tous les cas, je conjure la majorité d'y réfléchir, c'est une occasion décisive pour elle et pour le pays, elle assumera par son vote une haute responsabilité politique.

J'entre plus avant dans la question, messieurs. Réconcilier Rome avec la papauté, faire rentrer, avec l'adhésion populaire, la papauté dans Rome, rendre cette grande âme à ce grand corps, ce doit être là désormais, dans l'état où les faits accomplis ont amené la question, l'œuvre de notre gouvernement, œuvre difficile, sans nul doute, à cause des irritations et des malentendus, mais possible, et utile à la paix du monde. Mais pour cela, il faut que la papauté, de son côté nous aide et s'aide elle-même. Voilà trop longtemps déjà qu'elle s'isole de la marche de l'esprit humain et de tous les progrès du continent. Il faut qu'elle comprenne son peuple et son siècle.... (*Explosion de murmures à droite. — Longue et violente interruption.*)

M. Victor Hugo. — Vous murmurez! vous m'interrompez...

A droite. — Oui! Nous nions ce que vous dites.

M. Victor Hugo. — Eh bien! je vais dire ce que je voulais taire! A vous la faute! (*Frémissement d'attention dans l'assemblée.*) Comment! mais, messieurs, dans Rome, dans cette Rome qui a si longtemps guidé les peuples lumineusement, savez-vous où en est la civilisation? Pas de législation, ou, pour mieux dire, pour toute législation, je ne sais quel chaos de lois féodales et monacales, qui produisent fatalement la barbarie des juges criminels et la vénalité des juges civils. Pour Rome seulement, quatorze tribunaux d'exception. (*Applaudissements. — Parlez! parlez!*) Devant ces tribunaux, aucune garantie d'aucun genre pour qui que ce soit! les débats sont secrets, la défense orale est interdite. Des juges ecclésiastiques jugent les causes laïques et les personnes laïques. (*Mouvement prolongé.*)

Je continue.

La haine du progrès en toute chose. Pie VII avait créé une commission de vaccine, Léon XII l'a abolie. Que vous dirai-je? La confiscation loi de l'état, le droit d'asile en vigueur, les juifs parqués et enfermés tous les soirs comme au quinzième siècle, une confusion inouïe, le clergé mêlé à tout! Les curés font des rapports de police. Les comptables des deniers publics, c'est leur règle, ne doivent pas de compte au trésor, *mais à Dieu seul.* (*Longs éclats de rire.*) Je continue. (*Parlez! parlez!*)

Deux censures pèsent sur la pensée, la censure politique et la censure cléricale; l'une garrotte l'opinion, l'autre bâillonne la conscience. (*Profonde sensation.*) On vient de rétablir l'inquisition. Je sais bien qu'on me dira que l'inquisition n'est plus qu'un nom; mais c'est un nom horrible et je m'en défie, car à l'ombre

d'un mauvais nom il ne peut y avoir que de mauvaises choses! (*Explosion d'applaudissements.*) Voilà la situation de Rome. Est-ce que ce n'est pas là un état de choses monstrueux? (*Oui! oui! oui!*)

Messieurs, si vous voulez que la réconciliation si désirable de Rome avec la papauté se fasse, il faut que cet état de choses finisse; il faut que le pontificat, je le répète, comprenne son peuple, comprenne son siècle; il faut que l'esprit vivant de l'évangile pénètre et brise la lettre morte de toutes ces institutions devenues barbares. Il faut que la papauté arbore ce double drapeau cher à l'Italie : *Sécularisation* et *nationalité!*

Il faut que la papauté, je ne dis pas prépare dès à présent, mais du moins ne se comporte pas de façon à repousser à jamais les hautes destinées qui l'attendent le jour, le jour inévitable, de l'affranchissement et de l'unité de l'Italie. (*Explosion de bravos.*) Il faut enfin qu'elle se garde de son pire ennemi; or, son pire ennemi, ce n'est pas l'esprit révolutionnaire, c'est l'esprit clérical. L'esprit révolutionnaire ne peut que la rudoyer, l'esprit clérical peut la tuer. (*Rumeurs à droite. — Bravos à gauche.*)

Voilà, selon moi, messieurs, dans quel sens le gouvernement français doit influer sur les déterminations du gouvernement romain. Voilà dans quel sens je souhaiterais une éclatante manifestation de l'assemblée, qui, repoussant le *Motu proprio* et adoptant la lettre du président, donnerait à notre diplomatie un inébranlable point d'appui. Après ce qu'elle a fait pour le saint-siège, la France a quelque droit d'inspirer ses idées. Certes, on aurait à moins le droit de les imposer. (*Protestation à droite. — Voix diverses : Imposer vos idées ! Ah! ah ! essayez!*)

Ici l'on m'arrête encore. Imposer vos idées! me dit-on; y pensez-vous? Vous voulez donc contraindre le pape? Est-ce qu'on peut contraindre le pape? Comment vous y prendrez-vous pour contraindre le pape?

Messieurs, si nous voulions contraindre et violenter le pape en effet, l'enfermer au château Saint-Ange ou l'amener à Fontainebleau... (*longue interruption, chuchotements*)... l'objection serait sérieuse et la difficulté considérable.

Oui, j'en conviens sans nulle hésitation, la contrainte est malaisée vis-à-vis d'un tel adversaire; la force matérielle échoue et avorte en présence de la puissance spirituelle. Les bataillons ne peuvent rien contre les dogmes; je dis ceci pour un côté de l'assemblée, et j'ajoute, pour l'autre côté, qu'ils ne peuvent rien non plus contre les idées. (*Sensation.*) Il y a deux chimères également absurdes, c'est l'oppression d'un pape et la compression d'un peuple. (*Nouveau mouvement.*)

Certes, je ne veux pas que nous essayions la première de ces chimères; mais n'y a-t-il pas moyen d'empêcher le pape de tenter la seconde?

Quoi! messieurs, le pape livre Rome au bras séculier! L'homme qui dispose de l'amour et de la foi a recours à la force brutale, comme s'il n'était qu'un malheureux prince temporel! Lui, l'homme de lumière, il veut replonger son peuple dans la nuit! Ne pouvez-vous l'avertir? On pousse le pape dans une voie fatale; on le conseille aveuglément pour le mal; ne pouvons-nous le conseiller énergiquement pour le bien? (*C'est vrai!*)

Il y a des occasions, et celle-ci en est une, où un grand gouvernement doit parler haut. Sérieusement, est-ce là contraindre le pape? est-ce là le violenter? (*Non! non! à gauche. — Si! si! à droite.*)

Mais vous-mêmes, vous qui nous faites l'objection, vous n'êtes contents qu'à demi, après tout; le rapport de la commission en convient, il vous reste beaucoup de choses à demander au saint-père. Les plus satisfaits d'entre vous veulent une amnistie. S'il refuse, comment vous y prendrez-vous? Exigerez-vous cette amnistie? l'imposerez-vous, oui ou non? (*Sensation.*)

Une voix a droite. — Non! (*Mouvement.*)

M. Victor Hugo. — Non? Alors vous laisserez les gibets se dresser dans Rome, vous présents, à l'ombre du drapeau tricolore? (*Frémissement sur tous les bancs. — A la droite.*) Eh bien! je le dis à votre honneur, vous ne le ferez pas! Cette parole imprudente, je ne l'accepte pas; elle n'est pas sortie de vos cœurs. (*Violent tumulte à droite.*)

La même voix. — Le pape fera ce qu'il voudra, nous ne le contraindrons pas!

M. Victor Hugo. — Eh bien! alors, nous le contraindrons, nous! Et s'il refuse l'amnistie, nous la lui imposerons. (*Longs applaudissements à gauche.*)

Permettez-moi, messieurs, de terminer par une considération qui vous touchera, je l'espère, car elle est puisée uniquement dans l'intérêt français. Indépendamment du soin de notre honneur, indépendamment du bien que nous voulons faire, selon le parti où nous inclinons, soit au peuple romain, soit à la papauté, nous avons un intérêt à Rome, un intérêt sérieux, pressant, sur lequel nous serons tous d'accord, et cet intérêt, le voici : c'est de nous en aller le plus tôt possible. (*Dénégations à droite.*)

Nous avons un intérêt immense à ce que Rome ne devienne pas pour la France une espèce d'Algérie (*Mouvement. — A droite : Bah!*), avec tous les inconvénients de l'Algérie sans la compensation d'être une conquête et un empire à nous; une espèce d'Algérie, dis-je, où nous enverrions indéfiniment nos soldats et nos millions, nos soldats, que nos frontières réclament, nos millions, dont nos misères ont besoin (*Bravo! à gauche. — Murmures à droite*), et où nous serions forcés de bivouaquer, jusques à quand? Dieu le sait! toujours en éveil, toujours en alerte, et à demi paralysés au milieu des complications européennes. Notre intérêt, je le répète, sitôt que l'Autriche aura quitté Bologne, est de nous en aller de Rome le plus tôt possible. (*C'est vrai! c'est vrai! à gauche. — Dénégations à droite.*)

Eh bien! pour pouvoir évacuer Rome, quelle est la

première condition? C'est d'être sûrs que nous n'y laissons pas une révolution derrière nous. Qu'y a-t-il donc à faire pour ne pas laisser la révolution derrière nous? C'est de la terminer pendant que nous y sommes. Or, comment termine-t-on une révolution? Je vous l'ai déjà dit une fois et je vous le répète, c'est en l'acceptant dans ce qu'elle a de vrai, en la satisfaisant dans ce qu'elle a de juste. (*Mouvement.*)

Notre gouvernement l'a pensé, et je l'en loue, et c'est dans ce sens qu'il a pesé sur le gouvernement du pape. De là la lettre du président. Le saint-siége pense le contraire; il veut, lui aussi, terminer la révolution, mais par un autre moyen, par la compression, et il a donné le *Motu proprio*. Or qu'est-il arrivé? Le *Motu proprio* et l'amnistie, ces calmants si efficaces, ont soulevé l'indignation du peuple romain; à l'heure qu'il est, une agitation profonde trouble Rome, et, M. le ministre des affaires étrangères ne me démentira pas, demain, si nous quittions Rome, sitôt la porte refermée derrière le dernier de nos soldats, savez-vous ce qui arriverait? Une révolution éclaterait, plus terrible que la première, et tout serait à recommencer (*Oui! oui! à gauche. — Non! non! à droite.*)

Voilà, messieurs, la situation que le gouvernement clérical s'est faite et nous a faite.

Vraiment! est-ce que vous n'avez pas le droit d'intervenir, et d'intervenir énergiquement, encore un coup, dans une situation qui est la vôtre après tout? Vous voyez que le moyen employé par le saint-siége pour terminer les révolutions est mauvais; prenez-en un meilleur, prenez le seul bon, je viens de vous l'indiquer. C'est à vous de voir si vous êtes d'humeur et si vous vous sentez de force à avoir hors de chez vous, indéfiniment, un état de siége sur les bras! C'est à vous de voir s'il vous convient que la France soit au Capitole pour y recevoir la consigne du parti prêtre!

Quant à moi, je ne le veux pas, je ne veux ni de cette humiliation pour nos soldats, ni de cette ruine pour nos finances, ni de cet abaissement pour notre politique. (*Sensation.*)

Messieurs, deux systèmes sont en présence : le système des concessions sages, qui vous permet de quitter Rome, le système de compression, qui vous condamne à y rester. Lequel préférez-vous?

Un dernier mot, messieurs. Songez-y, l'expédition de Rome, irréprochable à son point de départ, je crois l'avoir démontré, peut devenir coupable par le résultat. Vous n'avez qu'une manière de prouver que la constitution n'est pas violée, c'est de maintenir la liberté du peuple romain. (*Mouvement prolongé.*)

Et, sur ce mot liberté, pas d'équivoque. Nous devons laisser dans Rome, en nous retirant, non pas telle ou telle quantité de franchises municipales, c'est-à-dire ce que presque toutes les villes d'Italie avaient au moyen âge, le beau progrès vraiment! (*On rit. — Bravo!*) mais la liberté vraie, la liberté sérieuse, la liberté propre au dix-neuvième siècle, la seule qui puisse être dignement garantie par ceux qui s'appellent le peuple français à ceux qui s'appellent le peuple romain, cette liberté qui grandit les peuples debout et qui relève les peuples tombés, c'est-à-dire la liberté politique. (*Sensation.*)

Et qu'on ne nous dise pas, en se bornant à des affirmations et sans donner de preuves, que ces transactions libérales, que ce système de concessions sages, que cette liberté fonctionnant en présence du pontificat, souverain dans l'ordre spirituel, limité dans l'ordre temporel, que tout cela n'est pas possible!

Car alors je répondrai : Messieurs, ce qui n'est pas possible, ce n'est pas cela! ce qui n'est pas possible, je vais vous le dire. Ce qui n'est pas possible, c'est qu'une expédition entreprise, nous disait-on, dans un but d'humanité et de liberté, aboutisse au rétablissement du saint-office! Ce qui n'est pas possible, c'est que nous n'ayons pas même secoué sur Rome ces idées généreuses et libérales que la France porte partout avec elle dans les plis de son drapeau! Ce qui n'est pas possible, c'est qu'il ne sorte de notre sang versé ni un droit ni un pardon! c'est que la France soit allée à Rome, et qu'aux gibets près, ce soit comme si l'Autriche y avait passé! Ce qui n'est pas possible, c'est d'accepter le *Motu proprio* et l'amnistie du triumvirat des cardinaux! c'est de subir cette ingratitude, cet avortement, cet affront! c'est de laisser souffleter la France par la main qui devait la bénir! (*Longs applaudissements.*)

Ce qui n'est pas possible, c'est que cette France ait engagé une des choses les plus grandes et les plus sacrées qu'il y ait dans le monde, son drapeau; c'est qu'elle ait engagé ce qui n'est pas moins grand ni moins sacré, sa responsabilité morale devant les nations; c'est qu'elle ait prodigué son argent, l'argent du peuple qui souffre; c'est qu'elle ait versé, je le répète, le glorieux sang de ses soldats; c'est qu'elle ait fait tout cela pour rien!... (*Sensation inexprimable.*) Je me trompe, pour de la honte!

Voilà ce qui n'est pas possible!

(*Explosion de bravos et d'applaudissements. L'orateur descend de la tribune et reçoit les félicitations d'une foule de représentants, parmi lesquels on remarque MM. Dupin, Cavaignac et Larochejaquelein. La séance est suspendue vingt minutes.*)

III

RÉPONSE A M. DE MONTALEMBERT

20 OCTOBRE 1849

M. VICTOR HUGO. (*Un profond silence s'établit.*) — Messieurs, hier, dans un moment où j'étais absent, l'honorable M. de Montalembert a dit que les applaudissements d'une partie de cette assemblée, des applaudissements sortis de cœurs émus par les souffrances d'un noble et malheureux peuple, que ces applaudissements étaient mon châtiment. Ce châtiment, je l'accepte (*sensation*), et je m'en honore. (*Longs applaudissements à gauche.*)

Il est d'autres applaudissements que je laisse à qui veut les prendre. (*Mouvement à droite.*) Ce sont ceux des bourreaux de la Hongrie et des oppresseurs de l'Italie. (*Bravo! bravo! à gauche.*)

Il fut un temps, que M. de Montalembert me permette de le lui dire avec un profond regret pour lui-même, il fut un temps où il employait mieux son beau talent. (*Dénégations à droite.*) Il défendait la Pologne comme je défends l'Italie. J'étais avec lui alors; il est contre moi aujourd'hui. Cela tient à une raison bien simple, c'est qu'il a passé du côté de ceux qui oppriment, et que, moi, je reste du côté de ceux qui sont opprimés. (*Applaudissements à gauche.*)

IV

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT*

15 JANVIER 1850

Messieurs, quand une discussion est ouverte qui touche à ce qu'il y a de plus sérieux dans les destinées du pays, il faut aller tout de suite, et sans hésiter, au fond de la question.

Je commence par dire ce que je voudrais, je dirai tout à l'heure ce que je ne veux pas.

Messieurs, à mon sens, le but, difficile à atteindre et lointain sans doute, mais auquel il faut tendre dans cette grave question de l'enseignement, le voici. (*Plus haut! plus haut!*)

Messieurs, toute question a son idéal. Pour moi, l'idéal de cette question de l'enseignement, le voici. L'instruction gratuite et obligatoire. Obligatoire au premier degré seulement, gratuite à tous les degrés. (*Murmures à droite. — Applaudissements à gauche.*) L'instruction primaire obligatoire, c'est le droit de l'enfant (*mouvement*), qui, ne vous y trompez pas, est plus sacré encore que le droit du père et qui se confond avec le droit de l'état.

Je reprends. Voici donc, selon moi, l'idéal de la question. L'instruction gratuite et obligatoire dans la mesure que je viens de marquer. Un grandiose enseignement public, donné et réglé par l'état, partant de l'école de village et montant de degré en degré jusqu'au collége de France, plus haut encore, jusqu'à l'institut de France. Les portes de la science toutes grandes ouvertes à toutes les intelligences. Partout où il y a un champ, partout où il y a un esprit, qu'il y ait un livre. Pas une commune sans une école, pas une ville sans un collége, pas un chef-lieu sans une faculté. Un vaste ensemble, ou, pour mieux dire, un vaste réseau d'ateliers intellectuels, lycées, gymnases, colléges, chaires, bibliothèques, mêlant leur rayonnement sur la surface du pays, éveillant partout les aptitudes et échauffant partout les vocations. En un mot, l'échelle de la connaissance humaine dressée fermement par la main de l'état, posée dans l'ombre des masses les plus profondes et les plus obscures, et aboutissant à la lumière. Aucune solution de continuité. Le cœur du peuple mis en communication avec le cerveau de la France. (*Longs applaudissements.*)

Voilà comme je comprendrais l'éducation publique nationale. Messieurs, à côté de cette magnifique instruction gratuite, sollicitant les esprits de tout ordre, offerte par l'état, donnant à tous, pour rien, les meilleurs maîtres et les meilleures méthodes, modèle de science et de discipline, normale, française, chrétienne, libérale, qui élèverait, sans nul doute, le génie national à sa plus haute somme d'intensité, je placerais sans hésiter la libérté d'enseignement, la liberté d'enseignement pour les instituteurs privés, la liberté d'enseignement pour les corporations religieuses, la liberté d'enseignement pleine, entière, absolue, soumise aux lois générales comme toutes les autres libertés, et je n'aurais pas besoin de lui donner le pouvoir inquiet de l'état pour surveillant, parce que je lui donnerais l'enseignement gratuit de l'état pour contre-poids. (*Bravo! à gauche. — Murmures à droite.*)

Ceci, messieurs, je le répète, est l'idéal de la question. Ne vous en troublez pas, nous ne sommes pas près d'y atteindre, car la solution du problème contient une question financière considérable, comme tous les problèmes sociaux du temps présent.

Messieurs, cet idéal, il était nécessaire de l'indiquer, car il faut toujours dire où l'on tend. Il offre d'innombrables points de vue, mais l'heure n'est pas venue de le développer. Je ménage les instants de l'assemblée, et j'aborde immédiatement la question dans sa réalité

* Le parti catholique, en France, avait obtenu de M. Louis Bonaparte que le ministère de l'instruction publique fût confié à M. de Falloux.

L'assemblée législative, où le parti du passé arrivait en majorité, était à peine réunie que M. de Falloux presentait un projet de loi sur l'enseignement. Ce projet, sous prétexte d'organiser la liberté d'enseigner, établissait, en réalité, le monopole de l'instruction publique en faveur du clergé. Il avait été préparé par une commission extra-parlementaire choisie par le gouvernement, et ou dominait l'élément catholique. Une commission de l'assemblée, inspirée du même esprit, avait combiné les innovations de la loi de telle façon que l'enseignement laïque disparaissait devant l'enseignement catholique.

La discussion sur le principe général de la loi s'ouvrit le 14 janvier 1850. — Toute la premiere séance et la moitié de la seconde journée du débat furent occupées par un très habile discours de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Après lui, M. Parisis, évêque de Langres, vint à la tribune donner son assentiment à la loi proposée, sous quelques réserves toutefois, et avec certaines restrictions.

M. Victor Hugo, dans cette même séance, répondit au représentant du parti catholique.

C'est dans ce discours que le mot *droit de l'enfant* a été prononcé pour la première fois. (*Note de l'editeur.*)

positive actuelle. Je la prends où elle en est aujourd'hui au point relatif de maturité où les événements d'une part, et d'autre part la raison publique, l'ont amenée.

A ce point de vue restreint, mais pratique, de la situation actuelle, je veux, je le déclare, la liberté de l'enseignement, mais je veux la surveillance de l'état, et comme je veux cette surveillance effective, je veux l'état laïque, purement laïque, exclusivement laïque. L'honorable M. Guizot l'a dit avant moi, en matière d'enseignement, l'état n'est pas et ne peut pas être autre chose que laïque.

Je veux, dis-je, la liberté de l'enseignement sous la surveillance de l'état, et je n'admets, pour personnifier l'état dans cette surveillance si délicate et si difficile, qui exige le concours de toutes les forces vives du pays, que des hommes appartenant sans doute aux carrières les plus graves, mais n'ayant aucun intérêt, soit de conscience, soit de politique, distinct de l'unité nationale. C'est vous dire que je n'introduis, soit dans le conseil supérieur de surveillance, soit dans les conseils secondaires, ni évêques, ni délégués d'évêques. J'entends maintenir, quant à moi, et au besoin faire plus profonde que jamais, cette antique et salutaire séparation de l'église et de l'état qui était l'utopie de nos pères, et cela dans l'intérêt de l'église comme dans l'intérêt de l'état. (*Acclamation à gauche. — Protestations à droite.*)

Je viens de vous dire ce que je voudrais. Maintenant, voici ce que je ne veux pas :

Je ne veux pas de la loi qu'on vous apporte.

Pourquoi?

Messieurs, cette loi est une arme.

Une arme n'est rien par elle-même, elle n'existe que par la main qui la saisit.

Or quelle est la main qui se saisira de cette loi?

Là est toute la question.

Messieurs, c'est la main du parti clérical. (*C'est vrai! — Longue agitation.*)

Messieurs, je redoute cette main, je veux briser cette arme, je repousse ce projet.

Cela dit, j'entre dans la discussion.

J'aborde tout de suite, et de front, une objection qu'on fait aux opposants placés à mon point de vue, la seule objection qui ait une apparence de gravité.

On nous dit : Vous excluez le clergé du conseil de surveillance de l'état; vous voulez donc proscrire l'enseignement religieux?

Messieurs, je m'explique. Jamais on ne se méprendra, par ma faute, ni sur ce que je dis, ni sur ce que je pense.

Loin que je veuille proscrire l'enseignement religieux, entendez-vous bien? il est, selon moi, plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Plus il approche de Dieu, mieux il doit voir Dieu. (*Mouvement.*)

Il y a un malheur dans notre temps, je dirais presque il n'y a qu'un malheur, c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie. (*Sensation.*) En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre et matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout, on ajoute à l'accablement des malheureux le poids insupportable du néant, et de ce qui n'était que la souffrance, c'est-à-dire la loi de Dieu, on fait le désespoir, c'est-à-dire la loi de l'enfer. (*Long mouvement.*) De là de profondes convulsions sociales. (*Oui! oui!*)

Certes je suis de ceux qui veulent, et personne n'en doute dans cette enceinte, je suis de ceux qui veulent, je ne dis pas avec sincérité, le mot est trop faible, je veux avec une inexprimable ardeur, et par tous les moyens possibles, améliorer dans cette vie le sort matériel de ceux qui souffrent; mais la première des améliorations, c'est de leur donner l'espérance. (*Bravos à droite.*) Combien s'amoindrissent nos misères finies quand il s'y mêle une espérance infinie! (*Très bien! très bien!*)

Notre devoir à tous, qui que nous soyons, les législateurs commme les évêques, les prêtres comme les écrivains, c'est de répandre, c'est de dépenser, c'est de prodiguer, sous toutes les formes, toute l'énergie sociale pour combattre et détruire la misère (*Bravo! à gauche*), et en même temps de faire lever toutes les têtes vers le ciel (*Bravo! à droite*), de diriger toutes les âmes, de tourner toutes les attentes vers une vie ultérieure où justice sera faite et où justice sera rendue. Disons-le bien haut, personne n'aura injustement ni inutilement souffert. La mort est une restitution. (*Très bien! à droite. — Mouvement.*) La loi du monde matériel, c'est l'équilibre; la loi du monde moral, c'est l'équité. Dieu se retrouve à la fin de tout. Ne l'oublions pas et enseignons-le à tous, il n'y aurait aucune dignité à vivre et cela n'en vaudrait pas la peine, si nous devions mourir tout entiers. Ce qui allége le labeur, ce qui sanctifie le travail, ce qui rend l'homme fort, bon, sage, patient, bienveillant, juste, à la fois humble et grand, digne de l'intelligence, digne de la liberté, c'est d'avoir devant soi la perpétuelle vision d'un monde meilleur rayonnant à travers les ténèbres de cette vie. (*Vive et unanime approbation.*)

Quant à moi, puisque le hasard veut que ce soit moi qui parle en ce moment et met de si graves paroles dans une bouche de peu d'autorité, qu'il me soit permis de le dire ici et de le déclarer, je le proclame du haut de cette tribune, j'y crois profondément, à ce monde meilleur; il est pour moi bien plus réel que cette misérable chimère que nous dévorons et que nous appelons la vie; il est sans cesse devant mes yeux; j'y crois de toutes les puissances de ma conviction, et, après bien des luttes, bien des études et bien des épreuves, il est la suprême certitude de ma raison, comme il est la suprême consolation de mon âme. (*Profonde sensation.*)

Je veux donc, je veux sincèrement, fermement, ardemment, l'enseignement religieux, mais je veux

l'enseignement religieux de l'église et non l'enseignement religieux d'un parti. Je le veux sincère et non hypocrite. (*Bravo! bravo!*) Je le veux ayant pour but le ciel et non la terre. *Mouvement.*) Je ne veux pas qu'une chaire envahisse l'autre, je ne veux pas mêler le prêtre au professeur. Ou, si je consens à ce mélange, moi législateur, je le surveille, j'ouvre sur les séminaires et sur les congrégations enseignantes l'œil de l'état, et, j'y insiste, de l'état laïque, jaloux uniquement de sa grandeur et de son unité.

Jusqu'au jour, que j'appelle de tous mes vœux, où la liberté complète de l'enseignement pourra être proclamée, et en commençant je vous ai dit à quelles conditions, jusqu'à ce jour-là, je veux l'enseignement de l'église en dedans de l'église et non au dehors. Surtout je considère comme une dérision de faire surveiller, au nom de l'état, par le clergé l'enseignement du clergé. En un mot, je veux, je le répète, ce que voulaient nos pères, l'église chez elle et l'état chez lui. (*Oui ! oui!*)

L'assemblée voit déjà clairement pourquoi je repousse le projet de loi; mais j'achève de m'expliquer.

Messieurs, comme je vous l'indiquais tout à l'heure, ce projet est quelque chose de plus, de pire, si vous voulez, qu'une loi politique, c'est une loi stratégique. (*Chuchotements.*)

Je m'adresse, non, certes, au vénérable évêque de Langres, non à quelque personne que ce soit dans cette enceinte, mais au parti qui a, sinon rédigé, du moins inspiré le projet de loi, à ce parti à la fois éteint et ardent, au parti clérical. Je ne sais pas s'il est dans le gouvernement, je ne sais pas s'il est dans l'assemblée (*mouvement*); mais je le sens un peu partout. (*Nouveau mouvement.*) Il a l'oreille fine, il m'entendra. (*On rit.*) Je m'adresse donc au parti clérical, et je lui dis: Cette loi est votre loi. Tenez, franchement, je me défie de vous. Instruire, c'est construire. (*Sensation.*) Je me défie de ce que vous construisez. (*Très bien! très bien!*)

Je ne veux pas vous confier l'enseignement de la jeunesse, l'âme des enfants, le développement des intelligences neuves qui s'ouvrent à la vie, l'esprit des générations nouvelles, c'est-à-dire l'avenir de la France. Je ne veux pas vous confier l'avenir de la France, parce que vous le confier, ce serait vous le livrer. (*Mouvement.*)

Il ne me suffit pas que les générations nouvelles nous succèdent, j'entends qu'elles nous continuent. Voilà pourquoi je ne veux ni de votre main, ni de votre souffle sur elles. Je ne veux pas que ce qui a été fait par nos pères soit défait par vous. Après cette gloire, je ne veux pas de cette honte. (*Mouvement prolongé.*)

Votre loi est une loi qui a un masque. (*Bravo!*)

Elle dit une chose et elle en ferait une autre. C'est une pensée d'asservissement qui prend les allures de la liberté. C'est une confiscation intitulée donation. Je n'en veux pas. (*Applaudissements à gauche.*)

C'est votre habitude. Quand vous forgez une chaîne, vous dites: Voici une liberté! Quand vous faites une proscription, vous criez: Voilà une amnistie! (*Nouveaux applaudissements.*)

Ah! je ne vous confonds pas avec l'église, pas plus que je ne confonds le gui avec le chêne. Vous êtes les parasites de l'église, vous êtes la maladie de l'église. (*On rit.*) Ignace est l'ennemi de Jésus. (*Vive approbation à gauche.*) Vous êtes, non les croyants, mais les sectaires d'une religion que vous ne comprenez pas. Vous êtes les metteurs en scène de la sainteté. Ne mêlez pas l'église à vos affaires, à vos combinaisons, à vos stratégies, à vos doctrines, à vos ambitions. Ne l'appelez pas votre mère pour en faire votre servante. (*Profonde sensation.*) Ne la tourmentez pas sous le prétexte de lui apprendre la politique. Surtout ne l'identifiez pas avec vous. Voyez le tort que vous lui faites. M. l'évêque de Langres vous l'a dit. (*On rit.*)

Voyez comme elle dépérit depuis qu'elle vous a! Vous vous faites si peu aimer que vous finiriez par la faire haïr! En vérité, je vous le dis (*on rit*), elle se passera fort bien de vous. Laissez-la en repos. Quand vous n'y serez plus, on y reviendra. Laissez-la, cette vénérable église, cette vénérable mère, dans sa solitude, dans son abnégation, dans son humilité. Tout cela compose sa grandeur! Sa solitude lui attirera la foule, son abnégation est sa puissance, son humilité est sa majesté. (*Vive adhésion.*)

Vous parlez d'enseignement religieux! Savez-vous quel est le véritable enseignement religieux, celui devant lequel il faut se prosterner, celui qu'il ne faut pas troubler? C'est la sœur de charité au chevet du mourant. C'est le frère de la Merci rachetant l'esclave. C'est Vincent de Paul ramassant l'enfant trouvé. C'est l'évêque de Marseille au milieu des pestiférés. C'est l'archevêque de Paris abordant avec un sourire ce formidable faubourg Saint-Antoine, levant son crucifix au-dessus de la guerre civile, et s'inquiétant peu de recevoir la mort, pourvu qu'il apporte la paix. (*Bravo!*) Voilà le véritable enseignement religieux, l'enseignement religieux réel, profond, efficace et populaire, celui qui, heureusement pour la religion et l'humanité, fait encore plus de chrétiens que vous n'en défaites! (*Longs applaudissements à gauche.*)

Ah! nous vous connaissons! nous connaissons le parti clérical. C'est un vieux parti qui a des états de service. (*On rit.*) C'est lui qui monte la garde à la porte de l'orthodoxie. (*On rit.*) C'est lui qui a trouvé pour la vérité ces deux étais merveilleux, l'ignorance et l'erreur. C'est lui qui fait défense à la science et au génie d'aller au delà du missel et qui veut cloîtrer la pensée dans le dogme. Tous les pas qu'a faits l'intelligence de l'Europe, elle les a faits malgré lui. Son histoire est écrite dans l'histoire du progrès humain, mais elle est écrite au verso. (*Sensation.*) Il s'est opposé à tout. (*On rit.*)

C'est lui qui a fait battre de verges Prinelli pour avoir dit que les étoiles ne tomberaient pas C'est lui qui a

appliqué Campanella vingt-sept fois à la question pour avoir affirmé que le nombre des mondes était infini et entrevu le secret de la création. C'est lui qui a persécuté Harvey pour avoir prouvé que le sang circulait. De par Josué, il a enfermé Galilée; de par saint Paul, il a emprisonné Christophe Colomb. (*Sensation.*) Découvrir la loi du ciel, c'était une impiété; trouver un monde, c'était une hérésie. C'est lui qui a anathématisé Pascal au nom de la religion, Montaigne au nom de la morale, Molière au nom de la morale et de la religion. Oh! oui, certes, qui que vous soyez, qui vous appelez le parti catholique et qui êtes le parti clérical, nous vous connaissons. Voilà longtemps déjà que la conscience humaine se révolte contre vous et vous demande: Qu'est-ce que vous me voulez? Voilà longtemps déjà que vous essayez de mettre un bâillon à l'esprit humain. (*Acclamations à gauche.*)

Et vous voulez être les maîtres de l'enseignement! Et il n'y a pas un poëte, pas un écrivain, pas un philosophe, pas un penseur, que vous acceptiez! Et tout ce qui a été écrit, trouvé, rêvé, déduit, illuminé, imaginé, inventé par les génies, le trésor de la civilisation, l'héritage séculaire des générations, le patrimoine commun des intelligences, vous le rejetez! Si le cerveau de l'humanité était là devant vos yeux, à votre discrétion, ouvert comme la page d'un livre, vous y feriez des ratures! (*Oui! oui!*) Convenez-en! (*Mouvement prolongé.*)

Enfin, il y a un livre, un livre qui semble d'un bout à l'autre une émanation supérieure, un livre qui est pour l'univers ce que le koran est pour l'islamisme, ce que les védas sont pour l'Inde, un livre qui contient toute la sagesse humaine éclairée par toute la sagesse divine, un livre que la vénération des peuples appelle le Livre, la Bible! Eh bien! votre censure a monté jusque-là! Chose inouïe! des papes ont proscrit la Bible! Quel étonnement pour les esprits sages, quelle épouvante pour les cœurs simples, de voir l'index de Rome posé sur le livre de Dieu! (*Vive adhésion à gauche.*)

Et vous réclamez la liberté d'enseigner! Tenez, soyons sincères, entendons-nous sur la liberté que vous réclamez; c'est la liberté de ne pas enseigner (*Applaudissements à gauche. — Vives réclamations à droite.*)

Ah! vous voulez qu'on vous donne des peuples à instruire! Fort bien. — Voyons vos élèves. Voyons vos produits. (*On rit.*) Qu'est-ce que vous avez fait de l'Italie? Qu'est-ce que vous avez fait de l'Espagne? Depuis des siècles vous tenez dans vos mains, à votre discrétion, à votre école, sous votre férule, ces deux grandes nations, illustres parmi les plus illustres; qu'en avez-vous fait? (*Mouvement.*)

Je vais vous le dire. Grâce à vous, l'Italie, dont aucun homme qui pense ne peut plus prononcer le nom qu'avec une inexprimable douleur filiale, l'Italie, cette mère des génies et des nations, qui a répandu sur l'univers toutes les plus éblouissantes merveilles de la poésie et des arts, l'Italie, qui a appris à lire au genre humain, l'Italie aujourd'hui ne sait pas lire! (*Profonde sensation.*)

Oui, l'Italie est de tous les états de l'Europe celui où il y a le moins de natifs sachant lire! (*Réclamations à droite. — Cris violents.*)

L'Espagne, magnifiquement dotée, l'Espagne, qui avait reçu des romains sa première civilisation, des arabes sa seconde civilisation, de la providence, et malgré vous, un monde, l'Amérique; l'Espagne a perdu, grâce à vous, grâce à votre joug d'abrutissement, qui est un joug de dégradation et d'amoindrissement (*applaudissements à gauche*), l'Espagne a perdu ce secret de la puissance qu'elle tenait des romains, ce génie des arts qu'elle tenait des arabes, ce monde qu'elle tenait de Dieu, et, en échange de tout ce que vous lui avez fait perdre, elle a reçu de vous l'inquisition. (*Mouvement.*)

L'inquisition, que certains hommes du parti essayent aujourd'hui de réhabiliter avec une timidité pudique dont je les honore. (*Longue hilarité à gauche. — Réclamations à droite.*) L'inquisition, qui a brûlé sur le bûcher ou étouffé dans les cachots cinq millions d'hommes! (*Dénégations à droite.*) Lisez l'histoire! L'inquisition, qui exhumait les morts pour les brûler comme hérétiques (*C'est vrai!*), témoin Urgel et Arnault, comte de Forcalquier. L'inquisition, qui déclarait les enfants des hérétiques, jusqu'à la deuxième génération, infâmes et incapables d'aucuns honneurs publics, en exceptant seulement, ce sont les propres termes des arrêts, *ceux qui auraient dénoncé leur père!* (*Long mouvement.*) L'inquisition, qui, à l'heure où je parle, tient encore dans la bibliothèque vaticane les manuscrits de Galilée clos et scellés sous le scellé de l'index! (*Agitation.*) Il est vrai que, pour consoler l'Espagne de ce que vous lui ôtiez et de ce que vous lui donniez, vous l'avez surnommée la Catholique! (*Rumeurs à droite.*)

Ah! savez-vous? vous avez arraché à l'un de ses plus grands hommes ce cri douloureux qui vous accuse: « J'aime mieux qu'elle soit la Grande que la Catholique! » (*Cris à droite. Longue interruption. — Plusieurs membres interpellent violemment l'orateur.*)

Voilà vos chefs-d'œuvre! Ce foyer qu'on appelait l'Italie, vous l'avez éteint. Ce colosse qu'on appelait l'Espagne, vous l'avez miné. L'une est en cendres, l'autre est en ruine. Voilà ce que vous avez fait de deux grands peuples. Qu'est-ce que vous voulez faire de la France? (*Mouvement prolongé.*)

Tenez, vous venez de Rome; je vous fais compliment. Vous avez eu là un beau succès. (*Rires et bravos à gauche.*) Vous venez de bâillonner le peuple romain; maintenant vous voulez bâillonner le peuple français. Je comprends, cela est encore plus beau, cela tente. Seulement, prenez garde! c'est malaisé. Celui-ci est un lion tout à fait vivant. (*Agitation.*)

A qui en voulez-vous donc? Je vais vous le dire.

Vous en voulez à la raison humaine. Pourquoi? Parce qu'elle fait le jour. (*Oui! oui! Non! non!*)

Oui, voulez-vous que je vous dise ce qui vous importune? C'est cette énorme quantité de lumière libre que la France dégage depuis trois siècles, lumière toute faite de raison, lumière aujourd'hui plus éclatante que jamais, lumière qui fait de la nation française la nation éclairante, de telle sorte qu'on aperçoit la clarté de la France sur la face de tous les peuples de l'univers. (*Sensation.*) Eh bien, cette clarté de la France, cette lumière libre, cette lumière directe, cette lumière qui ne vient pas de Rome, qui vient de Dieu, voilà ce que vous voulez éteindre, voilà ce que nous voulons conserver. (*Oui! oui! — Bravos à gauche.*)

Je repousse votre loi. Je la repousse parce qu'elle confisque l'enseignement primaire, parce qu'elle dégrade l'enseignement secondaire, parce qu'elle abaisse le niveau de la science, parce qu'elle diminue mon pays. (*Sensation.*)

Je la repousse, parce que je suis de ceux qui ont un serrement de cœur et la rougeur au front toutes les fois que la France subit, pour une cause quelconque, une diminution, que ce soit une diminution de territoire, comme par les traités de 1815, ou une diminution de grandeur intellectuelle, comme par votre loi! (*Vifs applaudissements à gauche.*)

Messieurs, avant de terminer, permettez-moi d'adresser ici, du haut de la tribune, au parti clérical, au parti qui nous envahit (*Écoutez! écoutez!*), un conseil sérieux. (*Rumeurs à droite.*)

Ce n'est pas l'habileté qui lui manque. Quand les circonstances l'aident, il est fort, très fort, trop fort! (*Mouvement.*) Il sait l'art de maintenir une nation dans un état mixte et lamentable, qui n'est pas la mort, mais qui n'est plus la vie. (*C'est vrai!*) Il appelle cela gouverner. (*Rires.*) C'est le gouvernement par la léthargie. (*Nouveaux rires.*)

Mais qu'il y prenne garde, rien de pareil ne convient à la France. C'est un jeu redoutable que de lui laisser entrevoir, seulement entrevoir, à cette France, l'idéal que voici: la sacristie souveraine, la liberté trahie, l'intelligence vaincue et liée, les livres déchirés, le prône remplaçant la presse, la nuit faite dans les esprits par l'ombre des soutanes, et les génies matés par les bedeaux! (*Acclamations à gauche. — Dénégations furieuses à droite.*)

C'est vrai, le parti clérical est habile; mais cela ne l'empêche pas d'être naïf. (*Hilarité.*) Quoi! il redoute le socialisme! Quoi! il voit monter le flot, à ce qu'il dit, et il lui oppose, à ce flot qui monte, je ne sais quel obstacle à claire-voie! Il voit monter le flot, et il s'imagine que la société sera sauvée parce qu'il aura combiné, pour la défendre, les hypocrisies sociales avec les résistances matérielles, et qu'il aura mis un jésuite partout où il n'y a pas un gendarme! (*Rires et applaudissements.*) Quelle pitié!

Je le répète, qu'il y prenne garde, le dix-neuvième siècle lui est contraire. Qu'il ne s'obstine pas, qu'il renonce à maîtriser cette grande époque pleine d'instincts profonds et nouveaux, sinon il ne réussira qu'à la courroucer, il développera imprudemment le côté redoutable de notre temps, et il fera surgir des éventualités terribles. Oui, avec ce système qui fait sortir, j'y insiste, l'éducation de la sacristie et le gouvernement du confessional... (*Longue interruption. Cris : A l'ordre! Plusieurs membres de la droite se lèvent. M. le président et M. Victor Hugo échangent un colloque qui ne parvient pas jusqu'à nous. Violent tumulte. L'orateur reprend, en se tournant vers la droite :*)

Messieurs, vous voulez beaucoup, dites-vous, la liberté de l'enseignement; tâchez de vouloir un peu la liberté de la tribune. (*On rit. Le bruit s'apaise.*)

Avec ces doctrines qu'une logique inflexible et fatale entraîne, malgré les hommes eux-mêmes, et féconde pour le mal, avec ces doctrines qui font horreur quand on les regarde dans l'histoire... (*Nouveaux cris : A l'ordre. L'orateur s'interrompant :*)

Messieurs, le parti clérical, je vous l'ai dit, nous envahit. Je le combats, et au moment où ce parti se présente une loi à la main, c'est mon droit de législateur d'examiner cette loi et d'examiner ce parti. Vous ne m'empêcherez pas de le faire. (*Très bien!*) Je continue.

Oui, avec ce système-là, cette doctrine-là et cette histoire-là, que le parti clérical le sache, partout où il sera, il engendrera des révolutions; partout, pour éviter Torquemada, on se jettera dans Robespierre. (*Sensation.*) Voilà ce qui fait du parti qui s'intitule parti catholique un sérieux danger public. Et ceux qui, comme moi, redoutent également pour les nations le bouleversement anarchique et l'assoupissement sacerdotal, jettent le cri d'alarme. Pendant qu'il en est temps encore, qu'on y songe bien! (*Clameurs à droite.*)

Vous m'interrompez. Les cris et les murmures couvrent ma voix. Messieurs, je vous parle, non en agitateur, mais en honnête homme! (*Écoutez! écoutez!*) Ah çà, messieurs, est-ce que je vous serais suspect, par hasard?

Cris a droite. — Oui! oui!

M. Victor Hugo. — Quoi! je vous suis suspect! Vous le dites?

Cris a droite. — Oui! oui!

(*Tumulte inexprimable. Une partie de la droite se lève et interpelle l'orateur impassible à la tribune.*)

Eh bien! sur ce point, il faut s'expliquer. (*Le silence se rétablit.*) C'est en quelque sorte un fait personnel. Vous écouterez, je le pense, une explication que vous avez provoquée vous-mêmes. Ah! je vous suis suspect! Et de quoi? Je vous suis suspect! Mais l'an dernier, je défendais l'ordre en péril comme je défends aujourd'hui la liberté menacée! comme je défendrai l'ordre demain, si le danger revient de ce côté-là. (*Mouvement.*)

Je vous suis suspect! Mais vous étais-je suspect quand j'accomplissais mon mandat de représentant de

Paris, en prévenant l'effusion du sang dans les barricades de juin? (*Bravos à gauche. Nouveaux cris à droite. Le tumulte recommence.*)

Eh bien! vous ne voulez pas même entendre une voix qui défend résolument la liberté! Si je vous suis suspect, vous me l'êtes aussi. Entre nous le pays jugera. (*Très bien! très bien!*)

Messieurs, un dernier mot. Je suis peut-être un de ceux qui ont eu le bonheur de rendre à la cause de l'ordre, dans les temps difficiles, dans un passé récent, quelques services obscurs. Ces services, on a pu les oublier, je ne les rappelle pas. Mais au moment où je parle, j'ai le droit de m'y appuyer. (*Non! non! — Si! si!*)

Eh bien! appuyé sur ce passé, je le déclare, dans ma conviction, ce qu'il faut à la France, c'est l'ordre, mais l'ordre vivant, qui est le progrès; c'est l'ordre tel qu'il résulte de la croissance normale, paisible, naturelle du peuple; c'est l'ordre se faisant à la fois dans les faits et dans les idées par le plein rayonnement de l'intelligence nationale. C'est tout le contraire de votre loi! (*Vive adhésion à gauche.*)

Je suis de ceux qui veulent pour ce noble pays la liberté et non la compression, la croissance continue et non l'amoindrissement, la puissance et non la servitude, la grandeur et non le néant! (*Bravo! à gauche.*) Quoi! voilà les lois que vous nous apportez! Quoi! vous gouvernants, vous législateurs, vous voulez vous arrêter! vous voulez arrêter la France! Vous voulez pétrifier la pensée humaine, étouffer le flambeau divin, matérialiser l'esprit! (*Oui! oui! — Non! non!*) Mais vous ne voyez donc pas les éléments mêmes du temps où vous êtes. Mais vous êtes donc dans votre siècle comme des étrangers! (*Profonde sensation.*)

Quoi! c'est dans ce siècle, dans ce grand siècle des nouveautés, des avénements, des découvertes, des conquêtes, que vous rêvez l'immobilité! (*Très bien!*) C'est dans le siècle de l'espérance que vous proclamez le désespoir! (*Bravo!*) Quoi! vous jetez à terre, comme des hommes de peine fatigués, la gloire, la pensée, l'intelligence, le progrès, l'avenir, et vous dites: C'est assez! n'allons pas plus loin; arrêtons-nous! (*Dénégations à droite.*) Mais vous ne voyez donc pas que tout va, vient, se meut, s'accroît, se transforme et se renouvelle autour de vous, au-dessus de vous, au-dessous de vous! (*Mouvement.*)

Ah! vous voulez vous arrêter! Eh bien! je vous le répète avec une profonde douleur, moi qui hais les catastrophes et les écroulements, je vous avertis la mort dans l'âme (*on rit à droite*), vous ne voulez pas du progrès? vous aurez les révolutions! (*Profonde agitation.*) Aux hommes assez insensés pour dire: L'humanité ne marchera pas, Dieu répond par la terre qui tremble!

(*Longs applaudissements à gauche. L'orateur, descendant de la tribune, est entouré par une foule de membres qui le félicitent. L'assemblée se sépare en proie à une vive émotion.*)

V

LA DÉPORTATION*

5 avril 1850

Messieurs, parmi les journées de février, journées qu'on ne peut comparer à rien dans l'histoire, il y eut un jour admirable, ce fut celui où cette voix souveraine du peuple qui, à travers les rumeurs confuses de la place publique, dictait les décrets du gouvernement provisoire, prononça cette grande parole : La peine de mort est abolie en matière politique. (*Très bien!*) Ce jour-là, tous les cœurs généreux, tous les esprits sérieux tressaillirent. Et en effet, voir le progrès sortir immédiatement, sortir calme et majestueux d'une révolution toute frémissante; voir surgir au-dessus des masses émues le Christ vivant et couronné; voir du milieu de cet immense écroulement de lois humaines se dégager dans toute sa splendeur la loi divine (*Bravo!*) ; voir la multitude se comporter comme un sage; voir toutes ces passions, toutes ces intelligences, toutes ces âmes, la veille encore pleines de colère, toutes ces bouches qui venaient de déchirer des cartouches, s'unir et se confondre dans un seul cri, le plus beau qui puisse être poussé par la voix humaine : Clémence! c'était là, messieurs, pour les philosophes, pour les publicistes, pour l'homme chrétien, pour l'homme politique, ce fut pour la France et pour l'Europe un magnifique spectacle. Ceux mêmes que les événements de février froissaient dans leurs intérêts, dans leurs sentiments, dans leurs affections, ceux mêmes qui gémissaient, ceux mêmes qui tremblaient, applaudirent et reconnurent que les révolutions peuvent mêler le bien à leurs explosions les plus violentes, et qu'elles ont cela de merveilleux qu'il leur suffit d'une heure sublime pour effacer toutes les heures terribles. (*Sensation.*)

Du reste, messieurs, ce triomphe subit et éblouissant, quoique partiel, du dogme qui prescrit l'inviolabilité de la vie humaine, n'étonna pas ceux qui connaissent la puissance des idées. Dans les temps ordinaires, dans ce qu'on est convenu d'appeler les temps calmes, faute d'apercevoir le mouvement profond qui se fait sous l'immobilité apparente de la surface, dans les époques dites époques paisibles, on dédaigne volontiers les idées; il est de bon goût de les railler. Rêve, déclamation, utopie! s'écrie-t-on. On ne tient compte que des faits, et plus ils sont matériels, plus ils sont estimés. On ne fait cas que des gens d'affaires, des esprits *pratiques*, comme on dit dans un certain jargon (*Très bien!*), et de ces hommes positifs, qui ne sont, après tout, que des hommes négatifs. (*C'est vrai!*)

Mais qu'une révolution éclate, les hommes d'affaires, les gens habiles, qui semblaient des colosses, ne sont plus que des nains; toutes les réalités qui n'ont plus la proportion des événements nouveaux s'écroulent et s'évanouissent; les faits matériels tombent, et les idées grandissent jusqu'au ciel. (*Mouvement.*)

C'est ainsi, par cette soudaine force d'expansion que les idées acquièrent en temps de révolution, que s'est faite cette grande chose, l'abolition de la peine de mort en matière politique.

Messieurs, cette grande chose, ce décret fécond qui contient en germe tout un code, ce progrès, qui était plus qu'un progrès, qui était un principe, l'assemblée

* Par son message du 31 octobre 1849, M. Louis Bonaparte avait congédié un ministère indépendant et chargé un ministère subalterne de l'exécution de sa pensée.

Quelques jours après, M. Rouher, ministre de la justice, présenta un projet de loi sur la déportation.

Ce projet contenait deux dispositions principales, la déportation simple dans l'île de Pamanzi et les Marquises, et la déportation compliquée de la détention dans une enceinte fortifiée, la citadelle de Zaoudzi, près l'île Mayotte.

La commission nommée par l'assemblée adopta la pensée du projet, l'emprisonnement dans l'exil. Elle l'aggrava même en ce sens qu'elle autorisait l'application rétroactive de la loi aux condamnés antérieurement à sa promulgation. Elle substitua l'île de Noukahiva à l'île de Pamanzi, et la forteresse de Vaïthan, îles Marquises, à la citadelle de Zaoudzi.

C'était bien là ce que le déporté Tronçon-Ducoudray avait qualifié *la guillotine sèche*.

M. Victor Hugo prit la parole contre cette loi dans la séance du 5 avril 1850.

Le lendemain du jour ou ce discours fut prononcé, une souscription fut faite pour le répandre dans toute la France. M. Emile de Girardin demanda qu'une médaille fût frappée à l'effigie de l'orateur, et portât pour inscription la date, *5 avril 1850*, et ces paroles extraites du discours :

« Quand les hommes mettent dans une loi l'injustice, Dieu y met la justice, et il frappe avec cette loi ceux qui l'ont faite. »

Le gouvernement permit la médaille, mais défendit l'inscription.

(Note de l'éditeur.)

constituante l'a adopté et consacré. Elle l'a placé, je dirais presque au sommet de la constitution, comme une magnifique avance faite par l'esprit de la révolution à l'esprit de la civilisation, comme une conquête, mais surtout comme une promesse, comme une sorte de porte ouverte qui laisse pénétrer, au milieu des progrès obscurs et incomplets du présent, la lumière sereine de l'avenir.

Et en effet, dans un temps donné, l'abolition de la peine capitale en matière politique doit amener et amènera nécessairement, par la toute-puissance de la logique, l'abolition pure et simple de la peine de mort! (*Oui! oui!*)

Eh bien, messieurs, cette promesse, il s'agit aujourd'hui de la retirer! cette conquête, il s'agit d'y renoncer! ce principe, c'est-à-dire la chose qui ne recule pas, il s'agit de le briser! cette journée mémorable de février, marquée par l'enthousiasme d'un grand peuple et par l'enfantement d'un grand progrès, il s'agit de la rayer de l'histoire! Sous le titre modeste de *loi sur la déportation*, le gouvernement nous apporte et votre commission vous propose d'adopter un projet de loi que le sentiment public, qui ne se trompe pas, a déjà traduit et résumé en une seule ligne, que voici : *La peine de mort est rétablie en matière politique.* (*Bravos à gauche. — Dénégations à droite. — Il n'est pas question de cela! — On comble une lacune du code! voilà tout. — C'est pour remplacer la peine capitale!*)

Vous l'entendez, messieurs, les auteurs du projet, les membres de la commission, les honorables chefs de la majorité se récrient et disent : — Il n'est pas question de cela le moins du monde. Il y a une lacune dans le code pénal, on veut la remplir, rien de plus; on veut simplement remplacer la peine de mort. — N'est-ce pas? C'est bien là ce qu'on a dit? On veut donc simplement remplacer la peine de mort, et comment s'y prend-on? On combine le climat... Oui, quoi que vous fassiez, messieurs, vous aurez beau chercher, choisir, explorer, aller des Marquises à Madagascar, et revenir de Madagascar aux Marquises, aux Marquises, que M. l'amiral Bruat appelle *le tombeau des européens*, le climat du lieu de déportation sera toujours, comparé à la France, un climat meurtrier, et l'acclimatement, déjà très difficile pour des personnes libres, satisfaites, placées dans les meilleures conditions d'activité et d'hygiène, sera impossible, entendez-vous bien? absolument impossible pour de malheureux détenus. (*C'est vrai!*)

Je reprends. On veut donc simplement remplacer la peine de mort. Et que fait-on? On combine le climat, l'exil et la prison. Le climat donne sa malignité, l'exil son accablement, la prison son désespoir; au lieu d'un bourreau on en a trois. La peine de mort est remplacée. (*Profonde sensation.*) Ah! quittez ces précautions de paroles, quittez cette phraséologie hypocrite; soyez du moins sincères et dites avec nous : La peine de mort est rétablie! (*Bravo! à gauche.*)

Oui, rétablie; oui, c'est la peine de mort! et, je vais vous le prouver tout à l'heure, moins terrible en apparence, plus horrible en réalité! (*C'est vrai! c'est cela.*)

Mais, voyons, discutons froidement. Apparemment vous ne voulez pas faire seulement une loi sévère, vous voulez faire aussi une loi exécutable, une loi qui ne tombe pas en désuétude le lendemain de sa promulgation? Eh bien! pesez ceci :

Quand vous déposez un excès de sévérité dans la loi, vous y déposez l'impuissance. (*Oui! oui! c'est vrai!*) Vouloir faire rendre trop à la sévérité de la loi, c'est le plus sûr moyen de ne lui faire rendre rien. Savez-vous pourquoi? C'est parce que la peine juste a, au fond de toutes les consciences, de certaines limites qu'il n'est pas au pouvoir du législateur de déplacer. Le jour où, par votre ordre, la loi veut transgresser cette limite, cette limite sacrée, cette limite tracée dans l'équité de l'homme par le doigt même de Dieu, la loi rencontre la conscience qui lui défend de passer outre. D'accord avec l'opinion, avec l'état des esprits, avec le sentiment public, avec les mœurs, la loi peut tout. En lutte avec ces forces vives de la société et de la civilisation, elle ne peut rien. Les tribunaux hésitent, les jurys acquittent, les textes défaillent et meurent sous l'œil stupéfait des juges. (*Mouvement.*) Songez-y, messieurs, tout ce que la pénalité construit en dehors de la justice s'écroule promptement, et, je le dis pour tous les partis, eussiez-vous bâti vos iniquités en granit, à chaux et à ciment, il suffira pour les jeter à terre d'un souffle (*Oui! oui!*), de ce souffle qui sort de toutes les bouches et qu'on appelle l'opinion. (*Sensation.*) Je le répète, et voici la formule du vrai dans cette matière : Toute loi pénale a de moins en puissance ce qu'elle a de trop en sévérité. (*C'est vrai!*)

Mais je suppose que je me trompe dans mon raisonnement, raisonnement, remarquez-le bien, que je pourrais appuyer d'une foule de preuves. J'admets que je me trompe. Je suppose que cette nouveauté pénale ne tombera pas immédiatement en désuétude. Je vous accorde qu'après avoir voté une pareille loi, vous aurez ce grand malheur de la voir exécutée. C'est bien. Maintenant, permettez-moi deux questions : Où est l'opportunité d'une telle loi? où en est la nécessité?

L'opportunité? nous dit-on. Oubliez-vous les attentats d'hier, de tous les jours, le 15 mai, le 23 juin, le 13 juin? La nécessité? Mais est-ce qu'il n'est pas nécessaire d'opposer à ces attentats, toujours possibles, toujours flagrants, une répression énorme, une immense intimidation? La révolution de février nous a ôté la guillotine. Nous faisons comme nous pouvons pour la remplacer; nous faisons de notre mieux. (*Mouvement prolongé.*)

Je m'en aperçois. (*On rit.*)

Avant d'aller plus loin, un mot d'explication.

Messieurs, autant que qui que ce soit, et j'ai le

droit de le dire, et je crois l'avoir prouvé, autant que qui que ce soit, je repousse et je condamne, sous un régime de suffrage universel, les actes de rébellion et de désordre, les recours à la force brutale. Ce qui convient à un grand peuple souverain de lui-même, à un grand peuple intelligent, ce n'est pas l'appel aux armes, c'est l'appel aux idées. (*Sensation.*) Pour moi, et ce doit être, du reste, l'axiome de la démocratie, le droit de suffrage abolit le droit d'insurrection. C'est en cela que le suffrage universel résout et dissout les révolutions. (*Applaudissements.*)

Voilà le principe, principe incontestable et absolu; j'y insiste. Pourtant, je dois le dire, dans l'application pénale, les incertitudes naissent. Quand de funestes et déplorables violations de la paix publique donnent lieu à des poursuites juridiques, rien n'est plus difficile que de préciser les faits et de proportionner la peine au délit. Tous nos procès politiques l'ont prouvé.

Quoi qu'il en soit, la société doit se défendre. Je suis sur ce point pleinement d'accord avec vous. La société doit se défendre, et vous devez la protéger. Ces troubles, ces émeutes, ces insurrections, ces complots, ces attentats, vous voulez les empêcher, les prévenir, les réprimer. Soit; je le veux comme vous.

Mais est-ce que vous avez besoin d'une pénalité nouvelle pour cela ? Lisez le code. Voyez-y la définition de la déportation. Quel immense pouvoir pour l'intimidation et pour le châtiment!

Tournez-vous donc vers la pénalité actuelle! remarquez tout ce qu'elle remet de terrible entre vos mains!

Quoi! voilà un homme, un homme que le tribunal spécial a condamné! un homme frappé pour le plus incertain de tous les délits, un délit politique, par la plus incertaine de toutes les justices, la justice politique!... (*Rumeurs à droite. — Longue interruption.*)

Messieurs, je m'étonne de cette interruption. Je respecte toutes les juridictions légales et constitutionnelles; mais quand je qualifie la justice politique en général comme je viens de le faire, je ne fais que répéter ce qu'a dit dans tous les siècles la philosophie de tous les peuples, et je ne suis que l'écho de l'histoire.

Je poursuis.

Voilà un homme que le tribunal spécial a condamné.

Cet homme, un arrêt de déportation vous le livre. Remarquez ce que vous pouvez en faire, remarquez le pouvoir que la loi vous donne! Je dis le code pénal actuel, la loi actuelle, avec sa définition de la déportation.

Cet homme, ce condamné, ce criminel selon les uns, ce héros selon les autres, car c'est là le malheur des temps... (*Explosions de murmures à droite.*)

M. le président. — Quand la justice a prononcé, le criminel est criminel pour tout le monde, et ne peut être un héros que pour ses complices. (*Bravos à droite.*)

M. Victor Hugo. — Je ferai remarquer ceci à monsieur le président Dupin: le maréchal Ney, jugé en 1815, a été déclaré criminel par la justice. Il est un héros pour moi, et je ne suis pas son complice. (*Longs applaudissements à gauche.*)

Je reprends. Ce condamné, ce criminel selon les uns, ce héros selon les autres, vous le saisissez; vous le saisissez au milieu de sa renommée, de son influence, de sa popularité; vous l'arrachez à tout, à sa femme, à ses enfants, à ses amis, à sa famille, à sa patrie; vous le déracinez violemment de tous ses intérêts et de toutes ses affections; vous le saisissez encore tout plein du bruit qu'il faisait et de la clarté qu'il répandait, et vous le jetez dans les ténèbres, dans le silence, à on ne sait quelle distance effrayante du sol natal. (*Sensation.*) Vous le tenez là, seul, en proie à lui-même, à ses regrets, s'il croit avoir été un homme nécessaire à son pays; à ses remords, s'il reconnaît avoir été un homme fatal. Vous le tenez là, libre, mais gardé, nul moyen d'évasion, gardé par une garnison qui occupe l'île, gardé par un stationnaire qui surveille la côte, gardé par l'océan, qui ouvre entre cet homme et la patrie un gouffre de quatre mille lieues. Vous tenez cet homme là, incapable de nuire, sans échos autour de lui, rongé par l'isolement, par l'impuissance et par l'oubli, découronné, désarmé, brisé, anéanti!

Et cela ne vous suffit pas! (*Mouvement.*)

Ce vaincu, ce proscrit, ce condamné de la fortune, cet homme politique détruit, cet homme populaire terrassé, vous voulez l'enfermer! Vous voulez faire cette chose sans nom qu'aucune législation n'a encore faite, joindre aux tortures de l'exil les tortures de la prison! multiplier une rigueur par une cruauté! (*C'est vrai!*) Il ne vous suffit pas d'avoir mis sur cette tête la voûte du ciel tropical, vous voulez y ajouter encore le plafond du cabanon! Cet homme, ce malheureux homme, vous voulez le murer vivant dans une forteresse qui, à cette distance, nous apparaît avec un aspect si funèbre, que vous qui la construisez, oui, je vous le dis, vous n'êtes pas sûrs de ce que vous bâtissez là, et que vous ne savez pas vous-mêmes si c'est un cachot ou si c'est un tombeau! (*Mouvement prolongé.*)

Vous voulez que lentement, jour par jour, heure par heure, à petit feu, cette âme, cette intelligence, cette activité, — cette ambition, soit! — ensevelie toute vivante, toute vivante, je le répète, à quatre mille lieues de la patrie, sous ce soleil étouffant, sous l'horrible pression de cette prison-sépulcre, se torde, se creuse, se dévore, désespère, demande grâce, appelle la France, implore l'air, la vie, la liberté, et agonise et expire misérablement! Ah! c'est monstrueux! (*Profonde sensation.*) Ah! je proteste d'avance au nom de l'humanité. Ah! vous êtes sans pitié et sans cœur! Ce que vous appelez une expiation, je l'appelle un martyre; et ce que vous

appelez une justice, je l'appelle un assassinat! (*Acclamations à gauche.*)

Mais levez-vous donc, catholiques, prêtres, évêques, hommes de la religion qui siégez dans cette assemblée et que je vois au milieu de nous! levez-vous, c'est votre rôle! Qu'est-ce que vous faites sur vos bancs? Montez à cette tribune, et venez, avec l'autorité de vos saintes croyances, avec l'autorité de vos saintes traditions, venez dire à ces inspirateurs de mesures cruelles, à ces applaudisseurs de lois barbares, à ceux qui poussent la majorité dans cette voie funeste, dites-leur que ce qu'ils font là est mauvais, que ce qu'ils font là est détestable, que ce qu'ils font là est impie! (*Oui! Oui!*) Rappelez-leur que c'est une loi de mansuétude que le Christ est venu apporter au monde, et non une loi de cruauté! dites-leur que le jour où l'Homme-Dieu a subi la peine de mort, il l'a abolie (*Bravo! à gauche*); car il a montré que la folle justice humaine pouvait frapper plus qu'une tête innocente, qu'elle pouvait frapper une tête divine! (*Sensation.*)

Dites aux auteurs, dites aux défenseurs de ce projet, dites à ces grands politiques que ce n'est pas en faisant agoniser des misérables dans une cellule, à quatre mille lieues de leur pays, qu'ils apaiseront la place publique; que, bien au contraire, ils créent un danger, le danger d'exaspérer la pitié du peuple et de la changer en colère. (*Oui! oui!*) Dites à ces hommes d'être humains; ordonnez-leur de redevenir chrétiens; enseignez-leur que ce n'est pas avec des lois impitoyables qu'on défend les gouvernements et qu'on sauve les sociétés; que ce qu'il faut aux temps douloureux que nous traversons, aux cœurs et aux esprits malades, ce qu'il faut pour résoudre une situation qui résulte surtout de beaucoup de malentendus et de beaucoup de définitions mal faites, ce ne sont pas des mesures de représailles, de réaction, de rancune et d'acharnement, mais des lois généreuses, des lois cordiales, des lois de concorde et de sagesse, et que le dernier mot de la crise sociale où nous sommes, je ne me lasserai pas de le répéter, non! ce n'est pas la compression, c'est la fraternité; car la fraternité, avant d'être la pensée du peuple, était la pensée de Dieu! (*Nouvelles acclamations.*)

Vous vous taisez! — Eh bien! je continue. Je m'adresse à vous, messieurs les ministres, je m'adresse à vous, messieurs les membres de la commission. Je presse de plus près encore l'idée de votre citadelle, ou de votre forteresse, puisqu'on choque votre sensibilité en appelant cela une citadelle. (*On rit.*)

Quand vous aurez institué ce pénitentiaire des déportés, quand vous aurez créé ce cimetière, avez-vous essayé de vous imaginer ce qui arriverait là-bas? Avez-vous la moindre idée de ce qui s'y passera? Vous êtes-vous dit que vous livriez les hommes frappés par la justice politique à l'inconnu et à ce qu'il y a de plus horrible dans l'inconnu? Êtes-vous entrés avec vous-mêmes dans le détail de tout ce que renferme d'abominable cette idée, cette affreuse idée de la réclusion dans la déportation? (*Murmures à droite.*)

Tenez, en commençant, j'ai essayé de vous indiquer et de caractériser d'un mot ce que serait ce climat, ce que serait cet exil, ce que serait ce cabanon. Je vous ait dit que ce seraient trois bourreaux. Il y en a un quatrième que j'oubliais, c'est le directeur du pénitencier. Vous êtes-vous rappelé Jeannet, le bourreau de Sinnamari? Vous êtes-vous rendu compte de ce que serait, je dirais presque nécessairement, l'homme quelconque qui acceptera, à la face du monde civilisé, la charge morale de cet odieux établissement des îles Marquises, l'homme qui consentira à être le fossoyeur de cette prison et le geôlier de cette tombe? (*Long mouvement.*)

Vous êtes-vous figuré, si loin de tout contrôle et de tout redressement, dans cette irresponsabilité complète, avec une autorité sans limite et des victimes sans défense, la tyrannie possible d'une âme méchante et basse? Messieurs, les Sainte-Hélène produisent les Hudson Lowe. (*Bravo!*) Eh bien! vous êtes-vous représenté toutes les tortures, tous les raffinements, tous les désespoirs qu'un homme qui aurait le tempérament de Hudson Lowe pourrait inventer pour des hommes qui n'auraient pas l'auréole de Napoléon?

Ici, du moins, en France, à Doullens, au Mont-Saint-Michel... (*L'orateur s'interrompt. Mouvement d'attention.*)

Et puisque ce nom m'est venu à la bouche, je saisis cette occasion pour annoncer à M. le ministre de l'intérieur que je compte prochainement lui adresser une question sur des faits monstrueux qui se seraient accomplis dans cette prison du Mont-Saint-Michel. (*Chuchotements. — A gauche : Très bien! — L'orateur reprend.*) Dans nos prisons de France, à Doullens, au Mont-Saint-Michel, qu'un abus se produise, qu'une iniquité se tente, les journaux s'inquiètent, l'assemblée s'émeut, et le cri du prisonnier parvient au gouvernement et au peuple, répercuté par le double écho de la presse et de la tribune. Mais dans votre citadelle des îles Marquises, le patient sera réduit à soupirer douloureusement : Ah! si le peuple le savait! (*Très bien!*) Oui, là, là-bas, à cette épouvantable distance, dans ce silence, dans cette solitude murée, où n'arrivera et d'où ne sortira aucune voix humaine, à qui se plaindra le misérable prisonnier? qui l'entendra? Il y aura entre sa plainte et vous le bruit de toutes les vagues de l'océan. (*Sensation profonde.*)

Messieurs, l'ombre et le silence de la mort pèseront sur cet effroyable bagne politique.

Rien n'en transpirera, rien n'en arrivera jusqu'à vous, rien!... si ce n'est de temps en temps, par intervalles, une nouvelle lugubre qui traversera les mers, qui viendra frapper en France et en Europe, comme un glas funèbre, sur le timbre vivant et douloureux de l'opinion, et qui vous dira : Tel condamné est mort! (*Agitation.*)

Ce condamné, ce sera, car à cette heure suprême on ne voit plus que le mérite d'un homme, ce sera un publiciste célèbre, un historien renommé, un écrivain illustre, un orateur fameux. Vous prêterez l'oreille à ce bruit sinistre, vous calculerez le petit nombre de mois écoulés, et vous frissonnerez! (*Long mouvement. — A gauche : Ils riront!*)

Ah! vous le voyez bien! c'est la peine de mort! la peine de mort désespérée! c'est quelque chose de pire que l'échafaud! c'est la peine de mort sans le dernier regard au ciel de la patrie! (*Bravos répétés à gauche.*)

Vous ne le voudrez pas! vous rejetterez la loi! (*Mouvement.*) Ce grand principe, l'abolition de la peine de mort en matière politique, ce généreux principe tombé de la large main du peuple, vous ne voudrez pas le ressaisir! Vous ne voudrez pas le reprendre furtivement à la France, qui, loin d'en attendre de vous l'abolition, en attend de vous le complément! Vous ne voudrez pas raturer ce décret, l'honneur de la révolution de février! Vous ne voudrez pas donner un démenti à ce qui était plus même que le cri de la conscience populaire, à ce qui était le cri de la conscience humaine! (*Vive adhésion à gauche. — Murmures à droite.*)

Je sais, messieurs, que toutes les fois que nous tirons de ce mot, la conscience, tout ce qu'on en doit tirer, selon nous, nous avons le malheur de faire sourire de bien grands politiques. (*A droite : C'est vrai! — A gauche : Ils en conviennent!*) Dans le premier moment, ces grands politiques ne nous croient pas incurables, ils prennent pitié de nous, ils consentent à traiter cette infirmité dont nous sommes atteints, la conscience, et ils nous opposent avec bonté la raison d'état. Si nous persistons, oh! alors ils se fâchent, ils nous déclarent que nous n'entendons rien aux affaires, que nous n'avons pas le sens politique, que nous ne sommes pas des hommes sérieux, et... comment vous dirai-je cela? ma foi! ils nous disent un gros mot, la plus grosse injure qu'ils puissent trouver, ils nous appellent poëtes! (*On rit.*)

Ils nous affirment que tout ce que nous croyons trouver dans notre conscience, la foi au progrès, l'adoucissement des lois et des mœurs, l'acceptation des principes dégagés par les révolutions, l'amour du peuple, le dévouement à la liberté, le fanatisme de la grandeur nationale, que tout cela, bon en soi sans doute, mène, dans l'application, droit aux déceptions et aux chimères, et que, sur toutes ces choses, il faut s'en rapporter, selon l'occasion et la conjoncture, à ce que conseille la raison d'état. La raison d'état! ah! c'est là le grand mot! et tout à l'heure je le distinguais au milieu d'une interruption.

Messieurs, j'examine la raison d'état, je me rappelle tous les mauvais conseils qu'elle a déjà donnés. J'ouvre l'histoire, je vois dans tous les temps toutes les bassesses, toutes les indignités, toutes les turpitudes, toutes les lâchetés, toutes les cruautés que la raison d'état a autorisées ou qu'elle a faites. Marat l'invoquait aussi bien que Louis XI; elle a fait le deux septembre après avoir fait la Saint-Barthélemy; elle a laissé sa trace dans les Cévennes, et elle l'a laissée à Sinnamari; c'est elle qui a dressé les guillotines de Robespierre et c'est elle qui dresse les potences de Haynau! (*Mouvement.*) Ah! mon cœur se soulève! Ah! je ne veux, je ne veux, moi, ni de la politique de la guillotine, ni de la politique de la potence, ni de Marat, ni de Haynau, ni de votre loi de déportation! (*Bravos prolongés.*) Et quoi qu'on fasse, quoi qu'il arrive, toutes les fois qu'il s'agira de chercher une inspiration ou un conseil, je suis de ceux qui n'hésiteront jamais entre cette vierge qu'on appelle la conscience et cette prostituée qu'on appelle la raison d'état. (*Immense acclamation à gauche.*)

Je ne suis qu'un poëte, je le vois bien!

Messieurs, s'il était possible, ce qu'à Dieu ne plaise, ce que j'éloigne pour ma part de toutes mes forces, s'il était possible que cette assemblée adoptât la loi qu'on lui propose, il y aurait, je le dis à regret, il y aurait un spectacle douloureux à mettre en regard de la mémorable journée que je vous rappelais en commençant. Ce serait une époque de calme défaisant à loisir ce qu'a fait de grand et de bon, dans une sorte d'improvisation sublime, une époque de tempête. (*Très bien!*) Ce serait la violence dans le sénat, contrastant avec la sagesse dans la place publique. (*Bravo à gauche*). Ce serait les hommes d'état se montrant aveugles et passionnés là où les hommes du peuple se sont montrés intelligents et justes! (*Murmures à droite.*) Oui, intelligents et justes! Messieurs, savez-vous ce que faisait le peuple de février en proclamant la clémence? Il fermait la porte des révolutions. Et savez-vous ce que vous faites en décrétant les vengeances? Vous la rouvrez. (*Mouvement prolongé.*)

Messieurs, cette loi, dit-on, n'aura pas d'effet rétroactif et est destinée à ne régir que l'avenir. Ah! puisque vous prononcez ce mot, l'avenir, c'est précisément sur ce mot et sur ce qu'il contient que je vous engage à réfléchir. Voyons, pour qui faites-vous cette loi? Le savez-vous? (*Agitation sur tous les bancs.*)

Messieurs de la majorité, vous êtes victorieux en ce moment, vous êtes les plus forts, mais êtes-vous sûrs de l'être toujours? (*Longue rumeur à droite.*)

Ne l'oubliez pas, le glaive de la pénalité politique n'appartient pas à la justice, il appartient au hasard. (*L'agitation redouble.*) Il passe au vainqueur avec la fortune. Il fait partie de ce hideux mobilier révolutionnaire que tout coup d'état heureux, que toute émeute triomphante trouve dans la rue et ramasse le lendemain de la victoire, et il a cela de fatal, ce terrible glaive, que chaque parti est destiné tour à tour à le tenir dans sa main et à le sentir sur sa tête. (*Sensation générale.*)

Ah! quand vous combinez une de ces lois de vengeance (*Non! non! à droite*), que les partis vainqueurs appellent lois de justice dans la bonne foi de leur fanatisme (*mouvement*), vous êtes bien imprudents d'aggraver les

peines et de multiplier les rigueurs. (*Nouveau mouvement.*) Quant à moi, je ne sais pas moi-même, dans cette époque de trouble, l'avenir qui m'est réservé. Je plains d'une pitié fraternelle toutes les victimes actuelles, toutes les victimes possibles de nos temps révolutionnaires. Je hais et je voudrais briser tout ce qui peut servir d'arme aux violences. Or cette loi que vous faites est une loi redoutable qui peut avoir d'étranges contre-coups, c'est une loi perfide dont les retours sont inconnus. Et peut-être, au moment où je vous parle, savez-vous qui je défends contre vous? C'est vous! (*Profonde sensation.*)

Oui, j'y insiste, vous ne savez pas vous-mêmes ce qu'à un jour donné, ce que, dans des circonstances possibles, votre propre loi fera de vous! (*Agitation inexprimable. Les interruptions se croisent.*)

Vous vous récriez de ce côté, vous ne croyez pas à mes paroles. (*A droite: Non! non!*) Voyons. Vous pouvez fermer les yeux à l'avenir; mais les fermerez-vous au passé? L'avenir se conteste, le passé ne se récuse pas. Eh bien! tournez la tête, regardez à quelques années en arrière. Supposez que les deux révolutions survenues depuis vingt ans aient été vaincues par la royauté, supposez que votre loi de déportation eût existé alors, Charles X aurait pu l'appliquer à M. Thiers et Louis-Philippe à M. Odilon Barrot. (*Applaudissements à gauche.*)

M. Odilon Barrot, se levant. — Je demande à l'orateur la permission de l'interrompre.

M. Victor Hugo. — Volontiers.

M. Odilon Barrot. — Je n'ai jamais conspiré; j'ai soutenu le dernier la monarchie; je ne conspirerai jamais, et aucune justice ne pourra pas plus m'atteindre dans l'avenir qu'elle n'aurait pu m'atteindre dans le passé. (*Très bien! à droite.*)

M. Victor Hugo. — M. Odilon Barrot, dont j'honore le noble caractère, s'est mépris sur le sens de mes paroles. Il a oublié qu'au moment où je parlais, je ne parlais pas de la justice juste, mais de la justice injuste, de la justice politique, de la justice des partis. Or la justice injuste frappe l'homme juste, et pouvait et peut encore frapper M. Odilon Barrot. C'est ce que j'ai dit, et c'est ce que je maintiens. (*Réclamations à droite.*)

Quand je vous parle des revanches de la destinée et de tout ce qu'une pareille loi peut contenir de contre-coups, vous murmurez. Eh bien! j'insiste encore! et je vous préviens seulement que, si vous murmurez maintenant, vous murmurerez contre l'histoire. (*Le silence se rétablit. — Écoutez!*)

De tous les hommes qui ont dirigé le gouvernement ou dominé l'opinion depuis soixante ans, il n'en est pas un, pas un, entendez-vous bien? qui n'ait été précipité, soit avant, soit après. Tous les noms qui rappellent des triomphes rappellent aussi des catastrophes; l'histoire les désigne par des synonymes où sont empreintes leurs disgrâces, tous, depuis le captif d'Olmutz, qui avait été La Fayette, jusqu'au déporté de Sainte-Hélène, qui avait été Napoléon. (*Mouvement.*)

Voyez et réfléchissez. Qui a repris le trône de France en 1814? L'exilé de Hartwell. Qui a régné après 1830? Le proscrit de Reichenau, redevenu aujourd'hui le banni de Claremont. Qui gouverne en ce moment? Le prisonnier de Ham. (*Profonde sensation.*) Faites les lois de proscription maintenant! (*Bravo! à gauche.*)

Ah! que ceci vous instruise! Que la leçon des uns ne soit pas perdue pour l'orgueil des autres!

L'avenir est un édifice mystérieux que nous bâtissons nous-mêmes de nos propres mains dans l'obscurité, et qui doit plus tard nous servir à tous de demeure. Un jour vient où il se referme sur ceux qui l'ont bâti. Ah! puisque nous le construisons aujourd'hui pour l'habiter demain, puisqu'il nous attend, puisqu'il nous saisira sans nul doute, composons-le donc, cet avenir, avec ce que nous avons de meilleur dans l'âme, et non avec ce que nous avons de pire; avec l'amour, et non avec la colère!

Faisons-le rayonnant et non ténébreux! faisons-en un palais et non une prison!

Messieurs, la loi qu'on vous propose est mauvaise, barbare, inique. Vous la repousserez. J'ai foi dans votre sagesse et dans votre humanité. Songez-y au moment du vote. Quand les hommes mettent dans une loi l'injustice, Dieu y met la justice, et il frappe avec cette loi ceux qui l'ont faite. (*Mouvement général et prolongé.*)

Un dernier mot, ou, pour mieux dire, une dernière prière, une dernière supplication.

Ah! croyez-moi, je m'adresse à vous tous, hommes de tous les partis qui siégez dans cette enceinte, et parmi lesquels il y a sur tous ces bancs tant de cœurs élevés et tant d'intelligences généreuses, croyez-moi, je vous parle avec une profonde conviction et une profonde douleur, ce n'est pas un bon emploi de notre temps que de faire des lois comme celle-ci! (*Très bien! c'est vrai!*) Ce n'est pas un bon emploi de notre temps que de nous tendre les uns aux autres des embûches dans une pénalité terrible et obscure, et de creuser pour nos adversaires des abîmes de misère et de souffrance où nous tomberons peut-être nous-mêmes! (*Agitation.*)

Mon Dieu! quand donc cesserons-nous de nous menacer et de nous déchirer? Nous avons pourtant autre chose à faire! Nous avons autour de nous les travailleurs qui demandent des ateliers, les enfants qui demandent des écoles, les vieillards qui demandent des asiles, le peuple qui demande du pain, la France qui demande de la gloire! (*Bravo! à gauche. — On rit à droite.*)

Nous avons une société nouvelle à faire sortir des entrailles de la société ancienne, et, quant à moi, je suis de ceux qui ne veulent sacrifier ni l'enfant ni la mère. (*Mouvement.*) Ah! nous n'avons pas le temps de nous haïr! (*Nouveau mouvement.*)

La haine dépense de la force, et, de toutes les manières de dépenser de la force, c'est la plus mauvaise. (*Très bien ! bravo !*) Réunissons fraternellement tous nos efforts, au contraire, dans un but commun, le bien du pays. Au lieu d'échafauder péniblement des lois d'irritation et d'animosité, des lois qui calomnient ceux qui les font (*mouvement*), cherchons ensemble, et cordialement, la solution du redoutable problème de civilisation qui nous est posé, et qui contient, selon ce que nous en saurons faire, les catastrophes les plus fatales ou le plus magnifique avenir. (*Bravo ! à gauche.*)

Nous sommes une génération prédestinée, nous touchons à une crise décisive, et nous avons de bien plus grands et de bien plus effrayants devoirs que nos pères. Nos pères n'avaient que la France à servir ; nous, nous avons la France à sauver. Non, nous n'avons pas le temps de nous haïr ! (*Mouvement prolongé.*) Je vote contre le projet de loi ! (*Acclamation à gauche et longs applaudissements. — La séance est suspendue, pendant que tout le côté gauche en masse descend et vient féliciter l'orateur au pied de la tribune.*)

VI

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

20 MAI 1850

Messieurs, la révolution de février, et, pour ma part, puisqu'elle semble vaincue, puisqu'elle est calomniée, je chercherai toutes les occasions de la glorifier dans ce qu'elle a fait de magnanime et de beau (*Très bien! très bien!*), la révolution de février avait eu deux magnifiques pensées. La première, je vous la rappelais l'autre jour, ce fut de monter jusqu'aux sommets de l'ordre politique et d'en arracher la peine de mort; la seconde, ce fut d'élever subitement les plus humbles régions de l'ordre social au niveau des plus hautes et d'y installer la souveraineté.

Double et pacifique victoire du progrès qui, d'une part, relevait l'humanité, qui, d'autre part, constituait le peuple, qui emplissait de lumière en même temps le monde politique et le monde social, et qui les régénérait et les consolidait tous deux à la fois, l'un par la clémence, l'autre par l'égalité. (*Bravo! à gauche.*)

Messieurs, le grand acte, tout ensemble politique et chrétien, par lequel la révolution de février fit pénétrer son principe jusque dans les racines mêmes de l'ordre social, fut l'établissement du suffrage universel, fait capital, fait immense, événement considérable qui introduisit dans l'état un élément nouveau, irrévocable, définitif. Remarquez-en, messieurs, toute la portée. Certes, ce fut une grande chose de reconnaître le droit de tous, de composer l'autorité universelle de la somme des libertés individuelles, de dissoudre ce qui restait des castes dans l'unité auguste d'une souveraineté commune, et d'emplir du même peuple tous les compartiments du vieux monde social; certes, cela fut grand. Mais, messieurs, c'est surtout dans son action sur les classes qualifiées jusqu'alors classes inférieures qu'éclate la beauté du suffrage universel. (*Rires ironiques à droite.*)

Messieurs, vos rires me contraignent d'y insister. Oui, le merveilleux côté du suffrage universel, le côté efficace, le côté politique, le côté profond, ce ne fut pas de lever le bizarre interdit électoral qui pesait, sans qu'on pût deviner pourquoi,—mais c'était la sagesse des grands hommes d'état de ce temps-là (*on rit à gauche*), — qui sont les mêmes que ceux de ce temps-ci... — (*nouveaux rires approbatifs à gauche*); ce ne fut pas, dis-je, de lever le bizarre interdit électoral qui pesait sur une partie de ce qu'on nommait la classe moyenne, et même de ce qu'on nommait la classe élevée; ce ne fut pas de restituer son droit à l'homme qui était avocat, médecin, lettré, administrateur, officier, professeur, prêtre, magistrat, et qui n'était pas électeur; à l'homme qui était juré, et qui n'était pas électeur; à l'homme qui était membre de l'institut, et qui n'était pas électeur; à l'homme qui était pair de France, et qui n'était pas électeur; non, le côté merveilleux, je le répète, le côté profond, efficace, politique du suffrage universel, ce fut d'aller chercher dans les régions douloureuses de la société, dans les bas-fonds, comme vous dites, l'être courbé sous le poids des négations sociales, l'être froissé qui, jusqu'alors, n'avait eu d'autre espoir que la révolte, et de lui apporter l'espérance sous une autre forme (*Très bien!*), et de lui dire : Vote! ne te bats plus! (*Mouvement.*) Ce fut de rendre sa part de souveraineté à celui qui jusque-là n'avait eu que sa part de souffrance! Ce fut d'aborder dans ses ténèbres matérielles et morales l'infortuné qui, dans les extrémités de sa détresse, n'avait d'autre arme, d'autre défense, d'autre ressource que la violence, et de lui retirer la violence, et de lui remettre dans les mains, à la place de la violence, le droit! (*Bravos prolongés.*)

Oui, la grande sagesse de cette révolution de février qui, prenant pour base de la politique l'évangile (*à droite : Quelle impiété!*), institua le suffrage universel, sa grande sagesse, et en même temps sa grande justice, ce ne fut pas seulement de confondre et de dignifier dans l'exercice du même pouvoir souverain le bourgeois et le prolétaire; ce fut d'aller chercher dans l'accablement, dans le délaissement, dans l'abandon, dans cet abaissement qui conseille si mal, l'homme de désespoir, et de lui dire : Espère! l'homme de colère, et de lui dire : Raisonne! le mendiant, comme on l'appelle, le vagabond, comme on l'appelle, le pauvre, l'indigent, le déshérité, le malheureux, le misérable, comme on l'appelle, et de le sacrer citoyen! (*Acclamation à gauche.*)

Voyez, messieurs, comme ce qui est profondément

---

* Ce discours fut prononcé durant la discussion du projet qui devint la funeste loi du 31 mai 1850.

Ce projet avait été préparé, de complicité avec M. Louis Bonaparte, par une commission spéciale de dix-sept membres.

(*Note de l'éditeur.*)

juste est toujours en même temps profondément politique. Le suffrage universel, en donnant un bulletin à ceux qui souffrent, leur ôte le fusil. En leur donnant la puissance, il leur donne le calme. Tout ce qui grandit l'homme l'apaise. (*Mouvement.*)

Le suffrage universel dit à tous, et je ne connais pas de plus admirable formule de la paix publique : Soyez tranquilles, vous êtes souverains. (*Sensation.*)

Il ajoute : Vous souffrez? eh bien! n'aggravez pas vos souffrances, n'aggravez pas les détresses publiques par la révolte. Vous souffrez? eh bien! vous allez travailler vous-mêmes, dès à présent, au grand œuvre de la destruction de la misère, par des hommes qui seront à vous, par des hommes en qui vous mettrez votre âme, et qui seront, en quelque sorte, votre main. Soyez tranquilles.

Puis, pour ceux qui seraient tentés d'être récalcitrants, il dit :

— Avez-vous voté? Oui. Vous avez épuisé votre droit, tout est dit. Quand le vote a parlé, la souveraineté a prononcé. Il n'appartient pas à une fraction de défaire ni de refaire l'œuvre collective. Vous êtes citoyens, vous êtes libres, votre heure reviendra, sachez l'attendre. En attendant, parlez, écrivez, discutez, enseignez, éclairez; éclairez-vous, éclairez les autres. Vous avez à vous, aujourd'hui, la vérité, demain la souveraineté, vous êtes forts. Quoi! deux modes d'action sont à votre disposition, le droit du souverain et le rôle du rebelle, vous choisiriez le rôle du rebelle! ce serait une sottise et ce serait un crime. (*Applaudissements à gauche.*)

Voilà les conseils que donne aux classes souffrantes le suffrage universel. (*Oui! oui! à gauche. — Rires à droite.*) Messieurs, dissoudre les animosités, désarmer les haines, faire tomber la cartouche des mains de la misère, relever l'homme injustement abaissé et assainir l'esprit malade par ce qu'il y a de plus pur au monde, le sentiment du droit librement exercé, reprendre à chacun le droit de force, qui est le fait naturel, et lui rendre en échange la part de souveraineté, qui est le fait social, montrer aux souffrances une issue vers la lumière et le bien-être, éloigner les échéances révolutionnaires et donner à la société, avertie, le temps de s'y préparer, inspirer aux masses cette patience forte qui fait les grands peuples, voilà l'œuvre du suffrage universel (*sensation profonde*), œuvre éminemment sociale au point de vue de l'état, éminemment morale au point de vue de l'individu.

Méditez ceci, en effet : sur cette terre d'égalité et de liberté, tous les hommes respirent le même air et le même droit. (*Mouvement.*) Il y a dans l'année un jour où celui qui vous obéit se voit votre pareil, où celui qui vous sert se voit votre égal, où chaque citoyen, entrant dans la balance universelle, sent et constate la pesanteur spécifique du droit de cité, et où le plus petit fait équilibre au plus grand. (*Bravo! à gauche. — On rit à droite.*) Il y a un jour dans l'année où le gagne-pain, le journalier, le manœuvre, l'homme qui traîne des fardeaux, l'homme qui casse des pierres au bord des routes, juge le sénat, prend dans sa main, durcie par le travail, les ministres, les représentants, le président de la République, et dit : La puissance, c'est moi! Il y a un jour dans l'année où le plus imperceptible citoyen, où l'atome social participe à la vie immense du pays tout entier, où la plus étroite poitrine se dilate à l'air vaste des affaires publiques; un jour où le plus faible sent en lui la grandeur de la souveraineté nationale, où le plus humble sent en lui l'âme de la patrie! (*Applaudissements à gauche. — Rires et bruit à droite.*) Quel accroissement de dignité pour l'individu, et par conséquent de moralité! Quelle satisfaction, et par conséquent quel apaisement! Regardez l'ouvrier qui va au scrutin. Il y entre, avec le front triste du prolétaire accablé, il en sort avec le regard d'un souverain. (*Acclamations à gauche. — Murmures à droite.*)

Or qu'est-ce que tout cela, messieurs? C'est la fin de la violence, c'est la fin de la force brutale, c'est la fin de l'émeute, c'est la fin du fait matériel, et c'est le commencement du fait moral. (*Mouvement.*) C'est, si vous permettez que je rappelle mes propres paroles, le droit d'insurrection aboli par le droit de suffrage. (*Sensation.*)

Eh bien! vous, législateurs chargés par la providence de fermer les abîmes et non de les ouvrir, vous qui êtes venus pour consolider et non pour ébranler, vous, représentants de ce grand peuple de l'initiative et du progrès, vous, hommes de sagesse et de raison, qui comprenez toute la sainteté de votre mission, et qui, certes, n'y faillirez pas, savez-vous ce que vient faire aujourd'hui cette loi fatale, cette loi aveugle qu'on ose si imprudemment vous présenter? (*Profond silence.*)

Elle vient, je le dis avec un frémissement d'angoisse, je le dis avec l'anxiété douloureuse du bon citoyen épouvanté des aventures où l'on précipite la patrie, elle vient proposer à l'assemblée l'abolition du droit de suffrage pour les classes souffrantes, et, par conséquent, je ne sais quel rétablissement abominable et impie du droit d'insurrection. (*Mouvement prolongé.*)

Voilà toute la situation en deux mots. (*Nouveau mouvement.*)

Oui, messieurs, ce projet, qui est toute une politique, fait deux choses, il fait une loi, et il crée une situation.

Une situation grave, inattendue, nouvelle, menaçante, compliquée, terrible.

Allons au plus pressé. Le tour de la loi, considérée en elle-même, viendra. Examinons d'abord la situation.

Quoi! après deux années d'agitation et d'épreuves, inséparables, il faut bien le dire, de toute grande commotion sociale, le but était atteint!

Quoi! la paix était faite! Quoi! le plus difficile de la solution, le procédé, était trouvé, et, avec le procédé, la certitude. Quoi! le mode de création pacifique du

progrès était substitué au mode violent; les impatiences et les colères avaient désarmé ; l'échange du droit de révolte contre le droit de suffrage était consommé; l'homme des classes souffrantes avait accepté, il avait doucement et noblement accepté. Nulle agitation, nulle turbulence. Le malheureux s'était senti rehaussé par la confiance sociale. Ce nouveau citoyen, ce souverain restauré, était entré dans la cité avec une dignité sereine. (*Applaudissements à gauche. — Depuis quelques instants, un bruit presque continuel, venant de certains bancs de la droite, se mêle à la voix de l'orateur. M. Victor Hugo s'interrompt et se tourne vers la droite.*)

Messieurs, je sais bien que ces interruptions calculées et systématiques (*dénégations à droite. — Oui! oui! à gauche*) ont pour but de déconcerter la pensée de l'orateur (*C'est vrai!*) et de lui ôter la liberté d'esprit, ce qui est une manière de lui ôter la liberté de la parole. (*Très bien!*) Mais c'est là vraiment un triste jeu, et peu digne d'une grande assemblée. (*Dénégations à droite.*) Quant à moi, je mets le droit de l'orateur sous la sauvegarde de la majorité vraie, c'est-à-dire de tous les esprits généreux et justes qui siègent sur tous les bancs et qui sont toujours les plus nombreux parmi les élus d'un grand peuple. (*Très bien! à gauche. — Silence à droite.*)

Je reprends. La vie publique avait saisi le prolétaire sans l'étonner ni l'enivrer. Les jours d'élection étaient pour le pays mieux que des jours de fête, c'étaient des jours de calme. (*C'est vrai!*) En présence de ce calme, le mouvement des affaires, des transactions, du commerce, de l'industrie, du luxe, des arts, avait repris; les pulsations de la vie régulière revenaient. Un admirable résultat était obtenu. Un imposant traité de paix était signé entre ce qu'on appelle encore le haut et le bas de la société. (*Oui! oui!*)

Et c'est là le moment que vous choisissez pour tout remettre en question! Et ce traité signé, vous le déchirez! (*Mouvement.*) Et c'est précisément cet homme, le dernier sur l'échelle de vie, qui, maintenant, espérait remonter peu à peu et tranquillement, c'est ce pauvre, c'est ce malheureux, naguère redoutable, maintenant réconcilié, apaisé, confiant, fraternel, c'est lui que votre loi va chercher ! Pourquoi? Pour faire une chose insensée, indigne, odieuse, anarchique, abominable! pour lui reprendre son droit de suffrage! pour l'arracher aux idées de paix, de conciliation, d'espérance, de justice, de concorde, et, par conséquent, pour le rendre aux idées de violence! Mais quels hommes de désordre êtes-vous donc? (*Nouveau mouvement.*)

Quoi! le port était trouvé, et c'est vous qui recommencez les aventures! Quoi! le pacte était conclu, et c'est vous qui le violez!

Et pourquoi cette violation du pacte? pourquoi cette agression en pleine paix? pourquoi ces emportements? pourquoi cet attentat? pourquoi cette folie? Pourquoi? je vais vous le dire. C'est parce qu'il a plu au peuple, après avoir nommé qui vous vouliez, ce que vous avez trouvé fort bon, de nommer qui vous ne vouliez pas, ce que vous trouvez mauvais. C'est parce qu'il a jugé dignes de son choix des hommes que vous jugiez dignes de vos insultes. C'est parce qu'il est présumable qu'il a la hardiesse de changer d'avis sur votre compte depuis que vous êtes le pouvoir, et qu'il peut comparer les actes aux programmes, et ce qu'on avait promis avec ce qu'on a tenu. (*C'est cela!*) C'est parce qu'il est probable qu'il ne trouve pas votre gouvernement complètement sublime. (*Très bien! — On rit.*) C'est parce qu'il semble se permettre de ne pas vous admirer comme il convient. (*Très bien! très bien! — Mouvement.*) C'est parce qu'il ose user de son vote à sa fantaisie, ce peuple, parce qu'il paraît avoir cette audace inouïe de s'imaginer qu'il est libre, et que, selon toute apparence, il lui passe par la tête cette autre idée étrange qu'il est souverain. (*Très bien!*) C'est, enfin, parce qu'il a l'insolence de vous donner un avis sous cette forme pacifique du scrutin et de ne pas se prosterner purement et simplement à vos pieds. (*Mouvement.*) Alors vous vous indignez, vous vous mettez en colère, vous déclarez la société en danger, vous vous écriez : Nous allons te châtier, peuple! Nous allons te punir, peuple! Tu vas avoir affaire à nous, peuple! — Et comme ce maniaque de l'histoire, vous battez de verges l'océan! (*Acclamation à gauche.*)

Que l'assemblée me permette ici une observation qui, selon moi, éclaire jusqu'au fond, et d'un jour vrai et rassurant, cette grande question du suffrage universel.

Quoi! le gouvernement veut restreindre, amoindrir, émonder, mutiler le suffrage universel! Mais y a-t-il bien réfléchi? Mais voyons, vous, ministres, hommes sérieux, hommes politiques, vous rendez-vous bien compte de ce que c'est que le suffrage universel? le suffrage universel vrai, le suffrage universel sans restrictions, sans exclusions, sans défiances, comme la révolution de février l'a établi, comme le comprennent et le veulent les hommes de progrès? (*Au banc des ministres : C'est de l'anarchie ! Nous ne voulons pas de ça!*)

Je vous entends, vous me répondez : — Nous n'en voulons pas! C'est le mode de création de l'anarchie ! — (*Oui! oui! à droite.*) Eh bien! c'est précisément tout le contraire. C'est le mode de création du pouvoir. (*Bravo! à gauche.*) Oui, il faut le dire et le dire bien haut, et j'y insiste, ceci, selon moi, devrait éclairer toute cette discussion : ce qui sort du suffrage universel, c'est la liberté, sans nul doute, mais c'est encore plus le pouvoir que la liberté!

Le suffrage universel, au milieu de toutes nos oscillations orageuses, crée un point fixe. Ce point fixe, c'est la volonté nationale légalement manifestée; la volonté nationale, robuste amarre de l'état, ancre d'airain qui ne casse pas et que viennent battre vainement tour à tour le flux des révolutions et le reflux des réactions! (*Profonde sensation.*)

Et, pour que le suffrage universel puisse créer ce point fixe, pour qu'il puisse dégager la volonté nationale dans toute sa plénitude souveraine, il faut qu'il n'ait rien de contestable (*C'est vrai ! c'est cela !*); il faut qu'il soit bien réellement le suffrage universel, c'est-à-dire qu'il ne laisse personne, absolument personne en dehors du vote; qu'il fasse de la cité la chose de tous, sans exception; car, en pareille matière, faire une exception, c'est commettre une usurpation (*Bravo! à gauche*); il faut, en un mot, qu'il ne laisse à qui que ce soit le droit redoutable de dire à la société : Je ne te connais pas! (*Mouvement prolongé.*)

A ces conditions, le suffrage universel produit le pouvoir, un pouvoir colossal, un pouvoir supérieur à tous les assauts, même les plus terribles; un pouvoir qui pourra être attaqué, mais qui ne pourra être renversé, témoin le 15 mai, témoin le 23 juin (*C'est vrai ! c'est vrai !*); un pouvoir invincible parce qu'il se pose sur le peuple, comme Antée parce qu'il pose sur la terre! (*Applaudissements à gauche.*) Oui, grâce au suffrage universel, vous créez et vous mettez au service de l'ordre un pouvoir où se condense toute la force de la nation; un pouvoir pour lequel il n'y a qu'une chose qui soit impossible, c'est de détruire son principe, c'est de tuer ce qui l'a engendré. (*Nouveaux applaudissements à gauche.*)

Grâce au suffrage universel, dans notre époque où flottent et s'écroulent toutes les fictions, vous trouvez le fond solide de la société. Ah! vous êtes embarrassés du suffrage universel, hommes d'état! ah! vous ne savez que faire du suffrage universel! Grand Dieu! c'est le point d'appui, l'inébranlable point d'appui qui suffirait à un Archimède politique pour soulever le monde! (*Longue acclamation à gauche.*)

Ministres, hommes qui nous gouvernez, en détruisant le caractère intégral du suffrage universel, vous attentez au principe même du pouvoir, du seul pouvoir possible aujourd'hui! Comment ne voyez-vous pas cela?

Tenez, voulez-vous que je vous le dise? Vous ne savez pas vous-mêmes ce que vous êtes ni ce que vous faites. Je n'accuse pas vos intentions, j'accuse votre aveuglement. Vous vous croyez, de bonne foi, des conservateurs, des reconstructeurs de la société, des organisateurs? Eh bien! je suis fâché de détruire votre illusion; à votre insu, candidement, innocemment, vous êtes des révolutionnaires! (*Longue et universelle sensation.*)

Oui! et des révolutionnaires de la plus dangereuse espèce, des révolutionnaires de l'espèce naïve! (*Hilarité générale.*) Vous avez, et plusieurs d'entre vous l'ont déjà prouvé, ce talent merveilleux de faire des révolutions sans le voir, sans le vouloir et sans le savoir (*nouvelle hilarité*), en voulant faire autre chose! (*On rit. — Très bien! très bien!*) Vous nous dites : Soyez tranquilles! Vous saisissez dans vos mains, sans vous douter de ce que cela pèse, la France, la société, le présent, l'avenir, la civilisation, et vous les laissez tomber sur le pavé par maladresse! Vous faites la guerre à l'abîme en vous y jetant tête baissée! (*Long mouvement. — M. d'Hautpoul rit.*)

Eh bien! l'abîme ne s'ouvrira pas! (*Sensation.*) Le peuple ne sortira pas de son calme! Le peuple calme, c'est l'avenir sauvé. (*Applaudissements à gauche. — Rumeurs à droite.*)

L'intelligente et généreuse population parisienne sait cela, voyez-vous, et, je le dis sans comprendre que de telles paroles puissent éveiller des murmures, Paris offrira ce grand et instructif spectacle que si le gouvernement est révolutionnaire, le peuple sera conservateur. (*Bravo ! bravo ! — Rires à droite.*)

Il a à conserver, en effet, ce peuple, non-seulement l'avenir de la France, mais l'avenir de toutes les nations! Il a à conserver le progrès humain dont la France est l'âme, la démocratie dont la France est le foyer, et ce travail magnifique que la France fait et qui, des hauteurs de la France, se répand sur le monde, la civilisation par la liberté! (*Explosion de bravos.*) Oui, le peuple sait cela, et quoi qu'on fasse, je le répète, il ne remuera pas. Lui qui a la souveraineté, il saura aussi avoir la majesté. (*Mouvement.*) Il attendra, impassible, que son jour, que le jour infaillible, que le jour légal se lève! Comme il le fait déjà depuis huit mois, aux provocations quelles qu'elles soient, aux agressions quelles qu'elles soient, il opposera la formidable tranquillité de la force, et il regardera, avec le sourire indigné et froid du dédain, vos pauvres petites lois, si furieuses et si faibles, défier l'esprit du siècle, défier le bon sens public, défier la démocratie, et enfoncer leurs malheureux petits ongles dans le granit du suffrage universel! (*Acclamation prolongée à gauche.*)

Messieurs, un dernier mot. J'ai essayé de caractériser la situation. Avant de descendre de cette tribune, permettez-moi de caractériser la loi.

Cette loi, comme brandon révolutionnaire, les hommes du progrès pourraient la redouter; comme moyen électoral, ils la dédaignent.

Ce n'est pas qu'elle soit mal faite, au contraire. Tout inefficace qu'elle est et qu'elle sera, c'est une loi savante, c'est une loi construite dans toutes les règles de l'art. Je lui rends justice. (*On rit.*)

Tenez, voyez, chaque détail est une habileté. Passons, s'il vous plaît, cette revue instructive. (*Nouveaux rires. — Très bien !*)

A la simple résidence décrétée par la constituante, elle substitue sournoisement le domicile. Au lieu de six mois, elle écrit trois ans, et elle dit : C'est la même chose. (*Dénégations à droite.*) A la place du principe de la permanence des listes, nécessaire à la sincérité de l'élection, elle met, sans avoir l'air d'y toucher (*on rit*), le principe de la permanence du domicile, attentatoire au droit de l'électeur. Sans en dire un mot, elle biffe l'article 104 du code civil, qui n'exige pour la constatation du domicile qu'une simple déclaration, et

elle remplace cet article 104 par le cens indirectement rétabli, et, à défaut du cens, par une sorte d'assujettissement électoral mal déguisé de l'ouvrier au patron, du serviteur au maître, du fils au père. Elle crée ainsi, imprudence mêlée à tant d'habiletés, une sourde guerre entre le patron et l'ouvrier, entre le domestique et le maître, et, chose coupable, entre le père et le fils. (*Mouvement. — C'est vrai !*)

Ce droit de suffrage, qui, je crois l'avoir démontré, fait partie de l'entité du citoyen, ce droit de suffrage sans lequel le citoyen n'est pas, ce droit qui fait plus que le suivre, qui s'incorpore à lui, qui respire dans sa poitrine, qui coule dans ses veines avec son sang, qui va, vient et se meut avec lui, qui est libre avec lui, qui naît avec lui pour ne mourir qu'avec lui, ce droit imperdable, essentiel, personnel, vivant, sacré (*on rit à droite*), ce droit, qui est le souffle, la chair et l'âme d'un homme, votre loi le prend à l'homme et le transporte à quoi? A la chose inanimée, au logis, au tas de pierres, au numéro de la maison! Elle attache l'électeur à la glèbe! (*Bravos à gauche. — Murmures à droite.*)

Je continue.

Elle entreprend, elle accomplit, comme la chose la plus simple du monde, cette énormité, de faire supprimer par le mandataire le titre du mandant. (*Mouvement.*) Quoi encore? Elle chasse de la cité légale des classes entières de citoyens, elle proscrit en masse de certaines professions libérales, les artistes dramatiques, par exemple, que l'exercice de leur art contraint à changer de résidence à peu près tous les ans.

A DROITE. — Les comédiens dehors! Eh bien! tant mieux.

M. VICTOR HUGO. — Je constate, et le *Moniteur* constatera que, lorsque j'ai déploré l'exclusion d'une classe de citoyens digne entre toutes d'estime et d'intérêt, de ce côté on a ri et on a dit : Tant mieux!

A DROITE. — Oui! oui!

M. TH. BAC. — C'est l'excommunication qui revient. Vos pères jetaient les comédiens hors de l'église, vous faites mieux, vous les jetez hors de la société. (*Très bien! à gauche.*)

A DROITE. — Oui! oui!

M. VICTOR HUGO. — Passons. Je continue l'examen de votre loi. Elle assimile, elle identifie l'homme condamné pour délit commun et l'écrivain frappé pour délit de presse. (*A droite : Elle fait bien!*) Elle les confond dans la même indignité et dans la même exclusion. (*A droite : Elle a raison!*) De telle sorte que si Voltaire vivait, comme le présent système, qui cache sous un masque d'austérité transparente son intolérance religieuse et son intolérance politique (*mouvement*), ferait certainement condamner Voltaire pour offense à la morale publique et religieuse... (*A droite : Oui! oui! et l'on ferait très bien!... — M. Thiers et M. de Montalembert s'agitent sur leur banc.*)

M. TH. BAC. — Et Béranger! il serait indigne!

AUTRES VOIX. — Et M. Michel Chevalier!

M. VICTOR HUGO. — Je n'ai voulu citer aucun vivant. J'ai pris un des plus grands et des plus illustres noms qui soient parmi les peuples, un nom qui est une gloire de la France, et je vous dis : Voltaire tomberait sous votre loi, et vous auriez sur la liste des exclusions et des indignités le repris de justice Voltaire. (*Long mouvement.*)

A DROITE. — Et ce serait très bien! (*Inexprimable agitation sur tous les bancs.*)

M. VICTOR HUGO *reprend* : — Ce serait très bien, n'est-ce pas? Oui, vous auriez sur vos listes d'exclus et d'indignes le repris de justice Voltaire (*nouveau mouvement*), ce qui ferait grand plaisir à Loyola! (*Applaudissements à gauche et longs éclats de rire.*)

Que vous dirai-je? Cette loi construit, avec une adresse funeste, tout un système de formalités et de délais qui entraînent des déchéances. Elle est pleine de piéges et de trappes où se perdra le droit de trois millions d'hommes! (*Vive sensation.*) Messieurs, cette loi viole, ceci résume tout, ce qui est antérieur et supérieur à la constitution, la souveraineté de la nation. (*Oui! oui!*)

Contrairement au texte formel de l'article 1er de cette constitution, elle attribue à une fraction du peuple l'exercice de la souveraineté qui n'appartient qu'à l'universalité des citoyens, et elle fait gouverner féodalement trois millions d'exclus par six millions de privilégiés. Elle institue des ilotes (*mouvement*), fait monstrueux! Enfin, par une hypocrisie qui est en même temps une suprême ironie, et qui, du reste, complète admirablement l'ensemble des sincérités régnantes, lesquelles appellent les proscriptions romaines amnisties, et la servitude de l'enseignement liberté (*Bravo!*), cette loi continue de donner à ce suffrage restreint, à ce suffrage mutilé, à ce suffrage privilégié, à ce suffrage des domiciliés, le nom de suffrage universel! Ainsi, ce que nous discutons en ce moment, ce que je discute, moi, à cette tribune, c'est la loi du suffrage universel! Messieurs, cette loi, je ne dirai pas, à Dieu ne plaise! que c'est Tartuffe qui l'a faite, mais j'affirme que c'est Escobar qui l'a baptisée. (*Vifs applaudissements et hilarité sur tous les bancs.*)

Eh bien! j'y insiste, avec toute cette complication de finesses, avec tout cet enchevêtrement de piéges, avec tout cet entassement de ruses, avec tout cet échafaudage de combinaisons et d'expédients, savez-vous si, par impossible, elle est jamais appliquée, quel sera le résultat de cette loi? Néant. (*Sensation.*)

Néant pour vous qui la faites. (*A droite : C'est notre affaire!*)

C'est que, comme je vous le disais tout à l'heure, votre projet de loi est téméraire, violent, monstrueux, mais il est chétif. Rien n'égale son audace, si ce n'est son impuissance. (*Oui! c'est vrai!*)

Ah! s'il ne faisait pas courir à la paix publique l'immense risque que je viens de signaler à cette grande assemblée, je vous dirais : Mon Dieu! qu'on le vote! il

ne pourra rien et il ne fera rien. Les électeurs maintenus vengeront les électeurs supprimés. La réaction aura recruté pour l'opposition. Comptez-y. Le souverain mutilé sera un souverain indigné. (*Vive approbation à gauche.*)

Allez, faites! retranchez trois millions d'électeurs, retranchez-en quatre, retranchez-en huit millions sur neuf. Fort bien! Le résultat sera le même pour vous, sinon pire. (*Oui! oui!*) Ce que vous ne retrancherez pas, ce sont vos fautes (*mouvement*); ce sont tous les contre-sens de votre politique de compression; c'est votre incapacité fatale (*rires au banc des ministres*); c'est votre ignorance du pays actuel; c'est l'antipathie qu'il vous inspire et l'antipathie que vous lui inspirez. (*Nouveau mouvement.*) Ce que vous ne retrancherez pas, c'est le temps qui marche, c'est l'heure qui sonne, c'est la terre qui tourne, c'est le mouvement ascendant des idées, c'est la progression décroissante des préjugés, c'est l'écartement de plus en plus profond entre le siècle et vous, entre les jeunes générations et vous, entre l'esprit de liberté et vous, entre l'esprit de philosophie et vous. (*Très bien! très bien!*)

Ce que vous ne retrancherez pas, c'est ce fait invincible, que, pendant que vous allez d'un côté, la nation va de l'autre, que ce qui est pour vous l'orient est pour elle le couchant, et que vous tournez le dos à l'avenir, tandis que ce grand peuple de France, la face tout inondée de lumière par l'aube de l'humanité nouvelle qui se lève, tourne le dos au passé! (*Explosion de bravos à gauche.*)

Tenez, faites-en votre sacrifice! que cela vous plaise ou non, le passé est le passé. (*Bravos.*) Essayez de raccommoder ses vieux essieux et ses vieilles roues, attelez-y dix-sept hommes d'état si vous voulez. (*Rire universel.*) Dix-sept hommes d'état de renfort! (*Nouveaux rires prolongés.*) Traînez-le au grand jour du temps présent, eh bien! quoi! ce sera toujours le passé! On verra mieux sa décrépitude, voilà tout. (*Rires et applaudissements à gauche. — Murmures à droite.*)

Je me résume et je finis.

Messieurs, cette loi est invalide, cette loi est nulle, cette loi est morte même avant d'être née. Et savez-vous ce qui la tue? C'est qu'elle ment! (*Profonde sensation.*) C'est qu'elle est hypocrite dans le pays de la franchise, c'est qu'elle est déloyale dans le pays de l'honnêteté! C'est qu'elle n'est pas juste, c'est qu'elle n'est pas vraie, c'est qu'elle cherche en vain à créer une fausse justice et une fausse vérité sociales! Il n'y a pas deux justices et deux vérités. Il n'y a qu'une justice, celle qui sort de la conscience, et il n'y a qu'une vérité, celle qui vient de Dieu! Hommes qui nous gouvernez, savez-vous ce qui tue votre loi? C'est qu'au moment où elle vient furtivement dérober le bulletin, voler la souveraineté dans la poche du faible et du pauvre, elle rencontre le regard sévère, le regard terrible de la probité nationale! lumière foudroyante sous laquelle votre œuvre de ténèbres s'évanouit. (*Mouvement prolongé.*)

Tenez, prenez-en votre parti. Au fond de la conscience de tout citoyen, du plus humble comme du plus grand, au fond de l'âme — j'accepte vos expressions — du dernier mendiant, du dernier vagabond, il y a un sentiment sublime, sacré, indestructible, incorruptible, éternel, le droit! (*sensation*) ce sentiment, qui est l'élément de la raison de l'homme; ce sentiment, qui est le granit de la conscience humaine; le droit, voilà le rocher sur lequel viennent échouer et se briser les iniquités, les hypocrisies, les mauvais desseins, les mauvaises lois, les mauvais gouvernements! Voilà l'obstacle caché, invisible, obscurément perdu au plus profond des esprits, mais incessamment présent et debout, auquel vous vous heurterez toujours, et que vous n'userez jamais, quoi que vous fassiez! (*Non! non!*) Je vous le dis, vous perdez vos peines. Vous ne le déracinerez pas! vous ne l'ébranlerez pas! Vous arracheriez plutôt l'écueil du fond de la mer que le droit du cœur du peuple! (*Acclamations à gauche.*)

Je vote contre le projet de loi. (*La séance est suspendue au milieu d'une inexprimable agitation.*)

VII

RÉPLIQUE A M. DE MONTALEMBERT

23 MAI 1850

M. VICTOR HUGO. — Je demande la parole pour un fait personnel. (*Mouvement.*)

M. LE PRÉSIDENT. — M. Victor Hugo a la parole.

M. VICTOR HUGO, *à la tribune.* (*Profond silence.*)

— Messieurs, dans des circonstances graves comme celles que nous traversons, les questions personnelles ne sont bonnes, selon moi, qu'à faire perdre du temps aux assemblées, et si trois honorables orateurs, M. Jules de Lasteyrie, un deuxième dont le nom m'échappe (*on rit à gauche; tous les regards se portent sur M. Béchard*), et M. de Montalembert, n'avaient pas tous les trois, l'un après l'autre, dirigé contre moi, avec une persistance singulière, la même étrange allégation, je ne serais certes pas monté à cette tribune.

J'y monte en ce moment pour n'y dire qu'un mot. Je laisse de côté les attaques passionnées qui m'ont fait sourire. L'honorable général Cavaignac a dit noblement hier qu'il dédaignait de certains éloges; je dédaigne, moi, de certaines injures (*sensation*), et je vais purement et simplement au fait.

L'honorable M. de Lasteyrie a dit, et les deux honorables orateurs ont répété après lui, avec des formes variées, que j'avais glorifié plus d'un pouvoir, et que par conséquent mes opinions étaient mobiles, et que j'étais aujourd'hui en contradiction avec moi-même.

Si mes honorables adversaires entendent faire allusion par là aux vers royalistes, inspirés du reste par le sentiment le plus candide et le plus pur, que j'ai faits dans mon adolescence, dans mon enfance même, quelques-uns avant l'âge de quinze ans, ce n'est qu'une puérilité, et je n'y réponds pas. (*Mouvement.*) Mais si c'est aux opinions de l'homme qu'ils s'adressent, et non à celles de l'enfant (*Très bien! à gauche. — Rires à droite*), voici ma réponse (*Écoutez! écoutez!*) :

Je vous livre à tous à tous mes adversaires, soit dans cette assemblée, soit hors de cette assemblée, je vous livre, depuis l'année 1827, époque où j'ai eu âge d'homme, je vous livre tout ce que j'ai écrit, vers ou prose; je vous livre tout ce que j'ai dit à toutes les tribunes, non seulement à l'assemblée législative, mais à l'assemblée constituante, mais aux réunions électorales, mais à la tribune de l'institut, mais à la tribune de la chambre des pairs. (*Mouvement.*)

Je vous livre, depuis cette époque, tout ce que j'ai écrit partout où j'ai écrit, tout ce que j'ai dit partout où j'ai parlé, je vous livre tout, sans rien retenir, sans rien réserver, et je vous porte à tous, du haut de cette tribune, le défi de trouver dans tout cela, dans ces vingt-trois années de l'âme, de la vie et de la conscience d'un homme, toutes grandes ouvertes devant vous, une page, une ligne, un mot, qui sur quelque question de principes que ce soit, me mette en contradiction avec ce que je dis et avec ce que je suis aujourd'hui. (*Bravo! bravo! — Mouvement prolongé.*)

Explorez, fouillez, cherchez, je vous ouvre tout, je vous livre tout; imprimez mes anciennes opinions en regard de mes nouvelles, je vous en défie. (*Nouveau mouvement.*)

Si ce défi n'est pas relevé, si vous reculez devant ce défi, je le dis et je le déclare une fois pour toutes, je ne répondrai plus à cette nature d'attaques que par un profond dédain, et je les livrerai à la conscience publique, qui est mon juge et le vôtre! (*Acclamations à gauche.*)

M. de Montalembert a dit, — en vérité j'éprouve quelque pudeur à répéter de telles paroles, — il a dit que j'avais flatté toutes les causes et que je les avais toutes reniées. Je le somme de venir dire ici quelles sont les causes que j'ai flattées et quelles sont les causes que j'ai reniées.

Est-ce Charles X dont j'ai honoré l'exil au moment de sa chute, en 1830, et dont j'ai honoré la tombe après sa mort, en 1836? (*Sensation.*)

VOIX A DROITE. — Antithèse!

M. VICTOR HUGO. — Est-ce madame la duchesse de Berry, dont j'ai flétri le vendeur et condamné l'acheteur? (*Tous les yeux se tournent vers M. Thiers*).

M. LE PRÉSIDENT, *s'adressant à la gauche.* — Maintenant, vous êtes satisfaits; faites silence. (*Exclamations à gauche.*)

M. VICTOR HUGO. — Monsieur Dupin, vous n'avez pas dit cela à la droite hier, quand elle applaudissait.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous trouvez mauvais quand on rit, mais vous trouvez bon quand on applaudit. L'un et l'autre sont contraires au règlement. (*Les applaudissements de la gauche redoublent.*)

M. DE LA MOSKOWA. — Monsieur le président, rap-

pelez-vous le principe de la libre défense des accusés.

M. Victor Hugo. — Je continue l'examen des causes que j'ai flattées et que j'ai reniées.

Est-ce Napoléon, pour la famille duquel j'ai demandé la rentrée sur le sol de la patrie, au sein de la chambre des pairs, contre des amis actuels de M. de Montalembert, que je ne veux pas nommer, et qui, tout couverts des bienfaits de l'empereur, levaient la main contre le nom de l'empereur? (*Tous les regards cherchent M. de Montebello.*)

Est-ce, enfin, madame la duchesse d'Orléans, dont j'ai, l'un des derniers, le dernier peut-être, sur la place de la Bastille, le 24 février, à deux heures de l'après-midi, en présence de trente mille hommes du peuple armés, proclamé la régence, parce que je me souvenais de mon serment de pair de France? (*Mouvement.*) Messieurs, je suis en effet un homme étrange, je n'ai jamais prêté dans ma vie qu'un serment, et je l'ai tenu! (*Très bien! très bien!*)

Il est vrai que depuis que la république est établie, je n'ai pas conspiré contre la république; est-ce là ce qu'on me reproche? (*Applaudissements à gauche.*)

Messieurs, je dirai à l'honorable M. de Montalembert: Dites donc quelles sont les causes que j'ai reniées; et, quant à vous, je ne dirai pas quelles sont les causes que vous avez flattées et que vous avez reniées, parce que je ne me sers pas légèrement de ces mots-là. Mais je vous dirai quels sont les drapeaux que vous avez, tristement pour vous, abandonnés. Il y en a deux : le drapeau de la Pologne et le drapeau de la liberté. (*A gauche : Très bien! Très bien!*)

M. Jules de Lasteyrie. — Le drapeau de la Pologne, nous l'avons abandonné le 15 mai.

M. Victor Hugo. — Un dernier mot.

L'honorable M. de Montalembert m'a reproché hier amèrement le crime d'absence. Je lui réponds: — Oui, quand je serai épuisé de fatigue par une heure et demie de luttes contre MM. les interrupteurs ordinaires de la majorité (*cris à droite*), qui recommencent, comme vous voyez! (*Rires à gauche.*)

Quand j'aurai la voix éteinte et brisée, quand je ne pourrai plus prononcer une parole, et vous voyez que c'est à peine si je puis parler aujourd'hui (*la voix de l'orateur est, en effet, visiblement altérée*); quand je jugerai que ma présence muette n'est pas nécessaire à l'assemblée; surtout quand il ne s'agira que de luttes personnelles, quand il ne s'agira que de vous et de moi, oui, monsieur de Montalembert, je pourrai vous laisser la satisfaction de me foudroyer à votre aise, moi absent, et je me reposerai pendant ce temps-là. (*Longs éclats de rire à gauche et applaudissements.*) Oui, je pourrai n'être pas présent! Mais attaquez, par votre politique, vous et le parti clérical (*mouvement*), attaquez les nationalités opprimées, la Hongrie suppliciée, l'Italie garrottée, Rome crucifiée (*profonde sensation*); attaquez le génie de la France par votre loi d'enseignement; attaquez le progrès humain par votre loi de déportation; attaquez le suffrage universel par votre loi de mutilation; attaquez la souveraineté du peuple, attaquez la démocratie, attaquez la liberté, et vous verrez, ces jours-là, si je suis absent!

(*Explosion de bravos. — L'orateur, en descendant de la tribune, est entouré d'une foule de membres qui le félicitent, et regagne sa place, suivi par les applaudissements de toute la gauche. — La séance est un moment suspendue.*)

VIII

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE*

9 JUILLET 1850

Messieurs, quoique les vérités fondamentales, qui sont la base de toute démocratie, et en particulier de la grande démocratie française, aient reçu le 31 mai dernier une grave atteinte, comme l'avenir n'est jamais fermé, il est toujours temps de les rappeler à une assemblée législative. Ces vérités, selon moi, les voici :

La souveraineté du peuple, le suffrage universel, la liberté de la presse, sont trois choses identiques, ou, pour mieux dire, c'est la même chose sous trois noms différents. A elles trois, elles constituent notre droit public tout entier ; la première en est le principe, la seconde en est le mode, la troisième en est le verbe. La souveraineté du peuple, c'est la nation à l'état abstrait, c'est l'âme du pays. Elle se manifeste sous deux formes ; d'une main, elle écrit, c'est la liberté de la presse ; de l'autre, elle vote, c'est le suffrage universel.

Ces trois choses, ces trois faits, ces trois principes, liés d'une solidarité essentielle, faisant chacun leur fonction, la souveraineté du peuple vivifiant, le suffrage universel gouvernant, la presse éclairant, se confondent dans une étroite et indissoluble unité, et cette unité, c'est la république.

Et voyez comme toutes les vérités se retrouvent et se rencontrent, parce qu'ayant le même point de départ elles ont nécessairement le même point d'arrivée ! La souveraineté du peuple crée la liberté, le suffrage universel crée l'égalité, la presse, qui fait le jour dans les esprits, crée la fraternité.

Partout où ces trois principes, souveraineté du peuple, suffrage universel, liberté de la presse, existent dans leur puissance et dans leur plénitude, la république existe, même sous le mot monarchie. Là où ces trois principes sont amoindris dans leur développement, opprimés dans leur action, méconnus dans leur solidarité, contestés dans leur majesté, il y a monarchie ou oligarchie, même sous le mot république.

Et c'est alors, comme rien n'est plus dans l'ordre, qu'on peut voir ce phénomène monstrueux d'un gouvernement renié par ses propres fonctionnaires. Or, d'être renié à être trahi il n'y a qu'un pas.

Et c'est alors que les plus fermes cœurs se prennent à douter des révolutions, ces grands événements maladroits qui font sortir de l'ombre en même temps de si hautes idées et de si petits hommes ! (*applaudissements*) des révolutions, que nous proclamons des bienfaits quand nous voyons leurs principes, mais qu'on peut, certes, appeler des catastrophes quand on voit leurs ministres ! (*Acclamations.*)

Je reviens, messieurs, à ce que je disais.

Prenons-y garde et ne l'oublions jamais, nous législateurs, ces trois principes, peuple souverain, suffrage universel, presse libre, vivent d'une vie commune. Aussi voyez comme ils se défendent réciproquement ! La liberté de la presse est-elle en péril, le suffrage universel se lève et la protége. Le suffrage universel est-il menacé, la presse accourt et le défend. Messieurs, toute atteinte à la liberté de la presse, toute atteinte au suffrage universel est un attentat contre la souveraineté nationale. La liberté mutilée, c'est la souveraineté paralysée. La souveraineté du peuple n'est pas, si elle ne peut agir et si elle ne peut parler. Or, entraver le suffrage universel, c'est lui ôter l'action ; entraver la liberté de la presse, c'est lui ôter la parole.

Eh bien, messieurs, la première moitié de cette entreprise redoutable (*mouvement*) a été faite le 31 mai dernier. On veut aujourd'hui faire la seconde. Tel est le but de la loi proposée. C'est le procès de la souveraineté du peuple qui s'instruit, qui se poursuit et qu'on veut mener à fin. (*Oui ! oui ! c'est cela !*) Il m'est impossible, pour ma part, de ne pas avertir l'assemblée.

Messieurs, je l'avouerai, j'ai cru un moment que le cabinet renoncerait à cette loi.

* Depuis le 24 février 1848, les journaux étaient affranchis de l'impôt du timbre.

Dans l'espoir de tuer, sous une loi d'impôt, la presse républicaine, M. Louis Bonaparte fit présenter à l'assemblée une loi fiscale, qui rétablissait le timbre sur les feuilles périodiques.

Une entente cordiale, scellée par la loi du 31 mai, régnait alors entre le président de la république et la majorité de la législative. La commission nommée par la droite donna un assentiment complet à la loi proposée.

Sous l'apparence d'une simple disposition fiscale, le projet soulevait la grande question de la liberté de la presse.

C'est l'époque ou M. Rouher disait : *la catastrophe de Février*.

(*Note de l'éditeur.*)

Il me semblait, en effet, que la liberté de la presse était déjà toute livrée au gouvernement. La jurisprudence aidant, on avait contre la pensée tout un arsenal d'armes parfaitement inconstitutionnelles, c'est vrai, mais parfaitement légales. Que pouvait-on désirer de plus et de mieux ? La liberté de la presse n'était-elle pas saisie au collet par des sergents de ville dans la personne du colporteur ? traquée dans la personne du crieur et de l'afficheur ? mise à l'amende dans la personne du vendeur? persécutée dans la personne du libraire ? destituée dans la personne de l'imprimeur? emprisonnée dans la personne du gérant? Il ne lui manquait qu'une chose, malheureusement notre siècle incroyant se refuse à ce genre de spectacles utiles, c'était d'être brûlée vive en place publique, sur un bon bûcher orthodoxe, dans la personne de l'écrivain. (*Mouvement.*)

Mais cela pouvait venir. (*Rire approbatif à gauche.*)

Voyez, messieurs, où nous en étions, et comme c'était bien arrangé ! De la loi des brevets d'imprimerie, sainement comprise, on faisait une muraille entre le journaliste et l'imprimeur. Ecrivez votre journal, soit ; on ne l'imprimera pas. De la loi sur le colportage, dûment interprêtée, on faisait une muraille entre le journal et le public. Imprimez votre journal, soit ; on ne le distribuera pas. (*Très bien!*)

Entre ces deux murailles, double enceinte construite autour de la pensée, on disait à la presse : Tu es libre ! *(On rit.)* Ce qui ajoutait aux satisfactions de l'arbitraire les joies de l'ironie. *(Nouveaux rires.)*

Quelle admirable loi en particulier que cette loi des brevets d'imprimeur ! Les hommes opiniâtres qui veulent absolument que les constitutions aient un sens, qu'elles portent un fruit, et qu'elles contiennent une logique quelconque, ces hommes-là se figuraient que cette loi de 1814 était virtuellement abolie par l'article 8 de la constitution, qui proclame ou qui a l'air de proclamer la liberté de la presse. Ils se disaient, avec Benjamin Constant, avec M. Eusèbe Salverte, avec M. Firmin Didot, avec l'honorable M. de Tracy, que cette loi des brevets était désormais un non-sens; que la liberté d'écrire, c'était la liberté d'imprimer ou ce n'était rien; qu'en affranchissant la pensée, l'esprit de progrès avait nécessairement affranchi du même coup tous les procédés matériels dont elle se sert, l'encrier dans le cabinet de l'écrivain, la mécanique dans l'atelier de l'imprimeur; que, sans cela, ce prétendu affranchissement de la pensée serait une dérision. Ils se disaient que toutes les manières de mettre l'encre en contact avec le papier appartiennent à la liberté ; que l'écritoire et la presse, c'est la même chose; que la presse, après tout, n'est que l'écritoire élevée à sa plus haute puissance; ils se disaient que la pensée a été créée par Dieu pour s'envoler en sortant du cerveau de l'homme, et que les presses ne font que lui donner ce million d'ailes dont parle l'Écriture. Dieu l'a faite aigle, et Gutenberg l'a faite légion. (*Applaudissements.*) Que si cela est un malheur, il faut s'y résigner; car, au dix-neuvième siècle, il n'y a plus pour les sociétés humaines d'autre air respirable que la liberté. Ils se disaient enfin, ces hommes obstinés, que, dans un temps qui doit être une époque d'enseignement universel, que, pour le citoyen d'un pays vraiment libre, — à la seule condition de mettre à son œuvre la marque d'origine, avoir une idée dans son cerveau, avoir une écritoire sur sa table, avoir une presse dans sa maison, c'étaient là trois droits identiques; que nier l'un, c'était nier les deux autres; que sans doute tous les droits s'exercent sous la réserve de se conformer aux lois, mais que les lois doivent être les tutrices et non les geôlières de la liberté. (*Vive approbation à gauche.*)

Voilà ce que se disaient les hommes qui ont cette infirmité de s'entêter aux principes, et qui exigent que les institutions d'un pays soient logiques et vraies. Mais, si j'en crois les lois que vous votez, j'ai bien peur que la vérité ne soit une démagogue, que la logique ne soit une rouge (*rires*), et que ce ne soient là des opinions et un langage d'anarchistes et de factieux.

Voyez en regard le système contraire ! Comme tout s'y enchaîne et s'y tient ! Quelle bonne loi, j'y insiste, que cette loi des brevets d'imprimeur, entendue comme on l'entend, et pratiquée comme on la pratique ! Quelle excellente chose que de proclamer en même temps la liberté de l'ouvrier et la servitude de l'outil, de dire : La plume est à l'écrivain, mais l'écritoire est à la police ; la presse est libre, mais l'imprimerie est esclave !

Et, dans l'application, quels beaux résultats ! quels phénomènes d'équité ! Jugez-en. Voici un exemple :

Il y a un an, le 13 juin, une imprimerie est saccagée. (*Mouvement d'attention.*) Par qui ? Je ne l'examine pas en ce moment, je cherche plutôt à atténuer le fait qu'à l'aggraver; il y a eu deux imprimeries visitées de cette façon, mais pour l'instant je me borne à une seule. Une imprimerie donc est mise à sac, dévastée, ravagée de fond en comble.

Une commission, nommée par le gouvernement, commission dont l'homme qui vous parle était membre, vérifie les faits, entend des rapports d'experts, déclare qu'il y a lieu à indemnité, et propose, si je ne me trompe, pour cette imprimerie spécialement, un chiffre de 75,000 francs. La décision réparatrice se fait attendre. Au bout d'un an, l'imprimeur victime du désastre reçoit enfin une lettre du ministre. Que lui apporte cette lettre ? L'allocation de son indemnité? Non, le retrait de son brevet. (*Sensation.*)

Admirez ceci, messieurs ! Des furieux dévastent une imprimerie. Compensation : le gouvernement ruine l'imprimeur. (*Nouveau mouvement. — En ce moment l'orateur s'interrompt. Il est très pâle et semble souffrant. On lui crie de toutes parts : Reposez-vous. M. de Larochejaquelein lui passe un flacon. Il le respire, et reprend au bout de quelques instants.*)

Est-ce que tout cela n'était pas merveilleux ? Est-ce qu'il ne se dégageait pas, de l'ensemble de tous ces moyens d'action placés dans la main du pouvoir, toute l'intimidation possible? Est-ce que tout n'était pas épuisé là en fait d'arbitraire et de tyrannie, et y avait-il quelque chose au delà ?

Oui, il y avait cette loi.

Messieurs, je l'avoue, il m'est difficile de parler avec sang-froid de ce projet de loi. Je ne suis rien, moi, qu'un homme accoutumé, depuis qu'il existe, à tout devoir à cette sainte et laborieuse liberté de la pensée, et, quand je lis cet inqualifiable projet de loi, il me semble que je vois frapper ma mère. (*Mouvement.*)

Je vais essayer pourtant d'analyser cette loi froidement.

Ce projet, messieurs, c'est là son caractère, cherche à faire obstacle de toute part à la pensée. Il fait peser sur la presse politique, outre le cautionnement ordinaire, un cautionnement d'un nouveau genre, le cautionnement éventuel, le cautionnement discrétionnaire, le cautionnement de bon plaisir (*rires et bravos*), lequel, à la fantaisie du ministère public, pourra brusquement s'élever à des sommes monstrueuses, exigibles dans les trois jours. Au rebours de toutes les règles du droit criminel, qui présume toujours l'innocence, ce projet présume la culpabilité, et il condamne d'avance à la ruine un journal qui n'est pas encore jugé. Au moment où la feuille incriminée franchit le passage de la chambre d'accusation à la salle des assises, le cautionnement éventuel est là comme une sorte de muet aposté qui l'étrangle entre les deux portes. (*Sensation profonde.*) Puis, quand le journal est mort, il le jette aux jurés, et leur dit : Jugez-le! (*Très bien!*)

Ce projet favorise une presse aux dépens de l'autre, et met cyniquement deux poids et deux mesures dans la main de la loi.

En dehors de la politique, ce projet fait ce qu'il peut pour diminuer la gloire et la lumière de la France. Il ajoute des impossibilités matérielles, des impossibilités d'argent, aux difficultés innombrables déjà qui gènent en France la production et l'avénement des talents. Si Pascal, si La Fontaine, si Montesquieu, si Voltaire, si Diderot, si Jean-Jacques, sont vivants, il les assujettit au timbre. Il n'est pas une page illustre qu'il ne fasse salir par le timbre. Messieurs, ce projet, quelle honte ! pose la griffe malpropre du fisc sur la littérature! sur les beaux livres ! sur les chefs-d'œuvre ! Ah ! ces beaux livres, au siècle dernier, le bourreau les brûlait, mais il ne les tachait pas. Ce n'était plus que de la cendre; mais cette cendre immortelle, le vent venait la chercher sur les marches du palais de justice, et il l'emportait, et il la jetait dans toutes les âmes, comme une semence de vie et de liberté ! (*Mouvement prolongé.*)

Désormais, les livres ne seront plus brûlés, mais marqués. Passons.

Sous peine d'amendes folles, d'amendes dont le chiffre, calculé par le *Journal des Débats* lui-même, peut varier de 2,500,000 francs à 10 millions pour une seule contravention (*violentes dénégations au banc de la commission et au banc des ministres*) ; je vous répète que ce sont les calculs mêmes du *Journal des Débats*, que vous pouvez les retrouver dans la pétition des libraires, et que ces calculs, les voici. (*L'orateur montre un papier qu'il tient à la main.*) Cela n'est pas croyable, mais cela est ! — Sous la menace de ces amendes extravagantes (*nouvelles dénégations au banc de la commission : — Vous calomniez la loi*), ce projet condamne au timbre toute édition publiée par livraisons, quelle qu'elle soit, de quelque ouvrage que ce soit, de quelque auteur que ce soit, mort ou vivant; en d'autres termes, il tue la librairie. Entendons-nous, ce n'est que la librairie française qu'il tue, car, du contre-coup, il enrichit la librairie belge. Il met sur le pavé notre imprimerie, notre librairie, notre fonderie, notre papeterie, il détruit nos ateliers, nos manufactures, nos usines ; mais il fait les affaires de la contre-façon; il ôte à nos ouvriers leur pain et il le jette aux ouvriers étrangers. (*Sensation profonde.*)

Je continue.

Ce projet, tout empreint de certaines rancunes, timbre toutes les pièces de théâtre sans exception, Corneille aussi bien que Molière. Il se venge du *Tartuffe* sur *Polyeucte*. (*Rires et applaudissements.*)

Oui, remarquez-le bien, j'y insiste, il n'est pas moins hostile à la production littéraire qu'à la polémique politique, et c'est là ce qui lui donne son cachet de loi cléricale. Il poursuit le théâtre autant que le journal, et il voudrait briser dans la main de Beaumarchais le miroir où Basile s'est reconnu. (*Bravos à gauche.*)

Je poursuis.

Il n'est pas moins maladroit que malfaisant. Il supprime d'un coup, à Paris seulement, environ trois cents recueils spéciaux, inoffensifs et utiles, qui poussaient les esprits vers les études sereines et calmantes. (*C'est vrai ! c'est vrai !*)

Enfin, ce qui complète et couronne tous ces actes de lèse-civilisation, il rend impossible cette presse populaire des petits livres, qui est le pain à bon marché des intelligences. (*Bravo ! à gauche. — A droite : Plus de petits livres ! tant mieux ! tant mieux!*)

En revanche, il crée un privilége de circulation au profit de cette misérable coterie ultramontaine à laquelle est livrée désormais l'instruction publique. (*Oui ! oui !*) Montesquieu sera entravé, mais le père Loriquet sera libre.

Messieurs, la haine pour l'intelligence, c'est là le fond de ce projet. Il se crispe, comme une main d'enfant en colère, sur quoi ? Sur la pensée du publiciste, sur la pensée du philosophe, sur la pensée du poëte, sur le génie de la France. (*Bravo! bravo !*)

Ainsi, la pensée et la presse opprimées sous toutes

les formes, le journal traqué, le livre persécuté, le théâtre suspect, la littérature suspecte, les talents suspects, la plume brisée entre les doigts de l'écrivain, la librairie tuée, dix ou douze grandes industries nationales détruites, la France sacrifiée à l'étranger, la contrefaçon belge protégée, le pain ôté aux ouvriers, le livre ôté aux intelligences, le privilége de lire vendu aux riches et retiré aux pauvres (*mouvement*), l'éteignoir posé sur tous les flambeaux du peuple, les masses arrêtées, chose impie! dans leur ascension vers la lumière, toute justice violée, le jury destitué et remplacé par les chambres d'accusation, la confiscation rétablie par l'énormité des amendes, la condamnation et l'exécution avant le jugement, voilà ce projet! (*Longue acclamation.*)

Je ne le qualifie pas, je le raconte. Si j'avais à le caractériser, je le ferais d'un mot : c'est tout le bûcher possible aujourd'hui. (*Mouvement. — Protestations à droite.*)

Messieurs, après trente-cinq années d'éducation du pays par la liberté de la presse ; alors qu'il est démontré par l'éclatant exemple des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la Belgique, que la presse libre est tout à la fois le plus évident symptôme et l'élément le plus certain de la paix publique ; après trente-cinq années, dis-je, de possession de la liberté de la presse ; après trois siècles de toute-puissance intellectuelle et littéraire, c'est là que nous en sommes! Les expressions me manquent, toutes les inventions de la restauration sont dépassées ; en présence d'un projet pareil, les lois de censure sont de la clémence, *la loi de justice et d'amour* est un bienfait, je demande qu'on élève une statue à M. de Peyronnet! (*Rires et bravos à gauche. — Murmures à droite.*)

Ne vous méprenez pas! ceci n'est pas une injure, c'est un hommage. M. de Peyronnet a été laissé en arrière de bien loin par ceux qui ont signé sa condamnation, de même que M. Guizot a été bien dépassé par ceux qui l'ont mis en accusation. (*Oui, c'est vrai! à gauche.*) M. de Peyronnet, dans cette enceinte, je lui rends cette justice, et je n'en doute pas, voterait contre cette loi avec indignation, et, quant à M. Guizot, dont le grand talent honorerait toutes les assemblées, si jamais il fait partie de celle-ci, ce sera lui, je l'espère, qui déposera sur cette tribune l'acte d'accusation de M. Baroche. (*Acclamation prolongée.*)

Je reprends.

Voilà donc ce projet, messieurs, et vous appelez cela une loi! Non! ce n'est pas là une loi! Non! et j'en prends à témoin l'honnêteté des consciences qui m'écoutent, ce ne sera jamais là une loi de mon pays! C'est trop, c'est décidément trop de choses mauvaises et trop de choses funestes! Non! non! cette robe de jésuite jetée sur tant d'iniquités, vous ne nous la ferez pas prendre pour la robe de la loi! (*Bravos.*)

Voulez-vous que je vous dise ce que c'est que cela, messieurs? c'est une protestation de notre gouvernement contre nous-mêmes, protestation qui est dans le cœur de la loi, et que vous avez entendue hier sortir du cœur du ministre! (*Sensation.*) Une protestation du ministère et de ses conseillers contre l'esprit de notre siècle et l'instinct de notre pays ; c'est-à-dire une protestation du fait contre l'idée, de ce qui n'est que la matière du gouvernement contre ce qui en est la vie, de ce qui n'est que le pouvoir contre ce qui est la puissance, de ce qui doit passer contre ce qui doit rester; une protestation de quelques hommes chétifs, qui n'ont pas même à eux la minute qui s'écoule, contre la grande nation et contre l'immense avenir! (*Applaudissements.*)

Encore si cette protestation n'était que puérile, mais c'est qu'elle est fatale! Vous ne vous y associerez pas, messieurs, vous en comprendrez le danger, vous rejetterez cette loi!

Je veux l'espérer, quant à moi. Les clairvoyants de la majorité, — et, le jour où ils voudront se compter sérieusement, ils s'apercevront qu'ils sont les plus nombreux, — les clairvoyants de la majorité finiront par l'emporter sur les aveugles, ils retiendront à temps un pouvoir qui se perd, et, tôt ou tard, de cette grande assemblée, destinée à se retrouver un jour face à face avec la nation, on verra sortir le vrai gouvernement du pays.

Le vrai gouvernement du pays, ce n'est pas celui qui nous propose de telles lois. (*Non! non! — A droite : Si! si!*)

Messieurs, dans un siècle comme le nôtre, pour une nation comme la France, après trois révolutions qui ont fait surgir une foule de questions capitales de civilisation dans un ordre inattendu, le vrai gouvernement, le bon gouvernement est celui qui accepte toutes les conditions du développement social, qui observe, étudie, explore, expérimente, qui accueille l'intelligence comme un auxiliaire et non comme une ennemie, qui aide la vérité à sortir de la mêlée des systèmes, qui fait servir toutes les libertés à féconder toutes les forces, qui aborde de bonne foi le problème de l'éducation pour l'enfant et du travail pour l'homme! Le vrai gouvernement est celui auquel la lumière qui s'accroît ne fait pas mal, et auquel le peuple qui grandit ne fait pas peur! (*Acclamation à gauche.*)

Le vrai gouvernement est celui qui met loyalement à l'ordre du jour, pour les approfondir et pour les résoudre sympathiquement, toutes ces questions si pressantes et si graves de crédit, de salaire, de chômage, de circulation, de production et de consommation, de colonisation, de désarmement, de malaise et de bien-être, de richesse et de misère, toutes les promesses de la constitution, la grande question du peuple, en un mot!

Le vrai gouvernement est celui qui organise, et non celui qui comprime! celui qui se met à la tête de toutes les idées, et non celui qui se met à la suite de toutes les rancunes! Le vrai gouvernement de la France au

dix-neuvième siècle, non, ce n'est pas, ce ne sera jamais celui qui va en arrière! (*Sensation.*)

Messieurs, en des temps comme ceux-ci, prenez garde aux pas en arrière!

On vous parle beaucoup de l'abîme, de l'abîme qui est là, béant, ouvert, terrible, de l'abîme où la société peut tomber.

Messieurs, il y a un abîme, en effet; seulement il n'est pas devant vous, il est derrière vous.

Vous n'y marchez pas, vous y reculez. (*Applaudissements à gauche.*)

L'avenir où une réaction insensée nous conduit est assez prochain et assez visible pour qu'on puisse en indiquer dès à présent les redoutables linéaments. Écoutez! il est temps encore de s'arrêter. En 1829, on pouvait éviter 1830. En 1847, on pouvait éviter 1848. Il suffisait d'écouter ceux qui disaient aux deux monarchies entraînées: Voilà le gouffre!

Messieurs, j'ai le droit de parler ainsi. Dans mon obscurité, j'ai été de ceux qui ont fait ce qu'ils ont pu, j'ai été de ceux qui ont averti les deux monarchies, qui l'ont fait loyalement, qui l'ont fait inutilement, mais qui l'ont fait avec le plus ardent et le plus sincère désir de les sauver. (*Clameurs et dénégations à droite.*)

Vous le niez! Eh bien! je vais vous citer une date. Lisez mon discours du 12 juin 1847 à la chambre des pairs; M. de Montebello, lui, doit s'en souvenir.

(*M. de Montebello baisse la tête et garde le silence. Le calme se rétablit.*)

C'est la troisième fois que j'avertis; sera-ce la troisième fois que j'échouerai? Hélas! je le crains.

Hommes qui nous gouvernez, ministres! — et en parlant ainsi je m'adresse non-seulement aux ministres publics que je vois là sur ce banc, mais aux ministres anonymes, car en ce moment il y a deux sortes de gouvernants, ceux qui se montrent et ceux qui se cachent (*rires et bravos*), et nous savons tous que M. le président de la république est un Numa qui a dix-sept Egéries (*explosion de rires*) *, — ministres! ce que vous faites, le savez-vous? Où vous allez, le voyez-vous? Non!

Je vais vous le dire.

Ces lois que vous nous demandez, ces lois que vous arrachez à la majorité, avant trois mois, vous vous apercevrez d'une chose, c'est qu'elles sont inefficaces, que dis-je inefficaces? aggravantes pour la situation.

La première élection que vous tenterez, la première épreuve que vous ferez de votre suffrage remanié, tournera, on peut vous le prédire, et de quelque façon que vous vous y preniez, à la confusion de la réaction. Voilà pour la question électorale.

Quant à la presse, quelques journaux ruinés ou morts enrichiront de leurs dépouilles ceux qui survivront. Vous trouvez les journaux trop irrités et trop forts. Admirable effet de votre loi! dans trois mois, vous aurez doublé leur force. Il est vrai que vous aurez doublé aussi leur colère. (*Oui! oui! — Profonde sensation.*) O hommes d'état! (*On rit.*)

Voilà pour les journaux.

Quant au droit de réunion, fort bien! les assemblées populaires seront résorbées par les sociétés secrètes. Vous ferez rentrer ce qui veut sortir. Répercussion inévitable. Au lieu de la salle Martel et de la salle Valentino, où vous êtes présents dans la personne de votre commissaire de police, au lieu de ces réunions en plein air où tout s'évapore, vous aurez partout de mystérieux foyers de propagande où tout s'aigrira, où ce qui n'était qu'une idée deviendra une passion, où ce qui n'était que de la colère deviendra de la haine.

Voilà pour le droit de réunion.

Ainsi, vous vous serez frappés avec vos propres lois, vous vous serez blessés avec vos propres armes!

Les principes se dresseront de toutes parts contre vous; persécutés, ce qui les fera forts; indignés, ce qui les fera terribles! (*Mouvement.*)

Vous direz: Le péril s'aggrave.

Vous direz: Nous avons frappé le suffrage universel, cela n'a rien fait. Nous avons frappé le droit de réunion, cela n'a rien fait. Nous avons frappé la liberté de la presse, cela n'a rien fait. Il faut extirper le mal dans sa racine.

Et alors, poussés irrésistiblement, comme de malheureux hommes possédés, subjugués, traînés par la plus implacable de toutes les logiques, la logique des fautes qu'on a faites (*Bravo!*), sous la pression de cette voix fatale qui vous criera: Marchez! marchez toujours! — que ferez-vous?

Je m'arrête. Je suis de ceux qui avertissent, mais je m'impose silence quand l'avertissement peut sembler une injure. Je ne parle en ce moment que par devoir et avec affliction. Je ne veux pas sonder un avenir qui n'est peut-être que trop prochain. (*Sensation.*) Je ne veux pas presser douloureusement et jusqu'à l'épuisement des conjectures les conséquences de toutes vos fautes commencées. Je m'arrête. Mais je dis que c'est une épouvante pour les bons citoyens de voir le gouvernement s'engager sur une pente connue au bas de laquelle il y a le précipice.

Je dis qu'on a déjà vu plus d'un gouvernement descendre cette pente, mais qu'on n'en a vu aucun la remonter. Je dis que nous en avons assez, nous qui ne sommes pas le gouvernement, qui ne sommes que la nation, des imprudences, des provocations, des réactions, des maladresses qu'on fait par excès d'habileté et des folies qu'on fait par excès de sagesse! Nous en avons assez des gens qui nous perdent sous prétexte qu'ils sont des sauveurs! Je dis que nous ne voulons plus de révolutions nouvelles. Je dis que, de même que tout le monde a tout à gagner au progrès, personne n'a plus rien à gagner aux révolutions. (*Vive et profonde adhésion.*)

* La commission qui proposait la loi, de connivence avec le président, se composait de dix-sept membres.

Ah! il faut que ceci soit clair pour tous les esprits! il est temps d'en finir avec ces éternelles déclamations qui servent de prétexte à toutes les entreprises contre nos droits, contre le suffrage universel, contre la liberté de la presse, et même, témoin certaines applications du règlement, contre la liberté de la tribune. Quant à moi, je ne me lasserai jamais de le répéter, et j'en saisirai toutes les occasions, dans l'état où est aujourd'hui la question politique, s'il y a des révolutionnaires dans l'assemblée, ce n'est pas de ce côté. (*L'orateur montre la gauche.*)

Il est des vérités sur lesquelles il faut toujours insister et qu'on ne saurait remettre trop souvent sous les yeux du pays; à l'heure où nous sommes, les anarchistes, ce sont les absolutistes; les révolutionnaires, ce sont les réactionnaires! (*Oui! oui! à gauche. — Une inexprimable agitation règne dans l'assemblée.*)

Quant à nos adversaires jésuites, quant à ces zélateurs de l'inquisition, quant à ces terroristes de l'église (*applaudissements*), qui ont pour tout argument d'objecter 93 aux hommes de 1850, voici ce que j'ai à leur dire:

Cessez de nous jeter à la tête la terreur et ces temps où l'on disait: Divin cœur de Marat! divin cœur de Jésus! Nous ne confondons pas plus Jésus avec Marat que nous ne le confondons avec vous! Nous ne confondons pas plus la Liberté avec la Terreur que nous ne confondons le christianisme avec la société de Loyola; que nous ne confondons la croix du Dieu-agneau et du Dieu-colombe avec la sinistre bannière de saint Dominique; que nous ne confondons le divin supplicié du Golgotha avec les bourreaux des Cévennes et de la Saint-Barthélemy, avec les dresseurs de gibets de la Hongrie, de la Sicile et de Lombardie (*agitation*); que nous ne confondons la religion, notre religion de paix et d'amour, avec cette abominable secte, partout déguisée et partout dévoilée, qui, après avoir prêché le meurtre des rois, prêche l'oppression des nations (*Bravo! bravo!*); qui assortit ses infamies aux époques qu'elle traverse, faisant aujourd'hui par la calomnie ce qu'elle ne peut plus faire par le bûcher, assassinant les renommées parce qu'elle ne peut brûler les hommes, diffamant le siècle parce qu'elle ne peut plus décimer le peuple, odieuse école de despotisme, de sacrilége et d'hypocrisie, qui dit béatement des choses horribles, qui mêle des maximes de mort à l'évangile et qui empoisonne le bénitier! (*Mouvement prolongé. — Une voix à droite: Envoyez l'orateur à Bicêtre!*)

Messieurs, réfléchissez dans votre patriotisme, réfléchissez dans votre raison. Je m'adresse en ce moment à cette majorité vraie, qui s'est plus d'une fois fait jour sous la fausse majorité, à cette majorité qui n'a pas voulu de la citadelle ni de la rétroactivité dans la loi de déportation, à cette majorité qui vient de mettre à néant la loi des maires. C'est à cette majorité qui peut sauver le pays que je parle. Je ne cherche pas à convaincre ici ces théoriciens du pouvoir qui l'exagèrent, et qui, en l'exagérant, le compromettent, qui font de la provocation en artistes, pour avoir le plaisir de faire ensuite de la compression (*rires et bravos*), et qui, parce qu'ils ont arraché quelques peupliers du pavé de Paris, s'imaginent être de force à déraciner la presse du cœur du peuple! (*Bravo! bravo!*)

Je ne cherche pas à convaincre ces hommes d'état du passé, infiltrés depuis trente ans de tous les vieux virus de la politique, ni ces personnages fervents qui excommunient la presse en masse, qui ne daignent même pas distinguer la bonne de la mauvaise, et qui affirment que le meilleur des journaux ne vaut pas le pire des prédicateurs. (*Rires.*)

Non, je me détourne de ces esprit extrêmes et fermés. C'est vous que j'adjure, vous législateurs nés du suffrage universel, et qui, malgré la funeste loi récemment votée, sentez la majesté de votre origine, et je vous conjure de reconnaître et de proclamer, par un vote qui sera un arrêt, la puissance et la sainteté de la pensée. Dans cette tentative contre la presse, tout le péril est pour la société. (*Oui! oui!*) Quel coup prétend-on porter aux idées avec une telle loi, et que leur veut-on? Les comprimer? Elles sont incompressibles. Les circonscrire? Elles sont infinies. Les étouffer? Elles sont immortelles. (*Longue sensation.*) Oui! elles sont immortelles! Un orateur de ce côté l'a nié un jour, vous vous en souvenez, dans un discours où il me répondait; il s'est écrié que ce n'étaient pas les idées qui étaient immortelles, que c'étaient les dogmes, parce que les idées sont humaines, disait-il, et que les dogmes sont divins. Ah! les idées aussi sont divines! et, n'en déplaise à l'orateur clérical... (*Violente interruption à droite. — M. de Montalembert s'agite.*)

À DROITE. — A l'ordre! c'est intolérable. (*Cris.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Est-ce que vous prétendez que M. de Montalembert n'est pas représentant au même titre que vous? (*Bruit.*) Les personnalités sont défendues.

UNE VOIX A GAUCHE. — M. le président s'est réveillé.

M. CHARRAS. — Il ne dort que lorsqu'on attaque la révolution.

UNE VOIX A GAUCHE. — Vous laissez insulter la république!

M. LE PRÉSIDENT. — La république ne souffre pas et ne se plaint pas.

M. VICTOR HUGO. — Je n'ai pas supposé un instant, messieurs, que cette qualification pût sembler une injure à l'honorable orateur auquel je l'adressais. Si elle lui semble une injure, je m'empresse de la retirer.

M. LE PRÉSIDENT. — Elle m'a paru inconvenante.

(*M. de Montalembert se lève pour répondre.*)

VOIX A DROITE. — Parlez! parlez!

A GAUCHE. — Ne vous laissez pas interrompre, monsieur Victor Hugo!

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur de Montalembert, laissez achever le discours; n'interrompez pas. Vous parlerez après.

VOIX A DROITE. — Parlez! parlez!

VOIX A GAUCHE. — Non! non!

M. LE PRÉSIDENT, *à M. Victor Hugo.* — Consentez-vous à laisser parler M. de Montalembert ?

M. VICTOR HUGO. — J'y consens.

M. LE PRÉSIDENT. — M. Victor Hugo y consent.

M. CHARRAS, *et autres membres.* — A la tribune !

M. LE PRÉSIDENT. — Il est en face de vous !

M. DE MONTALEMBERT, *de sa place.* — J'accepte pour moi, monsieur le président, ce que vous disiez tout à l'heure de la république. A travers tout ce discours, dirigé surtout contre moi, je ne souffre de rien et ne me plains de rien. (*Approbation à droite. — Réclamations à gauche.*)

M. VICTOR HUGO. — L'honorable M. de Montalembert se trompe quand il suppose que c'est à lui que s'adresse ce discours. Ce n'est pas à lui personnellement que je m'adresse; mais, je n'hésite pas à le dire, c'est à son parti ; et quant à son parti, puisqu'il me provoque lui-même à cette explication, il faut bien que je le lui dise... (*Rires bruyants à droite.*)

M. PISCATORY. — Il n'a pas provoqué.

M. LE PRÉSIDENT. — Il n'a pas provoqué du tout.

M. VICTOR HUGO. — Vous ne voulez donc pas que je réponde ?... (*A gauche : Non! ils ne veulent pas! c'est leur tactique.*)

M. VICTOR HUGO. — Combien avez-vous de poids et de mesures ? Voulez-vous, oui ou non, que je réponde? (*Parlez!*) Eh! bien, alors, écoutez!

VOIX DIVERSES A DROITE. — On ne vous a rien dit, et nous ne voulons pas que vous disiez qu'on vous a provoqué.

A GAUCHE. — Si ! si ! parlez, monsieur Victor Hugo !

M. VICTOR HUGO. — Non, je n'aperçois pas M. de Montalembert au milieu des dangers de ma patrie, j'aperçois son parti tout au plus; et, quant à son parti, puisqu'il veut que je le lui dise, il faut bien qu'il sache... (*Interruption à droite.*)

QUELQUES VOIX A DROITE. — Il ne vous l'a pas demandé.

M. VICTOR HUGO. — Puisqu'il veut que je le lui dise, il faut bien qu'il sache... (*Nouvelle interruption.*)

M. LE PRÉSIDENT. — M. de Montalembert n'a rien demandé, vous n'avez donc rien à répondre !

A GAUCHE. — Les voilà qui reculent maintenant! ils ont peur que vous ne répondiez. Parlez !

M. VICTOR HUGO. — Comment ! je consens à être interrompu, et vous ne me laissez pas répondre? Mais c'est un abus de majorité, et rien de plus.

Que m'a dit M. de Montalembert? Que c'était contre lui que je parlais. (*Interruption à droite.*)

Eh bien ! je lui réponds, j'ai le droit de lui répondre, et vous, vous avez le devoir de m'écouter.

VOIX A DROITE. — Comment donc!

M. VICTOR HUGO. — Sans aucun doute, c'est votre devoir. (*Marques d'assentiment de tous les côtés.*)

J'ai le droit de lui répondre que ce n'est pas à lui que je m'adressais, mais à son parti; et, quant à son parti, il faut bien qu'il le sache, les temps où il pouvait être un danger public sont passés.

VOIX A DROITE. — Eh bien! alors, laissez-le tranquille.

M. LE PRÉSIDENT, *à l'orateur.* — Vous n'êtes plus du tout dans la discussion de la loi.

UN MEMBRE A L'EXTRÊME GAUCHE. — Le président trouble l'orateur.

M. LE PRÉSIDENT. — Le président fait ce qu'il peut pour ramener l'orateur à la question. (*Vives dénégations à gauche.*)

M. VICTOR HUGO. — C'est une oppression ! La majorité m'a invité à répondre ; veut-elle, oui ou non, que je réponde? (*Parlez donc!*) Ce serait déjà fait.

Il m'est impossible d'accepter la question posée ainsi. Que j'aie fait un discours contre M. de Montalembert, non. Je veux et je dois expliquer que ce n'est pas contre M. de Montalembert que j'ai parlé, mais contre son parti.

Maintenant, je dois dire, puique j'y suis provoqué...

A DROITE. — Non! non ! — A GAUCHE. — Si! si!

M. VICTOR HUGO. — Je dois dire, puisque j'y suis provoqué...

A DROITE. — Non! non! — A GAUCHE. — Si! si!

M. LE PRÉSIDENT, *s'adressant à la droite.* — Ça ne finira pas! Il est évident que c'est vous qui êtes dans ce moment-ci les indisciplinables de l'assemblée. Vous êtes intolérables de ce côté-ci maintenant.

PLUSIEURS MEMBRES A DROITE. — Non! non!

M. VICTOR HUGO, *s'adressant à la droite.* — Exigez-vous, oui ou non, que je reste sous le coup d'une inculpation de M. de Montalembert?

A DROITE. — Il n'a rien dit!

M. VICTOR HUGO. — Je répète pour la troisième, pour la quatrième fois que je ne veux pas accepter cette situation que M. de Montalembert veut me faire. Si vous voulez m'empêcher, de force, de répondre, il le faudra bien, je subirai la violence et je descendrai de cette tribune ; mais autrement, vous devez me laisser m'expliquer, et ce n'est pas une minute de plus ou de moins qui importe.

Eh bien! j'ai dit à M. de Montalembert que ce n'était pas à lui que je m'adressais, mais à son parti. Et quant à ce parti... (*Nouvelle interruption à droite.*) — Vous tairez-vous?

(*Le silence se rétablit. L'orateur reprend :*)

Et quant au parti jésuite, puisque je suis provoqué à m'expliquer sur son compte (*bruit à droite*) ; quant à ce parti qui, à l'insu même de la réaction, est aujourd'hui l'âme de la réaction ; à ce parti aux yeux duquel la pensée est une contravention, la lecture un délit, l'écriture un crime, l'imprimerie un attentat ! (*bruit*) quant à ce parti qui ne comprend rien à ce siècle, dont il n'est pas ; qui appelle aujourd'hui la fiscalité sur notre presse, la censure sur nos théâtres, l'anathème sur nos livres, la réprobation sur nos idées, la répression sur nos progrès, et qui, en d'autres temps, eût appelé la proscription sur nos têtes (*C'est cela! bravo!*), à ce parti d'absolutisme, d'immobilité, d'imbécillité, de silence, de ténèbre,

d'abrutissement monacal ; à ce parti qui rêve pour la France, non l'avenir de la France, mais le passé de l'Espagne ; il a beau rappeler complaisamment ses titres historiques à l'exécration des hommes; il a beau remettre à neuf ses vieilles doctrines rouillées de sang humain ; il a beau être parfaitement capable de tous les guet-apens sur tout ce qui est la justice et le droit : il a beau être le parti qui a toujours fait les besognes souterraines et qui a toujours accepté dans tous les temps et sur tous les échafauds la fonction de bourreau masqué; il a beau se glisser traîtreusement dans notre gouvernement, dans notre diplomatie, dans nos écoles, dans notre urne électorale, dans nos lois, dans toutes nos lois, et en particulier dans celle qui nous occupe; il a beau être tout cela et faire tout cela, qu'il le sache bien, et je m'étonne d'avoir pu moi-même croire un moment le contraire, oui, qu'il le sache bien, les temps où il pouvait être un danger public sont passés! (*Oui! oui!*)

Oui énervé comme il l'est, réduit à la ressource des petits hommes et à la misère des petits moyens, obligé d'user pour nous attaquer de cette liberté de la presse qu'il voudrait tuer, et qui le tue! (*applaudissements*) hérétique lui-même dans les moyens qu'il emploie, condamné à s'appuyer, dans la politique, sur des voltairiens qui le raillent, et dans la banque sur des juifs qu'il brûlerait de si bon cœur (*explosion de rire et d'applaudissements*)! balbutiant en plein dix-neuvième siècle son infâme éloge de l'inquisition, au milieu des haussements d'épaules et des éclats de rire, le parti jésuite ne peut plus être parmi nous qu'un objet d'étonnement, un accident, un phénomène, une curiosité (*rires*), un miracle, si c'est là le mot qui lui plaît (*rire universel*), quelque chose d'étrange et de hideux comme une orfraie qui volerait en plein midi (*vive sensation*), rien de plus. Il fait horreur, soit; mais il ne fait pas peur! Qu'il sache cela, et qu'il soit modeste! Non, il ne fait pas peur! Non, nous ne le craignons pas! Non, le parti jésuite n'égorgera pas la liberté, il fait trop grand jour pour cela. (*Longs applaudissements.*)

Ce que nous craignons, ce dont nous tremblons, ce qui nous fait peur, c'est le jeu redoutable que joue le gouvernement, qui n'a pas les mêmes intérêts que ce parti et qui le sert, et qui emploie contre les tendances de la société toutes les forces de la société.

Messieurs, au moment de voter sur ce projet insensé, considérez ceci.

Tout, aujourd'hui, les arts, les sciences, les lettres, la philosophie, la politique, les royaumes qui se font républiques, les nations qui tendent à se changer en familles, les hommes d'instinct, les hommes de foi, les hommes de génie, les masses, tout aujourd'hui va dans le même sens, au même but, par la même route, avec une vitesse sans cesse accrue, avec une sorte d'harmonie terrible qui révèle l'impulsion directe de Dieu. (*Sensation.*)

Le mouvement au dix-neuvième siècle, dans ce grand dix-neuvième siècle, n'est pas seulement le mouvement d'un peuple, c'est le mouvement de tous les peuples. La France va devant, et les nations la suivent. La providence nous dit : Allez ! et sait où nous allons.

Nous passons du vieux monde au monde nouveau. Ah ! nos gouvernants, ah ! ceux qui rêvent d'arrêter l'humanité dans sa marche et de barrer le chemin à la civilisation, ont-ils bien réfléchi à ce qu'ils font? Se sont-ils rendu compte de la catastrophe qu'ils peuvent amener, de l'effroyable Fampoux* social qu'ils préparent, quand, au milieu du plus prodigieux mouvement d'idées qui ait encore emporté le genre humain, au moment où l'immense et majestueux convoi passe à toute vapeur, ils viennent furtivement, chétivement, misérablement mettre de pareilles lois dans les roues de la presse, cette formidable locomotive de la pensée universelle ! (*Profonde émotion.*)

Messieurs, croyez-moi, ne nous donnez pas le spectacle de la lutte des lois contre les idées. (*Bravo ! à gauche. — Une voix à droite : Et ce discours coûtera 25 francs à la France !*)

Et, à ce propos, comme il faut que vous connaissiez pleinement quelle est la force à laquelle s'attaque et se heurte le projet de loi, comme il faut que vous puissiez juger des chances de succès que peut avoir, dans ses entreprises contre la liberté, le parti de la peur, — car il y a en France et en Europe un parti de la peur (*sensation*), c'est lui qui inspire la politique de compression, et, quant à moi, je ne demande pas mieux que de n'avoir pas à le confondre avec le parti de l'ordre, — comme il faut que vous sachiez où l'on vous mène, à quel duel impossible on vous entraîne, et contre quel adversaire, permettez-moi un dernier mot.

Messieurs, dans la crise que nous traversons, crise salutaire, après tout, et qui se dénouera bien, c'est ma conviction, on s'écrie de tous les côtés : Le désordre moral est immense, le péril social est imminent.

On cherche autour de soi avec anxiété, on se regarde, et l'on se demande :

Qui est-ce qui fait tout ce ravage? Qui est-ce qui fait tout le mal ? quel est le coupable ? qui faut-il punir ? qui faut-il frapper ?

Le parti de la peur, en Europe, dit : C'est la France. En France, il dit : C'est Paris. A Paris, il dit : C'est la presse. L'homme froid qui observe et qui pense dit : Le coupable, ce n'est pas la presse, ce n'est pas Paris, ce n'est pas la France ; le coupable, c'est l'esprit humain ! (*Mouvement.*)

C'est l'esprit humain. L'esprit humain qui a fait les nations ce qu'elles sont; qui, depuis l'origine des choses, scrute, examine, discute, débat, doute, contredit, approfondit, affirme et poursuit sans relâche la solution du problème éternellement posé à la créature par le créateur. C'est l'esprit humain qui, sans cesse

* On se rappelle la catastrophe de chemin de fer à Fampoux.

persécuté, combattu, comprimé, refoulé, ne disparaît que pour reparaître, et, passant d'une besogne à l'autre, prend successivement de siècle en siècle la figure de tous les grands agitateurs! C'est l'esprit humain qui s'est nommé Jean Huss, et qui n'est pas mort sur le bûcher de Constance (*Bravo!*); qui s'est nommé Luther, et qui a ébranlé l'orthodoxie; qui s'est nommé Voltaire, et qui a ébranlé la foi; qui s'est nommé Mirabeau, et qui a ébranlé la royauté! (*Longue sensation.*) C'est l'esprit humain qui, depuis que l'histoire existe, a transformé les sociétés et les gouvernements selon une loi de plus en plus acceptable par la raison, qui a été la théocratie, l'aristocratie, la monarchie, et qui est aujourd'hui la démocratie. (*Applaudissements.*) C'est l'esprit humain qui a été Babylone, Tyr, Jérusalem, Athènes, Rome, et qui est aujourd'hui Paris; qui a été tour à tour, et quelquefois tout ensemble, erreur, illusion, hérésie, schisme, protestation, vérité; c'est l'esprit humain qui est le grand pasteur des générations, et qui, en somme, a toujours marché vers le juste, le beau et le vrai, éclairant les multitudes, agrandissant les âmes, dressant de plus en plus la tête du peuple vers le droit et la tête de l'homme vers Dieu. (*Explosion de bravos.*)

Eh bien! je m'adresse au parti de la peur, non dans cette chambre, mais partout où il est en Europe, et je lui dis: Regardez bien ce que vous voulez faire; réfléchissez à l'œuvre que vous entreprenez, et, avant de la tenter, mesurez-la. Je suppose que vous réussissiez. Quand vous aurez détruit la presse, il vous restera quelque chose à détruire, Paris. Quand vous aurez détruit Paris, il vous restera quelque chose à détruire, la France. Quand vous aurez détruit la France, il vous restera quelque chose à tuer, l'esprit humain. (*Mouvement prolongé.*)

Oui, je le dis, que le grand parti européen de la peur mesure l'immensité de la tâche que, dans son héroïsme, il veut se donner. (*Rires et bravos.*) Il aurait anéanti la presse jusqu'au dernier journal, Paris jusqu'au dernier pavé, la France jusqu'au dernier hameau, il n'aurait rien fait. (*Mouvement.*) Il lui resterait encore à détruire quelque chose qui est toujours debout, au-dessus des générations et en quelque sorte entre l'homme et Dieu, quelque chose qui a écrit tous les livres, inventé tous les arts, découvert tous les mondes, fondé toutes les civilisations; quelque chose qui reprend toujours, sous la forme révolution, ce qu'on lui refuse sous la forme progrès; quelque chose qui est insaisissable comme la lumière et inaccessible comme le soleil, et qui s'appelle l'esprit humain! (*Acclamations prolongées.*)

(*Un grand nombre de membres de la gauche quittent leurs places et viennent féliciter l'orateur. La séance est suspendue.*)

IX

RÉVISION DE LA CONSTITUTION*

17 JUILLET 1851

M. Victor Hugo. (*Profond silence.*) — Messieurs, avant d'accepter ce débat, il m'est impossible de ne pas renouveler les réserves déjà faites par d'autres orateurs. Dans la situation actuelle, la loi du 31 mai étant debout, plus de quatre millions d'électeurs étant rayés, — résultat que je ne veux pas qualifier à cette tribune, car tout ce que je dirais serait trop faible pour moi et trop fort pour vous, mais qui finira, nous l'espérons, par inquiéter, par éclairer votre sagesse, — le suffrage universel, toujours vivant de droit, étant supprimé de fait, nous ne pouvons que dire aux auteurs des diverses propositions qui investissent en ce moment la tribune :

Que nous voulez-vous?

Quelle est la question?

Que demandez-vous?

La révision de la constitution?

Par qui?

Par le souverain!

Où est-il?

Nous ne le voyons pas. Qu'en a-t-on fait? (*Mouvement.*)

Quoi! une constitution a été faite par le suffrage universel, et vous voulez la faire défaire par le suffrage restreint!

Quoi! ce qui a été édifié par la nation souveraine, vous voulez le faire renverser par une fraction privilégiée!

Quoi! cette fiction d'un pays légal, témérairement posée en face de la majestueuse réalité du peuple souverain, cette fiction chétive, cette fiction fatale, vous voulez la rétablir, vous voulez la restaurer, vous voulez vous y confier de nouveau!

Un pays légal, avant 1848, c'était imprudent. Après 1848, c'est insensé! (*Sensation.*)

Et puis, un mot.

Quel peut être, dans la situation présente, tant que la loi du 31 mai n'est pas abrogée, purement et simplement abrogée, entendez-vous bien, ainsi que toutes les autres lois de même nature et de même portée qui lui font cortége et qui lui prêtent main-forte, loi du colportage, loi contre le droit de réunion, loi contre la liberté de la presse, — quel peut être le succès de vos propositions?

Qu'en attendez-vous?

Qu'en espérez-vous?

Quoi! c'est avec la certitude d'échouer devant le chiffre immuable de la minorité, gardienne inflexible de la souveraineté du peuple, de la minorité, cette fois constitutionnellement souveraine et investie de tous les droits de la majorité, de la minorité, pour mieux dire, devenue elle-même majorité! quoi! c'est sans aucun but réalisable devant les yeux, car personne ne suppose la violation de l'article 111, personne ne suppose le crime... (*mouvements divers*) quoi! c'est sans aucun résultat parlementaire possible que vous, qui vous dites des hommes pratiques, des hommes positifs, des hommes sérieux, qui faites à votre modestie cette violence de vous décerner à vous-mêmes, et à vous seuls, le titre d'hommes d'état; c'est sans aucun résultat parlementaire possible, je le répète, que vous vous obstinez à un débat si orageux et si redoutable! Pourquoi? pour les orages du débat! (*Bravo! bravo!*) Pour agiter la France, pour faire bouillonner les masses, pour réveiller les colères, pour paralyser les affaires, pour multiplier les faillites, pour tuer le commerce et l'industrie! Pour le plaisir! (*Profonde sensation.*)

Fort bien! le parti de l'ordre a la fantaisie de faire du désordre, c'est un caprice qu'il se passe. Il est le gouvernement, il a la majorité dans l'assemblée, il lui plaît de troubler le pays, il veut quereller, il veut discuter, il est le maître!

Soit! Nous protestons, c'est du temps perdu, un temps précieux; c'est la paix publique gravement troublée. Mais puisque cela vous plaît, puisque vous le voulez, que la faute retombe sur qui s'obstine à la commettre. Soit, discutons.

* M. Louis Bonaparte, voulant se perpétuer, proposait la révision de la constitution. M. Victor Hugo la combattit.

Ce discours fut prononcé après la belle harangue de M. Michel (de Bourges) sur la même question.

Les debats semblaient épuisés par le discours du représentant du Cher; M. Victor Hugo les ranima en imprimant un nouveau tour à la discussion. M. Michel (de Bourges) avait usé de ménagements infinis; il avait été écoute avec calme. M. Victor Hugo, laissant de côté les précautions oratoires, entra dans le vif de la question. Il attaqua la réaction de face. Après lui, la discussion, détournée de son terrain par M. Baroche, fut close.

La proposition de révision fut rejetée. (*Note de l'éditeur.*)



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. — SÉANCE DU 17 JUILLET 1851.

J'entre immédiatement dans le débat. (*Rumeur à droite. Cris : La clôture! M. Molé, assis au fond de la salle, se lève, traverse tout l'hémicycle, fait signe à la droite, et sort. On ne le suit pas. Il rentre. On rit à gauche. L'orateur continue.*)

Messieurs, je commence par le déclarer, quelles que soient les protestations de l'honorable M. de Falloux, les protestations de l'honorable M. Berryer, les protestations de l'honorable M. de Broglie, quelles que soient ces protestations tardives, qui ne peuvent suffire pour effacer tout ce qui a été dit, écrit et fait depuis deux ans, — je le déclare, à mes yeux, et, je le dis sans crainte d'être démenti, aux yeux de la plupart des membres qui siégent de ce côté (*l'orateur désigne la gauche*), votre attaque contre la république française est une attaque contre la révolution française!

Contre la révolution française toute entière, entendez-vous bien; depuis la première heure qui a sonné en 1789 jusqu'à l'heure où nous sommes! (*A gauche : Oui! oui! c'est cela!*)

Nous ne distinguons pas, nous. A moins qu'il n'y ait pas de logique au monde, la révolution et la république sont indivisibles. L'une est la mère, l'autre est la fille. L'une est le mouvement humain qui se manifeste, l'autre est le mouvement humain qui se fixe. La république, c'est la révolution fondée. (*Vive approbation.*)

Vous vous débattez vainement contre ces réalités; on ne sépare pas 89 de la république, on ne sépare pas l'aube du soleil. (*Interruption à droite. — Bravos à gauche.*) Nous n'acceptons donc pas vos protestations. Votre attaque contre la république, nous la tenons pour une attaque contre la révolution, et c'est ainsi, quant à moi, que j'entends la qualifier à la face du pays. Non, nous ne prenons pas le change! Je ne sais pas si, comme on l'a dit, il y a des masques dans cette enceinte*, mais j'affirme qu'il n'y aura pas de dupes! (*Rumeurs à droite.*)

Cela dit, j'aborde la question.

Messieurs, en admettant que les choses, depuis 1848, eussent suivi un cours naturel et régulier dans le sens vrai et pacifique de la démocratie s'élargissant de jour en jour et du progrès, après trois années d'essai loyal de la constitution j'aurais compris qu'on dit :

— La constitution est incomplète. Elle fait timidement ce qu'il fallait faire résolûment. Elle est pleine de restrictions et de définitions obscures. Elle ne déclare aucune liberté entière. Elle n'a fait faire, en matière pénale, de progrès qu'à la pénalité politique, elle n'a aboli qu'une moitié de la peine de mort. Elle contient en germe les empiétements du pouvoir exécutif, la censure pour certains travaux de l'esprit, la police entravant le penseur et gênant le citoyen. Elle ne dégage pas nettement la liberté individuelle. Elle ne dégage pas nettement la liberté de l'industrie. (*A gauche : C'est cela! — Murmures à droite.*)

Elle a maintenu la magistrature inamovible et nommée par le pouvoir exécutif, c'est-à-dire la justice sans racines dans le peuple. (*Rumeurs à droite.*)

Que signifient ces murmures? Comment! vous discutez la république, et nous ne pourrions pas discuter la magistrature! Vous discutez le peuple, vous discutez le supérieur, et nous ne pourrions pas discuter l'inférieur! vous discutez le souverain, nous ne pourrions pas discuter le juge!

M. LE PRÉSIDENT. — Je fais remarquer que ce qui est permis cette semaine ne le sera pas la semaine prochaine; mais c'est la semaine de la tolérance. (*Rires d'approbation à droite.*)

M. DE PANAT. — C'est la semaine des saturnales!

M. VICTOR HUGO. — Monsieur le président, ce que vous venez de dire n'est pas sérieux. (*A gauche : Très bien!*)

Je reprends, et j'insiste.

J'aurais donc compris qu'on dit : La constitution a des fautes et des lacunes; elle maintient la magistrature inamovible et nommée par le pouvoir exécutif, c'est-à-dire, je le répète, la justice sans racines dans le peuple. Or il est de principe que toute justice émane du souverain.

En monarchie, la justice émane du roi; en république, la justice doit émaner du peuple. (*Sensation.*)

Par quel procédé? Par le suffrage universel choisissant librement les magistrats parmi les licenciés en droit. J'ajoute qu'en république il est aussi impossible d'admettre le juge inamovible que le législateur inamovible. (*Mouvement prolongé.*)

J'aurais compris qu'on dit : La constitution s'est bornée à affirmer la démocratie; il faut la fonder. Il faut que la république soit en sûreté dans la constitution, comme dans une citadelle. Il faut au suffrage universel des extensions et des applications nouvelles. Ainsi, par exemple, la constitution crée l'omnipotence d'une assemblée unique, c'est-à-dire d'une majorité, et nous en voyons aujourd'hui le redoutable inconvénient, sans donner pour contre-poids à cette omnipotence la faculté laissée à la minorité de déférer, dans de certains cas graves et selon des formes faciles à régler d'avance, une sorte d'arbitrage décisoire entre elle et la majorité au suffrage universel directement invoqué, directement consulté; mode d'appel au peuple beaucoup moins violent et beaucoup plus parfait que l'ancien procédé monarchique constitutionnel, qui consistait à briser le parlement.

J'aurais compris qu'on dit.... (*Interruption et rumeurs à droite.*)

Messieurs, il m'est impossible de ne pas faire une remarque que je soumets à la conscience de tous. Votre attitude, en ce moment, contraste étrangement avec l'attitude calme et digne de ce côté de l'assemblée (*la gauche*). (*Vives réclamations sur les bancs de la*

* Mot de M. de Morny.

majorité. — Allons donc! Allons donc! — La clôture! La clôture! — Le silence se rétablit. L'orateur reprend :)

J'aurais compris qu'on dît : Il faut proclamer plus complétement et développer plus logiquement que ne le fait la constitution les quatre droits essentiels du peuple : Le droit à la vie matérielle, c'est-à-dire, dans l'ordre économique, le travail assuré...

M. Greslan. — C'est le droit au travail!

M. Victor Hugo *continuant.* — ... L'assistance organisée, et, dans l'ordre pénal, la peine de mort abolie ;

Le droit à la vie intellectuelle et morale, c'est-à-dire l'enseignement gratuit, la conscience libre, la presse libre, la parole libre, l'art et la science libres (*Bravos*);

Le droit à la liberté, c'est-à-dire l'abolition de tout ce qui est entrave au mouvement et au développement moral, intellectuel, physique et industriel de l'homme;

Enfin, le droit à la souveraineté, c'est-à-dire le suffrage universel dans toute sa plénitude, la loi faite et l'impôt voté par des législateurs élus et temporaires, la justice rendue par des juges élus et temporaires... (*Exclamations à droite.*)

A gauche. — Écoutez! écoutez!

Plusieurs membres a droite. — Parlez! parlez!

M. Victor Hugo *reprenant.* —... La commune administrée par des magistrats élus et temporaires ; le jury progressivement étendu, élargi et développé ; le vote direct du peuple entier, par oui ou par non, dans de certaines grandes questions politiques ou sociales, et cela après discussion préalable et approfondie de chaque question au sein de l'assemblée nationale plaidant alternativement, par la voix de la majorité et par la voix de la minorité, le oui et le non devant le peuple, juge souverain. (*Rumeurs à droite. — Longue et vive approbation à gauche.*)

Messieurs, en supposant que la nation et son gouvernement fussent vis-à-vis l'un de l'autre dans les conditions correctes et normales que j'indiquais tout à l'heure, j'aurais compris qu'on dît cela, et qu'on ajoutât :

La constitution de la république française doit être la charte même du progrès humain au dix-neuvième siècle, le testament immortel de la civilisation, la bible politique des peuples. Elle doit approcher aussi près que possible de la vérité sociale absolue. Il faut réviser la constitution.

Oui, cela, je l'aurais compris.

Mais qu'en plein dix-neuvième siècle, mais qu'en face des nations civilisées, mais qu'en présence de cet immense regard du genre humain, qui est fixé de toutes parts sur la France, parce que la France porte le flambeau, on vienne dire : Ce flambeau que la France porte et qui éclaire le monde, nous allons l'éteindre ! .. (*Dénégations à droite.*)

Qu'on vienne dire : Le premier peuple du monde a fait trois révolutions comme les dieux d'Homère faisaient trois pas. Ces trois révolutions qui n'en font qu'une, ce n'est pas une révolution locale, c'est la révolution humaine; ce n'est pas le cri égoïste d'un peuple, c'est la revendication de la sainte équité universelle, c'est la liquidation des griefs généraux de l'humanité depuis que l'histoire existe (*Vive approbation à gauche. — Rires à droite*) ; c'est, après les siècles de l'esclavage, du servage, de la théocratie, de la féodalité, de l'inquisition, du despotisme sous tous les noms, du supplice humain sous toutes les formes, la proclamation auguste des droits de l'homme! (*Acclamation.*)

Après de longues épreuves, cette révolution a enfanté en France la république ; en d'autres termes, le peuple français, en pleine possession de lui-même et dans le majestueux exercice de sa toute-puissance, a fait passer de la région des abstractions dans la région des faits, a constitué et institué, et définitivement et absolument établi la forme de gouvernement la plus logique et la plus parfaite, la république, qui est pour le peuple une sorte de droit naturel comme la liberté pour l'homme. (*Murmures à droite. — Approbation à gauche.*) Le peuple français a taillé dans un granit indestructible et posé au milieu même du vieux continent monarchique la première assise de cet immense édifice de l'avenir, qui s'appellera un jour les États-Unis d'Europe ! (*Mouvement. — Long éclat de rire à droite*.*)

Cette révolution, inouïe dans l'histoire, c'est l'idéal des grands philosophes réalisé par un grand peuple, c'est l'éducation des nations par l'exemple de la France. Son but, son but sacré, c'est le bien universel, c'est une sorte de rédemption humaine. C'est l'ère entrevue par Socrate, et pour laquelle il a bu la ciguë; c'est l'œuvre faite par Jésus-Christ, et pour laquelle il a été mis en croix! (*Vives réclamations à droite. — Cris : A l'ordre! — Applaudissements répétés à gauche. Longue et générale agitation.*)

M. de Fontaine et plusieurs autres. — C'est un blasphème !

M. de Heeckeren**. — On devrait avoir le droit de siffler, si on applaudit des choses comme celles-là!

M. Victor Hugo. — Messieurs, qu'on dise ce que je viens de dire ou du moins qu'on le voie, — car il est impossible de ne pas le voir, la révolution française, la république française, Bonaparte l'a dit, c'est le soleil !

* Ce mot, les *États-Unis d'Europe*, fit en effet d'étonnement. Il était nouveau. C'était la première fois qu'il était prononcé à la tribune. Il indigna la droite, et surtout l'égaya. Il y eut une explosion de rires, auxquels se mêlaient des apostrophes de toutes sortes. Le représentant Bancel en saisit au passage quelques-unes, et les nota. Les voici :

M. de Montalembert. — Les États-Unis d'Europe! C'est trop fort. Hugo est fou.

M. de Molé. — Les États-Unis d'Europe! Voilà une idée! Quelle extravagance!

M. Quentin-Bauchard. — Ces poëtes! (*Note de l'éditeur*

** Plus tard sénateur de l'empire, à 30,000 francs par an.

— qu'on le voie donc et qu'on ajoute : Eh bien! nous allons détruire tout cela, nous allons supprimer cette révolution, nous allons jeter bas cette république, nous allons arracher des mains de ce peuple le livre du progrès et y raturer ces trois dates : 1792, 1830, 1848; nous allons barrer le passage à cette grande insensée, qui fait toutes ces choses sans nous demander conseil, et qui s'appelle la providence. Nous allons faire reculer la liberté, la philosophie, l'intelligence, les générations; nous allons faire reculer la France, le siècle, l'humanité en marche; nous allons faire reculer Dieu! (*Profonde sensation.*) Messieurs, qu'on dise cela, qu'on rêve cela, qu'on s'imagine cela, voilà ce que j'admire jusqu'à la stupeur, voilà ce que je ne comprends pas. (*A gauche : Très bien! très bien! — Rires à droite.*)

Et qui êtes-vous pour faire de tels rêves? Qui êtes-vous pour tenter de telles entreprises? Qui êtes-vous pour livrer de telles batailles? Comment vous nommez-vous? Qui êtes-vous?

Je vais vous le dire.

Vous vous appelez la monarchie, et vous êtes le passé.

La monarchie!

Quelle monarchie? (*Rires et bruit à droite.*)

M. Émile de Girardin, *au pied de la tribune.* — Écoutez donc, messieurs! nous vous avons écoutés hier.

M. Victor Hugo. — Messieurs, me voici dans la réalité ardente du débat.

Ce débat, ce n'est pas nous qui l'avons voulu, c'est vous. Vous devez, dans votre loyauté, le vouloir entier, complet, sincère. La question république ou monarchie est posée. Personne n'a plus le pouvoir, personne n'a plus le droit de l'éluder. Depuis plus de deux ans, cette question, sourdement et audacieusement agitée, fatigue la république; elle pèse sur le présent, elle obscurcit l'avenir. Le moment est venu de s'en délivrer. Oui, le moment est venu de la regarder en face, le moment est venu de voir ce qu'elle contient. Cartes sur table! disons tout. (*Écoutez! écoutez! — Profond silence.*)

Deux monarchies sont en présence. Je laisse de côté tout ce qui, aux yeux mêmes de ceux qui le proposent ou le sous-entendent, ne serait que transition et expédient. La fusion a simplifié la question. Deux monarchies sont en présence. — Deux monarchies seulement se croient en posture de demander la révision à leur bénéfice, et d'escamoter à leur profit la souveraineté du peuple.

Ces deux monarchies sont : la monarchie de principe, c'est-à-dire la légitimité; et la monarchie de gloire, comme parlent certains journaux privilégiés (*rires et chuchotements*), c'est-à-dire l'empire.

Commençons par la monarchie de principe. A l'ancienneté d'abord.

Messieurs, avant d'aller plus loin, je le dis une fois pour toutes, quand je prononce, dans cette discussion, ce mot monarchie, je mets à part et hors du débat les personnes, les princes, les exilés, pour lesquels je n'ai au fond du cœur que la sympathie qu'on doit à des français et le respect qu'on doit à des proscrits ; sympathie et respect qui seraient bien plus profonds encore je le déclare, si ces exilés n'étaient pas un peu proscrits par leurs amis. (*Très bien! très bien!*)

Je reprends. Dans cette discussion, donc, c'est uniquement de la monarchie principe, de la monarchie dogme, que je parle; et une fois les personnes mises à part, n'ayant plus en face de moi que le dogme royauté, j'entends le qualifier, moi législateur, avec toute la liberté de la philosophie et toute la sévérité de l'histoire.

Et d'abord, entendons-nous sur ces mots, dogme et principe. Je nie que la monarchie soit ni puisse être un principe ni un dogme. Jamais la monarchie n'a été qu'un fait. (*Rumeurs sur plusieurs bancs.*)

Oui, je le répète en dépit des murmures, jamais la possession d'un peuple par un homme ou par une famille n'a été et n'a pu être autre chose qu'un fait. (*Nouvelles rumeurs.*)

Jamais — et, puisque les murmures persistent, j'insiste, — jamais ce soi-disant dogme en vertu duquel — et ce n'est pas l'histoire du moyen âge que je vous cite, c'est l'histoire presque contemporaine, celle sur laquelle un siècle n'a pas encore passé — jamais ce soi-disant dogme en vertu duquel, il n'y a pas quatrevingts ans de cela, un électeur de Hesse vendait des hommes tant par tête au roi d'Angleterre pour les faire tuer dans la guerre d'Amérique (*dénégations irritées*), — les lettres existent, les preuves existent, on vous les montrera quand vous voudrez... (*le silence se rétablit*) jamais, dis-je, ce prétendu dogme n'a pu être autre chose qu'un fait, presque toujours violent, souvent monstrueux. (*A gauche : C'est vrai! c'est vrai!*)

Je le déclare donc, et je l'affirme au nom de l'éternelle moralité humaine, la monarchie est un fait, rien de plus. Or, quand le fait n'est plus, il n'en survit rien, et tout est dit. Il en est autrement du droit. Le droit, même quand il ne s'appuie plus sur le fait, même quand il n'a plus l'autorité matérielle, conserve l'autorité morale, et il est toujours le droit. C'est ce qui fait que d'une république étouffée il reste un droit, tandis que d'une monarchie écroulée il ne reste qu'une ruine. (*Applaudissements.*)

Cessez donc, vous légitimistes, de nous adjurer au point de vue du droit. Vis-à-vis du droit du peuple, qui est la souveraineté, il n'y a pas d'autre droit que le droit de l'homme, qui est la liberté. (*Très bien!*) Hors de là, tout est chimère. Dire *le droit du roi*, dans le grand siècle où nous sommes, et à cette grande tribune où nous parlons, c'est prononcer un mot vide de sens.

Mais, si vous ne pouvez parler au nom du droit, parlerez-vous au nom du fait? Invoquerez-vous l'utilité? C'est beaucoup moins superbe, c'est quitter le langage du maître pour le langage du serviteur; c'est

se faire bien petit. Mais soit! Examinons. Direz-vous que la stabilité politique naît de l'hérédité royale? Direz-vous que la démocratie est mauvaise pour un état, et que la royauté est meilleure? Voyons, je ne vais pas me mettre à feuilleter ici l'histoire, la tribune n'est pas un pupitre à in-folio; — je reste dans les faits vivants, actuels, présents à toutes les mémoires. Parlez, quels sont vos griefs contre la république de 1848? Les émeutes? Mais la monarchie avait les siennes. L'état des finances? Mon Dieu! je n'examine pas, ce n'est pas le moment, si depuis trois ans les finances de la république ont été bien démocratiquement conduites...

A DROITE. — Non! fort heureusement pour elles!

M. VICTOR HUGO. — ... Mais la monarchie constitutionnelle coûtait fort cher; mais les gros budgets, c'est la monarchie constitutionnelle qui les a inventés. Je dis plus, car il faut tout dire, la monarchie proprement dite, la monarchie de principe, la monarchie légitime, qui se croit ou se prétend synonyme de stabilité, de sécurité, de prospérité, de propriété, la vieille monarchie historique de quatorze siècles, messieurs, faisait quelquefois, faisait volontiers banqueroute! (*Rires et applaudissements.*)

Sous Louis XIV, je vous cite la belle époque, le grand siècle, le grand règne, sous Louis XIV, on voit de temps en temps *pâlir*, c'est Boileau qui le dit, *le rentier*

A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier.

Or, quels que soient les euphémismes d'un écrivain satirique qui flatte un roi, un arrêt qui retranche un quartier aux rentiers, messieurs, c'est la banqueroute. (*A gauche : Très bien! — Rumeurs à droite. — Et les assignats?*)

Sous le régent, la monarchie empoche, ce n'est pas le mot noble, c'est le mot vrai (*on rit*), empoche trois cent cinquante millions par l'altération des monnaies; c'était le temps où on pendait une servante pour cinq sous. Sous Louis XV, neuf banqueroutes en soixante ans.

UNE VOIX AU FOND A DROITE. — Et les pensions des poëtes!

M. Victor Hugo s'arrête.

A GAUCHE. — Méprisez cela! Dédaignez! Ne répondez pas!

M. VICTOR HUGO. — Je répondrai à l'honorable interrupteur que, trompé par certains journaux, il fait allusion à une pension qui m'a été offerte par le roi Charles X, et que j'ai refusée.

M. DE FALLOUX. — Je vous demande pardon, vous l'aviez sur la cassette du roi. (*Rumeurs à gauche.*)

M. BAC. — Méprisez ces injures!

M. DE FALLOUX. — Permettez-moi de dire un mot.

M. VICTOR HUGO. — Vous voulez que je raconte le fait? il m'honore; je le veux bien

M. DE FALLOUX. — Je vous demande pardon... (*A gauche : C'est de la personnalité! — On cherche le scandale! — Laissez parler! — N'interrompez pas! — A l'ordre! à l'ordre!*)

M. DE FALLOUX. — L'assemblée a pu observer que je n'ai pas cessé, depuis le commencement de la séance, de garder moi-même le plus profond silence, et même, de temps en temps, d'engager mes amis à le garder comme moi. Je demande seulement la permission de rectifier un fait matériel.

M. VICTOR HUGO. — Parlez!

M. DE FALLOUX. — L'honorable M. Victor Hugo a dit : « Je n'ai jamais touché de pension de la monarchie... »

M. VICTOR HUGO. — Non, je n'ai pas dit cela. (*Vives réclamations à droite, mêlées d'applaudissements et de rires ironiques.*)

PLUSIEURS MEMBRES A GAUCHE, *à M. Victor Hugo.* — Ne répondez pas!

M. SOUBIES, *à la droite.* — Attendez les explications, au moins; vos applaudissements sont indécents!

M. FRICHON, *à M. de Falloux.* — Ancien ministre de la république, vous la trahissez.

M. LAMARQUE. — C'est le venin des jésuites!

M. VICTOR HUGO, *s'adressant à M. de Falloux, au milieu du bruit* : — Je prie M. de Falloux d'obtenir de ses amis qu'ils veuillent bien permettre qu'on lui réponde. (*Bruits confus.*)

M. DE FALLOUX. — Je fais ce que je puis.

A L'EXTRÊME GAUCHE. — Faites donc faire silence à droite, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — On fait du bruit des deux côtés. (*A l'orateur.*) Vous voulez toujours tirer parti, à votre avantage, des interruptions; je les condamne, mais je constate qu'il y a autant de bruit à gauche qu'à droite. (*Violentes réclamations et protestations à l'extrême gauche. — Les membres assis sur les bancs inférieurs de la gauche font des efforts pour ramener le silence.*)

UN MEMBRE A GAUCHE. — Vous n'avez d'oreilles que pour notre côté.

M. LE PRÉSIDENT. — On interrompt des deux côtés. (*Non! non! — Si! si!*) Je vois, je constate... (*Nouvelles exclamations bruyantes sur les mêmes bancs à gauche.*)

Je constate que, depuis cinq minutes, M. Schœlcher et M. Grévy réclament le silence. (*Exclamations et protestations nouvelles à gauche. — M. Schœlcher prononce quelques mots que le bruit nous empêche de saisir.*)

Je constate que vous-mêmes réclamez le silence depuis plusieurs minutes, monsieur Schœlcher et monsieur Grévy, je vous rends cette justice.

M. SCHŒLCHER. — Nous le réclamons, parce que nous nous sommes promis de tout entendre.

UN MEMBRE A L'EXTRÊME GAUCHE. — Le *Moniteur* répondra à M. le président.

M. LE PRÉSIDENT. — On peut nier un fait qui se passe dans un bureau, mais on ne peut pas nier un

fait qui se passe à la face de l'assemblée. (*De vives apostrophes sont adressées de la gauche à M. le président.*)

Il vous tarde de prendre vos allures accoutumées! (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

Un membre. — C'est à vous qu'il tarde de reprendre les vôtres...

D'autres membres. — Ce sont des provocations.

M. le président. — Je demande le silence des deux côtés.

M. Arnaud (de l'Ariège.) — Ce sont des personnalités.

M. Savatier-Laroche. — Ce sont des provocations qu'on cherche à rendre injurieuses.

M. le président. — Voulez-vous faire silence et écouter l'orateur? (*Le silence se rétablit.*)

M. Victor Hugo. — Je remercie l'honorable M. de Falloux. Je ne cherchais pas l'occasion de parler de moi. Il me la donne à propos d'un fait qui m'honore. (*A la droite.*) Ecoutez ce que j'ai à vous dire. Vous avez ri les premiers; vous êtes loyaux, je le pense, et je vous prédis que vous ne rirez pas les derniers. (*Sensation.*)

Un membre a l'extrême droite. — Si!

M. Victor Hugo, *à l'interrupteur.* — En ce cas vous ne serez pas loyal. (*Bravos à gauche. — Un profond silence s'établit.*)

J'avais dix-neuf ans...

Un membre a droite. — Ah! bon, j'étais si jeune! (*Longs murmures à gauche. — Cris : C'est indécent!*)

M. Victor Hugo, *se tournant vers l'interrupteur.* — L'homme capable d'une si inqualifiable interruption doit avoir le courage de se nommer. Je le somme de se nommer. (*Applaudissements à gauche. — Silence à droite. — Personne ne se nomme.*)

Il se tait. Je le constate.

(*Les applaudissements de la gauche redoublent. — Silence consterné à droite.*)

M. Victor Hugo, *reprenant.* — J'avais dix-neuf ans; je publiai un volume en vers. Louis XVIII, qui était un roi lettré, vous le savez, le lut et m'envoya une pension de deux mille francs. Cet acte fut spontané de la part du roi, je le dis à son honneur et au mien; je reçus cette pension sans l'avoir demandée. La lettre que vous avez dans les mains, monsieur de Falloux, le prouve. (*M. de Falloux fait un signe d'assentissement. — Mouvement à droite.*)

M. de Larochejaquelein. — C'est très bien, monsieur Victor Hugo!

M. Victor Hugo. — Plus tard, quelques années après, Charles X régnait, je fis une pièce de théâtre, *Marion de Lorme*; la censure interdit la pièce, j'allai trouver le roi, je lui demandai de laisser jouer ma pièce, il me reçut avec bonté, mais refusa de lever l'interdit. Le lendemain, rentré chez moi, je reçus de la part du roi l'avis que, pour me dédommager de cet interdit, ma pension était élevée de deux mille francs à six mille. Je refusai. (*Long mouvement.*) J'écrivis au ministre que je ne voulais rien que ma liberté de poëte et mon indépendance d'écrivain. (*Applaudissements prolongés à gauche. — Sensation même à droite.*)

C'est là la lettre que vous tenez entre les mains. (*Bravo! bravo!*) Je dis dans cette lettre que je n'offenserai jamais le roi Charles X. J'ai tenu parole, vous le savez. (*Profonde sensation.*)

M. de Larochejaquelein. — C'est vrai! dans de bien admirables vers!

M. Victor Hugo, *à la droite.* — Vous voyez, messieurs, que vous ne riez plus et que j'avais raison de remercier M. de Falloux. (*Oui! oui! — Long mouvement. — Un membre rit au fond de la salle.*)

A gauche. — Allons donc! c'est indécent!

Plusieurs membres de la droite, *à M. Victor Hugo.* — Vous avez bien fait.

M. Soubies. — Celui qui a ri aurait accepté le tout.

M. Victor Hugo. — Je disais donc que la monarchie faisait quelquefois banqueroute. Je rappelais que, sous le régent, la monarchie avait empoché trois cent cinquante millions par l'altération des monnaies. Je continue. Sous Louis XV, neuf banqueroutes.

Voulez-vous que je vous rappelle celles qui me viennent à l'esprit? Les deux banqueroutes Desmaretz, les deux banqueroutes des frères Pâris, la banqueroute du Visa et la banqueroute du Système... Est-ce assez de banqueroutes comme cela? Vous en faut-il encore? (*Longue hilarité à gauche.*)

En voici d'autres du même règne; la banqueroute du cardinal Fleury, la banqueroute du contrôleur général Silhouette, la banqueroute de l'abbé Terray! Je nomme ces banqueroutes de la monarchie du nom des ministres qu'elles déshonorent dans l'histoire. Messieurs, le cardinal Dubois définissait la monarchie : *Un gouvernement fort, parce qu'il fait banqueroute quand il veut.* (*Nouveaux rires.*)

Eh bien! la république de 1848, elle, a-t-elle fait banqueroute? Non, quoique, du côté de ce que je suis bien forcé d'appeler la monarchie, on le lui ait peut-être un peu conseillé. (*On rit encore à gauche, et même à droite.*)

Messieurs, la république, qui n'a pas fait banqueroute, et qui, on peut l'affirmer, si on la laisse dans sa franche et droite voie de probité populaire, ne fera pas, ne fera jamais banqueroute (*A gauche : Non! non!*), la république de 1848 a-t-elle fait la guerre européenne? Pas davantage.

Son attitude a peut-être été même un peu trop pacifique, et, je le dis dans l'intérêt même de la paix, son épée à demi tirée eût suffi pour faire rengainer bien des grands sabres.

Que lui reprochez-vous donc, messieurs les chefs des partis monarchiques, qui n'avez pas encore réussi, qui ne réussirez jamais à laver notre histoire contemporaine toute éclaboussée de sang par 1815? (*Mouvement.*)

On a parlé de 1793, j'ai le droit de parler de 1815! (*Vive approbation à gauche.*)

Que lui reprochez-vous donc, à la république de 1848? Mon Dieu! Il y a des accusations banales qui traînent dans tous vos journaux, et qui ne sont pas encore usées, à ce qu'il paraît, et que je retrouvais ce matin même dans une circulaire pour la révision totale, « les commissaires de M. Ledru-Rollin! les quarante-cinq centimes! les conférences socialistes du Luxembourg!... » — Le Luxembourg! ah! oui, le Luxembourg! voilà le grand grief! Tenez, prenez garde au Luxembourg; n'allez pas trop de ce côté-là, vous finiriez par y rencontrer le spectre du maréchal Ney! (*Longue acclamation. — Applaudissements prolongés à gauche.*)

M. DE RESSÉGUIER. — Vous y trouveriez votre fauteuil de pair de France!

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas la parole, monsieur de Rességuier.

UN MEMBRE A DROITE. — La Convention a guillotiné vingt-cinq généraux!

M. DE RESSÉGUIER. — Votre fauteuil de pair de France! (*Bruit.*)

M. LE PRÉSIDENT. — N'interrompez pas.

M. VICTOR HUGO. — Je crois, Dieu me pardonne, que M. de Rességuier me reproche d'avoir siégé parmi les juges du maréchal Ney! (*Exclamations à droite. — Rires ironiques et approbatifs à gauche.*)

M. DE RESSÉGUIER. — Vous vous méprenez...

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez vous asseoir; gardez le silence, vous n'avez pas la parole.

M. DE RESSÉGUIER, *s'adressant à l'orateur.* — Vous vous méprenez formellement...

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur de Rességuier, je vous rappelle à l'ordre formellement.

M. DE RESSÉGUIER. — Vous vous méprenez avec intention.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous rappellerai à l'ordre avec inscription au procès-verbal, si vous méprisez tous mes avertissements.

M. VICTOR HUGO. — Hommes des anciens partis, je ne triomphe pas de ce qui est votre malheur, et, je vous le dis sans amertume, vous ne jugez pas votre temps et votre pays avec une vue juste, bienveillante et saine. Vous vous méprenez aux phénomènes contemporains. Vous criez à la décadence. Il y a une décadence en effet, mais, je suis bien forcé de vous l'avouer, c'est la vôtre. (*Rires à gauche. — Murmures à droite*).

Parce que la monarchie s'en va, vous dites : La France s'en va! C'est une illusion d'optique. France et monarchie, c'est deux. La France demeure, la France grandit, sachez cela! (*Très bien. — Rires à droite.*)

Jamais la France n'a été plus grande que de nos jours; les étrangers le savent, et, chose triste à dire et que vos rires confirment, vous l'ignorez!

Le peuple français a l'âge de raison, et c'est précisément le moment que vous choisissez pour taxer ses actes de folie. Vous reniez ce siècle tout entier, son industrie vous semble matérialiste, sa philosophie vous semble immorale, sa littérature vous semble anarchique. (*Rires ironiques à droite. — Oui! oui!*) Vous voyez, vous continuez de confirmer mes paroles. Sa littérature vous semble anarchique, et sa science vous paraît impie. Sa démocratie, vous la nommez démagogie. (*Oui! oui! à droite.*)

Dans vos jours d'orgueil, vous déclarez que notre temps est mauvais, et que, quant à vous, vous n'en êtes pas. Vous n'êtes pas de ce siècle. Tout est là. Vous en tirez vanité. Nous en prenons acte.

Vous n'êtes pas de ce siècle, vous n'êtes plus de ce monde, vous êtes morts! C'est bien! je vous l'accorde! (*Rires et bravos.*)

Mais, puisque vous êtes morts, ne revenez pas, laissez tranquilles les vivants. (*Rire général.*)

M. DE TINGUY, *à l'orateur.* — Vous nous supposez morts! monsieur le vicomte?

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ressuscitez, vous, monsieur de Tinguy!

M. DE TINGUY. — Je ressuscite le vicomte!

M. VICTOR HUGO, *croisant les bras et regardant la droite en face.* — Quoi! vous voulez reparaître! (*Nouvelle explosion d'hilarité et de bravos*).

Quoi! vous voulez recommencer! Quoi! ces expériences redoutables qui dévorent les rois, les princes, le faible comme Louis XVI, l'habile et le fort comme Louis-Philippe, ces expériences lamentables qui dévorent les familles nées sur le trône, des femmes augustes, des veuves saintes, des enfants innocents, vous n'en avez pas assez! il vous en faut encore. (*Sensation.*)

Mais vous êtes donc sans pitié et sans mémoire! Mais, royalistes, nous vous demandons grâce pour ces infortunées familles royales!

Quoi! vous voulez rentrer dans cette série de faits nécessaires, dont toutes les phases sont prévues et pour ainsi dire marquées d'avance comme des étapes inévitables! Vous voulez rentrer dans ces engrenages formidables de la destinée! (*Mouvement.*) Vous voulez rentrer dans ce cycle terrible, toujours le même, plein d'écueils, d'orages et de catastrophes, qui commence par des réconciliations plâtrées de peuple à roi, par des restaurations, par les Tuileries rouvertes, par des lampions allumés, par des harangues et des fanfares, par des sacres et des fêtes; qui se continue par des empiétements du trône sur le parlement, du pouvoir sur le droit, de la royauté sur la nation, par des luttes dans les chambres, par des résistances dans la presse, par des murmures dans l'opinion, par des procès où le zèle emphatique et maladroit des magistrats qui veulent plaire avorte devant l'énergie des écrivains (*vifs applaudissements à gauche*); qui se continue par des violations de chartes où trempent les majorités complices (*Très bien!*), par des lois de compression, par des mesures d'exception, par des exactions de police d'une

part, par des sociétés secrètes et des conspirations de l'autre, — et qui finit... — Mon Dieu ! cette place que vous traversez tous les jours pour venir à ce palais ne vous dit donc rien? (*Interruption. — A l'ordre! à l'ordre!*) Mais frappez du pied ce pavé qui est à deux pas de ces funestes Tuileries que vous convoitez encore ; frappez du pied ce pavé fatal, et vous en ferez sortir, à votre choix, l'échafaud qui précipite la vieille monarchie dans la tombe, ou le fiacre qui emporte la royauté nouvelle dans l'exil ! (*Applaudissements prolongés à gauche. — Murmures. Exclamations.*)

M. le président. — Mais qui menacez-vous donc là? Est-ce que vous menacez quelqu'un? Écartez cela!

M. Victor Hugo. — C'est un avertissement.

M. le président. — C'est un avertissement sanglant; vous passez toutes les bornes, et vous oubliez la question de la révision. C'est une diatribe, ce n'est pas un discours.

M. Victor Hugo. — Comment ! il ne me sera pas permis d'invoquer l'histoire !

Une voix a gauche, *s'adressant au président.* — On met la constitution et la république en question, et vous ne laissez pas parler !

M. le président. — Vous tuez les vivants et vous évoquez les morts ; ce n'est pas de la discussion. (*Interruption prolongée. — Rires approbatifs à droite.*)

M. Victor Hugo. — Comment, messieurs, après avoir fait appel, dans les termes les plus respectueux, à vos souvenirs ; après vous avoir parlé de femmes augustes, de veuves saintes, d'enfants innocents ; après avoir fait appel à votre mémoire, il ne me sera pas permis, dans cette enceinte, après ce qui a été entendu ces jours passés, il ne me sera pas permis d'invoquer l'histoire comme un avertissement, entendez-le bien, mais non comme une menace? il ne me sera pas permis de dire que les restaurations commencent d'une manière qui semble triomphante et finissent d'une manière fatale ? il ne me sera pas permis de vous dire que les restaurations commencent par l'éblouissement d'elles-mêmes, et finissent par ce qu'on a appelé des catastrophes, et d'ajouter que si vous frappez du pied ce pavé fatal qui est à deux pas de vous, à deux pas de ces funestes Tuileries que vous convoitez encore, vous en ferez sortir, à votre choix, l'échafaud qui précipite la vieille monarchie dans la tombe, ou le fiacre qui emporte la royauté nouvelle dans l'exil ! (*Rumeurs à droite. — Bravos à gauche*) il ne me sera pas permis de dire cela ! Et on appelle cela une discussion libre ! (*Vive approbation et applaudissements à gauche.*)

M. Émile de Girardin. — Elle l'était hier !

M. Victor Hugo. — Ah ! je proteste ! Vous voulez étouffer ma voix ; mais on l'entendra cependant... (*Réclamations à droite.*) On l'entendra.

Les hommes habiles qui sont parmi vous, et il y en a, je ne fais nulle difficulté d'en convenir...

Une voix a droite. — Vous êtes bien bon !

M. Victor Hugo. — Les hommes habiles qui sont parmi vous se croient forts en ce moment, parce qu'ils s'appuient sur une coalition des intérêts effrayés. Étrange point d'appui que la peur! mais, pour faire le mal, c'en est un. — Messieurs, voici ce que j'ai à dire à ces hommes habiles. Avant peu, et quoi que vous fassiez, les intérêts se rassureront ; et, à mesure qu'ils reprendront confiance, vous la perdrez.

Oui, avant peu, les intérêts comprendront qu'à l'heure qu'il est, qu'au dix-neuvième siècle, après l'échafaud de Louis XVI...

M. de Montebello. — Encore !

M. Victor Hugo. —... Après l'écroulement de Napoléon, après l'exil de Charles X, après la chute de Louis-Philippe, après la révolution française, en un mot, c'est-à-dire après le renouvellement complet, absolu, prodigieux, des principes, des croyances, des opinions, des situations, des influences et des faits, c'est la république qui est la terre ferme, et c'est la monarchie qui est l'aventure. (*Applaudissements.*)

Mais l'honorable M. Berryer vous disait hier : Jamais la France ne s'accommodera de la démocratie !

A droite. — Il n'a pas dit cela !

Une voix a droite. — Il a dit de la république.

M. de Montebello. — C'est autre chose.

M. Mathieu Bourdon. — C'est tout différent.

Victor Hugo. — Cela m'est égal ! j'accepte votre version. M. Berryer nous a dit : Jamais la France ne s'accommodera de la république.

Messieurs, il y a trente-sept ans, lors de l'octroi de la charte de Louis XVIII, tous les contemporains l'attestent, les partisans de la monarchie pure, les mêmes qui traitaient Louis XVIII de révolutionnaire et Chateaubriand de jacobin (*hilarité*), les partisans de la monarchie pure s'épouvantaient de la monarchie représentative, absolument comme les partisans de la monarchie représentative s'épouvantent aujourd'hui de la république.

On disait alors : C'est bon pour l'Angleterre ! exactement comme M. Berryer dit aujourd'hui : C'est bon pour l'Amérique ! (*Très bien! Très bien!*)

On disait : La liberté de la presse, les discussions de la tribune, des orateurs d'opposition, des journalistes, tout cela, c'est du désordre ; jamais la France ne s'y fera ! Eh bien ! elle s'y est faite !

M. de Tinguy. — Et défaite.

M. Victor Hugo. — La France s'est faite au régime parlementaire, elle se fera de même au régime démocratique. C'est un pas en avant. Voilà tout. (*Mouvement.*)

Après la royauté représentative, on s'habituera au surcroît de mouvement des mœurs démocratiques, de même qu'après la royauté absolue on avait fini par s'habituer au surcroît d'excitation des mœurs libérales, et la prospérité publique se dégagera à travers les agitations républicaines, comme elle se dégageait à travers les agitations constitutionnelles ; elle se dégagera agrandie et affermie. Les aspirations populaires

se régleront comme les passions bourgeoises se sont réglées. Une grande nation comme la France finit toujours par retrouver son équilibre. Sa masse est l'élément de sa stabilité.

Et puis, il faut bien vous le dire, cette presse libre, cette tribune souveraine, ces comices populaires, ces multitudes faisant cercle autour d'une idée, ce peuple, auditoire tumultueux et tribunal patient, ces légions de votes gagnant des batailles là où l'émeute en perdait, ces tourbillons de bulletins qui couvrent la France à un jour donné, tout ce mouvement qui vous effraye n'est autre chose que la fermentation même du progrès (*Très bien!*), fermentation utile, nécessaire, saine, féconde, excellente! Vous prenez cela pour la fièvre? C'est la vie. (*Longs applaudissements.*)

Voilà ce que j'ai à répondre à M. Berryer.

Vous le voyez, messieurs, ni l'utilité, ni la stabilité politique, ni la sécurité financière, ni la prospérité publique, ni le droit, ni le fait, ne sont du côté de la monarchie dans ce débat.

Maintenant, car il faut bien en venir là, quelle est la moralité de cette agression contre la constitution, qui masque une agression contre la république?

Messieurs, j'adresse ceci en particulier aux anciens, aux chefs vieillis, mais toujours prépondérants, du parti monarchique actuel, à ces chefs qui ont fait, comme nous, partie de l'assemblée constituante, à ces chefs avec lesquels je ne confonds pas, je le déclare, la portion jeune et généreuse de leur parti, qui ne les suit qu'à regret.

Du reste, je ne veux certes offenser personne, j'honore tous les membres de cette assemblée, et s'il m'échappait quelque parole qui pût froisser qui que ce soit parmi mes collègues, je la retire d'avance. Mais enfin, pourtant, il faut bien que je le dise, il y a eu des royalistes autrefois...

M. Callet. — Vous en savez quelque chose. (*Exclamations à gauche. — N'interrompez pas!*)

M. Charras, *à M. Victor Hugo.* — Descendez de la tribune.

M. Victor Hugo. — C'est évident! il n'y a plus de liberté de tribune! (*Réclamations à droite.*)

M. le président. — Demandez à M. Michel (de Bourges) si la liberté de la tribune est supprimée.

M. Soubies. — Elle doit exister pour tous et non pour un seul.

M. le président. — Monsieur, l'assemblée est la même; les orateurs changent. C'est à l'orateur à faire l'auditeur, on vous l'a dit avant-hier; c'est M. Michel (de Bourges) qui vous l'a dit.

M. Lamarque. — Il a dit le contraire.

M. le président. — C'est ma variante.

M. Michel (de Bourges), *de sa place.* — Monsieur le président, voulez-vous me permettre un mot? (*Signe d'assentiment de M. le président.*)

Vous avez changé les termes de ce que j'ai dit hier. Ce que j'ai dit ne vient pas de moi; c'est le plus grand orateur du dix-septième siècle qui l'a dit, c'est Bossuet. Il n'a pas dit que l'orateur faisait l'auditeur; il a dit que c'était l'auditeur qui faisait l'orateur. (*A gauche : Très bien! très bien!*)

M. le président. — En renversant les termes de la proposition, il y a une vérité qui est la même; c'est qu'il y a une réaction nécessaire de l'orateur sur l'assemblée et de l'assemblée sur l'orateur. C'est Royer-Collard lui-même qui, désespérant de faire écouter certaines choses, disait aux orateurs: Faites qu'on vous écoute.

Je déclare qu'il m'est impossible de procurer le même silence à tous les orateurs, quand ils sont aussi dissemblables. (*Hilarité bruyante sur les bancs de la majorité. — Rumeurs et interpellations diverses à gauche.*)

M. Émile de Girardin. — Est-ce que l'injure est permise?

M. Charras. — C'est une impertinence.

M. Victor Hugo. — Messieurs, à la citation de Royer-Collard que vient de me faire notre honorable président, je répondrai par une citation de Sheridan, qui disait : — Quand le président cesse de protéger l'orateur, c'est que la liberté de la tribune n'existe plus. — (*Applaudissements répétés à gauche.*)

M. Arnaud (de l'Ariége). — Jamais on n'a vu une pareille partialité.

M. Victor Hugo. — Eh bien! messieurs, que vous disais-je? Je vous disais, — et je rattache cela à l'agression dirigée aujourd'hui contre la république, et je prétends tirer la moralité de cette agression — je vous disais : Il y a eu des royalistes autrefois. Ces royalistes-là, dont des hasards de famille ont pu mêler des traditions à l'enfance de plusieurs d'entre nous, à la mienne en particulier, puisqu'on me le rappelle sans cesse; ces royalistes-là, nos pères les ont connus, nos pères les ont combattus. Eh bien! ces royalistes-là, quand ils confessaient leurs principes, c'était le jour du danger, non le lendemain! (*A gauche. — Très bien! très bien!*)

M. Victor Hugo. — Ce n'étaient pas des citoyens, soit; mais c'étaient des chevaliers. Ils faisaient une chose odieuse, insensée, abominable, impie, la guerre civile; mais ils la faisaient, ils ne la provoquaient pas! (*Vive approbation à gauche.*)

Ils avaient devant eux, debout, toute jeune, toute terrible, toute frémissante, cette grande et magnifique et formidable révolution française qui envoyait contre eux les grenadiers de Mayence, et qui trouvait plus facile d'avoir raison de l'Europe que de la Vendée.

M. de la Rochejaquelein. — C'est vrai!

M. Victor Hugo. — Ils l'avaient devant eux, et ils lui tenaient tête. Ils ne rusaient pas avec elle, ils ne se faisaient pas renards devant le lion! (*Applaudissements à gauche. — M. de la Rochejaquelein fait un signe d'assentiment.*)

M. Victor Hugo, *à M. de la Rochejaquelein.* — Ceci

s'adresse à vous et à votre nom; c'est un hommage que je rends aux vôtres.

Ils ne venaient pas lui dérober, à cette révolution, l'un après l'autre, et pour s'en servir contre elle, ses principes, ses conquêtes, ses armes! ils cherchaient à la tuer, non à la voler! (*Bravos à gauche.*)

Ils jouaient franc jeu, en hommes hardis, en hommes convaincus, en hommes sincères qu'ils étaient; et ils ne venaient pas en plein midi, en plein soleil, ils ne venaient pas en pleine assemblée de la nation, balbutier : Vive le roi! après avoir crié vingt-sept fois dans un seul jour : Vive la République! (*Acclamations à gauche. — Bravos prolongés.*)

M. Émile de Girardin. — Ils n'envoyaient pas d'argent pour les blessés de Février.

M. Victor Hugo. — Messieurs, je résume d'un mot tout ce que je viens de dire. La monarchie de principe, la légitimité, est morte en France. C'est un fait qui a été et qui n'est plus.

La légitimité restaurée, ce serait la révolution à l'état chronique, le mouvement social remplacé par les commotions périodiques. La république, au contraire, c'est le progrès fait gouvernement. (*Approbation.*)

Finissons de ce côté.

M. Léo de Laborde. — Je demande la parole. (*Mouvement prolongé.*)

M. Mathieu Bourdon. — La légitimité se réveille.

(*M. de Falloux se lève.*)

A gauche. — Non! non! n'interrompez pas! n'interrompez pas!

(*M. de Falloux s'approche de la tribune. — Agitation bruyante.*)

A gauche, *à l'orateur.* — Ne laissez pas parler! ne laissez pas parler!

M. Victor Hugo. — Je ne permets pas l'interruption.

(*M. de Falloux monte au bureau auprès du président, et échange avec lui quelques paroles.*)

M. Victor Hugo. — L'honorable M. de Falloux oublie tellement les droits de l'orateur, que ce n'est plus à l'orateur qu'il demande la permission de l'interrompre, c'est au président.

M. de Falloux, *revenant au pied de la tribune.* — Je vous demande la permission de vous interrompre.

M. Victor Hugo. — Je ne vous la donne pas.

M. le président. — Vous avez la parole, monsieur Victor Hugo.

M. Victor Hugo. — Mais des publicistes d'une autre couleur, des journaux d'une autre nuance, qui expriment bien incontestablement la pensée du gouvernement, car ils sont vendus dans les rues avec privilége et à l'exclusion de tous les autres, ces journaux nous crient :

— Vous avez raison ; la légitimité est impossible, la monarchie de droit divin et de principe est morte ; mais l'autre, la monarchie de gloire, l'empire, celle-là est non-seulement possible, mais nécessaire.

Voilà le langage qu'on nous tient.

Ceci est l'autre côté de la question monarchie. Examinons.

Et d'abord, la monarchie de gloire, dites-vous! Tiens! vous avez de la gloire? Montrez-nous-la! (*Hilarité.*) Je serais curieux de voir de la gloire sous ce gouvernement-ci! (*Rires et applaudissements à gauche.*)

Voyons! votre gloire, où est-elle? Je la cherche. Je regarde autour de moi. De quoi se compose-t-elle?

M. Lepic. — Demandez à votre père!

M. Victor Hugo. — Quels en sont les éléments? Qu'est-ce que j'ai devant moi? Qu'est-ce que nous avons devant les yeux? Toutes nos libertés prises au piége l'une après l'autre et garrottées; le suffrage universel trahi, livré, mutilé; les programmes socialistes aboutissant à une politique jésuite; pour gouvernement, une immense intrigue (*mouvement*), l'histoire dira peut-être un complot... (*vive sensation*) je ne sais quel sous-entendu inouï qui donne à la république l'empire pour but, et qui fait de cinq cent mille fonctionnaires une sorte de franc-maçonnerie bonapartiste au milieu de la nation! toute réforme ajournée ou bafouée, les impôts improportionnels et onéreux au peuple maintenus ou rétablis, l'état de siége pesant sur cinq départements, Paris et Lyon mis en surveillance, l'amnistie refusée, la transportation aggravée, la déportation votée, des gémissements à la kasbah de Bone, des tortures à Belle-Isle, des casemates où l'on ne veut pas laisser pourrir des matelas, mais où on laisse pourrir des hommes!... (*sensation*) la presse traquée, le jury trié, pas assez de justice et beaucoup trop de police, la misère en bas, l'anarchie en haut, l'arbitraire, la compression, l'iniquité! au dehors, le cadavre de la république romaine! (*Bravos à gauche.*)

Voix a droite. — C'est le bilan de la république.

M. le président. — Laissez donc; n'interrompez pas. Cela constate que la tribune est libre. Continuez. (*Très bien! très bien! à gauche.*)

M. Charras. — Libre malgré vous.

M. Victor Hugo. — ... La potence, c'est-à-dire l'Autriche (*mouvement*), debout sur la Hongrie, sur la Lombardie, sur Milan, sur Venise; la Sicile livrée aux fusillades; l'espoir des nationalités dans la France détruit; le lien intime des peuples rompu ; partout le droit foulé aux pieds, au nord comme au midi, à Cassel comme à Palerme; une coalition de rois latente et qui n'attend que l'occasion; notre diplomatie muette, je ne veux pas dire complice; quelqu'un qui est toujours lâche devant quelqu'un qui est toujours insolent; la Turquie laissée sans appui contre le czar et forcée d'abandonner les proscrits; Kossuth, agonisant dans un cachot de l'Asie Mineure; voilà où nous en sommes! La France baisse la tête, Napoléon tressaille de honte dans sa tombe, et cinq ou six mille coquins crient : *Vive l'empereur!* Est-ce tout cela que vous appelez votre gloire, par hasard? (*Profonde agitation.*)

M. de Ladevansaye. — C'est la république qui nous a donné tout cela!

M. LE PRÉSIDENT. — C'est aussi au gouvernement de la république qu'on reproche tout cela !

M. VICTOR HUGO. — Maintenant, votre empire, causons-en, je le veux bien. (*Rires à gauche.*)

M. VIEILLARD *. — Personne n'y songe, vous le savez bien.

M. VICTOR HUGO. — Messieurs, des murmures tant que vous voudrez, mais pas d'équivoques. On me crie : Personne ne songe à l'empire. J'ai pour habitude d'arracher les masques

Personne ne songe à l'empire, dites-vous? Que signifient donc ces cris payés de : Vive l'empereur? Une simple question : Qui les paye?

Personne ne songe à l'empire, vous venez de l'entendre! Que signifient donc ces paroles du général Changarnier, ces allusions aux prétoriens en débauche applaudies par vous? Que signifient ces paroles de M. Thiers, également applaudies par vous : L'empire est fait?

Que signifie ce pétitionnement ridicule et mendié pour la prolongation des pouvoirs?

Qu'est-ce que la prolongation, s'il vous plaît? C'est le consulat à vie. Où mène le consulat à vie? A l'empire ! Messieurs, il y a là une intrigue! Une intrigue, vous dis-je ! J'ai le droit de la fouiller. Je la fouille. Allons ! le grand jour sur tout cela!

Il ne faut pas que la France soit prise par surprise et se trouve, un beau matin, avoir un empereur sans savoir pourquoi ! (*Applaudissements.*)

Un empereur! Discutons un peu la prétention.

Quoi! parce qu'il y a eu un homme qui a gagné la bataille de Marengo, et qui a régné, vous voulez régner, vous qui n'avez gagné que la bataille de Satory! (*Rires.*)

A GAUCHE. — Très bien! très bien! — Bravo!

M. ÉMILE DE GIRARDIN. — Il l'a perdue.

M. FERDINAND BARROT **. — Il y a trois ans qu'il gagne une bataille, celle de l'ordre contre l'anarchie.

M. VICTOR HUGO. — Quoi! parce que, il y a dix siècles de cela, Charlemagne, après quarante années de gloire, a laissé tomber sur la face du globe un sceptre et une épée tellement démesurés que personne ensuite n'a pu et n'a osé y toucher, — et pourtant il y a eu dans l'intervalle des hommes qui se sont appelés Philippe-Auguste, François Ier, Henri IV, Louis XIV! Quoi! parce que, mille ans après, car il ne faut pas moins d'une gestation de mille années à l'humanité pour reproduire de pareils hommes, parce que, mille ans après, un autre génie est venu, qui a ramassé ce glaive et ce sceptre, et qui s'est dressé debout sur le continent, qui a fait l'histoire gigantesque dont l'éblouissement dure encore, qui a enchaîné la révolution en France et qui l'a déchaînée en Europe, qui a donné son nom, pour synonymes éclatants, Rivoli, Iéna, Essling, Friedland, Montmirail! Quoi! parce que, après dix ans d'une gloire immense, d'une gloire presque fabuleuse à force de grandeur, il a, à son tour, laissé tomber d'épuisement ce sceptre et ce glaive qui avaient accompli tant de choses colossales, vous venez, vous, vous voulez, vous, les ramasser après lui, comme il les a ramassés, lui, Napoléon, après Charlemagne, et prendre dans vos petites mains ce sceptre des titans, cette épée des géants! Pour quoi faire? (*Longs applaudissements.*) Quoi! après Auguste, Augustule! Quoi! parce que nous avons eu Napoléon le Grand, il faut que nous ayons Napoléon le Petit! (*La gauche applaudit, la droite crie. La séance est interrompue pendant plusieurs minutes. Tumulte inexprimable.*)

A GAUCHE. — Monsieur le président, nous avons écouté M. Berryer; la droite doit écouter M. Victor Hugo. Faites taire la majorité.

M. SAVATIER-LAROCHE. — On doit le respect aux grands orateurs. (*A gauche : Très bien!*)

M. DE LA MOSKOWA ***. — M. le président devrait faire respecter le gouvernement de la république dans la personne du président de la république.

M. LEPIC ****. — On déshonore la république!

M. DE LA MOSKOWA. — Ces messieurs crient : *Vive la république!* et insultent le président.

M. ERNEST DE GIRARDIN. — Napoléon Bonaparte a eu six millions de suffrages; vous insultez l'élu du peuple ! (*Vive agitation au banc des ministres. — M. le président essaye en vain de se faire entendre au milieu du bruit.*)

M. DE LA MOSKOWA. — Et, sur les bancs des ministres, pas un mot d'indignation n'éclate à de pareilles paroles !

M. BAROCHE, *ministre des affaires étrangères* *****. — Discutez, mais n'insultez pas.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez le droit de contester l'abrogation de l'art. 45 en termes de droit, mais vous n'avez pas le droit d'insulter! (*Les applaudissements de l'extrême gauche redoublent et couvrent la voix de M. le président.*)

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Vous discutez des projets qu'on n'a pas, et vous insultez! (*Les applaudissements de l'extrême gauche continuent.*)

UN MEMBRE DE L'EXTRÊME GAUCHE. — Il fallait défendre la république hier quand on l'attaquait !

M. LE PRÉSIDENT. — L'opposition a affecté de couvrir d'applaudissements et mon observation et celle de M. le ministre, que la mienne avait précédée.

Je disais à M. Victor Hugo qu'il a parfaitement le droit de contester la convenance de demander la révision de l'art. 45 en termes de droit, mais qu'il n'a pas le droit de discuter, sous une forme insultante, une candidature personnelle qui n'est pas en jeu.

VOIX A L'EXTRÊME GAUCHE. — Mais si, elle est en jeu.

* Sénateur, sous l'empire, à 30,000 francs par an.

** Sénateur de l'empire, à 30,000 francs par an.

*** Sénateur de l'empire, à 30,000 francs par an.

**** Plus tard, aide de camp de l'empereur.

***** Président du conseil d'état de l'empire, à 150,000 francs par an.

M. CHARRAS. — Vous l'avez vue vous-même à Dijon, face à face.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous rappelle à l'ordre ici, parce que je suis président; à Dijon, je respectais les convenances, et je me suis tu.

M. CHARRAS. — On ne les a pas respectées envers vous.

M. VICTOR HUGO. — Je réponds à M. le ministre et à M. le président, qui m'accusent d'offenser M. le président de la république, qu'ayant le droit constitutionnel d'accuser M. le président de la république, j'en userai le jour où je le jugerai convenable, et je ne perdrai pas mon temps à l'offenser; mais ce n'est pas l'offenser que de dire qu'il n'est pas un grand homme. (*Vives réclamations sur quelques bancs de la droite.*)

M. BRIFFAUT. — Vos insultes ne peuvent aller jusqu'à lui.

M. DE CAULAINCOURT. — Il y a des injures qui ne peuvent l'atteindre, sachez-le bien!

M. LE PRÉSIDENT. — Si vous continuez après mon avertissement, je vous rappellerai à l'ordre.

M. VICTOR HUGO. — Voici ce que j'ai à dire, et M. le président ne m'empêchera pas de compléter mon explication. (*Vive agitation.*)

Ce que nous demandons à M. le président responsable de la république, ce que nous attendons de lui, ce que nous avons le droit d'attendre fermement de lui, ce n'est pas qu'il tienne le pouvoir en grand homme, c'est qu'il le quitte en honnête homme.

A GAUCHE. — Très bien! très bien!

M. CLARY*. — Ne le calomniez pas, en attendant.

M. VICTOR HUGO. — Ceux qui l'offensent, ce sont ceux de ses amis qui laissent entendre que le deuxième dimanche de mai il ne quittera pas le pouvoir purement et simplement, comme il le doit, à moins d'être un séditieux.

VOIX A GAUCHE. — Et un parjure !

M. VIEILLARD**. — Ce sont là des calomnies, M. Victor Hugo le sait bien.

M. VICTOR HUGO. — Messieurs de la majorité, vous avez supprimé la liberté de la presse; voulez-vous supprimer la liberté de la tribune? (*Mouvement.*) Je ne viens pas demander de la faveur, je viens demander de la franchise. Le soldat qu'on empêche de faire son devoir brise son épée; si la liberté de la tribune est morte, dites-le-moi, afin que je brise mon mandat. Le jour où la tribune ne sera plus libre, j'en descendrai pour n'y plus remonter. (*A droite : Le beau malheur!*) La tribune sans liberté n'est acceptable que pour l'orateur sans dignité. (*Profonde sensation.*)

Eh bien! si la tribune est respectée, je vais voir. Je continue.

Non! après Napoléon le Grand, je ne veux pas de Napoléon le Petit!

Allons! respectez les grandes choses. Trêve aux parodies! Pour qu'on puisse mettre un aigle sur les drapeaux, il faut d'abord avoir un aigle aux Tuileries! Où est l'aigle? (*Longs applaudissements.*)

M. LÉON FAUCHER. — L'orateur insulte le président de la république. (*Oui! oui! à droite.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous offensez le président de la république. (*Oui! oui! à droite. — M. Abbatucci*** gesticule vivement.*)

M. VICTOR HUGO. — Je reprends.

Messieurs, comme tout le monde, comme vous tous, j'ai tenu dans mes mains ces journaux, ces brochures, ces pamphlets impérialistes ou césaristes, comme on dit aujourd'hui. Une idée me frappe, et il m'est impossible de ne pas la communiquer à l'assemblée. (*Agitation. L'orateur poursuit*) : Oui, il m'est impossible de ne pas la laisser déborder devant cette assemblée. Que dirait ce soldat, ce grand soldat de la France, qui est couché là, aux Invalides, et à l'ombre duquel on s'abrite, et dont on invoque si souvent et si étrangement le nom? que dirait ce Napoléon qui, parmi tant de combats prodigieux, est allé, à huit cents lieues de Paris, provoquer la vieille barbarie moscovite à ce grand duel de 1812? que dirait ce sublime esprit qui n'entrevoyait qu'avec horreur la possibilité d'une Europe cosaque, et qui, certes, quels que que fussent ses instincts d'autorité, lui préférait l'Europe républicaine? que dirait-il, lui! si, du fond de son tombeau, il pouvait voir que son empire, son glorieux et belliqueux empire, a aujourd'hui pour panégyristes, pour apologistes, pour théoriciens et pour reconstructeurs, qui? des hommes qui, dans notre époque rayonnante et libre, se tournent vers le nord avec un désespoir qui serait risible, s'il n'était monstrueux? des hommes qui, chaque fois qu'ils nous entendent prononcer les mots démocratie, liberté, humanité, progrès, se couchent à plat ventre avec terreur et se collent l'oreille contre terre pour écouter s'ils n'entendront pas enfin venir le canon russe!

(*Longs applaudissements à gauche. Clameurs à droite. — Toute la droite se lève et couvre de ses cris les dernières paroles de l'orateur. — A l'ordre! à l'ordre! à l'ordre.*)

*Plusieurs ministres se lèvent sur leurs bancs et protestent avec vivacité contre les paroles de l'orateur. Le tumulte va croissant. Des apostrophes violentes sont lancées à l'orateur par un grand nombre de membres. MM. Bineau****, le général Gourgaud et plusieurs autres représentants siégeant sur les premiers bancs de la droite se font remarquer par leur animation.*)

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES*****. — Vous savez bien que cela n'est pas vrai! au nom de la France, nous protestons !

* Sénateur de l'empire à 30,000 francs par an.

** Sénateur de l'empire.

*** Ministre de la justice de l'empire, 120,000 francs par an.

**** Sénateur, 30,000 francs, et ministre des finances de l'empire 120,000 francs; total, 150,000 francs par an.

***** Le même Baroche.

M. DE RANCÉ *. — Nous demandons le rappel à l'ordre.

M. DE CROUSEILHES, *ministre de l'instruction publique* **. — Faites une application personnelle de vos paroles! A qui les appliquez-vous! Nommez! nommez!

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous rappelle à l'ordre, monsieur Victor Hugo, parce que, malgré mes avertissements, vous ne cessez pas d'insulter.

QUELQUES VOIX A DROITE. — C'est un insulteur à gages!

M. CHAPOT. — Que l'orateur nous dise à qui il s'adresse.

M. DE STAPLANDE. — Nommez ceux que vous accusez, si vous en avez le courage. (*Agitation tumultueuse.*)

VOIX DIVERSES A DROITE. — Vous êtes un infâme calomniateur. — C'est une lâcheté et une insolence. (*A l'ordre! à l'ordre!*)

M. LE PRÉSIDENT. — Avec le bruit que vous faites, vous avez empêché d'entendre le rappel à l'ordre que j'ai prononcé.

M. VICTOR HUGO. — Je demande à m'expliquer. (*Murmures bruyants et prolongés.*)

M. DE HEECKEREN ***. — Laissez, laissez-le jouer sa pièce!

M. LÉON FAUCHER, *ministre de l'intérieur.* — L'orateur... (*Interruption à gauche.*) L'orateur...

A GAUCHE. — Vous n'avez pas la parole!

M. LE PRÉSIDENT. — Laissez M. Victor Hugo s'expliquer. Il est rappelé à l'ordre.

M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. — Comment! messieurs, un orateur pourra insulter ici le président de la république... (*Bruyante interruption à gauche.*)

M. VICTOR HUGO. — Laissez-moi m'expliquer! je ne vous cède pas la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas la parole. Ce n'est pas à vous de faire la police de l'assemblée. M. Victor Hugo est rappelé à l'ordre; il demande à s'expliquer; je lui donne la parole, et vous rendrez la police impossible si vous voulez usurper mes fonctions.

M. VICTOR HUGO. — Messieurs, vous allez voir le danger des interruptions précipitées. (*Plus haut! plus haut!*) J'ai été rappelé à l'ordre, et un honorable membre que ne je n'ai pas l'honneur de connaître...

UN MEMBRE *sort des bancs de la droite, vient jusqu'au pied de la tribune et dit :*

— C'est moi.

M. VICTOR HUGO. — Qui, vous?

L'INTERRUPTEUR. — Moi!

M. VICTOR HUGO. — Soit. Taisez-vous.

L'INTERRUPTEUR. — Nous n'en voulons pas entendre davantage. La mauvaise littérature fait la mauvaise politique. Nous protestons au nom de la langue française et de la tribune française. Portez tout ça à la Porte-Saint-Martin, monsieur Victor Hugo.

M. VICTOR HUGO. — Vous savez mon nom à ce qu'il paraît, et moi je ne sais pas le vôtre. Comment vous appelez-vous?

L'INTERRUPTEUR. — Bourbousson.

M. VICTOR HUGO. — C'est plus que je n'espérais. (*Long éclat de rire sur tous les bancs. L'interrupteur regagne sa place.*)

M. VICTOR HUGO, *reprenant...* — Donc, monsieur Bourbousson dit qu'il faudrait m'appliquer la censure.

VOIX A DROITE. — Oui! oui!

M. VICTOR HUGO. — Pourquoi? Pour avoir qualifié comme c'est mon droit... (*dénégations à droite*) pour avoir qualifié les auteurs des pamphlets césaristes... (*Réclamations à droite. — M. Victor Hugo se penche vers le sténographe du* Moniteur *et lui demande communication immédiate de la phrase de son discours qui a provoqué l'émotion de l'assemblée.*)

VOIX A DROITE. — M. Victor Hugo n'a pas le droit de faire changer la phrase au *Moniteur.*

M. LE PRÉSIDENT. — L'assemblée s'est soulevée contre les paroles qui ont dû être recueillies par le sténographe du *Moniteur.* Le rappel à l'ordre s'applique à ces paroles, telles que vous les avez prononcées, et qu'elles resteront certainement. Maintenant, en vous expliquant, si vous les changez, l'assemblee sera juge.

M. VICTOR HUGO. — Comme le sténographe du *Moniteur* les a recueillies de ma bouche... (*Interruptions diverses.*)

PLUSIEURS MEMBRES. — Vous les avez changées! — Vous avez parlé au sténographe! (*Bruit confus.*)

M. DE PANAT, *questeur, et autres membres.* — Vous n'avez rien à craindre. Les paroles paraîtront au *Moniteur* comme elles sont sorties de la bouche de l'orateur.

M. VICTOR HUGO. — Messieurs, demain, quand vous lirez le *Moniteur*... (*rumeurs à droite*) quand vous y lirez cette phrase que vous avez interrompue et que vous n'avez pas entendue, cette phrase dans laquelle je dis que Napoléon s'étonnerait, s'indignerait de voir que son empire, son glorieux empire, a aujourd'hui pour théoriciens et pour reconstructeurs, qui? des hommes qui, chaque fois que nous prononçons les mots *démocratie, liberté, humanité, progrès,* se couchent à plat ventre avec terreur, et se collent l'oreille contre terre pour écouter s'ils n'entendront pas enfin venir le canon russe...

VOIX A DROITE. — A qui appliquez-vous cela?

M. VICTOR HUGO. — J'ai été rappelé à l'ordre pour cela!

M. DE TRÉVENEUC. — A quel parti vous adressez-vous?

VOIX A GAUCHE. — A Romieu! au *Spectre rouge!*

M. LE PRÉSIDENT, *à M. Victor Hugo.* — Vous ne pouvez pas isoler une phrase de votre discours entier. Et

* Commissaire général de police de l'empire, à 40,000 francs par an.

** Sénateur de l'empire, à 30,000 francs par an.

*** Sénateur de l'empire.

tout cela est venu à la suite d'une comparaison insultante entre l'empereur qui n'est plus et le président de la république qui existe. (*Agitation prolongée. — Un grand nombre de membres descendent dans l'hémicycle; ce n'est qu'avec peine que, sur l'ordre de M. le président, les huissiers font reprendre les places et ramènent un peu de silence.*)

M. Victor Hugo. — Vous reconnaîtrez demain la vérité de mes paroles.

Voix a droite. — Vous avez dit: *Vous*.

M. Victor Hugo. — Jamais, et je le dis du haut de cette tribune, jamais il n'est entré dans mon esprit un seul instant de s'adresser à qui que ce soit dans l'assemblée. (*Réclamations et rires bruyants à droite.*)

M. le président. — Alors l'insulte reste toute entière pour M. le président de la république.

M. de Heeckeren*. — S'il ne s'agit pas de nous, pourquoi nous le dire, et ne pas réserver la chose pour l'*Événement*?

M. Victor Hugo, *se tournant vers M. le président*. — Vous voyez bien que la majorité se prétend insultée. Ce n'est pas du président de la république qu'il s'agit maintenant!

M. le président. — Vous l'avez traîné aussi bas que possible...

M. Victor Hugo. — Ce n'est pas là la question!

M. le président. — Dites que vous n'avez pas voulu insulter M. le président de la république dans votre parallèle, à la bonne heure! (*L'agitation continue; des apostrophes d'une extrême violence sont adressées à l'orateur et échangées entre plusieurs membres de droite et de gauche. M. Lefebvre-Duruflé, s'approchant de la tribune, remet à l'orateur une feuille de papier qu'il le prie de lire.*)

M. Victor Hugo, *après avoir lu*. — On me transmet l'observation que voici, et à laquelle je vais donner immédiatement satisfaction. Voici:

« Ce qui a révolté l'assemblée, c'est que vous avez dit *vous*, et que vous n'avez pas parlé indirectement. »

L'auteur de cette observation reconnaîtra demain, en lisant le *Moniteur*, que je n'ai pas dit *vous*, que j'ai parlé indirectement, que je ne me suis adressé à personne directement dans l'assemblée. Et je répète que je ne m'adresse à personne.

Faisons cesser ce malentendu.

Voix a droite. — Bien! bien! Passez outre.

M. le président. — Faites sortir l'assemblée de l'état où vous l'avez mise.

Messieurs, veuillez faire silence.

M. Victor Hugo. — Vous lirez demain le *Moniteur* qui a recueilli mes paroles, et vous regretterez votre précipitation. Jamais je n'ai songé un seul instant à un seul membre de cette assemblée, je le déclare, et je laisse mon rappel à l'ordre sur la conscience de M. le président. (*Mouvement. — Très bien! très bien!*)

* Sénateur.

Encore un instant, et je descends de la tribune.

(*Le silence se rétablit sur tous les bancs. L'orateur se tourne vers la droite.*)

Monarchie légitime, monarchie impériale! qu'est-ce que vous nous voulez? Nous sommes les hommes d'un autre âge. Pour nous, il n'y a de fleurs de lys qu'à Fontenoy, et il n'y a d'aigles qu'à Eylau et à Wagram.

Je vous l'ai déjà dit, vous êtes le passé. De quel droit mettez-vous le présent en question? qu'y a-t-il de commun entre vous et lui? Contre qui et pour qui vous coalisez-vous? Et puis, que signifie cette coalition? Qu'est-ce que c'est que cette alliance? Qu'est-ce que c'est que cette main de l'empire que je vois dans la main de la légitimité? Légitimistes, l'empire a tué le duc d'Enghien! Impérialistes, la légitimité a fusillé Murat! (*Vive impression.*)

Vous vous touchez les mains; prenez garde, vous mêlez des taches de sang! (*Sensation.*)

Et puis qu'espérez-vous? détruire la république? Vous entreprenez là une besogne rude. Y avez-vous bien songé? Quand un ouvrier a travaillé dix-huit heures, quand un peuple a travaillé dix-huit siècles, et qu'ils ont enfin l'un et l'autre reçu leur payement, allez donc essayer d'arracher à cet ouvrier son salaire et à ce peuple sa république!

Savez-vous ce qui fait la république forte? savez-vous ce qui la fait invincible? savez-vous ce qui la fait indestructible? Je vous l'ai dit en commençant, et en terminant je vous le répète, c'est qu'elle est la somme du labeur des générations, c'est qu'elle est le produit accumulé des efforts antérieurs, c'est qu'elle est un résultat historique autant qu'un fait politique, c'est qu'elle fait pour ainsi dire partie du climat actuel de la civilisation, c'est qu'elle est la forme absolue, suprême, nécessaire, du temps où nous vivons, c'est qu'elle est l'air que nous respirons, et qu'une fois que les nations ont respiré cet air-là, prenez-en votre parti, elles ne peuvent plus en respirer d'autre! Oui, savez-vous ce qui fait que la république est impérissable? C'est qu'elle s'identifie d'un côté avec le siècle, et de l'autre avec le peuple! elle est l'idée de l'un et la couronne de l'autre!

Messieurs les révisionnistes, je vous ai demandé ce que vous vouliez. Ce que je veux, moi, je vais vous le dire. Toute ma politique, la voici en deux mots. Il faut supprimer dans l'ordre social un certain degré de misère, et dans l'ordre politique une certaine nature d'ambition. Plus de paupérisme et plus de monarchisme. La France ne sera tranquille que lorsque, par la puissance des institutions qui donneront du travail et du pain aux uns et qui ôteront l'espérance aux autres, nous aurons vu disparaître du milieu de nous tous ceux qui tendent la main, depuis les mendiants jusqu'aux prétendants. (*Explosion d'applaudissements. — Cris et murmures à droite.*)

M. le président. — Laissez donc finir, pour l'amour de Dieu! (*On rit.*)

M. Belin. — Pour l'amour du dîner.

M. le président. — Allons! de grâce! de grâce!

M. Victor Hugo. — Messieurs, il y a deux sortes de questions, les questions fausses et les questions vraies.

L'assistance, le salaire, le crédit, l'impôt, le sort des classes laborieuses... — eh! mon Dieu! ce sont là des questions toujours négligées, toujours ajournées! Souffrez qu'on vous en parle de temps en temps! Il s'agit du peuple, messieurs! Je continue. — Les souffrances des faibles, du pauvre, de la femme, de l'enfant, l'éducation, la pénalité, la production, la consommation, la circulation, le travail, qui contient le pain de tous, le suffrage universel, qui contient le droit de tous, la solidarité entre hommes et entre peuples, l'aide aux nationalités opprimées, la fraternité française produisant par son rayonnement la fraternité européenne, — voilà les questions vraies.

La légitimité, l'empire, la fusion, l'excellence de la monarchie sur la république, les thèses philosophiques qui sont grosses de barricades, le choix entre les prétendants, — voilà les fausses questions.

Eh bien! il faut bien vous le dire, vous quittez les questions vraies pour les fausses questions; vous quittez les questions vivantes pour les questions mortes. Quoi! c'est là votre intelligence politique! Quoi! c'est là le spectacle que vous nous donnez! Le législatif et l'exécutif se querellent, les pouvoirs se prennent au collet; rien ne se fait, rien ne va; de vaines et pitoyables disputes; les partis tiraillent la constitution dans l'espoir de déchirer la république; les hommes se démentent, l'un oublie ce qu'il a juré, les autres oublient ce qu'ils ont crié; et pendant ces agitations misérables, le temps, c'est-à-dire la vie, se perd!

Quoi! c'est là la situation que vous nous faites! la neutralisation de toute autorité par la lutte, l'abaissement, et, par conséquent, l'effacement du pouvoir, la stagnation, la torpeur, quelque chose de pareil à la mort! Nulle grandeur, nulle force, nulle impulsion. Des tracasseries, des taquineries, des conflits, des chocs. Pas de gouvernement!

Et cela, dans quel moment?

Au moment où, plus que jamais, une puissante initiative démocratique est nécessaire! au moment où la civilisation, à la veille de subir une solennelle épreuve, a, plus que jamais, besoin de pouvoirs actifs, intelligents, féconds, réformateurs, sympathiques aux souffrances du peuple, pleins d'amour et, par conséquent, pleins de force! au moment où les jours troublés arrivent! au moment où tous les intérêts semblent prêts à entrer en lutte contre tous les principes! au moment où les problèmes les plus formidables se dressent devant la société et l'attendent avec des sommations à jour fixe! au moment où 1852 s'approche, masqué, effrayant, les mains pleines de questions redoutables! au moment où les philosophes, les publicistes, les observateurs sérieux, ces hommes qui ne sont pas des hommes d'état, qui ne sont que des hommes sages, attentifs, inquiets, penchés sur l'avenir, penchés sur l'inconnu, l'œil fixé sur toutes ces obscurités accumulées, croient entendre distinctement le bruit monstrueux de la porte des révolutions qui se rouvre dans les ténèbres. (*Vive et universelle émotion. Quelques rires à droite.*)

Messieurs, je termine. Ne nous le dissimulons pas, cette discussion, si orageuse qu'elle soit, si profondément qu'elle remue les masses, n'est qu'un prélude.

Je le répète, l'année 1852 approche. L'instant arrive où vont reparaître, réveillées et encouragées par la loi fatale du 31 mai, armées par elle pour leur dernier combat contre le suffrage universel garrotté, toutes ces prétentions dont je vous ai parlé, toutes ces légitimités antiques qui ne sont que d'antiques usurpations! L'instant arrive où une mêlée terrible se fera de toutes les formes déchues, impérialisme, légitimisme, droit de la force, droit divin, livrant ensemble l'assaut au grand droit démocratique, au droit humain! Ce jour-là, tout sera, en apparence, remis en question. Grâce aux revendications opiniâtres du passé, l'ombre couvrira de nouveau ce grand et illustre champ de bataille des idées et du progrès qu'on appelle la France. Je ne sais pas ce que durera cette éclipse, je ne sais pas ce que durera ce combat; mais ce que je sais, ce qui est certain, ce que je prédis, ce que j'affirme, c'est que le droit ne périra pas! c'est que, quand le jour reparaîtra, on ne retrouvera debout que deux combattants, le peuple et Dieu! (*Immense acclamation. — Tous les membres de la gauche reçoivent l'orateur au pied de la tribune et lui serrent la main. La séance est suspendue pendant dix minutes, malgré la voix de M. Dupin et les cris des huissiers.*)

CONGRÈS DE LA PAIX A PARIS

I

DISCOURS D'OUVERTURE

21 AOUT 1849

M. Victor Hugo est élu président. M. Cobden est élu vice-président.

M. Victor Hugo se lève et dit :

Messieurs, beaucoup d'entre vous viennent des points du globe les plus éloignés, le cœur plein d'une pensée religieuse et sainte. Vous comptez dans vos rangs des publicistes, des philosophes, des ministres des cultes chrétiens, des écrivains éminents, plusieurs de ces hommes considérables, de ces hommes publics et populaires qui sont les lumières de leur nation. Vous avez voulu dater de Paris les déclarations de cette réunion d'esprits convaincus et graves, qui ne veulent pas seulement le bien d'un peuple, mais qui veulent le bien de tous les peuples. (*Applaudissements.*) Vous venez ajouter aux principes qui dirigent aujourd'hui les hommes d'état, les gouvernants, les législateurs, un principe supérieur. Vous venez tourner en quelque sorte le dernier et le plus auguste feuillet de l'évangile, celui qui impose la paix aux enfants du même Dieu, et, dans cette ville qui n'a encore décrété que la fraternité des citoyens, vous venez proclamer la fraternité des hommes.

Soyez les bienvenus! (*Long mouvement.*)

En présence d'une telle pensée et d'un tel acte, il ne peut y avoir place pour un remerciement personnel. Permettez-moi donc, dans les premières paroles que je prononce devant vous, d'élever mes regards plus haut que moi-même, et d'oublier, en quelque sorte, le grand honneur que vous venez de me conférer, pour ne songer qu'à la grande chose que vous voulez faire.

Messieurs, cette pensée religieuse, la paix universelle, toutes les nations liées entre elles d'un lien commun, l'évangile pour loi suprême, la médiation substituée à la guerre, cette pensée religieuse est-elle une pensée pratique? cette idée sainte est-elle une idée réalisable? Beaucoup d'esprits positifs, comme on parle aujourd'hui, beaucoup d'hommes politiques vieillis, comme on dit, dans le maniement des affaires, répondent : Non. Moi, je réponds avec vous, je réponds sans hésiter, je réponds : Oui! (*applaudissements*) et je vais essayer de le prouver tout à l'heure.

Je vais plus loin; je ne dis pas seulement : C'est un but réalisable, je dis : C'est un but inévitable; on peut en retarder ou en hâter l'avénement, voilà tout.

La loi du monde n'est pas et ne peut pas être distincte de la loi de Dieu. Or, la loi de Dieu, ce n'est pas la guerre, c'est la paix. (*Applaudissements.*) Les hommes ont commencé par la lutte, comme la création par le chaos. (*Bravo! bravo!*) D'où viennent-ils? De la guerre; cela est évident. Mais où vont-ils? A la paix; cela n'est pas moins évident.

Quand vous affirmez ces hautes vérités, il est tout simple que votre affirmation rencontre la négation; il est tout simple que votre foi rencontre l'incrédulité; il est tout simple que, dans cette heure de nos troubles et de nos déchirements, l'idée de la paix universelle surprenne et choque presque comme l'apparition de l'impossible et de l'idéal; il est tout simple que l'on crie à l'utopie; et, quant à moi, humble et obscur ouvrier dans cette grande œuvre du dix-neuvième siècle, j'accepte cette résistance des esprits sans qu'elle m'étonne ni me décourage. Est-il possible que vous ne fassiez pas détourner les têtes et fermer les yeux dans une sorte d'éblouissement, quand, au milieu des ténèbres qui pèsent sur nous, vous ouvrez brusquement la porte rayonnante de l'avenir? (*Applaudissements.*)

Messieurs, si quelqu'un, il y a quatre siècles, à l'époque où la guerre existait de commune à commune, de ville à ville, de province à province, si quelqu'un eût dit à la Lorraine, à la Picardie, à la Normandie, à la Bretagne, à l'Auvergne, à la Provence, au Dauphiné, à la Bourgogne : Un jour viendra où vous ne vous ferez plus la guerre, un jour viendra où vous ne lèverez plus d'hommes d'armes les uns contre les autres, un jour viendra où l'on ne dira plus : — Les normands ont attaqué les picards, les lorrains ont repoussé les bourguignons. Vous aurez bien encore des différends à régler, des intérêts à débattre, des contestations à résoudre, mais savez-vous ce que vous mettrez à la place des hommes d'armes? savez-vous ce que vous mettrez à la place des gens de pied et de cheval, des canons, des fauconneaux, des lances, des piques, des épées? Vous mettrez une petite boîte de sapin que vous appellerez l'urne du scrutin, et de cette boîte il sortira, quoi! une assemblée! une assemblée en laquelle vous vous sentirez tous vivre, une assemblée qui sera comme votre âme à tous, un concile souverain et populaire qui décidera, qui jugera, qui résoudra tout en loi, qui fera tomber le glaive de toutes les mains et surgir la justice dans tous les cœurs, qui dira à chacun : Là finit ton droit, ici commence ton devoir. Bas les armes! vivez en paix! (*Applaudissements.*) Et ce jour-là, vous vous sentirez une pensée commune, des intérêts communs, une destinée commune ; vous vous embrasserez, vous vous reconnaîtrez fils du même sang et de la même race ; ce jour-là, vous ne serez plus des peuplades ennemies, vous serez un peuple; vous ne serez plus la Bourgogne, la Normandie, la Bretagne, la Provence, vous serez la France. Vous ne vous appellerez plus la guerre, vous vous appellerez la civilisation.

Si quelqu'un eût dit cela à cette époque, messieurs, tous les hommes positifs, tous les gens sérieux, tous les grands politiques d'alors se fussent écriés : — Oh! le songeur! Oh! le rêve-creux! Comme cet homme connaît peu l'humanité! Que voilà une étrange folie et une absurde chimère! — Messieurs, le temps a marché, et cette chimère, c'est la réalité. (*Mouvement.*)

Et, j'insiste sur ceci, l'homme qui eût fait cette prophétie sublime eût été déclaré fou par les sages, pour avoir entrevu les desseins de Dieu! (*Nouveau mouvement.*)

Eh bien! vous dites aujourd'hui, et je suis de ceux qui disent avec vous, tous, nous qui sommes ici, nous disons à la France, à l'Angleterre, à la Prusse, à l'Autriche, à l'Espagne, à l'Italie, à la Russie, nous leur disons :

Un jour viendra où les armes vous tomberont des mains, à vous aussi! Un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres, entre Pétersbourg et Berlin, entre Vienne et Turin, qu'elle serait impossible et qu'elle paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens, entre Boston et Philadelphie. Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne, absolument comme la Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, toutes nos provinces, se sont fondues dans la France. Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées. Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le parlement est à l'Angleterre, ce que la diète est à l'Allemagne, ce que l'assemblée législative est à la France! (*Applaudissements.*) Un jour viendra où l'on montrera un canon dans les musées comme on y montre aujourd'hui un instrument de torture, en s'étonnant que cela ait pu être! (*Rires et bravos.*) Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les États-Unis d'Amérique, les États-Unis d'Europe (*applaudissements*), placés en face l'un de l'autre, se tendant la main par-dessus les mers, échangeant leurs produits, leur commerce, leur industrie, leurs arts, leurs génies, défrichant le globe, colonisant les déserts, améliorant la création sous le regard du créateur, et combinant ensemble, pour en tirer le bien-être de tous, ces deux forces infinies, la fraternité des hommes et la puissance de Dieu! (*Longs applaudissements.*)

Et ce jour-là, il ne faudra pas quatre cents ans pour l'amener, car nous vivons dans un temps rapide, nous vivons dans le courant d'événements et d'idées le plus impétueux qui ait encore entraîné les peuples, et, à l'époque où nous sommes, une année fait parfois l'ouvrage d'un siècle.

Et français, anglais, belges, allemands, russes, slaves, européens, américains, qu'avons-nous à faire pour arriver le plus tôt possible à ce grand jour? Nous aimer. (*Immenses applaudissements.*)

Nous aimer! Dans cette œuvre immense de la pacification, c'est la meilleure manière d'aider Dieu!

Car Dieu le veut, ce but sublime! Et voyez, pour y atteindre, ce qu'il fait de toutes parts! Voyez que de découvertes il fait sortir du génie humain, qui toutes vont à ce but, la paix! Que de progrès, que de simplifications! Comme la nature se laisse de plus en plus dompter par l'homme! comme la matière devient de plus en plus l'esclave de l'intelligence et la servante de la civilisation! comme les causes de guerre s'évanouissent avec les causes de souffrance! comme les peuples lointains se touchent! comme les distances se rapprochent! Et le rapprochement, c'est le commencement de la fraternité.

Grâce aux chemins de fer, l'Europe bientôt ne sera pas plus grande que ne l'était la France au moyen âge! Grâce aux navires à vapeur, on traverse aujourd'hui

l'Océan plus aisément qu'on ne traversait autrefois la Méditerranée! Avant peu, l'homme parcourra la terre comme les dieux d'Homère parcouraient le ciel, en trois pas. Encore quelques années, et le fil électrique de la concorde entourera le globe et étreindra le monde. (*Applaudissements.*)

Ici, messieurs, quand j'approfondis ce vaste ensemble, ce vaste concours d'efforts et d'événements, tous marqués du doigt de Dieu; quand je songe à ce but magnifique, le bien-être des hommes, la paix; quand je considère ce que la providence fait pour et ce que la politique fait contre, une réflexion douloureuse s'offre à mon esprit.

Il résulte des statistiques et des budgets comparés que les nations européennes dépensent tous les ans, pour l'entretien de leurs armées, une somme qui n'est pas moindre de deux milliards, et qui, si l'on y ajoute l'entretien du matériel des établissements de guerre, s'élève à trois milliards. Ajoutez-y encore le produit perdu des journées de travail de plus de deux millions d'hommes, les plus sains, les plus vigoureux, les plus jeunes, l'élite des populations, produit que vous ne pouvez pas évaluer à moins d'un milliard, et vous arrivez à ceci que les armées permanentes coûtent annuellement à l'Europe quatre milliards. Messieurs, la paix vient de durer trente-deux ans, et en trente-deux ans la somme monstrueuse de cent vingt-huit milliards a été dépensée pendant la paix pour la guerre! (*Sensation.*) Supposez que les peuples d'Europe, au lieu de se défier les uns des autres, de se jalouser, de se haïr, se fussent aimés; supposez qu'ils se fussent dit qu'avant même d'être français, ou anglais, ou allemand, on est homme, et que, si les nations sont des patries, l'humanité est une famille. Et maintenant, cette somme de cent vingt-huit milliards, si follement et si vainement dépensée par la défiance, faites-la dépenser par la confiance! ces cent vingt-huit milliards donnés à la haine, donnez-les à l'harmonie! ces cent vingt-huit milliards donnés à la guerre, donnez-les à la paix! (*Applaudissements.*) donnez-les au travail, à l'intelligence, à l'industrie, au commerce, à la navigation, à l'agriculture, aux sciences, aux arts, et représentez-vous le résultat. Si, depuis trente-deux ans, cette gigantesque somme de cent vingt-huit milliards avait été dépensée de cette façon, l'Amérique, de son côté, aidant l'Europe, savez-vous ce qui serait arrivé? La face du monde serait changée! les isthmes seraient coupés, les fleuves creusés, les montagnes percées, les chemins de fer couvriraient les deux continents, la marine marchande du globe aurait centuplé, et il n'y aurait plus nulle part ni landes, ni jachères, ni marais; on bâtirait des villes là où il n'y a encore que des solitudes; on creuserait des ports là où il n'y a encore que des écueils; l'Asie serait rendue à la civilisation, l'Afrique serait rendue à l'homme; la richesse jaillirait de toutes parts de toutes les veines du globe sous le travail de tous les hommes, et la misère s'évanouirait! Et savez-vous ce qui s'évanouirait avec la misère? Les révolutions. (*Bravos prolongés.*) Oui, la face du monde serait changée! Au lieu de se déchirer entre soi, on se répandrait pacifiquement sur l'univers! Au lieu de faire des révolutions, on ferait des colonies! Au lieu d'apporter la barbarie à la civilisation, on apporterait la civilisation à la barbarie! (*Nouveaux applaudissements.*)

Voyez, messieurs, dans quel aveuglement la préoccupation de la guerre jette les nations et les gouvernants; si les cent vingt-huit milliards qui ont été donnés par l'Europe depuis trente-deux ans à la guerre qui n'existait pas avaient été donnés à la paix qui existait, disons-le, et disons-le bien haut, on n'aurait rien vu en Europe de ce qu'on y voit en ce moment; le continent, au lieu d'être un champ de bataille, serait un atelier; et, au lieu de ce spectacle douloureux et terrible, le Piémont abattu, Rome, la ville éternelle, livrée aux oscillations misérables de la politique humaine, la Hongrie et Venise qui se débattent héroïquement, la France inquiète, appauvrie et sombre, la misère, le deuil, la guerre civile, l'obscurité sur l'avenir; au lieu de ce spectacle sinistre, nous aurions sous les yeux l'espérance, la joie, la bienveillance, l'effort de tous vers le bien-être commun, et nous verrions partout se dégager de la civilisation en travail le majestueux rayonnement de la concorde universelle. (*Bravo! bravo! — Applaudissements.*)

Chose digne de méditation! ce sont nos précautions contre la guerre qui ont amené les révolutions. On a tout fait, on a tout dépensé contre le péril imaginaire. On a aggravé ainsi la misère, qui était le péril réel. On s'est fortifié contre un danger chimérique, on a tourné ses regards du côté où n'était pas le point noir, on a vu les guerres qui ne venaient pas, et l'on n'a pas vu les révolutions qui arrivaient. (*Longs applaudissements.*)

Messieurs, ne désespérons pas pourtant. Au contraire, espérons plus que jamais! Ne nous laissons pas effrayer par des commotions momentanées, secousses nécessaires peut-être des grands enfantements. Ne soyons pas injustes pour les temps où nous vivons, ne voyons pas notre époque autrement qu'elle n'est. C'est une prodigieuse et admirable époque après tout, et le dix-neuvième siècle sera, disons-le hautement, la plus grande page de l'histoire. Comme je vous le rappelais tout à l'heure, tous les progrès s'y révèlent et s'y manifestent à la fois, les uns amenant les autres : chute des animosités internationales, effacement des frontières sur la carte et des préjugés dans les cœurs, tendance à l'unité, adoucissement des mœurs, élévation du niveau de l'enseignement et abaissement du niveau des pénalités, domination des langues les plus littéraires, domination des langues les plus littéraires, c'est-à-dire les plus humaines; tout se meut en même temps, économie politique, science, industrie, philosophie, législation, et converge au même but, la création du bien-

être et de la bienveillance, c'est-à-dire, et c'est là pour ma part le but auquel je tendrai toujours, extinction de la misère au dedans, extinction de la guerre au dehors. (*Applaudissements.*)

Oui, je le dis en terminant, l'ère des révolutions se ferme, l'ère des améliorations commence. Le perfectionnement des peuples quitte la forme violente pour prendre la forme paisible. Le temps est venu où la providence va substituer à l'action désordonnée des agitateurs l'action religieuse et calme des pacificateurs. (*Oui! oui!*)

Désormais, le but de la politique grande, de la politique vraie, le voici : faire reconnaître toutes les nationalités, restaurer l'unité historique des peuples et rallier cette unité à la civilisation par la paix, élargir sans cesse le groupe civilisé, donner le bon exemple aux peuples encore barbares, substituer les arbitrages aux batailles; enfin, et ceci résume tout, faire prononcer par la justice le dernier mot que l'ancien monde faisait prononcer par la force. (*Profonde sensation.*)

Messieurs, je le dis en terminant, et que cette pensée nous encourage, ce n'est pas d'aujourd'hui que le genre humain est en marche dans cette voie providentielle. Dans notre vieille Europe, l'Angleterre a fait le premier pas, et par son exemple séculaire elle a dit aux peuples : Vous êtes libres. La France a fait le second pas, et elle a dit aux peuples : Vous êtes souverains. Maintenant faisons le troisième pas, et tous ensemble, France, Angleterre, Belgique, Allemagne, Italie, Europe, Amérique, disons aux peuples : Vous êtes frères ! (*Immense acclamation. — L'orateur se rassied au milieu des applaudissements.*)



II

CLOTURE DU CONGRÈS DE LA PAIX

24 AOUT 1849

Messieurs, vous m'avez permis de vous adresser quelques paroles de bienvenue ; permettez-moi de vous adresser quelques paroles d'adieu.

Je serai très court, l'heure est avancée, j'ai présent à l'esprit l'article 3 du règlement, et, soyez tranquilles, je ne m'exposerai pas à me faire rappeler à l'ordre par le président. (*On rit.*)

Nous allons nous séparer, mais nous resterons unis par le cœur. (*Oui! oui !*) Nous avons désormais une pensée commune, messieurs; et une commune pensée, c'est, en quelque sorte, une commune patrie (*Sensation.*) Oui, à dater de ce jour, nous tous qui sommes ici, nous sommes compatriotes! (*Oui! oui!*)

Vous avez pendant trois jours délibéré, discuté, approfondi, avec sagesse et dignité, de graves questions, et à propos de ces questions, les plus hautes que puisse agiter l'humanité, vous avez pratiqué noblement les grandes mœurs des peuples libres.

Vous avez donné aux gouvernements des conseils, des conseils amis qu'ils entendront, n'en doutez pas!

(*Oui! oui!*) Des voix éloquentes se sont élevées parmi vous, de généreux appels ont été faits à tous les sentiments magnanimes de l'homme et du peuple; vous avez déposé dans les esprits, en dépit des préjugés et des inimitiés internationales, le germe impérissable de la paix universelle.

Savez-vous ce que nous voyons, savez-vous ce que nous avons sous les yeux depuis trois jours? C'est l'Angleterre serrant la main de la France, c'est l'Amérique serrant la main de l'Europe, et quant à moi, je ne sache rien de plus grand et de plus beau! (*Explosion d'applaudissements.*)

Retournez maintenant dans vos foyers, rentrez dans vos pays le cœur plein de joie, dites-y que vous venez de chez vos compatriotes de France. (*Mouvement. — Longue acclamation.*) Dites que vous y avez jeté les bases de la paix du monde, répandez partout cette bonne nouvelle, et semez partout cette grande pensée.

Après les voix considérables qui se sont fait entendre, je ne rentrerai pas dans ce qui vous a été expliqué et démontré, mais permettez-moi de répéter, pour clore ce congrès solennel, les paroles que je prononçais en l'inaugurant. Ayez bon espoir! ayez bon courage! L'immense progrès définitif qu'on dit que vous rêvez, et que je dis que vous enfantez, se réalisera. (*Bravo! bravo!*) Songez à tous les pas qu'a déjà faits le genre humain! Méditez le passé, car le passé souvent éclaire l'avenir. Ouvrez l'histoire et puisez-y des forces pour votre foi.

Oui, le passé et l'histoire, voilà nos points d'appui. Tenez, ce matin, à l'ouverture de cette séance, au moment où un respectable orateur chrétien* tenait vos âmes palpitantes sous la grande et pénétrante éloquence de l'homme cordial et du prêtre fraternel, en ce moment-là, un membre de cette assemblée, dont j'ignore le nom, lui a rappelé que le jour où nous sommes, le 24 août, est l'anniversaire de la Saint-Barthélemy. Le prêtre catholique a détourné sa tête vénérable et a repoussé ce lamentable souvenir. Eh bien! ce souvenir, je l'accepte, moi! (*Profonde et universelle impression.*) Oui, je l'accepte! (*Mouvement prolongé.*)

Oui, cela est vrai, il y a de cela deux cent soixante et dix-sept années, à pareil jour, Paris, ce Paris où vous êtes, s'éveillait épouvanté au milieu de la nuit. Une cloche, qu'on appelait la cloche d'argent, tintait au palais de justice, les catholiques couraient aux armes, les protestants étaient surpris dans leur sommeil, et un guet-apens, un massacre, un crime où étaient mêlées toutes les haines, haines religieuses, haines civiles, haines politiques, un crime abominable s'accomplissait. Eh bien! aujourd'hui, dans ce même jour, dans cette même ville, Dieu donne rendez-vous à toutes ces haines et leur ordonne de se convertir en amour. (*Tonnerre d'applaudissements.*) Dieu retire à ce funèbre anniversaire sa signification sinistre; où il y avait une tache de sang, il met un rayon de lumière (*long mouvement*); à la place de l'idée de vengeance, de fanatisme et de guerre, il met l'idée de réconciliation, de tolérance et de paix; et grâce à lui, par sa volonté, grâce aux progrès qu'il amène et qu'il commande, précisément à cette date fatale du 24 août, et pour ainsi dire presque à l'ombre de cette tour encore debout qui a sonné la Saint-Barthélemy, non seulement anglais et français, italiens et allemands, européens et américains, mais ceux qu'on nommait les papistes et ceux qu'on nommait les huguenots se reconnaissent frères (*mouvement prolongé*) et s'unissent dans un étroit et désormais indissoluble embrassement. (*Explosion de bravos et d'applaudissements. — M. l'abbé Deguerry et M. le pasteur Coquerel s'embrassent devant le fauteuil du président. — Les acclamations redoublent dans l'assemblée et dans les tribunes publiques. — M. Victor Hugo reprend.*)

Osez maintenant nier le progrès! (*Nouveaux applaudissements.*) Mais, sachez-le bien, celui qui nie le progrès est un impie, celui qui nie le progrès nie la providence, car providence et progrès c'est la même chose, et le progrès n'est qu'un des noms humains du Dieu éternel! (*Profonde et universelle sensation. — Bravo! bravo!*)

Frères, j'accepte ces acclamations, et je les offre aux générations futures. (*Applaudissements répétés.*) Oui, que ce jour soit un jour mémorable, qu'il marque la fin de l'effusion du sang humain, qu'il marque la fin des massacres et des guerres, qu'il inaugure le commencement de la concorde et de la paix du monde, et qu'on dise : — Le 24 août 1572 s'efface et disparaît sous le 24 août 1849! (*Longue et unanime acclamation. — L'émotion est à son comble; les bravos éclatent de toutes parts; les anglais et les américains se lèvent en agitant leurs mouchoirs et leurs chapeaux vers l'orateur, et, sur un signe de M. Cobden, ils poussent sept hourras.*)

* M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine.

COUR D'ASSISES

1851

I

POUR CHARLES HUGO*

LA PEINE DE MORT

COUR D'ASSISES DE LA SEINE (Procès de *l'Événement*)

11 JUIN 1851

Messieurs les jurés, aux premières paroles que M. l'avocat général a prononcées, j'ai cru un moment qu'il allait abandonner l'accusation. Cette illusion n'a pas longtemps duré. Après avoir fait de vains efforts pour circonscrire et amoindrir le débat, le ministère public a été entraîné, par la nature même du sujet, à des développements qui ont rouvert tous les aspects de la question, et, malgré lui, la question a repris toute sa grandeur. Je ne m'en plains pas.

J'aborde immédiatement l'accusation. Mais, auparavant, commençons par bien nous entendre sur un mot. Les bonnes définitions font les bonnes discussions. Ce mot « respect dû aux lois », qui sert de base à l'accusation, quelle portée a-t-il? que signifie-t-il? quel est son vrai sens? Évidemment, et le ministère public lui-même me paraît résigné à ne point soutenir le contraire, ce mot ne peut signifier suppression, sous prétexte de respect, de la critique des lois. Ce mot signifie tout simplement respect de l'exécution des lois. Pas autre chose. Il permet la critique, il permet le blâme, même sévère, nous en voyons des exemples tous les jours, et même à l'endroit de la constitution, qui est supérieure aux lois. Ce mot permet l'invocation au pouvoir législatif pour abolir une loi dangereuse. Il permet enfin qu'on oppose à la loi un obstacle moral. Mais il ne permet pas qu'on lui oppose un obstacle matériel. Laissez exécuter une loi, même mauvaise, même injuste, même barbare, dénoncez-la à l'opinion, dénoncez-la au législateur, mais laissez-la exécuter. Dites qu'elle est mauvaise, dites qu'elle est injuste, dites qu'elle est barbare, mais laissez-la exécuter. La critique, oui ; la révolte, non. Voilà le vrai sens, le sens unique de ce mot, respect des lois.

Autrement, messieurs, pesez ceci. Dans cette grave opération de l'élaboration des lois, opération qui comprend deux fonctions, la fonction de la presse, qui critique, qui conseille, qui éclaire, et la fonction du législateur, qui décide, — dans cette grave opération, dis-je, la première fonction, la critique, serait paralysée, et par contre-coup la seconde. Les lois ne seraient jamais critiquées, et, par conséquent, il n'y aurait pas de raison pour qu'elles fussent jamais améliorées, jamais réformées, l'assemblée nationale législative serait parfaitement inutile. Il n'y aurait plus qu'à la fermer. Ce n'est pas là ce qu'on veut, je suppose. (*On rit.*)

Ce point éclairci, toute équivoque dissipée sur le vrai

* Un braconnier de la Nièvre, Montcharmont, condamné à mort, fut conduit, pour y être exécuté, dans le petit village où avait été commis le crime.

Le patient était doué d'une grande force physique; le bourreau et ses aides ne purent l'arracher de la charrette. L'exécution fut suspendue; il fallut attendre du renfort. Quand les exécuteurs furent en nombre, le patient fut ramené devant l'échafaud, enlevé du tombereau, porté sur la bascule, et poussé sous le couteau.

M. Charles Hugo, dans l'*Événement*, raconta ce fait avec horreur. Il fut traduit devant la cour d'assises de la Seine, sous l'inculpation d'avoir manqué au respect dû à la loi.

Il fut défendu par son père. Il fut condamné. (*Note de l'éditeur.*)

sens du mot « respect dû aux lois », j'entre dans le vif de la question.

Messieurs les jurés, il y a, dans ce qu'on pourrait appeler le vieux code européen, une loi que, depuis plus d'un siècle, tous les philosophes, tous les penseurs, tous les vrais hommes d'état, veulent effacer du livre vénérable de la législation universelle ; une loi que Beccaria a déclarée impie et que Franklin a déclarée abominable, sans qu'on ait fait de procès à Beccaria ni à Franklin ; une loi qui, pesant particulièrement sur cette portion du peuple qu'accablent encore l'ignorance et la misère, est odieuse à la démocratie, mais qui n'est pas moins repoussée par les conservateurs intelligents ; une loi dont le roi Louis-Philippe, que je ne nommerai jamais qu'avec le respect dû à la vieillesse, au malheur et à un tombeau dans l'exil, une loi dont le roi Louis-Philippe disait : *Je l'ai détestée toute ma vie;* une loi contre laquelle M. de Broglie a écrit, contre laquelle M. Guizot a écrit ; une loi dont la chambre des députés réclamait par acclamation l'abrogation, il y a vingt ans, au mois d'octobre 1830, et qu'à la même époque le parlement demi-sauvage d'Otahiti rayait de ses codes ; une loi que l'assemblée de Francfort abolissait il y a trois ans, et que l'assemblée constituante de la république romaine, il y a deux ans, presque à pareil jour, a déclarée abolie *à jamais*, sur la proposition du député Charles Bonaparte ; une loi que notre constituante de 1848 n'a maintenue qu'avec la plus douloureuse indécision et la plus poignante répugnance ; une loi qui, à l'heure où je parle, est placée sous le coup de deux propositions d'abolition, déposées sur la tribune législative ; une loi enfin dont la Toscane ne veut plus, dont la Russie ne veut plus, et dont il est temps que la France ne veuille plus. Cette loi devant laquelle la conscience humaine recule avec une anxiété chaque jour plus profonde, c'est la peine de mort.

Eh bien ! messieurs, c'est cette loi qui fait aujourd'hui ce procès ; c'est elle qui est notre adversaire. J'en suis fâché pour M. l'avocat général, mais je l'aperçois derrière lui ! (*Long mouvement.*)

Je l'avouerai, depuis une vingtaine d'années, je croyais, et moi qui parle j'en avais fait la remarque dans des pages que je pourrais vous lire, je croyais, — mon Dieu ! avec M. Léon Faucher, qui, en 1836, écrivait dans un recueil, la *Revue de Paris,* ceci (je cite) :

« L'échafaud n'apparaît plus sur nos places publiques qu'à de rares intervalles, et comme un spectacle que la justice a honte de donner. » (*Mouvement.*)

Je croyais, dis-je, que la guillotine, puisqu'il faut l'appeler par son nom, commençait à se rendre justice à elle-même, qu'elle se sentait réprouvée, et qu'elle en prenait son parti. Elle avait renoncé à la place de Grève, au plein soleil, à la foule, elle ne se faisait plus crier dans les rues, elle ne se faisait plus annoncer comme un spectacle. Elle s'était mise à faire ses exemples le plus obscurément possible, au petit jour, barrière Saint-Jacques, dans un lieu désert, devant personne. Il me semblait qu'elle commençait à se cacher, et je l'avais félicitée de cette pudeur. (*Nouveau mouvement.*)

Eh bien ! messieurs, je me trompais, M. Léon Faucher se trompait. (*On rit.*) Elle est revenue de cette fausse honte. La guillotine sent qu'elle est une institution sociale, comme on parle aujourd'hui. Et qui sait ? peut-être même rêve-t-elle, elle aussi, sa restauration. (*On rit.*)

La barrière Saint-Jacques, c'est la déchéance. Peut-être allons-nous la voir un de ces jours reparaître place de Grève, en plein midi, en pleine foule, avec son cortège de bourreaux, de gendarmes et de crieurs publics, sous les fenêtres mêmes de l'hôtel de ville, du haut desquelles on a eu un jour, le 24 février, l'insolence de la flétrir et de la mutiler !

En attendant, elle se redresse. Elle sent que la société ébranlée a besoin, pour se raffermir, comme on dit encore, de revenir à toutes les anciennes traditions, et elle est une ancienne tradition. Elle proteste contre ces déclamateurs démagogues qui s'appellent Beccaria, Vico, Filangieri, Montesquieu, Turgot, Franklin ; qui s'appellent Louis-Philippe, qui s'appellent Broglie et Guizot (*on rit*), et qui osent croire et dire qu'une machine à couper des têtes est de trop dans une société qui a pour livre l'évangile ! (*Sensation.*)

Elle s'indigne contre ces utopistes anarchiques. (*On rit.*) Et, le lendemain de ses journées les plus funèbres et les plus sanglantes, elle veut qu'on l'admire ! Elle exige qu'on lui rende des respects ! Ou, sinon, elle se déclare insultée, elle se porte partie civile, et elle réclame des dommages-intérêts ! (*Hilarité générale et prolongée.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Toute marque d'approbation est interdite, comme toute marque d'improbation. Ces rires sont inconvenants dans une telle question.

M. VICTOR HUGO, *reprenant.* — Elle a eu du sang, ce n'est pas assez, elle n'est pas contente, elle veut encore de l'amende et de la prison !

Messieurs les jurés, le jour où l'on a apporté chez moi pour mon fils ce papier timbré, cette assignation pour cet inqualifiable procès, — nous voyons des choses bien étranges dans ce temps-ci, et l'on devrait y être accoutumé, — eh bien ! vous l'avouerai-je, j'ai été frappé de stupeur, je me suis dit :

Quoi ! est-ce donc là que nous en sommes ?

Quoi ! à force d'empiétements sur le bon sens, sur la raison, sur la liberté de pensée, sur le droit naturel, nous en serions là, qu'on viendrait nous demander, non pas seulement le respect matériel, celui-là n'est pas contesté, nous le devons, nous l'accordons, mais le respect moral, pour ces pénalités qui ouvrent des abîmes dans les consciences, qui font pâlir quiconque pense, que la religion abhorre, *abhorret a sanguine;* pour ces pénalités qui osent être irréparables, sachant qu'elles peuvent être aveugles ; pour ces pénalités qui trempent leur doigt dans le sang humain pour écrire ce com-

mandement : « Tu ne tueras pas! » pour ces pénalités impies qui font douter de l'humanité quand elles frappent le coupable, et qui font douter de Dieu quand elles frappent l'innocent! Non ! non! non! nous n'en sommes pas là! non ! (*Vive et universelle sensation.*)

Car, et puisque j'y suis amené, il faut bien vous le dire, messieurs les jurés, et vous allez comprendre combien devait être profonde mon émotion, le vrai coupable dans cette affaire, s'il y a un coupable, ce n'est pas mon fils, c'est moi. (*Mouvement prolongé.*)

Le vrai coupable, j'y insiste, c'est moi, moi, qui depuis vingt-cinq ans, ai combattu sous toutes les formes les pénalités irréparables! moi qui, depuis vingt-cinq ans, ai défendu en toute occasion l'inviolabilité de la vie humaine !

Ce crime, défendre l'inviolabilité de la vie humaine, je l'ai commis bien avant mon fils, bien plus que mon fils. Je me dénonce, monsieur l'avocat général ! Je l'ai commis avec toutes les circonstances aggravantes, avec préméditation, avec ténacité, avec récidive! (*Nouveau mouvement.*)

Oui, je le déclare, ce reste des pénalités sauvages, cette vieille et inintelligente loi du talion, cette loi du sang pour le sang, je l'ai combattue toute ma vie, — toute ma vie, messieurs les jurés ! — et, tant qu'il me restera un souffle dans la poitrine, je la combattrai de tous mes efforts comme écrivain, de tous mes actes et de tous mes votes comme législateur, je le déclare (*M. Victor Hugo étend le bras et montre le christ qui est au fond de la salle, au-dessus du tribunal*) devant cette victime de la peine de mort qui est là, qui nous regarde et qui nous entend! Je le jure devant ce gibet où, il y a deux mille ans, pour l'éternel enseignement des générations, la loi humaine a cloué la loi divine! (*Profonde et inexprimable émotion.*)

Ce que mon fils a écrit, il l'a écrit, je le répète, parce que je le lui ai inspiré dès l'enfance, parce qu'en même temps qu'il est mon fils selon le sang, il est mon fils selon l'esprit, parce qu'il veut continuer la tradition de son pere. Continuer la tradition de son père ! Voilà un étrange délit, et pour lequel j'admire qu'on soit poursuivi ! Il était réservé aux défenseurs exclusifs de la famille de nous faire voir cette nouveauté ! (*On rit.*)

Messieurs, j'avoue que l'accusation en présence de laquelle nous sommes me confond.

Comment ! une loi serait funeste, elle donnerait à la foule des spectacles immoraux, dangereux, dégradants, féroces, elle tendrait à rendre le peuple cruel, à de certains jours elle aurait des effets horribles, — et les effets horribles que produirait cette loi, il serait interdit de les signaler! et cela s'appellerait lui manquer de respect ! et l'on en serait comptable devant la justice! et il y aurait tant d'amende et tant de prison ! Mais alors, c'est bien ! fermons la chambre, fermons les écoles, il n'y a plus de progrès possible, appelons-nous le Mogol ou le Thibet, nous ne sommes plus une nation civilisée ! Oui, ce sera plus tôt fait, dites-nous que nous sommes en Asie, qu'il y a eu autrefois un pays qu'on appelait la France, mais que ce pays-là n'existe plus, et que vous l'avez remplacé par quelque chose qui n'est plus la monarchie, j'en conviens, mais qui n'est certes pas la république! (*Nouveaux rires.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Je renouvelle mon observation. Je rappelle l'auditoire au silence; autrement, je serai forcé de faire évacuer la salle.

M. VICTOR HUGO, *poursuivant.* — Mais voyons, appliquons aux faits, rapprochons des réalités la phraséologie de l'accusation.

Messieurs les jurés, en Espagne, l'inquisition a été la loi. Eh bien! il faut bien le dire, on a manqué de respect à l'inquisition. En France, la torture a été la loi. Eh bien ! il faut bien vous le dire encore, on a manqué de respect à la torture. Le poing coupé a été la loi. On a manqué... — j'ai manqué de respect au couperet ! Le fer rouge a été la loi. On a manqué de respect au fer rouge ! La guillotine est la loi. Eh bien ! c'est vrai, j'en conviens, on manque de respect à la guillotine ! (*Mouvement.*)

Savez-vous pourquoi, monsieur l'avocat général? Je vais vous le dire. C'est parce qu'on veut jeter la guillotine dans ce gouffre d'exécration où sont déjà tombés, aux applaudissements du genre humain, le fer rouge, le poing coupé, la torture et l'inquisition! C'est parce qu'on veut faire disparaître de l'auguste et lumineux sanctuaire de la justice cette figure sinistre qui suffit pour le remplir d'horreur et d'ombre, le bourreau ! (*Profonde sensation.*)

Ah! et parce que nous voulons cela, nous ébranlons la société! Ah ! oui, c'est vrai ! nous sommes des hommes très dangereux, nous voulons supprimer la guillotine! C'est monstrueux!

Messieurs les jurés, vous êtes les citoyens souverains d'une nation libre, et, sans dénaturer ce débat, on peut, on doit vous parler comme à des hommes politiques. Eh bien! songez-y, et, puisque nous traversons un temps de révolutions, tirez les conséquences de ce que je vais vous dire. Si Louis XVI eût aboli la peine de mort, comme il avait aboli la torture, sa tête ne serait pas tombée. 93 eût été désarmé du couperet. Il y aurait une page sanglante de moins dans l'histoire, la date funèbre du 21 janvier n'existerait pas. Qui donc, en présence de la conscience publique, à la face de la France, à la face du monde civilisé, qui donc eût osé relever l'échafaud pour le roi, pour l'homme dont on aurait pu dire : C'est lui qui l'a renversé! (*Mouvement prolongé.*)

On accuse le rédacteur de l'*Événement* d'avoir manqué de respect aux lois ! d'avoir manqué de respect à la peine de mort! Messieurs, élevons-nous un peu plus haut qu'un texte controversable, élevons-nous jusqu'à ce qui fait le fond même de toute législation, jusqu'au for intérieur de l'homme. Quand Servan, qui était avocat général cependant, — quand Servan imprimait aux lois criminelles de son temps cette flétrissure mémorable: « Nos lois pénales ouvrent toutes les issues à

l'accusation, et les ferment presque toutes à l'accusé »; quand Voltaire qualifiait ainsi les juges de Calas : *Ah! ne me parlez pas de ces juges, moitié singes et moitié tigres!* (*on rit*); quand Chateaubriand, dans *le Conservateur*, appelait la loi du double vote *loi sotte et coupable ;* quand Royer-Collard, en pleine Chambre des députés, à propos de je ne sais plus quelle loi de censure, jetait ce cri célèbre: *Si vous faites cette loi, je jure de lui désobéir;* quand ces législateurs, quand ces magistrats, quand ces philosophes, quand ces grands esprits, quand ces hommes, les uns illustres, les autres vénérables, parlaient ainsi, que faisaient-ils ? Manquaient-ils de respect à la loi, à la loi locale et momentanée ? c'est possible, M. l'avocat général le dit, je l'ignore; mais ce que je sais, c'est qu'ils étaient les religieux échos de la loi des lois, de la conscience universelle! Offensaient-ils la justice, la justice de leur temps, la justice transitoire et faillible? je n'en sais rien ; mais ce que je sais, c'est qu'ils proclamaient la justice éternelle. (*Mouvement général d'adhésion.*)

Il est vrai qu'aujourd'hui, on nous a fait la grâce de nous le dire au sein même de l'assemblée nationale, on traduirait en justice l'athée Voltaire, l'immoral Molière, l'obscène La Fontaine, le démagogue Jean-Jacques Rousseau ! (*On rit.*) Voilà ce qu'on pense, voilà ce qu'on avoue, voilà où on est! Vous apprécierez, messieurs les jurés!

Messieurs les jurés, ce droit de critiquer la loi, de la critiquer sévèrement, et en particulier et surtout la loi pénale, qui peut si facilement empreindre les mœurs de barbarie, ce droit de critiquer, qui est placé à côté du devoir d'améliorer, comme le flambeau à côté de l'ouvrage à faire, ce droit de l'écrivain, non moins sacré que le droit du législateur, ce droit nécessaire, ce droit imprescriptible, vous le reconnaîtrez par votre verdict, vous acquitterez les accusés.

Mais le ministère public, c'est là son second argument, prétend que la critique de l'*Événement* a été trop loin, a été trop vive. Ah! vraiment, messieurs les jurés, le fait qui a amené ce prétendu délit qu'on a le courage de reprocher au rédacteur de l'*Événement*, ce fait effroyable, approchez-vous-en, regardez-le de près.

Quoi, un homme, un condamné, un misérable homme, est traîné un matin sur une de nos places publiques ; là, il trouve l'échafaud. Il se révolte, il se débat, il refuse de mourir. Il est tout jeune encore, il a vingt-neuf ans à peine... — Mon Dieu ! je sais bien qu'on va me dire: C'est un assassin! Mais écoutez!... — Deux exécuteurs le saisissent, il a les mains liées, les pieds liés, il repousse les deux exécuteurs. Une lutte affreuse s'engage. Le condamné embarrasse ses pieds garrottés dans l'échelle patibulaire, il se sert de l'échafaud contre l'échafaud. La lutte se prolonge, l'horreur parcourt la foule. Les exécuteurs, la sueur et la honte au front, pâles, haletants, terrifiés, désespérés, — désespérés de je ne sais quel horrible désespoir, — courbés sous cette réprobation publique qui devrait se borner à condamner la peine de mort et qui a tort d'écraser l'instrument passif, le bourreau (*mouvement*), les exécuteurs font des efforts sauvages. Il faut que force reste à la loi, c'est la maxime. L'homme se cramponne à l'échafaud et demande grâce. Ses vêtements sont arrachés, ses épaules nues sont en sang; il résiste toujours. Enfin, après trois quarts d'heure, trois quarts d'heure!... (*Mouvement. M. l'avocat général fait un signe de dénégation, M. Victor Hugo reprend.*) — On nous chicane sur les minutes... trente-cinq minutes, si vous voulez! — de cet effort monstrueux, de ce spectacle sans nom, de cette agonie, agonie pour tout le monde, entendez-vous bien? agonie pour le peuple qui est là autant que pour le condamné, après ce siècle d'angoisse, messieurs les jurés, on ramène le misérable à la prison. Le peuple respire. Le peuple, qui a des préjugés de vieille humanité, et qui est clément parce qu'il se sent souverain, le peuple croit l'homme épargné. Point. La guillotine est vaincue, mais elle reste debout. Elle reste debout tout le jour, au milieu d'une population consternée. Et, le soir, on prend un renfort de bourreaux, on garrotte l'homme de telle sorte qu'il ne soit plus qu'une chose inerte, et, à la nuit tombante, on le rapporte sur la place publique, pleurant, hurlant, hagard, tout ensanglanté, demandant la vie, appelant Dieu, appelant son père et sa mère, car devant la mort cet homme était redevenu un enfant. (*Sensation.*) On le hisse sur l'échafaud, et sa tête tombe! — Et alors un frémissement sort de toutes les consciences. Jamais le meurtre légal n'avait apparu avec plus de cynisme et d'abomination. Chacun se sent, pour ainsi dire, solidaire de cette chose lugubre qui vient de s'accomplir, chacun sent au fond de soi ce qu'on éprouverait si l'on voyait en pleine France, en plein soleil, la civilisation insultée par la barbarie. C'est dans ce moment-là qu'un cri échappe à la poitrine d'un jeune homme, à ses entrailles, à son cœur, à son âme, un cri de pitié, un cri d'angoisse, un cri d'horreur, un cri d'humanité ; et ce cri, vous le puniriez ! Et, en présence des épouvantables faits que je viens de remettre sous vos yeux, vous diriez à la guillotine: Tu as raison! et vous diriez à la pitié, à la sainte pitié : Tu as tort!

Cela n'est pas possible, messieurs les jurés. (*Frémissement d'émotion dans l'auditoire.*)

Tenez, monsieur l'avocat général, je vous le dis sans amertume, vous ne défendez pas une bonne cause. Vous avez beau faire, vous engagez une lutte inégale avec l'esprit de civilisation, avec les mœurs adoucies, avec le progrès. Vous avez contre vous l'intime résistance du cœur de l'homme ; vous avez contre vous tous les principes à l'ombre desquels, depuis soixante ans, la France marche et fait marcher le monde: l'inviolabilité de la vie humaine, la fraternité pour les classes ignorantes, le dogme de l'amélioration, qui remplace le dogme de la vengeance! Vous avez contre vous tout ce qui éclaire la raison, tout ce qui vibre dans les âmes, la philosophie comme la religion,

d'un côté Voltaire, de l'autre Jésus-Christ ! Vous avez beau faire, cet effroyable service que l'échafaud a la la prétention de rendre à la société, la société, au fond, en a horreur et n'en veut pas! Vous avez beau faire, les partisans de la peine de mort ont beau faire, et vous voyez que nous ne confondons pas la société avec eux, les partisans de la peine de mort ont beau faire, ils n'innocenteront pas la vieille pénalité du talion ! ils ne laveront pas ces textes hideux sur lesquels ruisselle depuis tant de siècles le sang des têtes coupées ! (*Mouvement général.*)

Messieurs, j'ai fini.

Mon fils, tu reçois aujourd'hui un grand honneur, tu as été jugé digne de combattre, de souffrir peut-être, pour la sainte cause de la vérité. A dater d'aujourd'hui, tu entres dans la véritable vie virile de notre temps, c'est-à-dire dans la lutte pour le juste et pour le vrai. Sois fier, toi qui n'es qu'un simple soldat de l'idée humaine et démocratique, tu es assis sur ce banc où s'est assis Béranger, où s'est assis Lamennais ! (*Sensation.*)

Sois inébranlable dans tes convictions, et, que ce soit là ma dernière parole, si tu avais besoin d'une pensée pour t'affermir dans ta foi au progrès, dans ta croyance à l'avenir, dans ta religion pour l'humanité, dans ton exécration pour l'échafaud, dans ton horreur des peines irrévocables et irréparables, songe que tu es assis sur ce banc où s'est assis Lesurques ! (*Sensation profonde et prolongée. L'audience est comme suspendue par le mouvement de l'auditoire.*)

II

LES PROCÈS DE *L'ÉVÉNEMENT*

Charles Hugo alla en prison. Son frère, François-Victor, alla en prison. Erdan alla en prison. Paul Meurice alla en prison. Restait Vacquerie. *L'Événement* fut supprimé. C'était la justice dans ce temps-là. *L'Événement* disparu reparut sous ce titre l'*Avènement*. Victor Hugo adressa à Vacquerie la lettre qu'on va lire.

Cette lettre fut poursuivie et condamnée. Elle valut six mois de prison, à qui? A celui qui l'avait écrite? Non, à celui qui l'avait reçue. Vacquerie alla à la Conciergerie rejoindre Charles Hugo, François-Victor Hugo, Erdan et Paul Meurice.

Victor Hugo était inviolable.

Cette inviolabilité dura jusqu'en décembre.

En décembre, Victor Hugo eut l'exil.

A M. AUGUSTE VACQUERIE

RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*Avènement du peuple*.

Mon cher ami,

L'Événement est mort, mort de mort violente, mort criblé d'amendes et de mois de prison au milieu du plus éclatant succès qu'aucun journal du soir ait jamais obtenu. Le journal est mort, mais le drapeau n'est pas à terre; vous relevez le drapeau, je vous tends la main.

Vous reparaissez, vous, sur cette brèche où vos quatre compagnons de combat sont tombés l'un après l'autre; vous y remontez tout de suite, sans reprendre haleine, intrépidement; pour barrer le passage à la réaction du passé contre le présent, à la conspiration de la monarchie contre la république, pour défendre tout ce que nous voulons, tout ce que nous aimons, le peuple, la France, l'humanité, la pensée chrétienne, la civilisation universelle, vous donnez tout, vous livrez tout, vous exposez tout, votre talent, votre jeunesse, votre fortune, votre personne, votre liberté. C'est bien. Je vous crie : courage! et le peuple vous criera : bravo!

Il y avait quatre ans tout à l'heure que vous aviez fondé l'*Événement*, vous, Paul Meurice, notre cher et généreux Paul Meurice, mes deux fils, deux ou trois jeunes et fermes auxiliaires. Dans nos temps de troubles, d'irritation et de malentendus, vous n'aviez qu'une pensée : calmer, consoler, expliquer, éclairer, réconcilier. Vous tendiez une main aux riches, une main aux pauvres, le cœur un peu plus près de ceux-ci. C'était là la mission sainte que vous aviez rêvée. Une réaction implacable n'a rien voulu entendre, elle a rejeté la réconciliation et voulu le combat; vous avez combattu. Vous avez combattu à regret, mais résolument. — *L'Événement* ne s'est pas épargné, amis et ennemis lui rendent cette justice, mais il a combattu sans se dénaturer. Aucun journal n'a été plus ardent dans la lutte, aucun n'est resté plus calme par le fond des idées. *L'Événement*, de médiateur devenu combattant, a continué de vouloir ce qu'il voulait : la fraternité civique et humaine, la paix universelle, l'inviolabilité du droit, l'inviolabilité de la vie, l'instruction gratuite, l'adoucissement des mœurs et l'agrandissement des intelligences par l'éducation libérale et l'enseignement libre, la destruction de la misère, le bien-être du peuple, la fin des révolutions, la démocratie reine, le progrès par le progrès. *L'Événement* a demandé de toutes parts et à tous les partis politiques comme à tous les systèmes sociaux l'amnistie, le pardon, la clémence. Il est resté fidèle à toutes les pages de l'évangile. Il a eu deux grandes condamnations, la première pour avoir attaqué l'échafaud, la seconde pour avoir défendu le droit d'asile. Il semblait aux écrivains de l'*Événement* que ce droit d'asile, que le chrétien autrefois réclamait pour l'église, ils avaient le devoir, eux, français, de le réclamer pour la France. La terre de France est sacrée comme le pavé d'un temple. Ils ont pensé cela et ils l'ont dit. Devant les jurys qui ont décidé de leur sort, et que couvre l'inviolable respect dû à la chose jugée, ils se sont défendus sans concessions et ils ont accepté les condamnations sans amertume. Ils ont prouvé que les hommes de douceur sont en même temps des hommes d'énergie.

Voilà deux mille ans bientôt que cette vérité éclate, et nous ne sommes rien, nous autres, auprès des confesseurs augustes qui l'ont manifestée pour la première fois au genre humain. Les premiers chrétiens souffraient pour leur foi, et la fondaient en souffrant pour elle, et ne fléchissaient pas. Quand le supplice de l'un avait fini, un autre était prêt pour recommencer. Il y a quelque chose de plus héroïque qu'un héros, c'est un martyr.

Grâce à Dieu, grâce à l'évangile, grâce à la France, le martyre de nos jours n'a pas ces proportions terri-

bles, ce n'est guère que de la petite persécution ou de la grande taquinerie; mais, tel qu'il est, il impose toujours des souffrances et il veut toujours du courage. Courage donc! marchez. Vous qui êtes resté debout, en avant! Quand vos compagnons seront libres, ils viendront vous rejoindre. L'*Événement* n'est plus, l'*Avènement du peuple* le remplacera dans les sympathies démocratiques. C'est un autre journal, mais c'est la même pensée.

Je vous le dis à vous, et je le dis à tous ceux qui acceptent, comme vous, vaillamment, la sainte lutte du progrès. Allez, nobles esprits que vous êtes tous! ayez foi! Vous êtes forts. Vous avez pour vous le temps, l'avenir, l'heure qui passe et l'heure qui vient, la nécessité, l'évidence, la raison d'ici-bas, la justice de là-haut. On vous persécutera, c'est possible. Après?

Que pourriez-vous craindre et comment pourriez-vous douter? Toutes les réalités sont avec vous.

On vient à bout d'un homme, de deux hommes, d'un million d'hommes; on ne vient pas à bout d'une vérité. Les anciens parlements, — j'espère que nous ne verrons jamais rien de pareil dans ce temps-ci, — ont quelquefois essayé de supprimer la vérité par arrêt; le greffier n'avait pas achevé de signer la sentence, que la vérité reparaissait debout et rayonnante au-dessus du tribunal. Ceci est de l'histoire. Ce qui est subsiste. On ne peut rien contre ce qui est. Il y aura toujours quelque chose qui tournera sous les pieds de l'inquisiteur. Ah! tu veux l'immobilité, inquisiteur! J'en suis fâché, Dieu a fait le mouvement. Galilée le sait, le voit, et le dit. Punis Galilée, tu n'atteindras pas Dieu!

Marchez donc, et, je vous le répète, ayez confiance! Les choses pour lesquelles et avec lesquelles vous luttez sont de celles que la violence même du combat fait resplendir. Quand on frappe sur un homme, on en fait jaillir du sang; quand on frappe sur la vérité, on en fait jaillir de la lumière.

Vous dites que le peuple aime mon nom, et vous me demandez ce que vous voulez bien appeler mon appui. Vous me demandez de vous serrer la main en public. Je le fais, et avec effusion. Je ne suis rien qu'un homme de bonne volonté. Ce qui fait que le peuple, comme vous dites, m'aime peut-être un peu, c'est qu'on me hait beaucoup d'un certain côté. Pourquoi? je ne me l'explique pas.

Vraiment, je ne m'explique pas pourquoi les hommes, aveuglés la plupart et dignes de pitié, qui composent le parti du passé, me font à moi et aux miens l'honneur d'une sorte d'acharnement spécial. Il semble, à de certains moments, que la liberté de la tribune n'existe pas pour moi, et que la liberté de la presse n'existe pas pour mes fils. Quand je parle, à l'assemblée, les clameurs font effort pour couvrir ma voix; quand mes fils écrivent, c'est l'amende et la prison! Qu'importe! Ce sont là les incidents du combat. Nos blessures ne sont qu'un détail. Pardonnons nos griefs personnels. Qui que nous soyons, fussions-nous condamnés, nos juges eux-mêmes sont nos frères. Ils nous ont frappés d'une sentence, ne les frappons pas même d'une rancune. A quoi bon perdre vingt-quatre heures à maudire ses juges quand on a toute sa vie pour les plaindre? Et puis maudire quelqu'un! à quoi bon? Nous n'avons pas le temps de songer à cela, nous avons autre chose à faire. Fixons les yeux sur le but, voyons le bien du peuple, voyons l'avenir! On peut être frappé au cœur et sourire.

Savez-vous? j'irai tout cet hiver dîner chaque jour à la Conciergerie avec mes enfants. Dans le temps où nous sommes, il n'y a pas de mal à s'habituer à manger un peu de pain de prison.

Oui, pardonnons nos griefs personnels, pardonnons le mal qu'on nous fait ou qu'on veut nous faire. — Pour ce qui est des autres griefs, pour ce qui est du mal qu'on fait à la république, pour ce qui est du mal qu'on fait au peuple, oh! cela, c'est différent; je ne me sens pas le droit de le pardonner. Je souhaite, sans l'espérer, que personne n'ait de compte à rendre, que personne n'ait de châtiment à subir dans un avenir prochain.

Pourtant, mon ami, quel bonheur, si, par un de ces dénouements inattendus qui sont toujours dans les mains de la providence et qui désarment subitement les passions coupables des uns et les légitimes colères des autres; quel bonheur, si, par un de ces dénouements possibles, après tout, que l'abrogation de la loi du 31 mai permettrait d'entrevoir, nous pouvions arriver sûrement, doucement, tranquillement, sans secousse, sans convulsion, sans commotion, sans représailles, sans violences d'aucun côté, à ce magnifique avenir de paix et de concorde qui est là devant nous, à cet avenir inévitable où la patrie sera grande, où le peuple sera heureux, où la république française créera par son seul exemple la république européenne, où nous serons tous, sur cette bien-aimée terre de France, libres comme en Angleterre, égaux comme en Amérique, frères comme au ciel!

VICTOR HUGO.

18 septembre 1851

ENTERREMENTS

1843-1850

I

FUNÉRAILLES DE CASIMIR DELAVIGNE

20 décembre 1843

Celui qui a l'honneur de présider en ce moment l'académie française ne peut, dans quelque situation qu'il se trouve lui-même, être absent un pareil jour ni muet devant un pareil cercueil.

Il s'arrache à un deuil personnel pour entrer dans le deuil général; il fait taire un instant, pour s'associer aux regrets de tous, le douloureux égoïsme de son propre malheur. Acceptons, hélas! avec une obéissance grave et résignée les mystérieuses volontés de la providence qui multiplient autour de nous les mères et les veuves désolées, qui imposent à la douleur des devoirs envers la douleur, et qui, dans leur toute-puissance impénétrable, font consoler l'enfant qui a perdu son pere par le père qui a perdu son enfant.

Consoler! Oui c'est le mot. Que l'enfant qui nous écoute prenne pour suprême consolation, en effet, le souvenir de ce qu'a été son père! Que cette belle vie, si pleine d'œuvres excellentes, apparaisse maintenant tout entière à son jeune esprit, avec ce je ne sais quoi de grand, d'achevé et de vénérable que la mort donne à la vie! Le jour viendra où nous dirons, dans un autre lieu, tout ce que les lettres pleurent ici. L'académie française honorera, par un public éloge, cette âme élevée et sereine, ce cœur doux et bon, cet esprit consciencieux, ce grand talent! Mais, disons-le dès à présent, dussions-nous être exposé à le redire, peu d'écrivains ont mieux accompli leur mission que M. Casimir Delavigne; peu d'existences ont été aussi bien occupées malgré les souffrances du corps, aussi bien remplies malgré la brièveté des jours. Deux fois poëte, doué tout ensemble de la puissance lyrique et de la puissance dramatique, il avait tout connu, tout obtenu, tout éprouvé, tout traversé, la popularité, les applaudissements, l'acclamation de a foule, les triomphes du théâtre, toujours si éclatants, toujours si contestés. Comme toutes les intelligences supérieures, il avait l'œil constamment fixé sur un but sérieux; il avait senti cette vérité, que le talent est un devoir; il comprenait profondément, et avec le sentiment de sa responsabilité, la haute fonction que la pensée exerce parmi les hommes, que le poëte remplit parmi les esprits. La fibre populaire vibrait en lui; il aimait le peuple dont il était, et il avait tous les instincts de ce magnifique avenir de travail et de concorde qui attend l'humanité. Jeune homme, son enthousiasme avait salué ces règnes éblouissants et illustres qui agrandissent les nations par la guerre; homme fait, son adhésion éclairée s'attachait à ces gouvernements intelligents et sages qui civilisent le monde par la paix.

Il a bien travaillé. Qu'il repose maintenant! Que les petites haines qui poursuivent les grandes renommées, que les divisions d'écoles, que les rumeurs de

partis, que les passions et les ingratitudes littéraires fassent silence autour du noble poëte endormi! Injustices, clameurs, luttes, souffrances, tout ce qui trouble et agite la vie des hommes éminents s'évanouit à l'heure sacrée où nous sommes. La mort, c'est l'avénement du vrai. Devant la mort, il ne reste du poëte que la gloire, de l'homme que l'âme, de ce monde que Dieu.



II

FUNÉRAILLES DE FRÉDÉRIC SOULIÉ

27 SEPTEMBRE 1847

Les auteurs dramatiques ont bien voulu souhaiter que j'eusse dans ce jour de deuil l'honneur de les représenter et de dire en leur nom l'adieu suprême à ce noble cœur, à cette âme généreuse, à cet esprit grave, à ce beau et loyal talent qui se nommait Frédéric Soulié. Devoir austère qui veut être accompli avec une tristesse virile, digne de l'homme ferme et rare que vous pleurez. Hélas! la mort est prompte. Elle a ses préférences mystérieuses. Elle n'attend pas qu'une tête soit blanchie pour la choisir. Chose triste et fatale, les ouvriers de l'intelligence sont emportés avant que leur journée soit faite. Il y a quatre ans à peine, tous, presque les mêmes qui sommes ici, nous nous penchions sur la tombe de Casimir Delavigne, aujourd'hui nous nous inclinons devant le cercueil de Frédéric Soulié.

Vous n'attendez pas de moi, messieurs, la longue nomenclature des œuvres, constamment applaudies, de Frédéric Soulié. Permettez seulement que j'essaye de dégager à vos yeux, en peu de paroles, et d'évoquer, pour ainsi dire, de ce cercueil ce qu'on pourrait appeler la figure morale de ce remarquable écrivain.

Dans ses drames, dans ses romans, dans ses poëmes, Frédéric Soulié a toujours été l'esprit sérieux

qui tend vers une idée et qui s'est donné une mission. En cette grande époque littéraire où le génie, chose qu'on n'avait point vue encore, disons-le à l'honneur de notre temps, ne se sépare jamais de l'indépendance, Frédéric Soulié était de ceux qui ne se courbent que pour prêter l'oreille à leur conscience et qui honorent le talent par la dignité. Il était de ces hommes qui ne veulent rien devoir qu'à leur travail, qui font de la pensée un instrument d'honnêteté et du théâtre un lieu d'enseignement, qui respectent la poésie et le peuple en même temps, qui pourtant ont de l'audace, mais qui acceptent pleinement la responsabilité de leur audace, car ils n'oublient jamais qu'il y a du magistrat dans l'écrivain et du prêtre dans le poëte.

Voulant travailler beaucoup, il travaillait vite, comme s'il sentait qu'il devait s'en aller de bonne heure. Son talent, c'était son âme, toujours pleine de la meilleure et de la plus saine énergie. De là lui venait cette force qui se résolvait en vigueur pour les penseurs et en puissance pour la foule. Il vivait par le cœur ; c'est par là aussi qu'il est mort. Mais ne le plaignons pas; il a été recompensé, récompensé par vingt triomphes, récompensé par une grande et aimable renommée qui n'irritait personne et qui plaisait à tous. Cher à ceux qui le voyaient tous les jours et à ceux qui ne l'avaient jamais vu, il était aimé et il était populaire, ce qui est encore une des plus douces manières d'être aimé. Cette popularité, il la méritait; car il avait toujours présent à l'esprit ce double but qui contient tout ce qu'il y a de noble dans l'égoïsme et tout ce qu'il y a de vrai dans le dévouement : être libre et être utile.

Il est mort comme un sage qui croit parce qu'il pense; il est mort doucement, dignement, avec le candide sourire d'un jeune homme, avec la gravité bienveillante d'un vieillard. Sans doute il a dû regretter d'être contraint de quitter l'œuvre de civilisation que les écrivains de ce siècle font tous ensemble, et de partir avant l'heure solennelle et prochaine peut-être qui appellera toutes les probités et toutes les intelligences au saint travail de l'avenir. Certes, il était propre à ce glorieux travail, lui qui avait dans le cœur tant de compassion et tant d'enthousiasme, et qui se tournait sans cesse vers le peuple, parce que là sont toutes les misères, parce que là aussi sont toutes les grandeurs. Ses amis le savent, ses ouvrages l'attestent, ses succès le prouvent, toute sa vie Frédéric Soulié a eu les yeux fixés dans une étude sévère sur les clartés de l'intelligence, sur les grandes vérités politiques, sur les grands mystères sociaux. Il vient d'interrompre sa contemplation, il est allé la reprendre ailleurs; il est allé trouver d'autres clartés, d'autres vérités, d'autres mystères, dans l'ombre profonde de la mort.

Un dernier mot, messieurs. Que cette foule qui nous entoure et qui veut bien m'écouter avec tant de religieuse attention; que ce peuple généreux, laborieux et pensif, qui ne fait défaut à aucune de ces solennités douloureuses et qui suit les funérailles de ses écrivains comme on suit le convoi d'un ami; que ce peuple si intelligent et si sérieux le sache bien, quand les philosophes, quand les écrivains, quand les poëtes viennent apporter ici, à ce commun abîme de tous les hommes, un des leurs, ils viennent sans trouble, sans ombre, sans inquiétude, pleins d'une foi inexprimable dans cette autre vie sans laquelle celle-ci ne serait digne ni de Dieu qui la donne, ni de l'homme qui la reçoit. Les penseurs ne se défient pas de Dieu! Ils regardent avec tranquillité, avec sérénité, quelques-uns avec joie, cette fosse qui n'a pas de fond; ils savent que le corps y trouve une prison, mais que l'âme y trouve des ailes.

Oh! les nobles âmes de nos morts regrettés, ces âmes qui, comme celle dont nous pleurons en ce moment le départ, n'ont cherché dans ce monde qu'un but, n'ont eu qu'une inspiration, n'ont voulu qu'une récompense à leurs travaux, la lumière et la liberté, non! elles ne tombent pas ici dans un piége! Non! la mort n'est pas un mensonge! Non! elles ne rencontrent pas dans ces ténèbres cette captivité effroyable, cette affreuse chaîne qu'on appelle le néant! Elles y continuent, dans un rayonnement plus magnifique, leur vol sublime et leur destinée immortelle. Elles étaient libres dans la poésie, dans l'art, dans l'intelligence, dans la pensée; elles sont libres dans le tombeau!

III

FUNÉRAILLES DE BALZAC

20 AOUT 1850

Messieurs,

L'homme qui vient de descendre dans cette tombe était de ceux auxquels la douleur publique fait cortége. Dans les temps où nous sommes, toutes les fictions sont évanouies. Les regards se fixent désormais non sur les têtes qui règnent, mais sur les têtes qui pensent, et le pays tout entier tressaille lorsqu'une de ces têtes disparait. Aujourd'hui, le deuil populaire, c'est la mort de l'homme de talent; le deuil national, c'est la mort de l'homme de génie.

Messieurs, le nom de Balzac se mêlera à la trace lumineuse que notre époque laissera dans l'avenir.

M. de Balzac faisait partie de cette puissante génération des écrivains du dix-neuvième siècle qui est venue après Napoléon, de même que l'illustre pléiade du dix-septième est venue après Richelieu, — comme si, dans le développement de la civilisation, il y avait une loi qui fît succéder aux dominateurs par le glaive les dominateurs par l'esprit.

M. de Balzac était un des premiers parmi les plus grands, un des plus hauts parmi les meilleurs. Ce n'est pas le lieu de dire ici tout ce qu'était cette splendide et souveraine intelligence. Tous ses livres ne forment qu'un livre, livre vivant, lumineux, profond, où l'on voit aller et venir et marcher et se mouvoir, avec je ne sais quoi d'effaré et de terrible mêlé au réel, toute notre civilisation contemporaine; livre merveilleux que le poëte a intitulé comédie et qu'il aurait pu intituler histoire, qui prend toutes les formes et tous les styles, qui dépasse Tacite et qui va jusqu'à Suétone, qui traverse Beaumarchais et qui va jusqu'à Rabelais; livre qui est l'observation et qui est l'imagination; qui prodigue le vrai, l'intime, le bourgeois, le trivial, le matériel, et qui par moments, à travers toutes les réalités brusquement et largement déchirées, laisse tout à coup entrevoir le plus sombre et le plus tragique idéal.

A son insu, qu'il le veuille ou non, qu'il y consente ou non, l'auteur de cette œuvre immense et étrange est de la forte race des écrivains révolutionnaires. Balzac va droit au but. Il saisit corps à corps la société moderne. Il arrache à tous quelque chose, aux uns l'illusion, aux autres l'espérance, à ceux-ci un cri, à ceux-là un masque. Il fouille le vice, il dissèque la passion. Il creuse et sonde l'homme, l'âme, le cœur, les entrailles, le cerveau, l'abîme que chacun a en soi. Et, par un don de sa libre et vigoureuse nature, par un privilége des intelligences de notre temps qui, ayant vu de près les révolutions, aperçoivent mieux la fin de l'humanité et comprennent mieux la providence, Balzac se dégage souriant et serein de ces redoutables études qui produisaient la mélancolie chez Molière et la misanthropie chez Rousseau.

Voilà ce qu'il a fait parmi nous. Voilà l'œuvre qu'il nous laisse, œuvre haute et solide, robuste entassement d'assises de granit, monument! œuvre du haut de laquelle resplendira désormais sa renommée. Les grands hommes font leur propre piédestal; l'avenir se charge de la statue.

Sa mort a frappé Paris de stupeur. Depuis quelques mois, il était rentré en France. Se sentant mourir, il avait voulu revoir la patrie, comme la veille d'un grand voyage on vient embrasser sa mère.

Sa vie a été courte, mais pleine; plus remplie d'œuvres que de jours.

Hélas! ce travailleur puissant et jamais fatigué, ce philosophe, ce penseur, ce poëte, ce génie, a vécu parmi nous de cette vie d'orages, de luttes, de querelles, de combats, commune dans tous les temps à tous les grands hommes. Aujourd'hui, le voici en paix. Il sort des contestations et des haines. Il entre, le même jour, dans la gloire et dans le tombeau. Il va briller désormais, au-dessus de toutes ces nuées qui sont sur nos têtes, parmi les étoiles de la patrie!

Vous tous qui êtes ici, est-ce que vous n'êtes pas tentés de l'envier?

Messieurs, quelle que soit notre douleur en présence

d'une telle perte, résignons-nous à ces catastrophes. Acceptons-les dans ce qu'elles ont de poignant et de sévère. Il est bon peut-être, il est nécessaire peut-être, dans une époque comme la nôtre, que de temps en temps une grande mort communique aux esprits dévorés de doute et de scepticisme un ébranlement religieux. La providence sait ce qu'elle fait lorsqu'elle met ainsi le peuple face à face avec le mystère suprême, et quand elle lui donne à méditer la mort, qui est la grande égalité et qui est aussi la grande liberté.

La providence sait ce qu'elle fait, car c'est là le plus haut de tous les enseignements. Il ne peut y avoir que d'austères et sérieuses pensées dans tous les cœurs quand un sublime esprit fait majestueusement son entrée dans l'autre vie, quand un de ces êtres qui ont plané longtemps au-dessus de la foule avec les ailes visibles du génie, déployant tout à coup ces autres ailes qu'on ne voit pas, s'enfonce brusquement dans l'inconnu.

Non, ce n'est pas l'inconnu! Non, je l'ai déjà dit dans une autre occasion douloureuse, et je ne me lasserai pas de le répéter, non, ce n'est pas la nuit, c'est la lumière! Ce n'est pas la fin, c'est le commencement! Ce n'est pas le néant, c'est l'éternité! N'est-il pas vrai, vous tous qui m'écoutez? De pareils cercueils démontrent l'immortalité; en présence de certains morts illustres, on sent plus distinctement les destinées divines de cette intelligence qui traverse la terre pour souffrir et pour se purifier et qu'on appelle l'homme, et l'on se dit qu'il est impossible que ceux qui ont été des génies pendant leur vie ne soient pas des âmes après leur mort!



BALZAC

LE 2 DÉCEMBRE 1851

Un vaillant proscrit de décembre, M. Hippolyte Magen, a publié, pendant son exil, à Londres, en 1852 (chez Jeffs, Burlington Arcade), un remarquable récit des faits dont il avait été témoin. Nous extrayons de ce récit les pages qu'on va lire, en faisant seulement quelques suppressions dans les éloges adressés par M. H. Magen à M. Victor Hugo.

« Le 2 décembre, à dix heures du matin, des représentants du peuple étaient réunis dans une maison de la rue Blanche.

« Deux opinions se combattaient. La première, émise et soutenue par Victor Hugo, voulait qu'on fit immédiatement un appel aux armes ; la population était oscillante ; il fallait, par une impulsion révolutionnaire, la jeter du côté de l'assemblée.

« Exciter lentement les colères, entretenir longtemps l'agitation, tel était le moyen que Michel (de Bourges) trouvait le meilleur ; pour le soutenir il s'appuyait sur le passé. En 1830, on avait d'abord crié, puis lancé des pierres aux gardes royaux, enfin on s'était jeté dans la bataille, avec des passions déjà fermentées ; en février 1848, l'agitation de la rue avait aussi précédé le combat.

« La situation actuelle n'offrait pas la moindre analogie avec ces deux époques.

« Malheureusement le système de la temporisation l'emporta, il fut décidé qu'on emploierait les vieux moyens, et qu'en attendant, il serait fait un appel aux légions de la garde nationale sur lesquelles on avait le droit de compter. Victor Hugo, Charamaule et Forestier acceptèrent la responsabilité de ces démarches, et rendez-vous fut pris à deux heures, sur le boulevard du Temple, chez Bonvalet, pour l'exécution des mesures arrêtées.

« Tandis que Charamaule et Victor Hugo remplissaient le mandat qu'ils avaient reçu, un incident prouva que, suivant l'opinion repoussée dans la rue Blanche, le peuple attendait une impulsion vigoureuse et révolutionnaire. A la hauteur de la rue Meslay, Charamaule s'aperçut que la foule reconnaissait Hugo et s'épaississait autour d'eux : — « Vous êtes reconnu, dit-il à son collègue. » — Au même instant, quelques jeunes gens crièrent : *Vive Victor Hugo!*

« Un d'eux lui demanda : « Citoyen, que faut-il faire ? »

« Victor Hugo répondit : « Déchirez les affiches factieuses du coup « d'état et criez : *Vive la constitution!*

« — Et si l'on tire sur nous? lui dit un jeune ouvrier

« — Vous courrez aux armes », répliqua Victor Hugo.

« Il ajouta : — Louis Bonaparte est un rebelle ; il se couvre aujourd'hui de tous les crimes. Nous, représentants du peuple, nous le « mettons hors la loi ; mais, sans même qu'il soit besoin de notre « déclaration, il est hors la loi par le seul fait de sa trahison. Citoyens, vous avez deux mains, prenez dans l'une votre droit, dans « l'autre votre fusil, et courez sur Bonaparte ! »

« La foule poussa une acclamation.

« Un bourgeois qui fermait sa boutique dit à l'orateur : « Parlez « moins haut ; si l'on vous entendait parler comme cela, on vous fusillerait.

« — Eh bien ! répondit Hugo, vous promèneriez mon cadavre, et « ce serait une bonne chose que ma mort si la justice de Dieu en « sortait ! »

« Tous crièrent : *Vive Victor Hugo!* — Criez : *Vive la constitution!* leur dit-il. Un cri formidable de *Vive la constitution! Vive la république!* sortit de toutes les poitrines.

« L'enthousiasme, l'indignation, la colère mêlaient leurs éclairs dans tous les regards. C'était là, peut-être, une minute suprême. Victor Hugo fut tenté d'enlever toute cette foule et de commencer le combat.

« Charamaule le retint et lui dit tout bas : — « Vous causerez un « mitraillade inutile ; tout ce monde est désarmé. L'infanterie est « deux pas de nous, et voici l'artillerie qui arrive. »

« En effet, plusieurs pièces de canon, attelées, débouchaient par la rue de Bondy, derrière le Château-d'Eau. Saisir un tel moment, ce pouvait être la victoire, mais ce pouvait être aussi un massacre.

« Le conseil de s'abstenir, donné par un homme aussi intrépide que l'a été Charamaule pendant ces tristes jours, ne pouvait être suspect ; en outre Victor Hugo, quel que fût son entraînement intérieur, se sentait lié par la délibération de la gauche. Il recula devant la responsabilité qu'il aurait encourue ; depuis, nous l'avons entendu souvent répéter lui-même : « Ai-je eu raison ? ai-je eu tort ? »

« Un cabriolet passait ; Victor Hugo et Charamaule s'y jetèrent. La foule suivit quelque temps la voiture en criant : *Vive la république! Vive Victor Hugo!*

« Les deux représentants se dirigèrent vers la rue Blanche, où ils rendirent compte de la scène du Château-d'Eau ; ils essayèrent encore de décider leurs collègues à une action révolutionnaire, mais la décision du matin fut maintenue.

« Alors Victor Hugo dicta au courageux Baudin la proclamation suivante :

« Louis-Napoléon est un traître.

« Il a violé la constitution.

« Il s'est mis hors la loi.

« Les représentants républicains rappellent au peuple et à l'armée l'article 68 et l'article 110 ainsi conçus : « L'assemblée constituante confie la défense de la pré- « sente constitution et des droits qu'elle consacre à la « garde et au patriotisme de tous les français. »

« Le peuple est à jamais en possession du suffrage universel, n'a besoin d'aucun prince pour le lui rendre, et châtiera le rebelle.

« Que le peuple fasse son devoir.

« Les représentants républicains marcheront à sa tête.

« Aux armes ! Vive la République ! »

« Michel (de Bourges), Schœlcher, le général Leydet, Joigneaux, Jules Favre, Deflotte, Eugène Sue, Brives, Chauffour, Madier de Montjau, Cassal, Breymand, Lamarque, Baudin et quelques autres se hâtèrent de mettre sur cette proclamation leurs noms à côté de celui de Victor Hugo.

« A six heures du soir, les membres du conciliabule de la rue Blanche, chassés de la rue de la Cerisaie par un avis que la police marchait sur eux, se retrouvaient au quai de Jemmapes, chez le représentant Lafon ; à eux s'étaient joints quelques journalistes et plusieurs citoyens dévoués à la république.

« Au milieu d'une vive animation, un comité de résistance fut nommé ; il se composait des citoyens :

Victor Hugo,
Carnot,
Michel (de Bourges),
Madier de Montjau,
Jules Favre,
Deflotte,
Faure (du Rhône).

« On attendait impatiemment trois proclamations que Xavier Durrieu avait remises à des compositeurs de son journal. L'une d'elles sera recueillie par l'histoire; elle s'échappa de l'âme de Victor Hugo. La voici :

PROCLAMATION

A L'ARMÉE.

Soldats!

Un homme vient de briser la constitution, il déchire le serment qu'il avait prêté au peuple, supprime la loi, étouffe le droit, ensanglante Paris, garrotte la France, trahit la République.

Soldats, cet homme vous engage dans le crime.

Il y a deux choses saintes : le drapeau qui représente l'honneur militaire, et la loi qui représente le droit national. Soldats! le plus grand des attentats, c'est le drapeau levé contre la loi.

Ne suivez pas plus longtemps le malheureux qui vous égare. Pour un tel crime, les soldats français sont des vengeurs, non des complices.

Livrez à la loi ce criminel. Soldats! c'est un faux Napoléon. Un vrai Napoléon vous ferait recommencer Marengo; lui, il vous fait recommencer Transnonain.

Tournez vos yeux sur la vraie fonction de l'armée française. Protéger la patrie, propager la révolution, délivrer les peuples, soutenir les nationalités, affranchir le continent, briser les chaînes partout, défendre partout le droit, voilà votre rôle parmi les armées d'Europe; vous êtes dignes des grands champs de bataille.

Soldats! l'armée française est l'avant-garde de l'humanité.

Rentrez en vous-mêmes, réfléchissez, reconnaissez-vous, relevez-vous. Songez à vos généraux arrêtés, pris au collet par des argousins et jetés, menottes aux mains, dans la cellule des voleurs. Le scélérat qui est à l'Élysée croit que l'armée de la France est une bande du bas-empire, qu'on la paie et qu'on l'enivre, et qu'elle obéit. Il vous fait faire une besogne infâme; il vous fait égorger, en plein dix-neuvième siècle et dans Paris même, la liberté, le progrès, la civilisation; il vous fait détruire, à vous enfants de la France, ce que la France a si glorieusement et si péniblement construit en trois siècles de lumière et en soixante ans de révolution! Soldats, si vous êtes la grande armée, respectez la grande nation!

Nous, citoyens, nous représentants du peuple et vos représentants, — nous, vos amis, vos frères, nous qui sommes la loi et le droit, nous qui nous dressons devant vous en vous tendant les bras et que vous frappez aveuglément de vos épées, savez-vous ce qui nous désespère? ce n'est pas de voir notre sang qui coule, c'est de voir votre honneur qui s'en va.

Soldats! un pas de plus dans l'attentat, un jour de plus avec Louis Bonaparte, et vous êtes perdus devant la conscience universelle. Les hommes qui vous commandent sont hors la loi; ce ne sont pas des généraux, ce sont des malfaiteurs; la casaque des bagnes les attend. Vous, soldats, il en est temps encore, revenez à la patrie, revenez à la république. Si vous persistiez, savez-vous ce que l'histoire dirait de vous? Elle dirait : « Ils ont foulé aux pieds de leurs chevaux et écrasé sous les roues de leurs canons toutes les lois de leur pays; eux, des soldats français, ils ont déshonoré l'anniversaire d'Austerlitz; et, par leur faute, par leur crime, il dégoutte aujourd'hui du nom de Napoléon sur la France autant de honte qu'il en a autrefois découlé de gloire. »

Soldats français, cessez de prêter main-forte au crime!

Pour les représentants du peuple restés libres, le représentant membre du comité de résistance,

VICTOR HUGO.

Paris, 3 décembre.

« Cette proclamation... où brillent toutes les qualités du génie et du patriotisme, fut, à l'aide d'un papier bleu qui multipliait les copies, reproduite cinquante fois; le lendemain elle était affichée dans les rues Charlot, de l'Homme-Armé, Rambuteau, et sur le boulevard du Temple.

« Cependant on est encore averti que la police a pris l'éveil ; à travers une nuit obscure, on se dirige vers la rue Popincourt, où les ateliers de Frédéric Cournol ouvriront un asile sûr.

« ... Nos amis remplissent une salle vaste et nue ; il y a deux tabourets seulement; Victor Hugo, qui va présider la réunion, en prend un, — l'autre est donné à Baudin, qui servira de secrétaire. Dans cette assemblée, on remarquait Guiter, Gindriez, Lamarque, Charamaule, Sartin, Arnaud de l'Ariége, Schœlcher, Xavier Durrieu et Kesler son collaborateur, etc., etc.

« Après un instant de confusion, qu'en pareille circonstance il est aisé de concevoir, plusieurs résolutions furent prises. On avait vu successivement arriver Michel (de Bourges), Esquiros, Aubry (du Nord), Baucel, Duputz, Madier de Montjau et Mathieu (de la Drôme); ce dernier ne fit qu'une courte apparition.

« Victor Hugo avait pris la parole et résumait les périls de la situation, les moyens de résistance et de combat.

« Tout à coup, un homme en blouse se présente, effaré.

« — Nous sommes perdus, s'écria-t-il; du point d'observation où « l'on m'a placé, j'ai vu se diriger vers nous une troupe nombreuse « de soldats. »

« — Qu'importe! a répondu Cournet, en montrant des armes, la « porte de ma maison est étroite; dans le corridor deux hommes ne « marcheraient pas de front; nous sommes ici soixante résolus à « mourir; délibérez en paix. »

« A ce terrible épisode Victor Hugo emprunte un mouvement sublime. Les paroles de Victor Hugo ont été sténographiées, sur place, par un des assistants, et je puis les donner telles qu'il les prononça. Il s'écrie :

« Écoutez, rendez-vous bien compte de ce que vous faites.

« D'un côté, cent mille hommes, dix-sept batteries attelées, six mille bouches à feu dans les forts, des magasins, des arsenaux, des munitions de quoi faire la campagne de Russie; — de l'autre, cent vingt représentants, mille ou douze cents patriotes, six cents fusils, deux cartouches par homme, pas un tambour pour battre le rappel, pas une cloche pour sonner le tocsin, pas une imprimerie pour imprimer une proclamation; à peine, çà et là, une presse lithographique, une cave où l'on imprimera, en hâte et furtivement, un placard à la brosse; peine de mort contre qui remuera un pavé, peine de mort contre qui s'attroupera, peine de mort contre qui sera trouvé en conciliabule, peine de mort contre qui placardera un appel aux armes; si vous êtes pris pendant le combat, la mort; si vous êtes pris après le combat, la déportation et l'exil. — D'un côté, une armée et le crime; — de l'autre, une poignée d'hommes et le droit. Voilà cette lutte, l'acceptez-vous? »

« Ce fut un moment admirable; cette parole énergique et puissante avait remué toutes les fibres du patriotisme; un cri subit, unanime, répondit : « *Oui, oui, nous l'acceptons!* »

délibération recommença grave et silencieuse. »

NOTES

NOTES

CHAMBRE DES PAIRS

1846

NOTE I

LA PROPRIÉTÉ DES ŒUVRES D'ART.

Un projet de loi sur les dessins et modèles de fabrique était proposé par le gouvernement; une longue discussion s'engagea, au sein de la chambre des pairs, sur la question de savoir quelle serait la durée de la propriété de ces dessins et de ces modèles. Le projet du gouvernement décrétait une durée de quinze années. La commission qui avait fait un rapport sur le projet de loi proposait d'étendre le droit exclusif d'exploitation d'un modèle à trente ans. Quelques membres de la chambre voulaient le maintien pur et simple de la législation de 1793 qui attribue à l'auteur d'un dessin ou d'un modèle artistique destiné à l'industrie les mêmes droits qu'à l'auteur d'une statue ou d'un tableau. Victor Hugo demanda la parole.

Messieurs,

Je n'aurai qu'une simple observation à faire sur la question la plus importante, à mes yeux du moins, la question de durée; et j'appuierai la proposition de la commission, en regrettant, je l'avoue même, l'ancienne législation. Je n'ai que très peu de mots à dire, et je n'abuserai jamais de l'attention de la chambre.

Messieurs, il ne faut pas se dissimuler que c'est un art véritable qui est en question ici. Je ne prétends pas mettre cet art, dans lequel l'industrie entre pour une certaine portion, sur le rang des créations poétiques ou littéraires, créations purement spontanées, qui ne relèvent que de l'artiste, de l'écrivain, du penseur. Cependant, il est incontestable qu'il y a ici dans la question un art tout entier.

Et si la Chambre me permettait de citer quelques-uns des grands noms qui se rattachent à cet art, elle reconnaîtrait elle-même qu'il y a là des génies créateurs, des hommes d'imagination, des hommes dont la propriété doit être protégée par la loi. Bernard de Palissy était un potier; Benvenuto Cellini était un orfèvre. Un pape a désiré un modèle de chandeliers d'église; Michel-Ange et Raphaël ont concouru pour ce modèle, et les deux flambeaux ont été exécutés. Oserait-on dire que ce ne sont pas là des objets d'art?

Il y a donc ici, permettez-moi d'insister, un art véritable dans la question, et c'est ce qui me fait prendre la parole.

Jusqu'à présent cette matière a été régie en France par une législation vague, obscure, incomplète, plutôt formée de jurisprudence et d'extensions que composée de textes directs émanés du législateur. Cette législation a beaucoup de défauts, mais elle a une qualité qui, à mes yeux, compense tous les défauts, elle est généreuse.

Cette législation, que donnait-elle à l'art qui est ici en question? Elle lui donnait la durée; et n'oubliez pas ceci : toutes les fois que vous voulez que de grands artistes fassent de grandes œuvres, donnez-leur le temps, donnez-leur la durée, assurez-leur le respect de leur pensée et de leur propriété. Si vous voulez que la France reste à ce point où elle est placée, d'imposer à toutes les nations la loi de sa mode, de son goût, de son imagination; si vous voulez que la France reste la maîtresse de ce que le monde appelle l'ornement, le luxe, la fantaisie, ce qui sera toujours et ce qui est une richesse publique et nationale; si vous voulez donner à cet art tous les moyens de prospérer, ne touchez pas légèrement à la législation sous laquelle il s'est développé avec tant d'éclat.

Notez que depuis que cette législation, incomplète, je le répète, mais généreuse, existe, l'ascendant de la France, dans toutes les matières d'art et d'industrie mêlée à l'art, n'a cessé de s'accroître.

Que demandez-vous donc à une législation? qu'elle produise de bons effets, qu'elle donne de bons résultats? Que reprochez-vous à celle-ci? Sous son empire, l'art français est devenu le maître et le modèle de l'art chez tous les peuples qui composent le monde civilisé. Pourquoi donc toucher légèrement à un état de choses dont vous avez à vous applaudir?

J'ajouterai en terminant que j'ai lu avec une grande attention l'exposé des motifs; j'y ai cherché la raison pour laquelle il était innové à un état aussi excellent, je n'en ai trouvé qu'une qui ne me paraît pas suffisante, c'est un désir de mettre la législation qui régit cette matière en harmonie avec la

législation qui régit d'autres matières qu'on suppose à tort analogues. C'est là, messieurs, une pure question de symétrie. Cela ne me paraît pas suffisant pour innover, j'ose dire, aussi témérairement.

J'ai pour M. le ministre du commerce, en particulier, la plus profonde et la plus sincère estime; c'est un homme des plus distingués, et je reconnais avec empressement sa haute compétence sur toutes les matières qui sont soumises à son administration. Cependant je ne me suis pas expliqué comment il se faisait qu'en présence d'un beau, noble et magnifique résultat, on venait innover dans la loi qui a, en partie du moins, produit cet effet.

Je le répète, je demande de la durée. Je suis convaincu qu'un pas sera fait en arrière le jour où vous diminuerez la durée de cette propriété. Je ne l'assimile pas d'ailleurs, je l'ai déjà dit en commençant, à la propriété littéraire proprement dite. Elle est au-dessous de la propriété littéraire; mais elle n'en est pas moins respectable, nationale et utile. Le jour, dis-je, où vous aurez diminué la durée de cette propriété, vous aurez diminué l'intérêt des fabricants à produire des ouvrages d'industrie de plus en plus voisins de l'art; vous aurez diminué l'intérêt des grands artistes à pénétrer de plus en plus dans cette région où l'industrie se relève par son contact avec l'art.

Aujourd'hui, à l'heure où nous parlons, des sculpteurs du premier ordre, j'en citerai un, homme d'un merveilleux talent, M. Pradier, n'hésitent pas à accorder leur concours à ces productions qui ne sont pour l'industrie que des consoles, des pendules, des flambeaux, et qui sont, pour les connaisseurs, des chefs-d'œuvre.

Un jour viendra, n'en doutez pas, où beaucoup de ces œuvres que vous traitez aujourd'hui de simples produits de l'industrie, et que vous réglementez comme de simples produits de l'industrie, un jour viendra où beaucoup de ces œuvres prendront place dans les musées. N'oubliez pas que vous avez ici, en France, à Paris, un musée composé précisément des débris de cet art mixte qui est en ce moment en question. La collection des vases étrusques, qu'est-ce autre chose?

Si vous voulez maintenir cet art au niveau déjà élevé où il est parvenu en France, si vous voulez augmenter encore ce bel essor qu'il a pris et qu'il prend tous les jours, donnez-lui du temps.

Voilà tout ce que je voulais dire.

Je voterai pour tout ce qui tendra à augmenter la durée accordée aux propriétaires de cette sorte d'œuvres, et je déclare, en finissant, que je ne puis m'empêcher de regretter l'ancienne législation. (*Très bien! très bien!*)

NOTE 2

LA MARQUE DE FABRIQUE.

Dans la discussion du projet de loi relatif aux marques de fabrique, deux systèmes étaient en présence, celui de la marque facultative et celui de la marque obligatoire. Analyser cette discussion nous conduirait trop loin; nous pouvons d'ailleurs citer, sans autre commentaire, les deux discours que Victor Hugo prononça dans ce débat.

Messieurs,

Je viens défendre une opinion qui, je le crains, malgré les excellentes observations qui ont été faites, a peu de faveur dans la chambre. J'ose cependant appeler sur cette opinion l'attention de la noble assemblée. Le projet de loi sur les dessins de fabrique soulevait une question d'art; le projet de loi sur les marques de fabrique soulève une question d'honneur, et toutes les fois que la loi touche à une question d'honneur, il n'est personne qui ne se sente et qui ne soit compétent.

Il y a deux sortes de commerce, le bon et le mauvais commerce. Le commerce honnête et loyal, le commerce déloyal et frauduleux. Le commerce honnête, c'est celui qui ne fraude pas; c'est celui qui livre aux consommateurs des produits sincères; c'est celui qui cherche avant tout, avant même les bénéfices d'argent, le plus sûr, le meilleur, le plus fécond des bénéfices, la bonne renommée. La bonne renommée, messieurs, est aussi un capital. Le mauvais commerce, le commerce frauduleux, est celui qui a la fièvre des fortunes rapides, qui jette sur tous les marchés du monde des produits falsifiés; c'est celui, enfin, qui préfère les profits à l'estime, l'argent à la renommée.

Eh bien, de ces deux commerces que la loi actuelle met en présence, lequel voulez-vous protéger? Il me semble que vous devez protection à l'un, et la protection de l'un c'est la répression de l'autre. J'ai cherché dans le projet de loi, dans l'exposé des motifs et dans le rapport de M. le baron Charles Dupin, s'il pouvait y avoir quelque mode de répression préférable au seul mode de répression qui se soit présenté à mon esprit, et j'avoue, à regret, n'en avoir pas trouvé. A mon avis, que je soumets à la chambre, il n'y a d'autre mode de répression pour le mauvais commerce, d'autre mode de protection pour le commerce loyal et honnête, que la marque obligatoire.

Mais on dira : La marque obligatoire est contraire à la liberté. Permettez que je m'explique sur ce point, car il est délicat et grave.

J'aime la liberté, je sais qu'elle est bonne; je ne me borne pas à dire qu'elle est bonne, je le crois, je le sais; je suis prêt à me dévouer pour cette conviction. La liberté a ses abus et ses périls. Mais à côté des abus elle a ses bienfaits, à côté des périls elle a la gloire. J'aime donc la liberté, je la crois bonne en toute occasion. Je veux la liberté du bon commerce; j'admettrais même, s'il en était besoin, la liberté du mauvais commerce, quoique ce soit, à mon avis, la liberté de la ronce et de l'ivraie. Mais, messieurs, je ne pense pas que, dans la question de la marque obligatoire, la liberté soit le moins du monde compromise.

Il existe un commerce, il existe une industrie qui est soumise à la marque obligatoire; ce commerce, je vais le nommer tout de suite, c'est la presse, c'est la librairie. Il n'existe pas un papier imprimé, quel qu'il soit, dans quelque but que ce soit, sous quelque dénomination que ce soit, si insignifiant qu'il puisse être, il n'existe pas un papier imprimé qui ne doive, aux termes des lois qui nous régissent, porter le nom de l'imprimeur et son adresse. Qu'est-ce que cela? C'est la marque obligatoire. Avez-vous entendu dire que la marque obligatoire ait supprimé la liberté de la presse? (*Mouvement.*)

Je ne sache pas d'argument plus fort que celui-ci; car voici une liberté publique, la plus importante de toutes, la plus vitale, qui fonctionne parmi nous sous l'empire de la marque obligatoire, c'est-à-dire de cet obstacle qu'on objecte comme devant ruiner une autre liberté dans ce qu'elle a de plus essentiel et de meilleur. Il est donc évident que puisque la marque obligatoire ne gêne dans aucun de ses développements la plus précieuse de nos libertés, elle n'aura aucun effet funeste, ni même aucun effet fâcheux sur la liberté commerciale. J'ajoute qu'à mon avis liberté implique responsabilité. La marque obligatoire, c'est la signature; la marque obligatoire, c'est la respon-

sabilité. Eh bien, messieurs les pairs, je suis de ceux qui ne veulent pas qu'on jouisse de la liberté sans subir la responsabilité. (*Mouvement.*)

Je voterai pour la marque obligatoire.

Je vois la chambre fatiguée, je ne crois pas au succès de l'amendement, et cependant je crois devoir insister. Messieurs, c'est que ma conviction est profonde.

La marque facultative peut-elle avoir ce rare résultat de séparer en deux parts le bon et le mauvais commerce, le commerce loyal et le commerce frauduleux? Si je le pensais, je n'hésiterais pas à me rallier au système du gouvernement et de la commission. Mais je ne le pense pas.

Dans mon opinion, la marque facultative est une précaution illusoire. Pourquoi? Messieurs les pairs, c'est que l'industrie n'est pas libre; non, l'industrie n'est pas libre devant le commerce. Notez ceci : l'industrie a un intérêt, le commerce croit souvent en avoir un autre. Quel est l'intérêt de l'industrie? Donner d'abord de bons produits, et, s'il se peut, des produits excellents, et, s'il se peut, dans les cas où l'industrie touche à l'art, des produits admirables. Ceci est l'intérêt de l'industrie, ceci est aussi l'intérêt de la nation. Quel est l'intérêt du commerce? Vendre, vendre vite, vendre souvent au hasard, souvent à bon marché et à vil prix. A vil prix! c'est fort cher. Pour cela, que faut-il au commerce, je dis au commerce frauduleux que je voudrais détruire? Il lui faut des produits frelatés, falsifiés, chétifs, misérables, coûtant peu et pouvant, erreur fatale du reste, rapporter beaucoup. Que fait le commerce déloyal? il impose sa loi à l'industrie. Il commande, l'industrie obéit. Il le faut bien. L'industrie n'est jamais face à face avec le consommateur. Entre elle et le consommateur il y a un intermédiaire, le marchand; ce que le marchand veut, le fabricant est contraint de le vouloir. Messieurs, prenez garde! Le commerce frauduleux qui n'a malheureusement que trop d'extension, ne voudra pas de la marque facultative; il ne voudra aucune marque. L'industrie gémira et cédera. La marque obligatoire serait une arme. Donnez cette arme, donnez cette défense à l'industrie loyale contre le commerce déloyal. Je vous le dis, messieurs les pairs, je vous le dis en présence des faits déplorables que vous ont cités plusieurs nobles membres de cette Chambre, en présence des débouchés qui se ferment, en présence des marchés étrangers qui ne s'ouvrent plus, en présence de la diminution du salaire qui frappe l'ouvrier, et de la falsification des denrées qui frappe le consommateur; je vous le dis avec une conviction croissante, devant la concurrence intérieure, devant la concurrence extérieure surtout, messieurs les pairs, fondez la sincérité commerciale! (*Mouvement.*)

Mettez la marque obligatoire dans la loi.

L'industrie française est une richesse nationale. Le commerce loyal tend à élever l'industrie; le commerce frauduleux tend à l'avilir et à la dégrader. Protégez le commerce loyal, frappez le commerce déloyal.

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

1848-1849

NOTE 3

SECOURS AUX THÉATRES

17 juillet 1848.

A la suite des fatales journées de juin 1848, les théâtres de Paris furent fermés. Cette clôture, qui semblait devoir se prolonger indéfiniment, était une calamité de plus ajoutée aux autres calamités publiques. La ruine des théâtres était imminente. M. Victor Hugo sentit l'urgence de leur situation et leur vint en aide. Il convoqua une réunion spéciale des représentants de Paris dans le 1er bureau, leur demanda d'appuyer un projet de décret qu'il se chargeait de présenter et qui allouait une subvention d'un million aux théâtres, pour les mettre à même de rouvrir. La proposition fut vivement débattue. Un membre accusa l'auteur du projet de décret de vouloir *faire du bruit*. M. Victor Hugo s'écria :

Ce que je veux, ce n'est pas du bruit, comme vous dites, c'est du pain! du pain pour les artistes, du pain pour les ouvriers, du pain pour les vingt mille familles que les théâtres alimentent! Ce que je veux, c'est le commerce, c'est l'industrie, c'est le travail, vivifiés par ces ruisseaux de sève qui jaillissent des théâtres de Paris! c'est la paix publique, c'est la sérénité publique, c'est la splendeur de la ville de Paris, c'est l'éclat des lettres et des arts, c'est la venue des étrangers, c'est la circulation de l'argent, c'est tout ce que répandent d'activité, de joie, de santé, de richesse, de civilisation, de prospérité, les théâtres de Paris ouverts. Ce que je ne veux pas, c'est le deuil, c'est la détresse, c'est l'agitation, c'est l'idée de révolution et d'épouvante que contiennent ces mots lugubres : les théâtres de Paris sont fermés! Je l'ai dit à une autre époque et dans une occasion pareille, et permettez-moi de le redire : Les théâtres fermés, c'est le drapeau noir déployé.

Eh bien, je voudrais que vous, vous les représentants de Paris, vous vinssiez dire à cette portion de la majorité qui vous inquiète : Osez déployer ce drapeau noir! osez abandonner les théâtres! Mais, sachez-le bien, qui laisse fermer les théâtres fait fermer les boutiques! Sachez-le bien, qui laisse fermer les théâtres de Paris, fait une chose que nos plus redoutables années n'ont pas faite; que l'invasion n'a pas faite, que 93 n'a pas faite

Qui ferme les théâtres de Paris éteint le feu qui éclaire, pour ne plus laisser resplendir que le feu qui incendie! Osez prendre cette responsabilité!

Messieurs, cette question des théâtres est maintenant un côté, un côté bien douloureux, de la grande question des détresses publiques. Ce que nous invoquons ici, c'est encore le principe de l'assistance. Il y a là, autour de nous, je vous le répète, vingt mille familles qui nous demandent de ne pas leur ôter leur pain! Le plus déplorable témoignage de la dureté des temps que nous traversons, c'est que les théâtres, qui n'avaient jamais fait partie que de notre gloire, font aujourd'hui partie de notre misère.

Je vous en conjure, réfléchissez-y. Ne désertez pas ce grand intérêt. Faites de moi ce que vous voudrez; je suis prêt à monter à la tribune, je suis prêt à combattre, *à la poupe, à la proue, où l'on voudra, n'importe;* mais ne reculons pas! Sans vous, je ne suis rien; avec vous, je ne crains rien! Je vous supplie de ne pas repousser la proposition.

La proposition, appuyée par la presque unanimité des représentants de la Seine et adoptée par le comité de l'intérieur, fut acceptée par le gouvernement, qui réduisit à six cent mille francs la subvention proposée. M. Victor Hugo, nommé président et rapporteur d'une commission spéciale chargée d'examiner le projet de décret, et composée de MM. Léon de Maleville, Bixio et Évariste Bavoux, déposa au nom du comité de l'intérieur et lut en séance publique, le 17 juillet, le rapport suivant :

Citoyens représentants,

Dans les graves conjonctures où nous sommes, en examinant le projet de subvention aux théâtres de Paris, votre comité de l'intérieur et la commission qu'il a nommée ont eu le courage d'écarter toutes les hautes considérations d'art, de littérature, de gloire nationale, qui viendraient si naturellement en aide au projet, que nous conservons du reste, et que nous ferons certainement valoir à l'occasion dans des temps meilleurs; le comité, dis-je, a eu le courage d'écarter toutes ces considérations pour ne se préoccuper de la mesure proposée qu'au point de vue de l'utilité politique.

C'est à ce point de vue unique d'une grande et évidente utilité politique et immédiate, que nous avons l'honneur de vous proposer l'adoption de la mesure.

Les théâtres de Paris sont peut-être les rouages principaux de ce mécanisme compliqué qui met en mouvement le luxe de la capitale et les innombrables industries que ce luxe engendre et alimente; mécanisme immense et délicat, que les bons gouvernements entretiennent avec soin, qui ne s'arrête jamais sans que la misère naisse à l'instant même, et qui, s'il venait jamais à se briser, marquerait l'heure fatale où les révolutions sociales succèdent aux révolutions politiques.

Les théâtres de Paris, messieurs, donnent une notable impulsion à l'industrie parisienne, qui, à son tour, communique la vie à l'industrie des départements. Toutes les branches du commerce reçoivent quelque chose du théâtre. Les théâtres de Paris font vivre directement dix mille familles, trente ou quarante métiers divers, occupant chacun des centaines d'ouvriers, et versent annuellement dans la circulation une somme qui, d'après des chiffres incontestables, ne peut guère être évaluée à moins de vingt ou trente millions.

La clôture des théâtres de Paris est donc une véritable catastrophe commerciale qui a toutes les proportions d'une calamité publique. Les faire vivre, c'est vivifier toute la capitale. Vous avez accordé, il y a peu de jours, cinq millions à l'industrie du bâtiment; accorder aujourd'hui un subside aux théâtres, c'est appliquer le même principe, c'est pourvoir aux mêmes nécessités politiques. Si vous refusiez aujourd'hui ces six cent mille francs à une industrie utile, vous auriez dans un mois plusieurs millions à ajouter à vos aumônes.

D'autres considérations font encore ressortir l'importance politique de la mesure qui rouvrirait nos théâtres. A une époque comme la nôtre, où les esprits se laissent entraîner, dans cette espèce de lassitude et de désœuvrement qui suit les révolutions, à toutes les émotions, et quelquefois à toutes les violences de la fièvre politique, les représentations dramatiques sont une distraction souhaitable, et peuvent être une heureuse et puissante diversion. L'expérience a prouvé que, pour le peuple parisien en particulier, il faut le dire à la louange de ce peuple si intelligent, le théâtre est un calme efficace et souverain.

Ce peuple, pareil à tant d'égards au peuple athénien, se tourne toujours volontiers, même dans les jours d'agitation, vers les joies de l'intelligence et de l'esprit. Peu d'attroupements résistent à un théâtre ouvert; aucun attroupement ne résisterait à un spectacle gratis.

L'utilité politique de la mesure de la subvention aux théâtres est donc démontrée. Il importe que les théâtres de Paris rouvrent et se soutiennent, et l'État consulte un grand intérêt public en leur accordant un subside qui leur permettra de vivre jusqu'à la saison d'hiver, où leur prospérité renaîtra, nous l'espérons, et sera à la fois un témoignage et un élément de la prospérité générale.

Cela posé, ce grand intérêt politique une fois constaté, votre comité a dû rechercher les moyens d'arriver sûrement à ce but : faire vivre les théâtres jusqu'à l'hiver. Pour cela, il fallait avant tout qu'aucune partie de la somme votée par vous ne pût être détournée de sa destination, et consacrée, par exemple, à payer les dettes que les théâtres ont contractées depuis cinq mois qu'ils luttent avec le plus honorable courage contre les difficultés de la situation. Cet argent est destiné à l'avenir et non au passé. Il ne pourra être revendiqué par aucun créancier. Votre comité vous propose de déclarer les sommes allouées aux théâtres par le décret incessibles et insaisissables.

Les sommes ne seraient versées aux directeurs des théâtres que sous des conditions acceptées par eux, ayant toutes pour objet la meilleure exploitation de chaque théâtre en particulier, et que les directeurs seraient tenus d'observer sous peine de perdre leur droit à l'allocation.

Quant aux sommes en elles-mêmes, votre comité en a examiné soigneusement la répartition. Cette répartition a été modifiée pour quelques théâtres, d'accord avec M. le ministre de l'intérieur, et toujours dans le but d'utilité positive qui a préoccupé votre comité.

L'allocation de 170,000 francs a été conservée à l'Opéra dont la prospérité se lie si étroitement à la paix de la capitale. La part du Vaudeville a été portée à 24,000 francs, sous la condition que les directeurs ne négligeront rien pour rendre à ce théâtre son ancienne prospérité, et pour y ramener la troupe excellente que tout Paris y applaudissait dans ces derniers temps.

Un théâtre oublié a été rétabli dans la nomenclature, c'est le théâtre Beaumarchais, c'est-à-dire le théâtre spécial du 8e arrondissement et du faubourg Saint-Antoine. L'assemblée s'associera à la pensée qui a voulu favoriser la réouverture de ce théâtre.

Voici cette répartition, telle qu'elle est indiquée et arrêtée dans l'exposé des motifs qui vous a été distribué ce matin :

Pour l'Opéra, Théâtre de la Nation	170,000 fr.
Pour le Théâtre de la République	105,000
Pour l'Opéra-Comique	80,000
Pour l'Odéon	45,000
Pour le Gymnase	30,000
Pour la Porte-Saint-Martin	35,000
Pour le Vaudeville	24,000
Pour les Variétés	24,000
Pour le Théâtre Montansier	15,000
Pour l'Ambigu-Comique	25,000
Pour la Gaîté	25,000
Pour le Théâtre-Historique	27,000
Pour le Cirque	4,000
Pour les Folies-Dramatiques	11,000
Pour les Délassements-Comiques	11,000
Pour le Théâtre Beaumarchais	10,000
Pour le Théâtre Lazary	4,000
Pour le Théâtre des Funambules	5,000
Pour le Théâtre du Luxembourg	5,000
Pour les théâtres de la banlieue	10,000
Pour l'Hippodrome	5,000
Pour éventualités	10,000
Total	680,000 fr.

Le comité a cru nécessaire d'ajouter aux subventions réparties une somme de 10,000 francs destinée à des allocations éventuelles qu'il est impossible de ne pas prévoir en pareille matière.

Afin de multiplier les précautions et de rendre tout abus impossible, votre comité, d'accord avec le ministre, vous propose d'ordonner, par l'article 2 du décret, que la distribution de la somme afférente à chaque théâtre sera faite de quinzaine en quinzaine, par cinquièmes, jusqu'au 1er octobre. Les deux tiers au moins de la somme seront affectés au payement des artistes, employés et gagistes des théâtres. Enfin, le ministre rendra compte de mois en mois de l'exécution du décret à votre comité de l'intérieur.

Un décret spécial avait été présenté pour le Théâtre de la Nation; le comité, ne voyant aucun motif à ce double emploi, a fondu les deux décrets en un seul.

Le crédit total alloué par les deux décrets ainsi réunis s'élève à 680,000 francs.

Par toutes les considérations que nous venons d'exposer devant vous, nous espérons, messieurs, que vous voudrez bien voter ce décret dont vous avez déjà reconnu et déclaré l'urgence. Il faut que tous les symptômes de la confiance et de la sécurité reparaissent; il faut que les théâtres rouvrent; il faut que la population reprenne sa sérénité en retrouvant ses plaisirs. Ce qui distrait les esprits les apaise. Il est temps de remettre en mouvement tous les moteurs du luxe, du commerce, de l'industrie, c'est-à-dire tout ce qui produit le travail, tout ce qui détruit la misère; les théâtres sont un de ces moteurs.

Que les étrangers se sentent rappelés à Paris par le calme rétabli: qu'on voie des passants dans les rues la nuit, des voitures qui roulent, des boutiques ouvertes, des cafés éclairés; qu'on puisse rentrer tard chez soi; les théâtres vous restitueront toutes ces libertés de la vie parisienne, qui sont les indices mêmes de la tranquillité publique. Il est temps de rendre sa physionomie vivante, animée, paisible, à cette grande ville de Paris qui porte avec accablement, depuis un mois bientôt, le plus douloureux de tous les deuils, le deuil de la guerre civile!

Et permettez au rapporteur de vous le dire en terminant, messieurs, ce que vous ferez en ce moment sera utile pour le présent et fécond pour l'avenir. Ce ne sera pas un bienfait perdu; venez en aide au théâtre, le théâtre vous le rendra. Votre encouragement sera pour lui un engagement. Aujourd'hui, la société secourt le théâtre, demain le théâtre secourra la société. Le théâtre, c'est là sa fonction et son devoir, moralise les masses en même temps qu'il enrichit la cité. Il peut beaucoup sur les imaginations; et, dans des temps sérieux comme ceux où nous sommes, les auteurs dramatiques, libres désormais, comprendront plus que jamais, n'en doutez pas, que faire du théâtre une chaire de vérité et une tribune d'honnêteté, pousser les cœurs vers la fraternité, élever les esprits aux sentiments généreux par le spectacle des grandes choses, infiltrer dans le peuple la vertu et dans la foule la raison, enseigner, apaiser, éclairer, consoler, c'est la plus pure source de la renommée, c'est la plus belle forme de la gloire!

La subvention aux théâtres fut votée. Les théâtres rouvrirent

NOTE 4

SECOURS AUX TRANSPORTÉS

14 août 1848.

Immédiatement après les journées de juin, M. Victor Hugo se préoccupa du sort fait aux transportés. Il appela tous les hommes de bonne volonté, dans toutes les nuances de l'assemblée, à leur venir en aide. Il organisa dans ce but une réunion spéciale en dehors de tous les partis.

Voici en quels termes le fait est raconté dans *la Presse* du 14 août 1848 :

« Tous les hommes politiques ne sont pas en déclin, heureusement! Au premier rang de ceux qu'on a vus grandir par le courage qu'ils ont déployé sous la grêle des balles dans les tristes journées de juin, par la fermeté conciliante qu'ils ont apportée à la tribune, et enfin par l'élan d'une fraternité sincère telle que nous la concevons, telle que nous la ressentons, nous aimons à signaler un de nos illustres amis, Victor Hugo, devant lequel plus d'une barricade s'est abaissée, et que la liberté de la presse a trouvé debout à la tribune au jour des interpellations adressés à M. le général Cavaignac.

« M. Victor Hugo vient encore de prendre une noble initiative dont nous ne saurions trop le féliciter. Il s'agit de visiter les détenus de juin. Cette proposition a motivé la réunion spontanée d'un certain nombre de représentants dans l'un des bureaux de l'assemblée nationale; nous en empruntons les détails au journal *l'Événement :*

« La réunion se composait déjà de MM. Victor Hugo, Lagrange, l'évêque de Langres, Montalembert, David (d'Angers), Galy-Cazalat, Félix Pyat, Edgar Quinet, La Rochejaquelein, Demesmay, Mauvais, de Vogüé, Crémieux, de Falloux, Xavier Durrieu, Considérant, le général Laydet, Vivien, Portalis, Chollet, Jules Favre, Wolowski, Babaud-Laribière, Antony Thouret.

« M. Victor Hugo a exposé l'objet de la réunion. Il a dit :

« Qu'au milieu des réunions qui se sont produites au sein
« de l'assemblée, et qui s'occupent toutes avec un zèle louable,

« et selon leur opinion consciencieuse, des grands intérêts po-« litiques du pays, il serait utile qu'une réunion se formât qui « n'eût aucune couleur politique, qui résumât toute sa pensée « dans le seul mot *fraternité*, et qui eût pour but unique « l'apaisement des haines et le soulagement des misères nées « de la guerre civile.

« Cette réunion se composerait d'hommes de toutes les « nuances, qui oublieraient, en y entrant, à quel parti ils ap-« partiennent, pour ne se souvenir que des souffrances du peu-« ple et des plaies de la France. Elle aurait, sans le vouloir et « sans le chercher, un but politique de l'ordre le plus élevé; « car soulager les malheurs de la guerre civile dans le présent, « c'est éteindre les fureurs de la guerre civile dans l'avenir. « L'assemblée nationale est animée des intentions les plus pa-« triotiques; elle veut punir les vrais coupables et amender les « égarés, mais elle ne veut rien au delà de la sévérité stricte-« ment nécessaire, et, certainement, à côté de sa sévérité, elle « cherchera toujours les occasions de faire sentir sa paternité. « La réunion projetée provoquerait, selon les faits connus et « les besoins qui se manifesteraient, la bonne volonté géné-« reuse de l'assemblée.

« Cette réunion ne se compose encore que de membres qui « se sont spontanément rapprochés et qui appartiennent à tou-« tes les opinions représentées dans l'assemblée; mais elle « admettrait avec empressement tous les membres qui auraient « du temps à donner aux travaux de fraternité qu'elle s'impose. « Son premier soin serait de visiter les forts, en ayant soin de « ne s'immiscer dans aucune des attributions du pouvoir judi-« ciaire ou du pouvoir administratif. Elle se préoccuperait de « tout ce qui peut, sans désarmer, bien entendu, ni énerver « l'action de la loi, adoucir la situation des prisonniers et le « sort de leurs familles.

« En ce qui touche ces malheureuses familles, la réunion « rechercherait les moyens d'assurer l'exécution du décret qui « leur réserve le droit de suivre les transportés, et qui, évi-« demment, n'a pas voulu que ce droit fût illusoire ou onéreux « pour les familles pauvres. Le général Cavaignac, consulté par « M. Victor Hugo, a pleinement approuvé cette pensée, a com-« pris que la prudence s'y concilierait avec l'intention frater-« nelle et l'unité politique, et a promis de faciliter, par tous « les moyens en son pouvoir, l'accès et la visite des prisons « aux membres de la réunion; ce sera pour eux une occupa-« tion fatigante et pénible, mais que le sentiment du bien qu'ils « pourront faire leur rendra douce.

« En terminant, M. Victor Hugo a exprimé le vœu que la « réunion mît à sa tête et choisît pour son président l'homme « vénérable qu'elle compte parmi ses membres, et qui joint « au caractère sacré de représentant le caractère sacré d'évê-« que, M. Parisis, évêque de Langres. Ainsi le double but « évangélique et populaire sera admirablement exprimé par la « personne même de son président. La fraternité est le pre-« mier mot de l'évangile et le dernier mot de la démocratie. »

« La réunion a complètement adhéré à ces généreuses paroles. Elle a aussitôt constitué son bureau, qui est ainsi composé :

« Président, M. Parisis, évêque de Langres; vice-président, M. Victor Hugo ; secrétaire, M. Xavier Durrieu.

« La réunion s'est séparée, après avoir chargé MM. Parisis, Victor Hugo et Xavier Durrieu de demander au général Cavaignac, pour les membres de la réunion, l'autorisation de se rendre dans les forts et les prisons de Paris. »

NOTE 5

LA QUESTION DE DISSOLUTION

En janvier 1849, la question de dissolution se posa. L'assemblée constituante discuta la proposition Rateau. Dans la discussion préalable des bureaux, M. Victor Hugo prononça, le 15 janvier, un discours que la sténographie a conservé. Le voici :

M. Victor Hugo. — Posons la question.

Deux souverainetés sont en présence.

Il y a d'un côté l'assemblée, de l'autre le pays.

D'un côté l'assemblée. Une assemblée qui a rendu à Paris la France, à l'Europe, au monde entier, un service, un seul mais il est considérable ; en juin, elle a fait face à l'émeute, elle a sauvé la démocratie. Car une portion du peuple n'a pas le droit de révolte contre le peuple tout entier. C'est là le titre de cette assemblée. Ce titre serait plus beau si la victoire eût été moins dure. Les meilleurs vainqueurs sont les vainqueurs cléments. Pour ma part, j'ai combattu l'insurrection anarchique et j'ai blâmé la répression soldatesque. Du reste, cette assemblée, disons-le, a plutôt essayé de grandes choses qu'elle n'en a fait. Elle a eu ses fautes et ses torts, ce qui est l'histoire des assemblées et ce qui est aussi l'histoire des hommes. Un peu de bon, pas mal de médiocre, beaucoup de mauvais. Quant à moi, je ne veux me rappeler qu'une chose, la conduite vaillante de l'assemblée en juin, son courage, le service rendu. Elle a bien fait son entrée; il faut maintenant qu'elle fasse bien sa sortie.

De l'autre côté, dans l'autre plateau de la balance, il y a le pays. Qui doit l'emporter? (*Réclamations.*) Oui, messieurs, permettez-moi de le dire dans ma conviction profonde, c'est le pays qui demande votre abdication. Je suis net, je ne cherche pas à être nommé commissaire, je cherche à dire la vérité. Je sais que chaque parti a une pente à s'intituler le pays. Tous, tant que nous sommes, nous nous enivrons bien vite de nous-mêmes et nous avons bientôt fait de crier : Je suis la France! C'est un tort quand on est fort, c'est un ridicule quand on est petit. Je tâcherai de ne point donner dans ce travers, j'userai fort peu des grands mots; mais, dans ma conviction loyale, voici ce que je pense : L'an dernier, à pareille époque, qui est-ce qui voulait la réforme? Le pays. Cette année, qui est-ce qui veut la dissolution de la Chambre? Le pays. Oui, messieurs, le pays nous dit : Retirez-vous. Il s'agit de savoir si l'assemblée répondra : Je reste.

Je dis qu'elle ne le peut pas, et j'ajoute qu'elle ne le doit pas.

J'ajoute encore ceci. Le pays doit du respect à l'assemblée, mais l'assemblée doit du respect au pays.

Messieurs, ce mot, le pays, est un formidable argument; mais il n'est pas dans ma nature d'abuser d'aucun argument. Vous allez voir que je n'abuse pas de celui-ci.

Suffit-il que la nation dise brusquement, inopinément à une assemblée, à un chef d'état, à un pouvoir : Va-t'en ! pour que ce pouvoir doive s'en aller?

Je réponds : non!

Il ne suffit pas que la nation ait pour elle la souveraineté, il faut qu'elle ait la raison.

Voyons si elle a la raison.

Il y a en république deux cas, seulement deux cas où le pays peut dire à une assemblée de se dissoudre. C'est lorsqu'il a devant lui une assemblée législative dont le terme est arrivé, ou une assemblée constituante dont le mandat est épuisé.

Hors de là, le pays, le pays lui-même peut avoir la force, il n'a pas le droit.'

L'assemblée législative dont la durée constitutionnelle n'est pas achevée, l'assemblée constituante dont le mandat n'est pas accompli ont le droit, ont le devoir de répondre au pays lui-même : Non! et de continuer, l'une sa fonction, l'autre son œuvre.

Toute la question est donc là. Je la précise, vous voyez. La Constituante de 1848 a-t-elle épuisé son mandat? a-t-elle terminé son œuvre? Je crois que oui, vous croyez que non.

Une voix. — L'assemblée n a point épuisé son mandat.

M. Victor Hugo. — Si ceux qui veulent maintenir l'assemblée parviennent à me prouver qu'elle n'a point fait ce qu'elle avait à faire, et que son mandat n'est point accompli, je passe de leur bord à l'instant même.

Examinons.

Qu'est-ce que la constituante avait à faire? Une constitution.

La constitution est faite.

Le même membre. — Mais, après la constitution, il faut que l'assemblée fasse les lois organiques.

M. Victor Hugo. — Voici le grand argument, faire les lois organiques!

Entendons-nous.

Est-ce une nécessité ou une convenance?

Si les lois organiques participent du privilège de la constitution, si, comme la constitution, qui n'est sujette qu'à une seule réserve, la sanction du peuple et le droit de révision, si comme la constitution, dis-je, les lois organiques sont souveraines, inviolables, au-dessus des assemblées législatives, au-dessus des codes, placées à la fois à la base et au faîte, oh! alors, il n'y a pas de question, il n'y a rien à dire, il faut les faire, il y a nécessité. Vous devez répondre au pays qui vous presse : attendez! nous n'avons pas fini! les lois organiques ont besoin de recevoir de nous le sceau du pouvoir constituant. Et alors, si cela est, si nos adversaires ont raison, savez-vous ce que vous avez fait vendredi en repoussant la proposition Rateau? vous avez manqué à votre devoir!

Mais si les lois organiques par hasard ne sont que des lois comme les autres, des lois modifiables et révocables, des lois que la prochaine assemblée législative pourra citer à sa barre, juger et condamner, comme le gouvernement provisoire a condamné les lois de la monarchie, comme vous avez condamné les décrets du gouvernement provisoire, si cela est, où est la nécessité de les faire? à quoi bon dévorer le temps de la France pour jeter quelques lois de plus à cet appétit de révocation qui caractérise les nouvelles assemblées?

Ce n'est donc plus qu'une question de convenance. Mon Dieu! je suis de bonne composition, si nous vivions dans un temps calme, et si cela vous était bien agréable, cela me serait égal. Oui, vous trouvez convenable que les rédacteurs du texte soient aussi les rédacteurs du commentaire, que ceux qui ont fait le livre fasse aussi les notes, que ceux qui ont bâti l'édifice pavent aussi les rues à l'entour, que le théorème constitutionnel laisse pénétrer son unité dans tous ses corollaires; après avoir été législateurs constituants, il vous plaît d'être législateurs organiques; cela est bien arrangé, cela est plus régulier, cela va mieux ainsi. En un mot, vous voulez faire les lois organiques; pourquoi? pour la symétrie.

Ah! ici, messieurs, je vous arrête. Pour une assemblée constituante, où il n'y a plus de nécessité il n'y a plus de droit. Car du moment où votre droit s'éclipse, le droit du pays reparaît.

Et ne dites pas que si l'on admet le droit de la nation en ce moment, il faudra l'admettre toujours, à chaque instant et dans tous les cas, que dans six mois elle dira au président de se démettre et que dans un an elle criera à la législative de se dissoudre. Non! la constitution, une fois sanctionnée par le peuple, protégera le président et la législative. Réfléchissez. Voyez l'abîme qui sépare les deux situations. Savez-vous ce qu'il faut en ce moment pour dissoudre l'assemblée constituante? Un vote, une boule dans la boîte du scrutin. Et savez-vous ce qu'il faudrait pour dissoudre l'assemblée législative? Une révolution.

Tenez, je vais me faire mieux comprendre encore : faites une hypothèse, reculez de quelques mois en arrière, reportez-vous à l'époque où vous étiez en plein travail de constitution, et supposez qu'en ce moment-là, au milieu de l'œuvre ébauchée, le pays, impatient ou égaré, vous eût crié : Assez! le mandant brise le mandat; retirez-vous!

Savez-vous, moi qui vous parle en ce moment, ce que je vous eusse dit alors?

Je vous eusse dit : Résistez!

Résister! à qui? à la France?

Sans doute.

Notre devoir eût été de dire au peuple : — Tu nous a donné un mandat, nous ne te le rapporterons pas avant de l'avoir rempli. Ton droit n'est plus en toi, mais en nous. Tu te révoltes contre toi-même; car nous, c'est toi. Tu es souverain, mais tu es factieux. Ah! tu veux refaire une révolution? tu veux courir de nouveau les chances anarchiques et monarchiques? Eh bien! puisque tu es à la fois le plus fort et le plus aveugle, rouvre le gouffre, si tu l'oses, nous y tomberons, mais tu y tomberas après nous.

Voilà ce que vous eussiez dit, et vous ne vous fussiez pas séparés.

Oui, messieurs, il faut savoir dans l'occasion résister à tous les souverains, aux peuples aussi bien qu'aux rois. Le respect de l'histoire est à ce prix.

Eh bien! moi, qui il y a trois mois vous eusse dit : résistez! aujourd'hui je vous dis : cédez!

Pourquoi?

Je viens de vous l'expliquer.

Parce qu'il y a trois mois le droit était de votre côté, et qu'aujourd'hui il est du côté du pays.

Et ces dix ou onze lois organiques que vous voulez faire, savez-vous? vous ne les ferez même pas, vous les bâclerez. Où trouverez-vous le calme, la réflexion, l'attention, le temps pour examiner les questions, le temps pour les laisser mûrir? Mais telle de ces lois est un code! mais c'est la société tout entière à refaire! Onze lois organiques, mais il y en a pour onze mois! Vous aurez vécu presque un an. Un an, dans des temps comme ceux-ci, c'est un siècle, c'est là une fort belle longévité révolutionnaire. Contentez-vous-en.

Mais on insiste, on s'irrite, on fait appel à nos fiertés. Quoi! nous nous retirons parce qu'un flot d'injures monte jusqu'à nous! Nous cédons à un *quinze mai moral!* l'assemblée nationale se laisse chasser! Messieurs, l'assemblée chassée! Comment? par qui? Non, j'en appelle à la dignité de vos consciences, vous ne vous sentez pas chassés! Vous n'avez pas donné les mains à votre honte! Vous vous retirez, non devant les voies de fait des partis, non devant les violences des factions, mais devant la souveraineté de la nation. L'assemblée se laisser chasser! Ah!

ce degré d'abaissement rendrait sa condamnation légitime, elle la mériterait pour y avoir consenti! Il n'en est rien, messieurs, et la preuve, c'est qu'elle s'en irait méprisée, et qu'elle s'en ira respectée!

Messieurs, je crois avoir ruiné les objections les unes après les autres. Me voici revenu à mon point de départ, le pays a pour lui le droit, et il a pour lui la raison. Considérez qu'il souffre, qu'il est, depuis un an bientôt, étendu sur le lit de douleur d'une révolution; il veut changer de position, passez-moi cette comparaison vulgaire, c'est un malade qui veut se retourner du côté droit sur le côté gauche.

UN MEMBRE ROYALISTE. — Non, du côté gauche sur le côté droit. (*Sourires.*)

M. VICTOR HUGO. — C'est vous qui le dites, ce n'est pas moi. (*On rit.*) Je ne veux, moi, ni anarchie ni monarchie. Messieurs, soyons des hommes politiques et considérons la situation. Elle nous dicte notre conduite. Je ne suis pas de ceux qui ont fait la république, je ne l'ai pas choisie, mais je ne l'ai pas trahie. J'ai la confiance que dans toutes mes paroles vous sentez l'honnête homme. Votre attention me prouve que vous voyez bien que c'est une conscience qui vous parle, je me sens le droit de m'adresser à votre cœur de bons citoyens. Voici ce que je vous dirai : Vous avez sauvé le présent, maintenant ne compromettez pas l'avenir! Savez-vous quel est le mal du pays en ce moment? C'est l'inquiétude, c'est l'anxiété, c'est le doute du lendemain Eh bien, vous les chefs du pays, ses chefs momentanés, mais réels, donnez-lui le bon exemple, montrez de la confiance, dites-lui que vous croyez au lendemain, et prouvez-le-lui! Quoi! vous aussi, vous auriez peur! Quoi! vous aussi, vous diriez : Que va-t-il arriver? Vous craindriez vos successeurs? La constituante redouterait la législative? Non, votre heure est fixée et la sienne est venue, les temps qui approchent ne vous appartiennent pas. Sachez le comprendre noblement. Déférez au vœu de la France. Ne passez pas de la souveraineté à l'usurpation. Je le répète, donnons le bon exemple, retirons-nous à temps et à propos, et croyons tous au lendemain! Ne disons pas, comme je l'ai entendu déclarer, que notre disparition sera une révolution. Comment! démocrates, vous n'auriez pas foi dans la démocratie? Eh bien, moi patriote, j'ai foi dans la patrie! Je voterai pour que l'assemblée se sépare au terme le plus prochain.

NOTE 6

ACHÈVEMENT DU LOUVRE

Février 1849.

M. VICTOR HUGO. — Je suis favorable au projet. J'y vois deux choses, l'intérêt de l'État, l'intérêt de la ville de Paris.

Certes, créer dans la capitale une sorte d'édifice métropolitain de l'intelligence, installer la pensée là où était la royauté, remplacer une puissance par une puissance, où était la splendeur du trône mettre le rayonnement du génie, faire succéder à la grandeur du passé ce qui fait la grandeur du présent et ce qui fera la beauté de l'avenir, conserver à cette métropole de la pensée ce nom de Louvre, qui veut dire souveraineté et gloire; c'est là, messieurs, une idée haute et belle. Maintenant, est-ce une idée utile?

Je n'hésite pas; je réponds : Oui.

Quoi! vivifier Paris, embellir Paris, ajouter encore à la haute idée de civilisation que Paris représente, donner d'immenses travaux sous toutes les formes à toutes les classes d'ouvriers, depuis l'artisan jusqu'à l'artiste, donner du pain aux uns, de la gloire aux autres, occuper et nourrir le peuple avec une idée, lorsque les ennemis de la paix publique cherchent à l'occuper, je ne dis pas à le nourrir, avec des passions, est-ce que ce n'est pas là une pensée utile?

Mais l'argent? cela coûtera fort cher. Messieurs, entendons-nous, j'aime la gloire du pays, mais sa bourse me touche. Non seulement je ne veux pas grever le budget, mais je veux, à tout prix, l'alléger. Si le projet, quoiqu'il me semble beau et utile, devait entraîner une charge pour les contribuables, je serais le premier à le repousser. Mais, l'exposé des motifs vous le dit, on peut faire face à la dépense par des aliénations peu regrettables d'une portion du domaine de l'État qui coûte plus qu'elle ne rapporte.

J'ajoute ceci. Cet été, vous votiez des sommes considérables pour des résultats nuls, uniquement dans l'intention de faire travailler le peuple. Vous compreniez si bien la haute importance morale et politique du travail, que la seule pensée d'en donner vous suffisait. Quoi! vous accordiez des travaux stériles, et aujourd'hui vous refuseriez des travaux utiles?

Le projet peut être amélioré. Ainsi, il faudrait conserver toutes les menuiseries de la bibliothèque actuelle, qui sont fort belles et fort précieuses. Ce sont là des détails. Je signale une lacune plus importante. Selon moi, il faudrait compléter la pensée du projet en installant l'institut dans le Louvre, c'est-à-dire en faisant siéger le sénat des intelligences au milieu des produits de l'esprit humain. Représentez-vous ce que serait le Louvre alors! D'un côté une galerie de peinture comparable à la galerie du Vatican, de l'autre une bibliothèque comparable à la bibliothèque d'Alexandrie; tout près cette grande nouveauté des temps modernes, le palais de l'Industrie; toute connaissance humaine réunie et rayonnant dans un monument unique; au centre l'Institut, comme le cerveau de ce grand corps.

Les visiteurs de toutes les parties du monde accourraient à ce monument comme à une Mecque de l'intelligence. Vous auriez ainsi transformé le Louvre. Je dis plus, vous n'auriez pas seulement agrandi le palais, vous auriez agrandi l'idée qu'il contenait.

Cette création, où l'on trouvera tous les magnifiques progrès de l'art contemporain, dotera, sans qu'il en coûte un sou aux contribuables, d'une richesse de plus la ville de Paris, et la France d'une gloire de plus. J'appuie le projet.

NOTE 7

SECOURS AUX ARTISTES

3 avril 1849.

Le discours sur les encouragements dus aux arts, prononcé par M. Victor Hugo, le 11 novembre 1848, fut combattu, notamment par l'honorable M. Charlemagne, comme exagérant les besoins et les misères des artistes et des lettrés. Peu de mois s'écoulèrent, la question des arts revint devant l'assemblée le 3 avril 1849, et M. Victor Hugo, appelé à la tribune par quelques mots de M. Guichard, fut amené à dire :

Les besoins des artistes n'ont jamais été plus impérieux. Et, messieurs, puisque je suis monté à cette tribune, — c'est l'oc-

casion que M. Guichard m'a offerte qui m'y a fait monter, — je ne voudrais pas en descendre sans vous rappeler un souvenir qui aura peut-être quelque influence sur vos votes dans la portion de cette discussion qui touche plus particulièrement aux intérêts des lettres et des arts.

Il y a quelques mois, lorsque je discutais à cette même place et que je combattais certaines réductions spéciales qui portaient sur le budget des arts et des lettres, je vous disais que ces réductions, dans certains cas, pouvaient être funestes, qu'elles pouvaient entraîner bien des détresses, qu'elles pouvaient amener même des catastrophes. On trouva à cette époque qu'il y avait quelque exagération dans mes paroles.

Eh bien, messieurs, il m'est impossible de ne pas penser en ce moment, et c'est ici le lieu de le dire, à ce rare et célèbre artiste qui vient de disparaître si fatalement, qu'un secours donné à propos, qu'un travail commandé à temps aurait pu sauver.

Plusieurs membres. — Nommez-le!

M. Victor Hugo. — Antonin Moine.

M. Léon Faucher. — Je demande la parole.

M. Victor Hugo. — Oui, messieurs, j'insiste. Ceci mérite votre attention. Ce grand artiste, je le dis avec une amère et profonde douleur, a trouvé plus facile de renoncer à la vie que de lutter contre la misère. (*Mouvement.*)

Eh bien! que ce soit là un grave et douloureux enseignement. Je le dépose dans vos consciences. Je m'adresse à la générosité connue et prouvée de cette assemblée. Je l'ai déjà trouvée, nous l'avons tous trouvée sympathique et bienveillante pour les artistes. En ce moment, ce n'est pas un reproche que je fais à personne, c'est un fait que je constate. Je dis que ce fait doit rester dans vos esprits, et que, dans la suite de la discussion, quand vous aurez à voter, soit à propos du budget de l'intérieur, soit à propos du budget de l'instruction publique, sur certaines réductions que je ne qualifie pas d'avance, mais qui peuvent être mal entendues, qui peuvent être déplorables, vous vous souviendrez que des réductions fatales peuvent, pour faire gagner quelques écus au trésor public, faire perdre à la France de grands artistes. (*Sensation.*)

CONSEILS DE GUERRE

NOTE 8

L'ÉTAT DE SIÉGE

28 septembre 1848.

Tant que dura l'état de siége, et à quelque époque que ce fût, M. Victor Hugo regarda comme de son devoir de lui résister sous quelque forme qu'il se présentât. Un jour, le 28 septembre 1848, il reçut en pleine séance de l'assemblée constituante un ordre de comparution comme témoin devant un conseil de guerre, conçu en ces termes :

« *Cédule.*

« La présente devra être apportée en venant déposer.

« République Française.

« *Liberté, Égalité, Fraternité.*

« Greffe du 2e conseil de guerre permanent de la 1re division militaire, séant à Paris, 37, rue du Cherche-Midi.

« Nous, de Beurmann, capitaine-rapporteur près le 2e conseil de guerre de la 1re division militaire, requérons le sieur Hugo, Victor, représentant du peuple, rue d'Isly, 5, à Paris, de comparaître à l'audience du 2e conseil de guerre permanent, le 28 du courant 1848, à midi, pour y déposer en personne sur les faits relatifs aux nommés Turmel et Long, insurgés. Le témoin est prévenu que, faute par lui de se conformer à la présente assignation, il y sera contraint par les voies de droit.

« Donné à Paris, le 26 du mois de septembre, an 1848.

« *Le rapporteur,*

« de Beurmann. »

La forme impérative de cette réquisition et les dernières lignes contenant la menace d'une *contrainte par les voies de droit*, adressée à un représentant inviolable, dictaient à M. Victor Hugo son devoir. C'était, comme il le dit quelques jours après au ministre de la guerre, en lui reprochant le fait, *l'état de siége pénétrant jusque dans l'assemblée*. M. Victor Hugo refusa d'obéir à ce qu'il appela, le lendemain même, en présence du conseil, *cette étrange intimation*. Il savait, en outre, que sa déposition ne pouvait malheureusement être d'aucune utilité aux accusés. Deux heures plus tard, nouvelle injonction de comparaître apportée par un gendarme dans l'enceinte même de l'assemblée. Nouveau refus de M. Victor Hugo. Dans la soirée, une prière de venir déposer comme témoin lui est transmise de la part des accusés eux-mêmes. Après avoir constaté son refus au tribunal militaire, M. Victor Hugo se rendit au désir des accusés, et comparut, le lendemain, devant le conseil; mais il commença par protester contre l'empiétement que l'état de siége s'était permis sur l'inviolabilité du représentant.

Voici en quels termes la *Gazette des Tribunaux* rend compte de cette audience :

2e CONSEIL DE GUERRE DE PARIS

Présidence de M. Destaing, colonel au 61e régiment de ligne.

Audience du 29 septembre

INSURRECTION DE JUIN. — AFFAIRE DU CAPITAINE TURMEL ET DU LIEUTENANT LONG, DE LA 7e LÉGION. — DÉPOSITION DE M. VICTOR HUGO — INCIDENT.

Un public plus nombreux qu'hier attend l'ouverture de la salle d'audience, appelé non-seulement par l'intérêt qu'inspire l'affaire soumise au conseil, mais plus encore par l'incident soulevé à la fin de la dernière audience au sujet de la déposition de M. Victor Hugo qui doit comparaître aujourd'hui comme témoin.

L'audience a été ouverte à onze heures et quelques minutes. Après

avoir ordonné l'introduction des deux accusés Turmel et Long, M. le président demande à l'huissier d'appeler M. Victor Hugo, représentant du peuple. L'huissier annonce que M. Victor Hugo ne s'est pas encore présenté.

M. LE PRÉSIDENT. — M. Victor Hugo m'a fait prévenir qu'il se présenterait à l'ouverture de l'audience; il viendra vraisemblablement. En attendant, monsieur le commissaire du gouvernement, vous avez la parole.

M. d'Hennezel, substitut du commissaire du gouvernement, expose les faits qui résultent des débats; et à peine a-t-il prononcé quelques phrases que l'huissier annonce l'arrivée de M. Victor Hugo. M. Hugo s'approche.

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez nous dire vos nom, prénoms, profession et domicile.

M. VICTOR HUGO (*Marques d'attention*). — Avant de vous répondre, monsieur le président, j'ai à dire un mot. En venant déposer devant le conseil, je suis convenu avec M. le président de l'assemblée nationale que j'expliquerais sous quelles réserves je me présente. Je dois cette explication à l'assemblée nationale, dont j'ai l'honneur d'être membre, et au mandat de représentant, dont le respect doit être imposé aux autorités constituées, plus encore, s'il est possible, qu'aux simples citoyens. Que le conseil, du reste, ne voie pas dans mes paroles autre chose que l'accomplissement d'un devoir. Personne plus que moi n'honore la glorieuse épaulette que vous portez, et je ne cherche pas, certes, à vous rendre plus difficile la pénible mission que vous accomplissez.

Hier, en pleine séance, au milieu de l'assemblée, au moment d'un scrutin, j'ai reçu par estafette, l'injonction de me rendre immédiatement devant le conseil. Je n'ai tenu aucun compte de cette étrange intimation. Je ne devais pas le faire, car il va sans dire que personne n'a le droit d'enlever le représentant du peuple à ses travaux. L'exercice des fonctions de représentant est sacré; il constitue comme il impose un droit, un devoir inviolable. Je n'ai donc pas tenu compte de l'injonction qui m'était faite.

Vers la fin de la séance de l'assemblée, qui s'était prolongée au delà de celle du conseil de guerre, j'ai reçu, toujours dans l'assemblée, une nouvelle sommation non moins irrégulière que la première. Je pouvais n'y pas répondre, car au moment même où je parle, les comités de l'assemblée nationale sont réunis, et c'est là qu'est ma place, et non ici.

Je me présente cependant, parce que la prière m'en a été faite. Je dis la prière, en ce qui concerne les défenseurs, dont l'intervention m'a décidé, parce que jamais je ne ferai défaut à la prière que l'on m'adressera au nom de malheureux accusés. Je dois le dire, cependant, je ne sais pas pourquoi la défense insiste pour mon audition. Ma déposition est absolument sans importance, et ne peut pas plus être utile à la défense qu'à l'accusation.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — C'est le ministère public qui, comme la défense, a insisté; le ministère public, qui demandera à M. le président la permission de vous répondre.

M. VICTOR HUGO. — Rien n'était plus facile que de concilier les droits de la représentation nationale et les exigences de la justice, c'était de demander l'autorisation de M. le président de l'assemblée et de s'entendre sur l'heure.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Permettez-moi de dire un mot au nom de la loi dont je suis l'organe et au-dessus de laquelle personne ne peut se placer. L'article 80 du code d'instruction criminelle est formel, absolu, personne ne peut s'y soustraire, et tout individu cité régulièrement est obligé de se présenter, sous peine d'amende et même de contrainte par corps. L'assemblée qui fait des lois, doit assurément obéissance aux lois existantes. M. Galy-Cazalat, qui avait des devoirs a remplir non moins importants que ceux de l'illustre poète que nous citions comme témoin, s'est rendu ici sans arguer d'empêchements. Nous le répétons donc, la loi est une; elle doit être égale pour tout le monde dans ses exigences comme elle l'est dans sa protection.

M. VICTOR HUGO. — Les paroles de M. le commissaire du gouvernement m'obligent à une courte réponse. La loi, si elle a des exigences, a aussi des exceptions. Sur beaucoup de points, le représentant du peuple se trouve protégé par des exceptions nombreuses, et cela dans l'unique intérêt du peuple dont il résume la souveraineté. Je maintiens donc qu'aucun pouvoir ne peut arracher le représentant de son siége au moment où il délibère et où le sort du pays peut dépendre du vote qu'il va déposer dans l'urne.

LE DÉFENSEUR DES PRÉVENUS. — Puisque c'est moi, qui, en insistant hier pour que le témoin fût appelé devant vous, ai provoqué l'incident qu'il plait à M. Victor Hugo de prolonger, je demande, à mon tour, au conseil, à dire quelques mots pour revendiquer la responsabilité de ce qui a été fait à ma prière par le ministère public, et rappeler les véritables droits de chacun ici.

M. Victor Hugo proteste, en son nom et au nom de l'assemblée nationale, contre cet appel de votre justice, qu'il considère comme une violation de son droit de représentant.

La question dit-il, a déjà été jugée. C'est une erreur; elle ne l'a jamais été, parce que dans des circonstances pareilles elle n'a jamais été soulevée. Ce qui a été jugé, le voici : c'est que lorsqu'un représentant ou un député est appelé pendant le cours de la session d'une assemblée législative à remplir d'autres fonctions qui, pendant un long temps, l'enlèveraient à ses devoirs de législateur, il doit être dispensé de ces fonctions. Ainsi pour le jury, ainsi pour les devoirs d'un magistrat, qui est appelé à choisir entre la chambre et le palais. Mais lorsqu'un accusé réclame un témoignage d'où dépend sa liberté, ou son honneur peut-être; lorsque ce témoignage peut être donné dans l'intervalle qui sépare le commencement d'un scrutin de sa fin; lorsque, au pire, il retardera d'une heure un discours, important sans doute, mais qui peut attendre, que, de par la qualité de représentant, en opposant pour tout titre quatre lignes de M. le président de l'assemblée nationale, on puisse refuser ce témoignage, c'est ce que personne n'aurait soutenu, c'est ce que je m'étonne que M. Victor Hugo ait soutenu le premier.

M. Victor Hugo, continue l'honorable défenseur, proteste, au nom de l'assemblée nationale; moi, comme défenseur contribuant à l'administration de la justice, je proteste au nom de la justice même. Jamais je n'admettrai qu'en venant ici M. le représentant Victor Hugo fasse un acte de complaisance. Nous n'acceptons pas l'aumône de son témoignage, la justice commande et ne sollicite pas.

M. VICTOR HUGO. — Je ne refuse point de venir ici, mais je soutiens que personne n'a le droit d'arracher un représentant à ses fonctions législatives; je n'admets point que l'on puisse violer ainsi la souveraineté du peuple. Je n'entends point engager ici une discussion sur cette grave question, elle trouvera sa place dans une autre enceinte. Je suis le premier à reconnaître l'élévation des sentiments du défenseur, mais ce que je veux maintenant, c'est mon droit de représentant. Pour le moment, ce n'est pas un refus, ce n'est qu'une question d'heure choisie. Je suis prêt, monsieur le président, à répondre à vos questions.

LE DÉFENSEUR. — M. Victor Hugo a écrit sur les derniers jours d'un condamné a mort des pages qui resteront comme l'une des œuvres les plus belles qui soient sorties de l'esprit humain. Les angoisses des accusés Turmel et Long ne sont pas aussi terribles que

celles du condamné, mais elles demandent aussi à n'être pas prolongées. Eh bien! si M. Victor Hugo, qui le pouvait comme M. Galy-Cazalat, était venu hier ici, les accusés auraient été jugés hier, et votre tribunal n'eût pas été dans la nécessité de s'assembler une seconde fois. Les accusés n'auraient pas passé une nuit cruelle sous le poids d'une accusation qui peut entraîner la peine des travaux forcés.

M. Victor Hugo. — J'ai dit en commençant, et je regrette que le défenseur paraisse l'oublier, que jamais un accusé ne me trouverait sourd à son appel. Je devais maintenir, vis-à-vis de quelque autorité que ce soit, l'inviolabilité des délibérations de l'assemblée, qui tient en ses mains les destinées de la France. Maintenant, j'ajoute que, si j'avais pu penser que ma déposition servît la cause des malheureux accusés, je n'aurais pas attendu la citation, j'aurais demandé moi-même, et comme un droit alors, que le conseil m'entendît. Mais ma déposition n'est d'aucune importance, comme ont pu en juger les défenseurs eux-mêmes, qui ont lu ma déclaration écrite. Je n'avais donc point à hésiter. Je devais préférer à une comparution absolument inutile à l'accusé l'accomplissement du plus sérieux de tous les devoirs dans la plus grave de toutes les conjonctures; je devais en outre résister à l'acte inqualifiable qu'avait osé, vis-à-vis d'un représentant, se permettre la justice d'exception sous laquelle Paris est placé en ce moment.

M. le président. — Permettez-moi de vous adresser la question : Quels sont vos nom et prénoms?

M. Victor Hugo. — Victor Hugo.

M. le président. — Votre profession?

M. Victor Hugo. — Homme de lettres et représentant du peuple.

M. le président. — Votre lieu de naissance?

M. Victor Hugo. — Besançon.

M. le président. — Votre domicile actuel?

M. Victor Hugo. — Rue d'Isly, 5.

M. le président. — Votre domicile précédent?

M. Victor Hugo. — Place Royale, 6.

M. le président. — Que savez-vous sur l'accusé Turmel?

M. Victor Hugo. — Je pourrais dire que je ne sais rien. Ma déposition devant M. le juge d'instruction a été faite dans un moment où mes souvenirs étaient moins confus, et elle serait plus utile que mes paroles actuelles à la manifestation de la vérité. Cependant, voilà ce que je crois me rappeler.

Nous venions d'attaquer une barricade de la rue Saint-Louis, d'où partait depuis le matin une fusillade assez vive qui nous avait coûté beaucoup de braves gens; cette barricade enlevée et détruite, je suis allé seul vers une autre barricade placée en travers de la rue Vieille-du-Temple, et très forte. Voulant avant tout éviter l'effusion du sang, j'ai abordé les insurgés; je les ai suppliés, puis sommés, au nom de l'assemblée nationale dont mes collègues et moi avions reçu un mandat, de mettre bas les armes; ils s'y sont refusés.

M. Villain de Saint-Hilaire, adjoint au maire, qui a montré en cette occasion un rare courage, vint me rejoindre à cette barricade, accompagné d'un garde national, homme de cœur et de résolution, et dont je regrette de ne pas savoir le nom, pour m'engager à ne pas prolonger des pourparlers désormais inutiles, et dont ils craignaient quelque résultat funeste. Voyant que mes efforts ne réussissaient pas, je cédai à leurs prières.

Nous nous retirâmes à quelque distance pour délibérer sur les mesures que nous avions à prendre. Nous étions derrière l'angle d'une maison. Un groupe de gardes nationaux amena un prisonnier. Comme, depuis quelque temps, j'avais vu beaucoup de prisonniers, je ne pourrais me rappeler si j'ai vu celui-ci.

M. le président *au témoin*. — Regardez l'accusé, le reconnaissez-vous?

(*Les deux accusés Turmel et Long se lèvent et se tournent vers Victor Hugo.*)

M. Victor Hugo, *montrant Long*. — Je n'ai pas l'honneur de connaître monsieur. Quant à l'autre accusé, je crois le reconnaître, il était amené par un groupe de gardes nationaux. Il vit à mon insigne que j'étais représentant. — Citoyen représentant, s'écria-t-il, je suis innocent, faites-moi mettre en liberté. — Mais tous furent unanimes à me dire que c'était un homme très dangereux, et qu'il commandait une des barricades qui nous faisaient face. Ce que voyant, je laissai la justice suivre son cours, et on l'emmena.

M. le président. — Vos souvenirs sont parfaitement fidèles. Maintenant vous pouvez retourner à vos travaux législatifs. Quant à nous, nous avons fait notre devoir, la loi est satisfaite, personne n'a le droit de se mettre au-dessus d'elle.

M. Victor Hugo. — Il y a eu confusion dans l'esprit de la défense et du ministère public, et je regretterais de voir cette confusion s'introduire dans l'esprit du conseil. J'ai toujours été prêt, et je l'ai prouvé surabondamment, à venir éclairer la justice. C'était simplement, s'il faut que je le dise encore, une question d'heure à choisir. Mais j'ai toujours nié, et je nierai toujours, que quelque autorité que ce puisse être, autorité nécessairement inférieure à l'assemblée nationale, puisse pénétrer jusqu'au représentant inviolable, le saisir dans l'enceinte de l'assemblée, l'arracher aux délibérations, et lui imposer un prétendu devoir autre que son devoir de législateur. Le jour où cette monstrueuse usurpation serait tolérée, il n'y aurait plus de liberté des assemblées, il n'y aurait plus souveraineté du peuple, il n'y aurait plus rien! rien que l'arbitraire et le despotisme et l'abaissement de tout dans le pays. Quant à moi, je ne verrai jamais ce jour-là. (*Mouvement.*)

M. le président. — Notre devoir est de faire exécuter les lois, quelque élevé que soit le caractère des personnes appelées devant la justice.

M. Victor Hugo. — Ce ne serait point là exécuter les lois, ce serait les violer toutes à la fois. Je persiste dans ma protestation.

(*M. Victor Hugo se retire au milieu d'un mouvement de curiosité qui l'accompagne au dehors de la salle d'audience.*)

M. le président *au commissaire du gouvernement*. — Vous avez la parole.

M. d'Henezel soutient l'accusation contre les deux accusés.

Mes Madier de Montjau et Briquet défendent les accusés.

Le conseil entre dans la salle des délibérations, et, après une heure écoulée, M. le président prononce un jugement qui déclare Turmel et Long non coupables sur la question d'attentat, mais coupables d'avoir pris part à un mouvement insurrectionnel, étant porteurs d'armes apparentes.

En conséquence, Turmel est condamné à deux années de prison, et Long à une année de la même peine, en vertu de l'article 5 de la loi du 24 mai 1834, modifié par l'article 463 du Code pénal.

— La grave question soulevée par l'honorable M. Victor Hugo devant le conseil de guerre a été, à son retour dans le sein de l'assemblée, l'objet de discussions assez animées qui se sont engagées dans la salle des conférences. Les principes posés par M. Victor Hugo ont été vivement soutenus par les membres les plus compétents de l'assemblée. On annonçait que cet incident ferait l'objet d'une lettre que le président de l'assemblée devait adresser au président du conseil de guerre.

CONSEIL D'ETAT

1849

NOTE 9

LA LIBERTÉ DU THÉATRE

En 1849, la commission du conseil d'état, formée pour préparer la loi sur les théâtres, fit appel à l'expérience des personnes que leurs études ou leur profession intéressent particulièrement à la prospérité et à la dignité de l'art théâtral. Six séances furent consacrées à entendre trente et une personnes, parmi lesquelles onze auteurs dramatiques ou compositeurs, trois critiques, sept directeurs, huit comédiens. M. Victor Hugo fut entendu dans les deux séances du 17 et du 30 septembre. Nous donnons ici ces deux séances recueillies par la sténographie et publiées par les soins du conseil d'état.

Séance du 17 septembre. — Présidence de M. Vivien.

M. Victor Hugo. — Mon opinion sur la matière qui se discute maintenant devant la commission est ancienne et connue; je l'ai même en partie publiée. J'y persiste plus que jamais. Le temps où elle prévaudra n'est pas encore venu. Cependant, comme, dans ma conviction profonde, le principe de la liberté doit finir par triompher sur tous les points, j'attache de l'importance à la manière sérieuse dont la commission du conseil d'état étudie les questions qui lui sont soumises; ce travail préparatoire est utile, et je m'y associe volontiers. Je ne laisserai échapper, pour ma part, aucune occasion de semer des germes de liberté. Faisons notre devoir, qui est de semer les idées; le temps fera le sien, qui est de les féconder.

Je commencerai par dire à la commission que, dans la question des théâtres, question très grande et très sérieuse, il n'y a que deux intérêts qui me préoccupent. A la vérité, ils embrassent tout. L'un est le progrès de l'art, l'autre est l'amélioration du peuple.

J'ai dans le cœur une certaine indifférence pour les formes politiques, et une inexprimable passion pour la liberté. Je viens de vous le dire, la liberté est mon principe, et, partout où elle m'apparaît, je plaide ou je lutte pour elle.

Cependant si, dans la question théâtrale, vous trouvez un moyen qui ne soit pas la liberté, mais qui me donne le progrès de l'art et l'amélioration du peuple, j'irai jusqu'à vous sacrifier le grand principe pour lequel j'ai toujours combattu, je m'inclinerai et je me tairai. Maintenant, pouvez-vous arriver à ces résultats autrement que par la liberté?

Vous touchez, dans la matière spéciale qui vous occupe, à la grande à l'éternelle question qui reparaît sans cesse, et sous toutes les formes, dans la vie de l'humanité. Les deux grands principes qui la dominent dans leur lutte perpétuelle, la liberté, l'autorité, sont en présence dans cette question-ci comme dans toutes les autres. Entre ces deux principes, il vous faudra choisir, sauf ensuite à faire d'utiles accommodements entre celui que vous choisirez et celui que vous ne choisirez pas. Il vous faudra choisir; lequel prendrez-vous? Examinons.

Dans la question des théâtres, le principe de l'autorité a ceci pour lui et contre lui qu'il a déjà été expérimenté. Depuis que le théâtre existe en France, le principe d'autorité le possède. Si l'on a constaté ses inconvénients, on a aussi constaté ses avantages, on les connaît. Le principe de liberté n'a pas encore été mis à l'épreuve.

M. le Président. — Il a été mis à l'épreuve de 1791 à 1806.

M. Victor Hugo. — Il fut proclamé en 1791, mais non réalisé; on était en présence de la guillotine. La liberté germait alors, elle ne régnait pas. Il ne faut point juger des effets de la liberté des théâtres par ce qu'elle a pu produire pendant la première révolution.

Le principe de l'autorité a pu, lui, au contraire, produire tous ses fruits; il a eu sa réalisation la plus complète dans un système où pas un détail n'a été omis. Dans ce système, aucun spectacle ne pouvait s'ouvrir sans autorisation. On avait été jusqu'à spécifier le nombre de personnages qui pouvaient paraître en scène dans chaque théâtre, jusqu'à interdire aux uns de chanter, aux autres de parler; jusqu'à régler, en de certains cas, le costume et même le geste; jusqu'à introduire dans les fantaisies de la scène je ne sais quelle rigueur hiérarchique.

Le principe de l'autorité, réalisé si complètement, qu'a-t-il produit? On va me parler de Louis XIV et de son grand règne. Louis XIV a porté le principe de l'autorité, sous toutes ses formes, à son plus haut degré de splendeur. Je n'ai à parler ici que du théâtre. Eh bien! le théâtre du dix-septième siècle eût été plus grand sans la pression du principe d'autorité. Ce principe a arrêté l'essor de Corneille et froissé son robuste génie. Molière s'y est souvent soustrait, parce qu'il vivait dans la familiarité du grand roi dont il avait les sympathies personnelles. Molière n'a été si favorisé que parce qu'il était valet de chambre tapissier de Louis XIV; il n'eût point fait sans cela le quart de ses chefs-d'œuvre. Le sourire du maître lui permettait l'audace. Chose bizarre à dire, c'est sa domesticité qui a fait son indépendance; si Molière n'eût pas été valet, il n'eût pas été libre.

Vous savez qu'un des miracles de l'esprit humain avait été déclaré immoral par les contemporains; il fallut un ordre formel de Louis XIV pour qu'on jouât *Tartuffe.* Voilà ce qu'a fait le principe de l'autorité dans son plus beau siècle. Je passerai sur Louis XV et sur son temps; c'est une époque de complète dégradation pour l'art dramatique. Je range les tragédies de Voltaire parmi les œuvres les plus informes que l'esprit

humain ait jamais produites. Si Voltaire n'était pas, à côté de cela, un des plus beaux génies de l'humanité, s'il n'avait pas produit, entre autres grands résultats, ce résultat admirable de l'adoucissement des mœurs, il serait au niveau de Campistron.

Je ne triomphe donc pas du dix-huitième siècle; je le pourrais, mais je m'abstiens. Remarquez seulement que le chef-d'œuvre dramatique qui marque la fin de ce siècle, *le Mariage de Figaro*, est dû à la rupture du principe d'autorité. J'arrive à l'empire. Alors l'autorité avait été restaurée dans toute sa splendeur, elle avait quelque chose de plus éclatant encore que l'autorité de Louis XIV, il y avait alors un maître qui ne se contentait pas d'être le plus grand capitaine, le plus grand législateur, le plus grand politique, le plus grand prince de son temps, mais qui voulait être le plus grand organisateur de toutes choses. La littérature, l'art, la pensée ne pouvaient échapper à sa domination, pas plus que tout le reste. Il a eu, et je l'en loue, la volonté d'organiser l'art. Pour cela il n'a rien épargné, il a tout prodigué. De Moscou il organisait le Théâtre-Français. Dans le moment même où la fortune tournait et où il pouvait voir l'abîme s'ouvrir, il s'occupait de réglementer les soubrettes et les crispins.

Eh bien, malgré tant de soins et tant de volonté, cet homme, qui pouvait gagner la bataille de Marengo et la bataille d'Austerlitz, n'a pu faire faire un chef-d'œuvre. Il aurait donné des millions pour que ce chef-d'œuvre naquît; il aurait fait prince celui qui en aurait honoré son règne. Un jour, il passait une revue. Il y avait là dans les rangs un auteur assez médiocre qui s'appelait Barjaud. Personne ne connaît plus ce nom. On dit à l'empereur : — Sire, M. Barjaud est là. — Monsieur Barjaud, dit-il aussitôt, sortez des rangs. — Et il lui demanda ce qu'il pouvait faire pour lui.

M. Scribe. — M. Barjaud demanda une sous-lieutenance, ce qui ne prouve pas qu'il eût la vocation des lettres. Il fut tué peu de temps après, ce qui aurait empêché son talent (s'il avait eu du talent) d'illustrer le règne impérial.

M. Victor Hugo. — Vous abondez dans mon sens. D'après ce que l'empereur faisait pour des médiocrités, jugez de ce qu'il eût fait pour des talents, jugez de ce qu'il eût fait pour des génies! Une de ses passions eût été de faire naître une grande littérature. Son goût littéraire était supérieur, le *Mémorial de Sainte-Hélène* le prouve. Quand l'empereur prend un livre, il ouvre Corneille. Eh bien! cette littérature qu'il souhaitait si ardemment pour en couronner son règne, lui ce grand créateur, il n'a pu la créer. Qu'ont produit, dans le domaine de l'art, tant d'efforts, tant de persévérance, tant de magnificence, tant de volonté? Qu'a produit ce principe de l'autorité, si puissamment appliqué par l'homme qui le faisait en quelque sorte vivant? Rien.

M. Scribe. — Vous oubliez *les Templiers* de M. Raynouard.

M. Victor Hugo. — Je ne les oublie pas. Il y a dans cette pièce un beau vers.

Voilà, au point de vue de l'art sous l'empire, ce que l'autorité a produit, c'est-à-dire rien de grand, rien de beau.

J'en suis venu à me dire, pour ma part, en voyant ces résultats, que l'autorité pourrait bien ne pas être le meilleur moyen de faire fructifier l'art; qu'il fallait peut-être songer à quelque autre chose. Nous verrons tout à l'heure à quoi.

Le point de vue de l'art épuisé, passons à l'autre, au point de vue de la moralisation et de l'instruction du peuple. C'est un côté de la question qui me touche infiniment.

Qu'a fait le principe d'autorité à ce point de vue? et que vaut-il? Je me borne toujours au théâtre. Le principe d'autorité voulait et devait vouloir que le théâtre contribuât, pour sa part, à enseigner au peuple tous les respects, les devoirs moraux, la religion, le principe monarchique qui dominait alors, et dont je suis loin de méconnaître la puissance civilisatrice. Eh bien, je prends le théâtre tel qu'il a été au siècle par excellence de l'autorité, je le prends dans sa personnification française la plus illustre, dans l'homme que tous les siècles et tous les temps nous envieront, dans Molière. J'observe; que vois-je? Je vois le théâtre échapper complétement à la direction que lui donne l'autorité. Molière prêche, d'un bout à l'autre de ses œuvres, la lutte du valet contre le maître, du fils contre le père, de la femme contre le mari, du jeune homme contre le vieillard, de la liberté contre la religion.

Nous disons, nous : Dans *Tartuffe*, Molière n'a attaqué que l'hypocrisie. Tous ses contemporains le comprirent autrement.

Le but de l'autorité était-il atteint? Jugez vous-mêmes. Il était complétement tourné; elle avait été radicalement impuissante. J'en conclus qu'elle n'a pas en elle la force nécessaire pour donner au peuple, au moins par l'intermédiaire du théâtre, l'enseignement le meilleur selon elle.

Voyez, en effet. L'autorité veut que le théâtre exhorte toutes les désobéissances. Sous la pression des idées religieuses, et même dévotes, toute la comédie qui sort de Molière est sceptique; sous la pression des idées monarchiques, toute la tragédie qui sort de Corneille est républicaine. Tous deux, Corneille et Molière, sont déclarés, de leur vivant, immoraux, l'un par l'académie, l'autre par le parlement.

Et voyez comme le jour se fait, voyez comme la lumière vient! Corneille et Molière, qui ont fait le contraire de ce que voulait leur imposer le principe d'autorité sous la double pression religieuse et monarchique, sont-ils immoraux vraiment? L'académie dit oui, le parlement dit oui, la postérité dit non. Ces deux grands poètes ont été deux grands philosophes. Ils n'ont pas produit au théâtre la vulgaire morale de l'autorité, mais la haute morale de l'humanité. C'est cette morale, cette morale supérieure et splendide, qui est faite pour l'avenir et que la courte vue des contemporains qualifie toujours d'immoralité.

Aucun génie n'échappe à cette loi, aucun sage, aucun juste! L'accusation d'immoralité a successivement atteint et quelquefois martyrisé tous les fondateurs de la sagesse humaine, tous les révélateurs de la sagesse divine. C'est au nom de la morale qu'on a fait boire la ciguë à Socrate et qu'on a cloué Jésus au gibet.

Je reprends, et je résume ce que je viens de dire.

Le principe d'autorité, seul et livré à lui-même, a-t-il su faire fructifier l'art? Non. A-t-il su imprimer au théâtre une direction utile dans son sens à l'amélioration du peuple? Non.

Qu'a-t-il fait donc? Rien, ou, pour mieux dire, il a comprimé les génies, il a gêné les chefs-d'œuvre.

Maintenant, voulez-vous que je descende de cette région élevée, où je voudrais que les esprits se maintinssent toujours, pour traiter au point de vue purement industriel la question que vous étudiez? Ce point de vue est pour moi peu considérable, et je déclare que le nombre des faillites n'est rien pour moi à côté d'un chef-d'œuvre créé ou d'un progrès intellectuel ou moral du peuple obtenu. Cependant, je ne veux point négliger complétement ce côté de la question, et je demanderai si le principe de l'autorité a été du moins bon pour faire

prospérer les entreprises dramatiques? Non. Il n'a pas même obtenu ce mince résultat. Je n'en veux pour preuve que les dix-huit années du dernier règne. Pendant ces dix-huit années, l'autorité a tenu dans ses mains les théâtres par le privilège et par la distinction des genres. Quel a été le résultat?

L'empereur avait jugé qu'il y avait beaucoup trop de théâtres dans Paris; qu'il y en avait plus que la population de la ville n'en pouvait porter. Par un acte d'autorité despotique, il supprima une partie de ces théâtres, il émonda en bas et conserva en haut. Voilà ce que fit un homme de génie. La dernière administration des beaux-arts a retranché en haut et multiplié en bas. Cela seul suffit pour faire juger qu'au grand esprit de gouvernement avait succédé le petit esprit. Qu'avez-vous vu pendant les dix-huit années de la déplorable administration qui s'est continuée, en dépit des chocs de la politique, sous tous les ministres de l'intérieur? Vous avez vu périr successivement ou s'amoindrir toutes les scènes vraiment littéraires.

Chaque fois qu'un théâtre montrait quelques velléités de littérature, l'administration faisait des efforts inouïs pour le faire rentrer dans des genres misérables. Je caractérise cette administration d'un mot: point de débouchés à la pensée élevée, multiplication des spectacles grossiers; les issues fermées en haut, ouvertes en bas. Il suffisait de demander à exploiter un spectacle-concert, un spectacle de marionnettes, de danseurs de corde, pour obtenir la permission d'attirer et de dépraver le public. Les gens de lettres, au nom de l'art et de la littérature, avaient demandé un second Théâtre-Français: on leur a répondu par une dérision, on leur a donné l'Odéon!

Voilà comment l'administration comprenaient son devoir; voilà comment le principe de l'autorité a fonctionné depuis vingt ans. D'une part, il a comprimé l'essor de la pensée; de l'autre, il a développé l'essor, soit des parties infimes de l'intelligence, soit des intérêts purement matériels. Il a fondé la situation actuelle, dans laquelle nous avons vu un nombre de théâtres hors de toute proportion avec la population parisienne, et créés par des fantaisies sans motifs. Je n'épuise pas les griefs. On a dit beaucoup de choses sur la manière dont on trafiquait des privilèges. J'ai peu de goût à ce genre de recherches. Ce que je constate, c'est qu'on a développé outre mesure l'industrie misérable pour refouler le développement de l'art.

Maintenant qu'une révolution est survenue, qu'arrive-t-il? C'est que, du moment qu'elle a éclaté, tous ces théâtres factices sortis du caprice d'un commis, de pis encore quelquefois, sont tombés sur les bras du gouvernement. Il faut, ou les laisser mourir, ce qui est une calamité pour une multitude de malheureux qu'ils nourrissent, ou les entretenir à grands frais, ce qui est une calamité pour le budget. Voilà les fruits des systèmes fondés sur le principe de l'autorité. Ces résultats, je les ai énumérés longuement. Ils ne me satisfont guère. Je sens la nécessité d'en venir à un système fondé sur autre chose que le principe d'autorité.

Or, ici, il n'y a pas deux solutions. Du moment où vous renoncez au principe d'autorité, vous êtes contraints de vous tourner vers le principe de liberté.

Examinons maintenant la question des théâtres au point de vue de la liberté.

Je veux pour le théâtre deux libertés qui sont toutes deux dans l'air de ce siècle, liberté d'industrie, liberté de pensée.

Liberté d'industrie, c'est-à-dire point de privilèges; liberté de pensée, c'est-à-dire point de censure.

Commençons par la liberté d'industrie; nous examinerons l'autre question une autre fois. Le temps nous manque aujourd'hui.

Voyons comment nous pourrions organiser le système de la liberté. Ici, je dois supposer un peu; rien n'existe.

Je suis obligé de revenir à mon point de départ, car il ne faut pas le perdre de vue un seul instant. La grande pensée de ce siècle, celle qui doit survivre à toutes les autres, à toutes les formes politiques, quelles qu'elles soient, celle qui sera le fondement de toutes les institutions de l'avenir, c'est la liberté. Je suppose donc que la liberté pénètre dans l'industrie théâtrale, comme elle a pénétré dans toutes les autres industries, puis je me demande si elle satisfera au progrès de l'art, si elle produira la rénovation du peuple. Voici d'abord comment je comprendrais que la liberté de l'industrie théâtrale fût proclamée.

Dans la situation où sont encore les esprits et les questions politiques, aucune liberté ne peut exister sans que le gouvernement y ait pris sa part de surveillance et d'influence. La liberté d'enseignement ne peut, à mon sens, exister qu'à cette condition; il en est de même de la liberté théâtrale. L'état doit d'autant mieux intervenir dans ces deux questions, qu'il n'y a pas là seulement un intérêt matériel, mais un intérêt moral de la plus haute importance.

Quiconque voudra ouvrir un théâtre le pourra en se soumettant aux conditions de police que voici... aux conditions de cautionnement que voici... aux garanties de diverses natures que voici... Ce sera le cahier des charges de la liberté.

Ces mesures ne suffisent pas. Je rapprochais tout à l'heure la liberté des théâtres de la liberté de l'enseignement; c'est que le théâtre est une des branches de l'enseignement populaire. Responsable de la moralité et de l'instruction du peuple, l'état ne doit point se résigner à un rôle négatif, et, après avoir pris quelques précautions, regarder, laisser aller. L'état doit installer, à côté des théâtres libres, des théâtres qu'il gouvernera, et où la pensée sociale se fera jour.

Je voudrais qu'il y eût un théâtre digne de la France pour les célèbres poètes morts qui l'ont honorée; puis un théâtre pour les auteurs vivants. Il faudrait encore un théâtre pour le grand opéra, un autre pour l'opéra-comique. Je subventionnerais magnifiquement ces quatre théâtres.

Les théâtres livrés à l'industrie personnelle sont toujours forcés à une certaine parcimonie. Une pièce coûte 100,000 francs à monter, ils reculeront; vous, vous ne reculerez pas. Un grand acteur met à haut prix ses prétentions, un théâtre libre pourrait marchander et le laisser échapper; vous, vous ne marchanderez pas. Un écrivain de talent travaille pour un théâtre libre, il reçoit tel droit d'auteur; vous lui donnez le double, il travaillera pour vous. Vous aurez ainsi dans les théâtres de l'état, dans les théâtres nationaux, les meilleures pièces, les meilleurs comédiens, les plus beaux spectacles. En même temps, vous, l'état, qui ne spéculez pas, et qui, à la rigueur, en présence d'un grand but de gloire et d'utilité à atteindre, n'êtes pas forcé de gagner de l'argent, vous offrirez au peuple ces magnifiques spectacles au meilleur marché possible.

Je voudrais que l'homme du peuple, pour dix sous, fût aussi bien assis au parterre, dans une stalle de velours, que l'homme du monde à l'orchestre, pour dix francs. De même que je voudrais le théâtre grand pour l'idée, je voudrais la salle vaste pour la foule. De cette façon vous auriez, dans Paris, quatre magnifiques lieux de rendez-vous, où le riche et le pauvre, l'heureux et le malheureux, le parisien et le provincial, le français et l'étranger, se rencontreraient tous les soirs, mêleraient fraternellement leur âme, et communieraient, pour ainsi dire,

dans la contemplation des grandes œuvres de l'esprit humain. Que sortirait-il de là? L'amélioration populaire et la moralisation universelle.

Voilà ce que feraient les théâtres nationaux. Maintenant, que feraient les théâtres libres? Vous allez me dire qu'ils seraient écrasés par une telle concurrence. Messieurs, je respecte la liberté, mais je gouverne et je tiens le niveau élevé. C'est à la liberté de s'en arranger.

Les dépenses des théâtres nationaux vous effrayent peut-être; c'est à tort. Fussent-elles énormes, j'en réponds, bien que mon but ne soit pas de créer une spéculation en faveur de l'état, le résultat financier ne lui sera pas désavantageux. Les hommes spéciaux vous diraient que l'état fera avec ces établissements de bonnes affaires. Il arrivera alors ce résultat singulier et heureux qu'avec un chef-d'œuvre un poète pourra gagner presque autant d'argent qu'un agent de change par un coup de bourse.

Surtout, ne l'oubliez pas, aux hommes de talent et de génie qui viendront à moi, je dirai : — Je n'ai pas seulement pour but de faire votre fortune et d'encourager l'art en vous protégeant; j'ai un but plus élevé encore. Je veux que vous fassiez des chefs-d'œuvre, s'il est possible, mais je veux surtout que vous amélioriez le peuple de toutes les classes. Versez dans la population des idées saines; faites que vos ouvrages ne sortent pas d'une certaine ligne que voici, et qui me paraît la meilleure. — C'est là un langage que tout le monde comprendra; tout esprit consciencieux, toute âme honnête sentira l'importance de la mission. Vous aurez un théâtre qui attirera la foule et qui répandra les idées civilisatrices, l'héroïsme, le dévouement, l'abnégation, le devoir, l'amour du pays par la reproduction vraie, animée ou même patriotiquement exaltée, des grands faits de notre histoire.

Et savez-vous ce qui arrivera? Vous n'attirerez pas seulement le peuple à vos théâtres, vous y attirerez l'étranger. Pas un homme riche en Europe qui ne soit tenu de venir à vos théâtres compléter son éducation française et littéraire. Ce sera là une source de richesse pour la France et pour Paris. Vos magnifiques subventions, savez-vous qui les payera? L'Europe. L'argent de l'étranger affluera chez vous; vous ferez à la gloire nationale une avance que l'admiration européenne vous remboursera.

Messieurs, au moment où nous sommes, il n'y a qu'une seule nation qui soit en état de donner des produits littéraires au monde entier, et cette nation, c'est la nation française. Vous avez donc là un monopole immense, un monopole que l'univers civilisé subit depuis dix-huit ans. Les ministres qui nous ont gouvernés n'ont eu qu'une seule pensée : comprimer la littérature française à l'intérieur, la sacrifier au dehors, la laisser systématiquement spolier dans un royaume voisin par la contrefaçon. Je favoriserais, au contraire, cet admirable monopole sous toutes ses formes, et je le répandrais sur le monde entier; je créerais à Paris des foyers lumineux qui éclaireraient toutes les nations, et vers lesquels toutes les nations se tourneraient.

Ce n'est pas tout. Pour achever l'œuvre, je voudrais des théâtres spéciaux pour le peuple; ces théâtres, je les mettrais à la charge, non de l'état, mais de la ville de Paris. Ce seraient des théâtres créés à ses frais et bien choisis par son administration municipale parmi les théâtres déjà existants, et dès lors subventionnés par elle. Je les appellerais théâtres municipaux.

La ville de Paris est intéressée, sous tous les rapports, à l'existence de ces théâtres. Ils développeraient les sentiments moraux et l'instruction dans les classes inférieures, ils contribueraient à faire régner le calme dans cette partie de la population, d'où sortent parfois des commotions si fatales à la ville.

Je l'ai dit plus haut d'une manière générale en me faisant le plagiaire de l'empereur Napoléon, je le répète ici en appliquant surtout mon assertion aux classes inférieures de la population parisienne: le peuple français, la population parisienne principalement, ont beaucoup du peuple athénien; il faut quelque chose pour occuper leur imagination. Les théâtres municipaux seront des espèces de dérivatifs, qui neutraliseront les bouillonnements populaires. Avec eux, le peuple parisien lira moins de mauvais pamphlets, boira moins de mauvais vins, hantera moins de mauvais lieux, fera moins de révolutions violentes.

L'intérêt de la ville est patent; il est naturel qu'elle fasse les frais de ces fondations. Elle ferait appel à des auteurs sages et distingués, qui produiraient sur la scène des pièces élémentaires, tirées surtout de notre histoire nationale. Vous avez vu une partie de cette pensée réalisée par le Cirque; on a eu tort de le laisser fermer.

Les théâtres municipaux seraient répartis entre les différents quartiers de la capitale, et placés surtout dans les quartiers les moins riches, dans les faubourgs.

Ainsi, à la charge de l'état, quatre théâtres nationaux pour la France et pour l'Europe; à la charge de la ville, quatre théâtres municipaux pour le peuple des faubourgs; à côté de ce haut enseignement de l'état, les théâtres libres; voilà mon système.

Selon moi, de ce système, qui est la liberté, sortiraient la grandeur de l'art et l'amélioration du peuple, qui sont mes deux buts. Vous avez vu ce qu'avait produit, pour ces deux grands buts, le système basé sur l'autorité, c'est-à-dire le privilége et la censure. Comparez et choisissez.

M. le Président. — Vous admettez le régime de la liberté, mais vous faites aux théâtres libres une condition bien difficile. Ils seront écrasés par ceux de l'état.

M. Victor Hugo. — Le rôle des théâtres libres est loin d'être nul à côté des théâtres de l'état. Ces théâtres lutteront avec les vôtres. Quoique vous soyez le gouvernement, vous vous trompez quelquefois. Il vous arrive de repousser des œuvres remarquables; les théâtres libres accueilleront ces œuvres-là. Ils profiteront des erreurs que vous aurez commises, et les applaudissements du public que vous entendrez dans les salles seront pour vous des reproches et vous stimuleront.

On va me dire : Les théâtres libres, qui auront peine à faire concurrence au gouvernement, chercheront, pour réussir, les moyens les plus fâcheux; ils feront appel au dévergondage de l'imagination ou aux passions populaires; pour attirer le public, ils spéculeront sur le scandale; ils feront de l'immoralité et ils feront de la politique; ils joueront des pièces extravagantes, excentriques, obscènes, et des comédies aristophanesques. — S'il y a dans tout cela quelque chose de criminel, on pourra le réprimer par les moyens légaux; sinon, ne vous en inquiétez pas. Je suis un de ceux qui ont eu l'inconvénient ou l'honneur, depuis Février, d'être quelquefois mis sur le théâtre. Que m'importe! J'aime mieux ces plaisanteries, inoffensives après tout, que telles calomnies répandues contre moi par un journal dans ses cinquante mille exemplaires.

Quand on me met sur la scène, j'ai tout le monde pour moi; quand on me travestit dans un journal, j'ai contre moi les

trois quarts des lecteurs. Et cependant je ne m'inquiète pas de la liberté de la presse, je ne fais point de procès aux journaux qui me travestissent, je ne leur écris pas même de lettres avec un huissier pour facteur. Sachez donc accepter et comprendre la liberté de la pensée sous toutes ses formes, la liberté du théâtre comme la liberté de la presse; c'est l'air même que vous respirez. Contentez-vous, quand les théâtres libres ne dépassent point certaines bornes que la loi peut préciser, de leur faire une noble et puissante guerre avec vos théâtres nationaux et municipaux; la victoire vous restera.

M. Scribe. — Les généreuses idées que vient d'émettre M. Victor Hugo sont en partie les miennes; mais il me semble qu'elles gagneraient à être réalisées dans un système moins compliqué. Le système de M. Victor Hugo est double, et ses deux parties semblent se contredire. Dans ce système, où la moitié des théâtres serait privilégiée et l'autre moitié libre, il y aurait deux choses à craindre : ou bien les théâtres du gouvernement et de la ville ne donneraient que des pièces officielles où personne n'irait, ou bien ils pourraient à leur gré user des ressources immenses de leurs subventions; dans ce cas, les théâtres libres seraient évidemment écrasés.

Pourquoi, alors, permettre à ceux-ci de soutenir une lutte inégale, qui doit fatalement se terminer par leur ruine? Si le principe de liberté n'est pas bon en haut, pourquoi serait-il bon en bas? Je voudrais, et sans invoquer d'autres motifs que ceux que vient de me fournir M. Hugo, que tous les théâtres fussent placés entre les mains du gouvernement.

M. Victor Hugo. — Je ne prétends nullement établir des théâtres privilégiés; dans ma pensée, le privilége disparaît. Le privilége ne crée que des théâtres factices. La liberté vaudra mieux; elle fonctionnera pour l'industrie théâtrale comme pour toutes les autres. La demande réglera la production. La liberté est la base de tout mon système, il est franc et complet; mais je veux la liberté pour tout le monde, aussi bien pour l'état que pour les particuliers. Dans mon système, l'état a tous les droits de l'individu; il peut fonder un théâtre comme il peut créer un journal. Seulement il a plus de devoirs encore. J'ai indiqué comment l'état, pour remplir ses devoirs, devait user de la liberté commune; voilà tout.

M. le président. — Voulez-vous me permettre de vous questionner sur un détail? Admettriez-vous dans votre système le principe du cautionnement?

M. Victor Hugo. — J'en ai déjà dit un mot tout à l'heure; je l'admettrais, et voici pourquoi. Je ne veux compromettre les intérêts de personne, principalement des pauvres et des faibles, et les comédiens, en général, sont faibles et pauvres. Avec le système de la liberté industrielle il se présentera plus d'un aventurier qui dira : — Je vais louer un local, engager des acteurs; si je réussis, je payerai; si je ne réussis pas, je ne payerai personne. — Or c'est ce que je ne veux point. Le cautionnement répondra. Il aura un autre usage, le payement des amendes qui pourront être infligées aux directeurs. A mon avis, la liberté implique la responsabilité; c'est pourquoi je veux le cautionnement.

M. le président. — On a proposé devant la commission d'établir, dans l'hypothèse où la liberté industrielle serait proclamée, des conditions qui empêcheraient d'établir, sous le nom de théâtres, de véritables échoppes, conditions de construction, conditions de dimension, etc.

M. Victor Hugo. — Ces conditions sont de celles que je mettrais à l'établissement des théâtres.

M. Scribe. — Elles me paraissent parfaitement sages.

M. le président. — On avait aussi proposé d'interdire le mélange des représentations théâtrales avec d'autres industries, par exemple, les cafés-spectacles.

M. Alexandre Dumas. — C'est une affaire de police.

M. le conseiller Dufresne. — Comment seront administrés, dans le système de M. Hugo, les théâtres subventionnés?

M. Victor Hugo. — Vous me demandez comment je ferais administrer, dans mon système, les théâtres subventionnés, c'est-à-dire les théâtres nationaux et les théâtres municipaux.

Je commence par vous dire que, quoi que l'on fasse, le résultat d'un système est toujours au-dessous de ce que l'on en attend. Je ne vous promets donc pas la perfection, mais une amélioration immense. Pour la réaliser, il est nécessaire de choisir avec un soin extrême les hommes qui voudront diriger ce que j'appellerais volontiers les *théâtres-écoles*. Avec de mauvais choix l'institution ne vaudrait pas grand'chose. Il arrivera peut-être quelquefois qu'on se trompera; le ministère, au lieu de prendre Corneille, pourra prendre M. Campistron; quand il choisira mal, ce seront les théâtres libres qui corrigeront le mal, et alors vous aurez le Théâtre-Français ailleurs qu'au Théâtre-Français. Mais cela ne durera pas longtemps.

Je voudrais, à la tête des théâtres du gouvernement, des directeurs indépendants les uns des autres, subordonnés tous quatre au directeur, ou, pour mieux dire, au ministre des arts, et se faisant, pour ainsi dire, concurrence entre eux. Ils seraient rétribués par le gouvernement et auraient un certain intérêt dans les bénéfices de leurs théâtres.

M. Mélesville. — Qui est-ce qui nommera et qui est-ce qui destituera les directeurs?

M. Victor Hugo. — Le ministre compétent les nommera, et ce sera lui aussi qui les destituera. Il en sera pour eux comme pour les préfets.

M. Mélesville. — Vous leur faites là une position singulière. Supposez un homme honorable, distingué, qui aura administré avec succès la Comédie-Française; un ministre lui a demandé une pièce d'une certaine couleur politique, le ministre suivant sera défavorable à cette couleur politique. Le directeur, malgré tout son mérite et son service, sera immédiatement destitué.

M. Alexandre Dumas. — C'est un danger commun à tous les fonctionnaires.

Séance du 30 *septembre*. — Présidence de M. Vivien.

M. le président. — Un seul système répressif paraît possible avec le régime légal actuel, c'est celui qui confie la répression aux tribunaux ordinaires. On a déjà signalé les dangers de ce système; les juges ne peuvent souvent saisir le délit, parce que, pour l'apprécier en pleine connaissance de cause, il faudrait avoir assisté à la représentation; puis, quand viendrait la répression, souvent il serait trop tard; représentée devant douze à quinze cents personnes réunies ensemble, une pièce dangereuse peut avoir produit un mal irréparable, et le procès ne ferait souvent qu'aggraver et propager le scandale. Il paraît impossible d'organiser la censure répressive. Aussi, en Angleterre, où la liberté existe sous toutes ses formes, la censure préventive est admise et exercée avec une grande sévérité et un arbitraire absolu.

M. Victor Hugo. — Nulle comparaison à faire, selon moi, entre la question du théâtre en Angleterre et la question du théâtre en France.

En Angleterre, le théâtre, à l'heure qu'il est, n'existe plus.

pour ainsi dire. Tout le théâtre anglais est dans Shakespeare, comme toute la poésie espagnole est dans le Romancero. Depuis Shakespeare, rien. Deux théâtres défrayent Londres, qui est deux fois plus grand que Paris. De là le peu de souci des Anglais pour leur théâtre. Ils l'ont abandonné à cette espèce de pruderie publique, qui est si puissante en Angleterre, qui y gêne tant de libertés, et qu'on appelle le *cant*.

Or, où Londres a deux théâtres, Paris en a vingt; où l'Angleterre n'a que Shakespeare (pardon d'employer ce diminutif pour un si grand homme!), nous avons Molière, Corneille, Rotrou, Racine, Voltaire, Le Sage, Regnard, Marivaux, Diderot, Beaumarchais et vingt autres. Cette liberté théâtrale, qui peut n'être pour les Anglais qu'une affaire de pruderie, doit être pour nous une affaire de gloire. C'est bien différent.

Je laisse donc l'Angleterre, et je reviens à la France.

Les esprits sérieux sont assez d'accord maintenant pour convenir qu'il faut livrer les théâtres à une exploitation libre, moyennant certaines restrictions imposées par la loi en vue de l'intérêt public; mais ils sont assez d'accord aussi pour demander le maintien de la censure préventive en l'améliorant autant que possible.

J'espère qu'ils arriveront bientôt à cette solution plus large et plus vraie, la liberté littéraire des théâtres à côté de la liberté industrielle.

Pour résumer en deux mots l'état de la législation littéraire, je dirai que c'est *désordre et arbitraire.* Je voudrais arriver à pouvoir la résumer dans ces deux mots, *organisation et liberté.* Pour en venir là, il faudrait faire autrement qu'on n'a fait jusqu'ici. Tout ce qui, dans notre législation, se rattache à la littérature, a été étrangement compris jusqu'à ce jour. Vous avez entendu des hommes qui se croient sérieux dire pendant trente ans, dans nos assemblées politiques, que c'étaient là des questions frivoles.

A mon avis, il n'y a pas de questions plus graves, et je voudrais qu'on les coordonnât dans un ensemble complet, qu'on fît un code spécial pour les choses de l'intelligence et de la pensée.

Ce code réglerait d'abord la propriété littéraire, car c'est une chose inouïe de penser que, seuls en France, les lettrés sont en dehors du droit commun; que la propriété de leurs œuvres leur est déniée par la société dans un temps donné et confisquée sur leurs enfants.

Vous sentez l'importance et la nécessité de défendre la propriété aujourd'hui. Eh bien, commencez donc par reconnaître la première et la plus sacrée de toutes, celle qui n'est ni une transmission, ni une acquisition, mais une création, la propriété littéraire.

Cessez de traiter l'écrivain comme un paria, renoncez à ce vieux communisme que vous appelez le domaine public, cessez de voler les poëtes et les artistes au nom de l'état, réconciliez-les avec la société par la propriété.

Cela fait, organisez.

Il vous sera désormais facile, à vous, l'état, de donner à la classe des gens de lettres, je ne dirai pas une certaine direction, mais une certaine impulsion.

Favorisez en elle le développement de cet excellent esprit d'association, qui, à l'heure qu'il est, se manifeste partout, et qui a déjà commencé à unir les gens de lettres, et, en particulier, les auteurs dramatiques. L'esprit d'association est l'esprit de notre temps; il crée des sociétés dans la société. Si ces sociétés sont excentriques à la société, elles l'ébranlent et lui nuisent; si elles lui sont concentriques, elles la servent et la soutiennent.

Le dernier gouvernement n'a point compris ces questions. Pendant vingt années, il a fait tous ses efforts pour dissoudre les associations précieuses qui avaient commencé à se former. Il aurait dû, au contraire, faire tous ses efforts pour en tirer l'élément de prospérité et de sagesse qu'elles renferment. Lorsque vous aurez reconnu et organisé ces associations, les délits spéciaux, les délits de profession qui échappent à la société trouveront en elles une répression rapide et très efficace.

Le système actuel, le voici; il est détestable. En principe, c'est l'état qui régit la liberté littéraire des théâtres; mais l'état est un être de raison, le gouvernement l'incarne et le représente; mais le gouvernement a autre chose à faire que de s'occuper des théâtres, il s'en repose sur le ministre de l'intérieur. Le ministre de l'intérieur est un personnage bien occupé; il se fait remplacer par le directeur des beaux-arts. La besogne déplaît au directeur des beaux-arts, qui la passe au bureau de censure.

Admirez ce système qui commence par l'état et qui finit par un commis! Si bien que cette espèce de balayeur d'ordures dramatiques, qu'on appelle un censeur, peut dire, comme Louis XIV : L'état, c'est moi!

La liberté de la pensée dans un journal, vous la respectez en la surveillant; vous la confiez au jury. La liberté de la pensée sur le théâtre, vous l'insultez en la réprimant; vous la livrez à la censure.

Y a-t-il au moins un grand intérêt qui excuse cela? Point.

Quel bien la censure appliquée au théâtre a-t-elle produit depuis trente ans? A-t-elle empêché une allusion politique de se faire jour? Jamais. En général, elle a plutôt éveillé qu'endormi l'instinct qui pousse le public à faire, au théâtre, de l'opposition en riant.

Au point de vue politique, elle ne vous a donc rendu aucun service. En a-t-elle rendu au point de vue moral? Pas davantage.

Rappelez vos souvenirs. A-t-elle empêché des théâtres de s'établir uniquement pour l'exploitation d'un certain côté des appétits les moins nobles de la foule? Non. Au point de vue moral, la censure n'a été bonne à rien; au point de vue politique, bonne à rien. Pourquoi donc y tenez-vous?

Il y a plus. Comme la censure est réputée veiller aux mœurs publiques, le peuple abdique sa propre autorité, sa propre surveillance, il fait volontiers cause commune avec les licences du théâtre contre les persécutions de la censure. Ainsi que je l'ai dit un jour à l'assemblée nationale, de juge il se fait complice.

La difficulté même de créer des censeurs montre combien la censure est un labeur impossible. Ces fonctions si difficiles, si délicates, sur lesquelles pèse une responsabilité si énorme, elles devraient logiquement être exercées par les hommes les plus éminents en littérature. En trouverait-on parmi eux qui les accepteraient? Ils rougiraient seulement de se les entendre proposer. Vous n'aurez donc jamais pour les remplir que des hommes sans valeur personnelle, et j'ajouterai, des hommes qui s'estiment peu; et ce sont ces hommes que vous faites arbitres, de quoi? De la littérature! Au nom de quoi? De la morale!

Les partisans de la censure nous disent : — Oui, elle a été mal exercée jusqu'ici, mais on peut l'améliorer. — Comment l'améliorer? On n'indique guère qu'un moyen, faire exercer la censure par des personnages considérables, des membres de l'institut, de l'assemblée nationale, et autres, qui fonctionneront, au nom du gouvernement, avec une certaine autorité, et, à coup sûr, une grande honorabilité. Il n'y a à cela qu'une petite objection, c'est que c'est impossible.

Tenez, nous avons vu pendant dix-huit ans un corps de l'état,

très haut placé, remplir des fonctions beaucoup moins choquantes pour la susceptibilité des esprits, l'institut de France jugeant d'une manière préalable, et à un simple point de vue de convenance locale, les ouvrages qui devaient être présentés à l'exposition annuelle de peinture.

Cette réunion d'hommes distingués, éminents, illustres, a échoué à la tâche; elle n'avait aucune autorité, elle était bafouée chaque année, et elle a remercié la révolution de Février, qui lui a rendu le service de la destituer de cet emploi. Croyez-moi, n'accouplez jamais ce mot, qui est si noble, l'institut de France, avec ce mot qui l'est si peu, la censure.

Dans votre comité de censure mettrez-vous des membres de l'assemblée nationale élus par cette assemblée? Mais d'abord j'espère que l'assemblée refuserait tout net; et puis, si elle y consentait, en quoi elle aurait grand tort, la majorité vous enverrait des hommes de parti qui vous feraient de belle besogne.

Pour commission de censure, vous bornerez-vous à prendre la commission des théâtres? Il y a un élément qui y serait nécessaire. Et bien! cet élément n'y sera pas. Je veux parler des auteurs dramatiques. Tous refuseront, comptez-y. Que sera alors votre commission de censure? Ce que serait une commission de marine sans marins.

Difficultés sur difficultés. Mais je suppose votre commission composée, soit; fonctionnera-t-elle? Point. Vous figurez-vous un représentant du peuple, un conseiller d'état, un conseiller à la cour de cassation, allant dans les théâtres et s'occupant de savoir si telle pièce n'est pas faite plutôt pour éveiller des appétits sensuels que des idées élevées? Vous les figurez-vous assistant aux répétitions et faisant allonger les jupes des danseuses? Pour ne parler que de la censure du manuscrit, vous les figurez-vous marchandant avec l'auteur la suppression d'un coq-à-l'âne ou d'un calembour?

Vous me direz : Cette commission ne jugera qu'en appel. De deux choses l'une : ou elle jugera en appel sur tous les détails qui feront difficulté entre l'auteur et les censeurs inférieurs, et l'auteur ne s'entendra jamais avec les censeurs inferieurs, autant, alors, ne faire qu'un degré; ou bien elle se bornera, sans entrer dans les détails, à accorder ou à refuser l'autorisation. Alors la tyrannie sera plus grande qu'elle n'a jamais été.

Tenez, renonçons à la censure et acceptons résolument la liberté. C'est le plus simple, le plus digne et le plus sûr.

En dépit de tout sophisme contraire, j'avoue qu'en présence de la liberté de la presse, je ne puis redouter la liberté des théâtres. La liberté de la presse présente, à mon avis, dans une mesure beaucoup plus considérable, tous les inconvénients de la liberté du théâtre.

Mais liberté implique responsabilité. A tout abus il faut la répression. Pour la presse, je viens de le rappeler, vous avez le jury; pour le théâtre, qu'aurez-vous?

La cour d'assises? Les tribunaux ordinaires? Impossible.

Les délits que l'on peut commettre par la voie du théâtre sont de toutes sortes. Il y a ceux que peut commettre volontairement un auteur en écrivant dans une pièce des choses contraires aux mœurs; il y a ensuite les délits de l'acteur, ceux qu'il peut commettre en ajoutant aux paroles par des gestes ou des inflexions de voix, un sens répréhensible qui n'est pas celui de l'auteur.

Il y a les délits du directeur; par exemple, des exhibitions de nudités sur la scène; puis les délits du décorateur, de certains emblèmes dangereux ou séditieux mêlés à une décoration; puis ceux du costumier, puis ceux du coiffeur, oui, du coiffeur! un toupet peut être factieux, une paire de favoris a fait défendre *Vautrin*. Enfin, il y a les délits du public; un applaudissement qui accentue un vers, un sifflet qui va plus haut que l'acteur et plus loin que l'auteur.

Comment votre jury, composé de bons bourgeois, se tirera-t-il de là?

Comment démêlera-t-il ce qui est à celui-ci et ce qui est à celui-là? Le fait de l'auteur, le fait du comédien et le fait du public? Quelquefois le délit sera un sourire, une grimace, un geste. Transporterez-vous les jurés au théâtre, pour en juger? Ferez-vous siéger la cour d'assises au parterre?

Supposez-vous, ce qui, du reste, ne sera pas, que les jurys en général, se défiant de toutes ces difficultés, et voulant arriver à une répression efficace, justement parce qu'ils n'entendent pas grand'chose aux délits de théâtre, suivront aveuglément les indications du ministère public et condamneront sans broncher sur ouï-dire? Alors, savez-vous ce que vous aurez fait? Vous aurez créé la pire des censures, la censure de la peur. Les directeurs, tremblant devant des arrêts qui seraient leur ruine, mutileront la pensée et supprimeront la liberté.

Vous êtes placés entre deux systèmes impossibles : la censure préventive, que je vous défie d'organiser convenablement; la censure répressive, la seule admissible maintenant, mais qui échappe aux moyens du droit commun.

Je ne vois qu'une manière de sortir de cette double impossibilité.

Pour arriver à la solution, reprenons le système théâtral tel que je vous l'ai indiqué. Vous avez un certain nombre de théâtres subventionnés, tous les autres sont livrés à l'industrie privée; à Paris, il y a quatre théâtres subventionnés par le gouvernement et quatre par la ville.

L'état normal de Paris ne comporte pas plus de seize théâtres. Sur ces seize théâtres, la moitié sera donc sous l'influence directe du gouvernement ou de la ville; l'autre moitié fonctionnera sous l'empire des restrictions de police et autres, que dans votre loi, vous imposerez à l'industrie théâtrale.

Pour alimenter tous ces théâtres et ceux de la province, dont la position sera analogue, vous aurez la corporation des auteurs dramatiques, corporation composée d'environ trois cents personnes et ayant un syndicat.

Cette corporation a le plus sérieux intérêt à maintenir le théâtre dans la limite où il doit rester pour ne point troubler la paix de l'état et l'honnêteté publique. Cette corporation, par la nature même des choses, a sur ses membres un ascendant disciplinaire considérable. Je suppose que l'état reconnaît cette corporation, et qu'il en fait son instrument. Chaque année elle nomme dans son sein un conseil de prud'hommes, un jury. Ce jury, élu au suffrage universel, se composera de huit ou dix membres. Ce seront toujours, soyons-en sûrs, les personnages les plus considérés et les plus considérables de l'association. Ce jury, que vous appellerez *jury de blâme* ou de tout autre nom que vous voudrez, sera saisi, soit sur la plainte de l'autorité publique, soit sur celle de la commission dramatique elle-même, de tous les délits de théâtre commis par les auteurs, les directeurs, les comédiens. Composé d'hommes spéciaux, investi d'une sorte de magistrature de famille, il aura la plus grande autorité, il comprendra parfaitement la matière, il sera sévère dans la répression, et il saura superposer la peine au délit.

Le jury dramatique juge des délits. S'il les reconnaît, il les blâme; s'il blâme deux fois, il y a lieu à la suspension de la pièce et à une amende considérable, qui peut, si elle est infligée à un auteur, être prelevée sur les droits d'auteur recueillis par les agents de la société.

Si un auteur est blâmé trois fois, il y a lieu à le rayer de la liste des associés. Cette radiation est une peine très grave; elle n'atteint pas seulement l'auteur dans son honneur, elle l'atteint dans sa fortune, elle implique pour lui la privation à peu près complète de ses droits de province.

Maintenant, croyez-vous qu'un auteur aille trois fois devant le jury dramatique? Pour moi, je ne le crois pas. Tout auteur traduit devant le jury se défendra; s'il est blâmé, il sera profondément affecté par ce blâme, et, soyez tranquilles, je connais l'esprit de cette excellente et utile association, vous n'aurez pas de récidives.

Vous aurez donc ainsi, dans le sein de l'association dramatique elle-même, les gardiens les plus vigilants de l'intérêt public.

C'est la seule manière possible d'organiser la censure répressive. De cette manière vous conciliez les deux choses qui font tout le problème, l'intérêt de la société et l'intérêt de la liberté.

M. le conseiller Béhic. — Mais il y a des auteurs qui ne font pas partie de l'association?

M. Victor Hugo. — Il y en a, tout au plus, douze ou quinze; si l'association était reconnue et patronnée par l'état, il n'y en aurait plus.

M. le conseiller Béhic. — Mais si, par impossible, un auteur persistait à se tenir en dehors de la société, ou si un auteur blâmé trois fois, et, par conséquent, exclu de la société, continuait à écrire pour le théâtre, votre système répressif ne pourrait s'appliquer. Faudrait-il empêcher ces hommes de faire jouer leurs pièces?

M. Victor Hugo. — Je n'irais pas jusque-là, mais dans ces cas qui seront bien rares, je laisserais la répression aux tribunaux ordinaires, à la cour d'assises. *Dura lex, sed lex.* Tant pis pour les réfractaires.

M. le président. — Comment entendez-vous l'organisation de votre société?

M. Victor Hugo. — On est reçu avocat après avoir rempli certaines conditions. Une fois avocat, on peut commettre des délits professionnels assez graves, on peut se rendre, par exemple, coupable de diffamation dans une plaidoirie, cela n'arrive même que trop souvent. Pour les délits professionnels, un avocat n'est justiciable que du conseil de l'ordre. Pourquoi n'établirait-on pas quelque chose d'analogue pour les auteurs dramatiques? Pour faire partie de leur association, il faudrait évidemment avoir commencé à écrire; il faudrait avoir produit un ou deux ouvrages. On maintiendrait quelque chose d'analogue à ce qui existe maintenant. Une fois admis, l'auteur, comme l'avocat, ne serait justiciable que du syndicat de son ordre pour ses délits professionnels.

M. le président. — Je ferai remarquer à M. Victor Hugo que, lorsqu'un avocat s'écarte des convenances dans sa plaidoirie, il y a, en dehors du conseil de l'ordre, le juge qui peut le réprimander et même le suspendre.

M. Victor Hugo. — En dehors du syndicat de l'ordre des auteurs dramatiques, il y aura aussi un juge qui veillera à la police de l'*audience,* à la dignité de la représentation; ce juge ce sera le public. Sa puissance est grande et sérieuse, elle sera plus sérieuse encore quand il se sentira réellement investi d'une sorte de magistrature par la liberté même. Ce juge a puissance de vie et de mort; il peut faire tomber la toile, et alors tout est dit.

M. le conseiller Béhic. — L'organisation de la censure répressive, telle que la propose M. Victor Hugo, présente une difficulté dont je le rends juge. On ne peut maintenant faire partie de l'association des auteurs dramatiques qu'après avoir fait jouer une pièce. M. Victor Hugo propose de maintenir des conditions analogues d'incorporation. Quel système répressif appliquera-t-il alors à la première pièce d'un auteur?

M. Victor Hugo. — Le système de droit commun, comme aux pièces de tous les auteurs qui ne feront pas partie de la société, la répression du jury.

M. le conseiller Béhic. — J'ai une autre critique plus grave à faire au système de M. Victor Hugo. Toute personne qui remplit des conditions déterminées a droit de se faire inscrire dans l'ordre des avocats. De plus, les avocats peuvent seuls plaider. Si un certain esprit littéraire prédominait dans votre association, ne serait-il pas à craindre qu'elle repoussât de son sein les auteurs dévoués à des idées contraires, ou même que ceux-ci ne refusassent de se soumettre à un tribunal évidemment hostile, et aimassent mieux se tenir en dehors? Ne risque-t-on pas de voir alors, en dehors de la corporation des auteurs dramatiques, un si grand nombre d'auteurs que son syndicat deviendrait impuissant à réaliser la mission que lui attribue M. Victor Hugo?

M. Scribe. — Je demande la permission d'appuyer cette objection, par quelques mots. Il y a des esprits indépendants qui refuseront d'entrer dans notre association, précisément parce qu'ils craindront une justice disciplinaire, à laquelle il n'y aura pas chance d'échapper, et ceux-là seront sans doute les plus dangereux.

Du reste, il y a dans le système de M. Victor Hugo des idées larges et vraies, qu'il me semble bon de conserver dans le système préventif, le seul qui, selon moi, puisse être établi avec quelque chance de succès. Ne pourrait-on pas composer la commission d'appel de personnes considérables de professions diverses, parmi lesquelles se trouveraient, en certain nombre, des auteurs dramatiques élus par le suffrage de leurs confrères?

Si ces auteurs étaient désignés par le ministre, par le directeur des beaux-arts, ils n'accepteraient sans doute pas; mais, nommés par leurs confrères, ils accepteront. J'avais soutenu le contraire en combattant le principe de M. Souvestre; les paroles de M. Victor Hugo m'ont fait changer d'opinion. Celui de nous qui serait élu ainsi ne verrait pas de honte à exercer les fonctions de censeur.

M. Victor Hugo. — Personne n'accepterait. Les auteurs dramatiques consentiront à exercer la censure répressive, parce que c'est une magistrature; ils refuseront d'exercer la censure préventive, parce que c'est une police.

J'ai dit les motifs qui, à tous les points de vue, me font repousser la censure préventive; je n'y reviens pas.

Maintenant, j'arrive à cette objection, que m'a faite M. Béhic et qu'a appuyée M. Scribe. On m'a dit qu'un grand nombre d'auteurs dramatiques pourraient se tenir, pour des motifs divers, en dehors de la corporation, et qu'alors mon but serait manqué.

Cette difficulté est grave. Je n'essayerai point de la tourner; je l'aborderai franchement, en disant ma pensée tout entière. Pour réaliser la réforme, il faut agir vigoureusement, et mêler à l'esprit de liberté l'esprit de gouvernement. Pourquoi voulez-vous que l'état, au moment de donner une liberté considérable, n'impose pas des conditions aux hommes appelés à jouir de cette liberté? L'état dira : — Tout individu qui voudra faire représenter une pièce sur un théâtre du territoire français pourra la faire représenter sans la soumettre à la cen-

sure; mais il devra être membre de la société des auteurs dramatiques. — Personne, de cette manière, ne restera en dehors de la société; personne, pas même les nouveaux auteurs, car on pourrait exiger pour l'entrée dans la société la composition et non la représentation d'une ou plusieurs pièces.

Le temps me manque ici pour dire ma pensée dans toute son étendue, je la compléterai ailleurs et dans quelque autre occasion. Je voudrais qu'on organisât une corporation, non pas seulement de tous les auteurs dramatiques, mais encore de tous les lettrés. Tous les délits de presse auraient leur répression dans les jugements des tribunaux d'honneur de la corporation. Ne sent-on pas tous les jours l'inefficacité de la répression par les cours d'assises?

Tout homme qui écrirait et ferait publier quelque chose serait nécessairement compris dans la corporation des gens de lettres. A la place de l'anarchie qui existe maintenant parmi nous, vous auriez une autorité; cette autorité servirait puissamment à la gloire et à la tranquillité du pays.

Aucune tyrannie dans ce système; l'organisation. A chacun la liberté entière de la manifestation de la pensée, sauf à l'astreindre à une condition préalable de garantie qu'il serait possible à tous de remplir.

Les idées que je viens d'exprimer, j'y crois de toute la force de mon âme; mais je pense en même temps qu'elles ne sont pas encore mûres. Leur jour viendra, je le hâterai pour ma part. Je prévois les lenteurs. Je suis de ceux qui acceptent sans impatience la collaboration du temps.

M. le conseiller Dufresne. — Ce que M. Victor Hugo et M. Souvestre demandent, c'est tout bonnement l'établissement d'une jurande ou maîtrise littéraire. Je ne dis pas cela pour les blâmer. L'institution qu'ils demandent serait une grande et utile institution; mais comme eux, je pense qu'il n'y faut songer que pour un temps plus ou moins éloigné.

M. Victor Hugo. — Les associations de l'avenir ne seront point celles qu'ont vues nos pères. Les associations du passé étaient basées sur le principe de l'autorité et faites pour le soutenir et l'organiser; les associations de l'avenir organiseront et développeront la liberté.

Je voudrais voir désormais la loi organiser des groupes d'individualités, pour aider, par ces associations, au progrès véritable de la liberté. La liberté jaillirait de ces associations et rayonnerait sur tout le pays. Il y aurait liberté d'enseignement avec des conditions fortes imposées à ceux qui voudraient enseigner. Je n'entends pas la liberté d'enseignement comme ce qu'on appelle le parti catholique. Liberté de la parole avec des conditions imposées à ceux qui en usent, liberté du théâtre avec des conditions analogues; voilà comme j'entends la solution du problème.

J'ajoute un détail qui complète les idées que j'ai émises sur l'organisation de la liberté théâtrale. Cette organisation, on ne pourra guère la commencer sérieusement que quand une réforme dans la haute administration aura réuni dans une même main tout ce qui se rapporte à la protection que l'état doit aux arts, aux créations de l'intelligence; et cette main, je ne veux pas que ce soit celle d'un directeur, mais celle d'un ministre. Le pilote de l'intelligence ne saurait être trop haut placé. Voyez, à l'heure qu'il est, quel chaos!

Le ministre de la justice a l'imprimerie nationale; le ministre de l'intérieur, les théâtres, les musées; le ministre de l'instruction publique, les sociétés savantes; le ministre des cultes, les églises; le ministre des travaux publics, les grandes constructions nationales. Tout cela devrait être réuni.

Un même esprit devrait coordonner dans un vaste système tout cet ensemble et le féconder. Que peuvent maintenant toutes ces pensées divergentes, qui tirent chacune de leur côté? Rien, qu'empêcher tout progrès réel.

Ce ne sont point là des utopies, des rêves. Il faut organiser. L'autorité avait organisé autrefois assez mal, car rien de véritablement bon ne peut sortir d'elle seule. La liberté l'a débordée et l'a vaincue à jamais. La liberté est un principe fécond; mais, pour qu'elle produise ce qu'elle peut et doit produire, il faut l'organiser.

Organisez donc dans le sens de la liberté, et non pas dans le sens de l'autorité. La liberté, elle est maintenant nécessaire. Pourquoi, d'ailleurs, s'en effrayer? Nous avons la liberté du théâtre depuis dix-huit mois; quel grand danger a-t-elle fait courir à la France?

Et cependant elle existe maintenant sans être entourée d'aucune des garanties que je voudrais établir. Il y a eu de ces pièces qu'on appelle réactionnaires; savez-vous ce qui en est résulté? C'est que beaucoup de gens qui n'étaient pas républicains avant ces pièces le sont devenus après. Beaucoup des amis de la liberté ne voulaient pas de la république, parce qu'ils croyaient que l'intolérance était dans la nature de ce gouvernement; ces hommes-là se sont réconciliés avec la république le jour où ils ont vu qu'elle donnait un libre cours à l'expression des opinions, et qu'on pouvait se moquer d'elle, qu'elle était bonne princesse, en un mot. Tel a été l'effet des pièces réactionnaires. La république s'est fait honneur en les supportant.

Voyez maintenant ce qui arrive! La réaction contre la réaction commence. Dernièrement, on a représenté une pièce ultra-réactionnaire; elle a été sifflée. Et c'est dans ce moment que vous songeriez à vous donner tort en rétablissant la censure! Vous relèveriez à l'instant même l'esprit d'opposition qui est au fond du caractère national!

Ce qui s'est passé pour la politique s'est passé aussi pour la morale. En réalité, il s'est joué depuis dix-huit mois moins de pièces décolletées qu'il ne s'en jouait d'ordinaire sous l'empire de la censure. Le public sait que le théâtre est libre; il est plus difficile. Voilà la situation d'esprit où est le public. Pourquoi donc vouloir faire mal ce que la foule fait bien?

Laissez là la censure, organisez; mais, je vous le répète, organisez la liberté.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

1849-1851

NOTE 10

PILLAGE DES IMPRIMERIES

Aux journées de juin 1848, Victor Hugo, après avoir contribué à la victoire, était venu au secours des vaincus. Après le 13 juin 1849, il accepta le même devoir. La majorité était enivrée par la colère, et voulait fermer les yeux sur les violences de son triomphe, notamment sur les imprimeries saccagées et pillées. Victor Hugo monta le 15 juin à la tribune. L'incident fut bref, mais significatif. Le voici tel qu'il est au *Moniteur*.

Permanence. — Séance du 15 juin 1849

INTERPELLATION

La parole est à M. Victor Hugo.

M. VICTOR HUGO. — Messieurs, je demande à l'assemblée la permission d'adresser une question à MM. les membres du cabinet.

Cette assemblée, dans sa modération et dans sa sagesse, voudra certainement que tous les actes de désordre soient réprimés, de quelque part qu'ils viennent. S'il faut en croire les détails publiés, des actes de violence regrettables auraient été commis dans diverses imprimeries. Ces actes constitueraient de véritables attentats contre la légalité, la liberté et la propriété.

Je demande à M. le ministre de la justice, ou, en son absence, à MM. les membres du cabinet présents, si des poursuites ont été ordonnées, si des informations sont commencées. (*Très bien! très bien!*)

PLUSIEURS MEMBRES. — Contre qui ?

M. DUFAURE, *ministre de l'intérieur.* — Messieurs, nous regrettons aussi amèrement que l'honorable orateur qui descend de la tribune les actes à propos desquels il nous interpelle. Ils ont eu lieu, j'ose l'affirmer, spontanément, au milieu des émotions de la journée du 13 juin... (*Interruptions à gauche.*)

Je dis qu'ils ont eu lieu spontanément, c'est à ce sujet que j'ai été interrompu. Rien n'avait prévenu l'autorité des actes de violence qui devaient être commis dans les bureaux de quelques presses de Paris; je veux expliquer seulement comment l'autorité n'était pas, n'a pas pu être prévenue, comment l'autorité n'a pas pu les empêcher.

On a dit dans des journaux qu'un aide de camp du général Changarnier avait présidé à cette dévastation. Je le nie hautement. Un aide de camp du général Changarnier a paru sur les lieux pour réprimer cet acte audacieux; il n'a pu le faire, tout ayant été consommé; d'ailleurs, on ne l'écoutait pas. J'ajoute qu'aussitôt que nous avons été prévenus de ces faits, ordre a été donné de faire deux choses, de constater les dégâts et d'en rechercher les auteurs. On les recherche en ce moment, et je puis assurer à l'assemblée, qu'aussitôt qu'ils seront découverts, le droit commun aura son empire, la loi recevra son exécution. (*Très bien! très bien!*)

M. LE PRÉSIDENT. — L'incident est réservé.

A propos de cet incident, on lit dans *le Siècle* du 17 juin 1848 :

M. Victor Hugo était très vivement blâmé aujourd'hui par un grand nombre de ses collègues pour la généreuse initiative qu'il a prise hier en flétrissant du haut de la tribune les actes condamnables commis contre plusieurs imprimeries de journaux. — Ce n'était pas le moment, lui disait-on, de parler de cela, et dans tous les cas ce n'était pas à nous à appeler sur ces actes l'attention publique; il fallait laisser ce soin à un membre de l'autre côté, et la chose n'eût pas eu le retentissement que votre parole lui a donné.

Nous étions loin de nous attendre à ce que l'honnête indignation exprimée par M. Victor Hugo, et la loyale réponse de M. le ministre de l'intérieur pussent être l'objet d'un blâme indirect d'une partie quelconque de l'assemblée. Nous pensions que le sentiment du juste, le respect de la propriété devaient être au-dessus de toutes les misérables agitations de parti. Nous nous trompions.

M. Victor Hugo racontait lui-même aujourd'hui dans l'un des groupes qui se formaient çà et là dans les couloirs une réponse qu'il aurait été amené à faire à l'un de ces modérés excessifs. — Si je rencontrais un tel dans la rue, je lui brûlerais la cervelle, dit celui-là. — Vous vous calomniez vous-même, répondit M. Victor Hugo, vous vouliez dire que vous feriez usage de votre arme contre lui, si vous l'aperceviez sur une barricade. — Non, non! disait l'autre en insistant, dans la rue, ici même. — Monsieur, dit le poëte indigné, vous êtes le même homme qui a tué le général Bréa! — Il est difficile de dire l'impression profonde que ce mot a causée à tous les assistants, à l'exception de celui qui venait de provoquer cette réponse foudroyante.

NOTE 11

PROPOSITION MELUN. — ENQUÊTE SUR LA MISÈRE

Bureaux. — Juin 1849.

M. VICTOR HUGO. — J'appuie énergiquement la proposition.

Messieurs, il est certain qu'à l'heure où nous sommes, la misère pèse sur le peuple. Quelles sont les causes de cette misère? Les longues agitations politiques, les lacunes de la prévoyance sociale, l'imperfection des lois, les faux systèmes, les chimères poursuivies et les réalités délaissées, la faute des hommes, la force des choses. Voilà, messieurs, de quelles causes est sortie la misère. Cette misère, cette immense souffrance publique, est aujourd'hui toute la question sociale, toute la question politique. Elle engendre à la fois le malaise

matériel et la dégradation intellectuelle; elle torture le peuple par la faim et elle l'abrutit par l'ignorance.

Cette misère, je le répète, est aujourd'hui la question d'état. Il faut la combattre, il faut la dissoudre, il faut la détruire, non-seulement parce que cela est humain, mais encore parce que cela est sage. La meilleure habileté aujourd'hui, c'est a fraternité. Le grand homme politique d'à présent serait un rand homme chrétien.

Réfléchissez, en effet, messieurs.

Cette misère est là, sur la place publique. L'esprit d'anarchie passe et s'en empare. Les partis violents, les hommes chimériques, le communisme, le terrorisme surviennent, trouvent la misère publique à leur disposition, la saisissent et la précipitent contre la société. Avec de la souffrance, on a sitôt fait de la haine! De là ces coups de main redoutables ou ces effrayantes insurrections, le 15 mai, le 24 juin. De là ces révolutions inconnues et formidables qui arrivent, portant dans leurs flancs le mystère de la misère.

Que faire donc en présence de ce danger? Je viens de vous le dire. Oter la misère de la question. La combattre, la dissoudre, la détruire.

Voulez-vous que les partis ne puissent pas s'emparer de la misère publique? Emparez-vous-en. Ils s'en emparent pour faire le mal, emparez-vous-en pour faire le bien. Il faut détruire le faux socialisme par le vrai. C'est là votre mission.

Oui, il faut que l'assemblée nationale saisisse immédiatement la grande question des souffrances du peuple. Il faut qu'elle cherche le remède, je dis plus, qu'elle le trouve! Il y a là une foule de problèmes qui veulent être mûris et médités. Il importe, à mon sens, que l'assemblée nomme une grande commission centrale, permanente, métropolitaine, à laquelle viendront aboutir toutes les recherches, toutes les enquêtes, tous les documents, toutes les solutions. Toutes les spécialités économiques, toutes les opinions même, devront être représentées dans cette commission, qui fera les travaux préparatoires; et, à mesure qu'une idée praticable se dégagera de ses travaux, l'idée sera portée à l'assemblée qui en fera une loi. Le code de l'assistance et de la prévoyance sociale se construira ainsi pièce à pièce avec des solutions diverses, mais avec une pensée unique. Il ne faut pas disperser les études; tout ce grand ensemble veut être coordonné. Il ne faut pas surtout séparer l'assistance de la prévoyance. Il ne faut pas étudier à part les questions d'hospices, d'hôpitaux, de refuges, etc. Il faut mêler le travail à l'assistance, ne rien laisser dégénérer en aumône. Il y a aujourd'hui dans les masses de la souffrance; mais il y a aussi de la dignité. Et c'est un bien. Le travailleur veut être traité, non comme un pauvre, mais comme un citoyen. Secourez-les en les élevant.

C'est là, messieurs, le sens de la proposition de M. de Melun, et je m'y associe avec empressement.

Un dernier mot. Vous venez de vaincre; maintenant savez-vous ce qu'il faut que vous fassiez? Il faut, vous majorité, vous assemblée, montrer votre cœur à la nation, venir en aide aux classes souffrantes par toutes les lois possibles, sous toutes les formes de toutes les façons, ouvrir les ateliers et les écoles, répandre la lumière et le bien-être, multiplier les améliorations matérielles et morales, diminuer les charges du pauvre, marquer chacune de vos journées par une mesure utile et populaire; en un mot, dire à tous ces malheureux égarés qui ne vous connaissaient pas et qui vous jugeaient mal : — Nous ne sommes pas vos vainqueurs, nous sommes vos frères.

NOTE 12

LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT

Bureaux. — Juin 1849.

M. Victor Hugo. — Je parle *sur* la loi. Je l'approuve en ce qu'elle contient un progrès. Je la surveille en ce qu'elle peut contenir un péril.

Le progrès, le voici. Le projet installe dans l'enseignement deux choses qui y sont nouvelles et qui sont bonnes, l'autorité de l'état et la liberté du père de famille. Ce sont là deux sources vives et fécondes d'impulsions utiles.

Le péril, je l'indiquerai tout à l'heure.

Messieurs, deux corporations redoutables, le clergé jusqu'à notre révolution, depuis notre révolution, l'université, ont successivement dominé l'instruction publique dans notre pays, je dirais presque ont fait l'éducation de la France.

Université et clergé ont rendu d'immenses services; mais, à côté de ces grands services, il y a eu de grandes lacunes. Le clergé, dans sa vive ardeur pour l'unité de la foi, avait fini par se méprendre, et en était venu, — ce fut là son tort du temps de nos pères, — à contrarier la marche de l'intelligence humaine et à vouloir éteindre l'esprit de progrès qui est le flambeau même de la France. L'université, excellente par ses méthodes, illustre par ses services, mais enfermée peut-être dans des traditions trop étroites, n'a pas en elle-même cette largeur d'idées qui convient aux grandes époques que nous traversons, et n'a pas toujours fait pénétrer dans l'enseignement toute la lumière possible. Elle a fini par devenir, elle aussi, un clergé.

Les dernières années de la monarchie disparue ont vu une lutte acharnée entre ces deux puissances, l'université et l'église, qui se disputaient l'esprit des générations nouvelles.

Messieurs, il est temps que cette guerre finisse et se change en émulation. C'est là le sens, c'est là le but du projet actuel. Il maintient l'université dans l'enseignement, et il introduit l'église par la meilleure de toutes les portes, par la porte de la liberté. Comment ces deux puissances vont-elles se comporter? Se réconcilieront-elles? De quelle façon vont-elles combiner leurs influences? Comment vont-elles comprendre l'enseignement, c'est-à-dire l'avenir? C'est là, messieurs, la question. Chacun de ces deux clergés a ses tendances, tendances auxquelles il faut marquer une limite. Les esprits ombrageux, et en matière d'enseignement je suis de ce nombre, pourraient craindre qu'avec l'université seule l'instruction ne fût pas assez religieuse, et qu'avec l'église seule l'instruction ne fût pas assez nationale. Or religion et nationalité, ce sont là les deux grands instincts des hommes, ce sont là les deux grands besoins de l'avenir. Il faut donc, je parle en laïque et en homme politique, il faut au-dessus de l'église et de l'université quelqu'un pour les dominer, pour les conseiller, pour les encourager, pour les retenir, pour les départager. Qui? l'état.

L'état, messieurs, c'est l'unité politique du pays, c'est la tradition française, c'est la communauté historique et souveraine de tous les citoyens, c'est la plus grande voix qui puisse parler en France, c'est le pouvoir suprême, qui a le droit d'imposer à l'université l'enseignement religieux, et à l'église l'esprit national.

Le projet actuel installe l'état au sommet de la loi. Le conseil supérieur d'enseignement, tel que le projet le compose, n'est pas autre chose. C'est en cela qu'il me convient.

Je regrette diverses lacunes dans le projet, l'enseignement supérieur dont il n'est pas question, l'enseignement professionnel, qui est destiné à reclasser les masses aujourd'hui déclassées. Nous reviendrons sur ces graves questions.

Somme toute, tel qu'il est, en maintenant l'université, en acceptant le clergé, le projet fait l'enseignement libre et fait l'état juge. Je me réserve de l'examiner encore.

M. de Melun, qui soutint la prédominance de l'église dans l'enseignement, fut nommé commissaire par 20 voix contre 18 données à M. Victor Hugo.

NOTE 13

DEMANDE EN AUTORISATION DE POURSUITES CONTRE LES REPRÉSENTANTS SOMMIER ET RICHARDET

Bureaux. — 31 juillet 1849.

M. VICTOR HUGO. — Messieurs, on invoque les idées d'ordre, le respect de l'autorité qu'il faut raffermir, la protection que l'assemblée doit au pouvoir, pour appuyer la demande en autorisation de poursuites. J'invoque les mêmes idées pour la combattre.

Et en effet, messieurs, quelle est la question ? La voici :

Un délit de presse aurait été commis, il y a quatre mois, dans un département éloigné, dans une commune obscure, par un journal ignoré. Depuis cette époque, les auteurs présumés de ce délit ont été nommés représentants du peuple. Aujourd'hui on vous demande de les traduire en justice.

De deux choses l'une : ou vous accorderez l'autorisation, ou vous la refuserez. Examinons les deux cas,

Si vous accordez l'autorisation, de ce fait inconnu de la France, oublié de la localité même où il s'est produit, vous faites un événement. Le fait était mort, vous le ressuscitez; bien plus, vous le grossissez du retentissement d'un procès, de l'éclat d'un débat passionné, de la plaidoirie des avocats, des commentaires de l'opposition et de la presse. Ce délit, commis dans le champ de foire d'un village, vous le jetez sur toutes les places publiques de France. Vous donnez au petit journal de province tous les grands journaux de Paris pour porte-voix. Cet outrage au président de la république, cet article que vous jugez venimeux, vous le multipliez, vous le versez dans tous les esprits, vous tirez l'offense à huit cent mille exemplaires.

Le tout pour le plus grand avantage de l'ordre, pour le plus grand respect du pouvoir et de l'autorité.

Si vous refusez l'autorisation, tout s'évanouit, tout s'éteint. Le fait est mort, vous l'ensevelissez, voilà tout.

Eh bien! messieurs, je vous le demande, qui est-ce qui comprend mieux les intérêts de l'ordre et de l'autorité et le raffermissement du pouvoir, de nos adversaires qui accordent l'autorisation, ou de nous qui la refusons ?

Cette question d'intérêt social vidée et écartée, permettez-moi de m'élever a des considérations d'une autre nature.

Dans quelle situation êtes-vous ?

Vous êtes une majorité immense, compacte, triomphante, en présence d'une minorité vaincue et décimée. Je constate la situation et je la livre à votre appréciation politique. Le 13 juin a créé pour vous ce que vous appelez des nécessités; en tout cas, ce sont des nécessités bien fatales et bien douloureuses. Le 13 juin est un fait considérable, terrible, mystérieux, au fond duquel il vous importe, dites-vous, que la justice pénètre, que le jour se fasse. Il faut, en effet, que le pays connaisse dans toute sa profondeur cet événement d'où a failli sortir une révolution. Vous avez pu aider la justice. Ce qu'elle vous a demandé en fait de poursuites, vous avez pu le lui accorder. Vous avez été prodigues, c'est mon sentiment.

Mais enfin, de ce côté, tout est fini. Trente-huit représentants, c'est assez! c'est trop! Est-ce que le moment n'est pas venu d'être généreux? Est-ce qu'ici la générosité n'est pas de la sagesse ? Quoi! livrer encore deux représentants, non plus pour les nécessités de l'instruction de juin, mais pour un fait ignoré, prescrit, oublié! Messieurs, je vous en conjure, moi qui ai toujours défendu l'ordre, gardez-vous de tout ce qui semblerait violence, réaction, rancune, parti pris, coup de majorité! Il faut savoir se refuser à soi-même les dernières satisfactions de la victoire. C'est à ce prix que, de la situation de vainqueurs, on passe à la condition de gouvernants. Ne soyez pas seulement une majorité nombreuse, soyez une majorité grande!

Tenez, voulez-vous rassurer pleinement le pays? prouvez-lui votre force. Et savez-vous quelle est la meilleure preuve de la force ? c'est la mesure. Le jour où l'opinion publique dira : ils sont vraiment modérés, la conscience des partis répondra : C'est qu'ils sont vraiment forts!

Je refuse l'autorisation de poursuites.

M. Amable Dubois combattit M. Victor Hugo. M. Amable Dubois fut nommé rapporteur par 14 voix contre 11 données à M. Victor Hugo.

NOTE 14.

DOTATION DE M. BONAPARTE.

Bureaux. — 6 février 1851.

En janvier 1851, immédiatement après le vote de défiance, M. Louis Bonaparte tendit la main à cette assemblée qui venait de le frapper, et lui demanda trois millions. C'était une véritable dotation princière. L'assemblée débattit cette prétention, d'abord dans les bureaux, puis en séance publique. La discussion publique ne dura qu'un jour et fut peu remarquable. La discussion préalable des bureaux, qui eut lieu le 6 février, avait vivement excité l'attention publique, et, quand la question arriva au grand jour, elle avait été comme épuisée par ce débat préliminaire.

Dans le 12ᵉ bureau particulièrement, le débat fut vif et prolongé. A deux heures et demie, malgré la séance commencée, la discussion durait encore. Une grande partie des membres de l'assemblée, groupés derrière les larges portes vitrées du 12ᵉ bureau, assistaient du dehors à cette lutte où furent successivement entendus MM. Léon Faucher, Sainte-Beuve, auteur de la rédaction de défiance, Michel (de Bourges) et Victor Hugo.

M. Combarel de Leyval prit la parole le premier; M. Léon Faucher et après lui M. Bineau, tous deux anciens ministres de Bonaparte, soutinrent vivement le projet de dotation. Le discours passionné de M. Léon Faucher amena dans le débat M. Victor Hugo.

M. VICTOR HUGO. — Ce que dit M. Léon Faucher m'oblige à prendre la parole. Je ne dirai qu'un mot. Je ne désire pas être nommé commissaire; je suis trop souffrant encore pour pouvoir aborder la tribune, et mon intention n'était pas de parler, même ici.

Selon moi, l'assemblée, en votant la dotation il y a dix mois, a commis une première faute; en la votant de nouveau

aujourd'hui, elle commettrait une seconde faute, plus grave encore.

Je n'invoque pas seulement ici l'intérêt du pays, les détresses publiques, la nécessité d'alléger le budget et non de l'aggraver; j'invoque l'intérêt bien entendu de l'assemblée, j'invoque l'intérêt même du pouvoir exécutif, et je dis qu'à tous ces points de vue, aux points de vue les plus restreints comme aux points de vue les plus généraux, voter ce qu'on vous demande serait une faute considérable.

Et en effet, messieurs, depuis le vote de la première dotation, la situation respective des deux pouvoirs a pris un aspect inattendu. On était en paix, on est en guerre. Un sérieux conflit a éclaté.

Ce conflit, au dire de ceux-là mêmes qui soutiennent le plus énergiquement le pouvoir exécutif, ce conflit est une cause de désordre, de trouble, d'agitation dont souffrent tous les intérêts; ce conflit a presque les proportions d'une calamité publique.

Or, messieurs, sondez ce conflit. Qu'y a-t-il au fond? La dotation.

Oui, sans la dotation, vous n'auriez pas eu les voyages, les harangues, les revues, les banquets de sous-officiers mêlés aux généraux, Satory, la place du Havre, la société du Dix-Décembre, les cris de *vive l'Empereur!* et les coups de poing. Vous n'auriez pas eu ces vengeances prétoriennes qui tendaient à donner à la république l'empire pour lendemain. Point d'argent, point d'empire.

Vous n'auriez pas eu tous ces faits étranges qui ont si profondément inquiété le pays, et qui ont dû irrésistiblement éveiller le pouvoir législatif et amener le vote de ce qu'on a appelé la coalition, coalition qui n'est au fond qu'une juxtaposition.

Rappelez-vous ce vote, messieurs; les faits ont été apportés devant vous, vous les avez jugés dans votre conscience, et vous avez solennellement déclaré votre défiance.

La défiance du pouvoir législatif contre le pouvoir exécutif!

Or, comment le pouvoir exécutif, votre subordonné après tout, a-t-il reçu cet avertissement de l'assemblée souveraine?

Il n'en a tenu aucun compte. Il a mis à néant votre vote. Il a déclaré excellent ce cabinet que vous aviez déclaré suspect. Résistance qui a aggravé le conflit et qui a augmenté votre défiance.

Et aujourd'hui que fait-il?

Il se tourne vers vous, et il vous demande les moyens d'achever quoi? Ce qu'il avait commencé. Il vous dit: — Vous vous défiez de moi. Soit! payez toujours, je vais continuer.

Messieurs, en vous faisant de telles demandes, dans un tel moment, le pouvoir exécutif écoute peu sa dignité. Vous écouterez la vôtre et vous refuserez.

Ce qu'a dit M. Faucher des intérêts du pays, lorsqu'il a nommé M. Bonaparte, est-il vrai? Moi qui vous parle, j'ai voté pour M. Bonaparte. J'ai, dans la sphère de mon action, favorisé son élection. J'ai donc le droit de dire quelques mots des sentiments de ceux qui ont fait comme moi, et des miens propres. Eh bien! non, nous n'avons pas voté pour Napoléon, en tant que Napoléon; nous avons voté pour l'homme qui, mûri par la prison politique, avait écrit, en faveur des classes pauvres, des livres remarquables. Nous avons voté pour lui, enfin, parce qu'en face de tant de prétentions monarchiques nous trouvions utile qu'un prince abdiquât ses titres en recevant du pays les fonctions de président de la république.

Et puis, remarquez encore ceci, ce prince, puisqu'on attache tant d'importance à rappeler ce titre, était un prince révolutionnaire, un membre d'une dynastie parvenue, un prince sorti de la révolution, et qui, loin d'être la négation de cette révolution, en était l'affirmation. Voilà pourquoi nous l'avions nommé. Dans ce condamné politique, il y avait une intelligence; dans ce prince, il y avait un démocrate. Nous avons espéré en lui.

Nous avons été trompés dans nos espérances. Ce que nous attendions de l'homme, nous l'avons attendu en vain; tout ce que le prince pouvait faire, il l'a fait, et il continue en demandant la dotation. Tout autre, à sa place, ne le pourrait pas, ne le voudrait pas, ne l'oserait pas. Je suppose le général Changarnier au pouvoir. Il suivrait probablement la même politique que M. Bonaparte, mais il ne songerait pas à venir vous demander 2 millions à ajouter 1.200.000 francs, par cette raison fort simple qu'il ne saurait réellement, lui, simple particulier avant son élection, que faire d'une pareille liste civile M. Changarnier n'aurait pas besoin de faire crier *vive l'Empereur!* autour de lui. C'est donc le prince, le prince seul, qui a besoin de 2 millions. Le premier Napoléon lui-même, dans une position analogue, se contenta de 500,000 francs, et loin de faire des dettes, il payait très noblement, avec cette somme, celles de ses généraux.

Arrêtons ces déplorables tendances; disons par notre vote: Assez! assez!

Qui a rouvert ce débat? Est-ce vous? Est-ce nous? Si ranimer cette discussion, c'est faire acte de mauvais citoyen, comme on vient de le dire, est-ce à nous qu'on peut adresser ce reproche? Non, non! Le mauvais citoyen, s'il y en a un, est ailleurs que dans l'assemblée.

Je termine ici ces quelques observations. Quand la majorité a voté la donation la première fois, elle ne savait pas ce qui était derrière.

Aujourd'hui vous le savez. La voter alors, c'était de l'imprudence; la voter aujourd'hui, ce serait de la complicité.

Tenez, messieurs du parti de l'ordre, voulez-vous faire de l'ordre? acceptez la république. Acceptez-la, acceptons-la tous purement, simplement, loyalement. Plus de princes, plus de dynasties, plus d'ambitions extra-constitutionnelles; je ne veux pas dire : plus de complots, mais je dirai plus de rêves. Quand personne ne rêvera plus, tout le monde se calmera. Croyez-vous que ce soit un bon moyen de rassurer les intérêts et d'apaiser les esprits que de dire sans cesse tout haut : — Cela ne peut durer; et tout bas : — Préparons autre chose! — Messieurs, finissons-en. Toutes ces allures princières, ces dotations tristement demandées et fâcheusement dépensées, ces espérances qui vont on ne sait où, ces aspirations à un lendemain dictatorial et par conséquent révolutionnaire, c'est de l'agitation, c'est du désordre. Acceptons la république. L'ordre, c'est le définitif.

On sait que l'assemblée refusa la dotation.

NOTE 15

LE MINISTRE BAROCHE ET VICTOR HUGO

Séance du 18 juillet 1851.

Après le discours du 17 juillet, Louis Bonaparte, stigmatisé par Victor Hugo d'un nom que la postérité lui conserva, *Napoléon le Petit*, sentit le besoin de répondre. Son ministre, M. Baroche, se

chargea de la réponse. Il ne trouva rien de mieux à opposer à Victor Hugo qu'une citation falsifiée. Victor Hugo monta à la tribune pour répliquer au ministre et rétablir les faits et les textes. La droite, encore tout écumante de ses rages de la veille et redoutant un nouveau discours, lui coupa la parole et ne lui permit pas d'achever. On ne croirait pas à de tels faits, si nous ne mettions sous les yeux du lecteur l'extrait de la séance même du 18 juillet. Le voici :

M. Baroche, *ministre des affaires étrangères*. — Je voudrais ne pas entrer dans cette partie de la discussion qu'a abordée hier M. Victor Hugo.

Mais l'attaque est si agressive, si injurieuse pour un homme dont je m'honore d'être le ministre, que je me reprocherais de ne pas la repousser. (*Très bien! très bien! à droite.*)

Et d'abord, une observation. La séance d'hier a offert un douloureux contraste avec les séances précédentes, Jusque-là, tous les orateurs, l'honorable général Cavaignac, M. Michel (de Bourges) et même M. Pascal Duprat, malgré la vivacité de son langage, s'étaient efforcés de donner à la discussion un caractère de calme et de dignité qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

C'est hier seulement qu'un langage tout nouveau, tout personnel...

M. Victor Hugo. — Je demande la parole. (*Mouvement.*)

M. Baroche. — ...est venu jeter l'irritation. Eh bien! puisque l'on nous attaque, il faut bien que nous examinions la valeur de celui qui nous attaque.

C'est le même homme qui a conquis les suffrages des électeurs de la Seine par des circulaires de ce genre.

(*M. le ministre déroule une feuille de papier et lit :*)

« Deux républiques sont possibles :

« L'une abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge, fera des gros sous avec la colonne, jettera bas la statue de Napoléon et dressera la statue de Marat; détruira l'institut, l'école polytechnique et la légion d'honneur; ajoutera à l'auguste devise : *Liberté, Egalité, Fraternité* l'option sinistre : *ou la mort!* fera banqueroute, ruinera les riches sans enrichir les pauvres, anéantira le crédit, qui est la fortune de tous, et le travail, qui est le pain de chacun; abolira la propriété et la famille, promènera des têtes sur des piques, remplira les prisons par le soupçon et les videra par le massacre, mettra l'Europe en feu et la civilisation en cendres, fera de la France la patrie des ténèbres, égorgera la liberté, étouffera les arts, décapitera la pensée, niera Dieu; remettra en mouvement ces deux machines fatales, qui ne vont pas l'une sans l'autre, la planche aux assignats et la bascule de la guillotine; en un mot, fera froidement ce que les hommes de 93 ont fait ardemment, et, après l'horrible dans le grand que nos pères ont vu, nous montrera le monstrueux dans le petit... »

M. Victor Hugo, *se levant*. — Lisez tout!

M. Baroche *reprend*. — Voilà, messieurs, un langage qui contraste singulièrement avec celui que vous avez entendu hier...

M. Victor Hugo. — Mais lisez donc tout!

M. Baroche, *continuant* — Voilà l'homme qui reprochait à cette majorité de ruser comme le renard, pour combattre le lion révolutionnaire. Voilà l'homme qui, dans des paroles qu'il a vainement cherché à rétracter, accusait la majorité, une partie du moins de cette majorité, de se mettre à plat ventre et d'écouter si elle n'entendait pas venir le canon russe.

. . . .

M. Victor Hugo, *à la tribune*. — Je déclare que M. Baroche n'a articulé que d'infâmes calomnies; qu'il a, malgré mes sommations de tout lire, tronqué honteusement une citation. J'ai le droit de lui répondre. (*A gauche : Oui! oui! — A droite : Non! non!*

A gauche. — Parlez! parlez! (*Bruit prolongé.*)

M. le président. — Quand un orateur n'est pas mêlé au débat, et qu'un autre implique sa personne dans la discussion, il peut demander la parole et dire : Pourquoi vous adressez-vous à moi? Mais quand un orateur inscrit a parlé à son tour pendant trois heures et demie, et qu'on prononce son nom en lui répondant, il n'y a pas là de fait personnel, il ne peut exiger la parole sur cela. (*Rumeurs nombreuses.*)

M. Jules Favre. — Je demande la parole.

M. le président. — La parole appartient à M. Dufaure, je ne puis vous la donner.

M. Jules Favre. — J'ai demandé la parole pour un rappel au règlement. Je n'ai à faire qu'une simple observation (*Parlez! parlez!*), j'ai le droit d'être entendu.

L'art. 45 du règlement, qui accorde la parole pour un fait personnel, est un article absolu qui protège l'honneur de tous les membres de l'assemblée. Il n'admet pas la distinction qu'a voulu établir M. le président; je soutiens que M. Victor Hugo a le droit d'être entendu.

Voix nombreuses, à *Victor Hugo*. — Parlez! parlez!

M. Victor Hugo. — La réponse que j'ai à faire à M. Baroche porte sur deux points.

Le premier point porte sur un document qui n'a été lu qu'en partie; l'autre est relatif à un fait qui s'est passé hier dans l'assemblée.

L'assemblée doit remarquer que ce n'a été que lorsqu'une agression personnelle m'a été adressée pour la troisième fois que j'ai enfin exigé, comme j'en ai le droit, la parole. (*A gauche: Oui! oui!*)

Messieurs, entre le 15 mai et le 23 juin, dans un moment où une sorte d'effroi bien justifié saisissait les cœurs les plus profondément dévoués à la cause populaire, j'ai adressé à mes concitoyens la déclaration que je vais vous lire.

Rappelez-vous que des tentatives anarchiques avaient été faites contre le suffrage universel, siégeant ici dans toute sa majesté; j'ai toujours combattu toutes les tentatives contre le suffrage universel, et, à l'heure qu'il est, je les repousse encore en combattant cette fatale loi du 31 mai. (*Vifs applaudissements à gauche.*)

Entre le 15 mai et le 23 juin donc, je fis afficher sur les murailles de Paris la déclaration suivante adressée aux électeurs, déclaration dont M. Baroche a lu la première partie, et dont, malgré mon insistance, il n'a pas voulu lire la seconde; je vais la lire... (*Interruption à droite.*)

Voix nombreuses a droite. — Lisez tout! tout! Lisez-la tout entière!

Un membre a droite, *avec insistance*. — Tout ou rien! tout ou rien

M. Victor Hugo. — Vous avez déjà entendu la première partie, elle est présente à tous vos esprits. Du reste rien n'est plus simple; je veux bien relire ce qui a été lu. Ce n'est que du temps perdu.

M. Lebœuf. — Nous exigeons tout! tout ou rien!

M. Victor Hugo, *à M. Lebœuf*. — Ah! vous prétendez me dicter ce que je dois être et ce que je dois faire à cette tribune! En ce cas c'est différent. Puisque vous exigez, je refuse. (*A gauche: Très bien! vous avez raison.*) Je lirai seulement ce que M. Baroche a eu l'indignité de ne pas lire. (*Très bien! très bien!*)

(*Un long désordre règne dans l'assemblée; la séance reste interrompue pendant quelques instants.*)

M. Victor Hugo. — Je lis donc : « Deux républiques sont possibles... » — M. Baroche a lu ce qui était relatif à la pre-

mière de ces républiques; dans ma pensée, c'est la république qu'on pouvait redouter à cette époque du 15 mai et du 23 juin... (*Interruption.*) Je reprends la lecture où M. Baroche l'a laissée... (*Interruption.*)

A DROITE. — Non ! non ! tout !

M. LE PRÉSIDENT. — La gauche est silencieuse; faites comme elle, écoutez !

M. VICTOR HUGO. — Écoutez donc, messieurs, un homme qui, visiblement, et grâce à vos violences d'hier (*A gauche : Très bien ! très bien !*), peut à peine parler. (*La voix de l'orateur est, en effet, profondément altérée par la fatigue. — Rires à droite. — L'orateur reprend.*)

Le silence serait seulement de la pudeur. (*Murmures à droite.*)

M. MORTIMER-TERNAUX. — C'est le mot de Marat à la Convention.

M. LE PRÉSIDENT, *à la droite.* — C'est vous qui avez donné la parole à l'orateur, écoutez-le.

VOIX NOMBREUSES. — Parlez ! parlez !

M. VICTOR HUGO, *lisant.* — ... « L'autre sera la sainte communion de tous les Français dès à présent et de tous les peuples un jour dans le principe démocratique ; fondera la liberté sans usurpations et sans violences, une égalité qui admettra la croissance naturelle de chacun, une fraternité non de moines dans un couvent, mais d'hommes libres ; donnera à tous l'enseignement, comme le soleil donne la lumière, gratuitement ; introduira la clémence dans la loi pénale et la conciliation dans la loi civile ; multipliera les chemins de fer, reboisera une partie du territoire, en défrichera une autre ; décuplera la valeur du sol ; partira de ce principe qu'il faut que tout homme commence par le travail et finisse par la propriété ; assurera, en conséquence, la propriété comme la représentation du travail accompli, et le travail, comme l'élément de la propriété future, respectera l'héritage, qui n'est autre chose que la main du père tendue aux enfants à travers le mur du tombeau ; combinera pacifiquement, pour résoudre le glorieux problème du bien-être universel, les accroissements continus de l'industrie, de la science, de l'art et de la pensée ; poursuivra, sans quitter terre pourtant, et sans sortir du possible et du vrai, la réalisation sérieuse de tous les grands rêves des sages ; bâtira le pouvoir sur la même base que la liberté, c'est-à-dire sur le droit ; subordonnera la force à l'intelligence ; dissoudra l'émeute et la guerre, ces deux formes de la barbarie ; fera de l'ordre la loi du citoyen et de la paix la loi des nations ; vivra et rayonnera ; grandira la France, conquerra le monde ; sera, en un mot, le majestueux embrassement du genre humain sous le regard de Dieu satisfait.

« De ces deux républiques, celle-ci s'appelle la civilisation celle-là s'appelle la terreur. Je suis prêt à dévouer ma vie pour établir l'une et empêcher l'autre.

« 26 mai 1848.

« VICTOR HUGO. »

A GAUCHE EN MASSE. — Bravo ! bravo !

M. VICTOR HUGO. — Voilà ma profession de foi électorale, et c'est à cause de cette profession de foi — je n'en ai pas fait d'autre — que j'ai été nommé.

M. A. DE KERDREL aîné. — Tous les démocrates ont voté contre vous. (*Bruit.*)

UN MEMBRE. — Qu'en savez-vous ?

M. BRIVES. — Il y a bien eu des démocrates qui ont voté pour M. Baroche. (*Hilarité.*)

M. VICTOR HUGO. — C'est à cause de cette profession de foi que j'ai été nommé représentant.

Cette profession de foi, c'est ma vie entière, c'est tout ce que j'ai dit, écrit et fait depuis vingt-cinq ans.

Je défie qui que ce soit de prouver que j'ai manqué à une seule des promesses de ce programme. Et voulez-vous que je vous dise qui aurait le droit de m'accuser ?... (*Interruption à droite.*)

Si j'avais accepté l'expédition romaine ;

Si j'avais accepté la loi qui confisque l'enseignement et qui l'a donné aux jésuites ;

Si j'avais accepté la loi de déportation qui rétablit la peine de mort en matière politique ;

Si j'avais accepté la loi contre le suffrage universel, la loi contre la liberté de la presse ;

Savez-vous qui aurait eu le droit de me dire : Vous êtes un apostat ? (*Montrant la droite.*) Ce n'est pas ce côté-ci (*montrant la gauche*) ; c'est celui-là. (*Sensation. — Très bien ! Très bien !*)

J'ai été fidèle à mon mandat. (*Interruption.*)

A DROITE. — Monsieur le président, c'est un nouveau discours. Ne laissez pas continuer l'orateur.

M. LE PRÉSIDENT. — Votre explication est complète.

M. VICTOR HUGO. — Non ! j'ai à répondre aux calomnies de M. Baroche.

CRIS A DROITE. — L'ordre du jour ! Assez ! ne le laissez pas achever !

A GAUCHE. — C'est indigne ! Parlez !

M. VICTOR HUGO. — Quoi ! hier la violence morale, aujourd'hui la violence matérielle ! (*Tumulte.*

M. LE PRÉSIDENT. — Je consulte l'assemblée sur l'ordre du jour. (*La droite se lève en masse.*)

A GAUCHE. — Nous protestons ! c'est un scandale odieux !

L'ordre du jour est adopté.

M. VICTOR HUGO. — On accuse et on interdit la défense. Je dénonce à l'indignation publique la conduite de la majorité. Il n'y a plus de tribune. Je proteste.

(*L'orateur quitte la tribune. — Agitation prolongée. — Protestation à gauche.*)

NOTE 16

LE RAPPEL DE LA LOI DU 31 MAI

Réunion Lemardelay. — 11 novembre 1851.

Les membres de toutes les nuances de l'opposition républicaine s'étaient réunis, au nombre de plus de deux cents, dans les salons Lemardelay, pour délibérer sur la conduite à tenir à propos de la proposition du rappel de la loi du 31 mai.

Le bureau était occupé par MM. Michel (de Bourges), Victor Hugo et Rigal.

MM. Schœlcher, Laurent (de l'Ardèche), Bac, Mathieu (de la

Drôme), Madier de Montjau, Émile de Girardin ont parlé les premiers.

La question était celle-ci : De quelle façon la gauche, unanime sur le fond, devait-elle gouverner cette grave discussion ? Convenait-il de procéder, pour le rappel de la loi du 31 mai, comme on avait procédé pour la révision de la constitution ? les orateurs devaient-ils avoir le champ libre ? ou valait-il mieux que l'opposition, gardant dans son ensemble le silence de la force, déférât la parole à un seul de ses orateurs, pour protester simplement et solennellement, au nom du droit et au nom du peuple ?

La question de liberté devait-elle primer la question de conduite?

— Oui, dit M. Charras avec chaleur, oui, la liberté, la liberté tout entière. Laissons le champ libre à la discussion. Savez-vous ce qui est advenu du libre et franc-parler sur la révision ? Les discours de Michel (de Bourges) et de Victor Hugo ont porté partout la lumière. Une question dont les habitants des campagnes, les paysans, n'auraient jamais connu l'énoncé, est désormais, claire, nette, simple pour eux. Liberté de discussion ; en conséquence, liberté illimitée. J'en appelle à M. Victor Hugo lui-même ; ne vaut-elle pas mieux que toute précaution ? Ne l'a-t-il pas recommandée quand il s'est agi de la révision de la loi fondamentale ?

M. Dupont (de Bussac) soutient un avis différent : — Agir ! n'est-ce pas le mot même de la situation ? Est-ce que la discussion n'est point épuisée ? Ne faisons pas de discours, faisons un acte. Pas de menace à la droite ; à quoi bon ? Dans de telles conjonctures, la vraie menace c'est le silence. Que l'opposition en masse se taise, mais qu'elle fasse expliquer son silence par une voix, par un orateur, et que cet orateur fasse entendre contre la loi du 31 mai, en peu de mots dignes, sévères, contenus, non pas la critique d'un seul, mais la protestation de tous. La situation est solennelle ; l'attitude de la gauche doit être solennelle. En présence de ce calme, le peuple applaudira et la majorité réfléchira.

Après MM. Jules Favre et Mathieu (de la Drôme), M. Victor Hugo prend la parole.

Il déclare qu'il se lève pour appuyer la proposition de M. Dupont (de Bussac). Il ajoute :

« La responsabilité des orateurs dans une telle situation est immense ; tout peut être compromis par un mot, par un incident de séance ; il importe de tout dire et de ne rien hasarder. D'un côté, il y a le peuple qu'il faut défendre, et de l'autre l'assemblée qu'il ne faut pas brusquer.

M. Victor Hugo peint à grands traits la situation faite à l'avenir par la loi du 31 mai, et il la résume d'un mot, qui a fait tressaillir l'auditoire.

Depuis que l'histoire existe, dit-il, *c'est la première fois que la loi donne rendez-vous à la guerre civile.*

Puis il reprend :

Que devons-nous faire ? Dans un discours, dans un seul, résumer tout ce que le silence, tout ce que l'abstention du peuple présagent, annoncent de déterminé, de résolu, d'inévitable.

Montrer du doigt le spectre de 1852, sans menaces.

Il ne faut pas que la majorité puisse dire : On nous menace

Il ne faut pas que le peuple puisse dire : On me déserte.

M. Victor Hugo termine ainsi :

Je me résume.

Je pense qu'il est sage, qu'il est politique, qu'il est nécessaire qu'un orateur seulement parle en notre nom à tous. Comme l'a fort bien dit M. Dupont (de Bussac), pas de discours, un acte !

Maintenant, quel est l'orateur qui parlera? Prenez qui vous voudrez. Choisissez. Je n'en exclus qu'un seul, c'est moi. Pourquoi? Je vais vous le dire.

La droite, par ses violences, m'a contraint plus d'une fois à des représailles à la tribune qui, dans cette occasion, feraient de moi pour elle un orateur irritant. Or, ce qu'il faut aujourd'hui, ce n'est pas l'orateur qui passionne, c'est l'orateur qui concilie. Eh bien ! je le déclare en présence de la loi du 31 mai, je ne répondrais pas de moi.

Oui, en voyant reparaître devant nous cette loi que, pour ma part, j'ai déjà hautement flétrie à la tribune, en voyant, si l'abrogation est refusée, se dresser dans un prochain avenir l'inévitable conflit entre la souveraineté du peuple et l'autorité du parlement, en voyant s'arrêter dans leur œuvre les hommes funestes qui ont aveuglément préparé pour 1852 je ne sais quelle rencontre à main armée du pays légal et du suffrage universel, je ne sais quel duel de la loi, forme périssable contre le droit, principe éternel ! oui ! en présence de la guerre civile possible, en présence du sang prêt à couler... je ne répondrais pas de me contenir, je ne répondrais pas de ne point éclater en cris d'indignation et de douleur ; je ne répondrais pas de ne point fouler aux pieds toute cette politique coupable, qui se résume dans la date sinistre du 31 mai ; je ne répondrai pas de rester calme. Je m'exclus.

La réunion adopte à la presque unanimité la proposition de M. D pont (de Bussac), appuyée par M. Victor Hugo.

M. Michel (de Bourges) est désigné pour parler au nom de la gau

TABLE

TABLE

LE DROIT ET LA LOI

ACTES ET PAROLES

AVANT L'EXIL

NOTES

VICTOR HUGO

ACTES ET PAROLES

PENDANT L'EXIL

1852-1870

VICTOR HUGO

ACTES ET PAROLES

PENDANT L'EXIL

1852-1870



CE QUE C'EST QUE L'EXIL

CE QUE C'EST QUE L'EXIL

I

Le droit incarné, c'est le citoyen; le droit couronné, c'est le législateur. Les républiques anciennes se représentaient le droit assis dans la chaise curule, ayant en main ce sceptre, la loi, et vêtu de cette pourpre, l'autorité. Cette figure était vraie, et l'idéal n'est pas autre aujourd'hui. Toute société régulière doit avoir à son sommet le droit sacré et armé, sacré par la justice, armé de la liberté.

Dans ce qui vient d'être dit, le mot force n'a pas été prononcé. La force existe pourtant; mais elle n'existe pas hors du droit; elle existe dans le droit.

Qui dit droit dit force.

Qu'y a-t-il donc hors du droit?

La violence.

Il n'y a qu'une nécessité, la vérité; c'est pourquoi il n'y a qu'une force, le droit. Le succès en dehors de la vérité et du droit est une apparence. La courte vue des tyrans s'y trompe; un guet-apens réussi leur fait l'effet d'une victoire, mais cette victoire est pleine de cendre; le criminel croit que son crime est son complice; erreur; son crime est son punisseur; toujours l'assassin se coupe à son couteau; toujours la trahison trahit le traître; les délinquants, sans qu'ils s'en doutent, sont tenus au collet par leur forfait, spectre invisible; jamais une mauvaise action ne vous lâche; et fatalement, par un itinéraire inexorable, aboutissant aux cloaques de sang pour la gloire et aux abîmes de boue pour la honte, sans rémission pour les coupables, les Dix-huit Brumaire conduisent les grands à Waterloo et les Deux-Décembre traînent les petits à Sedan.

Quand ils dépouillent et découronnent le droit, les hommes de violence et les traîtres d'état ne savent ce qu'ils font.

II

L'exil, c'est la nudité du droit. Rien de plus terrible. Pour qui? Pour celui qui subit l'exil? Non, pour celui qui l'inflige. Le supplice se retourne et mord le bourreau.

Un rêveur qui se promène seul sur une grève, un désert autour d'un songeur, une tête vieillie et tranquille autour de laquelle tournent des oiseaux de tempête étonnés, l'assiduité d'un philosophe au lever rassurant du matin, Dieu pris à témoin de temps en temps en présence des rochers et des arbres, un roseau qui non seulement pense, mais médite, des cheveux qui de noirs deviennent gris et de gris deviennent blancs dans la solitude, un homme qui se sent de plus en plus devenir une ombre, le long passage des années sur celui qui est absent, mais qui n'est pas mort, la gravité de ce déshérité, la nostalgie de cet innocent, rien de plus redoutable pour les malfaiteurs couronnés.

Quoi que fassent les tout-puissants momentanés, l'éternel fond leur résiste. Ils n'ont que la surface de la certitude, le dessous appartient aux penseurs. Vous exilez un homme. Soit. Et après? Vous pouvez arracher un arbre de ses racines, vous n'arracherez pas le jour du ciel. Demain, l'aurore.

Pourtant, rendons cette justice aux proscripteurs; ils sont logiques, parfaits, abominables. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour anéantir le proscrit.

Parviennent-ils à leur but? réussissent-ils? sans doute.

Un homme tellement ruiné qu'il n'a plus que son

honneur, tellement dépouillé qu'il n'a plus que sa conscience, tellement isolé qu'il n'a plus près de lui que l'équité, tellement renié qu'il n'a plus avec lui que la vérité, tellement jeté aux ténèbres qu'il ne lui reste plus que le soleil, voilà ce que c'est qu'un proscrit.

III

L'exil n'est pas une chose matérielle, c'est une chose morale. Tous les coins de terre se valent. *Angulus ridet.* Tout lieu de rêverie est bon, pourvu que le coin soit obscur et que l'horizon soit vaste.

En particulier l'archipel de la Manche est attrayant; il n'a pas de peine à ressembler à la patrie, étant la France. Jersey et Guernesey sont des morceaux de la Gaule, cassée au huitième siècle par la mer. Jersey a eu plus de coquetterie que Guernesey; elle y a gagné d'être plus jolie et moins belle. A Jersey la forêt s'est faite jardin; à Guernesey le rocher est resté colosse. Plus de grâce ici, plus de majesté là. A Jersey on est en Normandie, à Guernesey on est en Bretagne. Un bouquet grand comme la ville de Londres, c'est Jersey. Tout y est parfum, rayon, sourire; ce qui n'empêche pas les visites de la tempête. Celui qui écrit ces pages a quelque part qualifié Jersey « une idylle en pleine mer ». Aux temps païens, Jersey a été plus romaine et Guernesey plus celtique; on sent à Jersey Jupiter et à Guernesey Teutatès. A Guernesey, la férocité a disparu, mais la sauvagerie est restée. A Guernesey, ce qui fut jadis druidique est maintenant huguenot; ce n'est plus Moloch, mais c'est Calvin; l'église est froide, le paysage est prude, la religion a de l'humeur. Somme toute, deux îles charmantes, l'une aimable, l'autre revêche.

Un jour la reine d'Angleterre, plus que la reine d'Angleterre, la duchesse de Normandie, vénérable et sacrée six jours sur sept, fit une visite, avec salves, fumée, vacarme et cérémonie, à Guernesey. C'était un dimanche, le seul jour de la semaine qui ne fût pas à elle. La reine, devenue brusquement « cette femme », violait le repos du Seigneur. Elle descendit sur le quai au milieu de la foule muette. Pas un front ne se découvrit. Un seul homme la salua, le proscrit qui parle ici.

Il ne saluait pas une reine, mais une femme.

L'île dévote fut bourrue. Ce puritanisme a sa grandeur.

Guernesey est faite pour ne laisser au proscrit que de bons souvenirs; mais l'exil existe en dehors du lieu d'exil. Au point de vue intérieur, on peut dire : il n'y a pas de bel exil.

L'exil est le pays sévère; là tout est renversé, inhabitable, démoli et gisant, hors le devoir, seul debout, qui, comme un clocher d'église dans une ville écroulée, paraît plus haut de toute cette chute autour de lui.

L'exil est un lieu de châtiment.

De qui?

Du tyran.

Mais le tyran se défend.

IV

Attendez-vous à tout, vous qui êtes proscrit. On vous jette au loin, mais on ne vous lâche pas. Le proscripteur est curieux et son regard se multiplie sur vous. Il vous fait des visites ingénieuses et variées. Un respectable pasteur protestant s'assied à votre foyer, ce protestantisme émarge à la caisse Tronsin-Dumersan; un prince étranger qui baragouine se présente, c'est Vidocq qui vient vous voir; est-ce un vrai prince? oui, il est de sang royal, et aussi de la police; un professeur gravement doctrinaire s'introduit chez vous, vous le surprenez lisant vos papiers. Tout est permis contre vous; vous êtes hors la loi, c'est-à-dire hors l'équité, hors la raison, hors le respect, hors la vraisemblance; on se dira autorisé par vous à publier vos conversations, et l'on aura soin qu'elles soient stupides; on vous attribuera des paroles que vous n'avez pas dites, des lettres que vous n'avez pas écrites, des actions que vous n'avez pas faites. On vous approche pour mieux choisir la place où l'on vous poignardera; l'exil est à claire-voie; on y regarde comme dans une fosse aux bêtes; vous êtes isolé, et guetté.

N'écrivez pas à vos amis de France; il est permis d'ouvrir vos lettres; la cour de cassation y consent; défiez-vous de vos relations de proscrit, elles aboutissent à des choses obscures; cet homme qui vous sourit à Jersey vous déchire à Paris; celui qui vous salue sous son nom vous insulte sous un pseudonyme; celui-là, à Jersey même, écrit contre les hommes de l'exil des pages dignes d'être offertes aux hommes de l'empire, et auxquelles du reste il rend justice en les dédiant aux banquiers Pereire. Tout cela est tout simple, sachez-le. Vous êtes au lazaret. Si quelqu'un d'honnête vient vous voir, malheur à lui. La frontière l'attend, et l'empereur est là sous sa forme gendarme On mettra des femmes nues pour chercher sur elles un livre de vous, et si elles résistent, si elles s'indignent, on leur dira : *ce n'est pas pour votre peau.*

Le maître, qui est le traître, vous entoure de qui bon lui semble; le proscripteur dispose de la qualité de proscrit; il en orne ses agents; aucune sécurité; prenez garde à vous; vous parlez à un visage, c'est un masque qui entend; votre exil est hanté par ce spectre, l'espion.

Un inconnu, très mystérieux, vient vous parler bas à l'oreille; il vous déclare que, si vous le voulez, il se charge d'assassiner l'empereur; c'est Bonaparte qui vous offre de tuer Bonaparte. A vos banquets de fraternité, quelqu'un dans un coin criera : *Vive Marat!*

vive Hébert! vive la guillotine! Avec un peu d'attention vous reconnaîtrez la voix de Carlier. Quelquefois l'espion mendie; l'empereur vous demande l'aumône par son Piétri; vous donnez, il rit; gaîté de bourreau. Vous payez les dettes d'auberge de cet exilé, c'est un agent; vous payez le voyage de ce fugitif, c'est un sbire; vous passez la rue, vous entendez dire : *Voilà le vrai tyran!* C'est de vous qu'on parle; vous vous retournez; qui est cet homme? on vous répond : c'est un proscrit. Point. C'est un fonctionnaire. Il est farouche et payé. C'est un républicain signé *Maupas*. Coco se déguise en Scævola.

Quant aux inventions, quant aux impostures, quant aux turpitudes, acceptez-les. Ce sont les projectiles de l'empire.

Surtout ne réclamez pas. On rirait. Après la réclamation, l'injure recommencera, la même, sans même prendre la peine de varier; à quoi bon changer de bave? celle d'hier est bonne.

L'outrage continuera, sans relâche, tous les jours, avec la tranquillité infatigable et la conscience satisfaite de la roue qui tourne et de la vénalité qui ment. De représailles point; l'injure se défend par sa bassesse; la platitude sauve l'insecte. L'écrasement de zéro est impossible. Et la calomnie, sûre de l'impunité, s'en donne à cœur joie; elle descend à de si niaises indignités que l'abaissement de la démentir dépasse le dégoût de l'endurer.

Les insulteurs ont pour public les imbéciles. Cela fait un gros rire.

On en vient à s'étonner que vous ne trouviez pas tout naturel d'être calomnié. Est-ce que vous n'êtes pas là pour cela? O homme naïf, vous êtes cible. Tel personnage est de l'académie pour vous avoir insulté; tel autre a la croix pour le même acte de bravoure, l'empereur l'a décoré sur le champ d'honneur de la calomnie; tel autre, qui s'est distingué aussi par des affronts d'éclat, est nommé préfet. Vous outrager est lucratif. Il faut bien que les gens vivent. Dame! pourquoi êtes-vous exilé?

Soyez raisonnable. Vous êtes dans votre tort. Qui vous forçait de trouver mauvais le coup d'état? Quelle idée avez-vous eue de combattre pour le droit? Quel caprice vous a passé par la tête de vous révolter du côté de la loi? Est-ce qu'on prend la défense du droit et de la loi quand ils n'ont plus personne pour eux? Voilà bien les démagogues! s'entêter, persévérer, persister, c'est absurde. Un homme poignarde le droit et assassine la loi. Il est probable qu'il a ses raisons. Soyez avec cet homme. Le succès le fait juste. Soyez avec le succès, puisque le succès devient le droit. Tout le monde vous en saura gré. Nous ferons votre éloge. Au lieu d'être proscrit vous serez sénateur, et vous n'aurez pas la figure d'un idiot.

Osez-vous douter du bon droit de cet homme? mais vous voyez bien qu'il a réussi! Vous voyez bien que les juges qui l'avaient mis en accusation lui prêtent serment! Vous voyez bien que les prêtres, les soldats, les évêques, les généraux, sont avec lui! Vous croyez avoir plus de vertu que tout cela! vous voulez tenir tête à tout cela! Allons donc! D'un côté tout ce qui est respecté, tout ce qui est respectable, tout ce qui est vénéré, tout ce qui est vénérable, de l'autre, vous! C'est inepte; et nous vous bafouons, et nous faisons bien. Mentir comme une brute est permis. Tous les honnêtes gens sont contre vous; et nous, les calomniateurs, nous sommes avec les honnêtes gens. Voyons, réfléchissez, rentrez en vous-même. Il fallait bien sauver la société. De qui? de vous. De quoi ne la menaciez-vous pas? Plus de guerre, plus d'échafaud, l'abolition de la peine de mort, l'enseignement gratuit et obligatoire, tout le monde sachant lire! C'était affreux. Et que d'utopies abominables! la femme de mineure faite majeure, cette moitié du genre humain admise au suffrage universel, le mariage libéré par le divorce; l'enfant pauvre instruit comme l'enfant riche, l'égalité résultant de l'éducation; l'impôt diminué d'abord et supprimé enfin par la destruction des parasitismes, par la mise en location des édifices nationaux, par l'égout transformé en engrais, par la répartition des biens communaux, par le défrichement des jachères, par l'exploitation de la plus-value sociale; la vie à bon marché par l'empoissonnement des fleuves; plus de classes, plus de frontières, plus de ligatures, la république d'Europe, l'unité monétaire continentale, la circulation décuplée décuplant la richesse; que de folies? il fallait bien se garer de tout cela! Quoi! la paix serait faite parmi les hommes, il n'y aurait plus d'armée, il n'y aurait plus de service militaire! Quoi! la France serait cultivée de façon à pouvoir nourrir deux cent cinquante millions d'hommes; il n'y aurait plus d'impôt, la France vivrait de ses rentes! Quoi! la femme voterait, l'enfant aurait un droit devant le père, la mère de famille ne serait plus une sujette et une servante, le mari n'aurait plus le droit de tuer sa femme! Quoi! le prêtre ne serait plus le maître! Quoi! il n'y aurait plus de batailles, il n'y aurait plus de soldats, il n'y aurait plus de bourreaux, il n'y aurait plus de potences et de guillotines! mais c'est épouvantable! il fallait nous sauver. Le président l'a fait! vive l'empereur! — Vous lui résistez; nous vous déchirons; nous écrivons sur vous des choses quelconques. Nous savons bien que ce que nous disons n'est pas vrai, mais nous protégeons la société, et la calomnie qui protège la société est d'utilité publique. Puisque la magistrature est avec le coup d'état, la justice y est aussi; puisque le clergé est avec le coup d'état, la religion y est aussi; la religion et la justice sont des figures immaculées et saintes; la calomnie qui leur est utile participe de l'honneur qu'on leur doit; c'est une fille publique, soit, mais elle sert des vierges. Respectez-la.

Ainsi raisonnent les insulteurs.

Ce que le proscrit a de mieux à faire, c'est de penser à autre chose.

V

Puisqu'il est au bord de la mer, qu'il en profite. Que cette mobilité sous l'infini lui donne la sagesse. Qu'il médite sur l'émeute éternelle des flots contre le rivage et des impostures contre la vérité. Les diatribes sont vainement convulsives. Qu'il regarde la vague cracher sur le rocher, et qu'il se demande ce que cette salive y gagne et ce que ce granit y perd.

Non, pas de révolte contre l'injure, pas de dépense d'émotion, pas de représailles, ayez une tranquillité sévère. La roche ruisselle, mais ne bouge pas. Parfois elle brille du ruissellement. La calomnie finit par être un lustre. A un ruban d'argent sur la rose, on reconnaît que la chenille a passé.

Le crachat au front du Christ, quoi de plus beau!

Un prêtre, un certain Ségur, a appelé Garibaldi poltron. Et, en verve de métaphore, il ajoute : *Comme la lune.* — Garibaldi poltron comme la lune! Ceci plaît à la pensée. Et il en découle des conséquences. Achille est lâche, donc Thersite est brave; Voltaire est stupide, donc Ségur est profond.

Que le proscrit fasse son devoir, et qu'il laisse la diatribe faire sa besogne.

Que le proscrit traqué, trahi, hué, aboyé, mordu, se taise.

C'est grand le silence.

Aussi bien vouloir éteindre l'injure, c'est l'attiser. Tout ce que l'on jette à la calomnie lui est combustible. Elle emploie à son métier sa propre honte. La contredire, c'est la satisfaire. Au fond, la calomnie estime profondément le calomnié. C'est elle qui souffre; elle meurt du dédain. Elle aspire à l'honneur d'un démenti. Ne le lui accordez pas. Être souffletée lui prouverait qu'on l'aperçoit. Elle montrerait sa joue toute chaude en disant : Donc j'existe!

VI

D'ailleurs, pourquoi et de quoi les proscrits se plaindraient-ils? Regardez toute l'histoire. Les grands hommes sont encore plus insultés qu'eux.

L'outrage est une vieille habitude humaine; jeter des pierres plaît aux mains fainéantes; malheur à tout ce qui dépasse le niveau; les sommets ont la propriété de faire venir d'en haut la foudre et d'en bas la lapidation. C'est presque leur faute; pourquoi sont-ils des sommets? Ils attirent le regard et l'affront. Ce passant, l'envieux, n'est jamais absent de la rue et a pour fonction la haine; et toujours on le rencontre, petit et furieux, dans l'ombre des hauts édifices.

Les spécialistes auraient des études à faire dans la recherche des causes d'insomnie des grands hommes. Homère dort, *bonus dormitat;* ce sommeil est piqué par Zoïle. Eschyle sent sur sa peau la cuisson d'Eupolis et de Cratinus; ces infiniment petits abondent; Virgile a sur lui Mœvius; Horace, Licilius; Juvénal, Codrus; Dante a Cecchi; Shakespeare a Green; Rotrou a Scudéri, et Corneille a l'académie; Molière a Donneau de Visé, Montesquieu a Desfontaines, Buffon a Labeaumelle, Jean-Jacques a Palissot, Diderot a Nonotte, Voltaire a Fréron. La gloire, lit doré où il y a des punaises.

L'exil n'est pas la gloire, mais il y a avec la gloire cette ressemblance, la vermine. L'adversité n'est pas une chose qu'on laisse tranquille. Voir le sommeil du juste banni déplaît aux ramasseurs de miettes sous les tables de Néron ou de Tibère. Comment, il dort! il est donc heureux! mordons-le!

Un homme terrassé, gisant, balayé dehors (ce qui est tout simple; quand Vitellius est l'idole, Juvénal est l'ordure), un expulsé, un déshérité, un vaincu, on est jaloux de cela. Chose bizarre, les proscrits ont des envieux. Cela se comprendrait des hautes vertus enviant les hautes infortunes, de Caton enviant Régulus, de Thraséas enviant Brutus, de Rabbe enviant Barbès. Mais point. Ce sont les vils qui se mêlent d'être jaloux des altiers; ce qui est importuné par la fière protestation du vaincu, c'est la nullité plate et vaine. Gustave Planche jalouse Louis Blanc, Baculard jalouse Milton, et Jocrisse jalouse Eschyle.

L'insulteur antique ne suivait que le char du vainqueur, l'insulteur actuel suit la claie du vaincu. Le vaincu saigne. Les insulteurs ajoutent leur boue à ce sang. Soit. Qu'ils aient cette joie.

Cette joie paraît d'autant plus réelle qu'elle n'est point haïe du maître et qu'elle est habituellement payée. Les fonds secrets s'épanouissent en outrages publics. Les despotes, dans leur guerre aux proscrits, ont deux auxiliaires : premièrement, l'envie, deuxièmement, la corruption.

Quand on dit ce que c'est que l'exil, il faut entrer un peu dans le détail. L'indication de certains rongeurs spéciaux fait partie du sujet, et nous avons dû pénétrer dans cette entomologie.

VII

Tels sont les petits côtés de l'exil, voici les grands : Songer, penser, souffrir.

Être seul et sentir qu'on est avec tous, exécrer le succès du mal, mais plaindre le bonheur du méchant ; s'affermir comme citoyen et se purifier comme philosophe ; être pauvre, et réparer sa ruine avec son tra-

vail ; méditer et préméditer, méditer le bien et préméditer le mieux ; n'avoir d'autre colère que la colère publique, ignorer la honte personnelle ; respirer le vaste air vivant des solitudes; s'absorber dans la grande rêverie absolue ; regarder ce qui est en haut sans perdre de vue ce qui est en bas ; ne jamais pousser la contemplation de l'idéal jusqu'à l'oubli du tyran ; constater en soi le magnifique mélange de l'indignation qui s'accroît et de l'apaisement qui augmente ; avoir deux âmes, son âme et la patrie.

Une chose est douce, c'est la pitié d'avance ; tenir la clémence prête pour le coupable quand il sera terrassé et agenouillé ; se dire qu'on ne repoussera jamais des mains jointes. On sent une joie auguste à faire aux vaincus de l'avenir, quels qu'ils soient, et aux fugitifs inconnus, une promesse d'hospitalité. La colère désarme devant l'ennemi accablé. Celui qui écrit ces lignes a habitué ses compagnons d'exil à lui entendre dire : — *Si jamais, le lendemain d'une révolution, Bonaparte en fuite frappe à ma porte et me demande asile, pas un cheveu ne tombera de sa tête.*

Ces méditations, compliquées de tous les déchaînements de l'adversité, plaisent à la conscience du proscrit. Elles ne l'empêchent pas de faire son devoir. Loin de là. Elles l'y encouragent. Sois d'autant plus sévère aujourd'hui que tu seras plus compatissant demain, foudroie le puissant en attendant que tu secoures le suppliant. Plus tard, tu ne mettras à ton amnistie qu'une condition, le repentir. Aujourd'hui tu as affaire au crime heureux. Frappe.

Creuser le précipice à l'ennemi vainqueur, préparer l'asile à l'ennemi vaincu, combattre avec l'espoir de pouvoir pardonner, c'est là le grand effort et le grand rêve de l'exil. Ajoutez à cela le dévouement à la souffrance universelle. Le proscrit a ce contentement magnanime de ne pas être inutile. Blessé lui-même, saignant lui-même, il s'oublie et il panse de son mieux la plaie humaine. On croit qu'il fait des songes ; non ; il cherche la réalité. Disons plus, il la trouve. Il rôde dans le désert et il songe aux villes, aux tumultes, aux fourmillements, aux misères, à tout ce qui travaille, à la pensée, à la charrue, à l'aiguille aux doigts rouges de l'ouvrière sans feu dans la mansarde, au mal qui pousse là où l'on ne sème pas le bien, au chômage du père, à l'ignorance de l'enfant, à la croissance des mauvaises herbes dans les cerveaux restés incultes, aux rues le soir, aux pâles réverbères, aux offres que la faim peut faire aux passants, aux extrémités sociales, à la triste fille qui se prostitue, hommes, par notre faute. Sondages douloureux et utiles. Couvez le problème, la solution éclora. Il rêve sans relâche. Ses pas le long de la mer ne sont point perdus. Il fraternise avec cette puissance, l'abîme. Il regarde l'infini, il écoute l'ignoré. La grande voix sombre lui parle. Toute la nature en foule s'offre à ce solitaire. Les analogies sévères l'enseignent et le conseillent. Fatal, persécuté, pensif, il a devant lui les nuées, les souffles, les aigles ; il constate que sa destinée est tonnante et noire comme les nuées, que ses persécuteurs sont vains comme les souffles, et que son âme est libre comme les aigles.

Un exilé est un bienveillant. Il aime les roses, les nids, le va-et-vient des papillons. L'été il s'épanouit dans la douce joie des êtres ; il a une foi inébranlable dans la bonté secrète et infinie, étant puéril au point de croire en Dieu ; il fait du printemps sa maison ; les entrelacements des branches, pleins de charmants antres verts, sont la demeure de son esprit; il vit en avril, il habite floréal, il regarde les jardins et les prairies, émotion profonde; il guette les mystères d'une touffe de gazon; il étudie ces républiques, les fourmis et les abeilles; il compare les mélodies diverses joutant pour l'oreille d'un Virgile invisible dans la géorgique des bois; il est souvent attendri jusqu'aux larmes parce que la nature est belle; la sauvagerie des halliers l'attire, et il en sort doucement effaré; les attitudes des rochers l'occupent; il voit à travers sa rêverie les petites filles de trois ans courir sur la grève, leurs pieds nus dans la mer, leurs jupes retroussées à deux bras, montrant à la fécondité immense leur ventre innocent; l'hiver, il émiette du pain sur la neige pour les oiseaux. De temps en temps on lui écrit : Vous savez, telle pénalité est abolie; vous savez, telle tête ne sera pas coupée. Et il lève les mains au ciel.

VIII

Contre cet homme dangereux les gouvernements se prêtent main-forte. Ils s'accordent réciproquement entre eux la persécution des proscrits, les internements, les expulsions, quelquefois les extraditions. Les extraditions! oui, les extraditions. Il en fut question à Jersey, en 1855. Les exilés purent voir, le 18 octobre, amarré au quai de Saint-Hélier, un navire de la marine impériale, l'*Ariel*, qui venait les chercher; Victoria offrait les proscrits à Napoléon; d'un trône à l'autre on se fait de ces politesses.

Le cadeau n'eut pas lieu. La presse royaliste anglaise applaudissait; mais le peuple de Londres le prenait mal. Il se mit à gronder. Ce peuple est ainsi fait: son gouvernement peut être caniche, lui il est dogue. Le dogue, c'est un lion dans un chien; la majesté dans la probité, c'est le peuple anglais.

Ce bon et fier peuple montra les dents; Palmerston et Bonaparte durent se contenter de l'expulsion. Les proscrits s'émurent médiocrement. Ils reçurent avec un sourire la signification officielle, un peu baragouinée. Soit, dirent les proscrits. *Expioulcheune.* Cette prononciation les satisfit.

A cette époque, si les gouvernements étaient de connivence avec le proscripteur, on sentait entre les proscrits et les peuples une complicité superbe. Cette

solidarité, d'où résultera l'avenir, se manifestait sous toutes les formes, et l'on en trouvera les marques à chacune des pages de ce livre. Elle éclatait à l'occasion d'un passant quelconque, d'un homme isolé, d'un voyageur reconnu sur une route; faits imperceptibles sans doute, et de peu d'importance, mais significatifs. En voici un qui mérite peut-être qu'on s'en souvienne :

IX

En l'été de 1867, Louis Bonaparte avait atteint le maximum de gloire possible à un crime. Il était sur le sommet de sa montagne, car on arrive en haut de la honte; rien ne lui faisait plus obstacle; il était infâme et suprême; pas de victoire plus complète, car il semblait avoir vaincu les consciences. Majestés et altesses, tout était à ses pieds ou dans ses bras; Windsor, le Kremlin, Schœnbrunn et Potsdam se donnaient rendez-vous aux Tuileries; on avait tout, la gloire politique, M. Rouher; la gloire militaire, M. Bazaine ; et la gloire littéraire, M. Nisard ; on était accepté par de grands caractères, tels que MM. Vieillard et Mérimée; le Deux-Décembre avait pour lui la durée, les quinze années de Tacite, *grande mortalis ævi spatium;* l'empire était en plein triomphe et en plein midi, s'étalant. On se moquait d'Homère sur les théâtres et de Shakespeare à l'académie. Les professeurs d'histoire affirmaient que Léonidas et Guillaume Tell n'avaient jamais existé; tout était en harmonie; rien ne détonnait, et il y avait accord entre la platitude des idées et la soumission des hommes ; la bassesse des doctrines était égale à la fierté des personnages ; l'avilissement faisait loi ; une sorte d'Anglo-France existait, mi-partie de Bonaparte et de Victoria, composée de liberté selon Palmerston et d'empire selon Troplong; plus qu'une alliance, presque un baiser. Le grand juge d'Angleterre rendait des arrêts de complaisance ; le gouvernement britannique se déclarait le serviteur du gouvernement impérial, et, comme on vient de le voir, lui prouvait sa subordination par des expulsions, des procès, des menaces d'alien-bill, et de petites persécutions, format anglais. Cette Anglo-France proscrivait la France et humiliait l'Angleterre, mais elle régnait; la France esclave, l'Angleterre domestique, telle était la situation. Quant à l'avenir, il était masqué. Mais le présent était de l'opprobre à visage découvert, et, de l'aveu de tous, c'était magnifique. A Paris, l'exposition universelle resplendissait et éblouissait l'Europe ; il y avait là des merveilles ; entre autres, sur un piédestal, le canon Krupp, et l'empereur des Français félicitait le roi de Prusse.

C'était le grand moment prospère.

Jamais les proscrits n'avaient été plus mal vus. Dans certains journaux anglais on les appelait « les rebelles ».

Dans ce même été, un jour du mois de juillet, un passager faisait la traversée de Guernesey à Southampton. Ce passager était un de ces « rebelles » dont on vient de parler. Il était représentant du peuple en 1851 et avait été exilé le 2 décembre. Ce passager, dont le nom est inutile à dire ici, car il n'a été que l'occasion du fait que nous allons raconter, s'était embarqué le matin même, à Saint-Pierre-Port, sur le bateau-poste *Normandy*. La traversée de Guernesey à Southampton est de sept ou huit heures.

C'était l'époque où le khédive, après avoir salué Napoléon, venait saluer Victoria, et, ce jour-là même, la reine d'Angleterre offrait au vice-roi d'Égypte le spectacle de la flotte anglaise dans la rade de Sheerness, voisine de Southampton.

Le passager dont nous venons de parler était un homme à cheveux blancs, silencieux, attentif à la mer. Il se tenait debout près du timonier.

Le *Normandy* avait quitté Guernesey à dix heures du matin; il était environ trois heures de l'après-midi; on approchait des Needles, qui marquent l'extrémité sud de l'île de Wight; on apercevait cette haute architecture sauvage de la mer, et ces colossales pointes de craie qui sortent de l'océan comme les clochers d'une prodigieuse cathédrale engloutie ; on allait entrer dans la rivière de Southampton ; le timonier commençait à manœuvrer à bâbord.

Le passager regardait l'approche des Aiguilles, quand tout à coup il s'entendit appeler par son nom ; il se retourna ; il avait devant lui le capitaine du navire.

Ce capitaine était à peu près du même âge que lui ; il se nommait Harvey ; il avait de robustes épaules, d'épais favoris blancs, la face hâlée et fière, l'œil gai.

— Est-il vrai, monsieur, dit-il, que vous désiriez voir la flotte anglaise ?

Le passager n'avait pas exprimé ce vœu, mais il avait entendu des femmes témoigner vivement ce désir autour de lui.

Il se borna à répondre :

— Mais, capitaine, ce n'est pas votre itinéraire.

Le capitaine reprit :

— Ce sera mon itinéraire si vous le voulez.

Le passager eut un mouvement de surprise.

— Changer votre route ?

— Oui.

— Pour m'être agréable ?

— Oui.

— Un vaisseau français ne ferait pas cela pour moi !

— Ce qu'un vaisseau français ne ferait pas pour vous, dit le capitaine, un vaisseau anglais le fera.

Et il reprit :

— Seulement, pour ma responsabilité devant mes chefs, écrivez-moi sur mon livre votre volonté.

Et il présenta son livre de bord au passager, qui écrivit sous sa dictée : « Je désire voir la flotte anglaise », et signa.

Un moment après, le steamer obliquait à tribord, laissait à gauche les Aiguilles et la rivière de Southampton et entrait dans la rade de Sheerness.

Le spectacle était beau en effet. Toutes les batteries mêlaient leurs fumées et leurs tonnerres; les silhouettes des massifs navires cuirassés s'échelonnaient les unes derrière les autres dans une brume rougeâtre, vaste pêle-mêle de mâtures apparues et disparues; le *Normandy* passait au milieu de ces hautes ombres, salué par les hurrahs; cette course à travers la flotte anglaise dura plus de deux heures.

Vers sept heures, quand le *Normandy* arriva à Southampton, il était pavoisé.

Un des amis du capitaine Harvey, M. Rascol, directeur du *Courrier de l'Europe*, l'attendait sur le port; il s'étonna du navire pavoisé.

— Pour qui donc avez-vous pavoisé, capitaine? Pour le khédive?

Le capitaine répondit :

— Pour le proscrit.

Pour le proscrit. Traduisez : *Pour la France.*

Nous n'aurions pas raconté ce fait, s'il n'empruntait une grandeur singulière à la fin du capitaine Harvey.

Cette fin, la voici.

Trois ans après cette revue de Sheerness, très peu de temps après avoir remis à son passager de juillet 1867 une adresse des marins de la Manche, dans la nuit du 17 mars 1870, le capitaine Harvey faisait son trajet habituel de Southampton à Guernesey. Une brume couvrait la mer. Le capitaine Harvey était debout sur la passerelle du steamer, et manœuvrait avec précaution, à cause de la nuit et du brouillard. Les passagers dormaient.

Le *Normandy* était un très grand navire, le plus beau peut-être des bateaux-poste de la Manche, six cents tonneaux, deux cent vingt pieds anglais de long, vingt-cinq de large; il était « jeune », comme disent les marins, il n'avait pas sept ans. Il avait été construit en 1863.

Le brouillard s'épaississait, on était sorti de la rivière de Southampton, on était en pleine mer, à environ quinze milles au delà des Aiguilles. Le packet avançait lentement. Il était quatre heures du matin.

L'obscurité était absolue, une sorte de plafond bas enveloppait le steamer, on distinguait à peine la pointe des mâts.

Rien de terrible comme ces navires aveugles qui vont dans la nuit.

Tout à coup dans la brume une noirceur surgit, fantôme et montagne, un promontoire d'ombre courant dans l'écume et trouant les ténèbres. C'était la *Mary*, grand steamer à hélice, venant d'Odessa, allant à Grimsby, avec un chargement de cinq cents tonnes de blé; vitesse énorme, poids immense. La *Mary* courait droit sur le *Normandy*.

Nul moyen d'éviter l'abordage, tant ces spectres de navires dans le brouillard se dressent vite. Ce sont des rencontres sans approche. Avant qu'on ait achevé de les voir, on est mort.

La *Mary*, lancée à toute vapeur, prit le *Normandy* par le travers, et l'éventra.

Du choc, elle-même, avariée, s'arrêta.

Il y avait sur le *Normandy* vingt-huit hommes d'équipage, une femme de service, la stuartess, et trente et un passagers, dont douze femmes.

La secousse fut effroyable. En un instant, tous furent sur le pont, hommes, femmes, enfants, demi-nus, courant, criant, pleurant. L'eau entrait furieuse. La fournaise de la machine, atteinte par le flot, râlait.

Le navire n'avait pas de cloisons étanches; les ceintures de sauvetage manquaient.

Le capitaine Harvey, droit sur la passerelle de commandement, cria :

— Silence tous, et attention! Les canots à la mer. Les femmes d'abord, les passagers ensuite. L'équipage après. Il y a soixante personnes à sauver.

On était soixante et un. Mais il s'oubliait.

On détacha les embarcations. Tous s'y précipitaient. Cette hâte pouvait faire chavirer les canots. Ockleford, le lieutenant, et les trois contre-maîtres, Goodwin, Bennett et West, continrent cette foule éperdue d'horreur. Dormir, et tout à coup, et tout de suite, mourir, c'est affreux.

Cependant, au-dessus des cris et des bruits, on entendait la voix grave du capitaine, et ce bref dialogue s'échangeait dans les ténèbres:

— Mécanicien Locks?

— Capitaine?

— Comment est le fourneau?

— Noyé.

— Le feu?

— Éteint.

— La machine?

— Morte.

Le capitaine cria:

— Lieutenant Ockleford!

Le lieutenant répondit:

— Présent.

Le capitaine reprit :

— Combien avons-nous de minutes?

— Vingt.

— Cela suffit, dit le capitaine. Que chacun s'embarque à son tour. Lieutenant Ockleford, avez-vous vos pistolets?

— Oui, capitaine.

— Brûlez la cervelle à tout homme qui voudrait passer avant une femme.

Tous se turent. Personne ne résista; cette foule sentant au-dessus d'elle cette grande âme.

La *Mary*, de son côté, avait mis ses embarcations à la mer, et venait au secours de ce naufrage qu'elle avait fait.

Le sauvetage s'opéra avec ordre et presque sans lutte.

Il y avait, comme toujours, de tristes égoïsmes; il y eut aussi de pathétiques dévouements[*].

Harvey, impassible à son poste de capitaine, commandait, dominait, dirigeait, s'occupait de tout et de tous, gouvernait avec calme cette angoisse, et semblait donner des ordres à la catastrophe. On eût dit que le naufrage lui obéissait.

A un certain moment il cria :

— Sauvez Clément.

Clément, c'était le mousse. Un enfant.

Le navire décroissait lentement dans l'eau profonde.

On hâtait le plus possible le va-et-vient des embarcations entre le *Normandy* et la *Mary*.

— Faites vite, criait le capitaine.

A la vingtième minute le steamer sombra.

L'avant plongea d'abord, puis l'arrière.

Le capitaine Harvey, debout sur la passerelle, ne fit pas un geste, ne dit pas un mot, et entra immobile dans l'abîme. On vit, à travers la brume sinistre, cette statue noire s'enfoncer dans la mer.

Ainsi finit le capitaine Harvey.

Qu'il reçoive ici l'adieu du proscrit.

Pas un marin de la Manche ne l'égalait. Après s'être imposé toute sa vie le devoir d'être un homme, il usa en mourant du droit d'être un héros.

X

Est-ce que le proscrit hait le proscripteur? Non. Il le combat; c'est tout. A outrance? oui. Comme ennemi public toujours, jamais comme ennemi personnel. La colère de l'honnête homme ne va pas au delà du nécessaire. Le proscrit exècre le tyran et ignore la personne du proscripteur. S'il la connaît, il ne l'attaque que dans la proportion du devoir.

Au besoin le proscrit rend justice au proscripteur; si le proscripteur, par exemple, est dans une certaine mesure écrivain et a une littérature suffisante, le proscrit en convient volontiers. Il est incontestable, soit dit en passant, que Napoléon III eût été un académicien convenable; l'académie sous l'empire avait, par politesse sans doute, suffisamment abaissé son niveau pour que l'empereur eût pu se croire là parmi ses pairs littéraires, et sa majesté n'eût aucunement déparé celle des quarante.

A l'époque où l'on annonçait la candidature de l'empereur à un fauteuil vacant, un académicien de notre connaissance, voulant rendre à la fois justice à l'historien de César et à l'homme de Décembre, avait d'avance rédigé ainsi son bulletin de vote : *Je vote pour l'admission de M. Louis Bonaparte à l'académie et au bagne.*

[*] Voir aux notes.

On le voit, toutes les concessions possibles, le proscrit les fait.

Il n'est absolu qu'au point de vue des principes. Là son inflexibilité commence. Là il cesse d'être ce que dans le jargon politique on nomme « un homme pratique ». De là ses résignations à tout, aux violences, aux injures, à la ruine, à l'exil. Que voulez-vous qu'il y fasse? Il a dans la bouche la vérité qui, au besoin, parlerait malgré lui.

Parler par elle et pour elle, c'est là son fier bonheur.

Le vrai a deux noms; les philosophes l'appellent l'idéal, les hommes d'état l'appellent le chimérique.

Les hommes d'état ont-ils raison? Nous ne le pensons pas.

A les entendre, tous les conseils que peut donner un proscrit sont « chimériques ».

En admettant, disent-ils, que ces conseils aient pour eux la vérité, ils ont contre eux la réalité.

Examinons.

Le proscrit est un homme chimérique. Soit. C'est un voyant aveugle; voyant du côté de l'absolu, aveugle du côté du relatif. Il fait de bonne philosophie et de mauvaise politique. Si on l'écoutait, on irait aux abîmes. Ses conseils sont des conseils d'honnêteté et de perdition. Les principes lui donnent raison, mais les faits lui donnent tort.

Voyons les faits.

John Brown est vaincu à Harper's Ferry. Les hommes d'état disent : Pendez-le. Le proscrit dit : Respectez-le. On pend John Brown; l'Union se disloque, la guerre du Sud éclate. John Brown épargné, c'était l'Amérique épargnée.

Au point de vue du fait, qui a eu raison, les hommes pratiques, ou l'homme chimérique?

Deuxième fait. Maximilien est pris à Queretaro. Les hommes pratiques disent : Fusillez-le. L'homme chimérique dit : Graciez-le. On fusille Maximilien. Cela suffit pour rapetisser une chose immense. L'héroïque lutte du Mexique perd son suprême lustre, la clémence hautaine. Maximilien gracié, c'était le Mexique désormais inviolable, c'était cette nation, qui avait constaté son indépendance par la guerre, constatant par la civilisation sa souveraineté; c'était, sur le front de ce peuple, après le casque, la couronne.

Cette fois encore, l'homme chimérique voyait juste.

Troisième fait. Isabelle est détrônée. Que va devenir l'Espagne? république ou monarchie? Sois monarchie! disent les hommes d'état! Sois république! dit le proscrit. L'homme chimérique n'est pas écouté, les hommes pratiques l'emportent; l'Espagne se fait monarchie. Elle tombe d'Isabelle en Amédée, et d'Amédée en Alphonse, en attendant Carlos; ceci ne regarde que l'Espagne. Mais voici qui regarde le monde : cette monarchie en quête d'un monarque donne prétexte à Hohenzollern; de là l'embuscade de la Prusse, de là l'égorgement de la France, de là Sedan, de là la honte et la nuit.

Supposez l'Espagne république, nul prétexte à un guet-apens, aucun Hohenzollern possible, pas de catastrophes.

Donc le conseil du proscrit était sage.

Si par hasard on découvrait un jour cette chose étrange que la vérité n'est pas imbécile, que l'esprit de compassion et de délivrance a du bon, que l'homme fort c'est l'homme droit, et que c'est la raison qui a raison !

Aujourd'hui, au milieu des calamités, après la guerre étrangère, après la guerre civile, en présence des responsabilités encourues de deux côtés, le proscrit d'autrefois songe aux proscrits d'aujourd'hui, il se penche sur les exils, il a voulu sauver John Brown, il a voulu sauver Maximilien, il a voulu sauver la France, ce passé lui éclaire l'avenir, il voudrait fermer la plaie de la patrie et il demande l'amnistie.

Est-ce un aveugle ? est-ce un voyant ?

XI

En décembre 1851, quand celui qui écrit ces lignes arriva chez l'étranger, la vie eut d'abord quelque dureté. C'est en exil surtout que se fait sentir le *res angusta domi*.

Cette esquisse sommaire de « ce que c'est que l'exil » ne serait pas complète si ce côté matériel de l'existence du proscrit n'était pas indiqué, en passant, et du reste, avec la sobriété convenable.

De tout ce que cet exilé avait possédé il lui restait sept mille cinq cents francs de revenu annuel. Son théâtre, qui lui rapportait soixante mille francs par an, était supprimé. La hâtive vente à l'encan de son mobilier avait produit un peu moins de treize mille francs. Il avait neuf personnes à nourrir.

Il avait à pourvoir aux déplacements, aux voyages, aux emménagements nouveaux, aux mouvements d'un groupe dont il était le centre, à tout l'inattendu d'une existence désormais arrachée de la terre et maniable à tous les vents ; un proscrit, c'est un déraciné. Il fallait conserver la dignité de la vie, et faire en sorte qu'autour de lui personne ne souffrît.

De là une nécessité immédiate de travail.

Disons que la première maison d'exil, Marine-Terrace, était louée au prix très modéré de quinze cents francs par an.

Le marché français était fermé à ses publications.

Ses premiers éditeurs belges imprimèrent tous ses livres sans lui rendre aucun compte, entre autres, les deux volumes des *Œuvres oratoires*. *Napoléon le Petit* fit seul exception. Quant aux *Châtiments*, ils coûtèrent à l'auteur deux mille cinq cents francs. Cette somme, confiée à l'éditeur Samuel, n'a jamais été remboursée. Le produit total de toutes les éditions des *Châtiments* a été pendant dix-huit ans confisqué par les éditeurs étrangers.

Les journaux royalistes anglais faisaient sonner très haut l'hospitalité anglaise, mélangée, on s'en souvient, d'assauts nocturnes et d'expulsions, du reste comme l'hospitalité belge. Ce que l'hospitalité anglaise avait de complet, c'était sa tendresse pour les livres des exilés. Elle réimprimait ces livres et les publiait et les vendait avec l'empressement le plus cordial au bénéfice des éditeurs anglais. L'hospitalité pour le livre allait jusqu'à oublier l'auteur. La loi anglaise, qui fait partie de l'hospitalité britannique, permet ce genre d'oubli. Le devoir d'un livre est de laisser mourir de faim l'auteur, témoin Chatterton, et d'enrichir l'éditeur. Les *Châtiments* en particulier ont été vendus et se vendent encore et toujours en Angleterre au profit unique du libraire Jeffs. Le théâtre anglais n'était pas moins hospitalier pour les pièces françaises que la librairie anglaise pour les livres français. Aucun droit d'auteur n'a jamais été payé pour *Ruy Blas*, joué plus de deux cents fois en Angleterre.

Ce n'est pas sans raison, on le voit, que la presse royaliste-bonapartiste de Londres reprochait aux proscrits d'abuser de l'hospitalité anglaise.

Cette presse a souvent appelé celui qui écrit ces lignes, *avare*.

Elle l'appelait aussi « ivrogne », *abandonned drinker*.

Ces détails font partie de l'exil.

XII

Cet exilé ne se plaint de rien. Il a travaillé. Il a reconstruit sa vie pour lui et pour les siens. Tout est bien.

Y a-t-il du mérite à être proscrit ? Non. Cela revient à demander : Y a-t-il du mérite à être honnête homme ? Un proscrit est un honnête homme qui persiste dans l'honnêteté. Voilà tout.

Il y a telle époque où cette persistance est rare. Soit. Cette rareté ôte quelque chose à l'époque, mais n'ajoute rien à l'honnête homme.

L'honnêteté, comme la virginité, existe en dehors de l'éloge. Vous êtes pur parce que vous êtes pur. L'hermine n'a aucun mérite à être blanche.

Un représentant proscrit pour le peuple fait un acte de probité. Il a promis, il tient sa promesse. Il la tient au delà même de la promesse, comme doit faire tout homme scrupuleux. C'est en cela que le mandat impératif est inutile ; le mandat impératif a le tort de mettre un mot dégradant sur une chose noble, qui est l'acceptation du devoir ; en outre, il omet l'essentiel, qui est le sacrifice ; le sacrifice, nécessaire à accomplir, impossible à imposer. L'engagement réciproque, la main de l'élu mise dans la main de l'électeur, le mandant et le mandataire se donnent mutuellement parole, le mandataire de défendre le mandant, le mandant de

soutenir le mandataire, deux droits et deux forces mêlés, telle est la vérité. Cela étant, le représentant doit faire son devoir, et le peuple le sien. C'est la dette de la conscience acquittée des deux côtés. Mais quoi, se dévouer jusqu'à l'exil? Sans doute. Alors c'est beau; non, c'est simple. Tout ce qu'on peut dire du représentant proscrit, c'est qu'il n'a pas trompé sur la qualité de la chose promise. Un mandat est un contrat. Il n'y a ucune gloire à ne point vendre à faux poids.

Le représentant honnête homme exécute le contrat. Il doit aller, et il va, jusqu'au bout de l'honneur et de a conscience. Là il trouve le précipice. Soit. Il y tombe. Parfaitement.

Y meurt-il? Non, il y vit.

XIII

Résumons-nous.

Ce genre d'existence, l'exil, a, on le voit, une certaine variété d'aspects

C'est de cette vie, agitée si l'on regarde la destinée, tranquille si l'on regarde l'âme, qu'a vécu, de 1851 à 1870, du Deux-Décembre au Quatre-Septembre, l'absent qui rend aujourd'hui compte à son pays de son absence par la publication de ce livre. Cette absence a duré dix-neuf ans et neuf mois. Qu'a-t-il fait pendant ces longues années? Il a essayé de ne pas être inutile. La seule belle chose de cette absence, c'est que lui, misérable, les misères sont venues le trouver; les naufrages ont demandé secours à ce naufragé. Non seulement les individus, mais les peuples; non seulement les peuples, mais les consciences; non seulement les consciences, mais les vérités. Il lui a été donné de tendre la main du haut de son écueil à l'idéal tombé dans le gouffre; il lui semblait par moments que l'avenir en détresse tâchait d'aborder à son rocher. Qu'était-il pourtant? Peu de chose. Un effort vivant. En présence de toutes les mauvaises forces conjurées et triomphantes, qu'est-ce qu'une volonté? Rien, si elle représente l'égoïsme; tout, si elle représente le droit.

La plus inexpugnable des positions résulte du plus profond des écroulements : il suffit que l'homme écroulé soit un homme juste; insistons-y: si cet homme a raison, il est bon qu'il soit accablé, ruiné, spolié, expatrié, bafoué, insulté, renié, calomnié et qu'il résume en lui toutes les formes de la défaite et de la faiblesse; alors. il est tout-puissant. Il est indomptable, ayant en lui la droiture; il est invincible, ayant pour lui la réalité. Quelle force que ceci : n'être rien! N'avoir plus rien à soi, n'avoir plus rien sur soi, c'est la meilleure condition de combat. Cette absence d'armure prouve l'invulnérable. Pas de situation plus haute que celle-là, être tombé pour la justice. En face de l'empereur se dresse le proscrit. L'empereur damne, le proscrit condamne. L'un dispose des codes et des juges; l'autre dispose des vérités. Oui, il est bon d'être tombé. La chute de ce qui a été la prospérité fait l'autorité d'un homme; votre pouvoir et votre richesse sont souvent votre obstacle; quand cela vous quitte, vous êtes débarrassé, et vous vous sentez libre et maître; rien ne vous gêne désormais; en vous retirant tout on vous a tout donné; tout est permis à qui tout est défendu; vous n'êtes plus contraint d'être académique et parlementaire; vous avez la redoutable aisance du vrai, sauvagement superbe. La puissance du proscrit se compose de deux éléments : l'un qui est l'injustice de sa destinée, l'autre qui est la justice de sa cause. Ces deux forces contradictoires s'appuient l'une sur l'autre; situation formidable et qui peut se résumer en deux mots :

Hors la loi, dans le droit.

Le tyran qui vous attaque rencontre pour premier adversaire sa propre iniquité, c'est-à-dire lui-même, et pour deuxième adversaire votre conscience, c'est-à-dire Dieu.

Combat, certes, inégal. Défaite certaine du tyran. Allez devant vous, justicier.

Ce sont ces réalités que, dans les premières pages de cette introduction, nous avons essayé d'exprimer en cette ligne :

L'exil, c'est la nudité du droit.

XIV

C'est pourquoi celui qui écrit ceci a été pendant ces dix-neuf années content et triste; content de lui-même, triste d'autrui; content de se sentir honnête, triste du crime à extension indéfinie qui d'âme en âme gagnait la conscience publique et avait fini par s'appeler la satisfaction des intérêts. Il était indigné et accablé de ce malheur national qu'on appelait la prospérité de l'empire. Les joies d'orgie sont misères. Une prospérité qui est la dorure d'un forfait ment et couve une calamité. L'œuf du Deux-Décembre est Sedan.

C'étaient là les douleurs du proscrit, douleurs pleines de devoirs. Il pressentait l'avenir et dénonçait dans l'étourdissement des fêtes l'approche des catastrophes. Il entendait le pas des événements auquel sont sourds les heureux. Les catastrophes sont arrivées, ayant en elles la double force d'impulsion qui leur venait de Bonaparte et de Bismark, d'un guet-apens punissant l'autre. En somme, l'empire est tombé et la France se relèvera. Dix milliards et deux provinces, c'est notre rançon. C'est cher, et nous avons droit au remboursement. En attendant, soyons calmes; l'empire de moins, c'est l'honneur de plus. La situation actuelle est bonne. Mieux vaut la France mutilée par une voie de fait qu'amoindrie par un déshonneur. C'est la diffé-

rence d'une plaie à un virus. On guérit de la plaie, on meurt de la peste. La France eût agonisé par l'empire. La honte bue, c'est la France morte. Aujourd'hui la honte est vomie, la France vivra. Le peuple n'a plus rien en lui que de sain et de robuste, à présent que le 18 brumaire et le 2 décembre sont recrachés.

Dans la solitude où il méditait l'avenir, les préoccupations de l'exilé étaient sévères, mais sereines; ses désespoirs étaient mêlés d'espérances. Il avait, on vient de le voir, la mélancolie du malheur public, et en même temps la joie altière de se sentir proscrit. L'exil était pour cet homme une joie, parce qu'il était une puissance. Une bulle dit de Luther excommunié, mais indompté: *Stat coram pontifice sicut Satanas coram Jehovah.* La comparaison est juste, et le proscrit qui parle ici le reconnaît. Par-dessus le silence fait en France, par-dessus la tribune aplatie, par-dessus la presse bâillonnée, le proscrit, libre comme le Satan du vrai devant le Jéhovah du faux, pouvait prendre la parole et la prenait. Il défendait le suffrage universel contre le plébiscite, le peuple contre la foule, la gloire contre le reître, la justice contre le juge, le flambeau contre le bûcher, et Dieu contre le prêtre. De là ce long cri qui remplit ce livre. De toutes parts, nous venons de le dire et dans ce livre on le verra, les détresses s'adressaient à lui, sachant qu'il ne reculait devant aucun devoir. Les opprimés voyaient en lui l'accusateur public du crime universel. Il suffit, pour accepter cette mission, d'être une âme, et, pour remplir cette fonction, d'être une voix. Une âme probe et une voix libre, il a été cela. Il entendait des appels à l'horizon, et du fond de son isolement il y répondait. C'est là ce qu'on va lire. Toutes les persécutions des maîtres se déchaînaient sur lui, et il y avait, et il y a encore, sur son nom une inexprimable condensation de haine; mais qu'est-ce que cela fait, et qu'importe? Il n'en a pas moins eu le fier honneur d'être proscrit vingt ans, et de tenir tête, lui solitaire à toutes les multitudes, lui désarmé à toutes les légions, lui rêveur à tous les meurtriers, lui banni à tous les despotes, lui atome à tous les colosses, n'ayant en lui que cette seule force, un rayon de lumière.

Cette lumière, c'était, nous l'avons dit, le droit, l'éternel droit.

Il remercie Dieu. Pendant tout le temps qu'il faut à un front de quarante ans pour devenir un front de soixante ans, il a vécu de cette vie hautaine. Il a été l'expulsé, le traqué, le chassé. Il a été abandonné de tous et n'a abandonné personne. Il a connu l'excellence du désert; c'est au désert qu'est l'écho. Là on entend la clameur des peuples. Pendant que les oppresseurs travaillaient au mal sous la fixité de son regard, il a tâché de travailler au bien. Il a laissé tous les tyrans manier toutes les foudres au-dessus de sa tête, n'ayant, lui, d'autre souci que la calamité publique. Il a habité un écueil, il a rêvé, médité, songé, tranquille sous une nuée de colères et de menaces; et il se déclare satisfait; car de quoi peut-on se plaindre quand on a eu vingt ans auprès de soi et avec soi, la justice, la raison, la conscience, la vérité, le droit, et la mer aux bruits immenses?

Et dans toute cette ombre il a été aimé. La haine n'a pas été seule sur lui; un sombre amour rayonnait jusqu'à sa solitude; il a senti la profonde chaleur du peuple doux et triste, l'ouverture des cœurs s'est faite de son côté, il remercie l'immense âme humaine. Il a été aimé de loin et de près. Il a eu autour de lui d'intrépides compagnons d'épreuves, obstinés au devoir, opiniâtres au juste et au vrai, combattants indignés et souriants; cet illustre Vacquerie, cet admirable Paul Meurice, ce stoïque Schœlcher, et Ribeyrolles, et Dulac, et Kesler, ces vaillants hommes, et toi, mon Charles, et toi, mon Victor... — Je m'arrête. Laissez-moi me souvenir.

XV

Il ne finira pas ces pages, pourtant, sans dire que, durant cette longue nuit faite par l'exil, il n'a pas perdu de vue Paris un seul instant.

Il le constate, et, lui qui a été si longtemps l'habitant de l'obscurité, il a le droit de le constater, même dans l'assombrissement de l'Europe, même dans l'occultation de la France, Paris ne s'éclipse pas. Cela tient à ce que Paris est la frontière de l'avenir.

Frontière visible de l'inconnu. Toute la quantité de Demain qui peut être entrevue dans Aujourd'hui. C'est là Paris.

Qui cherche des yeux le Progrès, aperçoit Paris.

Il y a des villes noires; Paris est la ville de lumière.

Le philosophe la distingue au fond de ses songes.

XVI

Voir vivre cette ville, assister à cette grandeur, c'est là pour l'esprit une émotion poignante. Aucun milieu n'est plus vaste; aucune perspective n'est plus inquiétante et plus sublime. Ceux qui, par les hasards quelconques de la vie, ont quitté la vision de Paris pour la vision de l'océan, n'ont éprouvé, en changeant de spectacle, aucune hausse d'infini. D'ailleurs, passer de l'horizon des hommes à l'horizon des choses, cela n'efface rien. Ce rêve en arrière, auquel s'opiniâtre la mémoire, est flottant comme le nuage, mais plus tenace. L'espace n'en fait pas ce qu'il veut. Le vent en marche jour et nuit, les quatre ouragans qui alternent à jamais, les bises, les bourrasques, les rafales, n'emportent pas la silhouette des deux tours jumelles, et ne dispersent pas l'arc de triomphe, le gothique beffroi aux tocsins, et la haute colonnade roulée autour du dôme souverain; et,

derrière les derniers lointains de l'abîme, au-dessus du bouleversement des écumes et des navires, au milieu des rayons, des nuées et des souffles, s'ébauche au fond des brumes l'immense fantôme de la cité immobile. Auguste apparition au banni. Paris, étant une idée autant qu'une ville, a l'ubiquité. Les parisiens ont Paris, et le monde l'a. On voudrait en sortir qu'on ne pourrait; Paris est respirable. Quiconque vit, même sans le connaître, l'a en soi. A plus forte raison ceux qui l'ont connu. La distraction sauvage de l'océan se complique de ce souvenir, égal aux tempêtes. Quelque orage que fasse la mer, Paris a 93. L'évocation se fait d'elle-même, les toits semblent surgir parmi les flots, la ville se recompose dans toute cette onde, et ce tremblement infini s'y ajoute. Dans la cohue des houles on croit entendre bruire la fourmilière des rues. Charme farouche. On regarde la mer et on voit Paris. Les grandes paix que comportent ces espaces ne contrarient pas ce songe. Les vastes oublis qui vous environnent n'y font rien; la pensée arrive au calme, mais à un calme qui admet ce trouble ; l'épaisse enveloppe des ténèbres laisse passer la lueur qui vient de derrière l'horizon, et qui est Paris. On y pense, donc on le possède. Il se mêle, indistinct, aux diffusions muettes de la méditation. L'apaisement sublime du ciel constellé ne suffit pas à dissoudre au fond d'un esprit cette grande figure de la cité suprême. Ces monuments, cette histoire, ce peuple en travail, ces femmes qui sont des déesses, ces enfants qui sont des héros, ces révolutions commençant par la colère et finissant par le chef-d'œuvre, cette toute-puissance sacrée d'un tourbillon d'intelligence, ces exemples tumultueux, cette vie, cette jeunesse : tout cela est présent à l'absent ; et Paris reste inoubliable, et Paris demeure ineffaçable et insubmersible, même pour l'homme abîmé dans l'ombre qui passe ses nuits en contemplation devant la sérénité éternelle, et qui a dans l'âme la stupeur profonde des étoiles.

Novembre 1875.

PENDANT L'EXIL

1852-1870

1852

COMMENCEMENT DE L'EXIL.
BELGIQUE. — DÉPART DE BELGIQUE. — ANGLETERRE. — ARRIVÉE A JERSEY.
DÉCLARATION DE GUERRE DES PROSCRITS A L'EMPIRE.
FRATERNITÉ DES VAINCUS DE FRANCE ET DES VAINCUS DE POLOGNE.

I

EN QUITTANT LA BELGIQUE

A ANVERS LE 1er AOUT 1852.

En décembre 1851, Victor Hugo fut un des cinq représentants du peuple élus par la gauche pour diriger la résistance et combattre le coup d'état. Ce comité des Cinq lutta depuis le 2 décembre jusqu'au 6, et dut changer vingt-sept fois d'asile. Le massacre des boulevards, le jeudi 4, assura la victoire du crime, et ôta toute chance de succès aux défenseurs de la loi. Victor Hugo, caché dans Paris, et en communication avec les principaux hommes des faubourgs, voulut rester le plus longtemps possible à la disposition du peuple et épuiser jusqu'à la dernière chance de résistance. Le 11, tout espoir était évanoui. Victor Hugo ne quitta Paris que ce jour-là. Il alla à Bruxelles. Là il écrivit l'*Histoire d'un crime* et *Napoléon le Petit*. Ceci fit faire au gouvernement belge une loi, la loi Faider. Cette loi, faite exprès pour Victor Hugo, décrétait des pénalités contre la pensée libre et déclarait sacrés et inviolables en Belgique tous les princes, crimes compris. Elle s'appela du nom de son inventeur, un nommé Faider. Ce Faider était, à ce qu'il paraît, magistrat. Victor Hugo dut chercher un autre asile. Le 1er août, il s'embarqua à Anvers pour l'Angleterre. Les proscrits français, réfugiés en Belgique, vinrent l'accompagner jusqu'à l'embarquement. L'élite des libéraux belges se joignit aux proscrits français. Il y eut une sorte de séparation solennelle entre ces hommes, dont plusieurs devaient mourir dans l'exil. On adressa à Victor Hugo des paroles d'adieu, auxquelles il répondit :

Frères proscrits, amis belges,

En répondant à tant de cordiales paroles qui s'adressent à moi, souffrez que je ne parle pas de moi et trouvez bon que je m'oublie. Qu'importe ce qui m'arrive ! J'ai été exilé de France pour avoir combattu le guet-apens de décembre et m'être colleté avec la trahison ; je suis exilé de Belgique pour avoir fait *Napoléon le Petit*. Eh bien ! je suis banni deux fois, voilà tout. M. Bonaparte m'a traqué à Paris, il me traque à Bruxelles ; le crime se défend ; c'est tout simple. J'ai fait mon devoir, et je continuerai de faire mon devoir N'en parlons plus. Certes, je souffre de vous quitter mais est-ce que nous ne sommes pas faits pour souffrir Mon cœur saigne ; laissons-le saigner. Ne nous appelons-nous pas les sacrifiés ?

Permettez donc que je laisse de côté ce qui me touche, pour remercier Madier-Montjau de ses généreuses

effusions, Charras de ses grandes et belles paroles, Deschanel de sa noble et charmante éloquence, Dussoubs et Agricol Perdiguier de leur adieu touchant, et vous-mêmes, nos amis de Belgique, de vos fraternelles sympathies si fermement exprimées; je ne sache rien de mieux, au moment de quitter cette terre hospitalière, au moment de nous séparer peut-être pour ne plus nous revoir, qu'une dernière malédiction à Louis Bonaparte et une dernière acclamation à la république.

Vive la république, amis !

(*On crie de toutes parts :* Vive la république! *L'orateur reprend :*)

Il y a des gens qui disent : La république est morte. Eh bien ! si elle est morte, que le monde, absorbé à cette heure dans l'assouvissement joyeux et brutal des intérêts matériels, détourne un moment la tête, et qu'il regarde l'exil saluer le tombeau !

Proscrits, si la république est morte, veillons le cadavre ! allumons nos âmes, et laissons-les se consumer comme des cierges autour du cercueil ; restons inclinés devant l'idée morte, et, après avoir été ses soldats pour la défendre, soyons ses prêtres pour l'ensevelir.

Mais non, la république n'est pas morte !

Citoyens, je le déclare, elle n'a jamais été plus vivante. Elle est dans les catacombes, ce qui est bon. Ceux-là seuls la croient morte qui prennent les catacombes pour le tombeau. Amis, les catacombes ne sont pas le sépulcre, les catacombes sont le berceau. Le christianisme en est sorti la tiare en tête ; la république en sortira l'auréole au front. La république morte, grand Dieu ! mais elle est immortelle ! Mais à quel moment dit-on cela ? au moment où elle a, en France seulement, deux mille massacrés, douze cents suppliciés, dix mille déportés, quarante mille proscrits ! La république morte ! mais regardez donc autour de vous. La terre d'exil, les pontons, les bagnes, Bellisle, Mazas, l'Afrique, Cayenne, les fossés du Champ de Mars, le cimetière Montmartre, sont pleins de sa vie ! Citoyens, la démocratie, la liberté, la république est notre religion à nous. Eh bien ! passez-moi cette expression, les martyrs sont le combustible des religions. Plus il y en a dans le brasier, plus la flamme monte, plus l'idée grandit, plus la vérité illumine. A cette heure, proscrits, je le répète, la république est plus vivante et plus éblouissante que jamais, ayant pour splendeur toutes vos misères.

Et, au besoin, je n'en voudrais pas d'autre preuve que ce reflet d'on ne sait quelle aurore qui éclaire en ce moment tous vos visages, à vous, bannis, qui m'entourez. Qu'y a-t-il en effet dans vos yeux et sur vos fronts? La joie. La sainte joie des victimes. Sans compter la ville natale évanouie, la fortune perdue, le travail brisé, le pain qui manque, les habitudes rompues, le foyer détruit, chacun de vous a au cœur un père, une mère, des frères, des enfants, dont il a fallu se séparer, une femme aimée et quittée, quelque amour meurtri et saignant ; vous souffrez, vous vous tordez sur ces charbons ardents ; mais vous levez la tête, et votre œil dit : nous sommes contents. C'est que vous savez que la république, votre foi, votre idée-patrie, puise une vie nouvelle dans vos tortures. Vos douleurs sont une affirmation. Le bûcher flamboie ; le martyr rayonne.

Vive la république, citoyens !

(*On crie :* Vive la république ! *Une voix dit :* Un mot aux amis belges ! *Victor Hugo continue :*)

Je viens d'entendre une voix me crier : un mot aux amis belges ! Est-ce que vous croyez par hasard que je vais les oublier? (*Non! non!*) Les oublier dans cet adieu ! eux qui nous ont suivis jusqu'ici, eux qui nous entourent à cette heure de leur foule intelligente et cordiale, eux qui blâment énergiquement les faiblesses de leur gouvernement, les oublier ! jamais ! Petite nation, ils se sont conduits comme un grand peuple. Ils sont accourus au-devant de nous, — vous vous en souvenez, bannis ! — quand nous arrivions à leur frontière après le 2 décembre, proscrits, chassés, poursuivis, la sueur au front, l'oreille encore pleine de la rumeur du combat, la glorieuse boue des barricades à nos habits ! ils n'ont pas repoussé notre adversité ; ils n'ont pas eu peur de notre contagion ; gloire à eux ! ils ont fait, grandement et simplement, asseoir à leur foyer cette espèce de pestiférés qu'on appelle les vaincus.

Amis belges, j'arrive donc à vous sans transition. Vous êtes nos hôtes, c'est-à-dire nos frères. On n'a pas besoin de transition pour tendre la main à des frères.

L'un de vous, tout à l'heure, ce vaillant Louis Labarre, songeant à M. Bonaparte, attestait en termes éloquents votre nationalité, et jurait de mourir pour la défendre. C'est bien ; je l'approuve. Nous tous Français qui sommes ici, nous l'approuvons.

Oui, si M. Bonaparte arrive, si M. Bonaparte vous envahit, s'il vient une nuit, — c'est son heure, — heurter vos frontières, traînant à sa suite, ou, pour mieux dire, poussant devant lui, — marcher en tête n'est pas sa manière, — poussant devant lui ce qu'il appelle aujourd'hui la France, cette armée maintenant dénationalisée, ces régiments dont il a fait des hordes, ces prétoriens qui ont violé l'assemblée nationale, ces janissaires qui ont sabré la constitution, ces soldats du boulevard Montmartre, qui auraient pu être des héros et dont il a fait des brigands ; s'il arrive à vos frontières, cet homme, déclarant la Belgique pachalik, vous apportant la honte à vous qui êtes l'honneur, vous apportant l'esclavage à vous qui êtes la liberté, vous apportant le vol à vous qui êtes la probité, oh ! levez-vous, belges, levez-vous tous ! recevez Louis Bonaparte comme vos aïeux les nerviens ont reçu Caligula ! courez aux fourches, aux pierres, aux faulx, aux socs de vos charrues ; prenez vos couteaux, prenez vos fusils, prenez vos carabines ; sautez sur la vieille épée d'Arteveld, sautez sur le vieux bâton ferré de Coppenole, remettez, s'il le faut, des boulets de marbre dans la grosse coulevrine de Gand ; vous en trouverez à Notre-



LE QUAI D'ANVERS

Dame de Hal! criez aux armes! ce n'est pas Annibal qui est aux portes, c'est Schinderhannes! Sonnez le tocsin, battez le rappel; faites la guerrre des plaines, faites la guerre des murailles, faites la guerre des buissons; luttez pied à pied, défendez-vous, frappez, mourez; souvenez-vous de vos pères qui ont voulu vous léguer la gloire, souvenez-vous de vos enfants auxquels vous devez léguer la liberté! empruntez à Waterloo son cri funèbre: la Belgique meurt et ne se rend pas!

Si le Bonaparte vient, faites cela!

Mais, belges, si, un jour, le front dans la lumière, agitant au vent joyeux des révolutions un drapeau d'une seule couleur sur lequel vous lirez : *Fraternité des Peuples*, *États-Unis d'Europe*, — grande, libre, fière, tendre, sereine, des épis et des lauriers dans les mains, la France, la vraie France vient à vous, oh! levez-vous encore cette fois, belges, mais pour remplacer le bâton ferré par le rameau fleuri! levez-vous, mais pour aller au-devant de la France, et pour lui dire: Salut!

Levez-vous pour lui tendre la main, à notre mère, comme nous, ses fils, nous vous la tendons, et pour lui ouvrir les bras comme nous vous les ouvrons. Car cette France-là, ce ne sera pas la conquérante, ce sera l'initiatrice; ce ne sera pas la France qui subjugue, ce sera la France qui délivre; ce ne sera pas la France des Bonapartes, ce sera la France des nations!

Recevez-la comme une grande amie. Accueillez-la, cette victorieuse, comme, proscrite, vous l'avez accueillie. Car c'est elle que vous acclamez en ce moment; car c'est la France qui est ici. C'est elle qui, à cette heure, quelquefois meurtrie par vos gouvernants, toujours relevée et consolée par vous, pleure à la porte de vos villes sous la blouse de l'ouvrier ou sous le sarrau de toile du laboureur exilé.

Amis, la persécution et la douleur, c'est aujourd'hui; les États-Unis d'Europe, les Peuples-Frères, c'est demain. Lendemain inévitable pour nos ennemis, infaillible pour nous. Amis, quelles que soient les angoisses et les duretés du moment qui passe, fixons notre pensée sur ce lendemain splendide, déjà visible pour elle, sur cette immense échéance de la liberté et de la fraternité. C'est dans cette contemplation que vous puisez votre calme, proscrits de France. Quelquefois, comme je vous le rappelais tout à l'heure, dans la nuit lugubre où vous êtes, on s'étonne de voir dans vos yeux tant de lumière. Cette lumière, c'est la clarté de l'avenir dont vous êtes pleins.

Citoyens français et belges, en face des tyrans, levons haut les nationalités; en présence de la démocratie, inclinons-les. La démocratie, c'est la grande patrie. République universelle, c'est patrie universelle. Au jour venu, contre les despotes, les nationalités et les patries devront pousser le cri de guerre; l'œuvre faite, l'unité, la sainte unité humaine déposera au front de toutes les nations le baiser de paix. Montons d'échelon en échelon, d'initiation en initiation, de douleur en douleur, de misère en misère, aux grandes formules. Que chaque degré franchi élargisse l'horizon. Il y a quelque chose qui est au-dessus de l'allemand, du belge, de l'italien, de l'anglais, du français, c'est le citoyen; il y a quelque chose qui est au-dessus du citoyen, c'est l'homme. La fin des nations, c'est l'unité, comme la fin des racines, c'est l'arbre, comme la fin des vents, c'est le ciel, comme la fin des fleuves, c'est la mer. Peuples! il n'y a qu'un peuple. Vive la république universelle!

II

EN ARRIVANT A JERSEY

LE 5 AOUT 1852

Victor Hugo ne fit que traverser l'Angleterre. Le 5 août, il débarqua à Jersey. Il fut reçu à son arrivée par le groupe des proscrits français, qui l'attendaient sur le quai de Saint-Hélier

Citoyens,

Je vous remercie de votre fraternelle bienvenue. Je la rapproche avec attendrissement de l'adieu de nos amis de Belgique. J'ai quitté la France sur le quai d'Anvers, je la retrouve sur la jetée de Saint-Hélier.

Amis, je viens de voir en Belgique un touchant spectacle : toutes les divisions oubliées, toutes les nuances républicaines réconciliées ; une concorde profonde, tous les systèmes ralliés au drapeau de l'Idée, le rapprochement des proscrits dans les bras de l'affliction ; chacun cherchant son adversaire pour en faire son ami, et son ennemi, pour en faire son frère ; toutes les rancunes évanouies dans le doux et fier sourire du malheur ; j'ai vu cela, j'en viens, j'en ai le cœur plein, c'est beau. Oui, toutes les mains venant les unes au-devant des autres, tous les démocrates et tous les socialistes ne faisant plus qu'un seul républicain ; pas un regard farouche, pas un front à l'écart ; nulle exclusion ; tous les passés honnêtes s'acceptant, toutes les dates de l'épreuve fraternisant, toutes les natures les plus diverses mises d'accord, toutes, depuis les militants jusqu'aux philosophes, depuis Charras, l'homme de guerre, jusqu'à Agricol Perdiguier, l'homme de paix ; depuis ceux qui, enfants de troupe de l'Idée, ont eu le bonheur de naître et de grandir dans la foi républicaine, jusqu'à ceux qui, comme moi, nés dans d'autres rangs, ont monté de progrès en progrès, d'horizon en horizon, de sacrifice en sacrifice, à la démocratie pure.

J'ai vu cela, je le répète, et c'est à nous, les nouveaux venus, d'en féliciter la république.

Je dis les nouveaux venus, car nous autres, les républicains d'après Février, nous sommes, je le sais et j'y insiste, les ouvriers de la dernière heure ; mais on peut s'en vanter, quand cette dernière heure a été l'heure de la persécution, l'heure des larmes, l'heure du sang, l'heure du combat, l'heure de l'exil.

J'ai vu en Belgique l'admirable spectacle de la souffrance doucement et fermement supportée. Tous prennent part aux amertumes de l'épreuve comme à un banquet commun. Ils s'aiment et ils croient. Oh ! vous qui êtes leurs frères, laissez-moi, par une dernière illusion, prolonger ici l'adieu que je leur ai fait ! Laissez-moi glorifier ces hommes qui souffrent si bien ! ces ouvriers arrachés à la ville qui nourrissait leur corps et illuminait leur intelligence, ces paysans déracinés du champ natal ; et les autres non moins méritants, lettrés, professeurs, artistes, avocats, notaires, médecins, car toutes les professions ont eu tous les courages ; laissez-moi glorifier ces bannis, ces chassés, ces persécutés, et, au milieu de tous, ces représentants du peuple qui, après avoir lutté trois ans à la tribune contre une coalition de réactions, de trahisons et de haines, ont lutté quatre jours dans la rue contre une armée ! Ces représentants, je les ai connus, ils sont mes amis, laissez-moi vous en parler, permettez-moi ces effusions, je les ai vus dans les mêlées ; je les ai vus sur le penchant des catastrophes ; j'ai vu leur calme dans les barricades ; j'ai vu, ce qui est plus rare que le courage militaire, leur front intrépide dans les luttes parlementaires, pendant que l'avenir mystérieux les menaçait, pendant que les fureurs de la majorité s'acharnaient sur eux, pendant que la presse monarchique, c'est-à-dire anarchique, les insultait, que les journaux bonapartistes, complices des préméditations sinistres de l'Élysée, leur prodiguaient à dessein la boue et l'injure, et que la calomnie les faisait bons pour la proscription.

Je les ai vus ensuite après l'écroulement, dans la peine, dans la grande épreuve, conduisant au désert de l'exil la lugubre colonne des sacrifiés, et, moi qui les aimais, je les ai admirés.

Voilà ce que j'ai vu en Belgique, voilà, je le sais, ce que je vais revoir ici. Car ce grand exemple de la concorde des proscrits, dont la France a besoin, ce beau spectacle de la fraternité pratiquée devant lequel tombent les calomnies, la Belgique, certes, n'est point la seule à le donner. Il se retrouve sur tous les autres radeaux de la Méduse, sur tous les autres points où les naufragés de la proscription se sont groupés ; il se retrouve particulièrement à Jersey. Je vous en remercie, amis, au nom de notre malheur !

Oh ! scellons, consolidons, cimentons cette concorde !

abjurons toute dissidence et tout désaccord! puisque nous n'avons plus qu'une couleur à notre drapeau, la pourpre, n'ayons plus qu'un sentiment dans nos âmes, la fraternité! La France, je le répète, a besoin de nous savoir unis. Divisés, nous la troublons; unis, nous la rassurons. Soyons unis pour être forts, et soyons unis pour être heureux!

Heureux! quel mot! Et peut-on le prononcer, hélas! quand la patrie est loin, quand la liberté est morte? Oui, si l'on aime. S'aimer dans l'affliction, c'est le bonheur du malheur.

Et comment ne nous aimerions-nous pas? Y a-t-il quelque douleur qui n'ait pas été également partagée à tous? Nous avons le même malheur et la même espérance. Nous avons sur la tête le même ciel et le même exil. Ce que vous pleurez, je le pleure; ce que vous regrettez, je le regrette; ce que vous espérez, je l'attends. Étant pareils par le sort, comment ne serions-nous pas frères par l'esprit? La larme que nous avons dans les yeux s'appelle France, le rayon que nous avons dans la pensée s'appelle république. Aimons-nous! Souffrir ensemble, c'est déjà s'aimer. L'adversité, en perçant nos cœurs du même glaive, les a traversés du même amour.

Aimons-nous pour la patrie absente! aimons-nous pour la république égorgée! aimons-nous contre l'ennemi commun!

Notre but, c'est un seul peuple; notre point de départ, ce doit être une seule âme. Ébauchons l'unité par l'union.

Citoyens, vive la république! Proscrits, vive la France!



MARINE-TERRACE

III

DÉCLARATION A PROPOS DE L'EMPIRE

JERSEY, 31 OCTOBRE 1852

AU PEUPLE

Citoyens,

L'empire va se faire. Faut-il voter ? Faut-il continuer de s'abstenir ? Telle est la question qu'on nous adresse.

Dans le département de la Seine, un certain nombre de républicains, de ceux qui, jusqu'à ce jour, se sont abstenus, comme ils le devaient, de prendre part, sous quelque forme que ce fût, aux actes du gouvernement de M. Bonaparte, sembleraient aujourd'hui ne pas être éloignés de penser qu'à l'occasion de l'empire une manifestation opposante de la ville de Paris, par la voie du scrutin, pourrait être utile, et que le moment serait peut-être venu d'intervenir dans le vote. Ils ajoutent que, dans tous les cas, le vote pourrait être un moyen de recensement pour le parti républicain, grâce au vote, on se compterait.

Ils nous demandent conseil.

Notre réponse sera simple ; et ce que nous dirons pour Paris peut être dit pour tous les départements.

Nous ne nous arrêterons point à faire remarquer que M. Bonaparte ne s'est pas décidé à se déclarer empereur sans avoir au préalable arrêté avec ses complices le nombre de voix dont il lui convient de dépasser les 7,500,000 de son 20 décembre. A l'heure qu'il est, huit millions, neuf millions, dix millions, son chiffre est fait. Le scrutin n'y changera rien. Nous ne prendrons pas la peine de vous rappeler ce que c'est que le « suffrage universel » de M. Bonaparte, ce que c'est que les scrutins de M. Bonaparte. Manifestation de la ville de Paris ou de la ville de Lyon, recensement du parti républicain, est-ce que cela est possible ? Où sont les garanties du scrutin ? où est le contrôle ? où sont les scrutateurs ? où est la liberté ? Songez à toutes ces dérisions. Qu'est-ce qui sort de l'urne ? la volonté de M. Bonaparte. Pas autre chose. M. Bonaparte a les clefs des boîtes dans sa main, les Oui et les Non dans sa main, e vote dans sa main. Après le travail des préfets et des maires terminé, ce gouvernant de grands chemins s'enferme tête-à-tête avec le scrutin et le dépouille. Pour lui, ajouter ou retrancher des voix, altérer un procès-verbal, inventer un total, fabriquer un chiffre, qu'est-ce que c'est ? un mensonge, c'est-à-dire peu de chose ; un faux, c'est-à-dire rien.

Restons dans les principes, citoyens. Ce que nous avons à vous dire, le voici :

M. Bonaparte trouve que l'instant est venu de s'appeler majesté. Il n'a pas restauré un pape pour le laisser à rien faire ; il entend être sacré et couronné. Depuis le 2 décembre, il a le fait, le despotisme ; maintenant il veut le mot, l'empire. Soit.

Nous, républicains, quelle est notre fonction ? quelle doit être notre attitude ?

Citoyens, Louis Bonaparte est hors la loi ; Louis Bonaparte est hors l'humanité. Depuis dix mois que ce malfaiteur règne, le droit à l'insurrection est en permanence et domine toute la situation. A l'heure où nous sommes, un perpétuel appel aux armes est au fond des consciences. Or, soyons tranquilles, ce qui se révolte dans toutes les consciences arrive bien vite à armer tous les bras.

Amis et frères, en présence de ce gouvernement infâme, négation de toute morale, obstacle à tout progrès social, en présence de ce gouvernement meurtrier du peuple, assassin de la république et violateur des lois, de ce gouvernement né de la force et qui doit périr par la force, de ce gouvernement élevé par le crime et qui doit être terrassé par le droit, le français digne du nom de citoyen ne sait pas, ne veut pas savoir s'il y a quelque part des semblants de scrutin, des comédies de suffrage universel et des parodies d'appel à la nation ; il ne s'informe pas s'il y a des hommes qui votent et des hommes qui font voter, s'il y a un troupeau qu'on appelle le sénat et qui délibère et un autre troupeau qu'on appelle le peuple et qui obéit ; il ne s'informe pas si le pape va sacrer au maître-autel de Notre-Dame l'homme qui — n'en doutez pas, ceci est l'avenir inévitable — sera ferré au poteau par le bourreau ; — en présence de M. Bonaparte et de son gouvernement, le citoyen digne de ce nom ne fait qu'une chose et n'a qu'une chose à faire : charger son fusil et attendre l'heure.

IV

BANQUET POLONAIS

ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DE POLOGNE

29 NOVEMBRE 1852

Proscrits de Pologne,

Vous prononcez mon nom au milieu de cette fête, destinée à honorer vos grandes luttes. Vous me faites appel. Je me lève.

Cette solennité m'est chère. Elle m'est chère doublement, et savez-vous pourquoi, citoyens? Ce n'est pas seulement parce qu'elle rappelle à nos mémoires votre héroïque réveil de 1830, c'est aussi, c'est surtout parce qu'elle glorifie une révolution, au jour, presque à l'heure où la servitude vote l'empire.

Oui, ceci me plaît, ceci me convient. Cette communion à laquelle j'assiste, cette communion de la France exilée et de la Pologne proscrite dans un illustre souvenir, dans une date mémorable, a le haut caractère d'un acte de foi. Oui, citoyens, c'est au moment où il semble que les cercueils se ferment qu'il faut affirmer la vie.

Qu'aujourd'hui, ici, dans cette île, à l'instant où, en France, on salue empereur le bandit du 2 décembre, que vos voix généreuses, que vos paroles inspirées, que vos chants patriotiques, répondent, comme un écho de la conscience humaine, à ces acclamations infâmes!

Et maintenant, permettez-moi de me recueillir en présence de la date qui nous rassemble et que je vois inscrite sur ce mur.

La Pologne! le 29 novembre 1830! quelle nation! quel anniversaire! Citoyens, aujourd'hui, tout au travers de cet amas énorme de contrats exécrables qui constituent ce que les chancelleries appellent le droit public actuel de l'Europe, au milieu de ces brocantages de territoires, de ces achats de peuples, de ces ventes de nations, au milieu de ce tas odieux de parchemins scellés de tous les sceaux impériaux et royaux qui a pour première page le traité de partage de 1772 et pour dernière page le traité de partage de 1815, on voit un trou, un trou profond, terrible, menaçant, une plaie béante qui perce la liasse de part en part. Et ce trou, qui l'a fait? le sabre de la Pologne. En combien de coups? en un seul. Et quel jour? le 29 novembre 1830.

Le 29 novembre 1830, la Pologne a senti que le moment était venu d'empêcher la prescription de sa nationalité; et ce jour-là, elle a donné ce coup de sabre effrayant.

Depuis, ce sabre a été brisé. L'*ordre*, on a dit ce mot hideux, l'*ordre a régné à Varsovie!* Ce peuple, qui était un héros, est redevenu un esclave et a repris sa souquenille de galérien. Des princes dignes du bagne ont remis à la chaîne ce forçat digne de l'auréole.

O polonais, vous avez presque le droit de vous tourner vers nous, fils de l'Europe, avec amertume. Mon cœur se serre en songeant à vous. Le traité de 1772, perpétré et commis à la face de la France, en pleine lumière de la philosophie et de la civilisation, dans ce plein midi que Voltaire et Rousseau faisaient sur le monde, le traité de 1772 est la grande tache du dix-huitième siècle comme le 2 décembre est la grande honte du dix-neuvième. Pendant toute une longue période historique, — et je n'ai pas attendu ce jour pour le dire, je le rappelais le 19 mars 1846 à l'assemblée politique dont je faisais partie, — depuis les premières années de Henri II jusqu'aux dernières années de Louis XIV, la Pologne a couvert le continent, périodiquement épouvanté par la crue formidable des turcs. L'Europe a vécu, a grandi, a pensé, s'est développée, a été heureuse, est devenue Europe derrière ce boulevard. La barbarie, marée montante, écumait sur la Pologne comme l'Océan sur la falaise, et la Pologne disait à la barbarie comme la falaise à l'océan : tu n'iras pas plus loin. Cela a duré trois cents ans.

Quelle a été la récompense? Un beau jour, l'Europe, que la Pologne avait sauvée de la Turquie, a livré la Pologne à la Russie. Et, aveuglement qui est un châtiment! en commettant un crime, l'Europe ne s'est pas aperçue qu'elle faisait une sottise. La situation continentale avait changé ; la menace ne venait plus du même côté. Le dix-huitième siècle, préparation en toute chose du dix-neuvième, est marqué par la décroissance du sultan et par la croissance du czar. L'Europe ne s'était pas rendu compte de ce phénomène. Pierre Ier, et son rude précepteur Charles XII, avaient changé la Moscovie en Russie. Dans la seconde moitié

du dix-huitième siècle, la Turquie s'en allait, la Russie arrivait. La gueule ouverte désormais, ce n'était plus la Turquie, c'était la Russie. Le rugissement sourd qu'on entendait ne venait plus de Stamboul, il venait de Pétersbourg. Le péril s'était déplacé, mais la Pologne était restée. Chose frappante, elle était providentiellement placée aussi bien pour résister aux russes que pour repousser les turcs. Cette situation étant donnée, en 1772, qu'a fait l'Europe? La Pologne était la sentinelle. L'Europe l'a livrée. A qui? à l'ennemi.

Et qui a fait cette chose sans nom? les diplomates, les cervelles politiques du temps, les hommes d'état de profession. Or, ce n'est pas seulement ingrat, c'est inepte. Ce n'est pas seulement infâme, c'est bête.

Aujourd'hui, l'Europe porte la peine du crime. A son tour, le cadavre de la Pologne livre l'Europe à la Russie.

Et la Russie, citoyens, est un bien autre péril que n'était la Turquie. Toutes deux sont l'Asie; mais la Turquie était l'Asie chaude, colorée, ardente, la lave qui met le feu, mais peut féconder; la Russie est l'Asie froide, l'Asie pâle et glacée, l'Asie morte, la pierre du sépulcre qui tombe et qui ne se relève plus. La Turquie, ce n'était que l'islamisme, c'était féroce, mais cela n'avait pas de système. La Russie est quelque chose d'autrement redoutable, c'est le passé debout, qui s'obstine à vivre et à épouser le présent. Mieux vaut la morsure d'un léopard que l'étreinte d'un spectre. La Turquie n'attaquait qu'une forme de civilisation, le christianisme, forme dont la face catholique est déjà morte; la Russie, elle, veut étouffer toute la civilisation d'un coup et à la fois dans la démocratie. Ce qu'elle veut tuer, c'est la révolution, c'est le progrès, c'est l'avenir. Il semble que le despotisme russe se soit dit : j'ai un ennemi, l'esprit humain.

Je résume ceci d'un mot. Après les turcs, la Grèce a survécu; l'Europe ne survivrait pas après les russes.

O polonais, je vous le dis du fond de l'âme, je vous admire. Vous êtes les aînés de la persécution. Cette coupe d'amertume où nous buvons aujourd'hui, nous y trouvons la trace de vos lèvres. Vous portez les chevrons de l'exil. Vos frères sont en Sibérie comme les nôtres sont en Afrique. Bannis de Pologne, les proscrits de France vous saluent.

Nous saluons ton histoire, peuple polonais, bon peuple! Lève la tête dans ton accablement. Tu es grand, gisant sur le fumier russe. O Job des nations, tes plaies sont des gloires.

Nous saluons ton histoire et l'histoire de tous les peuples qui ont souffert et qui ont lutté.

Cette réunion, cette date auguste, 29 novembre 1830, évoquent à nos yeux tous les grands souvenirs révolutionnaires, tous les grands hommes libérateurs, et, dans notre reconnaissance religieuse et profonde, nous convions Kosciuszko, Washington, Bolivar, Botzaris, tous les vaillants lutteurs du progrès, tous les glorieux martyrs de l'idée, à ces saintes agapes de la proscription. Ici, dans cette salle, est-ce qu'il ne vous semble pas comme à moi les voir au-dessus de nos têtes? Est-ce qu'il n'y a pas là, autour de cette date splendide, comme une nuée lumineuse où ces triomphateurs, nos vrais ancêtres, nous apparaissent et nous sourient? Regardez-les, contemplez-les comme moi, ces transfigurés! Eux aussi ont souffert. Au jour mystérieux qui sort de la tombe, ceux qui n'étaient que des hommes deviennent des demi-dieux, et les couronnes d'épines qui faisaient saigner le front des vivants se changent en couronnes de lauriers et font rayonner le front des fantômes.

Citoyens, cinq nations sont ici représentées, la Pologne, la Hongrie, l'Allemagne, l'Italie et la France, cinq nations illustres devant le genre humain, aujourd'hui couchées dans la fosse

Les hommes de despotisme en frémissent de joie. Leur joie a tort. Je ne me lasserai jamais de le redire, quoique assassinées, ces grandes nations ne sont pas mortes. Les tyrans, qui n'ont pas d'âme, ne savent pas que les peuples en ont une.

Quand les tyrans ont scellé sur un peuple la pierre du tombeau, qu'est-ce qu'ils ont fait? Ils croient avoir enfermé une nation dans la tombe, ils y ont enfermé une idée. Or, la tombe ne fait rien à qui ne meurt pas, et l'idée est immortelle. Citoyens, un peuple n'est pas une chair; un peuple est une pensée! Qu'est-ce que la Pologne? c'est l'indépendance. Qu'est-ce que l'Allemagne? c'est la vertu. Qu'est-ce que la Hongrie? c'est l'héroïsme. Qu'est-ce que l'Italie? c'est la gloire. Qu'est-ce que la France? c'est la liberté. Citoyens, le jour où l'indépendance, la vertu, l'héroïsme, la gloire et la liberté mourront, ce jour-là, ce jour-là seulement, la Pologne, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie et la France seront mortes.

Ce jour-là, citoyens, l'âme du monde aurait disparu.

Or, l'âme du monde, c'est Dieu.

Citoyens, buvons à l'idée qui ne meurt pas! buvons aux peuples qui ressuscitent!

1853

—

LES PROSCRITS MEURENT — LA GUERRE ÉCLATE.

PAROLES D'ESPÉRANCE SUR LES TOMBEAUX ET SUR LES PEUPLES.

I

SUR LA TOMBE DE JEAN BOUSQUET

AU CIMETIÈRE SAINT-JEAN, A JERSEY

20 AVRIL 1853

Victor Hugo à Jersey habitait une solitude, une maison appelée Marine-Terrace, isolée au bord de la mer.

Cependant les proscrits commençaient à mourir. Un homme ne doit pas être mis dans la tombe sans qu'une parole soit dite qui aille de lui à Dieu.

Les proscrits vinrent trouver Victor Hugo, et lui demandèrent de dire, au nom de tous, cette parole.

Citoyens,

L'homme auquel nous sommes venus dire l'adieu suprême, Jean Bousquet, de Tarn-et-Garonne, fut un énergique soldat de la démocratie. Nous l'avons vu, proscrit inflexible, dépérir douloureusement au milieu de nous. Le mal le rongeait ; il se sentait lentement empoisonné par le souvenir de tout ce qu'on laisse derrière soi ; il pouvait revoir les êtres absents, les lieux aimés, sa ville, sa maison ; il pouvait revoir la France, il n'avait qu'un mot à dire, cette humiliation exécrable que M. Bonaparte appelle amnistie ou grâce s'offrait à lui, il l'a chastement repoussée, et il est mort. Il avait trente-quatre ans. Maintenant le voilà ! (*L'orateur montre la fosse.*)

Je n'ajouterai pas un éloge à cette simple vie, à cette grande mort. Qu'il repose en paix, dans cette fosse obscure où la terre va le couvrir, et où son âme est allée retrouver les espérances éternelles du tombeau !

Qu'il dorme ici, ce républicain, et que le peuple sache qu'il y a encore des cœurs fiers et purs, dévoués à sa cause ! Que la république sache qu'on meurt plutôt que de l'abandonner ! Que la France sache qu'on meurt parce qu'on ne la voit plus !

Qu'il dorme, ce patriote, au pays de l'étranger ! Et nous, ses compagnons de lutte et d'adversité, nous qui lui avons fermé les yeux, à sa ville natale, à sa famille, à ses amis, s'ils nous demandent : Où est-il ? nous répéterons : Mort dans l'exil ! comme les soldats répondaient au nom de La Tour d'Auvergne : Mort au champ d'honneur !

Citoyens ! aujourd'hui, en France, les apostasies sont en joie. La vieille terre du 14 juillet et du 10 août assiste à l'épanouissement hideux des turpitudes et à la marche triomphale des traîtres. Pas une indignité qui ne reçoive immédiatement une récompense. Ce maire a violé la loi, on le fait préfet ; ce soldat a déshonoré le drapeau, on le fait général ; ce prêtre a vendu la religion, on le fait évêque, ce juge a prostitué la justice, on le fait sénateur ; cet aventurier, ce prince a commis tous les crimes, depuis les vilenies devant lesquelles reculerait un filou jusqu'aux horreurs devant lesquelles reculerait un assassin, il passe empereur. Autour de ces hommes, tout est fanfares, banquets, danses, harangues, applaudissements, génuflexions. Les servilités viennent

féliciter les ignominies. Citoyens, ces hommes ont leurs fêtes ; eh bien ! nous aussi nous avons les nôtres. Quand un de nos compagnons de bannissement, dévoré par la nostalgie, épuisé par la fièvre lente des habitudes rompues et des affections brisées, après avoir bu jusqu'à la lie toutes les agonies de la proscription, succombe enfin et meurt, nous suivons sa bière couverte d'un drap noir ; nous venons au bord de la fosse ; nous nous mettons à genoux, non devant le succès, mais devant le tombeau ; nous nous penchons sur notre frère enseveli et nous lui disons : — Ami ! nous te félicitons d'avoir été vaillant, nous te félicitons d'avoir été généreux et intrépide, nous te félicitons d'avoir été fidèle, nous te félicitons d'avoir donné à ta foi jusqu'au dernier souffle de ta bouche, jusqu'au dernier battement de ton cœur, nous te félicitons d'avoir souffert, nous te félicitons d'être mort ! — Puis nous relevons la tête, et nous nous en allons le cœur plein d'une sombre joie. Ce sont là les fêtes de l'exil.

Telle est la pensée austère et sereine qui est au fond de toutes nos âmes; et devant ce sépulcre, devant ce gouffre où il semble que l'homme s'engloutit, devant cette sinistre apparence du néant, nous nous sentons consolidés dans nos principes et dans nos certitudes; l'homme convaincu n'a jamais le pied plus ferme que sur la terre mouvante du tombeau; et, l'œil fixé sur ce mort, sur cet être évanoui, sur cette ombre qui a passé, croyants inébranlables, nous glorifions celle qui est immortelle et celui qui est éternel, la liberté et Dieu !

Oui, Dieu! Jamais une tombe ne doit se fermer sans que ce grand mot, sans que ce mot vivant y soit tombé. Les morts le réclament, et ce n'est pas nous qui le leur refuserons. Que le peuple religieux et libre au milieu duquel nous vivons le comprenne bien, les hommes du progrès, les hommes de la démocratie, les hommes de la révolution savent que la destinée de l'âme est double, et l'abnégation qu'ils montrent dans cette vie prouve combien ils comptent profondément sur l'autre. Leur foi dans ce grand et mystérieux avenir résiste même au spectacle repoussant que nous donne depuis le 2 décembre le clergé catholique asservi. Le papisme romain en ce moment épouvante la conscience humaine. Ah! je le dis, et j'ai le cœur plein d'amertume en songeant à tant d'abjection et de honte, ces prêtres qui, pour de l'argent, pour des palais, des mitres et des crosses, pour l'amour des biens temporels, bénissent et glorifient le parjure, le meurtre et la trahison, ces églises où l'on chante *Te Deum* au crime couronné, oui, ces églises, oui, ces prêtres suffiraient pour ébranler les plus fermes convictions dans les âmes les plus profondes, si l'on n'apercevait, au-dessus de l'église, le ciel, et, au-dessus du prêtre, Dieu !

Et ici, citoyens, sur le seuil de cette tombe ouverte, au milieu de cette foule recueillie qui environne cette fosse, le moment est venu de semer, pour qu'elle germe dans toutes les consciences, une grave et solennelle parole.

Citoyens, à l'heure où nous sommes, heure fatale et qui sera comptée dans les siècles, le principe absolutiste, le vieux principe du passé, triomphe par toute l'Europe; il triomphe comme il lui convient de triompher, par le glaive, par la hache, par la corde et le billot, par les massacres, par les fusillades, par les tortures, par les supplices. Le despotisme, ce Moloch entouré d'ossements, célèbre à la face du soleil ses effroyables mystères sous le pontificat sanglant des Haynau, des Bonaparte et des Radetzky. Potences en Hongrie, potences en Lombardie, potences en Sicile; en France, la guillotine, la déportation et l'exil. Rien que dans les états du pape, et je cite le pape qui s'intitule *le roi de la douceur*, rien que dans les états du pape, dis-je, depuis trois ans, seize cent quarante-quatre patriotes, le chiffre est authentique, sont morts fusillés ou pendus, sans compter les innombrables morts ensevelis vivants dans les cachots et les oubliettes. Au moment où je parle, le continent, comme aux plus odieux temps de l'histoire, est encombré d'échafauds et de cadavres; et, le jour où la révolution voudrait se faire un drapeau des linceuls de toutes les victimes, l'ombre de ce drapeau noir couvrirait l'Europe.

Ce sang, tout ce sang qui coule, de toutes parts, à ruisseaux, à torrents, démocrates, c'est le vôtre.

Eh bien, citoyens, en présence de cette saturnale de massacre et de meurtre, en présence de ces infâmes tribunaux où siègent des assassins en robe de juges, en présence de tous ces cadavres chers et sacrés, en présence de cette lugubre et féroce victoire des réactions, je le déclare solennellement, au nom des proscrits de Jersey qui m'en ont donné le mandat, et j'ajoute au nom de tous les proscrits républicains, car pas une voix de vrai républicain ayant quelque autorité ne me démentira, je le déclare devant ce cercueil d'un proscrit, le deuxième que nous descendons dans la fosse depuis dix jours, nous les exilés, nous les victimes, nous abjurons, au jour inévitable et prochain du grand dénouement révolutionnaire, nous abjurons toute volonté, tout sentiment, toute idée de représailles sanglantes!

Les coupables seront châtiés, certes, tous les coupables, et châtiés sévèrement, il le faut ; mais pas une tête ne tombera ; pas une goutte de sang, pas une éclaboussure d'échafaud ne tachera la robe immaculée de la république de Février. La tête même du brigand de décembre sera respectée avec horreur par le progrès. La révolution fera de cet homme un plus grand exemple en remplaçant sa pourpre d'empereur par la casaque de forçat. Non, nous ne répliquerons pas à l'échafaud par l'échafaud. Nous répudions la vieille et inepte loi du talion. Comme la monarchie, le talion fait partie du passé ; nous répudions le passé. La peine de mort, glorieusement abolie par la république de 1848, odieusement rétablie par Louis Bonaparte, reste abolie pour nous, abolie à jamais. Nous avons emporté dans l'exil le dépôt sacré du progrès ; nous le rapporterons à la France fidèlement. Ce que nous demandons à l'avenir,

ce que nous voulons de lui, c'est la justice, ce n'est pas la vengeance. D'ailleurs, de même que pour avoir à jamais le dégoût des orgies, il suffisait aux Spartiates d'avoir vu des esclaves ivres de vin, à nous républicains, pour avoir à jamais horreur des échafauds, il nous suffit de voir des rois ivres de sang.

Oui, nous le déclarons, et nous attestons cette mer qui lie Jersey à la France, ces champs, cette calme nature qui nous entoure, cette libre Angleterre qui nous écoute, les hommes de la révolution, quoi qu'en disent les abominables calomnies bonapartistes, rentreront en France, non comme des exterminateurs, mais comme des frères ! Nous prenons à témoin de nos paroles ce ciel sacré qui rayonne au-dessus de nos têtes et qui ne verse dans nos âmes que des pensées de concorde et de paix ! nous attestons ce mort qui est là dans cette fosse et qui, pendant que je parle, murmure à voix basse dans son suaire : Oui, frères, repoussez la mort ! je l'ai acceptée pour moi, je n'en veux pas pour autrui !

La république, c'est l'union, l'unité, l'harmonie, la lumière, le travail créant le bien-être, la suppression des conflits d'homme à homme et de nation à nation, la fin des exploitations inhumaines, l'abolition de la loi de mort, et l'établissement de la loi de vie.

Citoyens, cette pensée est dans vos esprits, et je n'en suis que l'interprète ; le temps des sanglantes et terribles nécessités révolutionnaires est passé ; pour ce qui reste à faire, l'indomptable loi du progrès suffit. D'ailleurs, soyons tranquilles, tout combat avec nous dans les grandes batailles qui nous restent à livrer ; batailles dont l'évidente nécessité n'altère pas la sérénité des penseurs ; batailles dans lesquelles l'énergie révolutionnaire égalera l'acharnement monarchique ; batailles dans lesquelles la force unie au droit terrassera la violence alliée à l'usurpation ; batailles superbes, glorieuses, enthousiastes, décisives, dont l'issue n'est pas douteuse, et qui seront les Tolbiac, les Hastings et les Austerlitz de la démocratie. Citoyens, l'époque de la dissolution du vieux monde est arrivée. Les antiques despotismes sont condamnés par la loi providencielle ; le temps, ce fossoyeur courbé dans l'ombre, les ensevelit ; chaque jour qui tombe les enfouit plus avant dans le néant. Dieu jette les années sur les trônes comme nous jetons les pelletées de terre sur les cercueils.

Et maintenant, frères, au moment de nous séparer, poussons le cri de triomphe, poussons le cri du réveil ; comme je vous le disais il y a quelques mois à propos de la Pologne, c'est sur les tombes qu'il faut parler de résurrection. Certes, l'avenir, un avenir prochain, je le répète, nous promet en France la victoire de l'idée démocratique, l'avenir nous promet la victoire de l'idée sociale ; mais il nous promet plus encore, il nous promet sous tous les climats, sous tous les soleils, dans tous les continents, en Amérique aussi bien qu'en Europe, la fin de toutes les oppressions et de tous les esclavages. Après les rudes épreuves que nous subissons, ce qu'il nous faut, ce n'est pas seulement l'émancipation de telle ou de telle classe qui a souffert trop longtemps, l'abolition de tel ou tel privilège, la consécration de tel ou tel droit ; cela, nous l'aurons ; mais cela ne nous suffit pas ; ce qu'il nous faut, ce que nous obtiendrons, n'en doutez pas, ce que pour ma part, du fond de cette nuit sombre de l'exil, je contemple d'avance avec l'éblouissement de la joie, citoyens, c'est la délivrance de tous les peuples, c'est l'affranchissement de tous les hommes ! Amis, nos souffrances engagent Dieu. Il nous en doit le prix. Il est le débiteur fidèle, il s'acquittera. Ayons donc une foi virile, et faisons avec transport notre sacrifice. Opprimés de toutes les nations, offrez vos plaies ; polonais, offrez vos misères ; hongrois, offrez votre gibet ; italiens, offrez votre croix ; héroïques déportés de Cayenne et d'Afrique, nos frères, offrez votre chaîne ; proscrits, offrez votre proscription ; et toi, martyr, offre ta mort à la liberté du genre humain.

II

SUR LA TOMBE DE LOUISE JULIEN

CIMETIÈRE DE SAINT-JEAN

26 JUILLET 1853

Citoyens,

Trois cercueils en quatre mois.

La mort se hâte, et Dieu nous délivre un à un.

Nous ne t'acccusons pas, nous te remercions, Dieu puissant qui nous rouvres, à nous exilés, les portes de la patrie éternelle!

Cette fois, l'être inanimé et cher que nous apportons à la tombe, c'est une femme.

Le 21 janvier dernier, une femme fut arrêtée chez elle par le sieur Boudrot, commissaire de police à Paris. Cette femme, jeune encore, elle avait trente-cinq ans, mais estropiée et infirme, fut envoyée à la préfecture et enfermée dans la cellule n° 1, dite *cellule d'essai*. Cette cellule, sorte de cage de sept à huit pieds carrés à peu près, sans air et sans jour, la malheureuse prisonnière l'a peinte d'un mot; elle l'appelle: *cellule-tombeau;* elle dit, je cite ses propres paroles: « C'est dans cette cellule-tombeau, qu'estropiée, malade, j'ai passé vingt et « un jours, collant mes lèvres d'heure en heure contre le « treillage pour aspirer un peu d'air vital et ne pas « mourir*. » — Au bout de ces vingt et un jours, le 14 février, le gouvernement de décembre mit cette femme dehors et l'expulsa. Il la jeta à la fois hors de la prison et hors de la patrie. La proscrite sortait du cachot d'essai avec les germes de la phthisie. Elle quitta la France et gagna la Belgique. Le dénûment la força de voyager toussant, crachant le sang, les poumons malades, en plein hiver, dans le nord, sous la pluie et la neige, dans ces affreux wagons découverts qui déshonorent les riches entreprises des chemins de fer. Elle arriva à Ostende; elle était chassée de France, la Belgique la chassa. Elle passa en Angleterre. A peine débarque à Londres, elle se mit au lit. La maladie contractée dans le cachot, aggravée par le voyage forcé de l'exil, était devenue menaçante. La proscrite, je devrais dire la condamnée à mort, resta gisante deux mois et demi. Puis, espérant un peu de printemps et de soleil, elle vint à Jersey. On se souvient encore de l'y avoir vue arriver par une froide matinée pluvieuse, à travers les brumes de la mer, râlant et grelottant sous sa pauvre robe de toile toute mouillée. Peu de jours après son arrivée, elle se coucha; elle ne s'est plus relevée.

Il y a trois jours elle est morte.

Vous me demanderez ce qu'était cette femme et ce qu'elle avait fait pour être traitée ainsi; je vais vous le dire.

Cette femme, par des chansons patriotiques, par de sympathiques et cordiales paroles, par de bonnes et civiques actions, avait rendu célèbre, dans les faubourgs de Paris, le nom de Louise Julien sous lequel le peuple la connaissait et la saluait. Ouvrière, elle avait nourri sa mère malade; elle l'a soignée et soutenue dix ans. Dans les jours de lutte civile, elle faisait de la charpie; et, boiteuse et se traînant, elle allait dans les ambulances, et secourait les blessés de tous les partis. Cette femme du peuple était un poëte, cette femme du peuple était un esprit; elle chantait la république, elle aimait la liberté, elle appelait ardemment l'avenir fraternel de toutes les nations et de tous les hommes; elle croyait à Dieu, au peuple, au progrès, à la France; elle versait autour d'elle, comme un vase, dans les esprits des prolétaires, son grand cœur plein d'amour et de foi. Voilà ce que faisait cette femme. M. Bonaparte l'a tuée.

Ah! une telle tombe n'est pas muette; elle est pleine de sanglots, de gémissements et de clameurs.

Citoyens, les peuples, dans le légitime orgueil de leur toute-puissance et de leur droit, construisent avec le granit et le marbre des édifices sonores, des enceintes majestueuses, des estrades sublimes, du haut desquelles parle leur génie, du haut desquelles se répandent à flots dans les âmes les éloquences saintes du patriotisme, du progrès et de la liberté; les peuples, s'imaginant qu'il suffit d'être souverains pour être invincibles, croient inaccessibles et imprenables ces citadelles de la parole, ces forteresses sacrées de l'intelligence humaine et de la civilisation, et ils disent : la tribune est indestruc-

* Voir *les Bagnes d'Afrique et la Transportation de décembre;* par Ch. Ribeyrolles, p. 129.

sible. Ils se trompent; ces tribunes-là peuvent être renversées. Un traître vient, des soldats arrivent, une bande de brigands se concerte, se démasque, fait feu, et le sanctuaire est envahi, et la pierre et le marbre sont dispersés, et le palais, et le temple, où la grande nation parlait au monde, s'écroule, et l'immonde tyran vainqueur s'applaudit, bat des mains, et dit : C'est fini. Personne ne parlera plus. Pas une voix ne s'élèvera désormais. Le silence est fait. — Citoyens! à son tour le tyran se trompe. Dieu ne veut pas que le silence se fasse ; Dieu ne veut pas que la liberté, qui est son verbe, se taise. Citoyens! au moment où les despotes triomphants croient la leur avoir ôtée à jamais, Dieu redonne la parole aux idées. Cette tribune détruite, il la reconstruit. Non au milieu de la place publique, non avec le granit et le marbre, il n'en a pas besoin. Il la reconstruit dans la solitude; il la reconstruit avec l'herbe du cimetière, avec l'ombre des cyprès, avec le monticule sinistre que font les cercueils cachés sous terre; et de cette solitude, de cette herbe, de ces cyprès, de ces cercueils disparus, savez-vous ce qui sort, citoyens? Il en sort le cri déchirant de l'humanité, il en sort la dénonciation et le témoignage, il en sort l'accusation inexorable qui fait pâlir l'accusé couronné, il en sort la formidable protestation des morts! Il en sort la voix vengeresse, la voix inextinguible, la voix qu'on n'étouffe pas, la voix qu'on ne bâillonne pas! — Ah! M. Bonaparte a fait taire la tribune; c'est bien; maintenant qu'il fasse donc taire le tombeau!

Lui et ses pareils n'auront rien fait tant qu'on entendra sortir un soupir d'une tombe, et tant qu'on verra rouler une larme dans les yeux augustes de la pitié.

Pitié!.. ce mot que je viens de prononcer, il a jailli du plus profond de mes entrailles devant ce cercueil, cercueil d'une femme, cercueil d'une sœur, cercueil d'une martyre! Pauline Roland en Afrique, Louise Julien à Jersey, Francesca Maderspach à Temeswar, Blanca Téléki à Pesth, tant d'autres, Rosalie Gobert, Eugénie Guillemot, Augustine Péan, Blanche Clouart, Joséphine Prabeil, Élisabeth Parlès, Marie Reviel, Claudine Hibruit, Anne Sangla, veuve Combescure, Armandine Huet, et tant d'autres encore, sœurs, mères, filles, épouses, proscrites, exilées, transportées, torturées, suppliciées, crucifiées, ô pauvres femmes! Oh! quel sujet de larmes profondes et d'inexprimables attendrissements! Faibles, souffrantes, malades, arrachées à leurs familles, à leurs maris, à leurs parents, à leurs soutiens, vieilles quelquefois et brisées par l'âge, toutes ont été des héroïnes, plusieurs ont été des héros! Oh! ma pensée en ce moment se précipite dans ce sépulcre et baise les pieds froids de cette morte dans son cercueil! Ce n'est pas une femme que je vénère dans Louise Julien, c'est la femme; la femme de nos jours, la femme digne de devenir citoyenne; la femme telle que nous la voyons autour de nous, dans tout son dévouement, dans toute sa douceur, dans tout son sacrifice, dans toute sa majesté! Amis, dans les temps futurs, dans cette belle, et paisible, et tendre, et fraternelle république sociale de l'avenir, le rôle de la femme sera grand; mais quel magnifique prélude à ce rôle que de tels martyres si vaillamment endurés! Hommes et citoyens, nous avons dit plus d'une fois dans notre orgueil : — Le dix-huitième siècle a proclamé le droit de l'homme; le dix-neuvième proclamera le droit de la femme; — mais, il faut l'avouer, citoyens, nous ne nous sommes point hâtés; beaucoup de considérations, qui étaient graves, j'en conviens, et qui voulaient être mûrement examinées, nous ont arrêtés; et à l'instant où je parle, au point même où le progrès est parvenu, parmi les meilleurs républicains, parmi les démocrates les plus vrais et les plus purs, bien des esprits excellents hésitent encore à admettre dans l'homme et dans la femme l'égalité de l'âme humaine, et, par conséquent, l'assimilation, sinon l'identité complète, des droits civiques. Disons-le bien haut, citoyens, tant que la prospérité a duré, tant que la république a été debout, les femmes, oubliées par nous, se sont oubliées elles-mêmes ; elles se sont bornées à rayonner comme la lumière, à échauffer les esprits, à attendrir les cœurs, à éveiller les enthousiasmes, à montrer du doigt à tous le bon, le juste, le grand et le vrai. Elles n'ont rien ambitionné au delà. Elles qui, par moments, sont l'image de la patrie vivante, elles qui pouvaient être l'âme de la cité, elles ont été simplement l'âme de la famille. A l'heure de l'adversité, leur attitude a changé, elles ont cessé d'être modestes; à l'heure de l'adversité, elles nous ont dit : — Nous ne savons pas si nous avons droit à votre puissance, à votre liberté, à votre grandeur; mais ce que nous savons, c'est que nous avons droit à votre misère. Partager vos souffrances, vos accablements, vos dénûments, vos détresses, vos renoncements, vos exils, votre abandon si vous êtes sans asile, votre faim si vous êtes sans pain, c'est là le droit de la femme, et nous le réclamons. — O mes frères! et les voilà qui nous suivent dans le combat, qui nous accompagnent dans la proscription, et qui nous devancent dans le tombeau!

Citoyens, puisque cette fois encore vous avez voulu que je parlasse en votre nom, puisque votre mandat donne à ma voix l'autorité qui manquerait à une parole isolée; sur la tombe de Louise Julien, comme il y a trois mois sur la tombe de Jean Bousquet, le dernier cri que je veux jeter, c'est le cri de courage, d'insurrection et d'espérance!

Oui, des cercueils comme celui de cette noble femme qui est là signifient et prédisent la chute prochaine des bourreaux, l'inévitable écroulement des despotismes et des despotes. Les proscrits meurent l'un après l'autre; le tyran creuse leur fosse; mais à un jour venu, citoyens, la fosse tout à coup attire et engloutit le fossoyeur!

O morts qui m'entourez et qui m'écoutez, malédiction à Louis Bonaparte! O morts, exécration à cet homme! Pas d'échafauds quand viendra la victoire, mais une longue et infamante expiation à ce misérable! Malédic-

tion sous tous les cieux, sous tous les climats, en France, en Autriche, en Lombardie, en Sicile, à Rome, en Pologne, en Hongrie, malédiction aux violateurs du droit humain et de la loi divine! Malédiction aux pourvoyeurs des pontons, aux dresseurs des gibets, aux destructeurs des familles, aux tourmenteurs des peuples! Malédiction aux proscripteurs des pères, des mères et des enfants! Malédiction aux fouetteurs de femmes! Proscrits! soyons implacables dans ces solennelles et religieuses revendications du droit et de l'humanité. Le genre humain a besoin de ces cris terribles; la conscience universelle a besoin de ces saintes indignations de la pitié. Exécrer les bourreaux, c'est consoler les victimes. Maudire les tyrans, c'est bénir les nations.

III

VINGT-TROISIÈME ANNIVERSAIRE

DE LA RÉVOLUTION POLONAISE

29 NOVEMBRE 1853, A JERSEY

Proscrits, mes frères !

Tout marche, tout avance, tout approche, et, je vous le dis avec une joie profonde, déjà se font jour et deviennent visibles les symptômes précurseurs du grand avènement. Oui, réjouissez-vous, proscrits de toutes les nations, ou, pour mieux dire, proscrits de la grande nation unique, de cette nation qui sera le genre humain et qui s'appellera République universelle. — Réjouissez-vous ! l'an dernier, nous ne pouvions qu'invoquer l'espérance ; cette année, nous pouvons presque attester la réalité. L'an dernier, à pareille époque, à pareil jour, nous nous bornions à dire : l'Idée ressuscitera. Cette année, nous pouvons dire : l'Idée ressuscite !

Et comment ressuscite-t-elle ? de quelle façon ? par qui ? c'est là ce qu'il faut admirer.

Citoyens, il y a en Europe un homme qui pèse sur l'Europe ; qui est tout ensemble prince spirituel, seigneur temporel, despote, autocrate, obéi dans la caserne, adoré dans le monastère, chef de la consigne et du dogme, et qui met en mouvement, pour l'écrasement des libertés du continent, un empire de la force de soixante millions d'hommes. Ces soixante millions d'hommes, il les tient dans sa main, non comme des hommes, mais comme des brutes, non comme des esprits, mais comme des outils. En sa double qualité ecclésiastique et militaire, il met un uniforme à leurs âmes comme à leurs corps ; il dit : marchez ! et il faut marcher ; il dit : croyez ! et il faut croire. Cet homme s'appelle en politique l'Absolu, et en religion l'Orthodoxe : il est l'expression suprême de la toute-puissance humaine ; il torture, comme bon lui semble, des peuples entiers ; il n'a qu'à faire un signe, et il le fait pour vider la Pologne dans la Sibérie ; il croise, mêle et noue tous les fils de la grande conspiration des princes contre les hommes ; il a été à Rome, et lui, pape grec, il a donné le baiser d'alliance au pape latin ; il règne à Berlin, à Munich, à Dresde, à Stuttgart, à Vienne, comme à Saint-Pétersbourg ; il est l'âme de l'empereur d'Autriche et la volonté du roi de Prusse ; la vieille Allemagne n'est plus que sa remorque. Cet homme est quelque chose qui ressemble à l'ancien roi des rois ; c'est l'Agamemnon de cette guerre de Troie que les hommes du passé font aux hommes de l'avenir ; c'est la menace sauvage de l'ombre à la lumière, du nord au midi. Je viens de vous le dire, et je résume d'un mot ce monstre de l'omnipotence : empereur comme Charles-Quint, pape comme Grégoire VII, il tient dans ses mains une croix qui se termine en glaive et un sceptre qui se termine en knout.

Ce prince, ce souverain, puisque les peuples permettent à des hommes de prendre ce nom, ce Nicolas de Russie est à cette heure l'homme véritable du despotisme. Il en est la tête ; Louis Bonaparte n'en est que le masque.

Dans ce dilemme qui a toute la rigueur d'un décret du destin, *Europe républicaine ou Europe cosaque*, c'est Nicolas de Russie qui incarne l'Europe cosaque. Nicolas de Russie est le vis-à-vis de la Révolution.

Citoyens, c'est ici qu'il faut se recueillir. Les choses nécessaires arrivent toujours ; mais par quelle voie ? c'est là ce qui est admirable, et j'appelle sur ceci votre attention.

Nicolas de Russie semblait avoir triomphé ; le despotisme, vieil édifice restauré, dominait de nouveau l'Europe, plus solide en apparence que jamais, avec le meurtre de dix nations pour base et le crime de Bonaparte pour couronnement. La France, que le grand poète anglais, que Shakespeare appelle le « soldat de Dieu », la France était à terre, désarmée, garrottée, vaincue. Il paraissait qu'il n'y avait plus qu'à jouir de la victoire. Mais depuis Pierre, les czars ont deux pensées,

l'absolutisme et la conquête. La première satisfaite, Nicolas a songé à la seconde. Il avait à côté de lui, à son ombre, j'ai presque dit à ses pieds, un prince amoindri, un empire vieillissant, un peuple affaibli par son peu d'adhérence à la civilisation européenne. Il s'est dit : c'est le moment ; et il a étendu son bras vers Constantinople, et il a allongé sa serre vers cette proie. Oubliant toute dignité, toute pudeur, tout respect de lui-même et d'autrui, il a montré brusquement à l'Europe les plus cyniques nudités de l'ambition. Lui, colosse, il s'est acharné sur une ruine ; il s'est rué sur ce qui tombait, et il s'est dit avec joie : Prenons Constantinople ; c'est facile, injuste et utile.

Citoyens, qu'est-il arrivé ?

Le sultan s'est dressé.

Nicolas, par sa ruse et sa violence, s'est donné pour adversaire le désespoir, cette grande force. La révolution, foudre endormie, était là. Or, — écoutez ceci, car c'est grand : — il s'est trouvé que, froissé, humilié, navré, poussé à bout, ce turc, ce prince chétif, ce prince débile, ce moribond, ce fantôme sur lequel le czar n'avait qu'à souffler, ce petit sultan, souffleté par Mentschikoff et cravaché par Gortschakoff, s'est jeté sur la foudre et l'a saisie.

Et maintenant, il la tient, la secoue au-dessus de sa tête, et les rôles sont changés, et voici Nicolas qui tremble ! — et voici les trônes qui s'émeuvent, et voici les ambassadeurs d'Autriche et de Prusse qui s'en vont de Constantinople, et voici les légions polonaise, hongroise et italienne, qui se forment, et voici la Roumanie, la Transylvanie, la Hongrie qui frémissent, voici la Circassie qui se lève, voici la Pologne qui frissonne ; car tous, peuples et rois, ont reconnu cette chose éclatante qui flamboie et qui rayonne à l'orient, et ils savent bien que ce qui brille en ce moment dans la main désespérée de la Turquie, ce n'est pas le vieux sabre ébréché d'Othman, c'est l'éclair splendide des révolutions !

Oui, citoyens, c'est la révolution qui vient de passer le Danube !

Le Rhin, le Tibre, la Vistule et la Seine en ont tressailli.

Proscrits, combattants de toutes les dates, martyrs de toutes les luttes, battez des mains à cet ébranlement immense qui commence à peine, et que rien maintenant n'arrêtera. Toutes les nations qu'on croyait mortes dressent la tête en ce moment. Réveil des peuples, réveil de lions.

Cette guerre a éclaté au sujet d'un sépulcre dont tout le monde voulait les clefs. Quel sépulcre et quelles clefs? C'est là ce que les rois ignorent. Citoyens, ce sépulcre, c'est la grande tombe où est enfermée la République, déjà debout dans les ténèbres et toute prête à sortir. Et ces clefs qui ouvriront ce sépulcre, dans quelles mains tomberont-elles ? Amis, ce sont les rois qui se les disputent, mais c'est le peuple qui les aura.

C'est fini, j'y insiste, désormais les négociations, les notes, les protocoles, les ultimatum, les armistices, les plâtrages de paix eux-mêmes n'y peuvent rien. Ce qui est fait est fait. Ce qui est entamé s'achèvera. Le sultan, dans son désespoir, a saisi la révolution, et la révolution le tient. Il ne dépend plus de lui-même à présent de se délivrer de l'aide redoutable qu'il s'est donnée. Il le voudrait qu'il ne le pourrait. Quand un homme prend un archange pour auxiliaire, l'archange l'emporte sur ses ailes.

Chose frappante ! il est peut-être dans la destinée du sultan de faire crouler tous les trônes. (*Une voix :* Y compris le sien.)

Et cette œuvre à laquelle on contraint le sultan, ce sera le czar qui l'aura provoquée ! Cet écroulement des trônes, d'où sortira la confédération des Peuples-Unis, ce sera le czar, je ne dirai pas qui l'aura voulu, mais qui l'aura causé. L'Europe cosaque aura fait surgir l'Europe républicaine. A l'heure qu'il est, citoyens, le grand révolutionnaire de l'Europe, — c'est Nicolas de Russie.

N'avais-je pas raison de vous dire : admirez de quelle façon la providence s'y prend !

Oui, la providence nous emporte vers l'avenir à travers l'ombre. Regardez, écoutez, est-ce que vraiment vous ne voyez pas que le mouvement de tout commence à devenir formidable ? Le sinistre sabbat de l'absolutisme passe comme une vision de nuit. Les rangées de gibets chancellent à l'horizon, les cimetières entrevus paraissent et disparaissent, les fosses où sont les martyrs se soulèvent, tout se hâte dans ce tourbillon de ténèbres. Il semble qu'on entend ce cri mystérieux : « Hourrah ! hourrah ! les rois vont vite ! »

Proscrits, attendons l'heure. Elle va bientôt sonner, préparons-nous. Elle va sonner pour les nations, elle va sonner pour nous-mêmes. Alors, pas un cœur ne faiblira. Alors nous sortirons, nous aussi, de cette tombe qu'on appelle l'exil ; nous agiterons tous les sanglants et sacrés souvenirs, et, dans les dernières profondeurs, les masses se lèveront contre les despotes, et le droit et la justice et le progrès vaincront ; car le plus auguste et le plus terrible des drapeaux, c'est le suaire dans lequel les rois ont essayé d'ensevelir la liberté !

Citoyens, du fond de cette adversité où nous sommes encore, envoyons une acclamation à l'avenir. Saluons, au delà de toutes ces convulsions et de toutes ces guerres, saluons l'aube bénie des États-Unis d'Europe ! Oh ! ce sera là une réalisation splendide ! Plus de frontières, plus de douanes, plus de guerres, plus d'armées, plus de prolétariat, plus d'ignorance, plus de misère ; toutes les exploitations coupables supprimées, toutes les usurpations abolies ; la richesse décuplée, le problème du bien-être résolu par la science ; le travail, droit et devoir ; la concorde entre les peuples, l'amour entre les hommes ; la pénalité résorbée par l'éducation ; le glaive brisé comme le sabre ; tous les droits procla-

més et mis hors d'atteinte, le droit de l'homme à la souveraineté, le droit de la femme à l'égalité, le droit de l'enfant à la lumière ; la pensée, moteur unique ; la matière, esclave unique ; le gouvernement résultant de la superposition des lois de la société aux lois de la nature, c'est-à-dire pas d'autre gouvernement que le droit de l'Homme ; — voilà ce que sera l'Europe demain peut-être, citoyens, et ce tableau qui vous fait tressaillir de joie n'est qu'une ébauche tronquée et rapide. O proscrits, bénissons nos pères dans leurs tombes, bénissons ces dates glorieuses qui rayonnent sur ces murailles, bénissons la sainte marche des idées. Le passé appartient aux princes ; il s'appelle Barbarie ; l'avenir appartient aux peuples ; il s'appelle Humanité !

1854

LA PEINE DE MORT. — UN GIBET A GUERNESEY.
COMPLAISANCES ANGLAISES. — ÉVOCATION DE L'AVENIR. — MISÈRE. — NOSTALGIE.
ENCORE UN QUI MEURT. — DÉSASTRES EN CRIMÉE. — BASSESSE
DANS LE PARLEMENT. — ATTITUDE DU PROSCRIT DEVANT LE PROSCRIPTEUR.

I

AUX HABITANTS DE GUERNESEY

JANVIER 1854

Une condamnation à mort est prononcée dans les îles de la Manche. Victor Hugo intervient.

Peuple de Guernesey,

C'est un proscrit qui vient à vous.

C'est un proscrit qui vient vous parler pour un condamné. L'homme qui est dans l'exil tend la main à l'homme qui est dans le sépulcre. Ne le trouvez pas mauvais, et écoutez-moi.

Le mardi 18 octobre 1853, à Guernesey, un homme, John-Charles Tapner, est entré la nuit chez une femme, Mme Saujon, et l'a tuée ; puis il l'a volée, et il a mis le feu au cadavre et à la maison, espérant que le premier forfait s'en irait dans la fumée du second. Il s'est trompé. Les crimes ne sont pas complaisants, et l'incendie a refusé de cacher l'assassinat. La providence n'est pas une recéleuse ; elle a livré le meurtrier.

Le procès fait à Tapner a jeté un jour hideux sur plusieurs autres crimes. Depuis un certain temps des mains, tout de suite disparues, avaient mis le feu à diverses maisons dans l'île ; les présomptions se sont fixées sur Tapner, et il a paru vraisemblable que tous les précédents incendies dussent se résumer dans le sanglant incendiaire du 18 octobre.

Cet homme a été jugé ; jugé avec une impartialité et un scrupule qui honorent votre libre et intègre magistrature. Treize audiences ont été employées à l'examen des faits et à la formation lente de la conviction des juges. Le 3 janvier l'arrêt a été rendu à l'unanimité ; et à neuf heures du soir, en audience publique et solennelle, votre honorable chef-magistrat, le bailli de Guernesey, d'une voix brisée et éteinte, tremblant d'une émotion dont je le glorifie, a déclaré à l'accusé « que la loi punissant de mort le meurtre », il devait, lui John-Charles Tapner, se préparer à mourir, qu'il serait pendu, le 27 janvier prochain, sur le lieu même de son crime, et que, là où il avait tué, il serait tué.

Ainsi, à ce moment où nous sommes, il y a, au milieu de vous, au milieu de nous, habitants de cet archipel, un homme qui, dans cet avenir plein d'heures obscures pour tous les autres hommes, voit distinctement sa dernière heure ; en cet instant, dans cette minute où nous respirons librement, où nous allons et venons, où nous parlons et sourions, il y a, à quelques pas de nous, et le cœur se serre en y songeant, il y a dans une geôle, sur un grabat de prison, un homme, un misérable homme frissonnant, qui vit l'œil fixé sur un jour de ce mois, sur le 27 janvier, spectre qui grandit

et qui approche. Le 27 janvier, masqué pour nous tous comme tous les autres jours qui nous attendent, ne montre qu'à cet homme son visage, la face sinistre de la mort.

Guernesiais, Tapner est condamné à mort ; en présence du texte des codes, votre magistrature a fait son devoir ; elle a rempli, pour me servir des propres termes du chef-magistrat, « son obligation » ; mais prenez garde. Ceci est le talion. Tu as tué, tu seras tué. Devant la loi humaine, c'est juste ; devant la loi divine, c'est redoutable.

Peuple de Guernesey, rien n'est petit quand il s'agit de l'inviolabilité humaine. Le monde civilisé vous demande la vie de cet homme.

Qui suis-je ? rien. Mais a-t-on besoin d'être quelque chose pour supplier? est-il nécessaire d'être grand pour crier grâce ? Hommes des îles de la Manche, nous proscrits de France, nous vivons au milieu de vous, nous vous aimons. Nous voyons vos voiles passer à l'horizon dans les crépuscules des tempêtes, et nous vous envoyons nos bénédictions et nos prières. Nous sommes vos frères. Nous vous estimons, nous vous honorons ; nous vénérons en vous le travail, le courage, les nuits passées à la mer pour nourrir la femme et les enfants, les mains calleuses du matelot, le front hâlé du laboureur, la France dont nous sommes les fils et dont vous êtes les petits-fils, l'Angleterre dont vous êtes les citoyens et dont nous sommes les hôtes.

Permettez-nous donc de vous adresser la parole, puisque nous sommes assis à votre foyer, et de vous payer votre hospitalité en coopération cordiale. Permettez-nous de nous attrister de tout ce qui pourrait assombrir votre doux pays.

Le plongeur se précipite au fond de la mer et rapporte une poignée de gravier. Nous autres, nous sommes les souffrants, nous sommes les éprouvés, c'est-à-dire les penseurs; les rêveurs, si vous voulez. — Nous plongeons au fond des choses, nous tâchons de toucher Dieu, et nous rapportons une poignée de vérités.

La première des vérités; la voici: tu ne tueras pas.

Et cette parole est absolue ; elle a été dite pour la loi, aussi bien que pour l'individu.

Guernesiais, écoutez ceci :

Il y a une divinité horrible, tragique, exécrable, païenne. Cette divinité s'appelait Moloch chez les hébreux et Teutatès chez les celtes; elle s'appelle à présent la peine de mort. Elle avait autrefois pour pontife, dans l'orient, le mage, et, dans l'occident, le druide; son prêtre aujourd'hui, c'est le bourreau. Le meurtre légal a remplacé le meurtre sacré. Jadis elle a rempli votre île de sacrifices humains; et elle en a laissé partout les monuments, toutes ces pierres lugubres où la rouille des siècles a effacé la rouille du sang, qu'on rencontre à demi ensevelies dans l'herbe au sommet de vos collines et sur lesquelles la ronce siffle au vent du soir. Aujourd'hui, en cette année dont elle épouvante l'aurore, l'idole monstrueuse reparaît parmi vous; elle vous somme de lui obéir ; elle vous convoque à jour fixe, pour la célébration de son mystère, et, comme autrefois, elle réclame de vous, de vous qui avez lu l'évangile, de vous qui avez l'œil fixé sur le calvaire, elle réclame un sacrifice humain! Lui obéirez-vous? redeviendrez-vous païens le 27 janvier 1854 pendant deux heures ? païens pour tuer un homme ! païens pour perdre une âme ! païens pour mutiler la destinée du criminel en lui retranchant le temps du repentir ! Ferez-vous cela ? Serait-ce là le progrès ? Où en sont les hommes si le sacrifice humain est encore possible ? Adore-t-on encore à Guernesey l'idole, la vieille idole du passé, qui tue en face de Dieu qui crée ? A quoi bon lui avoir ôté le peulven si c'est pour lui rendre la potence ?

Quoi ! commuer une peine, laisser à un coupable la chance du remords et de la réconciliation, substituer au sacrifice humain l'expiation intelligente, ne pas tuer un homme, cela est-il donc si malaisé ? Le navire est-il donc si en détresse qu'un homme y soit de trop? un criminel repentant pèse-t-il donc tant à la société humaine qu'il faille se hâter de jeter par-dessus le bord dans l'ombre de l'abîme cette créature de Dieu ?

Guernesiais! la peine de mort recule aujourd'hui partout et perd chaque jour du terrain; elle s'en va devant le sentiment humain. En 1830, la chambre des députés de France en réclamait l'abolition, par acclamation ; la constituante de Francfort l'a rayée des codes en 1848 ; la constituante de Rome l'a supprimée en 1849 ; notre constituante de Paris ne l'a maintenue qu'à une majorité imperceptible; je dis plus, la Toscane, qui est catholique, l'a abolie; la Russie, qui est barbare, l'a abolie ; Otahiti, qui est sauvage, l'a abolie. Il semble que les ténèbres elles-mêmes n'en veulent plus. Est-ce que vous en voulez, vous, hommes de ce bon pays ?

Il dépend de vous que la peine de mort soit abolie de fait à Guernesey ; il dépend de vous qu'un homme ne soit pas « pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive » le 27 janvier ; il dépend de vous que ce spectacle effroyable, qui laisserait une tache noire sur votre beau ciel, ne vous soit pas donné.

Votre constitution libre met à votre disposition tous les moyens d'accomplir cette œuvre religieuse et sainte. Réunissez-vous légalement. Agitez pacifiquement l'opinion et les consciences. L'île entière peut, je dis plus, doit intervenir. Les femmes doivent presser les maris, les enfants attendrir les pères, les hommes signer des requêtes et des pétitions. Adressez-vous à vos gouvernants et à vos magistrats dans les limites de la loi. Réclamez le sursis, réclamez la commutation de peine. Vous l'obtiendrez.

Levez-vous. Hâtez-vous. Ne perdez pas un jour, ne perdez pas une heure, ne perdez pas un instant. Que ce fatal 27 janvier vous soit sans cesse présent. Que toute l'île compte les minutes comme cet homme !

Songez-y bien, depuis que cette sentence de mort

est prononcée, le bruit que vous entendez maintenant dans toutes vos horloges, c'est le battement du cœur de ce misérable.

Un précédent est-il nécessaire? en voici un :

En 1851, un homme, à Jersey, tua un autre homme. Un nommé Jacques Fouquet tira un coup de fusil à un nommé Derbyshire. Jacques Fouquet fut déclaré coupable successivement par les deux jurys. Le 27 août 1851, la cour le condamna à mort. Devant l'imminence d'une exécution capitale, l'île s'émut. Un grand meeting eut lieu; seize cents personnes y assistèrent. Des français y parlèrent aux applaudissements du généreux peuple jersiais. Une pétition fut signée. Le 23 septembre, la grâce de Fouquet arriva.

Maintenant, qu'est-il advenu de Fouquet?

Je vais vous le dire.

Fouquet vit et Fouquet se repent *.

Qu'est-ce que le gibet a à répondre à cela?

Guernesiais! ce qu'a fait Jersey, Guernesey peut le faire. Ce que Jersey a obtenu, Guernesey l'obtiendra.

Dira-t-on qu'ici, dans ce sombre guet-apens du 18 octobre, la mort semble justice? que le crime de Tapner est bien grand?

Plus le crime est grand, plus le temps doit être mesuré long au repentir.

Quoi! une femme aura été assassinée, lâchement tuée, lâchement! une maison aura été pillée, violée, incendiée, un meurtre aura été accompli, et autour de ce meurtre on croira entrevoir une foule d'autres actions perverses, un attentat aura été commis, je me trompe, plusieurs attentats, qui exigeraient une longue et solennelle réparation, le châtiment accompagné de la réflexion, le rachat du mal par la pénitence, l'agenouillement du criminel sous le crime et du condamné sous la peine, toute une vie de douleur et de purification, et parce qu'un matin, à un jour précis, le vendredi 27 janvier, en quelques minutes, un poteau aura été enfoncé dans la terre, parce qu'une corde aura serré le cou d'une homme, parce qu'une âme se sera enfuie d'un corps misérable avec le hurlement du damné, tout sera bien!

Brièveté chétive de la justice humaine!

Oh! nous sommes le dix-neuvième siècle; nous sommes le peuple nouveau; nous sommes le peuple pensif, sérieux, libre, intelligent, travailleur, souverain; nous sommes le meilleur âge de l'humanité, l'époque de progrès, d'art, de science, d'amour, d'espérance, de fraternité; échafauds! qu'est-ce que vous nous voulez? O machines monstrueuses de la mort, hideuses charpentes du néant, apparitions du passé, toi qui tiens à deux bras ton couperet triangulaire, toi qui secoues un squelette au bout d'une corde, de quel droit reparaissez-vous en plein midi, en plein soleil, en plein dix-neuvième siècle, en pleine vie? vous êtes des spectres. Vous êtes les choses de la nuit, rentrez dans la nuit. Est-ce que les ténèbres offrent leurs services à la lumière? Allez-vous-en. Pour civiliser l'homme, pour corriger le coupable, pour illuminer la conscience, pour faire germer le repentir dans les insomnies du crime, nous avons mieux que vous, nous avons la pensée, l'enseignement, l'éducation patiente, l'exemple religieux, la clarté en haut, l'épreuve en bas, l'austérité, le travail, la clémence. Quoi! du milieu de tout ce qui est grand, de tout ce qui est vrai, de tout ce qui est beau, de tout ce qui est auguste, on verra obstinément surgir la peine de mort! Quoi! la ville souveraine, la ville centrale du genre humain, la ville du 14 juillet et du 10 août, la ville où dorment Rousseau et Voltaire, la métropole des révolutions, la cité-crèche de l'idée, aura la Grève, la barrière Saint-Jacques, la Roquette! Et ce ne sera pas assez de cette contradiction abominable! et ce contre-sens sera peu! et cette horreur ne suffira pas! Et il faudra qu'ici aussi, dans cet archipel, parmi les falaises, les arbres et les fleurs, sous l'ombre des grandes nuées qui viennent du pôle, l'échafaud se dresse, et domine, et constate son droit, et règne! ici! dans le bruit des vents, dans la rumeur éternelle des flots, dans la solitude de l'abîme, dans la majesté de la nature! Allez-vous-en, vous dis-je! disparaissez! Qu'est-ce que vous venez faire, toi, guillotine, au milieu de Paris, toi, gibet, en face de l'océan?

Peuple de pêcheurs, bons et vaillants hommes de la mer, ne laissez pas mourir cet homme. Ne jetez pas l'ombre d'une potence sur votre île charmante et bénie. N'introduisez pas dans vos héroïques et incertaines aventures de mer ce mystérieux élément de malheur. N'acceptez pas la solidarité redoutable de cet empiètement du pouvoir humain sur le pouvoir divin. Qui sait? qui connaît? qui a pénétré l'énigme? Il y a des abîmes dans les actions humaines, comme il y a des gouffres dans les flots. Songez aux jours d'orage, aux nuits d'hiver, aux forces irritées et obscures qui s'emparent de vous à de certains moments. Songez comme la côte de Serk est rude, comme les bas-fonds des Minquiers sont perfides, comme les écueils de Pater-Noster sont mauvais. Ne faites pas souffler dans vos voiles le vent du sépulcre. N'oubliez pas, navigateurs, n'oubliez pas, pêcheurs, n'oubliez pas, matelots, qu'il n'y a qu'une planche entre vous et l'éternité, que vous êtes à la discrétion des vagues qu'on ne sonde pas et de la destinée qu'on ignore, qu'il y a peut-être des volontés dans ce que vous prenez pour des caprices, que vous luttez sans cesse contre la mer et contre le

* Jacques Fouquet. — On nous assure que Jacques Fouquet, condamné à mort par notre cour royale, comme coupable du crime de meurtre sur Fredéric Derbyshire et dont la peine fut commuée par sa majesté en celle de déportation perpétuelle, a été transféré, il y a six mois, de la prison de Millbank où il était toujours resté, à Dartmore. Il est presque complétement guéri du mal qu'il avait au cou, et sa conduite a été telle à Millbank, que le gouverneur de cette prison regarde comme très probable une nouvelle commutation de sa peine, et un bannissement aux possessions anglaises.

(*Chronique de Jersey*, 7 janvier 1854.)

temps, et que, vous, hommes qui savez si peu de chose et qui ne pouvez rien, vous êtes toujours face à face avec l'infini et avec l'inconnu!

L'inconnu et l'infini, c'est la tombe.

N'ouvrez pas, de vos propres mains, une tombe au milieu de vous.

Quoi donc! les voix de cet infini ne vous disent-elles rien? Est-ce que tous les mystères ne nous entretiennent pas les uns des autres? Est-ce que la majesté de l'océan ne proclame pas la sainteté du tombeau?

Dans la tempête, dans l'ouragan, dans les coups d'équinoxe, quand les brises de la nuit balanceront l'homme mort aux poutres du gibet, est-ce que ce ne sera pas une chose terrible que ce squelette maudissant cette île dans l'immensité?

Est-ce que vous ne songerez pas en frémissant, j'y insiste, que ce vent qui viendra souffler dans vos agrès aura rencontré à son passage cette corde et ce cadavre, et que cette corde et ce cadavre lui auront parlé?

Non! plus de supplices! nous, hommes de ce grand siècle, nous n'en voulons plus. Nous n'en voulons pas plus pour le coupable que pour le non coupable. Je le répète, le crime se rachète par le remords et non par un coup de hache ou un nœud coulant; le sang se lave avec les larmes et non avec le sang. Non! ne donnons plus de besogne au bourreau. Ayons ceci présent à l'esprit, et que la conscience du juge religieux et honnête médite d'accord avec la nôtre : indépendamment du grand forfait contre l'inviolabilité de la vie humaine accompli aussi bien sur le brigand exécuté que sur le héros supplicié, tous les échafauds ont commis des crimes. Le code de meurtre est un scélérat masqué avec ton masque, ô justice, et qui tue et massacre impunément. Tous les échafauds portent des noms d'innocents et de martyrs. Non, nous ne voulons plus de supplices. Pour nous la guillotine s'appelle Lesurques, la roue s'appelle Calas, le bûcher s'appelle Jeanne d'Arc, la torture s'appelle Campanella, le billot s'appelle Thomas Morus, la ciguë s'appelle Socrate, le gibet se nomme Jésus-Christ

Oh! s'il y a quelque chose d'auguste dans ces enseignements de fraternité, dans ces doctrines de mansuétude et d'amour que toutes les bouches qui crient : religion, et toutes les bouches qui disent : démocratie, que toutes les voix de l'ancien et du nouvel évangile sèment et répandent aujourd'hui d'un bout du monde à l'autre, les unes au nom de l'Homme-Dieu, les autres au nom de l'Homme-Peuple; si ces doctrines sont justes, si ces idées sont vraies; si le vivant est frère du vivant; si la vie de l'homme est vénérable; si l'âme de l'homme est immortelle; si Dieu seul a le droit de retirer ce que Dieu seul a eu le pouvoir de donner; si la mère qui sent l'enfant remuer dans ses entrailles est un être béni; si le berceau est une chose sacrée; si le tombeau est une chose sainte, — insulaires de Guernesey, ne tuez pas cet homme!

Je dis : ne le tuez pas, car, sachez-le bien, quand on peut empêcher la mort, laisser mourir, c'est tuer.

Ne vous étonnez pas de cette instance qui est dans mes paroles. Laissez, je vous le dis, le proscrit intercéder pour le condamné. Ne dites pas : que nous veut cet étranger? Ne dites pas au banni : de quoi te mêles-tu? ce n'est pas ton affaire. — Je me mêle des choses du malheur; c'est mon droit, puisque je souffre. L'infortune a pitié de la misère; la douleur se penche sur le désespoir.

D'ailleurs, cet homme et moi, n'avons-nous pas des souffrances qui se ressemblent? ne tendons-nous pas chacun les bras à ce qui nous échappe? moi banni, lui condamné, ne nous tournons-nous pas chacun vers notre lumière, lui vers la vie, moi vers la patrie?

Et, l'on devrait réfléchir à ceci, — l'aveuglement de la créature humaine qui proscrit et qui juge est si profond, la nuit est telle sur la terre, que nous sommes frappés, nous les bannis de France, pour avoir fait notre devoir, comme cet homme est frappé pour avoir commis un crime. La justice et l'iniquité se donnent la main dans les ténèbres.

Mais qu'importe! pour moi cet assassin n'est plus un assassin, cet incendiaire n'est plus un incendiaire, ce voleur n'est plus un voleur; c'est un être frémissant qui va mourir. Le malheur le fait mon frère. Je le défends.

L'adversité qui nous éprouve a parfois, outre l'épreuve, des utilités imprévues, et il arrive que nos proscriptions, expliquées par les choses auxquelles elles servent, prennent des sens inattendus et consolants.

Si ma voix est entendue, si elle n'est pas emportée comme un souffle vain dans le bruit du flot et de l'ouragan, si elle ne se perd pas dans la rafale qui sépare les deux îles, si la semence de pitié que je jette à ce vent de mer germe dans les cœurs et fructifie, s'il arrrive que ma parole, la parole obscure du vaincu, ait cet insigne honneur d'éveiller l'agitation salutaire d'où sortiront la peine commuée et le criminel pénitent, s'il m'est donné à moi, le proscrit rejeté et inutile, de me mettre en travers d'un tombeau qui s'ouvre, de barrer le passage à la mort, et de sauver la tête d'un homme, si je suis le grain de sable tombé de la main du hasard qui fait pencher la balance et qui fait prévaloir la vie sur la mort, si ma proscription a été bonne à cela, si c'était là le but mystérieux de la chute de mon foyer et de ma présence en ces îles, oh! alors tout est bien, je n'ai pas souffert, je remercie, je rends grâces et je lève les mains au ciel, et, dans cette occasion où éclatent toutes les volontés de la providence, ce sera votre triomphe, ô Dieu, d'avoir fait bénir Guernesey par la France, ce peuple presque primitif par la civilisation tout entière, les hommes qui ne tuent point par l'homme qui a tué, la loi de miséricorde et de vie par le meurtrier, et l'exil par l'exilé!

Hommes de Guernesey, ce qui vous parle en cet

instant, ce n'est pas moi, qui ne suis que l'atome emporté n'importe dans quelle nuit par le souffle de l'adversité ; ce qui s'adresse à vous aujourd'hui, je viens de vous le dire, c'est la civilisation tout entière ; c'est elle qui tend vers vous ses mains vénérables. Si Beccaria proscrit était au milieu de vous, il vous dirait : *la peine capitale est impie;* si Franklin banni vivait à votre foyer, il vous dirait : *la loi qui tue est une loi funeste ;* si Filangieri réfugié, si Vico exilé, si Turgot expulsé, si Montesquieu chassé, habitaient sous votre toit, ils vous diraient : *l'échafaud est abominable ;* si Jésus-Christ, en fuite devant Caïphe, abordait votre île, il vous dirait : *ne frappez pas avec le glaive ;* — et à Montesquieu, à Turgot, à Vico, à Filiangieri, à Beccaria, à Franklin, vous criant : grâce ! à Jésus-Christ vous criant : grâce ! répondriez-vous : Non !

Non ! c'est la réponse du mal. Non ! c'est la réponse du néant. L'homme croyant et libre affirme la vie, affirme la pitié, la clémence et le pardon, prouve l'âme de la société par la miséricorde de la loi, et ne répond non ! qu'à l'opprobre, au despotisme et à la mort.

Un dernier mot et j'ai fini.

A cette heure fatale de l'histoire où nous sommes, car si grand que soit un siècle et si beau que soit un astre, ils ont leurs éclipses, à cette minute sinistre que nous traversons, qu'il y ait au moins un lieu sur la terre où le progrès couvert de plaies, jeté aux tempêtes, vaincu, épuisé, mourant, se réfugie et surnage ! Iles de la Manche, soyez le radeau de ce naufragé sublime ! Pendant que l'orient et l'occident se heurtent pour la fantaisie des princes, pendant que les continents n'offrent partout aux yeux que ruse, violence, fourberie, ambition, pendant que les grands empires étalent les passions basses, vous, petits pays, donnez les grands exemples. Reposez le regard du genre humain.

Oui, en ce moment où le sang des hommes coule à ruisseaux à cause d'un homme ; en ce moment où l'Europe assiste à l'agonie héroïque des turcs sous le talon du czar, triomphateur qu'attend le châtiment, en ce moment où la guerre évoquée par un caprice d'empereur, se lève de toutes parts avec son horreur et ses crimes, qu'ici du moins, dans ce coin du monde, dans cette république de marins et de paysans, on voie ce beau spectacle : un petit peuple brisant l'échafaud ! Que la guerre soit partout, et ici la paix ! Que la barbarie soit partout, et ici la civilisation ! Que la mort, puisque les princes le veulent, soit partout, et que la vie soit ici ! Tandis que les rois, frapppés de démence, font de l'Europe un cirque où les hommes vont remplacer les tigres et s'entre-dévorer, que le peuple de Guernesey, de son rocher, entouré des calamités du monde et des tempêtes du ciel, fasse un piédestal et un autel ; un piédestal à l'Humanité, un autel à Dieu !

Jersey, Marine-Terrace, 10 janvier 1854.

II

A LORD PALMERSTON*

SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE L'INTÉRIEUR

EN ANGLETERRE

La lettre qui précède avait ému l'île de Guernesey. Des meetings avaient eu lieu, une adresse à la reine avait été signée, les journaux anglais avaient reproduit en l'appuyant la demande de Victor Hugo pour la grâce de Tapner. Le gouvernement anglais avait successivement accordé trois sursis. On pensait que l'exécution n'aurait pas lieu. Tout à coup le bruit se répand que l'ambassadeur de France, M. Walewski, est allé voir lord Palmerston. Deux jours après, Tapner est exécuté. L'exécution eut lieu le 10 février. Le 11, Victor Hugo écrivit à lord Palmerston la lettre qu'on va lire :

Monsieur,

Je mets sous vos yeux une série de faits qui se sont accomplis à Jersey dans ces dernières années.

Il y a quinze ans, Caliot, assassin, fut condamné à mort et gracié. Il y a huit ans, Thomas Nicolle, assassin, fut condamné à mort et gracié. Il y a trois ans, en 1851, Jacques Fouquet, assassin, fut condamné à mort et gracié. Pour tous ces criminels, la mort fut commuée en déportation. Pour obtenir ces grâces, à ces diverses époques, il a suffi d'une pétition des habitants de l'île.

J'ajoute qu'en 1851 on se borna également à déporter Edward Carlton, qui avait assassiné sa femme dans des circonstances horribles.

Voilà ce qui s'est passé depuis quinze ans dans l'île d'où je vous écris.

Par suite de tous ces faits significatifs, on a effacé les scellements du gibet sur le vieux Mont-Patibulaire de Saint-Hélier, il n'y a plus de bourreau à Jersey.

Maintenant quittons Jersey et venons à Guernesey.

Tapner, assassin, incendiaire et voleur, est condamné à mort. A l'heure qu'il est, monsieur, et au besoin les faits que je viens de vous citer suffiraient à le prouver, dans toutes les consciences saines et droites la peine de mort est abolie ; Tapner condamné, un cri s'élève, les pétitions se multiplient ; une, qui s'appuie énergiquement sur le principe de l'inviolabilité de la vie humaine, est signée par six cents habitants les plus éclairés de l'île. Notons ici que, des nombreuses sectes chrétiennes qui se partagent les quarante mille habitants de Guernesey, trois ministres seulement* ont accordé leur signature à ces pétitions. Tous les autres l'ont refusée. Ces hommes ignorent probablement que la croix est un gibet. Le peuple criait : grâce ! le prêtre a crié : mort ! Plaignons le prêtre et passons. Les pétitions vous sont remises, monsieur. Vous accordez un sursis. En pareil cas, sursis signifie commutation. L'île respire ; le gibet ne sera point dressé. Point. Le gibet se dresse. Tapner est pendu.

Après réflexion.

Pourquoi ?

Pourquoi refuse-t-on à Guernesey ce qu'on avait tant de fois accordé à Jersey ? pourquoi la concession à l'une et l'affront à l'autre ? pourquoi la grâce ici et le bourreau là ? pourquoi cette différence là où il y avait parité, quel est le sens de ce sursis qui n'est plus qu'une aggravation ? est-ce qu'il y aurait un mystère ? à quoi a servi la réflexion ?

Il se dit, monsieur, des choses devant lesquelles je détourne la tête. Non, ce qui se dit n'est pas. Quoi ! une voix, la voix la plus obscure, ne pourrait pas, si c'est la voix d'un exilé, demander grâce, dans un coin de l'Europe, pour un homme qui va mourir, sans que M. Bonaparte l'entendît ! sans que M. Bonaparte intervînt sans que M. Bonaparte mît le holà ! Quoi ! M. Bonaparte qui a la guillotine de Belley, la guillotine de Draguignan et la guillotine de Montpellier, n'en aurait pas assez, et aurait l'appétit d'une potence à Guernesey ! Quoi ! dans cette affaire, vous auriez, vous monsieur, craint de faire de la peine au proscripteur en donnant raison au proscrit, l'homme pendu serait une complaisance, ce gibet serait une gracieuseté, et vous auriez fait cela pour « entretenir l'amitié » ! Non, non, non ! je ne le crois pas, je ne puis le croire ; je ne puis en admettre l'idée, quoique j'en aie le frisson.

En présence de la grande et généreuse nation anglaise, votre reine aurait le droit de grâce et M. Bonaparte aurait le droit de veto ! En même temps qu'il y a un tout-puissant au ciel, il y aurait ce tout-puissant sur la terre ! — Non !

* Voir aux Notes les extraits des journaux la *Nation* et l'*Homme*.

* M. Pearce, M. Carey, M. Cockburn.

Seulement il n'a pas été possible aux journaux de France de parler de Tapner. Je constate le fait, mais je n'en conclus rien.

Quoi qu'il en soit, vous avez ordonné, ce sont les termes de la dépêche, que la justice « suivît son cours » ; quoi qu'il en soit, tout est fini ; quoi qu'il en soit, Tapner, après trois sursis et trois réflexions *, a été pendu hier 10 février, et, — si, par aventure, il y a quelque chose de fondé dans les conjectures que je repousse, — voici, monsieur, le bulletin de la journée. Vous pourrez, dans ce cas, le transmettre aux Tuileries. Ces détails n'ont rien qui répugne à l'empire du Deux-Décembre ; il planera avec joie sur cette victoire. C'est un aigle à gibets.

Depuis quelques jours, le condamné était frissonnant. Le lundi 6 on avait entendu ce dialogue entre lui et un visiteur : — *Comment êtes-vous ?* — *J'ai plus peur de la mort que jamais.* — *Est-ce du supplice que vous avez peur ?* — *Non, pas de cela... Mais quitter mes enfants !* et il s'était mis à pleurer. Puis il avait ajouté : *Pourquoi ne me laisse-t-on pas le temps de me repentir ?*

La dernière nuit, il a lu plusieurs fois le psaume 51. Puis, après s'être étendu un moment sur son lit, il s'est jeté à genoux. Un assistant s'est approché et lui a dit : — *Sentez-vous que vous avez besoin de pardon ?* Il a répondu : *Oui.* La même personne a repris : *Pour qui priez-vous ?* Le condamné a dit : *Pour mes enfants.* Puis il a relevé la tête, et l'on a vu son visage inondé de larmes, et il est resté à genoux. Entendant sonner quatre heures du matin, il s'est tourné et a dit aux gardiens : *J'ai encore quatre heures, mais où ira ma misérable âme ?* Les apprêts ont commencé ; on l'a arrangé comme il fallait qu'il fût ; le bourreau de Guernesey pratique peu ; le condamné a dit tout bas au sous-shérif : — *Cet homme saura-t-il bien faire la chose ?* — *Soyez tranquille*, a répondu le sous-shérif. Le procureur de la reine est entré : le condamné lui a tendu la main ; le jour naissait, il a regardé la fenêtre blanchissante du cachot et a murmuré : *Mes enfants !* Et il s'est mis à lire un livre intitulé : CROYEZ ET VIVEZ.

Dès le point du jour une multitude immense fourmillait aux abords de la geôle.

Un jardin était attenant à la prison. On y avait dressé l'échafaud. Une brèche avait été faite dans le mur pour que le condamné passât. A huit heures du matin, la foule encombrant les rues voisines, deux cents spectateurs « privilégiés » étant dans le jardin, l'homme a paru à la brèche. Il avait le front haut et le pas ferme ; il était pâle ; le cercle rouge de l'insomnie entourait ses yeux. Le mois qui venait de s'écouler l'avait vieilli de vingt années. Cet homme de trente ans en paraissait cinquante. « Un bonnet de coton blanc profondément enfoncé sur « la tête et relevé sur le front, — dit un témoin ocu- « laire **, — vêtu de la redingote brune qu'il portait « aux débats, et chaussé de vieilles pantoufles », il a fait le tour d'une partie du jardin dans une allée sablée exprès. Les bordiers, le shérif, le lieutenant-shérif, le procureur de la reine, le greffier et le sergent de la reine l'entouraient. Il avait les mains liées : mal, comme vous allez voir. Pourtant, selon l'usage anglais, pendant que les mains étaient croisées par les liens sur la poitrine, une corde rattachait les coudes derrière le dos. Il marchait l'œil fixé sur le gibet. Tout en marchant il disait à voix haute : *Ah ! mes pauvres enfants !* A côte de lui, le chapelain Bouwerie, qui avait refusé de signer la demande en grâce, pleurait. L'allée sablée menait à l'échelle. Le nœud pendait. Tapner a monté. Le bourreau tremblait ; les bourreaux d'en bas sont quelquefois émus. Tapner s'est mis lui-même sous le nœud coulant et y a passé son cou, et, comme il avait les mains peu attachées, voyant que le bourreau tout égaré s'y prenait mal, il l'a aidé. Puis, « comme s'il eût pressenti ce qui allait suivre », — dit le même témoin, — il a dit : *Liez-moi donc mieux les mains.* — *C'est inutile*, a répondu le bourreau. Tapner étant ainsi debout dans le nœud coulant, les pieds sur la trappe, le bourreau a rabattu le bonnet sur son visage, et l'on n'a plus vu de cette face pâle qu'une bouche qui priait. La trappe prête à s'ouvrir sous lui avait environ deux pieds carrés. Après quelques secondes, le temps de se retourner, l'homme des « hautes œuvres » a pressé le ressort de la trappe. Un trou s'est fait sous le condamné, il y est tombé brusquement, la corde s'est tendue, le corps a tourné, on a cru l'homme mort. « On pensa, dit le témoin, que Tapner avait été tué roide par la rupture de la moelle épinière. » Il était tombé de quatre pieds de haut, et de tout son poids, et c'était un homme de haute taille ; et le témoin ajoute : *Ce soulagement des cœurs oppressés ne dura pas deux minutes.* Tout à coup, l'homme, pas encore cadavre et déjà spectre, a remué : les jambes se sont élevées et abaissées l'une après l'autre comme si elles essayaient de monter des marches dans le vide, ce qu'on entrevoyait de la face est devenu horrible, les mains, presque déliées, s'éloignaient et se rapprochaient « comme pour demander assistance », dit le témoin. Le lien des coudes s'était rompu à la secousse de la chute. Dans ces convulsions, la corde s'est mise à osciller, les coudes du misérable ont heurté le bord de la trappe, les mains s'y sont cramponnées, le genou droit s'y est appuyé, le corps s'est soulevé, et le pendu s'est penché sur la foule. Il est retombé, puis a recommencé. *Deux fois*, dit le témoin. La seconde fois il s'est dressé à un pied de hauteur ; la corde a été un moment lâche. Puis il a relevé son bonnet et la foule a vu ce visage. Cela durait trop, à ce qu'il paraît. Il a fallu finir. Le bourreau qui était descendu, est remonté, et a fait, je cite toujours le témoin oculaire, « lâcher prise au patient ». La corde avait dévié ; elle était sous le menton ; le bourreau l'a

* Du 27 janvier au 3 février — Du 3 février au 6. — Du 6 au 10.

** *Exécution de J.-C. Tapner.* (Imprimé au bureau du *Star de Guernesey*.)

remise sous l'oreille; après quoi il a pressé sur les deux épaules*. Le bourreau et le spectre ont lutté un moment. Le bourreau a vaincu. Puis cet infortuné, condamné lui-même, s'est précipité dans le trou où pendait Tapner, lui a étreint les deux genoux et s'est suspendu à ses pieds. La corde s'est balancée un moment, portant le patient et le bourreau, le crime et la loi. Enfin, le bourreau a lui-même « lâché prise ». C'était fait. L'homme était mort.

Vous le voyez, monsieur, les choses se sont bien passées. Cela a été complet. Si c'est un cri d'horreur qu'on a voulu, on l'a.

La ville étant bâtie en amphithéâtre, on voyait cela de toutes les fenêtres. Les regards plongeaient dans le jardin.

La foule criait *shame! shame!* Des femmes sont tombées évanouies.

Pendant ce temps-là, Fouquet, le gracié de 1851, se repent. Le bourreau a fait de Tapner un cadavre; la clémence a refait de Fouquet un homme.

Dernier détail.

Entre le moment où Tapner est tombé dans le trou de la trappe et l'instant où le bourreau, ne sentant plus de frémissement, lui a lâché les pieds, il s'est écoulé douze minutes. Douze minutes! Qu'on calcule combien cela fait de temps si quelqu'un sait à quelle horloge se comptent les minutes de l'agonie!

Voilà donc, monsieur, de quelle façon Tapner est mort.

Cette exécution a coûté cinquante mille francs. C'est un beau luxe**.

Quelques amis de la peine de mort disent qu'on aurait pu avoir cette strangulation pour « vingt-cinq livres sterling ». Pourquoi lésiner? Cinquante mille francs! quand on y pense, ce n'est pas trop cher; il y a beaucoup de détails dans cette chose-là.

On voit l'hiver, à Londres, dans de certains quartiers des groupes d'êtres pelotonnés dans les angles des rues, au coin des portes, passant ainsi les jours et les nuits, mouillés, affamés, glacés, sans abri, sans vêtements et sans chaussures, sous le givre et sous la pluie. Ces êtres sont des vieillards, des enfants et des femmes; presque tous irlandais; comme vous, monsieur. Contre l'hiver ils ont la rue, contre la neige ils ont la nudité, contre la faim ils ont le tas d'ordures voisin. C'est sur ces indigences-là que le budget prélève les cinquante mille francs donnés au bourreau Rooks. Avec ces cinquante mille francs, on ferait vivre pendant un an cent de ces familles. Il vaut mieux tuer un homme.

Ceux qui croient que le bourreau Rooks a commis quelque maladresse paraissent être dans l'erreur. L'exécution de Tapner n'a rien que de simple. C'est ainsi que cela doit se passer. Un nommé Tawel a été pendu récemment par le bourreau de Londres, qu'une relation que j'ai sous les yeux qualifie ainsi : « Le maître des exé-« cuteurs, celui qui s'est acquis une célébrité sans rivale « dans sa peu enviable profession. » Eh bien, ce qui est arrivé à Tapner était arrivé à Tawel*.

On aurait tort de dire qu'aucune précaution n'avait été prise pour Tapner. Le jeudi 9, quelques zélés de la peine capitale avaient visité la potence déjà toute prête dans le jardin. S'y connaissant, ils avaient remarqué que « la corde était grosse comme le pouce et le nœud « coulant gros comme le poing ». Avis avait été donné au procureur royal, lequel avait fait remplacer la grosse corde par une corde fine. De quoi donc se plaindrait-on?

Tapner est resté une heure au gibet. L'heure écoulée, on l'a détaché; et le soir, à huit heures, on l'a enterré dans le cimetière dit des étrangers, à côté du supplicié de 1830, Béasse.

Il y a encore un autre être condamné. C'est la femme de Tapner. Elle s'est évanouie deux fois en lui disant adieu; le second évanouissement a duré une demi-heure; on l'a crue morte.

Voilà, monsieur, j'y insiste, de quelle façon est mort Tapner.

Un fait que je ne puis vous taire, c'est l'unanimité de la presse locale sur ce point : — *Il n'y aura plus d'exécution à mort, dans ce pays, l'échafaud n'y sera plus toléré.*

La *Chronique de Jersey* du 11 février ajoute : « Le supplice a été plus atroce que le crime. »

J'ai peur que, sans le vouloir, vous n'ayez aboli la peine de mort à Guernesey.

Je livre en outre à vos réflexions ce passage d'une lettre que m'écrit un des principaux habitants de l'île : « L'indignation était au comble, et si tous avaient pu « voir ce qui se passait sous le gibet, *quelque chose de « sérieux* serait arrivé, on aurait tâché de sauver celui « qu'on torturait. »

Je vous confie ces criailleries.

Mais revenons à Tapner.

La théorie de l'exemple est satisfaite. Le philosophe seul est triste, et se demande si c'est là ce qu'on appelle la justice « qui suit son cours ».

Il faut croire que le philosophe a tort. Le supplice a été effroyable, mais le crime était hideux. Il faut bien que la société se défende, n'est-ce pas? où en serions-nous si, etc., etc., etc.? L'audace des malfaiteurs n'aurait plus de bornes. On ne verrait qu'atrocités et guet-apens. Une répression est nécessaire. Enfin, c'est votre avis, monsieur, les Tapner doivent être pendus, à moins qu'ils ne soient empereurs.

Que la volonté des hommes d'état soit faite!

Les idéologues, les rêveurs, les étranges esprits

* *Gazette de Guernesey*, 11 février.

** « L'exécuteur Rooks a déjà coûté près de deux mille livres sterling au fisc. » *Gazette de Guernesey*, 11 février. Rooks n'avait encore pendu personne; Tapner est son coup d'essai. Le dernier gibet qu'eit vu Guernesey remonte à vingt-quatre ans. Il fut dressé pour un assassin nommé Béasse, exécuté le 3 novembre 1830.

* « La trappe tomba, et le malheureux homme se livra tout d'abord à de violentes convulsions. Tout son corps frissonna. Les bras et les jambes se contractèrent, puis retombèrent; se contractèrent encore, puis retombèrent encore; se contractèrent encore, et ce ne fut qu'après ce troisième effort que le pendu ne fut plus qu'un cadavre. » (*Execution of Tawel*. Thorne's printing establishment. Charles Street.)

chimériques qui ont la notion du bien et du mal, ne peuvent sonder sans trouble certains côtés du problème de la destinée.

Pourquoi Tapner, au lieu de tuer une femme, n'en a-t-il pas tué trois cents, en ajoutant au tas quelques centaines de vieillards et d'enfants? pourquoi au lieu de forcer une porte, n'a-t-il pas crocheté un serment? pourquoi, au lieu de dérober quelques schellings, n'a-t-il pas volé vingt-cinq millions? pourquoi, au lieu de brûler la maison Saujon, n'a-t-il pas mitraillé Paris? Il aurait un ambassadeur à Londres.

Il serait pourtant bon qu'on en vînt à préciser un peu le point où Tapner cesse d'être un brigand, et où Schinderhannes commence à devenir de la politique.

Tenez, monsieur, c'est horrible. Nous habitons, vous et moi, l'infiniment petit. Je ne suis qu'un proscrit et vous n'êtes qu'un ministre. Je suis de la cendre, vous êtes de la poussière. D'atome à atome on peut se parler. On peut d'un néant à l'autre se dire ses vérités. Eh bien, sachez-le, quelles que soient les splendeurs actuelles de votre politique, quelle que soit la gloire de l'alliance de M. Bonaparte, quelque honneur qu'il y ait pour vous à mettre votre tête à côté de la sienne dans le bonnet qu'il porte, si retentissants et si magnifiques que soient vos triomphes en commun dans l'affaire turque, monsieur, cette corde qu'on noue au cou d'un homme, cette trappe qu'on ouvre sous ses pieds, cet espoir qu'il se cassera la colonne vertébrale en tombant, cette face qui devient bleue sous le voile lugubre du gibet, ces yeux sanglants qui sortent brusquement de leur orbite, cette langue qui jaillit de son gosier, ce rugissement d'angoisse que le nœud étouffe, cette âme éperdue qui se cogne au crâne sans pouvoir s'en aller, ces genoux convulsifs qui cherchent un point d'appui, ces mains liées et muettes qui se joignent et qui crient au secours, et cet autre homme, cet homme de l'ombre, qui se jette sur ces palpitations suprêmes, qui se cramponne aux jambes du misérable et qui se pend au pendu, monsieur, c'est épouvantable. Et si par hasard les conjectures que j'écarte avaient raison, si l'homme qui s'est accroché aux pieds de Tapner était M. Bonaparte, ce serait monstrueux. Mais, je le répète, je ne crois pas cela. Vous n'avez obéi à aucune influence; vous avez dit : que la justice « suive son cours »; vous avez donné cet ordre comme un autre; les rabâchages sur la peine de mort vous touchent peu. Pendre un homme, boire un verre d'eau. Vous n'avez pas vu la gravité de l'acte. C'est une légèreté d'homme d'état; rien de plus. Monsieur, gardez vos étourderies pour la terre, ne les offrez pas à l'éternité. Croyez-moi, ne jouez pas avec ces profondeurs-là; n'y jetez rien de vous. C'est une imprudence. Ces profondeurs-là, je suis plus près que vous, je les vois. Prenez garde. *Exsul sicut mortuus.* Je vous parle de dedans le tombeau.

Bah! qu'importe! Un homme pendu; et puis après? une ficelle que nous allons rouler, une charpente que nous allons déclouer, un cadavre que nous allons enterrer, voilà grand'chose. Nous tirerons le canon, un peu de fumée en orient, et tout sera dit. Guernesey, Tapner, il faut un microscope pour voir cela. Messieurs, cette ficelle, cette poutre, ce cadavre, ce méchant gibet imperceptible, cette misère, c'est l'immensité. C'est la question sociale, plus haute que la question politique. C'est plus encore, c'est ce qui n'est plus la terre. Ce qui est peu de chose, c'est votre canon, c'est votre politique, c'est votre fumée. L'assassin qui du matin au soir devient l'assassiné, voilà ce qui est effrayant; une âme qui s'envole tenant le bout de corde du gibet, voilà ce qui est, entre deux dîners, formidable. Hommes d'état, entre deux protocoles, entre deux sourires, vous pressez nonchalamment de votre pouce ganté de blanc le ressort de la potence, et la trappe tombe sous les pieds du pendu. Cette trappe, savez-vous ce que c'est? C'est l'infini qui apparaît; c'est l'insondable et l'inconnu; c'est la grande ombre qui s'ouvre brusque et terrible sous votre petitesse.

Continuez. C'est bien. Qu'on voie les hommes du vieux monde à l'œuvre. Puisque le passé s'obstine, regardons-le. Voyons successivement toutes ses figures : à Tunis, c'est le pal; chez le czar, c'est le knout; chez le pape, c'est le garrot; en France, c'est la guillotine; en Angleterre, c'est le gibet; en Asie et en Amérique, c'est le marché d'esclaves. Ah! tout cela s'évanouira! Nous les anarchistes, nous les démagogues, nous les buveurs de sang, nous vous le déclarons, à vous les conservateurs et les sauveurs, la liberté humaine est auguste, l'intelligence humaine est sainte, la vie humaine est sacrée, l'âme humaine est divine. Pendez maintenant!

Prenez garde. L'avenir approche. Vous croyez vivant ce qui est mort et vous croyez mort ce qui est vivant. La vieille société est debout, mais morte, vous dis-je. Vous vous êtes trompés. Vous avez mis la main dans les ténèbres sur le spectre et vous en avez fait votre fiancée. Vous tournez le dos à la vie; elle va tout à l'heure se lever derrière vous. Quand nous prononçons ces mots, progrès, révolution, liberté, humanité, vous souriez, hommes malheureux, et vous montrez la nuit où nous sommes et où vous êtes. Vraiment, savez-vous ce que c'est que cette nuit? Apprenez-le, avant peu les idées en sortiront énormes et rayonnantes. La démocratie, c'était hier la France; ce sera demain l'Europe. L'éclipse actuelle masque le mystérieux agrandissement de l'astre.

Je suis, monsieur, votre serviteur,

VICTOR HUGO.

Marine-Terrace, 11 février 1854.

III

CINQUIÈME ANNIVERSAIRE

DU 24 FÉVRIER 1848

24 FÉVRIER 1854

Citoyens,

Une date, c'est une idée qui se fait chiffre; c'est une victoire qui se condense et se résume dans un nombre lumineux, et qui flamboie à jamais dans la mémoire des hommes.

Vous venez de célébrer le 24 Février 1848; vous avez glorifié la date passée; permettez-moi de me tourner vers la date future.

Permettez-moi de me tourner vers cette journée, sœur encore ignorée du 24 Février, qui donnera son nom à la prochaine révolution, et qui s'identifiera avec elle.

Permettez-moi d'envoyer à la date future toutes les aspirations de mon âme.

Qu'elle ait autant de grandeur que la date passée, et qu'elle ait plus de bonheur!

Que les hommes pour qui elle resplendira soient fermes et purs, qu'ils soient bons et grands, qu'ils soient justes, utiles et victorieux, et qu'ils aient une autre récompense que l'exil!

Que leur sort soit meilleur que le nôtre!

Citoyens! que la date future soit la date définitive!

Que la date future continue l'œuvre de la date passée, mais qu'elle l'achève!

Que, comme le 24 Février, elle soit radieuse et fraternelle; mais qu'elle soit hardie et qu'elle aille au but! qu'elle regarde l'Europe de la façon dont Danton la regardait.

Que, comme Février, elle abolisse la monarchie en France, mais qu'elle l'abolisse aussi sur le continent! qu'elle ne trompe pas l'espérance! que partout elle substitue le droit humain au droit divin! qu'elle crie aux nationalités : debout! Debout, Italie! debout, Pologne! debout, Hongrie! debout, Allemagne! debout, peuples, pour la liberté! Qu'elle embouche le clairon du réveil! qu'elle annonce le lever du jour! que, dans cette halte nocturne où gisent les nations [illegible] quel lugubre sommeil, elle sonne la diane des peuples!

[illegible] l'instant s'avance! je vous l'ai déjà dit et j'y [illegible] citoyens! dès que les chocs décisifs auront lieu, dès que la France abordera directement la Russie et l'Autriche et les saisira corps à corps, quand la grande guerre commencera, citoyens! vous verrez la révolution luire. C'est à la révolution qu'il est réservé de frapper les rois du continent. L'empire est le fourreau, la république est l'épée.

Donc, acclamons la date future! acclamons la révolution prochaine! souhaitons la bienvenue à cet ami mystérieux qui s'appelle demain!

Que la date future soit splendide! que la prochaine révolution soit invincible! qu'elle fonde les États-Unis d'Europe!

Que, comme Février, elle ouvre à deux battants l'avenir, mais qu'elle ferme à jamais l'abominable porte du passé! que de toutes les chaînes des peuples elle forge à cette porte un verrou! et que ce verrou soit énorme comme a été la tyrannie!

Que, comme Février, elle relève et place sur l'autel le sublime trépied Liberté-Égalité-Fraternité, mais que sur ce trépied elle allume, de façon à en éclairer toute la terre, la grande flamme Humanité!

Qu'elle en éblouisse les penseurs, qu'elle en aveugle les despotes!

Que, comme Février, elle renverse l'échafaud politique relevé par le Bonaparte de décembre, mais qu'elle renverse aussi l'échafaud social! Ne l'oublions pas, citoyens, c'est sur la tête du prolétaire que l'échafaud social suspend son couperet. Pas de pain dans la famille, pas de lumière dans le cerveau; de là la faute, de là la chute, de là le crime.

Un soir, à la nuit tombante, je me suis approché d'une guillotine qui venait de travailler dans la place de Grève. Deux poteaux soutenaient le couperet encore fumant. J'ai demandé au premier poteau : Comment t'appelles-tu? il m'a répondu : Misère. J'ai demandé au deuxième poteau : Comment t'appelles-tu? Il m'a répondu : Ignorance.

Que la révolution prochaine, que la date future, arrache ces poteaux et brise cet échafaud!

Que, comme Février, elle confirme le droit de l'homme

… qu'elle proclame le droit de la femme et qu'elle consacre le droit de l'enfant : c'est-à-dire l'égalité pour l'une et l'éducation pour l'autre !

Que, comme Février, elle répudie la confiscation et les violences, qu'elle ne dépouille personne : mais qu'elle dote tout le monde ! qu'elle ne soit pas faite contre les riches, mais qu'elle soit faite pour les pauvres ! Oui ! que, par une immense réforme économique, par le droit du travail mieux compris, par de larges institutions d'escompte et de crédit, par le chômage rendu impossible, par l'abolition des douanes et des frontières, par la circulation décuplée, par la suppression des armées permanentes, qui coûtent à l'Europe quatre milliards par an, sans compter ce que coûtent les guerres, par la complète mise en valeur du sol, par un meilleur balancement de la production et de la consommation, ces deux battements de l'artère sociale, par l'échange, source jaillissante de vie, par la révolution monétaire, levier qui peut soulever toutes les indigences, enfin, par une gigantesque création de richesses toutes nouvelles que dès à présent la science entrevoit et affirme, elle fasse du bien-être matériel, intellectuel et moral la dotation universelle !

Qu'elle broie, écrase, efface, anéantisse, toutes les vieilles institutions déshonorées, c'est là sa mission politique ; mais qu'elle fasse marcher de front sa mission sociale et qu'elle donne du pain aux travailleurs ! Qu'elle préserve les jeunes âmes de l'enseignement, — je me trompe, — de l'empoisonnement jésuitique et clérical, mais qu'elle établisse et constitue sur une base colossale l'instruction gratuite et obligatoire ! Savez-vous, citoyens, ce qu'il faut à la civilisation, pour qu'elle devienne l'harmonie ? Des ateliers, et des ateliers ! des écoles, et des écoles ! L'atelier et l'école, c'est le double laboratoire d'où sort la double vie, la vie du corps et la vie de l'intelligence. Qu'il n'y ait plus de bouches affamées ! Qu'il n'y ait plus de cerveaux ténébreux ! que ces deux locutions, honteuses, usuelles, presque proverbiales, que nous avons tous prononcées plus d'une fois dans notre vie : — *cet homme n'a pas de quoi manger ; cet homme ne sait pas lire ;* — que ces deux locutions, qui sont comme les deux lueurs de la vieille misère éternelle, disparaissent du langage humain !

Qu'enfin, comme le 24 Février, la grande date future, la révolution prochaine, fasse dans tous les sens des pas en avant, mais qu'elle ne fasse point un pas en arrière ! qu'elle ne se croise pas les bras avant d'avoir fini ! que son dernier mot soit : suffrage universel, bien-être universel, paix universelle, lumière universelle !

Quand on nous demande : qu'entendez-vous par République Universelle ? nous entendons cela. Qui en veut ? (*Cri unanime :* — Tout le monde !)

Et maintenant, amis, cette date que j'appelle, cette date qui, réunie au grand 24 Février 1848 et à l'immense 22 septembre 1792, sera comme le triangle de feu de la révolution, cette troisième date, cette date suprême, quand viendra-t-elle ? quelle année, quel mois, quel jour illustrera-t-elle ? de quels chiffres se composera-t-elle dans la série ténébreuse des nombres ? sont-ils loin ou près de nous, ces chiffres encore obscurs et destinés à une si prodigieuse lumière ? Citoyens, déjà, dès à présent, à l'heure où je parle, ils sont écrits sur une page du livre de l'avenir, mais cette page-là, le doigt de Dieu ne l'a pas encore tournée. Nous ne savons rien, nous méditons, nous attendons ; tout ce que nous pouvons dire et répéter, c'est qu'il nous semble que la date libératrice approche. On ne distingue pas le chiffre, mais on voit le rayonnement.

Proscrits ! levons nos fronts pour que ce rayonnement les éclaire !

Levons nos fronts, pour que, si les peuples demandent : — Qu'est-ce donc qui blanchit de la sorte le haut du visage de ces hommes ? — on puisse répondre : — C'est la clarté de la révolution qui vient !

Levons nos fronts, proscrits, et, comme nous l'avons fait si souvent dans notre confiance religieuse, saluons l'avenir !

L'avenir a plusieurs noms.

Pour les faibles, il se nomme l'impossible ; pour les timides, il se nomme l'inconnu ; pour les penseurs et pour les vaillants, il se nomme l'idéal.

L'impossible ! L'inconnu !

Quoi ! plus de misère pour l'homme, plus de prostitution pour la femme, plus d'ignorance pour l'enfant, ce serait l'impossible !

Quoi ! les États-Unis d'Europe, libres et maîtres chacun chez eux, mus et reliés par une assemblée centrale et communiant à travers les mers avec les États-Unis d'Amérique, ce serait l'inconnu !

Quoi ! ce qu'a voulu Jésus-Christ, c'est l'impossible !

Quoi ! ce qu'a fait Washington, c'est l'inconnu !

Mais on nous dit : — Et la transition ! et les douleurs de l'enfantement ! et la tempête du passage du vieux monde au monde nouveau ! un continent qui se transforme ! l'avatar d'un continent ! Vous figurez-vous cette chose redoutable ? la résistance désespérée des trônes, la colère des castes, la furie des armées, le roi défendant sa liste civile, le prêtre défendant sa prébende, le juge défendant sa paie, l'usurier défendant son bordereau, l'exploiteur défendant son privilège, quelles ligues ! quelles luttes ! quels ouragans ! quelles batailles ! quels obstacles ! Préparez vos yeux à répandre des larmes ; préparez vos veines à verser du sang ! arrêtez-vous ! reculez !… — Silence aux faibles et aux timides ! l'impossible, cette barre de fer rouge, nous y mordrons ; l'inconnu, ces ténèbres, nous nous y plongerons ; et nous te conquerrons, idéal !

Vive la révolution future !

IV

APPEL AUX CONCITOYENS

14 JUIN 1854

Il devient urgent d'élever la voix et d'avertir les cœurs fidèles et généreux. Que ceux qui sont dans le pays se souviennent de ceux qui sont hors du pays. Nous, les combattants de la proscription, nous sommes entourés de détresses héroïques et inouïes. Le paysan souffre loin de son champ, l'ouvrier souffre loin de son atelier; pas de travail, pas de vêtements, pas de souliers, pas de pain, et au milieu de tout cela des femmes et des enfants; voilà où en sont une foule de proscrits. Nos compagnons ne se plaignent pas, mais nous nous plaignons pour eux. Les despotes, M. Bonaparte en tête, ont fait ce qu'il faut, la calomnie, la police et l'intimidation aidant, pour empêcher les secours d'arriver à ces inébranlables confesseurs de la démocratie et de la liberté. En les affamant, on espère les dompter. Rêve. Ils tomberont à leur poste. En attendant, le temps se passe, les situations s'aggravent, et ce qui n'était que de la misère devient de l'agonie. Le dénûment, la nostalgie et la faim déciment l'exil. Plusieurs sont morts déjà. Les autres doivent-ils mourir?

Concitoyens de la république universelle, secourir l'homme qui souffre, c'est le devoir; secourir l'homme qui souffre pour l'humanité, c'est plus que le devoir.

Vous tous qui êtes restés dans vos patries et qui avez du moins ces deux choses qui font vivre, le pain et l'air natal, tournez vos yeux vers cette famille de l'exil qui lutte pour tous et qui ébauche dans les douleurs et dans l'épreuve la grande famille des peuples.

Que chacun donne ce qu'il pourra. Nous appelons nos frères au secours de nos frères.

V

SUR LA TOMBE DE FÉLIX BONY

27 SEPTEMBRE 1854

Citoyens,

Encore un condamné à mort par l'exil qui vient de subir sa peine!

Encore un qui meurt tout jeune, comme Hélin, comme Bousquet, comme Louise Julien, comme Gaffney, comme Izdebski, comme Cauvet! Félix Bony, qui est dans cette bière, avait vingt-neuf ans.

Et, chose poignante! les enfants tombent aussi! Avant d'arriver à cette sépulture, tout à l'heure, nous nous sommes arrêtés devant une autre fosse, fraîchement ouverte comme celle-ci, où nous avons déposé le fils de notre compagnon d'exil Eugène Beauvais, pauvre enfant mort des douleurs de sa mère, et mort, hélas! presque avant d'avoir vécu!

Ainsi, dans la douloureuse étape que nous faisons, le jeune homme et l'enfant roulent pêle-mêle sous nos pieds dans l'ombre.

Félix Bony avait été soldat; il avait subi cette monstrueuse loi du sang qu'on appelle conscription et qui arrache l'homme à la charrue, pour le donner au glaive.

Il avait été ouvrier; et, chômage, maladie, travail au rabais, exploitation, marchandage, parasitisme, misère, il avait traversé les sept cercles de l'enfer du prolétaire. Comme vous le voyez, cet homme, si jeune encore, avait été éprouvé de tous les côtés, et l'infortune l'avait trouvé solide.

Depuis le 2 décembre, il était proscrit.

Pourquoi? pour quel crime?

Son crime, c'était le mien à moi qui vous parle, c'était le vôtre à vous qui m'écoutez. Il était républicain dans une république; il croyait que celui qui a prêté un serment doit le tenir, que, parce qu'on est ou qu'on se croit prince, on n'est pas dispensé d'être honnête homme, que les soldats doivent obéir aux constitutions, que les magistrats doivent respecter les lois; il avait ces idées étranges, et il s'est levé pour les soutenir; il a pris les armes, comme nous l'avons tous fait, pour défendre les lois; il a fait de sa poitrine le bouclier de la constitution; il a accompli son devoir, en un mot. C'est pour cela qu'il a été frappé; c'est pour cela qu'il a été banni; c'est pour cela qu'il a été « condamné », comme parlent les juges infâmes qui rendent la justice au nom de l'accusé Louis Bonaparte.

Il est mort; mort de nostalgie comme les autres qui l'ont précédé ici; mort d'épuisement, mort loin de sa ville natale, mort loin de sa vieille mère, mort loin de son petit enfant. Il a agonisé, car l'agonie commence avec l'exil, il a agonisé trois ans; il n'a pas fléchi une heure. Vous l'avez tous connu, vous vous en souvenez? Ah! c'était un vaillant et ferme cœur!

Qu'il repose dans cette paix sévère! et qu'il trouve du moins dans le sépulcre la réalisation sereine de ce qui fut son idéal pendant la vie. La mort, c'est la grande fraternité.

O proscrits, puisque c'est vrai que cet ami est mort, et que voilà encore un des nôtres qui s'évanouit dans le cercueil, faisons l'appel dans nos rangs; serrons-nous devant la mort comme les soldats devant la mitraille; c'est le moment de pleurer et c'est le moment de sourire; c'est ici la pâque suprême. Retrempons notre conscience républicaine, retrempons notre foi en Dieu et au progrès dans ces ténèbres où nous descendrons tous peut-être l'un après l'autre avant d'avoir revu la chère terre de la patrie; asseyons-nous, côte à côte avec nos morts, à cette sainte cène de l'honneur, du dévouement et du sacrifice; faisons la communion de la tombe.

Donc l'air de la proscription tue. On meurt ici, on meurt souvent, on meurt sans cesse. Le proscrit lutte, résiste, tient tête, s'assied au bord de la mer et regarde du côté de la France, et meurt. Les autres après lui continuent le combat; seulement la brèche de l'exil commence à s'encombrer de cadavres.

Tout est bien. Et ceci (*montrant la fosse*) rachète cela (*l'orateur étend le bras du côté de la France*). Pendant que tant d'hommes qui auraient la force s'ils voulaient acceptent la servitude, et, le bât sur le cou, subissent le triomphe du guet-apens, lâche triomphe et lâche soumission, pendant que les foules s'en vont dans la honte, les proscrits s'en vont dans la tombe. — Tout est bien.

O mes amis, quelle profonde douleur!

Ah! que du moins, en attendant le jour où ils se lèveront, en attendant le jour où ils auront pudeur, en attendant le jour où ils auront horreur, les peuples maintenant à terre, les uns garrottés, les autres abrutis, ce qui est pire, les autres prosternés, ce qui est pire encore, regardent passer, le front haut dans les ténèbres, et s'enfoncer en silence dans le désert de l'exil cette fière colonne de proscrits qui marche vers l'avenir, ayant en tête des cercueils!

L'avenir. Ce mot m'est venu. Savez-vous pourquoi? C'est qu'il sort naturellement de la pensée dans le lieu mystérieux où nous sommes; c'est que c'est un bon endroit pour regarder l'avenir que le bord des fosses. De cette hauteur on voit loin dans la profondeur divine et loin dans l'horizon humain. Aujourd'hui que la Liberté, la Vérité et la Justice ont les mains liées derrière le dos et sont battues de verges et sont fouettées en place publique, la Liberté par les soldats, la Vérité par les prêtres, la Justice par les juges; aujourd'hui que l'Idée venue de Dieu est suppliciée, Dieu est sur l'horizon humain, Dieu est sur la place publique où on le fouette, et l'on peut dire, oui, l'on peut dire qu'il souffre et qu'il saigne avec nous. On a donc le droit de sonder la plaie humaine dans ce lieu des choses éternelles. D'ailleurs on n'importune pas la tombe, et surtout la tombe des martyrs, en parlant d'espérance. Eh bien! je vous le dis, et c'est surtout du haut de ce talus funèbre qu'on le voit distinctement, espérez! Il y a partout des lueurs dans la nuit, lueur en Espagne, lueur en Italie, en Orient clarté; incendie, disent les myopes de la politique, et moi je dis, aurore!

Cette clarté de l'orient, si faible encore, c'est là l'inconnu, c'est là le mystère. Proscrits, ne la quittez pas des yeux un seul instant. C'est là que va se lever l'avenir.

Laissez-moi, avec la gravité qui sied en présence de l'auditeur funèbre qui est là (*l'orateur montre le cercueil*), laissez-moi vous parler des événements qui s'accomplissent et des événements qui se préparent, librement, à cœur ouvert, comme il convient à ceux qui sont sûrs de l'avenir, étant sûrs du droit. On nous dit quelquefois : — Prenez garde. Vos paroles sont trop hardies. Vous manquez de prudence. — Est-ce qu'il est question de prudence aujourd'hui? il est question de courage. Aux heures de lutte à corps perdu, gloire à ceux qui ont des paroles sans précautions et des sabres sans fourreau!

D'ailleurs les rois sont entraînés. Soyez tranquilles. Il y a deux faits dans la situation présente : une alliance et une guerre.

Que nous veulent ces deux faits?

L'alliance? J'en conviens, nous regardons pour l'instant sans enthousiasme cette apparente intimité entre Fontenoy et Waterloo d'où il semble qu'il soit sorti une espèce d'Anglo-France; nous laissons, témoins froids et muets de ce spectacle, le chœur banal qui suit tous les cortèges et qui se groupe à la porte de tous les succès, chanter, des deux côtés de la Manche, en se renvoyant les strophes de Paris à Londres, cette alliance admirable grâce à laquelle se promènent aujourd'hui au soleil le chasseur de Vincennes bras dessus bras dessous avec le rifle-guard, le marin français bras dessus bras dessous avec le marin anglais, la capote bleue bras dessus bras dessous avec l'habit rouge, et sans doute aussi, dans le sépulcre, Napoléon bras dessus bras dessous avec Hudson Lowe.

Nous sommes calmes devant cela. Mais qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous, hommes de France, nous aimons les hommes d'Angleterre; les lignes jaunes ou vertes dont on barbouille les mappemondes n'existent pas pour nous; nous républicains-démocrates-socialistes, nous répudions en même temps que les clôtures de caste à caste ces préjugés de peuple à peuple sortis des plus misérables ténèbres du vieil aveuglement humain; nous honorons en particulier cette noble et libre nation anglaise qui fait dans le labeur commun de la civilisation un si magnifique travail; nous savons ce que vaut ce grand peuple qui a eu Shakespeare, Cromwell et Newton; nous sommes cordialement assis à son foyer, sans lui rien devoir, car c'est notre présence qui fait son honneur; en fait de concorde, puisque c'est là la question, nous allons bien au delà de tout ce que rêvent les diplomaties, nous ne voulons pas seulement l'alliance de la France avec l'Angleterre; nous voulons l'alliance de l'Europe avec elle-même, et de l'Europe avec l'Amérique, et du monde avec le monde! nous sommes les ennemis de la guerre; nous sommes les souffre-douleurs de la fraternité; nous sommes les agitateurs de la lumière et de la vie; nous combattons la mort qui bâtit les échafauds et la nuit qui trace les frontières; pour nous il n'y a dès à présent qu'un peuple comme il n'y aura dans l'avenir qu'un homme; nous voulons l'harmonie universelle dans le rayonnement universel, et nous tous qui sommes ici, tous! nous donnerions notre sang avec joie pour avancer d'une heure le jour où sera donné le sublime baiser de paix des nations!

Donc que les amis de l'alliance anglo-française ne prennent pas le change sur mes paroles. Plus que qui que ce soit, j'y insiste, nous républicains, nous voulons ces alliances, car, je le répète, l'union parmi les peuples, et, plus encore l'unité dans l'humanité, c'est là notre symbole. Mais ces unions, nous les voulons pures, intimes, profondes, fécondes; morales pour qu'elles soient réelles, honnêtes pour qu'elles soient durables; nous les voulons fondées sur les intérêts sans nul doute, mais fondées plus encore sur toutes les fraternités du progrès et de la liberté; nous voulons qu'elles soient en quelque sorte la résultante d'une majestueuse marche amicale dans la lumière; nous les voulons sans humiliation d'un côté, sans abdication de l'autre, sans arrière-pensée pour l'avenir, sans spectres dans le passé; nous trouvons que le mépris entre les gouvernements, même dissimulé, est un mauvais ingrédient

pour cimenter l'estime entre les nations; en un mot, nous voulons sur les frontons radieux de ces alliances de peuple à peuple des statues de marbre et non des hommes de fange.

Nous voulons des fédérations signées Washington et non des plâtrages signés Bonaparte.

Les alliances comme celles que nous voyons en ce moment, nous les croyons mauvaises pour les deux parties, pour les deux peuples que nous admirons et que nous aimons, pour les deux gouvernements dont nous prenons moins de souci. Sait-on bien ce qu'on veut ici, et sait-on bien ce qu'on fera là? Nous disons qu'au fond, des deux côtés, on se défie quelque peu, et qu'on n'a pas tort; nous disons à ceux-ci qu'il y a toujours du côté d'un marchand l'affaire commerciale, et nous disons à ceux-là qu'il y a toujours du côté d'un traître la trahison.

Comprend-on maintenant?

Autant l'alliance bâclée nous laisse froids, autant la guerre pendante nous émeut. Oui, nous considérons avec un inexprimable mélange d'espérance et d'angoisse cette dernière aventure des monarchies, ce coup de tête pour une clef qui a déjà coûté des millions d'or et des milliers d'hommes. Guerre d'intrigues plus encore que de mêlées, où les turcs sont de plus en plus héroïques, où le Deux-Décembre est de plus en plus lâche, où l'Autriche est de plus en plus russe; guerre meurtrière sans coups de canon, où nos vaillants soldats, fils de l'atelier et de la chaumière, meurent misérablement, hélas! sans même qu'il sorte de leurs pauvres cadavres la funèbre auréole des batailles; guerre où il n'y a pas encore eu d'autre vainqueur que la peste, où le typhus seul a pu publier des bulletins, et où il n'y a eu jusqu'ici d'Austerlitz que pour le choléra, guerre ténébreuse, obscure, inquiète, reculante, fatale; guerre mystérieuse que ceux-là mêmes qui la font ne comprennent pas, tant elle est pleine de la providence; redoutable énigme aveuglément posée par les rois, et dont la Révolution seule sait le mot!

A l'heure où nous sommes, à l'instant précis où je parle, en ce moment même, citoyens, la péripétie de cette sombre lutte s'accomplit, l'avortement de la Baltique semble avoir eu son contre-coup de honte dans la mer Noire, et comme, après tout, de tels peuples que la France et l'Angleterre ne peuvent pas être indéfiniment et impunément humiliés dans leurs armées, le dénoûment se risque, la tentative se fait. Citoyens, cette guerre, qui a gardé son secret devant Cronstadt, se démasquera-t-elle devant Sébastopol? à qui sera la chute? à qui sera le *Te Deum*? personne ne le sait encore. Mais quoi qu'il arrive, proscrits, quel que soit l'événement, c'est le despotisme qui s'écroule, soit sur Nicolas, soit sur Bonaparte. C'est, je répète mes paroles d'il y a un an, c'est le supplice de l'Europe qui finit. Le coup qui se frappe dans cette minute même jettera bas nécessairement dans un temps donné ou l'empereur de la Sibérie, ou l'empereur de Cayenne; c'est-à-dire tous les deux; car l'un de ces deux poteaux de l'échafaud des peuples ne peut pas tomber sans entraîner l'autre.

Cependant que font les deux despotes? Ils sourient dans le calme imbécile de la misérable omnipotence humaine; ils sourient à l'avenir terrible! ils s'endorment dans la plénitude difforme et hideuse de leur absolutisme satisfait; ils n'ont même pas la fantaisie des tristes gloires personnelles de la guerre, si faciles aux princes; ils n'ont pas même souci des souffrances de ces douloureuses multitudes qu'ils appellent leurs armées. Pendant que, pour eux et par eux, des milliers d'hommes agonisent dans les ambulances sur les grabats du choléra, pendant que Varna est en flammes, pendant qu'Odessa fume sous le canon, pendant que Kola brûle au nord et Sulina au midi, pendant qu'on écrase de boulets et de bombes Silistrie, pendant que les sauvageries de Bomarsund répliquent aux férocités de Sinope, tandis que les tours sautent, tandis que les vaisseaux flamboient et s'abîment, tandis que « les magasins de cadavres » des hôpitaux russes regorgent, pendant les marches forcées de la Dobrudscha, pendant les désastres de Kustendji, pendant que des régiments entiers fondent et s'évanouissent dans le lugubre bivouac de Karvahk, que font les deux czars? L'un prend le frais à son palais d'été; l'autre prend les bains de mer à Biarritz.

Troublons ces joies.

O peuples, au-dessus des combinaisons, des intrigues et des ententes, au-dessus des diplomaties, au-dessus des guerres, au-dessus de toutes les questions, question turque, question grecque, question russe, au-dessus de tout ce que les monarchies font ou rêvent, planent les crimes.

Ne laissons pas prescrire la protestation vengeresse; ne nous laissons pas distraire du but formidable. C'est toujours l'heure de dire : Néron est là! On prétend que les générations oublient. Eh bien, pour la sainteté même du droit, pour l'honneur même de la conscience humaine, les victimes nous le demandent, les martyrs nous le crient du fond de leurs tombeaux, ravivons les souvenirs, et faisons de toutes les mémoires des ulcères.

O peuples, le lugubre et menaçant acte d'accusation, non! ne nous lassons jamais de le relire! En ce moment les autocrates et les tyrans du continent triomphent; ils ont mitraillé à Palerme, mitraillé à Brescia, mitraillé à Berlin, mitraillé à Vienne, mitrailllé à Paris; ils ont fusillé à Ancône, fusillé à Bologne, fusillé à Rome, fusillé à Arad, fusillé à Vincennes, fusillé au Champ de Mars; ils ont dressé le gibet à Pesth, le garrot à Milan, la guillotine à Belley; ils ont expédié les pontons, encombré les cachots, peuplé les casemates, ouvert les oubliettes; ils ont donné au désert la fonction de bagne; ils ont appelé à leur aide Tobolsk et ses neiges, Lambessa et ses fièvres, l'ilot de la Mère et son typhus; ils ont confisqué, ruiné, séquestré, spolié;

ont proscrit, banni, exilé, expulsé, déporté; quand cela a été fait, quand ils ont eu bien mis le pied sur la gorge de l'humanité, quand ils ont entendu son dernier râle, ils ont dit tout joyeux : c'est fini ! Et maintenant les voilà dans la salle du banquet. Les y voilà, vainqueurs, enivrés, tout-puissants, couronne en tête, lauriers au front. C'est le festin de la grande noce. C'est le mariage de la monarchie et du guet-apens, de la royauté et de l'assassinat, du droit divin et du faux serment, de tout ce qu'ils appellent auguste avec tout ce que nous appelons infâme; mariage hideux et splendide; sous leurs pieds est la fanfare; toutes les trahisons et toutes les lâchetés chantent l'épithalame. Oui, les despotes triomphent; oui, les despotes rayonnent; oui, eux et leurs sbires, eux et leurs complices, eux et leurs courtisans, eux et leurs courtisanes, ils sont fiers, heureux, contents, gorgés, repus, glorieux; mais qu'est-ce que cela fait à la justice éternelle? Nations opprimées, l'heure approche. Regardez bien cette fête; les lampions et les lustres sont allumés, l'orchestre ne s'interrompt pas; les panaches et l'or et les diamants brillent; la valetaille en uniforme, en soutane ou en simarre se prosterne; les princes vêtus de pourpre rient et se félicitent; mais l'heure va sonner, vous dis-je; le fond de la salle est plein d'ombre; et, voyez, dans cette ombre, dans cette ombre formidable, la Révolution, couverte de plaies, mais vivante, bâillonnée, mais terrible, se dresse derrière eux, l'œil fixé sur vous, peuples, et agite dans ses deux mains sanglantes au-dessus de leurs têtes des poignées de haillons arrachées aux linceuls des morts !

VI

LA GUERRE D'ORIENT

29 NOVEMBRE 1854

Proscrits,

L'anniversaire glorieux que nous célébrons en ce moment* ramène la Pologne dans toutes les mémoires; la situation de l'Europe la ramène également dans les événements.

Comment? je vais essayer de vous le dire.

Mais d'abord, cette situation, examinons-la.

Au point où elle en est, et en présence des choses décisives qui se préparent, il importe de préciser les faits.

Commençons par faire justice d'une erreur presque universelle.

Grâce aux nuages astucieusement jetés sur l'origine de l'affaire par le gouvernement français, et complaisamment épaissis par le gouvernement anglais, aujourd'hui, en Angleterre comme en France, on attribue généralement la guerre d'Orient, ce désastre continental, à l'empereur Nicolas. On se trompe. La guerre d'Orient est un crime; mais ce n'est point le crime de Nicolas. Ne prêtons pas à ce riche. Rétablissons la vérité.

Nous conclurons ensuite.

Citoyens, le 2 décembre 1851, — car il faut toujours remonter là, et, tant que M. Bonaparte sera debout, c'est de cette source horrible que sortiront tous les événements, et tous les événements, quels qu'ils soient, ayant ce poison dans les veines, seront malsains et vénéneux et se gangrèneront rapidement, — le 2 décembre donc, M. Bonaparte fait ce que vous savez. Il commet un crime, érige ce crime en trône, et s'assied dessus. Schinderhannes se déclare César. Mais à César il faut Pierre. Quand on est empereur, le Oui du peuple c'est peu de chose; ce qui importe, c'est le Oui du pape. Ce n'est pas tout d'être parjure, traître et meurtrier, il faut encore être sacré. Bonaparte le Grand avait été sacré. Bonaparte le petit voulut l'être.

Là était la question.

Le pape consentirait-il?

Un aide de camp, nommé de Cotte, un des hommes religieux du jour, fut envoyé à Antonelli, le Consalvi d'à présent. L'aide de camp eut peu de succès. Pie VI avait sacré Marengo; Pie IX hésita à sacrer le boulevard Montmartre. Mêler à ce sang et à cette boue la vieille huile romaine, c'était grave. Le pape fit le dégoûté. Embarras de M. Bonaparte. Que faire? de quelle manière s'y prendre pour décider Pie IX? Comment décide-t-on une fille? comment décide-t-on un pape? Par un cadeau. Cela est l'histoire.

UN PROSCRIT (*le citoyen Bianchi*) : Ce sont les mœurs sacerdotales.

VICTOR HUGO, *s'interrompant :* Vous avez raison. Il y a longtemps que Jérémie a crié à Jérusalem et que Luther a crié à Rome : Prostituée! (*Reprenant*.) M. Bonaparte, donc, résolut de faire un cadeau à M. Mastaï.

Quel cadeau?

Ceci est toute l'aventure actuelle.

Citoyens, il y a deux papes en ce moment, le pape latin et le pape grec. Le pape grec, qui s'appelle aussi le czar, pèse sur le sultan du poids de toutes les Russies. Or le sultan, possédant la Judée, possède le tombeau du Christ. Faites attention à ceci. Depuis des siècles, la grande ambition des deux catholicismes, grec et romain, serait de pouvoir pénétrer librement dans ce tombeau et d'y officier, non côte à côte et fraternellement, mais l'un excluant l'autre, le latin excluant le grec ou le grec excluant le latin. Entre ces deux prétentions opposées que faisait l'islamisme? Il tenait la balance égale, c'est-à-dire la porte fermée, et ne laissait entrer dans le tombeau ni la croix grecque, ni la croix latine, ni Moscou, ni Rome. Grand crève-cœur surtout pour le pape latin qui affecte la suprématie. Donc, en thèse générale et en dehors même de M. Bonaparte, quel présent offrir au pape de Rome pour le déterminer à sacrer et couronner n'importe quel bandit? Posez la question à Machiavel, il vous répondra : « Rien de plus simple. Faire pencher à Jérusalem la balance du côté de Rome; rompre devant le tombeau du Christ l'humiliante égalité des deux croix; mettre l'Église d'Orient sous les pieds de l'Église d'Occident; ouvrir la sainte porte à l'une et la fermer à l'autre; faire une avanie au pape grec; en un mot, donner au pape latin la clef du sépulcre. »

* La révolution polonaise de 1830.

C'est ce que Machiavel répondrait. C'est ce que M. Bonaparte a compris ; c'est ce qu'il a fait. On a appelé cela, vous vous en souvenez, l'affaire des Lieux-Saints.

L'intrigue a été nouée. D'abord secrètement. L'agent de M. Bonaparte à Constantinople, M. de Lavalette, a demandé de la part de son maître, au sultan, la clef du tombeau de Jésus pour le pape de Rome. Le sultan, faible, troublé, ayant déjà les vertiges de la fin de l'islamisme, tiraillé en deux sens contraires, ayant peur de Nicolas, ayant peur de Bonaparte, ne sachant à quel empereur entendre, a lâché prise et a donné la clef. Bonaparte a remercié, Nicolas s'est fâché. Le pape grec a envoyé au sérail son légat *a latere*, Menschikoff, une cravache à la main. Il a exigé, en compensation de la clef donnée à M. Bonaparte pour le pape de Rome, des choses plus solides, à peu près tout ce qui pouvait rester de souveraineté au sultan ; le sultan a refusé ; la France et l'Angleterre ont appuyé le sultan, et vous savez le reste. La guerre d'orient a éclaté.

Voilà les faits.

Rendons à César ce qui est à César et ne donnons pas à Nicolas ce qui est au Deux-Décembre. La prétention de M. Bonaparte à être sacré a tout fait. L'affaire des Lieux-Saints et la clef, c'est là l'origine de tout.

Maintenant ce qui est sorti de cette clef, le voici :

A l'heure qu'il est, l'Asie Mineure, les îles d'Aland, le Danube, la Tchernaïa, la mer Blanche et la mer Noire, le nord et le midi voient des villes, florissantes il y a quelques mois encore, s'en aller en cendre et en fumée. A l'heure qu'il est, Sinope est brûlée, Bomarsund est brûlée, Silistrie est brûlée, Varna est brûlée, Kola est brûlée, Sébastopol brûle. A l'heure qu'il est, par milliers, bientôt par cent mille, les français, les anglais, les turcs, les russes s'entre-égorgent en orient devant un monceau de ruines. L'arabe vient du Nil pour se faire tuer par le tartare qui vient du Volga ; le cosaque vient des steppes pour se faire tuer par l'écossais qui vient des highlands. Les batteries foudroient les batteries, les poudrières sautent, les bastions s'écroulent, les redoutes s'effondrent, les boulets trouent les vaisseaux ; les tranchées sont sous les bombes, les bivouacs sont sous les pluies ; le typhus, la peste et le choléra s'abattent avec la mitraille sur les assiégeants, sur les assiégés, sur les camps, sur les flottes, sur la garnison, sur la ville, où toute une population, femmes, enfants, vieillards, agonise. Les obus écrasent les hôpitaux ; un hôpital prend feu et deux mille malades sont « calcinés », dit un bulletin. Et la tempête s'en mêle, c'est la saison ; la frégate turque *Bahiru* sombre sous voiles, le deux-ponts égyptien *Abad-i-Djihad* s'engloutit près d'Eniada avec sept cents hommes, les coups de vent démâtent la flotte, le navire à hélice *le Prince*, la frégate *la Nymphe des Mers*, quatre autres steamers de guerre coulent bas, *le Sans-Pareil*, *le Samson*, *l'Agamemnon*, se brisent aux bas-fonds dans l'ouragan, *la Rétribution* n'échappe qu'en jetant ses canons à la mer, le vaisseau de cent canons *le Henri IV* périt près d'Eupatoria, l'aviso à roues *le Pluton* est désemparé, trente-deux transports chargés d'hommes font côte, et se perdent. Sur terre les mêlées deviennent chaque jour plus sauvages ; les russes assomment les blessés à coups de crosse ; à la fin des journées, les tas de morts et de mourants empêchent l'infanterie de manœuvrer ; le soir, les champs de bataille font frissonner les généraux. Les cadavres anglais et français et les cadavres russes y sont mêlés comme s'ils se mordaient. — *Je n'ai jamais rien vu de pareil* *, s'écrie le vieux lord Raglan, qui a vu Waterloo. Et cependant on ira plus loin encore ; on annonce qu'on va employer contre la malheureuse ville les moyens « nouveaux » qu'on tenait « en réserve » et dont on frémissait. Extermination, c'est le cri de cette guerre. La tranchée seule coûte cent hommes par jour. Des rivières de sang humain coulent ; une rivière de sang à Alma, une rivière de sang à Balaklava, une rivière de sang à Inkermann ; cinq mille hommes tués le 20 septembre, six mille le 25 octobre, quinze mille le 5 novembre. Et cela ne fait que commencer. On envoie des armées, elles fondent. C'est bien. Allons, envoyez-en d'autres ! Louis Bonaparte redit à l'ex-général Canrobert le mot imbécile de Philippe IV à Spinola : *Marquis, prends Breda.* Sébastopol était hier une plaie, aujourd'hui c'est un ulcère, demain ce sera un cancer ; et ce cancer dévore la France, l'Angleterre, la Turquie et la Russie. Voilà l'Europe des rois. O avenir ! quand nous donneras-tu l'Europe des peuples ?

Je continue.

Sur les navires, après chaque affaire, des chargements de blessés qui font horreur. Pour ne citer que les chiffres que je sais, et je n'en sais pas la dixième partie, quatre cents blessés sur *le Panama*, quatre cent quarante-neuf sur *le Colombo*, qui remorquait deux transports également chargés et dont j'ignore les chiffres, quatre cent soixante-dix sur *le Vulcain*, quinze cents sur *le Kanguroo*. On est blessé en Crimée, on est pansé à Constantinople. Deux cents lieues de mer, huit jours entre la blessure et le pansement. Chemin faisant, pendant la traversée, les plaies abandonnées deviennent effroyables ; les mutilés qu'on transporte sans assistance, sans secours, misérablement entassés les uns sur les autres, voient les lombrics, cette vermine du sépulcre, sortir de leurs jambes brisées, de leurs côtes enfoncées, de leurs crânes fendus, de leurs ventres ouverts ; et sous ce fourmillement horrible, ils pourrissent avant d'être morts dans les entre-ponts pestilentiels des steamers-ambulances, immenses fosses communes pleines de vivants mangés de vers (*Victor Hugo s'interrompant* :) — Je n'exagère point. J'ai là les journaux anglais, les journaux ministériels. Lisez vous-mêmes. (*L'orateur agite une liasse de journaux* **.) — Oui, j'in-

* Voir aux notes.

** *Id.*

siste, pas de secours. Quatre chirurgiens sur *le Vulcain*, quatre chirurgiens sur *le Colombo*, pour neuf cent dix-neuf mourants ! Quant aux turcs, on ne les panse pas du tout. Ils deviennent ce qu'ils peuvent*. — Je ne suis qu'un démagogue et un buveur de sang, je le sais bien, mais j'aimerais mieux moins de caisses et de médailles bénites au camp de Boulogne, et plus de médecins au camp de Crimée.

Poursuivons.

En Europe, en Angleterre, en France, le contre-coup est terrible. Faillites sur faillites, toutes les transactions suspendues, le commerce agonisant, l'industrie morte. Les folies de la guerre s'étalent, les trophées présentent leur bilan. Pour ce qui est de la Baltique seulement, et en calculant ce qui a été dépensé rien que pour cette campagne, chacun des deux mille prisonniers russes ramenés de Bomarsund coûte à la France et à l'Angleterre trois cent trente-six mille francs par tête. En France, la misère. Le paysan vend sa vache pour payer l'impôt et donne son fils pour nourrir la guerre, — son fils ! sa chair ! Comment se nomme cette chair, vous le savez, l'oncle l'a baptisée. Chaque régime voit l'homme à son point de vue. La république dit chair du peuple ; l'empire dit chair à canon. — Et la famine complète la misère. Comme c'est avec la Russie qu'on se bat, plus de blé d'Odessa. Le pain manque. Une espèce de Buzançais couve sous la cendre populaire et jette ses étincelles çà et là. A Boulogne, l'émeute de la faim, réprimée par les gendarmes. A Saint-Brieuc, les femmes s'arrachent les cheveux et crèvent les sacs de grains à coups de ciseaux. Et levées sur levées. Emprunts sur emprunts. Cent quarante mille hommes cette année seulement, pour commencer. Les millions s'engouffrent après les régiments. Le crédit sombre avec les flottes. Telle est la situation.

Tout ceci sort du Deux-Décembre.

Nous, proscrits dont le cœur saigne de toutes les plaies de la patrie et de toutes les douleurs de l'humanité, nous considérons cet état de choses lamentable avec une angoisse croissante.

Insistons-y, répétons-le, crions-le, et qu'on le sache et qu'on ne l'oublie plus désormais, je viens de le démontrer les faits à la main, et cela est incontestable, et l'histoire le dira, et je défie qui que ce soit de le nier, tout ceci sort du Deux-Décembre.

Otez l'intrigue dite affaire des Lieux-Saints, ôtez la clef, ôtez l'envie de sacre, ôtez le cadeau à faire au pape, ôtez le Deux-Décembre, ôtez M. Bonaparte ; vous n'avez pas la guerre d'Orient.

Oui, ces flottes, les plus magnifiques qu'il y ait au monde, sont humiliées et amoindries ; oui, cette généreuse cavalerie anglaise est exterminée ; oui, les écossais gris, ces lions de la montagne ; oui, nos zouaves, nos spahis, nos chasseurs de Vincennes, nos admirables et irréparables régiments d'Afrique sont sabrés, hachés, anéantis ; oui, ces populations innocentes, — et dont nous sommes les frères, car il n'y a pas d'étrangers pour nous, — sont écrasées ; oui, parmi tant d'autres, ce vieux général Cathcart et ce jeune capitaine Nolan, l'honneur de l'uniforme anglais, sont sacrifiés ; oui, les entrailles et les cervelles, arrachées et dispersées par la mitraille, pendent aux broussailles de Balaklava ou s'écrasent aux murs de Sébastopol ; oui, la nuit, les champs de bataille pleins de mourants hurlent comme des bêtes fauves ; oui, la lune éclaire cet épouvantable charnier d'Inkermann où des femmes, une lanterne à la main, errent çà et là parmi les morts, cherchant leurs frères ou leurs maris, absolument comme ces autres femmes qui, il y a trois ans, dans la nuit du 4 décembre, regardaient l'un après l'autre les cadavres du boulevard Montmartre * ; oui, ces calamités couvrent l'Europe ; oui, ce sang, tout ce sang ruisselle en Crimée ; oui, ces veuves pleurent ; oui, ces mères se tordent les bras, — parce qu'il a pris fantaisie à M. Bonaparte, l'assassin de Paris, de se faire bénir et sacrer par M. Mastaï, l'étouffeur de Rome !

Et maintenant, méditons un moment, cela en vaut la peine.

Certes, si parmi les intrépides régiments français qui, côte à côte avec la vaillante armée anglaise, luttent devant Sébastopol contre toute la force russe, si, parmi ces combattants héroïques, il y a quelques-uns de ces tristes soldats qui, en décembre 1851, entraînés par des généraux infâmes, ont obéi aux lugubres consignes du guet-apens, les larmes nous viennent aux yeux, nos vieux cœurs français s'émeuvent, ce sont des fils de paysans, ce sont des fils d'ouvriers, nous crions pitié ! nous disons : ils étaient ivres, ils étaient aveugles, ils étaient ignorants, ils ne savaient ce qu'ils faisaient ! et nous levons les mains au ciel, et nous supplions pour ces infortunés. Le soldat, c'est l'enfant ; l'enthousiasme en fait un héros ; l'obéissance passive peut en faire un bandit ; héros, d'autres lui volent sa gloire ; bandit, que d'autres aussi prennent sa faute. Oui, devant le mystérieux châtiment qui commence, mon Dieu ! grâce pour les soldats ; mais quant aux chefs, faites !

Oui, proscrits, laissons faire le juge. Et voyez ! La guerre d'orient, je viens de vous le rappeler, c'est le fait même du Deux-Décembre arrivé pas à pas, et de transformation en transformation, à sa conséquence logique, l'embrasement de l'Europe. O profondeur vertigineuse de l'expiation ! le Deux-Décembre se retourne, et le voici qui, après avoir tué les nôtres, dépêche les siens. Il y a trois ans, il se nommait coup d'état, et il assassinait Baudin ; aujourd'hui, il se nomme guerre d'orient, et il exécute Saint-Arnaud. La balle qui, dans la nuit du 4, sur l'ordre de Lourmel, tua Dussoubs devant la barricade Montorgueil, ricoche dans les ténèbres selon on ne sait quelle loi formidable et revient fusiller Lourmel en Crimée. Nous n'avons à pas nous

* Voir aux notes.

* Voir aux notes.

occuper de cela. Ce sont les coups sinistres de l'éclair; c'est l'ombre qui frappe; c'est Dieu.

La justice est un théorème; le châtiment est rigide comme Euclide; le crime a ses angles d'incidence et ses angles de réflexion; et nous, hommes, nous tressaillons quand nous entrevoyons dans l'obscurité de la destinée humaine les lignes et les figures de cette géométrie énorme que la foule appelle hasard et que le penseur appelle providence.

Le curieux, disons-le en passant, c'est que la clef est inutile. Le pape, voyant hésiter l'Autriche, et d'ailleurs, flairant sans doute la chute prochaine, persiste à reculer devant M. Bonaparte. M. Bonaparte ne veut pas tomber de M. Mastaï à M. Sibour; et il en résulte qu'il n'est pas sacré et qu'il ne le sera pas; car, à travers tout ceci, la providence rit de son rire terrible.

Je viens d'exposer la situation, citoyens. A présent, — et c'est par là que je veux terminer, et ceci me ramène à l'objet spécial de cette solennelle réunion, — cette situation, si grave pour les deux grands peuples, car l'Angleterre y joue son commerce et l'Orient, car la France y joue son honneur et sa vie, cette situation redoutable, comment en sortir? La France a un moyen: se délivrer, chasser le cauchemar, secouer l'empire accroupi sur sa poitrine, remonter à la victoire, à la puissance, à la prééminence, par la liberté. L'Angleterre en a un autre, finir par où elle aurait dû commencer; ne plus frapper le czar au talon de sa botte, comme elle le fait en ce moment, mais le frapper au cœur, c'est-à-dire soulever la Pologne. Ici, à cette même place, il y a un an précisément aujourd'hui, je donnais à l'Angleterre ce conseil, vous vous en souvenez. A cette occasion, les journaux qui soutiennent le cabinet anglais m'ont qualifié d'«orateur chimérique», et voici que l'événement confirme mes paroles. La guerre en Crimée fait sourire le czar, la guerre en Pologne le ferait trembler. Mais la guerre en Pologne, c'est une révolution? Sans doute. Qu'importe à l'Angleterre? Qu'importe à cette grande et vieille Angleterre? Elle ne craint pas les révolutions, ayant la liberté. Oui, mais M. Bonaparte étant le despotisme, les craint, lui, et il ne voudra pas! C'est donc à M. Bonaparte, et à sa peur personnelle des révolutions, que l'Angleterre sacrifie ses armées, ses flottes, ses finances, son avenir, l'Inde, l'Orient, tous ses intérêts. Avais-je tort de le dire il y a deux mois? pour l'Angleterre, l'alliance de M. Bonaparte n'est pas seulement une diminution morale, c'est une catastrophe.

C'est l'alliance de M. Bonaparte qui depuis un an fait faire fausse route à tous les intérêts anglais dans la guerre d'orient. Sans l'alliance de M. Bonaparte, l'Angleterre aurait aujourd'hui un succès en Pologne, au lieu d'un échec, d'un désastre peut-être, en Crimée.

N'importe. Ce qui est dans les choses ne peut point n'en pas sortir. Les situations ont leur logique qui finit toujours par avoir le dernier mot. La guerre en Pologne, c'est-à-dire, pour employer le mot transparent adopté par le cabinet anglais, *un système d'agression franchement continental*, est désormais inévitable. C'est l'avenir immédiat. Au moment où je parle, lord Palmerston en cause aux Tuileries avec M. Bonaparte. Et, citoyens, ce sera là ma dernière parole, la guerre en Pologne, c'est la révolution en Europe.

Ah! que la destinée s'accomplisse!

Ah! que la fatalité soit sur ces hommes, sur ces bourreaux, sur ces despotes, qui ont arraché à tant de pays, à tant de nobles peuples leurs sceptres de nations! — Je dis le sceptre, et non la vie. — Car, proscrits, comme il faut le répéter sans cesse pour consterner les lâchetés et pour relever les courages, la mort apparente des peuples, si livide qu'elle soit, si glacée qu'elle semble, est un avatar et couvre le mystère d'une incarnation nouvelle. La Pologne est dans le sépulcre, mais elle a le clairon à la main; la Hongrie est dans le suaire, mais elle a le sabre au poing; l'Italie est dans la tombe, mais elle a la flamme au cœur; la France est dans la fosse, mais elle a l'étoile au front. Et, tous les signes nous l'annoncent, au printemps prochain, au printemps, heure des résurrections comme le matin est l'heure des réveils, amis, toute la terre frémira d'éblouissement et de joie, quand, se dressant subitement, ces grands cadavres ouvriront tout à coup leurs grandes ailes!

VII

Les paroles de Victor Hugo émurent le parlement. Un membre de la majorité, familier des Tuileries, somma le gouvernement anglais de mettre fin à la « querelle personnelle » entre M. Louis Bonaparte et M. Victor Hugo. Victor Hugo sentit qu'il était nécessaire que le proscrit remît à sa place l'empereur et qu'il fallait rendre à M. Bonaparte le sentiment de sa situation vraie, et il publia dans les journaux anglais ce qu'on va lire :

AVERTISSEMENT

Je préviens M. Bonaparte que je me rends parfaitement compte des ressorts qu'il fait mouvoir et qui sont à sa taille, et que j'ai lu avec intérêt les choses dites à mon sujet, ces jours passés, dans le parlement anglais. M. Bonaparte m'a chassé de France pour avoir pris les armes contre son crime, comme c'était mon droit de citoyen et mon devoir de représentant du peuple ; il m'a chassé de Belgique pour *Napoléon le Petit ;* il me chassera peut-être d'Angleterre pour les protestations que j'y ai faites, que j'y fais et que je continuerai d'y faire. Cela regarde l'Angleterre plus que moi. Un triple exil n'est rien. Quant à moi, l'Amérique est bonne, et, si elle convient à M. Bonaparte, elle me convient aussi. J'avertis seulement M. Bonaparte qu'il n'aura pas plus raison de moi, qui suis l'atome, qu'il n'aura raison de la vérité et de la justice, qui sont Dieu même. Je déclare au Deux-Décembre en sa personne que l'expiation viendra, et que, de France, de Belgique, d'Angleterre, d'Amérique, du fond de la tombe, si les âmes vivent, comme je le crois et l'affirme, j'en hâterai l'heure. M. Bonaparte a raison, il y a en effet entre moi et lui une « querelle personnelle », la vieille querelle personnelle du juge sur son siége et de l'accusé sur son banc.

VICTOR HUGO.

Jersey, 22 décembre 1854.

1855

—

CE QUE POURRAIT ÊTRE L'EUROPE. — CE QU'ELLE EST.
SUITE DES COMPLAISANCES DE L'ANGLETERRE POUR L'EMPIRE. — L'EMPEREUR
REÇU A LONDRES. — LES PROSCRITS CHASSÉS DE JERSEY.

I

SIXIÈME ANNIVERSAIRE

DU 24 FÉVRIER 1848

24 FÉVRIER 1855

Proscrits,

Si la révolution, inaugurée il y a sept ans à pareil jour à l'Hôtel de Ville de Paris, avait suivi son cours naturel, et n'avait pas été, pour ainsi dire, dès le lendemain même de son avènement, détournée de son but ; si la réaction d'abord, Louis Bonaparte ensuite, n'avaient pas détruit la république, la réaction par ruse et lent empoisonnement, Louis Bonaparte par escalade nocturne, effraction, guet-apens et meurtre ; si, dès les jours éclatants de Février, la république avait montré son drapeau sur les Alpes et sur le Rhin et jeté au nom de la France à l'Europe ce cri : Liberté ! qui eût suffi à cette époque, vous vous en souvenez tous, pour consommer sur le vieux continent le soulèvement de tous les peuples et achever l'écroulement de tous les trônes; si la France, appuyée sur la grande épée de 92, eût donné aide, comme elle le devait à l'Italie, à la Hongrie, à la Pologne, à la Prusse, à l'Allemagne ; si, en un mot, l'Europe des peuples eût succédé en 1848 à l'Europe des rois, voici quelle serait aujourd'hui, après sept années de liberté et de lumière, la situation du continent.

On verrait ceci :

Le continent serait un seul peuple ; les nationalités vivraient de leur vie propre dans la vie commune ; l'Italie appartiendrait à l'Italie, la Pologne appartiendrait à la Pologne, la Hongrie appartiendrait à la Hongrie, la France appartiendrait à l'Europe, l'Europe appartiendrait à l'Humanité.

Plus de Rhin, fleuve allemand; plus de Baltique et de mer Noire, lacs russes ; plus de Méditerranée, lac français; plus d'Atlantique, mer anglaise ; plus de canons au Sund et à Gibraltar ; plus de kammerlicks aux Dardanelles. Les fleuves libres, les détroits libres, les océans libres.

Le groupe européen n'étant plus qu'une nation, l'Allemagne serait à la France, la France serait à l'Italie ce qu'est aujourd'hui la Normandie à la Picardie et la Picardie à la Lorraine. Plus de guerre ; par conséquent plus d'armée. Au seul point de vue financier, bénéfice net par au pour l'Europe, quatre milliards*.

Plus de frontières, plus de douanes, plus d'octrois ; le libre échange ; flux et reflux gigantesque de numéraire et de denrées, industrie et commerce vingtuplés ; bonification annuelle pour la richesse du continent, au

* Pour la France, plus de liste civile, plus de clergé payé, plus de magistrature inamovible, plus d'administration centralisée, plus d'armée permanente; bénéfice net par an : 500 millions ; 1 million par jour.

moins dix milliards. Ajoutez les quatre milliards de la suppression des armées, plus deux milliards au moins gagnés par l'abolition des fonctions parasites sur tout le continent, y compris la fonction de roi, cela fait tous les ans un levier de seize milliards pour soulever les questions économiques. Une liste civile du travail, une caisse d'amortissement de la misère épuisant les bas-fonds du chômage et du salariat avec une puissance de seize milliards par an. Calculez cette énorme production de bien-être. Je ne développe pas.

Une monnaie continentale, à double base métallique et fiduciaire, ayant pour point d'appui le capital Europe tout entier et pour moteur l'activité libre de deux cents millions d'hommes, cette monnaie, une, remplacerait et résorberait toutes les absurdes variétés monétaires d'aujourd'hui, effigies de princes, figures des misères, variétés qui sont autant de causes d'appauvrissement ; car, dans le va-et-vient monétaire, multiplier la variété c'est multiplier le frottement ; multiplier le frottement c'est diminuer la circulation. En monnaie, comme en toute chose, circulation, c'est unité.

La fraternité engendrerait la solidarité ; le crédit de tous serait la propriété de chacun, le travail de chacun, la garantie de tous.

Liberté d'aller et venir, liberté de s'associer, liberté de posséder, liberté d'enseigner, liberté de parler, liberté d'écrire, liberté de penser, liberté d'aimer, liberté de croire, toutes les libertés feraient faisceau autour du citoyen gardé par elles et devenu inviolable.

Aucune voie de fait, contre qui que ce soit ; même pour amener le bien. Car à quoi bon? Par la seule force des choses, par la simple augmentation de la lumière, par le seul fait du plein jour succédant à la pénombre monarchique et sacerdotale, l'air serait devenu irrespirable à l'homme de force, à l'homme de fraude, à l'homme de mensonge, à l'homme de proie, à l'exploitant, au parasite, au sabreur, à l'usurier, à l'ignorantin, à tout ce qui vole dans les crépuscules avec l'aile de la chauve-souris.

La vieille pénalité se serait dissoute comme le reste. La guerre étant morte, l'échafaud, qui a la même racine, aurait séché et disparu de lui-même. Toutes les formes du glaive se seraient évanouies. On en serait à douter que la créature humaine ait jamais pu, ait jamais osé mettre à mort la créature humaine, même dans le passé. Il y aurait, dans la galerie ethnographique du Louvre, un mortier-Paixhans sous verre, un canon-Lancastre sous verre, une guillotine sous verre, une potence sous verre, et l'on irait par curiosité voir au muséum ces bêtes féroces de l'homme comme on va voir à la ménagerie les bêtes féroces de Dieu.

On dirait : c'est donc cela, un gibet! comme on dit: c'est donc cela, un tigre !

On verrait partout le cerveau qui pense, le bras qui agit; la matière qui obéit; la machine servant l'homme; les expérimentations sociales sur une vaste échelle; toutes les fécondations merveilleuses du progrès par le progrès, la science aux prises avec la création ; des ateliers toujours ouverts dont la misère n'aurait qu'à pousser la porte pour devenir le travail ; des écoles toujours ouvertes dont l'ignorance n'aurait qu'à pousser la porte pour devenir la lumière; des gymnases gratuits et obligatoires où les aptitudes seules marqueraient les limites de l'enseignement, où l'enfant pauvre recevrait la même culture que l'enfant riche ; des scrutins où la femme voterait comme l'homme. Car le vieux monde du passé trouve la femme bonne pour les responsabilités civiles, commerciales, pénales, il trouve la femme bonne pour la prison, pour Clichy, pour le bagne, pour le cachot, pour l'échafaud ; nous, nous trouvons la femme bonne pour la dignité et pour la liberté ; il trouve la femme bonne pour l'esclavage et pour la mort, nous la trouvons bonne pour la vie; il admet la femme comme personne publique pour la souffrance et pour la peine, nous l'admettons comme personne publique pour le droit. Nous ne disons pas : âme de première qualité, l'homme; âme de deuxième qualité, la femme. Nous proclamons la femme notre égale, avec le respect de plus. O femme, mère, compagne, sœur, éternelle mineure, éternelle esclave, éternelle sacrifiée, éternelle martyre, nous vous relèverons! De tout ceci le vieux monde nous raille, je le sais. Le droit de la femme, proclamé par nous, est le sujet principal de sa gaîté. Un jour, à l'assemblée, un interrupteur me cria : — C'est surtout avec ça, les femmes, que vous nous faites rire. — Et vous, lui répondis-je, c'est surtout avec ça, les femmes, que vous nous faites pleurer.

Je reprends, et j'achève cette esquisse.

Au faîte de cette splendeur universelle, l'Angleterre et la France rayonneraient; car elles sont les aînées de la civilisation actuelle ; elles sont au dix-neuvième siècle les deux nations mères ; elles éclairent au genre humain en marche les deux routes du réel et du possible ; elles portent les deux flambeaux, l'une le fait, l'autre l'idée. Elles rivaliseraient sans se nuire ni s'entraver. Au fond, et à voir les choses de la hauteur philosophique, — permettez-moi cette parenthèse — il n'y a jamais eu entre elles d'autre antipathie que ce désir d'aller au delà, cette impatience de pousser plus loin, cette logique de marcheur en avant, cette soif de l'horizon, cette ambition de progrès indéfini qui est toute la France et qui a quelquefois importuné l'Angleterre sa voisine, volontiers satisfaite des résultats obtenus et épouse tranquille du fait accompli. La France est l'adversaire de l'Angleterre comme le mieux est l'ennemi du bien.

Je continue.

Dans la vieille cité du dix août et du vingt-deux septembre, déclarée désormais la Ville d'Europe, *Urbs*, une colossale assemblée, l'assemblée des Etats-Unis d'Europe, arbitre de la civilisation, sortie du suffrage universel de tous les peuples du continent, traiterait et réglerait, en présence de ce majestueux mandant, juge définitif, et avec l'aide de la presse universelle libre,

toutes les questions de l'humanité, et ferait de Paris au centre du monde un volcan de lumière.

Citoyens, je le dis en passant, je ne crois pas à l'éternité de ce qu'on appelle aujourd'hui les parlements; mais les parlements, générateurs de liberté et d'unité tout ensemble, sont nécessaires jusqu'au jour, jour lointain encore et voisin de l'idéal, où les complications politiques s'étant dissoutes dans la simplification du travail universel, la formule : LE MOINS DE GOUVERNEMENT POSSIBLE recevant une application de plus en plus complète, les lois factices ayant toutes disparu et les lois naturelles demeurant seules, il n'y aura plus d'autre assemblée que l'assemblée des créateurs et des inventeurs, découvrant et promulguant la loi et ne la faisant pas, l'assemblée de l'intelligence, de l'art et de la science, l'Institut. L'Institut transfiguré et rayonnant produit d'un tout autre mode de nomination, délibérant publiquement. Sans nul doute, l'Institut, dans la perspective des temps, est l'unique assemblée future. Chose frappante et que j'ajoute encore en passant, c'est la Convention qui a créé l'Institut. Avant d'expirer, ce sombre aigle des révolutions a déposé sur le généreux sol de France l'œuf mystérieux qui contient les ailes de l'avenir.

Ainsi, pour résumer en peu de mots les quelques linéaments que je viens d'indiquer, et beaucoup de détails m'échappent, je jette ces idées au hasard et rapidement, et je ne trace qu'un à peu près, si la révolution de 1848 avait vécu et porté ses fruits, si la république fût restée debout, si de république française, elle fût devenue, comme la logique l'exige, république européenne, fait qui se serait accompli alors, certes, en moins d'une année, et presque sans secousse ni déchirement, sous le souffle du grand vent de Février, citoyens, si les choses s'étaient passées de la sorte, que serait aujourd'hui l'Europe? une famille. Les nations sœurs. L'homme frère de l'homme. On ne serait plus ni français, ni prussien, ni espagnol; on serait européen. Partout la sérénité, l'activité, le bien-être, la vie. Pas d'autre lutte, d'un bout à l'autre du continent, que la lutte du bien, du beau, du grand, du juste, du vrai et de l'utile domptant l'obstacle et cherchant l'idéal. Partout cette immense victoire qu'on appelle le travail dans cette immense clarté qu'on appelle la paix.

Voilà, citoyens, si la révolution eût triomphé, voilà, en raccourci et en abrégé, le spectacle que nous donnerait à cette heure l'Europe des peuples.

Mais ces choses ne se sont point réalisées. Heureusement on a rétabli l'ordre. Et, au lieu de cela, que voyons-nous?

Ce qui est debout en ce moment, ce n'est pas l'Europe des peuples; c'est l'Europe des rois.

Et que fait-elle, l'Europe des rois?

Elle a la force; elle peut ce qu'elle veut; les rois sont libres puisqu'ils ont étouffé la liberté; l'Europe des rois est riche; elle a des millions, elle a des milliards; elle n'a qu'à ouvrir la veine des peuples pour en faire jaillir du sang et de l'or. Que fait-elle? Déblaie-t-elle les embouchures des fleuves? abrége-t-elle la route de l'Inde? relie-t-elle le Pacifique à l'Atlantique? perce-t-elle l'isthme de Suez? coupe-t-elle l'isthme de Panama? jette-t-elle dans les profondeurs de l'océan le prodigieux fil électrique qui rattachera les continents aux continents par l'idée devenue éclair, et qui, fibre colossale de la vie universelle, fera du globe un cœur énorme ayant pour battement la pensée de l'homme? A quoi s'occupe l'Europe des rois? accomplit-elle, maîtresse du monde, quelque grand et saint travail de progrès, de civilisation et d'humanité? à quoi dépense-t-elle les forces gigantesques du continent dont elle dispose? que fait-elle?

Citoyens, elle fait une guerre.

Une guerre pour qui?

Pour vous, peuples?

Non, pour eux, rois.

Quelle guerre?

Une guerre misérable par l'origine : une clef; épouvantable par le début : Balaklava; formidable par la fin : l'abîme.

Une guerre qui part du risible pour aboutir à l'horrible.

Proscrits, nous avons déjà plus d'une fois parlé de cette guerre, et nous sommes condamnés à en parler longtemps encore. Hélas! je n'y songe, quant à moi, que le cœur serré.

O français qui m'entourez, la France avait une armée, une armée la première du monde, une armée admirable, incomparable, formée aux grandes guerres par vingt ans d'Afrique, une armée tête de colonne du genre humain, espèce de *Marseillaise* vivante, aux strophes hérissées de bayonnettes, qui, mêlée au souffle de la révolution, n'eût eu qu'à faire chanter ses clairons pour faire à l'instant même tomber en poussière sur le continent tous les vieux sceptres et toutes les vieilles chaînes; cette armée, où est-elle? qu'est-elle devenue? Citoyens, M. Bonaparte l'a prise. Qu'en a-t-il fait? d'abord il l'a enveloppée dans le linceul de son crime; ensuite il lui a cherché une tombe. Il a trouvé la Crimée.

Car cet homme est poussé et aveuglé par ce qu'il a en lui de fatal et par cet instinct de la destruction du vieux monde qui est son âme à son insu.

Proscrits, détournez un moment vos yeux de Cayenne où il y aussi un sépulcre, et regardez là-bas à l'orient. Vous y avez des frères.

L'armée française et l'armée anglaise sont là.

Qu'est-ce que c'est que cette tranchée qu'on ouvre devant cette ville tartare? cette tranchée à deux pas de laquelle coule le ruisseau de sang d'Inkermann, cette tranchée où il y a des hommes qui passent la nuit debout et qui ne peuvent se coucher parce qu'ils sont dans l'eau jusqu'aux genoux; d'autres qui sont couchés, mais dans un demi-mètre de boue qui les recouvre entièrement et où ils mettent une pierre pour

que leur tête en sorte; d'autres qui sont couchés, mais dans la neige, sous la neige, et qui se réveilleront demain les pieds gelés; d'autres qui sont couchés, mais sur la glace et qui ne se réveilleront pas; d'autres qui marchent pieds nus par un froid de dix degrés parce qu'ayant ôté leurs souliers, ils n'ont plus la force de les remettre; d'autres couverts de plaies qu'on ne panse pas; tous sans abri, sans feu, presque sans aliments, faute de moyens de transport, ayant pour vêtement des haillons mouillés devenus glaçons, rongés de dyssenterie et de typhus, tués par le lit où ils dorment, empoisonnés par l'eau qu'ils boivent*, harcelés de sorties, criblés de bombes, réveillés de l'agonie par la mitraille, et ne cessant d'être des combattants que pour redevenir des mourants; cette tranchée où l'Angleterre, à l'heure qu'il est, a entassé trente mille soldats, où la France, le 17 décembre, — j'ignore le chiffre ultérieur, — avait couché quarante-six mille sept cents hommes; cette tranchée où, en moins de trois mois, quatre-vingt mille hommes ont disparu; cette tranchée de Sébastopol, c'est la fosse des deux armées. Le creusement de cette fosse, qui n'est pas finie, a déjà coûté trois milliards.

La guerre est un fossoyeur en grand qui se fait payer cher.

Oui, pour creuser la fosse des deux armées d'Angleterre et de France, la France et l'Angleterre, en comptant tout, y compris la dépression de l'industrie, du commerce et du crédit, ont déjà dépensé trois milliards. Trois milliards! avec ces trois milliards on eût complété le réseau des chemins de fer anglais et français, on eût construit le tunnel tubulaire de la Manche, meilleur trait d'union des deux peuples que la poignée de main de lord Palmerston et de M. Bonaparte qu'on nous montre au-dessus de nos têtes avec cette légende: A LA BONNE FOI; avec ces trois milliards, on eût drainé toutes les bruyères de France et d'Angleterre, donné de l'eau salubre à toutes les villes, à tous les villages et à tous les champs, assaini la terre et l'homme, reboisé dans les deux pays toutes les pentes, prévenu par conséquent toutes les inondations et les débordements, empoissonné tous les fleuves de façon à donner au pauvre le saumon à un sou la livre, multiplié les ateliers et les écoles, exploré et exploité partout les gisements houillers et minéraux, doté toutes les communes de pioches à vapeur, ensemencé les millions d'hectares en friche, transformé les égouts en puits d'engrais, rendu les disettes impossibles, mis le pain dans toutes les bouches, décuplé la production, décuplé la consommation, décuplé la circulation, centuplé la richesse! — Il vaut mieux prendre — je me trompe — ne pas prendre Sébastopol!

Il vaut mieux employer ses milliards à faire périr ses armées! il vaut mieux se ruiner à se suicider!

Ici, devant le continent qui frissonne, les deux armées agonisent. Et, pendant ce temps-là, que fait « l'empereur Napoléon III »? J'ouvre un journal de l'empire (*l'orateur déploie un journal*) et j'y lis : « Le carnaval poursuit ses joies. Ce ne sont que fêtes et bals. Le deuil que la cour a pris à l'occasion des morts des reines de Sardaigne sera suspendu vingt-quatre heures pour ne pas empêcher le bal qui va avoir lieu aux Tuileries. »

Oui, c'est le bruit d'un orchestre que nous entendons dans le pavillon de l'Horloge ; oui, le *Moniteur* enregistre et détaille le quadrille où ont « figuré leurs majestés » : oui, l'empereur danse, oui, ce Napoléon danse, pendant que, les prunelles fixées sur les ténèbres, nous regardons, et que le monde civilisé, frémissant, regarde avec nous Sébastopol, ce puits de l'abîme, ce tonneau sombre où viennent l'une après l'autre, pâles, échevelées, versant dans le gouffre leurs trésors et leurs enfants et recommençant toujours, la France et l'Angleterre, ces deux Danaïdes aux yeux sanglants!

Pourtant on annonce que « l'empereur » va partir. Pour la Crimée! est-ce possible? Voici que la pudeur lui viendrait et qu'il aurait conscience de la rougeur publique? On nous le montre brandissant vers Sébastopol le sabre de Lodi, chaussant les bottes de sept lieues de Wagram, avec Troplong et Baroche éplorés pendus aux deux basques de sa redingote grise. Que veut dire ce va-t-en guerre? — Citoyens, un souvenir. Le matin du coup d'état, apprenant que la lutte commençait, M. Bonaparte s'écria : Je veux aller partager les dangers de mes braves soldats! Il y eut probablement là quelque Baroche ou quelque Troplong qui s'éplora. Rien ne put le retenir. Il partit. Il traversa les Champs-Élysées et les Tuileries entre deux triples haies de bayonnettes. En débouchant des Tuileries, il entra rue de l'Échelle. Rue de l'Échelle, cela signifie rue du Pilori; il y avait là autrefois en effet une échelle ou pilori. Dans cette rue il aperçut de la foule, il vit le geste menaçant du peuple: un ouvrier lui cria : à bas le traître! il pâlit, tourna bride, et rentra à l'Élysée. Ne nous donnons donc pas les émotions du départ. S'il part, la porte des Tuileries, comme celle de l'Élysée, reste entre-bâillée derrière lui ; s'il part, ce n'est pas pour la tranchée où l'on agonise, ni pour la brèche où l'on meurt. Le premier coup de canon qui lui criera: à bas le traître! lui fera rebrousser chemin. Soyons tranquilles. Jamais, ni dans Paris, ni en Crimée, ni dans l'histoire, Louis Bonaparte ne dépassera la rue de l'Échelle.

Du reste, s'il part, l'œil de l'histoire sera fixé sur Paris. Attendons.

Citoyens, je viens d'exposer devant vous, et je circonscris la peinture, le tableau que présente l'Europe aujourd'hui.

Ce que serait l'Europe républicaine, je vous l'ai dit; ce qu'est l'Europe impériale, vous le voyez

* Voir aux Notes.

* Voir aux Notes.

Dans cette situation générale, la situation spéciale de la France, la voici :

Les finances gaspillées, l'avenir grevé d'emprunts, lettres de change signées DEUX-DÉCEMBRE et LOUIS BONAPARTE et par conséquent sujettes à protêt, l'Autriche et la Prusse ennemies avec des masques d'alliées, la coalition des rois latente mais visible, les rêves de démembrement revenus, un million d'hommes prêts à s'ébranler vers le Rhin au premier signe du czar, l'armée d'Afrique anéantie. Et pour point d'appui, quoi? l'Angleterre; un naufrage.

Tel est cet effrayant horizon aux deux extrémités duquel se dressent deux spectres, le spectre de l'armée en Crimée, le spectre de la république en exil.

Hélas! l'un de ces deux spectres a au flanc le coup de poignard de l'autre, et le lui pardonne.

Oui, j'y insiste, la situation est si lugubre que le parlement épouvanté ordonne une enquête, et qu'il semble à ceux qui n'ont pas foi en l'avenir des peuples providentiels que la France va périr et que l'Angleterre va sombrer.

Résumons.

La nuit partout. Plus de tribune en France, plus de presse, plus de parole. La Russie sur la Pologne, l'Autriche sur la Hongrie, l'Autriche sur Milan, l'Autriche sur Venise, Ferdinand sur Naples, le pape sur Rome, Bonaparte sur Paris. Dans ces huis clos de l'obscurité, toutes sortes d'actes de ténèbres; exactions, spoliations, brigandages, transportations, fusillades, gibets; en Crimée, une guerre affreuse; des cadavres d'armées sur des cadavres de nations; l'Europe cave d'égorgement. Je ne sais quel tragique flamboiement sur l'avenir. Blocus, villes incendiées, bombardements, famines, pestes, banqueroutes. Pour les intérêts et les égoïsmes le commencement d'un sauve-qui-peut. Révoltes obscures des soldats en attendant le réveil des citoyens. Etat de choses terribles, vous dis-je, et cherchez-en l'issue. Prendre Sébastopol, c'est la guerre sans fin; ne pas prendre Sébastopol, c'est l'humiliation sans remède. Jusqu'à présent on s'était ruiné pour la gloire, maintenant on se ruine pour l'opprobre. Et que deviendront, sous ce trépignement de césars furieux, ceux des peuples qui survivent? Ils pleureront jusqu'à leur dernière larme, ils paieront jusqu'à leur dernier sou, ils saigneront jusqu'à leur dernier enfant. Nous sommes en Angleterre, que voyons-nous autour de nous? Partout des femmes en noir. Des mères, des sœurs, des orphelines, des veuves. Rendez-leur donc ce qu'elles pleurent, à ces femmes! Toute l'Angleterre est sous un crêpe. En France il y a ces deux immenses deuils, l'un qui est la mort, l'autre pire, qui est l'ignominie; l'hécatombe de Balaklava et le bal des Tuileries.

Proscrits, cette situation a un nom. Elle s'appelle « la société sauvée ».

Ne l'oublions pas, ce nom nous le dit, reportons toujours tout à l'origine. Oui, cette situation, toute cette situation sort du « grand acte » de décembre. Elle est le produit du parjure du 2 et de la boucherie du 4. On ne peut pas dire d'elle du moins qu'elle est bâtarde. Elle a une mère, la trahison, et un père, le massacre. Voyez ces deux choses qui aujourd'hui se touchent comme les deux doigts de la main de justice divine, le guet-apens de 1851 et la calamité de 1855, la catastrophe de l'Europe. M. Bonaparte est parti de ceci pour arriver à cela.

Je sais bien qu'on me dit, je sais bien que M. Bonaparte me dit et me fait dire par ses journaux : — Vous n'avez à la bouche que le Deux-Décembre! Vous répétez toujours ces choses-là! — A quoi je réponds : Vous êtes toujours là!

Je suis votre ombre.

Est-ce ma faute à moi si l'ombre du crime est un spectre?

Non! non! non! non! ne nous taisons pas, ne nous lassons pas, ne nous arrêtons pas. Soyons toujours là, nous aussi, nous qui sommes le droit, la justice et la réalité. Il y a maintenant au-dessus de la tête de Bonaparte deux linceuls, le linceul du peuple et le linceul de l'armée, agitons-les sans relâche. Qu'on entende sans cesse, qu'on entende à travers tout, nos voix au fond de l'horizon! ayons la monotonie redoutable de l'océan, de l'ouragan, de l'hiver, de la tempête, de toutes les grandes protestations de la nature.

Ainsi, citoyens, une bataille à outrance, une fuite sans fond de toutes les forces vives, un écroulement sans limites, voilà où en est cette malheureuse société du passé qui s'était crue sauvée en effet parce qu'un beau matin elle avait vu un aventurier, son conquérant, confier l'ordre au sergent de ville et l'abrutissement au jésuite!

Cela est en bonnes mains, avait-elle dit.

Qu'en pense-t-elle maintenant?

O peuples, il y a des hommes de malédiction. Quand ils promettent la paix, ils tiennent la guerre; quand ils promettent le salut, ils tiennent le désastre; quand ils promettent la prospérité, ils tiennent la ruine; quand ils promettant la gloire, ils tiennent la honte; quand ils prennent la couronne de Charlemagne, ils mettent dessous le crâne d'Ezzelin; quand ils refont la médaille de César, c'est avec le profil de Mandrin; quand ils recommencent l'empire, c'est par 1812; quand ils arborent un aigle, c'est une orfraie; quand ils apportent à un peuple un nom, c'est un faux nom; quand ils lui font un serment, c'est un faux serment; quand ils lui annoncent un Austerlitz, c'est un faux Austerlitz; quand ils lui donnent un baiser, c'est le baiser de Judas; quand ils lui offrent un pont pour passer d'une rive à l'autre, c'est le pont de la Bérésina.

Ah! il n'est pas un de nous, proscrits, qui ne soit navré, car la désolation est partout, car l'abjection est partout, car l'abomination est partout; car l'accroissement du czar, c'est la diminution de la lumière; car, moi qui vous parle, l'abaissement de cette grande, fière, généreuse et libre Angleterre m'humilie comme homme;

car, suprême douleur, nous entendons en ce moment la France qui tombe avec le bruit que ferait la chute d'un cercueil !

Vous êtes navrés, mais vous avez courage et foi. Vous faites bien, amis. Courage, plus que jamais ! Je vous l'ai dit déjà, et cela devient plus évident de jour en jour, à cette heure la France et l'Angleterre n'ont plus qu'une voie de salut, l'affranchissement des peuples, la levée en masse des nationalités, la révolution. Extrémité sublime. Il est beau que le salut soit en même temps la justice. C'est là que la providence éclate. Oui, courage plus que jamais ! Dans le péril Danton criait : de l'audace ! de l'audace ! et encore de l'audace ! — Dans l'adversité il faut crier : de l'espoir ! de l'espoir ! et encore de l'espoir ! — Amis, la grande république, la république démocratique, sociale et libre rayonnera avant peu ; car c'est la fonction de l'empire de la faire renaître, comme c'est la fonction de la nuit de ramener le jour. Les hommes de tyrannie et de malheur disparaîtront. Leur temps se compte maintenant par minutes. Ils sont adossés au gouffre ; et déjà, nous qui sommes dans l'abîme, nous pouvons voir leur talon qui dépasse le rebord du précipice. O proscrits ! j'en atteste les ciguës que les Socrates ont bues, les Golgotha où sont montés les Jésus-Christs, les Jéricho que les Josués ont fait crouler ; j'en atteste les bains de sang qu'ont pris les Thraséas, les braises ardentes qu'ont mâchées les Porcias, épouses des Brutus, les bûchers d'où les Jean Huss ont crié : le cygne naîtra ! j'en atteste ces mers qui nous entourent et que les Christophe-Colombs ont franchies, j'en atteste ces étoiles qui sont au-dessus de nos têtes et que les Galilées ont interrogées, proscrits, la liberté est immortelle ! proscrits, la vérité est éternelle !

Le progrès, c'est le pas même de Dieu.

Donc, que ceux qui pleurent se consolent, et que ceux qui tremblent — il n'y en a pas parmi nous — se rassurent. L'humanité ne connaît pas le suicide et Dieu ne connaît pas l'abdication. Non, les peuples ne resteront pas indéfiniment dans les ténèbres, ignorant l'heure qu'il est dans la science, l'heure qu'il est dans la philosophie, l'heure qu'il est dans l'art, l'heure qu'il est dans l'esprit humain, l'œil stupidement fixé sur le despotisme, ce sinistre cadran d'ombre où la double aiguille spectre et glaive, à jamais immobile, marque éternellement minuit.

II

LETTRE A LOUIS BONAPARTE

8 avril 1855

Cette funèbre guerre de Crimée se termina par le baiser de la reine Victoria à « l'empereur des Français ». Louis Bonaparte alla à Londres chercher ce baiser. Ce fut une sorte d'enivrement des deux gouvernements. Les fêtes après les carnages; ces choses-là s'enchaînent.

La fête fut splendide. Elle fut même complète. L'exil s'en mêla. En débarquant à Douvres, « l'empereur » put lire, affichées sur tous les murs, les paroles que voici :

VICTOR HUGO A LOUIS BONAPARTE

Qu'est-ce que vous venez faire ici ? à qui en voulez-vous ? qui venez-vous insulter ? L'Angleterre dans son peuple ou la France dans ses proscrits ? Nous en avons déjà enterré neuf, à Jersey seulement. Est-ce là ce que vous voulez savoir ? Le dernier s'appelait Félix Bony, et avait vingt-neuf ans ; cela vous suffit-il ? Voulez-vous voir son tombeau ? Que venez-vous faire ici, vous dis-je ? Cette Angleterre qui n'a point de bât sur le cou, cette France bannie, ce peuple souverain de lui-même, cette proscription décimée et calme, n'ont que faire de vous. Laissez la liberté en paix. Laissez l'exil tranquille. Ne venez pas.

Quel leurre viendrez-vous offrir à cette illustre et généreuse nation ? quel coup d'ongle préméditez-vous contre la liberté anglaise ? arriveriez-vous plein de promesses comme en France en 1848 ? changeriez-vous la pantomime ? mettrez-vous la main sur votre cœur pour l'alliance anglaise de la même façon que vous l'y mettiez pour la république ? sera-ce toujours l'habit boutonné, la plaque sur l'habit, la main sur la plaque, l'accent ému, l'œil humide ? quelle parole la plus sacrée allez-vous jurer ? quelle affirmation de fidélité éternelle, quel engagement inviolable, quelle protestation portant votre exergue, quel serment frappé à votre effigie allez-vous mettre en circulation ici, vous, le faux monnayeur de l'honneur ?

Qu'est-ce que vous apporteriez à cette terre ? Cette terre est la terre de Thomas Morus, de Hampden, de Bradshaw, de Shakespeare, de Milton, de Newton, de Watt, de Byron, et elle n'a pas besoin d'un échantillon de la boue du boulevard Montmartre. Vous venez chercher une jarretière ? En effet, c'est jusque-là que vous avez du sang.

Je vous dis de ne pas venir. Vous ne seriez pas à votre place ici. Regardez. Vous voyez bien que ce peuple est libre. Vous voyez bien que ces gens-là vont et viennent, lisent, écrivent, interrogent, pensent, crient, se taisent, respirent, comme bon leur semble. Cela ne ressemble à rien de ce que vous connaissez. Vous aurez beau regarder les collets d'habit, vous n'y trouverez pas le pli que donne le poing du gendarme. Non, vraiment, vous ne seriez pas chez vous. Vous seriez dans un air irrespirable pour vous. Vous voyez bien qu'il n'y a pas de janissaires ici, pas plus de janissaires prêtres que de janissaires soldats ; vous voyez bien qu'il y a pas de jésuites; vous voyez bien que les juges rendent la justice !

La tribune parle, les journaux parlent, la conscience publique parle ; il y a du soleil en ce pays. Vous voyez bien qu'il fait jour, aigle ! que venez-vous faire ici ?

Si vous voulez savoir, alliance à part, ce que ce peuple pense de vous, lisez ses vrais journaux, ses journaux d'il y a deux ans.

Visiterez-vous Londres, habillé en empereur et en général ? D'autres qui étaient empereurs aussi, et généraux aussi, l'ont visitée avant vous, et y ont eu des ovations diversement triomphales ; vous auriez le même accueil. Irez-vous au square Trafalgar ? irez-vous au square Waterloo, au pont Waterloo, à la colonne Waterloo ? Nicolas il y a été reçu par les aldermen. Irez-vous à la brasserie Perkins ? Haynau y a été reçu par les ouvriers.

Venez-vous parler à l'Angleterre de la Crimée ? Vous toucheriez là un grand deuil. Le désastre de Sébastopol a ouvert le flanc de l'Angleterre plus profondément encore que le flanc de la France. L'armée française

agonise, l'armée anglaise est morte ; ce qui, si l'on en croit ceux qui admirent vos hasards, aurait fait faire à l'un de vos historiographes cette remarque : — Sans le vouloir, nous vengeons Waterloo. Napoléon III a fait plus de mal à l'Angleterre en un an d'alliance qu'en quinze ans de guerre Napoléon premier (A propos, vos amis ne disent plus : *le grand*. Pourquoi donc ?)

Oui, vous avez de ces flatteurs-là, empereur d'occasion. C'est une chose étrange en effet que cette aventure qu'on appelle votre destinée. Les paroles manquent et l'on tombe dans un abîme de stupeur en pensant que vous en êtes peut-être vraiment venu vous-même à croire que vous êtes quelqu'un, en songeant que vous prenez votre tragédie horrible au sérieux, et que, probablement, vous vous imagineriez faire sur l'Europe je ne sais quel effet de perspective le jour où vous apparaîtriez au peuple anglais dans votre mise en scène d'à présent, muet, heureux et lugubre, debout dans votre nuée de crimes, couronné d'une sorte d'infamie impériale et mystérieuse, et portant sur votre front toute ces actions sombres qui sont de la compétence du tonnerre.

Et de la cour d'assises, monsieur.

Ah ! ces terribles choses vraies, vous les entendrez. Pourquoi venez-vous ici ?

Tenez, parmi ceux de ce gouvernement qui, pour des raisons variées, vous font accueil, prenez le plus enthousiaste, le plus enivré, le plus effaré de vous, prenez l'anglais qui crie le mieux : Vive l'empereur ! alderman, ministre, lord, et faites-lui cette simple question : — S'il arrivait en ce pays qu'un homme tenant le pouvoir à un titre quelconque, un ministre, par exemple (c'est ce que vous étiez, monsieur), s'il arrivait que cet homme, sous prétexte qu'il aurait, devant les hommes et devant Dieu, juré fidélité à la constitution, prît une nuit l'Angleterre à la gorge, brisât le parlement, renversât la tribune, jetât les membres inviolables des assemblées dans les cabanons de Millbank et de Newgate, démolît Westminster, fît du sac de laine l'oreiller de son corps de garde, chassât les juges à coups de bottes, liât les mains derrière le dos à la justice, bâillonnât la presse, écrasât les imprimeries, étranglât les journaux, couvrît Londres de canons et de bayonnettes, vidât les fourgons de la Banque dans les poches de ses soldats, prît les maisons d'assaut, égorgeât les hommes, les femmes, les vieillards et les enfants, fît de Hyde-Park une fosse d'arquebusades nocturnes, mitraillât la Cité, mitraillât le Strand, mitraillât Regent street, mitraillât Charing Cross, vingt quartiers de Londres, vingt comtés d'Angleterre, encombrât les rues des cadavres des passants, emplît les morgues et les cimetières, fît la nuit partout, le silence partout, la mort partout, supprimât, en un mot, d'un seul coup, la loi, la liberté, le droit, la nation, le souffle, la vie, qu'est-ce que le peuple anglais ferait à cet homme ? — Avant que la phrase soit finie, vous verriez sortir de terre d'elle-même et se dresser devant vous l'échelle de l'échafaud !

Oui, l'échafaud. Et, si hideux que soient les crimes que je viens d'énumérer, je prononce ce mot, — pourquoi m'en cacherais-je ? — avec un serrement de cœur ; car la suprême parole du progrès, confessée par nous, démocrates-socialistes, n'a pas jusqu'à cette heure été acceptée en Angleterre, et pour ce grand peuple insulaire, arrêté à mi-côte du dix-neuvième siècle et à quelque distance du sommet de la civilisation, la vie humaine n'est pas encore inviolable.

Il faut être sur ce haut plateau de l'exil et de l'épreuve où nous sommes pour embrasser l'horizon entier de la vérité et pour comprendre que toute vie humaine, même votre vie humaine à vous, monsieur, est sacrée.

Ce n'est pas du reste de cette façon, et du haut d'un principe, que vos amis de ce pays traitent les questions qui vous touchent. Ils trouvent plus court de dire qu'il n'y a jamais eu de coup d'état, que ce n'est pas vrai, que vous n'avez jamais prêté le moindre serment, que le deux-decembre n'a jamais existé, qu'il n'a pas été versé une goutte de sang, que Saint-Arnaud, Espinasse et Maupas sont des personnages mythologiques, qu'il n'y a pas de proscrits, que Lambessa est dans la lune, et que nous faisons semblant.

Les habiles disent qu'il y a bien eu quelque chose en effet, mais que nous exagérons, que les hommes tués n'avaient pas tous des cheveux blancs, que les femmes tuées n'étaient pas toutes grosses, et que l'enfant de sept ans de la rue Tiquetonne avait huit ans.

Je reprends.

Ne venez pas dans ce pays.

Songez d'ailleurs à l'imprudence ; et à quoi exposeriez-vous le gouvernement qui vous recevrait chez lui ? Paris a des éruptions inattendues ; il l'a prouvé en 1789, en 1830 et en 1848. Qu'est-ce qui garantit au peuple anglais, qui prise haut, et avec raison, l'amitié de la France, qu'est-ce qui garantit au gouvernement britannique qu'une révolution ne vas pas éclater derrière vos talons, que le décor ne va pas changer subitement, que que ce vieux trouble-fête de faubourg Saint-Antoine ne va pas se réveiller en sursaut et donner un coup de pied dans l'empire, et que, tout à coup, en une secousse de télégraphe électrique, lui, gouvernement d'Angleterre, il ne va pas se trouver brusquement ayant pour hôte à Saint-James et pour convive au banquet royal, non sa majesté l'empereur des français, mais l'accusé pâle et frissonnant de la France et de la république ? non le Napoléon de la colonne, mais le Napoléon du poteau ?

Mais vos polices vous rassurent. Le coup d'état a dans sa poche le vieil œil de Vidocq et voit le fond des choses avec ça. C'est ce qui lui tient lieu de conscience. La police vous répond du peuple de même que le prêtre vous répond de Dieu. M. Piétri et M. Sibour vous parlent chacun d'un côté. — Cette canaille de peuple n'existe plus, affirme M. Piétri. — Je voudrais bien voir que Dieu bougeât, murmure M. Sibour. Vous êtes tranquille. Vous dites : — Bah ! ces démagogues rêvent.

Ils voudraient me faire peur avec des croquemitaines. Il n'y a plus de révolution ; Veuillot l'a broutée. Le coup d'état peut dormir sur les deux oreilles de Baroche. Paris, la populace, les faubourgs, tout cela est sous mes talons. Qu'importe tout cela ?

Au fait, c'est juste. Et qu'importe l'histoire ? qu'importe la postérité ? qu'il y ait aujourd'hui un deux-décembre faisant pendant à Austerlitz, un Sébastopol faisant équilibre à Marengo, qu'il y ait un Napoléon le grand et un autre Napoléon s'agitant sous le microscope, que notre oncle soit notre oncle ou ne le soit pas, qu'il ait vécu ou soit mort, que l'Angleterre lui ait mis Wellington sur la tête et Hudson-Lowe sur la poitrine, qu'est-ce que cela fait ? Nous n'en sommes plus là. C'est du passé ou du libelle. Si nous sommes petit, cela ne regarde personne. On nous admire. N'est-ce pas, Troplong ? Oui, sire. Il n'y a plus qu'une question aujourd'hui, notre empire. Une seule chose importe, prouver que nous sommes reçu ; imposer « le parvenu » à la vieille maison royale de Brunswick ; faire disparaître la catastrophe de Crimée sous des fêtes en Angleterre ; se réjouir dans ce crêpe ; couvrir ces mitrailles d'un feu d'artifice ; montrer notre habit de général là où l'on a vu notre bâton de policeman ; être joyeux ; danser à Buckingham Palace. Cela fait, tout est fait.

Donc voyage à Londres. Préférable du reste au voyage en Crimée ; à Londres les salves tireront à poudre. Quinze jours de galas. Triomphe. Promenades dans les résidences royales ; à Carlton-House ; à Osborn, dans l'île de Wight ; à Windsor où vous trouverez le lit de Louis-Philippe à qui vous devez votre vie et sa bourse, et où la tour de Lancastre vous parlera de Henri l'imbécile, et où la tour d'York vous parlera de Richard l'assassin. Puis grands et petits levers, bals, bouquets, orchestres, *Rule Britannia* croisé de *Partant pour la Syrie*, lustres allumés, palais illuminés, harangues, hurrahs. Détails de vos grands cordons et de vos grâces dans les journaux. C'est bien. A ces détails trouvez bon que d'avance j'en mêle d'autres qui viennent d'un autre de vos lieux de triomphe, de Cayenne. Les déportés, — ces hommes qui n'ont commis d'autre crime que de résister à votre crime, c'est-à-dire de faire leur devoir, et d'être de bons et vaillants citoyens, — les déportés sont là, accouplés aux forçats, travaillant huit heures par jour sous le bâton des argousins, nourris de méruel et de couac comme autrefois les esclaves, têtes rasées, vêtus de haillons marqués T. F. Ceux qui ne veulent pas porter en grosses lettres le mot *galérien* sur leurs souliers vont pieds nus. L'argent qu'on leur envoie leur est pris. S'ils oublient de mettre le bonnet bas devant quelqu'un des malfaiteurs, vos agents, qui les gardent, cas de punitions, les fers, le cachot, le jeûne, la faim, ou bien on les lie, quinze jours durant, quatre heures par jour, par le cou, la poitrine, les bras et les jambes, avec de grosses cordes, à un billot. Par décret du sieur Bonnard se qualifiant gouverneur de la Guyane, en date du 29 août, permis aux gardiens de les tuer pour ce qu'on appelle « violation de consigne ». Climat terrible, ciel tropical, eaux pestilentielles, fièvre, typhus, nostalgie ; il meurent — trente-cinq sur deux cents, dans le seul îlot Saint-Joseph ; — on jette les cadavres à la mer. Voilà, monsieur.

Ces rabâchages du sépulcre vous font sourire, je le sais; mais vous en souriez pour ceux qui en pleurent. J'en conviens, vos victimes, les orphelins et les veuves que vous faites, les tombeaux que vous ouvrez, tout cela est bien usé. Tous les linceuls montrent la corde. Je n'ai rien de plus neuf à vous offrir; que voulez-vous? Vous tuez, on meurt. Prenons tous notre parti, nous de subir le fait, vous de subir le cri ; nous, des crimes, vous, des spectres.

Du reste, on nous dit ici de nous taire, et l'on ajoute que, si nous élevons la voix en ce moment, nous, exilés, c'est l'occasion qu'on choisira pour nous jeter dehors. On ferait bien. Sortir à l'instant où vous entrez. Ce serait juste.

Il y aurait là pour les chassés quelque chose qui ressemblerait à de la gloire.

Et puis, comme politique, ce serait logique. La meilleure bienvenue au proscripteur, c'est la persécution des proscrits. On peut lire cela dans Machiavel, ou dans vos yeux.

La plus douce caresse au traître, c'est l'insulte au trahi. Le crachat sur Jésus est sourire à Judas.

Qu'on fasse donc ce qu'on voudra.

La persécution. Soit.

Quelle que soit cette persécution, quelque forme qu'elle prenne, sachez ceci, nous l'accueillerons avec orgueil et joie; et pendant qu'on vous saluera, nous la saluerons. Ce n'est pas nouveau ; toutes les fois qu'on a crié: *Ave, Cæsar*, l'écho du genre humain a répondu; *Ave, dolor*.

Quelle qu'elle soit, cette persécution, elle n'ôtera pas de nos yeux, ni des yeux de l'histoire, l'ombre hideuse que vous avez faite. Elle ne nous fera pas perdre de vue votre gouvernement du lendemain du coup d'état, ce banquet catholique et soldatesque, ce festin de mitres et de shakos, cette mêlée du séminaire et de la caserne dans une orgie, ce tohu-bohu d'uniformes débraillés et de soutanes ivres, cette ripaille d'évêques et de caporaux où personne ne sait plus ce qu'il fait, où Sibour jure et où Magnan prie, où le prêtre coupe son pain avec le sabre et où le soldat boit dans le ciboire. Elle ne nous fera pas perdre de vue l'éternel fond de votre destinée, cette grande nation éteinte, cette mort de la lumière du monde, cette désolation, ce deuil, ce faux serment énorme, Montmartre qui est une montagne sur votre horizon sinistre, le nuage immobile des fusillades du Champ de Mars ; là-bas, dressant leur triangle noir, les guillotines de 1852, et, là, à nos pieds, dans l'obscurité, cet océan qui charrie dans ses écumes vos cadavres de Cayenne.

Ah ! la malédiction de l'avenir est une mer aussi, et

votre mémoire, cadavre horrible, roulera à jamais dans ses vagues sombres !

Ah ! malheureux ! avez-vous quelque idée de la responsabilité des âmes ? Quel est votre lendemain ? votre lendemain sur la terre ? votre lendemain dans le tombeau ? qu'est-ce qui vous attend ? croyez-vous en Dieu ? qui êtes-vous ?

Quelquefois, la nuit, ne dormant pas, le sommeil de la patrie est l'insomnie du proscrit, je regarde à l'horizon la France noire, je regarde l'éternel firmament, visage de la justice éternelle, je fais des questions à l'ombre sur vous, je demande aux ténèbres de Dieu ce qu'elles pensent des vôtres, et je vous plains, monsieur, en présence du silence formidable de l'infini.

VICTOR HUGO.



LE ROCHER DES PROSCRITS, A JERSEY

III

EXPULSION DE JERSEY

Cependant, souterrainement, Louis Bonaparte manœuvrait, ce qui lui avait attiré l'Avertissement qu'on a lu plus haut : il avait mis en mouvement dans la chambre des communes quelqu'un d'inconnu qui porte un nom connu, sir Robert Peel, lequel avait, dans le patois sérieux qu'admet la politique, particulièrement en Angleterre, dénoncé Victor Hugo, Mazzini et Kossuth, et dit de Victor Hugo ceci : « Cet individu a une sorte de querelle personnelle avec le distingué personnage que le peuple français s'est choisi pour souverain. » *Individu* est, à ce qu'il parait, le mot qui convient; un M. de Ribaucourt l'a employé plus tard, en mai 1871, pour demander l'expulsion belge de Victor Hugo; et M. Louis Bonaparte l'avait employé pour qualifier les représentants du peuple proscrits par lui en janvier 1852. Ce M. Peel, dans cette séance du 13 décembre 1854, après avoir signalé les actes et les publications de Victor Hugo, avait déclaré qu'il demanderait aux ministres de la reine *s'il n'y aurait pas moyen d'y mettre un terme*. La persécution du proscrit était en germe dans ces paroles. Victor Hugo, indifférent à ces choses diverses, continua l'œuvre de son devoir, et fit passer par-dessus la tête du gouvernement anglais sa *Lettre à Louis Bonaparte*, qu'on vient de lire. La colère fut profonde. L'alliance anglo-française éclata ; la police de Paris vint déchirer l'affiche du proscrit sur les murs de Londres. Cependant le gouvernement anglais trouva prudent d'attendre une autre occasion. Elle ne tarda pas à se présenter. Une lettre éloquente, ironique et spirituelle, adressée à la reine et signée *Félix Pyat*, fut publiée à Londres et reproduite à Jersey par le journal *l'Homme* (voir le livre *les Hommes de l'exil*). L'explosion eut lieu là-dessus. Trois proscrits, Ribeyrolles, rédacteur de *l'Homme*, le colonel Pianciani et Thomas, furent expulsés de Jersey par ordre du gouvernement anglais. Victor Hugo prit fait et cause pour eux. Il éleva la voix.

DECLARATION

Trois proscrits, Ribeyrolles, l'intrépide et éloquent écrivain ; Pianciani, le généreux représentant du peuple romain ; Thomas, le courageux prisonnier du Mont-Saint-Michel, viennent d'être expulsés de Jersey.

L'acte est sérieux. Qu'y a-t-il à la surface ? Le gouvernement anglais. Qu'y a-t-il au fond ? La police française. La main de Fouché peut mettre le gant de Castlereagh ; ceci le prouve.

Le coup d'état vient de faire son entrée dans les libertés anglaises. L'Angleterre en est arrivée à ce point, proscrire des proscrits. Encore un pas, et l'Angleterre sera une annexe de l'empire français et Jersey sera un canton de l'arrondissement de Coutances.

A l'heure qu'il est, nos amis sont partis ; l'expulsion est consommée.

L'avenir qualifiera le fait ; nous nous bornons à le constater. Nous en prenons acte ; rien de plus. En mettant à part le droit outragé, les violences dont nos personnes sont l'objet nous font sourire.

La révolution française est en permanence ; la république française, c'est le droit ; l'avenir est inévitable. Qu'importe le reste ? Qu'est-ce, d'ailleurs, que cette expulsion ? Une parure de plus à l'exil, un trou de plus au drapeau.

Seulement, pas d'équivoque.

Voici ce que nous disons, nous, proscrits de France, à vous gouvernement anglais :

M. Bonaparte, votre « allié puissant et cordial », n'a pas d'autre existence légale que celle-ci : prévenu du crime de haute trahison.

M. Bonaparte, depuis quatre ans, est sous le coup d'un mandat d'amener, signé Hardouin, président de la haute cour de justice ; Delapalme, Pataille, Moreau (de la Seine), Cauchy, juges, et contre-signé Renouard, procureur général *.

M. Bonaparte a prêté serment, comme fonctionnaire, à la république, et s'est parjuré.

M. Bonaparte a juré fidélité à la constitution, et a brisé la constitution.

---

* ARRÊT

En vertu de l'article 68 de la Constitution,

La haute cour de justice,

Déclare LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE prévenu du crime de haute trahison,

Convoque le *jury national* pour procéder sans délai au jugement, et charge M. le conseiller Renouard des fonctions du ministère près la haute cour.

Fait à Paris, le 2 décembre 1851.

Signé :

HARDOUIN, *président;* DELAPALME, PATAILLE, MOREAU (de la Seine), CAUCHY, *juges*.

M. Bonaparte, dépositaire de toutes les lois, a violé toutes les lois.

M. Bonaparte a emprisonné les représentants du peuple inviolables, a chassé les juges.

M. Bonaparte, pour échapper au mandat d'amener de la haute cour, a fait ce que fait le malfaiteur pour se soustraire aux gendarmes, il a tué.

M. Bonaparte a sabré, mitraillé, exterminé, massacré le jour, fusillé la nuit.

M. Bonaparte a guillotiné Cuisinier, Cirasse, Charlet, coupables d'avoir prêté main-forte au mandat d'amener de la justice.

M. Bonaparte a suborné les soldats, suborné les fonctionnaires, suborné les magistrats.

M. Bonaparte a volé les biens de Louis-Philippe à qui il devait la vie.

M. Bonaparte a séquestré, pillé, confisqué, terrorisé les consciences, ruiné les familles.

M. Bonaparte a proscrit, banni, chassé, expulsé, déporté en Afrique, déporté à Cayenne, déporté en exil quarante mille citoyens, du nombre desquels sont les signataires de cette déclaration.

Haute trahison, faux serment, parjure, subornation des fonctionnaires, séquestration des citoyens, spoliation, vol, meurtre, ce sont là des crimes prévus par tous les codes, chez tous les peuples ; punis en Angleterre de l'échafaud, punis en France, où la république a aboli la peine de mort, du bagne.

La cour d'assises attend M. Bonaparte.

Dès à présent l'histoire lui dit : Accusé, levez-vous !

Le peuple français a pour bourreau et le gouvernement anglais a pour allié le crime-empereur.

Voilà ce que nous disons.

Voilà ce que nous disions hier, et la presse anglaise en masse le disait avec nous ; voilà ce que nous dirons demain, et la postérité unanime le dira avec nous.

Voilà ce que nous dirons toujours, nous qui n'avons qu'une âme, la vérité, et qu'une parole, la justice.

Et maintenant expulsez-nous.

VICTOR HUGO.

Jersey, 17 octobre 1855.

A la signature de Victor Hugo vinrent se joindre trente-cinq signatures de proscrits. Les voici :

Le colonel SANDOR TÉLÉKI, E. BEAUVAIS, BONNET-DUVERDIER, HENNET DE KESLER, ARSÈNE HAYES, ALBERT BARBIEUX, ROUMILHAC, avocat; A.-C. WIESENER, ancien officier autrichien; le docteur GORNET, CHARLES HUGO, J.-B. AMIEL (de l'Ariège), FRANÇOIS-VICTOR HUGO, F. TAFÉRY, THÉOPHILE GUÉRIN, FRANÇOIS ZYCHON, BENJAMIN COLIN, ÉDOUARD COLET, KOZIELL, V. VINCENT, A. PIASECKI, GIUSEPPE RANCAN, LEFEBVRE, BARBIER, docteur-médecin; H. PRÉVERAUD, condamné à mort du Deux-Décembre (Allier); le docteur FRANCK, proscrit allemand; PAPOWSKI et ZENO SWIETOSLAWSKI, proscrits polonais; ÉDOUARD BIFFI, proscrit italien; FOMBERTAUX père, FOMBERTAUX fils, CHARDENAL, BOUILLARD, le docteur DEVILLE

Ce qui suit est extrait du livre *les Hommes de l'exil*, par Charles Hugo :

Le samedi 27 octobre 1855, à dix heures du matin, trois personnes se présentèrent à Marine Terrace et demandèrent à parler à M. Victor Hugo et à ses deux fils.

« — A qui ai-je l'honneur de parler ? demanda M. Victor Hugo au premier des trois.

— Je suis le connétable de Saint-Clément, monsieur Victo Hugo. Je suis chargé par son excellence le gouverneur de Jersey de vous dire qu'en vertu d'une décision de la couronne, vous ne pouvez plus séjourner dans cette île, et que vous aurez à la quitter d'ici au 2 novembre prochain. Le motif de cette mesure prise à votre égard est votre signature au bas de la « Déclaration » affichée dans les rues de Saint-Hélier, et publiée dans le journal *l'Homme*.

— C'est bien, monsieur. »

Le connétable de Saint-Clément fit ensuite la même communication dans les mêmes termes à MM. Charles Hugo et François-Victor Hugo, qui lui firent la même réponse.

M. Victor Hugo demanda au connétable s'il pouvait lui laisser copie de l'ordre du gouvernement anglais. Sur la réponse négative de M. Lenepveu qui déclara que ce n'était pas l'usage, Victor Hugo lui dit :

« Je constate que, nous autres proscrits, nous signons et publions ce que nous écrivons et que le gouvernement anglais cache ce qu'il écrit. »

Après avoir rempli leur mandat, le connétable et ses deux officiers s'étaient assis.

« — Il est nécessaire, reprit alors Victor Hugo, que vous sachiez, messieurs, toute la portée de l'acte que vous venez d'accomplir, avec beaucoup de convenance d'ailleurs et dans les formes dont je me plais à reconnaître la parfaite mesure. Ce n'est pas vous que je fais responsables de cet acte ; je ne veux pas vous demander votre avis ; je suis sûr que dans votre conscience vous êtes indignés et navrés de ce que l'autorité militaire vous fait faire aujourd'hui. »

Les trois magistrats gardèrent le silence et baissèrent la tête. Victor Hugo continua.

« — Je ne veux pas savoir votre sentiment. Votre silence m'en dit assez. Il y a entre les consciences des honnêtes gens un pont par lequel les pensées communiquent, sans avoir besoin de sortir de la bouche. Il est nécessaire néanmoins, je vous le répète, que vous vous rendiez bien compte de l'acte auquel vous vous croyez forcés de prêter votre assistance. Monsieur le connétable de Saint-Clément, vous êtes membre des états de cette île. Vous avez été élu par le libre suffrage de vos concitoyens. Vous êtes représentant du peuple de Jersey. Que diriez-vous si le gouverneur militaire envoyait une nuit ses soldats pour vous arrêter dans votre lit, s'il vous faisait jeter en prison, s'il brisait en vos mains le mandat dont vous êtes investi, et si vous, représentant du peuple, il vous traitait comme le dernier des malfaiteurs ? Que diriez-vous s'il en faisait autant à chacun de vos collègues ? Ce n'est pas tout. Je

suppose que, devant cette violation du droit, les juges de votre cour royale se rassemblassent et rendissent un arrêt qui déclarerait le gouverneur prévenu de crime de haute trahison, et qu'alors le gouverneur envoyât une escouade de soldats qui chassât les juges de leur siège, au milieu de leur délibération solennelle. Je suppose encore qu'en présence de ces attentats, les honnêtes citoyens de votre île se réunissent dans les rues, prissent les armes, fissent des barricades et se missent en mesure de résister à la force au nom du droit, et qu'alors le gouverneur les fît mitrailler par la garnison du fort; je dis plus, je suppose qu'il fît massacrer les femmes, les enfants, les vieillards, les passants inoffensifs et désarmés pendant toute une journée, qu'il brisât les portes des maisons à coups de canon, qu'il éventrât les magasins à coups de mitraille, et qu'il fît tuer les habitants sous leurs lits à coups de bayonnette. Si le gouverneur de Jersey faisait cela, que diriez-vous?

Le connétable de Saint-Clément avait écouté dans le plus profond silence et avec un embarras visible ces paroles. A l'interpellation qui lui était adressée, il continua de rester muet. Victor Hugo répéta sa question : « — Que diriez-vous, monsieur? répondez.

— Je dirais, répondit M. Lenepveu, que le gouverneur *aurait tort.*

— Pardon, monsieur, entendons-nous sur les mots. Vous me rencontrez dans la rue, vous me saluez et je ne vous salue pas. Vous rentrez chez vous et vous dites : « M. Victor Hugo ne m'a pas rendu mon salut. Il a eu tort. » C'est bien. — Un enfant étrangle sa mère. Vous bornerez-vous à dire : il a eu tort. Non, vous direz : c'est un criminel. Eh bien, je vous le demande, l'homme qui tue la liberté, l'homme qui égorge un peuple, n'est-il pas un parricide? Ne commet-il pas un crime? répondez.

— Oui, monsieur, il commet un crime, dit le connétable.

— Je prends acte de votre réponse, monsieur le connétable, et je poursuis. Violé dans votre exercice de représentant du peuple, chassé de votre siège, emprisonné, puis exilé, vous vous retirez dans un pays qui se croit libre et qui s'en vante. Là, votre premier acte est de publier le crime et d'afficher sur les murs l'arrêt de votre cour de justice qui déclare le gouverneur prévenu de haute trahison. Votre premier acte est de faire connaître à tous ceux qui vous entourent et, si vous le pouvez, au monde entier, le forfait monstrueux dont votre personne, votre famille, votre liberté, votre droit, votre patrie, viennent d'être victimes. En faisant cela, monsieur le connétable, n'usez-vous pas de votre droit? je vais plus loin, ne remplissez-vous pas votre devoir? »

Le connétable essaya d'éviter de répondre à cette nouvelle question en murmurant qu'il n'était pas venu pour discuter la décision de l'autorité supérieure, mais seulement pour la signifier.

Victor Hugo insista :

« — Nous faisons en ce moment une page d'histoire, monsieur. Nous sommes ici trois historiens, mes deux fils et moi, et un jour, cette conversation sera racontée. Répondez donc; en protestant contre le crime, n'useriez-vous pas de votre droit, n'accompliriez-vous pas votre devoir?

— Oui, monsieur.

— Et que penseriez-vous alors du gouvernement qui, pour avoir accompli ce devoir sacré, vous enverrait l'ordre de quitter le pays par un magistrat qui ferait vis-à-vis de vous ce que vous faites aujourd'hui vis-à-vis de moi? Que feriez-vous du gouvernement qui vous chasserait, vous proscrit, qui vous expulserait, vous représentant du peuple, dans l'exercice même de votre devoir? Ne penseriez-vous pas que ce gouvernement est tombé au dernier degré de la honte? Mais sur ce point, monsieur, je me contente de votre silence. Vous êtes ici trois honnêtes gens et je sais, sans que vous me le disiez, ce que me répond maintenant votre conscience. »

Un des officiers du connétable hasarda une observation timide :

« — Monsieur Victor Hugo, il y a autre chose dans votre Déclaration que les crimes de l'empereur.

— Vous vous trompez, monsieur, et, pour mieux vous convaincre, je vais vous la lire.

Victor Hugo lut la déclaration, et à chaque paragraphe il s'arrêta, demandant aux magistrats qui l'écoutaient : « Avions-nous le droit de dire cela?

— Mais vous désapprouvez l'expulsion de vos amis, dit le connétable.

— Je la désapprouve hautement, reprit Victor Hugo. Mais n'avais-je pas le droit de le dire? Votre liberté de la presse ne s'étendait-elle pas à permettre la critique d'une mesure arbitraire de l'autorité?

— Certainement, certainement, dit le connétable.

— Et c'est pour cette Déclaration que vous venez me signifier l'ordre de mon expulsion? pour cette Déclaration, que vous reconnaissez qu'il était de mon devoir de faire, dont vous avouez qu'aucun des termes ne dépasse les limites de votre liberté locale, et que vous eussiez faite à ma place?

— C'est à cause de la lettre de Félix Pyat, dit un des officiers.

— Pardon, reprit Victor Hugo en s'adressant au connétable, ne m'avez-vous pas dit que je devais quitter l'île à cause de ma signature au bas de cette Déclaration?

Le connétable tira de sa poche le pli du gouverneur, l'ouvrit, et dit :

« — En effet, c'est uniquement pour la Déclaration et pas pour autre chose que vous êtes expulsés.

— Je le constate et j'en prends acte devant toutes les personnes qui sont ici. »

Le connétable dit à M. Victor Hugo : « Pourrais-je vous demander, monsieur, quel jour vous comptez quitter l'île? »

M. Victor Hugo fit un mouvement : « — Pourquoi? Est-ce qu'il vous reste quelque formalité à remplir? Avez-vous besoin de certifier que le colis a été bien et dûment expédié à sa destination?

— Monsieur, répondit le connétable, si je désirais connaître le moment de votre départ, c'était pour venir ce jour-là vous présenter mes respects.

— Je ne sais pas encore quel jour je partirai, monsieur, reprit Victor Hugo. Mais qu'on soit tranquille, je n'attendrai pas l'expiration du délai. Si je pouvais partir dans un quart d'heure, ce serait fait. J'ai hâte de quitter Jersey. Une terre où il n'y a plus d'honneur me brûle les pieds. »

Et Victor Hugo ajouta :

« — Maintenant, monsieur le connétable, vous pouvez vous retirer. Vous allez rendre compte de l'exécution de votre mandat à votre supérieur, le lieutenant gouverneur, qui en rendra compte à son supérieur le gouvernement anglais, qui en rendra compte à son supérieur, M. Bonaparte. »

Le 2 novembre 1855, Victor Hugo quitta Jersey. Il alla à Guernesey. Cependant le libre peuple anglais s'émut. Des meetings se firent dans toute la Grande-Bretagne, et la nation, indignée de l'expulsion de Jersey, blâma hautement le gouvernement. L'Angleterre par Londres, l'Écosse par Glascow, protestèrent. Victor Hugo remercia le peuple anglais.

Guernesey, Hauteville-House, 25 novembre 1855.

AUX ANGLAIS

Chers compatriotes de la grande patrie européenne.

J'ai reçu des mains de notre courageux coreligionnaire Harney, la communication que vous avez bien voulu me faire au nom de votre comité et du meeting de Newcastle. Je vous en remercie, ainsi que vos amis, en mon nom et au nom de mes compagnons de lutte, d'exil et d'expulsion.

Il était impossible que l'expulsion de Jersey, que cette proscription des proscrits ne soulevât pas l'indignation publique en Angleterre. L'Angleterre est une grande et généreuse nation où palpitent toutes les forces vives du progrès, elle comprend que la liberté c'est la lumière. Or c'est un essai de nuit qui vient d'être fait à Jersey ; c'est une invasion des ténèbres ; c'est une attaque à main armée du despotisme contre la vieille constitution libre de la Grande-Bretagne ; c'est un coup d'état qui vient d'être insolemment lancé par l'empire en pleine Angleterre. L'acte d'expulsion a été accompli le 2 novembre ; c'est un anachronisme ; il aurait dû avoir lieu le 2 décembre.

Dites, je vous prie, à mes amis du comité et à vos amis du meeting combien nous avons été sensibles à leur noble et énergique manifestation. De tels actes peuvent avertir et arrêter ceux de vos gouvernants qui, à cette heure, méditent peut-être de porter, par la honte de l'Alien-Bill, le dernier coup au vieil honneur anglais.

Des démonstrations comme la vôtre, comme celles qui viennent d'avoir lieu à Londres, comme celles qui se préparent à Glascow, consacrent, resserrent et cimentent, non l'alliance vaine, fausse, funeste, l'alliance pleine de cendre du présent cabinet anglais et de l'empire bonapartiste, mais l'alliance vraie, l'alliance nécessaire, l'alliance éternelle du peuple libre d'Angleterre et du peuple libre de France.

Recevez, avec tous mes remerciements, l'expression de ma cordiale fraternité.

VICTOR HUGO.

1856

L'ITALIE. — LA GRÈCE

I

Le 25 mai 1856, comme il commençait à s'installer dans son nouvel exil de Guernesey, Victor Hugo reçut de Mazzini, alors à Londres, ces deux lignes :

« Je vous demande un mot pour l'Italie.

« Elle penche en ce moment du côté des rois. Avertissez-la et redressez-la.

« G. MAZZINI. »

Le 1er juin, les journaux anglais et belges publièrent ce qu'on va lire :

« Nous recevons de Joseph Mazzini cet appel à l'Italie, signé Victor Hugo :

A L'ITALIE

Italiens, c'est un frère obscur, mais dévoué qui vous parle. Défiez-vous de ce que les congrès, les cabinets et les diplomaties semblent préparer pour vous en ce moment. L'Italie s'agite, elle donne des signes de réveil, elle trouble et préoccupe les rois ; il leur paraît urgent de la rendormir. Prenez garde ; ce n'est pas votre apaisement qu'on veut ; l'apaisement n'est que dans la satisfaction du droit; ce qu'on veut, c'est votre léthargie, c'est votre mort. De là un piège. Défiez-vous. Quelle que soit l'apparence, ne perdez pas de vue la réalité. Diplomatie, c'est nuit. Ce qui se fait pour vous, se trame contre vous.

Quoi! des réformes, des améliorations administratives, des amnisties, le pardon à votre héroïsme, un peu de sécularisation, un peu de libéralisme, le code Napoléon, la démocratie bonapartiste, la vieille lettre à Edgar Ney, récrite en rouge avec le sang de Paris par la main qui a tué Rome ! voilà ce que vous offrent les princes! et vous prêteriez l'oreille ! et vous diriez : contentons-nous de cela ! et vous accepteriez, et vous désarmeriez ! Et cette sombre et splendide révolution latente qui couve dans vos cœurs, qui flamboie dans vos yeux, vous l'ajourneriez ! Est-ce que c'est possible ?

Mais vous n'auriez donc nulle foi dans l'avenir ! Vous ne sentiriez donc pas que l'empire va tomber demain, que l'empire tombé, c'est la France debout, c'est l'Europe libre ! Vous, italiens, élite humaine, nation mère, l'un des plus rayonnants groupes d'hommes que la terre ait portés, vous au-dessus desquels il n'y a rien, vous ne sentiriez pas que nous sommes vos frères, vos frères par l'idée, vos frères par l'épreuve ; que l'éclipse actuelle finira subitement pour tous à la fois, que si demain est à nous, il est à vous; et que, le jour où il y aura dans le monde la France, il y aura l'Italie.

Oui, le premier des deux peuples qui se lèvera fera lever l'autre. Disons mieux ; nous sommes le même peuple, nous sommes la même humanité. Vous la république romaine ; nous la république française, nous sommes pénétrés du même souffle de vie; nous ne pouvons pas plus nous dérober, nous français, au rayonnement de l'Italie que vous ne pouvez vous soustraire, vous italiens, au rayonnement de la France. Il y a entre vous et nous cette profonde solidarité humaine d'où naîtra l'ensemble pendant la lutte et l'harmonie après la victoire. Italiens, la fédération des nations continentales sœurs et reines et chacune couronnée de la liberté de toutes, la liberté des patries dans la suprême unité républicaine, les Peuples-Unis d'Europe, voilà l'avenir.

Ne détournez pas un seul instant vos yeux de cet avenir magnifique. La grande solution est proche : ne souffrez pas qu'on vous fasse une solution à part. Dédaignez ces offres de marche en avant petit à petit, tenus aux lisières par les princes. Nous sommes dans le

temps de ces enjambées formidables qu'on appelle révolutions. Les peuples perdent des siècles et les regagnent en une heure. Pour la liberté comme pour le Nil, la fécondation, c'est la submersion.

Ayons foi. Pas de moyens termes, pas de compromis, pas de demi-mesures, pas de demi-conquêtes. Quoi ! accepter des concessions, quand on a le droit, et l'appui des princes, quand on a l'appui des peuples ! il y a de l'abdication dans cette espèce de progrès-là. Non, visons haut, pensons vrai, marchons droit. Les à peu près ne suffisent plus. Tout se fera ; et tout se fera en un pas, en un jour, en un seul éclair, en un seul coup de tonnerre. Ayons foi.

Quand l'heure de la chute sonnera, la révolution, brusquement, à pic, de son droit divin, sans préparation, sans transition, sans crépuscule, jettera sur l'Europe son prodigieux éblouissement de liberté, d'enthousiasme et de lumière, et ne laissera au vieux monde que le temps de tomber.

N'acceptez donc rien de lui. C'est un mort. La main des cadavres est froide, et n'a rien à donner.

Frères, quand on est la vieille race d'Italie, quand on a dans les veines tous les beaux siècles de l'histoire et le sang même de la civilisation, quand on n'est ni abâtardi, ni dégénéré, quand on a su retrouver, le jour où on l'a voulu, tous les grands niveaux du passé, quand on a fait le mémorable effort de la constituante et du triumvirat, quand pas plus tard qu'hier, car 1849 c'est hier, on a prouvé qu'on était Rome, quand on est ce que vous êtes, en un mot, on sent qu'on a tout en soi ; on se dit qu'on porte sa délivrance dans sa main et sa destinée dans sa volonté ; on méprise les avances et les offres des princes, et l'on ne se laisse rien donner par ceux à qui l'on a tout à reprendre.

Rappelez-vous d'ailleurs ce qu'il y a de taches de boue et de gouttes de sang sur les mains pontificales et royales.

Rappelez-vous les supplices, les meurtres, les crimes, toutes les formes du martyrologe, la bastonnade publique, la bastonnade en prison, les tribunaux de caporaux, les tribunaux d'évêques, la sacrée consulte de Rome, les grandes cours de Naples, les échafauds de Milan, d'Ancône, de Lugo, de Sinigaglia, d'Imola, de Faenza, de Ferrare, la guillotine, le garrot, le gibet ; cent soixante-dix-huit fusillades en trois ans, au nom du pape, dans une seule ville, à Bologne ; le fort Urbain, le château Saint-Ange, Ischia ; Poerio n'ayant d'autre soulagement que de changer sur ses membres la place de ses chaînes ; les proscripteurs ne sachant plus le nombre des proscrits ; les bagnes, les cachots, les oubliettes, les in-pace, les tombes !

Et puis, rappelez-vous votre fier et grand programme romain. Soyez-lui fidèles. Là est l'affranchissement ; là est le salut.

Ayez toujours présent à l'esprit ce mot hideux de la diplomatie : *l'Italie n'est pas une nation, c'est un terme de géographie.*

N'ayez qu'une pensée, vivre chez vous de votre vie à vous. Être l'Italie. — Et répétez-vous sans cesse au fond de l'âme cette chose terrible : Tant que l'Italie ne sera pas un peuple, l'Italien ne sera pas un homme.

Italiens, l'heure vient ; et, je le dis à votre gloire ; elle vient par vous. Vous êtes aujourd'hui la grande inquiétude des trônes continentaux. Le point de la solfatare européenne d'où il se dégage en ce moment le plus de fumée, c'est l'Italie.

Oui, le règne des monstres et des despotes, grands et petits, n'a plus que quelques instants, nous sommes à la fin. Souvenez-vous-en, vous êtes les fils de cette terre prédestinée pour le bien, fatale pour le mal, sur laquelle jettent leur ombre ces deux géants de la pensée humaine, Michel-Ange et Dante ; Michel-Ange, le jugement, Dante, le châtiment.

Gardez entière et vierge votre mission sublime.

Ne vous laissez ni amortir, ni amoindrir.

Pas de sommeil, pas d'engourdissement, pas de torpeur, pas d'opium, pas de trêve. Agitez-vous, agitez-vous, agitez-vous ! Le devoir pour tous, pour vous comme pour nous, c'est l'agitation aujourd'hui, l'insurrection demain.

Votre mission est à la fois destructive et civilisatrice. Elle ne peut pas ne point s'accomplir. N'en doutez pas, la providence fera sortir de toute cette ombre une Italie grande, forte, heureuse et libre. Vous portez en vous la révolution qui dévorera le passé, et la régénération qui fondera l'avenir. Il y a en même temps, sur le front auguste de cette Italie que nous entrevoyons dans les ténèbres, les premières rougeurs de l'incendie et les premières lueurs de l'aube.

Dédaignez donc ce qu'on semble prêt à vous offrir. Prenez garde et croyez. Défiez-vous des rois ; fiez-vous à Dieu.

VICTOR HUGO

Guernesey, 26 mai 1856.

II

LA GRÈCE

A M. ANDRÉ RIGOPOULOS

L'envoi de votre excellent journal me touche vivement. C'est du fond du cœur que je vous en remercie. Je le lis avec un profond intérêt.

Continuez l'œuvre sainte dont vous êtes un des vaillants ouvriers ; travaillez à l'unité des peuples. L'esprit de l'Europe doit planer aujourd'hui et remplacer dans les âmes l'antique esprit des nationalités. C'est aux nations les plus illustres, à la Grèce, à l'Italie, à la France, qu'il appartient de donner l'exemple. Mais d'abord et avant tout il faut qu'elles redeviennent elles-mêmes, il faut qu'elles s'appartiennent ; il faut que la Grèce achève de rejeter la Turquie, il faut que l'Italie secoue l'Autriche, il faut que la France déchire l'empire. Quand ces grands peuples seront hors de leurs linceuls, ils crieront : Unité ! Europe ! Humanité !

C'est là l'avenir. La voix de la Grèce sera une des plus écoutées. Les hommes comme vous sont dignes de la faire entendre. Un des premiers, il y a bien des années déjà, j'ai lutté pour l'affranchissement de la Grèce ; je vous remercie de vous en souvenir.

La Grèce, l'Italie, la France ont porté tour à tour le flambeau. Maintenant, dans le grand dix-neuvième siècle, elles doivent le passer à l'Europe, tout en en gardant le rayonnement. Devenons, individus et peuples, de moins en moins égoïstes, et de plus en plus hommes. Criez : Vive la France ! pendant que je crie Vive la Grèce !

Je vous félicite, vous, compatriote d'Eschyle et de Périclès, qui luttez pour les principes de l'humanité. Il est beau d'être du pays de la lumière et d'y porter le drapeau de la liberté.

Je vous serre cordialement la main.

VICTOR HUGO.

Guernesey, 25 août 1856.

1859

L'AMNISTIE ICI ET LA POTENCE LA.
A COTÉ DU CRIME DE L'EUROPE, LE CRIME DE L'AMÉRIQUE.
JOHN BROWN.

I

AMNISTIE

Les années s'écoulaient. Au bout de huit ans, le criminel jugea à propos d'absoudre les innocents ; l'assassin offrit leur grâce aux assassinés, et le bourreau sentit le besoin de pardonner aux victimes. Il décréta la rentrée des proscrits en France.

A « l'amnistie » Victor Hugo répliqua :

DÉCLARATION

Personne n'attendra de moi que j'accorde, en ce qui me concerne, un moment d'attention à la chose appelée amnistie.

Dans la situation où est la France, protestation absolue, inflexible, éternelle, voilà pour moi le devoir.

Fidèle à l'engagement que j'ai pris vis-à-vis de ma conscience, je partagerai jusqu'au bout l'exil de la liberté. Quand la liberté rentrera, je rentrerai.

VICTOR HUGO.

Hauteville-House, 18 août 1859.

II

JOHN BROWN

Cependant une démocratie allait commettre, elle aussi, un crime. La nouvelle de la condamnation de John Brown arriva en Europe. Victor Hugo s'émut. Le 2 décembre 1859, à l'heure même de cet anniversaire qui lui rappelait toutes les formes et toutes les nécessités du devoir, il adressa, par l'intermédiaire de tous les journaux libres d'Europe, la lettre qu'on va lire à l'Amérique :

AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Quand on pense aux États-Unis d'Amérique, une figure majestueuse se lève dans l'esprit, Washington.

Or, dans cette patrie de Washington, voici ce qui a lieu en ce moment :

Il y a des esclaves dans les états du sud, ce qui indigne, comme le plus monstrueux des contre-sens, la conscience logique et pure des états du nord. Ces esclaves, ces nègres, un homme blanc, un homme libre, John Brown, a voulu les délivrer. John Brown a voulu commencer l'œuvre de salut par la délivrance des esclaves de la Virginie. Puritain, religieux, austère, plein de l'évangile, *Christus nos liberavit*, il a jeté à ces hommes, à ces frères, le cri d'affranchissement. Les esclaves, énervés par la servitude, n'ont pas répondu à l'appel. L'esclavage produit la surdité de l'âme. John Brown, abandonné, a combattu ; avec une poignée d'hommes héroïques, il a lutté ; il a été criblé de balles, ses deux jeunes fils, saints martyrs, sont tombés morts à ses côtés, il a été pris. C'est ce qu'on nomme l'affaire de Harpers's Ferry.

John Brown, pris, vient d'être jugé, avec quatre des siens, Stephens, Copp, Green et Coplands.

Quel a été ce procès ? disons-le en deux mots.

John Brown, sur un lit de sangle, avec six blessures mal fermées, un coup de feu au bras, un aux reins, deux à la poitrine, deux à la tête, entendant à peine, saignant à travers son matelas, les ombres de ses deux fils morts près de lui ; ses quatre coaccusés, blessés, se traînant à ses côtés, Stephens avec quatre coups de sabre : la « justice » pressée et passant outre : un attorney Hunter qui veut aller vite, un juge Parker qui y consent, les débats tronqués, presque tous délais refusés, production de pièces fausses ou mutilées, les témoins à décharge écartés, la défense entravée, deux canons chargés a mitraille dans la cour du tribunal, ordre aux geôliers de fusiller les accusés si l'on tente de les enlever, quarante minutes de délibération, trois condamnations à mort. J'affirme sur l'honneur que cela ne s'est point passé en Turquie, mais en Amérique.

On ne fait point de ces choses-là impunément en face du monde civilisé. La conscience universelle est un œil ouvert. Que les juges de Charlestown, que Hunter et Parker, que les jurés possesseurs d'esclaves, et toute la population virginienne y songent, on les voit. Il y a quelqu'un.

Le regard de l'Europe est fixé en ce moment sur l'Amérique.

John Brown, condamné, devait être pendu le 2 décembre (aujourd'hui même).

Une nouvelle arrive à l'instant. Un sursis lui est accordé. Il mourra le 16.

L'intervalle est court. D'ici là, un cri de miséricorde a-t-il le temps de se faire entendre ?

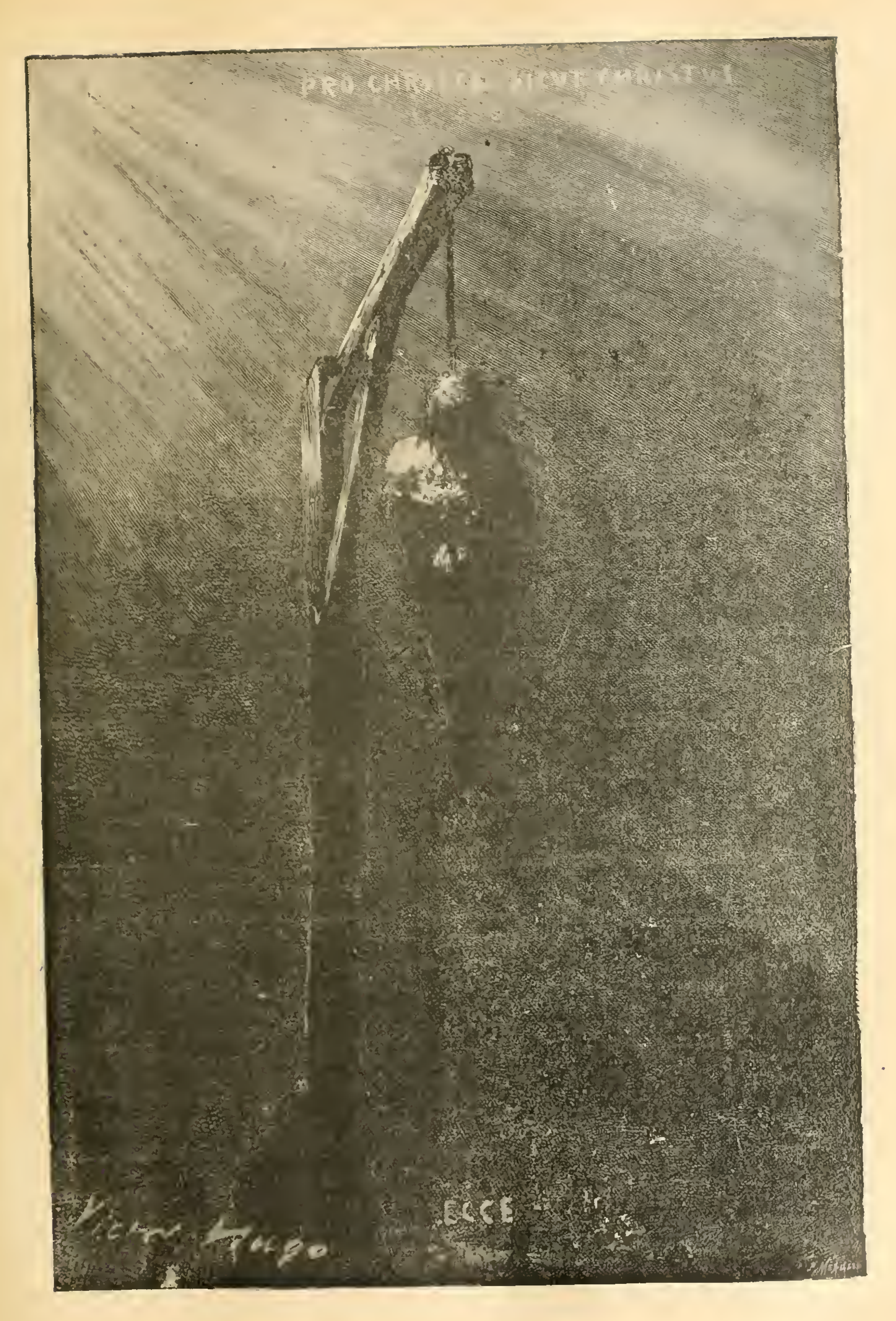
N'importe ! le devoir est d'élever la voix.

Un second sursis suivra peut-être le premier. l'Amérique est une noble terre. Le sentiment humain se réveille vite dans un pays libre. Nous espérons que Brown sera sauvé.

S'il en était autrement, si John Brown mourait le 16 décembre sur l'échafaud, quelle chose terrible !

Le bourreau de Brown, déclarons-le hautement (car les rois s'en vont et les peuples arrivent, on doit la vérité aux peuples), le bourreau de Brown, ce ne serait ni l'attorney Hunter, ni le juge Parker, ni le gouverneur Wyse, ni le petit état de Virginie ; ce serait, on frissonne de le penser et de le dire, la grande république américaine tout entière.

Devant une telle catastrophe, plus on aime cette république, plus on la vénère, plus on l'admire, plus on se sent le cœur serré. Un seul état ne saurait avoir la faculté de déshonorer tous les autres, et ici l'intervention fédérale est évidemment de droit. Sinon, en présence d'un forfait à commettre et qu'on peut empêcher, l'union devient complicité. Quelle que soit l'indignation des généreux états du nord, les états du sud les associent à l'opprobre d'un tel meurtre ; nous tous, qui que nous



JOHN BROWN

(Dessin de Victor Hugo)

soyons, qui avons pour patrie commune le symbole démocratique, nous nous sentons atteints et en quelque sorte compromis; si l'échafaud se dressait le 16 décembre, désormais, devant l'histoire incorruptible, l'auguste fédération du nouveau monde ajouterait à toutes ses solidarités saintes une solidarité sanglante; et le faisceau radieux de cette république splendide aurait pour lien le nœud coulant du gibet de John Brown.

Ce lien-là tue.

Lorsqu'on réfléchit à ce que Brown, ce libérateur, ce combattant du Christ, a tenté, et quand on pense qu'il va mourir, et qu'il va mourir égorgé par la république américaine, l'attentat prend les proportions de la nation qui le commet; et quand on se dit que cette nation est une gloire du genre humain, que, comme la France, comme l'Angleterre, comme l'Allemagne, elle est un des organes de la civilisation, que souvent même elle dépasse l'Europe dans de certaines audaces sublimes du progrès, qu'elle est le sommet de tout un monde, qu'elle porte sur son front l'immense lumière libre, on affirme que John Brown ne mourra pas, car on recule épouvanté devant l'idée d'un si grand crime commis par un si grand peuple!

Au point de vue politique, le meurtre de Brown serait une faute irréparable. Il ferait à l'Union une fissure latente qui finirait par la disloquer. Il serait possible que le supplice de Brown consolidât l'esclavage en Virginie, mais il est certain qu'il ébranlerait toute la démocratie américaine. Vous sauvez votre honte, mais vous tuez votre gloire.

Au point de vue moral, il semble qu'une partie de la lumière humaine s'éclipserait, que la notion même du juste et de l'injuste s'obscurcirait, le jour où l'on verrait se consommer l'assassinat de la Délivrance par la Liberté.

Quant à moi, qui ne suis qu'un atome, mais qui comme tous les hommes, ai en moi toute la conscience humaine, je m'agenouille avec larmes devant le grand drapeau étoilé du nouveau monde, et je supplie à mains jointes, avec un respect profond et filial, cette illustre république américaine d'aviser au salut de la loi morale universelle, de sauver John Brown, de jeter bas le menaçant échafaud du 16 décembre, et de ne pas permettre que, sous ses yeux, et, j'ajoute en frémissant, presque par sa faute, le premier fratricide soit dépassé.

Oui, que l'Amérique le sache et y songe, il y a quelque chose de plus effrayant que Caïn tuant Abel, c'est Washington tuant Spartacus.

VICTOR HUGO.

Hauteville-House, 2 décembre 1859.

—

John Brown fut pendu. Victor Hugo lui fit cette épitaphe : *Pro Christo sicut Christus.* John Brown mort, la prophétie de Victor Hugo se réalisa. Deux ans après la prédiction qu'on vient de lire, l'Union américaine « se disloqua ». L'atroce guerre des Sudistes et des Nordistes éclata.

1860

—

RENTRÉE A JERSEY. — GARIBALDI.

I

RENTRÉE A JERSEY

Le 18 juin 1860, on vit à Jersey une chose singulière. Toutes les murailles étaient couvertes d'une affiche où on lisait : *Victor Hugo is arrived.* Jersey, cinq ans auparavant, avait expulsé Victor Hugo, et maintenant toute la population de Jersey, en habits de fête, saluait Victor Hugo dans les rues de Saint-Hélier.

Voici ce qui s'était passé :

C'était le moment de cette merveilleuse expédition des Mille qui a ébloui l'Europe. L'histoire n'a pas d'entr'actes. Les libérateurs se suivent et se ressemblent, mais leurs destinées diffèrent. Après John Brown, Garibaldi. Il s'agissait d'aider Garibaldi dans son entreprise superbe. Une vaste souscription s'organisa en Angleterre. Jersey songea à Victor Hugo. On pensa que sa parole pouvait donner l'élan à cette souscription. Toute l'île avait maintenant honte de l'expulsion de 1855. Une députation, conduite par MM. Philippe Asplet et Derbyshire, apporta à Victor Hugo une adresse signée de cinq cents notables habitants de Jersey et le priant de rentrer dans l'île et de parler pour Garibaldi. Victor Hugo, le 18 juin 1860, rentra à Jersey, et, au milieu d'une foule immense et émue, prononça les paroles qu'on va lire.

Messieurs,

Je me rends à votre appel. Partout où une tribune se dresse pour la liberté et me réclame, j'arrive, c'est mon instinct, et je dis la vérité, c'est mon devoir. (*Écoutez ! écoutez !*)

La vérité, la voici : c'est qu'à cette heure il n'est permis à personne d'être indifférent aux grandes choses qui s'accomplissent, c'est qu'il faut à l'œuvre auguste de la délivrance universelle commencée aujourd'hui l'effort de tous, le concours de tous, le coup de main de tous ; c'est que pas une oreille ne doit se fermer, c'est que pas un cœur ne doit se taire, c'est que là où s'élève le cri de tous les peuples il doit y avoir un écho dans les entrailles de tous les hommes ; c'est que celui qui n'a qu'un sou doit le donner aux libérateurs, c'est que celui qui n'a qu'une pierre doit la jeter aux tyrans. (*Applaudissements.*)

Que les uns agissent, que les autres parlent, que tous travaillent ! oui, à la manœuvre tous ! Le vent souffle. Que l'encouragement public aux héros soit la joie des âmes ! que les multitudes s'empourprent d'enthousiasme comme une fournaise ? Que ceux qui ne combattent pas par l'épée, combattent par l'idée ! Que pas une intelligence ne reste neutre, que pas un esprit ne reste oisif ! Que ceux qui luttent se sentent regardés, aimés et appuyés ! Qu'autour de cet homme vaillant qui est debout là-bas dans Palerme il y ait un feu sur toutes les montagnes de la Sicile et une lumière sur tous les sommets de l'Europe ! (*Bravo !*)

Je viens de prononcer ce mot, les tyrans, ai-je exagéré ?

Ai-je calomnié le gouvernement napolitain ? Pas de paroles. Voici des faits.

Faites attention. Ceci est de l'histoire vivante, on pourrait dire, de l'histoire saignante. (*Écoutez !*)

Le royaume de Naples, — celui dont nous nous occupons en ce moment, — n'a qu'une institution, la police. Chaque district a sa « commission de bastonnade ». Deux sbires, Ajossa et Maniscalco, règnent sous le roi ; Ajossa bâtonne Naples, Maniscalco bâtonne la Sicile. Mais le

bâton n'est que le moyen turc ; ce gouvernement a de plus le procédé de l'inquisition, la torture. Oui, la torture. Écoutez. Un sbire, Bruno, attache les accusés la tête entre les jambes jusqu'à ce qu'ils avouent. Un autre sbire, Pontillo, les assied sur un gril et allume du feu dessous ; cela s'appelle « le fauteuil ardent »

Un autre sbire, Luigi Maniscalco, parent du chef, a inventé un instrument ; on y introduit le bras ou la jambe du patient, on tourne un écrou, et le membre est broyé ; cela se nomme « la machine angélique ». Un autre suspend un homme à deux anneaux par les bras à un mur, par les pieds au mur de face ; cela fait, il saute sur l'homme et le disloque. Il y a les poucettes qui écrasent les doigts de la main ; il y a le tourniquet serre-tête, cercle de fer comprimé par une vis, qui fait sortir et presque jaillir les yeux. Quelquefois on échappe ; un homme, Casimiro Arsimano, s'est enfui ; sa femme, ses fils et ses filles ont été pris et assis à sa place sur le fauteuil ardent. Le cap Zafferana confine à une plage déserte ; sur cette plage des sbires apportent des sacs ; dans ces sacs, il y a des hommes ; on plonge le sac sous l'eau et on l'y maintient jusqu'à ce qu'il ne remue plus ; alors on retire le sac et l'on dit à l'être qui est dedans : avoue ! S'il refuse, on le replonge. Giovanni Vienna, de Messine, a expiré de cette façon. A Monreale, un vieillard et sa fille étaient soupçonnés de patriotisme ; le vieillard est mort sous le fouet ; sa fille, qui était une femme grosse, a été mise nue et est morte sous le fouet. Messieurs, il y a un jeune homme de vingt ans qui fait ces choses-là. Ce jeune homme s'appelle François II. Cela se passe au pays de Tibère. (*Acclamations.*)

Est-ce possible ? c'est authentique. La date ? 1860. L'année où nous sommes. Ajoutez à cela le fait d'hier, Palerme écrasée d'obus, noyée dans le sang, massacrée ; — ajoutez cette tradition épouvantable de l'extermination des villes qui semble la rage maniaque d'une famille, et qui dans l'histoire débaptisera hideusement cette dynastie et changera Bourbon en Bomba. (*Hourras*).

Oui, un jeune homme de vingt ans commet toutes ces actions sinistres. Messieurs, je le déclare, je me sens pris d'une pitié profonde en songeant à ce misérable petit roi. Quelles ténèbres ! C'est à l'âge où l'on aime, où l'on croit, où l'on espère, que cet infortuné torture et tue. Voilà ce que le droit divin fait d'une malheureuse âme. Le droit divin remplace toutes les générosités de l'adolescence et du commencement par les décrépitudes et les terreurs de la fin ; il met la tradition sanguinaire comme une chaîne sur le prince et sur le peuple ; il accumule sur le nouveau venu du trône les influences de famille, choses terribles ! Otez Agrippine de Néron, défalquez Catherine de Médicis de Charles IX, vous n'aurez plus peut-être ni Charles IX ni Néron. A la minute même où l'héritier du droit divin saisit le sceptre, il voit venir à lui ces deux vampires, Ajossa et Maniscalco, que l'histoire connaît, qui s'appellent ailleurs Narcisse et Pallas, ou Villeroy et Bachelier ; ces spectres s'emparent du triste enfant couronné ; la torture lui affirme qu'elle est le gouvernement, la bastonnade lui déclare qu'elle est l'autorité, la police lui dit : je viens d'en haut ; on lui montre d'où il sort ; on lui rappelle son bisaïeul Ferdinand I[er], celui qui disait : le monde est régi par trois F, *Festa, Farina Forca* *, son aïeul François I[er], l'homme des guets-apens, son père Ferdinand II, l'homme des mitraillades ; voudra-t-il renier ses pères ? On lui prouve qu'il doit être féroce par piété filiale ; il obéit ; l'abrutissement du pouvoir absolu le stupéfie : et c'est ainsi qu'il y a des enfants monstrueux ; et c'est ainsi que fatalement, hélas ! les jeunes rois continuent les vieilles tyrannies. (*Mouvement prolongé.*)

Il fallait délivrer ce peuple ; je dirais presque, il fallait délivrer ce roi. Garibaldi s'en est chargé. (*Bravos.*)

Garibaldi. Qu'est-ce que c'est que Garibaldi ? C'est un homme, rien de plus. Mais un homme dans toute l'acceptation sublime du mot. Un homme de la liberté ; un homme de l'humanité. *Vir*, dirait son compatriote Virgile.

A-t-il une armée ? Non. Une poignée de volontaires Des munitions de guerre ? Point. De la poudre ? Quelques barils à peine. Des canons ? Ceux de l'ennemi. Quelle est donc sa force ? qu'est-ce qui le fait vaincre ? qu'a-t-il avec lui ? L'âme des peuples. Il va, il court, sa marche est une traînée de flamme, sa poignée d'hommes méduse les régiments, ses faibles armes sont enchantées, les balles de ses carabines tiennent tête aux boulets de canon ; il a avec lui la Révolution, et, de temps en temps, dans le chaos de la bataille, dans la fumée, dans l'éclair, comme si c'était un héros d'Homère, on voit derrière lui la déesse. (*Acclamation.*)

Quelque opiniâtre que soit la résistance, cette guerre est surprenante par sa simplicité. C'est l'assaut donné par un homme à une royauté ; son essaim vole autour de lui ; les femmes lui jettent des fleurs, les hommes se battent en chantant, l'armée royale fuit ; toute cette aventure est épique ; c'est lumineux, formidable et charmant, comme une attaque d'abeilles.

Admirez ces étapes radieuses. Et, je vous le prédis, pas une ne fera défaut dans les échéances infaillibles de l'avenir. Après Marsala, Palerme ; après Palerme, Messine ; après Messine, Naples ; après Naples, Rome ; après Rome, Venise ; après Venise, tout. (*Applaudissements enthousiastes.*)

Messieurs, il vient de Dieu le tremblement de cette Sicile au-dessus de laquelle on voit flamboyer aujourd'hui le patriotisme, la foi, la liberté, l'honneur, l'héroïsme, et une révolution à éclipser l'Etna !

Oui, cela devait être, et il est magnifique que l'exemple soit donné au monde par la terre des éruptions. (*Bravos.*)

Oh ! quand l'heure est venue, que c'est beau un peuple ! Quelle admirable chose que cette rumeur, que ce soulèvement, que cet oubli des intérêts vils et des

* Fête, farine, fourche (potence).

bas côtés de l'homme, que ces femmes poussant leurs maris et combattant elles-mêmes, que ces mères criant à leur fils : va! que cette joie de courir aux armes, de respirer et d'être, que ce cri de tous, que cette immense lueur à l'horizon! On ne pense plus à l'enrichissement, à l'or, au ventre, aux plaisirs, à l'hébétement de l'orgie; on a honte et orgueil; on se redresse; le pli fier des têtes provoque les tyrans; les barbaries s'en vont, les despotismes croulent, les consciences rejettent les esclavages, les parthénons secouent les croissants, la Minerve austère se dresse dans le soleil sa lance à la main. Les fosses s'ouvrent; on s'appelle de tombeau en tombeau. Ressuscitez! c'est plus que la vie, c'est l'apothéose. Oh! c'est un divin battement de cœur, et les anciens vaincus héroïques se consolent, et l'œil des philosophes proscrits s'emplit de larmes, quand ce qui était déchu s'indigne, quand ce qui était tombé se relève, quand les splendeurs éclipsées reparaissent charmantes et redoutables; quand Stamboul redevient Byzance, quand Sétiniah redevient Athènes, quand Rome redevient Rome! (*Acclamations redoublées.*)

Tous, qui que nous soyons, battons des mains à l'Italie. Glorifions-là, cette terre aux grands enfantements. *Alma parens.* C'est dans de telles nations que de certains dogmes abstraits apparaissent réels et visibles; elles sont vierges par l'honneur et mères par le progrès.

Vous qui m'écoutez, vous la représentez-vous, cette vision splendide, l'Italie libre? libre! libre du golfe de Tarente aux lagunes de Saint-Marc, car je te l'affirme dans ta tombe, ô Manin, Venise sera de la fête! Dites, vous la figurez-vous, cette vision qui sera une réalité demain? C'est fini, tout ce qui était mensonge, fiction, cendre et nuit, s'est dissipé. L'Italie existe. L'Italie est l'Italie. Où il y avait un terme géographique, il y a une nation; où il y avait un cadavre, il y a une âme; où il y avait un spectre, il y a un archange, l'immense archange des peuples, la Liberté, debout, les ailes déployées. L'Italie, la grande morte, s'est réveillée; voyez-là, elle se lève et sourit au genre humain. Elle dit à la Grèce : Je suis ta fille; elle dit à la France : je suis ta mère. Elle a autour d'elle ses poëtes, ses orateurs, ses artistes, ses philosophes, tous ces conseillers de l'humanité, tous ces pères conscrits de l'intelligence universelle, tous ces membres du sénat des siècles, et à sa droite et à sa gauche, ces deux effrayants grands hommes, Dante et Michel-Ange. Oh! puisque la politique aime ces mots-là, ce sera bien là le plus majestueux des faits accomplis! Quel triomphe! quel avènement! quel merveilleux phénomène que l'unité traversant d'un seul éclair cette variété magnifique de villes sœurs, Milan, Turin, Gênes, Florence, Bologne, Pise, Sienne, Vérone, Parme, Palerme, Messine, Naples, Venise, Rome! L'Italie se dresse, l'Italie marche, *patuit dea;* elle éclate; elle communique au progrès du monde entier la grande fièvre joyeuse propre à son génie, et l'Europe s'électrisera à ce resplendissement prodigieux; et il n'y aura pas moins d'extase dans l'œil des peuples, pas moins de réverbération sublime dans les fronts, pas moins d'admiration, pas moins d'allégresse, pas moins d'éblouissement pour cette nouvelle clarté sur la terre que pour une nouvelle étoile dans le ciel. (*Bravo Bravo!*)

Messieurs, si nous voulons nous rendre compte de ce qui se prépare en même temps que de ce qui se fait, n'oublions point ceci que Garibaldi, l'homme d'aujourd'hui, l'homme de demain, est aussi l'homme d'hier avant d'être le soldat de l'unité italienne il a été le combattant de la république romaine; et à nos yeux, aux yeux de quiconque sait comprendre les méandres nécessaires du progrès serpentant vers son but et les avatars de l'idée se transformant pour reparaître, 1860 continue 1849. (*Sensation.*)

Les libérateurs sont grands. Que l'acclamation reconnaissante des peuples les suive dans leurs fortunes! Hier c'étaient les larmes, aujourd'hui c'est l'hosanna. La providence a de ces rétablissements d'équilibre; John Brown succombe en Amérique, mais Garibaldi triomphe en Europe. L'humanité, consternée devant l'infâme gibet de Charlestown, se rassure devant la flamboyante épée de Catalafimi. (*Bravo!*)

O mes frères en humanité, c'est l'heure de la joie et de l'embrassement. Mettons de côté toute nuance exclusive, tout dissentiment politique, petit en ce moment; à cette minute sainte où nous sommes, fixons uniquement nos yeux sur cette œuvre sacrée, sur ce but solennel, sur cette vaste aurore, les nations affranchies, et confondons toutes nos âmes dans ce cri formidable du genre humain et du ciel : vive la liberté! Oui, puisque l'Amérique, hélas! lugubrement conservatrice de la servitude, penche vers la nuit, que l'Europe se rallume! Oui, que cette civilisation de l'ancien continent, qui a aboli la superstition par Voltaire, l'esclavage par Wilberforce, l'échafaud par Beccaria, que cette civilisation aînée reparaisse dans son rayonnement désormais inextinguible, et qu'elle élève au-dessus des hommes son vieux phare composé de ces trois grandes flammes, la France, l'Angleterre et l'Italie! (*Acclamations.*)

Messieurs, encore un mot. Ne quittons pas cette Sicile sans lui jeter un dernier regard. Concluons.

Quelle est la résultante de cette épopée splendide? Que se dégage-t-il de tout ceci? Une loi morale, une loi auguste; et cette loi, la voici :

La force n'existe pas.

Non, la force n'est pas. Il n'y a que le droit.

Il n'y a que les principes; il n'y a que la justice et la vérité; il n'y a que les peuples; il n'y a que les âmes, ces forces de l'idéal; il n'y a que la conscience ici-bas et la providence là-haut. (*Sensation.*)

Qu'est-ce que la force? qu'est-ce que le glaive? Qui donc parmi ceux qui pensent a peur du glaive? Ce n'est pas nous, les hommes libres de France; ce n'est pas vous, les hommes libres d'Angleterre. Le droit senti fait la tête haute. La force et le glaive, c'est du

néant. Le glaive n'est qu'une lueur hideuse dans les ténèbres, un rapide et tragique évanouissement; le droit, lui, c'est l'éternel rayon; le droit, c'est la permanence du vrai dans les âmes; le droit, c'est Dieu vivant dans l'homme. De là vient que là où est le droit, là est la certitude du triomphe. Un seul homme qui a avec lui le droit s'appelle Légion; une seule épée qui a avec elle le droit s'appelle la foudre. Qui dit le droit dit la victoire. Des obstacles? il n'y en a pas. Non, il n'y en a pas. Il n'y a pas de veto contre la volonté de l'avenir. Voyez où en est la résistance en Europe; la paralysie gagne l'Autriche et la résignation gagne la Russie. Voyez Naples; la lutte est vaine. Le passé agonisant perd sa peine. Le glaive s'en va en fumée. Ces êtres appelés Lanza, Landi, Aquila, sont des fantômes. A l'heure qu'il est, François II croit peut-être encore exister; il se trompe : je lui déclare ceci, c'est qu'il est une ombre. Il aurait beau refuser toute capitulation, assassiner Messine comme il a assassiné Palerme, se cramponner à l'atrocité; c'est fini. Il a régné. Les sombres chevaux de l'exil frappent du pied à la porte de son palais. Messieurs, il n'y a que le droit, vous dis-je. Voulez-vous comparer le droit à la force? Jugez-en par un chiffre. Le 11 mai, à Marsala, huit cents hommes débarquent. Vingt-sept jours après, le 7 juin, à Palerme, dix-huit mille hommes, terrifiés, — s'embarquent. Les huit cents hommes, c'est le droit; les dix-huit mille hommes, c'est la force.

Oh! que partout les souffrants se consolent, que les enchaînés se rassurent. Tout ce qui se passe en ce moment, c'est de la logique.

Oui, aux quatre vents de l'horizon, l'espérance! Que le mougick, que le fellah, que le prolétaire, que le paria, que le nègre vendu, que le blanc opprimé, que tous espèrent; les chaînes sont un réseau; elles se tiennent toutes; une rompue, la maille se défait. De là la solidarité des despotismes; le pape est plus frère du sultan qu'il ne croit. Mais, je le répète, c'est fini. Oh! la belle chose que la force des choses! il y a du surhumain dans la délivrance. La liberté est un abîme divin qui attire; l'irrésistible est au fond des révolutions. Le progrès n'est autre chose qu'un phénomène de gravitation; qui donc l'entraverait? Une fois l'impulsion donnée, l'indomptable commence. O despotes, je vous en défie, arrêtez la pierre qui tombe, arrêtez le torrent, arrêtez l'avalanche, arrêtez l'Italie, arrêtez 89, arrêtez le monde précipité par Dieu dans la lumière! (*Applaudissements frénétiques.*)

Victor Hugo avait, à propos de John Brown, prédit la guerre civile à l'Amérique, et, à propos de Garibaldi, prédit l'unité à l'Italie. Ces deux prédictions se réalisèrent.

Après le meeting, un banquet eut lieu; ce banquet se termina par un toast à Victor Hugo.

Victor Hugo répondit :

Messieurs,

Puisque je suis debout, permettez-moi de ne point me rasseoir. Je sens le besoin de remercier immédiatement l'homme inspiré et cordial[*] que nous venons d'entendre. Je dirai peu de mots. Les sentiments profonds abrégent volontiers, et les cœurs pénétrés ont pour éloquence leur émotion même. Eh bien, je suis très ému.

La meilleure manière de vous remercier, c'est de vous dire que j'aime Jersey. Je vous l'ai dit hier, vous l'avez entendu au meeting et lu dans les journaux, je vous le répète aujourd'hui; mais c'est à l'oreille d'un peuple, c'est au cœur d'un peuple que je parle, et les nations sont comme les femmes, elles ne se lassent pas de s'entendre dire : Je vous aime. J'ai quitté Jersey avec regret, je la retrouve avec bonheur. Les libérateurs ont cela de merveilleux et de charmant qu'ils délivrent quelquefois au delà de leur effort. Sans s'en douter, Garibaldi a fait d'une pierre deux coups; il a fait sortir les Bourbons de la Sicile, et il m'a fait rentrer à Jersey.

Vos applaudissements et vos interruptions cordiales en ce moment me touchent au point que les mots me manquent pour vous le dire. Je ne sais comment répondre à une bienvenue si universelle et si gracieusement souriante de toutes parts, et à tant d'acclamations et à tant de sympathies. Je vous dirais presque : Épargnez-moi. Vous êtes tous contre un. Il y a un certain monstre fabuleux qui me paraît à cette heure fort doué. J'envie ce monstre. Il s'appelait Briarée. Je voudrais avoir comme lui cent bras pour vous donner cent poignées de main.

Ce que j'aime dans Jersey, je vais vous le dire, j'en aime tout. J'aime ce climat où l'hiver et l'été s'amortissent, ces fleurs qui ont toujours l'air d'être en avril, ces arbres qui sont normands, ces roches qui sont bretonnes, ce ciel qui me rappelle la France, cette mer qui me rappelle Paris. J'aime cette population qui travaille et qui lutte, tous ces braves hommes qu'on rencontre à chaque instant dans vos rues et dans vos champs, et dont la physionomie se compose de la liberté anglaise et de la grâce française, qui est aussi une liberté.

Quand je suis arrivé ici, il y a huit ans, au sortir des plus prodigieuses luttes politiques du siècle, moi, naufragé encore tout ruisselant de la catastrophe de décembre, tout effaré de cette tempête, tout échevelé de cet ouragan, savez-vous ce que j'ai trouvé à Jersey? Une chose sainte, sublime, inattendue, la paix. Oui, le plus grand crime politique des temps modernes, la liberté étouffée dans le pays même de la lumière, en pleine France, hélas! ce monstrueux attentat venait d'être accompli; j'avais lutté contre cet asservissement

[*] Le pasteur N. Marti.



GARIBALDI

d'un peuple par un homme, tout ce combat convulsif tremblait encore en moi de la tête aux pieds; j'étais indigné, éperdu et haletant. Eh bien, Jersey m'a calmé. J'ai trouvé, je le répète, la paix, le repos, un apaisement sévère et profond dans cette douce nature de vos campagnes, dans ce salut affectueux de vos laboureurs, dans ces vallées, dans ces solitudes, dans ces nuits qui, sur la mer, semblent plus largement étoilées, dans cet océan éternellement ému, qui semble palpiter directement sous l'haleine de Dieu. Et c'est ainsi que, tout en gardant la colère sacrée contre le crime, j'ai senti l'immensité mêler à cette colère son élargissement serein, et ce qui grondait en moi s'est pacifié. Oui, je rends grâces à Jersey. Je vous rends grâces. Je sentais sous vos toits et dans vos villes la bonté humaine, et dans vos champs et sur vos mers je sentais la bonté divine. Oh! je ne l'oublierai jamais, ce majestueux apaisement des premiers jours de l'exil par la nature! Nous pouvons le dire aujourd'hui, la fierté ne nous défend plus cet aveu, et aucun de mes compagnons de proscription ne me démentira, nous avons tous souffert en quittant Jersey. Nous y avions tous nos racines. Des fibres de notre cœur étaient entrés dans votre sol et y tenaient. L'arrachement a été douloureux. Nous aimions tous Jersey. Les uns l'aimaient pour y avoir été heureux, les autres pour y avoir été malheureux. La souffrance n'est pas une attache moins profonde que la joie. Hélas! on peut éprouver de telles douleurs dans une terre de refuge, qu'il devient impossible de s'en séparer, quand même la patrie s'offrirait. Tenez, une chose que j'ai vue hier traverse en ce moment mon esprit, cette réunion est à la fois solennelle et intime, et ce que je vais vous dire convient à ce double caractère. Ecoutez. Hier, j'étais allé, avec quelques amis chers, visiter cette île, revoir les lieux aimés, les promenades préférées jadis, et tous ces rayonnants paysages qui étaient restés dans notre mémoire comme des visions. En revenant, une pensée pieuse nous restait à satisfaire, et nous avons voulu finir notre visite par ce qui est la fin, par le cimetière.

Nous avons fait arrêter la voiture qui nous menait devant ce champ de Saint-Jean où sont plusieurs des nôtres. Au moment où nous arrivions, savez-vous ce qui nous a fait tressaillir, savez-vous ce que nous avons vu? Une femme, ou, pour mieux dire, une forme humaine sous un linceul noir, était là, à terre, plus qu'agenouillée, plus que prosternée, étendue, et en quelque sorte abîmée sur une tombe. Nous sommes restés immobiles, silencieux, mettant le doigt sur nos bouches devant cette majestueuse douleur. Cette femme, après avoir prié, s'est relevée, a cueilli une fleur dans l'herbe du sépulcre et l'a cachée dans son cœur. Nous l'avons reconnue alors. Nous avons reconnu cette face pâle, ces yeux inconsolables et ces cheveux blancs. C'était une mère! c'était la mère d'un proscrit! du jeune et généreux Philippe Faure, mort il y a quatre ans sur la brèche sainte de l'exil. Depuis quatre ans, tous les jours, quelque temps qu'il fasse, cette mère vient là; depuis quatre ans, cette mère s'agenouille sur cette pierre et la baise. Essayez donc de l'en arracher. Montrez-lui la France, oui, la France elle-même! Que lui importe à cette mère! Dites-lui : « Ce n'est pas ici votre pays »; elle ne vous croira pas. Dites-lui : « Ce n'est pas ici que vous êtes née »; elle vous répondra : « C'est ici que mon fils est mort. » Et vous vous tairez devant cette réponse, car la patrie d'une mère, c'est le tombeau de son enfant.

Messieurs, voilà comment il se fait qu'on aime une terre avec sa chair, avec son sang, avec son âme. Notre âme à nous est mêlée de celle-ci. Nous y avons nos amis morts. Sachez-le, il n'y a pas de terre étrangère; partout la terre est la mère de l'homme, sa mère tendre, sévère et profonde. Dans tous les lieux où il a aimé, où il a pleuré, où il a souffert, c'est-à-dire partout, l'homme est chez lui.

Messieurs, je réponds au toast qui m'est porté par un toast à Jersey. Je bois à Jersey, à sa prospérité, à son enrichissement, à son amélioration, à son agrandissement industriel et commercial, et aussi et plus encore à son agrandissement intellectuel et moral.

Il y a deux choses qui font les peuples grands et charmants, ces deux choses sont la liberté et l'hospitalité; l'hospitalité était la gloire des nations antiques, la liberté est la splendeur des nations modernes. Jersey a ces deux couronnes, qu'elle les garde!

Qu'elle les garde à jamais! C'est de la liberté qu'il convient de parler d'abord. Veillez, oui, veillez jalousement sur votre liberté. Ne souffrez plus que qui que ce soit ose y toucher. Cette île est une terre de beauté, de bonheur et d'indépendance. Vous n'y êtes pas seulement pour y vivre et pour en jouir, vous y êtes pour y faire votre devoir. Dieu se chargera de la maintenir belle; vos femmes se chargeront de la maintenir heureuse; vous, les hommes, chargez-vous de la conserver libre.

Et quant à votre hospitalité, conservez-la, elle aussi, religieusement. Les nations hospitalières ont, entre toutes, une sorte de grâce auguste et vénérable. Elles donnent l'exemple; dans le vaste et tumultueux mouvement des peuples, elles ne font pas seulement de l'hospitalité, elles font de l'éducation; l'hospitalité des nations est le commencement de la fraternité des hommes. Or, la fraternité humaine, c'est là le but. Soyez à jamais hospitaliers. Que cette fonction sacrée, l'hospitalité, honore éternellement cette île; et, permettez-moi de lui associer Guernesey, sa sœur, et tout l'archipel de la Manche. C'est là une grande terre d'asile; grande, non par l'étendue, mais par le nombre de réfugiés de tous les partis et de toutes les patries que depuis trois siècles elle a abrités et consolés. Oh! rien au monde n'est plus beau que cela, être l'asile! Soyez l'asile. Continuez d'accueillir tout ce qui vient à vous. Soyez l'archipel béni et sauveur. Dieu vous a

mis ici pour ouvrir vos ports à toutes les voiles battues par la tempête, et vos cœurs à tous les hommes battus par la destinée.

Et pas de limites à cette hospitalité sainte ; ne discutez pas celui qui vient à vous ; recevez-le sans l'examiner. L'hospitalité a cela de grand, que quiconque souffre est digne d'elle. Nous qui sommes ici, tous les proscrits de France, nous n'avons fait de mal à personne, nous avons défendu les droits et les lois de notre pays, nous avons rempli nos mandats et écouté nos consciences, nous souffrons pour ce qui est juste et pour ce qui est vrai ; vous nous accueillez, et c'est bien ; mais il faut prévoir d'autres naufragés que nous. Si les bons ont leurs désastres, les coupables ont leurs écueils ; parce qu'on fait le mal, ce n'est pas une raison pour triompher toujours. Écoutez ceci : s'il vous arrive jamais des vaincus de la cause injuste, recevez-les comme vous nous recevez. Le malheur est une des formes saintes du droit ; et, entendez-le bien, de ces vaincus possibles, je n'excepte personne. Il se peut qu'un jour, — car les événements sont dans la main divine, et la main divine, c'est la main inépuisable, — il se peut que, parmi ceux que les grandes tempêtes ou les grandes marées de l'avenir jetteront sur vos bords, il y ait notre propre proscripteur à nous qui sommes ici, chassé à son tour et malheureux. Eh bien ! soyez-lui cléments comme vous nous êtes justes ; — s'il frappe à votre porte, ouvrez-la-lui, et dites-lui : « Ce sont ceux que vous avez proscrits qui nous ont demandé pour vous cet asile que nous vous donnons. »

II

Le Progrès, de Port-au-Prince, publia la lettre suivante, écrite par Victor Hugo à M. Heurtelou, rédacteur en chef de ce journal, en réponse aux remerciments que M. Heurtelou lui avait adressés pour la défense de John Brown .

Hauteville-House, 31 mars 1860.

Vous êtes, monsieur, un noble échantillon de cette humanité noire si longtemps opprimée et méconnue.

D'un bout à l'autre de la terre, la même flamme est dans l'homme; et les noirs comme vous le prouvent. Y a-t-il eu plusieurs Adam? Les naturalistes peuvent discuter la question; mais ce qui est certain, c'est qu'il n'y a qu'un Dieu.

Puisqu'il n'y a qu'un père, nous sommes frères.

C'est pour cette vérité que John Brown est mort; c'est pour cette vérité que je lutte. Vous m'en remerciez, et je ne saurais vous dire combien vos belles paroles me touchent.

Il n'y a sur la terre ni blancs ni noirs, il y a des esprits; vous en êtes un. Devant Dieu, toutes les âmes sont blanches.

J'aime votre pays, votre race, votre liberté, votre révolution, votre république. Votre île magnifique et douce plaît à cette heure aux âmes libres; elle vient de donner un grand exemple; elle a brisé le despotisme.

Elle nous aidera à briser l'esclavage.

Car la servitude, sous toutes ses formes, disparaîtra. Ce que les états du sud viennent de tuer, ce n'est pas John Brown, c'est l'esclavage.

Dès aujourd'hui, l'Union américaine peut, quoi qu'en dise le honteux message du président Buchanan, être considérée comme rompue. Je le regrette profondément, mais cela est désormais fatal; entre le Sud et le Nord, il y a le gibet de Brown. La solidarité n'est pas possible. Un tel crime ne se porte pas à deux.

Ce crime, continuez de le flétrir, et continuez de consolider votre généreuse révolution. Poursuivez votre œuvre, vous et vos dignes concitoyens. Haïti est maintenant une lumière. Il est beau que parmi les flambeaux du progrès, éclairant la route des hommes, on en voie un tenu par la main d'un nègre.

Votre frère,

VICTOR HUGO.

1861

L'EXPÉDITION DE CHINE

AU CAPITAINE BUTLER

Hauteville-House, 25 novembre 1861.

Vous me demandez mon avis, monsieur, sur l'expédition de Chine. Vous trouvez cette expédition honorable et belle, et vous êtes assez bon pour attacher quelque prix à mon sentiment; selon vous, l'expédition de Chine, faite sous le double pavillon de la reine Victoria et de l'empereur Napoléon, est une gloire à partager entre la France et l'Angleterre, et vous désirez savoir quelle est la quantité d'approbation que je crois pouvoir donner à cette victoire anglaise et française.

Puisque vous voulez connaître mon avis, le voici :

Il y avait, dans un coin du monde, une merveille du monde; cette merveille s'appelait le Palais d'été. L'art a deux principes, l'Idée, qui produit l'art européen, et la Chimère, qui produit l'art oriental. Le Palais d'été était à l'art chimérique ce que le Parthénon est à l'art idéal. Tout ce que peut enfanter l'imagination d'un peuple presque extra-humain était là. Ce n'était pas, comme le Parthénon, une œuvre rare et unique ; c'était une sorte d'énorme modèle de la chimère, si la chimère peut avoir un modèle. Imaginez on ne sait quelle construction inexprimable, quelque chose comme un édifice lunaire, et vous aurez le Palais d'été. Bâtissez un songe avec du marbre, du jade, du bronze, de la porcelaine, charpentez-le en bois de cèdre, couvrez-le de pierreries, drapez-le de soie, faites-le ici sanctuaire, là harem, là citadelle, mettez-y des dieux, mettez-y des monstres, vernissez-le, émaillez-le, dorez-le, fardez-le, faites construire par des architectes qui soient des poëtes les mille et un rêves des mille et une nuits, ajoutez des jardins, des bassins, des jaillissements d'eau et d'écume, des cygnes, des ibis, des paons, supposez en un mot une sorte d'éblouissante caverne de la fantaisie humaine ayant une figure de temple et de palais, c'était là ce monument. Il avait fallu, pour le créer, le long travail de deux générations. Cet édifice, qui avait l'énormité d'une ville, avait été bâti par les siècles, pour qui? pour les peuples. Car ce que fait le temps appartient à l'homme. Les artistes, les poëtes, les philosophes, connaissent le Palais d'été; Voltaire en parle. On disait : le Parthénon en Grèce, les Pyramides en Égypte, le Colisée à Rome, Notre-Dame à Paris, le Palais d'été en Orient. Si on ne le voyait pas, on le rêvait. C'était une sorte d'effrayant chef-d'œuvre inconnu, entrevu au loin dans on ne sait quel crépuscule comme une silhouette de la civilisation d'Asie sur l'horizon de la civilisation d'Europe.

Cette merveille a disparu.

Un jour, deux bandits sont entrés dans le Palais d'été. L'un a pillé, l'autre a incendié. La victoire peut être une voleuse, à ce qu'il paraît. Une dévastation en grand du Palais d'été s'est faite de compte à demi entre les deux vainqueurs. On voit mêlé à tout cela le nom d'Elgin, qui a la propriété fatale de rappeler le Parthénon. Ce qu'on avait fait au Parthénon, on l'a fait au Palais d'été, plus complètement et mieux, de manière à ne rien laisser. Tous les trésors de toutes

ıos cathédrales réunies n'égaleraient pas ce formidable et splendide musée de l'orient. Il n'y avait pas seulement là des chefs-d'œuvre d'art, il y avait un entassement d'orfèvreries. Grand exploit, bonne aubaine. L'un des deux vainqueurs a empli ses poches, ce que voyant, l'autre a empli ses coffres; et l'on est revenu en Europe, bras dessus, bras dessous, en riant. Telle est l'histoire des deux bandits.

Nous européens, nous sommes les civilisés, et pour nous les chinois sont les barbares. Voilà ce que la civilisation a fait à la barbarie.

Devant l'histoire, l'un des deux bandits s'appellera la France, l'autre s'appellera l'Angleterre. Mais je proteste, et je vous remercie de m'en donner l'occasion; les crimes de ceux qui mènent ne sont pas la faute de ceux qui sont menés; les gouvernements sont quelquefois des bandits, les peuples jamais.

L'empire français a empoché la moitié de cette victoire, et il étale aujourd'hui, avec une sorte de naïveté de propriétaire, le splendide bric-à-brac du Palais d'été. J'espère qu'un jour viendra où la France, délivrée et nettoyée, renverra ce butin à la Chine spoliée.

En attendant, il y a un vol et deux voleurs, je le constate.

Telle est, monsieur, la quantité d'approbation que je donne à l'expédition de Chine.

Victor Hugo

1862

—

BARBÈS A VICTOR HUGO.
CONTINUATION DE LA LUTTE POUR L'INVIOLABILITÉ DE LA VIE HUMAINE:
EN BELGIQUE ET EN SUISSE CONTRE LA PEINE DE MORT, EN FRANCE CONTRE LA TORTURE.
CHARLEROI, GENÈVE. — AFFAIRE DOISE. — LES *MISÉRABLES*.
ÉTABLISSEMENT DU DINER DES ENFANTS PAUVRES.

I

LES CONDAMNÉS DE CHARLEROI

Plusieurs journaux belges ayant attribué à Victor Hugo des vers adressés au roi des Belges pour demander la grace des neuf condamnés à mort de Charleroi, Victor Hugo écrivit à ce sujet la lettre que voici :

Hauteville-House, 21 janvier 1862.

Monsieur,

Je vis dans la solitude, et, depuis deux mois particulièrement, le travail, — un travail pressant, — m'absorbe à ce point que je ne sais plus rien de ce qui se passe au dehors.

Aujourd'hui, un ami m'apporte plusieurs journaux contenant de fort beaux vers où est demandée la grâce de neuf condamnés à mort. Au bas de ces vers, je lis ma signature.

Ces vers ne sont pas de moi.

Quel que soit l'auteur de ces vers, je le remercie.

Quand il s'agit de sauver des têtes, je trouve bon qu'on use de mon nom, et même qu'on en abuse.

J'ajoute que, pour une telle cause, il me paraît presque impossible d'en abuser. C'est ici, à coup sûr, que la fin justifie les moyens.

Que l'auteur pourtant me permette de lui reporter l'honneur de ces vers, qui, je le répète, me semblent fort beaux.

Et au premier remercîment que je lui adresse, j'en joins un second ; c'est de m'avoir fait connaître cette lamentable affaire de Charleroi.

Je regarde ces vers comme un appel qu'il m'adresse ; c'est une manière de m'inviter à élever la voix en me remettant sous les yeux les efforts que j'ai faits dans d'autres circonstances analogues, et je le remercie de cette généreuse mise en demeure.

Je réponds à son appel ; je m'unis à lui pour tâcher d'épargner à la Belgique cette chute de neuf têtes sur l'échafaud. Il s'est tourné vers le roi, je connais peu les rois ; je me tourne vers la nation.

Cette affaire du Hainaut est pour la Belgique, au point de vue du progrès, une de ces occasions d'où les peuples sortent amoindris ou agrandis.

Je supplie la nation belge d'être grande. Il dépend d'elle évidemment que cette hideuse guillotine à neuf colliers ne fonctionne point sur la place publique. Aucun gouvernement ne résiste à ces saintes pressions de l'opinion vers la douceur. Ne point vouloir de l'échafaud, ce doit être la première volonté d'un peuple. On dit : Ce que veut le peuple, Dieu le veut. Il dépend de vous, belges, de faire dire : Ce que Dieu veut, le peuple le veut.

Nous traversons en ce moment l'heure mauvaise du dix-neuvième siècle. Depuis dix ans, il y a un recul

apparent de civilisation ; Venise enchaînée, la Hongrie garrottée, la Pologne torturée ; partout la peine de mort. Les monarchies ont des Haynau, les républiques ont des Tallaferro. La peine de mort est élevée à la dignité d'*ultima ratio*. Les races, les couleurs, les partis, se la jettent à la tête et s'en servent comme d'une réplique, Les blancs l'utilisent contre les nègres ; les nègres. représaille lugubre, l'aiguisent contre les blancs.

Le gouvernement espagnol fusille les républicains, et le gouvernement italien fusille les royalistes. Rome exécute un innocent. L'auteur du meurtre se nomme et réclame en vain ; c'est fait ; le bourreau ne revient pas sur son travail. L'Europe croit en la peine de mort et s'y obstine ; l'Amérique se bat à cause d'elle et pour elle. L'échafaud est l'ami de l'esclavage. L'ombre d'une potence se projette sur la guerre fratricide des États-Unis.

Jamais l'Amérique et l'Europe n'ont eu un tel parallélisme et ne se sont entendues à ce point ; toutes les questions les divisent, excepté celle-là, tuer ; et c'est sur la peine de mort que les deux mondes tombent d'accord. La peine de mort règne ; une espèce de droit divin de la hache sort pour les catholiques romains de l'évangile et pour les protestants virginiens de la bible. Penn construisait par la pensée, comme trait d'union, un arc de triomphe idéal entre les deux mondes ; sur cet arc de triomphe, il faudrait aujourd'hui placer l'échafaud.

Cette situation étant donnée, l'occasion est admirable pour la Belgique.

Un peuple qui a la liberté doit avoir aussi la volonté. Tribune libre, presse libre, voilà l'organisme de l'opinion complet. Que l'opinion parle ; c'est ici un moment décisif. Dans les circonstances où nous sommes, en répudiant la peine de mort, la Belgique peut, si elle veut, deveuir brusquement, elle petit peuple presque annulé, la nation dirigeante.

L'occasion, j'y insiste, est admirable. Car il est évident que, s'il n'y a pas d'échafaud pour les criminels du Hainaut, il n'y en aura désormais pour personne, et que la guillotine ne pourra plus germer dans la libre terre de Belgique. Vos places publiques ne seront plus sujettes à cette apparition sinistre. Par l'irrésistible logique des choses, la peine de mort, virtuellement abolie chez vous aujourd'hui, le sera légalement demain.

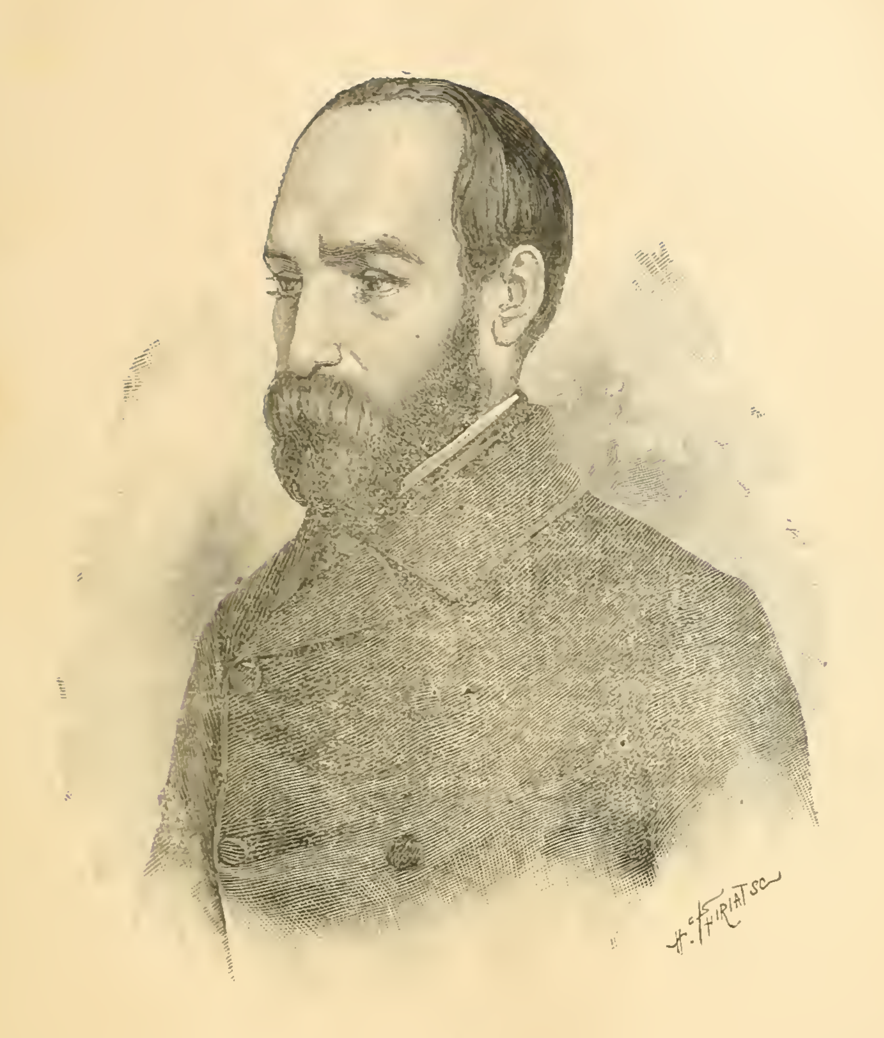
Il serait beau que le petit peuple fît la leçon aux grands, et, par ce seul fait, fût plus grand qu'eux ; il serait beau, devant la croissance abominable des ténèbres, en présence de la barbarie recrudescente, que la Belgique, prenant le rôle de grande puissance en civilisation, donnât tout à coup au genre humain l'éblouissement de la vraie lumière, en proclamant, dans les conditions où éclate le mieux la majesté du principe, non à propos d'un dissident révolutionnaire ou religieux, non à propos d'un ennemi politique, mais à propos de neuf misérables indignes de toute autre pitié que de la pitié philosophique, l'inviolabilité de la vie humaine, et, en refoulant définitivement vers la nuit cette monstrueuse peine de mort, qui a pour gloire d'avoir dressé sur la terre deux crucifix, celui de Jésus-Christ sur le vieux monde, celui de John Brown sur le nouveau.

Que la généreuse Belgique y songe ; c'est à elle, Belgique, que l'échafaud de Charleroi ferait dommage. Quand la philosophie et l'histoire mettent en balance une civilisation, les têtes coupées pèsent contre.

En écrivant ceci, je remplis un devoir. Aidez-moi, monsieur, et prêtez-moi, pour ce douloureux et suprême intérêt, votre publicité.

VICTOR HUGO.

Cette lettre fut publiée dans les journaux anglais et belges. Une commutation eut lieu. Sept têtes sur neuf furent sauvées



ARMAND BARBÈS

II

ARMAND BARBÈS

En 1839, Barbès fut condamné à mort. Victor Hugo envoya au roi Louis-Philippe les quatre vers que l'on connait, et obtint la vie de Barbès. Les deux lettres qu'on va lire ont trait à ce fait.

A VICTOR HUGO

Cher et illustre citoyen,

Le condamné dont vous parlez dans le septième volume des *Misérables* doit vous paraître un ingrat.

Il y a vingt-trois ans qu'il est votre obligé !... et il ne vous a rien dit.

Pardonnez-lui ! pardonnez-moi !

Dans ma prison d'avant février, je m'étais promis bien des fois de courir chez vous, si un jour la liberté m'était rendue.

Rêves de jeune homme ! Ce jour vint pour me jeter, comme un brin de paille rompue, dans le tourbillon de 1848.

Je ne pus rien faire de ce que j'avais si ardemment désiré.

Et depuis, pardonnez-moi ce mot, cher citoyen, la majesté de votre génie a toujours arrêté la manifestation de ma pensée.

Je fus fier, dans mon heure de danger, de me voir protégé par un rayon de votre flamme. Je ne pouvais mourir, puisque vous me défendiez.

Que n'ai-je eu la puissance de montrer que j'étais digne que votre bras s'étendît sur moi ! Mais chacun a sa destinée, et tous ceux qu'Achille a sauvés n'étaient pas des héros.

Vieux maintenant, je suis, depuis un an, dans un triste état de santé. J'ai cru souvent que mon cœur ou ma tête allait éclater. Mais je me félicite, malgré mes souffrances, d'avoir été conservé, puisque sous le coup de votre nouveau *bienfait**, je trouve l'audace de vous remercier de l'ancien.

Et puisque j'ai pris la parole, merci aussi, mille fois merci pour notre sainte cause et pour la France, du grand livre que vous venez de faire.

Je dis : la France, car il me semble que cette chère patrie de Jeanne d'Arc et de la Révolution était seule capable d'enfanter votre cœur et votre génie, et, fils heureux, vous avez posé sur le front glorieux de votre mère une nouvelle couronne de gloire !

A vous, de profonde affection.

A. BARBÈS

La Haie, le 10 juillet 1862.

A ARMAND BARBÈS

Hauteville-House, 15 juillet 1862.

Mon frère d'exil,

Quand un homme a, comme vous, été le combattant et le martyr du progrès ; quand il a, pour la sainte cause démocratique et humaine, sacrifié sa fortune, sa jeunesse, son droit au bonheur, sa liberté ; quand il a, pour servir l'idéal, accepté toutes les formes de la lutte et toutes les formes de l'épreuve, la calomnie, la persécution, la défection, les longues années de la prison, les longues années de l'exil ; quand il s'est laissé conduire par son dévouement jusque sous le couperet de l'échafaud, quand un homme a fait cela, tous lui

* Voir *les Misérables*, tome VII, livre I. Le mot *bienfait* est souligné dans la lettre de Barbès.

doivent, et lui ne doit rien à qui que ce soit. Qui a tout donné au genre humain est quitte envers l'individu.

Il ne vous est possible d'être ingrat envers personne. Si je n'avais pas fait, il y a vingt-trois ans, ce dont vous voulez bien me remercier, c'est moi, je le vois distinctement aujourd'hui, qui aurais été ingrat envers vous.

Tout ce que vous avez fait pour le peuple, je le ressens comme un service personnel.

J'ai, à l'époque que vous me rappelez, rempli un devoir, un devoir étroit. Si j'ai été alors assez heureux pour vous payer un peu de la dette universelle, cette minute n'est rien devant votre vie entière, et tous, nous n'en restons pas moins vos débiteurs.

Ma récompense, en admettant que je méritasse une récompense, a été l'action elle-même. J'accepte néanmoins avec attendrissement les nobles paroles que vous m'envoyez, et je suis profondément touché de votre reconnaissance magnanime.

Je vous réponds dans l'émotion de votre lettre. C'est une belle chose que ce rayon qui vient de votre solitude à la mienne. A bientôt, sur cette terre ou ailleurs. Je salue votre grande âme.

VICTOR HUGO.

III

LES MISÉRABLES

16 SEPTEMBRE 1862

Après la publication des ***Misérables***, Victor Hugo alla à Bruxelles. Ses éditeurs, MM. Lacroix et Verboeckhoven, lui offrirent un banquet. Ce fut une occasion de rencontre pour les écrivains célèbres de tous les pays. (Voir aux Notes.) Victor Hugo, entouré de tant d'hommes généreux, dont quelques-uns étaient si illustres, répondit à la salutation de toutes ces nobles âmes par les paroles qu'on va lire. Ceux qui assistèrent a cette sévère et douce fête offerte à un proscrit se souviennent que Victor Hugo ne put réprimer ses larmes au moment où la pensée d'Aspromonte lui traversa l'esprit.

Messieurs,

Mon émotion est inexprimable ; si la parole me manque, vous serez indulgents.

Si je n'avais à répondre qu'à l'honorable bourgmestre de Bruxelles, ma tâche serait simple ; je n'aurais, pour glorifier le magistrat si dignement populaire et la ville si noblement hospitalière, qu'à répéter ce qui est dans toutes les bouches, et il me suffirait d'être un écho ; mais comment remercier les autres voix éloquentes et cordiales qui m'ont parlé ? A côté de ces éditeurs considérables, auxquels on doit l'idée féconde d'une librairie internationale, sorte de lien préparatoire entre les peuples, je vois ici, réunis, des publicistes, des philosophes, d'éminents écrivains, l'honneur des lettres, l'honneur du continent civilisé. Je suis troublé et confus d'être le centre d'une telle fête d'intelligences, et de voir tant d'honneur s'adresser à moi, qui ne suis rien qu'une conscience acceptant le devoir et un cœur résigné au sacrifice.

Remercier cette ville dans son premier magistrat serait simple, mais, je le répète, comment vous remercier tous ? comment serrer toutes vos mains dans une seule étreinte ? Eh bien ! le moyen est simple aussi. Vous tous, qui êtes ici, écrivains, journalistes, éditeurs, imprimeurs, publicistes, penseurs, que représentez-vous ? Toutes les énergies de l'intelligence, toutes les formes de la publicité, vous êtes l'esprit-légion, vous êtes l'organe nouveau de la société nouvelle, vous êtes la Presse. Je porte un toast à la presse !

A la presse chez tous les peuples ! à la presse libre ! à la presse puissante, glorieuse et féconde !

Messieurs, la presse est la clarté du monde social ; et, dans tout ce qui est clarté, il y a quelque chose de la providence.

La pensée est plus qu'un droit, c'est le souffle même de l'homme. Qui entrave la pensée, attente à l'homme même. Parler, écrire, imprimer, publier, ce sont là, au point de vue du droit, des identités, ce sont là les cercles, s'élargissant sans cesse, de l'intelligence en action ; ce sont là les ondes sonores de la pensée.

De tous ces cercles, de tous ces rayonnements de l'esprit humain, le plus large, c'est la presse. Le diamètre de la presse, c'est le diamètre même de la civilisation.

A toute diminution de la liberté de la presse correspond une diminution de civilisation ; là où la presse libre est interceptée, on peut dire que la nutrition du genre humain est interrompue, Messieurs, la mission de notre temps, c'est de changer les vieilles assises de la société, de créer l'ordre vrai, et de substituer partout les réalités aux fictions. Dans ce déplacement des bases sociales, qui est le colossal travail de notre siècle, rien ne résiste à la presse appliquant sa puissance de traction au catholicisme, au militarisme, à l'absolutisme, aux blocs de faits et d'idées les plus réfractaires.

La presse est la force, Pourquoi ? parce qu'elle est l'intelligence.

Elle est le clairon vivant, elle sonne la diane des peuples, elle annonce à voix haute l'avènement du droit, elle ne tient compte de la nuit que pour saluer l'aurore, elle devine le jour, elle avertit le monde. Quelquefois, pourtant, chose étrange, c'est elle qu'on avertit. Ceci ressemble au hibou réprimandant le chant du coq.

Oui, dans certains pays, la presse est opprimée. Est-elle esclave ? Non. Presse esclave ! c'est là un accouplement de mots impossible.

D'ailleurs, il y a deux grandes manières d'être

esclave, celle de Spartacus et celle d'Epictète. L'un brise ses fers, l'autre prouve son âme. Quand l'écrivain enchaîné ne peut recourir à la première manière, il lui reste la seconde.

Non, quoi que fassent les despotes, j'en atteste tous les hommes libres qui m'écoutent, et cela, vous l'avez récemment dit en termes admirables, monsieur Pelletan, et de plus, vous et tant d'autres, vous l'avez prouvé par votre généreux exemple, non, il n'y a point d'asservissement pour l'esprit!

Messieurs, au siècle où nous sommes, sans la liberté de la presse, point de salut. Fausse route, naufrage et désastre partout.

Il y a aujourd'hui de certaines questions, qui sont les questions du siècle, et qui sont là devant nous, inévitables. Pas de milieu; il faut s'y briser, ou s'y réfugier. La société navigue irrésistiblement de ce côté-là. Ces questions sont le sujet du livre douloureux dont il a été parlé tout à l'heure si magnifiquement. Paupérisme, parasitisme, production et répartition de la richesse, monnaie, crédit, travail, salaire, extinction du prolétariat, décroissance progressive de la pénalité, misère, prostitution, droit de la femme, qui relève de minorité une moitié de l'espèce humaine, droit de l'enfant, qui exige — je dis exige — l'enseignement gratuit et obligatoire, droit de l'âme, qui implique la liberté religieuse; tels sont les problèmes. Avec la presse libre, ils ont de la lumière au-dessus d'eux, ils sont praticables, on voit leurs précipices, on voit leurs issues, on peut les aborder, on peut y pénétrer. Abordés et pénétrés, c'est-à-dire résolus, ils sauveront le monde. Sans la presse, nuit profonde; tous ces problèmes sont sur-le-champ redoutables, on ne distingue plus que leurs escarpements, on peut en manquer l'entrée, et la société peut y sombrer. Éteignez le phare, le port devient l'écueil.

Messieurs, avec la presse libre, pas d'erreur possible, pas de vacillation, pas de tâtonnement dans la marche humaine. Au milieu des problèmes sociaux, ces sombres carrefours, la presse est le doigt indicateur. Nulle incertitude. Allez à l'idéal, allez à la justice et à la vérité. Car il ne suffit pas de marcher, il faut marcher en avant. Dans quel sens allez-vous? Là est toute la question. Simuler le mouvement, ce n'est point accomplir le progrès; marquer le pas sans avancer, cela est bon pour l'obéissance passive; piétiner indéfiniment dans l'ornière est un mouvement machinal indigne du genre humain. Ayons un but, sachons où nous allons, proportionnons l'effort au résultat, et que dans chacun des pas que nous faisons il y ait une idée, et qu'un pas s'enchaîne logiquement à l'autre, et qu'après l'idée vienne la solution, et qu'à la suite du droit vienne la victoire. Jamais de pas en arrière. L'indécision du mouvement dénonce le vide du cerveau. Vouloir et ne vouloir pas, quoi de plus misérable! Qui hésite, recule et atermoie, ne pense pas. Quant à moi, je n'admets pas plus la politique sans tête que l'Italie sans Rome.

Puisque j'ai prononcé ce mot, Rome, souffrez que je m'interrompe, et que ma pensée, détournée un instant, aille à ce vaillant qui est là-bas sur un lit de douleur. Certes, il a raison de sourire. La gloire et le droit sont avec lui. Ce qui confond, ce qui accable, c'est qu'il se soit trouvé, c'est qu'il ait pu se trouver en Italie, dans cette noble et illustre Italie, des hommes pour lever l'épée contre cette vertu. Ces italiens-là n'ont donc pas reconnu un Romain?

Ces hommes se disent les hommes de l'Italie; ils crient qu'elle est victorieuse, et ils ne s'aperçoivent pas qu'elle est décapitée. Ah! c'est là une sombre aventure, et l'histoire reculera indignée devant cette hideuse victoire qui consiste à tuer Garibaldi afin de ne pas avoir Rome!

Le cœur se soulève. Passons.

Messieurs, quel est l'auxiliaire du patriote? La presse. Quel est l'épouvantail du lâche et du traître? La presse.

Je le sais, la presse est haïe, c'est là une grande raison de l'aimer.

Toutes les iniquités, toutes les superstitions, tous les fanatismes la dénoncent, l'insultent et l'injurient comme ils peuvent. Je me rappelle une encyclique célèbre dont quelques mots remarquables me sont restés dans l'esprit. Dans cette encyclique, un pape, notre contemporain, Grégoire XVI, ennemi de son siècle, ce qui est un peu le malheur des papes, et ayant toujours présents à la pensée l'ancien dragon et la bête de l'Apocalypse, qualifiait ainsi la presse dans son latin de moine camaldule: *Gula ignea, caligo, impetus immanis cum strepitu horrendo*. Je ne conteste rien de cela; le portrait est ressemblant. Bouche de feu, fumée, rapidité prodigieuse, bruit formidable. Eh oui, c'est la locomotive qui passe! c'est la presse, c'est l'immense et sainte locomotive du progrès!

Où va-t-elle? où entraîne-t-elle la civilisation? où emporte-t-il les peuples, ce puissant remorqueur? Le tunnel est long, obscur et terrible. Car on peut dire que l'humanité est encore sous terre, tant la matière l'enveloppe et l'écrase, tant les superstitions, les préjugés et les tyrannies font une voûte épaisse, tant elle a de ténèbres au-dessus d'elle! Hélas, depuis que l'homme existe, l'histoire entière est souterraine; on n'y aperçoit nulle part le rayon divin. Mais au dix-neuvième siècle, mais après la révolution française, il y a espoir, il y a certitude. Là-bas, loin devant nous, un point lumineux apparaît. Il grandit, il grandit à chaque instant, c'est l'avenir, c'est la réalisation, c'est la fin des misères, c'est l'aube des joies, c'est Chanaan, c'est la terre future où l'on n'aura plus autour de soi que des frères et au-dessus de soi que le ciel. Courage à la locomotive sacrée! courage à la pensée! courage à la science! courage à la philosophie! courage à la presse! courage à vous tous, esprits! L'heure approche où l'humanité, délivrée enfin de ce noir tunnel de six mille ans, éperdue, brusquement face à face avec le soleil de

l'idéal, fera sa sortie sublime dans l'éblouissement !

Messieurs, encore un mot, et permettez, dans votre indulgence cordiale, que ce mot soit personnel.

Être au milieu de vous, c'est un bonheur. Je rends grâce à Dieu qui m'a donné, dans ma vie sévère, cette heure charmante. Demain je rentrerai dans l'ombre. Mais je vous ai vus, je vous ai parlé, j'ai entendu vos voix, j'ai serré vos mains, j'emporte cela dans ma solitude.

Vous, mes amis de France, — et mes autres amis qui sont ici trouveront tout simple que ce soit à vous que j'adresse mon dernier mot, — il y a onze ans, vous avez vu partir un jeune homme, vous retrouvez un vieillard. Les cheveux ont changé, le cœur non. Je vous remercie de vous être souvenus d'un absent; je vous remercie d'être venus. Accueillez, — et vous aussi, plus jeunes, dont les noms m'étaient chers de loin et que je vois ici pour la première fois, — accueillez mon profond attendrissement. Il me semble que je respire parmi vous l'air natal, il me semble que chacun de vous m'apporte un peu de France, il me semble que je vois sortir de toutes vos âmes groupées autour de moi, quelque chose de charmant et d'auguste qui ressemble à une lumière et qui est le sourire de la patrie.

Je bois à la presse! à sa puissance, à sa gloire, à son efficacité! à sa liberté en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Amérique! à sa délivrance ailleurs!

IV

LE BANQUET DES ENFANTS

A L'ÉDITEUR CASTEL

Hauteville-House, 5 octobre 1862.

Mon cher monsieur Castel,

Le hasard a fait tomber sous vos yeux quelques espèces d'essais de dessins faits par moi, à des heures de rêverie presque inconsciente, avec ce qui restait d'encre dans ma plume, sur des marges ou des couvertures de manuscrits. Ces choses, vous désirez les publier ; et l'excellent graveur, M. Paul Chenay, s'offre à en faire les fac-simile. Vous me demandez mon consentement. Quel que soit le beau talent de M. Paul Chenay, je crains fort que ces traits de plume quelconques, jetés plus ou moins maladroitement sur le papier par un homme qui a autre chose à faire, ne cessent d'être des dessins du moment qu'ils auront la prétention d'en être. Vous insistez pourtant, et je consens. Ce consentement à ce qui est peut-être un ridicule veut être expliqué. Voici donc mes raisons :

J'ai établi depuis quelque temps dans ma maison, à Guernesey, une petite institution de fraternité pratique que je voudrais accroître et surtout propager. Cela est si peu de chose que je puis en parler. C'est un repas hebdomadaire d'enfants indigents. Toutes les semaines, des mères pauvres me font l'honneur d'amener leurs enfants dîner chez moi. J'en ai eu huit d'abord, puis quinze ; j'en ai maintenant vingt-deux *. Ces enfants dînent ensemble ; ils sont tous confondus, catholiques, protestants, anglais, français, irlandais, sans distinction de religion ni de nation. Je les invite à la joie et au rire, et je leur dis : Soyez libres. Ils ouvrent et terminent le repas par un remercîment à Dieu, simple, et en dehors de toutes les formules religieuses pouvant engager leur conscience. Ma femme, ma fille, ma belle-sœur, mes fils, mes domestiques et moi, nous les servons. Ils mangent de la viande et boivent du vin, deux grandes nécessites pour l'enfance. Après quoi ils jouent et vont à l'école. Des prêtres catholiques, des ministres protestants, mêlés à des libres penseurs et à des démocrates proscrits, viennent quelquefois voir cette humble cène, et il ne me paraît pas qu'aucun soit mécontent. J'abrège ; mais il me semble que j'en ai dit assez pour faire comprendre que cette idée, l'introduction des familles pauvres dans les familles moins pauvres, introduction à niveau et de plain-pied, fécondée par des hommes meilleurs que moi, par le cœur des femmes surtout, peut n'être pas mauvaise ; je la crois pratique et propre à de bons fruits, et c'est pourquoi j'en parle, afin que ceux qui pourront et voudront l'imitent. Ceci n'est pas de l'aumône, c'est de la fraternité. Cette pénétration des familles indigentes dans les nôtres nous profite comme à eux ; elle ébauche la solidarité ; elle met en action et en mouvement, et fait marcher pour ainsi dire devant nous la sainte formule démocratique, Liberté, Égalité, Fraternité. C'est la communion avec nos frères moins heureux. Nous apprenons à les servir, et ils apprennent à nous aimer.

C'est en songeant à cette petite œuvre, monsieur, que je crois pouvoir faire un sacrifice d'amour-propre et autoriser la publication souhaitée par vous. Le produit de cette publication contribuera à former la liste civile de mes petits enfants indigents. Voici l'hiver ; je ne serais pas fâché de donner des vêtements à ceux qui sont en haillons et d'offrir des souliers à ceux qui vont pieds nus. Votre publication m'y aidera. Ceci m'absout d'y consentir. J'avoue que je n'eusse jamais imaginé que mes dessins, comme vous voulez bien les appeler, pussent attirer l'attention d'un éditeur connaisseur tel que vous, et d'un artiste tel que M. Paul Chenay ; que votre volonté s'accomplisse ; ils se tireront comme ils pourront du grand jour pour lequel ils n'étaient point faits ; la critique a sur eux désormais un droit dont je tremble pour eux ; je les lui abandonne ; je suis sûr toujours que mes chers petits pauvres les trouveront très bons.

Publiez donc ces dessins, monsieur Castel, et recevez tous mes vœux pour votre succès.

VICTOR HUGO.

* Plus tard le nombre fut porté à quarante.

V

GENÈVE ET LA PEINE DE MORT

Dans les derniers mois de 1862, la république de Genève révisa sa constitution. La question de la peine de mort se présenta. Un premier vote maintint l'échafaud ; mais il en fallait un second. Les républicains progressistes de Genève songèrent à Victor Hugo. Un membre de l'église réformée, M. Bost, auteur de plusieurs ouvrages estimés, lui écrivit une lettre dont voici les dernières lignes :

« La constituante genevoise a voté le maintien de la peine de mort par quarante-trois voix contre cinq ; mais la question doit reparaître bientôt dans un nouveau débat. Quel appui ce serait pour nous, quelle force nouvelle, si par quelques mots vous pouviez intervenir ! car ce n'est pas là une question cantonale ou fédérale, mais bien une question sociale et humanitaire, où toutes les interventions sont légitimes. Pour les grandes questions, il faut de grands hommes. Nos discussions auraient besoin d'être éclairées par le génie ; et ce nous serait à tous un grand secours qu'un coup de main qui nous viendrait de ce rocher vers lequel se tournent tant de regards. »

Cette lettre parvint à Victor Hugo le 16 novembre. Le 17 il répondait :

Hauteville-House, 17 novembre 1862.

Monsieur,

Ce que vous faites est bon ; vous avez besoin d'aide ; vous vous adressez à moi, je vous remercie ; vous m'appelez, j'accours. Qu'y a-t-il ? Me voilà.

Genève est à la veille d'une de ces crises normales qui, pour les nations comme pour les individus, marquent les changements d'âge. Vous allez reviser votre constitution. Vous vous gouvernez vous-mêmes ; vous êtes vos propres maîtres ; vous êtes des hommes libres ; vous êtes une république. Vous allez faire une action considérable, remanier votre pacte social, examiner où vous en êtes en fait de progrès et de civilisation, vous entendre de nouveau entre vous sur les questions communes ; la délibération va s'ouvrir, et, parmi ces questions, la plus grave de toutes, l'inviolabilité de la vie humaine, est à l'ordre du jour.

C'est de la peine de mort qu'il s'agit.

Hélas, le sombre rocher de Sisyphe ! quand donc cessera-t-il de rouler et de retomber sur la société humaine, ce bloc de haine, de tyrannie, d'obscurité, d'ignorance et d'injustice qu'on nomme pénalité ? quand donc au mot peine substituera-t-on le mot enseignement ? quand donc comprendra-t-on qu'un coupable est un ignorant ? Talion, œil pour œil, dent pour dent, mal pour mal, voilà à peu près tout notre code. Quand donc la vengeance renoncera-t-elle à ce vieil effort qu'elle fait de nous donner le change en s'appelant vindicte ? Croit-elle nous tromper ? Pas plus que la félonie quand elle s'appelle raison d'état. Pas plus que le fratricide quand il met des épaulettes et qu'il s'appelle la guerre. De Maistre a beau farder Dracon ; la rhétorique sanglante perd sa peine, elle ne parvient pas à déguiser la difformité du fait qu'elle couvre ; les sophistes sont des habilleurs inutiles ; l'injuste reste injuste, l'horrible reste horrible. Il y a des mots qui sont des masques ; mais à travers leurs trous on aperçoit la sombre lueur du mal.

Quand donc la loi s'ajustera-t-elle au droit ? quand donc la justice humaine prendra-t-elle mesure sur la justice divine ? quand donc ceux qui lisent la bible comprendront-ils la vie sauve de Caïn ? quand donc ceux qui lisent l'évangile comprendront-ils le gibet du Christ ? quand donc prêtera-t-on l'oreille à la grande voix vivante qui, du fond de l'inconnu, crie à travers nos ténèbres : Ne tue point ! quand donc ceux qui sont en bas, juge, prêtre, peuple, roi, s'apercevront-ils qu'il y a quelqu'un au-dessus d'eux ? Républiques à esclaves, monarchies à soldats, sociétés à bourreaux ; partout la force, nulle part le droit. O les tristes maîtres du monde ! chenilles d'infirmités, boas d'orgueil.

Une occasion se présente où le progrès peut faire un pas. Genève va délibérer sur la peine de mort. De là votre lettre, monsieur. Vous me demandez d'intervenir, de prendre part à la discussion, de dire un mot. Je crains que vous ne vous abusiez sur l'efficacité d'une chétive parole isolée comme la mienne. Que suis-je ? Que puis-je ? Voilà bien des années déjà, — cela date de 1828, — que je lutte avec les faibles forces d'un homme contre cette chose colossale, contradictoire et monstrueuse, la peine de mort, composée d'assez de

justice pour satisfaire la foule et d'assez d'iniquité pour épouvanter le penseur. D'autres ont fait plus et mieux que moi. La peine de mort a cédé un peu de terrain; voilà tout. Elle s'est sentie honteuse dans Paris, en présence de toute cette lumière. La guillotine a perdu son assurance, sans abdiquer pourtant; chassée de la Grève, elle a reparu barrière Saint-Jacques; chassée de la barrière Saint-Jacques, elle a reparu à la Roquette. Elle recule, mais elle reste.

Puisque vous réclamez mon concours, monsieur, je vous le dois. Mais ne vous faites pas illusion sur le peu de part que j'aurai au succès si vous réussissez. Depuis trente-cinq ans, je le répète, j'essaye de faire obstacle au meurtre en place publique. J'ai dénoncé sans relâche cette voie de fait de la loi d'en bas sur la loi d'en haut. J'ai poussé à la révolte la conscience universelle; j'ai attaqué cette exaction par la logique, et par la pitié, cette logique suprême; j'ai combattu, dans l'ensemble et dans le détail, la pénalité démesurée et aveugle qui tue; tantôt traitant la thèse générale, tâchant d'atteindre et de blesser le fait dans son principe même, et m'efforçant de renverser, une fois pour toutes, non un échafaud, mais l'échafaud; tantôt me bornant à un cas particulier, et ayant pour but de sauver tout simplement la vie d'un homme. J'ai quelquefois réussi, plus souvent échoué. Beaucoup de nobles esprits se sont dévoués à la même tâche; et, il y a dix mois à peine, la généreuse presse belge, me venant énergiquement en aide lors de mon intervention pour les condamnés de Charleroi, est parvenue à sauver sept têtes sur neuf.

Les écrivains du dix-huitième siècle ont détruit la torture; les écrivains du dix-neuvième, je n'en doute pas, détruiront la peine de mort. Ils ont déjà fait supprimer en France le poing coupé et le fer rouge; ils ont fait abroger la mort civile; et ils ont suggéré l'admirable expédient provisoire des circonstances atténuantes. — « C'est à d'exécrables livres comme *le Dernier jour d'un Condamné*, disait le député Salverte, qu'on doit la détestable introduction des circonstances atténuantes. » Les circonstances atténuantes, en effet, c'est le commencement de l'abolition. Les circonstances atténuantes dans la loi, c'est le coin dans le chêne. Saisissons le marteau divin, frappons sur le coin sans relâche, frappons à grands coups de vérité, et nous ferons éclater le billot.

Lentement, j'en conviens. Il faudra du temps, certes. Pourtant ne nous décourageons pas. Nos efforts, même dans le détail, ne sont pas toujours inutiles. Je viens de vous rappeler le fait de Charleroi; en voici un autre. Il y a huit ans, à Guernesey, en 1854, un homme nommé Tapner, fut condamné au gibet; j'intervins, un recours en grâce fut signé par six cents notables de l'île, l'homme fut pendu; maintenant écoutez : quelques-uns des journaux d'Europe qui contenaient la lettre écrite par moi aux guernesiais pour empêcher le supplice arrivèrent en Amérique à temps pour que cette lettre pût être reproduite utilement par les journaux américains; on allait pendre un homme à Québec, un nommé Julien; le peuple du Canada considéra avec raison comme adressée à lui-même la lettre que j'avais écrite au peuple de Guernesey, et, par un contre-coup providentiel, cette lettre sauva, passez-moi l'expression, non Tapner qu'elle visait, mais Julien qu'elle ne visait pas. Je cite ces faits; pourquoi? parce qu'ils prouvent la nécessité de persister. Hélas! le glaive persiste aussi.

Les statistiques de la guillotine et de la potence conservent leurs hideux niveaux; le chiffre du meurtre légal ne s'est amoindri dans aucun pays. Depuis une dizaine d'années même, le sens moral ayant baissé, le supplice a repris faveur, et il y a recrudescence. Vous petit peuple, dans votre seule ville de Genève, vous avez vu deux guillotines dressées en dix-huit mois. En effet, ayant tué Vary, pourquoi ne pas tuer Elcy? En Espagne, il y a le garrot; en Russie, la mort par les verges. A Rome, l'église ayant horreur du sang, le condamné est assommé, *ammazatto*. L'Angleterre, où règne une femme, vient de pendre une femme.

Cela n'empêche pas la vieille pénalité de jeter les hauts cris, de protester qu'on la calomnie, et de faire l'innocente. On jase sur son compte, c'est affreux. Elle a toujours été douce et tendre; elle fait des lois qui ont l'air sévère, mais elle est incapable de les appliquer. Elle, envoyer Jean Valjean au bagne pour le vol d'un pain! Allons donc! il est bien vrai qu'en 1816 elle envoyait aux travaux forcés à perpétuité les émeutiers affamés du département de la Somme; il est bien vrai qu'en 1846... — Hélas! ceux qui me reprochent le bagne de Jean Valjean oublient la guillotine de Buzançais.

La faim a toujours été vue de travers par la loi.

Je parlais tout à l'heure de la torture abolie. Eh bien ! en 1849, la torture existait encore. Où? en Chine? Non, en Suisse. Dans votre pays, monsieur. En octobre 1849, à Zug, un juge instructeur, voulant faire avouer un vol d'un fromage (vol d'un comestible. Encore la faim!) à une fille appelée Mathilde Wildemberg, lui serra les pouces dans un étau, et, au moyen d'une poulie, et d'une corde attachée à cet étau, fit hisser la misérable jusqu'au plafond. Ainsi suspendue par les pouces, un valet de bourreau la bâtonnait. En 1862, à Guernesey que j'habite, la peine tortionnaire du fouet est encore en vigueur. L'été passé, on a, par arrêt de justice, fouetté un homme de cinquante ans.

Cet homme se nommait Torode. C'était, lui aussi, un affamé, devenu voleur.

Non, ne nous lassons point. Faisons une émeute de philosophes pour l'adoucissement des codes. Diminuons la pénalité, augmentons l'instruction. Par les pas déjà faits, jugeons des pas à faire! Quel bienfait que les circonstances atténuantes! elles eussent empêché ce que je vais vous raconter.

A Paris, en 1818 ou 19, un jour d'été, vers midi, je passais sur la place du Palais de Justice. Il y avait là une foule autour d'un poteau. Je m'approchai. A ce

poteau était liée, carcan au cou, écriteau sur la tête, une créature humaine, une jeune femme ou une jeune fille. Un réchaud plein de charbons ardents était à ses pieds devant elle, un fer à manche de bois, plongé dans la braise, y rougissait, la foule semblait contente. Cette femme était coupable de ce que la jurisprudence appelle *vol domestique* et la métaphore banale, *danse de l'anse du panier*. Tout à coup, comme midi sonnait, en arrière de la femme et sans être vu d'elle, un homme monta sur l'échafaud ; j'avais remarqué que la camisole de bure de cette femme avait par derrière une fente rattachée par des cordons ; l'homme dénoua rapidement les cordons, écarta la camisole, découvrit jusqu'à la ceinture le dos de la femme, saisit le fer dans le réchaud, et l'appliqua, en appuyant profondément, sur l'épaule nue. Le fer et le poing du bourreau disparurent dans une fumée blanche. J'ai encore dans l'oreille, après plus de quarante ans, et j'aurai toujours dans l'âme l'épouvantable cri de la suppliciée. Pour moi, c'était une voleuse, ce fut une martyre. Je sortis de là déterminé — j'avais seize ans — à combattre à jamais les mauvaises actions de la loi.

De ces mauvaises actions la peine de mort est la pire. Et que n'a-t-on pas vu, même dans notre siècle, et sans sortir des tribunaux ordinaires et des délits communs ! Le 20 avril 1849, une servante, Sarah Thomas, une fille de dix-sept ans, fut exécutée à Bristol pour avoir, dans un moment de colère, tué d'un coup de bûche sa maîtresse qui la battait. La condamnée ne voulait pas mourir. Il fallut sept hommes pour la traîner au gibet. On la pendit de force. Au moment où on lui passait le nœud coulant, le bourreau lui demanda si elle avait quelque chose à faire dire à son père. Elle interrompit son râle pour répondre : *oui, oui, dites-lui que je l'aime*. Au commencement du siècle, sous Georges III, à Londres, trois enfants de la classe des *ragged* (déguenillés) furent condamnés à mort pour vol. Le plus âgé, le *Newgate Calendar* constate le fait, n'avait pas quatorze ans. Les trois enfants furent pendus.

Quelle idée les hommes se font-ils donc du meurtre? Quoi! en habit, je ne puis tuer; en robe, je le puis! comme la soutane de Richelieu, la toge couvre tout! Vindicte publique? Ah! je vous en prie, ne me vengez pas! Meurtre, meurtre! vous dis-je. Hors le cas de légitime défense entendu dans son sens le plus étroit (car, une fois votre agresseur blessé par vous et tombé, vous lui devez secours), est-ce que l'homicide est jamais permis? est-ce que ce qui est interdit à l'individu est permis à la collection? Le bourreau, voilà une sinistre espèce d'assassin! l'assassin officiel, l'assassin patenté, entretenu, renté, mandé à certains jours, travaillant en public, tuant au soleil, ayant pour engins « les bois de justice », reconnu assassin de l'état! l'assassin fonctionnaire, l'assassin qui a un logement dans la loi, l'assassin au nom de tous! Il a ma procuration et la vôtre, pour tuer. Il étrangle ou égorge, puis frappe sur l'épaule de la société, et lui dit : Je travaille pour toi, paye-moi. Il est l'assassin *cum privilegio legis*, l'assassin dont l'assassinat est décrété par le législateur, délibéré par le juré, ordonné par le juge, consenti par le prêtre, gardé par le soldat, contemplé par le peuple. Il est l'assassin qui a parfois pour lui l'assassiné; car j'ai discuté, moi qui parle, avec un condamné à mort appelé Marquis, qui était en théorie partisan de la peine de mort; de même que, deux ans avant un procès célèbre, j'ai discuté avec un magistrat nommé Teste qui était partisan des peines infamantes. Que la civilisation y songe, elle répond du bourreau. Ah! vous haïssez l'assassinat jusqu'à tuer l'assassin; moi je hais le meurtre jusqu'à vous empêcher de devenir meurtrier. Tous contre un, la puissance sociale condensée en guillotine, la force collective employée à une agonie, quoi de plus odieux? Un homme tué par un homme effraye la pensée, un homme tué par les hommes la consterne.

Faut-il vous le redire sans cesse? cet homme pour se reconnaître et s'amender, et se dégager de la responsabilité accablante qui pèse sur son âme, avait besoin de tout ce qui lui restait de vie. Vous lui donnez quelques minutes! de quel droit? Comment osez-vous prendre sur vous cette redoutable abréviation des phénomènes divers du repentir? Vous rendez-vous compte de cette responsabilité damnée par vous, et qui se retourne contre vous, et qui devient la vôtre? vous faites plus que tuer un homme, vous tuez une conscience.

De quel droit constituez-vous Dieu juge avant son heure? quelle qualité avez-vous pour le saisir? est-ce que cette justice-là est un des degrés de la vôtre? est-ce qu'il y a plain-pied de votre barre à celle-là? De deux choses l'une : ou vous êtes croyant, ou vous ne l'êtes pas. Si vous êtes croyant, comment osez-vous jeter une immortalité à l'éternité? Si vous ne l'êtes pas, comment osez-vous jeter un être au néant?

Il existe un criminaliste qui a fait cette distinction : — « On a tort de dire *exécution;* on doit se borner à dire *réparation*. La société ne tue pas, elle retranche. » — Nous sommes des laïques, nous autres, nous ne comprenons pas ces finesses-là.

On prononce ce mot : justice. La justice! oh! cette idée entre toutes auguste et vénérable, ce suprême équilibre, cette droiture rattachée aux profondeurs, ce mystérieux scrupule puisé dans l'idéal, cette rectitude souveraine compliquée d'un tremblement devant l'énormité éternelle béante devant nous, cette chaste pudeur de l'impartialité inaccessible, cette pondération où entre l'impondérable, cette acceptation faite de tout, cette sublimation de la sagesse combinée avec la pitié, cet examen des actions humaines avec l'œil divin, cette bonté sévère, cette résultante lumineuse de la conscience universelle, cette abstraction de l'absolu se faisant réalité terrestre, cette vision du droit, cet éclair d'éternité apparu à l'homme, la justice! cette intuition sacrée du vrai qui détermine, par sa seule présence, les quantités relatives du bien et du mal et qui, à l'in-

tant où elle illumine l'homme, le fait momentanément Dieu, cette chose finie qui a pour loi d'être proportionnée à l'infini, cette entité céleste dont le paganisme fait une déesse et le christianisme un archange, cette figure immense qui a les pieds sur le cœur humain et les ailes dans les étoiles, cette Yungfrau des vertus humaines, cette cime de l'âme, cette vierge, ô Dieu bon, Dieu éternel, est-ce qu'il est possible de se l'imaginer debout sur la guillotine? est-ce qu'on peut se l'imaginer bouclant les courroies de la bascule sur les jarrets d'un misérable? est-ce qu'on peut se l'imaginer défaisant avec ses doigts de lumière la ficelle monstrueuse du couperet? se l'imagine-t-on sacrant et dégradant à la fois ce valet terrible, l'exécuteur? se l'imagine-t-on étalée, dépliée et collée par l'afficheur sur le poteau infâme du pilori? se la représente-t-on enfermée et voyageant dans un sac de nuit du bourreau Calcraft où est mêlée à des chaussettes et à des chemises la corde avec laquelle il a pendu hier et avec laquelle il pendra demain!

Tant que la peine de mort existera, on aura froid en entrant dans une cour d'assises, et il y fera nuit.

En janvier dernier, en Belgique, à l'époque des débats de Charleroi, — débats dans lesquels, par parenthèse, il sembla résulter des révélations d'un nommé Rabet que deux guillotinés des années précédentes, Goethals et Coecke, étaient peut-être innocents (quel peut-être!) — au milieu de ces débats, devant tant de crimes nés des brutalités de l'ignorance, un avocat crut devoir et pouvoir démontrer la nécessité de l'enseignement gratuit et obligatoire. Le procureur général l'interrompit et le railla : *Avocat*, dit-il, *ce n'est point ici la chambre*. Non, monsieur le procureur général, c'est ici la tombe.

La peine de mort a des partisans de deux sortes, ceux qui l'expliquent et ceux qui l'appliquent; en d'autres termes, ceux qui se chargent de la théorie et ceux qui se chargent de la pratique. Or la pratique et la théorie ne sont pas d'accord; elles se donnent étrangement la réplique. Pour démolir la peine de mort, vous n'avez qu'à ouvrir le débat entre la théorie et la pratique. Ecoutez plutôt. Ceux qui veulent le supplice, pourquoi le veulent-ils? Est-ce parce que le supplice est un exemple? Oui, dit la théorie. Non, dit la pratique. Elle cache l'échafaud le plus qu'elle peut, elle détruit Montfaucon, elle supprime le crieur public, elle évite les jours de marché, elle bâtit sa mécanique à minuit, elle fait son coup de grand matin; dans de certains pays, en Amérique et en Prusse, on pend et on décapite à huis clos. Est-ce que la peine de mort est la justice? Oui, dit la théorie; l'homme était coupable, il est puni. Non, dit la pratique; car l'homme est puni, c'est bien, il est mort, c'est bon; mais qu'est-ce que cette femme? c'est une veuve. Et qu'est-ce que ces enfants? ce sont des orphelins. Le mort a laissé cela derrière lui. Veuve et orphelins, c'est-à-dire punis et pourtant innocents. Où est votre justice? Mais si la peine de mort n'est pas juste, est-ce qu'elle est utile? Oui, dit la théorie; le cadavre nous laissera tranquilles. Non, dit la pratique; car ce cadavre vous lègue une famille; famille sans père, famille sans pain; et voilà la veuve qui se prostitue pour vivre, et voilà les orphelins qui volent pour manger.

Dumolard, voleur à l'âge de cinq ans, était orphelin d'un guillotiné.

J'ai été fort insulté, il y a quelques mois, pour avoir osé dire que c'était là une circonstance atténuante.

On le voit, la peine de mort n'est ni exemplaire, ni juste, ni utile. Qu'est-elle donc? Elle est. *Sum qui sum.* Elle a sa raison d'être en elle-même. Mais alors quoi! la guillotine pour la guillotine, l'art pour l'art.

Récapitulons.

Ainsi toutes les questions, toutes sans exception, se dressent autour de la peine de mort, la question sociale, la question morale, la question philosophique, la question religieuse. Celle-ci surtout, cette dernière, qui est l'insondable, vous en rendez-vous compte? Ah! j'y insiste, vous qui voulez la mort, avez-vous réfléchi? Avez-vous médité sur cette brusque chute d'une vie humaine dans l'infini, chute inattendue des profondeurs, arrivée hors de tour, sorte de surprise redoutable faite au mystère? Vous mettez un prêtre là, mais il tremble autant que le patient. Lui aussi, il ignore. Vous faites rassurer la noirceur par l'obscurité.

Vous ne vous êtes donc jamais penchés sur l'inconnu? Comment osez-vous précipiter là-dedans qui que ce soit? Dès que, sur le pavé de nos villes, un échafaud apparaît, il se fait dans les ténèbres autour de ce point terrible un immense frémissement qui part de votre place de Grève et ne s'arrête qu'à Dieu. Cet empiétement étonne la nuit. Une exécution capitale, c'est la main de la société qui tient un homme au-dessus du gouffre, s'ouvre et le lâche. L'homme tombe. Le penseur, à qui certains phénomènes de l'inconnu sont perceptibles, sent tressaillir la prodigieuse obscurité. O hommes, qu'avez-vous fait? qui donc connaît les frissons de l'ombre? où va cette âme? que savez-vous?

Il y a près de Paris un champ hideux, Clamart. C'est le lieu des fosses maudites; c'est le rendez-vous des suppliciés; pas un squelette n'est là avec sa tête. Et la société humaine dort tranquille à côté de cela! Qu'il y ait sur la terre des cimetières faits par Dieu, cela ne nous regarde pas, et Dieu sait pourquoi. Mais peut-on songer sans horreur à ceci, à un cimetière fait par l'homme!

Non, ne nous lassons pas de répéter ce cri : Plus d'échafaud! mort à la mort!

C'est à un certain respect mystérieux de la vie qu'on reconnaît l'homme qui pense.

Je sais bien que les philosophes sont des songe-creux. — A qui en veulent-ils? Vraiment, ils prétendent abolir la peine de mort! Ils disent que la peine de mort est un deuil pour l'humanité. Un deuil! qu'ils aillent donc un peu voir la foule rire autour de l'échafaud!

qu'ils rentrent donc dans la réalité! Où ils affirment le deuil, nous constatons le rire. Ces gens-là sont dans les nuages. Ils crient à la sauvagerie et à la barbarie parce qu'on pend un homme et qu'on coupe une tête de temps en temps. Voilà des rêveurs! Pas de peine de mort, y pense-t-on? peut-on rien imaginer de plus extravagant? Quoi! plus d'échafaud, et en même temps plus de guerre! ne plus tuer personne, je vous demande un peu si cela a du bon sens! qui nous délivrera des philosophes? quand aura-t-on fini des systèmes, des théories, des impossibilités et des folies? Folies au nom de quoi, je vous prie? au nom du progrès? mot vide; au nom de l'idéal? mot sonore. Plus de bourreau, où en serions-nous? Une société n'ayant pas la mort pour code, quelle chimère! La vie, quelle utopie! Qu'est-ce que tous ces faiseurs de réformes? des poëtes. Gardons-nous des poëtes. Ce qu'il faut au genre humain, ce n'est pas Homère, c'est M. Fulchiron.

Il ferait beau voir une société menée et une civilisation conduite par Eschyle, Sophocle, Isaïe, Job, Pythagore, Pindare, Lucrèce, Virgile, Juvénal, Dante, Cervantes, Shakespeare, Milton, Corneille, Molière et Voltaire. Ce serait à se tenir les côtes.

Tous les hommes sérieux éclateraient de rire. Tous les hommes graves hausseraient les épaules; John Bull aussi bien que Prud'homme. Et de plus ce serait le chaos; demandez à tous les parquets possibles, à celui des agents de change comme à celui des procureurs du roi. —

Quoi qu'il en soit, monsieur, cette question énorme, le meurtre légal, vous allez la discuter de nouveau. Courage! Ne lâchez pas prise. Que les hommes de bien s'acharnent à la réussite.

Il n'y a pas de petit peuple. Je le disais il y a peu de mois à la Belgique à propos des condamnés de Charleroi; qu'il me soit permis de le répéter à la Suisse aujourd'hui. La grandeur d'un peuple ne se mesure pas plus au nombre que la grandeur d'un homme ne se mesure à la taille. L'unique mesure, c'est la quantité d'intelligence et la quantité de vertu. Qui donne un grand exemple est grand. Les petites nations seront les grandes nations le jour où, à côté des peuples forts en nombre et vastes en territoire qui s'obstinent dans les fanatismes et les préjugés, dans la haine, dans la guerre, dans l'esclavage et dans la mort, elles pratiqueront doucement et fièrement la fraternité, abhorreront le glaive, anéantiront l'échafaud, glorifieront le progrès, et souriront, sereines comme le ciel. Les mots sont vains si les idees ne sont pas dessous. Il ne suffit pas d'être la république, il faut encore être la liberté; il ne suffit pas d'être la démocratie, il faut encore être l'humanité. Un peuple doit être un homme, et un homme doit être une âme. Au moment où l'Europe recule, il serait beau que Genève avançât. Que la Suisse y songe, et votre noble petite république en particulier, une république plaçant en face des monarchies la peine de mort abolie, ce serait admirable. Ce serait grand de faire revivre sous un aspect nouveau le vieil antagonisme instructif, Genève et Rome, et d'offrir aux regards et à la méditation du monde civilisé, d'un côté Rome avec sa papauté qui condamne et damne, de l'autre Genève avec son évangile qui pardonne.

O peuple de Genève, votre ville est sur un lac de l'éden, vous êtes dans un lieu béni; toutes les magnificences de la création vous environnent; la contemplation habituelle du beau révèle le vrai et impose des devoirs; la civilisation doit être harmonie comme la nature; prenez conseil de toutes ces clémentes merveilles, croyez-en votre ciel radieux, la bonté descend de l'azur, abolissez l'échafaud. Ne soyez pas ingrats. Qu'il ne soit pas dit qu'en remerciement et en échange, sur cet admirable coin de terre où Dieu montre à l'homme la splendeur sacrée des Alpes, l'Arve et le Rhône, le Léman bleu, le mont Blanc dans une auréole de soleil, l'homme montre à Dieu la guillotine!

Si rapide qu'eût été la réponse de Victor Hugo, la délibération du comité constituant fut plus hâtive encore, et, quand la lettre arriva, le travail était terminé, le projet de constitution maintenait la peine de mort. Victor Hugo ne se découragea pas. Le peuple n'ayant pas encore voté, tout n'était pas fini. Victor Hugo écrivit à M. Bost :

Hauteville-House, 29 novembre 1862.

Monsieur,

La lettre que j'ai eu l'honneur de vous envoyer le 17 novembre vous est parvenue, je pense, le 19 ou le 20. Le lendemain même du jour où je dictais cette lettre a éclaté, devant la cour d'assises de la Somme, cette affaire Doise-Gardin qui non seulement a tout à coup mis en lumière certaines éventualités épouvantables de la peine de mort, mais encore a rendu palpable l'urgence d'une grande revision pénale; les faits monstrueux ont une manière à eux de démontrer la nécessité des réformes.

Aujourd'hui, 20 novembre, je lis dans la *Presse* ces lignes datées du 24, et de Berne :

« Vous avez reproduit la lettre adressée par M. Victor Hugo à M. Bost, de Genève, au sujet de la peine de mort. La publication de cette lettre est venue un peu tard; depuis quinze jours la constituante genevoise a terminé ses travaux. La constitution qu'elle a élaborée ne donne point satisfaction aux vœux du poëte, puisqu'elle n'abolit pas la peine de mort, sinon pour délit politique. »

Non, il n'est pas trop tard.

En écrivant, je m'adressais moins au comité constituant, qui prépare, qu'au peuple, qui décide.

Dans quelques jours, le 7 décembre, le projet de constitution sera soumis au peuple. Donc il est temps encore.

Une constitution qui, au dix-neuvième siècle, contient une quantité quelconque de peine de mort, n'est pas digne d'une république; qui dit république, dit expressément civilisation ; et le peuple de Genève, en rejetant, comme c'est son droit et son devoir, le projet qu'on va lui soumettre, fera un de ces actes doublement grands qui ont tout à la fois l'empreinte de la souveraineté et l'empreinte de la justice.

Vous jugerez peut-être utile de publier cette lettre.

Je vous offre, monsieur, la nouvelle assurance de ma haute estime et de ma vive cordialité.

V. H.

La lettre fut publiée, le peuple vota. Il rejeta le projet de constitution.

Quelques jours après, Victor Hugo reçut cette lettre :

« ... Nous avons triomphé, la constitution des conservateurs est rejetée. Votre lettre a produit son effet, tous les journaux l'ont publiée, les catholiques l'ont combattue. M. Bost l'a imprimée à part à mille exemplaires, et le comité radical à quatre mille. Les radicaux, M. James Fazy en tête, se sont fait de votre lettre une arme de guerre, et les indépendants se sont aussi prononcés à votre suite pour l'abolition. Votre prépondérance a été complète. Quelques radicaux n'étaient pas très décidés auparavant; c'est un radical, M. Héroi, qui passe pour avoir déterminé les deux exécutions de Vary et d'Elcy et le grand conseil, qui a refusé ces deux grâces, est tout radical.

« Cependant, en somme, les radicaux sont gens de progrès et, maintenant que les voilà engagés contre la peine de mort, ils ne reculeront pas. On regarde ici l'abolition de l'échafaud comme certaine, et l'honneur, monsieur, vous en revient. J'espère que nous arriverons aussi à cet autre grand progrès, la séparation de l'église et de l'état.

« Je ne suis qu'un homme bien obscur, monsieur, mais je suis heureux; je vous félicite et je nous félicite. L'immense effet de votre lettre nous honore. La patrie de M. de Sellon ne pouvait être insensible à la voix de Victor Hugo.

« Excusez cette lettre écrite en hâte, et veuillez agréer mon profond respect.

« A. Gayet (de Bonneville). »

VI

AFFAIRE DOISE

A M. LE RÉDACTEUR DU *TEMPS*

Monsieur,

Veuillez, je vous prie, m'inscrire dans la souscription Doise. Mais il ne faut pas se borner à de l'argent. Quelque chose de pire peut-être que Lesurques, la question rétablie en France, au dix-neuvième siècle, l'aveu arraché par l'asphyxie, la camisole de force à une femme grosse, la prisonnière poussée à la folie, on ne sait quel effroyable infanticide légal, l'enfant tué par la torture dans le ventre de la mère, la conduite du juge d'instruction, des deux présidents et des deux procureurs généraux, l'innocence condamnée, et, quand elle est reconnue, insultée en pleine cour d'assises au nom de la justice qui devrait tomber à genoux devant elle, tout cela n'est point une affaire d'argent.

Certes, la souscription est bonne, utile et louable, mais il faut une indemnité plus haute. La société est plus atteinte encore que Rosalie Doise. L'outrage à la civilisation est profond. La grande insultée ici, c'est la JUSTICE.

Souscrire, soit; mais il me semble que les anciens gardes des sceaux et les anciens bâtonniers ont autre chose à faire, et quant à moi, j'ai un devoir, et je n'y faillirai pas.

VICTOR HUGO.

Hauteville-House, 2 décembre 1862.

L'appel fait par Victor Hugo ne fut pas entendu. On a raison de dire que l'exil vit d'illusions. Victor Hugo se trompait en croyant qu'avertis de la sorte, les gardes des sceaux et les bâtonniers prendraient en main cette affaire. Aucune suite judiciaire ne fut donnée aux effroyables révélations de l'affaire Doise. Ceci, d'ailleurs, n'a rien que de normal; jamais la justice n'a fait le procès à la justice.

Disons ici, pour que l'on s'en souvienne, de quelle façon Rosalie Doise avait été traitée. Il est bon de mettre ces détails sous les yeux des penseurs. Les penseurs précèdent les législateurs. La lumière faite d'abord dans les consciences se fait plus tard dans les codes.

Rosalie Doise était accusée, sur de très vagues présomptions, d'avoir tué son père, Martin Doise. Rosalie Doise n'avait point supporté cette accusation patiemment. Chaque fois qu'on l'interrogeait, elle s'emportait, ce qui choquait la gravité des magistrats. Elle perdait toute mesure, s'il faut en croire le réquisitoire, et s'indignait au point de sembler furieuse et folle. Dès qu'on cessait de l'accuser, elle se calmait et devenait muette et immobile sous l'accablement: ***Elle avait l'air***, dit un témoin, *d'une sainte de pierre*.

« La justice » désirait que Rosalie Doise s'avouât parricide. Pour obtenir cet aveu, on la mit dans un cachot de huit pieds de long sur sept de haut et sept de large *. Ce cachot était fermé d'une double porte. Pas de jour et d'air que ce qui passait par un trou « grand comme une brique ** », percé dans l'une des deux portes et donnant dans une salle intérieure de la prison; le cachot était pavé de carreaux; pas de chaise; la prisonnière était forcée de se tenir debout ou de se coucher sur le carreau; la nuit, on lui donnait une paillasse qu'on lui ôtait le matin. Dans un coin, le baquet des excréments. Elle ne sortait jamais. Elle n'est sortie que deux fois en six semaines. Parfois on lui mettait la camisole de force ***. Elle était grosse.

Sentant remuer son enfant, elle avoua.

Elle fut condamnée aux travaux forcés à perpétuité. L'enfant mourut.

Elle était innocente.

Voici un fragment d'un de ses interrogatoires, après qu'elle fut reconnue innocente; on lui parle encore comme à une coupable :

« D. Mais enfin, on ne voit pas quels sont les moyens de contrainte qui ont été exercés contre vous.

» R. On m'a dit : avouez, ou vous resterez dans le trou noir, où l'on m'avait mise, où je n'avais même pas d'air.

» D. C'est-à-dire qu'on vous a mise au secret, ce qui est le droit et le devoir du magistrat. Vous avez persisté pendant cinq semaines dans vos aveux, après votre sortie du secret.

* Longueur, 2m,60; largeur, 2m,15; hauteur, 2m,40 (déposition du gardien chef).

** Le procureur général au gardien chef :

— Il y avait un jour quelconque dans cette chambre?

Le gardien chef :

— Mais oui, monsieur le procureur général, il y avait une ouverture de la grandeur d'une brique carrée.

*** Le défenseur au gardien chef :

— Ne lui a-t-on pas mis deux jours et deux nuits la camisole de force?

Le gardien chef :

— Oui, parce qu'elle voulait se suicider

« R. *Avec vivacité.* Eh ! sans doute, je ne voulais pas retourner au cachot !

« Le procureur général : Mais vous n'avez pas été mise au cachot ?

« R. Oh ! je ne sais pas ; ce que je sais, c'est qu'il y avait deux portes au trou et pas d'air.

« Le procureur général : Vous n'étiez séparée que par une porte de la salle commune des détenus.

« Le président : Sortiez-vous dans le jour ?

« R. Je ne suis sortie que deux fois pendant tout le temps.

« D. C'est que vous ne le demandiez pas.

« R. Pardon, je ne demandais que ça. On me disait : Dites la vérité et vous sortirez.

« D. Le procureur général : Pas de confusion, sortiez-vous deux fois par jour ?

« R. Je ne suis sortie que deux fois en six ou sept semaines.

« D. Le président : Mais demandiez-vous à sortir ?

« R. Je demandais tant de choses et on ne m'accordait rien. Le commis-greffier me disait toujours : Avouez et vous sortirez.

« D. Le médecin vous visitait ?

« R. Je ne l'ai vu que deux fois en deux mois. La première fois, il m'a saignée, la seconde fois, il a dit de me faire sortir.

« D. Combien de jours êtes-vous accouchée après votre sortie du secret ?

« R. Quatre semaines après.

« D. Vous avez perdu votre enfant ?

« R. Oui. (*Elle pleure.*) Mon enfant a vécu vingt-quatre jours. Comment aurait-il vécu ?... je ne dormais jamais au cachot. (*Elle pleure.*)

ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION
DU 9 OCTOBRE 1862

« La Cour

« Déclare inconciliables les arrêts de Cour d'assises qui ont condamné, comme coupables d'assassinat de Martin Doise,

« D'une part : Rosalie Doise, femme Gardin. (Travaux forcés à perpétuité.)

« D'autre part : Vanhalvyn et Verhamme. (Pour le même fait.) »

Disons, dès aujourd'hui, que Victor Hugo compte revenir sur cette affaire Doise dans un ouvrage intitulé *Dossier de la Peine de Mort*. Justice sera faite.

1863

LA LUTTE DES NATIONS. — LA POLOGNE CONTRE LE CZAR.
L'ITALIE CONTRE LE PAPE. — LE MEXIQUE CONTRE BONAPARTE.

I

A L'ARMÉE RUSSE

La Pologne, indomptable comme le droit, venait de se soulever. L'armée russe l'écrasait. Alexandre Herzen, le vaillant rédacteur du *Kolokol*, écrivit à Victor Hugo cette simple ligne :

« Grand frère, au secours! Dites le mot de la civilisation. »

Victor Hugo publia dans les journaux libres de l'Europe l'Appel à l'armée russe qu'on va lire :

Soldats russes, redevenez des hommes.

Cette gloire vous est offerte en ce moment, saisissez-la.

Pendant qu'il en est temps encore, écoutez :

Si vous continuez cette guerre sauvage; si, vous, officiers, qui êtes de nobles cœurs, mais qu'un caprice peut dégrader et jeter en Sibérie; si, vous, soldats, serfs hier, esclaves aujourd'hui, violemment arrachés à vos mères, à vos fiancées, à vos familles, sujets du knout, maltraités, mal nourris, condamnés pour de longues années et pour un temps indéfini au service militaire, plus dur en Russie que le bagne ailleurs; si, vous qui êtes des victimes, vous prenez parti contre les victimes; si, à l'heure sainte où la Pologne vénérable se dresse, à l'heure suprême où le choix vous est donné entre Pétersbourg où est le tyran et Varsovie où est la liberté; si, dans ce conflit décisif, vous méconnaissez votre devoir, votre devoir unique, la fraternité; si vous faites cause commune contre les polonais avec le czar, leur bourreau et le vôtre; si, opprimés, vous n'avez tiré de l'oppression d'autre leçon que de soutenir l'oppresseur; si de votre malheur vous faites votre honte; si, vous qui avez l'épée à la main, vous mettez au service du despotisme, monstre lourd et faible qui vous écrase tous, russes aussi bien que polonais, votre force aveugle et dupe; si, au lieu de vous retourner et de faire face au boucher des nations, vous accablez lâchement, sous la supériorité des armes et du nombre, ces héroïques populations désespérées, réclamant le premier des droits, le droit à la patrie; si, en plein dix-neuvième siècle, vous consommez l'assassinat de la Pologne, si vous faites cela, sachez-le, hommes de l'armée russe, vous tomberez, ce qui semble impossible, au-dessous même des bandes américaines du sud, et vous soulèverez l'exécration du monde civilisé! Les crimes de la force sont et restent des crimes; l'horreur publique est une pénalité.

Soldats russes, inspirez-vous des polonais, ne les combattez pas.

Ce que vous avez devant vous, en Pologne, ce n'est pas l'ennemi, c'est l'exemple.

VICTOR HUGO.

Hauteville-House, 11 février 1863.

II

GARIBALDI

A VICTOR HUGO

Caprera, août 1863.

Cher ami,

J'ai besoin d'un autre million de fusils pour les italiens.

Je suis certain que vous m'aiderez à recueillir les fonds nécessaires.

L'argent sera placé dans les mains de M. Adriano Lemari, notre trésorier.

Votre,

G. Garibaldi.

AU GÉNÉRAL GARIBALDI

Hauteville-House, Guernesey, 18 novembre 1863.

Cher Garibaldi,

J'ai été absent, ce qui fait que j'ai eu tard votre lettre, et que vous aurez tard ma réponse.

Vous trouverez sous ce pli ma souscription

Certes, vous pouvez compter sur le peu que je suis et le peu que je puis. Je saisirai, puisque vous le jugez utile, la première occasion d'élever la voix.

Il vous faut le million de bras, le million de cœurs, le million d'âmes. Il vous faut la grande levée des peuples. Elle viendra.

Votre ami,

Victor Hugo.

III

LA GUERRE DU MEXIQUE

Quoique digne de toutes les sévérités de l'histoire, le premier empire avait fait de la gloire ; le second fit de la honte. La guerre du Mexique éclata, odieuse voie de fait contre un peuple libre. Le Mexique résista, et fut traité militairement. L'assaut de Puebla fut un crime dans ce crime, ce fut un de ces écrasements de villes qui déshonoreraient une cause juste, et qui complètent l'infamie d'une guerre inique. Puebla se défendit héroïquement. Tant que le siège dura, Puebla publia un journal imprimé sur deux colonnes, l'une en français, l'autre en espagnol. Tous les numéros de ce journal commençaient par une page de *Napoléon le Petit*. Les combattants de Puebla expliquaient ainsi à l'armée de l'empire ce que c'était que l'empereur. Ce journal contenait un appel à Victor Hugo*. Il y répondit

Hommes de Puebla,

Vous avez raison de me croire avec vous.

Ce n'est pas la France qui vous fait la guerre, c'est l'empire. Certes, je suis avec vous. Nous sommes debout contre l'empire, vous de votre côté, moi du mien, vous dans la patrie, moi dans l'exil.

Combattez, luttez, soyez terribles, et, si vous croyez mon nom bon à quelque chose, servez-vous-en. Visez cet homme à la tête, que la liberté soit le projectile.

Il y a deux drapeaux tricolores, le drapeau tricolore de la république et le drapeau tricolore de l'empire ; ce n'est pas le premier qui se dresse contre vous, c'est le second.

Sur le premier on lit : *Liberté, Égalité, Fraternité.* Sur le second on lit : *Toulon. 18 brumaire. — 2 décembre. Toulon.*

J'entends le cri que vous poussez vers moi, je voudrais me mettre entre nos soldats et vous, mais que suis-je ? une ombre. Hélas ! nos soldats ne sont pas coupables de cette guerre ; ils la subissent comme vous la subissez, et ils sont condamnés à l'horreur de la faire en la détestant. La loi de l'histoire, c'est de flétrir les généraux et d'absoudre les armées. Les armées sont des gloires aveuglées ; ce sont des forces auxquelles on ôte la conscience ; l'oppression des peuples qu'une armée accomplit commence par son propre asservissement : ces envahisseurs sont des enchaînés ; et le premier esclave que fait le soldat, c'est lui-même. Après un 18 brumaire ou un 2 décembre, une armée n'est plus que le spectre d'une nation.

Vaillants hommes du Mexique, résistez.

La République est avec vous, et dresse au-dessus de vos têtes aussi bien son drapeau de France où est l'arc-en-ciel, que son drapeau d'Amérique où sont les étoiles.

Espérez. Votre héroïque résistance s'appuie sur le droit, et elle a pour elle cette grande certitude, la justice.

L'attentat contre la république mexicaine continue l'attentat contre la république française. Un guet-apens complète l'autre. L'empire échouera, je l'espère, dans sa tentative infâme, et vous vaincrez. Mais, dans tous les cas, que vous soyez vainqueurs ou que vous soyez vaincus, notre France reste votre sœur, sœur de votre gloire comme de votre malheur, et quant à moi, puisque vous faites appel à mon nom, je vous le redis, je suis avec vous et je vous apporte, vainqueurs, ma fraternité de citoyen, vaincus, ma fraternité de proscrit.

VICTOR HUGO.

* Voici le texte :
Que eres? Los soldados de un tiranno. La major Francia es con nosotros. Habeis Napoleon, habemos Victor Hugo.



HALTEVILLE-HOUSSE

Habitation de Victor Hugo à Guernesey

1864

LE CENTENAIRE DE SHAKESPEARE.

I

LE CENTENAIRE DE SHAKESPEARE

LE COMITÉ DE SHAKESPEARE

A VICTOR HUGO

Cher et illustre maître,

Une réunion d'écrivains, d'auteurs et d'artistes dramatiques, et de représentants de toutes les professions libérales, a eu lieu dans le but d'organiser, à Paris, pour le 23 avril, une fête à l'occasion du trois centième anniversaire de la naissance de Shakespeare.

Ont été nommés membres du comité shakespearien français : MM Auguste Barbier, Barye, Charles Bataille (du Conservatoire), Hector Berlioz, Alexandre Dumas, Jules Favre, George Sand, Jules Janin, Théophile Gautier, François-V Hugo, Legouvé, Littré, Paul Meurice, Michelet, Eugène Pelletan, Régnier (de la Comédie française). Secrétaires : MM. Laurent Pichat, Leconte de Lisle, Félicien Mallefille. Paul de Saint-Victor, Thoré.

La présidence vous a été décernée à l'unanimité.

Elle était due au grand poëte et au grand citoyen.

Nous attendons avec confiance une adhésion qui donnera à cette fête sa complète signification.

Les délégués du comité :

LAURENT PICHAT.
HENRI ROCHEFORT.
LOUIS ULBACH.
AUGUSTE VACQUERIE.
E. VALNAY.

AU COMITÉ POUR SHAKESPEARE

Hauteville-House, 16 avril 1864

Messieurs,

Il me semble que je rentre en France. C'est y être que de se sentir parmi vous. Vous m'appelez, et mon âme accourt.

En glorifiant Shakespeare, vous, français, vous donnez un admirable exemple. Vous le mettez de plain-pied avec vos illustrations nationales ; vous le faites fraterniser avec Molière que vous lui associez, et avec Voltaire que vous lui ramenez. Au moment où l'Angleterre fait Garibaldi bourgeois de la cité de Londres, vous faites Shakespeare citoyen de la république des lettres françaises. C'est qu'en effet Shakespeare est vôtre. Vous aimez tout dans cet homme ; d'abord ceci, qu'il est un homme ; et vous couronnez en lui le comédien qui a souffert, le philosophe qui a lutté, le poëte qui a vaincu. Vos acclamations honorent dans sa vie la volonté, dans son génie la puissance, dans son art la conscience, dans son théâtre l'humanité.

Vous avez raison, et c'est juste. La civilisation bat des mains autour de cette noble fête.

Vous êtes les poëtes glorifiant la poésie, vous êtes les penseurs glorifiant la philosophie, vous êtes les artistes glorifiant l'art ; vous êtes autre chose encore, vous êtes la France saluant l'Angleterre. C'est la magnanime

accolade de la sœur à la sœur, de la nation qui a eu Vincent de Paul à la nation qui a eu Wilberforce, et de Paris où est l'égalité à Londres où est la liberté. De cet embrassement jaillira l'échange. L'une donnera à l'autre ce qu'elle a.

Saluer l'Angleterre dans son grand homme au nom de la France, c'est beau; vous faites plus encore. Vous dépassez les limites géographiques: plus de français, plus d'anglais; vous êtes les frères d'un génie, et vous le fêtez; vous fêtez ce globe lui-même, vous félicitez la terre qui, à pareil jour, il y a trois cents ans, a vu naître Shakespeare. Vous consacrez ce principe sublime de l'ubiquité des esprits, d'où sort l'unité de civilisation; vous ôtez l'égoïsme du cœur des nationalités. Corneille n'est pas à nous, Milton n'est pas à eux, tous sont à tous; toute la terre est patrie à l'intelligence; vous prenez tous les génies pour les donner à tous les peuples; en ôtant la barrière entre les poëtes vous l'ôtez entre les hommes, et par l'amalgame des gloires vous commencez l'effacement des frontières. Sainte promiscuité! Ceci est un grand jour.

Homère, Dante, Shakespeare, Molière, Voltaire, indivis; la prise de possession des grands hommes par le genre humain tout entier; la mise en commun des chefs-d'œuvre; tel est le premier pas. Le reste suivra.

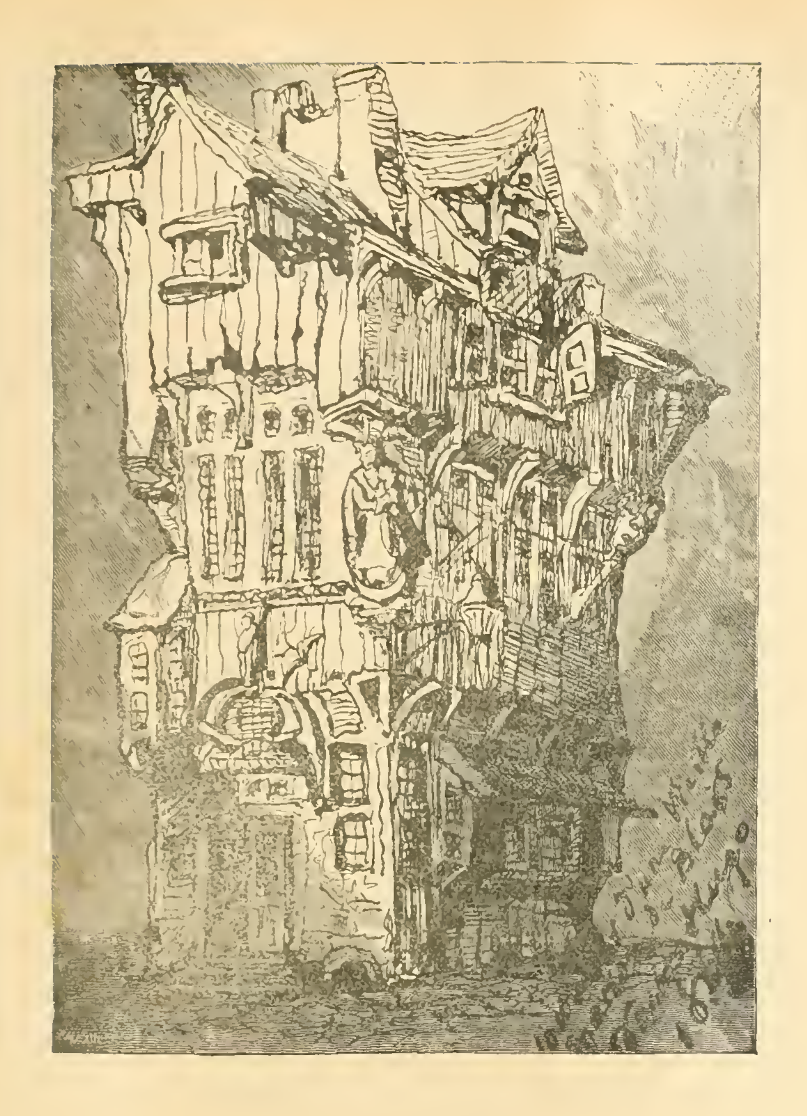
C'est là l'œuvre que vous inaugurez; cosmopolite, humaine, solidaire, fraternelle, désintéressée de toute nationalité, supérieure aux démarcations locales; magnifique adoption de l'Europe par la France, et du monde entier par l'Europe. D'une fête comme celle-ci, il découle de la civilisation.

Pour présider cette réunion mémorable, vous aviez le choix des plus hautes renommées; les noms illustres et populaires abondent parmi vous, votre liste en rayonne; les éclatantes incarnations de l'art, du drame, du roman, de l'histoire, de la poésie, de la philosophie, de l'éloquence, sont groupées presque toutes dans cette solennité autour du piédestal de Shakespeare; mais vous avez eu sans doute cette pensée, qu'afin de donner à la célébration de cet anniversaire son caractère particulièrement externe, afin que cette manifestation fût en dehors et au delà de toute frontière, il vous fallait pour président un homme placé lui-même dans cette exception, un français hors de France, à la fois absent et présent, ayant le pied en Angleterre et le cœur à Paris, espèce de trait d'union possible, situé à la distance voulue, et à portée en quelque sorte de mettre l'une dans l'autre les deux mains augustes des deux nations. Il s'est trouvé, par un arrangement de la destinée, que cette position était la mienne, et le choix glorieux que vous avez fait de moi, je le dois à ce hasard, heureux aujourd'hui.

Je vous rends grâce, et je vous propose ce toast : — « A Shakespeare et à l'Angleterre. A la réussite définitive des grands hommes de l'intelligence, et à la communion des peuples dans le progrès et dans l'idéal ! »

VICTOR HUGO.

Le gouvernement de Bonaparte s'inquiéta de la fête de Shakespeare, et crut devoir l'interdire.



UNE MAISON DU VIEUX BLOIS.

(Dessin de Victor Hugo.)

II

LES RUES ET MAISONS DU VIEUX BLOIS

A M. A. QUEYROY

Hauteville-House, 17 avril 1864.

Monsieur, je vous remercie. Vous venez de me faire revivre dans le passé. Le 17 avril 1825, il y a trente-neuf ans aujourd'hui même (laissez-moi noter cette petite coïncidence intéressante pour moi), j'arrivais à Blois. C'était le matin. Je venais de Paris. J'avais passé la nuit en malle-poste, et que faire en malle-

poste? J'avais fait la ballade des *Deux Archers;* puis, les derniers vers achevés, comme le jour ne paraissait pas encore, tout en regardant à la lueur de la lanterne passer à chaque instant des deux côtés de la voiture des troupes de bœufs de l'Orléanais descendant vers Paris, je m'étais endormi. La voix du conducteur me réveilla. — Voilà Blois! me cria-t-il. J'ouvris les yeux et je vis mille fenêtres à la fois, un entassement irrégulier et confus de maisons, des clochers, un château, et sur la colline un couronnement de grands arbres et une rangée de façades aiguës à pignons de pierre au bord de l'eau, tout une vieille ville en amphithéâtre, capricieusement répandue sur les saillies d'un plan incliné, et, à cela près que l'Océan est plus large que la Loire et n'a pas de pont qui mène à l'autre rive, presque pareille à cette ville de Guernesey que j'habite aujourd'hui. Le soleil se levait sur Blois.

Un quart d'heure après, j'étais rue du Foix, n° 73. Je frappais à une petite porte donnant sur un jardin; un homme qui travaillait au jardin venait m'ouvrir. C'était mon père.

Le soir, mon père me mena sur le monticule qui dominait sa maison et où est l'arbre de Gaston; je revis d'en haut la ville que le matin j'avais vue d'en bas; l'aspect, autre, était, quoique sévère, plus charmant encore. La ville, le matin, m'avait semblé avoir le gracieux désordre et presque la suprise du réveil; le soir avait calmé les lignes. Bien qu'il fît encore jour, le soleil venant à peine de se coucher, il y avait un commencement de mélancolie, l'estompe du crépuscule émoussait les pointes des toits; de rares scintillements de chandelles remplaçaient l'éblouissante diffusion de l'aurore sur les vitres; les profils des choses subissaient la transformation mystérieuse du soir; les roideurs perdaient, les courbes gagnaient; il y avait plus de coudes et moins d'angles. Je regardais avec émotion, presque attendri par cette nature. Le ciel avait un vague souffle d'été. La ville m'apparaissait, non plus comme le matin, gaie et ravissante, pêle-mêle, mais harmonieuse; elle était coupée en compartiments d'une belle masse, se faisant équilibre; les plans reculaient, les étages se superposaient avec à-propos et tranquillité. La cathédrale, l'évêché, l'église noire de Saint-Nicolas, le château, autant citadelle que palais, les ravins mêlés à la ville, les montées et les descentes où les maisons tantôt grimpent, tantôt dégringolent, le pont avec son obélisque, la belle Loire serpentante, les bandes rectilignes de peupliers, à l'extrême horizon Chambord indistinct avec sa futaie de tourelles, les forêts où s'enfonce l'antique voie dite « ponts romains » marquant l'ancien lit de la Loire, tout cet ensemble était grand et doux. Et puis mon père aimait cette ville.

Vous me la rendez aujourd'hui.

Grâce à vous, je suis à Blois. Vos vingt eaux-fortes montrent la ville intime, non la ville des palais et des églises, mais la ville des maisons*. Avec vous, on est dans la rue; avec vous, on entre dans la masure; et telle de ces bâtisses décrépites, comme le logis en bois sculpté de la rue Saint-Lubin, comme l'hôtel Denis-Dupont avec sa lanterne d'escalier à baies obliques suivant le mouvement de la vis de saint Gilles, comme la maison de la rue Haute, comme l'arcade surbaissée de la rue Pierre-de-Blois, étale toute la fantaisie gothique ou toutes les grâces de la renaissance, augmentées de la poésie du délabrement. Être une masure, cela n'empêche pas d'être un bijou. Une vieille femme qui a du cœur et de l'esprit, rien n'est plus charmant. Beaucoup des exquises maisons dessinées par vous sont cette vieille femme-là. On fait avec bonheur leur connaissance. On les revoit avec joie, quand on est, comme moi, leur vieil ami. Que de choses elles ont à vous dire, et quel délicieux rabâchage du passé! Par exemple, regardez cette fine et délicate maison de la rue des Orfèvres, il semble que ce soit un tête-à-tête. On est en bonne fortune avec toute cette élégance. Vous nous faites tout reconnaître, tant vos eaux-fortes sont des portraits. C'est la fidélité photographique, avec la liberté du grand art. Votre rue Chemonton est un chef-d'œuvre. J'ai monté, en même temps que ces bons paysans de Sologne peints par vous, les grands degrés du château. La maison à statuettes de la rue Pierre-de-Blois est comparable à la précieuse maison des Musiciens de Weymouth. Je retrouve tout. Voici la tour d'Argent, voici le haut pignon sombre, coin des rues des Violettes et de Saint-Lubin, voici l'hôtel de Guise, voici l'hôtel de Cheverny, voici l'hôtel Sardini avec ses voûtes en anse de panier, voici l'hôtel d'Alluye avec ses galantes arcades du temps de Charles VIII, voici les degrés de Saint-Louis qui mènent à la cathédrale, voici la rue du Sermon, et au fond la silhouette presque romane de Saint-Nicolas; voici la jolie tourelle à pans coupés dite Oratoire de la reine Anne. C'est derrière cette tourelle qu'était le jardin où Louis XII, goutteux, se promenait sur son petit mulet. Ce Louis XII a, comme Henri IV, des côtés aimables. Il fit beaucoup de sottises, mais c'était un roi bonhomme. Il jetait au Rhône les procédures commencées contre les vaudois. Il était digne d'avoir pour fille cette vaillante huguenote astrologue Renée de Bretagne, si intrépide devant la Saint-Barthélemy et si fière à Montargis. Jeune, il avait passé trois ans à la tour de Bourges, et il avait tâté de la cage de fer. Cela, qui eût rendu un autre méchant, le fit débonnaire. Il entra à Gênes, vainqueur, avec une ruche d'abeilles dorée sur sa cotte d'armes et cette devise : *Non utitur aculeo.* Et étant bon, il était brave. A Aignadel, à un courtisan qui disait : *Vous vous exposez, sire,* il répondait : *Mettez-vous derrière moi.* C'est lui aussi qui disait : *Bon roi, roi avare. J'aime mieux être ridicule aux courtisans que lourd au peuple.* Il disait : *La plus laide bête à voir passer, c'est un procu-*

* *Les Rues et Maisons du vieux Blois,* eaux-fortes par A. Queyroy.

reur portant ses sacs. Il haïssait les juges désireux de condamner et faisant effort pour agrandir la faute et envelopper l'accusé. *Ils sont*, disait-il, *comme les savetiers qui allongent le cuir en tirant dessus avec leurs dents.* Il mourut de trop aimer sa femme, comme plus tard François II, doucement tués l'un et l'autre par une Marie. Cette noce fut courte. Le 1er janvier 1515, après quatre-vingt-trois jours ou plutôt quatre-vingt-trois nuits de mariage, Louis XII expira, et comme c'était le jour de l'an, il dit à sa femme : *Mignonne, je vous donne ma mort pour vos étrennes.* Elle accepta, de moitié avec le duc de Braudon.

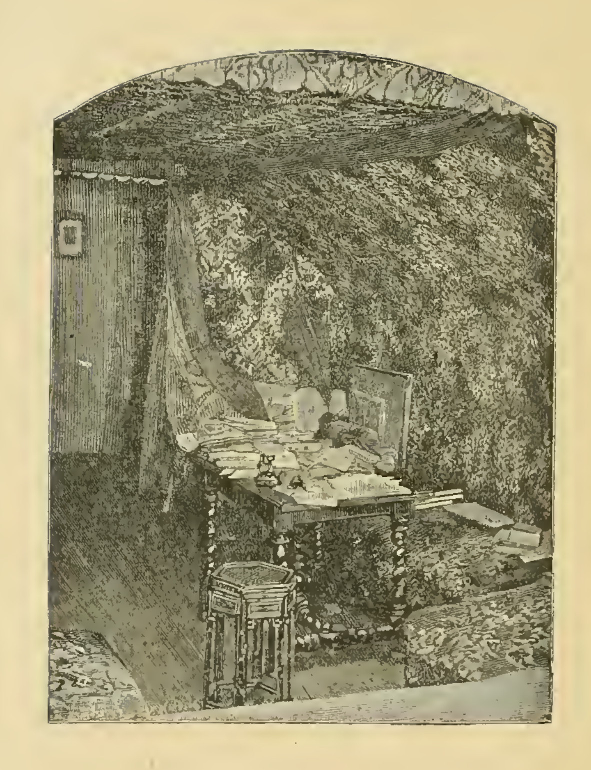
L'autre fantôme qui domine Blois est aussi haïssable que Louis XII est sympathique. C'est ce Gaston, Bourbon coupé de Médicis, florentin du seizième siècle, lâche, perfide, spirituel, disant de l'arrestation de Longueville, de Conti et de Condé : *Beau coup de filet ! prendre à la fois un renard, un singe et un lion!* Curieux, artiste, collectionneur, épris de médailles, de filigranes et de bonbonnières, passant sa matinée à admirer le couvercle d'une boîte en ivoire, pendant qu'on coupait la tête à quelqu'un de ses amis trahi par lui.

Toutes ces figures, et Henri III, et le duc de Guise, et d'autres, y compris ce Pierre de Blois qui a pour gloire d'avoir prononcé le premier le mot *transsubstantiation*, je les ai revues, monsieur, dans la confuse évocation de l'histoire, en feuilletant votre précieux recueil. Votre fontaine de Louis XII m'a arrêté longtemps. Vous l'avez reproduite comme je l'ai vue, toute vieille, toute jeune, charmante. C'est une de vos meilleures planches. Je crois bien que la *Rouennerie en gros*, constatée par vous vis-à-vis l'hôtel d'Amboise, était déjà là de mon temps. Vous avez un talent vrai et fin, le coup d'œil qui saisit le style, la touche ferme, agile et forte, beaucoup d'esprit dans le burin et beaucoup de naïveté, et ce don rare de la lumière dans l'ombre. Ce qui me frappe et me charme dans vos eaux-fortes, c'est le grand jour, la gaîté, l'aspect souriant, cette joie du commencement qui est toute la grâce du matin. Des planches semblent baignées d'aurore. C'est bien là Blois, mon Blois à moi, ma ville lumineuse. Car la première impression de l'arrivée m'est restée. Blois est pour moi radieux. Je ne vois Blois que dans le soleil levant. Ce sont là des effets de jeunesse et de patrie.

Je me suis laissé aller à causer longuement avec vous, monsieur, parce que vous m'avez fait plaisir. Vous m'avez pris par mon faible, vous avez touché le coin sacré des souvenirs. J'ai quelquefois de la tristesse amère, vous m'avez donné de la tristesse douce. Être doucement triste, c'est là le plaisir. Je vous en suis reconnaissant. Je suis heureux qu'elle soit si bien conservée, si peu défaite, et si pareille encore à ce que je l'ai vue il y a quarante ans, cette ville à laquelle m'attache cet invisible écheveau des fils de l'âme, impossible à rompre, ce Blois qui m'a vu adolescent, ce Blois où les rues me connaissent, où une maison m'a aimé, et où je viens de me promener en votre compagnie, cherchant les cheveux blancs de mon père et trouvant les miens.

Je vous serre la main, monsieur.

VICTOR HUGO.



LE CABINET DE TRAVAIL

A Hauteville-House.

1865

CE QUE C'EST QUE LA MORT.
L'ENTERREMENT D'UNE JEUNE FILLE. — LA STATUE DE BECCARIA.
LE CENTENAIRE DE DANTE. — FRATERNITÉ DES PEUPLES.

I

ÉMILY DE PUTRON

CIMETIÈRE DES INDÉPENDANTS (19 janvier)

En quelques semaines, nous nous sommes occupés des deux sœurs; nous avons marié l'une, et voici que nous ensevelissons l'autre. C'est là le perpétuel tremblement de la vie. Inclinons-nous, mes frères, devant la sévère destinée.

Inclinons-nous avec espérance. Nos yeux sont faits pour pleurer, mais pour voir; notre cœur est fait pour souffrir, mais pour croire. La foi en une autre existence sort de la faculté d'aimer. Ne l'oublions pas, dans cette vie inquiète et rassurée par l'amour, c'est le cœur qui croit. Le fils compte retrouver son père; la mère ne consent pas à perdre à jamais son enfant. Ce refus du néant est la grandeur de l'homme.

Le cœur ne peut errer. La chair est un songe, elle se dissipe; cet évanouissement, s'il était la fin de l'homme, ôterait à notre existence toute sanction. Nous ne nous contentons pas de cette fumée qui est la matière; il nous faut une certitude. Quiconque aime sait et sent qu'aucun des points d'appui de l'homme n'est sur la terre; aimer, c'est vivre au delà de la vie; sans cette foi, aucun don profond du cœur ne serait possible. Aimer, qui est le but de l'homme, serait son supplice; ce paradis serait l'enfer. Non! disons-le bien haut, la créature aimante exige la créature immortelle; le cœur a besoin de l'âme.

Il y a un cœur dans ce cercueil, et ce cœur est vivant. En ce moment, il écoute mes paroles.

Emily de Putron était le doux orgueil d'une respectable et patriarcale famille. Ses amis et ses proches avaient pour enchantement sa grâce, et pour fête son sourire. Elle était comme une fleur de joie épanouie dans la maison. Depuis le berceau, toutes les tendresses l'environnaient: elle avait grandi heureuse, et, recevant du bonheur, elle en donnait; aimée, elle aimait. Elle vient de s'en aller!

Où s'en est-elle allée? Dans l'ombre? Non.

C'est nous qui sommes dans l'ombre. Elle, elle est dans l'aurore.

Elle est dans le rayonnement, dans la vérité, dans la réalité, dans la récompense. Ces jeunes mortes qui n'ont fait aucun mal dans la vie sont les bienvenues du tombeau, et leur tête monte doucement hors de la fosse vers une mystérieuse couronne. Emily de Putron est allée chercher là-haut la sérénité suprême, complément des existences innocentes. Elle s'en est allée, jeunesse, vers l'éternité; beauté, vers l'idéal; espérance, vers la certitude; amour, vers l'infini; perle, vers l'océan; esprit, vers Dieu.

Va, âme!

Le prodige de ce grand départ céleste qu'on appelle la mort, c'est que ceux qui partent ne s'éloignent point. Ils sont dans un monde de clarté, mais ils assistent, témoins attendris, à notre monde de ténèbres. Ils sont en haut et tout près. Oh! qui que vous soyez, qui avez vu s'évanouir dans la tombe un être cher, ne vous croyez pas quittés par lui. Il est à côté de vous plus que jamais. La beauté de la mort, c'est la présence. Présence inexprimable des âmes aimées, souriant à nos yeux en larmes. L'être pleuré est disparu, non parti.

Nous n'apercevons plus son doux visage; nous nous sentons sous ses ailes. Les morts sont les invisibles, mais ils ne sont pas les absents.

Rendons justice à la mort. Ne soyons point ingrats envers elle. Elle n'est pas, comme on le dit, un écroulement et une embûche. C'est une erreur de croire qu'ici, dans cette obscurité de la fosse ouverte, tout se perd. Ici, tout se retrouve. La tombe est un lieu de restitution. Ici l'âme ressaisit l'infini; ici elle recouvre sa plénitude; ici elle rentre en possession de toute sa mystérieuse nature; elle est déliée du corps, déliée du besoin, déliée du fardeau, déliée de la fatalité. La mort est la plus grande des libertés. Elle est aussi le plus grand des progrès. La mort, c'est la montée de tout ce qui a vécu au degré supérieur. Ascension éblouissante et sacrée. Chacun reçoit son augmentation. Tout se transfigure dans la lumière et par la lumière. Celui qui n'a été qu'honnête sur la terre devient beau, celui qui n'a été que beau devient sublime, celui qui n'a été que sublime devient bon.

Et maintenant, moi qui parle, pourquoi suis-je ici? Qu'est-ce que j'apporte à cette fosse? de quel droit viens-je adresser la parole à la mort? Qui suis-je? Rien. Je me trompe, je suis quelque chose. Je suis un proscrit. Exilé de force hier, exilé volontaire aujourd'hui. Un proscrit est un vaincu, un calomnié, un persécuté, un blessé de la destinée, un déshérité de la patrie; un proscrit est un innocent sous le poids d'une malédiction. Sa bénédiction doit être bonne. Je bénis ce tombeau.

Je bénis l'être noble et gracieux qui est dans cette fosse. Dans le désert, on rencontre des oasis, dans l'exil on rencontre des âmes. Emily de Putron a été une des charmantes âmes rencontrées. Je viens lui payer la dette de l'exil consolé. Je la bénis de la profondeur sombre. Au nom des afflictions sur lesquelles elle a doucement rayonné, au nom des épreuves de la destinée, finies pour elle, continuées pour nous, au nom de tout ce qu'elle a espéré autrefois et de tout ce qu'elle obtient aujourd'hui, au nom de tout ce qu'elle a aimé, je bénis cette morte; je la bénis dans sa beauté, dans sa jeunesse, dans sa douceur, dans sa vie et dans sa mort; je te bénis jeune fille, dans ta blanche robe du sépulcre, dans ta maison que tu laisses désolée, dans ton cercueil que ta mère a rempli de fleurs et que Dieu va remplir d'étoiles!



ÉMILY DE PUTRON

II

LA STATUE DE BECCARIA

Une commission est nommée en Italie pour élever un monument à Beccaria. Victor Hugo est invité à faire partie de cette commission.

Hauteville-House, 4 mars 1865.

J'accepte et je remercie.

Je serai fier de voir mon nom parmi les noms éminents des membres de la commission du monument à Beccaria.

Le pays où se dressera un tel monument est heureux et béni, car, en présence de la statue de Beccaria, la peine de mort n'est plus possible.

Je félicite l'Italie.

Élever la statue de Beccaria, c'est abolir l'échafaud.

Si, une fois qu'elle sera là, l'échafaud sortait de terre, la statue y rentrerait.

VICTOR HUGO.

III

LE CENTENAIRE DE DANTE

Hauteville-House, 1er mai 1865.

Monsieur le Gonfalonier de Florence,

Votre honorable lettre me touche vivement. Vous me conviez à une noble fête. Votre comité national veut bien désirer que ma voix se fasse entendre dans cette solennité; solennité auguste entre toutes. Aujourd'hui l'Italie, à la face du monde, s'affirme deux fois, en constatant son unité et en glorifiant son poëte. L'unité, c'est la vie d'un peuple; l'Italie une, c'est l'Italie. S'unifier c'est naître. En choisissant cet anniversaire pour solenniser son unité, il semble que l'Italie veuille naître le même jour que Dante. Cette nation veut avoir la même date que cet homme. Rien n'est plus beau.

L'Italie, en effet, s'incarne en Dante Alighieri. Comme lui, elle est vaillante, pensive, altière, magnanime, propre au combat, propre à l'idée. Comme lui, elle amalgame, dans une synthèse profonde, la poésie et la philosophie. Comme lui, elle veut la liberté. Il a, comme elle, la grandeur, qu'il met dans sa vie, et la beauté, qu'il met dans son œuvre. L'Italie et Dante se confondent dans une sorte de pénétration réciproque qui les identifie; ils rayonnent l'un dans l'autre. Elle est auguste comme il est illustre. Ils ont le même cœur, la même volonté, le même destin. Elle lui ressemble par cette redoutable puissance latente que Dante et l'Italie ont eue dans le malheur. Elle est reine, il est génie. Comme lui, elle a été proscrite; comme elle, il est couronné.

Comme lui, elle sort de l'enfer.

Gloire à cette sortie radieuse!

Hélas! elle a connu les sept cercles; elle a subi et traversé le morcellement funeste, elle a été une ombre, elle a été un terme de géographie! Aujourd'hui, elle est l'Italie. Elle est l'Italie, comme la France est la France, comme l'Angleterre est l'Angleterre; elle est ressuscitée éblouissante et armée; elle est hors du passé obscur et tragique, elle commence son ascension vers l'avenir; et il est beau, et il est bon qu'à cette heure éclatante, en plein triomphe, en plein progrès, en plein soleil de civilisation et de gloire, elle se souvienne de cette nuit sombre où Dante a été son flambeau.

La reconnaissance des grands peuples envers les grands hommes est de bon exemple. Non, ne laissons pas dire que les peuples sont ingrats. A un moment donné, un homme a été la conscience d'une nation. En glorifiant cet homme, la nation atteste sa conscience. Elle prend, pour ainsi dire, à témoin son propre esprit. Italiens, aimez, conservez et respectez vos illustres et magnifiques cités, et vénérez Dante. Vos cités ont été la patrie, Dante a été l'âme.

Six siècles sont déjà le piédestal de Dante. Les siècles sont les avatars de la civilisation. A chaque siècle surgit en quelque sorte un autre genre humain, et l'on peut dire que l'immortalité d'Alighieri a été six fois affirmée par six humanités nouvelles. Les humanités futures continueront cette gloire.

L'Italie a vécu en Alighieri, homme de lumière.

Une longue éclipse a pesé sur l'Italie, éclipse pendant laquelle le monde a eu froid; mais l'Italie vivait. Je dis plus, même dans cette ombre, l'Italie brillait. L'Italie a été dans le cercueil, mais n'a pas été morte. Elle avait comme signes de vie, les lettres, la poésie, la science, les monuments, les découvertes, les chefs-d'œuvre. Quel rayonnement sur l'art, de Dante à Michel-Ange! Quelle immense et double ouverture de la terre et du ciel, faite en bas par Christophe Colomb et en haut par Galilée! C'est l'Italie, cette morte, qui accomplissait ces prodiges. Ah! certes, elle vivait! Du fond de son sépulcre, elle protestait par sa clarté. L'Italie est une tombe d'où est sortie l'aurore.

L'Italie, accablée, enchaînée, sanglante, ensevelie, a fait l'éducation du monde. Un bâillon dans la bouche, elle a trouvé moyen de faire parler son âme. Elle dérangeait les plis de son linceul pour rendre des services à la civilisation. Qui que nous soyons qui savons lire et écrire, nous te vénérons, mère! nous sommes romains avec Juvénal et florentins avec Dante.

L'Italie a cela d'admirable qu'elle est la terre des précurseurs. On voit partout chez elle, à toutes les époques de son histoire, de grands commencements.

Elle entreprend sans cesse la sublime ébauche du progrès. Qu'elle soit bénie pour cette initiative sainte! Elle est apôtre et artiste. La barbarie lui répugne. C'est elle qui la première a fait le jour sur les excès de pénalité, hors de la vie comme sur la terre. C'est elle qui, à deux reprises, a jeté le cri d'alarme contre les supplices, d'abord contre Satan, puis contre Farinace. Il y a un lien profond entre la *Divine Comédie* dénonçant le dogme, et le *Traité des Délits et des Peines* dénonçant la loi. L'Italie hait le mal. Elle ne damne ni ne condamne. Elle a combattu le monstre sous ses deux formes, sous la forme enfer et sous la forme échafaud. Dante a fait le premier combat, Beccaria le second.

A d'autres points de vue encore, Dante est un précurseur.

Dante couvait au treizième siècle l'idée éclose au dix-neuvième. Il savait qu'aucune réalisation ne doit manquer au droit et à la justice, il savait que la loi de croissance est divine, et il voulait l'unité de l'Italie. Son utopie est aujourd'hui un fait. Les rêves des grands hommes sont les gestations de l'avenir. Les penseurs songent conformément à ce qui doit être.

L'unité, que Gérard Groot et Reuchlin réclamaient pour l'Allemagne et que Dante voulait pour l'Italie, n'est pas seulement la vie des nations, elle est le but de l'humanité. Là où les divisions s'effacent, le mal s'évanouit. L'esclavage va disparaître en Amérique, pourquoi? parce que l'unité va renaître. La guerre tend à s'éteindre en Europe, pourquoi? parce que l'unité tend à se former. Parallélisme saisissant entre la déchéance des fléaux et l'avénement de l'humanité une.

Une solennité comme celle-ci est un magnifique symptôme. C'est la fête de tous les hommes célébrée par une nation à l'occasion d'un génie. Cette fête, l'Allemagne la célèbre pour Schiller, puis l'Angleterre pour Shakespeare, puis l'Italie pour Dante. Et l'Europe est de la fête. Ceci est la communion sublime. Chaque nation donne aux autres une part de son grand homme. L'union des peuples s'ébauche par la fraternité des génies.

Le progrès marchera de plus en plus dans cette voie qui est la voie de lumière. Et c'est ainsi que nous arriverons, pas à pas, et sans secousse, à la grande réalisation; c'est ainsi que, fils de la dispersion, nous entrerons dans la concorde; c'est ainsi que tous, par la seule force des choses, par la seule puissance des idées, nous aboutirons à la cordialité, à la paix, à l'harmonie. Il n'y aura plus d'étrangers. Toute la terre sera compatriote. Telle est la vérité suprême; tel est l'achèvement nécessaire. L'unité de l'homme correspond à l'unité de Dieu.

Je m'associe filialement à la fête de l'Italie.

VICTOR HUGO.

IV

CONGRÈS DES ÉTUDIANTS

Un congrès des étudiants se fait en Belgique. Victor Hugo est prié d'y assister.

Bruxelles, 23 octobre 1868.

Votre honorable invitation me parvient au moment de mon départ pour Guernesey. C'est un regret pour moi de ne pouvoir assister à votre noble et touchante réunion.

Votre congrès d'étudiants prend une généreuse initiative. Vous êtes dans le sens du siècle et vous marchez. Vous prouvez le mouvement. C'est bien.

Par la fraternité des écoles, vous faites l'annonce de la fraternité des peuples, vous réalisez aujourd'hui ce que nous rêvons pour demain. Qui serait l'avant-garde si ce n'est vous, jeunes gens ? L'union des nations, ce grand but, lointain encore, des penseurs et des philosophes, est, dès à l'instant, visible en vous. J'applaudis à votre œuvre de concorde et à cette paix des hommes déjà signée entre nos enfants. J'aime dans la jeunesse sa ressemblance avec l'avenir.

Une porte est ouverte devant nous. Sur cette porte on lit : *Paix et liberté!* Passez-y les premiers; vous en êtes dignes, c'est l'arc de triomphe du progrès.

Je suis avec vous du fond du cœur.

VICTOR HUGO.

1866

LE DROIT A LA LIBERTÉ. — LE DROIT A LA VIE
LE DROIT A LA PATRIE.

I

LA LIBERTÉ

Hauteville-House, 19 mars 1866.

A M. CLÉMENT DUVERNOIS

Monsieur,

Vous souhaitez, en termes magnifiques et avec l'accent d'une sympathie fière, la bienvenue à mon livre, *les Travailleurs de la mer*. Je vous remercie.

Vous, intelligence éminente et conscience ferme, vous faites partie d'un vaillant groupe puissamment commandé. Vous arborez l'éternel drapeau, vous jetez l'éternel cri, vous revendiquez l'éternel droit : liberté!

La liberté, c'est là aujourd'hui l'immense soif des consciences. La liberté est de tous les partis, étant le mode vital de la pensée. Toute âme veut la liberté comme toute prunelle veut la lumière. Aussi, dès le premier jour, la foule s'est tournée vers vous.

Je veux, comme vous, la liberté; je partage à cette heure son exil.

J'ai écrit : *Le jour où la liberté rentrera, je rentrerai.* J'attends la liberté avec une grande patience personnelle et une grande impatience nationale.

La France sans la liberté, c'est encore la déesse, ce n'est plus l'âme.

En quoi je diffère de vous, le voici : je suis un révolutionnaire. Pour moi la révolution continue.

Tous les deux ou trois mille ans, le progrès a besoin d'une secousse; l'alanguissement humain le gagne, et un *quid divinum* est nécessaire. Il lui faut une nouvelle impulsion presque initiale. Dans l'histoire, telle que la courte mémoire des peuples nous la donne, la réaction chantée par Homère, de l'Europe sur l'Asie, a été la première secousse, le christianisme a été la seconde, la révolution française est la troisième.

Toute révolution a un caractère double, et c'est à cela qu'on la reconnaît; c'est une formation sous une élimination.

On ne peut vouloir l'une sans vouloir l'autre, cette double acceptation caractérise le révolutionnaire.

Les révolutions ne créent point, elles sont des explosions de calorique latent, pas autre chose. Elles mettent hors de l'homme le fait éternel et intérieur dont la sortie est devenue nécessaire. C'est pour l'humanité une question d'âge. Ce fait, elles le dégagent : on le croit nouveau parce qu'on le voit; auparavant on le sentait. S'il était nouveau, il serait injuste; il ne peut y avoir rien de nouveau dans le droit. L'élément qui apparaît et se révèle principe, telle est l'éclosion magnifique des révolutions; le droit occulte devient droit public; il passe de l'état confus à l'état précis; il couvait, il éclate; il était sentiment, il devient évidence. Cette simplicité sublime est propre aux actes de souveraineté du progrès.

Les deux dernières grandes secousses du progrès ont mis en lumière et dressé à jamais au-dessus des sociétés modifiables les deux grands faits de l'homme : le christianisme a dégagé l'égalité; la révolution française a dégagé la liberté.

Là où ces deux faits manquent, la vie n'est pas.

Être tous frères, être tous libres, c'est vivre; ce sont les deux mouvements de poumons de la civilisation.

Égalité, liberté, aspiration et respiration du genre humain.

Cela posé, il est étrange d'entendre raisonner sur les *libertés accessoires* et sur les *libertés nécessaires*.

L'un dit : Vous respirerez quand on pourra.

L'autre dit : Vous respirerez comme on voudra.

Les libertés, cette énonciation est un non-sens. La liberté est. Elle a cela de commun avec Dieu, qu'elle exclut le pluriel.

Elle aussi, elle dit : *sum qui sum*.

Tenez donc haut votre drapeau. Votre cri *liberté*, c'est le verbe même de la civilisation. C'est le sublime *fiat lux* de l'homme, c'est le profond et mystérieux appel qui fera lever l'astre. L'astre est derrière l'horizon, et il vous entend. Courage!

Pardonnez au solitaire si, provoqué par vos éloquentes et graves paroles et par votre puissant mot de ralliement, il est sorti un moment de son silence. Je me hâte d'y rentrer, mais auparavant, monsieur, laissez-moi vous serrer la main.

VICTOR HUGO.

II

LE CONDAMNÉ A MORT DE JERSEY

BRADLEY

LETTRE A UN AMI

Bruxelles, 27 juillet 1866

Je suis en voyage, et vous aussi. Je ne sais où vous adresser ma lettre. Vous arrivera-t-elle? La vôtre pourtant m'est parvenue, mais pas un des journaux dont vous me parlez. Vous me demandez d'intervenir; mais je ne sais pas le premier mot de cette lugubre affaire Bradley. Et puis, hélas! que dire? Bradley n'est qu'un détail; son supplice se perd dans le grand supplice universel. La civilisation, en ce moment, est sur le chevalet. En Angleterre, on rétablit la fusillade; en Russie, la torture; en Allemagne, le banditisme. A Paris, abaissement de la conscience politique, de la conscience littéraire, de la conscience philosophique. La guillotine française travaille de façon à piquer d'honneur le gibet anglais.

Partout le progrès est remis en question. Partout la liberté est reniée. Partout l'idéal est insulté. Partout la réaction prospère sous ses divers pseudonymes, bon ordre, bon goût, bon sens, bonnes lois, etc. : mots qui sont des mensonges.

Jersey, la petite île, était en avant des grands peuples. Elle était libre, honnête, intelligente, humaine. Il paraît que Jersey, voyant que le monde recule, tient à reculer, elle aussi. Paris a décapité Philippe, Jersey va pendre Bradley. Émulation en sens inverse du progrès.

Jersey affirmait le progrès, Jersey va affirmer la réaction.

Le 11 août, fête dans l'île. On étranglera un homme.

Jersey tient à avoir, comme un roi de Prusse ou un empereur de Russie son accès de férocité. O pauvre petit coin de terre!

Quel démenti à Dieu qui a tant fait pour ce charmant pays! Quelle ingratitude envers cette douce, sereine et bienfaisante nature! Un gibet à Jersey! Qui est heureux devrait être clément.

J'aime Jersey, je suis navré.

Publiez ma lettre si vous voulez. Tout aujourd'hui s'efforce d'étouffer la lumière. Ne nous lassons pas cependant; et, si le présent est sourd, jetons dans l'avenir, qui nous entendra, les protestations de la vérité et de l'humanité contre l'horrible nuit.

V. H.

III

LA CRÈTE

Un cri m'arrive d'Athènes.

Dans la ville de Phidias et d'Eschyle un appel m'est fait, des voix prononcent mon nom.

Qui suis-je pour mériter un tel honneur? Rien. Un vaincu.

Et qui est-ce qui s'adresse à moi? Des vainqueurs.

Oui, candiotes héroïques, opprimés d'aujourd'hui, vous êtes les vainqueurs de l'avenir. Persévérez. Même étouffés, vous triompherez. La protestation de l'agonie est une force. C'est l'appel devant Dieu, qui casse... quoi? les rois.

Ces toutes-puissances que vous avez contre vous, ces coalitions de forces aveugles et de préjugés tenaces, ces antiques tyrannies armées, ont pour principal attribut une remarquable facilité de naufrage. La tiare en poupe, le turban en proue, le vieux navire monarchique fait eau. Il sombre à cette heure au Mexique, en Autriche, en Espagne, en Hanovre, en Saxe, à Rome, et ailleurs. Persévérez.

Vaincus, vous ne pouvez l'être.

Une insurrection étouffée n'est point un principe supprimé.

Il n'y a pas de faits accomplis. Il n'y a que le droit. Les faits ne s'accomplissent jamais. Leur inachèvement perpétuel est l'en-cas laissé au droit. Le droit est insubmersible. Des vagues d'événements passent dessus; il reparaît. La Pologne noyée surnage. Voilà quatre-vingt-quatorze ans que la politique européenne charrie ce cadavre, et que les peuples regardent flotter, au-dessus des faits accomplis, cette âme.

Peuple de Crète, vous aussi vous êtes une âme.

Grecs de Candie, vous avez pour vous le droit, et vous avez pour vous le bon sens. Le *pourquoi* d'un pacha en Crète échappe à la raison. Ce qui est vrai de l'Italie est vrai de la Grèce. Venise ne peut être rendue à l'une sans que la Crète soit rendue à l'autre. Le même principe ne peut affirmer d'un côté, et mentir de l'autre. Ce qui est là l'aurore ne peut être ici le sépulcre.

En attendant, le sang coule, et l'Europe laisse faire. Elle en prend l'habitude. C'est aujourd'hui le tour du sultan. Il extermine une nationalité.

Existe-t-il un droit divin turc, vénérable au droit divin chrétien? Le meurtre, le vol, le viol, s'abattent à cette heure sur Candie comme ils se ruaient, il y a six mois, sur l'Allemagne. Ce qui ne serait pas permis à Schinderhannes est permis à la politique. Avoir l'épée au côté et assister tranquillement à des massacres, cela s'appelle être homme d'état. Il paraît que la religion est intéressée à ce que les turcs fassent paisiblement l'égorgement de Candie, et que la société serait ébranlée si, entre Scarpento et Cythère, on ne passait point les petits enfants au fil de l'épée. Saccager les moissons et brûler les villages est utile. Le motif qui explique ces exterminations et les fait tolérer est au-dessus de notre pénétration. Ce qui s'est fait en Allemagne cet été nous étonne également. Une des humiliations des hommes qu'un long exil a rendu stupides — j'en suis un — c'est de ne point comprendre les grandes raisons des assassins actuels.

N'importe. La question crétoise est désormais posée. Elle sera résolue, et résolue, comme toutes les questions de ce siècle, dans le sens de la délivrance.

La Grèce complète, l'Italie complète, Athènes au sommet de l'une, Rome au sommet de l'autre; voilà ce que nous, France, nous devons à nos deux mères.

C'est une dette, la France l'acquittera. C'est un devoir, la France le remplira.

Quand?

Persévérez.

VICTOR HUGO.

Hauteville-House, 2 décembre 1866.

1867

LA TURQUIE SUR LA CRÈTE. — L'ANGLETERRE SUR L'IRLANDE.
LE MEXIQUE RECULE. LE PORTUGAL AVANCE.
MAXIMILIEN. — JOHN BROWN. — *HERNANI.* — GARIBALDI. — MENTANA.
LOUIS BONAPARTE. — LES PETITS ENFANTS PAUVRES.

I

LA CRÈTE

LE PEUPLE CRÉTOIS A VICTOR HUGO

Omalos (Éparchie de Cydonie), Crète, 16 janvier 1867.

Un souffle de ton âme puissante est venu vers nous et a séché nos pleurs.

Nous avions dit à nos enfants : Par delà les mers il est des peuples généreux et forts, qui veulent la justice et briseront nos fers.

Si nous périssons dans la lutte, si nous vous laissons orphelins, errant dans la montagne avec vos mères affamées, ces peuples vous adopteront et vous n'aurez plus à souffrir.

Cependant, nous regardions en vain vers l'occident. De l'occident, aucun secours ne nous venait. Nos enfants disaient : Vous nous avez trompés. Ta lettre est venue, plus précieuse pour nous que la meilleure armée.

Car elle affirme notre droit.

C'est parce que nous savions notre droit que nous nous sommes soulevés.

Pauvres montagnards, à peine armés, nous n'avions pas la prétention de vaincre à nous seuls ces deux grands empires alliés contre nous, l'Égypte et la Turquie.

Mais nous voulions faire appel à l'opinion publique, seule maîtresse, nous a-t-on dit, du monde actuel, faire appel aux grandes âmes qui, comme toi, dirigent cette opinion.

Grâce aux découvertes de la science, la force matérielle appartient aujourd'hui à la civilisation.

Il y a quatre siècles l'Europe était impuissante contre les barbares. Aujourd'hui, elle leur fait la loi.

Aussi n'y aura-t-il plus d'oppression dans l'humanité quand l'Europe le voudra.

Pourquoi donc, en vue des côtes italiennes, au centre de la Méditerranée, à trente heures de la France, laisse-t-elle subsister un pacha ? comme au temps où les Turcs assiégeaient Otrante en Italie, Vienne en Allemagne !

L'esclavage de la race noire vient d'être aboli en Amérique. Mais le nôtre est bien plus odieux, bien plus insupportable que ne l'était celui des nègres. Malgré toutes les chartres, un turc est toujours un maître plus dur qu'un citoyen des États-Unis.

Si tu pouvais connaître l'histoire de chacune de nos familles, comme tu connais celle de notre malheureux pays, tu y verrais partout l'exil, la persécution, la mort, le père égorgé par le sabre de nos tyrans, la mère enlevée à ses petits enfants pour le plus avilissant des esclavages, les sœurs souillées, les frères blessés ou tués.

A ceux qui nous laissent tant souffrir et qui pourraient nous sauver, nous ne dirons que ceci : Vous ne savez donc pas la vérité ?

Quand deux vaisseaux, l'un anglais, l'autre russe, ont débarqué au Pirée quelques-unes de nos familles, il y avait là des étrangers. Ces étrangers ont vu que nous n'avions pas exagéré nos souffrances.

Poëte, tu es lumière. Nous t'en conjurons, éclaire ceux qui nous ignorent, ceux que des imposteurs ont prévenus contre notre sainte cause.

Poëte, notre belle langue le dit, tu es créateur, créateur des peuples, comme les chantres antiques.

Par tes chants splendides des *Orientales*, tu as déjà grandement travaillé à créer le peuple hellène moderne.

Achève ton œuvre.

Tu nous appelles vainqueurs. C'est par toi que nous vaincrons.

Au nom du peuple crétois, et par délégation des capitaines du pays,
Le commandant des quatre départements de la Canée,

J. Zimbrakakis.

Hauteville-House, 17 février 1867.

En écrivant ces lignes, j'obéis à un ordre venu de haut ; à un ordre venu de l'agonie.

Il m'est fait de Grèce un deuxième appel.

Une lettre, sortie du camp des insurgés, datée d'Omalos, éparchie de Cydonie, teinte du sang des martyrs, écrite au milieu des ruines, au milieu des morts, au milieu de l'honneur et de la liberté, m'arrive. Elle a quelque chose d'héroïquement impératif. Elle porte cette suscription : *Le peuple crétois à Victor Hugo*. Cette lettre me dit : *Continue ce que tu as commencé.*

Je continue, et, puisque Candie expirante le veut, je reprends la parole.

Cette lettre est signée : *Zimbrakakis*.

Zimbrakakis est le héros de cette insurrection candiote dont Zirisdani est le traître.

A de certaines heures vaillantes, les peuples s'incarnent dans des soldats, qui sont en même temps des esprits ; tel fut Washington, tel fut Botzaris, tel est Garibaldi.

Comme John Brown s'est levé pour les noirs, comme Garibaldi s'est levé pour l'Italie, Zimbrakakis se lève pour la Crète.

S'il va jusqu'au bout, et il ira, soit qu'il succombe comme John Brown, soit qu'il triomphe comme Garibaldi, Zimbrakakis sera grand.

Veut-on savoir où en est la Crète ? Voici des faits.

L'insurrection n'est pas morte. On lui a repris la plaine, mais elle a gardé la montagne.

Elle vit, elle appelle, elle crie au secours.

Pourquoi la Crète s'est-elle révoltée ? Parce que Dieu l'avait faite le plus beau pays du monde, et les turcs le plus misérable ; parce qu'elle a des produits et pas de commerce, des villes et pas de chemins, des villages et pas de sentiers, des ports et pas de cales, des rivières et pas de ponts, des enfants et pas d'écoles, des droits et pas de lois, le soleil et pas de lumière. Les turcs y font la nuit.

Elle s'est révoltée parce que la Crète est Grèce et non Turquie, parce que l'étranger est insupportable, parce que l'oppresseur, s'il est de la race de l'opprimé, est odieux et, s'il n'en est pas, horrible ; parce qu'un maître baragouinant la barbarie dans le pays d'Étéarque et de Minos est impossible ; parce que tu te révolterais, France !

La Crète s'est révoltée et elle a bien fait.

Qu'a produit cette révolte ? je vais le dire. Jusqu'au 3 janvier, quatre batailles, dont trois victoires. Apocorona, Vaffé, Castel Selino, et un désastre illustre, Arcadion ! l'île coupée en deux par l'insurrection, moitié aux turcs, moitié aux grecs ! une ligne d'opérations allant par Sciffo et Rocoli, de Kissamos à Lassiti et même à Girapetra. Il y a six semaines, les turcs refoulés n'avaient plus que quelques points du littoral, et le versant occidental des monts Psiloriti où est Ambelirsa. En cette minute, le doigt levé de l'Europe eût sauvé Candie. Mais l'Europe n'avait pas le temps. Il y avait une noce en cet instant-là, et l'Europe regardait le bal.

On connaît ce mot, Arcadion, on connaît peu le fait. En voici les détails précis et presque ignorés. Dans Arcadion, monastère du mont Ida, fondé par Héraclius, seize mille turcs attaquent cent quatrevingt-dix-sept hommes, et trois cent quarante-trois femmes, plus les enfants. Les turcs ont vingt-six canons et deux obusiers, les grecs ont deux cent quarante fusils. La bataille dure deux jours et deux nuits ; le couvent est troué de douze cents boulets ; un mur s'écroule, les turcs entrent, les grecs continuent le combat, cent cinquante fusils sont hors de service, on lutte encore six heures dans les cellules et dans les escaliers, et il y a deux mille cadavres dans la cour. Enfin la dernière résistance est forcée ; le fourmillement des turcs vainqueurs emplit le couvent. Il ne reste plus qu'une salle barricadée où est la soute aux poudres, et dans cette salle, près d'un autel, au centre d'un groupe d'enfants et de mères, un homme de quatrevingts ans, un prêtre, l'igoumène Gabriel, en prière. Dehors on tue les pères et les maris ; mais ne pas être tués, ce sera la misère de ces femmes et de ces enfants, promis à deux harems. La porte, battue de coups de hache, va céder et tomber. Le vieillard prend sur l'autel un cierge, regarde ces enfants et ces femmes, penche le cierge sur la poudre et les sauve. Une intervention terrible, l'explosion, secourt les vaincus, l'agonie se fait triomphe, et ce couvent héroïque, qui a combattu comme une forteresse, meurt comme un volcan.

Psara n'est pas plus épique, Missolonghi n'est pas plus sublime.

Tels sont les faits. Qu'est-ce que font les gouvernements dits civilisés ? Qu'est-ce qu'ils attendent ? Ils chuchotent : Patience, nous négocions.

Vous négociez ! Pendant ce temps-là on arrache les oliviers et les châtaigniers, on démolit les moulins à huile, on incendie les villages, on brûle les récoltes, on envoie des populations entières mourir de faim et de froid dans la montagne, on décapite les maris, on pend les vieillards, et un soldat turc, qui voit un petit enfant gisant à terre, lui enfonce dans les narines une chandelle allumée pour s'assurer s'il est mort. C'est ainsi



ARCADION.

Dessin de Benjamin Constant).

que cinq blessés ont été, à Arcadion, réveillés pour être égorgés.

Patience ! dites-vous. Pendant ce temps-là les turcs entrent au village Mourniès, où il ne reste que des femmes et des enfants, et, quand ils en sortent, on ne voit plus qu'un monceau de cadavres, grands et petits.

Et l'opinion publique ? que fait-elle ? que dit-elle ? Rien. Elle est tournée d'un autre côté. Que voulez-vous ? Ces catastrophes ont un malheur ; elles ne sont pas à la mode.

Hélas !

La politique patiente des gouvernements se résume en deux résultats : déni de justice à la Grèce, déni de pitié à l'humanité.

Rois, un mot sauverait ce peuple. Un mot de l'Europe est vite dit. Dites-le. A quoi êtes-vous bons, si ce n'est à cela ?

Non. On se tait, et l'on veut que tout se taise. Défense de parler de la Crète. Tel est l'expédient. Six ou sept grandes puissances conspirent contre un petit peuple. Quelle est cette conspiration ? La plus lâche de toutes. La conspiration du silence.

Mais le tonnerre n'en est pas.

Le tonnerre vient de là-haut, et, en langue politique, le tonnerre s'appelle révolution.

VICTOR HUGO.

II

LES FENIANS

Après la Crète, l'Irlande se tourne vers l'habitant de Guernesey. Les femmes des Fenians condamnés lui écrivent. De là une lettre de Victor Hugo à l'Angleterre.

A L'ANGLETERRE

L'angoisse est à Dublin. Les condamnations se succèdent, les grâces annoncées ne viennent pas. Une lettre que nous avons sous les yeux dit : — «... La potence va se dresser ; le général Burke d'abord ; viendront ensuite le capitaine Mac Afferty, le capitaine Mac Clure, puis trois autres, Kelly, Joice et Cullimane... Il n'y a pas une minute à perdre... Des femmes, des jeunes filles vous supplient... Notre lettre vous arrivera-t-elle à temps ?... » Nous lisons cela, et nous n'y croyons pas. On nous dit : L'échafaud est prêt. Nous répondons : Cela n'est pas possible. Calcraft n'a rien à voir à la politique. C'est déjà trop qu'il existe à côté. Non, l'échafaud politique n'est pas possible en Angleterre. Ce n'est pas pour imiter les gibets de la Hongrie que l'Angleterre a acclamé Kossuth ; ce n'est pas pour recommencer les potences de la Sicile que l'Angleterre a glorifié Garibaldi. Que signifieraient les hourras de Londres et de Southampton? Supprimez alors tous vos comités polonais, grecs, italiens. Soyez l'Espagne.

Non, l'Angleterre, en 1867, n'exécutera pas l'Irlande. Cette Élisabeth ne décapitera pas cette Marie Stuart.

Le dix-neuvième siècle existe.

Pendre Burke ! Impossible. Allez-vous copier Tallaferro tuant John Brown, Chacon tuant Lopez, Geffrard tuant le jeune Delorme, Ferdinand tuant Pisacane ?

Quoi ! après la révolution anglaise ! quoi ! après la révolution française ! quoi ! dans la grande et lumineuse époque où nous sommes ! il n'a donc été rien dit, rien pensé, rien proclamé, rien fait, depuis quarante ans !

Quoi ! nous présents, qui sommes plus que des spectateurs, qui sommes des témoins, il se passerait de telles choses ! Quoi ! les vieilles pénalités sauvages sont encore là ! Quoi ! à cette heure, il se prononce de ces sentences : « Un tel, tel jour, vous serez traîné sur la claie au lieu de votre supplice, puis votre corps sera coupé en quatre quartiers lesquels seront laissés à la disposition de sa majesté qui en ordonnera selon son bon plaisir ? » Quoi ! un matin de mai ou de juin, aujourd'hui, demain, un homme, parce qu'il a une foi politique ou nationale, parce qu'il a lutté pour cette foi, parce qu'il a été vaincu, sera lié de cordes, masqué du bonnet noir, et pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive ! Non ! vous n'êtes pas l'Angleterre pour cela.

Vous avez actuellement sur la France cet avantage d'être une nation libre. La France, aussi grande que l'Angleterre, n'est pas maîtresse d'elle-même, et c'est là un sombre amoindrissement. Vous en tirez vanité. Soit. Mais prenez garde. On peut en un jour reculer d'un siècle. Rétrograder jusqu'au gibet politique ! vous, l'Angleterre ! Alors, dressez une statue à Jeffryes.

Pendant ce temps-là, nous dresserons une statue à Voltaire.

Y pensez-vous ? Quoi ! vous avez Sheridan et Fox qui ont fondé l'éloquence parlementaire, vous avez Howard qui a aéré la prison et attendri la pénalité, vous avez Wilberforce qui a aboli l'esclavage, vous avez Rowland Hill qui a vivifié la circulation postale, vous avez Cobden qui a créé le libre échange, vous avez donné au monde l'impulsion colonisatrice, vous avez fait le premier câble transatlantique, vous êtes en pleine possession de la virilité politique, vous pratiquez magnifiquement sous toutes les formes le grand droit civique, vous avez la liberté de la presse, la liberté de la tribune, la liberté de la conscience, la liberté de l'association, la liberté de l'industrie, la liberté domiciliaire, la liberté individuelle, vous allez par la réforme arriver au suffrage universel, vous êtes le pays du vote, du poll, du meeting, vous êtes le puissant peuple de l'*habeas corpus*. Eh bien ! à toute cette splendeur ajoutez ceci, Burke pendu, et, précisément parce que vous êtes le plus grand des peuples libres, vous devenez le plus petit !

On ne sait point le ravage que fait une goutte de honte dans la gloire. De premier, vous tomberiez dernier ! Quelle est cette ambition en sens inverse ? Quelle est cette soif de déchoir ? Devant ces gibets dignes de la clémence de George III, le continent ne reconnaîtra

plus l'auguste Grande-Bretagne du progrès. Les nations détourneraient leur face. Un affreux contre-sens de civilisation aurait été commis, et par qui ? par l'Angleterre! Surprise lugubre. Stupeur indignée. Quoi de plus hideux qu'un soleil d'où, tout à coup, il sortirait de la nuit!

Non, non, non! je le répète, vous n'êtes pas l'Angleterre pour cela.

Vous êtes l'Angleterre pour montrer aux nations le progrès, le travail, l'initiative, la vérité, le droit, la raison, la justice, la majesté de la liberté! Vous êtes l'Angleterre pour donner le spectacle de la vie et non l'exemple de la mort.

L'Europe vous rappelle au devoir.

Prendre à cette heure la parole pour ces condamnés, c'est venir au secours de l'Irlande; c'est aussi venir au secours de l'Angleterre.

L'une est en danger du côté de son droit, l'autre du côté de sa gloire.

Les gibets ne seront point dressés.

Burke, M'Clure, M'Afferty, Kelly, Joice, Cullimane, ne mourront point. Épouses et filles qui avez écrit à un proscrit, il est inutile de vous couper des robes noires. Regardez avec confiance vos enfants dormir dans leurs berceaux. C'est une femme en deuil qu gouverne l'Angleterre. Une mère ne fera pas des orphelins, une veuve ne fera pas des veuves.

VICTOR HUGO.

Hauteville-House, 28 mai 1867.

Cette parole fut entendue. Les Fenians ne furent pas exécutés.

III

L'EMPEREUR MAXIMILIEN

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE MEXICAINE

Juarez, vous avez égalé John Brown.

L'Amérique actuelle a deux héros, John Brown et vous. John Brown, par qui est mort l'esclavage ; vous, par qui a vécu la liberté.

Le Mexique s'est sauvé par un principe et par un homme. Le principe, c'est la république ; l'homme, c'est vous.

C'est, du reste, le sort de tous les attentats monarchiques d'aboutir à l'avortement. Toute usurpation commence par Puebla et finit par Queretaro.

L'Europe, en 1863, s'est ruée sur l'Amérique. Deux monarchies ont attaqué votre démocratie ; l'une avec un prince, l'autre avec une armée ; l'armée apportant le prince. Alors le monde a vu ce spectacle : d'un côté, une armée, la plus aguerrie des armées de l'Europe, ayant pour point d'appui une flotte aussi puissante sur mer qu'elle sur terre, ayant pour ravitaillement toutes les finances de la France, recrutée sans cesse, bien commandée, victorieuse en Afrique, en Crimée, en Italie, en Chine, vaillamment fanatique de son drapeau, possédant à profusion chevaux, artillerie, provisions, munitions formidables. De l'autre côté, Juarez.

D'un côté, deux empires ; de l'autre, un homme. Un homme avec une poignée d'autres. Un homme chassé de ville en ville, de bourgade en bourgade, de forêt en forêt, visé par l'infâme fusillade des conseils de guerre, traqué, errant, refoulé aux cavernes comme une bête fauve, acculé au désert, mis à prix. Pour généraux quelques désespérés, pour soldats quelques déguenillés. Pas d'argent, pas de pain, pas de poudre, pas de canons. Les buissons pour citadelles. Ici l'usurpation appelée légitimé, là le droit appelé bandit. L'usurpation, casque en tête et le glaive impérial à la main, saluée des évêques, poussant devant elle et traînant derrière elle toutes les légions de la force. Le droit, seul et nu. Vous, le droit, vous avez accepté le combat.

La bataille d'Un contre Tous a duré cinq ans. Manquant d'hommes, vous avez pris pour projectiles les choses. Le climat, terrible, vous a secouru ; vous avez eu pour auxiliaire votre soleil. Vous avez eu pour défenseurs les lacs infranchissables, les torrents pleins de caïmans, les marais pleins de fièvres, les végétations morbides, le vomito prieto des terres chaudes, les solitudes de sel, les vastes sables sans eau et sans herbe où les chevaux meurent de soif et de faim, le grand plateau sévère d'Anahuc qui se garde par sa nudité comme la Castille, les plaines à gouffres, toujours émues du tremblement des volcans, depuis le Colima jusqu'au Nevado de Toluca ; vous avez appelé à votre aide vos barrières naturelles, l'âpreté des Cordilières, les hautes digues basaltiques, les colossales roches de porphyre. Vous avez fait la guerre des géants en combattant à coup de montagnes.

Et un jour, après ces cinq années de fumée, de poussière et d'aveuglement, la nuée s'est dissipée, et l'on a vu les deux empires à terre, plus de monarchie, plus d'armée, rien que l'énormité de l'usurpation en ruine, et sur cet écroulement un homme debout, Juarez, et, à côté de cet homme, la liberté.

Vous avez fait cela, Juarez, et c'est grand. Ce qui vous reste à faire est plus grand encore.

Écoutez, citoyen président de la république mexicaine.

Vous venez de terrasser les monarchies sous la démocratie. Vous leur en avez montré la puissance ; maintenant montrez-leur-en la beauté. Après le coup de foudre, montrez l'aurore. Au césarisme qui massacre, montrez la république qui laisse vivre. Aux monarchies qui usurpent et exterminent, montrez le peuple qui règne et se modère. Aux barbares montrez la civilisation. Aux despotes montrez les principes.

Donnez aux rois, devant le peuple, l'humiliation de l'éblouissement.

Achevez-les par la pitié.

C'est surtout par la protection de notre ennemi que les principes s'affirment. La grandeur des principes, c'est d'ignorer. Les hommes n'ont pas de noms devant

les principes; les hommes sont l'Homme. Les principes ne connaissent qu'eux-mêmes. Dans leur stupidité auguste, ils ne savent que ceci: *la vie humaine est inviolable.*

O vénérable impartialité de la vérité! le droit sans discernement, occupé seulement d'être le droit, que c'est beau!

C'est devant ceux qui auraient légalement mérité la mort qu'il importe d'abjurer cette voie de fait. Le plus beau renversement de l'échafaud se fait devant le coupable.

Que le violateur des principes soit sauvegardé par un principe. Qu'il ait ce bonheur, et cette honte! Que le persécuteur du droit soit abrité par le droit. En le dépouillant de sa fausse inviolabilité, l'inviolabilité royale, vous mettez à nu la vraie, l'inviolabilité humaine. Qu'il soit stupéfait de voir que le côté par lequel il est sacré, c'est le côté par lequel il n'est pas empereur. Que ce prince, qui ne se savait pas homme, apprenne qu'il y a en lui une misère, le prince, et une majesté, l'homme.

Jamais plus magnifique occasion ne s'est offerte. Osera-t-on frapper Berezowski en présence de Maximilien sain et sauf? L'un a voulu tuer un roi, l'autre a voulu tuer une nation.

Juarez, faites faire à la civilisation ce pas immense. Juarez, abolissez sur toute la terre la peine de mort.

Que le monde voie cette chose prodigieuse: la république tient en son pouvoir son assassin, un empereur; au moment de l'écraser, elle s'aperçoit que c'est un homme, elle le lâche et lui dit: Tu es du peuple comme les autres. Va!

Ce sera là, Juarez, votre deuxième victoire. La première, vaincre l'usurpation, est superbe, la seconde, épargner l'usurpateur, sera sublime.

Oui, à ces rois dont les prisons regorgent, dont les échafauds sont rouillés de meurtres, à ces rois des gibets, des exils, des présides et des Sibéries, à ceux-ci qui ont la Pologne, à ceux-ci qui ont l'Irlande, à ceux-ci qui ont la Havane, à ceux-ci qui ont la Crète, à ces princes obéis par les juges, à ces juges obéis par les bourreaux, à ces bourreaux obéis par la mort, à ces empereurs qui font si aisément couper une tête d'homme, montrez comment on épargne une tête d'empereur!

Au-dessus de tous les codes monarchiques d'où tombent des gouttes de sang, ouvrez la loi de lumière, et, au milieu de la plus sainte page du livre suprême, qu'on voie le doigt de la République posé sur cet ordre de Dieu: *Tu ne tueras point.*

Ces quatre mots contiennent le devoir.

Le devoir, vous le ferez.

L'usurpateur sera sauvé, et le libérateur n'a pu l'être, hélas! Il y a huit ans, le 2 décembre 1859, j'ai pris la parole au nom de la démocratie, et j'ai demandé aux États-Unis la vie de John Brown. Je ne l'ai pas obtenue. Aujourd'hui je demande au Mexique la vie de Maximilien. L'obtiendrai-je?

Oui. Et peut-être à cette heure est-ce déjà fait.

Maximilien devra la vie à Juarez.

Et le châtiment? dira-t-on.

Le châtiment, le voilà.

Maximilien vivra « par la grâce de la République ».

VICTOR HUGO.

Hauteville-House, 20 juin 1867.

Cette lettre fut écrite et envoyée le 20 juin 1867. En ce moment-là même, et pour ainsi dire à l'heure où Victor Hugo écrivait, avait lieu à Paris la première représentation de la reprise d'*Hernani*. La lettre à Juarez fut publiée le 21 par les journaux anglais et les journaux belges. En même temps une dépêche télégraphique expédiée de Londres par l'ambassade d'Autriche et par ordre spécial du vieil empereur Ferdinand II annonçait à Juarez que Victor Hugo demandait la grâce de Maximilien. Cette dépêche arriva trop tard. Maximilien venait d'être exécuté. La république mexicaine perdit là une grande occasion de gloire.

IV

VOLTAIRE

En 1867, le *Siècle* ouvrit une souscription populaire pour élever une statue à Volaire. Victor Hugo envoya la liste de souscription du groupe des proscrits de Guernesey. Il écrivit au rédacteur du *Siècle :*

Souscrire pour la statue de Voltaire est un devoir public.

Voltaire est précurseur.

Porte-flambeau du dix-huitième siècle, il précède et annonce la révolution française. Il est l'étoile de ce grand matin.

Les prêtres ont raison de l'appeler Lucifer.

VICTOR HUGO.

V

JOHN BROWN

« Les gérants d'un journal de Paris, *la Coopération*, organisèrent, il y a quelques mois, une souscription limitée à un penny, afin de présenter une médaille à la veuve d'Abraham Lincoln. Ayant accompli cet objet, ils ont ouvert une souscription semblable afin de présenter un testimonial pareil à la veuve de John Brown; ils viennent d'adresser la lettre suivante à M. Victor Hugo :

(*Courrier de l'Europe.*)

Paris, le 30 juin 1867.

« Monsieur,

Nous ouvrons une souscription à dix centimes pour offrir une médaille à la veuve de John Brown.

« Votre nom doit figurer en tête de nos listes.

« Nous vous inscrivons d'office le premier.

« Salutations fraternelles et respectueuses.

« PAUL BLANC,
« L'un des gérants de *la Coopération*. »

M. Victor Hugo a envoyé la réponse suivante :

Monsieur,

Je vous remercie.

Mon nom appartient à quiconque veut s'en servir pour le progrès et pour la vérité.

Une médaille à Lincoln appelle une médaille à John Brown. Acquittons cette dette, en attendant que l'Amérique acquitte la sienne. L'Amérique doit à John Brown une statue aussi haute que la statue de Washington. Washington a fondé la république, John Brown a promulgué la liberté.

Je vous serre la main.

VICTOR HUGO.

Hauteville-House 2 juillet 1867.

LA PEINE DE MORT

ABOLIE EN PORTUGAL

« On sait que le jeune roi dom Luiz de Portugal, avant de quitter son pays pour aller visiter l'Exposition universelle, a eu l'honneur de signer une loi votée par les deux Chambres du Parlement, qui abolit la peine de mort.

« Cet événement considérable dans l'histoire de la civilisation a donné lieu, entre un noble portugais et Victor Hugo, à la correspondance qu'on va lire. »

(*Courrier de l'Europe*, 10 août 1867.)

A M. VICTOR HUGO

Lisbonne, le 27 juin 1867.

On vient de remporter un grand triomphe! Encore mieux; la civilisation a fait un pas de géant, le progrès s'est acquis un solide fondement de plus! La lumière a rayonné plus vive. Et les ténèbres ont reculé.

L'humanité compte une victoire immense. Les nations rendront successivement hommage à la vérité; et les peuples apprendront à bien connaître leurs vrais amis, les vrais amis de l'humanité.

Maître! votre voix qui se fait toujours entendre lorsqu'il faut défendre un grand principe, mettre en lumière une grande idée, exalter les plus nobles actions; votre voix, qui ne se fatigue jamais de plaider la cause de l'opprimé contre l'oppresseur, du faible contre le fort; votre voix qu'on écoute avec respect de l'orient à l'occident, et dont l'écho parvient jusqu'aux endroits les plus reculés de l'univers; votre voix qui, tant de fois, se détacha forte, vigoureuse, terrible, comme celle d'un prophète géant de l'humanité, est arrivée jusqu'ici, a été comprise ici, a parlé aux cœurs, a été traduite en un grand fait ici... dans ce recoin, quoique béni, presque invisible dans l'Europe, microscopique dans le monde; dans cette terre de l'extrême occident, si célèbre jadis, qui sut inscrire des pages brillantes et ineffaçables dans l'histoire des nations, qui a ouvert les ports de l'Inde au commerce du monde, qui a dévoilé des contrées inconnues, dont les hauts faits sont aujourd'hui presque oubliés et comme effacés par les modernes conquêtes de la civilisation, dans cette petite contrée enfin qu'on appelle Portugal.

Pourquoi les petits et les humbles ne se lèveraient-ils pas, quand le dix-neuvième siècle est déjà si près de son terme pour crier aux grands et aux puissants : L'humanité est gémissante, régénérons-la; l'humanité se remue, calmons-la; l'humanité va tomber dans l'abîme, sauvons-la?

Pourquoi les petits ne pourraient-ils pas montrer aux grands le chemin de la perfection? Pourquoi ne pourraient-ils, seulement parce qu'ils sont petits, apprendre aux puissants le chemin du devoir?

Le Portugal est une contrée petite, sans doute, mais l'arbre de la liberté s'y est déjà vigoureusement épanoui; le Portugal est une contrée petite, sans doute, mais on n'y rencontre plus un seul esclave; le Portugal est une contrée petite, c'est vrai; mais, c'est vous qui l'avez dit, c'est une grande nation.

Maître! on vient de remporter un grand triomphe, je vous l'annonce. Les deux Chambres du Parlement ont voté dernièrement l'abolition de la peine de mort.

Cette abolition, qui depuis plusieurs années existait de fait, est aujourd'hui de droit. C'est déjà une loi. Et c'est une grande loi dans une nation petite. Noble exemple! Sainte leçon!

Recevez l'embrassement respectueux de votre dévoué ami et très humble disciple.

Pedro de Brito Aranha.

A M. PEDRO DE BRITO ARANHA

Hauteville-House, 15 juillet.

Votre noble lettre me fait battre le cœur.

Je savais la grande nouvelle; il m'est doux d'en recevoir par vous l'écho sympathique.

Non, il n'y a pas de petits peuples.

Il y a de petits hommes, hélas!

Et quelquefois ce sont ceux qui mènent les grands peuples.

Les peuples qui ont des despotes ressemblent à des lions qui auraient des muselières.

J'aime et je glorifie votre beau et cher Portugal. Il est libre, donc il est grand.

Le Portugal vient d'abolir la peine de mort.

Accomplir ce progrès, c'est faire le grand pas de la civilisation.

Dès aujourd'hui le Portugal est à la tête de l'Europe.

Vous n'avez pas cessé d'être, vous portugais, des navigateurs intrépides. Vous allez en avant, autrefois dans l'océan, aujourd'hui dans la vérité. Proclamer des principes, c'est plus beau encore que de découvrir des mondes.

Je crie: Gloire au Portugal, et à vous: Bonheur!

Je presse votre cordiale main.

V. H

VII

HERNANI

Les exils se composent de détails de tous genres qu'il faut noter, quelle que soit la petitesse du proscripteur. L'histoire se complète par ces curiosités-là. Ainsi M. Louis Bonaparte ne proscrivit pas seulement Victor Hugo, il proscrivit encore *Hernani* ; il proscrivit tous les drames de l'écrivain banni. Exiler un homme ne suffit pas, il faut exiler sa pensée. On voudrait exiler jusqu'à son souvenir. En 1853, le portrait de Victor Hugo fut une chose séditieuse; il fut interdit à MM. Pelvey et Marescq de le publier en tête d'une édition nouvelle qu'ils mettaient en vente.

Les puérilités finissent par s'user; l'opinion s'impatiente et réclame. En 1867, à l'occasion de l'Exposition universelle, M. Bonaparte permit *Hernani*.

On verra un peu plus loin que ce ne fut pas pour longtemps.

Depuis la deuxième interdiction, *Hernani* n'a pas reparu au Théâtre-Français.

Du reste, disons-le en passant, aujourd'hui encore, en 1875, beaucoup de choses faites par l'empire semblent avoir force de loi sous la république. La république que nous avons vit de l'état de siège et s'accommode de la censure, et un peu d'empire mêlé à la liberté ne lui déplait pas. Les drames de Victor Hugo continuent d'être à peu près interdits; nous disons à peu près, car ce qui était patent sous l'empire est latent sous la république. C'est la franchise de moins, voilà tout. Les théâtres officiels semblent avoir, à l'égard de Victor Hugo, une consigne qu'ils exécutent silencieusement. Quelquefois cependant le naturel militaire éclate, et la censure a la bonhomie soldatesque de s'avouer. Le censeur sabreur renonce aux petites décences bêtes du sbire civil, et se montre. Ainsi M. le général Ladmirault ne s'est pas caché pour interdire, au nom de l'état de siége, *le Roi s'amuse*. Il ne s'est même pas donné la peine d'expliquer en quoi Triboulet mettait Marie Alacoque en danger. Cela lui a paru évident, et cela lui a suffi ; cela doit nous suffire aussi.

On se souvient qu'il y a deux ans un autre fonctionnaire, sous-préfet celui-là, a fait effacer le *Revenant* de l'affiche d'un théâtre de province, en déclarant que, pour dire sur un théâtre quoi que ce soit qui fût de Victor Hugo, il fallait une permission spéciale du ministre de l'intérieur, *renouvelable tous les soirs*.

Revenons à 1867.

La reprise de *Hernani*, faite en 1867, eut lieu le 20 juin, au moment même où Victor Hugo intercédait pour Maximilien.

Les jeunes poëtes contemporains dont on va lire les noms adressèrent à Victor Hugo la lettre que voici :

« Cher et illustre maître,

« Nous venons de saluer des applaudissements les plus enthousiastes la réapparition au théâtre de votre *Hernani*.

« Le nouveau triomphe du plus grand poëte français a été une joie immense pour toute la jeune poésie ; la soirée du Vingt Juin fera époque dans notre existence.

« Il y avait cependant une tristesse dans cette fête. Votre absence était pénible à vos compagnons de gloire de 1830, qui ne pouvaient presser la main du maître et de l'ami ; mais elle était plus douloureuse encore pour les jeunes, à qui il n'avait jamais été donné de toucher cette main qui a écrit la *Légende des siècles*.

« Ils tiennent du moins, cher et illustre maître, à vous envoyer l'hommage de leur respectueux attachement et de leur admiration sans bornes.

« Sully-Prudhomme, Armand Silvestre, François Coppée, Georges Lafenestre, Léon Valade, Léon Dierx, Jean Aicard, Paul Verlaine, Albert Mérat, André Theuriet, Armand Renaud, Louis-Xavier de Ricard, H. Cazalis, Ernest d'Hervilly. »

Victor Hugo répondit :

Bruxelles, 22 juillet 1867.

Chers poëtes,

La révolution littéraire de 1830, corollaire et conséquence de la révolution de 1789, est un fait propre à notre siècle. Je suis l'humble soldat de ce progrès. Je combats pour la révolution sous toutes ses formes, sous la forme littéraire comme sous la forme sociale. J'ai la liberté pour principe, le progrès pour loi, l'idéal pour type.

Je ne suis rien, mais la révolution est tout. La poésie du dix-neuvième siècle est fondée. 1830 avait raison, et 1867 le démontre. Vos jeunes renommées sont des preuves à l'appui.

Notre époque a une logique profonde, inaperçue des esprits superficiels, et contre laquelle nulle réaction n'est possible. Le grand art fait partie de ce grand siècle. Il en est l'âme.

Grâce à vous, jeunes et beaux talents, nobles esprits, la lumière se fera de plus en plus. Nous, les vieux, nous avons eu le combat ; vous, les jeunes, vous aurez le triomphe.

L'esprit du dix-neuvième siècle combine la recherche du Vrai avec la loi éternelle du Beau. L'irrésistible courant de notre époque dirige tout vers ce but souverain, la Liberté dans les intelligences, l'Idéal dans l'art. En laissant de côté tout ce qui m'est personnel, dès aujourd'hui, on peut l'affirmer et on vient de le voir, l'alliance est faite entre tous les écrivains, entre tous les talents, entre toutes les consciences, pour réaliser ce résultat magnifique. La généreuse jeunesse, dont vous êtes, veut, avec un imposant enthousiasme, la révolution tout entière, dans la poésie comme dans l'état. La littérature doit être à la fois démocratique et idéale ; démocratique pour la civilisation, idéale pour l'âme,

Le Drame, c'est le Peuple. La poésie, c'est l'Homme. Là est la tendance de 1830, continuée par vous, comprise par toute la grande critique de nos jours. Aucun effort réactionnaire, j'y insiste, ne saurait prévaloir contre ces évidences. La haute critique est d'accord avec la haute poésie.

Dans la mesure du peu que je suis, je remercie et je félicite cette critique supérieure qui parle avec tant d'autorité dans la presse politique et dans la presse littéraire, qui a un sens si profond de la philosophie de l'art, et qui acclame unanimement 1830 comme 1789.

Recevez aussi, vous, mes jeunes confrères, mon remerciment.

A ce point de la vie où je suis arrivé, on voit de près la fin, c'est-à-dire l'infini. Quand elle est si proche, la sortie de la terre ne laisse guère place dans notre esprit qu'aux préoccupations sévères. Pourtant, avant ce mélancolique départ dont je fais les préparatifs dans ma solitude, il m'est précieux de recevoir votre lettre éloquente, qui me fait rêver une rentrée parmi vous et m'en donne l'illusion, douce ressemblance du couchant avec l'aurore. Vous me souhaitez la bienvenue, à moi qui m'apprêtais au grand adieu.

Merci. Je suis l'absent du devoir, et ma résolution est inébranlable, mais mon cœur est avec vous.

Je suis fier de voir mon nom entouré des vôtres. Vos noms sont une couronne d'étoiles.

VICTOR HUGO.

VIII

MENTANA

—

A GARIBALDI

I

Ces jeunes gens, ces fils de Brutus, de Camille,
De Thraséas, combien étaient-ils ? quatre mille.
Combien sont morts ? six cents. Six cents ! comptez, voyez.
Une dispersion de membres foudroyés,
Des bras rompus, des yeux troués et noirs, des ventres
Où fouillent en hurlant les loups sortis des antres,
De la chair mitraillée au milieu des buissons,
C'est là tout ce qui reste, après les trahisons,
Après le piège, après les guets-apens infâmes,
Hélas, de ces grands cœurs et de ces grandes âmes !
Voyez. On les a tous fauchés d'un coup de faulx.
Leur crime ? ils voulaient Rome et ses arcs triomphaux ;
Ils défendaient l'honneur et le droit, ces chimères.
Venez, reconnaissez vos enfants, venez, mères !
Car, pour qui l'allaita, l'homme est toujours l'enfant.
Tenez ; ce front hagard, qu'une balle ouvre et fend,
C'est l'humble tête blonde où jadis, pauvre femme,
Tu voyais rayonner l'aurore et poindre l'âme ;
Ces lèvres, dont l'écume a souillé le gazon,
O nourrice, après toi bégayaient ta chanson ;
Cette main froide, auprès de ces paupières closes,
A fait jaillir ton lait sous ses petits doigts roses ;
Voici le premier-né, voici le dernier-né.
O d'espérance éteinte amas infortuné !
Pleurs profonds ! ils vivaient ; ils réclamaient leur Tibre ;
Être jeune n'est pas complet sans être libre ;
Ils voulaient voir leur aigle immense s'envoler ;
Ils voulaient affranchir, réparer, consoler ;
Chacun portait en soi, pieuse idolâtrie,
Le total des affronts soufferts par la patrie,
Ils savaient tout compter, tout, hors les ennemis.
Hélas ! vous voilà donc pour jamais endormis !
Les heures de lumière et d'amour sont passées,
Vous n'effeuillerez plus avec vos fiancées
L'humble étoile des prés qui rayonne et fleurit...
Que de sang sur ce prêtre, ô pâle Jésus-Christ !

Pontife élu que l'ange a touché de sa palme,
A qui Dieu commanda de tenir, doux et calme,
Son évangile ouvert sur le monde orphelin,
O frère universel à la robe de lin,
A demi dans la chaire, à demi dans la tombe,
Serviteur de l'agneau, gardien de la colombe,
Qui des cieux dans ta main portes le lys tremblant,
Homme près de ta fin, car ton front est tout blanc
Et le vent du sépulcre en tes cheveux se joue,
Vicaire de celui qui tendait l'autre joue,
A cette heure, ô semeur des pardons infinis,
Ce qui plaît à ton cœur et ce que tu bénis
Sur notre sombre terre où l'âme humaine lutte,
C'est un fusil tuant douze hommes par minute !

Jules deux reparaît sous sa mitre de fer.
La papauté féroce avoue enfin l'enfer.

Certes, l'outil du meurtre a bien rempli sa tâche ;
Ces rois ! leur foudre est traître et leur tonnerre est lâche.
Avoir été trop grands, français, c'est importun.
Jadis un contre dix, aujourd'hui dix contre un.
France, on te déshonore, on te traîne, on te lie,
Et l'on te force à mettre au bagne l'Italie.
Voilà ce qu'on te fait, colosse en proie aux nains !
Un ruisseau fumant coule au flanc des Apennins.

II

O sinistre vieillard, te voilà responsable
Du vautour déterrant un crâne dans le sable,
Et du croassement lugubre des corbeaux !

Emplissez désormais ses visions, tombeaux,
Paysages hideux où rôdent les belettes,
Silhouettes d'oiseaux perchés sur des squelettes !
S'il dort, apparais-lui, champ de bataille noir !

Les canons sont tout chauds ; ils ont fait leur devoir,
La mitraille invoquée a tenu sa promesse ;
C'est fait. Les morts sont morts. Maintenant dis la messe.
Prends dans tes doigts l'hostie en t'essuyant un peu,
Car il ne faudrait pas mettre du sang à Dieu !
Du reste tout est bien. La France n'est pas fière ;
Le roi de Prusse a ri ; le denier de Saint-Pierre
Prospère, et l'Irlandais donne son dernier sou ;
Le peuple cède et met en terre le genou ;
De peur qu'on ne le fauche, il plie, étant de l'herbe ;
On reprend Frosinone et l'on rentre à Viterbe ;
Le czar a commandé son service divin ;
Partout où quelque mort blêmit dans un ravin,
Le rat joyeux le ronge en tremblant qu'il ne bouge ;
Ici la terre est noire ; ici la plaine est rouge ;
Garibaldi n'est plus qu'un vain nom immortel,
Comme Léonidas, comme Guillaume Tell ;
Le pape, à la Sixtine, au Gésu, chez les Carmes,
Met tous ses diamants ; tendre, il répand des larmes
De joie ; il est très doux ; il parle du succès
De ses armes, du sang versé, des bons français,
Des quantités de plomb que la bombarde jette,
Modestement, les yeux baissés, comme un poëte
Se fait un peu prier pour réciter ses vers.
De convois de blessés les chemins sont couverts.
Partout rit la victoire.

Utilité des traîtres.

Dans les perles, la soie et l'or, parmi tes reîtres
Qu'hier, du doigt, aux champs de meurtre tu guidais,
Pape, assis sur ton trône et siégeant sous ton dais,
Coiffé de ta tiare aux trois couronnes, prêtre,
Tu verras quelque jour au Vatican peut-être
Entrer un homme triste et de haillons vêtu,
Un pauvre, un inconnu. Tu lui diras : Qu'es-tu,
Passant ? que me veux-tu ? sors-tu de quelque geôle ?
Pourquoi voit-on ces brins de laine à ton épaule ?
— Une brebis était tout à l'heure dessus,
Répondra-t-il. Je viens de loin. Je suis Jésus.

III

Une chaîne au héros ! une corde à l'apôtre !
John Brown, Garibaldi, passez l'un après l'autre.
Quel est ce prisonnier ? c'est le libérateur.
Sur la terre, en tous lieux, du pôle à l'équateur,
L'iniquité prévaut, règne, triomphe, et mène
De force aux lâchetés la conscience humaine.
O prodiges de honte ! étranges impudeurs !
On accepte un soufflet par des ambassadeurs.
On jette aux fers celui qui nous a fait l'aumône.
— Tu sais, je t'ai blâmé de lui donner ce trône ! —
On était gentilhomme, on devient alguazil.
Débiteur d'un royaume, on paie avec l'exil.

Pourquoi pas ? on est vil. C'est qu'on en reçoit l'ordre.
Rampons. Lécher le maître est plus sûr que le mordre
D'ailleurs tout est logique. Où sont les contre-sens ?
La gloire a le cachot, mais le crime a l'encens ;
De quoi vous plaignez-vous ? L'infâme étant l'auguste,
Le vrai doit être faux, et la balance est juste.
On dit au soldat : frappe ! il doit frapper. La mort
Est la servante sombre aux ordres du plus fort.
Et puis, l'aigle peut bien venir en aide au cygne !
Mitrailler est le dogme et croire est la consigne.
Qu'est pour nous le soldat ? du fer sur un valet.
Le pape veut avoir son Sadowa ; qu'il l'ait.
Quoi donc ! en viendra-t-on dans le siècle où nous sommes
A mettre en question le vieux droit qu'ont les hommes
D'obéir à leur prince et de s'entre-tuer ?
Au prétendu progrès pourquoi s'évertuer
Quand l'humble populace est surtout coutumière ?
La masse a plus de calme ayant moins de lumière.
Tous les grands intérêts des peuples, l'échafaud,
La guerre, le budget, l'ignorance qu'il faut,
Courent moins de dangers, et sont en équilibre
Sur l'homme garrotté mieux que sur l'homme libre.
L'homme libre se meut et cause un tremblement.
Un Garibaldi peut tout rompre à tout moment ;
Il entraîne après lui la foule, qui déserte
Et passe à l'Idéal. C'est grave. On comprend, certe,
Que la société, sur qui veillent les cours,
Doit trembler et frémir et crier au secours,
Tant qu'un héros n'est pas mis hors d'état de nuire.

Le phare, aux yeux de l'ombre, est coupable de luire.

IV

Votre Garibaldi n'a pas trouvé le joint.
Çà, le but de tout homme ici-bas n'est-il point
De tâcher d'être dupe aussi peu que possible ?
Jouir est bon. La vie est un tir à la cible.
Le scrupule en haillons grelotte ; je le plains.
Rien n'a plus de vertus que les coffres-forts pleins
Il est de l'intérêt de tous qu'on ait des princes
Qui fassent refluer leur or dans les provinces ;
C'est pour cela qu'un roi doit être riche ; avoir
Une liste civile énorme est son devoir ;
Le pape, qu'on voudait confiner dans les astres,
Est un roi comme un autre. Il a besoin de piastres,
Que diable ! L'opulence est le droit du saint lieu ;
Il faut dorer le pape afin de prouver Dieu ;
N'avoir pas une pierre où reposer sa tête

Est bon pour Jésus-Christ. La loque est déshonnête.
Voyons la question par le côté moral;
Le but du colonel est d'être général,
Le but du maréchal est d'être connétable !
Avant tout, mon paiement. Mettons cartes sur table.
Un rénégat a tort tant qu'il n'est pas muchir ;
Alors il a raison. S'arrondir, s'enrichir,
Tout est là. Regardez, nous prenons les Hanovres.
Et quant à ces bandits qui veulent rester pauvres,
Ils sont les ennemis publics. Sus ! hors la loi !
Ils donnent le mauvais exemple. Coffrez-moi
Ce gueux, qui, dictateur, n'a rien mis dans sa poche.

On se heurte au battant lorsqu'on touche à la cloche,
Et lorsqu'on touche au prêtre on se heurte au soudard.
Morbleu, la papauté n'est pas un objet d'art !
Par le sabre en Espagne, en Prusse par la schlague,
Par la censure, en France, on modère, on élague
L'excès de rêverie et de tendance au droit.
Le peuple est pour le prince un soulier fort étroit ;
L'élargir en l'usant aux marches militaires
Est utile. Un pontife, en ses sermons austères,
Sait rattacher au ciel nos lois, qu'on nomme abus,
Et le knout en latin s'appelle Syllabus.
L'ordre est tout. Le fusil Chassepot est suave.
Le progrès est béni ; dans quoi ? dans le zouave !
Les boulets sont bénis dans leurs coups ; le chacal
Est béni dans sa faim, s'il est pontifical.
Nous trouvons excellent, quant à nous, que le pape
Rie au nez de ce siècle inepte, écrase, frappe ;
Et, du moment qu'on veut lui prendre son argent,
Se fasse carrément recruteur et sergent,
Pousse à la guerre, et crie : à mort quiconque est libre !
Qu'il recommande au prône un obus de calibre,
Qu'il dise en achevant sa prière ; égorgez !
Envoie aux combattants force fourgons chargés,
De la poudre, du fer, du plomb, et ravitaille
L'extermination sur les champs de bataille !

V

Qu'il aille donc ! qu'il aille, emportant son mandat
Ce chevalier errant des peuples, ce soldat,
Ce paladin, ce preux de l'idéal ! qu'il parte.
Nous, les proscrits d'Athène, à ce proscrit de Sparte,
Ouvrons nos seuils ; qu'il soit notre hôte maintenant ;
Qu'en notre maison sombre il entre rayonnant.
Oui, viens, chacun de nous, frère à l'âme meurtrie,
Veut avec son exil te faire une patrie !
Viens, assieds-toi, chez ceux qui n'ont plus de foyer.
Viens, toi qu'on a pu vaincre et qu'on n'a pu ployer !
Nous chercherons quel est le nom de l'espérance ;
Nous dirons : Italie ! et tu répondras : France !
Et nous regarderons, car le soir fait rêver,
En attendant les droits, les astres se lever.
L'amour du genre humain se double d'une haine
Égale au poids du joug, au froid noir de la chaîne,
Aux mensonges du prêtre, aux cruautés du roi.
Nous sommes rugissants et terribles. Pourquoi ?
Parce que nous aimons. Toutes ces humbles têtes,
Nous voulons les voir croître et nous sommes des bêtes
Dans l'antre, et nous avons les peuples pour petits.
Jetés au même écueil, mais non pas engloutis,
Frère, nous nous dirons tous les deux notre histoire
Tu me raconteras Palerme et la victoire,
Je te dirai Paris, sa chute et nos sanglots,
Et nous lirons ensemble Homère au bord des flots,
Puis tu continueras ta marche âpre et hardie.

Et, là-bas, la lueur deviendra l'incendie.

VI

Ah ! race italienne, il était ton appui !
Ah ! vous auriez eu Rome, ô peuples, grâce à lui,
Grâce au bras du guerrier, grâce au cœur du prophète.
D'abord il l'eût donnée, ensuite il l'eût refaite.

Oui, calme, ayant en lui de la grandeur assez
Pour s'ajouter sans trouble aux héros trépassés,
Il eût reforgé Rome ; il eût mêlé l'exemple
Du vieux sépulcre avec l'exemple du vieux temple :
Il eût mêlé Turin, Pise, Albe, Velletri,
Le Capitole avec le Vésuve, et pétri
L'âme de Juvénal avec l'âme de Dante ;
Il eût trempé d'airain la fibre indépendante;
Il vous eût des titans montré les fiers chemins.
Pleurez, italiens ! il vous eût faits romains.

VII

Le crime est consommé. Qui l'a commis ? Ce pape ?
Non. Ce roi ? non. Le glaive à leur bras faible échappe.
Qui donc est le coupable alors ? Lui. L'homme obscur ;
Celui qui, s'embusqua derrière notre mur ;
Le fils du Sinon grec et du Judas biblique ;
Celui qui souriant, guetta la république,
Son serment sur le front, son poignard à la main.
Il est parmi vous, rois, ô groupe à peine humain,
Un homme que l'éclair de temps en temps regarde.
Ce condamné, qui triple autour de lui sa garde,
Perd sa peine. Son tour approche. Quand ? Bientôt.
C'est pourquoi l'on entend un grondement là-haut.
L'ombre est sur vos palais, ô rois. La nuit l'apporte.
Tel que l'exécuteur frappant à votre porte,
Le tonnerre demande à parler à quelqu'un.

Et cependant l'odeur des morts, affreux parfum

Qui se mêle à l'encens des Tedeums superbes,
Monte du fond des bois, du fond des prés pleins d'herbes,
Des steppes, des marais, des vallons, en tous lieux !
Au fatal boulevard de Paris oublieux.
Au Mexique, en Pologne, en Crète où la nuit tombe,
En Italie, on sent un miasme de tombe,
Comme si, sur ce globe et sous le firmament,
Étant dans sa saison d'épanouissement,
Vaste mancenillier de la terre en démence,
Le carnage vermeil ouvrait sa fleur immense.
Partout des égorgés ! des massacrés partout !
Le cadavre est à terre et l'idée est debout.
Ils gisent étendus dans les plaines farouches,
L'appel aux armes flotte au-dessus de leurs bouches.
On les dirait semés. Ils le sont. Le sillon
Se nomme liberté. La mort est l'aquilon,
Et les morts glorieux sont la graine sublime
Qu'elle disperse au loin sur l'avenir, abîme.
Germez, héros ! et vous, cadavres, pourrissez.
Fais ton œuvre, ô mystère ! épars, nus, hérissés.
Béants, montrant au ciel leurs bras coupés qui pendent,
Tous ces exterminés immobiles attendent.

Et tandis que les rois, joyeux et désastreux,
Font une fête auguste et triomphale entre eux,
Tandis que leur olympe abonde, au fond des nues,
En fanfare, en festins, en joie, en gorges nues,
Rit, chante, et sur nos fronts montre aux hommes contents
Une fraternité de czars et de sultans,
De son côté, là-bas, au désert, sous la bise,
Dans l'ombre avec la mort le vautour fraternise;
Les bêtes du sépulcre ont leur vil rendez-vous;
Le freux, la louche orfraie et la pygargue roux,
L'âpre autour, les milans, féroces hirondelles,
Volent droit aux charniers, et tous, à tire-d'ailes;
Se hâtent vers les morts, et ces rauques oiseaux
S'abattent, l'un mordant la chair, l'autre les os,
Et, criant, s'appelant, le feu sous les paupières,
Viennent boire le sang qui coule entre les pierres.

VIII

O peuple, noir dormeur, quand t'éveilleras-tu ?
Rester couché sied mal à qui fut abattu.
Tu dors, avec ton sang sur les mains, et, stigmate
Que t'a laissé l'abjecte et dure casemate,
La marque d'une corde autour de tes poignets.
Qu'as-tu fait de ton âme, ô toi qui t'indignais ?
L'empire est une cave, et toutes les espèces
De nuit te tiennent pris sous leurs brumes épaisses.
Tu dors, oubliant tout, ta grandeur, son complot,
La liberté, le droit, ces lumières d'en haut ;
Tu fermes les yeux, lourd, gisant sous d'affreux voiles,
Sans souci de l'affront que tu fais aux étoiles !
Allons, remue. Allons, mets-toi sur ton séant.
Qu'on voie enfin bouger le torse du géant.
La longueur du sommeil devient ignominie.
Es-tu las ? es-tu sourd ? es-tu mort ? Je le nie.
N'as-tu pas conscience, en ton accablement,
Que l'opprobre s'accroît de moment en moment ?
N'entends-tu pas qu'on marche au-dessus de ta tête ?
Ce sont les rois. Ils font le mal. Ils sont en fête.
Tu dors sur ce fumier ! Toi qui fus citoyen,
Te voilà devenu bête de somme. Eh bien,
L'âne se lève, et brait ; le bœuf se dresse et beugle.
Cherche donc dans ta nuit puisqu'on t'a fait aveugle.
O toi qui fus si grand, debout ! car il est tard.
Dans cette obscurité l'on peut mettre au hasard
La main sur de la honte ou bien sur de la gloire ;
Étends le bras le long de la muraille noire ;
L'inattendu dans l'ombre ici peut se cacher,
Tu parviendras peut-être à trouver, à toucher,
A saisir une épée entre tes poings funèbres,
Dans le tâtonnement farouche des ténèbres !

Hauteville-House, novembre 1867.

Un mois ne s'était pas écoulé depuis la publication de ce poëme que dix-sept traductions en avaient déjà paru, dont quelques-unes en vers. Le déchaînement de la presse cléricale augmenta le retentissement.

Garibaldi répondit à Victor Hugo par un poëme en vers français, noble remerciement d'une grande âme.

La publication du poëme de Victor Hugo donna lieu a un incident. En ce moment-là (novembre 1867), on jouait *Hernani* au Théâtre-Français, et l'on allait jouer *Ruy Blas* à l'Odéon. Les représentations d'*Hernani* furent arrêtées, et Victor Hugo reçut à Guernesey la lettre suivante :

« Le directeur du Théâtre impérial de l'Odéon a l'honneur d'informer M. Victor Hugo que la reprise de *Ruy Blas* est interdite.

« Chilly. »

Victor Hugo répondit :

« *A M. Louis Bonaparte, aux Tuileries.*

« Monsieur, je vous accuse réception de la lettre signée Chilly.

« Victor Hugo. »

IX

LES ENFANTS PAUVRES

NOËL, DÉCEMBRE 1867

J'éprouve toujours un certain embarras à voir tant de personnes réunies autour d'une chose si simple et si petite. Moi, solitaire, une fois par an j'ouvre ma maison. Pourquoi ? Pour montrer à qui veut la voir une humble fête, une heure de joie donnée, non par moi, mais par Dieu, à quarante enfants pauvres. Toute l'année la misère, un jour la joie. Est-ce trop ?

Mesdames, c'est à vous que je m'adresse, car à qui offrir la joie des enfants, si ce n'est au cœur des femmes ? — Pensez toutes à vos enfants en voyant ceux-ci, et, dans la mesure de vos forces, et pour commencer dès l'enfance la fraternité des hommes, faites, vous qui êtes des mères heureuses et favorisées, faites que les petits riches ne soient pas enviés par les petits pauvres ! Semons l'amour. C'est ainsi que nous apaiserons l'avenir.

Comme je le disais l'an dernier, à pareille occasion faire du bien à quarante enfants est un fait insignifiant ; mais si ce nombre de quarante enfants pouvait, par le concours de tous les bons cœurs, s'accroître indéfiniment, alors il y aurait un exemple utile. Et c'est dans ce but de propagande que j'ai consenti à laisser se répandre un peu de publicité sur le Dîner des enfants pauvres institué à Hauteville-House.

Cette petite fondation a donc deux buts principaux, un but d'hygiène et un but de propagande.

Au point de vue de l'hygiène, réussit-elle ? Oui. La preuve la voici : Depuis six ans que ce Dîner des enfants pauvres est fondé à Hauteville-House, sur quarante enfants qui y prennent part, deux seulement sont morts. Deux en six ans ! Je livre ce fait aux réflexions des hygiénistes et des médecins.

Au point de vue de la propagande, réussit-elle ? Oui. Des Dîners hebdomadaires pour l'enfance pauvre, fondés sur le modèle de celui-ci, commencent à s'établir un peu partout ; en Suisse, en Angleterre, surtout en Amérique. J'ai reçu hier un journal anglais, le *Leith Pilot*, qui en recommande vivement l'établissement.

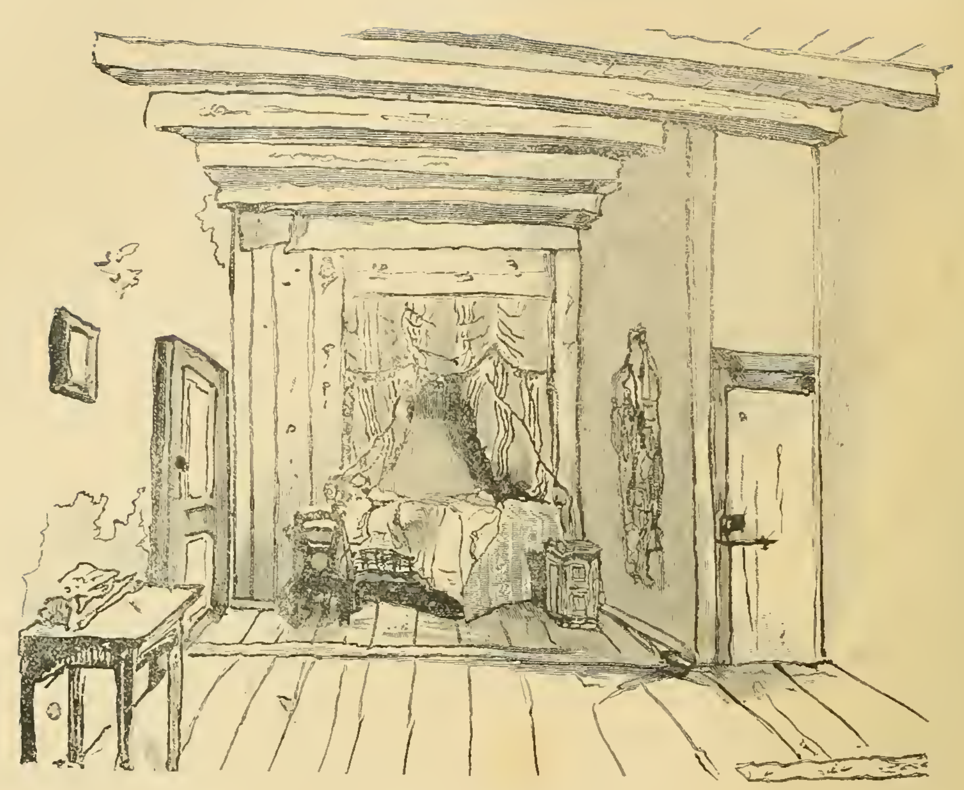
L'an dernier je vous lisais une lettre, insérée dans le *Times*, annonçant à Londres la fondation d'un dîner de 320 enfants. Aujourd'hui voici une lettre que m'écrit lady Thompson, trésorière d'un Dîner d'enfants pauvres dans la paroisse de Marylebone, où sont admis 6.000 enfants. De 300 à 6.000, c'est là une progression magnifique, d'une année à l'autre. Je félicite et je remercie ma noble correspondante, lady Thompson. Grâce à elle et à ses honorables amis, l'idée du solitaire a fructifié. Le petit ruisseau de Guernesey est devenu à Londres un grand fleuve.

Un dernier mot.

Tous, tant que nous sommes, nous avons ici-bas des devoirs de diverses sortes. Dieu nous impose d'abord des devoirs sévères. Nous devons, dans l'intérêt de tous les hommes, lutter ; nous devons combattre les forts et les puissants, les forts quand ils abusent de la force, les puissants quand ils emploient au mal la puissance ; nous devons prendre au collet le despote, quel qu'il soit, depuis le charretier qui maltraite un cheval jusqu'au roi qui opprime un peuple. Résister et lutter, ce sont

de rudes nécessités. La vie serait rude si elle ne se composait que de cela.

Quelquefois, à bout de forces, on demande, en quelque sorte, grâce au devoir. On se tourne vers la conscience : Que veux-tu que j'y fasse ? répond la conscience; le devoir est de continuer. Pourtant on interrompt un moment la lutte, on se met à contempler les enfants, les pauvres petits, les frais visages que fait lumineux et roses l'aube auguste de la vie, on se sent ému, on passe de l'indignation à l'attendrissement, et alors on comprend la vie entière, et l'on remercie Dieu, qui, s'il nous donne les puissants et les méchants à combattre, nous donne aussi les innocents et les faibles à soulager, et qui, à côté des devoirs sévères, a placé les devoirs charmants. Les derniers consolent des premiers.



LA CHAMBRE DE VICTOR HUGO
à Hauteville-House

1868

MANIN AU TOMBEAU.

FLOURENS EN PRISON. — LA LIBERTÉ, COMPRIMÉE EN CRÈTE, REPARAIT EN ESPAGNE

APRÈS LE DEVOIR ENVERS LES HOMMES, LE DEVOIR ENVERS LES ENFANTS

I

MANIN

Victor Hugo, invité par les patriotes vénitiens à venir assister à la cérémonie de la translation des cendres de Manin à Venise, répondit par la lettre suivante :

Hauteville-House, 16 mars 1868.

On m'écrit de Venise, et l'on me demande si j'ai une parole à dire dans cette illustre journée du 22 mars.

Oui. Et cette parole, la voici :

Venise a été arrachée à Manin comme Rome à Garibaldi.

Manin mort reprend possession de Venise. Garibaldi vivant rentrera à Rome.

La France n'a pas plus le droit de peser sur Rome que l'Autriche n'a eu le droit de peser sur Venise.

Même usurpation, qui aura le même dénoûment.

Ce dénoûment, qui accroîtra l'Italie, grandira la France.

Car toutes les choses justes que fait un peuple sont les choses grandes.

La France libre tendra la main à l'Italie complète.

Et les deux nations s'aimeront. Je dis ceci avec une joie profonde, moi qui suis fils de la France et petit-fils de l'Italie.

Le triomphe de Manin aujourd'hui prédit le triomphe de Garibaldi demain.

Ce jour du 22 mars est un jour précurseur.

De tels sépulcres sont pleins de promesses. Manin fut un combattant et un proscrit du droit ; il a lutté pour les principes ; il a tenu haut l'épée de lumière. Il a eu, comme Garibaldi, la douceur héroïque. La liberté de l'Italie, visible, quoique voilée, est debout derrière son cercueil. Elle ôtera son voile.

Et alors elle deviendra la paix tout en restant la liberté.

Voilà ce qu'annonce Manin rentrant à Venise.

Dans un mort comme Manin il y a de l'espérance.

VICTOR HUGO.

II

GUSTAVE FLOURENS

En présence de certains faits, un cri d'indignation échappe.

M. Gustave Flourens est un jeune écrivain de talent. Fils d'un père dévoué à la science, il est dévoué au progrès. Quand l'insurrection de Crète a éclaté, il est allé en Crète. La nature l'avait fait penseur, la liberté l'a fait soldat. Il a épousé la cause crétoise, il a lutté pour la réunion de la Crète à la Grèce ; il a filialement adopté cette Candie héroïque ; il a saigné et souffert sur cette terre infortunée, il y a eu chaud et froid, faim et soif ; il a guerroyé, ce parisien, dans les monts Blancs de Sphakia, il a subi les durs étés et les rudes hivers. il a connu les sombres champs de bataille, et plus d'une fois, après le combat, il a dormi dans la neige à côté de ceux qui dormaient dans la mort. Il a donné son sang, il a donné son argent. Détail touchant, il lui est arrivé de prêter trois cents francs à ce gouvernement de Crète, dédaigné, on le comprend, des gouvernements qui s'endettent de treize milliards *. Après des années d'un opiniâtre dévouement, ce français a été fait crétois. L'assemblée nationale candiote s'est adjoint M. Gustave Flourens ; elle l'a envoyé en Grèce faire acte de fraternité, et l'a chargé d'introduire les députés crétois au parlement hellénique. A Athènes, M. Gustave Flourens a voulu voir Georges de Danemark, qui est roi de Grèce, à ce qu'il paraît. M. Gustave Flourens a été arrêté.

Français, il avait un droit ; Crétois, il avait un devoir. Devoir et droit ont été méconnus. Le gouvernement grec et le gouvernement français, deux complices, l'ont embarqué sur un paquebot de passage, il a été apporté de force à Marseille. Là, il était difficile de ne pas le laisser libre ; on a dû le lâcher. Mis en liberté, M. Gustave Flourens est immédiatement reparti pour la Grèce. Moins de huit jours après avoir été expulsé d'Athènes, il y rentrait. C'était son devoir. M. Gustave Flourens a accepté une mission sacrée, il est le député d'un peuple qui expire, il est porteur d'un cri d'agonie, il est dépositaire du plus auguste des fidéicommis, du droit d'une nation ; ce fidéicommis, il veut y faire honneur ; cette mission, il veut la remplir. De là son obstination intrépide. Or, sous de certains règnes, qui fait son devoir, fait un crime. A cette heure, M. Gustave Flourens est hors la loi. Le gouvernement grec le traque, le gouvernement français le livre, et voici ce que ce lutteur stoïque m'écrit d'Athènes, où il est caché : *Si je suis pris, je m'attends au poison dans quelque cachot.*

Dans une autre lettre, qu'on nous écrit de Grèce, nous lisons : *Gustave Flourens est abandonné.*

Non, il n'est pas abandonné. Que les gouvernements le sachent, ceux qui se croient forts comme la Russie, et ceux qui se sentent faibles comme la Grèce, ceux qui torturent la Pologne, comme ceux qui trahissent la Crète, qu'ils le sachent, et qu'ils y songent, la France est une immense force inconnue. La France n'est pas un empire, la France n'est pas une armée, la France n'est pas une circonscription géographique, la France n'est pas même une masse de trente-huit millions d'hommes plus ou moins distraits du droit par la fatigue ; la France est une âme. Où est-elle ? Partout. Peut-être même en ce moment est-elle plutôt ailleurs qu'en France. Il arrive quelquefois à une patrie d'être exilée. Une nation comme la France est un principe, et son vrai territoire c'est le droit. C'est là qu'elle se réfugie, laissant la terre, devenue glèbe, au joug, et le domaine matériel à l'oppression matérielle. Non, la Crète, qu'on met hors les nations, n'est pas abandonnée. Non, son député et son soldat, Gustave Flourens, qu'on met hors la loi, n'est pas abandonné. La vérité, cette grande menace, est là, et veille. Les gouvernements dorment ou font semblant, mais il y a quelque part des yeux ouverts. Ces yeux voient et jugent. Ces yeux fixes sont redoutables. Une prunelle où est la

* C'était à cette époque la dette de la France sous l'empire. Depuis, Sedan et ses suites ont accru cette dette de dix milliards. Grâce à l'aventure finale de l'empire, la France doit dix milliards de plus ; il est vrai qu'elle a deux provinces de moins.

lumière est une attaque continue à tout ce qui est faux, inique et nocturne. Sait-on pourquoi les césars, les sultans, les vieux rois, les vieux codes et les vieux dogmes se sont écroulés ? C'est parce qu'ils avaient sur eux cette lumière. Sait-on pourquoi Napoléon est tombé ? C'est parce que la justice, debout dans l'ombre, le regardait.

VICTOR HUGO.

Hauteville-House, 9 juillet 1868.

Trois semaines après la publication de cette lettre, Victor Hugo reçut le billet que voici :

Naples, 25 juillet 1868.

« Maître,

« Grâce à vous je suis hors de prison et de danger. Les gouvernements ont été forcés, par la conscience publique, de lâcher l'homme réclamé par Victor Hugo. Barbès vous a dû la vie ; je vous dois la liberté.

« GUSTAVE FLOURENS. »

III

MORT DE MADAME VICTOR HUGO

En 1868, l'homme exilé fut frappé deux fois; il perdit coup sur coup sa femme et son petit-fils, le premier-né de son fils Charles. L'enfant mourut en mars et Mme Victor Hugo en août.

Victor Hugo put garder l'enfant près de lui; on l'enterra dans la terre d'exil; mais Mme Victor Hugo rentra en France. La mère avait exprimé le vœu de dormir près de sa fille; on l'enterra au cimetière de Villequier.

Le proscrit ne put suivre la morte. De loin, et debout sur la frontière, il vit le cercueil disparaître à l'horizon. L'adieu suprême fut dit en son nom sur la tombe de Villequier par une noble voix.

Voici les hautes et grandes paroles que prononça Paul Meurice :

« Je voudrais seulement lui dire adieu pour nous tous.

« Vous savez bien, vous qui l'entourez, — pour la dernière fois ! ce qu'était, ce qu'est cette âme si belle et si douce, cet adorable esprit, ce grand cœur

« Ah ! ce grand cœur surtout ! Comme elle aimait aimer ! comme elle aimait à être aimée ! comme elle savait souffrir avec ceux qu'elle aimait !

« Elle était la femme de l'homme le plus grand qui soit, et, par le cœur, elle se haussait à ce génie. Elle l'égalait presque à force de le comprendre.

« Et il faut qu'elle nous quitte ! il faut que nous la quittions !

« Elle a déjà, elle, retrouvé à aimer. Elle a retrouvé ses deux enfants, ici (*montrant la fosse*) — et là (*montrant le ciel*).

« Victor Hugo m'a dit à la frontière, hier soir : « Dites à ma fille qu'en attendant je lui envoie sa mère. » C'est dit, et je crois que c'est entendu.

« Et maintenant, adieu donc ! adieu pour les présents ! adieu pour les absents ! adieu, notre amie · adieu, notre sœur !

« Adieu, mais au revoir ! »



LE CIMETIÈRE DE VILLEQUIER

XV

L'ESPAGNE

Mais le devoir ne lâche pas prise. Il a d'impérieuses urgences. Mme Victor Hugo, on vient de le voir, était morte en août. En octobre, l'écroulement de la royauté en Espagne redonnait la parole à Victor Hugo. Mis en demeure par de si décisifs événements, il dut, quel que fût son deuil, rompre le silence.

A L'ESPAGNE

Un peuple a été pendant mille ans, du sixième au seizième siècle, le premier peuple de l'Europe, égal à la Grèce par l'épopée, à l'Italie par l'art, à la France par la philosophie ; ce peuple a eu Léonidas sous le nom de Pélage, et Achille sous le nom de Cid ; ce peuple a commencé par Viriate et a fini par Riego ; il a eu Lépante, comme les grecs ont eu Salamine ; sans lui Corneille n'aurait pas créé la tragédie et Christophe Colomb n'aurait pas découvert l'Amérique ; ce peuple est le peuple indomptable de Fuero-Juzgo ; presque aussi défendu que la Suisse par son relief géologique, car le Mulhacen est au mont Blanc comme 18 est à 24 ; il a eu son assemblée de la forêt, contemporaine du forum de Rome, meeting des bois où le peuple régnait deux fois par mois, à la nouvelle lune et à la pleine lune ; il a eu les cortès à Léon soixante-dix-sept ans avant que les anglais eussent le parlement à Londres ; il a eu son serment du Jeu de Paume à Medina del Campo, sous Don Sanche ; dès 1133, aux cortès de Borja, il a eu le tiers état prépondérant, et l'on a vu dans l'assemblée de cette nation une seule ville, comme Saragosse, envoyer quinze députés ; dès 1307, sous Alphonse III, il a proclamé le droit et le devoir d'insurrection ; en Aragon il a institué l'homme appelé Justice, supérieur à l'homme appelé Roi ; il a dressé en face du trône le redoutable *sino no;* il a refusé l'impôt à Charles-Quint. Naissant, ce peuple a tenu en échec Charlemagne, et, mourant, Napoléon. Ce peuple a eu des maladies et subi des vermines, mais, en somme, n'a pas été plus déshonoré par les moines que les lions par les poux. Il n'a manqué à ce peuple que deux choses, savoir se passer du pape, et savoir se passer du roi. Par la navigation, par l'aventure, par l'industrie, par le commerce, par l'invention appliquée au globe, par la création des itinéraires inconnus, par l'initiative, par la colonisation universelle, il a été une Angleterre, avec l'isolement de moins et le soleil de plus. Il a eu des capitaines, des docteurs, des poëtes, des prophètes, des héros, des sages. Ce peuple a l'Alhambra, comme Athènes a le Parthénon, et a Cervantes, comme nous avons Voltaire. L'âme immense de ce peuple a jeté sur la terre tant de lumière que pour l'étouffer il a fallu Torquemada ; sur ce flambeau, les papes ont posé la tiare, éteignoir énorme. Le papisme et l'absolutisme se sont ligués pour venir à bout de cette nation Puis toute sa lumière, ils la lui ont rendue en flamme, et l'on a vu l'Espagne liée au bûcher. Ce *quemadero* démesuré a couvert le monde, sa fumée a été pendant trois siècles le nuage hideux de la civilisation, et, le supplice fini, le brûlement achevé, on a pu dire : Cette cendre, c'est ce peuple.

Aujourd'hui, de cette cendre cette nation renaît. Ce qui est faux du phénix est vrai du peuple.

Ce peuple renaît. Renaîtra-t-il petit ? Renaîtra-t-il grand ? Telle est la question.

Reprendre son rang, l'Espagne le peut. Redevenir l'égale de la France et de l'Angleterre. Offre immense de la providence. L'occasion est unique. L'Espagne la laissera-t-elle échapper ?

Une monarchie de plus sur le continent, à quoi bon ? L'Espagne sujette d'un roi sujet des puissances, quel amoindrissement ! D'ailleurs établir à cette heure une monarchie, c'est prendre de la peine pour peu de temps. Le décor va changer.

Une république en Espagne, ce serait le holà en Europe : et le holà dit aux rois, c'est la paix ; ce serait la France et la Prusse neutralisées, la guerre entre les monarchies militaires impossible par le seul fait de la révolution présente, la muselière mise à Sadowa comme à Austerlitz, la perspective des tueries remplacée par la perspective du travail et de la fécondité, Chassepot destitué au profit de Jacquart ; ce serait l'équilibre du continent brusquement fait aux dépens des fictions par ce poids dans la balance, la vérité ; ce serait cette vieille puissance, l'Espagne, régénérée par cette jeune

force, le peuple ; ce serait, au point de vue de la marine et du commerce, la vie rendue à ce double littoral qui a régné sur la Méditerranée avant Venise et sur l'Océan avant l'Angleterre ; ce serait l'industrie fourmillant là où croupit la misère ; ce serait Cadix égale à Southampton, Barcelone égale à Liverpool, Madrid égale à Paris. Ce serait le Portugal, à un moment donné, faisant retour à l'Espagne, par la seule attraction de la lumière et de la prospérité ; la liberté est l'aimant des annexions. Une république en Espagne, ce serait la constatation pure et simple de la souveraineté de l'homme sur lui-même, souveraineté indiscutable, souveraineté qui ne se met pas aux voix ; ce serait la production sans tarif, la consommation sans douane, la circulation sans ligature, l'atelier sans prolétariat, la richesse sans parasitisme, la conscience sans préjugés, la parole sans bâillon, la loi sans mensonge, la force sans armée, la fraternité sans Caïn ; ce serait le travail pour tous, l'instruction pour tous, la justice pour tous, l'échafaud pour personne ; ce serait l'idéal devenu palpable, et, de même qu'il y a l'hirondelle-guide, il y aurait la nation-exemple. De péril point. L'Espagne citoyenne, c'est l'Espagne forte ; l'Espagne démocratie, c'est l'Espagne citadelle. La république en Espagne, ce serait la probité administrant, la vérité gouvernant, la liberté régnant ; ce serait la souveraine réalité inexpugnable ; la liberté est tranquille parce qu'elle est invincible, et invincible parce qu'elle est contagieuse. Qui l'attaque la gagne. L'armée envoyée contre elle ricoche sur le despote. C'est pourquoi on la laisse en paix. La république en Espagne, ce serait, à l'horizon, l'irradiation du vrai, promesse pour tous, menace pour le mal seulement; ce serait ce géant, le droit, debout en Europe, derrière cette barricade, les Pyrénées.

Si l'Espagne renaît monarchie, elle est petite.

Si elle renaît république, elle est grande.

Qu'elle choisisse.

VICTOR HUGO.

Hauteville-House, 22 octobre 1868.

V

SECONDE LETTRE A L'ESPAGNE

De plusieurs points de l'Espagne, de la Corogne, par l'organe du comité démocratique, d'Oviédo, de Séville, de Barcelone, de Saragosse, la ville patriote, de Cadix, la ville révolutionnaire, de Madrid, par la généreuse voix d'Emilio Castelar, un deuxième appel m'est fait. On m'interroge. Je réponds.

De quoi s'agit-il? De l'esclavage.

L'Espagne, qui d'une seule secousse vient de rejeter tous les vieux opprobres, fanatisme, absolutisme, échafaud, droit divin, gardera-t-elle de tout ce passé ce qu'il y a de plus odieux, l'esclavage? Je dis : Non! Abolition, et abolition immédiate. Tel est le devoir.

Est-ce qu'il y a lieu d'hésiter? Est-ce que c'est possible? Quoi! ce que l'Angleterre a fait en 1838, ce que la France a fait en 1848, en 1868 l'Espagne ne le ferait pas! Quoi! être une nation affranchie, et avoir sous ses pieds une race asservie et garrottée! Quoi! ce contresens! être chez soi la lumière, et hors de chez soi la nuit! être chez soi la justice, et hors de chez soi l'iniquité! citoyen ici, négrier là! faire une révolution qui aurait un côté de gloire et un côté d'ignominie! Quoi! après la royauté chassée, l'esclavage resterait! il y aurait près de vous un homme qui serait à vous, un homme qui serait votre chose! vous auriez sur la tête un bonnet de liberté pour vous et à la main une chaîne pour lui! Qu'est-ce que le fouet du planteur? c'est le sceptre du roi, naïf et dédoré. L'un brisé, l'autre tombe.

Une monarchie à esclaves est logique. Une république à esclaves est cynique. Ce qui rehausse la monarchie déshonore la république. La république est une virginité.

Or, dès à présent, et sans attendre aucun vote, vous êtes république. Pourquoi? parce que vous êtes la grande Espagne. Vous êtes république; l'Europe démocratique en a pris acte. O Espagnols! vous ne pouvez rester fiers qu'à la condition de rester libres. Déchoir vous est impossible. Croître est dans la nature; se rapetisser, non.

Vous resterez libres. Or la liberté est entière. Elle a la sombre jalousie de sa grandeur et de sa pureté. Aucun compromis. Aucune concession. Aucune diminution. Elle exclut en haut la royauté et en bas l'esclavage.

Avoir des esclaves, c'est mériter d'être esclave. L'esclave au-dessous de vous justifie le tyran au-dessus de vous.

Il y a dans l'histoire de la traite une année hideuse, 1768. Cette année-là le maximum du crime fut atteint; l'Europe vola à l'Afrique cent quatre mille noirs, qu'elle vendit à l'Amérique. Cent quatre mille! jamais si effroyable chiffre de vente de chair humaine ne s'était vu. Il y a de cela juste cent ans. Eh bien! célébrez ce centenaire par l'abolition de l'esclavage; qu'à une année infâme une année auguste réponde; et montrez qu'entre l'Espagne de 1768 et l'Espagne de 1868 il y a plus qu'un siècle, il y a un abîme, il y a l'infranchissable profondeur qui sépare le faux du vrai, le mal du bien, l'injuste du juste, l'abjection de la gloire, la monarchie de la république, la servitude de la liberté. Précipice toujours ouvert derrière le progrès; qui recule y tombe.

Un peuple s'augmente de tous les hommes qu'il affranchit. Soyez la grande Espagne complète. Ce qu'il vous faut, c'est Gibraltar de plus et Cuba de moins.

Un dernier mot. Dans la profondeur du mal, despotisme et esclavage se rencontrent et produisent le même effet. Pas d'identité plus saisissante. Le joug de l'esclavage est plus encore peut-être sur le maître que sur l'esclave. Lequel des deux possède l'autre? question. C'est une erreur de croire qu'on est le propriétaire de l'homme qu'on achète et qu'on vend; on est son prisonnier. Il vous tient. Sa rudesse, sa grossièreté, son ignorance, sa sauvagerie, vous devez les partager; sinon, vous vous feriez horreur à vous-même. Ce noir, vous le croyez à vous; c'est vous qui êtes à lui. Vous lui avez pris son corps, il vous prend votre intelligence et votre honneur. Il s'établit entre vous et lui un mystérieux niveau. L'esclave vous châtie d'être son maître. Tristes et justes représailles, d'autant plus terribles que l'esclave, votre sombre dominateur, n'en a pas conscience. Ses vices sont vos crimes; ses malheurs deviendront vos catastrophes. Un esclave dans une maison, c'est une âme farouche qui est chez vous, et qui est en vous. Elle

vous pénètre et vous obscurcit, lugubre empoisonnement. Ah! l'on ne commet pas impunément ce grand crime, l'esclavage! La fraternité méconnue devient fatalité. Si vous êtes un peuple éclatant et illustre, l'esclavage, accepté comme institution, vous fait abominable. La couronne au front du despote, le carcan au cou de l'esclave, c'est le même cercle, et votre âme de peuple y est enfermée. Toutes vos splendeurs ont cette tache, le nègre. L'esclave vous impose ses ténèbres. Vous ne lui communiquez pas la civilisation, et il vous communique la barbarie. Par l'esclave, l'Europe s'inocule l'Afrique.

O noble peuple espagnol! c'est là, pour vous, la deuxième délibération. Vous vous êtes délivré du despote; maintenant délivrez-vous de l'esclave.

VICTOR HUGO.

Hauteville-House, 22 novembre 1868.

VI

LES ENFANTS PAUVRES

NOEL 1868

Les deuils qui nous éprouvent n'empêchent pas qu'il y ait des pauvres. Si nous pouvions oublier ce que souffrent les autres, ce que nous souffrons nous-mêmes nous en ferait souvenir; le deuil est un appel au devoir.

La petite institution d'assistance pour l'enfance, que j'ai fondée il y a sept ans, à Guernesey, dans ma maison, fructifie, et vous, mesdames, qui m'écoutez avec tant de grâce, vous serez sensibles à cette bonne nouvelle.

Ce n'est pas de ce que je fais ici qu'il est question, mais de ce qui se fait au dehors. Ce que je fais n'est rien, et ne vaut pas la peine d'en parler.

Cette fondation du Dîner des Enfants pauvres n'a qu'une chose pour elle, c'est d'être une idée simple. Aussi a-t-elle été tout de suite comprise, surtout dans les pays de liberté, en Angleterre, en Suisse et en Amérique; là elle est appliquée sur une grande échelle. — Je note le fait sans y insister, mais je crois qu'il y a une certaine affinité entre les idées simples et les pays libres.

Pour que vous jugiez du progrès que fait l'idée du Dîner des Enfants pauvres, je vous citerai seulement deux ou trois chiffres. Ces chiffres, je les prends en Angleterre, je les prends à Londres, c'est-à-dire chez vous.

Vous avez pu lire dans les journaux la lettre que m'a adressée l'honorable lady Thompson. Dans la seule paroisse de Marylebone, en l'année 1868, le nombre des enfants assistés s'est élevé de 5,000 à 7,850. Une société d'assistance, intitulée *Children's Provident Society*, vient de se fonder, Maddox Street, Regent's street, au capital de vingt mille livres sterling. Enfin, troisième fait, vous vous rappelez que l'an dernier, à pareil jour, je me félicitais de lire dans les journaux anglais que l'idée de Hauteville-House avait fructifié à Londres, au point qu'on y secourait trente mille enfants. Eh bien, lisez aujourd'hui l'excellent journal l'*Express* du 17 décembre, vous y constaterez une progression magnifique. En 1866, il y avait à Londres six mille enfants secourus de la façon que j'ai indiquée; en 1867, trente mille; en 1868, il y en a cent quinze mille.

A ces 115,000 ajoutez les 7,850 de Marylebone, société distincte, et vous aurez un total de 122,850 enfants secourus.

Ce que c'est qu'un grain mis dans le sillon, quand Dieu consent à le féconder! Combien voyez-vous ici d'enfants? Quarante? C'est bien peu. Ce n'est rien. Eh bien, chacun de ces quarante enfants en produit au dehors trois mille, et les quarante enfants de Hauteville-House deviennent à Londres cent vingt mille.

Je pourrais citer d'autres faits encore, je m'arrête. Je parle de moi, mais c'est malgré moi. Dans tout ceci aucun honneur ne me revient, et mon mérite est nul. Toutes les actions de grâces doivent être adressées à mes admirables coopérateurs d'Angleterre et d'Amérique.

Un mot pour terminer.

Je trouve l'exil bon. D'abord, il m'a fait connaître cette île hospitalière; ensuite, il m'a donné le loisir de réaliser cette idée que j'avais depuis longtemps, un essai pratique d'amélioration immédiate du sort des enfants — des pauvres enfants — au point de vue de la double hygiène, c'est-à-dire de la santé physique et de la santé intellectuelle. L'idée a réussi. C'est pourquoi je remercie l'exil.

Ah! je ne me lasserai jamais de le dire: — Songeons aux enfants!

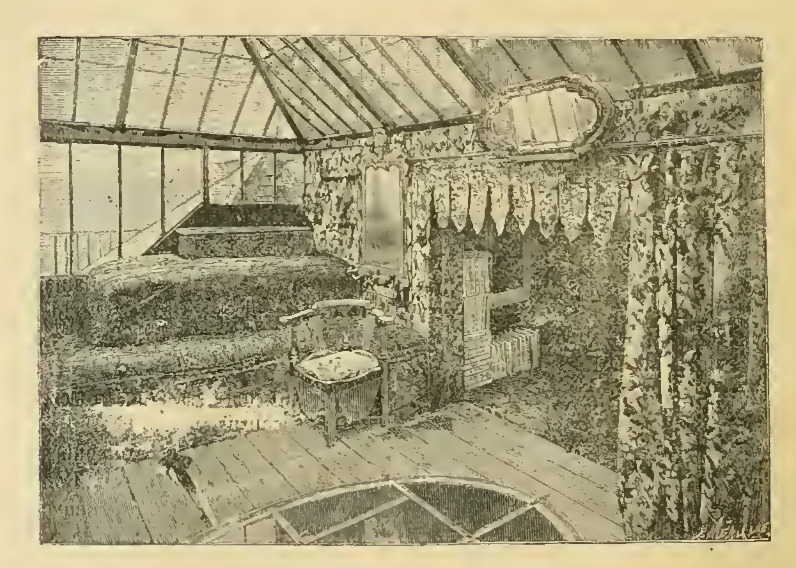
La société des hommes est toujours plus ou moins, une société coupable. Dans cette faute collective que nous commettons tous, et qui s'appelle tantôt la loi

tantôt les mœurs, nous ne sommes sûrs que d'une Innocence, l'innocence des enfants.

Eh bien, aimons-la, nourrissons-la, vêtissons-la, donnons-lui du pain et des souliers, guérissons-la, éclairons-la, vénérons-la.

Quant à moi, — êtes-vous curieux de savoir mon opinion politique? — je vais vous la dire. Je suis du parti de l'innocence. Surtout du parti de l'innocence punie — pourquoi, mon Dieu? — par la misère.

Quelles que soient les douleurs de cette vie, je ne m'en plaindrai pas, s'il m'est donné de réaliser les deux plus hautes ambitions qu'un homme puisse avoir sur la terre. Ces deux ambitions, les voici : être esclave et être serviteur. Esclave de la conscience, et serviteur des pauvres.



BELVÉDÈRE DE VICTOR HUGO

A Hauteville-House

1869

LA GRÈCE SE TOURNE VERS L'AMÉRIQUE.
DÉCLARATION DE GUERRE PROCHAINE ET DE PAIX FUTURE. — LE *RAPPEL*.
LE CONGRÈS DE LAUSANNE. — PEABODY MORT. — CHARLES HUGO CONDAMNÉ.
LE 29 OCTOBRE A PARIS.
SYMPTÔMES DE L'ÉCROULEMENT DE L'EMPIRE. — LES ENFANTS PAUVRES

I

LA CRÈTE

A M. VALOUDAKI

PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT DE LA CRÈTE

Monsieur,

Votre lettre éloquente m'a vivement touché. Oui, vous avez raison de compter sur moi. Le peu que je suis et le peu que je puis appartient à votre noble cause. La cause de la Crète est celle de la Grèce, et la cause de la Grèce est celle de l'Europe. Ces enchaînements-là échappent aux rois et sont pourtant la grande logique. La diplomatie n'est autre chose que la ruse des princes contre la logique de Dieu. Mais, dans un temps donné. Dieu a raison.

Dieu et droit sont synonymes. Je ne suis qu'une voix, opiniâtre, mais perdue dans le tumulte triomphal des iniquités régnantes. Qu'importe? écouté ou non, je ne me lasserai pas. Vous me dites que la Crète me demande ce que l'Espagne m'a demandé. Hélas! je ne puis que pousser un cri. Pour la Crète, je l'ai fait déjà, je le ferai encore.

Puisque vous le croyez utile, l'Europe étant sourde, je me tournerai vers l'Amérique. Espérons de ce côté-là.

Je vous serre la main.

VICTOR HUGO.

APPEL A L'AMÉRIQUE

Le sombre abandon d'un peuple au viol et à l'égorgement en pleine civilisation est une ignominie qui étonnera l'histoire. Ceux qui font de telles taches à ce grand dix-neuvième siècle sont responsables devant la conscience universelle. Les présents gouvernements mettent la rougeur au front de l'Europe.

A l'heure où nous sommes, d'un côté il y a des massacres, de l'autre une conversation de diplomates; d'un côté on tue, on décapite, on mutile, on éventre des femmes, des vieillards et des enfants, qu'on laisse pourrir dans la neige ou au soleil; de l'autre on rédige des protocoles; les dépêches de chancellerie, envolées de tous les points de l'horizon, s'abattent sur la table verte de la conférence, et les vautours sur Arcadion. Tel est le spectacle.

Trahir et livrer la Crète, c'est une mauvaise action, et c'est une mauvaise politique.

De deux choses l'une: ou l'insurrection candiote persistera, ou elle expirera; ou la Crète attisera et continuera son flamboiement superbe, ou elle s'éteindra. Dans le premier cas, ce pays sera un héros; dans le second cas, il sera un martyr. Redoutable complication future. Il faut, tôt ou tard, compter avec les héros, et plus encore avec les martyrs. Les héros triomphent par

la vie, les martyrs par la mort. Voyez Baudin. Craignez les spectres. La Crète morte aura l'importunité terrible du sépulcre. Ce sera un miasme de plus dans votre politique. L'Europe aura désormais deux Pologues, l'une au nord, l'autre au midi. L'ordre régnera dans les monts Sphakia comme il règne à Varsovie, et, rois de l'Europe, vous aurez une prospérité entre deux cadavres.

Le continent en ce moment n'appartient pas aux nations, mais aux rois. Disons-le nettement, pour l'instant, la Grèce et la Crète n'ont plus rien à attendre de l'Europe.

Tout espoir est-il donc perdu pour elle ?

Non.

Ici la question change d'aspect. Ici se déclare, incident admirable, une phase nouvelle.

L'Europe recule, l'Amérique avance.

L'Europe refuse son rôle, l'Amérique le prend.

Abdication compensée par un avénement.

Une grande chose va se faire.

Cette république d'autrefois, la Grèce, sera soutenue et protégée par la république d'aujourd'hui, les États-Unis. Thrasybule appelle à son secours Washington. Rien de plus grand.

Washington entendra et viendra. Avant peu le libre pavillon américain, n'en doutons pas, flottera entre Gibraltar et les Dardanelles.

C'est le point du jour. L'avenir blanchit l'horizon. La fraternité des peuples s'ébauche. Solidarité sublime.

Ceci est l'arrivée du nouveau monde dans le vieux monde. Nous saluons cet événement. Ce n'est pas seulement au secours de la Grèce que viendra l'Amérique, c'est au secours de l'Europe. L'Amérique sauvera la Grèce du démembrement et l'Europe de la honte.

Pour l'Amérique, c'est la sortie de la politique locale C'est l'entrée dans la gloire.

Au dix-huitième siècle, la France a délivré l'Amérique ; au dix-neuvième siècle, l'Amérique va délivrer la Grèce. Remboursement magnifique.

Américains, vous étiez endettés envers nous de cette grande dette, la liberté ! Délivrez la Grèce, et nous vous donnons quittance. Payer à la Grèce, c'est payer à la France.

Victor Hugo

Hauteville-House, 6 février 1869.

II

AUX CINQ RÉDACTEURS-FONDATEURS

DU *RAPPEL**

Chers amis,

Ayant été investi d'un mandat, qui est suspendu, mais non terminé, je ne pourrais reparaître, soit à la tribune, soit dans la presse politique, que pour y reprendre ce mandat au point où il a été interrompu et pour exercer un devoir sévère, et il me faudrait pour cela la liberté comme en Amérique. Vous connaissez ma déclaration à ce sujet, et vous savez que, jusqu'à ce que l'heure soit venue, je ne puis coopérer à aucun journal, de même que je ne puis accepter aucune candidature. Je dois donc demeurer étranger au *Rappel*.

Du reste, pour d'autres raisons, résultant des complications de la double vie politique et littéraire qui m'est imposée, je n'ai jamais écrit dans l'*Evénement*. L'*Événement*, en 1851, tirait à soixante-quatre mille exemplaires.

Ce vivant journal, vous allez le refaire sous ce titre : le *Rappel*.

Le *Rappel*. J'aime tous les sens de ce mot. Rappel des principes, par la conscience; rappel des vérités, par la philosophie; rappel du devoir, par le droit; rappel des morts, par le respect; rappel du châtiment, par la justice; rappel du passé, par l'histoire; rappel de l'avenir, par la logique; rappel des faits, par le courage; rappel de l'idéal dans l'art, par la pensée; rappel du progrès dans la science, par l'expérience et le calcul; rappel de Dieu dans les religions, par l'élimination des idolâtries; rappel de la loi à l'ordre, par l'abolition de la peine de mort; rappel du peuple à la souveraineté, par le suffrage universel renseigné; rappel de l'egalité, par l'enseignement gratuit et obligatoire; rappel de la liberté, par le réveil de la France; rappel de la lumière, par le cri : *Fiat jus!*

Vous dites : Voilà notre tâche; moi je dis : Voilà votre œuvre.

Cette œuvre, vous l'avez déjà faite, soit comme journalistes, soit comme poëtes, dans le pamphlet, admirable mode de combat, dans le livre, au théâtre, partout, toujours; vous l'avez faite, d'accord et de front avec tous les grands esprits de ce grand siècle. Aujourd'hui, vous la reprenez, ce journal au poing, le *Rappel*. Ce sera un journal lumineux et acéré; tantôt épée, tantôt rayon. Vous allez combattre en riant. Moi, vieux et triste, j'applaudis.

Courage donc, et en avant! Le rire, quelle puissance! Vous allez prendre place, comme auxiliaires de toutes les bonnes volontés, dans l'étincelante légion parisienne des journaux du rire.

Je connais vos droitures comme je connais la mienne, et j'en ai en moi le miroir; c'est pourquoi je sais d'avance votre itinéraire. Je ne le trace pas, je le constate. Être un guide n'est pas ma prétention; je me contente d'être un témoin. D'ailleurs, je n'en sais pas bien long, et une fois que j'ai prononcé ce mot : devoir, j'ai à peu près dit tout ce que j'avais à dire.

Avant tout, vous serez fraternels. Vous donnerez l'exemple de la concorde. Aucune division dans nos rangs ne se fera par votre faute. Vous attendrez toujours le premier coup. Quand on m'interroge sur ce que j'ai dans l'âme, je réponds par ces deux mots *conciliation* et *réconciliation*. Le premier de ces mots est pour les idées; le second est pour les hommes.

Le combat pour le progrès veut la concentration des forces. Bien viser et frapper juste. Aucun projectile ne doit s'égarer. Pas de balle perdue dans la bataille des principes. L'ennemi a droit à tous nos coups; lui faire tort d'un seul, c'est être injuste envers lui. Il mérite qu'on le mitraille sans cesse, et qu'on ne mitraille que lui. Pour nous, qui n'avons qu'une soif, la justice, la raison, la vérité, l'ennemi s'appelle Ténèbres.

La légion démocratique a deux aspects, elle est

* Paul Meurice, Auguste Vacquerie, Henri Rochefort, Charles Hugo, François Hugo

politique et littéraire. En politique, elle arbore 89 et 92; en littérature, elle arbore 1830. Ces dates à rayonnement double, illuminant d'un côté le droit, de l'autre la pensée, se résument en un mot : révolution.

Nous, issus des nouveautés révolutionnaires, fils de ces catastrophes qui sont des triomphes, nous préférons au cérémonial de la tragédie le pêle-mêle du drame, au dialogue alterné des majestés le cri profond du peuple, et à Versailles Paris. L'art, en même temps que la société, est arrivé au but que voici : *omnia et omnes.* Les autres siècles ont été des porte-couronnes; chacun d'eux s'incarne pour l'histoire dans un personnage où se condense l'exception. Le quinzième siècle, c'est le pape; le seizième, c'est l'empereur; le dix-septième, c'est le roi; le dix-neuvième, c'est l'homme.

L'homme, sorti, debout et libre, de ce gouffre sublime, le dix-huitième siècle.

Vénérons-le, ce dix-huitième siècle, le siècle concluant qui commence par la mort de Louis XIV et qui finit par la mort de la monarchie.

Vous accepterez son héritage. Ce fut un siècle gai et redoutable.

Être souriant et désagréable, tel est votre intention. Je l'approuve. Sourire, c'est combattre. Un sourire regardant la toute-puissance a une étrange force de paralysie. Lucien déconcertait Jupiter. Jupiter pourtant, dieu d'esprit, n'aurait pas eu recours, quoique fâché, à M. . . . . (J'ouvre une parenthèse. Ne vous gênez pas pour remplacer ma prose par des lignes de points partout où bon vous semblera. Je ferme la parenthèse.) La raillerie des encyclopédistes a eu raison du molinisme et du papisme. Grands et charmants exemples. Ces vaillants philosophes ont révélé la force du rire. Tourner une hydre en ridicule, cela semble étrange. Eh bien, c'est excellent. D'abord beaucoup d'hydres sont en baudruche. Sur celles-là, l'épingle est plus efficace que la massue. Quant aux hydres pour de bon, le césarisme en est une, l'ironie les consterne. Surtout quand l'ironie est un appel à la lumière. Souvenez-vous du coq chantant sur le dos du tigre. Le coq c'est l'ironie. C'est aussi la France.

Le dix-huitième siècle a mis en évidence la souveraineté de l'ironie. Confrontez la vigueur matérielle avec la vigueur spirituelle; comptez les fléaux vaincus, les monstres terrassés et les victimes protégées; mettez d'un côté Lerne, Némée, Érymanthe, le taureau de Crète, le dragon des Hespérides, Antée étouffé, Cerbère enchaîné, Augias nettoyé, Atlas soulagé, Hésione sauvée, Alceste délivrée, Prométhée secouru; et, de l'autre, la superstition dénoncée, l'hypocrisie démasquée, l'inquisition tuée, la magistrature muselée, la torture déshonorée. Calas réhabilité, Labarre vengé, Sirven défendu, les mœurs adoucies, les lois assainies, la raison mise en liberté, la conscience humaine délivrée, elle aussi, du vautour, qui est le fanatisme; faites cette évocation sacrée des grandes victoires humaines, et comparez aux douze travaux d'Hercule les douze travaux de Voltaire. Ici le géant de force, là le géant d'esprit. Qui l'emporte? Les serpents du berceau, ce sont les préjugés. Arouet a aussi bien étouffé ceux-ci qu'Alcide ceux-là.

Vous aurez de vives polémiques. Il y a un droit qui est tranquille avec vous, et qui est sûr d'être respecté, c'est le droit de réplique. Moi qui parle, j'en ai usé, à mes risques et périls, et même abusé. Jugez-en. Un jour, — vous devez d'ailleurs vous en souvenir, — en 1851, du temps de la république, j'étais à la tribune de l'Assemblée, je parlais, je venais de dire : *Le président Louis Bonaparte conspire.* Un honorable républicain d'autrefois, mort sénateur, M. Vieillard, me cria, justement indigné : *Vous êtes un infâme calomniateur.* A quoi je répondis par ces paroles insensées : *Je dénonce un complot qui a pour but le rétablissement de l'empire.* Sur ce, M. Dupin me menaça d'un rappel à l'ordre, peine terrible et méritée. Je tremblais. J'ai, heureusement pour moi, la réputation d'être bête. Ceci me sauva. *M. Victor Hugo ne sait ce qu'il dit!* cria un membre compatissant de la majorité. Cette parole indulgente jeta un charme, tout s'apaisa. M. Dupin garda sa foudre dans sa poche. (C'est là que volontiers il mettait son drapeau. Vaste poche. Dans l'occasion, il se fût caché dedans s'il avait pu.) Mais convenez que j'avais abusé du droit de réplique. Donc, respectons-le.

C'était du reste un temps singulier. On était en république, et *vive la république* était un cri séditieux. Vous, vous étiez en prison, tous, excepté Rochefort, qui était alors au collège, mais qui aujourd'hui est en Belgique.

Vous encouragerez le jeune et rayonnant groupe de poëtes qui se lève aujourd'hui avant tant d'éclat, et qui appuie de ses travaux et de ses succès toutes les grandes affirmations du siècle. Aucune générosité ne manquera à votre œuvre. Vous donnerez le mot d'ordre de l'espérance à cette admirable jeunesse d'aujourd'hui qui a sur le front la candeur loyale de l'avenir. Vous rallierez dans l'incorruptible foi commune cette studieuse et fière multitude d'intelligences toutes frémissantes de la joie d'éclore, qui le matin peuple les écoles, et le soir les théâtres, ces autres écoles ; le matin, cherchant le vrai dans la science; le soir, applaudissant ou réclamant le grand dans la poésie et le beau dans l'art. Ces nobles jeunes hommes d'à présent, je les connais et je les aime. Je suis dans leur secret et je les remercie de ce doux murmure que, si souvent, comme une lointaine troupe d'abeilles, ils viennent faire à mon oreille. Ils ont une volonté mystérieuse et ferme, et ils feront le bien, j'en réponds. Cette jeunesse, c'est la France en fleur, c'est la Révolution redevenue aurore. Vous communierez avec cette jeunesse. Vous éveillerez, avec tous les mots magiques : devoir, honneur, raison, progrès, patrie, humanité, liberté, cette forêt d'échos qui est en elle. Répercussion profonde, prête à toutes les grandes réponses.

Mes amis et vous, mes fils, allez! Combattez votre vaillant combat. Combattez-le sans moi et avec moi. Sans moi, car ma vieille plume guerroyante ne sera pas parmi les vôtres; avec moi, car mon âme y sera. Allez, faites, vivez, luttez! Naviguez intrépidement vers votre pôle imperturbable, la liberté; mais tournez les écueils. Il y en a. Désormais, j'aurai dans ma solitude, pour mettre de la lumière dans mes vieux songes, cette perspective, le rappel triomphant. Le rappel battu, cela peut se rêver aussi.

Je ne reprendrai plus la parole dans ce journal que j'aime, et, à partir de demain, je ne suis plus que votre lecteur. Lecteur mélancolique et attendri. Vous serez sur votre brèche, et moi sur la mienne. Du reste, je ne suis plus guère bon qu'à vivre tête à tête avec l'océan, vieux homme tranquille et inquiet, tranquille parce que je suis au fond du précipice, inquiet parce que mon pays peut y tomber. J'ai pour spectacle ce drame, l'écume insultant le rocher. Je me laisse distraire des grandeurs impériales et royales par la grandeur de la nature. Qu'importe un solitaire de plus ou de moins! les peuples vont à leurs destinées. Pas de dénoûment qui ne soit précédé d'une gestation. Les années font leur lent travail de maturation, et tout est prêt. Quant à moi, pendant qu'à l'occasion de sa noce d'or l'église couronne le pape, j'émiette sur mon toit du pain aux petits oiseaux, ne me souciant d'aucun couronnement, pas même d'un couronnement d'édifice.

VICTOR HUGO

III

CONGRÈS DE LA PAIX

A LAUSANNE

Bruxelles, 4 septembre 1869.

Concitoyens des États-Unis d'Europe,

Permettez-moi de vous donner ce nom, car la république européenne fédérale est fondée en droit, en attendant qu'elle soit fondée en fait. Vous existez, donc elle existe. Vous la constatez par votre union qui ébauche l'unité. Vous êtes le commencement du grand avenir.

Vous me conférez la présidence honoraire de votre congrès. J'en suis profondément touché.

Votre congrès est plus qu'une assemblée d'intelligences; c'est une sorte de comité de rédaction des futures tables de la loi. Une élite n'existe qu'à la condition de représenter la foule; vous êtes cette élite-là. Dès à présent, vous signifiez à qui de droit que la guerre est mauvaise, que le meurtre, même glorieux, fanfaron et royal, est infâme, que le sang humain est précieux, que la vie est sacrée. Solennelle mise en demeure.

Qu'une dernière guerre soit nécessaire, hélas! je ne suis, certes, pas de ceux qui le nient. Que sera cette guerre? Une guerre de conquête. Quelle est la conquête à faire? La liberté.

Le premier besoin de l'homme, son premier droit, son premier devoir, c'est la liberté.

La civilisation tend invinciblement à l'unité d'idiome, à l'unité de mètre, à l'unité de monnaie, et à la fusion des nations dans l'humanité, qui est l'unité suprême. La concorde a un synonyme, simplification; de même que la richesse et la vie ont un synonyme, circulation. La première des servitudes, c'est la frontière.

Qui dit frontière dit ligature. Coupez la ligature; effacez la frontière, ôtez le douanier, ôtez le soldat, en d'autres termes soyez libres; la paix suit.

Paix désormais profonde. Paix faite une fois pour toutes. Paix inviolable. État normal du travail, de l'échange, de l'offre et de la demande, de la production et de la consommation, du vaste effort en commun, de l'attraction des industries, du va-et-vient des idées du flux et du reflux humain.

Qui a intérêt aux frontières? Les rois. Diviser pour régner. Une frontière implique une guérite, une guérite implique un soldat. *On ne passe pas*, mot de tous les priviléges, de toutes les prohibitions, de toutes les censures, de toutes les tyrannies. De cette frontière, de ce soldat, sort toute la calamité humaine.

Le roi, étant l'exception, a besoin, pour se défendre, du soldat, qui à son tour a besoin du meurtre pour vivre. Il faut aux rois des armées, il faut aux armées la guerre. Autrement, leur raison d'être s'évanouit. Chose étrange, l'homme consent à tuer l'homme sans savoir pourquoi. L'art des despotes, c'est de dédoubler le peuple en armée. Une moitié opprime l'autre.

Les guerres ont toutes sortes de prétextes, mais n'ont jamais qu'une cause, l'armée. Otez l'armée, vous ôtez la guerre. Mais comment supprimer l'armée? Par la suppression des despotismes.

Comme tout se tient! abolissez les parasitismes sous toutes leurs formes; listes civiles, fainéantises payées, clergés salariés, magistratures entretenues, sinécures aristocratiques, concessions gratuites des édifices publics, armées permanentes; faites cette rature, et vous dotez l'Europe de dix milliards par an. Voilà d'un trait de plume le problème de la misère simplifié.

Cette simplification, les trônes n'en veulent pas. De là les forêts de baïonnettes.

Des rois s'entendent sur un seul point, éterniser la guerre. On croit qu'ils se querellent; pas du tout, ils s'entr'aident. Il faut, je le répète, que le soldat ait sa raison d'être. Éterniser l'armée, c'est éterniser le despotisme; logique excellente, soit, et féroce. Les rois épuisent leur malade, le peuple, par le sang versé. Il y a une farouche fraternité des glaives d'où résulte l'asservissement des hommes.

Donc, allons au but, que j'ai appelé quelque part la *résorption du soldat dans le citoyen*. Le jour où cette reprise de possession aura eu lieu, le jour où le peuple

n'aura plus hors lui l'homme de guerre, ce frère ennemi, le peuple se retrouvera un, entier, aimant, et la civilisation se nommera harmonie, et aura en elle, pour créer, d'un côté la richesse et de l'autre la lumière, cette force, le travail, et cette âme, la paix.

VICTOR HUGO.

Des affaires de famille retenaient Victor Hugo à Bruxelles. Cependant, sur la vive insistance du Congrès, il se décida à aller à Lausanne.

Le 17 septembre, il ouvrit le congrès. Voici ses paroles :

Les mots me manquent pour dire à quel point je suis touché de l'accueil qui m'est fait. J'offre au congrès, j'offre à ce généreux et sympathique auditoire, mon émotion profonde. Citoyens, vous avez eu raison de choisir pour lieu de réunion de vos délibérations ce noble pays des Alpes. D'abord il est libre; ensuite il est sublime. Oui, c'est ici, oui, c'est en présence de cette nature magnifique qu'il sied de faire les grandes déclarations d'humanité, en autres, celle-ci : Plus de guerre!

Une question domine ce congrès.

Permettez-moi, puisque vous m'avez fait l'honneur insigne de me choisir comme président, permettez-moi de la signaler. Je le ferai en peu de mots. Nous tous qui sommes ici, qu'est-ce que nous voulons? La paix. Nous voulons la paix, nous la voulons ardemment. Nous la voulons absolument. Nous la voulons entre l'homme et l'homme, entre le peuple et le peuple, entre la race et la race, entre le frère et le frère, entre Abel et Caïn. Nous voulons l'immense apaisement des haines.

Mais cette paix, comment la voulons-nous? La voulons-nous à tout prix? La voulons-nous sans conditions? Non! nous ne voulons pas de la paix le dos courbé et le front baissé; nous ne voulons pas de la paix sous le despotisme; nous ne voulons de la paix sous le bâton; nous ne voulons pas de la paix sous le sceptre!

La première condition de la paix, c'est la délivrance. Pour cette délivrance, il faudra, à coup sûr, une révolution qui sera la suprême, et peut-être, hélas! une guerre, qui sera la dernière. Alors tout sera accompli. La paix, étant inviolable, sera éternelle. Alors, plus d'armées, plus de rois. Évanouissement du passé. Voilà ce que nous voulons.

Nous voulons que le peuple vive, laboure, achète, vende, travaille, parle, aime et pense librement, et qu'il y ait des écoles faisant des citoyens, et qu'il n'y ait plus de princes faisant des mitrailleuses. Nous voulons la grande république continentale, nous voulons les États-Unis d'Europe, et je termine par ce mot : La liberté, c'est le but; la paix, c'est le résultat.

Les délibérations des Amis de la paix durèrent quatre jours. Victor Hugo fit en ces termes la clôture du congrès

Citoyens,

Mon devoir est de clore ce congrès par une parole finale. Je tâcherai qu'elle soit cordiale. Aidez-moi.

Vous êtes le congrès de la paix, c'est-à-dire de la conciliation. A ce sujet permettez-moi un souvenir.

Il y a vingt ans, en 1849, il y avait à Paris ce qu'il y a aujourd'hui à Lausanne, un congrès de la paix. C'était le 24 août, date sanglante, anniversaire de la Saint-Barthélemy. Deux prêtres, représentant les deux formes du christianisme, étaient là ; le pasteur Coquerel et l'abbé Deguerry. Le président du congrès, celui qui a l'honneur de vous parler en ce moment, évoqua le souvenir néfaste de 1572, et s'adressant aux deux prêtres, leur dit : « Embrassez-vous! »

En présence de cette date sinistre, aux acclamations de l'assemblée, le catholicisme et le protestantisme s'embrassèrent. (*Applaudissements.*)

Aujourd'hui quelques jours à peine nous séparent d'une autre date, aussi illustre que la première est infâme, nous touchons au 21 septembre. Ce jour-là la république française a été fondée, et, de même que le 24 août 1572 le despotisme et le fanatisme avaient dit leur dernier mot: *Extermination*, — le 21 septembre 1792 la démocratie a jeté son premier cri : *Liberté, égalité, fraternité!* (*Bravo! Bravo!*)

Eh bien! en présence de cette date sublime, je me rappelle ces deux religions représentées par deux prêtres, qui se sont embrassées, et je demande un autre embrassement. Celui-là est facile et n'a rien à faire oublier. Je demande l'embrassement de la république et du socialisme. (*Longs applaudissements.*)

Nos ennemis disent : le socialisme, au besoin, accepterait l'empire. Cela n'est pas. Nos ennemis disent : la république ignore le socialisme. Cela n'est pas.

La haute formule définitive que je rappelais tout à l'heure, en même temps qu'elle exprime toute la république, exprime aussi tout le socialisme.

A côté de la liberté, qui implique la propriété, il y a l'égalité, qui implique le droit au travail, formule superbe de 1848! (*applaudissements*) et il y a la fraternité, qui implique la solidarité.

Donc, république et socialisme, c'est un. (*Bravos répétés.*)

Moi qui vous parle, citoyens, je ne suis pas ce qu'on appelait autrefois un républicain de la veille, mais je suis un socialiste de l'avant-veille. Mon socialisme date de 1828. J'ai donc le droit d'en parler.

Le socialisme est vaste et non étroit. Il s'adresse à tout le problème humain. Il embrasse la conception sociale tout entière. En même temps qu'il pose l'importante question du travail et du salaire, il proclame

l'inviolabilité de la vie humaine, l'abolition du meurtre sous toutes ses formes, la résorption de la pénalité par l'éducation, merveilleux problème résolu. (*Très bien !*) Il proclame l'enseignement gratuit et obligatoire. Il proclame le droit de la femme, cette égale de l'homme. (*Bravos!*) Il proclame le droit de l'enfant, cette responsabilité de l'homme. (*Très bien!*) — *Applaudissements.*) Il proclame enfin la souveraineté de l'individu, qui est identique à la liberté.

Qu'est-ce que tout cela ? C'est le socialisme. Oui. C'est aussi la république! (*Longs applaudissements.*)

Citoyens, le socialisme affirme la vie, la république affirme le droit. L'un élève l'individu à la dignité d'homme, l'autre élève l'homme à la dignité de citoyen. Est-il un plus profond accord ?

Oui, nous sommes tous d'accord, nous ne voulons pas de césar, et je défends le socialisme calomnié !

Le jour où la question se poserait entre l'esclavage avec le bien-être, *panem et circenses*,d'un côté, et, de l'autre, la liberté avec la pauvreté, — pas un, ni dans les rangs républicains, ni dans les rangs socialistes, pas un n'hésiterait, et tous, je le déclare, je l'affirme, j'en réponds, tous préféreraient au pain blanc de la servitude le pain noir de la liberté. (*Bravos prolongés.*)

Donc, ne laissons pas poindre et germer l'antagonisme. Serrons-nous donc, mes frères socialistes, mes frères républicains; serrons-nous étroitement autour de la justice et de la vérité, et faisons front à l'ennemi. (*Oui, oui! bravo!*)

Qu'est l'ennemi?

L'ennemi c'est plus et moins qu'un homme. (*Mouvement.*) C'est un ensemble de faits hideux qui pèse sur le monde et qui le dévore. C'est un monstre aux mille griffes, quoique cela n'ait qu'une tête. L'ennemi, c'est cette incarnation sinistre du vieux crime militaire et monarchique qui nous bâillonne et nous spolie, qui met la main sur nos bouches et dans nos poches, qui a les millions, qui a les budgets, les juges, les prêtres, les valets, les palais, les listes civiles, toutes les armées, — et pas un seul peuple. L'ennemi, c'est ce qui règne, gouverne, et agonise en ce moment. (*Sensation profonde.*)

Citoyens, soyons les ennemis de l'ennemi, et soyons nos amis! Soyons une seule âme pour le combattre et un seul cœur pour nous aimer. Ah! citoyens: fraternité! (*Acclamation.*)

Encore un mot et j'ai fini.

Tournons-nous vers l'avenir. Songeons au jour certain, au jour inévitable, au jour prochain peut-être, où toute l'Europe sera constituée comme ce noble peuple suisse qui nous accueille à cette heure. Il a ses grandeurs, ce petit peuple; il a une patrie qui s'appelle la République, et il a une montagne qui s'appelle la Vierge.

Ayons comme lui la République pour citadelle, et que notre liberté, immaculée et inviolée, soit, comme la Jungfrau, une cime vierge en pleine lumière. (*Acclamation prolongée.*)

Je salue la révolution future.

IV

RÉPONSE A M. FÉLIX PYAT*

Bruxelles, 12 septembre 1869.

Mon cher Félix Pyat,

J'ai lu votre magnifique et cordiale lettre.

Je n'ai pas le droit, vous le comprenez, de parler au nom de nos compagnons d'exil. Je borne ma réponse à ce qui me concerne.

Avant peu, je pense, tombera la barrière d'honneur que je me suis imposée à moi-même par ce vers:

Et, s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là.

Alors je rentrerai.

Et, après avoir fait le devoir de l'exil, je ferai l'autre devoir.

J'appartiens à ma conscience et au peuple.

VICTOR HUGO.

* Voir aux notes.

V

LA CRISE D'OCTOBRE 1869

L'empire déclinait. On distinguait clairement dans tous ses actes les symptômes qui annoncent les choses finissantes. En octobre 1869, Louis Bonaparte viola sa propre constitution. Il devait convoquer le 29 ce qu'il appelait ses chambres. Il ne le fit pas. Le peuple eut la bonté de s'irriter pour si peu. Il y eut menace d'émeute. On supposa que Victor Hugo était pour quelque chose dans cette colère, et l'on parut croire un moment que la situation dépendait de deux hommes, l'un, empereur, qui violait la constitution, l'autre proscrit, qui excitait le peuple.

M. Louis Jourdan publia, le 12 octobre, dans le *Siècle*, un article dont le retentissement fut considérable et qui commençait par ces lignes :

« En ce moment, deux hommes placés aux pôles extrêmes du monde politique encourent la plus lourde responsabilité que puisse porter une conscience humaine. L'un d'eux est assis sur le trône, c'est Napoléon III ; l'autre, c'est Victor Hugo. »

Victor Hugo, mis de la sorte en demeure, écrivit à M. Louis Jourdan :

Bruxelles, 12 octobre 1869.

Mon cher et ancien ami,

On m'apporte le *Siècle*. Je lis votre article qui me touche, m'honore et m'étonne.

Puisque vous me donnez la parole, je la prends.

Je vous remercie de me fournir le moyen de faire cesser une équivoque.

Premièrement, je suis un simple lecteur du *Rappel*. Je croyais l'avoir assez nettement dit pour n'être pas contraint de le redire.

Deuxièmement, je n'ai conseillé et je ne conseille aucune manifestation populaire le 26 octobre.

J'ai pleinement approuvé le *Rappel* demandant aux représentants de la gauche un acte, auquel Paris eût pu s'associer. Une démonstration expressément *pacifique et sans armes*, comme les démonstrations du peuple de Londres en pareil cas, comme la démonstration des cent vingt mille fenians à Dublin il y a trois jours, c'est là ce que demandait le *Rappel*.

Mais, la gauche s'abstenant, le peuple doit s'abstenir.

Le point d'appui manque au peuple.

Donc pas de manifestation.

Le droit est du côté du peuple, la violence est du côté du pouvoir. Ne donnons au pouvoir aucun prétexte d'employer la violence contre le droit.

Personne, le 26 octobre, ne doit descendre dans la rue.

Ce qui sort virtuellement de la situation, c'est l'abolition du serment.

Une déclaration solennelle des représentants de la gauche se déliant du serment en face de la nation, voilà la vraie issue de la crise. Issue morale et révolutionnaire. J'associe à dessein ces deux mots.

Que le peuple s'abstienne, et le chassepot est paralysé ; que les représentants parlent, et le serment est aboli.

Tels sont mes deux conseils, et, puisque vous voulez bien me demander ma pensée, la voilà tout entière.

Un dernier mot. Le jour où je conseillerai une insurrection, j'y serai.

Mais cette fois, je ne la conseille pas.

Je vous remercie de votre éloquent appel. J'y réponds en hâte, et je vous serre la main.

Victor Hugo.

VI

GEORGE PEABODY

AU PRÉSIDENT DU COMITÉ AMÉRICAIN DE LONDRES

Hauteville-House, 2 décembre 1869.

Monsieur,

Votre lettre me parvient aujourd'hui, 2 Décembre. Je vous remercie. Elle m'arrache à ce souvenir. J'oublie l'empire et je songe à l'Amérique. J'étais tourné vers la nuit, je me tourne vers le jour.

Vous me demandez une parole pour George Peabody. Dans votre sympathique illusion, vous me croyez ce que je ne suis pas, la voix de la France. Je ne suis, je l'ai dit déjà, que la voix de l'exil. N'importe, monsieur, un noble appel comme le vôtre veut être entendu ; si peu que je sois, j'y dois répondre et je réponds.

Oui, l'Amérique a raison d'être fière de ce grand citoyen du monde, de ce grand frère des hommes, George Peabody. Peabody a été un homme affreux qui souffrait de toutes les souffrances, un homme riche qui sentait le froid, la faim et la soif des pauvres. Ayant sa place près de Rothschild, il a trouvé moyen de la changer en une place près de Vincent de Paul. Comme Jésus-Christ il avait une plaie au flanc; cette plaie était la misère des autres ; ce n'était pas du sang qui coulait de cette plaie, c'était de l'or ; or qui sortait d'un cœur.

Sur cette terre il y a les hommes de la haine et il y a les hommes de l'amour, Peabody fut un de ceux-ci. C'est sur le visage des hommes que nous voyons le sourire de Dieu. Quelle loi pratiquent-ils? Une seule, la loi de fraternité — loi divine, loi humaine, qui varie les secours selon les détresses, qui ici donne des préceptes, et qui là donne des millions, qui trace à travers les siècles dans nos ténèbres une traînée de lumière, et qui va de Jésus pauvre à Peabody riche.

Que Peabody s'en retourne chez vous, béni par nous ! Notre monde l'envie au vôtre. La patrie gardera sa cendre et nos cœurs sa mémoire. Que l'immensité émue des mers vous le rapporte ! Le libre pavillon américain ne déploiera jamais assez d'étoiles au-dessus de ce cercueil.

Rapprochement que je ne puis m'empêcher de faire, il y a aujourd'hui juste dix ans, le 2 décembre 1859, j'adressais, suppliant, isolé, une prière pour le condamné d'Harper's Ferry à l'illustre nation américaine ; aujourd'hui, c'est une glorification que je lui adresse. Depuis 1859, de grands événements se sont accomplis, la servitude a été abolie en Amérique ; espérons que la misère, cette autre servitude, sera aussi abolie un jour et dans le monde entier ; et, en attendant que le second progrès vienne compléter le premier, vénérons-en les deux apôtres, en accouplant dans une même pensée de reconnaissance et de respect John Brown, l'ami des esclaves, à George Peabody, l'ami des pauvres

Je vous serre la main, monsieur.

VICTOR HUGO.

A M. le colonel Berton,
président du comité américain de Londres.

VII

A CHARLES HUGO

Hauteville-House, 18 décembre 1869.

Mon fils, te voilà frappé pour la seconde fois. La première fois, il y a dix-neuf ans, tu combattais l'échafaud; on t'a condamné. La deuxième fois, aujourd'hui, en rappelant le soldat à la fraternité, tu combattais la guerre; on t'a condamné. Je t'envie ces deux gloires.

En 1851, tu étais défendu par Crémieux, ce grand cœur éloquent, et par moi. En 1869, tu as été défendu par Gambetta, le puissant évocateur du spectre de Baudin, et par Jules Favre, le maître superbe de la parole, que j'ai vu si intrépide au 2 décembre.

Tout est bien. Sois content.

Tu commets le crime de préférer comme moi à la société qui tue la société qui éclaire et qui enseigne, et aux peuples s'entr'égorgeant les peuples s'entr'aidant; tu combats ces sombres obéissances passives, le bourreau et le soldat; tu ne veux pas pour l'ordre social de ces deux cariatides; à une extrémité l'homme-guillotine, à l'autre extrémité l'homme-chassepot. Tu aimes mieux Guillaume Penn que Joseph de Maistre, et Jésus que César. Tu ne veux de hache qu'aux mains du pionnier dans la forêt et de glaive qu'aux mains du citoyen devant la tyrannie. Au législateur tu montres comme idéal Beccaria, et au soldat Garibaldi. Tout cela vaut bien quatre mois de prison et mille francs d'amende.

Ajoutons que tu es suspect de ne point approuver le viol des lois à main armée, et que peut-être tu es capable d'exciter à la haine des arrestations nocturnes et au mépris du faux serment.

Tout est bien, je le répète.

J'ai été enfant de troupe. A ma naissance j'ai été inscrit par mon père sur les contrôles du Royal-Corse (oui, Corse, ce n'est pas ma faute). C'est pourquoi, puisque j'entre dans la voie des aveux, je dois convenir que j'ai une vieille sympathie pour l'armée. J'ai écrit quelque part :

J'aime les gens d'épée en étant moi-même un.

A une condition pourtant. C'est que l'épée sera sans tache.

L'épée que j'aime, c'est l'épée de Washington, l'épée de John Brown, l'épée de Barbès.

Il faut bien dire une chose à l'armée d'aujourd'hui, c'est qu'elle se tromperait de croire qu'elle ressemble à l'armée d'autrefois. Je parle de cette grande armée d'il y a soixante ans, qui s'est d'abord appelée armée de la république, puis armée de l'empire, et qui était, à proprement parler, à travers l'Europe, l'armée de la révolution. Je sais tout ce qu'on peut dire contre cette armée-là, mais elle avait son grand côté. Cette armée-là démolissait partout les préjugés et les bastilles. Elle avait dans son havre-sac l'Encyclopédie. Elle semait la philosophie avec le sans-gêne du corps de garde. Elle appelait le bourgeois pékin, mais elle appelait le prêtre calotin. Elle brutalisait volontiers les superstitions, et Championnet donnait une chiquenaude à saint Janvier.

Quand l'empire voulut s'établir, qui vota surtout contre lui? l'armée. Cette armée avait eu dans ses rangs Oudet et les Philadelphes. Elle avait eu Mallet et Guidal, et mon parrain, Victor de Lahorie, tous trois fusillés en plaine de Grenelle. Paul-Louis Courier était de cette armée. C'était les anciens compagnons de Hoche, de Marceau, de Kléber, et de Desaix.

Cette armée-là, dans sa course à travers les capitales, vidait sur son passage toutes les geôles, encore pleines de victimes, en Allemagne les chambres de torture des Landgraves, à Rome les cachots du château Saint-Ange, en Espagne les caves de l'Inquisition. De 1792 à 1800, elle avait éventré à coups de sabre la vieille carcasse du despotisme européen.

Plus tard, hélas! elle fit des rois ou en laissa faire, mais elle en destituait. Elle arrêtait le pape. On était loin de Mentana. En Espagne et en Italie, qui est-ce qui la combattait? des prêtres. *El pastor*, *el frayle*, *el cura*, tels étaient les noms des chefs de bande; qu'on ôte Napoléon, comme cette armée reste grande! Au fond, elle était philosophe et citoyenne. Elle avait la vieille flamme de la république. Elle était l'esprit de la France, armé.

Je n'étais qu'un enfant alors, mais j'ai des souvenirs. En voici un.

J'étais à Madrid du temps de Joseph. C'était l'époque

où les prêtres montraient aux paysans espagnols, qui voyaient la chose distinctement, la sainte vierge tenant Ferdinand VII par la main dans la comète de 1811. Nous étions, mes deux frères et moi, au séminaire des Nobles, collège San Isidro. Nous avions pour maîtres deux jésuites, un doux et un dur, don Manuel et don Basilio. Un jour, nos jésuites, par ordre sans doute, nous menèrent sur un balcon pour voir arriver quatre régiments français qui faisaient leur entrée dans Madrid.

Ces régiments avaient fait les guerres d'Italie et d'Allemagne, et revenaient du Portugal. La foule, bordant les rues sur le passage des soldats, regardait avec anxiété ces hommes qui apportaient dans la nuit catholique l'esprit français, qui avaient fait subir à l'église la voie de fait révolutionnaire, qui avaient ouvert les couvents, défoncé les grilles, arraché les voiles, aéré les sacristies, et tué le saint-office. Pendant qu'ils défilaient sous notre balcon, don Manuel se pencha à l'oreille de don Basilio et lui dit : *Voilà Voltaire qui passe.*

Que l'armée actuelle y songe, ces hommes-là eussent désobéi, si on leur eût dit de tirer sur des femmes et des enfants. On n'arrive pas d'Arcole et de Friedland pour aller à Ricamarie.

J'y insiste, je n'ignore pas tout ce qu'on peut dire contre cette grande armée morte, mais je lui sais gré de la trouée révolutionnaire qu'elle a faite dans la vieille Europe théocratique. La fumée dissipée, cette armée a laissé une traînée de lumière.

Son malheur, qui se confond avec sa gloire, c'est d'avoir été proportionnée au premier empire. Que l'armée actuelle craigne d'être proportionnée au second !

Le dix-neuvième siècle prend son bien partout il le trouve, et son bien c'est le progrès. Il constate la quantité de recul, comme la quantité de progrès, faite par une armée. Il n'accepte le soldat qu'à la condition d'y retrouver le citoyen. Le soldat est destiné à s'évanouir, et le citoyen à survivre.

C'est parce que tu as cru cela vrai que tu as été condamné par cette magistrature française qui, soit dit en passant, a du malheur quelquefois, et à qui il arrive de ne pouvoir plus retrouver des prévenus de haute trahison. Il paraît que le trône cache bien.

Persistons. Soyons de plus en plus fidèles à l'esprit de ce grand siècle. Ayons l'impartialité d'aimer toute la lumière. Ne la chicanons pas sur le point de l'horizon où elle se lève. Moi qui parle ici, à la fois solitaire et isolé, comme je l'ai dit déjà ; solitaire par le lieu que j'habite, isolé par les escarpements qui se sont faits autour de ma conscience, je suis profondément étranger à des polémiques qui ne m'arrivent souvent que longtemps après leur date ; je n'écris et je n'inspire rien de ce qui agite Paris, mais j'aime cette agitation. J'y mêle de loin mon âme. Je suis de ceux qui saluent l'esprit de la révolution partout où ils le rencontrent, j'applaudis quiconque l'a en lui, qu'il se nomme Jules Favre ou Louis Blanc, Gambetta ou Barbès, Baucel ou Félix Pyat, et je sens ce souffle puissant dans la robuste éloquence de Pelletan comme dans l'éclatant sarcasme de Rochefort.

Voilà ce que j'avais à te dire, mon fils.

Mon dix-neuvième hiver d'exil commence. Je ne m'en plains pas. A Guernesey, l'hiver n'est qu'une longue tourmente. Pour une âme indignée et calme, c'est un bon voisinage que cet océan en plein équilibre quoique en pleine tempête, et rien n'est fortifiant comme ce spectacle de la colère majestueuse.

VICTOR HUGO.

VIII

LES ENFANTS PAUVRES

Victor Hugo, selon son habitude, ferma cette année 1869 par la fête des enfants pauvres. Cette année 1869 était l'avant-dernière année de l'exil. Les journaux anglais publièrent les paroles de Victor Hugo à ce Christmas de Hauteville-House. Nous les reproduisons.

Mesdames,

Je ne veux pas faire languir ces enfants qui attendent des jouets, et je tâcherai de dire peu de paroles. Je l'ai déjà dit, et je dois le répéter, cette petite œuvre de fraternité pratique, limitée ici à quarante enfants seulement, est bien peu de chose par elle-même, et ne vaudrait pas la peine d'en parler, si elle n'avait pris au dehors, comme la presse anglaise et américaine le constate d'année en année, une extension magnifique, et si le Dîner des Enfants pauvres, fondé il y a huit ans par moi dans ma maison, mais sur une très petite échelle, n'était devenu, grâce à de bons et grands cœurs qui s'y sont dévoués, une véritable institution, considérable par le chiffre énorme des enfants secourus. En Angleterre et en Amérique, ce chiffre s'accroît sans cesse. C'est par centaines de mille qu'il faut compter les dîners de viande et de vin donnés aux enfants pauvres. Vous connaissez les admirables résultats obtenus par l'honorable lady Kate Thompson et par le révérend Wood. L'*Illustrated London News* a publié des estampes représentant les belles salles où se fait à Londres le Dîner des Enfants pauvres. Dans tout cela, Hauteville-House n'est rien, que le point de départ. Il ne lui revient que l'humble honneur d'avoir commencé.

Grâce à la presse, la propagande se fait en tout pays; partout se multiplient d'autres efforts, meilleurs que les miens; partout l'institution d'assistance aux enfants se greffe avec succès. J'ai à remercier de leur chaude adhésion plusieurs loges de la franc-maçonnerie, et cette utile société des instituteurs de la Suisse romande qui a pour devise : *Dieu, Humanité, Patrie*. De toutes parts, je reçois des lettres qui m'annoncent les essais tentés. Deux de ces lettres m'ont particulièrement ému; l'une vient d'Haïti, l'autre de Cuba.

Permettez-moi, puisque l'occasion s'en présente d'envoyer une parole de sympathie à ces nobles terres qui, toutes deux, ont poussé un cri de liberté. Cuba se délivrera de l'Espagne comme Haïti s'est délivré de la France. Haïti, dès 1792, en affranchissant les noirs, a fait triompher ce principe qu'un homme n'a pas le droit de posséder un autre homme. Cuba fera triompher cet autre principe, non moins grand, qu'un peuple n'a pas le droit de posséder un autre peuple.

Je reviens à nos enfants. C'est faire aussi un acte de délivrance que d'assister l'enfance. Dans l'assainissement et dans l'éducation, il y a de la libération. Fortifions ce pauvre petit corps souffrant; développons cette douce intelligence naissante; que faisons-nous? Nous affranchissons de la maladie le corps et de l'ignorance l'esprit. L'idée du Dîner des Enfants pauvres a été partout bien accueillie. L'accord s'est fait tout de suite dans cette institution de fraternité. Pourquoi? c'est qu'elle est conforme, pour les chrétiens, à l'esprit de l'évangile, et, pour les démocrates, à l'esprit de la révolution.

En attendant mieux. Car secourir les pauvres par l'assistance, ce n'est qu'un palliatif. Le vrai secours aux misérables, c'est l'abolition de la misère.

Nous y arriverons.

Aidons le progrès par l'assistance à l'enfance. Assistons l'enfant par tous les moyens, par la bonne nourriture et par le bon enseignement. L'assistance à l'enfance doit être, dans nos temps troublés, une de nos principales préoccupations. L'enfant doit être notre souci. Et savez-vous pourquoi? Savez-vous son vrai nom? L'enfant s'appelle l'avenir.

Exerçons la sainte paternité du présent sur l'avenir. Ce que nous aurons fait pour l'enfance, l'avenir le rendra as

centuple. Ce jeune esprit, l'enfant, est le champ de la moisson future. Il contient la société nouvelle. Ensemençons cet esprit, mettons-y la justice ; mettons-y la joie.

En élevant l'enfant, nous élevons l'avenir. Élever, mot profond ! En améliorant cette petite âme, nous faisons l'éducation de l'inconnu. Si l'enfant a la santé, l'avenir se portera bien ; si l'enfant est honnête, l'avenir sera bon. Éclairons et enseignons cette enfance qui est là sous nos yeux, le vingtième siècle rayonnera. Le flambeau dans l'enfant, c'est le soleil dans l'avenir.



1870

ÉVÉNEMENTS D'AMÉRIQUE. — AUX FEMMES DE CUBA.
LA RÉVOLUTION LITTÉRAIRE MÊLÉE AUX RÉVOLUTIONS POLITIQUES.
GEORGE SAND ET VICTOR HUGO.
MORT D'UN PROSCRIT. — LES SAUVETEURS ET LES TRAVAILLEURS. — LE PLÉBISCITE.
AUX FEMMES DE GUERNESEY — ÉVÉNEMENTS D'EUROPE.

I

CUBA

L'Europe, où couvaient de redoutables événements, commençait à perdre de vue les choses lointaines. A peine savait-on, de ce côté de l'Atlantique, que Cuba était en pleine insurrection. Les gouverneurs espagnols réprimaient cette révolte avec une brutalité sauvage. Des districts entiers furent exécutés militairement. Les femmes s'enfuyaient. Beaucoup se réfugiaient à New-York. Au commencement de 1870, une adresse des femmes de Cuba, couverte de plus de trois cents signatures, fut envoyée de New-York à Victor Hugo pour le prier d'intervenir dans cette lutte. Il répondit :

AUX FEMMES DE CUBA

Femmes de Cuba, j'entends votre plainte. O désespérées, vous vous adressez à moi. Fugitives, martyres, veuves, orphelines, vous demandez secours à un vaincu. Proscrites, vous vous tournez vers un proscrit ; celles qui n'ont plus de foyer appellent à leur aide celui qui n'a plus de patrie. Certes nous sommes bien accablés ; vous n'avez plus que votre voix, et je n'ai plus que la mienne ; votre voix gémit, la mienne avertit. Ces deux souffles, chez vous le sanglot, chez moi le conseil, voilà tout ce qui nous reste. Qui sommes-nous ? La faiblesse. Non, nous sommes la force. Car vous êtes le droit, et je suis la conscience.

La conscience est la colonne vertébrale de l'âme ; tant que la conscience est droite, l'âme se tient debout ; je n'ai en moi que cette force-là, mais elle suffit. Et vous faites bien de vous adresser à moi.

Je parlerai pour Cuba comme j'ai parlé pour la Crète.

Aucune nation n'a le droit de poser son ongle sur l'autre, pas plus l'Espagne sur Cuba que l'Angleterre sur Gibraltar. Un peuple ne possède pas plus un autre peuple qu'un homme ne possède un autre homme. Le crime est plus odieux encore sur une nation que sur un individu ; voilà tout. Agrandir le format de l'esclavage, c'est en accroître l'indignité. Un peuple tyran d'un autre peuple, une race soutirant la vie à une autre race, c'est la succion monstrueuse de la pieuvre, et cette superposition épouvantable est un des faits terribles du dix-neuvième siècle. On voit à cette heure la Russie sur la Pologne, l'Angleterre sur l'Irlande, l'Autriche sur la Hongrie, la Turquie sur l'Herzégovine et sur la Crète, l'Espagne sur Cuba. Partout des veines ouvertes, et des vampires sur des cadavres.

Cadavres, non. J'efface le mot. Je l'ai dit déjà, les nations saignent, mais ne meurent pas. Cuba a toute sa vie et la Pologne a toute son âme.

L'Espagne est une noble et admirable nation, et je

l'aime ; mais je ne puis l'aimer plus que la France. Eh bien, si la France avait encore Haïti, de même que je dis à l'Espagne : Rends Cuba! je dirais à la France : Rends Haïti!

Et en lui parlant ainsi, je prouverais à ma patrie ma vénération. Le respect se compose de conseils justes. Dire la vérité, c'est aimer.

Femmes de Cuba, qui me dites si éloquemment tant d'angoisses et tant de souffrances, je me mets à genoux devant vous, et je baise vos pieds douloureux. N'en doutez pas, votre persévérante patrie sera payée de sa peine, tant de sang n'aura pas coulé en vain, et la magnifique Cuba se dressera un jour libre et souveraine parmi ses sœurs augustes, les républiques d'Amérique.

Quant à moi, puisque vous me demandez ma pensée, je vous envoie ma conviction. A cette heure où l'Europe est couverte de crimes, dans cette obscurité où l'on entrevoit sur des sommets on ne sait quels fantômes qui sont des forfaits portant des couronnes, sous l'amas horrible des événements décourageants, je dresse la tête et j'attends. J'ai toujours eu pour religion la contemplation de l'espérance. Posséder par intuition l'avenir, cela suffit au vaincu. Regarder aujourd'hui ce que le monde verra demain, c'est une joie. A un instant marqué, quelle que soit la noirceur du moment présent, la justice, la vérité et la liberté surgiront, et feront leur entrée splendide sur l'horizon. Je remercie Dieu de m'en accorder dès à présent la certitude ; le bonheur qui reste au proscrit dans les ténèbres, c'est de voir un lever d'aurore au fond de son âme.

VICTOR HUGO.

Hauteville-House.

II

POUR CUBA

En même temps, les chefs de l'île belligérante demandaient à Victor Hugo de proclamer leur droit. Il le fit.

Ceux qu'on appelle les insurgés de Cuba me demandent une déclaration, la voici :

Dans ce conflit entre l'Espagne et Cuba, l'insurgée c'est l'Espagne.

De même que dans la lutte de décembre 1851, l'insurgé c'était Bonaparte.

Je ne regarde pas où est la force, je regarde où est la justice.

Mais, dit-on, la mère patrie ! est-ce que la mère patrie n'a pas un droit ?

Entendons-nous.

Elle a le droit d'être mère, elle n'a pas le droit d'être bourreau.

Mais, en civilisation, est-ce qu'il n'y a pas les peuples aînés et les peuples puînés ? Est-ce que les majeurs n'ont pas la tutelle des mineurs ?

Entendons-nous encore.

En civilisation, l'aînesse n'est pas un droit, c'est un devoir. Ce devoir, à la vérité, donne des droits ; entre autres le droit à la colonisation. Les nations sauvages ont droit à la civilisation, comme les enfants ont droit à l'éducation, et les nations civilisées la leur doivent. Payer sa dette est un devoir ; c'est aussi un droit. De là, dans les temps antiques, le droit de l'Inde sur l'Égypte, de l'Égypte sur la Grèce, de la Grèce sur l'Italie, de l'Italie sur la Gaule. De là, à l'époque actuelle, le droit de l'Angleterre sur l'Asie, et de la France sur l'Afrique ; à la condition pourtant de ne pas faire civiliser les loups par les tigres ; à la condition que l'Angleterre n'ait pas Clyde et que la France n'ait pas Pélissier.

Découvrir une île ne donne pas le droit de la martyriser ; c'est l'histoire de Cuba ; il ne faut pas partir de Christophe Colomb pour aboutir à Chacon.

Que la civilisation implique la colonisation, que la colonisation implique la tutelle, soit ; mais la colonisation n'est pas l'exploitation ; mais la tutelle n'est pas l'esclavage.

La tutelle cesse de plein droit à la majorité du mineur, que le mineur soit un enfant ou qu'il soit un peuple. Toute tutelle prolongée au delà de la minorité est une usurpation ; l'usurpation qui se fait accepter par habitude ou tolérance est un abus ; l'usurpation qui s'impose par la force est un crime.

Ce crime, partout où je le vois, je le dénonce.

Cuba est majeure.

Cuba n'appartient qu'à Cuba.

Cuba, à cette heure, subit un affreux et inexprimable supplice. Elle est traquée et battue dans ses forêts, dans ses vallées, dans ses montagnes. Elle a toutes les angoisses de l'esclave évadé.

Cuba lutte, effarée, superbe et sanglante, contre toutes les férocités de l'oppression. Vaincra-t-elle ? oui. En attendant, elle saigne et souffre. Et, comme si l'ironie devait toujours être mêlée aux tortures, il semble qu'on entrevoit on ne sait quelle raillerie dans ce sort féroce qui, dans la série de ses gouverneurs différents, lui donne toujours le même bourreau, sans presque prendre la peine de changer le nom, et qui, après Chacon, lui envoie Concha, comme un saltimbanque qui retourne son habit.

Le sang coule de Porto-Principe à Santiago ; le sang coule aux montagnes de Cuivre, aux monts Carcacunas, aux monts Guajavos ; le sang rougit tous les fleuves, et Canto, et Ay la Chica ; Cuba appelle au secours.

Ce supplice de Cuba, c'est à l'Espagne que je le dénonce, car l'Espagne est généreuse. Ce n'est pas le peuple espagnol qui est coupable, c'est le gouvernement. Le peuple d'Espagne est magnanime et bon. Otez de son histoire le prêtre et le roi, le peuple d'Espagne n'a fait que du bien. Il a colonisé, mais comme le Nil déborde, en fécondant.

Le jour où il sera le maître, il reprendra Gibraltar et rendra Cuba.

Quand il s'agit d'esclaves, on s'augmente de ce qu'on perd. Cuba affranchie accroît l'Espagne, car croître en gloire c'est croître. Le peuple espagnol aura cette ambition d'être libre chez lui et grand hors de chez lui.

VICTOR HUGO.

Hauteville-House.

III

LUCRÈCE BORGIA

GEORGE SAND A VICTOR HUGO

Mon grand ami, je sors de la représentation de *Lucrece Borgia*, le cœur tout rempli d'émotion et de joie. J'ai encore dans la pensée toutes ces scènes poignantes, tous ces mots charmants ou terribles, le sourire amer d'Alfonse d'Este, l'arrêt effrayant de Gennaro, le cri maternel de Lucrèce ; j'ai dans les oreilles les acclamations de cette foule qui criait : « Vive Victor Hugo ! » et qui vous appelait, hélas ! comme si vous alliez venir, comme si vous pouviez l'entendre.

On ne peut pas dire, quand on parle d'une œuvre consacrée telle que *Lucrèce Borgia :* le drame a eu un immense succès ; mais je dirai : vous avez eu un magnifique triomphe. Vos amis du *Rappel*, qui sont mes amis, me demandent si je veux être la première à vous donner la nouvelle de ce triomphe. Je le crois bien que je le veux ! Que cette lettre vous porte donc, cher absent, l'écho de cette belle soirée.

Cette soirée m'en a rappelé une autre, non moins belle. Vous ne savez pas que j'assistais à la première représentation de *Lucrèce Borgia*, — il y a aujourd'hui, me dit-on, trente-sept ans, jour pour jour.

Je me souviens que j'étais au balcon, et le hasard m'avait placée à côté de Bocage que je voyais ce jour-là pour la première fois. Nous étions, lui et moi, des étrangers l'un pour l'autre ; l'enthousiasme commun nous fit amis. Nous applaudissions ensemble ; nous disions ensemble : Est-ce beau ! Dans les entr'actes, nous ne pouvions nous empêcher de nous parler, de nous extasier, de nous rappeler réciproquement tel passage ou telle scène.

Il y avait alors dans les esprits une conviction et une passion littéraires qui tout de suite vous donnaient la même âme et créaient comme une fraternité de l'art. A la fin du drame, quand le rideau se baissa sur le cri tragique : « Je suis ta mère ! » nos mains furent vite l'une dans l'autre. Elles y sont restées jusqu'à la mort de ce grand artiste, de ce cher ami.

J'ai revu aujourd'hui *Lucrèce Borgia* telle que je l'ai vue alors. Le drame n'a pas vieilli d'un jour ; il n'a pas un pli, pas une ride. Cette belle forme, aussi nette et aussi ferme que du marbre de Paros, est restée absolument intacte et pure.

Et puis, vous avez touché là, vous avez exprimé là avec votre incomparable magie le sentiment qui nous prend le plus aux entrailles ; vous avez incarné et réalisé « la mère ». C'est éternel comme le cœur.

Lucrèce Borgia est peut-être, dans tout votre théâtre, l'œuvre la plus puissante et la plus haute. Si *Ruy Blas* est par excellence le drame heureux et brillant, l'idée de *Lucrèce Borgia* est plus pathétique, plus saisissante et plus profondément humaine.

Ce que j'admire surtout, c'est la simplicité hardie qui sur les robustes assises de trois situations capitales a bâti ce grand drame. Le théâtre antique procédait avec cette largeur calme et forte.

Trois actes, trois scènes, suffisent à poser, à nouer et à dénouer cette étonnante action :

La mère insultée en présence du fils ;

Le fils empoisonné par la mère ;

La mère punie et tuée par le fils.

La superbe trilogie a dû être coulée d'un seul jet, comme un groupe de bronze. Elle l'a été, n'est-ce pas ? Je crois même me rappeler comment elle l'a été.

Je me rappelle dans quelles conditions et dans quelles circonstances *Lucrèce Borgia* fut en quelque sorte improvisée, au commencement de 1833.

Le Théâtre-Français avait donné, à la fin de 1832, la première et unique représentation du *Roi s'amuse*. Cette représentation avait été une rude bataille et s'était continuée et achevée entre une tempête de sifflets et une tempête de bravos. Aux représentations suivantes, qu'est-ce qui allait l'emporter, des bravos ou des sifflets ? Grande question, importante épreuve pour l'auteur...

Il n'y eut pas de représentations suivantes.

Le lendemain de la première représentation, le *Roi s'amuse* était interdit « par ordre », et attend encore, je crois, sa seconde représentation. Il est vrai qu'on joue tous les jours *Rigoletto*.

Cette confiscation brutale portait au poëte un préju-

dice immense. Il dut y avoir là pour vous, mon ami, un cruel moment de douleur et de colère.

Mais, dans ce même temps, Harel, le directeur de la Porte-Saint-Martin, vient vous demander un drame pour son théâtre et pour Mlle Georges. Seulement, ce drame, il le lui faut tout de suite, et *Lucrèce Borgia* n'est construite que dans votre cerveau, l'exécution n'en est pas même commencée.

N'importe! vous aussi, vous voulez tout de suite votre revanche. Vous vous dites à vous-même ce que vous avez dit depuis au public dans la préface même de *Lucrèce Borgia:*

« Mettre au jour un nouveau drame, six semaines après le drame proscrit, ce sera encore une manière de dire son fait au gouvernement. Ce sera lui montrer qu'il perd sa peine. Ce sera lui prouver que l'art et la liberté peuvent repousser en une nuit sous le pied maladroit qui les écrase. »

Vous vous mettez aussitôt à l'œuvre. En six semaines, votre nouveau drame est écrit, appris, répété, joué. Et le 2 février 1833, deux mois après la bataille du *Roi s'amuse,* la première représentation de *Lucrèce Borgia* est la plus éclatante victoire de votre carrière dramatique.

Il est tout simple que cette œuvre d'une seule venue soit solide, indestructible et à jamais durable, et qu'on l'ait applaudie hier comme on l'a applaudie il y a quarante ans, comme on l'applaudira dans quarante ans encore, comme on l'applaudira toujours.

L'effet, très grand dès le premier acte, a grandi de scène en scène et a eu au dernier acte toute son explosion.

Chose étrange! ce dernier acte, on le connaît, on le sait par cœur, on attend l'entrée des moines, on attend l'apparition de Lucrèce Borgia, on attend le coup de couteau de Gennaro.

Eh bien! on est pourtant saisi, terrifié, haletant, comme si on ignorait tout ce qui va se passer ; la première note du *De Profundis* coupant la chanson à boire vous fait passer un frisson dans les veines, on espère que Lucrèce Borgia sera reconnue et pardonnée par son fils, on espère que Gennaro ne tuera pas sa mère. Mais non, vous ne le voudrez pas, maître inflexible ; il faut que le crime soit expié, il faut que le parricide aveugle châtie et venge tous ces forfaits, aveugles aussi peut-être.

Le drame a été admirablement monté et joué sur ce théâtre où il se retrouvait chez lui.

Mme Laurent a été vraiment superbe dans *Lucrece.* Je ne méconnais pas les grandes qualités de beauté, de force et de race que possédait Mlle Georges ; mais j'avouerai que son talent ne m'émouvait que quand j'étais émue par la situation même. Il me semble que Marie Laurent me ferait pleurer à elle seule. Elle a eu comme Mlle Georges, au premier acte, son cri terrible de lionne blessée : « Assez! assez! » Mais au dernier acte, quand elle se traîne aux pieds de Gennaro, elle est si humble, si tendre, si suppliante, elle a si peur, non d'être tuée, mais d'être tuée par son fils, que tous les cœurs se fondent comme le sien et avec le sien. On n'osait pas applaudir, on n'osait pas bouger, on retenait son souffle. Et puis toute la salle s'est levée pour la rappeler et pour l'acclamer en même temps que vous.

Vous n'avez eu jamais un Alfonse d'Este aussi vrai et aussi beau que Mélingue. C'est un Bonington, ou, mieux, c'est un Titien vivant. On n'est pas plus prince, et prince italien, prince du seizième siècle. Il est féroce et il est raffiné. Il prépare, il compose et il savoure sa vengeance en artiste, avec autant d'élégance que de cruauté. On l'admire avec épouvante faisant griffe de velours comme un beau tigre royal.

Taillade a bien la figure tragique et fatale de Gennaro. Il a trouvé de beaux accents d'âpreté hautaine et farouche, dans la scène où Gennaro est exécuteur et juge.

Brésil, admirablement costumé en faux hidalgo, a une grande allure dans le personnage méphistophélique de Gubetta.

Les cinq jeunes seigneurs, — que des artistes de réelle valeur, Charles Lemaître en tête, ont tenu à honneur de jouer, — avaient l'air d'être descendus de quelque toile de Giorgione ou de Bonifazio.

La mise en scène est d'une exactitude, c'est-à-dire d'une richesse qui fait revivre à souhait pour le plaisir des yeux toute cette splendide Italie de la Renaissance, M. Raphaël Félix vous a traité — bien plus que royalement — artistement.

Mais — il ne m'en voudra pas de vous le dire — il y a quelqu'un qui vous a fêté encore mieux que lui, c'est le public, ou plutôt le peuple.

Quelle ovation à votre nom et à votre œuvre!

J'étais tout heureuse et fière pour vous de cette juste et légitime ovation. Vous la méritez cent fois, cher grand ami. Je n'entends pas louer ici votre puissance et votre génie, mais on peut vous remercier d'être le bon ouvrier et l'infatigable travailleur que vous êtes.

Quand on pense à ce que vous aviez fait déjà en 1833! Vous aviez renouvelé l'ode ; vous aviez, dans la préface de *Cromwell*, donné le mot d'ordre à la révolution dramatique ; vous aviez le premier révélé l'Orient dans les *Orientales*, le moyen âge dans *Notre-Dame de Paris.*

Et, depuis, que d'œuvres et que de chefs-d'œuvre! que d'idées remuées, que de formes inventées! que de tentatives, d'audaces et de découvertes!

Et vous ne vous reposez pas! Vous saviez hier là-bas à Guernesey qu'on reprenait *Lucrèce Borgia* à Paris, vous avez causé doucement et paisiblement des chances de cette représentation, puis à dix heures, au moment où toute la salle rappelait Mélingue et Mme Laurent après le troisième acte, vous vous endormiez afin de pouvoir vous lever selon votre habitude à la première heure, et on me dit que dans le même instant où j'achève cette lettre, vous allumez votre lampe, et vous vous remettez tranquille à votre œuvre commencée.

George Sand.

VICTOR HUGO A GEORGE SAND

Hauteville-House, 8 février 1870.

Grâce à vous, j'ai assisté à cette représentation. A travers votre admirable style, j'ai tout vu : ce théâtre, ce drame, l'éblouissement du spectacle, cette salle éclatante, ces puissants et pathétiques acteurs soulevant les frémissements de la foule, toutes ces têtes attentives, ce peuple ému, et vous, la gloire, applaudissant.

Depuis vingt ans je suis en quarantaine. Les sauveurs de la propriété ont confisqué ma propriété. Le coup d'état a séquestré mon répertoire. Mes drames pestiférés sont au lazaret; le drapeau noir est sur moi. Il y a trois ans, on a laissé sortir du bagne *Hernani;* mais on l'y a fait rentrer le plus vite qu'on a pu, le public n'ayant pas montré assez de haine pour ce brigand. Aujourd'hui c'est le tour de *Lucrèce Borgia*. La voilà libérée, mais elle est bien dénoncée; elle est bien suspecte de contagion. La laissera-t-on longtemps dehors ?

Vous venez de lui donner, vous, un *laisser-passer* inviolable. Vous êtes la grande femme de ce siècle, une âme noble entre toutes, une sorte de postérité vivante, et vous avez le droit de parler haut. Je vous remercie.

Votre lettre magnifique a été la bienvenue. Ma solitude est souvent fort insultée ; on dit de moi tout ce qu'on veut ; je suis un homme qui garde le silence. Se laisser calomnier est une force. J'ai cette force. D'ailleurs il est tout simple que l'empire se défende par tous les moyens. Il est ma cible, et je suis la sienne. De là, beaucoup de projectiles contre moi, qui, vu la mer à traverser, ont, il est vrai, la chance de tomber dans l'eau. Quels qu'ils soient, ils ne servent qu'à constater mon insensibilité, l'outrage m'endurcit dans ma certitude et dans ma volonté, je souris à l'injure ; mais devant la sympathie, devant l'adhésion, devant l'amitié, devant la cordialité mâle et tendre du peuple, devant l'applaudissement d'une ville comme Paris, devant l'applaudissement d'une femme comme George Sand, moi vieux bonhomme pensif, je sens mon cœur se fondre. C'est donc bien vrai que je suis un peu aimé !

En même temps que *Lucrèce Borgia* sort de prison, mon fils Charles va y rentrer. Telle est la vie. Acceptons-la.

Vous, de votre vie, éprouvée aussi par bien des douleurs, vous aurez fait une lumière. Vous aurez dans l'avenir l'auréole auguste de la femme qui a protégé la Femme. Votre admirable œuvre tout entière est un combat ; et ce qui est combat dans le présent est victoire dans l'avenir. Qui est avec le progrès est avec la certitude. Ce qui attendrit lorsqu'on vous lit, c'est la sublimité de votre cœur. Vous le dépensez tout entier en pensée, en philosophie, en sagesse, en raison, en enthousiasme. Aussi quel puissant écrivain vous êtes ! Je vais bientôt avoir une joie, car vous allez avoir un succès. Je sais qu'on répète une pièce de vous.

Je suis heureux toutes les fois que j'échange une parole avec vous ; ma rêverie a besoin de ces éclats de lumière que vous m'envoyez, et je vous rends grâce de vous tourner de temps en temps vers moi du haut de cette cime où vous êtes, grand esprit.

Mon illustre amie, je suis à vos pieds.

VICTOR HUGO.

IV

WASHINGTON

On lit dans le *Courrier de l'Europe* du 12 mars 1870 :

« Des citoyens des Etats-Unis se sont réunis au Langham Hotel pour la commémoration du jour de naissance de Washington.

« Parmi les toasts nombreux qui ont été portés, se trouvait le suivant :

« A Victor Hugo, l'ami de l'Amérique et le régénérateur « prédestiné du vieux monde ! »

« Les citoyens chargèrent le colonel Berton, président du banquet, de transmettre à l'exilé de Guernesey le toast des citoyens d'Amérique.

« Victor Hugo s'est empressé de répondre : »

Hauteville-House, 27 février 1870.

Monsieur,

Je suis profondément touché du noble toast que vous m'avez transmis. Je vous remercie, vous et vos honorables amis. Oui! à côté des États-Unis d'Amérique, nous devons avoir les États-Unis d'Europe, les deux mondes devraient faire une seule République. Ce jour viendra, et alors la paix des peuples sera fondée sur cette base, la seule fondation solide : la liberté des hommes.

Je suis un homme qui veut le droit. Rien de plus. Votre confiance m'honore et me touche ; je serre vos mains cordiales.

VICTOR HUGO.

V

HENNETT DE KESLER

L'année 1870 s'ouvrit pour Victor Hug par la mort d'un ami. Il avait recueilli chez lui, depuis plusieurs années, un vaillant vaincu de Décembre, Hennett de Kesler. Kesler et Victor Hugo avaient échangé leur premier serrement de main le 3 décembre au matin, rue Sainte-Marguerite, à quelques pas de la barricade Baudin, qui venait d'être enlevée au moment même où Victor Hugo y arrivait. Cette fraternité commencée dans les barricades s'était continuée dans l'exil.

Kesler, dévoré par la nostalgie, mais inébranlable, mourut le 6 avril 1870. Sa tombe est au cimetière du Foulon, près de la ville de Saint-Pierre. C'est une pierre avec cette inscription :

A KESLER

et au bas on peut lire :

Son compagnon d'exil,

Victor Hugo.

Le 7 avril, Victor Hugo prononça sur la fosse de Kesler les paroles que voici :

Le lendemain du guet-apens de 1851, le 3 décembre, au point du jour, une barricade se dressa dans le faubourg Saint-Antoine, barricade mémorable où tomba un représentant du peuple. Cette barricade, les soldats crurent la renverser, le coup d'état crut la détruire ; le coup d'état et ses soldats se trompaient. Démolie à Paris, elle fut refaite par l'exil.

La barricade Baudin reparut immédiatement, non plus en France, mais hors de France ; elle reparut, bâtie, non plus avec des pavés, mais avec des principes ; de matérielle qu'elle était, elle devint idéale, c'est-à-dire terrible ; les proscrits la construisirent, cette barricade altière, avec les débris de la justice et de la liberté. Toute la ruine du droit y fut employée, ce qui la fit superbe et auguste. Depuis, elle est là, en face de l'empire ; elle lui barre l'avenir, elle lui supprime l'horizon. Elle est haute comme la vérité, solide comme l'honneur, mitraillée comme la raison ; et l'on continue d'y mourir. Après Baudin, — car, oui, c'est la même barricade ! — Pauline Roland y est morte, Ribeyrolles y est mort, Charras y est mort, Xavier Durieu y est mort, Kesler vient d'y mourir.

Si l'on veut distinguer entre les deux barricades, celle du faubourg Saint-Antoine et celle de l'exil, Kesler en était le trait d'union, car, ainsi que plusieurs autres proscrits, il était des deux.

Laissez-moi glorifier cet écrivain de talent et ce vaillant homme. Il avait toutes les formes du courage, depuis le vif courage du combat jusqu'au lent courage de l'épreuve, depuis la bravoure qui affronte la mitraille jusqu'à l'héroïsme qui accepte la nostalgie. C'était un combattant et un patient.

Comme beaucoup d'hommes de ce siècle, comme moi qui parle en ce moment, il avait été royaliste et catholique. Nul n'est responsable de son commencement. L'erreur du commencement rend plus méritoire la vérité de la fin.

Kesler avait été victime, lui aussi, de cet abominable enseignement qui est une sorte de piège tendu à l'enfance, qui cache l'histoire aux jeunes intelligences, qui falsifie les faits et fausse les esprits. Résultat : les générations aveuglées. Vienne un despote, il pourra tout escamoter aux nations ignorantes, tout jusqu'à leur consentement ; il pourra leur frelater même le suffrage universel. Et alors on voit ce phénomène, un peuple gouverné par extorsion de signature. Cela s'appelle un plébiscite.

Kesler avait, comme plusieurs de nous, refait son éducation ; il avait rejeté les préjugés sucés avec le lait ; il avait dépouillé, non le vieil homme, mais le vieil enfant ; pas à pas, il était sorti des idées fausses et entré dans les idées vraies ; et mûri, grandi, averti par la réalité, rectifié par la logique, de royaliste il était devenu républicain. Une fois qu'il eut vu la vérité, il s'y dévoua. Pas de dévouement plus profond et plus tenace que le sien. Quoique atteint du mal du pays, il a refusé l'amnistie. Il a affirmé sa foi par sa mort.

Il a voulu protester jusqu'au bout. Il est resté exilé par adoration pour la patrie. L'amoindrissement de la France lui serrait le cœur. Il avait l'œil fixé sur ce mensonge qui est l'empire ; il s'indignait, il frémissait de honte, il souffrait. Son exil et sa colère ont duré dix-neuf ans. Le voilà enfin endormi.

Endormi. Non. Je retire ce mot. La mort ne dort pas. La mort vit. La mort est une réalisation splendide. La

mort touche à l'homme de deux façons. Elle le glace, puis elle le ressuscite. Son souffle éteint, oui, mais il rallume. Nous voyons les yeux qu'elle ferme, nous ne voyons pas ceux qu'elle ouvre.

Adieu, mon vieux compagnon. — Tu vas donc vivre de la vraie vie ! Tu vas aller trouver la justice, la vérité, la fraternité, l'harmonie et l'amour dans la sérénité immense. Te voilà envolé dans la clarté. Tu vas connaître le mystère profond de ces fleurs, de ces herbes que le vent courbe, de ces vagues qu'on entend là-bas, de cette grande nature qui accepte la tombe dans sa nuit et l'âme dans sa lumière. Tu vas vivre de la vie sacrée et inextinguible des étoiles. Tu vas aller où sont les penseurs, les martyrs, les apôtres, les prophètes, les précurseurs, les libérateurs. Tu vas voir tous ces grands cœurs flamboyants dans la forme radieuse que leur a donnée la mort. Écoute, tu diras à Jean-Jacques que la raison humaine est battue de verges tu diras à Beccaria que la loi en est venue à ce degré de honte qu'elle se cache pour tuer; tu diras à Mirabeau que Quatrevingt-neuf est lié au pilori ; tu diras à Danton que le territoire est envahi par une horde pire que l'étranger ; tu diras à Saint-Just que le peuple n'a pas le droit de parler; tu diras à Marceau que l'armée n'a pas le droit de penser; tu diras à Robespierre que la République est poignardée ; tu diras à Camille Desmoulins que la justice est morte ; et tu leur diras à tous que tout est bien, et qu'en France une intrépide légion combat plus ardemment que jamais, et que, hors de France, nous, les sacrifiés volontaires, nous, la poignée des proscrits survivants, nous tenons toujours, et que nous sommes là, résolus à ne jamais nous rendre, debout sur cette grande brèche qu'on appelle l'exil, avec nos convictions et avec leurs fantômes !

VI

AUX MARINS DE LA MANCHE

J'ai reçu, des mains de l'honorable capitaine Harvey, la lettre collective que vous m'adressez; vous me remerciez d'avoir dédié, d'avoir donné à cette mer de la Manche, un livre*. O vaillants hommes, vous faites plus que de lui donner un livre, vous lui donnez votre vie.

Vous lui donnez vos jours, vos nuits, vos fatigues, vos insomnies, vos courages; vous lui donnez vos bras, vos cœurs, les pleurs de vos femmes qui tremblent pendant que vous luttez, l'adieu des enfants, des fiancées, des vieux parents, les fumées de vos hameaux envolées dans le vent; la mer, c'est le grand danger, c'est le grand labeur, c'est la grande urgence; vous lui donnez tout; vous acceptez d'elle cette poignante angoisse, l'effacement des côtes; chaque fois qu'on part, question lugubre, reverra-t-on ceux qu'on aime? La rive s'en va comme un décor de théâtre qu'une main emporte. Perdre terre, quel mot saisissant! on est comme hors des vivants. Et vous vous dévouez, hommes intrépides. Je vois parmi vos signatures les noms de ceux qui, dernièrement, à Dungeness, ont été de si héroïques sauveteurs**. Rien ne vous lasse. Vous rentrez au port, et vous repartez.

Votre existence est un continuel défi à l'écueil, au hasard, à la saison, aux précipices de l'eau, aux pièges du vent. Vous vous en allez tranquilles dans la formidable vision de la mer; vous vous laissez écheveler par la tempête; vous êtes les grands opiniâtres du recommencement perpétuel; vous êtes les rudes laboureurs du sillon bouleversé; là, nulle part la limite et partout l'aventure; vous allez dans cet infini braver cet inconnu; ce désert de tumulte et de bruit ne vous fait pas peur; vous avez la vertu superbe de vivre seuls avec l'océan dans la rondeur sinistre de l'horizon; l'océan est inépuisable et vous êtes mortels, mais vous ne le redoutez pas; vous n'aurez pas son dernier ouragan et il aura votre dernier souffle. De là votre fierté, je la comprends. Vos habitudes de témérité ont commencé dès l'enfance, quand vous couriez tout nus sur les grèves; mêlés aux vastes plis des marées montantes et brunis par le hâle, grandis par la rafale, vieillis dans les orages, vous ne craignez pas l'océan, et vous avez droit à sa familiarité farouche, ayant joué tout petits avec son énormité.

Vous me connaissez peu. Je suis pour vous une silhouette de l'abîme debout au loin sur un rocher. Vous apercevez par instant dans la brume cette ombre, et vous passez. Pourtant, à travers vos fracas de houles et de bourrasques, l'espèce de vague rumeur que peut faire un livre est venue jusqu'à vous. Vous vous tournez vers moi entre deux tempêtes et vous me remerciez.

Je vous salue.

Je vais vous dire ce que je suis. Je suis un de vous. Je suis un matelot, je suis un combattant du gouffre. J'ai sur moi un déchaînement d'aquilons. Je ruisselle et je grelotte, mais je souris, et quelquefois comme vous je chante. Un chant amer. Je suis un guide échoué, qui ne s'est pas trompé, mais qui a sombré, à qui la boussole donne raison et à qui l'ouragan donne tort, qui a en lui la quantité de certitude que produit la catastrophe traversée, et qui a droit de parler aux pilotes avec l'autorité du naufragé. Je suis dans la nuit, et j'attends avec calme l'espèce de jour qui viendra, sans trop y compter pourtant, car si Après-demain est sûr, Demain ne l'est pas; les réalisations immédiates sont rares, et, comme vous, j'ai plus d'une fois, sans confiance, vu poindre la sinistre aurore. En attendant, je suis comme vous dans la tourmente, dans la nuée, dans le tonnerre; j'ai autour de moi un perpétuel tremblement d'horizon; j'assiste au va-et-vient de ce flot qu'on appelle le fait; en proie aux événements comme vous aux vents, je constate leur démence apparente et leur logique profonde; je sens que la tempête est une volonté, et que ma conscience en est une autre, et qu'au fond elles sont d'accord; et je persiste, et je résiste, et je tiens tête aux despotes comme vous aux cyclones, et je laisse hurler autour de moi toutes les meutes du cloaque et tous les chiens de l'ombre, et je fais mon devoir, pas plus ému de la haine que vous de l'écume.

Je ne vois pas l'étoile, mais je sais qu'elle me regarde, et cela me suffit.

Voilà ce que je suis. Aimez-moi.

* *Les Travailleurs de la mer.*

** Aldridge et Windham.

Continuons. Faisons notre tâche; vous de votre côté, moi du mien; vous parmi les flots, moi parmi les hommes. Travaillons aux sauvetages. Oui, accomplissons notre fonction qui est une tutelle; veillons et surveillons, ne laissons se perdre aucun signal de détresse, tendons la main à tous ceux qui s'enfoncent, soyons les vigies du sombre espace, ne permettons pas que ce qui doit disparaître revienne, regardons fuir dans les ténèbres, vous le vaisseau-fantôme, moi le passé. Prouvons que le chaos est navigable. Les surfaces sont diverses, et les agitations sont innombrables, mais il n'y a qu'un fond, qui est Dieu. Ce fond, je le touche, moi qui vous parle. Il s'appelle la vérité et la justice. Qui tombe pour le droit tombe dans le vrai. Ayons cette sécurité. Vous suivez la boussole, je suis la conscience. O intrépides lutteurs, mes frères, ayons foi, vous dans l'onde, moi dans la destinée. Où sera la certitude si ce n'est dans cette mobilité soumise au niveau? Votre devoir est identique au mien. Combattons, recommençons, persévérons, avec cette pensée que la haute mer se prolonge au delà de la vue humaine, que, même hors de la vie, l'immense navigation continue, et qu'un jour nous constaterons la ressemblance de l'océan où sont les vagues avec la tombe où sont les âmes. Une vague qui pense, c'est l'âme humaine.

VICTOR HUGO.

VII

LES SAUVETEURS

Hauteville-House, 14 avril 1870.

Messieurs les connétables de Saint-Pierre-Port,

En ce moment de naufrages et de sinistres, il faut encourager les sauveteurs. Chacun, dans la mesure de ce qu'il peut, doit les honorer et les remercier. Dans les ports de mer, le sauvetage est toujours à l'ordre du jour.

J'ai en ma possession une bouée et une ceinture de sauvetage modèles, exécutés spécialement pour moi par l'excellent fabricant Dixon, de Sunderland. M'en servir pour moi-même, cela peut se faire attendre ; il me semble meilleur d'en user dès aujourd'hui, en offrant, comme publique marque d'estime, ces engins de conservation de la vie humaine à l'homme de cette île auquel on doit le plus grand nombre de sauvetages.

Vous êtes nécessairement mieux renseignés que moi. Veuillez me le désigner. J'aurai l'honneur de vous remettre immédiatement la ceinture et la bouée pour lui être transmises.

Recevez l'assurance de ma cordialité,

Victor Hugo.

A la suite de cette lettre, le capitaine Abraham Martin, maître du port, a été désigné comme ayant opéré dans sa vie environ quarante-cinq sauvetages. C'est à lui qu'ont été remis les engins de sauvetage, sur lesquels M. Victor Hugo a écrit de sa main :

Donné comme publique marque d'estime au capitaine Abraham Martin.

VIII

LE TRAVAIL EN AMÉRIQUE

Hauteville-House, 22 avril 1870.

Vous m'annoncez, général, une bonne nouvelle, la coalition des travailleurs en Amérique ; cela fera pendant à la coalition des rois en France.

Les travailleurs sont une armée ; à une armée il faut des chefs ; vous êtes un des hommes désignés comme guides par votre double instinct de révolution et de civilisation.

Vous êtes de ceux qui savent conseiller au peuple tout le possible, sans sortir du juste et du vrai.

La liberté est un moyen en même temps qu'un but, vous le comprenez. Aussi les travailleurs vous ont-ils élu pour leur représentant en Amérique. Je vous félicite et les félicite.

Le travail est aujourd'hui le grand droit comme il est le grand devoir.

L'avenir appartient désormais à deux hommes, l'homme qui pense et l'homme qui travaille.

A vrai dire, ces deux hommes n'en font qu'un, car penser c'est travailler.

Je suis de ceux qui ont fait des classes souffrantes la préoccupation de leur vie. Le sort de l'ouvrier, partout, en Amérique comme en Europe, fixe ma plus profonde attention et m'émeut jusqu'à l'attendrissement. Il faut que les classes souffrantes deviennent les classes heureuses, et que l'homme qui jusqu'à ce jour a travaillé dans les ténèbres travaille désormais dans la lumière.

J'aime l'Amérique comme une patrie. La grande république de Washington et de John Brown est une gloire de la civilisation. Qu'elle n'hésite pas à prendre souverainement sa part du gouvernement du monde. Au point de vue social, qu'elle émancipe les travailleurs ; au point de vue politique, qu'elle délivre Cuba.

L'Europe a les yeux fixés sur l'Amérique. Ce que l'Amérique fera sera bien fait. L'Amérique a ce double bonheur d'être libre comme l'Angleterre et logique comme la France.

Nous l'applaudirons patriotiquement dans tous ses progrès. Nous sommes les concitoyens de toute nation qui est grande.

Général, aidez les travailleurs dans leur coalition puissante et sainte.

Je vous serre la main.

VICTOR HUGO.

IX

LE PLÉBISCITE

Au printemps de 1870, Louis Bonaparte, sentant peut-être on ne sait quel ébranlement mystérieux, éprouva le besoin de se faire étayer par le peuple. Il demanda à la nation de confirmer l'empire par un vote. On consulta de France Victor Hugo, on lui demanda de dire quel devait être ce vote. Il répondit :

Non.

En trois lettres ce mot dit tout.

Ce qu'il contient remplirait un volume.

Depuis dix-neuf ans bientôt, cette réponse se dresse devant l'empire.

Ce sphinx obscur sent que c'est là le mot de son énigme.

A tout ce que l'empire est, veut, rêve, croit, peut et fait, Non suffit.

Que pensez-vous de l'empire? Je le nie.

Non est un verdict.

Un des proscrits de décembre, dans un livre publié hors de France en 1853, s'est qualifié « la bouche qui dit Non ».

Non a été la réplique à ce qu'on appelle l'amnistie.

Non sera la réplique à ce qu'on appelle le plébiscite.

Le plébiscite essaye d'opérer un miracle: faire accepter l'empire à la conscience humaine.

Rendre l'arsenic mangeable. Telle est la question.

L'empire a commencé par ce mot : Proscription Il voudrait bien finir par celui-ci : Prescription. Ce n'est qu'une toute petite lettre à changer. Rien de plus difficile.

S'improviser César, transformer le serment en Rubicon et l'enjamber, faire tomber au piége en une nuit tout le progrès humain, empoigner brusquement le peuple sous sa grande forme république et le mettre à Mazas, prendre un lion dans une souricière, casser par guet-apens le mandat des représentants et l'épée des généraux, exiler la vérité, expulser l'honneur, écrouer la loi, décréter d'arrestation la révolution, bannir 89 et 92, chasser la France de France, sacrifier sept cent mille hommes pour démolir la bicoque de Sébastopol, s'associer à l'Angleterre pour donner à la Chine le spectacle de l'Europe vandale, stupéfier de notre barbarie les barbares, détruire le palais d'Été de compte à demi avec le fils de lord Elgin qui a mutilé le Parthénon, grandir l'Allemagne et diminuer la France par Sadowa, prendre et lâcher le Luxembourg, promettre Mexico à un archiduc et lui donner Queretaro, apporter à l'Italie une délivrance qui aboutit au concile, faire fusiller Garibaldi par des fusils italiens à Aspromonte et par des fusils français à Mentana, endetter le budget de huit milliards, tenir en échec l'Espagne républicaine, avoir une haute cour sourde aux coups de pistolet, tuer le respect des juges par le respect des princes, faire aller et venir les armées, écraser les démocraties, creuser des abîmes, remuer des montagnes, cela est aisé. Mais mettre un *e* à la place d'un o, c'est impossible.

Le droit peut-il être proscrit ? Oui. Il l'est. Prescrit ? Non.

Un succès comme le Deux-Décembre ressemble à un mort en ceci qu'il tombe tout de suite en pourriture et en diffère en cela qu'il ne tombe jamais en oubli. La revendication contre de tels actes est de droit éternel.

Ni limite légale, ni limite morale. Aucune déchéance ne peut être opposée à l'honneur, à la justice et à la vérité, le temps ne peut rien sur ces choses. Un malfaiteur qui dure ne fait qu'ajouter au crime de son origine le crime de sa durée.

Pour l'histoire, pas plus que pour la conscience humaine, Tibère ne passe jamais à l'état de « fait accompli ».

Newton a calculé qu'une comète met cent mille ans à se refroidir ; de certains crimes énormes mettent plus de temps encore.

La voie de fait aujourd'hui régnante perd sa peine. Les plébiscites n'y peuvent rien. Elle croit avoir le droit de régner ; elle n'a pas le droit.

C'est étrange, un plébiscite. C'est le coup d'état qui se fait morceau de papier. Après la mitraille, le scrutin. Au canon rayé succède l'urne fêlée. Peuple, vote que tu n'existes pas. Et le peuple vote. Et le maître compte les voix. Il en a tout ce qu'il a voulu avoir ; et il met le peuple dans sa poche. Seulement il ne s'est pas aperçu que ce qu'il croit avoir saisi est insaisissable. Une nation, cela n'abdique pas. Pourquoi ? parce que cela se renou-

telle. Le vote est toujours à recommencer. Lui faire faire une aliénation quelconque de souveraineté, extraire de la minute l'hérédité, donner au suffrage universel, borné à exprimer le présent, l'ordre d'exprimer l'avenir, est-ce que ce n'est pas nul de soi? C'est comme si l'on commandait à Demain de s'appeler Aujourd'hui.

N'importe, on a voté. Et le maître prend cela pour un consentement. Il n'y a plus de peuple. Ces pratiques font rire les anglais. Subir le coup d'état! subir le plébiscite! comment une nation peut-elle accepter de telles humiliations? L'Angleterre a en ce moment-ci le bonheur de mépriser un peu la France. Alors méprisez l'océan. Xercès lui a donné le fouet.

On nous invite à voter sur ceci : le perfectionnement d'un crime.

L'empire, après dix-neuf ans d'exercice, se croit tentant. Il nous offre ses progrès. Il nous offre le coup d'état accommodé au point de vue démocratique, la nuit de Décembre ajustée à l'inviolabilité parlementaire, la tribune libre emboitée dans Cayenne, Mazas modifié dans le sens de l'affranchissement, la violation de tous les droits arrangée en gouvernement libéral.

Eh bien, non.

Nous sommes ingrats.

Nous, les citoyens de la république assassinée, nous, les justiciers pensifs, nous regardons avec l'intention d'en user, l'affaiblissement d'autorité propre à la vieillesse d'une trahison. Nous attendons.

Et en attendant, devant le mécanisme dit plébiscite nous haussons les épaules.

A l'Europe sans désarmement, à la France sans influence, à la Prusse sans contre-poids, à la Russie sans frein, à l'Espagne sans point d'appui, à la Grèce sans la Crète, à l'Italie sans Rome, à Rome sans les Romains, la démocratie sans le peuple, nous disons Non.

A la liberté poinçonnée par le despotisme, à la prospérité dérivant d'une catastrophe, à la justice rendue au nom d'un accusé, à la magistrature marquée des lettres L. N. B., à 89 visé par l'empire, au 14 Juillet complété par le 2 Décembre, à la loyauté jurée par le faux serment, au progrès décrété par la rétrogradation, à la solidité promise par la ruine, à la lumière octroyée par les ténèbres, à l'escopette qui est derrière le mendiant, au visage qui est derrière le masque, au spectre qui est derrière le sourire, nous disons Non.

Du reste, si l'auteur du coup d'état tient absolument à nous adresser une question à nous, peuple, nous ne lui reconnaissons que le droit de nous faire celle-ci :

« Dois-je quitter les Tuileries pour la Conciergerie et me mettre à la disposition de la justice?

« NAPOLÉON. »

Oui.

VICTOR HUGO.

Hauteville-House, 27 avril 1870.

X

LA GUERRE EN EUROPE

En juillet 1870, la guerre éclate. Le piége Hohenzollern est tendu par la Prusse à la France, et la France y tombe. Victor Hugo croyait la France armée, et, par conséquent, d'avance il la croyait victorieuse. Il déplorait pourtant cette guerre, et il songeait au sang qu'elle allait répandre.

Il écrivit aux femmes de Guernesey la lettre qu'on va lire et qui fut reproduite par les journaux anglais comme adressée à toutes les femmes d'Angleterre.

Pendant le siége de Paris, des ballots de charpie, expédiés d'Angleterre à Victor Hugo, furent partagés par lui, comme il s'y était engagé dans sa lettre, en deux parts égales, l'une pour les blessés français, l'autre pour les blessés allemands. M. de Flavigny, président de la commission internationale, se chargea de transmettre au quartier général de Versailles les ballots de charpie destinés par Victor Hugo aux ambulances allemandes.

AUX FEMMES DE GUERNESEY

Hauteville-House, 22 juillet 1870.

Mesdames,

Il a plu à quelques hommes de condamner à mort une partie du genre humain, et une guerre à outrance se prépare. Cette guerre n'est ni une guerre de liberté, ni une guerre de devoir, c'est une guerre de caprice. Deux peuples vont s'entretuer pour le plaisir de deux princes. Pendant que les penseurs perfectionnent la civilisation, les rois perfectionnent la guerre. Celle-ci sera affreuse.

On annonce des chefs-d'œuvre. Un fusil tuera douze hommes, un canon en tuera mille. Ce qui va couler à flots dans le Rhin, ce n'est plus l'eau pure et libre des grandes Alpes, c'est le sang des hommes.

Des mères, des sœurs, des filles, des femmes vont pleurer. Vous allez toutes être en deuil, celles-ci à cause de leur malheur, celles-là à cause du malheur des autres.

Mesdames, quel carnage! quel choc de tous ces infortunés combattants! Permettez-moi de vous adresser une prière. Puisque ces aveugles oublient qu'ils sont frères, soyez leurs sœurs, venez-leur en aide, faites de la charpie. Tout le vieux linge de nos maisons, qui ici ne sert à rien, peut là-bas sauver la vie à des blessés. Toutes les femmes de ce pays s'employant à cette œuvre fraternelle, ce sera beau; ce sera un grand exemple et un grand bienfait. Les hommes font le mal, vous femmes, faites le remède; et puisque sur cette terre il y a de mauvais anges, soyez les bons.

Si vous le voulez, et vous le voudrez, en peu de temps on peut avoir une quantité considérable de charpie. Nous en ferons deux parts égales, et nous enverrons l'une à la France et l'autre à la Prusse.

Je mets à vos pieds mon respect.

VICTOR HUGO.

NOTES

NOTES

1853

CALOMNIES IMPÉRIALES

LETTRE DE CHARLES HUGO

La lettre qui suit, adressée aux journaux honnêtes hors de France, donne une idée des calomnies de la presse bonapartiste contre les proscrits.

« Jersey, 2 juin 1853.

« Monsieur le rédacteur,

« Le journal la *Patrie* a publié l'article suivant, reproduit par les journaux officiels des départements et que je lis dans *l'Union de la Sarthe*, du 11 mai.

« Il vient de se passer à Jersey un fait qui mérite d'être rap- « porté à titre d'enseignement. Un Français, interné dans l'île, « étant mort, M. Victor Hugo a prononcé sur sa tombe un « discours qui a été imprimé dans le journal du pays, et dans « lequel il a représenté la France comme étant en ce moment « couverte d'échafauds politiques. On nous écrit que ce mensonge « grossier, d'après lequel il n'y a plus à réclamer pour son « auteur que le séjour d'une maison d'aliénés, a produit une si « grande indignation parmi les habitants de Jersey, toujours si « calmes, qu'une pétition a été rédigée et couverte de signa- « tures pour demander qu'on interdise les manifestations de ce « genre que font sans cesse les réfugiés français et qui inspirent « à la population entière le plus profond dégoût.

« Ch. Schiller. »

« Cet article contient deux allégations, l'une concernant le discours de M. Victor Hugo, l'autre concernant l'effet qu'il aurait produit à Jersey.

« Pour ce qui est du discours, la réponse est simple. Puisque ce discours, — dans lequel M. Victor Hugo, au nom des proscrits de Jersey, qui lui en avaient donné la mission, et avec l'adhésion de la proscription républicaine tout entière, a déclaré que les proscrits républicains, fidèles au grand précédent de Février, abjuraient à jamais, quel que fût l'avenir, toute idée d'échafauds politiques et de représailles sanglantes, — puisque ce discours a causé, au dire de la *Patrie*, une si *grande indignation* à Jersey, il n'excitera certainement pas moins d'indignation en France, et la *Patrie* ne saurait mieux faire que de le reproduire. Nous l'en défions.

« Je mets à la poste aujourd'hui même, à l'adresse du rédacteur de la *Patrie*, un exemplaire du discours.

« Quant à l'effet produit à Jersey, pour toute réponse, je me borne aux faits. Il y a quatre journaux à Jersey écrits en français. Ces journaux sont : la *Chronique de Jersey*, l'*Impartial de Jersey*, le *Constitutionnel* (de Jersey), la *Patrie* (de Jersey). Ces quatre journaux ont tous publié textuellement le discours de mon père et ont constaté le jour même l'effet produit par ce discours. Je les cite :

« La *Chronique* dit :

« Un puissant intérêt s'attachait à la cérémonie. On savait « que M. Victor Hugo devait prendre la parole en cette occa- « sion, et chacun voulait entendre cette grande et puissante « voix. Aussi, longtemps avant l'arrivée du convoi funèbre, un « grand concours de personnes venues de la ville à pied et en « voitures, se pressait déjà autour de la tombe. La procession, « en entrant dans le cimetière, a fait le tour de la fosse creusée « pour recevoir la dépouille du défunt, et le corps ayant été « déposé dans sa dernière demeure, tout le monde s'est décou- « vert, et c'est au milieu du silence le plus solennel que M. Hugo « a prononcé, d'une voix fortement accentuée, l'admirable dis- « cours que nous reproduisons ici :

(Suit le discours.)

« Tous les proscrits ont répété ce cri ; puis chacun d'eux est « venu, morne et silencieux, déposer une poignée de terre sur « la bière de leur défunt frère. Le discours prononcé dans cette « occasion fera époque dans les annales du petit cimetière des « Indépendants de la paroisse de Saint-Jean. Le jour viendra « où l'on montrera aux étrangers l'endroit où Victor Hugo, le « grand orateur, le grand poète, adressa à ses frères exilés les « nobles et touchantes paroles qui vont avoir un retentisse- « ment universel et seront soigneusement recueillies par l'his- « toire. »

« Le *Constitutionnel* (de Jersey), après avoir reproduit le discours, dit :

« Un grand nombre de jersiais, venus au cimetière de Saint-« Jean, ont été heureux d'entendre un pareil langage dans la « bouche de notre hôte illustre. »

« La *Patrie* (de Jersey) fait précéder le discours des lignes « que voici :

« Le convoi s'est acheminé vers Saint-Jean, dans le plus « grand ordre et dans un silence religieux.

« Là, en présence d'une foule nombreuse venue pour entendre « sa parole, M. Victor Hugo a prononcé le beau discours que « nous reproduisons. »

« Enfin l'*Impartial* :

« Le cadavre, retiré du corbillard, fut porté à bras sur le « bord de la fosse, et quand il y eut été descendu et avant « qu'on le couvrît de terre, Victor Hugo, que chacun était si « impatient d'entendre, prononça, au milieu du plus religieux « silence et de plus de quatre cents auditeurs, de cette voix « mâle avec laquelle il défendait la république, avec cet accent « irrésistible qui est le résultat de la conviction, de la foi dans « ses opinions, Victor Hugo, disons-nous, prononça le discours « suivant, dont la gravité s'augmentait encore du lieu où il « était prononcé et des circonstances. Aussi fut-il écouté avec « une avidité que nous ne saurions dépeindre et qui ne peut être comparée qu'à la vive impression qu'il produisit. »

« Ce dernier journal, l'*Impartial de Jersey*, se faisait du reste une idée assez juste de la bonne foi d'une certaine espèce de journaux en France; seulement, dans cette occasion, il attribuait à tort au *Constitutionnel* une idée qui ne devait venir qu'à la *Patrie*. Voici ce que disait, en publiant le discours de mon père et en rendant compte de l'effet produit, l'*Impartial* :

« Le véridique *Constitutionnel* de Paris nous dira sans « doute, dans quelques jours, combien il aura fallu employer « de sergents de ville et de gendarmes pour maintenir le bon « ordre, durant les funérailles de Jean Bousquet, le second pros-« crit du 2 décembre qui meurt depuis dix jours; il nous racon-« tera, bien certainement, avec sa franchise et sa loyauté habi-« tuelles, combien les autorités auront été obligées d'appeler de « bataillons pour réprimer l'émeute excitée par les chaleureuses « paroles du grand orateur, par cette voix si puissante et si « émouvante. »

« Je pourrais, monsieur le rédacteur, borner là cette réponse; permettez-moi pourtant d'ajouter encore, non une réflexion, mais un fait. Le journal la *Patrie*, qui insulte aujourd'hui mon père proscrit, publia, il y a deux ans, au mois de juillet 1851, un article injurieux contre l'*Événement*. Nous fîmes demander à la *Patrie* ou une rétractation ou une réparation par les armes; la *Patrie* préféra une rétractation. Elle s'exécuta en ces termes :

« En présence des explications échangées entre les témoins « de M. Charles Hugo et ceux de M. Mayer, M. Mayer déclare « retirer purement et simplement son article. »

« On remarquera que le rédacteur de la *Patrie*, auteur de l'offense et endosseur de la rétractation, se nomme M. Mayer; il a fait plus tard un acte de courage; il a publié, à Paris, en décembre 1851, l'ouvrage intitulé : HISTOIRE DU 2 DÉCEMBRE.

« En 1851, la *Patrie* insultait, puis se rétractait; nous étions présents. Aujourd'hui, la *Patrie* recommence ses insultes; nous sommes absents.

« Vous voudrez sans doute, monsieur le rédacteur, aider la proscription à repousser la calomnie et prêter votre publicité à cette lettre.

« Recevez, je vous prie, avec tous mes remercîments, l'assurance de ma vive et fraternelle cordialité.

« CHARLES HUGO. »

1854

AFFAIRE TAPNER

Nous extrayons de la *Nation* du 8 février ce qui suit :

« Nous revenons une dernière fois, pour le mouvement mémo-« rable qui l'a précédée, sur l'exécution de Tapner.

« Le 10 janvier, Victor Hugo adresse à la population de « Guernesey l'appel de la démocratie. La parole chrétienne du « proscrit républicain est entendue; elle retentit dans toutes les « âmes. Sept cents citoyens anglais adressent à la reine une « demande en grâce en faveur du condamné.

« Le 21, la *Chronique de Jersey* annonce que le jeudi, 19, « la pétition prise en considération par la cour, a été renvoyée « au secrétaire d'état. Lord Palmerston avait accordé un sursis « de huit jours. Commencement de triomphe pour la démo-« cratie et espérance d'un triomphe complet sur le bourreau, « dans cette circonstance solennelle.

« Dans leur demande en grâce, en réponse à l'appel de « Victor Hugo, les sept cents citoyens anglais proclamaient le « principe de *l'inviolabilité de la vie humaine. La peine « de mort*, disaient-ils, *doit être abolie.*

« Le 28, le *Star* de Guernesey nous apportait la sentence « de Tapner, disant que l'exécution aurait lieu le 3 février. Et le « 3 février, Tapner était pendu (*le* 10 *février, après nouveaux sursis.*)

« La démocratie avait compté sans l'ambassadeur de M. Bona-« parte à Londres.

« Cette lutte autour d'un gibet ne saurait être oubliée dans « les annales du temps.

. . . .

« Avec Tapner à Guernesey, c'est le monde païen qui nous « semble monter au gibet. La révolution prochaine a, par l'or-« gane de Victor Hugo, fait entendre à la société nouvelle la « voix de l'avenir et porté la sentence de l'humanité contre les « lois de sang de la société monarchique.

« Le bourreau anglais a eu une nouvelle tête d'homme, mais

« la démocratie a, du haut des rochers de l'exil, flétri le bour-
« reau et remporté sur lui une de ces victoires morales que ne
« balance pas la tête d'un assassin.

« L'ambassadeur de l'empire a gagné la cause du gibet auprès
« de lord Palmerston; mais le représentant de la république a
« gagné devant l'Europe la cause de l'avenir.

« A qui l'honneur de la journée?

« A qui la responsabilité d'une strangulation d'homme?

« Et qui des deux, devant le cadavre de Tapner, aura eu
« droit de regarder l'autre en face, de Victor Hugo ou de
« M. Waleski, de la démocratie proscrite ou de l'empire debout,
« et assez puissant pour attacher un cadavre en trophée au
« gibet de Guernesey? »

On lit dans l'*Homme*, du 15 février :

« C'est assez l'habitude des gouvernements et des puissances
« de la terre de repousser la prière des idées, ces grandes sup-
« pliantes. Tout ce qui est autorité, pouvoir, état, est en général
« fort avare soit de libertés à fonder, soit de grâces à répandre :
« la force est jalouse; et quand elle n'égorge pas comme à Paris,
« de haute lutte, ou par guet-apens, elle a, comme à Londres,
« ses petites fins de non-recevoir, ses nécessités politiques, ses
« justices légales.

« Il arrive parfois, pourtant, que cela coûte cher, et que
« l'autorité qui ne sait pas le pardon est cruellement châtiée,
« c'est lorsqu'un grand esprit profondément humain veille der-
« rière les échafauds, derrière les gouvernements.

« Ainsi, l'homme qu'on vient de pendre à Guernesey, Victor
« Hugo l'avait défendu vivant; il l'avait abrité, quand il était
« déjà dans le froid de la mort, sous la pitié sainte; il avait
« jeté, sur cette misère souillée de crimes, la riche hermine de
« l'espérance et la grande charte de l'inviolabilité qui permet
« l'expiation et le repentir. Mais à Londres la puissance est
« restée sourde à cette voix, comme aux sept cents échos qu'elle
« avait éveillés dans la petite île émue, et l'on a pendu Tapner,
« après trois sursis qui, pour cet homme de la mort, avaient été
« trois renaissances, trois aurores! Eh bien, voilà maintenant
« qu'aussi tenace que la loi, l'esprit vengeur de la philosophie
« revient, se penche sur le cadavre encore tout chaud, sonde
« les plaies, raconte les luttes terribles de cette agonie déses-
« pérée, ses bonds, ses gestes, ses convulsions suprêmes, ses
« regards presque éteints à travers le sang, et les pitiés indi-
« gnées de la foule et ses anathèmes!

« Qu'aura gagné la loi, qu'aura gagné le gouvernement,
« dites-le-nous, qu'aura gagné *l'exemple* à cette exécution qui
« n'a pas osé affronter la grande place, publique et libre, qui
« par ses détails hideux rappelle à tous les tragédies de l'abat-
« toir, et qu'un formidable réquisitoire vient de dénoncer au
« monde?

« Ces pages éloquentes, nous le savons, n'emporteront point
« la peine de mort et ne rendront pas à la vie le condamné
« que la justice vient d'abattre; mais le gibet de Guernesey
« sera vu de tous les points de la terre; mais la conscience
« humaine, qu'avaient peut-être endormie les succès du crime,
« sera de nouveau remuée dans toutes ses profondeurs, et tôt
« ou tard, la corde de Tapner cassera, comme au siècle dernier
« se brisa la roue sous Calas.

« Quant à nous, gens de la religion nouvelle, quels que
« puissent être l'avenir et les destinées, nous sommes heureux
« et fiers que de tels actes et de si grandes paroles sortent de
« nos rangs; c'est une espérance, c'est une joie, c'est pour nous
« une consolation suprême, puisque la patrie nous est fermée,
« de voir l'idée française rayonner ainsi sur nos tentes de l'exil,
« l'idée de France n'est-ce pas encore le soleil de France?

« Et voyez; pour que l'enseignement, sans doute, soit entier
« et décisif, comme les rôles s'éclairent! Liée par les textes,
« il faut le reconnaître, la justice condamne; souveraine et
« libre, la politique maintient, elle assure son cours à la loi de
« sang; apôtres de charité, missionnaires de miséricorde, les
« prêtres de toutes les religions se dérobent, ils n'arrivent que
« pour l'agonie; — et qui vient à la grâce? L'opinion publique;
« — et qui la demande? Un proscrit. Honneur à lui!

« Ainsi, d'une part, les religions et les gouvernements; de
« l'autre, les peuples et les idées; avec nous la vie, avec eux la
« mort... Les destins s'accompliront!

« CH. RIBEYROLLES. »

On lit dans la *Nation*, du 1[illegible] :

« L'affaire Tapner, dont le retentissement a été si grand, vient d'avoir en Amérique une conséquence des plus frappantes et des plus inattendues. Nous livrons le fait à la méditation des esprits sérieux.

« Dans les premiers jours de février dernier, un nommé Julien fut condamné à mort à Québec (Canada), pour assassinat sur la personne d'un nommé Pierre Dion, son beau-père. C'est en ce moment-là précisément que les journaux d'Europe apportèrent au Canada la lettre adressée au peuple de Guernesey, par Victor Hugo, pour demander la grâce de Tapner.

« Le *Moniteur canadien* du 16 février, que nous avons sous les yeux, publia l'adresse de Victor Hugo aux Guernesiais, et la fit suivre de la réflexion qu'on va lire. Nous citons :

« Cette sublime réfutation de la peine de mort ne vient-elle
« pas à propos pour enseigner la conduite qu'on devrait tenir
« envers le malheureux assassin de Pierre Dion? »

« Voici maintenant ce que, à quelques jours de distance, nous lisons dans le *Pays*, de Montréal :

« La sentence de mort prononcée contre Julien, pour le
« meurtre de son beau-père, à Québec, a été commuée en une
« détention perpétuelle dans le pénitentiaire provincial. »

« Et le journal canadien ajoute :

« Victor Hugo avait élevé sa voix éloquente, juste au moment
« où la vie et la mort de Julien étaient dans la balance.

« Tous ceux qui aiment et respectent l'humanité; tous ceux
« qui voient l'expiation du crime, non dans un meurtre de sang-
« froid, mais dans de longues heures de repentir accordées au
« coupable, ont appris avec bonheur la nouvelle d'un événe-
« ment qui règle implicitement une haute question de philo-
« sophie sociale.

« On peut dire qu'au Canada la peine de mort est, de fait,
« abolie. »

« Sainte puissance de la pensée! elle va s'élargissant comme les fleuves; filet d'eau à sa source, océan à son embouchure souffle à deux pas, ouragan à deux mille lieues. La même parole qui, partie de Jersey, semble n'avoir pu ébranler le gibet de Guernesey, passe l'Atlantique et déracine la peine de mort au Canada. Victor Hugo ne peut rien en Europe pour Tapner qui agonise sous ses yeux, et il sauve en Amérique Julien qu'il ne connaît pas. La lettre écrite pour Guernesey arrive à son adresse à Québec.

« Disons à l'honneur des magistrats du Canada que le procureur général, qui avait condamné à mort Julien, s'est chaudement entremis pour que la condamnation ne fût pas exécutée; et glorifions le digne gouverneur du bas Canada, le général

Rowan, qui a compris et consacré le progrès. Avec quel sentiment de devoir accompli et de responsabilité évitée il doit lire en ce moment même la lettre à lord Palmerston par laquelle Victor Hugo a clos sa lutte au pied du gibet de Guernesey!

« Une chose plus grande encore que le fait lui-même résulte pour nous de ce que nous venons de raconter. A l'heure qu'il est, ce que l'autorité et le despotisme étouffent sur un continent renaît à l'instant même sur l'autre; et cette même pulsation du grand cœur de l'humanité qu'on comprimait à Guernesey, a son contre-coup au Canada. Grâce à la démocratie, grâce à la pensée, grâce à la presse, le moment approche où le genre humain n'aura plus qu'une âme. »

SAUVAGERIES DE LA GUERRE DE CRIMÉE

Extrait d'une lettre du 16 septembre 1854 :

« Un événement très extraordinaire qui mérite une sévère censure a eu lieu hier vendredi. Signal fut fait du vaisseau *l'Empereur* à tous les navires d'envoyer leurs malades à bord du *Kanguroo*. Dans le cours de la journée, ce dernier fut entouré par des centaines de bateaux chargés d'hommes malades et promptement rempli jusqu'à suffocation (*speedily crowded to suffocation*). Avant la soirée il contenait environ quinze cents invalides de tout rang souffrant à bord. Le spectacle qui s'offrait était épouvantable (*appalling*) et les détails en sont trop effrayants pour que j'y insiste. Quand l'heure d'appareiller fut venue, *le Kanguroo*, en réplique à l'ordre de partir, hissa le signal : « C'est une tentative dangereuse. » (*It is a dangerous experiment.*) *L'Empereur* répondit par signal : « Que voulez-vous dire? » *Le Kanguroo* riposta : « Le navire ne peut pas manœuvrer. » (*The ship is unmanageable.*) Toute la journée, *le Kanguroo* resta à l'ancre avec ce signal : « Envoyez des bateaux au secours. » A la fin, des ordres furent donnés pour transporter une partie de ce triste chargement sur d'autres navires partant aussi pour Constantinople.

« Beaucoup de morts ont eu lieu à bord; il y a eu bien des scènes déchirantes, mais, hélas! il ne sert à rien de les décrire. Il est évident, toutefois, que ni à bord ni à terre le service médical n'est suffisant. J'ai vu, *de mes yeux*, des hommes mourir sur le rivage, sur la ligne de marche et au bivouac, sans aucun secours médical; et cela à la portée d'une flotte de cinq cents voiles, en vue des quartiers généraux! Nous avons besoin d'un plus grand nombre de chirurgiens, et sur la flotte et dans l'armée; souvent, trop souvent, le secours médical fait entièrement défaut, et il arrive fréquemment trop tard. »

(*Times* du samedi 30 septembre 1854.)

Extrait d'une lettre de Constantinople, du 28 septembre 1854 :

« Il est impossible pour personne d'assister aux tristes scènes de ces derniers jours, sans être surpris et indigné de l'insuffisance de notre service médical. La manière dont nos blessés et nos malades sont traités n'est digne que des sauvages du Dahomey. Les souffrances à bord du *Vulcain* ont été cruelles. Il y avait là trois cents blessés et cent soixante-dix cholériques, et tout ce monde était assisté par quatre chirurgiens! C'était un spectacle effrayant. Les blessés prenaient les chirurgiens par le pan de leur habit quand ceux-ci se frayaient leur chemin à travers des monceaux de morts et de mourants; mais les chirurgiens leur faisaient lâcher prise! On devait s'attendre, avec raison peut-être, à ce que les officiers recevraient les premiers soins et absorberaient sans doute à eux seuls l'assistance des quatre hommes de l'art; c'était donc nécessairement se mettre en défaut que d'embarquer des masses de blessés sans avoir personne pour leur donner les secours de la chirurgie et pour suffire même à leurs besoins les plus pressants. Un grand nombre sont arrivés à Scutari sans avoir été touchés par le chirurgien, depuis qu'ils étaient tombés, frappés des balles russes, sur les hauteurs de l'Alma. Leurs blessures étaient tendues (*stiff*) et leurs forces épuisées quand on les a hissés des bateaux pour les transporter à l'hôpital, où heureusement ils ont pu obtenir les secours de l'art.

» Mais toutes ces horreurs s'effacent comparées à l'état des malheureux passagers du *Colombo*. Ce navire partit de la Crimée le 24 septembre. Les blessés avaient été embarqués deux jours avant de mettre à la voile; et, quand on leva l'ancre, le bateau emportait vingt-sept officiers blessés, quatre cent vingt-deux soldats blessés et cent quatre prisonniers russes; en tout, cinq cent cinquante-trois personnes. La moitié environ des blessés avaient été pansés avant d'être mis à bord. Pour subvenir aux besoins de cette masse de douleurs, il y avait *quatre* médecins dont le chirurgien du bâtiment, déjà suffisamment occupé à veiller sur un équipage qui donne presque toujours des malades dans cette saison et dans ces parages. Le navire était littéralement couvert de *formes* couchées à terre. Il était impossible de manœuvrer. Les officiers ne pouvaient se baisser pour trouver leurs sextants et le navire marchait à l'aventure. On est resté douze heures de plus en mer à cause de cet empêchement. Les plus malades étaient mis sur la dunette et, au bout d'un jour ou de deux, ils n'étaient plus qu'un tas de pourriture! Les coups de feu négligés rendaient des vers qui couraient dans toutes les directions et empoisonnaient la nourriture des malheureux passagers. La matière animale pourrie exhalait une odeur si nauséabonde que les officiers et l'équipage manquaient de se trouver mal, et que le capitaine est aujourd'hui malade de ces cinq jours de misères. Tous les draps de lit, au nombre de quinze cents, avaient été jetés à la mer. Trente hommes sont morts pendant la traversée. Les chirurgiens travaillaient aussi fort que possible, mais ils pouvaient bien peu parmi tant de malades; aussi beaucoup de ces malheureux ont passé pour la première fois entre les mains du médecin à Scutari, six jours après la bataille!

« C'est une pénible tâche que de signaler les fautes et de parler de l'insuffisance d'hommes qui font de leur mieux, mais une déplorable négligence a eu lieu depuis l'arrivée du steamer. Quarante-six hommes ont été laissés à bord deux jours de plus,

quand, avec quelque surcroît d'efforts, on aurait pu les mettre en lieu sûr à l'hôpital. Le navire est tout à fait infecté; un grand nombre d'hommes vont être immédiatement employés à le nettoyer et à le fumiger, pour éviter le danger du typhus qui se déclare généralement dans de pareilles conditions. Deux transports étaient remorqués par *le Colombo*, et leur état était presque aussi désastreux. »

(*Times*, n° du vendredi 13 octobre 1854.)

« ... Les turcs ont rendu de bons services dans les retranchements. Les pauvres diables souffrent de la dyssenterie, des fièvres, du typhus. Leur service médical est nul, et nos chirurgiens n'ont pas le loisir de s'occuper d'eux. »

(*Times*, correspondance datée du 29 octobre 1854.)

Ce qui suit est extrait d'une correspondance adressée au *Morning Herald* et datée de Balaklava, 8 novembre 1854 :

. . . .

« Mais il est inutile d'insister sur ces détails déchirants; qu'il suffise de dire que parmi les carcasses d'environ deux cents chevaux tués ou blessés, sont couchés les cadavres de nos braves artilleurs anglais et français, tous plus ou moins horriblement mutilés. Quelques-uns ont la tête détachée du cou, comme par une hache, d'autres ont la jambe séparée de la hanche, d'autres les bras emportés; d'autres encore, frappés à la poitrine ou dans l'estomac, ont été littéralement broyés comme s'ils avaient été écrasés par une machine. Mais ce ne sont pas les alliés seulement qui sont étendus là; il y a dix cadavres russes pour un des nôtres, avec cette différence que les russes ont été tués par la mousqueterie avant que l'artillerie ait donné. Sur cette place l'ennemi a maintenu constamment une pluie de bombes pendant toute la nuit, mais les bombes n'éclataient que sur des morts.

« En traversant la route qui mène à Sébastopol, entre des monceaux de morts russes, on arrive à la place où les gardes ont été obligés d'abandonner la défense du retranchement qui domine la vallée d'Inkermann. Là nos morts sont aussi nombreux que ceux de l'ennemi. En travers du sentier, côte à côte, sont étendus cinq gardes qui ont été tués par le même boulet en chargeant l'ennemi. Ils sont couchés dans la même attitude, serrant leur mousquet de leurs mains crispées, ayant tous sur le visage le même froncement douloureux et terrible. Au delà de ce groupe, les fantassins de la ligne et de la garde russe sont couchés épais comme des feuilles au milieu des cadavres.

« Sur la droite du retranchement est la route qui mène à la batterie des Deux-Canons. Le sentier passe à travers un fourré épais, mais le sentier est glissant de sang, et le fourré est couché contre terre et encombré de morts. La scène vue de la batterie est terrible, terrible au delà de toute description. Je me suis tenu sur le parapet vers neuf heures du soir, et j'ai senti mon cœur s'enfoncer comme si j'assistais à la scène même du carnage. La lune était à son plein et éclairait toute chose presque comme de jour. En face de moi était la vallée d'Inkermann avec la Tchernaya serpentant gracieusement, entre les hauteurs, comme une bande d'argent. C'était une vue splendide qui, pour la variété et le pittoresque, pouvait lutter avec les plus belles du monde. Pourtant je ne me rappellerai jamais la vallée d'Inkermann qu'avec un sentiment de répulsion et d'horreur; car autour de la place où je regardais étaient couchés plus de cinq mille cadavres. Beaucoup de blessés aussi étaient là; et les lents et pénibles gémissements de leur agonie frappaient mon oreille avec une précision sinistre, et, ce qui est plus douloureux encore, j'entendais les cris enroués et le râle désespéré de ceux qui se débattaient avant d'expirer.

« Les ambulances aussi vite qu'elles pouvaient venir, recevaient leur charge de souffrants, et on employait jusqu'à des couvertures pour transporter les blessés.

« En dehors de la batterie, les russes sont couchés par deux ou trois les uns sur les autres. En dedans, la place est littéralement encombrée des gardes russes, du 55e et du 20e régiment. Les belles et hautes formes de nos pauvres compatriotes pouvaient être distinguées d'un coup d'œil, quoique les grands habits gris tachés de leur sang fussent devenus semblables à l'extérieur. Les hommes sont couchés comme ils sont tombés, en tas; ici un des nôtres sur trois ou quatre russes, là un russe sur trois ou quatre des nôtres. Quelques-uns s'en sont allés avec le sourire aux lèvres et semblent comme endormis, d'autres sont horriblement contractés; leurs yeux hors de tête et leurs traits enflés annoncent qu'ils sont morts agonisants, mais menaçants jusqu'au bout. Quelques-uns reposent comme s'ils étaient préparés pour l'ensevelissement et comme si la main d'un parent avait arrangé leurs membres mutilés, tandis que d'autres sont encore dans des positions de combat, à moitié debout ou à demi agenouillés, serrant leur arme ou déchirant une cartouche. Beaucoup sont étendus, les mains levées vers le ciel, comme pour détourner un coup ou pour proférer une prière, tandis que d'autres ont le froncement hostile de la crainte ou de la haine, comme si vraiment ils étaient morts désespérés. La clarté de la lune répandait sur ces formes une pâleur surnaturelle, et le vent froid et humide qui balayait les collines agitait les branches d'arbres au-dessus de ces faces retournées; si bien que l'ombre leur donnait une apparence horrible de vitalité; et il semblait que les morts riaient et allaient parler. Ce n'était pas seulement une place qui semblait ainsi animée, c'était tout le champ de bataille.

« Le long de la colline, de petits groupes avec des brancards cherchaient ceux qui vivaient encore; d'autres avec des lanternes retournaient les morts pour découvrir les officiers qu'on savait tués, mais qu'on n'avait pas retrouvés. Là aussi il y avait des femmes anglaises dont les maris ou les parents n'étaient pas revenus; elles couraient partout avec des cris lamentables, tournant avidement le visage de nos morts vers la clarté de la lune, désespérées, et bien plus à plaindre que ceux qui étaient gisants.

(*Morning Herald* du vendredi 24 novembre 1854.)

« ... On entendait le choc des verres et le bruit des bouteilles brisées. Çà et là, dans l'ombre, une bougie de cire jaune ou une lanterne à la main, des femmes rôdaient parmi les cadavres, regardant l'une après l'autre ces faces pâles et cherchant celle-ci son fils, celle-là son mari. »

(*Napoléon le Petit*, p. 196.)

1860

ADRESSE DE L'ILE DE JERSEY A VICTOR HUGO

Monsieur,

Le comité des amis de la Sicile, devant convoquer une réunion publique des habitants de Jersey le 13 juin 1860, à l'effet d'exprimer leur sympathie pour le peuple sicilien, luttant les armes à la main pour la liberté contre un despotisme exécrable et exécré, les soussignés sollicitent respectueusement la faveur de votre présence et de votre précieuse assistance à la manifestation projetée.

La cause de la Sicile se recommande à tous ceux qui méritent véritablement le nom d'hommes, à tout homme estimant les institutions libres, à tout ami de la liberté et du genre humain, et nous sommes persuadés qu'une cause si sainte a votre plus ardente sympathie. Vous avez consacré votre génie à la liberté, à la justice, à l'humanité; votre éloquente voix élevée à Jersey en faveur des siciliens honorera notre petite île et contribuera à exciter encore les sympathies de l'Angleterre et de l'Europe entière en faveur de ce vaillant peuple luttant contre des forces grandement supérieures pour le bien le plus précieux de cette vie. Ce n'est pas aller trop loin que d'affirmer que votre éloquence infusera une nouvelle force dans le cœur des combattants de la liberté, victorieux mais fatigués, et portera la terreur dans l'âme de leurs ennemis.

Oui, monsieur, vos fervents plaidoyers en faveur de la liberté et de l'humanité, vos protestations contre la tyrannie et les cruautés, feront écho dans le camp de Garibaldi et sonneront le glas du désespoir aux oreilles de l'infâme roi de Naples.

Nous sollicitons de nouveau votre coopération, et, en vous exprimant notre sincère respect et admiration, nous avons l'honneur d'être, etc.

(Suivent les signatures.)

1862

LE BANQUET DE BRUXELLES

Un des plus excellents écrivains de la presse belge et française, M. Gustave Frédérix, a publié, en 1862, sur le banquet de Bruxelles, de remarquables pages qui eurent alors un grand retentissement et qui seront consultées un jour, car elles font partie à la fois de l'histoire politique et de l'histoire littéraire de notre temps*. Le banquet de Bruxelles fut une mémorable rencontre d'intelligences et de renommées venues de tous les points du monde civilisé pour protester autour d'un proscrit contre l'empire. On trouve dans l'éloquent écrit de M. Gustave Frédérix tous les détails de cette manifestation éclatante. M. Victor Hugo présidait le banquet, ayant à sa droite le bourgmestre de Bruxelles et à sa gauche le président de la chambre des représentants. De grandes voix parlèrent, Louis Blanc, Eugène Pelletan; puis, au nom de la presse de tous les pays, d'éminents journalistes, M. Bérardi pour la Belgique, M. Nefftzer pour la France, M. Cuesta pour l'Espagne, M. Ferrari pour l'Italie, M. Low pour l'Angleterre. Les honorables éditeurs des *Misérables*, MM. Lacroix et Verboeckhoven remercièrent l'auteur du livre au nom de la Librairie internationale. Champfleury salua Victor Hugo au nom des prosateurs, et Theodore de Banville le salua au nom des poëtes. Jamais de plus nobles paroles ne furent entendues. Cette fête fut grave et solennelle.

Dans ce temps-là, le bourgmestre de Bruxelles était un honnête homme; il s'appelait Fontainas. Ce fut lui qui porta le toast à Victor Hugo, il le fit en ces termes :

« Il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue, à vous, messieurs, qui visitez la Belgique, si énergiquement dévouée à sa nationalité, si profondément heureuse des libérales institutions qui la gouvernent; à vous, messieurs, dont le talent charme, console ou élève nos esprits. Mais, parmi tant de noms illustres, il en est un plus illustre encore; j'ai nommé Victor Hugo, dont la gloire peut se passer de mes éloges.

« Je porte un toast au grand écrivain, au grand poëte, à Victor Hugo! »

Victor Hugo se leva, et répondit :

« Messieurs,

« Je porte la santé du bourgmestre de Bruxelles.

« Je n'avais jamais rencontré M. Fontainas; je le connais depuis vingt-quatre heures, et je l'aime. Pourquoi? regardez-le, et vous comprendrez. Jamais plus franche nature ne s'est peinte sur un visage plus cordial; son serrement de main dit toute son âme; sa parole est de la sympathie. J'honore et je salue dans cet homme excellent et charmant la noble ville qu'il représente.

« J'ai du bonheur, en vérité, avec les bourgmestres de

* *Souvenir du banquet donné à Victor Hugo*. Bruxelles.

Bruxelles; il semble que je sois destiné à toujours les aimer. Il y a onze ans, quand j'arrivai à Bruxelles, le 12 décembre 1851, la première visite que je reçus, fut celle du bourgmestre, M. Charles de Brouckere. Celui-là aussi était une haute et pénétrante intelligence, un esprit ferme et bon, un cœur généreux.

« J'habitais la Grand'Place de Bruxelles, qui, soit dit en passant, avec son magnifique hôtel de ville encadré de maisons magnifiques, est tout entière un monument. Presque tous les jours, M. Charles de Bouckere, en allant à l'hôtel de ville, poussait ma porte et entrait. Tout ce que je lui demandais pour mes vaillants compagnons d'exil était immédiatement accordé. Il était lui-même un vaillant; il avait combattu dans les barricades de Bruxelles. Il m'apportait de la cordialité, de la fraternité, de la gaité, et, en présence des maux de ma patrie, de la consolation. L'amertume de Dante était de monter l'escalier de l'étranger; la joie de Charles de Brouckere était de monter l'escalier du proscrit. C'était là un homme brave, noble et bon. Eh bien, le chaud et vif accueil de M. de Brouckere, je l'ai retrouvé dans M. Fontainas; même grâce, même esprit, même bienvenue charmante, même ouverture d'âme et de visage; les deux hommes sont différents, les deux cœurs sont pareils. Tenez, je viens de faire une promenade en Belgique; j'ai été un peu partout, depuis les dunes jusqu'aux Ardennes. Eh bien, partout, j'ai entendu parler de M Fontainas; j'ai rencontré partout son nom et son éloge; il est aimé dans le moindre village, comme dans la capitale; ce n'est pas là une popularité de clocher, c'est une popularité de nation. Il semble que ce bourgmestre de Bruxelles soit le bourgmestre de la Belgique. Honneur à de tels magistrats! ils consolent des autres.

« Je bois à l'honorable M. Fontainas, bourgmestre de Bruxelles; et je félicite cette illustre ville d'avoir à sa tête un de ces hommes en qui se personnifient l'hospitalité, qui était la vertu des peuples antiques, et la liberté, qui est la force des peuples nouveaux. »

1863

AUX MEMBRES DU MEETING DE JERSEY POUR LA POLOGNE

Hauteville-House, 27 mars 1863.

Messieurs, — je suis atteint en ce moment d'un accès d'une angine chronique qui m'empêche de me rendre à votre invitation, dont je ressens tout l'honneur. Croyez à mon regret profond.

La sympathie est une présence; je serai donc en esprit au milieu de vous. Je m'associe du fond de l'âme à toutes vos généreuses pensées.

L'assassinat d'une nation est impossible. Le droit, c'est l'astre; il s'éclipse, mais il reparaît. La Hongrie le prouve, Venise le prouve, la Pologne le prouve.

La Pologne, à l'heure où nous sommes, est éclatante; elle n'est pas en pleine vie, mais elle est en pleine gloire; toute sa lumière lui est revenue, la Pologne, accablée, sanglante et debout, éblouit le monde.

Les peuples vivent et les despotes meurent; c'est la loi d'en haut. Ne nous lassons pas de la rappeler à ce coupable empereur qui pèse en cet instant sur deux nations, pour le malheur de l'une et pour la honte de l'autre. La plus à plaindre des deux, ce n'est pas la Pologne qu'il égorge, c'est la Russie qu'il déshonore. C'est dégrader un peuple que d'en faire le massacreur d'un autre peuple. Je souhaite à la Pologne la résurrection à la liberté, et à la Russie la résurrection à l'honneur.

Ces deux résurrections, je fais plus que les souhaiter, je les attends.

Oui, le doute serait impie et presque complice, oui, la Pologne triomphera. Sa mort définitive serait un peu notre mort à tous. La Pologne fait partie du cœur de l'Europe. Le jour où le dernier battement de vie s'éteindrait en Pologne, la civilisation tout entière sentirait le froid du sépulcre.

Laissez-moi vous jeter de loin ce cri qui aura de l'écho dans vos âmes! — Vive la Pologne! Vive le droit! Vivent la liberté des hommes et l'indépendance des peuples!

Permettez qu'à cette occasion, j'envoie tous mes vœux de bonheur à l'île de Jersey qui m'est bien chère et à votre excellente population, et recevez, mes amis, mon salut cordial.

VICTOR HUGO.

1864

LE CENTENAIRE DE SHAKESPEARE

Louis Blanc avait fait part à Victor Hugo du désir qu'avait le Comité du centenaire de Shakespeare de le compter parmi ses membres ainsi que son fils François-Victor Hugo, le traducteur de Shakespeare.

Victor Hugo écrivit à M. N.-Hepworth Dixon, secrétaire du Comité de Shakespeare à Londres :

Hauteville-House, 20 janvier 1864.

« Monsieur,

« La lettre que vous a communiquée mon noble et cher ami M. Louis Blanc est, je pense, la réponse que voici à une lettre de lui :

Hauteville-House, 11 octobre 1863.

« Cher Louis Blanc,

« Pendant les mois de juin, de juillet et d'août, les journaux ont publié un certain nombre d'acceptations de personnes distinguées, invitées à faire partie du Comité de Shakespeare. Mon fils, le traducteur de Shakespeare, n'a pas été invité. Il l'est aujourd'hui. Je trouve que c'est trop tard.

« Dans cet espace de trois mois, je n'ai pas été invité non plus, mais peu importe. Il s'agit de mon fils, et c'est dans mon fils que je me sens atteint. Quant à moi, je ne suis pas offensé, ni offensable.

« Je ne serai point du Comité de Shakespeare, mais puisque dans le Comité il y aura Louis Blanc, la France sera admirablement représentée.

« VICTOR HUGO. »

« La courtoise lettre que vous m'écrivez, monsieur, en date du 19 janvier 1864, au nom du Comité de Shakespeare, vient modifier ma situation vis-à-vis du Comité, en me laissant pourtant un regret — regret, à la vérité, qui n'est sensible que pour moi.

« Ce regret, permettez-moi de vous l'indiquer.

« Si le cordial appel que vous me faites l'honneur de m'adresser aujourd'hui m'avait été fait il y a six mois, comme aux diverses personnes honorables dont vous citez les noms, j'aurais pu, à ce moment-là, prévenu d'avance, disposer mes occupations de façon à pouvoir prendre part aux séances du Comité; c'eût été pour moi un devoir et un bonheur; mais n'étant point convié à en faire partie, je n'ai vu nulle difficulté à accepter, depuis cette époque, des propositions et des engagements qui maintenant absorbent tout mon temps et me créent des obligations de travail impérieux. Ces engagements, pris par suite du malentendu que vous voulez bien m'expliquer, ne me laissent plus la liberté de siéger parmi vous, et, par l'urgence des travaux qu'ils m'imposent, me priveront, selon toute apparence, de l'honneur d'assister, à Londres, à votre grandiose solennité du 23 avril.

« C'est un inconvénient, fâcheux pour moi, mais pour moi seulement, je le répète, et très léger à tous les points de vue. Ma présence, comme mon absence, est un fait indifférent.

« A cet inconvénient près, qui est peu de chose, le malentendu, si courtoisement expliqué dans votre lettre, est tout à fait réparable. Le Comité de Shakespeare, dont vous êtes l'organe, veut bien désirer que mon nom soit inscrit sur son honorable liste, je m'empresse d'y consentir, en regrettant de ne pouvoir compléter cette coopération nominale par une coopération effective. Quant à la fête illustre que vous préparez à votre grand homme, je n'y pourrai assister que de cœur, mais j'y serai présent pourtant dans la personne de mon fils François-Victor, heureux de prendre parmi vous, après votre explication excellente, la place glorieuse que vous lui offrez.

« Le jubilé du 23 avril sera la vraie fête de l'Angleterre. Cette noble Angleterre, représentée par sa fière et éloquente tribune, et par son admirable presse libre et souveraine, a toutes les gloires qui font les grands peuples dignes des grands poëtes. L'Angleterre mérite Shakespeare.

« Veuillez, monsieur, communiquer cette lettre au Comité, et recevoir l'assurance de mes sentiments distingués.

« VICTOR HUGO. »

1865

LA PEINE DE MORT

Ce qui suit est extrait du *Courrier de l'Europe* :

« Les symptômes précurseurs de l'abolition de la peine de mort se prononcent de plus en plus, et de tous les côtés à la fois. Les exécutions elles-mêmes, en se multipliant, hâtent la suppression de l'échafaud par le soulèvement de la conscience publique. Tout récemment, M. Victor Hugo a reçu, dans la même semaine, à quelques jours d'intervalle, deux lettres relatives à la peine de mort, venant l'une d'Italie, l'autre d'Angleterre. La première, écrite à Victor Hugo par le comité central italien, était signée « comte *Ferdinand Trivulzio*, docteur *Georges de Giulini*, avocat, *Jean Capretti*, docteur *Albert Sarola*, docteur *Joseph Mussi*, conseiller provincial, docteur *Frédéric Bonola*. » Cette lettre, datée de Milan, 1er février, annonçait à Victor Hugo la convocation d'un grand meeting populaire à Milan, pour l'abrogation de la peine capitale, et priait l'exilé de Guernesey d'envoyer, par télégramme, immédiatement, au peuple de Milan assemblé, quelques paroles « destinées, nous citons la lettre, à produire une commotion « électrique dans toute l'Italie ». Le comité ignorait qu'il n'y a malheureusement point de fil télégraphique à Guernesey. La deuxième lettre, envoyée de Londres, émanée d'un philanthrope anglais distingué, M. Lilly, contenait le détail du procès d'un Italien nommé Polioni, condamné au gibet pour un coup de couteau donné dans une rixe de cabaret, et priait Victor Hugo d'intervenir pour empêcher l'exécution de cet homme. »

M. Victor Hugo a répondu au message venu d'Italie par la lettre qu'on va lire :

A MM. LES MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL ITALIEN POUR L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Hauteville-House, samedi 4 février 1865.

Messieurs, — Il n'y a point de télégraphe électrique à Guernesey. Votre lettre m'arrive aujourd'hui 4, et la poste ne repart que lundi 6. Mon regret est profond de ne pouvoir répondre en temps utile à votre noble et touchant appel. J'eusse été heureux que mon applaudissement arrivât au peuple de Milan faisant un grand acte.

L'inviolabilité de la vie humaine est le droit des droits. Tous les principes découlent de celui-là, il est la racine, ils sont les rameaux. L'échafaud est un crime permanent. C'est le plus insolent des outrages à la dignité humaine, à la civilisation, au progrès. Toutes les fois que l'échafaud est dressé, nous recevons un soufflet. Ce crime est commis en notre nom.

L'Italie a été la mère des grands hommes, et elle est la mère des grands exemples. Elle va, je n'en doute pas, abroger la peine de mort. Votre commission, composée de tant d'hommes distingués et généreux, réussira. Avant peu, nous verrons cet admirable spectacle : l'Italie, avec l'échafaud de moins et Rome et Venise de plus.

Je serre vos mains dans les miennes, et je suis votre ami.

VICTOR HUGO.

A la lettre venue d'Angleterre, Victor Hugo a répondu :

A M. LILLY, 9, SAINT-PETER'S TERRACE, NOTTING-HILL, LONDRES.

Hauteville-House, 12 février 1865.

Monsieur, — Vous me faites l'honneur de vous tourner vers moi, je vous en remercie.

Un échafaud va se dresser; vous m'en avertissez. Vous me croyez la puissance de renverser cet échafaud. Hélas! je ne l'ai pas. Je n'ai pu sauver Tapner, je ne pourrais sauver Polioni. A qui m'adresser? Au gouvernement? au peuple? Pour le peuple anglais je suis un étranger, et pour le gouvernement anglais un proscrit. Moins que rien. Je suis pour l'Angleterre une voix quelconque, importune peut-être, impuissante à coup sûr. Je ne puis rien, monsieur; plaignez Polioni et plaignez-moi.

En France, Polioni eût été condamné, pour meurtre sans préméditation, à une peine temporaire. La pénalité anglaise manque de ce grand correctif, *les circonstances atténuantes*.

Que l'Angleterre, dans sa fierté, y songe; à l'heure qu'il est, sa législation criminelle ne vaut pas la législation criminelle française, si imparfaite pourtant. De ce côté, l'Angleterre est en retard sur la France. L'Angleterre veut-elle regagner en un instant tout le terrain perdu, et laisser la France derrière elle? Elle le peut. Elle n'a qu'à faire ce pas : *Abolir la peine de mort.*

Cette grande chose est digne de ce grand peuple. Je l'y convie.

La peine de mort vient d'être abolie dans plusieurs républiques de l'Amérique du Sud. Elle va l'être, si elle ne l'est déjà, en Italie, en Portugal, en Suisse, en Roumanie, en Grèce. La Belgique ne tardera point à suivre ces beaux exemples. Il serait admirable que l'Angleterre prît la même initiative, et prouvât, par la suppression de l'échafaud, que la nation de la liberté est aussi la nation de l'humanité.

Il va sans dire, monsieur, que je vous laissse maître de faire de cette lettre l'usage que vous voudrez.

Recevez l'assurance de mes sentiments très distingués.

VICTOR HUGO.

Après avoir cité ces deux lettres, le *Courrier de l'Europe* ajoute

« Il y a vraiment quelque chose de touchant à voir les adversaires du bourreau se tourner tous vers le rocher de Guernesey, pour demander aide et assistance à celui dont la main puissante a déjà ébranlé l'échafaud et finira par le renverser. « Le beau serviteur du « vrai » est le plus grand des spectacles, Victor Hugo se faisant l'avocat de Dieu pour revendiquer ses droits immuables — usurpés par la justice humaine — sur la vie de l'homme, c'est naturel. Qui parlera au nom de la divinité, si ce n'est le génie ! »

1866

LES INSURRECTIONS ÉTOUFFÉES

Hauteville-House, 18 novembre 1866.

J'ai été bien sensible au généreux appel de l'honorable et éloquent rédacteur en chef du journal *l'Orient*. Malheureusement il est trop tard. De toutes parts on annonce l'insurrection comme étouffée. Encore un cercueil de peuple qui s'ouvre, hélas! et qui se ferme.

Quant à moi, c'est la quatrième fois qu'un appel de ce genre m'arrive trop tard depuis deux ans. Les insurgés de Haïti, de Roumanie et de Sicile se sont adressés à moi, et toujours trop tard. Dieu sait si je les eusse servis avec zèle! Mais ne pourrait-on mieux s'entendre? Pourquoi les hommes de mouvement ne préviennent-ils pas les hommes de progrès? Pourquoi les combattants de l'épée ne se concertent-ils pas avec les combattants de l'idée? C'est avant et non après qu'il faudrait réclamer notre concours. Averti à temps, j'écrirais à propos, et

tous s'entr'aideraient pour le succès général de la révolution et pour la délivrance universelle. Communiquez ceci à notre honorable ami, et recevez mon hâtif et cordial serrement de main.

VICTOR HUGO.

LE DINER DES ENFANTS PAUVRES

Pour faire tout à fait comprendre ce qu'on a pu lire dans ce livre sur la petite institution du Dîner des Enfants pauvres, il n'est pas inutile de reproduire un des comptes rendus de la presse anglaise.

Voici la lettre de lady Thompson et l'article de l'*Express* dont il est question dans le discours de Victor Hugo.

« A VICTOR HUGO

« 35, Wimpole Street, London, 30 novembre 1865.

« Cher Monsieur, — Après l'intérêt que vous avez pris au succès de nos dîners aux pauvres enfants, j'ai beaucoup de plaisir à vous envoyer le compte rendu de l'année passée. Notre plan marche toujours bien, et je viens de recommencer pour l'année qui vient. J'aime à croire que vous vous portez bien, et que vous trouvez votre généreuse idée de plus en plus répandue.

« Croyez à mon profond respect,

« KATE THOMPSON.

« Cette fondation des dîners pour les enfants pauvres a ce rare mérite parmi les institutions d'assistance d'être simple, directe, pratique, aisément imitable, sans aucune prétention de secte ni de système. Il ne faut pas oublier l'homme qui le premier a eu l'idée de ces dîners d'enfants indigents. L'Angleterre a dû beaucoup dans les temps passés aux exilés politiques français. Cette « société des dîners d'enfants pauvres » doit sa création au cœur généreux du plus grand poëte de notre temps, à Victor Hugo, qui, depuis des années, donne toutes les semaines, dans sa maison de Guernesey, à ses propres frais, des dîners pour quarante pauvres enfants, dont il ne considère ni la nationalité, ni la religion, mais seulement la misère. A Noël, Victor Hugo augmente le nombre de ses petits convives et les pourvoit, non seulement de quoi manger et boire, mais d'un choix de jolies étrennes pour égayer et consoler leurs jeunes cœurs et leurs imaginations enfantines, sans oublier de nourrir leurs bouches affamées et de couvrir leurs membres grelottants. Une société qui a été formée à Londres d'après l'exemple de Victor Hugo, s'adresse à tous « ceux qui ont de « la sympathie pour les misères des enfants en haillons et demi-« morts de faim dans cette vaste métropole ».

« Le nombre des dîners donnés en 1867, dans trente-sept lles à manger spéciales, a été a peu près de 85.000. Depuis temps, des dons nouveaux ont été faits représentant 000 dîners. La somme entière dépensée alors a été 46 livres, et le nombre entier des dîners 115.000. »

(*Express* du 17 décembre 1866.)

LA NOEL A HAUTEVILLE-HOUSE

La page qui suit est extraite de la *Gazette de Guernesey*, en date du 29 décembre 1866 :

« Jeudi dernier une foule élégante et distinguée se pressait chez M. Victor Hugo, pour être témoin de la distribution annuelle de vêtements et de jouets que M. Victor Hugo fait aux petits enfants pauvres qu'il a pris sous ses soins. La fête se composait comme d'usage : 1° d'un goûter de *sandwiches*, de gâteaux, de fruits et de vin ; 2° d'une distribution de vêtements ; 3° d'un arbre de Noël sur lequel étaient arrangées des masses de jouets. Avant la distribution de vêtements, M. Victor Hugo a adressé un speech aux personnes présentes. Voici le résumé de ce que nous avons pu recueillir :

« Mesdames,

« Vous connaissez le but de cette petite réunion. C'est ce « que j'appelle, à défaut d'un mot plus simple, la fête des « petits enfants pauvres. Je voudrais en parler dans les termes « les plus humbles, je voudrais pouvoir emprunter pour cela « la simplicité d'un des petits enfants qui m'écoutent.

« Faire du bien aux enfants pauvres, dans la mesure de ce « que je puis, voilà mon but. Il n'y a aucun mérite, croyez-le « bien, et ce que je dis là je le pense profondément, il n'y a « aucun mérite à faire pour les pauvres ce que l'on peut ; car « ce que l'on peut, c'est ce que l'on doit. Connaissez-vous « quelque chose de plus triste que la souffrance des enfants ? « Quand nous souffrons, nous hommes, c'est justement, nous « avons ce que nous méritons ; mais les enfants sont innocents, « et l'innocence qui souffre, n'est-ce pas ce qu'il y a de plus « triste au monde ? Ici, la providence nous confie une partie « de sa propre fonction. Dieu dit à l'homme : je te confie l'en-« fant. Il ne nous confie pas seulement nos propres enfants ; « car il est trop simple d'en prendre soin, et les animaux « s'acquittent de ce devoir de la nature mieux parfois que les « hommes eux-mêmes ; il nous confie tous les enfants qui « souffrent. Être le père, la mère des enfants pauvres, voilà « notre plus haute mission. Avoir pour eux un sentiment « maternel, c'est avoir un sentiment fraternel pour l'huma-« nité. »

« M. Victor Hugo rappelle ensuite les conclusions d'un travail fait par l'Académie de médecine de Paris, il y a dix-huit ans, sur l'hygiène des enfants. L'enquête faite à ce sujet constate que la plupart des maladies qui emportent tant d'enfants pauvres tiennent uniquement à leur mauvaise nourriture, et que s'ils pouvaient manger de la viande et boire du vin seulement une fois par mois, cela suffirait pour les préserver de tous les maux qui tiennent à l'appauvrissement du sang, c'est-à-dire non seulement des maladies scrofuleuses, mais aussi des affections du cœur, des poumons ou du cerveau. L'*anémie* ou appauvrissement du sang rend en outre les enfants sujets à une foule de maladies contagieuses, telles que le croup et l'angine couenneuse, dont une bonne nourriture prise une fois par mois suffirait pour les exempter.

« Les conclusions de ce travail fait par l'Académie ont frappé profondément M. Victor Hugo. Distrait à Paris par les occupations de la vie publique, il n'a pas eu le temps d'organiser dans sa patrie des dîners d'enfants pauvres. Mais il a, dit-il, profité du loisir que l'empereur des Français lui a fait à Guernesey pour mettre son projet à exécution.

« Pensant que si un bon dîner par mois peut faire tant de bien un bon dîner tous les quinze jours doit en faire encore plus, il nourrit quarante-deux enfants pauvres dont la moitié, vingt et un, viennent chez lui chaque semaine. — Puis, quand arrive la fin de l'année, il veut leur donner la petite joie que tous les enfants riches ont dans leurs familles ; il veut qu'ils aient leur *Christmas*. Cette petite fête annuelle se compose de trois parties : d'un luncheon, d'une distribution de vêtements, et d'une distribution de jouets. « Car la joie, dit M. Victor « Hugo, fait partie de la santé de l'enfance. C'est pourquoi je « leur dédie tous les ans un petit arbre de Noël. C'est aujour « d'hui la cinquième célébration de cette fête.

« Maintenant, continue M. Victor Hugo, pourquoi dis-je tout « cela ? Le seul mérite d'une bonne action (si bonne action il « y a) c'est de la taire. Je devrais me taire en effet si je ne « pensais qu'à moi. Mon but n'est pas seulement de faire du « bien à quarante pauvres petits enfants. Mon but est surtout « de donner un exemple utile. Voilà mon excuse. »

« L'exemple que donne M. Victor Hugo est si bien suivi, que les résultats obtenus sont vraiment admirables. Il pourrait citer l'Amérique, la Suède, la Suisse, où un nombre considérable d'enfants pauvres sont régulièrement nourris, l'Italie, et même l'Espagne, où cette bonne œuvre commence ; il ne parlera que de l'Angleterre, que de Londres, avec les preuves en main.

« Ici M. Victor Hugo lit des extraits d'une lettre écrite par un *gentleman* anglais au *Petit Journal*.

« Donc, frappés du spectacle navrant qu'offrent les écoles des « quartiers pauvres de Londres, profondément émus à la vue « des enfants blêmes et chétifs qui les fréquentent, alarmés des rapides progrès que fait la débilité parmi les générations des « villes, débilité qui tend à remplacer notre vigoureuse race « anglo-saxonne par une race énervée et fébrile, des hommes « charitables, à la tête desquels se trouve le comte de Shaftes- « bury, ont fondé la société du dîner des enfants pauvres.

« La charité est si douce chose ; donner un peu de son « superflu est un acte qui rapporte de si douces jouissances, « que, croyant être utile, nous ne résistons pas au désir de « faire connaître à la France cette invention de la charité, le « nouvel essai que vient d'inaugurer notre vieille Angle- « terre. »

« M. Victor Hugo a ajouté : — « Dans cette école seule, il « y a trois cent vingt enfants. Vous figurez-vous ce nombre « multiplié ; quel immense bien cela doit faire à l'enfance ! »

« Puis M. Victor Hugo a lu une autre lettre écrite au *Times* par M. Fuller, secrétaire de l'institution établie à Londres, à l'instar de celle de *Hauteville-House*, par le Rév. Woods :

« A L'ÉDITEUR DU *Times*.

« Monsieur,

« Vous avez été assez bon l'année dernière pour insérer dans « le *Times* une lettre dans laquelle je démontrais la très « remarquable amélioration de la santé des enfants pauvres de « l'*école des déguenillés de Westminster*, amélioration « résultant du système régulier du dîner par quinzaine à chaque « enfant et où je provoquais les autres personnes qui en ont « l'occasion à faire la même chose, si possible, dans leurs « écoles.

« Une année de plus d'expérience a confirmé plus fortement « encore tout ce que je disais sur le bon résultat de ces dîners, « qui a été aussi grand que les années précédentes, *la santé « de l'école ayant été généralement bonne, et le choléra « n'ayant frappé aucun de ces enfants.*

« Je regrette cependant d'avoir à dire que les fonds souscrits « pour ce dîner, qui n'ont jamais manqué depuis trois ans, « seront prochainement épuisés, et j'espère que vous voudrez « bien dans votre journal faire un appel à l'assistance, afin que « je puisse continuer pendant cet hiver qui approche le même « nombre de dîners.

« WILLIAM FULLER. »

(Suit le compte de revient de chaque dîner et de celui de Noël.) — *Times*, 27 décembre 1866.

« M. Victor Hugo a exprimé l'espoir que le mot déplorable *ragged* disparaîtrait bientôt de la belle et noble langue anglaise et aussi que la classe elle-même ne tarderait pas également à disparaître.

« M. Victor Hugo a fait vivement ressortir ce fait que le choléra n'a frappé aucun des enfants ainsi nourris au milieu des terribles ravages que cette épidémie a faits à Londres l'été dernier. Il ne croit pas que l'on puisse rien dire de plus fort en faveur de l'institution, et il livre ce résultat aux réflexions des personnes présentes.

« Voilà, mesdames, dit M. Victor Hugo en terminant, voilà « ce qui m'autorise à raconter ce qui se passe ici. Voilà ce « qui justifie la publicité donnée à ce dîner de quarante enfants. « C'est que de cette humble origine sort une amélioration con- « sidérable pour l'innocence souffrante. Soulager les enfants, « faire des hommes, voilà notre devoir. Je n'ajouterai plus « qu'un mot. Il y a deux manières de construire des églises ; « on peut les bâtir en pierre, et on peut les bâtir en chair et « en os. Un pauvre que vous avez soulagé, c'est une église que « vous avez bâtie et d'où la prière et la reconnaissance mon- « tent vers Dieu. » (*Applaudissements prolongés.*)

1867

LE DINER DES ENFANTS PAUVRES

Ce qui suit est extrait des journaux anglais :

« L'idée de M. Victor Hugo, — le dîner hebdomadaire des enfants — a été adoptée à Londres sur une très grande échelle et donne d'admirables résultats. SIX MILLE petits enfants sont secourus à Londres seulement. Nous publions la lettre écrite à M. Victor Hugo par lady Thompson, trésorière du *Children's Dinner Table*.

« Londres, 22 octobre 1867, 39, Wimpole Street.

« Cher monsieur, — Je prends la liberté de vous adresser le « prospectus qui annonce la seconde saison du dîner des enfants « (*Children's Dinner Table*) de la paroisse de Marylebone, à « Londres.

« La dernière saison a eu le plus grand succès; et si vous « avez la bonté de lire le compte rendu ci-joint, vous y trou- « verez que près de six mille enfants ont dîné pendant le peu « de mois qui ont suivi l'organisation de cette œuvre (l'exécu- « tion du plan).

« C'est parce que la création de ce dîner dans cette paroisse « est due entièrement à vos idées, à votre initiative, aux paroles « que vous avez prononcées sur ce sujet, et pour rendre témoi- « gnage à la valeur et à la popularité de ces dîners auprès de « toutes les personnes qui en ont pris connaissance, que je « prends la liberté de vous entretenir de ces détails.

« Permettez-moi de vous exprimer le profond respect et la « reconnaissance que m'inspire votre généreuse sympathie pour « les pauvres,

« Et croyez, etc. « KATE THOMSON. »

Suit le compte rendu duquel il résulte qu'en soixante dix-sept jours, pendant neuf mois, on a fourni un, plusieurs fois deux, et quelquefois trois dîners à cause du grand nombre de demandes.

« Le total des dîners fournis est de 5,442, dont 4,820 ont été mangés dans la salle et dont 722 ont été envoyés à domicile à des enfants malades. L'avantage de la bonne nourriture s'est clairement manifesté dans l'une et l'autre condition, et on a remarqué que l'habitude de s'asseoir à une table proprement servie a produit un exellent effet sur les enfants, car ces dîners sont aussi pour eux une source de bonheur et de joie, outre la bonne chère qu'ils font, ce qui leur arrive rarement. La joie que cela leur cause vaut à elle seule la peine et le prix que cela coûte. »

(*Courrier de l'Europe*, 22 novembre 1867.)

1869

On lit dans le *Courrier de l'Europe* :

Une lettre *authentique** de Victor Hugo nous tombe sous les yeux ; elle est adressée à l'auteur du livre *Marie Dorval*, qui avait envoyé son volume à Victor Hugo :

« Entre votre lettre et ma réponse, monsieur, il y a le deuil, et vous avez compris mon silence. Je sors aujourd'hui de cette nuit profonde des premières angoisses, et je commence à revivre.

« J'ai lu votre livre excellent. Mme Dorval a été la plus grande actrice de ce temps ; Mlle Rachel seule l'a égalée, et l'eût dépassée peut-être, si, au lieu de la tragédie morte, elle eût interprété l'art vivant, le drame, qui est l'homme ; le drame qui est la femme ; le drame, qui est le cœur. Vous avez dignement parlé de Mme Dorval, et c'est avec émotion que je vous en remercie. Mme Dorval fait partie de notre aurore. Elle y a rayonné comme une étoile de première grandeur.

« Vous étiez enfant quand j'étais jeune. Vous êtes homme aujourd'hui et je suis vieillard, mais nous avons des souvenirs communs. Votre jeunesse commençante confine à ma jeunesse finissante ; de là, pour moi, un charme profond dans votre bon et noble livre. L'esprit, le cœur, le style, tout y est, et ce grand et saint enthousiasme qui est la vertu du cerveau.

« Le *romantisme* (mot vide de sens imposé par nos ennemis et dédaigneusement accepté par nous), c'est la révolution française faite littérature. Vous le comprenez, je vous en félicite.

« Recevez mon cordial serrement de main.

« VICTOR HUGO. »

Hauteville-House, 15 janvier 1869.

* Ce mot est souligné dans le journal, à cause de la quantité de fausses lettres de Victor Hugo, mises en circulation par une certaine presse calomniatrice

A M. GASTON TISSANDIER

« Je crois, monsieur, à tous les progrès. La navigation aérienne est consécutive à la navigation océanique ; de l'eau l'homme doit passer à l'air. Partout où la création lui sera respirable, l'homme pénétrera dans la création. Notre seule limite est la vie. Là où cesse la colonne d'air, dont la pression empêch notre machine d'éclater, l'homme doit s'arrêter. Mais il peut doit et veut aller jusque-là, et il ira. Vous le prouvez. Je prends le plus grand intérêt à vos utiles et vaillants voyages. Votre ingénieux et hardi compagnon, M. de Fonvielle, a l'instinct supérieur de la science vraie. Moi aussi, j'aurais le goût superbe de l'aventure scientifique. L'aventure dans le fait, l'hypothèse dans l'idée, voilà les deux grands procédés de découvertes. Certes l'avenir est à la navigation aérienne et le devoir du présent est de travailler à l'avenir. Ce devoir, vous l'accomplissez Moi, solitaire mais attentif, je vous suis des yeux et je vous crie courage. »

Avril 1869.

On lit dans la *Chronique de Jersey* .

VICTOR HUGO SUR LA PEINE DU FOUET

« Nous recevons d'un correspondant la lettre suivante, réponse par le grand poète à la prière de notre correspondant d'user de son influence et de son crédit pour faire interdire dans tous les tribunaux des possessions anglaises les condamnations à la peine du fouet. Nous remercions Victor Hugo de son empressement. »

Hauteville-House, 19 avril 1869.

J'ai reçu, monsieur, votre excellente lettre. J'ai déjà réclamé énergiquement et publiquement (dans ma lettre au journal *Post*) contre cette ignominie, la peine du fouet, qui déshonore le juge plus encore que le condamné. Certes, je réclamerai encore. Le moyen âge doit disparaître; 89 a sonné son hallali.

Vous pouvez, si vous le jugez à propos, publier ma lettre.

Recevez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments distingués.

VICTOR HUGO.

Hauteville-House, 30 mai 1869.

Mon cher Alphonse Karr,

Cette lettre n'aura que la publicité que vous voudrez. Quant à moi je n'en demande pas. Je ne me justifie jamais. C'est un renseignement de mon amitié à la vôtre. Rien de plus.

On me communique une page de vous, charmante du reste, où vous me montrez comme *très assidu à l'Elysée* jadis. Laissez-moi vous dire, en toute cordialité, que c'est une erreur. Je suis allé à l'Elysée en tout *quatre fois*. Je pourrais citer les dates. A partir du désaveu de la *lettre à Edgar Ney*, je n'y ai plus mis les pieds.

En 1848, je n'étais que libéral; c'est en 1849 que je suis devenu républicain. La vérité m'est apparue, vaincue. Après le 13 juin, quand j'ai vu la république à terre, son droit m'a frappé et touché d'autant plus qu'elle était agonisante. C'est alors que je suis allé à elle; je me suis rangé du côté du plus faible.

Je raconterai peut-être un jour cela. Ceux qui me reprochent de n'être pas républicain de la veille ont raison ; je suis arrivé dans le parti républicain assez tard, juste à temps pour avoir part d'exil. Je l'ai. C'est bien.

Votre vieil ami,

VICTOR HUGO.

« Hugo n'a pas douté un moment de la publicité que je donnerais à sa réponse.

« Il y a bien de la bonne grâce et presque de la coquetterie à un homme d'une si haute intelligence d'avouer qu'il s'est trompé ; c'est presque comme une femme d'une beauté incontestable qui vous dit : je suis à faire peur aujourd'hui.

« ALPHONSE KARR. »

Voici des extraits de la très belle lettre de Félix Pyat. Malgré les éloquentes incitations de Félix Pyat, Victor Hugo, on le sait, maintint sa résolution.

DEHORS OU DEDANS

« Mon cher Victor Hugo,

« Les tyrans qui savent leur métier font de leurs sujets comme l'enfant fait de ses cerises, il commence par les plus rouges. Ils suivent la bonne vieille leçon de leur maître Tarquin, ils abattent les plus hauts épis du champ. Ils s'installent et se maintiennent ainsi en excluant de leur mieux l'élite de leurs ennemis. Ils tuent les uns, chassent les autres et gardent le reste. Ayant banni l'âme, ils tiennent le corps. Les voilà sûrs pour vingt ans. L'histoire prouve que tout parvenu monte par l'élimination des libres et ne tombe que par leur réintégration.

« Si c'est vrai, je me demande donc quel est le devoir des proscrits. Le devoir? non, le mot n'est pas juste ici, car il s'agit moins de principe, Dieu merci ! que de moyen. La conduite? pas même ; il y a encore là une nuance morale qui est de trop. Je dis donc la tactique des proscrits. Eh bien, leur tactique me semble toute tracée par celle du proscripteur. Ils n'ont qu'à prendre le contre-pied de ses actes. La dictature les chasse quand elle les croit forts ? qu'ils rentrent quand elle les croit faibles. En réalité, la tyrannie n'a à craindre que les revenants... les présents plus que les absents. Les libérateurs viennent toujours du dehors, mais ils ne réussissent qu'au dedans. C'est du moins l'histoire du passé. Et le passé dit l'avenir.

« ... Sans doute, l'exil du dehors a bien mérité de la patrie. Il a ses services et ses dangers. Votre fils Charles les a montrés avec une poésie toute naturelle, héréditaire, et qui me ferait recroire au droit de noblesse, si j'étais moins vilain.

« Mais, soyons juste envers les mérites du dedans. Ceux du dehors n'ont pas besoin d'être surfaits pour être reconnus. Qui nie les vôtres nie le soleil ! Pour moi, caillou erratique, ballotté de prison en prison, en Suisse, en Savoie, en France, en Hollande, en Belgique, j'ai connu toute la gendarmerie européenne et je ne m'en vante ni ne m'en plains, il n'y a pas de quoi. Mes amis et moi, dénoncés en Angleterre comme des Marat par un sénateur délateur et comme des Peltier par un délateur ambassadeur, travestis en Guy-Fawkes et pendus en effigie pour les *Lettres à la reine*, un peu cause de vos troubles à Jersey, saisis, jugés et menacés de l'*alien bill* pour l'affaire Orsini et trois fois d'extradition pour la *Commune révolutionnaire*, nous avons eu aussi notre part d'épreuves ; et, comme vous à Jersey, nous avons eu la *sécurité* de l'exil à Londres.

« ... Le devoir, j'ai dit, est hors de cause comme le péril. Il s'accomplit bravement en Angleterre comme en France, dehors comme dedans, mais moins utilement, j'ose le croire ; avec plus d'éclat, mais avec moins d'effet ; avec plus de liberté et de gloire privée, mais avec moins de salut public. Si le procès Baudin, le procès d'un revenant mort, a réveillé Paris, que ne ferait pas le procès de la « grande ombre », comme vous nomme le *Constitutionnel*, le procès d'un revenant vivant, le procès de Victor Hugo ! Tyrtée a soulevé Sparte. Puis le procès Ledru, Louis Blanc, Quinet, Barbès... le Palais de Justice sauterait ! Sophocle a eu son procès, qu'il a gagné. Il avait vos cheveux blancs et vous avez ses lauriers !

« Le frère de Charles et son égal en talent, votre fils François, a reconnu lui-même, avec le coup d'œil paternel, le mal que nous a fait l'amnistie. L'armée de l'exil, a-t-il dit justement, avait son ordre, ses guides et ses guidons. L'amnistie l'a licenciée, débandée, dispersée au dedans, avec ses guides au dehors. L'armée est battue. Rentrée d'Achille, chute d'Hector. Achille meurt, c'est vrai, mais Troie tombe. Si le plus fort attend la victoire du plus faible, c'est le monde renversé. Adieu Patrocle et ses myrmidons !

« Loin de moi l'idée que vous reposez sous votre tente ! Vos armes, comme la foudre, brillent dans l'immensité. Mais elles s'y perdent ainsi. Elles gagneraient à se concentrer du dehors au dedans. Excusez-moi ! franchise est républicaine. Et la mienne n'est pas bouche d'or comme la vôtre. Elle est de fer. Quel choc dans Paris, si vous rentriez tous le 22 septembre !

« Vous avez fait l'*Homme qui Rit*, un événement. Vous feriez l'*Homme qui Pleure*, un tremblement !

. . . .

« Toutefois, ce n'est là qu'une opinion. L'histoire même n'a point d'ordre à donner. A peine un conseil. Et ce conseil ne gagne pas en autorité, venant de moi. Je vous propose, ou plutôt je vous soumets mon avis aussi humblement que témérairement. Prenez-le pour ce qu'il vaut. J'ajouterai même qu'il n'y a rien d'absolu de ce qui est humain ; que les faits du passé peuvent avoir tort pour l'avenir.

« Ainsi donc, en définitive, à chacun l'appréciation de sa propre utilité. Respect à toute conviction ! liberté à toute conscience ! A la vôtre surtout. Vous avez prérogative d'astre, plus splendide encore à votre couchant qu'à votre lever ! Peut-être vaut-il mieux que vous restiez dans votre ciel de feu, comme le dieu d'Homère, pour éclairer le combat. Chacun sa tâche ; le phare porte la flamme et le flot la nef ; soit ! Mais, quelle que soit la décision prise, qu'on agisse en détail ou en bloc, sur un même point ou à différents postes, épars ou massés, de loin ou de près, dedans ou dehors, en France ou en Chine, peu importe ! le devoir sera rempli, l'honneur sauf partout — sinon la victoire !

« Ce qui importe surtout et avant tout, c'est que nous soyons unis. Sinon, nous sommes morts.

« Pour l'amour du droit, dehors ou dedans, soyons unis ! J'ai admiré et béni votre recommandation magistrale au début du *Rappel*. C'est le salut.

« En avant donc tous ensemble ! absents ou présents, tout ce qui vibre, tout ce qui vit, tout ce qui hait ; tout ce qui a vécu au nom du droit, de l'ordre, de la paix, de la vie de la France ; tout ce qui préfère le droit aux hommes, le principe à tout ; tout ce qui est prêt à leur sacrifier corps, biens et âme, art, gloire et nom, colonies et mémoire, tout, hors la conscience ; tout ce qui se donnerait au diable même pour allié, s'il pouvait s'attaquer dans sa pire forme ; tout ce qui n'a qu'une colère et qui l'épargne, l'amasse, l'accumule et la capitalise en avare, sans en rien distraire, sans en rien prêter même à la plus mortelle injure ; tout ce qui ne se sent pas trop de tout son être contre l'ennemi commun ! En avant tous contre lui seul, avec un seul cœur, un seul bras, un seul cri, un seul but, le but des pères comme des fils, le but d'aujourd'hui comme d'hier, le but idéal et éternel de la France et du monde, le but à jamais glorieux, à jamais sacré du 22 de ce grand mois de septembre : Liberté, Égalité, Fraternité.

« FÉLIX PYAT. »

Londres, 9 septembre 1869.

1870

LUCRÈCE BORGIA

A M. RAPHAEL FÉLIX

Monsieur,

Je suis heureux d'être rentré à mon grand et beau théâtre, et d'y être rentré avec vous, digne membre de cette belle famille d'artiste qu'illumine la gloire de Rachel.

Remerciez, je vous prie, et félicitez en mon nom Mme Laurent qui, dans cette création, a égalé, dépassé peut-être, le grand souvenir de Mlle Georges. L'écho de son triomphe est venu jusqu'à moi.

Dites à M. Mélingue, dont le puissant talent m'est connu, que je le remercie d'avoir été charmant, superbe et terrible.

Dites à M. Taillade que j'applaudis à son légitime succès.

Dites à tous que je leur renvoie et que je leur restitue l'acclamation du public.

Vous êtes monsieur, une rare et belle intelligence. A un grand peuple, il faut le grand art ; vous saurez faire réaliser à votre théâtre cet idéal.

VICTOR HUGO.

LE NAUFRAGE DU *NORMANDY*

Nous extrayons d'une lettre de Victor Hugo cet épisode poignant et touchant du naufrage du *Normandy*. (*Le Rappel*, 26 mars 1870.)

Hauteville-House, 29 mars 1870.

« ... On m'écrit pour me demander quelle impression a produite sur moi la mort de Montalembert. Je réponds : Aucune ; indifférence absolue. — Mais voici qui m'a navré.

« Dans le steamer *Normandy*, sombré en pleine mer il y a quatre jours, il y avait un pauvre charpentier avec sa femme ; des gens d'ici, de la paroisse Saint-Sauveur. Ils revenaient de Londres, où le mari était allé pour une tumeur qu'il avait au bras. Tout à coup dans la nuit noire, le bateau, coupé en deux, s'enfonce.

« Il ne restait plus qu'un canot déjà plein de gens qui allaient casser l'amarre et se sauver. Le mari crie : « Attendez-nous, nous allons descendre. » On lui répond du canot : « Il n'y a plus de place que pour une femme. Que votre femme descende. »

« Va, ma femme », dit le mari.

« Et la femme répond : *Nenni. Je n'irai pas. Il n'y a pas de place pour toi. Je mourrons ensemble.*

« Ce *nenni* est adorable. Cet héroïsme qui parle patois serre le cœur. *Un doux nenni avec un doux sourire* devant le tombeau.

« Et la pauvre femme a jeté ses bras autour du col de son mari, et tous deux sont morts.

« Et je pleure en vous écrivant cela, et je songe à mon admirable gendre Charles Vacquerie...

« VICTOR HUGO. »

Les journaux anglais publient la lettre suivante écrite au sujet de la catastrophe du *Normandy*. (*Courrier de l'Europe*.)

AU RÉDACTEUR DU *Star*.

Hauteville-House, 5 avril 1870.

« Monsieur,

« Veuillez, je vous prie, m'inscrire dans la souscription pour les familles des marins morts dans le naufrage du *Normandy*, mémorable par l'héroïque conduite du capitaine Harvey.

« Et à ce propos, en présence de ces catastrophes navrantes, il importe de rappeler aux riches compagnies, telles que celle du *South Western*, que la vie humaine est précieuse, que les hommes de mer méritent une sollicitude spéciale, et que, si le *Normandy* avait été pourvu, premièrement, de cloisons étanches, qui eussent localisé la voie d'eau ; deuxièmement, de ceintures de sauvetage à la disposition des naufragés ; troisièmement, d'appareils Silas, qui illuminent la mer, quelles que soient la nuit et la tempête, et qui permettent de voir clair dans le sinistre ; si ces trois conditions de solidité pour le navire, de sécurité pour les hommes et d'éclairage de la mer avaient été remplies, personne probablement n'aurait péri dans le naufrage du *Normandy*.

« Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« VICTOR HUGO. »

1883

En tête de la première édition de PENDANT L'EXIL (1875), se trouvait la Note qui suit.

Dans ce livre, comme dans l'*Année terrible*, on pourra remarquer (en trois endroits) des lignes de points. Ces lignes de points constatent le genre de liberté que nous avons. Des choses publiées pendant l'empire ne peuvent être imprimées après l'empire. Ces lignes de points sont la marque de l'état de siège. Cette marque s'effacera des livres, et non de l'histoire.

Ceux qui doivent garder cette marque la garderont.

En ce qui touche ce livre, le détail est de peu d'importance ; mais les petitesses du moment présent veulent être signalées, par respect pour la liberté qu'il ne faut pas laisser prescrire.

V. H.

Paris, novembre 1876.

Il va sans dire que les lignes supprimées en 1875 ont été rétablies dans l'Édition définitive.

TABLE

TABLE

ACTES ET PAROLES

PENDANT L'EXIL

1860

1861

1862

1863

1864

1865

1866

1867

1868

1869

1870

NOTES

VICTOR HUGO

ACTES ET PAROLES

DEPUIS L'EXIL

1870-1885

VICTOR HUGO

ACTES ET PAROLES

DEPUIS L'EXIL

1870-1885



OVATION AU SÉNAT (*Séance du 4 mars 1881.*

PARIS ET ROME

PARIS ET ROME

Paris, juillet 1876.

I

Cette trilogie, *Avant l'Exil, Pendant l'Exil, Depuis l'Exil*, n'est pas de moi, elle est de l'empereur Napoléon III. C'est lui qui a partagé ma vie de cette façon ; que l'honneur lui en revienne. Il faut rendre à César ce qui est à Bonaparte.

La trilogie est très bien faite, et, l'on pourrait dire, selon les règles de l'art. Chacun de ces trois volumes contient un exil ; dans le premier il y a l'exil de France, dans le deuxième l'exil de Jersey, dans le troisième l'exil de Belgique.

Une rectification pourtant. L'exil, pour les deux derniers pays, est un mot impropre ; le mot vrai est expulsion. Il n'y a d'exil que de la patrie.

Une vie tout entière est dans ces trois volumes. Elle y est complète. Dix ans dans le tome premier : dix-neuf ans dans le tome second ; six ans dans le tome troisième. Cela va de 1841 à 1876. On peut dans ces pages réelles étudier jour par jour la marche d'un esprit vers la vérité ; sans jamais un pas en arrière ; l'homme qui est dans ce livre l'a dit et le répète.

Ce livre, c'est quelque chose comme l'ombre d'un passant fixée sur le sol.

Ce livre a la forme vraie d'un homme.

On remarquera peut-être que ce livre commence (t. Ier, Institut, juin 1841) par un conseil de résistance et se termine (t. III, Sénat, mai 1876) par un conseil de clémence. Résistance aux tyrans, clémence aux vaincus. C'est là en effet toute la loi de la conscience. Trente-cinq années séparent dans ce livre le premier conseil du second ; mais le double devoir qu'ils imposent est indiqué, accepté et pratiqué dans toutes les pages de ces trois volumes.

L'auteur n'a plus qu'une chose à faire : continuer et mourir.

Il a quitté son pays le 11 décembre 1851 ; il y est revenu le 5 septembre 1870.

A son retour, il a trouvé l'heure plus sombre et le devoir plus grand que jamais.

II

La patrie a cela de poignant qu'en sortir est triste, et qu'y rentrer est quelquefois plus triste encore. Quel proscrit romain n'eût mieux aimé mourir comme Brutus que voir l'invasion d'Attila? Quel proscrit français n'eût préféré l'exil éternel à l'effondrement de la France sous la Prusse, et à l'arrachement de Metz et de Strasbourg ?

Revenir dans son foyer natal le jour des catastrophes ; être ramené par des événements qui vous indignent ; avoir longtemps appelé la patrie dans sa nostalgie et se sentir insulté par la complaisance du destin qui vous exauce en vous humiliant ; être tenté de souffleter la fortune qui mêle un vol à une restitution ; retrouver son pays, *dulces Argos*, sous les pieds de deux empires, l'un en triomphe, l'autre en déroute ; franchir la frontière sacrée à l'heure où l'étranger la viole ; ne pouvoir que baiser la terre en pleurant ; avoir à peine la force de crier : France ! dans un étouffement de sanglots ; assister à l'écrasement des braves ; voir monter à l'horizon de hideuses fumées, gloire de l'ennemi faite de votre honte ; passer où le carnage vient de passer ; traverser des champs sinistres où l'herbe sera plus épaisse l'année prochaine ; voir se prolonger à perte de vue, à mesure qu'on avance, dans les prés, dans les bois, dans les vallons, dans les collines, cette chose que la France n'aime pas, la fuite ; rencontrer des dispersions farouches de soldats accablés ; puis

rentrer dans l'immense ville héroïque qui va subir un monstrueux siége de cinq mois ; retrouver la France, mais gisante et sanglante, revoir Paris, mais affa ´ et bombardé, certes, c'est là une inexprimable douleur.

C'est l'arrivée des barbares ; eh bien, il y a une autre attaque non moins funeste, c'est l'arrivée des ténèbres.

Si quelque chose est plus lugubre que le piétinement de nos sillons par les talons de la landwehr, c'est l'envahissement du dix-neuvième siècle par le moyen âge. Crescendo outrageant. Après l'empereur, le pape ; après Berlin, Rome.

Après avoir vu triompher le glaive, voir triompher la nuit !

La civilisation, cette lumière, peut être éteinte par deux modes de submersion ; deux invasions lui sont dangereuses, l'invasion des soldats et l'invasion des prêtres.

L'une menace notre mère, la patrie ; l'autre menace notre enfant, l'avenir.

III

Deux inviolabilités sont les deux plus précieux biens d'un peuple civilisé, l'inviolabilité du territoire et l'inviolabilité de la conscience.

Le soldat viole l'une, le prêtre viole l'autre.

Il faut rendre justice à tout, même au mal ; le soldat croit bien faire, il obéit à sa consigne ; le prêtre croit bien faire, il obéit à son dogme ; les chefs seuls sont responsables. Il n'y a que deux coupables, César et Pierre ; César qui tue, Pierre qui ment.

Le prêtre peut être de bonne foi ; il croit avoir une vérité à lui, différente de la vérité universelle. Chaque religion a sa vérité, distincte de la vérité d'à côté. Cette vérité ne sort pas de la nature, entachée de panthéisme aux yeux des prêtres ; elle sort d'un livre. Ce livre varie. La vérité qui sort du talmud est hostile à la vérité qui sort du koran. Le rabbin croit autrement que le marabout, le fakir contemple un paradis que n'aperçoit pas le caloyer, et le Dieu visible au capucin est invisible au derviche. On me dira que le derviche en voit un autre ; je l'accorde, et j'ajoute que c'est le même ; Jupiter, c'est Jovis, qui est Jovah, qui est Jéhovah ; ce qui n'empêche pas Jupiter de foudroyer Jéhovah, et Jéhovah de damner Jupiter ; Fô excommunie Brahmà et Brahmà anathématise Allah ; tous les dieux se revomissent les uns les autres ; toute religion dément la religion d'en face ; les clergés flottent dans tout cela, se haïssant, tous convaincus, à peu près ; il faut les plaindre et leur conseiller la fraternité. Leur pugilat est pardonnable. On croit ce ut, et non ce qu'on veut. Là est l'excuse de clergés ; mais ce qui les excuse les limite.

Qu'ils vivent, soit ; mais qu'ils n'empiètent pas. Le droit au fanatisme existe, à la condition de ne pas sortir de chez lui ; mais dès que le fanatisme se répand au dehors, dès qu'il devient véda, pentateuque ou syllabus, il veut être surveillé. La création s'offre à l'étude de l'homme ; le prêtre déteste cette étude et tient la création pour suspecte ; la vérité latente dont le prêtre dispose contredit la vérité patente que l'univers propose. De là un conflit entre la foi et la raison. De là, si le clergé est le plus fort, une voie de fait du fanatisme sur l'intelligence. S'emparer de l'éducation, saisir l'enfant, lui remanier l'esprit, lui repétrir le cerveau, tel est le procédé ; il est redoutable. Toutes les religions ont ce but ; prendre de force l'âme humaine.

C'est à cette tentative de viol que la France est livrée aujourd'hui.

Essai de fécondation qui est une souillure. Faire à la France un faux avenir ; quoi de plus terrible ?

L'intelligence nationale en péril, telle est la situation actuelle.

L'enseignement des mosquées, des synagogues et des presbytères est le même ; il a l'identité de l'affirmation dans la chimère ; il substitue le dogme, cet empirique, à la conscience, cet avertisseur. Il fausse la notion divine innée ; la candeur de la jeunesse est sans défense, il verse dans cette candeur l'imposture, et, si on le laisse faire, il en arrive à ce résultat de créer chez l'enfant une épouvantable bonne foi dans l'erreur.

Nous le répétons, le prêtre est ou peut être convaincu et sincère. Doit-on le blâmer ? non. Doit-on le combattre ? oui.

Discutons, soit.

Il y a une éducation à faire, le clergé le croit du moins, l'éducation de la civilisation ; le clergé nous la demande. Il veut qu'on lui confie cet élève, le peuple français. La chose vaut la peine d'être examinée.

Le prêtre, comme maître d'école, travaille dans beaucoup de pays. Quelle éducation donne-t-il ? Quels résultats obtient-il ? Quels sont ses produits ? là est toute la question.

Celui qui écrit ces lignes a dans l'esprit deux souvenirs ; qu'on lui permette de les comparer, il en sortira peut-être quelque lumière. Dans tous les cas, il n'est jamais inutile d'écrire l'histoire.

IV

En 1848, dans les tragiques journées de juin, une des places de Paris fut brusquement envahie par les insurgés.

Cette place, ancienne, monumentale, sorte de forte-

resse carrée ayant pour muraille un quadrilatère de hautes maisons en brique et en pierre, avait pour garnison un bataillon commandé par un brave officier nommé Tombeur. Les redoutables insurgés de juin s'en emparèrent avec la rapidité irrésistible des foules combattantes.

Ici, très brièvement, mais très nettement, expliquons-nous sur le droit d'insurrection.

L'insurrection de juin avait-elle raison?

On serait tenté de répondre oui et non.

Oui, si l'on considère le but, qui était la réalisation de la république; non, si l'on considère le moyen, qui était le meurtre de la république.

L'insurrection de juin tuait ce qu'elle voulait sauver. Méprise fatale.

Ce contre-sens étonne, mais l'étonnement cesse si l'on considère que l'intrigue bonapartiste et l'intrigue légitimiste étaient mêlées à la sincère et formidable colère du peuple. L'histoire aujourd'hui le sait, et la double intrigue est démontrée par deux preuves, la lettre de Bonaparte à Rapatel, et le drapeau blanc de la rue Saint-Claude.

L'insurrection de juin faisait fausse route.

En monarchie, l'insurrection est un pas en avant; en république, c'est un pas en arrière.

L'insurrection n'est un droit qu'à la condition d'avoir devant elle la vraie révolte, qui est la monarchie. Un peuple se défend contre un homme, cela est juste.

Un roi, c'est une surcharge; tout d'un côté, rien de l'autre ; faire contrepoids à cet homme excessif est nécessaire ; l'insurrection n'est autre chose qu'un rétablissement d'équilibre.

La colère est de droit dans les choses équitables ; renverser la Bastille est une action violente et sainte.

L'usurpation appelle la résistance ; la république, c'est-à-dire la souveraineté de l'homme sur lui-même et sur lui seul, étant le principe social absolu, toute monarchie est une usurpation ; fût-elle légalement proclamée ; car il y a des cas, nous l'avons dit*, où la loi est traître au droit. Ces rébellions de la loi doivent être réprimées, et ne peuvent l'être que par l'indignation du peuple. Royer-Collard disait : *Si vous faites cette loi, je jure de lui désobéir.*

La monarchie ouvre le droit à l'insurrection.

La république le ferme.

En république, toute insurrection est coupable.

C'est la bataille des aveugles.

C'est l'assassinat du peuple par le peuple.

En monarchie, l'insurrection c'est la légitime défense; en république, l'insurrection c'est le suicide.

La république a le devoir de se défendre, même contre le peuple ; car le peuple, c'est la république d'aujourd'hui, et la république, c'est le peuple d'aujourd'hui, d'hier et de demain.

Tels sont les principes.

* Préface du tome 1er, *Avant l'exil.*

Donc l'insurrection de juin 1848 avait tort.

Hélas ! ce qui la fit terrible, c'est qu'elle était vénérable. Au fond de cette immense erreur on sentait la souffrance du peuple. C'était la révolte des désespérés. La république avait un premier devoir, réprimer cette insurrection, et un deuxième devoir, l'amnistier. L'Assemblée nationale fit le premier devoir, et ne fit pas le second. Faute dont elle répondra devant l'histoire.

Nous avons dû en passant dire ces choses parce qu'elles sont vraies et que toutes les vérités doivent être dites, et parce qu'aux époques troublées il faut des idées claires ; maintenant nous reprenons le récit commencé

Ce fut par la maison no 6 que les insurgés pénétrèrent dans la place dont nous avons parlé. Cette maison avait une cour qui, par une porte de derrière, communiquait avec une impasse donnant sur une des grandes rues de Paris. Le concierge, nommé Desmasières, ouvrit cette porte aux insurgés, qui, par là, se ruèrent dans la cour, puis dans la place. Leur chef était un ancien maître d'école destitué par M. Guizot. Il s'appelait Gobert, et il est mort depuis, proscrit, à Londres. Ces hommes firent irruption dans cette cour, orageux, menaçants, en haillons, quelques-uns pieds nus, armés des armes que le hasard donne à la fureur, piques, haches, marteaux, vieux sabres, mauvais fusils, avec tous les gestes inquiétants de la colère et du combat ; ils avaient ce sombre regard des vainqueurs qui se sentent vaincus. En entrant dans la cour, un d'eux cria : « C'est ici la maison du pair de France ! » Alors ce bruit se répandit dans toute la place chez les habitants effarés : *Ils vont piller le no 6 !*

Un des locataires du no 6 était, en effet, un ancien pair de France qui était à cette époque membre de l'Assemblée constituante. Il était absent de la maison, et sa famille aussi. Son appartement, assez vaste, occupait tout le second étage, et avait à l'une de ses extrémités une entrée sur le grand escalier, et, à l'autre extrémité, une issue sur un escalier de service.

Cet ancien pair de France était en ce moment-là même un des soixante représentants envoyés par la constituante pour réprimer l'insurrection, diriger les colonnes d'attaque et maintenir l'autorité de l'Assemblée sur les généraux. Le jour où ces faits se passaient, il faisait face à l'insurrection dans une des rues voisines, secondé par son collègue et ami le grand statuaire républicain David d'Angers.

— Montons chez lui ! crièrent les insurgés.

Et la terreur fut au comble dans toute la maison.

Ils montèrent au second étage. Ils emplissaient le grand escalier et la cour. Une vieille femme qui gardait le logis en l'absence des maîtres leur ouvrit, éperdue. Ils entrèrent pêle-mêle, leur chef en tête. L'appartement, désert, avait le grave aspect d'un lieu de travail et de rêverie.

Au moment de franchir le seuil, Gobert, le chef, ôta sa casquette et dit :

— Tête nue !

Tous se découvrirent.

Une voix cria :

— Nous avons besoin d'armes.

Un autre ajouta :

— S'il y en a ici, nous les prendrons.

— Sans doute, dit le chef.

L'antichambre était une grande pièce sévère, éclairée, à une encoignure, d'une étroite et longue fenêtre, et meublée de coffres de bois le long des murs, à l'ancienne mode espagnole.

Ils y pénétrèrent.

— En ordre ! dit le chef.

Ils se rangèrent trois par trois, avec toutes sortes de bourdonnements confus.

— Faisons silence, dit le chef.

Tous se turent.

Et le chef ajouta :

— S'il y a des armes, nous les prendrons.

La vieille femme, toute tremblante, les précédait.

Ils passèrent de l'antichambre à la salle à manger.

— Justement ! cria l'un d'eux.

— Quoi ? dit le chef.

— Voici des armes.

Au mur de la salle à manger était appliquée, en effet, une sorte de panoplie en trophée.

Celui qui avait parlé reprit :

— Voici un fusil.

Et il désignait du doigt un ancien mousquet à rouet, d'une forme rare.

— C'est un objet d'art, dit le chef.

Un autre insurgé, en cheveux gris, éleva la voix :

— En 1830, nous en avons pris de ces fusils-là, au musée d'artillerie.

Le chef repartit :

— Le musée d'artillerie appartenait au peuple.

Ils laissèrent le fusil en place.

A côté du mousquet à rouet pendait un long yatagan turc dont la lame était d'acier de Damas, et dont la poignée et le fourreau, sauvagement sculptés, étaient en argent massif.

— Ah ! par exemple, dit un insurgé, voilà une bonne arme. Je la prends. C'est un sabre.

— En argent ! cria la foule.

Ce mot suffit. Personne n'y toucha.

Il y avait dans cette multitude beaucoup de chiffonniers du faubourg Saint-Antoine, pauvres hommes très indigents.

Le salon faisait suite à la salle à manger. Ils y entrèrent.

Sur une table était jetée une tapisserie aux coins de laquelle on voyait les initiales du maître de la maison.

— Ah çà mais pourtant, dit un insurgé, il nous combat !

— Il fait son devoir, dit le chef.

L'insurgé reprit :

— Et alors, nous, qu'est-ce que nous faisons ?

Le chef répondit :

— Notre devoir aussi.

Et il ajouta :

— Nous défendons nos familles ; il défend la patrie.

Des témoins, qui sont vivants encore, ont entendu ces calmes et grandes paroles.

L'envahissement continua, si l'on peut appeler envahissement le lent défilé d'une foule silencieuse. Toutes les chambres furent visitées l'une après l'autre. Pas un meuble ne fut remué, si ce n'est un berceau. La maîtresse de la maison avait eu la superstition maternelle de conserver à côté de son lit le berceau de son dernier enfant. Un des plus farouches de ces déguenillés s'approcha et poussa doucement le berceau, qui sembla pendant quelques instants balancer un enfant endormi.

Et cette foule s'arrêta et regarda ce bercement avec un sourire.

A l'extrémité de l'appartement était le cabinet du maître de la maison, ayant une issue sur l'escalier de service. De chambre en chambre ils y arrivèrent.

Le chef fit ouvrir l'issue, car, derrière les premiers arrivés, la légion des combattants maîtres de la place encombrait tout l'appartement, et il était impossible de revenir sur ses pas.

Le cabinet avait l'aspect d'une chambre d'étude d'où l'on sort et où l'on va rentrer. Tout y était épars, dans le tranquille désordre du travail commencé. Personne, excepté le maître de la maison, ne pénétrait dans ce cabinet ; de là une confiance absolue. Il y avait deux tables, toutes deux couvertes des instruments de travail de l'écrivain. Tout y était mêlé, papiers et livres, lettres décachetées, vers, prose, feuilles volantes, manuscrits ébauchés. Sur l'une des tables étaient rangés quelques objets précieux ; entre autres la boussole de Christophe Colomb, portant la date 1489 et l'inscription *la Pinta.*

Le chef, Gobert, s'approcha, prit cette boussole, l'examina curieusement, et la reposa sur la table en disant :

— Ceci est unique. Cette boussole a découvert l'Amérique.

A côté de cette boussole, on voyait plusieurs bijoux, des cachets de luxe, un en cristal de roche, deux en argent, et un en or, joyau ciselé par le merveilleux artiste Froment-Meurice.

L'autre table était haute, le maître de la maison ayant l'habitude d'écrire debout.

Sur cette table étaient les plus récentes pages de son œuvre interrompue *, et sur ces pages était jetée une grande feuille dépliée chargée de signatures. Cette feuille était une pétition des marins du Havre, demandant la révision des pénalités, et expliquant les insubordinations d'équipages par les cruautés et les iniquités du code maritime. En marge de la pétition étaient

* *Les Misérables.*



écrites ces lignes de la main du pair de France représentant du peuple : « Appuyer cette pétition. Si l'on venait en aide à ceux qui souffrent, si l'on allait au-devant des réclamations légitimes, si l'on rendait au peuple ce qui est dû au peuple, en un mot, si l'on était juste, on serait dispensé du douloureux devoir de réprimer les insurrections. »

Ce défilé dura près d'une heure. Toutes les misères et toutes les colères passèrent là, en silence. Ils entraient par une porte et sortaient par l'autre. On entendait au loin le canon.

Tous s'en retournèrent au combat.

Quand ils furent partis, quand l'appartement fut vide, on constata que ces pieds nus n'avaient rien insulté et que ces mains noires de poudre n'avaient touché à rien. Pas un objet précieux ne manquait, pas un papier n'avait été dérangé. Une seule chose avait disparu, la pétition des marins du Havre *.

Vingt ans après, le 27 mai 1871, voici ce qui se passait dans une autre grande place ; non plus à Paris, mais à Bruxelles, non plus le jour, mais la nuit.

* Cette disparition s'est expliquée depuis. Le chef, Gobert, avait emporté cette pétition annotée comme on vient de le voir, afin de montrer aux combattants à quel point l'habitant de cette maison, tout en faisant contre l'insurrection sa mission de représentant, était un ami vrai du peuple.

Un homme, un aïeul, avec une jeune mère et deux petits enfants, habitait la maison numéro 3 de cette place, dite place des Barricades; c'est le même qui avait habité le numéro 6 de la place Royale à Paris ; seulement il n'était plus qualifié « ancien pair de France », mais « ancien proscrit » ; promotion due au devoir accompli.

Cet homme était en deuil. Il venait de perdre son fils. Bruxelles le connaissait pour le voir passer dans les rues, toujours seul, la tête penchée, fantôme noir en cheveux blancs

Il avait pour logis, nous venons de le dire, le numéro 3 de la place des Barricades.

Il occupait, avec sa famille et trois servantes, toute la maison.

Sa chambre à coucher, qui était aussi son cabinet de travail, était au premier étage et avait une fenêtre sur la place ; au-dessous, au rez-de-chaussée, était le salon, ayant de même une fenêtre sur la place ; le reste de la maison se composait des appartements des femmes et des enfants. Les étages étaient fort élevés ; la porte de la maison était contiguë à la grande fenêtre du rez-de-chaussée. De cette porte un couloir menait à un petit jardin entouré de hautes murailles au delà duquel était un deuxième corps de logis, inhabité à cette époque à cause des vides qui s'étaient faits dans la famille.

La maison n'avait qu'une entrée et qu'une issue, la porte sur la place.

Les deux berceaux des petits enfants étaient près du lit de la jeune mère, dans la chambre du second étage donnant sur la place, au-dessus de l'appartement de l'aïeul.

Cet homme était de ceux qui ont l'âme habituellement sereine. Ce jour-là, le 27 mai, cette sérénité était encore augmentée en lui par la pensée d'une chose fraternelle qu'il avait faite le matin même. L'année 1871, on s'en souvient, a été une des plus fatales de l'histoire ; on était dans un moment lugubre. Paris venait d'être violé deux fois ; d'abord par le parricide, la guerre de l'étranger contre la France, ensuite par le fratricide, la guerre des Français contre les Français. Pour l'instant la lutte avait cessé ; l'un des deux partis avait écrasé l'autre ; on ne se donnait plus de coups de couteau, mais les plaies restaient ouvertes ; et à la bataille avait succédé cette paix affreuse et gisante que font les cadavres à terre et les flaques de sang figé.

Il y avait des vainqueurs et des vaincus ; c'est-à-dire d'un côté nulle clémence, de l'autre nul espoir.

Un unanime *væ victis* retentissait dans toute l'Europe. Tout se qui se passait pouvait se résumer d'un mot, une immense absence de pitié. Les furieux tuaient, les violents applaudissaient, les morts et les lâches se taisaient. Les gouvernements étrangers étaient complices de deux façons ; les gouvernements traîtres souriaient, les gouvernements abjects fermaient aux vaincus leurs frontières. Le gouvernement catholique belge était un de ces derniers. Il avait, dès le 26 mai, pris des précautions contre toute bonne action ; et il avait honteusement et majestueusement annoncé dans les deux Chambres que les fugitifs de Paris étaient au ban des nations, et que, lui, gouvernement belge, il leur refusait asile.

Ce que voyant, l'habitant solitaire de la place des Barricades avait décidé que cet asile, refusé par les gouvernements à des vaincus, leur serait offert par un exilé.

Et, par une lettre rendue publique le 27 mai, il avait déclaré que, puisque toutes les portes étaient fermées aux fugitifs, sa maison à lui leur était ouverte, qu'ils pouvaient s'y présenter, et qu'ils y seraient les bienvenus, qu'il leur offrait toute la quantité d'inviolabilité qu'il pouvait avoir lui-même, qu'une fois entrés chez lui personne ne les toucherait sans commencer par lui, qu'il associait son sort au leur, et qu'il entendait ou être en danger avec eux, ou qu'ils fussent en sûreté avec lui.

Cela fait, le soir venu, après sa journée ordinaire de promenade solitaire, de rêverie et de travail, il rentra dans sa maison. Tout le monde était déjà couché dans le logis. Il monta au deuxième étage, et écouta à travers une porte la respiration égale des petits enfants. Puis il redescendit au premier dans sa chambre, il s'accouda quelques instants à sa croisée, songeant aux vaincus, aux accablés, aux désespérés, aux suppliants, aux choses violentes que font les hommes, et contemplant la céleste douceur de la nuit.

Puis il ferma sa fenêtre, écrivit quelques mots, quelques vers, se déshabilla rêveur, envoya encore une pensée de pitié aux vainqueurs aussi bien qu'aux vaincus, et, en paix avec Dieu, il s'endormit.

Il fut brusquement réveillé. A travers les profonds rêves du premier sommeil, il entendit un coup de sonnette ; il se dressa. Après quelques secondes d'attente, il pensa que c'était quelqu'un qui se trompait de porte ; peut-être même ce coup de sonnette était-il imaginaire ; il y a de ces bruits dans les rêves ; il remit sa tête sur l'oreiller.

Une veilleuse éclairait la chambre.

Au moment où il se rendormait, il y eut un second coup de sonnette, très opiniâtre et très prolongé. Cette fois il ne pouvait douter, il se leva, mit un pantalon à pied, des pantoufles et une robe de chambre, alla à la fenêtre et l'ouvrit.

La place était obscure, il avait encore dans les yeux le trouble du sommeil, il ne vit rien que de l'ombre, il se pencha sur cette ombre et demanda : Qui est là ?

Une voix très basse, mais très distincte, répondit : Dombrowski.

Dombrowski était le nom d'un des vaincus de Paris. Les journaux annonçaient, les uns qu'il avait été fusillé, les autres qu'il était en fuite.

L'homme que la sonnette avait réveillé pensa que ce fugitif était là, qu'il avait lu sa lettre publiée le matin, et qu'il venait lui demander asile. Il se pencha un peu, et aperçut en effet, dans la brume nocturne, au-dessous de lui, près de la porte de la maison, un homme de

petite taille, aux larges épaules, qui ôtait son chapeau et le saluait. Il n'hésita pas, et se dit : Je vais descendre et lui ouvrir.

Comme il se redressait pour fermer la fenêtre, une grosse pierre, violemment lancée, frappa le mur à côté de sa tête. Surpris, il regarda. Un fourmillement de vagues formes humaines, qu'il n'avait pas remarqué d'abord, emplissait le fond de la place. Alors il comprit. Il se souvint que la veille, on lui avait dit : Ne publiez pas cette lettre, sinon vous serez assassiné. Une seconde pierre, mieux ajustée, brisa la vitre au-dessus de son front, et le couvrit d'éclats de verre, dont aucun ne le blessa. C'était un deuxième renseignement sur ce qui allait être fait ou essayé. Il se pencha sur la place, le fourmillement d'ombres s'était rapproché et était massé sous sa fenêtre; il dit d'une voix haute à cette foule : *Vous êtes des misérables!*

Et il referma la croisée.

Alors des cris frénétiques s'élevèrent : *A mort! A la potence! A la lanterne! A mort le brigand!*

Il comprit que « le brigand » c'était lui.

Pensant que cette heure pouvait être pour lui la dernière, il regarda sa montre. Il était minuit et demi.

Abrégeons. Il y eut un assaut furieux. On en verra le détail dans ce livre. Qu'on se figure cette douce maison endormie, et ce réveil épouvanté. Les femmes se levèrent en sursaut, les enfants eurent peur, les pierres pleuvaient, le fracas des vitres et des glaces brisées était inexprimable. On entendait ce cri : *A mort! A mort!* Cet assaut eut trois reprises et dura sept quarts d'heure, de minuit et demi à deux heures un quart. Plus de cinq cents pierres furent lancées dans la chambre; une grêle de cailloux s'abattit sur le lit, point de mire de cette lapidation. La grande fenêtre fut défoncée; les barreaux du soupirail du couloir d'entrée furent tordus; quant à la chambre, murs, plafond, parquet, meubles, cristaux, porcelaines, rideaux arrachés par les pierres, qu'on se représente un lieu mitraillé. L'escalade fut tentée trois fois, et l'on entendit des voix crier : Une échelle! L'effraction fut essayée, mais ne put disloquer la doublure de fer des volets du rez-de-chaussée. On s'efforça de crocheter la porte; il y eut un gros verrou qui résista. L'un des enfants, la petite fille, était malade; elle pleurait, l'aïeul l'avait prise dans ses bras; une pierre lancée à l'aïeul passa près de la tête de l'enfant. Les femmes étaient en prières; la jeune mère, vaillante, montée sur le vitrage d'une serre, appelait au secours; mais autour de la maison en danger la surdité était profonde, surdité de terreur, de complicité peut-être. Les femmes avaient fini par remettre dans leurs berceaux les deux enfants effrayés, et l'aïeul, assis près d'eux, tenait leurs mains dans ses deux mains; l'aîné, le petit garçon, qui se souvenait du siège de Paris, disait à demi-voix, en écoutant le tumulte sauvage de l'attaque : *C'est des prussiens.* Pendant deux heures les cris de mort allèrent grossissant, une foule effrénée s'amassait dans la place. Enfin il n'y eut plus qu'une seule clameur : *Enfonçons la porte!*

Peu après que ce cri fut poussé, dans une rue voisine, deux hommes portant une longue poutre, propre à battre les portes des maisons assiégées, se dirigeaient vers la place des Barricades, vaguement entrevus comme dans un crépuscule de la Forêt-Noire.

Mais en même temps que la poutre le soleil arrivait; le jour se leva. Le jour est un trop grand regard pour de certaines actions; la bande se dispersa. Ces fuites d'oiseaux de nuit font partie de l'aurore.

V

Quel est le but de ce double récit? le voici : mettre en regard deux façons différentes d'agir, résultant de deux éducations différentes.

Voilà deux foules, l'une qui envahit la maison n° 6 de la place Royale, à Paris; l'autre qui assiége la maison n° 3 de la place des Barricades, à Bruxelles; laquelle de ces deux foules est la populace?

De ces deux multitudes, laquelle est la vile?

Examinons-les.

L'une est en guenilles, elle est sordide, poudreuse, délabrée, hagarde, elle sort d'on ne sait quels logis qui, si l'on pense aux bêtes craintives, font songer aux tanières, et, si l'on pense aux bêtes féroces, font songer aux repaires; c'est la houle de la tempête humaine; c'est le reflux trouble et indistinct du bas-fond populaire; c'est la tragique apparition des faces livides; cela apporte l'inconnu. Ces hommes sont ceux qui ont froid et qui ont faim. Quand ils travaillent, ils vivent à peu près; quand ils chôment, ils meurent presque; quand l'ouvrage manque, ils rèvent accroupis dans des trous avec ce que Joseph de Maistre appelle leurs femelles et leurs petits, ils entendent des voix faibles et douces crier: Père, du pain! ils habitent une ombre peu distincte de l'ombre pénale; quand leur fourmillement, aux heures fatales comme juin 1848, se répand hors de cette ombre, un éclair, le sombre éclair social, sort de leur cohue; ayant tous les besoins, ils ont presque droit à tous les appétits; ayant toutes les souffrances, ils ont presque droit à toutes les colères. Bras nus, pieds nus. C'est le tas des misérables.

L'autre multitude, vue de près, est élégante et opulente; c'est minuit, heure d'amusement; ces hommes sortent des salons où l'on chante, des cafés où l'on soupe, des théâtres où l'on rit; ils sont bien nés, à ce qu'il paraît, et bien mis; quelques-uns ont à leurs bras de charmantes femmes, curieuses de voir des exploits. Ils sont parés comme pour une fête; ils ont tous les nécessaires, c'est-à-dire toutes les joies, et tous les superflus, c'est-à-dire toutes les vanités; l'été

ils chassent, l'hiver ils dansent; ils sont jeunes et, grâce à ce bel âge, ils n'ont pas encore ce commencement d'ennui qui est l'achèvement des plaisirs. Tout les flatte, tout les caresse, tout leur sourit; rien ne leur manque. C'est le groupe des heureux.

En quoi, à l'heure où nous les observons, ces deux foules, les misérables et les heureux, se ressemblent-elles? en ce qu'elles sont l'une et l'autre pleines de colère.

Les misérables ont en eux la sourde rancune sociale ; les souffrants finissent par être les indignés; ils ont toutes les privations, les autres ont toutes les jouissances. Les souffrants ont sur eux toutes ces sangsues, les parasitismes ; cette succion les épuise. La misère est une fièvre; de là ces aveugles accès de fureur qui, en haine de la loi passagère, blessent le droit éternel. Une heure vient où ceux qui ont raison peuvent se donner tort. Ces affamés, ces déguenillés, ces déshérités deviennent brusquement tumultueux. Ils crient : Guerre! ils prenuent tout ce qui leur tombe sous la main, le fusil, la hache, la pique; ils se jettent sur ce qui est devant eux, sur l'obstacle, quel qu'il soit; c'est la république, tant pis! ils sont éperdus! ils réclament leur droit au travail, déterminés à vivre et résolus à mourir. Ils sont exaspérés et désespérés, et ils ont en eux l'outrance farouche de la bataille. Une maison se présente; ils l'envahissent; c'est la maison d'un homme que la violente langue du moment appelle « un aristocrate ». C'est la maison d'un homme qui en cet instant-là même leur résiste et leur tient tête; ils sont les maîtres; que vont-ils faire? saccager la maison de cet homme? Une voix leur crie : Cet homme fait son devoir! Ils s'arrêtent, se taisent, se découvrent, et passent.

Après l'émeute des pauvres, voici l'émeute des riches. Ceux-ci aussi sont furieux. Contre un ennemi? non. Contre un combattant? non. Ils sont furieux contre une bonne action; action toute simple sans aucun doute, mais évidemment juste et honnête. Tellement simple cependant que, sans leur colère, ce ne serait pas la peine d'en parler. Cette chose juste a été commise le matin même. Un homme a osé être fraternel; dans un moment qui fait songer aux autodafés et aux dragonnades, il a pensé à l'évangile du bon samaritain; dans un instant où l'on semble ne se souvenir que de Torquemada, il a osé se souvenir de Jésus-Christ; il a élevé la voix pour dire une chose clémente et humaine; il a entre-bâillé une porte de refuge à côté de la porte toute grande ouverte du sépulcre, une porte blanche à côté de la porte noire; il n'a pas voulu qu'il fût dit que pas un cœur n'était miséricordieux pour ceux qui saignent, que pas un foyer n'était hospitalier pour ceux qui tombent; à l'heure où l'on achève les mourants, il s'est fait ramasseur de blessés; cet homme de 1871, qui est le même que l'homme de 1848, pense qu'il faut combattre les insurrections debout et les amnistier tombées; c'est pourquoi il a commis ce crime, ouvrir sa maison aux vaincus, offrir un asile aux fugitifs. De là l'exaspération des vainqueurs. Qui défend les malheureux indigne les heureux. Ce forfait doit être châtié. Et sur l'humble maison solitaire, où il y a deux berceaux, une foule s'est ruée, criant tous les cris du meurtre, et ayant l'ignorance dans le cerveau, la haine au cœur, et aux mains des pierres, de la boue et des gants blancs.

L'assaut a manqué, point par la faute des assiégeants. Si la porte n'a pas été enfoncée, c'est que la poutre est arrivée trop tard; si un enfant n'a pas été tué, c'est que la pierre n'a point passé assez près; si l'homme n'a pas été massacré, c'est que le soleil s'est levé.

Le soleil a été le trouble-fête.

Concluons.

Laquelle de ces deux foules est la populace? Entre ces deux multitudes, les misérables de Paris et les heureux de Bruxelles, quels sont les misérables?

Ce sont les heureux.

Et l'homme de la place des Barricades avait raison de leur jeter ce mot méprisant au moment où l'assaut commençait.

Maintenant, entre ces deux sortes d'hommes, ceux de Paris et ceux de Bruxelles, quelle différence y a-t-il?

Une seule.

L'éducation.

Les hommes sont égaux au berceau. A un certain point de vue intellectuel, il y a des exceptions, mais des exceptions qui confirment la règle. Hors de là, un enfant vaut un enfant. Ce qui, de tous ces enfants égaux, fait plus tard des hommes différents, c'est la nourriture. Il y a deux nourritures; la première, qui est bonne, c'est le lait de la mère; la deuxième, qui peut être mauvaise, c'est l'enseignement du maître.

De là, la nécessité de surveiller cet enseignement.

VI

On pourrait dire que dans notre siècle il y a deux écoles. Ces deux écoles condensent et résument en elles les deux courants contraires qui entraînent la civilisation en sens inverse, l'un vers l'avenir, l'autre vers le passé; la première de ces deux écoles s'appelle Paris, l'autre s'appelle Rome. Chacune de ces deux écoles a son livre; le livre de Paris, c'est la Déclaration des Droits de l'Homme; le livre de Rome, c'est le Syllabus. Ces deux livres donnent la réplique au progrès. Le premier lui dit Oui; le second lui dit Non.

Le progrès, c'est le pas de Dieu.

Les révolutions, bien qu'elles aient parfois l'allure de l'ouragan, sont voulues d'en haut.

Aucun vent ne souffle que de la bouche divine.

Paris, c'est Montaigne, Rabelais, Pascal, Corneille,

Molière, Montesquieu, Diderot, Rousseau, Voltaire, Mirabeau, Danton.

Rome, c'est Innocent III, Pie V, Alexandre VI, Urbain VIII, Arbuez, Cisneros, Lainez, Grillandus, Ignace.

Nous venons d'indiquer les écoles. A présent voyons les élèves. Confrontons.

Regardez ces hommes; ils sont, j'y insiste, ceux qui n'ont rien; ils portent tout le poids de la société humaine; un jour ils perdent patience, sombre révolte des cariatides; ils s'insurgent, ils se tordent sous le fardeau, ils livrent bataille. Tout à coup, dans la fauve ivresse du combat, une occasion d'être injustes se présente; ils s'arrêtent court. Ils ont en eux ce grand instinct, la révolution, et cette grande lumière, la vérité; ils ne savent pas être en colère au delà de l'équité; et ils donnent au monde civilisé ce spectacle sublime qu'étant les accablés, ils sont les modérés, et qu'étant les malheureux, ils sont les bons.

Regardez ces autres hommes; ils sont ceux qui ont tout. Les autres sont en bas, eux ils sont en haut. Une occasion se présente d'être lâches et féroces; ils s'y précipitent. Leur chef est le fils d'un ministre; leur autre chef est le fils d'un sénateur; il y a un prince parmi eux. Ils s'engagent dans un crime, et ils y vont aussi avant que la brièveté de la nuit le leur permet. Ce n'est pas leur faute s'ils ne réussissent qu'à être des bandits, ayant rêvé d'être des assassins.

Qui a fait les premiers? Paris.

Qui a fait les seconds? Rome.

Et, je le répète, avant l'enseignement, ils se valaient. Enfants riches et enfants pauvres, ils étaient dans l'aurore les mêmes têtes blondes et roses; ils avaient le même bon sourire; ils étaient cette chose sacrée, les enfants; par la faiblesse presque aussi petits que la mouche, par l'innocence presque aussi grands que Dieu.

Et les voilà changés, maintenant qu'ils sont hommes; les uns sont doux, les autres sont barbares. Pourquoi? c'est que leur âme s'est ouverte, c'est que leur esprit s'est saturé d'influences dans des milieux différents; les uns ont respiré Paris, les autres ont respiré Rome.

L'air qu'on respire, tout est là. C'est de cela que l'homme dépend. L'enfant de Paris, même inconscient, même ignorant, car, jusqu'au jour où l'instruction obligatoire existera, il a sur lui une ignorance voulue d'en haut, l'enfant de Paris respire, sans s'en douter et sans s'en apercevoir, une atmosphère qui le fait probe et équitable. Dans cette atmosphère il y a toute notre histoire; les dates mémorables, les belles actions et les belles œuvres, les héros, les poëtes, les orateurs, *le Cid*, *Tartuffe*, *le Dictionnaire philosophique*, *l'Encyclopédie*, la tolérance, la fraternité, la logique, l'idéal littéraire, l'idéal social, la grande âme de la France. Dans l'atmosphère de Rome il y a l'inquisition, l'index, la censure, la torture, l'infaillibilité d'un homme substituée à la droiture de Dieu, la science niée, l'enfer éternel affirmé, la fumée des encensoirs compliquée de la cendre des bûchers. Ce que Paris fait, c'est le peuple; ce que Rome fait, c'est la populace. Le jour où le fanatisme réussirait à rendre Rome respirable à la civilisation, tout serait perdu; l'humanité entrerait dans de l'ombre.

C'est Rome qu'on respire à Bruxelles. Les hommes qu'on vient de voir travailler place des Barricades sont des disciples du Quirinal; ils sont tellement catholiques qu'ils ne sont plus chrétiens. Ils sont très forts; ils sont devenus merveilleusement reptiles et tortueux; ils savent le double itinéraire de Mandrin et d'Escobar; ils ont étudié toutes les choses nocturnes, les procédés du banditisme et les doctrines de l'encyclique; ce serait des chauffeurs si ce n'était des jésuites; ils attaquent avec perfection une maison endormie; ils utilisent ce talent au service de la religion; ils défendent la société à la façon des voleurs de grand chemin; ils complètent l'oraison jaculatoire par l'effraction et l'escalade; ils glissent du bigotisme au brigandage; et ils démontrent combien il est aisé aux élèves de Loyola d'être les plagiaires de Schinderhannes.

Ici une question.

Est-ce que ces hommes sont méchants?

Non.

Que sont-ils donc?

Imbéciles.

Être féroce n'est point difficile; pour cela l'imbécillité suffit.

Sont-ils donc nés imbéciles?

Point.

On les a faits; nous venons de le dire.

Abrutir est un art.

Les prêtres des divers cultes appellent cet art Liberté d'enseignement.

Ils n'y mettent aucune mauvaise intention, ayant eux-mêmes été soumis à la mutilation d'intelligence qu'ils voudraient pratiquer après l'avoir subie.

Le castrat faisant l'eunuque, cela s'appelle l'Enseignement libre.

Cette opération serait tentée sur nos enfants, s'il était donné suite à la loi d'ailleurs peu viable qu'a voté l'assemblée défunte.

Le double récit qu'on vient de lire est une simple note en marge de cette loi.

VII

Qui dit éducation dit gouvernement; enseigner, c'est régner; le cerveau humain est une sorte de cire terrible qui prend l'empreinte du bien ou du mal selon qu'un idéal le touche ou qu'une griffe le saisit.

L'éducation par le clergé, c'est le gouvernement par le clergé. Ce genre de gouvernement est jugé. C'est lui

qui sur la cime auguste de la glorieuse Espagne a mis cet effroyable autel de Moloch, le quemadero de Séville. C'est lui qui a superposé à la Rome romaine la Rome papale, monstrueux étouffement de Caton sous Borgia.

La dialectique a une double loi, voir de haut et serrer de près. Les gouvernements-prêtres ne résistent à aucune de ces deux formes du raisonnement; de près, on voit leurs défauts; de haut, on voit leurs crimes.

La griffe est sur l'homme et la patte est sur l'enfant. L'histoire faite par Torquemada est racontée par Loriquet.

Sommet, le despotisme; base, l'ignorance.

VIII

Rome a beaucoup de bras. C'est l'antique hécatonchire. On a cru cette bête fabuleuse jusqu'au jour où la pieuvre est apparue dans l'océan et la papauté dans le moyen âge. La papauté s'est d'abord appelée Grégoire VII, et elle a fait esclaves les rois; puis elle s'est appelée Pie V, et elle a fait prisonniers les peuples. La révolution française lui a fait lâcher prise; la grande épée républicaine a coupé toutes ces ligatures vivantes enroulées autour de l'âme humaine, et a délivré le monde de ces nœuds malsains, *arctis nodis relligionum*, dit Lucrèce; mais les tentacules ont repoussé, et aujourd'hui voilà que de nouveau les cent bras de Rome sortent des profondeurs et s'allongent vers les agrès frissonnants du navire en marche, saisissement redoutable qui pourrait faire sombrer la civilisation.

A cette heure, Rome tient la Belgique; mais qui n'a pas la France n'a rien. Rome voudrait tenir la France. Nous assistons à ce sinistre effort.

Paris et Rome sont aux prises.

Rome nous veut.

Les ténèbres gonflent toutes leurs forces autour de nous.

C'est l'épouvantable rut de l'abîme.

IX

Autour de nous se dresse toute la puissance multiple qui peut sortir du passé, l'esprit de monarchie, l'esprit de superstition, l'esprit de caserne et de couvent, l'habileté des menteurs, et l'effarement de ceux qui ne comprennent pas. Nous avons contre nous la témérité, la hardiesse, l'effronterie, l'audace et la peur.

Nous n'avons pour nous que la lumière.

C'est pourquoi nous vaincrons.

Si étrange que semble le moment présent, quelque mauvaise apparence qu'il ait, aucune âme sérieuse ne doit désespérer. Les surfaces sont ce qu'elles sont, mais il y a une loi morale dans la destinée, et les courants sous-marins existent. Pendant que le flot s'agite, eux, ils travaillent. On ne les voit pas, mais ce qu'ils font finit toujours par sortir tout à coup de l'ombre, l'inaperçu construit l'imprévu. Sachons comprendre l'inattendu de l'histoire. C'est au moment où le mal croit triompher qu'il s'effondre; son entassement fait son écroulement.

Tous les événements récents, dans leurs grands comme dans leurs petits détails, sont pleins de surprises. En veut-on un exemple? en voici un :

Si c'est une digression, qu'on nous la permette; car elle va au but.

X

Les Assemblées ont un meuble qu'on appelle la tribune. Quand les Assemblées seront ce qu'elles doivent être, la tribune sera en marbre blanc, comme il sied au trépied de la pensée et à l'autel de la conscience, et il y aura des Phidias et des Michel-Ange pour la sculpter. En attendant que la tribune soit en marbre, elle est en bois, et, en attendant qu'elle soit un trépied et un autel, elle est, nous venons de le dire, un meuble. C'est moins encombrant pour les coups d'état; un meuble, cela se met au grenier. Cela en sort aussi. La tribune actuelle du sénat a eu cette aventure.

Elle est en bois; pas même en chêne; en acajou, avec pilastres et cuivres dorés, à la mode du directoire, et au lieu de Michel-Ange et de Phidias elle a eu pour sculpteur Ravrio. Elle est vieille, quoiqu'elle semble neuve. Elle n'est pas vierge. Elle a été la tribune du conseil des anciens, et elle a vu l'entrée factieuse des grenadiers de Bonaparte. Puis, elle a été la tribune du sénat de l'empire. Elle l'a été deux fois, d'abord après le 18 Brumaire, ensuite après le 2 Décembre. Elle a subi le défilé des éloquences des deux empires; elle a vu se dresser au-dessus d'elle ces hautes et inflexibles consciences, d'abord l'inaccessible Cambacérès, puis l'infranchissable Troplong; elle a vu succéder la chasteté de Baroche à la pudeur de Fouché; elle a été le lieu où l'on a pu, à cinquante ans d'intervalle, comparer à ces fiers sénateurs, les Sieyès et les Fontanes, ces autres sénateurs non moins altiers, les Mérimée et les Sainte-Beuve. Sur elle ont rayonné Suin, Fould, Delangle, Espinasse, M. Nisard.

Elle a eu devant elle un banc d'évêques dont aurait pu être Talleyrand, et un banc de généraux dont a été Bazaine. Elle a vu le premier empire commencer par l'illusion d'Austerlitz, et le deuxième empire s'achever par le réveil du démembrement. Elle a possédé Fialin, Vieillard, Pélissier, Saint-Arnaud, Dupin. Aucune illustration ne lui a été épargnée. Elle a assisté à des glorifications inouïes, à la célébration de Puebla,

à l'hosanna de Sadowa, à l'apothéose de Mentana. Elle a entendu des personnages compétents affirmer qu'on sauvait la société, la famille et la religion en mitraillant les promeneurs sur le boulevard. Elle a eu tel homme que la légion d'honneur n'a plus. Elle a, pour nous borner au dernier empire, été, pendant dix-neuf ans, illuminée par la pléiade de toutes les hontes; elle a entendu une sorte de long cantique, psalmodié par les dévots athées aussi bien que par les dévots catholiques, en l'honneur du parjure, du guet-apens et de la trahison; pas une lâcheté ne lui a manqué; pas une platitude ne lui a fait défaut; elle a eu l'inviolabilité officielle; elle a été si parfaitement auguste qu'elle en a profité pour être complétement immonde; elle a entendu on ne sait qui confier l'épée de la France à un aventurier pour on ne sait quoi, qui était Sedan; cette tribune a eu un tressaillement de gloire et de joie à l'approche des catastrophes; ce morceau de bois d'acajou a été quelque chose comme le proche parent du trône impérial, qui du reste, on le sait, et l'on a l'aveu de Napoléon, n'était que sapin; les autres tribunes sont faites pour parler, celle-ci avait été faite pour être muette; car c'est être muet que de taire au peuple le devoir, le droit, l'honneur, l'équité. Eh bien! un jour est venu où cette tribune a brusquement pris la parole, pour dire quoi? La réalité.

Oui, et c'est là une de ces surprises que nous fait la logique profonde des événements, un jour on s'est aperçu que cette tribune, successivement occupée par toutes les corruptions adorant l'iniquité et par toutes les complicités soutenant le crime, était faite pour que la justice montât dessus; à une certaine heure, le 22 mai 1876, un passant, le premier venu, n'importe qui, — mais n'importe qui, c'est l'histoire, — a mis le pied sur cette chose qui n'avait encore servi qu'à l'empire, et ce passant a délié la langue des faits; il a employé ce sommet de la gloire impériale à pilorier César; sur la tribune même où avait été chanté le Tedeum pour le crime, il a donné à ce Tedeum le démenti de la conscience humaine, et, insistons-y, c'est là l'inattendu de l'histoire, du haut de ce piédestal du mensonge, la vérité a parlé.

Les deux empires avaient pourtant triomphé bien longtemps. Et quant au dernier, il s'était déclaré providentiel, qui est l'à-peu-près d'éternel.

Que ceci fasse réfléchir les conspirateurs actuels du despotisme. Quand César est mort, Pierre est malade.

XI

Paris vaincra Rome.

Toute la question humaine est aujourd'hui dans ces trois mots.

Rome ira décroissant et Paris ira grandissant.

Nous ne parlons pas ici des deux cités, qui sont toutes deux également augustes, mais des deux principes; Rome signifiant la foi et Paris la raison.

L'âme de la vieille Rome est aujourd'hui dans Paris. C'est Paris qui a le Capitole; Rome n'a plus que le Vatican.

On peut dire de Paris qu'il a des vertus de chevalier; il est sans peur et sans reproche. Sans peur, il le prouve devant l'ennemi; sans reproche, il le prouve devant l'histoire. Il a eu parfois la colère; est-ce que le ciel n'a pas le vent? Comme les grands vents, les colères de Paris sont assainissantes. Après le 14 juillet, il n'y a plus de Bastille; après le 10 août, il n'y a plus de royauté. Orages justifiés par l'élargissement de l'azur.

De certaines violences ne sont pas le fait de Paris. L'histoire constatera, par exemple, que ce qu'on reproche au 18 Mars n'est pas imputable au peuple de Paris; il y a là une sombre culpabilité partageable entre plusieurs hommes; et l'histoire aura à juger de quel côté a été la provocation, et de quelle nature a été la répression. Attendons la sentence de l'histoire.

En attendant, tous, qui que nous soyons, nous avons des obligations austères; ne les oublions pas.

L'homme a en lui Dieu, c'est-à-dire la conscience; le catholicisme retire à l'homme la conscience, et lui met dans l'âme le prêtre à la place de Dieu; c'est là le travail du confessionnal; le dogme, nous l'avons dit, se substitue à la raison; il en résulte cette profonde servitude, croire l'absurde; *credo quia absurdum.*

Le catholicisme fait l'homme esclave, la philosophie le fait libre.

De là de plus grands devoirs.

Les dogmes sont ou des lisières ou des béquilles. Le catholicisme traite l'homme tantôt en enfant, tantôt en vieillard. Pour la philosophie l'homme est un homme. L'éclairer c'est le délivrer. Le délivrer du faux, c'est l'assujettir au vrai.

Disons les vérités sévères.

XII

Tout ce qui augmente la liberté augmente la responsabilité. Être libre, rien n'est plus grave; la liberté est pesante, et toutes les chaînes qu'elle ôte au corps, elle les ajoute à la conscience; dans la conscience, le droit se retourne et devient devoir. Prenons garde à ce que nous faisons; nous vivons dans des temps exigeants. Nous répondons à la fois de ce qui fut et de ce qui sera. Nous avons derrière nous ce qu'ont fait nos pères et devant nous ce que feront nos enfants. Or à nos pères nous devons compte de leur tradition et à nos enfants de leur itinéraire. Nous devons être les continuateurs résolus des uns et les guides prudents

des autres. Il serait puéril de se dissimuler qu'un profond travail se fait dans les institutions humaines et que des transformations sociales se préparent. Tâchons que ces transformations soient calmes et s'accomplissent, dans ce qu'on appelle (à tort, selon moi) le haut et le bas de la société, avec un fraternel sentiment d'acceptation réciproque. Remplaçons les commotions par les concessions. C'est ainsi que la civilisation avance. Le progrès n'est autre chose que la révolution faite à l'amiable.

Donc, législateurs et citoyens, redoublons de sagesse, c'est-à-dire de bienveillance. Guérissons les blessures, éteignons les animosités ; en supprimant la haine nous supprimons la guerre ; que pas une tempête ne soit de notre faute. Quatre-vingt-neuf a été une colère utile. Quatre-vingt-treize a été une fureur nécessaire ; mais il n'y a plus désormais ni utilité ni nécessité aux violences ; toute accélération de circulation serait maintenant un trouble ; ôtons aux fureurs et aux colères leur raison d'être ; ne laissons couver aucun ferment terrible. C'est déjà bien assez d'entrer dans l'inconnu ! Je suis de ceux qui espèrent dans cet inconnu, mais à la condition que nous y mêlerons dès à présent toute la quantité de pacification dont nous disposons. Agissons avec la bonté virile des forts. Songeons à ce qui est fait et à ce qui reste à faire. Tâchons d'arriver en pente douce là où nous devons arriver ; calmons les peuples par la paix, les hommes par la fraternité, les intérêts par l'équilibre. N'oublions jamais que nous sommes responsables de cette dernière moitié du dix-neuvième siècle, et que nous sommes placés entre ce grand passé, la révolution de France, et ce grand avenir, la révolution d'Europe.

DEPUIS L'EXIL

PREMIÈRE PARTIE

DU RETOUR EN FRANCE
À L'EXPULSION DE BELGIQUE

PARIS

I

RENTRÉE A PARIS

Le 4 septembre 1870, pendant que l'armée prussienne victorieuse marchait sur Paris, la république fut proclamée; le 5 septembre, M. Victor Hugo, absent depuis dix-neuf ans, rentra. Pour que sa rentrée fût silencieuse et solitaire, il prit celui des trains de Bruxelles qui arrive la nuit. Il arriva à Paris à dix heures du soir. Une foule considérable l'attendait à la gare du Nord.

Il adressa au peuple l'allocution qu'on va lire :

Les paroles me manquent pour dire à quel point m'émeut l'inexprimable accueil que me fait le généreux peuple de Paris.

Citoyens, j'avais dit : Le jour où la république rentrera, je rentrerai. Me voici.

Deux grandes choses m'appellent. La première, la république. La seconde, le danger.

Je viens ici faire mon devoir.

Quel est mon devoir?

C'est le vôtre, c'est celui de tous.

Défendre Paris, garder Paris.

Sauver Paris, c'est plus que sauver la France, c'est sauver le monde.

Paris est le centre même de l'humanité. Paris est la ville sacrée.

Qui attaque Paris attaque en masse tout le genre humain.

Paris est la capitale de la civilisation, qui n'est ni un royaume, ni un empire, et qui est le genre humain tout entier dans son passé et dans son avenir. Et savez-vous pourquoi Paris est la ville de la civilisation? C'est parce que Paris est la ville de la révolution.

Qu'une telle ville, qu'un tel chef-lieu, qu'un tel foyer de lumière, qu'un tel centre des esprits, des cœurs et des âmes, qu'un tel cerveau de la pensée universelle puisse être violé, brisé, pris d'assaut, par qui? par une invasion sauvage? cela ne se peut. Cela ne sera pas. Jamais, jamais, jamais!

Citoyens, Paris triomphera, parce qu'il représente l'idée humaine et parce qu'il représente l'instinct populaire.

L'instinct du peuple est toujours d'accord avec l'idéal de la civilisation.

Paris triomphera, mais à une condition : c'est que vous, moi, nous tous qui sommes ici, nous ne serons qu'une seule âme; c'est que nous ne serons qu'un seul soldat et un seul citoyen, un seul citoyen pour aimer Paris, un seul soldat pour le défendre.

A cette condition, d'une part la République une, d'autre part le peuple unanime, Paris triomphera.

Quant à moi, je vous remercie de vos acclamations, mais je les rapporte toutes à cette grande angoisse qui remue toutes les entrailles, la patrie en danger.

Je ne vous demande qu'une chose, l'union!

Par l'union, vous vaincrez.

Étouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis, vous serez invincibles.

Serrons-nous tous autour de la république en face de l'invasion, et soyons frères. Nous vaincrons.

C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté.

Reconduit par le peuple jusqu'à l'avenue Frochot qu'il allait habiter, chez son ami M. Paul Meurice, en rencontrant partout la foule sur son passage, M. Victor Hugo, en arrivant rue de Laval, remercia encore une fois le peuple de Paris et dit :

« Vous me payez en une heure dix-neuf ans d'exil. »



ARRIVÉE A L'AVENUE FROCHOT

II

AUX ALLEMANDS

Cependant, l'armée allemande avançait et menaçait. Il semblait qu'il fût temps d'élever la voix entre les deux nations. M. Victor Hugo publia, en français et en allemand, l'appel que voici :

Allemands, celui qui vous parle est un ami.

Il y a trois ans, à l'époque de l'Exposition de 1867, du fond de l'exil, je vous souhaitais la bienvenue dans votre ville.

Quelle ville?

Paris.

Car Paris ne nous appartient pas à nous seuls. Paris est à vous autant qu'à nous. Berlin, Vienne, Dresde, Munich, Stuttgart, sont vos capitales; Paris est votre centre. C'est à Paris que l'on sent vivre l'Europe. Paris est la ville des villes. Paris est la ville des hommes. Il y a eu Athènes, il y a eu Rome, et il y a Paris.

Paris n'est autre chose qu'une immense hospitalité.

Aujourd'hui vous y revenez.

Comment?

En frères, comme il y a trois ans?

Non, en ennemis.

Pourquoi?

Quel est ce malentendu sinistre?

Deux nations ont fait l'Europe. Ces deux nations sont la France et l'Allemagne. L'Allemagne est pour l'occident ce que l'Inde est pour l'orient, une sorte de grande aïeule. Nous la vénérons. Mais que se passe-t-il donc? et qu'est-ce que cela veut dire? Aujourd'hui, cette Europe, que l'Allemagne a construite par son expansion et la France par son rayonnement, l'Allemagne veut la défaire.

Est-ce possible?

L'Allemagne déferait l'Europe en mutilant la France.

L'Allemagne déferait l'Europe en détruisant Paris.

Réfléchissez.

Pourquoi cette invasion? Pourquoi cet effort sauvage contre un peuple frère?

Qu'est-ce que nous vous avons fait?

Cette guerre, est-ce qu'elle vient de nous? c'est l'empire qui l'a voulue, c'est l'empire qui l'a faite. Il est mort. C'est bien.

Nous n'avons rien de commun avec ce cadavre.

Il est le passé, nous sommes l'avenir.

Il est la haine, nous sommes la sympathie.

Il est la trahison, nous sommes la loyauté.

Il est Capoue et Gomorrhe, nous sommes la France

Nous sommes la République française; nous avons pour devise *Liberté, Égalité, Fraternité;* nous écrivons sur notre drapeau : *États-Unis d'Europe.* Nous sommes le même peuple que vous. Nous avons eu Vercingétorix comme vous avez eu Arminius. Le même rayon fraternel, trait d'union sublime, traverse le cœur allemand et l'âme française.

Cela est si vrai que nous vous disons ceci :

Si par malheur votre erreur fatale vous poussait aux suprêmes violences, si vous veniez nous attaquer dans cette ville auguste confiée en quelque sorte par l'Europe à la France, si vous donniez l'assaut à Paris, nous nous défendrons jusqu'à la dernière extrémité, nous lutterons de toutes nos forces contre vous; mais, nous vous le déclarons, nous continuerons d'être vos frères; et vos blessés, savez-vous où nous les mettrons? dans le palais de la nation. Nous assignons d'avance pour hôpital aux blessés prussiens les Tuileries. Là sera l'ambulance de vos braves soldats prisonniers. C'est là que nos femmes iront les soigner et les secourir. Vos blessés seront nos hôtes, nous les traiterons royalement, et Paris les recevra dans son Louvre.

C'est avec cette fraternité dans le cœur que nous accepterons votre guerre.

Mais cette guerre, allemands, quel sens a-t-elle? Elle est finie, puisque l'empire est fini. Vous avez tué votre ennemi qui était le nôtre. Que voulez-vous de plus?

Vous venez prendre Paris de force! Mais nous vous l'avons toujours offert avec amour. Ne faites pas fermer les portes par un peuple qui de tout temps vous a tendu les bras. N'ayez pas d'illusions sur Paris. Paris vous aime, mais Paris vous combattra. Paris vous combattra avec toute la majesté formidable de sa gloire et de son deuil. Paris, menacé de ce viol brutal, peut devenir effrayant.

Jules Favre vous l'a dit éloquemment, et tous nous vous le répétons, attendez-vous à une résistance indignée.

Vous prendrez la forteresse, vous trouverez l'enceinte ; vous prendrez l'enceinte, vous trouverez la barricade ; vous prendrez la barricade, et peut-être alors, qui sait ce que peut conseiller le patriotisme en détresse ? vous trouverez l'égout miné faisant sauter des rues entières. Vous aurez à accepter cette condamnation terrible ; prendre Paris pierre par pierre, y égorger l'Europe sur place, tuer la France en détail, dans chaque rue, dans chaque maison ; et cette grande lumière, il faudra l'éteindre âme par âme. Arrêtez-vous.

Allemands, Paris est redoutable. Soyez pensifs devant Paris. Toutes les transformations lui sont possibles. Ses mollesses vous donnent la mesure de ses énergies ; on semblait dormir, on se réveille ; on tire l'idée du fourreau comme l'épée, et cette ville qui était hier Sybaris peut être demain Saragosse.

Est-ce que nous disons ceci pour vous intimider ? Non, certes ! On ne vous intimide pas, allemands. Vous avez eu Galgacus contre Rome et Kœrner contre Napoléon. Nous sommes le peuple de la *Marseillaise*, mais vous êtes le peuple des *Sonnets cuirassés* et du *Cri de l'Épée*. Vous êtes cette nation de penseurs qui devient au besoin une légion de héros. Vos soldats sont dignes des nôtres ; les nôtres sont la bravoure impassible, les vôtres sont la tranquillité intrépide.

Écoutez pourtant.

Vous avez des généraux rusés et habiles, nous avions des chefs ineptes ; vous avez fait la guerre adroite plutôt que la guerre éclatante ; vos généraux ont préféré l'utile au grand, c'était leur droit ; vous nous avez pris par surprise ; vous êtes venus dix contre un ; nos soldats se sont laissé stoïquement massacrer par vous qui aviez mis savamment toutes les chances de votre côté ; de sorte que, jusqu'à ce jour, dans cette effroyable guerre, la Prusse a la victoire, mais la France a la gloire.

A présent, songez-y, vous croyez avoir un dernier coup à faire, vous ruer sur Paris, profiter de ce que notre admirable armée, trompée et trahie, est à cette heure presque tout entière étendue morte sur le champ de bataille, pour vous jeter, vous sept cent mille soldats, avec toutes vos machines de guerre, vos mitrailleuses, vos canons d'acier, vos boulets Krupp, vos fusils Dreyse, vos innombrables cavaleries, vos artilleries épouvantables, sur trois cent mille citoyens debout sur leur rempart, sur des pères défendant leur foyer, sur une cité pleine de familles frémissantes, où il y a des femmes, des sœurs, des mères, et où, à cette heure, moi qui vous parle, j'ai mes deux petits-enfants, dont un à la mamelle. C'est sur cette ville innocente de cette guerre, sur cette cité qui ne vous a rien fait que vous donner sa clarté, c'est sur Paris isolé, superbe et désespéré, que vous vous précipiteriez, vous, immense flot de tuerie et de bataille ! ce serait là votre rôle, hommes vaillants, grands soldats, illustre armée de la noble Allemagne ! Oh ! réfléchissez !

Le dix-neuvième siècle verrait cet affreux prodige, une nation, de policée devenue sauvage, abolissant la ville des nations ; l'Allemagne éteignant Paris ; la Germanie levant la hache sur la Gaule ! Vous, les descendants des chevaliers teutoniques, vous feriez la guerre déloyale, vous extermineriez le groupe d'hommes et d'idées dont le monde a besoin, vous anéantiriez la cité organique, vous recommenceriez Attila et Alaric, vous renouvelleriez, après Omar, l'incendie de la bibliothèque humaine, vous raseriez l'Hôtel de Ville comme les huns ont rasé le Capitole, vous bombarderiez Notre-Dame comme les turcs ont bombardé le Parthénon ; vous donneriez au monde ce spectacle, les allemands redevenus les vandales, et vous seriez la barbarie décapitant la civilisation !

Non, non, non !

Savez-vous ce que serait pour vous cette victoire ? ce serait le déshonneur.

Ah ! certes, personne ne peut songer à vous effrayer, allemands, magnanime armée, courageux peuple ! mais on peut vous renseigner. Ce n'est pas, à coup sûr, l'opprobre que vous cherchez ; eh bien, c'est l'opprobre que vous trouveriez ; et moi, européen, c'est-à-dire ami de Paris, moi parisien, c'est-à-dire ami des peuples, je vous avertis du péril où vous êtes, mes frères d'Allemagne, parce que je vous admire et je vous honore, et parce que je sais bien que, si quelque chose peut vous faire reculer, ce n'est pas la peur, c'est la honte.

Ah ! nobles soldats, quel retour dans vos foyers ! Vous seriez des vainqueurs la tête basse ; et qu'est-ce que vos femmes vous diraient ?

La mort de Paris, quel deuil !

L'assassinat de Paris, quel crime !

Le monde aurait le deuil, vous auriez le crime.

N'acceptez pas cette responsabilité formidable. Arrêtez-vous.

Et puis, un dernier mot. Paris poussé à bout, Paris soutenu par toute la France soulevée, peut vaincre et vaincrait ; et vous auriez tenté en pure perte cette voie de fait qui déjà indigne le monde. Dans tous les cas, effacez de ces lignes écrites en hâte les mots *destruction, abolition, mort*. Non, on ne détruit pas Paris. Parvînt-on, ce qui est malaisé, à le démolir matériellement, on le grandirait moralement. En ruinant Paris, vous le sanctifieriez. La dispersion des pierres ferait la dispersion des idées. Jetez Paris aux quatre vents, vous n'arriverez qu'à faire de chaque grain de cette cendre la semence de l'avenir. Ce sépulcre criera Liberté, Égalité, Fraternité ! Paris est ville, mais Paris est âme. Brûlez nos édifices, ce ne sont que nos ossements ; leur fumée prendra forme, deviendra énorme et vivante, et montera jusqu'au ciel, et l'on verra à jamais, sur l'horizon des peuples, au-dessus de nous, au-dessus de vous, au-dessus de tout et de tous, attestant notre gloire, attestant votre honte, ce grand spectre fait d'ombre et de lumière, Paris.

Maintenant, j'ai dit. Allemands, si vous persistez, soit, vous êtes avertis. Faites, allez, attaquez la muraille de Paris. Sous vos bombes et vos mitrailles, elle se défendra. Quant à moi, vieillard, j'y serai, sans armes. Il me convient d'être avec les peuples qui meurent, je vous plains d'être avec les rois qui tuent.

Paris, 9 septembre 1870.

III

AUX FRANÇAIS

Aux paroles de M. Victor Hugo la presse féodale allemande avait répondu par des cris de colère*. L'armée allemande continuait sa marche. Il ne restait plus d'espoir que dans la levée en masse. Crier aux armes était le devoir de tout citoyen. Après l'appel de paix, l'appel de guerre.

Nous avons fraternellement averti l'Allemagne.

L'Allemagne a continué sa marche sur Paris.

Elle est aux portes.

L'empire a attaqué l'Allemagne comme il avait attaqué la république, à l'improviste, en traître; et aujourd'hui l'Allemagne, de cette guerre que l'empire lui a faite, se venge sur la république.

Soit. L'histoire jugera.

Ce que l'Allemagne fera maintenant la regarde, mais nous France, nous avons des devoirs envers les nations et envers le genre humain. Remplissons-les.

Le premier des devoirs est l'exemple.

Le moment où nous sommes est une grande heure pour les peuples.

Chacun va donner sa mesure.

La France a ce privilège, qu'a eu jadis Rome, qu'a eu jadis la Grèce que son péril va marquer l'étiage de la civilisation.

Où en est le monde? Nous allons le voir.

S'il arrivait, ce qui est impossible, que la France succombât, la quantité de submersion qu'elle subirait indiquerait la baisse du niveau du genre humain.

Mais la France ne succombera pas.

Par une raison bien simple, et nous venons de le dire. C'est qu'elle fera son devoir.

La France doit à tous les peuples et à tous les hommes de sauver Paris, non pour Paris, mais pour le monde.

Ce devoir, la France l'accomplira.

Que toutes les communes se lèvent! que toutes les campagnes prennent feu! que toutes les forêts s'emplissent de voix tonnantes! Tocsin! tocsin! Que de chaque maison il sorte un soldat; que le faubourg devienne régiment; que la ville se fasse armée. Les prussiens sont huit cent mille, vous êtes quarante millions d'hommes. Dressez-vous et soufflez sur eux! Lille, Nantes, Tours, Bourges, Orléans, Dijon, Toulouse, Bayonne, ceignez vos reins. En marche! Lyon, prends ton fusil, Bordeaux, prends ta carabine, Rouen, tire ton épée, et toi Marseille, chante ta chanson et viens terrible. Cités, cités, cités, faites des forêts de piques, épaississez vos bayonnettes, attelez vos canons, et toi village, prends ta fourche. On n'a pas de poudre, on n'a pas de munitions, on n'a pas d'artillerie? Erreur! on en a. D'ailleurs les paysans suisses n'avaient que des cognées, les paysans polonais n'avaient que des faulx, les paysans bretons n'avaient que des bâtons. Et tout s'évanouissait devant eux! Tout est secourable à qui fait bien. Nous sommes chez nous. La saison sera pour nous, la bise sera pour nous, la pluie sera pour nous. Guerre ou Honte! Qui veut peut. Un mauvais fusil est excellent quand le cœur est bon; un vieux tronçon de sabre est invincible quand le bras est vaillant. C'est aux paysans d'Espagne que s'est brisé Napoléon. Tout de suite, en hâte, sans perdre un jour, sans perdre une heure, que chacun, riche, pauvre, ouvrier, bourgeois, laboureur, prenne chez lui ou ramasse à terre tout ce qui ressemble à une arme ou à un projectile. Roulez des rochers, entassez des pavés, changez les socs en haches, changez les sillons en fosses, combattez avec tout ce qui vous tombe sous la main, prenez les pierres de notre terre sacrée, lapidez les envahisseurs avec les ossements de notre mère la France. O citoyens, dans les cailloux du chemin, ce que vous leur jetez à la face, c'est la patrie.

Que tout homme soit Camille Desmoulins, que toute femme soit Théroigne, que tout adolescent soit Barra! Faites comme Bonbonnel, le chasseur de panthères, qui, avec quinze hommes, a tué vingt prussiens et fait trente prisonniers. Que les rues des villes dévorent l'ennemi, que la fenêtre s'ouvre furieuse, que le logis jette ses meubles, que le toit jette ses tuiles, que les vieilles mères indignées attestent leurs cheveux blancs. Que les tombeaux crient, que derrière toute muraille on sente le peuple et Dieu, qu'une flamme sorte partout de terre, que toute broussaille soit le buisson ardent! Harcelez ici, foudroyez là, interceptez les convois, coupez les prolonges, brisez les ponts, rompez les routes, effondrez le sol, et que la France sous la Prusse devienne abîme

* « Pendez le poëte au haut du mât. — *Hængt den Dichter an den Mast auf.* »

Ah! peuple! te voilà acculé dans l'antre. Déploie ta stature inattendue. Montre au monde le formidable prodige de ton réveil. Que le lion de 92 se dresse et se hérisse, et qu'on voie l'immense volée noire des vautours à deux têtes s'enfuir à la secousse de cette crinière!

Faisons la guerre de jour et de nuit, la guerre des montagnes, la guerre des plaines, la guerre des bois. Levez-vous! levez-vous! Pas de trêve, pas de repos, pas de sommeil. Le despotisme attaque la liberté, l'Allemagne attente à la France. Qu'à la sombre chaleur de notre sol cette colossale armée fonde comme la neige. Que pas un point du territoire ne se dérobe au devoir. Organisons l'effrayante bataille de la patrie. O francs-tireurs, allez, traversez les halliers, passez les torrents, profitez de l'ombre et du crépuscule, serpentez dans les ravins, glissez-vous, rampez, ajustez, tirez, exterminez l'invasion. Défendez la France avec héroïsme, avec désespoir, avec tendresse. Soyez terribles, ô patriotes! Arrêtez-vous seulement, quand vous passerez devant une chaumière, pour baiser au front un petit enfant endormi.

Car l'enfant c'est l'avenir. C'est l'avenir, c'est la république.

Faisons cela, français.

Quant à l'Europe, que nous importe l'Europe! Qu'elle regarde, si elle a des yeux. On vient à nous si l'on veut. Nous ne quêtons pas d'auxiliaires. Si l'Europe a peur, qu'elle ait peur. Nous rendons service à l'Europe, voilà tout. Qu'elle reste chez elle, si bon lui semble. Pour le redoutable dénoûment que la France accepte si l'Allemagne l'y contraint, la France suffit à la France, et Paris suffit à Paris. Paris a toujours donné plus qu'il n'a reçu. S'il engage les nations à l'aider, c'est dans leur intérêt plus encore que dans le sien. Qu'elles fassent comme elles voudront, Paris ne prie personne. Un si grand suppliant que lui étonnerait l'histoire. Sois grande ou sois petite, Europe, c'est ton affaire. Incendiez Paris, allemands, comme vous avez incendié Strasbourg. Vous allumerez les colères plus encore que les maisons.

Paris a des forteresses, des remparts, des fossés, des canons, des casemates, des barricades, des égouts qui sont des sapes; il a de la poudre, du pétrole et de la nitroglycérine; il a trois cent mille citoyens armés; l'honneur, la justice, le droit, la civilisation indignée, fermentent en lui; la fournaise vermeille de la république s'enfle dans son cratère; déjà sur ses pentes se répandent et s'allongent des coulées de lave, et il est plein, ce puissant Paris, de toutes les explosions de l'âme humaine. Tranquille et formidable, il attend l'invasion, et il sent monter son bouillonnement. Un volcan n'a pas besoin d'être secouru.

Français, vous combattrez. Vous vous dévouerez à la cause universelle parce qu'il faut que la France soit grande afin que la terre soit affranchie; parce qu'il ne faut pas que tant de sang ait coulé et que tant d'ossements aient blanchi sans qu'il en sorte la liberté; parce que toutes les ombres illustres, Léonidas, Brutus, Arminius, Dante, Rienzi, Washington, Danton, Riego, Manin, sont là souriantes et fières autour de vous; parce qu'il est temps de montrer à l'univers que la vertu existe, que le devoir existe et que la patrie existe; et vous ne faiblirez pas, et vous irez jusqu'au bout, et le monde saura par vous que, si la diplomatie est lâche, le citoyen est brave; que, s'il y a des rois, il y a aussi des peuples, que, si le continent monarchique s'éclipse, la république rayonne, et que, si, pour l'instant, il n'y a plus d'Europe, il y a toujours une France.

Paris, 17 septembre 1870.

IV

AUX PARISIENS

On demanda à M. Victor Hugo d'aller par toute la France jeter lui-même et reproduire sous toutes les formes de la parole ce cri de guerre. Il avait promis de partager le sort de Paris, il resta à Paris. Bientôt Paris fut bloqué et enfermé ; la Prusse l'investit et l'assiégea. Le peuple était héroïque. On était en octobre. Quelques symptômes de division éclatèrent. M. Victor Hugo, après avoir parlé aux allemands pour la paix, puis aux français pour la guerre, s'adressa aux parisiens pour l'union.

Il paraît que les prussiens ont décrété que la France serait Allemagne et que l'Allemagne serait Prusse; que moi qui parle, né lorrain, je suis allemand; qu'il faisait nuit en plein midi; que l'Eurotas, le Nil, le Tibre et la Seine étaient des affluents de la Sprée; que la ville qui depuis quatre siècles éclaire le globe n'avait plus de raison d'être ; que Berlin suffisait; que Montaigne, Rabelais, d'Aubigné, Pascal, Corneille, Molière, Montesquieu, Diderot, Jean-Jacques, Mirabeau, Danton et la Révolution française n'ont jamais existé; qu'on n'avait plus besoin de Voltaire puisqu'on avait M. de Bismarck ; que l'univers appartient aux vaincus de Napoléon le Grand et aux vainqueurs de Napoléon le Petit; que dorénavant la pensée, la conscience, la poésie, l'art, le progrès, l'intelligence, commenceraient à Potsdam et finiraient à Spandau ; qu'il n'y aurait plus de civilisation, qu'il n'y aurait plus d'Europe, qu'il n'y aurait plus de Paris; qu'il n'était pas démontré que le soleil fût nécessaire; que d'ailleurs nous donnions le mauvais exemple; que nous sommes Gomorrhe et qu'ils sont, eux, prussiens, le feu du ciel; qu'il est temps d'en finir, et que désormais le genre humain ne sera plus qu'une puissance de second ordre.

Ce décret, parisiens, on l'exécute sur vous. En supprimant Paris, on mutile le monde. L'attaque s'adresse *urbi et orbi*. Paris éteint, et la Prusse ayant seule la fonction de briller, l'Europe sera dans les ténèbres.

Cet avenir est-il possible?

Ne nous donnons pas la peine de dire non.

Répondons simplement par un sourire.

Deux adversaires sont en présence en ce moment. D'un côté la Prusse, toute la Prusse, avec neuf cent mille soldats; de l'autre Paris avec quatre cent mille citoyens. D'un côté la force, de l'autre la volonté. D'un côté une armée, de l'autre un peuple. D'un côté la nuit, de l'autre la lumière.

C'est le vieux combat de l'archange et du dragon qui recommence.

Il aura aujourd'hui la fin qu'il a eue autrefois.

La Prusse sera précipitée.

Cette guerre, si épouvantable qu'elle soit, n'a encore été que petite. Elle va devenir grande.

J'en suis fâché pour vous, prussiens, mais il va falloir changer votre façon de faire. Cela va être moins commode. Vous serez toujours deux ou trois contre un, je le sais; mais il faut aborder Paris de front. Plus de forêts, plus de broussailles, plus de ravins, plus de tactique tortueuse, plus de glissement dans l'obscurité. La stratégie des chats ne sert pas à grand'chose devant le lion. Plus de surprises. On va vous entendre venir. Vous aurez beau marcher doucement, la mort écoute. Elle a l'oreille fine, cette guetteuse terrible. Vous espionnez, mais nous épions, Paris, le tonnerre en main et le doigt sur la détente, veille et regarde l'horizon. Allons, attaquez. Sortez de l'ombre. Montrez-vous. C'en est fini des succès faciles. Le corps à corps commence. On va se colleter. Prenez-en votre parti. La victoire maintenant exigera un peu d'imprudence. Il faut renoncer à cette guerre d'invisibles, à cette guerre à distance, à cette guerre à cache-cache, où vous nous tuez sans que nous ayons l'honneur de vous connaître.

Nous allons voir enfin la vraie bataille. Les massacres tombant sur un seul côté sont finis. L'imbécillité ne nous commande plus. Vous allez avoir affaire au grand soldat qui s'appelait la Gaule du temps que vous étiez les borusses, et qui s'appelle la France aujourd'hui que vous êtes les vandales; la France : *miles magnus*, disait César; *soldat de Dieu*, disait Shakespeare.

Donc, guerre, et guerre franche, guerre loyale, guerre farouche. Nous vous la demandons et nous vous la promettons. Nous allons juger vos généraux. La glorieuse France grandit volontiers ses ennemis. Mais il se pourrait bien après tout que ce que nous avons appelé l'habileté de Moltke ne fût autre chose que l'ineptie de Lebœuf. Nous allons voir.

Vous hésitez, cela se comprend. Sauter à la gorge de Paris est difficile. Notre collier est garni de pointes.

Vous avez deux ressources qui ne feront pas précisément l'admiration de l'Europe :

Affamer Paris.

Bombarder Paris.

Faites. Nous attendons vos projectiles. Et tenez, si une de vos bombes, roi de Prusse, tombe sur ma maison, cela prouvera une chose, c'est que je ne suis pas Pindare, mais que vous n'êtes pas Alexandre.

On vous prête, prussiens, un autre projet. Ce serait de cerner Paris sans l'attaquer, et de réserver toute votre bravoure contre nos villes sans défense, contre nos bourgades, contre nos hameaux. Vous enfonceriez héroïquement ces portes ouvertes, et vous vous installeriez là, rançonnant vos captifs, l'arquebuse au poing. Cela s'est vu au moyen âge. Cela se voit encore dans les cavernes. La civilisation stupéfaite assisterait à un banditisme gigantesque. On verrait cette chose : un peuple détroussant un autre peuple. Nous n'aurions plus affaire à Arminius, mais à Jean l'Écorcheur. Non! nous ne croyons pas cela. La Prusse attaquera Paris, mais l'Allemagne ne pillera pas les villages. Le meurtre, soit. Le vol, non. Nous croyons à l'honneur des peuples.

Attaquez Paris, prussiens. Bloquez, cernez, bombardez.

Essayez.

Pendant ce temps-là l'hiver viendra.

Et la France.

L'hiver, c'est-à-dire la neige, la pluie, la gelée, le verglas, le givre, la glace. La France, c'est-à-dire la flamme.

Paris se défendra, soyez tranquilles.

Paris se défendra victorieusement.

Tous au feu, citoyens! Il n'y a plus désormais que la France ici et la Prusse là. Rien n'existe que cette urgence. Quelle est la question d'aujourd'hui? combattre. Quelle est la question de demain? vaincre. Quelle est la question de tous les jours? mourir. Ne vous tournez pas d'un autre côté. Le souvenir que tu dois au devoir se compose de ton propre oubli. Union et unité. Les griefs, les ressentiments, les rancunes, les haines, jetons ça au vent. Que ces ténèbres s'en aillent dans la fumée des canons. Aimons-nous pour lutter ensemble. Nous avons tous les mêmes mérites. Est-ce qu'il y a eu des proscrits? je n'en sais rien. Quelqu'un a-t-il été en exil? je l'ignore. Il n'y a plus de personnalités, il n'y a plus d'ambitions, il n'y a plus rien dans les mémoires que ce mot, salut public. Nous ne sommes qu'un seul français, qu'un seul parisien, qu'un seul cœur; il n'y a plus qu'un seul citoyen qui est vous, qui est moi, qui est nous tous. Où sera la brèche seront nos poitrines. Résistance aujourd'hui, délivrance demain; tout est là. Nous ne sommes plus de chair, mais de pierre. Je ne sais plus mon nom, je m'appelle Patrie. Face à l'ennemi! Nous nous appelons tous France, Paris, muraille!

Comme elle va être belle, notre cité! Que l'Europe s'attende à un spectacle impossible, qu'elle s'attende à voir grandir Paris; qu'elle s'attende à voir flamboyer la ville extraordinaire. Paris va terrifier le monde. Dans ce charmeur il y a un héros. Cette ville d'esprit a du génie. Quand elle tourne le dos à Tabarin, elle est digne d'Homère. On va voir comment Paris sait mourir. Sous le soleil couchant, Notre-Dame à l'agonie est d'une gaîté superbe. Le Panthéon se demande comment il fera pour recevoir sous sa voûte tout ce peuple qui va avoir droit à son dôme. La garde sédentaire est vaillante; la garde mobile est intrépide; jeunes hommes par le visage, vieux soldats par l'allure. Les enfants chantent mêlés aux bataillons. Et dès à présent, chaque fois que la Prusse attaque, pendant le rugissement de la mitraille, que voit-on dans les rues? les femmes sourire. O Paris, tu as couronné de fleurs la statue de Strasbourg; l'histoire te couronnera d'étoiles!

Paris, 2 octobre 1870

LES CHATIMENTS

L'édition parisienne des *Châtiments* parut le 20 octobre. Paris était bloqué depuis plus d'un mois. Le livre fut donc, à cette époque, enfermé dans Paris comme le peuple même. Les *Châtiments* furent mêlés à ce siège mémorable, et firent leur devoir dans Paris pendant l'invasion, comme ils l'avaient fait hors de France pendant l'empire.

Paris, 22 octobre 1870.

Monsieur le directeur du *Siècle*,

Les *Châtiments* n'ont jamais rien rapporté à leur auteur, et il est loin de s'en plaindre. Aujourd'hui, cependant, la vente des cinq mille premiers exemplaires de l'édition parisienne produit un bénéfice de cinq cents francs. Je demande la permission d'offrir ces cinq cents francs à la souscription pour les canons.

Recevez l'assurance de ma cordialité fraternelle.

VICTOR HUGO.

LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

A VICTOR HUGO

Paris, 29 octobre 1870.

Cher et honoré président,

La Société des gens de lettres veut offrir un canon à la défense nationale.

Elle a eu l'idée de faire dire par les premiers artistes de Paris quelques-unes des pièces de ce livre proscrit qui rentre en France avec la république, les *Châtiments*.

Fière de vous qui l'honorez, elle serait heureuse de devoir à votre bienveillante confraternité le produit d'une matinée tout entière offerte à la patrie, et elle vous demande de nous laisser appeler ce canon le *Victor Hugo*.

RÉPONSE DE VICTOR HUGO

Paris, 30 octobre 1870.

Mes honorables et chers confrères,

Je vous félicite de votre patriotique initiative. Vous voulez bien vous servir de moi. Je vous remercie.

Prenez les *Châtiments*, et, pour la défense de Paris, vous et ces généreux artistes, vos auxiliaires, usez-en comme vous voudrez.

Ajoutons, si nous le pouvons, un canon de plus à la protection de cette ville auguste et inviolable, qui est comme une patrie dans la patrie.

Chers confrères, écoutez une prière. Ne donnez pas mon nom à ce canon. Donnez-lui le nom de l'intrépide petite ville qui, à cette heure, partage l'admiration de l'Europe avec Strasbourg, qui est vaincue, et Paris, qui vaincra.

Que ce canon se dresse sur nos murs. Une ville ouverte a été assassinée ; une cité sans défense a été mise à sac par une armée devenue en plein dix-neuvième siècle une horde ; un groupe de maisons paisibles a été changé en un monceau de ruines. Des familles ont été massacrées dans leur foyer. L'extermination sauvage n'a épargné ni le sexe, ni l'âge. Des populations désarmées, n'ayant d'autres ressources que le suprême héroïsme du désespoir, ont subi le bombardement, la mitraille, le pillage et l'incendie ; que ce canon les venge ! Que ce canon venge les mères, les orphelins, les veuves ; qu'il venge les fils qui n'ont plus de père et les pères qui n'ont plus de fils ; qu'il venge la civilisation ; qu'il venge l'honneur universel ; qu'il venge la conscience humaine insultée par cette guerre abominable où la barbarie balbutie des sophismes ! Que ce canon soit implacable, fulgurant et terrible ; et, quand les prussiens l'entendront gronder, s'ils lui demandent : Qui es-tu ? qu'il réponde : Je suis le coup de foudre ! et je m'appelle *Châteaudun !*

VICTOR HUGO.

AUDITION DES *Châtiments*

AU THÉATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN.

5 novembre.

Le comité de la Société des gens de lettres fait imprimer et distribuer l'annonce suivante :

« La Société des gens de lettres a voulu, elle aussi, donner son canon à la défense nationale, et elle doit consacrer à cette œuvre le produit d'une *Matinée littéraire*, dont son président honoraire, M. Victor Hugo, s'est empressé de fournir les éléments.

« L'audition aura lieu mardi prochain, à deux heures précises, au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Plusieurs pièces des *Châtiments* y seront dites par l'élite des artistes de Paris. »

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

Notre Souscription..............	M. Jules Claretie.
Les Volontaires de l'An II........	M. Taillade.
A ceux qui dorment.............	Mlle Duguéret.
Hymne des Transportés..........	M. Lafontaine.
La Caravane..................	Mlle Lia Félix.
Souvenir de la nuit du 4........	M. Frédérick-Lemaitre.

DEUXIÈME PARTIE

L'Expiation....................	M. Berton.
Stella.........................	Mlle Favart.
Chansons......................	M. Coquelin.
Joyeuse Vie....................	Mme Marie-Laurent.
Patria, musique de Beethoven...	Mme Gueymard-Lauters.

« A la demande de la Société des gens de lettres, M. Raphaël-Félix a donné gratuitement la salle ; tous les artistes dramatiques, ainsi que M. Pasdeloup et son orchestre, ont tenu à honneur de prêter également un concours désintéressé à cette solennité patriotique. »

DISCOURS DE M. JULES CLARETIE.

Citoyennes, citoyens,

A cette heure, la plus grave et la plus terrible de notre histoire, où la patrie est menacée jusque dans son cœur, Paris, — tout homme ressent l'âpre désir de servir un pays qu'on aime d'autant plus qu'il est plus menacé et plus meurtri.

La Société des gens de lettres, voyant avec douleur la grande patrie de la pensée, la patrie de Rabelais, la patrie de Pascal, la patrie de Diderot, la patrie de Voltaire, abaissée et écrasée sous la botte d'un uhlan, a voulu, non seulement par chacun de ses membres, mais en corps, affirmer son patriotisme, et, puisque le canon dénoue aujourd'hui les batailles, puisque le courage est peu de chose quand il n'a pas d'artillerie, la Société des gens de lettres a voulu offrir un canon à la patrie.

Mais comment l'offrir ce canon? Avec quoi faire le bronze ou l'acier qui nous manquait?

Il y avait un livre qu'on n'avait publié sous l'empire qu'en se cachant et en le dérobant à l'œil de la police ; livre patriotique qu'on se passait sous le manteau, comme s'il se fût agi d'un livre malsain ; livre superbe qui, au lendemain de décembre, à l'heure où Paris était écrasé, où les faubourgs étaient muets, où les paysans étaient satisfaits, protestait contre le succès, protestait contre l'usurpation, protestait contre le crime, et, au nom de la conscience humaine étouffée, prononçait, dès 1851, le mot de l'avenir et le mot de l'histoire : châtiment!

Il y avait un homme qui, depuis tantôt vingt ans, représentait le volontaire exil, la négation de l'empire, la revendication du droit proscrit, un homme qui, après avoir chanté les roses et les enfants, plein d'amour, s'était tout à coup senti plein de courroux et plein de haine, un homme qui, parlant de l'homme de Décembre, avait dit :

> Oui, tant qu'il sera là, qu'on cède ou qu'on persiste,
> O France! France aimée et qu'on pleure toujours,
> Je ne reverrai pas ta terre douce et triste,
> Tombeau de mes aïeux et nid de mes amours!
>
> Je ne reverrai pas ta rive qui nous tente,
> France! hors le devoir, hélas! j'oublierai tout.
> Parmi les éprouvés je planterai ma tente;
> Je resterai proscrit, voulant rester debout.
>
> J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme,
> Sans chercher à savoir et sans considérer
> Si quelqu'un a plié qu'on aurait cru plus ferme,
> Et si plusieurs s'en vont qui devraient demeurer.
>
> Si l'on n'est plus que mille, eh bien j'en suis! Si même
> Ils ne sont plus que cent, je brave encor Sylla ;
> S'il en demeure dix, je serai le dixième;
> Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là!

C'est à ce livre qui avait deviné l'avenir, et à ce poëte qui, fidèle à l'exil, a loyalement tenu le serment juré, que nous voulions demander nous, Société des gens de lettres, de nous aider dans notre œuvre. Victor Hugo est notre président honoraire. Voici la lettre que lui adressa notre comité :

L'orateur lit la lettre du comité et la réponse de Victor Hugo (voir plus haut), et reprend :

Je ne veux pas vous empêcher plus longtemps d'écouter les admirables vers et les remarquables artistes que vous allez entendre. Je ne veux pas plus longtemps vous parler de notre souscription. Je ne veux que vous faire remarquer une chose qui frappe aujourd'hui en lisant ce livre des *Châtiments*, dont nous détachons pour vous quelques fragments : c'est l'étonnante prophétie de l'œuvre. Lu à la lumière sinistre des derniers événements, le livre du poëte acquiert une grandeur nouvelle. Le poëte a tout prévu, le poëte a tout prédit. Il avait deviné dans les fusilleurs de Décembre ces généraux de boudoir et d'antichambre qui traînent

> Des sabres qu'au besoin ils sauraient avaler.

Il avait deviné, dans le sang du début, la boue du dénoûment. Il avait deviné la chute de celui qu'il appelait déjà Napoléon le Petit. L'histoire devait donner raison à la poésie, et le destin à la prédiction.

Oui, comme une prédiction terrible, les vers des *Châtiments* me revenaient au souvenir lorsque je parcourais le champ de bataille de Sedan, et j'étais tenté de les trouver trop doux

lorsque je voyais ces 400 canons, ces mitrailleuses, ces drapeaux qu'emportait l'ennemi, lorsque je regardais ces mamelons couverts de morts, ces soldats couchés et entassés, vieux zouaves aux barbes rousses, jeunes saint-cyriens encore revêtus du costume de l'École, artilleurs foudroyés à côté de leurs pièces, conscrits tombés dans les fossés, et lorsque me revenaient ces vers de Victor Hugo sur les morts du 4 décembre, vers qui pourraient s'écrire sur les cadavres du 2 septembre :

Tous, qui que vous fussiez, tête ardente, esprit sage,
Soit qu'en vos yeux brillât la jeunesse ou que l'âge
Vous prit et vous courbât,
Que le destin pour vous fût deuil, énigme ou fête,
Vous aviez dans vos cœurs l'amour, cette tempête.
La douleur, ce combat.

Grâce au quatre décembre, aujourd'hui, sans pensée,
Vous gisez étendus dans la fosse glacée
Sous les linceuls épais ;
O morts, l'herbe sans bruit croit sur vos catacombes,
Dormez dans vos cercueils ! taisez-vous dans vos tombes !
L'empire, c'est la paix.

Avec le neveu comme avec l'oncle : — l'empire, c'est l'invasion.

Il avait donc, encore un coup, deviné, le grand poète, tout ce que l'empire nous réservait de lâchetés et de catastrophes. Il était le prophète alarmé de cette chute qui n'a point d'égale dans l'histoire, de cette reddition dont une lèvre française ne peut parler sans frémir, il avait tout deviné, et, devant le triomphe de l'abjection, sa colère pouvait passer pour excessive. Hélas ! le sort lui a donné raison, et les *Châtiments* restent le livre le plus éclatant, le fer rouge inoubliable, et ils consoleront la patrie de tant de honte, après l'avoir vengée de tant d'infamie !

Maintenant, citoyens, tout cela est passé, tout cela doit être oublié, tout cela doit être effacé ! — Maintenant, ne songeons plus qu'à la vengeance, et, en dépit des bruits d'armistice, songeons toujours à ces canons d'où sortira la victoire. Grâce à vous, nous en avons un aujourd'hui qui s'appellera Châteaudun et qui rappellera la mémoire de cette héroïque cité, si chère à tout cœur français et à tout cœur républicain. Mais laissez-moi espérer encore que, grâce à vous, bientôt nous en pourrons avoir un second, et, cette fois, nous lui donnerons un autre nom, si vous voulez bien. Après Châteaudun, qui veut dire douleur et sacrifice, notre canon futur signifiera revanche et victoire et s'appellera d'un grand nom, d'un beau nom, — Châtiment.

Puis, les désastres vengés, la patrie refaite, la France régénérée, la France reconquise, arrachée à l'étranger, sauvée et lavée de ses souillures, alors nous reprendrons notre œuvre de fraternité après avoir fait notre devoir de patriotes, et nous pourrons écrire fièrement, nous, et sans mensonge :

La République, c'est la paix !

COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Procès-verbal de la séance du 7 novembre.

M. Charles Valois, membre de la commission spéciale, rend compte de la recette produite par l'audition des *Châtiments* à la Porte-Saint-Martin.

Recette et quête : 7,577 fr. 50 c. ; frais : 577 fr

Il n'a été prélevé sur la recette que les frais rigoureusement exigibles, pompiers, ouvreuses, éclairage, chauffage.

La commission spéciale annonce qu'elle a demandé à M. Victor Hugo l'autorisation de donner une deuxième audition des *Châtiments*, dans le même but national et patriotique.

M. Paul Meurice apporte au comité l'autorisation de M. Victor Hugo.

DEUXIÈME AUDITION DES *Châtiments*

AU THÉATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN

13 novembre

La note et le programme suivants ont été publiés par les journaux et distribués au public :

« L'effet produit par la première audition des *Châtiments* de Victor Hugo a été si grand, qu'une seconde séance est demandée à la Société des gens de lettres.

« Le comité a répondu à cet appel.

« La nouvelle audition, dont le produit donnera un autre canon à la défense nationale :

LE CHATIMENT

aura lieu dimanche prochain, 13 novembre, à 7 heures 1/2 précises, au théâtre de la Porte-Saint-Martin. »

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

Notre deuxième canon............	M. EUGÈNE MULLER.
Ultima Verba..................	M. TAILLADE.
Jersey..........................	Mlle LIA FÉLIX.
Hymne des Transportés...........	M. LAFONTAINE.
Aux femmes......................	Mlle ROUSSEIL.
Jéricho.........................	M. CHARLY.
Le Manteau impérial.............	Mme MARIE-LAURENT.
Souvenir de la Nuit du 4........	M. FRÉDÉRICK-LEMAÎTRE.

DEUXIÈME PARTIE

L'expiation.....................	M. BERTON.
Chansons........................	Mme V. LAFONTAINE.
Orientale.......................	M. LACRESSONNIÈRE.
Pauline Rolland.................	Mlle PÉRIGA.
Paroles d'un conservateur.......	M. COQUELIN.
Stella..........................	Mlle FAVART.
Au moment de rentrer en France.	M. MAUBANT.

COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Procès-verbal de la séance du 14 novembre.

Rapport de M. Charles Valois sur le résultat de la deuxième audition des *Châtiments*.

Recette et quête, 8,281 fr. 90 c. ; frais, 892 fr. 30 c.

Le produit net, 7,389 fr., ajouté à celui du 6 novembre, forme pour les deux auditions un total de 14,272 fr. 50 c.

Une commission est nommée pour aller officiellement remercier M. Victor Hugo.

TROISIÈME AUDITION DES *Châtiments.*

Séance du 17 novembre

La Société des gens de lettres demande à M. Victor Hugo, par l'intermédiaire de son Comité, une troisième audition des *Châtiments.* M. Victor Hugo répond :

Mes chers confrères, donnons-la au peuple, cette troisième lecture des *Châtiments,* donnons-la-lui gratuitement; donnons-la-lui dans la vieille salle royale et impériale, dans la salle de l'Opéra, que nous élèverons à la dignité de salle populaire. On fera la quête dans des casques prussiens, et le cuivre des gros sous du peuple de Paris fera un excellent bronze pour nos canons contre la Prusse.

Votre confrère et votre ami,

VICTOR HUGO.

NOTE PUBLIÉE PAR LES JOURNAUX DES 26 ET 27 NOVEMBRE :

« La Société des gens de lettres, d'accord avec M. Victor Hugo, organise pour lundi 28 novembre, à une heure, dans la salle de l'Opéra, une audition des *Châtiments,* à laquelle ne seront admis que des spectateurs *non payants.*

« Sans nul doute la foule s'empressera d'assister à cette solennité populaire offerte par l'illustre poëte, avec l'autorisation du ministre qui dispose du théâtre de l'Opéra.

« Cette affluence pourrait occasionner une grande fatigue à ceux qui ne parviendraient à entrer qu'après une longue attente, en même temps qu'un plus grand nombre devraient se retirer désappointés après avoir fait queue pendant plusieurs heures.

« Pour éviter ces inconvénients et assurer néanmoins aux plus diligents la satisfaction d'entendre réciter par d'éminents artistes les vers qui ont déjà été acclamés dans plusieurs représentations, la distribution des 2,400 billets, à raison de 120 par mairie, sera faite dans les vingt mairies de Paris, le dimanche 27, à midi, par les sociétaires délégués du comité des gens de lettres.

« Ces billets ne pourront être l'objet d'aucune faveur et seront rigoureusement attribués à ceux qui viendront, les premiers, les prendre le dimanche aux mairies. Le lundi, jour de la solennité, il ne sera délivré aucun billet au théâtre. La salle ne sera ouverte qu'aux seuls porteurs de billets pris la veille aux mairies ; les places appartiendront, sans distinction, aux premiers occupants, porteurs de billets. »

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA

AUDITION GRATUITE DES *Châtiments*

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

Ouverture de la *Muette,* d'Auber

Les *Châtiments*....................	TONY RÉVILLON.
Pauline Rolland....................	Mlle PÉRIGA.
Cette nuit-là	M. DESRIEUX.
Aux Femmes....................	Mlle ROUSSEIL.
Floréal....................	Mlle SARAH-BERNHARDT.
Hymne des Transportés....................	M. LAFONTAINE.
Le Manteau impérial....................	Mme MARIE LAURENT.
La Nuit du 4 Décembre....................	M. FRÉDÉRICK-LEMAITRE.

DEUXIÈME PARTIE

Ouverture de *Zampa,* d'Hérold

Stella....................	Mlle FAVART.
Joyeuse vie....................	M. DUMAINE.
Il faut qu'il vive....................	Mme LIA FÉLIX.
Paroles d'un conservateur....................	M. COQUELIN.
Chansons....................	Mme V. LAFONTAINE.
Patria, musique de BEETHOVEN..	Mme UGALDE.
L'expiation....................	M. TAILLADE.
Lux....................	Mme MARIE LAURENT.

L'orchestre de l'Opéra sera dirigé par M. GEORGES HAINL.

Pendant les entr'actes de la représentation populaire, les belles et généreuses artistes qui y contribuaient ont fait la quête, comme Victor Hugo l'avait annoncé, dans des casques pris aux prussiens. Les sous du peuple sont tombés dans ces casques et ont produit la somme de *quatre cent soixante-huit francs cinquante centimes.*

A la fin de la représentation, il a été jeté sur la scène une couronne de laurier dorée avec un papier portant cette inscription : *A notre poëte, qui a voulu donner aux pauvres le pain de l'esprit.*

COMITÉ DES GENS DE LETTRES

Séances des 18 et 19 novembre

Il est versé au Trésor, par les soins de la commission, 10.600 francs, somme indiquée par M. Dorian comme prix de deux canons. La commission informe le comité de la difficulté qui s'oppose à ce que le nom de *Châteaudun* soit donné à l'une de nos deux pièces, ce nom ayant été antérieurement retenu par d'autres souscripteurs. Le comité décide que le nom de *Victor Hugo* sera substitué à celui de *Châteaudun,* et qu'en outre les deux canons porteront pour exergue : *Société des gens de lettres.*

En réponse à l'envoi fait au ministre des travaux publics du reçu des 10,600 francs versés au Trésor, M. Dorian écrit au comité :

Paris, 22 novembre 1870.

« Messieurs, par une lettre du 17 de ce mois, répondant à celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 14 novembre précédent, vous m'adressez le récépissé du versement, fait par vous à la Caisse centrale du Trésor public, d'une somme de 10.600 francs destinée à la confection de deux canons offerts par la Société des gens de lettres au gouvernement de la défense nationale ; vous m'exprimez en même temps le désir que sur l'un de ces canons soit gravé le mot « Châtiment », sur l'autre « Victor Hugo », et sur tous les deux, en exergue, les mots « Société des gens de lettres ».

« Je vous renouvelle, messieurs, au nom du gouvernement,

l'expression de ses remerciements pour cette souscription patriotique.

« Des mesures vont être prises pour que les canons dont il s'agit soient mis immédiatement en fabrication, et je n'ai pas besoin d'ajouter que le désir de la Société, en ce qui concerne les inscriptions à graver, sera ponctuellement suivi.

« Vous serez informés, ainsi que je vous l'ai promis, du jour où auront lieu les essais, afin que la Société puisse s'y faire représenter si elle le désire.

« Enfin, j'aurai l'honneur de vous faire parvenir un duplicata de la facture du fondeur.

« Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

« *Le ministre des travaux publics*,
« DORIAN. »

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

A VICTOR HUGO

Paris, le 26 janvier 1871.

« Illustre et cher collègue,

« Le comité, déduction faite des frais et de la somme de 10.600 francs employée a la fabrication des deux canons le *Victor Hugo* et le *Châtiment*, offerts à la défense nationale, est dépositaire de la somme de 3,470 francs, reliquat de la recette produite par les lectures publiques des *Châtiments*.

« Le comité a cherché, sans y réussir, l'application de ce reliquat à des engins de guerre.

« Il ne croit pas pouvoir conserver cette somme dans la caisse sociale. En conséquence, il m'a chargé de la remettre entre vos mains, parce que vous avez seul le droit d'en disposer.

« Veuillez agréer, cher et illustre collègue, l'expression respectueuse de notre cordiale affection.

« Pour le comité :
« *Le président de la séance*,
« ALTAROCHE.
« *Le délégué du comité*,
« EMMANUEL GONZALÈS. »

AUDITIONS DES *CHATIMENTS*

COMPTE RENDU

Recettes :

1re, 2e et 3e séances		16,817 fr.	90
Dépenses :			
Frais généraux des représentations, suivant détail	2,747 fr. 90	13.347	90
Versement au Trésor pour deux canons, suivant reçu	10,600 »		
Solde		3.470 fr.	»

M. Victor Hugo a prié le comité de garder cette somme et de l'employer à secourir les victimes de la guerre, nombreuses parmi les gens de lettres que le comité représente.

Concurremment avec ces representations, le Théâtre-Français a donné, le 25 novembre, une matinée littéraire, dramatique et musicale, où Mlle Favart a joué dona Sol (cinquième acte d'*Hernani*), et Mme Laurent, Lucrèce Borgia (cinquième acte de *Lucrèce Borgia*), où Mme Ulgade a chanté *Patria*. — *Booz endormi* (*Légende des siècles*); *le Revenant* (*Contemplations*), les *Paroles d'un conservateur à propos d'un perturbateur* (*Châtiments*) ont complété cette séance, qui a produit, au bénéfice des victimes de la guerre, une recette de 6,000 francs.

M. Victor Hugo n'a assisté à aucune de ces représentations.

Indépendamment des représentations et des lectures dont on vient de voir le détail et le résultat, les *Châtiments* et toutes les œuvres de Victor Hugo furent pour les théâtres, pendant le siège de Paris, une sorte de propriété publique. Quiconque voulait organiser une lecture pour une caisse de secours quelconque n'avait qu'à parler, et l'auteur abandonnait immédiatement son droit. Les représentations et les lectures des *Châtiments*, de *Napoléon le Petit*, des *Contemplations*, de la *Légende des siècles*, etc., au bénéfice des canons ou des ambulances, durèrent sans interruption et tous les jours, sur tous les théâtres à la fois, jusqu'au moment où il ne fut plus possible d'éclairer et de chauffer les salles.

On n'a pu noter ces innombrables représentations. Parmi celles dont le souvenir est resté, on peut citer le concert Pasdeloup, où M. Taillade disait *les Volontaires de l'an II* (*Châtiments*) ; *les Pauvres Gens* (*Légende des siècles*), dits par M. Noël Parfait, au bénéfice de la ville de Châteaudun ; les deux soirées de lectures organisées par M. Bonvalet, maire du 3e arrondissement, l'une pour les blessés, l'autre pour les orphelins et les veuves ; la soirée de Mlle Thurel, directrice d'une ambulance, pour les malades ; les représentations données par le club Drouot pour les orphelins et les veuves ; par le commandant Fourdinois pour les blessés ; par les carabiniers parisiens pour les blessés ; les soirées où Mlle Suzanne Lagier chantait, sur la musique de M. Darcier, *Petit, petit* (*Châtiments*) au profit des ambulances ; la représentation du Comité des artistes dramatiques pour un canon ; celle du 18e arrondissement pour la bibliothèque populaire ; celle de M. Dumaine, à la Gaîté, pour les blessés ; celle de Mme Raucourt, au théâtre Beaumarchais, pour contribuer à l'équipement des compagnies de marche ; celle de la mairie de Montmartre, pour les pauvres ; celle de la mairie de Neuilly, pour les pauvres ; celle du 5e arrondissement, pour son ouvroir municipal ; la soirée donnée le 25 décembre au Conservatoire, pour la caisse de secours de la Société des victimes de la guerre ; les diverses lectures des *Châtiments* organisées, pour les canons et les blessés, par la légion d'artillerie et par dix-huit bataillons de la garde nationale, qui sont les 7e, 24e, 64e, 90e, 92e, 93e, 95e, 96e 100e, 109e, 134e, 144e (deux représentations), 152e, 153e, 166e, 194e, 239e, 247e.

Pour toutes ces représentations, M. Victor Hugo a fait l'abandon de son droit d'auteur.

Ces représentations ont cessé par la force majeure en janvier, les théâtres n'ayant plus de bois pour le chauffage ni de gaz pour l'éclairage.

Le 30 octobre, vers midi, M. Victor Hugo, rentrant chez lui, rencontra, rue Drouot, M. Gustave Chaudey, sortant de la

mairie dont il était adjoint. Il était accompagné de M. Philibert Audebrand. M. Victor Hugo avait connu M. Gustave Chaudey à Lausanne, au congrès de la Paix, tenu en septembre 1869 ; ils se serrèrent la main.

Quelques semaines après, M. Gustave Chaudey vint avenue Frochot pour voir M. Victor Hugo, et, ne l'ayant pas trouvé, lui laissa deux mots par écrit pour lui demander l'autorisation de faire dire les *Châtiments* au profit de la caisse de secours de la mairie Drouot.

M. Victor Hugo répondit par la lettre qu'on va lire :

A M. GUSTAVE CHAUDEY.

22 novembre.

Mon honorable concitoyen, quand notre éloquent et vaillant Gambetta, quelques jours avant son départ, est venu me voir, croyant que je pouvais être de quelque utilité à la république et à la patrie, je lui ai dit : *Usez de moi comme vous voudrez pour l'intérêt public. Dépensez-moi comme l'eau.*

Je vous dirai la même chose. Mon livre comme moi, nous appartenons à la France. Qu'elle fasse du livre et de l'auteur ce qu'elle voudra.

C'est du reste ainsi que je parlais à Lausanne, vous en souvenez-vous? Vous ne pouvez avoir oublié Lausanne, où vous avez laissé, vous personnellement, un tel souvenir. Je ne vous avais jamais vu, je vous entendais pour la première fois, j'étais charmé. Quelle loyale, vive et ferme parole ! laissez-moi vous le dire. Vous vous êtes montré à Lausanne un vrai et solide serviteur du peuple, connaissant à fond les questions, socialiste et républicain, voulant le progrès, tout le progrès, rien que le progrès, et voulant cela comme il faut le vouloir, avec résolution, mais avec lucidité.

En ce moment-ci, soit dit en passant, j'irais plus loin que vous, je le crois, dans le sens des aspirations populaires, car le problème s'élargit et la solution doit s'agrandir. Mais vous êtes de mon avis et je suis absolument du vôtre sur ce point que, tant que la Prusse sera là, nous ne devons songer qu'à la France. Tout doit être ajourné. A cette heure, pas d'autre ennemi que l'ennemi. Quant à la question sociale, c'est un problème insubmersible, et nous la retrouverons plus tard. Selon moi, il faudra la résoudre dans le sens à la fois le plus sympathique et le plus pratique. La disparition de la misère, la production du bien-être, aucune spoliation, aucune violence, le crédit public sous la forme de monnaie fiduciaire à rente créant le crédit individuel, l'atelier communal et le magasin communal assurant le droit au travail, la propriété non collective ce qui serait un retour au moyen âge, mais démocratisée et rendue accessible à tous; la circulation, qui est la vie décuplée, en un mot l'assainissement des hommes par le devoir combiné avec le droit ; tel est le but. Le moyen, je suis de ceux qui croient l'entrevoir. Nous en causerons.

Ce qui me plaît en vous, c'est votre haute et simple raison. Les hommes tels que vous sont précieux. Vous marcherez un peu plus de notre côté, parce que votre cœur le voudra, parce que votre esprit le voudra, et vous êtes appelé à rendre aux idées et aux faits de très grands services.

Pour moi, l'homme n'est complet que s'il réunit ces trois conditions : science, prescience, conscience.

Savoir, prévoir, vouloir. Tout est là.

Vous avez ces dons. Vous n'avez qu'un pas de plus à faire en avant. Vous le ferez.

Je reviens à la demande que vous voulez bien m'adresser.

Ce n'est pas une lecture des *Châtiments* que je vous concède. C'est autant de lectures que vous voudrez.

Et ce n'est pas seulement dans les *Châtiments* que vous pourrez puiser, c'est dans toutes mes œuvres.

Je vous redis à vous la déclaration que j'ai déjà faite à tous.

Tant que durera cette guerre, j'autorise qui le veut à dire ou à représenter tout ce qu'on voudra de moi, sur n'importe quelle scène et n'importe de quelle façon, pour les canons, les combattants, les blessés, les ambulances, les municipalités, les ateliers, les orphelinats, les veuves et les enfants, les victimes de la guerre, les pauvres, et j'abandonne tous mes droits d'auteur sur ces lectures et sur ces représentations.

C'est dit, n'est-ce pas? Je vous serre la main.

V. H.

Quand vous verrez votre ami M. Cernuschi, dites-lui bien combien j'ai été touché de sa visite. C'est un très noble et très généreux esprit. Il comprend qu'en ce moment où la grande civilisation latine est menacée, les italiens doivent être français. De même que demain, si Rome courait les dangers que court aujourd'hui Paris, les français devraient être italiens. D'ailleurs, de même qu'il n'y a qu'une seule humanité, il n'y a qu'un seul peuple. Défendre partout le progrès humain en péril, c'est l'unique devoir. Nous sommes les nationaux de la civilisation.

VI

ÉLECTIONS
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

SCRUTIN DU 8 FÉVRIER 1871

SEINE

M. Victor Hugo est élu par

214,169 suffrages

BORDEAUX

I

ARRIVÉE A BORDEAUX

Le 14 février, lendemain de son arrivée à Bordeaux, M. Victor Hugo, à sa sortie de l'Assemblée, invité à monter sur un balcon qui domine la grande place, pour parler à la foule qui l'entourait, s'y est refusé. Il dit à ceux qui l'en pressaient :

A cette heure, je ne dois parler au peuple qu'à travers l'Assemblée. Vous me demandez ma pensée sur la question de paix ou de guerre. Je ne puis agiter cette question ici. La prudence fait partie du dévouement. C'est la question même de l'Europe qui est pendante en ce moment. La destinée de l'Europe adhère à la destinée de la France. Une redoutable alternative est devant nous, la guerre désespérée ou la paix plus désespérée encore. Ce grand choix, le désespoir avec la gloire ou le désespoir avec la honte, ce choix terrible ne peut se faire que du haut de la tribune. Je le ferai. Je ne manquerai, certes, pas au devoir. Mais ne me demandez pas de m'expliquer ici. Une parole de trop serait grave dans la place publique. Permettez-moi de garder le silence. J'aime le peuple, il le sait. Je me tais, il le comprendra.

Puis, se tournant vers la foule, Victor Hugo a jeté ce cri : Vive la République ! Vive la France !

II

POUR LA GUERRE DANS LE PRÉSENT

ET POUR LA PAIX DANS L'AVENIR

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉANCE DU 1er MARS 1871

Présidence de M. JULES GRÉVY

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Victor Hugo. (*Mouvement d'attention.*)

M. VICTOR HUGO. — L'empire a commis deux parricides, le meurtre de la république, en 1851, le meurtre de la France, en 1871. Pendant dix-neuf ans, nous avons subi — pas en silence — l'éloge officiel et public de l'affreux régime tombé; mais, au milieu des douleurs de cette discussion poignante, une stupeur nous était réservée, c'était d'entendre ici, dans cette assemblée, bégayer la défense de l'empire, devant le corps agonisant de la France assassinée. (*Mouvement.*)

Je ne prolongerai pas cet incident, qui est clos, et je me borne à constater l'unanimité de l'Assemblée..

Quelques voix. — Moins cinq!

M. VICTOR HUGO. — Messieurs, Paris, en ce moment, est sous le canon prussien; rien n'est terminé et Paris attend; et nous, ses représentants, qui avons pendant cinq mois vécu de la même vie que lui, nous avons le devoir de vous apporter sa pensée.

Depuis cinq mois, Paris combattant fait l'étonnement du monde; Paris, en cinq mois de république, a conquis plus d'honneur qu'il n'en avait perdu en dix-neuf ans d'empire. (*Bravo! bravo!*)

Ces cinq mois de république ont été cinq mois d'héroïsme. Paris a fait face à toute l'Allemagne; une ville a tenu en échec une invasion; dix peuples coalisés, ce flot des hommes du nord qui, plusieurs fois déjà, a submergé la civilisation, Paris a combattu cela. Trois cent mille pères de famille se sont improvisés soldats. Ce grand peuple parisien a créé des bataillons, fondu des canons, élevé des barricades, creusé des mines, multiplié ses forteresses, gardé son rempart; et il a eu faim, et il a eu froid; en même temps que tous les courages, il a eu toutes les souffrances. Les énumérer n'est pas inutile, l'histoire écoute.

Plus de bois, plus de charbon, plus de gaz, plus de feu, plus de pain! Un hiver horrible, la Seine charriant, quinze degrés de glace, la famine, le typhus, les épidémies, la dévastation, la mitraille, le bombardement. Paris, à l'heure qu'il est, est cloué sur sa croix et saigne aux quatre membres. Eh bien, cette ville qu'aucune n'égalera dans l'histoire, cette ville majestueuse comme Rome et stoïque comme Sparte, cette ville que les prussiens peuvent souiller, mais qu'il n'ont pas prise (*Très bien! très bien!*), — cette cité auguste, Paris, nous a donné un mandat qui accroît son péril et qui ajoute à sa gloire, c'est de voter contre le démembrement de la patrie (*bravos sur les bancs de la gauche*); Paris a accepté pour lui les mutilations, mais il n'en veut pas pour la France.

Paris se résigne à sa mort, mais non à notre déshonneur (*Très bien! très bien!*), et, chose digne de remarque, c'est pour l'Europe en même temps que pour la France que Paris nous a donné le mandat d'élever la voix. Paris fait sa fonction de capitale du continent.

Nous avons une double mission à remplir, qui est aussi la vôtre :

Relever la France, avertir l'Europe. Oui, la cause de l'Europe, à l'heure qu'il est, est identique à la cause de la France. Il s'agit pour l'Europe de savoir si elle redevenir féodale; il s'agit de savoir si nous allons êt rejetés d'un écueil à l'autre, du régime théocratique régime militaire.

Car, dans cette fatale année de concile et de carnage. (*Oh! Oh!*)

Voix à gauche : Oui! oui! très bien!

M. VICTOR HUGO. — Je ne croyais pas qu'on pût nie l'effort du pontificat pour se déclarer infaillible, et je ne crois pas qu'on puisse contester ce fait, qu'à côté du pape gothique, qui essaie de revivre, l'empereur gothique reparaît. (*Bruit à droite. — Approbation sur les bancs de la gauche.*)

Un membre à droite. — Ce n'est pas la question!

Un autre membre à droite. — Au nom des douleurs de la patrie, laissons tout cela de côté. (*Interruption.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas la parole. Continuez, monsieur Victor Hugo.

M. VICTOR HUGO. — Si l'œuvre violente à laquelle on donne en ce moment le nom de traité s'accomplit, si

cette paix inexorable se conclut, c'en est fait du repos de l'Europe ; l'immense insomnie du monde va commencer. (*Assentiment à gauche.*)

Il y aura désormais en Europe deux nations qui seront redoutables ; l'une parce qu'elle sera victorieuse, l'autre parce qu'elle sera vaincue. (*Sensation.*)

M. LE CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF. — C'est vrai.

M. DUFAURE, *ministre de la justice.* — C'est très vrai !

M. VICTOR HUGO. — De ces deux nations, l'une, la victorieuse, l'Allemagne, aura l'empire, la servitude, le joug soldatesque, l'abrutissement de la caserne, la discipline jusque dans les esprits, un parlement tempéré par l'incarcération des orateurs... (*Mouvement.*)

Cette nation, la nation victorieuse, aura un empereur de fabrique militaire en même temps que de droit divin, le césar byzantin doublé du césar germain ; elle aura la consigne à l'état de dogme, le sabre fait sceptre, la parole muselée, la pensée garrottée, la conscience agenouillée ; pas de tribune ! pas de presse ! les ténèbres !

L'autre, la vaincue, aura la lumière. Elle aura la liberté, elle aura la république ; elle aura, non le droit divin, mais le droit humain ; elle aura la tribune libre, la presse libre, la parole libre, la conscience libre, l'âme haute ! Elle aura et elle gardera l'initiative du progrès, la mise en marche des idées nouvelles et la clientèle des races opprimées ! (*Très bien ! très bien !*) Et pendant que la nation victorieuse, l'Allemagne, baissera le front sous son lourd casque de horde esclave, elle, la vaincue sublime, la France, elle aura sur la tête sa couronne de peuple souverain. (*Mouvement.*)

Et la civilisation, remise face à face avec la barbarie, cherchera sa voie entre ces deux nations, dont l'une a été la lumière de l'Europe et dont l'autre en sera la nuit.

De ces deux nations, l'une triomphante et sujette, l'autre vaincue et souveraine, laquelle faut-il plaindre ? Toutes les deux. (*Nouveau mouvement.*)

Permis à l'Allemagne de se trouver heureuse et d'être fière avec deux provinces de plus et la liberté de moins. Mais nous, nous la plaignons ; nous la plaignons de cet agrandissement, qui contient tant d'abaissement, nous la plaignons d'avoir été un peuple et de n'être plus qu'un empire. (*Bravo ! bravo !*)

Je viens de dire : l'Allemagne aura deux provinces de plus. — Mais ce n'est pas fait encore, et j'ajoute : — cela ne sera jamais fait. Jamais, jamais ! Prendre n'est pas posséder. Possession suppose consentement. Est-ce que la Turquie possédait Athènes ? Est-ce que l'Autriche possédait Venise ? Est-ce que la Russie possède Varsovie ? (*Mouvement.*) Est-ce que l'Espagne possède Cuba ? Est-ce que l'Angleterre possède Gibraltar ? (*Rumeurs diverses.*) De fait, oui ; de droit, non ! (*Bruit.*)

Voix à droite. — Ce n'est pas la question !

M. VICTOR HUGO. — Comment, ce n'est pas la question !

A gauche. — Parlez ! parlez !

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez continuer, monsieur Victor Hugo.

M. VICTOR HUGO. — La conquête est la rapine, rien de plus. Elle est un fait, soit ; le droit ne sort pas du fait. L'Alsace et la Lorraine — suis-je dans la question ? — veulent rester France ; elles resteront France malgré tout, parce que la France s'appelle république et civilisation ; et la France, de son côté, n'abandonnera rien de son devoir envers l'Alsace et la Lorraine, envers elle-même, envers le monde.

Messieurs, à Strasbourg, dans cette glorieuse Strasbourg écrasée sous les bombes prussiennes, il y a deux statues, Gutenberg et Kléber. Eh bien, nous sentons en nous une voix qui s'élève, et qui jure à Gutenberg de ne pas laisser étouffer la civilisation, et qui jure à Kléber de ne pas laisser étouffer la république. (*Bravo ! bravo ! — Applaudissements.*)

Je sais bien qu'on nous dit : Subissez les conséquences de la situation faite par vous. On nous dit encore : Résignez-vous, la Prusse vous prend l'Alsace et une partie de la Lorraine, mais c'est votre faute et c'est son droit ; pourquoi l'avez-vous attaquée ? Elle ne vous faisait rien ; la France est coupable de cette guerre et la Prusse en est innocente.

La Prusse innocente !... Voilà plus d'un siècle que nous assistons aux actes de la Prusse, de cette Prusse qui n'est pas coupable, dit-on, aujourd'hui. Elle a pris... (*Bruit dans quelques parties de la salle.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, veuillez faire silence. Le bruit interrompt l'orateur et prolonge la discussion.

M. VICTOR HUGO. — Il est extrêmement difficile de parler à l'assemblée, si elle ne veut pas laisser l'orateur achever sa pensée.

De tous côtés. — Parlez ! parlez ! continuez !

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur Victor Hugo, les interpellations n'ont pas la signification que vous leur attribuez.

M. VICTOR HUGO. — J'ai dit que la Prusse est sans droit. Les prussiens sont vainqueurs, soit ; maîtriseront-ils la France ? non ! Dans le présent, peut-être ; dans l'avenir jamais ! (*Très bien ! — Bravo !*)

Les anglais ont conquis la France, ils ne l'ont pas gardée ; les prussiens investissent la France, ils ne la tiennent pas. Toute main d'étranger qui saisira ce fer rouge, la France, le lâchera. Cela tient à ce que la France est quelque chose de plus qu'un peuple. La Prusse perd sa peine ; son effort sauvage sera un effort inutile.

Se figure-t-on quelque chose de pareil à ceci : la suppression de l'avenir par le passé ? Eh bien, la suppression de la France par la Prusse, c'est le même rêve. Non ! la France ne périra pas ! Non ! quelle que soit la lâcheté de l'Europe, non ! sous tant d'accablement, sous tant de rapines, sous tant de blessures, sous tant d'abandons, sous cette guerre scélérate,

sous cette paix épouvantable, mon pays ne succombera pas ! Non !

M. THIERS, *chef du pouvoir exécutif.* — Non !

De toutes parts. — Non! non !

M. VICTOR HUGO. — Je ne voterai point cette paix, parce que, avant tout, il faut sauver l'honneur de son pays; je ne la voterai point parce qu'une paix infâme est une paix terrible. Et pourtant, peut-être aurait-elle un mérite à mes yeux : c'est qu'une telle paix, ce n'est plus la guerre, soit, mais c'est la haine. (*Mouvement.*) La haine contre qui ? Contre les peuples? non ! contre les rois ! Que les rois recueillent ce qu'ils ont semé. Faites, princes, mutilez; coupez, tranchez, volez, annexez, démembrez ! Vous créez la haine profonde ; vous indignez la conscience universelle. La vengeance couve, l'explosion sera en raison de l'oppression. Tout ce que la France perdra, la Révolution le gagnera. (*Approbation sur les bancs de la gauche.*)

Oh ! une heure sonnera — nous la sentons venir — cette revanche prodigieuse. Nous entendons dès à présent notre triomphant avenir marcher à grands pas dans l'histoire. Oui, dès demain, cela va commencer; dès demain, la France n'aura plus qu'une pensee : se recueillir, se reposer dans la rêverie redoutable du désespoir; reprendre des forces; élever ses enfants, nourrir de saintes colères ces petits qui deviendront grands; forger des canons et former des citoyens, créer une armée qui soit un peuple; appeler la science au secours de la guerre; étudier le procédé prussien, comme Rome a étudié le procédé punique; se fortifier, s'affermir, se régénérer, redevenir la grande France, la France de 92, la France de l'idée et la France de l'épée. (*Très bien! très bien!*)

Puis, tout à coup, un jour, elle se redressera ! Oh ! elle sera formidable; on la verra, d'un bond, ressaisir la Lorraine, ressaisir l'Alsace !

Est-ce tout? non! non! saisir, — écoutez-moi, — saisir Trèves, Mayence, Cologne, Coblentz...

Sur divers bancs. — Non ! non !

M. VICTOR HUGO. — Écoutez-moi, messieurs. De quel droit une assemblée française interrompt-elle l'explosion du patriotisme ?

Plusieurs membres. — Parlez, achevez l'expression de votre pensée.

M. VICTOR HUGO. — On verra la France se redresser, on la verra ressaisir la Lorraine, ressaisir l'Alsace. (*Oui! oui! — Très bien!*) Et puis, est-ce tout? Non... saisir Trèves, Mayence, Cologne, Coblentz, toute la rive gauche du Rhin... Et on entendra la France crier : C'est mon tour! Allemagne, me voilà! Suis-je ton ennemie? Non ! je suis ta sœur. (*Très bien! très bien!*) Je t'ai tout repris, et je te rends tout, à une condition : c'est que nous ne ferons plus qu'un seul peuple, qu'une seule famille, qu'une seule république. (*Mouvements divers.*) Je vais démolir mes forteresses, tu vas démolir les tiennes. Ma vengeance, c'est la fraternité! (*A gauche : Bravo! bravo!*) Plus de frontières! Le Rhin à tous! Soyons la même république, soyons les États-Unis d'Europe, soyons la fédération continentale, soyons la liberté européenne, soyons la paix universelle! Et maintenant serrons-nous la main, car nous nous sommes rendu service l'une à l'autre; tu m'as délivrée de mon empereur, et je te délivre du tien. (*Bravo! bravo! — Applaudissements.*)

M. TACHARD. — Messieurs, au nom des représentants de ces provinces malheureuses dont on discute le sort, je viens expliquer à l'Assemblée l'interruption que nous nous sommes permise au moment même où nous étions tous haletants, écoutant avec enthousiasme l'éloquente parole qui nous défendait.

Ces deux noms de Mayence et de Coblentz ont été prononcés naguère par une bouche qui n'était ni aussi noble, ni aussi honnête que celle que nous venons d'entendre. Ces deux noms nous ont perdus, c'est pour eux que nous subissons le triste sort qui nous attend. Eh bien, nous ne voulons plus souffrir pour ce mot et pour cette idée. Nous sommes français, messieurs, et, pour nous, il n'y a qu'une patrie, la France, sans laquelle nous ne pouvons pas vivre. (*Très bien! très bien!*) Mais nous sommes justes parce que nous sommes français, et nous ne voulons pas qu'on fasse à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fût fait. (*Bravo! — Applaudissements.*)

III

DÉMISSION DES REPRÉSENTANTS

D'ALSACE ET DE LORRAINE

Après le vote du traité, les représentants d'Alsace et de Lorraine envoyèrent à l'Assemblée leur démission.

Les journaux de Bordeaux publièrent la note qu'on va lire :

« Victor Hugo a annoncé hier jeudi, dans la réunion de la gauche radicale, qu'il proposerait à l'Assemblée la déclaration suivante :

« Les représentants de l'Alsace et des Vosges conservent tous « indéfiniment leurs sièges à l'Assemblée. Ils seront, à chaque « élection nouvelle, considérés comme réélus de droit. S'ils ne « sont plus les représentants de l'Alsace et de la Lorraine, ils « resteront toujours les représentants de la France. »

« Le soir même, la gauche radicale eut une réunion spéciale dans la salle Sieuzac. La démission des représentants lorrains et alsaciens fut mise à l'ordre du jour. Le représentant Victor Hugo se leva et dit :

Citoyens, les représentants de l'Alsace et de la Lorraine, dans un mouvement de généreuse douleur, ont donné leur démission. Nous ne devons pas l'accepter. Non seulement nous ne devons pas l'accepter, mais nous devrions proroger leur mandat. Nous partis, ils devraient demeurer. Pourquoi ? Parce qu'ils ne peuvent être remplacés.

A cette heure, du droit de leur héroïsme, du droit de leur malheur, du droit, hélas ! de notre lamentable abandon qui les laisse aux mains de l'ennemi comme rançon de la guerre, à cette heure, dis-je, l'Alsace et la Lorraine sont France plus que la France même.

Citoyens, je suis accablé de douleur; pour me faire parler en ce moment, il faut le suprême devoir; chers et généreux collègues qui m'écoutez, si je parle avec quelque désordre, excusez et comprenez mon émotion. Je n'aurais jamais cru ce traité possible. Ma famille est lorraine, je suis fils d'un homme qui a défendu Thionville. Il y a de cela bientôt soixante ans. Il eût donné sa vie plutôt que d'en livrer les clefs. Cette ville qui, défendue par lui, résista à tout l'effort ennemi et resta française, la voilà aujourd'hui prussienne. Ah ! je suis désespéré. Avant-hier, dans l'Assemblée, j'ai lutté pied à pied pour le territoire; j'ai défendu la Lorraine et l'Alsace; j'ai tâché de faire avec la parole ce que mon père faisait avec l'épée. Il fut vainqueur, je suis vaincu. Hélas! vaincus, nous le sommes tous. Nous avons tous au plus profond du cœur la plaie de la patrie. Voici le vaillant maire de Strasbourg qui vient d'en mourir. Tâchons de vivre, nous. Tâchons de vivre pour voir l'avenir, je dis plus, pour le faire. En attendant, préparons-le.

Préparons-le. Comment ?

Par la résistance commencée dès aujourd'hui.

N'exécutons l'affreux traité que strictement.

Ne lui accordons expressément que ce qu'il stipule.

Eh bien, le traité ne stipule pas que l'Assemblée se retranchera les représentants de la Lorraine et de l'Alsace; gardons-les.

Les laisser partir, c'est signer le traité deux fois. C'est ajouter à l'abandon forcé l'abandon volontaire.

Gardons-les.

Le traité n'y fait aucun obstacle. Si nous allions au delà de ce qu'exige le vainqueur, ce serait un irréparable abaissement. Nous ferions comme celui qui, sans y être contraint, mettrait en terre le deuxième genou.

Au contraire, relevons la France.

Le refus des démissions des représentants alsaciens et lorrains la relèvera.

Le traité voté est une chose basse; ce refus sera une grande chose. Effaçons l'un par l'autre.

Dans ma pensée, à laquelle certes je donnerai suite, tant que la Lorraine et l'Alsace seront séparées de la France, il faudrait garder leurs représentants, non seulement dans cette assemblée, mais dans toutes les assemblées futures.

Nous, les représentants du reste de la France, nous sommes transitoires; eux seuls sont nécessaires.

La France peut se passer de nous, et pas d'eux. A nous, elle peut donner des successeurs; à eux, non.

Son vote en Alsace et en Lorraine est paralysé.

Momentanément, je l'affirme; mais en attendant, gardons les représentants alsaciens et lorrains.

La Lorraine et l'Alsace sont prisonnières de guerre. Conservons leurs représentants. Conservons-les indéfiniment, jusqu'au jour de la délivrance des deux provinces, jusqu'au jour de la résurrection de la France.

Donnons au malheur héroïque un privilége. Que ces représentants aient l'exception de la perpétuité, puisque leurs nobles pays ont l'exception de l'asservissement.

J'avais d'abord eu l'idée de condenser tout ce que je viens de vous dire dans le projet de décret que voici :

(*M. Victor Hugo lit*)

DÉCRET

ARTICLE UNIQUE

Les représentants actuels de l'Alsace et de la Lorraine gardent leurs sièges dans l'Assemblée, et continueront de siéger dans les futures assemblées nationales de France jusqu'au jour où ils pourront rendre à leurs commettants leur mandat dans les conditions où ils l'ont reçu.

(*M. Victor Hugo reprend.*)

Ce décret exprimerait le vrai absolu de la situation. Il est la négation implicite du traité, négation qui est dans tous les cœurs, même dans les cœurs de ceux qui l'ont voté. Ce décret ferait sortir cette négation du sous-entendu, et profiterait d'une lacune du traité pour infirmer le traité, sans qu'on puisse l'accuser de l'enfreindre. Il conviendrait, je le crois, à toutes nos consciences. Le traité pour nous n'existe pas. Il est de force; voilà tout. Nous le répudions. Les hommes de la république ont pour devoir étroit de ne jamais accepter le fait qu'après l'avoir confronté avec le droit. Quand le fait se superpose au principe, nous l'admettons. Sinon, nous le refusons. Or le traité prussien viole tous les principes. C'est pourquoi nous avons voté contre. Et nous agirons contre. La Prusse nous rend cette justice qu'elle n'en doute pas.

Mais ce projet de décret que je viens de vous lire, et que je me proposais de soutenir à la tribune, l'Assemblée l'accepterait-elle? Évidemment non. Elle en aurait peur. D'ailleurs cette assemblée, née d'un malentendu entre la France et Paris, a dans sa conscience le faux de sa situation. Il suffit d'y mettre le pied pour comprendre qu'elle n'admettra jamais une vérité entière. La France a un avenir, la république, et la majorité de l'Assemblée a un but, la monarchie. De là un tirage en sens inverse, d'où, je le crains, sortiront des catastrophes. Mais restons dans le moment présent. Je me borne à dire que la majorité obliquera toujours et qu'elle manque de ce sens absolu qui, en toute occasion et à tout risque, préfère aux expédients les principes. Jamais la justice n'entrera dans cette assemblée que de biais, si elle y entre.

L'Assemblée ainsi faite ne voterait pas le projet de décret que je viens de vous lire. Alors ce serait une faute de le présenter. Je m'en abstiens. Il serait bon, certes, qu'il fût voté, mais il serait fâcheux qu'il fût rejeté. Ce rejet soulignerait le traité et accroîtrait la honte.

Mais faut-il pour cela, devant la démission des représentants de l'Alsace et de la Lorraine, se taire et s'abstenir absolument?

Non.

Que faire donc ?

Selon moi, ceci :

Inviter les représentants de l'Alsace et de la Lorraine à garder leurs siéges. Les y inviter solennellement par une déclaration motivée que nous signerons tous, nous qui avons voté contre le traité, nous qui ne reconnaissons pas le droit de la force. Un de nous, moi si vous voulez, lira cette déclaration à la tribune. Cela fait, nos consciences seront tranquilles, l'avenir sera réservé.

Citoyens, gardons-les, ces collègues. Gardons-les, ces compatriotes.

Qu'ils nous restent.

Qu'ils soient parmi nous, ces vaillants hommes, la protestation et l'avertissement; protestation contre la Prusse, avertissement à l'Europe. Qu'ils soient le drapeau d'Alsace et de Lorraine toujours levé. Que leur présence parmi nous encourage et console, que leur parole conseille, que leur silence même parle. Les voir là, ce sera voir l'avenir. Qu'ils empêchent l'oubli. Au milieu des idées générales qui embrassent l'intérêt de la civilisation, et qui sont nécessaires à une assemblée française, toujours un peu tutrice de tous les peuples, qu'ils personnifient, eux, l'idée étroite, haute et terrible, la revendication spéciale, le devoir vis-à-vis de la mère. Tandis que nous représenterons l'humanité, qu'ils représentent la patrie. Que chez nous ils soient chez eux. Qu'ils soient le tison sacré, rallumé toujours. Que, par eux, les deux provinces étouffées sous la Prusse continuent de respirer l'air de France; qu'ils soient les conducteurs de l'idée française au cœur de l'Alsace et de la Lorraine et de l'idée alsacienne et lorraine au cœur de la France; que, grâce à leur permanence, la France, mutilée de fait, demeure entière de droit, et soit, dans sa totalité, visible dans l'Assemblée; que si, en regardant là-bas, du côté de l'Allemagne, on voie la Lorraine et l'Alsace mortes, en regardant ici, on les voie vivantes!

La réunion, à l'unanimité, a accepté la proposition du représentant Victor Hugo, et lui a demandé de rédiger la déclaration qui devra être signée de tous et lue par lui-même à la tribune.

M. Victor Hugo a immédiatement rédigé cette déclaration, qui a été acceptée par la réunion de la gauche, mais à laquelle il n'a pu être donné la publicité de la tribune, par suite de la séance du 8 mars et de la démission de M. Victor Hugo.

En voici le texte :

DÉCLARATION

En présence de la démission que les représentants alsaciens et lorrains ont offerte, mais que l'Assemblée n'a acceptée par aucun vote.

Les représentants soussignés déclarent qu'à leurs yeux l'Alsace et la Lorraine ne cessent pas et ne cesseront jamais de faire partie de la France.

Ces provinces sont profondément françaises. L'âme de la France reste avec elles.

L'Assemblée nationale ne serait plus l'Assemblée de la France si ces deux provinces n'y étaient pas représentées.

Que désormais, et jusqu'à des jours meilleurs, il y ait sur la carte de France un vide, c'est là la violence que nous fait le traité. Mais pourquoi un vide dans cette Assemblée?

Le traité exige-t-il que les représentants alsaciens et lorrains disparaissent de l'Assemblée française?

Non.

Pourquoi donc aller plus loin que le traité? Pourquoi faire ce qu'il n'impose pas? Pourquoi lui donner ce qu'il ne demande pas?

Que la Prusse prenne les territoires. Que la France garde les représentants.

Que leur présence dans l'Assemblée nationale de France soit la protestation vivante et permanente de la justice contre l'iniquité, du malheur contre la force, du droit vrai de la patrie contre le droit faux de la victoire.

Que les alsaciens et les lorrains, élus par leurs départements, restent dans l'Assemblée française et qu'ils y personnifient, non le passé, mais l'avenir.

Le mandat est un dépôt. C'est au mandant lui-même que le mandataire est tenu de rapporter son mandat. Aujourd'hui, dans la situation faite à l'Alsace et à la Lorraine, le mandant est prisonnier, mais le mandataire est libre. Le devoir du mandataire est de garder à la fois sa liberté et son mandat.

Et cela jusqu'au jour où, ayant coopéré avec nous à l'œuvre libératrice, il pourra rendre à ceux qui l'ont élu le mandat qu'il leur doit et la patrie que nous leur devons.

Les représentants alsaciens et lorrains des départements cédés sont aujourd'hui dans une exception qu'il importe de signaler. Tous les représentants du reste de la France peuvent être réélus ou remplacés; eux seuls ne le peuvent pas. Leurs électeurs sont frappés d'interdit.

En ce moment, et sans que le traité puisse l'empêcher, l'Alsace et la Lorraine sont représentées dans l'Assemblée nationale de France. Il dépend de l'Assemblée nationale de continuer cette représentation. Cette continuation du mandat, nous devons la déclarer. Elle est de droit. Elle est de devoir.

Il ne faut pas que les siéges de la représentation alsacienne et lorraine, actuellement occupés, soient vide et restent vides par notre volonté. Pour toutes les populations de France, le droit d'être représentées est un droit absolu; pour la Lorraine et pour l'Alsace, c'est un droit sacré.

Puisque la Lorraine et l'Alsace ne peuvent désormais nommer d'autres représentants, ceux-ci doivent être maintenus. Ils doivent être maintenus indéfiniment, dans les Assemblées nationales qui se succéderont, jusqu'au jour, prochain nous l'espérons, où la France reprendra possession de la Lorraine et de l'Alsace, et où cette moitié de notre cœur nous sera rendue.

En résumé,

Si nous souffrons que nos honorables collègues alsaciens et lorrains se retirent, nous aggravons le traité.

La France va dans la concession plus loin que la Prusse dans l'extorsion. Nous offrons ce qu'on n'exige pas. Il importe que dans l'exécution forcée du traité rien de notre part ne ressemble à un consentement. Subir sans consentir est la dignité du vaincu.

Par tous ces motifs, sans préjuger les résolutions ultérieures que pourra leur commander leur conscience.

Croyant nécessaire de réserver les questions qui viennent d'être indiquées,

Les représentants soussignés invitent leurs collègues de l'Alsace et de la Lorraine à reprendre et à garder leurs siéges dans l'Assemblée.

IV

LA QUESTION DE PARIS

Par le traité voté, l'Assemblée avait disposé de la France; il s'agissait maintenant de savoir ce qu'elle allait faire de Paris. La droite ne voulait plus de Paris; il lui fallait autre chose. Elle cherchait une capitale; les uns proposaient Bourges, les autres Fontainebleau, les autres Versailles. Le 6 mars, l'Assemblée discuta la question dans ses bureaux. Rentrerait-elle ou ne rentrerait-elle pas dans Paris?

M. Victor Hugo faisait partie du onzième bureau. Voici ses paroles, telles qu'elles ont été reproduites par les journaux :

Nous sommes plusieurs ici qui avons été enfermés dans Paris et qui avons assisté à toutes les phases de ce siége, le plus extraordinaire qu'il y ait dans l'histoire. Ce peuple a été admirable. Je l'ai dit déjà et je le dirai encore. Chaque jour la souffrance augmentait et l'héroïsme croissait. Rien de plus émouvant que cette transformation; la ville de luxe était devenue ville de misère; la ville de mollesse était devenue ville de combat; la ville de joie était devenue ville de terreur et de sépulcre. La nuit, les rues étaient toutes noires, pas un délit. Moi qui parle, toutes les nuits, je traversais, seul, et presque d'un bout à l'autre, Paris ténébreux et désert; il y avait là bien des souffrants et bien des affamés; tout manquait, le feu et le pain; eh bien, la sécurité était absolue. Paris avait la bravoure au dehors et la vertu au dedans. Deux millions d'hommes donnaient ce mémorable exemple. C'était l'inattendu dans la grandeur. Ceux qui l'ont vu ne l'oublieront pas. Les femmes étaient aussi intrépides devant la famine que les hommes devant la bataille. Jamais plus superbe combat n'a été livré de toutes parts à toutes les calamités à la fois. Oui, on souffrait, mais savez-vous comment? on souffrait avec joie, parce qu'on se disait: Nous souffrons pour la patrie.

Et puis, on se disait: Après la guerre finie, après les prussiens partis, ou chassés, — je préfère chassés, — on se disait, comme ce sera beau la récompense! Et l'on s'attendait à ce spectacle sublime, l'immense embrassement de Paris et de la France.

On s'attendait à quelque chose comme ceci: la mère se jetant éperdue dans les bras de sa fille! la grande nation remerciant la grande cité!

On se disait: Nous sommes isolés de la France; la Prusse a élevé une muraille entre la France et nous; mais la Prusse s'en ira, et la muraille tombera.

Eh bien! non, messieurs. Paris débloqué reste isolé. La Prusse n'y est plus, et la muraille y est encore.

Entre Paris et la France il y avait un obstacle, la Prusse; maintenant il y en a un autre, l'Assemblée.

Réfléchissez, messieurs.

Paris espérait votre reconnaissance, et il obtient votre suspicion!

Mais qu'est-ce donc qu'il vous a fait?

Ce qu'il vous a fait, je vais vous le dire :

Dans la défaillance universelle, il a levé la tête; quand il a vu que la France n'avait plus de soldats, Paris s'est transfiguré en armée; il a espéré, quand tout désespérait; après Phalsbourg tombée, après Toul tombée, après Strasbourg tombée, après Metz tombée, Paris est resté debout. Un million de vandales ne l'a pas étonné. Paris s'est dévoué pour tous, il a été la ville superbe du sacrifice. Voilà ce qu'il vous a fait. Il a plus que sauvé la vie à la France, il lui a sauvé l'honneur.

Et vous vous défiez de Paris! et vous mettez Paris en suspicion!

Vous mettez en suspicion le courage, l'abnégation, le patriotisme, la magnifique initiative de la résistance dans le désespoir, l'intrépide volonté d'arracher à l'ennemi la France, toute la France! Vous vous défiez de cette cité qui a fait la philosophie universelle, qui envahit le monde à votre profit par son rayonnement et qui vous le conquiert par ses orateurs, par ses écrivains, par ses penseurs; de cette cité qui a donné l'exemple de toutes les audaces et aussi de toutes les sagesses; de ce Paris qui fera l'univers à son image, et d'où est sorti l'exemplaire nouveau de la civilisation! Vous avez peur de Paris, de Paris qui est la fraternité, la liberté, l'autorité, la puissance, la vie! Vous mettez en suspicion le progrès! Vous mettez en surveillance la lumière!

Ah! songez-y!

Cette ville vous tend les bras; vous lui dites: Ferme tes portes. Cette ville vient à vous, vous reculez devant elle. Elle vous offre son hospitalité majestueuse où vous pouvez mettre toute la France à l'abri, son hospitalité, gage de concorde et de paix publique, et vous hésitez, et vous refusez, et vous avez peur du port comme d'un [illegible]

Oui, je le dis, pour vous, pour nous tous, Paris, c'est le port.

Messieurs, voulez-vous êtes sages, soyez confiants. Voulez-vous être des hommes politiques, soyez des hommes fraternels.

Rentrez dans Paris, et rentrez-y immédiatement.

Paris vous en saura gré et s'apaisera. Et quand Paris s'apaise, tout s'apaise.

Votre absence de Paris inquiétera tous les intérêts et sera pour le pays une cause de fièvre lente.

Vous avez cinq milliards à payer; pour cela il vous faut le crédit; pour le crédit, il vous faut la tranquillité, il vous faut Paris. Il vous faut Paris rendu à la France, et la France rendue à Paris.

C'est-à-dire l'Assemblée nationale siégeant dans la ville nationale.

L'intérêt public est ici étroitement d'accord avec le devoir public.

Si le séjour de l'Assemblée en province, qui n'est qu'un accident, devenait un système, c'est-à-dire la négation du droit suprême de Paris, je le déclare, je ne siégerais point hors de Paris. Mais ma résolution particulière n'est qu'un détail sans importance. Je ferais ce que je crois être mon devoir. Cela me regarde et je n'y insiste pas.

Vous, c'est autre chose. Votre résolution est grave. Pesez-la.

On vous dit : — N'entrez pas dans Paris : les prussiens sont là. — Qu'importe les prussiens! moi je les dédaigne. Avant peu, ils subiront la domination de ce Paris qu'ils menacent de leurs canons et qui les éclaire de ses idées.

La seule vue de Paris est une propagande. Désormais le séjour des prussiens en France est dangereux surtout pour le roi de Prusse.

Messieurs, en rentrant dans Paris, vous faites de la politique, et de la bonne politique.

Vous êtes un produit momentané. Paris est une formation séculaire. Croyez-moi, ajoutez Paris à l'Assemblée, appuyez votre faiblesse sur cette force, asseyez votre fragilité sur cette solidité.

Tout un côté de cette assemblée, côté fort par le nombre et faible autrement, a la prétention de discuter Paris, d'examiner ce que la France doit faire de Paris, en un mot de mettre Paris aux voix. Cela est étrange.

Est-ce qu'on met Paris en question ?

Paris s'impose.

Une vérité qui peut être contestée en France, à ce qu'il paraît, mais qui ne l'est pas dans le reste du monde, c'est la suprématie de Paris.

Par son initiative, par son cosmopolitisme, par son impartialité, par sa bonne volonté, par ses arts, par sa littérature, par sa langue, par son industrie, par son esprit d'invention, par son instinct de justice et de liberté, par sa lutte de tous les temps, par son héroïsme d'hier et de toujours, par ses révolutions, Paris est l'éblouissant et mystérieux moteur du progrès universel.

Niez cela, vous rencontrez le sourire du genre humain. Le monde n'est peut-être pas français, mais à coup sûr il est parisien.

Nous, consentir à discuter Paris ? Non. Il est puéril de l'attaquer, il serait puéril de le défendre.

Messieurs, n'attentons pas à Paris.

N'allons pas plus loin que la Prusse.

Les prussiens ont démembré la France, ne la décapitons pas.

Et puis, songez-y.

Hors Paris il peut y avoir une Assemblée provinciale ; il n'y a d'Assemblée nationale qu'à Paris.

Pour les législateurs souverains qui ont le devoir de compléter la Révolution française, être hors de Paris, c'est être hors de France. (*Interruption.*)

On m'interrompt. Alors j'insiste.

Isoler Paris, refaire après l'ennemi le blocus de Paris, tenir Paris à l'écart, succéder dans Versailles, vous assemblée républicaine, au roi de France et. vous assemblée française, au roi de Prusse, créer à côté de Paris on ne sait quelle fausse capitale politique, croyez-vous en avoir le droit ? Est-ce comme représentants de la France que vous feriez cela? Entendons-nous. Qui est-ce qui représente la France ? c'est ce qui contient le plus de lumière. Au-dessus de vous, au-dessus de moi, au-dessus de nous tous, qui avons un mandat aujourd'hui et qui n'en aurons pas demain, la France a un immense représentant, un représentant de sa grandeur, de sa puissance, de sa volonté, de son histoire, de son avenir, un représentant permanent, un mandataire irrévocable; et ce représentant est un héros, et ce mandataire est un géant ; et savez-vous son nom ? il s'appelle Paris.

Et c'est vous, représentants éphémères, qui voudriez destituer ce représentant éternel!

Ne faites pas ce rêve et ne faites pas cette faute

Après ces paroles, le onzième bureau, ayant à choisir entre M. Victor Hugo et M. Lucien Brun un commissaire, a choisi M. Lucien Brun.

V

DÉMISSION DE VICTOR HUGO

Le 8 mars, au moment où le représentant Victor Hugo se préparait à prendre la parole pour défendre Paris contre la droite, survint un incident inattendu. Un rapport fut fait à l'Assemblée sur l'élection d'Alger. Le général Garibaldi avait été nommé représentant d'Alger par 10,606 voix. Le candidat qui avait après lui le plus de voix n'avait eu que 4,973 suffrages. On proposa l'annulation de l'élection de Garibaldi. Victor Hugo intervint.

SÉANCE DU 8 MARS 1871

M. VICTOR HUGO. — Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — M. Victor Hugo a la parole. (*Mouvements divers.*)

M. VICTOR HUGO. — Je ne dirai qu'un mot.

La France vient de traverser une épreuve terrible, d'où elle est sortie sanglante et vaincue. On peut être vaincu et rester grand ; la France le prouve. La France accablée, en présence des nations, a rencontré la lâcheté de l'Europe. (*Mouvement.*)

De toutes les puissances européennes, aucune ne s'est levée pour défendre cette France qui, tant de fois, avait pris en main la cause de l'Europe... (*Bravo ! à gauche*), pas un roi, pas un état, personne ! un seul homme excepté... (*Sourires ironiques à droite. — Très bien ! à gauche.*)

Ah ! les puissances, comme on dit, n'intervenaient pas ; eh bien, un homme est intervenu, et cet homme est une puissance. (*Exclamations sur plusieurs bancs à droite.*)

Cet homme, messieurs, qu'avait-il ? son épée.

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — Et Bordone ! (*On rit.*)

M. VICTOR HUGO. — Son épée, et cette épée avait déjà délivré un peuple... (*exclamations*) et cette épée pouvait en sauver un autre. (*Nouvelles exclamations.*)

Il l'a pensé ; il est venu, il a combattu.

A droite. — Non ! non !

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — Ce sont des réclames qui ont été faites ; il n'a pas combattu.

M. VICTOR HUGO. — Les interruptions ne m'empêcheront pas d'achever ma pensée.

Il a combattu... (*Nouvelles interruptions.*)

Voix nombreuses à droite. — Non ! non !

A gauche. — Si ! si !

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — Il a fait semblant !

Un membre à droite. — Il n'a pas vaincu, en tout cas !

M. VICTOR HUGO. — Je ne veux blesser personne dans cette assemblée, mais je dirai qu'il est le seul des généraux qui ont lutté pour la France, le seul qui n'ait pas été vaincu. (*Bruyantes réclamations à droite. — Applaudissements à gauche.*)

Plusieurs membres à droite. — A l'ordre ! à l'ordre !

M. DE JOUVENCEL. — Je prie M. le président d'inviter l'orateur à retirer une parole qui est antifrançaise.

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — C'est un comparse de mélodrame. (*Vives réclamations à gauche*). Il n'a pas été vaincu parce qu'il ne s'est pas battu.

M. LE PRÉSIDENT. — M. de Lorgeril, veuillez garder le silence ; vous aurez la parole ensuite. Mais respectez la liberté de l'orateur. (*Très bien !*)

M. LE GÉNÉRAL DUCROT. — Je demande la parole. (*Mouvement.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Général, vous aurez la parole après M. Victor Hugo.

(*Plusieurs membres se lèvent et interpellent vivement M. Victor Hugo.*)

M. LE PRÉSIDENT *aux interrupteurs.* La parole est à M. Victor Hugo seul.

M. RICHIER. — Un français ne peut pas entendre des paroles semblables à celles qui viennent d'être prononcées. (*Agitation générale.*)

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — L'Assemblée refuse la parole à M. Victor Hugo, parce qu'il ne parle pas français. (*Oh ! oh ! — Rumeurs confuses.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas la parole, monsieur de Lorgeril... Vous l'aurez à votre tour.

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — J'ai voulu dire que l'Assemblée ne veut pas écouter parce qu'elle n'entend pas ce français-là. (*Bruit.*)

Un membre. — C'est une insulte au pays !

M. LE GÉNÉRAL DUCROT. — J'insiste pour demander la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous aurez la parole si M. Victor Hugo y consent.

M. VICTOR HUGO. — Je demande à finir.

Plusieurs membres à M. Victor Hugo. — Expliquez-vous ! (*Assez ! assez !*)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous demandez à M. Victor Hugo de s'expliquer; il va le faire. Veuillez l'écouter et garder le silence... (*Non! non! — A l'ordre!*)

M. LE GÉNÉRAL DUCROT. — On ne peut pas rester là-dessus.

M. VICTOR HUGO. — Vous y resterez pourtant, général.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous aurez la parole après l'orateur.

M. LE GÉNÉRAL DUCROT. — Je proteste contre des paroles qui sont un outrage... (*A la tribune! à la tribune!*)

M. VICTOR HUGO. — Il est impossible... (*Les cris : A l'ordre! continuent*).

Un membre. — Retirez vos paroles. On ne vous les pardonne pas.

(*Un autre membre à droite se lève et adresse à l'orateur des interpellations qui se perdent dans le bruit.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez vous asseoir!

Le même membre. — A l'ordre! Rappelez l'orateur à l'ordre!

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous rappellerai vous-même à l'ordre, si vous continuez à le troubler. (*Très bien! très bien!*) Je rappellerai à l'ordre ceux qui empêcheront le président d'exercer sa fonction. Je suis le juge du rappel à l'ordre.

Sur plusieurs bancs à droite. — Nous le demandons, le rappel à l'ordre!

M. LE PRÉSIDENT. — Il ne suffit pas que vous le demandiez. (*Très bien! — Interpellations diverses et confuses.*)

M. DE CHABAUD-LATOUR. — Paris n'a pas été vaincu, il a été affamé. (*C'est vrai! c'est vrai! — Assentiment général.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole à M. Victor Hugo pour s'expliquer, et ceux qui l'interrompront seront rappelés à l'ordre. (*Très bien!*)

M. VICTOR HUGO. — Je vais vous satisfaire, messieurs, et aller plus loin que vous. (*Profond silence.*)

Il y a trois semaines, vous avez refusé d'entendre Garibaldi...

Un membre. — Il avait donné sa démission!

M. VICTOR HUGO. — Aujourd'hui vous refusez de m'entendre. Cela me suffit. Je donne ma démission. (*Longues rumeurs. — Non! non! — Applaudissements à gauche.*)

Un membre. — L'Assemblée n'accepte pas votre démission!

M. VICTOR HUGO. — Je l'ai donnée et je la maintiens.

(*L'honorable membre qui se trouve, en descendant de la tribune, au pied du bureau sténographique situé à l'entrée du couloir de gauche, saisit la plume de l'un des sténographes de l'Assemblée et écrit, debout, sur le rebord extérieur du bureau, sa lettre de démission au président.*)

M. LE GÉNÉRAL DUCROT. — Messieurs, avant de juger le général Garibaldi, je demande qu'une enquête sérieuse soit faite sur les faits qui ont amené le désastre de l'armée de l'est. (*Très bien! très bien!*)

Quand cette enquête sera faite, nous vous produirons des télégrammes émanant de M. Gambetta, et prouvant qu'il reprochait au général Garibaldi son inaction dans un moment où cette inaction amenait le désastre que vous connaissez. On pourra examiner alors si le général Garibaldi est venu payer une dette de reconnaissance à la France, ou s'il n'est pas venu, plutôt, défendre sa république universelle. (*Applaudissements prolongés sur un grand nombre de bancs.*)

M. LOCKROY. — Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — M. Victor Hugo est-il présent?

Voix diverses. — Oui! — Non! il est parti!

M. LE PRÉSIDENT. — Avant de donner lecture à l'Assemblée de la lettre que vient de me remettre M. Victor Hugo, je voulais le prier de se recueillir et de se demander à lui-même s'il y persiste.

M. VICTOR HUGO, *au pied de la tribune.* — J'y persiste.

M. LE PRÉSIDENT. — Voici la lettre de M. Victor Hugo; mais M. Victor Hugo... (*Rumeurs diverses.*)

M. VICTOR HUGO. — J'y persiste. Je le déclare, je ne paraîtrai plus dans cette enceinte.

M. LE PRÉSIDENT. — Mais M. Victor Hugo ayant écrit cette lettre dans la vivacité de l'émotion que ce débat a soulevée, j'ai dû en quelque sorte l'inviter à se recueillir lui-même, et je crois avoir exprimé l'expression de l'Assemblée. (*Oui! oui! Très bien!*)

M. VICTOR HUGO. — Monsieur le président, je vous remercie; mais je déclare que je refuse de rester plus longtemps dans cette Assemblée. (*Non! non!*)

De toutes parts. — A demain! à demain!

M. VICTOR HUGO — Non! non! j'y persiste. Je ne rentrerai pas dans cette Assemblée!

(*M. Victor Hugo sort de la salle.*)

M. PRÉSIDENT. — Si l'Assemblée veut me le permettre, je ne lui donnerai connaissance de cette lettre que dans la séance de demain. (*Oui! oui! — Assentiment général.*)

Cet incident est terminé, et je regrette que les élections de l'Algérie y aient donné lieu.

Un membre à gauche. — C'est la violence de la droite qui y a donné lieu.

SÉANCE DU 9 MARS

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, je regrette profondément que notre illustre collègue, M. Victor Hugo, n'ait pas cru pouvoir se rendre aux instances d'un grand nombre de nos collègues, et, je crois pouvoir le dire, au sentiment général de l'Assemblée. (*Oui! oui! — Très bien!*) Il persiste dans la démission qu'il m'a remise hier au soir, et dont il ne me reste, à mon grand regret, qu'à donner connaissance à l'Assemblée :

La voici :

« Il y a trois semaines, l'Assemblée a refusé d'entendre Garibaldi; aujourd'hui elle refuse de m'entendre. Cela me suffit.

« Je donne ma démission.

« VICTOR HUGO »

8 mars 1871.

La démission sera transmise à M. le Ministre de l'intérieur.

M. LOUIS BLANC. — Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — M. Louis Blanc a la parole.

M. LOUIS BLANC. — Messieurs, je n'ai qu'un mot à dire. A ceux d'entre nous qui sont plus particulièrement en communion de sentiments et d'idées avec Victor Hugo, il est commandé de dire bien haut de quelle douleur leur âme a été saisie...

Voix à gauche. — Oui! oui! c'est vrai!

M. LOUIS BLANC. — En voyant le grand citoyen, l'homme de génie dont la France est fière, réduit à donner sa démission de membre d'une Assemblée française...

Voix à droite. — C'est qu'il l'a bien voulu.

M. LE DUC DE MARMIER. — C'est par sa volonté !

M. LOUIS BLANC. — C'est un malheur ajouté à tant d'autres malheurs... (*mouvements divers*) que cette voix puissante ait été étouffée... (*Réclamations sur un grand nombre de bancs.*)

M. DE TILLANCOURT. — La voix de M. Victor Hugo a constamment été étouffée!

Plusieurs membres. — C'est vrai! c'est vrai!

M. LOUIS BLANC. — ...Au moment où elle proclamait la reconnaissance de la patrie pour d'éminents services. Je me borne à ces quelques paroles. Elles expriment des sentiments qui, j'en suis sûr, seront partagés par tous ceux qui chérissent et révèrent le génie combattant pour la liberté. (*Vive approbation sur plusieurs bancs à gauche.*)

M. SCHŒLCHER. — Louis Blanc, vous avez dignement exprimé nos sentiments à tous.

A gauche. — Oui! oui! — Très bien!

Caprera, 11 avril 1871.

« Mon cher Victor Hugo,

« J'aurais dû plus tôt vous donner un signe de gratitude pour l'honneur immense dont vous m'avez décoré à l'Assemblée de Bordeaux.

« Sans manifestation écrite, nos âmes se sont cependant bien entendues, la vôtre par le bienfait, et la mienne par l'amitié et la reconnaissance que je vous consacre depuis longtemps.

« Le brevet que vous m'avez signé à Bordeaux suffit à toute une existence dévouée à la cause sainte de l'humanité, dont vous êtes le premier apôtre.

« Je suis pour la vie,

« Votre dévoué,

« GARIBALDI »

VI

MORT DE CHARLES HUGO

Ce qui suit est extrait du *Rappel* du mercredi 15 mars :

« Une affreuse nouvelle nous arrive de Bordeaux : notre collaborateur, notre compagnon, notre ami Charles Hugo, y est mort lundi soir.

« Lundi matin, il avait déjeuné gaîment avec son père et Louis Blanc. Le soir, Victor Hugo donnait un dîner d'adieu à quelques amis, au restaurant Lanta. A huit heures, Charles Hugo prend un fiacre pour s'y faire conduire, avec ordre de descendre d'abord à un café qu'il indique. Il était seul dans la voiture. Arrivé au café, le cocher ouvre la portière et trouve Charles Hugo mort.

« Il avait eu une congestion foudroyante suivie d'hémorrhagie.

« On a rapporté ce pauvre cadavre à son père, qui l'a couvert de baisers et de larmes.

« Charles Hugo était souffrant depuis quelques semaines. Il nous écrivait, le samedi 11, samedi dernier :

« Je vous envoie peu d'articles, mais ne m'accusez pas. Un « excellent médecin que j'ai trouvé ici m'a condamné au repos. « J'ai, paraît-il, un « emphysème pulmonaire ! » avec un petit « point hypertrophié au cœur. Le médecin attribue cette mala- « die à mon séjour à Paris pendant le siége...

« Je vais mieux pourtant. Mais il faut que je me repose « encore. J'irai passer une semaine à Arcachon. Je pense pou- « voir retourner ensuite à Paris et reprendre mon travail... »

« Victor Hugo devait l'accompagner à Arcachon. Charles se faisait une joie de rester là quelques jours en famille avec son père, sa jeune femme et ses deux petits enfants ; le départ était fixé au lendemain matin... Et le voilà mort ! Le voilà mort, ce vaillant et généreux Charles, si fort et si doux, d'un si haut esprit, d'un si puissant talent !

« Et Victor Hugo, après ces dix-neuf ans d'exil et de lutte suivis de ces six mois de guerre et de siége, ne sera rentré en France que pour ensevelir son fils à côté de sa fille, et pour mêler à son deuil patriotique son deuil paternel. »

—

ENTERREMENT DE CHARLES HUGO

(18 mars)

« Une foule considérable et profondément émue se pressait hier à la gare d'Orléans, où, comme tous les journaux l'avaient annoncé, le cercueil du collaborateur, de l'ami, que nous pleurons était attendu vers midi.

« A l'heure dite, on a vu paraître le corbillard, derrière lequel marchaient, le visage en larmes, Victor Hugo et son dernier fils, François-Victor, puis MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie, Paul Foucher et quelques amis intimes.

« Ceux qui étaient venus témoigner leur sympathie attristée au grand poëte si durement frappé et au vaillant journaliste parti si jeune se sont joints à ce douloureux cortége, et le corbillard s'est dirigé vers le cimetière du Père-Lachaise.

« Il va sans dire qu'il n'a passé par aucune église.

« D'instant en instant, le cortége grossissait.

« Place de la Bastille, il y a eu une chose touchante. Trois gardes nationaux, reconnaissant Victor Hugo, se sont mis aussitôt aux côtés du corbillard et l'ont escorté, fusil sous le bras. D'autres gardes nationaux ont suivi leur exemple, puis d'autres, et bientôt ils ont été plus d'une centaine, et ils ont formé une haie d'honneur qui a accompagné jusqu'au cimetière notre cher et regretté camarade.

« Un moment après, un poste de gardes nationaux, très nombreux à cause des événements de la journée, apprenant qui l'on enterrait, a pris les fusils, s'est mis en rang et a présenté les armes ; les clairons ont sonné, les tambours ont battu aux champs, et le drapeau a salué.

« Ç'a été la même chose sur tout le parcours. Rien n'était touchant comme de voir, sur le canal, dans les rues et le long du boulevard, tous les postes accourir, et, spontanément, sans mot d'ordre, rendre hommage à quelqu'un qui n'était ni le chef du pouvoir exécutif ni le président de l'Assemblée et qui n'avait qu'une autorité morale. Cet hommage était aussi intelligent que cordial ; quelques cris de *Vive la République !* et de *Vive Victor Hugo !* échappés involontairement, étaient vite contenus par le respect de l'immense malheur qui passait.

« Çà et là on entrevoyait des barricades. Et ceux qui les gardaient, venaient, eux aussi, présenter les armes à cette gloire désespérée. Et on ne pouvait s'empêcher de se dire que ce peuple de Paris si déférent, si bon, si reconnaissant, était celui dont les calomnies réactionnaires font une bande de pillards !

« A la porte du cimetière et autour du tombeau, la foule était tellement compacte qu'il était presque impossible de faire un pas.

« Enfin on a pu arriver au caveau où dormaient déjà le général Hugo, la mère de Victor Hugo et son frère Eugène. Le cercueil a pris la quatrième et dernière place, celle que Victor Hugo s'était réservée, ne prévoyant pas que le fils s'en irait avant le père ! »

—

Deux discours ont été prononcés. Le premier par M. Auguste Vacquerie. Nous en avons retenu les passages suivants :

« Citoyens,

« Dans le groupe de camarades et de frères que nous étions, le plus robuste, le plus solide, le plus vivant était celui qu

est mort le premier. Il est vrai que Charles Hugo n'a pas économisé sa vie. Il est vrai qu'il l'a prodiguée. A quoi ? Au devoir, à la lutte pour le vrai, au progrès, à la république.

« Et comme il n'a fait que les choses qui méritent d'être récompensées, il en a été puni.

« Il a commencé par la prison. Cette fois-là, son crime était d'avoir attaqué la guillotine. Il faut bien que les républicains soient contre la peine de mort, pour être des buveurs de sang. Alors, les juges l'ont condamné à je ne sais plus quelle amende et à six mois de Conciergerie. Il y était pendant l'abominable crime de Décembre. Il n'en est sorti que pour sortir de France. Après la prison, l'exil.

« Jersey, Guernesey et Bruxelles l'ont vu pendant vingt ans, debout entre son père et son frère, exilé volontaire, s'arrachant à sa patrie, mais ne l'oubliant pas, travaillant pour elle. Quel vaillant et éclatant journaliste il a été, tous le savent. Un jour enfin, la cause qu'il avait si bravement servie a été gagnée, l'empire a glissé dans la boue de Sedan, et la république est ressuscitée. Celui qui avait dit :

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là

a pu rentrer sans manquer à son serment. Charles est rentré avec son père. On pouvait croire qu'il allait maintenant être heureux ; il avait tout, sa patrie, la république, un nom illustre, un grand talent, la jeunesse, sa femme qu'il adorait, deux petits enfants ; il voyait s'ouvrir devant lui le long avenir de bonheur, de bien-être et de renommée qu'il avait si noblement gagné. Il est mort.

« Il y a des heures où la destinée est aussi lâche et aussi féroce que les hommes, où elle se fait la complice des gouvernements et où elle semble se venger de ceux qui font le bien. Il n'y a pas de plus sombre exemple de ces crimes du sort que le glorieux et douloureux père de notre cher mort. Qu'a-t-il fait toute sa vie, que d'être le meilleur comme le plus grand ? Je ne parle pas seulement de sa bonté intime et privée ; je parle surtout de sa bonté publique, de ses romans, si tendres à tous les misérables, de ses livres penchés sur toutes les plaies, de ses drames dédiés à tous les déshérités. A quelle difformité, à quelle détresse, à quelle infériorité a-t-il jamais refusé de venir en aide? Tout son génie n'a eu qu'une idée : consoler. Récompense : Charles n'est pas le premier de ses enfants qu'il perd de cette façon tragique. Aujourd'hui, c'est son fils qu'il perd brusquement, en pleine vie, en plein bonheur. Il y a trente ans, c'était sa fille. Ordinairement un coup de foudre suffit. Lui, il aura été foudroyé deux fois.

« Qu'importe, citoyens, ces iniquités de la destinée ! Elles se trompent si elles croient qu'elles nous décourageront. Jamais ! Demandez à celui que nous venons d'apporter dans cette fosse. N'est-ce pas, Charles, que tu recommencerais ?

« Et nous, nous continuerons. Sois tranquille, frère, nous combattrons comme toi jusqu'à notre dernier souffle. Aucune violence et aucune injustice ne nous fera renoncer à la vérité, au bien, à l'avenir, pas plus celles des événements que celles des gouvernements, pas plus la loi mystérieuse que la loi humaine, pas plus les malheurs que les condamnations, pas plus le tombeau que la prison !

« Vive la république universelle, démocratique et sociale. »

Voici également quelques-unes des paroles prononcées, au nom de la presse de province, par M. Louis Mie :

« Chers concitoyens,

« Si ma parole, au lieu d'être celle d'un humble et d'un inconnu, avait l'autorité que donne le génie, qu'assurent d'éclatants services et que consacre un exil de vingt années, j'apporterais à la tombe de Charles Hugo l'expression profondément vraie de la reconnaissance que la province républicaine tout entière doit à cette armée généreuse qu'on nomme dans le monde, la presse républicaine de Paris. Charles marchait aux premiers rangs de ces intrépides du vrai, que tout frappe, mais que console le devoir accompli.

« C'est à l'heure où d'étroites défiances semblent vouloir nous séparer, nous qui habitons les départements, et nous isoler de la ville sœur aînée des autres cités de France, que nous sentons plus ardemment ce que nous lui devons d'amour à ce Paris qui, après nous avoir donné la liberté, nous a conservé l'honneur.

« Je n'ai pas besoin de rappeler quelle large part revient à Charles Hugo dans cette infatigable et sainte prédication de la presse parisienne. Je n'ai pas à retracer l'œuvre de cette vie si courte et si pleine. Je n'en veux citer qu'une chose : c'est qu'il est entré dans la lutte en poussant un cri d'indignation contre un attentat à l'inviolabilité de la vie humaine. Il avait tout l'éclat de la jeunesse et toute la solidité de la conviction. Il avait les deux grandes puissances, celle que donne le talent et celle que donne la bonté.

« Charles Hugo, vous aviez partout, en province comme à Paris, des amis et des admirateurs. Il y a des fils qui rapetissent le nom de leur père ; ce sera votre éternel honneur à vous d'avoir ajouté quelque chose à un nom auquel il semblait qu'on ne pût ajouter rien. »

On lit dans le *Rappel* du 21 mars :

« Victor Hugo n'a guère fait que traverser Paris. Il est parti dès mercredi, pour Bruxelles, où sa présence était exigée par les formalités à remplir dans l'intérêt des deux petits enfants que laisse notre regretté collaborateur.

« On sait que c'est à Bruxelles que Charles Hugo a passé les dernières années de l'exil. C'est à Bruxelles qu'il s'est marié et que son petit garçon et sa petite fille sont nés.

« Aussitôt que les prescriptions légales vont être remplies, et que l'avenir des mineurs va être réglé, Victor Hugo reviendra immédiatement à Paris. »

BRUXELLES

I

UN CRI

M. Victor Hugo, retenu à Bruxelles par ses devoirs d'aïeul et de tuteur de deux orphelins, suivait du regard avec anxiété la lutte entre Paris et Versailles. Il éleva la voix contre la guerre civile.

Quand finira ceci? Quoi! ne sentent-ils pas
Que ce grand pays croule à chacun de leurs pas?
Châtier qui? Paris? Paris veut être libre.
Ici le monde, et là Paris; c'est l'équilibre;
Et Paris est l'abîme où couve l'avenir.
Pas plus que l'océan on ne peut le punir,
Car dans sa profondeur et sous sa transparence
On voit l'immense Europe ayant pour cœur la France!
Combattants! combattants! qu'est-ce que vous voulez?
Vous êtes comme un feu qui dévore les blés,
Et vous tuez l'honneur, la raison, l'espérance!
Quoi! d'un côté la France et de l'autre la France!
Arrêtez! c'est le deuil qui sort de vos succès.
Chaque coup de canon de français à français
Jette — car l'attentat à sa source remonte —
Devant lui le trépas, derrière lui la honte.
Verser, mêler, après septembre et février,
Le sang du paysan, le sang de l'ouvrier,
Sans plus s'en soucier que de l'eau des fontaines!
Les latins contre Rome et les grecs contre Athènes!
Qui donc a décrété ce sombre égorgement?
Si quelque prêtre dit que Dieu le veut, il ment!
Mais quel vent souffle donc? Quoi! pas d'instants lucides?
Se retrouver héros pour être fratricides?
Horreur!

Mais voyez donc, dans le ciel, sur vos fronts,
Flotter l'abaissement, l'opprobre, les affronts!
Mais voyez donc là-haut ce drapeau d'ossuaire,
Noir comme le linceul, blanc comme le suaire;
Pour votre propre chute ayez donc un coup d'œil;
C'est le drapeau de Prusse et le drapeau du deuil!
Ce haillon insolent, il vous a sous sa garde.
Vous ne le voyez pas; lui, sombre, il vous regarde;
Il est comme l'Egypte au-dessus des hébreux,
Lourd, sinistre, et sa gloire est d'être ténébreux.
Il est chez vous. Il règne. Ah! la guerre civile,
Triste après Austerlitz, après Sedan est vile!

Aventure hideuse! ils se sont décidés
A jouer la patrie et l'avenir aux dés!
Insensés! n'est-il pas de choses plus instantes
Que d'épaissir autour de ce rempart vos tentes!
Recommencer la guerre ayant encore au flanc,
O Paris, ô lion blessé, l'épieu sanglant!
Quoi! se faire une plaie avant de guérir l'autre!
Mais ce pays meurtri de vos coups, c'est le vôtre!
Cette mère qui saigne est votre mère! Et puis,
Les misères, la femme et l'enfant sans appuis,
Le travailleur sans pain, tout l'amas des problèmes
Est là terrible, et vous, acharnés sur vous-mêmes,
Vous venez, toi rhéteur, toi soldat, toi tribun,
Les envenimer tous sans en résoudre aucun!

Vous recreusez le gouffre au lieu d'y mettre un phare!
Des deux côtés la même exécrable fanfare,
Le même cri: Mort! Guerre! — A qui? réponds, Caïn!
Qu'est-ce que ces soldats une épée à la main,
Courbés devant la Prusse, altiers contre la France?
Gardez donc votre sang pour votre délivrance!
Quoi! pas de remords! quoi! le désespoir complet!
Mais qui donc sont-ils ceux à qui la honte plaît?
O cieux profonds! opprobre aux hommes, quels qu'ils soient,
Qui sur ce pavois d'ombre et de meurtre s'assoient,

Qui du malheur public se font un piédestal,
Qui soufflent, acharnés à ce duel fatal,
Sur le peuple indigné, sur le reître servile,
Et sur les deux tisons de la guerre civile ;
Qui remettent la ville éternelle en prison,
Rebâtissent le mur de haine à l'horizon,
Méditent on ne sait quelle victoire infâme,
Les droits brisés, la France assassinant son âme,
Paris mort, l'astre éteint, et qui n'ont pas frémi
Devant l'éclat de rire affreux de l'ennemi !

Bruxelles, 15 avril 1871.

II

PAS DE REPRÉSAILLES

Cependant les hommes qui dominaient la Commune, la précipitent, sous prétexte de talion, dans l'arbitraire et dans la tyrannie. Tous les principes sont violés. Victor Hugo s'indigne, et sa protestation est reproduite par toute la presse libre de l'Europe. La voici :

Je ne fais point fléchir les mots auxquels je crois,
Raison, progrès, honneur, loyauté, devoirs, droits.
On ne va point au vrai par une route oblique.
Sois juste ; c'est ainsi qu'on sert la république ;
Le devoir envers elle et l'équité pour tous ;
Pas de colère ; et nul n'est juste s'il n'est doux.
La Révolution est une souveraine ;
Le peuple est un lutteur prodigieux qui traîne
Le passé vers le gouffre et l'y pousse du pied ;
Soit. Mais je ne connais, dans l'ombre qui me sied,
Pas d'autre majesté que toi, ma conscience.
J'ai la foi. Ma candeur sort de l'expérience.
Ceux que j'ai terrassés, je ne les brise pas.
Mon cercle c'est mon droit, leur droit est mon compas ;
Qu'entre mes ennemis et moi tout s'équilibre ;
Si je les vois liés, je ne me sens pas libre.
A demander pardon j'userais mes genoux
Si je versais sur eux ce qu'ils jetaient sur nous.
Jamais je ne dirai : — Citoyens, le principe
Qui se dresse pour nous contre nous se dissipe ;
Honorons la droiture en la congédiant ;
La probité s'accouple avec l'expédient. —
Je n'irai point cueillir, tant je craindrais les suites,
Ma logique à la lèvre impure des jésuites ;
Jamais je ne dirai : — Voilons la vérité !
Jamais je ne dirai : — Ce traître a mérité,
Parce qu'il fut pervers, que, moi, je sois inique ;
Je succède à sa lèpre ; il me la communique ;
Et je fais, devenant le même homme que lui,
De son forfait d'hier ma vertu d'aujourd'hui.
Il était mon tyran, il sera ma victime. —
Le talion n'est pas un reflux légitime.
Ce que j'étais hier, je veux l'être demain.
Je ne pourrais pas prendre un crime dans ma main
En me disant : — Ce crime était leur projectile ;
Je le trouvais infâme et je le trouve utile ;
Je m'en sers ; et je frappe, ayant été frappé. —
Non, l'espoir de me voir petit sera trompé.
Quoi ! je serais sophiste ayant été prophète !
Mon triomphe ne peut renier ma défaite ;
J'entends rester le même, ayant beaucoup vécu,
Et qu'en moi le vainqueur soit fidèle au vaincu.
Non, je n'ai pas besoin, Dieu, que tu m'avertisses ;
Pas plus que deux soleils je ne vois deux justices ;
Nos ennemis tombés sont là ; leur liberté
Et la nôtre, ô vainqueur, c'est la même clarté.
En éteignant leurs droits nous éteignons nos astres.
Je veux, si je ne puis après tant de désastres
Faire de bien, du moins ne pas faire de mal.
La chimère est aux rois, le peuple a l'idéal.

Quoi ! bannir celui-ci ! jeter l'autre aux bastilles !
Jamais ! Quoi ! déclarer que les prisons, les grilles,
Les barreaux, les geôliers et l'exil ténébreux,
Ayant été mauvais pour nous, sont bons pour eux !
Non, je n'ôterai, moi, la patrie à personne.
Un reste d'ouragan dans mes cheveux frissonne ;
On comprendra qu'ancien banni, je ne veux pas
Faire en dehors du juste et de l'honnête un pas ;
J'ai payé de vingt ans d'exil ce droit austère
D'opposer aux fureurs un refus solitaire
Et de fermer mon âme aux aveugles courroux,
Si je vois les cachots sinistres, les verrous,
Les chaînes menacer mon ennemi, je l'aime,
Et je donne un asile à mon proscripteur même ;
Ce qui fait qu'il est bon d'avoir été proscrit.
Je sauverais Judas si j'étais Jésus-Christ.
Je ne prendrai jamais ma part d'une vengeance.
Trop de punition pousse à trop d'indulgence,
Et je m'attendrirais sur Caïn torturé.
Non, je n'opprime pas ! jamais je ne tuerai !
Jamais, ô Liberté, devant ce que je brise,
On ne te verra faire un signe de surprise.
Peuple, pour te servir en ce siècle fatal,
Je veux bien renoncer à tout, au sol natal,
A ma maison d'enfance, à mon nid, à mes tombes,
A ce bleu ciel de France où volent des colombes,
A Paris, champ sublime où j'étais moissonneur,
A la patrie, au toit paternel, au bonheur ;
Mais j'entends rester pur, sans tache et sans puissance.
Je n'abdiquerai pas mon droit à l'innocence.

Bruxelles, 21 avril.

III

LES DEUX TROPHÉES

La guerre civile donne son fruit, la ruine. Des deux côtés on démolit Paris avec acharnement. Versailles bombarde l'Arc de l'Étoile, pendant que la Commune juge et condamne la Colonne.

Victor Hugo essaie d'arrêter les destructeurs. Il publie *les Deux Trophées.*

*

Peuple, ce siècle a vu tes travaux surhumains,
Il t'a vu repétrir l'Europe dans tes mains.
Tu montras le néant du sceptre et des couronnes
Par ta façon de faire et défaire des trônes;
A chacun de tes pas tout croissait d'un degré;
Tu marchais, tu faisais sur le globe effaré
Un ensemencement formidable d'idées;
Tes légions étaient les vagues débordées
Du progrès s'élevant de sommets en sommets.
La Révolution te guidait; tu semais
Danton en Allemagne et Voltaire en Espagne;
Ta gloire, ô peuple, avait l'aurore pour compagne,
Et le jour se levait partout où tu passais;
Comme on a dit les grecs on disait les français;
Tu détruisais le mal, l'enfer, l'erreur, le vice,
Ici le moyen âge et là le saint-office;
Superbe, tu luttais contre tout ce qui nuit;
Ta clarté grandissante engloutissait la nuit;
Toute la terre était à tes rayons mêlée;
Tandis que tu montais dans ta voie étoilée,
Les hommes t'admiraient, même dans tes revers;
Parfois tu t'envolais planant; et l'univers,
Vingt ans, du Tage à l'Elbe et du Nil à l'Adige,
Fut la face éblouie et tu fus le prodige;
Et tout disparaissait, Histoire, souviens-t'en,
Même le chef géant, sous le peuple titan.

De là deux monuments élevés à ta gloire,
Le pilier de puissance et l'arche de victoire,
Qui tous deux sont toi-même, ô peuple souverain,
L'un étant de granit et l'autre étant d'airain.

Penser qu'on fut vainqueur autrefois est utile.
Oh! ces deux monuments, que craint l'Europe hostile,
Comme on va les garder, et comme nuit et jour
On va veiller sur eux avec un sombre amour!
Ah! c'est presque un vengeur qu'un témoin d'un autre âge!
Nous les attesterons tous deux, nous qu'on outrage;
Nous puiserons en eux l'ardeur de châtier.
Sur ce hautain métal et sur ce marbre altier,
Oh! comme on cherchera d'un œil mélancolique
Tous ces fiers vétérans, fils de la république!
Car l'heure de la chute est l'heure de l'orgueil;
Car la défaite augmente, aux yeux du peuple en deuil,
Le resplendissement farouche des trophées;
Les âmes de leur feu se sentent réchauffées;
La vision des grands est salubre aux petits.
Nous éterniserons ces monuments, bâtis
Par les morts dont survit l'œuvre extraordinaire;
Ces morts puissants jadis passaient dans le tonnerre,
Et de leur marche encore on entend les éclats,
Et les pâles vivants d'à présent sont, hélas,
Moins qu'eux dans la lumière et plus qu'eux dans la tombe.

Écoutez, c'est la pioche! écoutez, c'est la bombe!
Qui donc fait bombarder? Qui donc fait démolir?
Vous!

*

Le penseur frémit, pareil au vieux roi Lear
Qui parle à la tempête et lui fait des reproches.
Quels signes effrayants! d'affreux jours sont-ils proches?
Est-ce que l'avenir peut être assassiné?
Est-ce qu'un siècle meurt quand l'autre n'est pas né?
Vertige! de qui donc Paris est-il la proie?
Un pouvoir le mutile, un autre le foudroie.
Ainsi deux ouragans luttent au Sahara.
C'est à qui frappera, c'est à qui détruira.
Peuple, ces deux chaos ont tort; je blâme ensemble
Le firmament qui tonne et la terre qui tremble.

*

Soit. De ces deux pouvoirs, dont la colère croît,
L'un a pour lui la loi, l'autre a pour lui le droit;

Versaille a la paroisse et Paris la commune ;
Mais sur eux, au-dessus de tous, la France est une !
Et d'ailleurs, quand il faut l'un sur l'autre pleurer,
Est-ce bien le moment de s'entre-dévorer,
Et l'heure pour la lutte est-elle bien choisie?
O fratricide ! Ici toute la frénésie
Des canons, des mortiers, des mitrailles ; et là
Le vandalisme ; ici Charybde, et là Scylla.
Peuple, ils sont deux. Broyant tes splendeurs étouffées,
Chacun ôte à ta gloire un de tes deux trophées ;
Nous vivons dans des temps sinistres et nouveaux,
Et de ces deux pouvoirs étrangement rivaux
Par qui le marteau frappe et l'obus tourbillonne,
L'un prend l'Arc de Triomphe et l'autre la Colonne!

*

Mais c'est la France! — Quoi, français, nous renversons
Ce qui reste debout sur les noirs horizons!
La grande France est là! Qu'importe Bonaparte!
Est-ce qu'on voit un roi quand on regarde Sparte?
Otez Napoléon, le peuple reparaît.
Abattez l'arbre, mais respectez la forêt.
Tous ces grands combattants, tournant sur ces spirales,
Peuplant les champs, les tours, les barques amirales,
Franchissant murs et ponts, fossés, fleuves, marais,
C'est la France montant à l'assaut du progrès.
Justice! ôtez de là César, mettez-y Rome!
Qu'on voie à cette cime un peuple et non un homme!
Condensez en statue au sommet du pilier
Cette foule en qui vit ce Paris chevalier,
Vengeur des droits, vainqueur du mensonge féroce!
Que le fourmillement aboutisse au colosse!
Faites cette statue en un si pur métal
Qu'on n'y sente plus rien d'obscur ni de fatal;
Incarnez-y la foule, incarnez-y l'élite;
Et que ce géant Peuple, et que ce grand stylite
Du lointain idéal éclaire le chemin,
Et qu'il ait au front l'astre et l'épée à la main!

Respect à nos soldats! rien n'égalait leurs tailles;
La Révolution gronde en leurs cent batailles;
La Marseillaise, effroi du vieux monde obscurci,
S'est faite pierre là, s'est faite bronze ici;
De ces deux monuments sort un cri : Délivrance!

*

Quoi! de nos propres mains nous achevons la France!
Quoi! c'est nous qui faisons cela! nous nous jetons
Sur ce double trophée envié des teutons,
Torche et massue aux poings, tous à la fois en foule
C'est sous nos propres coups que notre gloire croule
Nous la brisons, d'en haut, d'en bas, de près, de loin
Toujours, partout, avec la Prusse pour témoin!
Ils sont là, ceux à qui fut livrée et vendue
Ton invincible épée, ô patrie éperdue!
Ils sont là, ceux par qui tomba l'homme de Ham!
C'est devant Reichshoffen qu'on efface Wagram!
Marengo raturé, c'est Waterloo qui reste.
La page altière meurt sous la page funeste;
Ce qui souille survit à ce qui rayonna;
Et pour garder Forbach, on supprime Iéna!
Mac-Mahon fait de loin pleuvoir une rafale
De feu, de fer, de plomb, sur l'arche triomphale.
Honte! un drapeau tudesque étend sur nous ses plis,
Et regarde Sedan souffleter Austerlitz!
Où sont les Charentons, France? où sont les Bicêtres?
Est-ce qu'ils ne vont pas se lever, les ancêtres,
Ces dompteurs de Brunswick, de Cobourg, de Bouillé,
Terribles, secouant leur vieux sabre rouillé,
Cherchant au ciel la grande aurore évanouie?
Est-ce que ce n'est pas une chose inouïe
Qu'ils soient violemment de l'histoire chassés,
Eux qui se prodiguaient sans jamais dire : assez!
Eux qui tinrent le pape et les rois, l'ombre noire
Et le passé, captifs et cernés dans leur gloire,
Eux qui de l'ancien monde avaient fait le blocus,
Eux les pères vainqueurs, par nous les fils vaincus.

Hélas! ce dernier coup, après tant de misères,
Et la paix incurable où saignent deux ulcères,
Et tous ces vains combats, Avron, Bourget, l'Ha¨!
Après Strasbourg brûlée! après Paris trahi!
La France n'est donc pas encore assez tuée?

Si la Prusse, à l'orgueil sauvage habituée,
Voyant ses noirs drapeaux enflés par l'aquilon,
Si la Prusse, tenant Paris sous son talon,
Nous eût crié : — Je veux que vos gloires s'enfuient,
Français, vous avez là deux restes qui m'ennuient,
Ce pilastre d'airain, cet arc de pierre; il faut
M'en délivrer; ici dressez un échafaud,
Là braquez des canons; ce soin sera le vôtre;
Vous démolirez l'un, vous mitraillerez l'autre.
Je l'ordonne. — O fureur! comme on eût dit : Souffrons!
Luttons! c'est trop! ceci passe tous les affronts!
Plutôt mourir cent fois! nos morts seront nos fêtes!
Comme on eût dit : Jamais! Jamais!

— Et vous le faites!

Bruxelles, 6 mai 1871.

IV

A MM. MEURICE ET VACQUERIE

La lettre suivante, qui n'a pas pu paraître sous la Commune par des raisons que tout le monde sait, trouve naturellement sa place ici à sa date :

Bruxelles, 28 avril.

Chers amis,

Nous traversons une crise.

Vous me demandez toute ma pensée, je pourrais me borner à ce seul mot : c'est la vôtre.

Ce qui me frappe, c'est à quel point nous sommes d'accord. Le public m'attribue dans le *Rappel* une participation que je n'ai pas, et m'en croit, sinon le rédacteur, du moins l'inspirateur ; vous savez mieux que personne à quel point j'ai dit la vérité quand j'ai écrit dans vos colonnes mêmes que j'étais un simple lecteur du *Rappel* et rien de plus. Eh bien, cette erreur du public a sa raison d'être. Il y a, au fond, entre votre pensée et la mienne, entre votre appréciation et la mienne, entre votre conscience et la mienne, identité presque absolue. Permettez-moi de le constater et de m'en applaudir. Ainsi, dans l'heure décisive où nous sommes, heure qui, si elle finit mal, pourrait être irréparable, vous avez une pensée dominante que vous dites chaque matin dans le *Rappel*, la conciliation. Or, ce que vous écrivez à Paris, je le pense à Bruxelles. La fin de la crise serait dans ce simple accès de sagesse : concessions mutuelles. Alors le dénoûment serait pacifique. Autrement il y aura guerre à outrance. On n'est pas quitte avec un problème parce qu'on a sabré la solution.

J'écrivais en avril 1869 les deux mots qui résoudraient les complications d'avril 1871, et j'ajoute toutes les complications. Ces deux mots, vous vous en souvenez, sont : Conciliation et Réconciliation. Le premier pour les idées, le second pour les hommes.

Le salut serait là.

Comme vous je suis pour la Commune en principe, et contre la Commune dans l'application.

Certes le droit de Paris est patent. Paris est une commune, la plus nécessaire de toutes, comme la plus illustre. Paris commune est la résultante de la France république. Comment ! Londres est une commune, et Paris n'en serait pas une ! Londres, sous l'oligarchie, existe, et Paris, sous la démocratie, n'existerait pas ! La cité de Londres a de tels droits qu'elle arrête tout net devant sa porte le roi d'Angleterre. A Temple-Bar le roi finit et le peuple commence. La porte se ferme, et le roi n'entre qu'en payant l'amende. La monarchie respecte Londres, et la république violerait Paris ! Énoncer de telles choses suffit; n'insistons pas. Paris est de droit commune, comme la France est de droit république, comme je suis de droit citoyen. La vraie définition de la république, la voici : moi souverain de moi. C'est ce qui fait qu'elle ne dépend pas d'un vote. Elle est de droit naturel, et le droit naturel ne se met pas aux voix. Or une ville a un moi comme un individu; et Paris, parmi toutes les villes, a un moi suprême. C'est ce moi suprême qui s'affirme par la Commune. L'Assemblée n'a pas plus la faculté d'ôter à Paris la Commune, que la Commune n'a la faculté d'ôter à la France l'Assemblée.

Donc aucun des deux termes ne pouvant exclure l'autre, il s'ensuit cette nécessité rigoureuse, absolue, logique : s'entendre.

Le moi national prend cette forme, la république ; le moi local prend cette forme, la commune ; le moi individuel prend cette forme, la liberté.

Mon moi n'est complet et je ne suis citoyen qu'à cette triple condition : la liberté dans ma personne, la commune dans mon domicile, la république dans ma patrie.

Est-ce clair ?

Le droit de Paris de se déclarer Commune est incontestable.

Mais à côté du droit, il y a l'opportunité.

Ici apparaît la vraie question.

Faire éclater un conflit à une pareille heure ! la guerre civile après la guerre étrangère ! Ne pas même attendre que les ennemis soient partis ! amuser la nation victorieuse du suicide de la nation vaincue ! donner à la Prusse, à cet empire, à cet empereur, ce spectacle, un cirque de bêtes s'entre-dévorant, et que ce cirque soit la France !

En dehors de toute appréciation politique, et avant d'examiner qui a tort et qui a raison, c'est là le crime du 18 mars.

Le moment choisi est épouvantable.

Mais ce moment a-t-il été choisi?

Choisi par qui?

Qui a fait le 18 mars?

Examinons.

Est-ce la Commune?

Non. Elle n'existait pas.

Est-ce le comité central?

Non. Il a saisi l'occasion, il ne l'a pas créée.

Qui donc a fait le 18 mars?

C'est l'Assemblée; ou pour mieux dire la majorité.

Circonstance atténuante : elle ne l'a pas fait exprès.

La majorité et son gouvernement voulaient simplement enlever les canons de Montmartre. Petit motif pour un si grand risque.

Soit. Enlever les canons de Montmartre.

C'était l'idée : comment s'y est-on pris?

Adroitemennt.

Montmartre dort. On envoie la nuit des soldats saisir les canons. Les canons pris, on s'aperçoit qu'il faut les emmener. Ponr cela il faut des chevaux. Combien? Mille. Mille chevaux! où les trouver? On n'a pas songé à cela. Que faire? On les envoie chercher, le temps passe, le jour vient, Montmartre se réveille; le peuple accourt et veut ses canons; il commençait à n'y plus songer, mais puisqu'on les lui prend il les réclame; les soldats cèdent, les canons sont repris, une insurrection éclate, une révolution commence.

Qui a fait cela?

Le gouvernement, sans le vouloir et sans le savoir.

Cet innocent est bien coupable.

Si l'Assemblée eût laissé Montmartre tranquille, Montmartre n'eût pas soulevé Paris. Il n'y aurait pas eu de 18 mars.

Ajoutons ceci : les généraux Clément Thomas et Lecomte vivraient.

J'énonce les faits simplement, avec la froideur historique.

Quant à la Commune, comme elle contient un principe, elle se fût produite plus tard, à son heure, les prussiens partis. Au lieu de mal venir, elle fût bien venue.

Au lieu d'être une catastrophe, elle eût été un bienfait.

Dans tout ceci à qui la faute? au gouvernement de la majorité.

Etre le coupable, cela devrait rendre indulgent.

Eh bien, non.

Si l'Assemblée de Bordeaux eût écouté ceux qui lui conseillaient de rentrer à Paris, et notamment la haute et intègre éloquence de Louis Blanc, rien de ce que nous voyons ne serait arrivé, il n'y eût pas eu de 18 mars.

Du reste, je ne veux pas aggraver le tort de la majorité royaliste.

On pourrait presque dire : c'est sa faute, et ce n'est pas sa faute.

Qu'est-ce que la situation actuelle? un effrayant malentendu.

Il est presque impossible de s'entendre.

Cette impossibilité, qui n'est, selon moi, qu'une difficulté, vient de ceci :

La guerre, en murant Paris, a isolé la France. La France, sans Paris, n'est plus la France. De là l'Assemblée, de là aussi la Commune. Deux fantômes. La Commune n'est pas plus Paris que l'Assemblée n'est la France. Toutes deux, sans que ce soit leur faute, sont sorties d'un fait violent, et c'est ce fait violent qu'elles représentent. J'y insiste, l'Assemblée a été nommée par la France séparée de Paris, la Commune a été nommée par Paris séparé de la France. Deux élections viciées dans leur origine. Pour que la France fasse une bonne élection, il faut qu'elle consulte Paris; et pour que Paris s'incarne vraiment dans ces élus, il faut que ceux qui représentent Paris représentent aussi la France. Or évidemment l'assemblée actuelle ne représente pas Paris qu'elle fuit, non parce qu'elle le hait, mais, ce qui est plus triste, parce qu'elle l'ignore. Ignorer Paris, c'est curieux, n'est-ce pas? Eh bien, nous autres, nous ignorons bien le soleil. Nous savons seulement qu'il a des taches. C'est tout ce que l'Assemblée sait de Paris. Je reprends. L'Assemblée ne reflète point Paris, et de son côté la Commune, presque toute composée d'inconnus, ne reflète pas la France. C'est cette pénétration d'une représentation par l'autre qui rendrait la conciliation possible; il faudrait dans les deux groupes, assemblée et commune, la même âme, France, et le même cœur, Paris. Cela manque. De là le refus de s'entendre.

C'est le phénomène qu'offre la Chine, d'un côté les tartares, de l'autre les chinois.

Et cependant la Commune incarne un principe, la vie municipale, et l'Assemblée en incarne un autre, la vie nationale. Seulement, dans l'Assemblée comme dans la Commune, on peut s'appuyer sur le principe, non sur les hommes. Là est le malheur. Les choix ont été funestes. Les hommes perdent le principe. Raison des deux côtés et tort des deux côtés. Pas de situation plus inextricable.

Cette situation crée la frénésie.

Les journaux belges annoncent que le *Rappel* va être supprimé par la Commune. C'est probable. Dans tous les cas n'ayez pas peur que la suppression vous manque. Si vous n'êtes pas supprimés par la Commune, vous serez supprimés par l'Assemblée. Le propre de la raison c'est d'encourir la proscription des extrêmes.

Du reste, vous et moi, quel que soit le devoir, nous le ferons.

Cette certitude noua satisfait. La conscience ressemble à la mer. Si violente que soit la tempête de la surface, le fond est tranquille.

Nous ferons le devoir, aussi bien contre la Commune que contre l'Assemblée; aussi bien pour l'Assemblée que pour la Commune.

Peu importe nous; ce qui importe, c'est le peuple.

Les uns l'exploitent, les autres le trahissent. Et sur toute la situation il y a on ne sait quel nuage ; en haut stupidité, en bas stupeur.

Depuis le 18 mars, Paris est mené par des inconnus, ce qui n'est pas bon, mais par des ignorants, ce qui est pire. A part quelques chefs, qui suivent plutôt qu'il ne guident, la Commune, c'est l'ignorance. Je n'en veux pas d'autre preuve que les motifs donnés pour la destruction de la Colonne ; ces motifs, ce sont les souvenirs que la Colonne rappelle. S'il faut détruire un monument à cause des souvenirs qu'il rappelle, jetons bas le Parthénon qui rappelle la superstition païenne, jetons bas l'Alhambra qui rappelle la superstition mahométane, jetons bas le Colisée qui rappelle ces fêtes atroces où les bêtes mangaient les hommes, jetons bas les Pyramides qui rappellent et éternisent d'affreux rois, les Pharaons, dont elles sont les tombeaux ; jetons bas tous les temples à commencer par le Rhamseïon, toutes les mosquées à commencer par Sainte-Sophie, toutes les cathédrales à commencer par Notre-Dame. En un mot, détruisons tout; car jusqu'à ce jour tous les monuments ont été faits par la royauté et sous la royauté, et le peuple n'a pas encore commencé les siens. Détruire tout, est-ce là ce qu'on veut? Évidemment non. On fait donc ce qu'on ne veut pas faire. Faire le mal en le voulant faire, c'est la scélératesse ; faire le mal sans le vouloir faire, c'est l'ignorance.

La Commune a la même excuse que l'Assemblée, l'ignorance.

L'ignorance, c'est la grande plaie publique. C'est l'explication de tout le contre-sens actuel.

De l'ignorance naît l'inconscience. Mais quel danger !

Dans la nuit on peut aller à des précipices, et dans l'ignorance on peut aller à des crimes.

Tel acte commence par être imbécile et finit par être féroce.

Tenez, en voici un qui s'ébauche, il est monstrueux ; c'est le décret des otages.

Tous les jours, indignés comme moi, vous dénoncez à la conscience du peuple ce décret hideux, infâme point de départ des catastrophes. Ce décret ricochera contre la république. J'ai le frisson quand je songe à tout ce qui peut en sortir. La Commune, dans laquelle il y a, quoi qu'on en dise, des cœurs droits et honnêtes, a subi ce décret plutôt qu'elle ne l'a voté. C'est l'œuvre de quatre ou cinq despotes, mais c'est abominable. Emprisonner des innocents et les rendre responsables des crimes d'autrui, c'est faire du brigandage un moyen de gouvernement. C'est de la politique de caverne. Quel deuil et quel opprobre s'il arrivait, dans quelque moment suprême, que les misérables qui ont rendu ce décret trouvassent les bandits pour l'exécuter ! Quel contre-coup cela aurait! Vous verriez les représailles ! Je ne veux rien prédire, mais je me figure la terreur blanche répliquant à la terreur rouge.

Ce que représente la Commune est immense; elle pourrait faire de grandes choses, elle n'en fait que de petites. Et des choses petites qui sont des choses odieuses, c'est lamentable.

Entendons-nous. Je suis un homme de révolution. J'étais même cet homme-là sans le savoir, dès mon adolescence, du temps où, subissant à la fois mon éducation qui me retenait dans le passé et mon instinct qui me poussait vers l'avenir, j'étais royaliste en politique et révolutionnaire en littérature ; j'accepte donc les grandes nécessités ; à une seule condition, c'est qu'elles soient la confirmation des principes, et non leur ébranlement.

Toute ma pensée oscille entre ces deux pôles! Civilisation, Révolution. Quand la liberté est en péril, je dis : Civilisation, mais révolution; quand c'est l'ordre qui est en danger, je dis : Révolution, mais civilisation.

Ce qu'on appelle l'exagération est parfois utile, et peut même, à de certains moments, sembler nécessaire. Quelquefois pour faire marcher un côté arriéré de l'idée, il faut pousser un peu trop en avant l'autre côté. On force la vapeur; mais il y a possibilité d'explosion, et chance de déchirure pour la chaudière et de déraillement pour la locomotive. Un homme d'État est un mécanicien. La bonne conduite de tous les périls vers un grand but, la science du succès selon les principes à travers le risque et malgré l'obstacle, c'est la politique.

Mais, dans les actes de la Commune, ce n'est pas à l'exagération des principes qu'on a affaire, c'est à leur négation.

Quelquefois même à leur dérision.

De là, la résistance de toutes les grandes consciences.

Non, la ville de la science ne peut pas être menée par l'ignorance ; non, la ville de l'humanité ne peut pas être gouvernée par le talion ; non, la ville de la clarté ne peut pas être conduite par la cécité ; non, Paris, qui vit d'évidence, ne peut pas vivre de confusion ; non, non, non !

La Commune est une bonne chose mal faite.

Toutes les fautes commises se résument en deux malheurs : mauvais choix du moment, mauvais choix des hommes.

Ne retombons jamais dans ces démences. Se figure-t-on Paris disant de ceux qui le gouvernent : *Je ne les connais pas!* Ne compliquons pas une nuit par l'autre ; au problème qui est dans les faits, n'ajoutons pas une énigme dans les hommes. Quoi ! ce n'est pas assez d'avoir affaire à l'inconnu ; il faut aussi avoir affaire aux inconnus !

L'énormité de l'un est redoutable ; la petitesse des autres est plus redoutable encore.

En face du géant il faudrait le titan ; on prend le mirmidon !

L'obscure question sociale se dresse et grandit sur l'horizon avec des épaississements croissant d'heure en heure. Toutes nos lumières ne seraient pas de trop ...ténèbres.

Je jette ces lignes rapidement. Je tâche de rester dans le vrai historique.

Je conclus par où j'ai commencé. Finissons-en.

Dans la mesure du possible, concilions les idées et réconcilions les hommes.

Des deux côtés on devrait sentir le besoin de s'entendre, c'est-à-dire de s'absoudre.

L'Angleterre admet des priviléges, la France n'admet que des droits ; là est essentiellement la différence entre la monarchie et la république. C'est pourquoi, en regard des priviléges de la cité de Londres, nous ne réclamons que le droit de Paris. En vertu de ce droit, Paris veut, peut et doit offrir à la France, à l'Europe, au monde, le patron communal, la cité exemple.

Paris est la ferme-modèle du progrès.

Supposons un temps normal ; pas de majorité législative royaliste en présence d'un peuple souverain républicain, pas de complication financière, pas d'ennemi sur notre territoire, pas de plaie, pas de Prusse ; la Commune fait la loi parisienne qui sert d'éclaireur et de précurseur à la loi française faite par l'Assemblée. Paris, je l'ai dit déjà plus d'une fois, a un rôle européen à remplir. Paris est un propulseur. Paris est l'initiateur universel. Il marche et prouve le mouvement. Sans sortir de son droit, qui est identique à son devoir, il peut, dans son enceinte, abolir la peine de mort, proclamer le droit de la femme et le droit de l'enfant, appeler la femme au vote, décréter l'instruction gratuite et obligatoire, doter l'enseignement laïque, supprimer les procès de presse, pratiquer la liberté absolue de publicité, d'affichage et de colportage, d'association et de meeting, se refuser à la juridiction de la magistrature impériale, installer la magistrature élective, prendre le tribunal de commerce et l'institution des prud'hommes comme expérience faite devant servir de base à la réforme judiciaire, étendre le jury aux causes civiles, mettre en location les églises, n'adopter, ne salarier et ne persécuter aucun culte, proclamer la liberté des banques, proclamer le droit au travail, lui donner pour organisme l'atelier communal et le magasin communal, reliés l'un à l'autre par la monnaie fiduciaire à rente, supprimer l'octroi, constituer l'impôt unique qui est l'impôt sur le revenu; en un mot abolir l'ignorance, abolir la misère, et, en fondant la cité, créer le citoyen.

Mais, dira-t-on, ce sera mettre un état dans l'état. Non, ce sera mettre un pilote dans le navire.

Figurons-nous Paris, ce Paris-là, en travail. Quel fonctionnement suprême! quelle majesté dans l'innovation! Les réformes viennent l'une après l'autre. Paris est l'immense essayeur. L'univers civilisé attentif regarde, observe, profite. La France voit le progrès se construire lentement de toutes pièces sous ses yeux, et, chaque fois que Paris fait un pas heureux, elle suit ; et ce que suit la France est suivi par l'Europe. L'expérience politique, à mesure qu'elle avance, crée la science politique. Rien n'est plus laissé au hasard. Plus de commotions à craindre, plus de tâtonnements, plus de reculs, plus de réactions ; ni coups de trahison du pouvoir, ni coups de colère du peuple. Ce que Paris dit est dit pour le monde ; ce que Paris fait est fait pour le monde. Aucune autre ville, aucun autre groupe d'hommes, n'a ce privilége. *L'income-tax* réussit en Angleterre; que Paris l'adopte, la preuve sera faite. La liberté des banques, qui implique le droit de papier-monnaie, est en plein exercice dans les îles de la Manche ; que Paris le pratique, le progrès sera admis. Paris en mouvement, c'est la vie universelle en activité. Plus de force stagnante ou perdue. La roue motrice travaille, l'engrenage obéit, la vaste machine humaine marche désormais pacifiquement, sans temps d'arrêt, sans secousse, sans soubresaut, sans fracture. La révolution française est finie, l'évolution européenne commence.

Nous avons perdu nos frontières ; la guerre, certes, nous les rendra, mais la paix nous les rendrait mieux encore. J'entends la paix ainsi comprise, ainsi pratiquée, ainsi employée. Cette paix-là nous donnerait plus que la France redevenue France ; elle nous donnerait la France devenue Europe. Par l'évolution européenne, dont Paris est le moteur, nous tournons la situation, et l'Allemagne se réveille brusquement prise et brusquement délivrée par les États-Unis d'Europe.

Que penser de nos gouvernants? avoir ce prodigieux outil de civilisation et de suprématie, Paris, et ne pas s'en servir !

N'importe, ce qui est dans Paris en sortira. Tôt ou tard, Paris Commune s'imposera. Et l'on sera stupéfait de voir ce mot Commune se transfigurer, et de redoutable devenir pacifique. La Commune sera une œuvre sûre et calme. Le procédé civilisateur définitif que je viens d'indiquer tout à l'heure sommairement n'admet ni effraction ni escalade. La civilisation comme la nature n'a que deux moyens, infiltration et rayonnement. L'un fait la séve, l'autre fait le jour; par l'un on croît, par l'autre on voit ; et les hommes comme les choses n'ont que ces deux besoins, la croissance et la lumière.

Vaillants et chers amis, je vous serre la main.

Un dernier mot. Quelles que soient les affaires qui me retiennent à Bruxelles, il va sans dire que si vous jugiez, pour quoi que ce soit, ma présence utile à Paris, vous n'avez qu'à faire un signe, j'accourrais.

V. H.

V

L'INCIDENT BELGE

LA PROTESTATION. — L'ATTAQUE NOCTURNE. — L'EXPULSION

II

Les événements se précipitaient.

La pièce *Pas de Représailles*, publiée à propos des violences de la Commune, avait été reproduite, on l'a vu, par presque tous les journaux, y compris quelques journaux de Versailles ; elle avait été traduite en anglais, en italien, en espagnol, en portugais (pas en allemand). La presse réactionnaire, voyant là un blâme des actes de la Commune, avait applaudi particulièrement à ces vers :

Quoi ! bannir celui-ci ! jeter l'autre aux bastilles !
Jamais ! Quoi ! déclarer que les prisons, les grilles,
Les barreaux, les geôliers, et l'exil ténébreux,
Ayant été mauvais pour nous, sont bons pour eux !
Non, je n'ôterai, moi, la patrie à personne.
Un reste d'ouragan dans mes cheveux frissonne,
On comprendra qu'ancien banni, je ne veux pas
Faire en dehors du juste et de l'honnête un pas ;
J'ai payé de vingt ans d'exil ce droit austère
D'opposer aux fureurs un refus solitaire
Et de fermer mon âme aux aveugles courroux ;
Si je vois les cachots sinistres, les verrous,
Les chaînes menacer mon ennemi, je l'aime,
Et je donne un asile à mon proscripteur même ;
Ce qui fait qu'il est bon d'avoir été proscrit.
Je sauverais Judas si j'étais Jésus-Christ.

Celui qui avait écrit cette déclaration n'attendait qu'une occasion de la mettre en pratique. Elle ne tarda pas à se présenter.

Le 25 mai 1871, interpellé dans la Chambre des représentants de Belgique au sujet de la défaite de la Commune et des événements de Paris, M. d'Anethan, ministre des affaires étrangères, fait, au nom du gouvernement belge, la déclaration qu'on va lire :

M. D'ANETHAN. — Je puis donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement saura remplir son devoir avec la plus grande fermeté et avec la plus grande vigilance ; il usera des pouvoirs dont il est armé pour empêcher l'invasion sur le sol de la Belgique de ces gens qui méritent à peine le nom d'hommes et qui devraient être mis au ban de toutes les nations civilisées. (*Vive approbation sur tous les bancs.*)

Ce ne sont pas des réfugiés politiques ; nous ne devons pas les considérer comme tels.

Des voix : Non ! non !

M. D'ANETHAN. — Ce sont des hommes que le crime a souillés et que le châtiment doit atteindre. (*Nouvelles marques d'approbation.*)

Le 27 mai paraît la lettre suivante :

A M. LE RÉDACTEUR DE L'*Indépendance belge*

Bruxelles, 26 mai

Monsieur,

Je proteste contre la déclaration du gouvernement belge relative aux vaincus de Paris.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, ces vaincus sont des hommes politiques.

Je n'étais pas avec eux.

J'accepte le principe de la Commune, je n'accepte pas les hommes.

J'ai protesté contre leurs actes, loi des otages, représailles, arrestations arbitraires, violation des libertés, suppression des journaux, spoliations, confiscations, démolitions, destruction de la Colonne, attaques au droit, attaques au peuple.

Leurs violences m'ont indigné comme m'indigneraient aujourd'hui les violences du parti contraire.

La destruction de la Colonne est un acte de lèse-nation. La destruction du Louvre eût été un crime de lèse-civilisation.

Mais des actes sauvages, étant inconscients, ne sont point des actes scélérats. La démence est une maladie et non un forfait. L'ignorance n'est pas le crime des ignorants.

La Colonne détruite a été pour la France une heure triste ; le Louvre détruit eût été pour tous les peuples un deuil éternel.

Mais la Colonne sera relevée, et le Louvre est sauvé.

Aujourd'hui Paris est repris. L'Assemblée a vaincu la Commune. Qui a fait le 18 mars ? De l'Assemblée ou de la Commune, laquelle est la vraie coupable ? L'histoire le dira.

L'incendie de Paris est un fait monstrueux, mais n'y a-t-il pas deux incendiaires? Attendons pour juger.

Je n'ai jamais compris Billioray, et Rigault m'a étonné jusqu'à l'indignation; mais fusiller Billioray est un crime, mais fusiller Rigault est un crime.

Ceux de la Commune, Iohannard et ses soldats, qui font fusiller un enfant de quinze ans sont des criminels; ceux de l'Assemblée, qui font fusiller Jules Vallès, Bosquet, Parisel, Amouroux, Lefrançais, Brunet et Dombrowski, sont des criminels.

Ne faisons pas verser l'indignation d'un seul côté. Ici le crime est aussi bien dans les agents de l'Assemblée que dans ceux de la Commune, et le crime est évident.

Premièrement, pour tous les hommes civilisés, la peine de mort est abominable; deuxièmement, l'exécution sans jugement est infâme. L'une n'est plus dans le droit, l'autre n'y a jamais été.

Jugez d'abord, puis condamnez, puis exécutez. Je pourrai blâmer, mais je ne flétrirai pas. Vous êtes dans la loi.

Si vous tuez sans jugement, vous assassinez.

Je reviens au gouvernement belge.

Il a tort de refuser l'asile.

La loi lui permet ce refus, le droit le lui défend.

Moi qui vous écris ces lignes, j'ai une maxime : *Pro jure contra legem.*

L'asile est un vieux droit. C'est le droit sacré des malheureux.

Au moyen âge, l'église accordait l'asile même aux parricides.

Quant à moi, je déclare ceci :

Cet asile, que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre.

Où? en Belgique.

Je fais à la Belgique cet honneur.

J'offre l'asile à Bruxelles.

J'offre l'asile place des Barricades, n° 4.

Qu'un vaincu de Paris, qu'un homme de la réunion dite Commune, que Paris a fort peu élue et que, pour ma part, je n'ai jamais approuvée, qu'un de ces hommes, fût-il mon ennemi personnel, surtout s'il est mon ennemi personnel, frappe à ma porte, j'ouvre. Il est dans ma maison; il est inviolable.

Est-ce que, par hasard, je serais un étranger en Belgique? je ne le crois pas. Je me sens le frère de tous les hommes et l'hôte de tous les peuples.

Dans tous les cas, un fugitif de la Commune chez moi, ce sera un vaincu chez un proscrit; le vaincu d'aujourd'hui chez le proscrit d'hier.

Je n'hésite pas à le dire, deux choses vénérables.

Une faiblesse protégeant l'autre.

Si un homme est hors la loi, qu'il entre dans ma maison. Je défie qui que ce soit de l'en arracher.

Je parle ici des hommes politiques.

Si l'on vient chez moi prendre un fugitif de la commune, on me prendra. Si on le livre, je le suivrai. Je partagerai sa sellette. Et, pour la défense du droit, on verra, à côté de l'homme de la Commune, qui est le vaincu de l'Assemblée de Versailles, l'homme de la République, qui a été le proscrit de Bonaparte.

Je ferai mon devoir. Avant tout les principes.

Un mot encore.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'Angleterre ne livrera pas les réfugiés de la Commune.

Pourquoi mettre la Belgique au-dessous de l'Angleterre? La gloire de la Belgique, c'est d'être un asile. Ne lui ôtons pas cette gloire.

En défendant la France, je défends la Belgique.

Le gouvernement belge sera contre moi, mais le peuple sera avec moi.

Dans tous les cas, j'aurai ma conscience.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiment distingués.

VICTOR HUGO.

§ 2

A la suite de cette lettre, s'est produit un fait nocturne dont voici les détails, que l'*Indépendance belge* a publiés et que la presse a reproduits :

« Monsieur le rédacteur,

« Il a été publié plusieurs récits inexacts des faits qui se sont passés place des Barricades, n° 4, dans la nuit du 27 au 28 mai.

« Je crois nécessaire de préciser ces faits dans leur réalité absolue.

« Dans cette nuit de samedi à dimanche, M. Victor Hugo, après avoir travaillé et écrit, venait de se coucher. La chambre qu'il occupe est située au premier étage et sur le devant de la maison. Elle n'a qu'une seule fenêtre, qui donne sur la place. M. Victor Hugo, s'éveillant et travaillant de bonne heure, a pour habitude de ne point baisser les persiennes de la fenêtre. Il était minuit un quart, il venait de souffler sa bougie et il allait s'endormir. Tout à coup un coup de sonnette se fait entendre. M. Victor Hugo, réveillé à demi, écoute, croit à une erreur d'un passant et se recouche. Nouveau coup de sonnette plus fort que le premier. M. Victor Hugo se lève, passe une robe de chambre, va à la fenêtre, l'ouvre et demande : Qui est là? Une voix répond : Dombrowski. M. Victor Hugo, encore presque endormi, et ne distinguant rien dans les ténèbres, songe à l'asile offert par lui le matin même aux fugitifs, pense qu'il est possible que Dombrowski n'ait pas été fusillé et vienne en effet lui demander un asile, et se retourne pour descendre et ouvrir sa porte. En ce moment, une grosse pierre, assez mal dirigée, vient frapper la muraille à côté de la fenêtre. M. Victor Hugo comprend alors, se penche à la fenêtre ouverte, et aperçoit une foule d'hommes, une cinquantaine au moins, rangés devant sa maison et adossés à la grille du square. Il élève la voix et dit à cette foule : *Vous êtes des misérables!* Puis il referme la fenêtre. Au moment où il la refermait, un fragment de pavé, qui est encore aujourd'hui dans sa chambre, crève la vitre à un pouce au-dessus de sa tête, y fait un large trou et roule à ses pieds en le couvrant d'éclats de verre, qui, par un hasard étrange, ne l'ont pas blessé. En même temps, dans la bande groupée au-dessous de la fenêtre, ces cris

éclatent : *A mort Victor Hugo! A bas Victor Hugo! A bas Jean Valjean! A bas lord Clancharlie! A bas le brigand!*

« Cette explosion violente avait réveillé la maison. Deux femmes sorties précipitamment de leurs lits, l'une, la maîtresse de la maison, Mme veuve Charles Hugo, l'autre la bonne des deux petits enfants, Mariette Léclinche, entrent dans la chambre. — Père, qu'y a-t-il? demande Mme Charles Hugo. Qu'est-ce que cela? M. Victor Hugo répond : Ce n'est rien ; cela me fait l'effet d'être des assassins. Puis il ajoute : Soyez tranquilles, rentrez dans vos chambres, il est impossible que d'ici à quelques instants une ronde de police ne passe pas, et cette bande prendra la fuite. Et il rentre lui-même, accompagné de Mme Charles Hugo, et suivi de Mariette, dans la nursery, chambre d'enfants contiguë à la sienne, mais située sur l'arrière de la maison, et ayant vue sur le jardin.

« Mariette, cependant, venait de rentrer dans la chambre de son maître, afin de voir ce qui se passait. Elle s'approcha de la fenêtre, fut aperçue, et immédiatement une troisième pierre, dirigée sur cette femme, creva la vitre et arracha les rideaux.

« A partir de ce moment, une grêle de projectiles tomba furieusement sur la fenêtre et sur la façade de la maison. On entendait distinctement les cris : *A mort Victor Hugo! A la potence! A la lanterne le brigand!* D'autres cris moins intelligibles se faisaient entendre : *A Cayenne! A Mazas!* Toutes ces clameurs étaient dominées par celle-ci : *Enfonçons la porte!* M. Victor Hugo, en rentrant chez lui, avait simplement repoussé la porte qui n'était fermée qu'au loquet. On entendait distinctement des efforts pour crocheter ce loquet. Mariette descendit et ferma la porte au verrou.

« Ceci avait duré environ vingt-cinq minutes. Tout à coup le silence se fit, les pierres cessèrent de pleuvoir et les clameurs se turent. On se hasarda à regarder dans la place : on n'y vit plus personne. M. Victor Hugo dit alors à Mme Charles Hugo : C'est fini; ils auront vu quelque patrouille arriver, et les voilà partis. Couchez-vous tranquillement.

« Il alla se recoucher lui-même, quand la vitre brisée éclata de nouveau et vint tomber jusque sur son lit, avec une grosse pierre que l'agent de police venu plus tard y a vue. L'assaut venait de recommencer. Les cris : *A mort!* étaient plus furieux que jamais. De l'étage supérieur on regarda dans la place, et l'on vit une quinzaine d'hommes, vingt tout au plus, dont quelques-uns portaient des seaux probablement remplis de pierres. La pluie de pierres sur la façade de la maison ne discontinuait plus, et la fenêtre en était criblée. Nul moyen de rester dans la chambre. Des coups violents retentissaient contre la porte. Il est probable qu'un essai fut tenté pour arracher la grille de fer du soupirail qui est au-dessus de la porte. Un pavé lancé contre cette grille ne réussit qu'à briser la vitre.

« Les deux petits enfants, âgés l'un de deux ans et demi, l'autre de vingt mois, venaient de s'éveiller et poussaient des cris. Les deux autres servantes de la maison s'étaient levées et l'on songea au moyen de fuir. Cela était impossible. La maison de M. Victor Hugo n'a qu'une issue, la porte sur la place. Mme Charles Hugo monta, au péril de sa vie, sur le châssis de la serre du jardin, et, tandis que les vitres se cassaient sous ses pieds, parvint, en s'accrochant au mur, à proximité d'une fenêtre de la maison voisine. Elle cria au secours et les trois femmes épouvantées crièrent avec elle : Au secours! au feu! M. Victor Hugo gardait le silence. Les enfants pleuraient. La petite fille Jeanne est malade. L'assaut frénétique continuait. Aucune fenêtre ne s'ouvrit, personne dans la place n'entendit ou ne parut entendre ces cris de femmes désespérées. Cela s'est expliqué plus tard par l'épouvante qui, à ce qu'il paraît, était générale. Tout à coup on entendit le cri : *Enfonçons la porte!* et, chose qui parut en ce moment singulière, le silence se fit.

« M. Victor Hugo pensa de nouveau que tout était fini, engagea Mme Charles Hugo à se calmer, et pendant que deux des servantes se mettaient en prières, il prit sa petite-fille malade dans ses bras. Et comme dix minutes de silence environ s'étaient écoulées, il crut pouvoir rentrer dans sa chambre. En ce moment-là un caillou aigu et tranchant, lancé avec force, s'abattit dans la chambre, et passa près de la tête de l'enfant. L'assaut recommençait pour la troisième fois. Le troisième effort fut le plus forcené de tous. Un essai d'escalade parvint presque à réussir. Des mains s'efforcèrent d'arracher les volets du salon au rez-de-chaussée. Ces volets revêtus de fer à l'extérieur et barrés de fer à l'intérieur, résistèrent. Les traces de cette escalade sont visibles sur la muraille et ont été constatées par la police. Les cris : *A la potence! A la lanterne Victor Hugo!* étaient poussés avec plus de rage que jamais. Un moment, en voyant la porte battue et les volets escaladés, le vieillard, qui était dans la maison avec quatre femmes et deux petits enfants et sans armes, put croire que le danger, si la maison était forcée, pourrait s'étendre jusqu'à eux. Cependant la porte avait résisté, les volets restaient inébranlables, on n'avait pas d'échelles, et le jour parut. Le jour sauva cette maison. La bande comprit sans doute que des actes de ce genre sont essentiellement nocturnes, et devant la clarté qui allait se faire, elle s'en alla. Il était deux heures un quart du matin. L'assaut, commencé à minuit et demi, interrompu par deux intervalles d'environ dix minutes chacun, avait duré près de deux heures.

« Le jour vint et la bande ne revint pas.

« Deux ouvriers, — disons deux braves ouvriers, car eux seuls ont secouru cette maison, — qui passaient sur la place, et se rendaient à leur ouvrage vers deux heures et demie, au petit jour, furent appelés par une fenêtre du second étage de la maison attaquée et allèrent chercher la police. Ils revinrent à trois heures un quart avec un inspecteur de police qui constata les faits.

« L'absence de tout secours fut expliquée par ce hasard que la ronde de police spécialement chargée de la place des Barricades aurait été cette nuit-là occupée à une arrestation importante. Le garde de ville emporta un fragment de vitre et une pierre, et s'en alla faire son rapport à ses chefs. Le commissaire de police de la quatrième division, M. Cremers, est venu dans la matinée, et l'enquête paraît avoir été commencée.

« Cependant, je dois dire qu'aujourd'hui 30 mai, le procureur du roi n'a pas encore paru place des Barricades.

« L'enquête, outre les faits que nous venons de raconter, aura à éclaircir l'incident mystérieux d'une poutre portée par deux hommes en blouse, à destination inconnue, et saisie rue Pachéco par deux agents de police, au moment même où le troisième assaut avait lieu et où le cri : *Enfonçons la porte!* se faisait entendre devant la maison de M. Victor Hugo; des deux porteurs de la poutre, l'un avait réussi à s'échapper; l'autre, arrêté, a été délivré violemment et arraché des mains des agents par sept ou huit hommes apostés au coin d'une rue voisine de la place des Barricades. Cette poutre a été déposée, le dimanche 28 mai, au commissariat de police, 4e section, rue des Comédiens, 44.

« Tels sont les faits.

« Je m'abstiens de toute réflexion. Les lecteurs jugeront.



L'ATTAQUE NOCTURNE

PLACE DES BARRICADES

« Je pense que la libre presse de Belgique s'empressera de publier cette lettre.

« Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« FRANÇOIS-VICTOR HUGO. »

« Bruxelles, 30 mai 1871. »

§ 3

En présence de ce fait, qui constitue un crime qualifié, attaque à main armée la nuit d'une maison habitée, que fit le gouvernement belge ? Il prit la résolution suivante :

(N° 110.555.)

LÉOPOLD II, roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.
Vu les lois du 7 juillet 1835 et du 30 mai 1868,
De l'avis du conseil des ministres,
Et sur la proposition de notre ministre de la justice,
Avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE UNIQUE.

Il est enjoint au sieur Victor Hugo, homme de lettres, âgé de soixante-neuf ans, né à Besançon, résidant à Bruxelles,

De quitter immédiatement le royaume, avec défense d'y rentrer à l'avenir, sous les peines comminées par l'article 6 de la loi du 7 juillet 1835 prérappelée.

Notre ministre de la justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 30 mai 1871.

Signé : LÉOPOLD.

Par le roi :

Le ministre de la justice,

Signé : PROSPER CORNESSE.

Pour expédition conforme :

Le secrétaire génér

Signé : FITZEYS.

§ 4

SÉNAT BELGE

SÉANCE DU 31 MAI

On lit dans l'*Indépendance belge* du 31 mai :

Au début de la séance, M. le ministre des affaires étrangères, répondant à une interpellation de M. le marquis de Rodes, a fait connaître à l'assemblée que le gouvernement avait résolu d'appliquer à Victor Hugo la fameuse loi de 1835.

La lettre qui nous a été adressée par l'illustre poëte, les scènes que cette lettre a provoquées, telles sont les causes qui ont déterminé la conduite du gouvernement.

Cette lettre est considérée par M. le marquis de Rodes comme un défi, et presque comme un outrage à la morale publique, par M. le prince de Ligne comme une bravade, par M. le ministre des affaires étrangères comme une provocation au mépris des lois.

La tranquillité publique est menacée par la présence de Victor Hugo sur le territoire belge ! Le gouvernement l'a d'abord engagé à quitter le pays. Victor Hugo s'y étant refusé, un arrêté d'expulsion a été rédigé. Cet arrêt sera exécuté.

Nous déplorons profondément la résolution que vient de prendre le ministère.

L'hospitalité accordée à Victor Hugo faisait honneur au pays qui la donnait, autant qu'au poëte qui la recevait. Il nous est impossible d'admettre que, pour avoir exprimé une opinion contraire à la nôtre, contraire à celle du gouvernement et de la population, Victor Hugo ait abusé de cette hospitalité, et, même la loi de 1835 étant donnée, nous ne pouvons approuver l'usage qu'en fait le ministère.

Voilà ce que nous avons à dire au gouvernement. Quant à M. le comte de Ribaucourt qui approuve, lui, les mesures contre « l'individu dont il s'agit », nous ne lui dirons rien.

§ 5

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE BELGIQUE

SÉANCE DU 31 MAI

INTERPELLATION

M. DEFUISSEAUX. — J'ai demandé la parole pour protester avec énergie contre l'arrêté d'expulsion notifié à Victor Hugo.

Avant d'entrer dans cette Chambre, j'étais adversaire de la loi sur l'expulsion des étrangers; depuis lors, mes principes n'ont pas varié et je m'étais fait l'illusion de croire, en voyant, pendant des mois entiers, les bonapartistes conspirer impunément contre le gouvernement régulier de la France, que cette loi était virtuellement abolie.

Il n'en était rien. Nous vous voyons tolérer, à quelques mois de distance, les menées bonapartistes; offrir, sous prétexte d'hospitalité, les honneurs d'un train spécial à l'homme du 2 décembre... *(Interruption à droite.)* Je dirai, si vous voulez, l'homme de Sedan, et saisir avec empressement l'occasion de chasser du territoire belge l'illustre auteur des *Châtiments*.

Victor Hugo, frappé dans ses affections, déçu dans ses aspirations politiques, est venu, au milieu des derniers membres de sa famille, demander l'hospitalité à notre pays.

Ce n'était pas seulement le grand poëte si longtemps exilé qui vous demandait asile, c'était un homme auquel son âge, son génie et ses malheurs attiraient toutes les sympathies, c'était surtout l'homme qui venait d'être nommé membre de l'Assemblée nationale française par deux cent mille suffrages, c'est-à-dire par un nombre d'électeurs double de celui qui a nommé cette chambre tout entière. *(Interruption.)*

Mais ni ce titre de représentant, qu'il est de la dignité de tous les parlements de faire respecter, ni son âge, ni ses infortunes, ni son génie, rien n'a pu vous arrêter.

Je demanderai à M. le ministre si un gouvernement étranger a sollicité cette proscription ?

Si oui, il est de son devoir de nous le dire

Si non, il doit nous exposer les sentiments auxquels il a

obéi, sous peine de se voir soupçonner d'avoir, par l'expulsion du grand poëte, donné par avance des gages aux idées catholiques et réactionnaires qui menacent de gouverner la France. (*Interruption.*) En attendant vos explications, j'ai le droit de le supposer.

Oseriez-vous nous dire sérieusement, monsieur le ministre, que la présence de Victor Hugo troublait la tranquillité de Bruxelles? Mais par qui a-t-elle été momentanément troublée, sinon par quelques malfaiteurs qui, oublieux de toute générosité et de toute convenance, se sont faits les insulteurs de notre hôte? (*Interruption.*)

Je ne veux pas vous faire l'injure de croire que vous vous êtes laissé impressionner par cette misérable manifestation, qu'on semble approuver en haut lieu, mais dont l'opinion publique demande la sévère répression.

Hier, je ne sais quel sénateur a prétendu que la lettre de Victor Hugo est une insulte à la Belgique et une désobéissance aux lois.

Voix à droite : Il a insulté le pays!

M. DEFUISSEAUX. — Je ne répondrai pas à ce reproche. Trop souvent Victor Hugo a rendu hommage à la Belgique et dans ses discours et dans ses écrits, et jusque dans la lettre même que vous incriminez.

Il nous suppose une générosité qui va jusqu'à l'abnégation. Voilà l'insulte.

Mais cette lettre serait-elle une désobéissance aux lois?

Il faut, en réalité, ou ne l'avoir pas lue ou ne la point comprendre pour soutenir cette interprétation.

Il vous a dit qu'il soutiendrait jusqu'au dernier moment, et par sa présence, et par sa parole, celui qui serait son hôte : « Une faiblesse protégeant l'autre. »

Qu'au premier abord on puisse se tromper sur la portée de cette lettre, qu'on ait été y voie une attaque à nos lois, je le comprends; mais qu'un ministère, parmi lequel nous avons l'honneur de compter un académicien, ne comprenne pas l'image et le style du grand poëte, c'est ce que je ne puis admettre.

Est-ce un crime? Qui oserait le dire?

Vous avez donc commis une grande faute en proscrivant Victor Hugo.

Il vous disait : « Je ne me crois pas étranger en Belgique. » Je suis heureux de lui dire de cette tribune qu'il ne s'est pas trompé et qu'il n'est étranger que pour les hommes du gouvernement.

A mon tour, s'il me demandait asile, je serais heureux et fier de le lui offrir.

En terminant, je rends hommage à la presse entière qui a énergiquement blâmé l'acte du gouvernement.

Voix à droite : Pas tout entière.

M. DEFUISSEAUX. — Je parle, bien entendu, de la presse libérale et non de la presse catholique.

Je dis qu'elle a fait acte de générosité et de courage, le pays doit s'en féliciter; par elle, les libéraux sauront résister à la réaction et au despotisme qui menacent la France et, quel que soit le sort de nos malheureux voisins, conserver et développer nos institutions et nos libertés.

Je propose, en conséquence, l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, regrettant la mesure rigoureuse dont Victor Hugo a été l'objet, passe à l'ordre du jour. »

M. CORNESSE, ministre de la justice. — L'honorable préopinant nous a reproché d'avoir toléré des menées bonapartistes. Je proteste contre cette accusation. Nous avons accordé aux victimes du régime impérial l'hospitalité large et généreuse que la Belgique n'a refusée à aucune des victimes des révolutions qui ont si tristement marqué dans ces dernières années l'histoire d'un pays voisin.

J'ai été étonné d'entendre M. Defuisseaux, qui critique l'acte que le gouvernement a posé ces jours derniers, blâmer la générosité dont le gouvernement a usé à l'égard des émigrés du 4 septembre.

M. DEFUISSEAUX. — Je n'ai rien dit de semblable. J'ai dit que cette générosité m'avait fait espérer que la loi de 1835 était abrogée de fait.

M. CORNESSE, ministre de la justice. — Je laisse de côté cette question. Je m'en tiens au fait qui a motivé l'interpellation.

Non, ce ne sont pas des hommes politiques, ces pillards, ces assassins, ces incendiaires dont les crimes épouvantent l'Europe. Je ne parle pas seulement des instruments, des auteurs matériels de ces forfaits. Il est de plus grands coupables, ce sont ceux qui encouragent, qui tolérent, qui ordonnent ces faits; ce sont ces malfaiteurs intellectuels qui propagent dans les esprits des théories funestes et excitent à la lutte entre le capital et le travail. Voilà les grands, les seuls coupables. Ces théories malsaines ont heurté le sentiment public dans toute la Belgique.

La lettre de Victor Hugo contenait de violentes attaques contre un gouvernement étranger avec lequel nous entretenons les meilleures relations. Ce gouvernement était accusé de tous les crimes. Nous n'avons pas reçu de sollicitations. Nous avons des devoirs à remplir. Notre initiative n'a pas besoin d'être provoquée.

M. Victor Hugo allait plus loin. La lettre contenait un défi au gouvernement, aux Chambres, à la souveraineté nationale de la Belgique. M. Hugo, étranger sur notre sol, se posait fièrement en face du gouvernement et de la représentation nationale, et leur disait : « Vous prétendez que vous ferez telle chose. Eh bien, vous ne le ferez pas. Je vous en défie. Moi, Victor Hugo, j'y ferai obstacle. Vous avez la loi pour vous. J'ai le droit pour moi. *Pro jure contra legem.* C'est ma maxime! »

N'est-il pas vrai qu'en prenant cette attitude, M. Victor Hugo, qui est un exilé volontaire, abusait de l'hospitalité?

Oui, M. Victor Hugo est une grande illustration littéraire; c'est peut-être le plus grand poëte du dix-neuvième siècle Mais plus on est élevé, plus la providence vous a accordé de grandes facultés, plus vous devez donner l'exemple du respect des convenances, des lois, de l'autorité d'un pays qui n'a jamais marchandé la protection aux étrangers.

Oui, la Belgique est une terre hospitalière, mais il faut que les étrangers qu'elle accueille sachent respecter les devoirs qui leur incombent vis-à-vis d'elle et de son gouvernement.

Le gouvernement, fort de son droit, soucieux de sa dignité, ayant la conscience de sa responsabilité devant le pays et devant l'Europe, ne pouvait pas tolérer de tels écarts. Vous l'auriez accusé de faiblesse et peut-être de lâcheté s'il avait subi un tel outrage.

J'ajoute qu'après la lettre de M. Victor Hugo la tranquillité a été troublée. Vous avez lu dans l'*Indépendance*, écrit de la main même du fils de M. Hugo, le récit des scènes qui se sont passées devant la maison du poëte. Je blâme ces manifestations. Elles font l'objet d'une instruction judiciaire. Lorsque les coupables seront découverts, la justice se prononcera. Une enquête est ordonnée. Des recherches sont faites pour arriver à ce résultat. Mais ces manifestations troublaient profondément la tranquillité publique.

Des démarches pour engager M. Victor Hugo à se retirer volontairement sont restées infructueuses. Le gouvernement a fait signifier un arrêté d'expulsion. Cet arrêté sera exécuté. Le gouvernement croit avoir rempli un devoir.

Il y avait en jeu une question de sécurité publique, de dignité nationale, de dignité gouvernementale. Le gouvernement a eu recours à la mesure extrême de l'expulsion. Il soumet avec confiance cet acte au jugement de tous, et il ne doute pas que l'immense majorité de la Chambre et du pays ne lui soit acquise. (*Marques d'approbation.*)

M. DEMEUR. — L'opinion qui a été développée et approuvée ici et au senat, cette doctrine, qui est une erreur, consiste à dire que la législation donne au gouvernement le droit de livrer tous les vaincus de Paris. C'est cette doctrine que réprouve la lettre de M. Victor Hugo. D'après lui, les vaincus sont des hommes politiques. Toute sa lettre est là.

L'insurrection de Paris est un crime, qui ne souffre pas de circonstances atténuantes ; mais j'ajoute : c'est un crime politique. Et si vous aviez à le poursuivre, vous le qualifieriez ainsi. Je laisse de côté les crimes et délits de droit commun qui en sont résultés. Je parle du fait dominant. Il est prévu par la loi pénale. La guerre civile est un crime politique. Nous avons eu dans notre pays des tentatives de crimes de ce genre.

Est-ce que nous n'avons pas chez nous des criminels politiques qui ont été condamnés à mort, des hommes qui ont conspiré contre la sûreté de l'état, qui ont commis des attentats contre la chose publique? Pourquoi se récrier? C'est de l'histoire.

Or, peut-on livrer un homme qui n'a commis aucun crime de droit commun, mais qui a commis ce crime politique d'adhérer à un gouvernement qui n'était pas le gouvernement légal? Personne n'osera le soutenir. Ce serait dire le contraire de ce qui a toujours été dit. Je ne veux pas atténuer le crime. Je cherche sa qualification, afin de trouver la règle de conduite qui doit nous guider en matière d'extradition.

Des hommes se sont rendus coupables d'incendie, de pillage, de meurtre. Voilà des crimes de droit commun. Pouvez-vous, devez-vous livrer ces hommes? Je crois qu'il y a ici à distinguer. De deux choses l'une : ou bien ces faits sont connexes au crime politique principal, ou bien, ils en sont indépendants. S'ils sont connexes, notre législation défend d'en livrer les auteurs.

M. VAN OVERLOOP. — Et les assassins des généraux Lecomte et Clément Thomas?

M. JOTTRAND. — Ils ne se sont pas mis à 50,000 pour assassiner ces généraux!

M. DEMEUR. — Ces principes ont déjà été établis à l'occasion de faits que vous ne réprouvez pas moins que ceux de Paris. Il s'agissait d'un attentat commis contre un souverain étranger et des personnes de sa suite. Les frères Jacquin avaient commis des faits connexes à cet attentat. Leur extradition n'a pu être accordée. Il a fallu modifier la loi; mais la loi qu'on a faite confirme ma thèse. En effet, la loi de 1856 n'autorise l'extradition, en cas de faits connexes à un crime politique, que lorsque ce crime aura été commis ou tenté contre un souverain étranger.

M. D'ANETHAN, ministre des affaires étrangères. — Nous n'avons pas à discuter la loi de 1835. J'examine seulement la question de savoir si le gouvernement a bien fait d'appliquer la loi.

La loi dit que le gouvernement peut expulser tout individu qui, par sa conduite, a compromis la tranquillité publique. Eh bien, M. Hugo a-t-il compromis la tranquillité du pays par cette lettre qui contenait un défi insolent? Les faits répondent à cette question.

Mais j'ai un détail à ajouter à la déclaration que j'ai faite au sénat. M. Victor Hugo ayant été appelé devant l'administrateur de la sûreté publique, ce fonctionnaire lui dit : — Vous devez reconnaître que vous vous êtes mépris sur le sentiment public. — J'ai contre moi la bourgeoisie, mais j'ai pour moi les ouvriers, et j'ai reçu une députation d'ouvriers qui a promis de me défendre *. » (*Exclamations sur quelques bancs*).

Dans ces circonstances, il eût été indigne du gouvernement de ne pas sévir. (*Très bien!*) Il importe que l'on connaisse bien les intentions du gouvernement.

Ses intentions, les voici : nous ne recevrons chez nous aucun des hommes ayant appartenu à la commune **, et nous appliquerons la loi d'extradition à tous les hommes qui se sont rendus coupables de vol, d'assassinat ou d'incendie. (*Marques d'approbation à droite.*)

M. COUVREUR. — Messieurs, moi aussi, je me lève, en cette circonstance, sous l'empire d'une profonde tristesse.

Il ne saurait en être autrement au spectacle de ce débordement d'horreurs qui font reculer la civilisation de dix-huit siècles et dont les conséquences menacent de ne pas s'arrêter à nos frontières.

Oui, je le dis avec l'unanimité de cette Chambre, les hommes de la Commune de Paris qui ont voulu, par la force et l'intimidation, établir la domination du prolétariat sur Paris, et par Paris sur la France, ces hommes sont de grands coupables

Oui, il y avait parmi eux, à côté de fanatiques et d'esprits égarés, de véritables scélérats.

Oui, les hommes qui, de propos délibéré, ont mis le feu aux monuments et aux maisons de Paris sont des incendiaires, et ceux qui ont fusillé des otages arbitrairement arrêtés et jugés sont d'abominables assassins.

Mais si je porte ce jugement sur les vaincus, que dois-je dire des vainqueurs qui, après la victoire, en dehors des excitations de la lutte, fusillent sommairement, sans examen, sans jugement, par escouades de 50, de 100 individus, je ne dis pas seulement des insurgés de tout âge, de tout sexe, pris les armes à la main, mais le premier venu, qu'une circonstance quelconque, un regard suspect, une fausse démarche, une dénonciation calomnieuse... (*Interruption*), oui, des délations et des vengeances! désignent à la fureur des soldats? (*Interruption.*)

M. JOTTRAND. — Brigands contre brigands!

Des voix à droite. — A l'ordre!

M. LE PRÉSIDENT. — Les paroles qui viennent d'être prononcées ne sont pas parvenues jusqu'au bureau...

M. COUVREUR. — J'ai dit...

M. LE PRÉSIDENT. — Je ne parle pas de vos paroles, monsieur Couvreur.

M. JOTTRAND. — Je demande la parole.

M. COUVREUR. — Ces faits sont dénoncés par la presse qui peut et qui ose parler, par les journaux anglais.

* M. Victor Hugo n'a pas dit cela.

** La protestation de Victor Hugo a produit ce résultat, qu'après cette déclaration formelle et solennelle du ministre, le gouvernement belge, baissant la tête et se démentant, n'a pas osé interdire l'entrée en Belgique à un membre de la Commune, Tridon, qui est mort depuis à Bruxelles.

Lisez les journaux. Leurs révélations font frémir. Le *Times* le dit avec raison : « Paris est un enfer habité par des démons. Les faits, les détails abondent. A les lire, on se demande si le peuple français est pris d'un accès de démence féroce ou s'il est déjà atteint dans toutes ses classes de cette pourriture du bas-empire qui annonce la décadence des grandes nations. »

Cela est déjà fort affligeant, mais ce qui le serait bien davantage, c'est que ces haines, ces rages féroces, ces passions surexcitées puissent réagir jusque chez nous. Que la France soit affolée de réaction, que les partis monarchiques sèment, pour l'avenir, de nouveaux germes de guerre civile, déplorons-le, mais n'imitons pas; nous qui ne sommes pas directement intéressés dans la lutte, gardons au moins l'impartialité de l'histoire. Restons maîtres de nous-mêmes et de notre sang-froid, ne substituons pas l'arbitraire, le bon plaisir, la passion à la justice et aux lois.

Lorsque, il y a quelques jours, l'honorable M. Dumortier, interpellant le gouvernement sur ses intentions, disait que les crimes commis jusqu'à ce moment à Paris par les gens de la Commune devaient être considérés comme des crimes de droit commun, pas une voix n'a protesté. Mais un point n'avait pas été suffisamment mis en lumière. J'ai été heureux d'avoir entendu tantôt les explications de l'honorable ministre des affaires étrangères, qui a précisé dans quel sens l'application des lois se ferait; j'ai été heureux d'apprendre que la Belgique, dans cette circonstance, réglera sa conduite sur celle de l'Angleterre, de l'Espagne et de la Suisse, c'est-à-dire que l'on examinera chaque cas individuellement...

M. D'ANETHAN, ministre des affaires étrangères. — Certainement.

M. COUVREUR... que l'on jugera les faits, que l'on ne rejettera pas dans la fournaise des passions surexcitées de Versailles ceux qui viennent nous demander un asile, non parce qu'ils sont coupables, mais parce qu'ils sont injustement soupçonnés, qu'ils peuvent croire leur vie et leur liberté en péril.

L'expulsion de M. Victor Hugo s'écarte de cette politique calme, humaine, tolérante. Voilà pourquoi elle me blesse.

J'y vois une tendance opposée à celle qui s'est manifestée dans la séance de ce jour. C'est un acte de colère, bien plus que de justice et de stricte nécessité.

La mesure prise peut-elle se justifier dans les circonstances spéciales où elle s'est produite? Je réponds *non* sans hésiter.

Je dis plus. J'aime à croire qu'en arrêtant ses dernières résolutions, le gouvernement ignorait encore les détails des faits qui se sont passés sur la place des Barricades, dans la nuit de samedi à dimanche.

Quels sont ces faits, messieurs?

Les premières versions les ont présentés comme une explosion anodine, naturelle, légitime du sentiment public : tapage nocturne, charivari, sifflets, quelques carreaux cassés.

Depuis, le fils de M. Victor Hugo a publié, sur ces événements, une autre version. Il résulte de son récit que la scène nocturne a duré près de deux heures.

M. ANSPACH. — C'est un roman.

M. COUVREUR. — C'est ce que la justice aura à démontrer. Mais ce qui n'est pas un roman, c'est la frayeur que des femmes et de jeunes enfants ont éprouvée. (*Interruption.*)

J'en appelle à tous les pères. Si pendant la nuit, provoqués ou non, des forcenés venaient pousser devant votre porte, messieurs, des cris de mort, briser des vitres, assaillir la demeure qui abrite le berceau de vos petits-enfants, diriez-vous aussi : *C'est du roman?* Écoutez donc le témoignage de M. François Hugo, racontant les angoisses de sa famille.

M. ANSPACH. — Nous avons le témoignage de M. Victor Hugo lui-même*; il prouve qu'on a embelli ce récit.

M. COUVREUR. — C'est à l'enquête judiciaire de le prouver. Je dis donc que, d'après ce récit, la maison de M. Victor Hugo a été, pendant cette nuit du samedi au dimanche, l'objet de trois attaques successives (*interruption*), qu'un vieillard sans armes, des femmes en pleurs, des enfants sans défense ont pu croire leur vie menacée; je dis qu'une mère, une jeune veuve a essayé en vain de se faire entendre des voisins; que des tentatives d'effraction et d'escalade ont eu lieu; enfin que, par une circonstance bien malheureuse pour les auteurs de ces scandales, à l'heure même où ils se commettaient, des hommes portant une poutre étaient arrêtés dans le voisinage de la place des Barricades et arrachés aux mains de la police par des complices accourus à leur secours.

N'est-ce pas là une attaque nocturne bien caractérisée? Le surlendemain, la justice n'était pas encore intervenue, le procureur du roi ou ses agents ne s'étaient pas encore transportés à la maison de M. Hugo. (*Interruption.*) Et sauf l'enquête ouverte par le commissaire de police, ni M. Hugo, ni les membres de sa famille n'avaient été interrogés sous la foi du serment.

Quels sont les coupables, messieurs?

Sont-ce des hommes appartenant aux classes populaires qui venaient ainsi prendre en main, contre M. Hugo, la cause du gouvernement attaqué par lui? C'est peu probable. La lettre qui a motivé les démonstrations avait paru le matin même.

Il faut plus de temps pour qu'une émotion populaire vraiment spontanée puisse se produire.

Lorsque j'ai reçu, pour ma part, la première nouvelle de ces regrettables événements, j'ai cru que les réfugiés français pouvaient en être les principaux auteurs, et j'étais presque tenté de les excuser, tant sont grands les maux de la guerre civile et les exaspérations qu'elle cause. M. Hugo prenait sous sa protection les assassins de la Commune; il avait demandé pour eux les immunités du droit de l'asile; donc il était aussi coupable qu'eux. Ainsi raisonne la passion.

Mais, s'il faut en croire la rumeur publique, ce ne sont ni des français, ni des prolétaires amis de l'ordre qui sont les auteurs de ces scènes de sauvagerie dénoncées par la lettre de M. François-Victor Hugo. Ce sont des émeutiers en gants jaunes, des prolétaires de l'intelligence et de la morale, qui ont montré aux vrais prolétaires comment on casse les vitres des bourgeois. Les imprudents! Ils en sont encore à se vanter de ce qu'ils ont fait! Et leurs compagnons de plaisir s'en vont regrettant tout haut de ne pas s'être trouvés à l'endroit habituel de leurs rendez-vous, où a été complotée cette bonne farce : une farce qui a failli tuer un enfant!

C'est un roman, dit-on, ce sont des exagérations, et la victime en a été le premier auteur. Soit. Où est l'enquête? Où est l'examen contradictoire? Vous voulez punir des violences coupables, et vous commencez par éloigner les témoins; vous écartez ceux dont les dépositions doivent contrôler les recherches de vos agents.

Ah! vous avez fait appeler M. Victor Hugo à la sûreté publique pour l'engager à quitter le pays. Ne deviez-vous pas, au contraire, l'obliger à rester? Son témoignage, le témoignage

* C'est faux. Publiez-le signé de M. Victor Hugo, on vous en défie.

les gens de sa maison, ne sont-ils pas indispensables au procès que vous voulez intenter? (*Interruption.*)

Voilà ce qu'exigeait la justice : voilà ce qu'exigeait la réparation des troubles déplorables qui ont eu lieu.

Savez-vous, messieurs, ce que peut être la conséquence de l'expulsion, dans les conditions où elle se fait? Si, par hasard, la rumeur publique dit vrai, si les hommes qu'elle désigne appartiennent à votre monde, à votre parti; s'ils appartiennent à la jeunesse dorée qui hante vos salons, savez-vous ce qu'on dira? On dira que les coupables vous touchaient de trop près; que vous ne les découvrirez pas parce que vous ne voulez pas les découvrir; que vous avez un intérêt politique à masquer leur faute, empêcher leurs noms d'être connus, leurs personnes d'être frappées par la justice.

Aujourd'hui vous avez mis tous les torts de votre côté. L'accusé d'hier sera la victime demain. Les rapports non contrôlés de la sûreté publique et des agents de police auront beau dire le contraire; pour le public du dehors, la version véritable, authentique, celle qui fera foi devant l'histoire, sera la version du poëte que vous avez expulsé le lendemain du jour où il a pu croire sa vie menacée.

Voilà pourquoi je regrette la mesure qui a été prise; voilà pourquoi je déclare que vous avez manqué d'intelligence et de tact politique.

M. JOTTRAND. — Messieurs, excité par l'injustice incontestable de quelques-unes des interruptions parties des bancs de la droite, j'ai prononcé ces paroles : « Brigands contre brigands! » Vous avez, à ce propos, monsieur le président, prononcé quelques mots que je n'ai pas compris. Je dois m'expliquer sur le sens de mon exclamation.

M. LE PRÉSIDENT. — Permettez. Avant que vous vous expliquiez, je tiens à dire ceci : les paroles que vous reconnaissez avoir prononcées, je ne les avais pas entendues. Aux demandes de rappel à l'ordre, j'ai répondu que je ne pouvais le prononcer sans connaître les expressions dont vous vous étiez servi...

D'après la déclaration que vous venez de faire, vous auriez appelé *brigands* les représentants de la force légitime.

M. JOTTRAND. — Monsieur le président, ces paroles sont sorties de ma bouche au moment où mon honorable collègue, M. Couvreur, venait de flétrir ceux qui, après la victoire et de sang-froid, exécutent leurs prisonniers en masse et sans jugement. Je me serais tu si, à ce moment, si, de ce côté, n'étaient parties des protestations contre l'indignation de mon collègue, protestations qui ne pouvaient avoir d'autre sens que l'approbation des actes horribles qui continuent à se passer en France.

Ces paroles, vous le comprenez, ne s'appliquaient pas, dans ma pensée, à ces défenseurs énergiques, résolus et dévoués du droit et de la légalité qui, prévoyant l'ingratitude du lendemain, la montrant déjà du doigt, la proclamant comme attendue par eux, n'en ont pas moins continué à se dévouer à la tâche pénible qu'ils accomplissaient; ces paroles, dans ma pensée, ne s'appliquaient pas à ces soldats esclaves de leur devoir, agissant dans l'ardeur du combat; elles s'appliquaient uniquement à ceux dont j'ai rappelé les actes. Et ces actes, suis-je seul à les flétrir?

N'entendons-nous pas, à Versailles même, des voix amies de l'ordre, des hommes qui ont toujours défendu dans la presse l'ordre et la légalité, ne les voyons-nous pas protester contre les horreurs qui se commettent sous leurs yeux? Ne voyons-nous pas toute la presse française réclamer la constitution immédiate de tribunaux réguliers et la cessation de toutes ces horreurs?

Voici ce que disait le *Times*, faisant, comme moi, la part égale aux deux partis en lutte :

« Des deux parts également, nous arrive le bruit d'actes incroyables d'assassinat et de massacre. Les insurgés ont accompli autant qu'il a été en leur pouvoir leurs menaces contre la vie de leurs otages et sans plus de pitié que pour toutes leurs autres menaces. L'archevêque de Paris, le curé Deguerry, l'avocat Chaudey, en tout soixante-huit victimes sont tombées sous leurs coups. Ce massacre d'hommes distingués et inoffensifs est un de ces crimes qui ne meurent point et qui souillent à jamais la mémoire de leurs auteurs. Mais, dans l'esprit de carnage et de haine qu'il révèle, les communistes ne semblent guère pires que leurs antagonistes.

« Il est presque ridicule, de la part de M. Thiers, de venir dénoncer les insurgés pour avoir fusillé un officier captif au mépris des lois de la guerre.

« Les lois de la guerre! Elles sont douces et chrétiennes, comparées aux lois inhumaines de vengeance, en vertu desquelles les troupes de Versailles ont, pendant ces six derniers jours, fusillé et déchiqueté à coups de baïonnette des prisonniers, des femmes et des enfants!

« Nous n'avons pas un mot à dire en faveur de ces noirs coquins, qui, évidemment, ont prémédité la destruction totale de Paris, la mort par le feu de sa population et l'anéantissement de ses trésors. Mais si des soldats se transforment eux-mêmes en démons pour attaquer des démons, est-il étonnant de voir le caractère démoniaque de la lutte redoubler ?

« La fureur a attisé la fureur, la haine a envenimé la haine, jusqu'à ne plus faire des plus sauvages passions du cœur humain qu'un immense et inextinguible brasier. »

Voilà, messieurs, les sentiments qu'inspire à l'opinion anglaise ce qui se passe à Paris; voilà les sentiments sous l'empire desquels j'ai répondu tantôt aux interruptions de la droite.

Je n'ai voulu flétrir que des actes qui seront à jamais flétris dans l'histoire comme le seront ceux des insurgés eux-mêmes.

Je passe à l'expulsion de Victor Hugo. Je n'en dirai qu'un mot, si on veut me laisser la parole en ce moment.

Si j'étais sûr de l'exactitude de la conversation que M. le ministre des affaires étrangères nous a rapportée, comme ayant eu lieu entre M. l'administrateur de la sûreté publique et M. Victor Hugo, je déclare que je ne voterais point l'ordre du jour qui d'abord avait mes sympathies.

On répand partout dans la presse, pour terrifier nos populations, le bruit d'une vaste conspiration dont on aurait saisi les preuves matérielles sur des cadavres de membres de la Commune, conspiration ayant pour but de traverser avec l'armée insurrectionnelle le territoire occupé par les troupes prussiennes afin de porter en Belgique les restes de la Commune expirante, et de l'y ranimer à l'aide des sympathies qu'elle excite prétendument chez nos classes ouvrières.

Je ne crois pas à cette conspiration, et je ne crois pas non plus aux paroles que l'on prête à M. Hugo dans son entretien avec M. l'administrateur de la sûreté publique. (*Interruption.*)

M. le ministre des affaires étrangères les a-t-il entendues? Ne peut-on, au milieu des passions du moment, au milieu des préoccupations qui hantent légitimement, je le veux bien, l'esprit des ministres et de leurs fonctionnaires, se tromper sur certains détails?

Avez-vous un interrogatoire de M. Victor Hugo?

M. D'ANETHAN, ministre des affaires étrangères. — Oui *.

* C'est faux.

M. JOTTRAND. —... Signé de lui? Avez-vous la preuve que, pour le triomphe de sa personnalité, il ait été prêt à plonger notre pays dans l'abime de la lutte entre classes?

Si vous pouviez fournir cette preuve, je déclarerais que l'expulsion a été méritée. Mais cette preuve, vous ne pouvez nous la donner; je me défie de vos paroles, et, en conséquence, je voterai l'ordre du jour.

A la suite de cette discussion dans laquelle le ministre et le bourgmestre ont reproduit leurs affirmations mensongères, dont ferait justice l'enquête judiciaire éludée par le gouvernement belge, la Chambre a voté sur l'ordre du jour proposé par M. Defuisseaux.

Elle l'a rejeté à la majorité de 81 voix contre 5.

Ont voté pour :

MM. Couvreur.
Defuisseaux.
Demeur.
Guillery.
Jottrand.

§ 6

A M. LE RÉDACTEUR DE L'*Indépendance belge*.

Bruxelles, 1er juin 1871.

Monsieur,

Je viens de lire la séance de la Chambre. Je remercie les hommes éloquents qui ont défendu, non pas moi qui ne suis rien, mais la vérité qui est tout. Quant à l'acte ministériel qui me concerne, j'aurais voulu garder le silence. Un expulsé doit être indulgent. Je dois répondre cependant à deux paroles, dites l'une par le ministre, l'autre par le bourgmestre. Le ministre, M. d'Anethan, aurait, d'après le compte rendu que j'ai sous les yeux, donné lecture du procès-verbal d'un entretien *signé par moi*. Aucun procès-verbal ne m'a été communiqué, et je n'ai rien signé. Le bourgmestre, M. Anspach, a dit du récit des faits publié par mon fils : *C'est un roman*. Ce récit est la pure et simple vérité, plutôt atténuée qu'aggravée. M. Anspach n'a pu l'ignorer. Voici en quels termes j'ai annoncé le fait aux divers fonctionnaires de police qui se sont présentés chez moi : Cette nuit, une maison, la mienne, habitée par quatre femmes et deux petits enfants, a été violemment attaquée par une bande poussant des cris de mort et cassant les vitres à coups de pierres, avec tentative d'escalade du mur et d'effraction de la porte. Cet assaut, commencé à minuit et demi, a fini à deux heures un quart, au point du jour. Cela se voyait, il y a soixante ans, dans la forêt Noire; cela se voit aujourd'hui à Bruxelles.

Ce fait est un crime qualifié. A six heures du matin, le procureur du roi devait être dans ma maison ; l'état des lieux devait être constaté judiciairement, l'enquête de justice en règle devait commencer, cinq témoins devaient être immédiatement entendus, les trois servantes, Mme Charles Hugo et moi. Rien de tout cela n'a été fait. Aucun magistrat instructeur n'est venu ; aucune vérification légale des dégâts, aucun interrogatoire. Demain toute trace aura à peu près disparu, et les témoins seront dispersés ; l'intention de ne rien voir est ici évidente. Après la police sourde, la justice aveugle. Pas une déposition n'a été judiciairement recueillie ; et le principal témoin, qu'avant tout on devait appeler, on l'expulse.

Cela dit, je pars.

VICTOR HUGO.

§ 7

A MM. COUVREUR, DEFUISSEAUX, DEMEUR, GUILLERY, JOTTRAND, *représentants du peuple belge*.

Luxembourg, 2 juin 1871.

Messieurs,

Je tiens à vous remercier publiquement ; non pas en mon nom, car que suis-je dans de si grandes questions? mais au nom du droit, que vous avez voulu maintenir et au nom de la vérité, que vous avez voulu éclaircir. Vous avez agi comme des hommes justes.

L'offre d'asile qu'a bien voulu me faire, en nobles et magnifiques paroles, l'éloquent promoteur de l'interpellation, M. Defuisseaux, m'a profondément touché. Je n'en ai point usé. Dans le cas où les pluies de pierres s'obstineraient à me suivre, je ne voudrais pas les attirer sur sa maison.

J'ai quitté la Belgique. Tout est bien.

Quant au fait en lui-même, il est des plus simples.

Après avoir flétri les crimes de la Commune, j'avais cru de mon devoir de flétrir les crimes de la réaction. Cette égalité de balance a déplu.

Rien de plus obscur que les questions politiques compliquées de questions sociales. Cette obscurité, qui appelle l'enquête et qui quelquefois embarrasse l'histoire, est acquise aux vaincus de tous les partis, quels qu'ils soient ; elle les couvre en ce sens qu'elle veut l'examen. Toute cause vaincue est un procès à instruire. Je pensais cela. Examinons avant de juger, et surtout avant de condamner, et surtout avant d'exécuter. Je ne croyais pas ce principe douteux. Il paraît que tuer tout de suite vaut mieux.

Dans la situation où est la France, j'avais pensé que le gouvernement belge devait laisser sa frontière ouverte, se réserver le droit d'examen inhérent au droit d'asile, et ne pas livrer indistinctement les fugitifs à la réaction française, qui les fusille indistinctement.

Et j'avais joint l'exemple au précepte en déclarant

que, quant à moi, je maintenais mon droit d'asile dans ma maison, et que, si mon ennemi suppliant s'y présentait, je lui ouvrirais ma porte. Cela m'a valu d'abord l'attaque nocturne du 27 mai, ensuite l'expulsion en règle. Ces deux faits sont désormais connexes. L'un complète l'autre ; le second protège le premier. L'avenir jugera.

Ce ne sont pas là des douleurs, et je m'y résigne aisément. Peut-être est-il bon qu'il y ait toujours un peu d'exil dans ma vie.

Du reste, je persiste à ne pas confondre le peuple belge avec le gouvernement belge, et, honoré d'une longue hospitalité en Belgique, je pardonne au gouvernement et je remercie le peuple.

VICTOR HUGO.

§ 8

En présence des falsifications catholiques et doctrinaires, M. Victor Hugo a adressé cette dernière lettre à l'*Indépendance belge :*

Luxembourg, 6 juin 1871.

Monsieur,

Permettez-moi de rétablir les faits.

Le 25 mai, au nom du gouvernement belge, M. d'Anethan dit :

« Je puis donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement saura remplir son devoir avec la plus grande fermeté et avec la plus grande vigilance ; il usera des pouvoirs dont il est armé *pour empêcher l'invasion sur le sol de la Belgique* de ces gens qui méritent à peine le nom d'hommes et qui devraient *être mis au ban* de toutes les nations civilisées. (*Vive approbation sur tous les bancs.*)

« *Ce ne sont pas des réfugiés politiques* ; nous ne devons pas les considérer comme tels. »

C'est la frontière fermée. C'est le refus d'examen.

C'est contre cela que j'ai protesté, déclarant qu'il fallait *attendre avant de juger*, et que, quant à moi, si le gouvernement supprimait le droit d'asile en Belgique, je le maintenais dans ma maison.

J'ai écrit ma protestation le 26, elle a été publiée le 27 ; le 27, dans la nuit, ma maison était attaquée ; le 30, j'étais expulsé.

Le 31, M. d'Anethan a dit :

« Chaque cas spécial sera examiné, et lorsque les faits ne rentreront pas dans le cadre de la loi, la loi ne sera pas appliquée. Le gouvernement ne veut que l'exécution de la loi. »

Ceci, c'est la frontière ouverte. C'est l'examen admis. C'est ce que je demandais.

Qui a changé de langage ? est-ce moi ? Non, c'est le ministère belge.

Le 25 il ferme la frontière, le 27 je proteste, le 31 il la rouvre.

Il m'a expulsé, mais il m'a obéi.

L'asile auquel ont droit en Belgique les vaincus politiques, je l'ai perdu pour moi, mais gagné pour eux.

Cela me satisfait.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

VICTOR HUGO.

Depuis le départ de M. Victor Hugo, les journaux libéraux belges ont déclaré, en mettant le gouvernement belge au défi de démentir le fait, qu'un des chefs de la bande nocturne de la place des Barricades était M. Kerwyn de Lettenhove, fils du ministre de l'intérieur.

Ce fait n'a pas été démenti.

En outre, ils ont annoncé que M. Anspach, le bourgmestre de Bruxelles, venait d'être nommé par le gouvernement français commandeur de la Légion d'honneur.

Dénoûment de l'incident belge

(Voir les notes.)

VI

VIANDEN

Quand M. Victor Hugo, expulsé de Belgique, est arrivé dans le Luxembourg, à Vianden, la Société chantante des travailleurs de Vianden, qui se nomme *la Lyre ouvrière*, lui a donné une sérénade. M. Victor Hugo a remercié en ces termes :

Mes amis de Vianden,

Vous dérangez un peu une idée que je m'étais faite. Cette année où nous sommes avait commencé pour moi par une ovation, et elle venait de finir par tout le contraire. Cela ne me déplaisait pas; la huée est le correctif de l'applaudissement, la Belgique m'avait rendu ce petit service; et, au point de vue philosophique où tout homme de mon âge doit se placer, je trouvais bon que l'acclamation de Paris eût pour contre-poids la lapidation de Bruxelles. Vous avez troublé cet équilibre, vous renouvelez autour de moi, non ce qu'a fait Bruxelles, mais ce qu'a fait Paris; et cela ne ressemble pas du tout à une huée. L'année va donc finir pour moi comme elle a commencé, par une effusion de bienvenue populaire.

Eh bien, décidément, je ne m'en plains pas.

Je vois à votre tête une noble intelligence, M. Paüly Strasser, votre bourgmestre. C'est un artiste en même temps qu'un homme politique. Vianden vit en lui; député et bourgmestre, il en est l'incarnation. Dans cette ville il est plus que le magistrat, il est l'âme.

Je vous félicite en lui et je le félicite en vous.

Oui, votre cordiale bienvenue m'est douce.

Vous êtes des hommes des champs, et parmi vous il y a des hommes d'étude, car j'aperçois plusieurs maîtres d'école. C'est là un beau mélange. Cette réunion est un échantillon du vrai groupe humain qui se compose de l'ouvrier matériel et de l'ouvrier moral, et qui résume toute la civilisation dans l'embrassement du travail et de la pensée.

J'aime ce pays, c'est la cinquième fois que j'y viens. Les autres années, j'y étais attiré par ma propre rêverie et par la pente que j'ai en moi vers les beaux lieux qui sont des lieux sauvages. Aujourd'hui j'y suis chassé par un coup de vent; ce coup de vent, je le remercie.

Il me replace au milieu de vous.

Agriculteurs et travailleurs, je vous ressemble; votre société s'appelle *la Lyre ouvrière*, quel nom touchant et cordial! Au fond, vous et moi, nous faisons la même chose. Je creuse aussi moi un sillon, et vous dites un hymne aussi vous. Vous chantez comme moi, et comme vous, je laboure. Mon sillon, c'est la dure glèbe humaine; ma charrue, c'est mon esprit.

Vous venez de chanter des choses très belles. De nobles et charmantes femmes sont ici présentes, j'ai vu des larmes dans leurs yeux. Ne vous étonnez pas si, en vous remerciant, il y a un peu de tremblement dans ma voix. Depuis quelque temps je suis plus accoutumé aux cris de colère qu'aux chants du cœur, et ce que les colères ne peuvent faire, la sympathie le fait. Elle m'émeut.

Oui, j'aime ce pays de Vianden. Cette petite ville est une vraie figure du progrès; c'est un raccourci de toute histoire. La nature a commencé par la doter; elle a donné au hameau naissant un climat sain, une rivière vivifiante, une bonne terre, des coteaux pour la vigne, des montagnes pour la forêt. Puis, ce que la nature avait donné, la féodalité l'a pris. La féodalité a pris la montagne et y a mis un donjon, elle a pris la forêt et y a mis des bandits, elle a pris la rivière et l'a barrée d'une chaîne, elle a pris la terre et a mangé la moisson, elle a pris la vigne et a bu le vin. Alors la révolution de France est venue; car, vous savez, c'est de France que viennent les clartés, c'est de France que viennent les délivrances. (*Oui! Oui!*) La révolution française a délivré Vianden. Comment? en tuant le donjon. Tant que le château a vécu, la ville a été morte. Le jour où le donjon est mort, le peuple est né. Aujourd'hui, dans son paysage splendide que viendra visiter un jour toute l'Europe, Vianden se compose de deux choses également consolantes et magnifiques, l'une sinistre, une ruine; l'autre riante, un peuple.

Tout à l'heure, amis, pendant qu'autour de moi vous chantiez, j'écoutais. Un de vos chants m'a saisi. Il m'a remué entre tous, je crois l'entendre encore. Laissez-moi vous le raconter à vous-mêmes.

L'orchestre se taisait. Il n'y avait pas d'instruments. La voix humaine avait seule la parole.

Un de vous, que j'aperçois et que je salue de la main, était debout à part et comme en dehors du groupe; mais, dans la nuit et sous les arbres, on le distinguait à peine. On l'entendait.

VIANDEN

Dessin de Victor Hugo

Qui entendait-on? on ne savait. C'était solennel et grand.

Une voix grave parlait dans l'ombre, puis s'interrompait, et les autres voix répondaient. Toutes les voix qui étaient ensemble étaient basses, et la voix qui était seule était haute. Rien de plus pathétique. On eût dit un esprit enseignant une foule.

La mélopée était majestueuse. Les paroles étaient en allemand; je ne comprenais pas les paroles, mais je comprenais le chant. Il me semblait que j'en avais une traduction dans l'âme. J'écoutais ce grand dialogue d'un archange avec une multitude; ce respectueux chuchotement des peuples répondant aux divines explications d'un génie. Il y avait comme un frémissement d'ailes dans la vibration auguste de la voix solitaire. C'était plus qu'un verbe humain. C'était comme une voix de la forêt, de la nature et de la nuit donnant à l'homme, à tous les hommes, hélas! épuisés de fatigue, accablés de rancunes et de vengeances, saturés de guerre et de haine, les grands conseils de la sérénité éternelle.

Et au-dessus de tous les fronts inclinés, au milieu de tous nos deuils, de toutes nos plaies, de toutes nos inimitiés, cela venait du ciel, et c'était l'immense reproche de l'amour.

Amis, la musique est une sorte de rêve. Elle propose à la pensée on ne sait quel problème mystérieux. Vous êtes venus à moi chantant; ce que vous avez chanté je le parle. Vous m'avez apporté cette énigme, l'Harmonie, et je vous en donne le mot : Fraternité.

Mes amis, emplissons nos verres. Au-dessus des empereurs et des rois, je bois à l'harmonie des peuples et à la fraternité des hommes.

VII

ÉLECTIONS DU 2 JUILLET 1871

M. Victor Hugo était absent de Paris lors des élections de juillet, faites sous l'état de siège, sans presse libre et sans réunions publiques; du reste viciées, selon lui, par deux mesures, l'incarcération en masse et la radiation arbitraire, qui avaient écarté du vote environ 140.000 électeurs.

PARIS. — VOTE DU 2 JUILLET

VICTOR HUGO : 57,854 VOIX

CONCLUSION

De ce recueil de faits et de pièces, livré sans réflexions à la conscience de tous, il résulte ceci :

Après une absence de dix-neuf ans moins trois mois, je suis rentré dans Paris le 5 septembre 1870 ; pendant les cinq mois qu'a duré le siége, j'ai fait mes efforts pour aider à la défense et pour maintenir l'union en présence de l'ennemi ; je suis resté dans Paris jusqu'au 13 février ; le 13 février, je suis parti pour Bordeaux ; le 15, j'ai pris séance à l'Assemblée nationale ; le 1er mars, j'ai parlé contre le traité de paix, qui nous coûte deux provinces et cinq milliards ; le 2, j'ai voté contre ce traité ; dans la réunion de la gauche radicale, le 3 mars, j'ai proposé un projet de résolution, que la réunion a adopté à l'unanimité et qui, s'il eût pu être présenté en temps utile et adopté par l'Assemblée, eût établi la permanence des représentants de l'Alsace et de la Lorraine sur leurs siéges jusqu'au jour où ces provinces redeviendront françaises de fait comme elles le sont de droit et de cœur ; dans le onzième bureau, le 6 mars, j'ai conseillé à l'Assemblée de siéger à Paris, et j'ai indiqué les dangers du refus de rentrer ; le 8 mars, je me suis levé pour Garibaldi méconnu et insulté, et, l'Assemblée m'ayant fait l'honneur de me traiter comme lui, j'ai comme lui donné ma démission ; le 18 mars, j'ai ramené à Paris mon fils, mort subitement le 13, j'ai remercié le peuple, qui, bien qu'en pleine émotion révolutionnaire, a voulu faire cortége à ce cercueil ; le 21 mars, je suis parti pour Bruxelles, où la tutelle de deux orphelins et la loi qui règle les liquidations de communauté exigeaient ma présence ; de Bruxelles, j'ai combattu la Commune à propos de l'abominable décret des otages et j'ai dit : *Pas de représailles ;* j'ai rappelé à la Commune les principes, et j'ai défendu la liberté, le droit, la raison, l'inviolabilité de la vie humaine ; j'ai défendu la Colonne contre la Commune et l'Arc de triomphe contre l'Assemblée ; j'ai demandé la paix et la conciliation, j'ai jeté contre la guerre civile un cri indigné ; le 26 mai, au moment où la victoire se décidait pour l'Assemblée, le gouvernement belge ayant mis hors la loi les vaincus, qui étaient les hommes mêmes que j'avais combattus, j'ai réclamé pour eux le droit d'asile, et joignant l'exemple au précepte, j'ai offert l'asile dans ma maison ; le 27 mai, j'ai été attaqué la nuit chez moi par une bande dont faisait partie le fils d'un membre du gouvernement belge ; le 29 mai, j'ai été expulsé par le gouvernement belge ; en résumé, j'ai fait mon devoir, rien que mon devoir, tout mon devoir ; qui fait son devoir est habituellement abandonné ; c'est pourquoi, ayant eu en février dans les élections de Paris 214,000 voix, je suis surpris qu'il m'en soit resté en juillet 57,000.

J'en suis profondément touché.

J'ai été heureux des 214,000 ; je suis fier des 57,000.

(Écrit à Vianden, en juillet 1871.)

DEUXIÈME PARTIE

DE L'EXPULSION DE BELGIQUE À L'ENTRÉE AU SÉNAT

PARIS

Victor Hugo était expulsé de Belgique, genre de voie de fait qui n'a d'importance que pour ceux qui la commettent. Les gouvernements peuvent mettre un homme hors d'un pays, mais ils ne peuvent le mettre hors du devoir. Ce que Victor Hugo venait de faire en Belgique, il fallait le continuer en France. Il rentra en France. L'état de siège, les conseils de guerre, les déportations, les condamnations à mort, créaient une situation poignante et tragique. Il fallait protéger la liberté, dire la vérité, faire justice et rendre justice. Les gouvernements, tels qu'ils sont aujourd'hui, ne savent pacifier qu'avec violence; il fallait combattre cette pacification fausse, et réclamer la pacification vraie. En outre, dans toute cette ombre, la France s'éclipsait; il fallait défendre la France. Tout bon citoyen subissait la pression de sa conscience. Le devoir était impérieux et urgent. Ajoutons qu'aux devoirs politiques se mêlaient les devoirs littéraires.

I

AUX RÉDACTEURS DU *RAPPEL*

Paris, 31 octobre 1871.

Mes amis,

Le *Rappel* va reparaître. Avant que je rentre dans ma solitude et dans mon silence, vous me demandez pour lui une parole. Vous, lutteurs généreux, qui allez recommencer le rude effort quotidien de la propagande pour la vérité, vous attendez de moi, et avec raison, le serrement de main que l'écrivain vétéran, absent des polémiques et étranger aux luttes de la presse, doit à ce combattant de toutes les heures qu'on appelle le journaliste. Je prends donc encore une fois la parole dans votre tribune, pour en redescendre aussitôt après et me mêler à la foule. Je parle aujourd'hui, ensuite je ne ferai plus qu'écouter.

Les devoirs de l'écrivain n'ont jamais été plus grands qu'à cette heure.

Au moment où nous sommes, il y a une chose à faire; une seule. Laquelle?

Relever la France.

Relever la France. Pour qui? Pour la France? Non. Pour le monde. On ne rallume pas le flambeau pour le flambeau.

On le rallume pour ceux qui sont dans la nuit; pour ceux qui étendent les mains dans la cave et tâtent le mur funeste de l'obstacle; pour ceux à qui manquent le guide, le rayon, la chaleur, le courage, la certitude du chemin, la vision du but; pour ceux qui ont de l'ombre dans leur horizon, dans leur travail, dans leur itinéraire, dans leur conscience; pour ceux qui ont besoin de voir clair dans leur chute ou dans leur victoire. On rallume le flambeau pour celui même qui l'a éteint, et qui, en l'éteignant, s'est aveuglé; et c'est pour l'Allemagne qu'il faut relever la France.

Oui, pour l'Allemagne. Car l'Allemagne est esclave, et c'est de la France que lui reviendra la liberté.

La lumière délivre.

Mais pour rallumer le flambeau, pour relever la France, comment s'y prendre? Qu'y a-t-il à faire?

Cela est difficile, mais simple.

Il faut faire jaillir l'étincelle.

D'où?

De l'âme du peuple.

Cette âme n'est jamais morte. Elle subit des occultations comme tout astre, puis, tout à coup, lance un jet de clarté et reparaît.

La France avait deux grandeurs, sa grandeur matérielle et sa grandeur morale. Sa puissance matérielle seule est atteinte, sa puissance intellectuelle est entière. On amoindrit un territoire, non un rayonnement; jamais un rayon ne rebrousse chemin. La civilisation connaît peu Berlin et continue de se tourner vers Paris. Après les désastres, voyons le résultat. Il ne reste plus à la France que ceci : tous les peuples. La France a perdu deux provinces, mais elle a gardé le monde.

C'est le phénomène d'Athènes, c'est le phénomène de Rome. Et cela tient à une chose profonde, l'Art. Être la nation de l'idéal, c'est être la nation du droit; être le peuple du beau, c'est être le peuple du vrai.

Être un colosse n'est rien si l'on n'est un esprit. La Turquie a été colosse, la Russie l'est, l'empire allemand le sera; énormités faites de ténèbres, géants reptiles. Le géant, plus les ailes, c'est l'archange. La France est suprême parce qu'elle est ailée et lumineuse. C'est parce qu'elle est la grande nation lettrée qu'elle est la grande nation révolutionnaire. La *Marseillaise*, qui est sa chanson, est aussi son épée. 1789 avait besoin de cette préface, l'Encyclopédie. Voltaire prépare Mirabeau. Otez Diderot, vous n'aurez pas Danton. Qui eût séché ce germe, Rousseau, au commencement du dix-huitième siècle, eût, par contre-coup, séché à la fin cet autre germe, Robespierre. Corrélations impénétrables, mystérieuses influences, complicités de l'idéal avec l'absolu, que le philosophe constate, mais qui ne sont pas justiciables des conseils de guerre.

Le journal, donc, comme l'écrivain, a deux fonctions, la fonction politique, la fonction littéraire. Ces deux fonctions, au fond, n'en sont qu'une; car sans littérature pas de politique. On ne fait pas de révolutions avec du mauvais style. C'est parce qu'ils sont de grands écrivains que Juvénal assainit Rome et que Dante féconde Florence.

Puisque vous me permettez de dire ma pensée chez vous, précisons la mission du journal, telle que je la comprends à l'heure qu'il est.

Le dix-neuvième siècle, augmentateur logique de la Révolution française, a engagé avec le passé deux batailles, une bataille politique et une bataille littéraire. De ces deux batailles, l'une, la bataille politique, livrée aux reflux les plus contraires, est encore couverte d'ombre; l'autre, la bataille littéraire, est gagnée. C'est pourquoi il faut continuer le combat en politique et le cesser en littérature. Qui a vaincu et conquis doit pacifier. La paix est la dette de la victoire.

Donc faisons, au profit du progrès et des idées, la paix littéraire. La paix littéraire sera le commencement de la paix morale. Selon moi, il faut encourager tous les talents, aider toutes les bonnes volontés, seconder toutes les tentatives, compléter le courage par l'applaudissement, saluer les jeunes renommées, couronner les vieilles gloires. En faisant cela, on rehausse la France. Rehausser la France, c'est la relever. Grand devoir, je viens de le dire.

Ceci, je ne le dis pas pour un journal, ni pour un groupe d'écrivains, je le dis pour la littérature entière. Le moment est venu de renoncer aux haines et de couper court aux querelles. Alliance! fraternité! concorde! La France militaire a fléchi, mais la France littéraire est restée debout. Ce magnifique côté de notre gloire que l'Europe nous envie, respectons-le.

Le dénigrement de nous-mêmes par nous-mêmes est détestable. L'étranger en profite. Nos déchirements et nos divisions lui donnent le droit insolent d'ironie. Quoi! pendant qu'il nous mutile, nous nous égratignons! Il nous fait pleurer et nous le faisons rire. Cessons cette duperie. Ni les allemands, ni les anglais ne tombent dans cette faute. Voyez comme ils surfont leurs moindres renommées. Fussent-ils indigents, ils se déclarent opulents. Quant à nous, qui sommes riches, n'ayons pas l'air de pauvres. Là où nous sommes vainqueurs, n'ayons pas une modestie de vaincus. Ne jouons pas le jeu de l'ennemi. Faisons-lui front de toute notre lumière. Ne diminuons rien de ce grand siècle littéraire que la France ajoute fièrement à trois autres. Ce siècle a commencé avec splendeur, il continue avec éclat. Disons-le. Constatons, à l'honneur de notre pays, tous les succès, les nouveaux comme les anciens. Être bons confrères, c'est être bons patriotes.

En parlant ainsi à vous qui êtes de si nobles intelligences, je vais au-devant de votre pensée; et, remarquez-le, en donnant ce conseil à tous les écrivains, je suis fidèle à l'habitude de ma vie entière. Jeune, dans une ode adressée à Lamartine, je disais :

> Poëte, j'eus toujours un chant pour les poëtes;
> Et jamais le laurier qui pare d'autres têtes
> N'a jeté d'ombre sur mon front.

Donc paix en littérature! — Mais guerre en politique.

Désarmons où nous pouvons désarmer, pour mieux combattre là où le combat est nécessaire.

La république, en ce moment, est attaquée, chez elle, en France, par trois ou quatre monarchies; tout le passé, passé royal, passé théocratique, passé militaire, prend corps à corps la Révolution. La Révolution vaincra, tôt ou tard. Tâchons que ce soit tôt. Luttons. N'est-ce pas quelque chose que d'avancer l'heure?

De ce côté encore, relevons la France. France est synonyme de liberté. La Révolution victorieuse, ce sera la France victorieuse.

Ce qui met le plus la Révolution en danger, le phénomène artificiel, mais sérieux, qu'il faut surtout combattre, le grand péril, le vrai péril, je dirai presque le seul péril, le voici: c'est la victoire de la loi sur le

droit. Grâce à ce funeste prodige, la Révolution peut être à la merci d'une assemblée. La légalité viciant par infiltration la vérité et la justice, cela se voit à cette heure presque dans tout. La loi opprime le droit. Elle l'opprime dans la pénalité où elle introduit l'irréparable, dans le mariage où elle introduit l'irrévocable, dans la paternité déformée et parfois faussée par les axiomes romains, dans l'éducation d'où elle retire l'égalité en supprimant la gratuité, dans l'instruction qui est facultative et qui devrait être obligatoire, le droit de l'enfant étant ici supérieur au droit du père, dans le travail auquel elle chicane son organisme, dans la presse dont elle exclut le pauvre, dans le suffrage universel dont elle exclut la femme. Grave désordre, l'exagération de la loi. Tout ce qui est de trop dans la loi est de moins dans le droit.

Les gouvernants, assemblées souveraines ou princes, ont de l'appétit et se font aisément illusion. Rappelons-nous les sous-entendus de l'assemblée de Bordeaux, qui a été depuis l'assemblée de Versailles, et qui n'est pas encore l'assemblée de Paris. Cette assemblée, dont j'ai l'honneur de ne plus être, avait vu le plébiscite du 8 mai et croyait tout possible par le suffrage universel. Elle se trompait. On incline aujourd'hui à abuser du pouvoir plébiscitaire. Le gouvernement direct du peuple par le peuple est, certes, le but auquel il faut tendre; mais il faut se défier du plébiscite; avant de s'en servir, il importe de le définir; la politique est une mathématique, et aucune force ne doit être employée sans être précisée; la longueur du levier veut être proportionnée à la masse de l'obstacle. Eh bien, le plébiscite ne saurait soulever le droit, ni le déplacer, ni le retourner. Le droit préexiste. Il était avant, il sera après. Le droit existe avant le peuple, comme la morale existe avant les mœurs. Le droit crée le suffrage universel, le suffrage universel crée la loi. Voyez l'énorme distance qui sépare la loi du droit, et l'infériorité de ce qui est humain devant ce qui est éternel. Tous les hommes réunis ne pourraient pas créer un droit, et moi qui parle j'ai fait dans ma vie plusieurs centaines de lois. La loi employant le suffrage universel à détruire le droit, c'est la fille employant le père à tuer l'aïeul. Est-il rien de plus monstrueux? Tel est pourtant le rêve de ceux qui s'imaginent qu'on peut mettre la république aux voix, donner au suffrage universel d'aujourd'hui la souveraineté sur le suffrage universel de demain, et faire supprimer le droit absolu de l'homme par le caprice momentané de l'individu.

A cette heure, l'antagonisme de la loi et du droit éclate. La révolte de l'inférieur contre le supérieur est flagrante.

Quel embarras pour les consciences et quoi de plus inquiétant que ceci, le droit et la loi coulant en sens contraire! le droit allant vers l'avenir, la loi allant vers le passé! le droit charriant les problèmes sociaux, la loi charriant les expédients politiques! ceux-ci descendant, ceux-là remontant, et à chaque instant le choc! les problèmes, qui sont les ténèbres, se heurtant aux expédients, qui sont la noirceur! De solutions point. Rien de plus redoutable.

Aux questions permanentes s'ajoutent les questions momentanées; les premières sont pressantes, les secondes sont urgentes. La dissolution de l'assemblée; l'enquête sur les faits de mars, et aussi sur les faits de mai et de juin; l'amnistie. Quel labeur pour l'écrivain, et quelle responsabilité! A côté des questions qui menaçent, les questions qui supplient. Les cachots, les pontons, les mains jointes des femmes et des enfants. Ici la mère, ici les fils et les filles, là-bas le père! Les familles coupées en deux, un tronçon dans le grenier, un tronçon dans la casemate. O mes amis, l'amnistie! l'amnistie! Voici l'hiver. L'amnistie!

Demandons-la, implorons-la, exigeons-la. Et cela dans l'intérêt de tous. Une guérison locale est une guérison générale; la plaie pansée au pied ôte la fièvre du cerveau.

L'amnistie tout de suite! l'amnistie avant tout! Lions l'artère, c'est le plus pressé. Disons-le au pouvoir, en ces matières la promptitude est habileté. On a déjà trop hésité, les clémences tardives aigrissent. Ne vous laissez pas contraindre par la pression souveraine de l'opinion; faites l'amnistie de gré et non de force, n'attendez pas. Faites l'amnistie aujourd'hui, elle est pour vous; faites-la demain, elle est contre vous.

Regardez le pavé, il vous conseille l'amnistie. Les amnisties sont des lavages. Tout le monde en profite.

L'amnistie est aussi bien pour ceux qui la donnent que pour ceux qui la reçoivent. Elle a cela d'admirable qu'elle fait grâce des deux côtés.

Mes amis, les pontons sont dévorants. Après ceux qui ont péri, je ne puis me résigner à en voir périr d'autres.

Nous assistons en ce moment à une chose terrible, c'est le triomphe de la mort. On croyait la mort vaincue. On la croyait vaincue dans la loi, on la croyait vaincue dans la diplomatie. On entrevoyait la fin du coupe-tête et la fin du reître. En 93, une année de guillotine avait formidablement répliqué aux douze siècles de potence, de roue et d'écartèlement de la monarchie, et après la Révolution on pouvait croire l'échafaud épuisé; puis était venue une bataille de quinze ans, et après Napoléon on pouvait croire la guerre vidée. La peine capitale, abolie dans toutes les consciences, commençait à disparaître dans les codes; vingt-sept gouvernements, dans l'ancien et le nouveau continent, l'avaient raturée; la paix se faisait dans la loi, et la concorde naissait entre les nations; les juges n'osaient plus condamner les hommes à mort par l'échafaud, et les rois n'osaient plus condamner les peuples à mort par la guerre. Les poëtes, les philosophes, les écrivains, avaient fait ce travail magnifique. Les Tyburn et les Montfaucon s'abîmaient dans leur honte, et les Austerlitz et les Rosbach dans leur gloire.

Plus de tuerie, ni juridique, ni militaire; le principe de l'inviolabilité humaine était admis. Pour la première fois depuis six mille ans, le genre humain avait la respiration libre. Cette montagne, la mort, était ôtée de dessus la poitrine du titan. La civilisation vraie allait commencer. Tout à coup l'an 1870, s'est levé, ayant dans sa main droite l'épée, et dans sa main gauche la hache. La mort a reparu, Janus épouvantable, avec ses deux faces de spectre, l'une qui est la guerre, l'autre qui est le supplice. On a entendu cet affreux cri : Représailles! Le talion imbécile a été évoqué par la guerre étrangère et par la guerre civile. Œil pour œil, dent pour dent, province pour province. Le meurtre sous ses deux espèces, bataille et massacre, s'est rué d'abord sur la France, ensuite sur le peuple; des européens ont conçu ce projet : supprimer la France, et des français ont machiné ce crime : supprimer Paris. On en est là.

Et au lieu de l'affirmation que veut ce siècle, c'est la négation qui est venue. L'échafaud, qui était une larve, est devenu une réalité; la guerre, qui était un fantôme, est devenue une nécessité. Sa disparition dans le passé se complique d'une réapparition dans l'avenir; en ce moment-ci les mères allaitent leurs enfants pour la tombe; il y a une échéance entre la France et l'Allemagne, c'est la revanche; la mort se nourrit de la mort; on tuera parce qu'on a tué. Et, chose fatale, pendant que la revanche se dresse au dehors, la vengeance se dresse au dedans. La vindicte, si vous voulez. On a fait ce progrès, adosser les patients à un mur au lieu de les coucher sur une planche, et remplacer la guillotine par la mitrailleuse. Et tout le terrain qu'on croyait gagné est perdu, et le monstre qu'on croyait vaincu est victorieux, et le glaive règne sous sa double forme, hache du bourreau, épée du soldat; de sorte qu'à cette minute sinistre où le commerce râle, où l'industrie périt, où le travail expire, où la lumière s'éteint, où la vie agonise, quelque chose est vivant, c'est la mort.

Ah! affirmons la vie! affirmons le progrès, la justice, la liberté, l'idéal, la bonté, le pardon, la vérité éternelle! A cette heure la conscience humaine est à tâtons; voilà ce que c'est que l'éclipse de la France. A Bruxelles, j'ai poussé ce cri : Clémence! et l'on m'a jeté des pierres. Affirmons la France. Relevons-la. Rallumons-la. Rendons aux hommes cette lumière. La France est un besoin de l'univers. Nous avons tous, nous français, une tendance à être plutôt hommes que citoyens, plutôt cosmopolites que nationaux, plutôt frères de l'espèce entière que fils de la race locale; conservons cette tendance, elle est bonne; mais rendons-nous compte que la France n'est pas une patrie comme une autre; qu'elle est le moteur du progrès, l'organisme de la civilisation, le pilier de l'ensemble humain, et que, lorsqu'elle fléchit, tout s'écroule. Constatons cet immense recul moral des nations correspondant aux pas qu'a faits la France en arrière; constatons la guerre revenue, l'échafaud revenu, la tuerie revenue, la mort revenue, la nuit revenue; voyons l'horreur sur la face des peuples; secourons-les en restaurant la France; resserrons entre nous français le lien national, et reconnaissons qu'il y a des heures où la meilleure manière d'aimer la patrie, c'est d'aimer la famille, et où la meilleure manière d'aimer l'humanité, c'est d'aimer la patrie.

VICTOR HUGO.

II

A M. LÉON BIGOT

AVOCAT DE MAROTEAU

Paris, 5 novembre 1871.

Monsieur,

J'ai lu votre mémoire; il est excellent, j'applaudis à vos généreux efforts. L'adhésion que vous désirez de moi, vous l'avez entière. Je vais même plus loin que vous.

La question que vous voyez en légiste, je la vois en philosophe. Le problème que vous élucidez si parfaitement, et avec une logique éloquente, au point de vue du droit écrit, est éclairé pour moi d'une lumière plus haute et plus complète encore par le droit naturel. A une certaine profondeur, le droit naturel se confond avec le droit social.

Vous plaidez pour Maroteau, pour ce jeune homme, qui, poëte à dix-sept ans, soldat patriote à vingt ans, a eu, dans le funèbre printemps de 1871, un accès de fièvre, a écrit le cauchemar de cette fièvre, et aujourd'hui, pour cette page fatale, va, à vingt-deux ans, si l'on n'y met ordre, être fusillé, et mourir avant presque d'avoir vécu. Un homme condamné à mort pour un article de journal, cela ne s'était pas encore vu. Vous demandez la vie pour ce condamné.

Moi, je la demande pour tous. Je demande la vie pour Maroteau; je demande la vie pour Rossel, pour Ferré, pour Lullier, pour Crémieux; je demande la vie pour ces trois malheureuses femmes, Marchais, Suétens et Papavoine, tout en reconnaissant que, dans ma faible intelligence, il est prouvé qu'elles ont porté des écharpes rouges, que Papavoine est un nom effroyable, et qu'on les a vues dans les barricades, pour combattre, selon leurs accusateurs, pour ramasser les blessés, selon elles. Une chose m'est prouvée encore, c'est que l'une d'elles est mère et que, devant son arrêt de mort, elle a dit : *C'est bien; mais qui est-ce qui nourrira mon enfant?*

Je demande la vie pour cet enfant.

Laissez-moi m'arrêter un instant.

Qui est-ce qui nourrira mon enfant? Toute la plaie sociale est dans ce mot. Je sais que j'ai été ridicule la semaine dernière en demandant, en présence des malheurs de la France, l'union entre les français, et que je vais être ridicule cette semaine en demandant la vie pour des condamnés. Je m'y résigne. Ainsi voilà une mère qui va mourir, et voilà un petit enfant qui va mourir aussi, par contre-coup. Notre justice a de ces réussites. La mère est-elle coupable? Répondez oui ou non. L'enfant l'est-il? Essayez de répondre oui.

Je le déclare, je suis troublé à l'idée de cette innocence qui va être punie de nos fautes; la seule excuse de la pénalité irréparable, c'est la justesse; rien n'est sinistre comme la loi frappant à côté. La justice humaine tarissant brusquement les sources de la vie aux lèvres d'un enfant étonne la justice divine; ce démenti donné à l'ordre au nom de l'ordre est étrange; il n'est pas bon que nos chétifs codes transitoires et nos sentences myopes d'ici-bas indignent là-haut les lois éternelles; on n'a pas le droit de frapper la mère quand on frappe en même temps l'enfant. Il me semble entendre la profonde voix de l'inconnu dire aux hommes : *Eh bien, qu'est-ce que vous faites donc là?* Et je suis inquiet quand je vois se tourner avec stupeur vers la société le sombre regard de la nature.

Je quitte ce petit condamné, et je reviens aux autres.

Aux yeux de ceux à qui l'apparence de l'ordre suffit, les arrêts de mort ont un avantage; c'est qu'ils font le silence. Pas toujours. Il est périlleux de produire violemment un faux calme. Les exécutions politiques prolongent souterrainement la guerre civile.

Mais on me dit : — Ces êtres misérables, dont la mise à mort vous préoccupe, n'ont rien à voir dans la politique, là-dessus tout le monde est d'accord; ce sont des délinquants vulgaires, coupables de méfaits ordinaires, prévus par la loi pénale de tous les temps.

Entendons-nous.

Que tout le monde soit d'accord sur l'exellence de ces condamnations, peu m'importe. Quand il s'agit de juger un ennemi, mettons-nous en garde contre les consentements furieux de la foule et contre les acclamations de notre propre parti; examinons autour de nous l'état de rage, qui est un état de folie; ne nous laissons pas pousser même vers les sévérités que nous souhaitons; craignons la complaisance de la colère pu-

blique. Défions-nous de certains mots, tels que *délits ordinaires*, *crimes communs*, mots souples et faciles à ajuster à des sentences excessives; ces mots-là ont l'inconvénient d'être commodes; en politique, ce qui est commode est dangereux. N'acceptons pas les services que peuvent rendre des définitions mal faites; l'élasticité des mots correspond à la lâcheté des hommes. Cela obéit trop.

Confondre Marat avec Lacenaire est aisé et mène loin.

Certes, la Chambre introuvable, je parle de celle de 1815, si elle fût arrivée vingt ans plus tôt, et si le hasard l'eût faite victorieuse de la Convention, aurait trouvé d'excellentes raisons pour déclarer la république scélérate; 1815 eût déclaré 93 justiciable de la pénalité ordinaire; les massacres de septembre, les meurtres d'évêques et de prêtres, la destruction des monuments publics, l'atteinte aux propriétés privées, n'eussent point fait défaut à son réquisitoire; la Terreur blanche eût instrumenté judiciairement contre la Terreur rouge; la chambre royaliste eût proclamé les conventionnels atteints et convaincus de délits communs prévus et punis par le code criminel; elle les eût envoyés à la potence et à la roue, supplices restaurés avec la monarchie; elle aurait vu en Danton un égorgeur, en Camille Desmoulins un provocateur au meurtre, en Saint-Just un assassin, en Robespierre un malfaiteur pur et simple; elle leur eût crié à tous: Vous n'êtes pas des hommes politiques! Et l'opinion publique aurait dit: C'est vrai! jusqu'au jour où la conscience humaine aurait dit: C'est faux!

Il ne suffit pas qu'une assemblée ou un tribunal, même traînant des sabres, dise : — Une chose est, — pour qu'elle soit. On n'introduit pas de décret dans la conscience de l'homme. Le premier étourdissement passé, elle se recueille et examine. Les faits mixtes ne peuvent être appréciés comme des faits simples; le mot, *troubles publics*, n'est pas vide de sens; il y a des événements complexes où à une certaine quantité d'attentat se mêle une certaine quantité de droit. Quand la commotion a cessé, quand les fluctuations sont finies, l'histoire arrive avec son instrument de précision, la raison, et répond ceci aux premiers juges : — 93 a sauvé le territoire, la Terreur a empêché la trahison, Robespierre a fait échec à la Vendée et Danton à l'Europe, le régicide a tué la monarchie, le supplice de Louis XVI a rendu impossible dans l'avenir le supplice de Damiens, la spoliation des émigrés a restitué le champ au laboureur et la terre au peuple, Lyon et Toulon foudroyés ont cimenté l'unité nationale; vingt crimes, total : un bienfait, la Révolution française.

J'entends garder les proportions, et je n'assimile les condamnés d'aujourd'hui aux gigantesques lutteurs d'autrefois qu'en ce point : eux aussi sont des combattants révolutionnaires; à eux aussi on ne peut reprocher que des faits politiques; l'histoire écartera d'eux ces qualifications, *délits communs*, *crimes ordinaires*; et, en leur infligeant la peine capitale, que fait-on? on rétablit l'échafaud politique.

Ceci est effrayant.

Pas en arrière. Démenti au progrès. Babeuf, Aréna, Ceracchi, Topino-Lebrun, Georges Cadoudal, Mallet, Lahorie, Guidal, Ney, Labédoyère, Didier, les frères Faucher, Pleignier, Carbonneau, Tolleron, les quatre sergents de la Rochelle, Alibeau, Cirasse, Charlet, Cuisinier, Orsini, reparaissent. Rentrée des spectres.

Retourner vers les ténèbres, faire rétrograder l'immense marche humaine, rien de plus insensé. En civilisation, on ne recule jamais que vers le précipice.

Certes, Rossel, Maroteau, Gaston Crémieux et les autres, ces créatures humaines en péril, cela m'émeut; mais ce qui m'émeut plus encore, c'est la civilisation en danger.

Mais, reprend-on, c'est justement pour éviter le précipice que nous reculons. Vous le voyez derrière, nous le voyons devant. Pour nous comme pour vous, il s'agit du salut social. Vous le voyez dans la clémence, nous le voyons dans le châtiment.

Soit. J'accepte la discussion posée ainsi.

C'est la vieille querelle du juste et de l'utile. Nous avons pour nous le juste, cherchons si vous avez pour vous l'utile.

Voilà des condamnés à mort. Qu'en va-t-on faire? Les exécuter?

Il s'agit du salut public, dites-vous. Plaçons-nous à ce point de vue. De deux choses l'une : ou cette exécution est nécessaire, ou elle ne l'est pas.

Si elle n'est pas nécessaire, de quel nom la qualifier? La mort pour la mort, l'échafaud pour l'échafaud, histoire de s'entretenir la main, l'art pour l'art, c'est hideux.

Si elle est nécessaire, c'est qu'elle sauve la société.

Examinons.

A l'heure qu'il est, quatre questions sont pendantes, la question monétaire, la question politique, la question nationale, la question sociale; c'est-à-dire que les quatre équilibres, qui sont notre vie même, sont compromis, l'équilibre financier par la question monétaire, l'équilibre légal par la question politique, l'équilibre extérieur par la question nationale, l'équilibre intérieur par la question sociale. La civilisation a ses quatre vents; les voilà qui soufflent tous à la fois. Immense ébranlement. On entend le craquement de l'édifice; les fondations se lézardent, les colonnes plient, les piliers chancellent, toute la charpente penche; les anxiétés sont inouïes. La question politique et la question nationale s'enchevêtrent; nos frontières perdues exigent la suppression de toutes les frontières; la fédération des peuples seule peut le faire pacifiquement, les États-Unis d'Europe sont la solution, et la France ne reprendra sa suprématie que par la république française transformée en république continentale; but sublime, ascension vertigineuse, sommet de civilisa-

tion; comment y atteindre? En même temps, le problème monétaire complique le problème social; des perspectives obscures s'ouvrent de toutes parts, d'un côté les colonisations lointaines, la recherche du pays de l'or, l'Australie, la Californie, les transmigrations, les déplacements de peuples; de l'autre côté, la monnaie fiduciaire, le billet de banque à revenu, la propriété démocratisée, la réconciliation du travail avec le capital par le billet à rente; difficultés sans nombre, qui se résoudront un jour en bien-être et en lumière, et qui à cette heure se résument en misères et en souffrances. Telle est la situation. Et maintenant voici le remède: tuer Maroteau, tuer Lullier, tuer Ferré, tuer Rossel, tuer Crémieux; tuer ces trois malheureuses, Suétens, Marchais et Papavoine; il n'y a entre l'avenir et nous que l'épaisseur de quelques cadavres utiles à la prospérité publique; et plus rien ne frémira, et le crédit s'affermira, et la confiance renaîtra, et les inquiétudes s'évanouiront, et l'ordre sera fondé, et la France sera rassurée quand on entendra la voix d'un petit enfant appeler sa mère morte dans les ténèbres.

Ainsi, à cette heure tellement extraordinaire qu'aucun peuple n'en a jamais eu de pareille, sept ou huit tombes, voilà notre ressource; et quand l'homme d'état, accoudé sur sa table, la tête dans ses mains, épelant des chiffres terribles, étudiant une carte déchirée, sondant les défaites, les catastrophes, les déroutes, les capitulations, les trahisons, les ignominies, les affreuses paix signées, la France épuisée d'or par les cinq milliards extorqués et de sang par les deux provinces arrachées, le profond tremblement de terre de Paris, les écroulements, les engloutissements, les désastres, les décombres qui pendent, l'ignorance, la misère, les menaces des ruines, songe à l'effrayant avenir; quand, pensif devant tant d'abîmes, il demande secours à l'inconnu; quand il réclame le Turgot qu'il faudrait à nos finances, le Mirabeau qu'il faudrait à nos assemblées, l'Aristide qu'il faudrait à notre magistrature, l'Annibal qu'il faudrait à nos armées, le Christ qu'il faudrait à notre société; quand il se penche sur l'ombre et la supplie de lui envoyer la vérité, la sagesse, la lumière, le conseil, la science, le génie; quand il évoque dans sa pensée le *Deus ex machina*, le pilote suprême des grands naufrages, le guérisseur des plaies populaires, l'archange des nations en détresse, le sauveur; il voit apparaître qui? un fossoyeur, la pelle sur l'épaule.

VICTOR HUGO.

À M. ROBERT HYENNE

RÉDACTEUR EN CHEF

DE LA *DÉMOCRATIE DU MIDI*

Paris, 2 décembre 1871.

Mon vaillant confrère, les souvenirs que vous me rappelez sont gravés en moi; depuis longtemps je vous connais et je vous estime. Vous avez été l'ami de l'exil; vous êtes aujourd'hui le combattant de la vérité et de la liberté. Votre talent et votre courage sont pour votre journal, la *Démocratie du Midi*, un double gage de succès.

Nous traversons une crise fatale. Après l'invasion, le terrorisme réactionnaire. 1871 est un 1815, pire. Après les massacres, voici l'échafaud politique rétabli. Quels revenants funestes! Trestaillon avait reparu en juin, Bellart reparaît en novembre. A l'odieux assassinat de Clément Thomas et de Lecomte, à l'abominable meurtre des otages, quelles répliques sanglantes! Quel grossissement de l'horreur par l'horreur! Quelle calamité pour la France que ce duel de la Commune et de l'Assemblée!

La civilisation est en danger; nous sentons un affreux glissement sur la pente féroce. J'ai écrit :

Personne n'est méchant, et que de mal on fait!

Avertissons toutes ces pauvres consciences troublées. Si le gouvernement est myope, tâchons qu'il ne soit pas sourd. Crions : Amnistie! amnistie! assez de sang, assez de victimes! qu'on fasse enfin grâce à la France, c'est elle qui saigne. — On a ôté la parole au *Rappel*; vous tous qui l'avez encore, répétez son vaillant cri : Pitié! pardon! fraternité! Ne nous lassons pas, recommençons sans cesse. Demandons la paix et donnons l'alarme. Sonnons le tocsin de la clémence.

Je m'aperçois que c'est aujourd'hui le 2 décembre. Il y a vingt ans à pareille heure, je luttais contre un crime, j'étais traqué, et averti que, si l'on me prenait, on me fusillerait. Tout est bien, luttons.

Cher confrère, je vous serre la main.

VICTOR HUGO.

IV

LE MANDAT CONTRACTUEL

Le 19 décembre, M. Victor Hugo reçut la lettre qu'on va lire :

Paris, le 19 décembre 1871.

Monsieur,

En face d'une Assemblée qui méconnaît le mandat dont elle a été revêtue, il est nécessaire de faire passer dans les mœurs un grand principe, le *mandat impératif*.

A vous, la première gloire de la France, il appartient de donner au monde un grand exemple et de frapper un grand coup sur nos vieilles institutions *.

. . . .

. . . .

Vous penserez sans doute que votre acceptation du mandat impératif serait un grand acte de patriotisme et assurerait pour toujours le triomphe de cette institution.

Nous vous prions de vouloir bien nous donner votre adhésion.

Les membres du Comité électoral de la rue Bréa.

DE LAVÉNAT, S. DIVE, BASSET, J.-C. CHAIGNEAU, ÉDOUARD DE LUZE, PAULIAT, MONTPROFIT, ROSSL.

M. Victor Hugo ne pouvait accepter le *mandat impératif*, la conscience ne reçoit pas d'ordres ; mais il pouvait et il sentit qu'il devait prendre l'initiative de la transformation du *mandat impératif en mandat contractuel*, c'est-à-dire réaliser plus sûrement le progrès électoral par le contrat librement débattu et consenti entre le mandant et le mandataire.

Ne voulant pas influencer le choix du peuple, il s'abstint de paraître aux réunions électorales, l'état de siége ôtant d'ailleurs toute liberté à ces réunions.

La déclaration suivante y fut lue en son nom :

DÉCLARATION

Je suis de ceux qui pensent qu'aucune pression ne doit être exercée sur le choix du peuple.

Plus le choix sera libre, plus il sera grand.

Plus le choix sera spontané, plus il sera significatif.

Le bon citoyen ne s'offre ni ne se refuse. Il est à la disposition du devoir.

Les devoirs d'un représentant du peuple et surtout d'un représentant de l'admirable peuple de Paris sont aujourd'hui plus sérieux que jamais.

J'en comprends toute l'étendue.

Je suis prêt, quant à moi, à donner l'exemple de l'acceptation du *mandat contractuel*, bien autrement efficace et obligatoire que le *mandat impératif*.

Le mandat contractuel, c'est-à-dire le contrat synallagmatique entre le mandant et le mandataire, crée entre l'électeur et l'élu, l'identité absolue du but et des principes.

Le choix que le peuple de Paris fera le 7 janvier doit signifier : république, négation de toute monarchie sous quelque forme que ce soit ; amnistie ; abolition de la peine de mort en matière politique et en toute matière ; rentrée de l'Assemblée à Paris ; levée de l'état de siége ; dissolution de l'Assemblée dans le plus bref délai possible.

Le devoir est la loi de ma vie. Je le ferai hors de l'Assemblée comme dans l'Assemblée.

VICTOR HUGO.

28 décembre 1871.

En même temps furent publiées, par les soins des comités, les deux pièces suivantes :

LE COMITÉ ÉLECTORAL DE LA RUE BRÉA ET LE COMITÉ ÉLECTORAL DES TRAVAILLEURS, AUX ÉLECTEURS DE LA SEINE.

Le grand citoyen qui s'est fait, depuis vingt ans, le champion le plus ardent de la démocratie, vient d'accomplir l'un des actes les plus considérables de sa vie. Le premier, Victor Hugo avait pris la défense de Paris contre les violences de la réaction ; le premier, il avait réclamé l'amnistie et protesté, au nom du droit d'asile, contre la coupable faiblesse de la Belgique ; plus tard, il implorait la grâce des condamnés à mort.

Aujourd'hui Victor Hugo vient de signer avec le peuple de Paris un contrat qui en fait son représentant nécessaire.

Victor Hugo et Paris, la grande ville et le grand poëte, ne font plus qu'un.

Parisiens ! et vous surtout, travailleurs ! vous n'avez qu'un nom à déposer dans l'urne : il faut que ce nom soit celui de VICTOR HUGO.

* Les honorables signataires nous pardonneront d'omettre ici les quelques lignes où leur sympathie pour M. Victor Hugo est le plus vivement exprimée.

MANDAT CONTRACTUEL

ARRÊTÉ PAR LE COMITÉ DE LA RUE BRÉA ET PAR LE COMITÉ ÉLECTORAL DES TRAVAILLEURS, ADOPTÉ DANS DIFFÉRENTES RÉUNIONS PUBLIQUES.

Considérant que le mandat contractuel est le seul moyen qui mette en évidence la volonté ferme et nette du collège électoral.

Les électeurs ont arrêté le programme suivant qui est adopté par le représentant qui sera nommé le 7 janvier 1872 :

1. Amnistie pour tous les crimes et délits politiques. — Enquête sur les événements de mai et juin 1871. — Abolition de la peine de mort en toutes matières.

2. Proclamation définitive de la république. — Dissolution dans le plus bref délai de l'Assemblée actuelle et nomination d'une Assemblée constituante chargée de faire une constitution républicaine.

3. Retour à Paris du gouvernement et de l'Assemblée. — Levée de l'état de siège à Paris et dans les départements.

4. Service militaire obligatoire et personnel pour tout citoyen de la république française, sauf les seuls cas d'incapacité physique.

5. Instruction primaire, gratuite, obligatoire et laïque. — Instruction secondaire, gratuite et laïque.

6. Séparation absolue de l'église et de l'état. — Rétribution des ministres de tout culte à la charge exclusive de ceux qui les emploient.

7. Liberté absolue d'association. — Liberté de réunion. — Liberté de la presse. — Abolition des procès de presse, excepté en matière civile.

8. Nomination à l'élection des maires et adjoints de toutes les communes, sans aucune exception.

9. Restitution au département, à l'arrondissement, au canton et à la commune de tout ce qui est de leur ressort.

10. Réforme de la magistrature. — Suppression de l'inamovibilité. — Extension des attributions du jury.

11. Impôt vraiment proportionnel sur le revenu.

12. Exclusion de toutes les monarchies, sous quelque forme qu'elles se présentent.

13. Le programme ci-dessus constitue un mandat contractuel, que le représentant a accepté et signé.

14. La sanction qui doit consacrer le mandat contractuel sera la démission du représentant, qui pourra, dans le cas d'infraction au présent contrat, lui être demandée par un jury d'honneur tiré au sort parmi les représentants républicains de l'Assemblée ayant signé, eux aussi, le mandat contractuel.

Paris, le 28 décembre 1871.

VICTOR HUGO.

Les délégués du comité électoral de la rue Bréa,

DE LANESSAN, PAULIAT, MONTPROFIT.

Les délégués du comité électoral des travailleurs,

PIERRE CÉNAC, BONHOURE.

V

ÉLECTION DU 7 JANVIER 1872

(SEINE)

Résultat du scrutin :

M. Vautrain..............	122,435 voix.
M. Victor Hugo...........	95,900 —

Le lendemain de l'élection, le 8 janvier, M. Victor Hugo adressa au peuple de Paris les paroles qu'on va lire :

AU PEUPLE DE PARIS

Paris ne peut échouer. Les échecs apparents couvrent des triomphes définitifs. Les hommes passent, le peuple reste. La ville que l'Allemagne n'a pu vaincre ne sera pas vaincue par la réaction.

A de certaines époques étranges, la société a peur et demande secours aux impitoyables. La violence seule a la parole, les implacables sont les sauveurs ; être sanguinaire, c'est avoir du bon sens. Le *væ victis* devient la raison d'état ; la compassion semble une trahison, et on lui impute les catastrophes. On tient pour ennemi public l'homme atteint de cette folie, la clémence ; Beccaria épouvante, et Las Casas fait l'effet de Marat.

Ces crises où la peur engendre la terreur durent peu ; leur emportement même les précipite. Au bout de peu de temps, l'ordre faux que fait le sabre est vaincu par l'ordre vrai que fait la liberté. Pour obtenir cette victoire, aucune lutte violente n'est nécessaire. La marche en avant du genre humain ébranle pacifiquement ce qui doit tomber. Le pas grave et mesuré du progrès suffit pour l'écroulement des choses fausses.

Ce que Paris veut sera. Des problèmes sont posés ; ils auront leur solution, et cette solution sera fraternelle. Paris veut l'apaisement, la concorde, la guérison des plaies sociales. Paris veut la fin des guerres civiles. La fin des guerres ne s'obtient que par la fin des haines. Comment finissent les haines ? Par l'amnistie.

L'amnistie, aujourd'hui, est la condition profonde de l'ordre.

Le grand peuple de Paris, méconnu et calomnié à cause de sa grandeur même, aura raison de tous les obstacles. Il triomphera par le calme et la volonté. Le suffrage universel a beau avoir des éclipses, il est l'unique mode de gouvernement ; le suffrage universel, c'est la puissance, bien supérieure à la force. Désormais, tout par le vote, rien par le fusil. La justice et la vérité ont une clarté souveraine. Le passé ne se tient pas debout en face de l'avenir. Une ville comme Versailles, qui représente la royauté, ne peut être longtemps regardée fixement par une ville comme Paris, qui personnifie la république.

VICTOR HUGO.

Paris, 8 janvier 1871.



VI

FUNÉRAILLES D'ALEXANDRE DUMAS

Alexandre Dumas était mort pendant le siége de Paris, hors de Paris. Le 16 avril 1872, son cercueil fut transporté à Villers-Cotterets, lieu de sa naissance. A cette occasion, M. Victor Hugo adressa à M. Alexandre Dumas fils la lettre qu'on va lire :

Paris, 15 avril 1872.

Mon cher confrère,

J'apprends par les journaux que demain 16 avril doivent avoir lieu à Villers-Cotterets les funérailles d'Alexandre Dumas.

Je suis retenu près d'un enfant malade, et je ne pourrai aller à Villers-Cotterets. C'est pour moi un regret profond.

Mais je veux du moins être près de vous et avec vous par le cœur. Dans cette douloureuse cérémonie, je ne sais si j'aurais pu parler, les émotions poignantes s'accumulent dans ma tête, et voilà bien des tombeaux qui s'ouvrent coup sur coup devant moi; j'aurais essayé pourtant de dire quelques mots. Ce que j'aurais voulu dire, laissez-moi vous l'écrire.

Aucune popularité, en ce siècle, n'a dépassé celle d'Alexandre Dumas; ses succès sont mieux que des succès, ce sont des triomphes ; ils ont l'éclat de la fan-

fare. Le nom d'Alexandre Dumas est plus que français, il est européen; il est plus qu'européen, il est universel. Son théâtre a été affiché dans le monde entier; ses romans ont été traduits dans toutes les langues.

Alexandre Dumas est un de ces hommes qu'on pourrait appeler les semeurs de civilisation; il assainit et améliore les esprits par on ne sait quelle clarté gaie et forte; il féconde les âmes, les cerveaux, les intelligences: il crée la soif de lire; il creuse le cœur humain, et il l'ensemence. Ce qu'il sème, c'est l'idée française. L'idée française contient une quantité d'humanité telle, que partout où elle pénètre, elle produit le progrès. De là, l'immense popularité des hommes comme Alexandre Dumas.

Alexandre Dumas séduit, fascine, intéresse, amuse, enseigne. De tous ses ouvrages, si multiples, si variés, si vivants, si charmants, si puissants, sort l'espèce de lumière propre à la France.

Toutes les émotions les plus pathétiques du drame, toutes les ironies et toutes les profondeurs de la comédie, toutes les analyses du roman, toutes les intuitions de l'histoire, sont dans l'œuvre surprenante construite par ce vaste et agile architecte.

Il n'y a pas de ténèbres dans cette œuvre, pas de mystère, pas de souterrain, pas d'énigme, pas de vertige; rien de Dante, tout de Voltaire et de Molière; partout le rayonnement, partout le plein midi, partout la pénétration de la clarté. Les qualités sont de toute sorte, et innombrables. Pendant quarante ans, cet esprit s'est dépensé comme un prodige.

Rien ne lui a manqué, ni le combat, qui est le devoir, ni la victoire, qui est le bonheur.

Cet esprit était capable de tous les miracles, même de se léguer, même de se survivre. En partant, il a trouvé moyen de rester. Cet esprit, nous ne l'avons pas perdu. Vous l'avez.

Votre père est en vous, votre renommée continue sa gloire.

Alexandre Dumas et moi, nous avions été jeunes ensemble. Je l'aimais et il m'aimait. Alexandre Dumas n'était pas moins haut par le cœur que par l'esprit. C'était une grande âme bonne.

Je ne l'avais pas vu depuis 1857; il était venu s'asseoir à mon foyer de proscrit, à Guernesey, et nous nous étions donné rendez-vous dans l'avenir et dans la patrie.

En septembre 1870, le moment est venu, le devoir s'est transformé pour moi; j'ai dû retourner en France.

Hélas! le même coup de vent a des effets contraires.

Comme je rentrais dans Paris, Alexandre Dumas venait d'en sortir. Je n'ai pas eu son dernier serrement de main.

Aujourd'hui je manque à son dernier cortége. Mais son âme voit la mienne. Avant peu de jours, — bientôt je le pourrai, j'espère, — je ferai ce que je n'ai pu faire en ce moment, j'irai, solitaire, dans ce champ où il repose, et cette visite qu'il a faite à mon exil, je la rendrai à son tombeau.

Cher confrère, fils de mon ami, je vous embrasse.

VICTOR HUGO.

VII

AUX RÉDACTEURS DE *LA RENAISSANCE*

Paris, 1er mai 1872.

Mes jeunes confrères,

Ce serrement de main que vous me demandez, je vous l'envoie avec joie. Courage! vous réussirez. Vous n'êtes pas seulement des talents, vous êtes des consciences ; vous n'êtes pas seulement de beaux et charmants esprits, vous êtes de fermes cœurs. C'est de cela que l'heure actuelle a besoin.

Je résume d'un mot l'avenir de votre œuvre collective : devoir accompli, succès assuré.

Nous venons d'assister à des déroutes d'armées : le moment est arrivé où la légion des esprits doit donner. Il faut que l'indomptable pensée française se réveille et combatte sous toutes les formes. L'esprit français possède cette grande arme, la langue française, c'est-à-dire l'idiome universel. La France a pour auditoire le monde civilisé. Qui a l'oreille prend l'âme. La France vaincra. On brise une épée, on ne brise pas une idée. Courage donc, vous, combattants de l'esprit !

Le monde a pu croire un instant à sa propre agonie. La civilisation sous sa forme la plus haute, qui est la republique, a été terrassée par la barbarie sous sa forme la plus ténébreuse, qui est l'empire germanique. Éclipse de quelques minutes. L'énormité même de la victoire la complique d'absurdité. Quand c'est le moyen âge qui met la griffe sur la révolution, quand c'est le passé qui se substitue à l'avenir, l'impossibilité est mêlée au succès, et l'ahurissement du triomphe s'ajoute à la stupidité du vainqueur. La revanche est fatale. La force des choses l'amène. Ce grand dix-neuvième siècle, momentanément interrompu, doit reprendre et reprendra son œuvre : et son œuvre, c'est le progrès par l'idéal. Tâche superbe. L'art est l'outil, les esprits sont les ouvriers.

Faites votre travail, qui fait partie du travail universel.

J'aime le groupe des talents nouveaux. Il y a aujourd'hui un beau phénomène littéraire qui rappelle un magnifique moment du seizième siècle. Toute une génération de poëtes fait son entrée. C'est, après trois cents ans, dans le couchant du dix-neuvième siècle, la pléiade qui reparaît. Les poëtes nouveaux sont fidèles à leur siècle ; de là leur force. Ils ont en eux la grande lumière de 1830 ; de là leur éclat. Moi qui approche de la sortie, je salue avec bonheur le lever de cette constellation d'esprits sur l'horizon.

Oui, mes jeunes confrères, oui, vous serez fidèles à votre siècle et à votre France. Vous ferez un journal vivant, puissant, exquis. Vous êtes de ceux qui combattent quand ils raillent, et votre rire mord. Rien ne vous distraira du devoir. Même quand vous en semblerez le plus éloignés, vous ne perdrez jamais de vue le grand but : venger la France par la fraternité des peuples, défaire les empires, faire l'Europe. Vous ne parlerez jamais de défaillance ni de décadence. Les poëtes n'ont pas le droit de dire des mots d'hommes fatigués.

Je suivrai des yeux votre effort, votre lutte, votre succès. C'est par le journal envolé en feuilles innombrables que la civilisation essaime. Vous vous en irez par le monde, cherchant le miel, aimant les fleurs, mais armés. Un journal comme le vôtre, c'est de la France qui se répand, c'est de la colère spirituelle et lumineuse qui se disperse ; et ce journal sera, certes, importun à la pesante masse tudesque victorieuse, s'il la rencontre sur son passage ; la légèreté de l'aile sert la furie de l'aiguillon ; qui est agile est terrible ; et, dans sa Forêt-Noire, le lourd caporalisme allemand, assailli par toutes les flèches qui sortent du bourdonnement parisien, pourra bien connaître le repentir que donnent à l'ours les ruches irritées.

Encore une fois, courage, amis !

VIII

AUX RÉDACTEURS DU *PEUPLE SOUVERAIN*

Chers amis,

Depuis trois ans, avec *le Rappel*, vous parlez au peuple. Avec votre nouveau journal, vous allez lui parler de plus près encore.

Parler au peuple sans cesse, et tâcher de lui parler toujours de plus en plus près, c'est un devoir, et vous faites bien de le remplir.

Je me suis souvent figuré un immense livre pour le peuple. Ce livre serait le livre du fait, rien de plus en apparence, et en réalité le livre de l'idée. Le fait est identique au nuage; il sort de nous et plane sur nous; c'est une forme flottante propre à notre milieu, qui passe, qui contient de l'ascension et de la chute, qui résulte de nous et retombe sur nous, en ombre, en pluie, en tempête, en fécondation, en dévastation, en enseignement. Le livre que je m'imagine saisirait cet enseignement, il préciserait le contour et l'ombre de chaque fait. Il conclurait. Conclure est donné à l'homme. Créer, l'œil fixé sur l'idéal; conclure, l'œil fixé sur l'absolu; c'est à peu près là toute notre puissance. Ce livre serait le registre de la vie populaire, et, en marge de ce que fait la destinée, il mettrait ce que dit la conscience. De la loi de tout il déduirait la loi de tous. Il sèmerait la crainte utile de l'erreur. Il inquiéterait le législateur, il inquiéterait le juré; il déconseillerait l'irrévocable et avertirait le prêtre; il déconseillerait l'irréparable et avertirait le juge. Rapidement, par le simple récit et par la seule façon de présenter le fait, il en montrerait le sens philosophique et social. D'une audience de cour d'assises, il extrairait l'horreur de la peine de mort; d'un débat parlementaire, il extrairait l'amour de la liberté. D'une défaite nationale, il extrairait de la volonté et de la fierté; car, pour un peuple qui a sa régénération morale à opérer, il vaut mieux être vaincu que vainqueur; un vaincu est forcé de périr ou de grandir. La stagnation de la gloire se comprend, la stagnation de la honte, non. Ce livre dirait cela. Ce livre n'admettrait aucun empiétement, pas plus sur une idée que sur un territoire. En même temps qu'il déshonorerait les conquêtes, il ferait obstacle aux damnations. Il réhabiliterait et rassurerait. Il dirait, redirait et redirait la parole de mansuétude et de clémence; il parlerait à ceux qui sont en liberté de ceux qui sont en prison; il serait importun aux heureux par le rappel des misérables; il empêcherait l'oubli de ce qui est lointain et de ce qui semble perdu; il n'accepterait pas les fausses guérisons; il ne laisserait pas se fermer les ulcères sous une peau malsaine; il panserait la plaie, dût-il indigner le blessé; il tâcherait d'inspirer au fort le respect du faible, à l'homme le respect de la femme, au couronné le respect du calomnié, à l'usurpateur le respect du souverain, à la société le respect de la nature, à la loi le respect du droit. Ce livre haïrait la haine. Il réconcilierait le frère avec le frère, l'aîné avec le puîné, le bourgeois avec l'ouvrier, le capital avec le travail, l'outil avec la main. Il aurait pour effort de produire la vertu d'abord, la richesse ensuite, le bien-être matériel étant vain s'il ne contient le bien-être moral, aucune bourse pleine ne suppléant à l'âme vide. Ce livre observerait, veillerait, épierait; il ferait le guet autour de la civilisation; il n'annoncerait la guerre qu'en dénonçant la monarchie; il dresserait le bilan de faillite de chaque bataille, supputerait les millions, compterait les cadavres, cuberait le sang versé, et ne montrerait jamais les morts sans montrer les rois. Ce livre saisirait au passage, coordonnerait, grouperait tout ce que l'époque a de grand, le dévouement héroïque, l'œuvre célèbre, la parole éclatante, le vers illustre, et ferait voir le profond lien entre un mot de Corneille et une action de Danton. Dans l'intérêt de tous et pour le bien de tous, il offrirait des modèles et il ferait des exemples; il éclairerait, malgré elle et malgré lui, la vertu qui aime l'ombre et le crime qui cherche les ténèbres; il serait le livre du bien dévoilé et du mal démasqué. Ce livre serait à lui seul presque une bibliothèque. Il n'aurait pour ainsi dire pas de commencement, se rattachant à tout le passé, et pas de fin, se ramifiant dans tout l'avenir. Telle serait cette bible immense. Est-ce une chimère qu'un tel livre? Non, car vous allez le faire.

Qu'est-ce que c'est que le journal à un sou? C'est une page de ce livre.

Certes, le mot bible n'est pas de trop. La page, c'est le jour; le volume, c'est l'année; le livre, c'est le siècle. Toute l'histoire bâtie, heure par heure, par les événements, toute la parole dite par tous les verbes, mille langues confuses dégageant des idées nettes. Sorte de bonne Babel de l'esprit humain.

Telle est la grandeur de ce qu'on appelle le petit journal.

Le journal à un sou, tel que vous le comprenez, c'est la réalité racontée comme La Fontaine raconte la fable, avec la moralité en regard; c'est l'erreur raturée, c'est l'iniquité soulignée, c'est la torsion du vrai redressée; c'est un registre de justice ouvert à la confrontation de tous les faits; c'est une vaste enquête quotidienne, politique, sociale, humaine; c'est le flocon de blancheur et de pureté qui passe; c'est la manne, la graine, la semence utilement jetée au vent; c'est la vérité éternelle émiettée jour par jour. Œuvre excellente qui a pour but de condenser le collectif dans l'individuel, et de donner à tout peuple un cœur d'honnête homme, et à tout homme une âme de grand peuple.

Faites cela, amis. Je vous serre la main.

Paris, 14 mai 1872.

IX

RÉPONSE AUX ROMAINS

En mai 1872, le peuple romain fit une adresse au peuple français. Victor Hugo fut choisi par les romains comme intermédiaire entre les deux peuples.

En cette qualité, il dut répondre. Voici sa réponse :

Citoyens de Rome et du monde,

Vous venez de faire du haut du Janicule une grande chose.

Vous, peuple romain, par-dessus tous les abîmes qui séparent aujourd'hui les nations, vous avez tendu la main au peuple français.

C'est-à-dire qu'en présence de ces trois empires monstres, l'un qui porte le glaive et qui est la guerre, l'un qui porte le knout et qui est la barbarie, l'autre qui porte la tiare et qui est la nuit, en présence de ces trois formes spectrales du moyen âge reparues sur l'horizon, la civilisation vient de s'affirmer. La mère, qui est l'Italie, a embrassé la fille, qui est la France; le Capitole a acclamé l'Hôtel de ville; le mont Aventin a fraternisé avec Montmartre et lui a conseillé l'apaisement; Caton a fait un pas vers Barbès; Rienzi a pris le bras de Danton; le monde romain s'est incliné devant les États-Unis d'Europe; et l'illustre république du passé a salué l'auguste république de l'avenir.

A de certaines heures sinistres, où l'obscurité monte, où le silence se fait, où il semble qu'on assiste à on ne sait quelle coalition des ténèbres, il est bon que les puissants échos de l histoire s'éveillent et se répondent; il est bon que les tombeaux prouvent qu'ils contiennent de l'aurore; il est bon que le rayon sorti des sépulcres s'ajoute au rayon sorti des berceaux; il est bon que toutes les formes de la lumière se mêlent et s'entr'aident; et chez vous, italiens, toutes les clartés sont vivantes; et lorsqu'il s'agit d'attester la pensée, qui est divine, et la liberté, qui est humaine, lorsqu'il s'agit de chasser les préjugés et les tyrans, lorsqu'il s'agit de manifester à la fois l'esprit humain et le droit populaire, qui donc prendra la parole si ce n'est cette *alma parens* qui, en fait de génies, a Dante égal à Homère, et, en fait de héros, Garibaldi égal à Thrasybule?

Oui, la civilisation vous remercie. Le peuple romain fait bien de serrer la main au peuple français; cette fraternité de géants est belle. Aucun découragement n'est possible devant de telles initiatives prises par de telles nations. On sent dans cette volonté de concorde l'immense paix de l'avenir. De tels symptômes font naître dans les cœurs toutes les bonnes certitudes.

Oui, le progrès sera; oui, le jour luira; oui, la délivrance viendra; oui, la conscience universelle aura raison de tous les clergés, aussi bien de ceux qui s'appuient sur les codes que de ceux qui s'appuient sur les dogmes; oui, les soi-disant hommes impeccables, prêtres ou juges, les infaillibles comme les inamovibles, confesseront la faiblesse humaine devant l'éternelle justice; oui, l'irrévocable, l'irréparable et l'inintelligible disparaîtront; oui, l'échafaud et la guerre s'évanouiront; oui, le bagne sera ôté de la vie et l'enfer sera ôté de la mort. Courage! Espoir! Il est admirable que, devant les alliances malsaines des rois, les deux capitales des peuples s'entendent; et l'humanité tout entière, consolée et rassurée, tressaille quand la grande voix de Rome parle à la grande âme de Paris.

Paris, 20 mai 1872.

X

QUESTIONS SOCIALES

L'ENFANT — LA FEMME

§ 1. — *L'Enfan*

A M. Trébois, *Président de la Société des écoles laïques.*

Monsieur,

Vous avez raison de le penser, j'adhère complètement à l'éloquente et irréfutable lettre que vous a adressée Louis Blanc. Je n'ai rien à y ajouter que ma signature. Louis Blanc est dans le vrai absolu et pose les réels principes de l'instruction laïque, aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Quant à moi, je vois clairement deux faits distincts, l'éducation et l'instruction. L'éducation, c'est la famille qui la donne; l'instruction, c'est l'état qui la doit. L'enfant veut être élevé par la famille et instruit par la patrie. Le père donne à l'enfant sa foi ou sa philosophie; l'état donne à l'enfant l'enseignement positif.

De là, cette évidence que l'éducation peut être religieuse et que l'instruction doit être laïque. Le domaine de l'éducation, c'est la conscience; le domaine de l'instruction, c'est la science. Plus tard, dans l'homme fait, ces deux lumières se complètent l'une par l'autre.

Votre fondation d'enseignement laïque pour les jeunes filles est une œuvre logique et utile, et je vous applaudis.

Paris, 2 juin 1872.

---

§ 2. — *La Femme.*

A M. Léon Richer, *Rédacteur en chef de l'*Avenir des Femmes.

Paris, le 8 juin 1872.

Monsieur,

Je m'associe du fond du cœur à votre utile manifestation. Depuis quarante ans, je plaide la grande cause sociale à laquelle vous vous dévouez noblement.

Il est douloureux de le dire, dans la civilisation actuelle, il y a une esclave. La loi a des euphémismes; ce que j'appelle une esclave, elle l'appelle une mineure. Cette mineure selon la loi, cette esclave selon la réalité, c'est la femme. L'homme a chargé inégalement les deux plateaux du code, dont l'équilibre importe à la conscience humaine; l'homme a fait verser tous les droits de son côté et tous les devoirs du côté de la femme. De là un trouble profond. De là la servitude de la femme. Dans notre législation telle qu'elle est, la femme ne possède pas, elle n'este pas en justice, elle ne vote pas, elle ne compte pas, elle n'est pas. Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes. C'est là un état violent; il faut qu'il cesse.

Je sais que les philosophes vont vite et que les gouvernants vont lentement; cela tient à ce que les philosophes sont dans l'absolu, et les gouvernants dans le relatif; cependant, il faut que les gouvernants finissent par rejoindre les philosophes. Quand cette jonction est faite à temps, le progrès est obtenu et les révolutions sont évitées. Si la jonction tarde, il y a péril.

Sur beaucoup de questions à cette heure, les gouvernants sont en retard. Voyez les hésitations de l'Assemblée à propos de la peine de mort. En attendant, l'échafaud sévit.

Dans la question de l'éducation, comme dans la question de la répression, dans la question de l'irrévocable qu'il faut ôter du mariage et de l'irréparable qu'il faut ôter de la pénalité, dans la question de l'enseignement obligatoire, gratuit et laïque, dans la question de la femme, dans la question de l'enfant, il est temps que les gouvernants avisent. Il est urgent que les législateurs prennent conseil des penseurs, que les hommes d'état, trop souvent superficiels, tiennent compte du profond travail des écrivains, et que ceux qui font les lois obéissent à ceux qui font les mœurs. La paix sociale est à ce prix.

Nous philosophes, nous contemplateurs de l'idéal social, ne nous lassons pas. Continuons notre œuvre. Étudions sous toutes ses faces, et avec une bonne volonté croissante, ce pathétique problème de la femme dont la solution résoudrait presque la question sociale tout entière. Apportons dans l'étude de ce problème plus même que la justice; apportons-y la vénération; apportons-y la compassion. Quoi! il y a un être, un

être sacré, qui nous a formés de sa chair, vivifiés de son sang, nourris de son lait, remplis de son cœur, illuminés de son âme, et cet être souffre, et cet être saigne, pleure, languit, tremble. Ah! dévouons-nous, servons-le, défendons-le, secourons-le, protégeons-le! Baisons les pieds de notre mère!

Avant peu, n'en doutons pas, justice sera rendue et justice sera faite. L'homme à lui seul n'est pas l'homme; l'homme, plus la femme, plus l'enfant, cette créature une et triple constitue la vraie unité humaine. Toute l'organisation sociale doit découler de là. Assurer le droit de l'homme sous cette triple forme, tel doit être le but de cette providence d'en bas que nous appelons la loi.

Redoublons de persévérance et d'efforts. On en viendra, espérons-le, à comprendre qu'une société est mal faite quand l'enfant est laissé sans lumière, quand la femme est maintenue sans initiative, quand la servitude se déguise sous le nom de tutelle, quand la charge est d'autant plus lourde que l'épaule est plus faible; et l'on reconnaîtra que, même au point de vue de notre égoïsme, il est difficile de composer le bonheur de l'homme avec la souffrance de la femme.

Les dames faisant partie du comité de la *Société pour l'amélioration du sort des femmes* écrivent à Victor Hugo :

« Illustre maître,

« Vous avez, à toutes les époques de votre vie, dans toutes les occasions, sous toutes les formes, pris le parti des faibles. Il n'est pas une liberté que vous n'ayez revendiquée, pas une cause juste que vous n'ayez défendue, pas une oppression contre laquelle vous ne vous soyez éloquemment élevé.

« Votre œuvre n'est qu'une longue et infatigable protestation contre l'abus de la force. Il y a dans votre cœur une commisération profonde pour tous les misérables. S'agit-il d'un peuple? s'agit-il d'une classe? s'agit-il d'un individu? peu vous importe. Toute souffrance vous atteint et vous touche. Le droit est violé quelque part, en quelqu'un; cela vous suffit.

« Pourquoi? Parce que vous êtes l'homme du devoir.

« En ce siècle d'anarchie morale, où le privilége — contradiction bizarre! — survit aux causes qui l'avaient produit et socialement consacré, vous proclamez l'égalité de tous et de toutes, vous affirmez la liberté individuelle et collective, vous affirmez la raison, vous affirmez l'inviolabilité de la conscience humaine.

« Et nous hésiterions — nous dont l'idée de justice est méconnue — à solliciter de votre dévouement l'appui que vous ne refusez à personne, pas même aux ignorants, ces attardés! pas même aux coupables, ces autres ignorants! Ce serait méconnaître tout à la fois l'irrésistible puissancee de votre parole et l'incommensurable générosité de votre cœur.

«Personne mieux que vous n'a fait ressortir l'iniquité légale qui fait de chaque femme une mineure. Mère de famille, la femme est sans droit, ses enfants mêmes ne lui appartiennent pas; épouse, elle a un tuteur, presque un maître; célibataire ou veuve, elle est assimilée par le code aux voleurs et aux assassins.

« Politiquement elle ne compte pas.

« Nos lois la mettent hors la loi.

« ...Bientôt, peut-être, une Assemblée républicaine sera saisie de nos légitimes revendications. Mais nous devons préparer l'opinion publique. L'opinion publique est le moule par où doivent passer d'abord, pour y être étudiées, les réformes jugées nécessaires. Il n'y a de lois durables, d'institutions solidement assises, — qu'il s'agisse de l'organisation de la famille ou de l'organisation de l'état, — que les institutions et les lois d'accord avec le sentiment universel.

« Nous l'avons compris. Et pour bien faire pénétrer dans l'esprit des masses l'importance sociale de la grande cause à laquelle nous sommes attachées, nous avons, à l'exemple de l'Amérique, de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Italie, fondé en France une Société à laquelle viendront apporter leur concours tous ceux qui pensent que le temps est venu de donner à la femme, dans la famille et ailleurs, la place qui lui est due...

« ...Notre humble Société a besoin d'être consacrée. Une adhésion de vous aux réformes qu'elle poursuit serait, pour toutes les femmes intelligentes, pour tous les hommes de cœur, un encouragement à nous seconder...

« Dites un mot et daignez nous tendre la main.

« Agréez, illustre maître, l'hommage de notre profond respect.

« *Les dames membres du comité,*

STELLA BLANDY, MARIA DERAISME, HUBERTINE AUCLERT, J. RICHER, veuve FERESSE-DERAISME, ANNA HOURY. M. BRUCKER, HENRIETTE CAROSTE, LOUISE LAFFITE, JULIE THOMAS, PAULINE CHANLIAC. »

Victor Hugo a répondu :

Paris, le 31 mars 1872.

Mesdames,

Je reçois votre lettre. Elle m'honore. Je connais vos nobles et légitimes revendications. Dans notre société telle qu'elle est faite, les femmes subissent et souffrent; elles ont raison de réclamer un sort meilleur. Je ne suis rien qu'une conscience, mais je comprends leur droit, et j'en compose mon devoir, et tout l'effort de ma vie est de leur côté. Vous avez raison de voir en moi un auxiliaire de bonne volonté.

L'homme a été le problème du dix-huitième siècle; la femme est le problème du dix-neuvième. Et qui dit la femme dit l'enfant, c'est-à-dire l'avenir. La question ainsi posée apparaît dans toute sa profondeur. C'est dans la solution de cette question qu'est le suprême apaisement social. Situation étrange et violente! Au fond, les hommes dépendent de vous, la femme tient le cœur de l'homme. Devant la loi, elle est mineure, elle est incapable, elle est sans action civile, elle est sans droit politique, elle n'est rien; devant la famille, elle est tout, car elle est la mère. Le foyer domestique est ce qu'elle le fait; elle est dans la maison la maîtresse du bien et du mal; souveraineté compliquée d'oppres-

sion. La femme peut tout contre l'homme et rien pour elle.

Les lois sont imprudentes de la faire si faible quand elle est si puissante. Reconnaissons cette faiblesse et protégeons-la ; reconnaissons cette puissance et conseillons-la. Là est le devoir de l'homme ; là aussi est son intérêt.

Je ne me lasserai pas de le redire, le problème est posé, il faut le résoudre; qui porte sa part du fardeau doit avoir sa part du droit; une moitié de l'espèce humaine est hors de l'égalité, il faut l'y faire rentrer. Ce sera là une des grandes gloires de notre grand siècle ; donner pour contrepoids au droit de l'homme le droit de la femme; c'est-à-dire mettre les lois en équilibre avec les mœurs.

Agréez, mesdames, tous mes respects.

VICTOR HUGO.

XI

ANNIVERSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE

On lit dans *le Rappel* du 24 septembre 1872 :

« Un banquet privé, mais solennel, devait réunir de nombreux républicains de Paris, désireux de célébrer la date du 21 septembre 1792, c'est-à-dire l'anniversaire de la première république française, de la république victorieuse des rois. Cela a déplu à l'autorité militaire qui est notre maîtresse souveraine de par l'état de siége, et l'autorité civile a cru devoir consacrer les ordres de l'autorité militaire.

« Elle a commis une faute sur laquelle nous aurons à revenir, une de ces fautes difficiles à justifier, parce qu'elles n'offensent pas seulement le droit des citoyens, mais le bon sens public. Dans tous les cas, les organisateurs du banquet ont tenu à donner une leçon de sagesse à leurs adversaires, et le banquet a été décommandé.

« Mais quelques républicains ont voulu néanmoins échanger les idées et les sentiments qu'une si grande date leur inspirait. Ils le voulaient d'autant plus qu'un groupe de républicains anglais leur avait délégué un de ses membres les plus connus et les plus sympathiques, M. le professeur Beesly

« Le banquet ne devait réunir qu'un petit nombre de convives.

« On remarquait parmi eux deux représentants de la députation de Paris, MM. Peyrat et Farcy; un conseiller général de la Seine, M. Lesage ; plusieurs membres du conseil municipal de Paris, MM. Allain-Targé, Jobbé-Duval, Loiseau-Pinson ; plusieurs publicistes de la presse républicaine, MM. Frédéric Morin, Ernest Lefèvre, Guillemet, Lemer, Sourd, Adam, Charles Quentin ; enfin quelques membres des divers groupes républicains, MM. Haran, Olive, etc., M. le docteur Robinet présidait.

« Victor Hugo et Louis Blanc avait été invités. Victor Hugo, qui est actuellement à Guernesey, et Louis Blanc, qui est à Londres, n'avaient pu se rendre à cet appel. Mais ils avaient envoyé des lettres qui ont été lues au milieu des applaudissements enthousiastes. »

Voici la lettre de Victor Hugo :

Mes chers concitoyens,

Vous voulez bien désirer ma présence à votre banquet. Ma présence, c'est ma pensée. Laissez-moi donc prendre un moment la parole au milieu de vous.

Amis, ayons confiance. Nous ne sommes pas si vaincus qu'on le suppose.

A trois empereurs, opposons trois dates : le 14 juillet, le 10 août, le 21 septembre. Le 14 juillet a démoli la Bastille et signifie Liberté ; le 10 août a découronné les Tuileries et signifie Égalité ; le 21 septembre a proclamé la république et signifie Fraternité. Ces trois idées peuvent triompher de trois armées. Elles sont de taille à colleter tous les monstres ; elles se résument en ce mot, Révolution. La Révolution, c'est le grand dompteur, et si la monarchie a les lions et les tigres, nous avons, nous, le belluaire.

Puisqu'on est en train de faire des dénombrements, faisons le nôtre. Il y a d'un côté trois hommes, et de l'autre tous les peuples. Ces trois hommes, il est vrai, sont trois Tout-Puissants. Ils ont tout ce qui constitue et caractérise le droit divin ; ils ont le glaive, le sceptre, la loi écrite, chacun leur dieu, chacun leurs prêtres ; ils ont les juges, les bourreaux, les supplices, et l'art de fonder l'esclavage sur la force même des esclaves. Avez-vous lu l'épouvantable code militaire prussien ? Donc, ces tout-puissants-là sont les Dieux ; nous n'avons, nous, que ceci pour nous d'être les Hommes. A l'antique monarchie qui est le passé vivant, et vivant de la vie terrible des morts, aux rois spectres, au vieux despotisme qui peut d'un geste tirer quatre millions de sabres du fourreau, qui déclare la force supérieure au droit, qui restaure l'ancien crime appelé la conquête, qui égorge, massacre, pille, extermine, pousse d'innombrables masses à l'abattoir, ne se refuse aucune infamie profitable, et vole une province dans la patrie et une pendule dans la maison, à cette formidable coalition des ténèbres, à ce pouvoir compacte, nocturne, énorme, qu'avons-nous à opposer ? un rayon d'aurore. Et qui est-ce qui vaincra ? la Lumière.

Amis, n'en doutez pas. Oui, la France vaincra. Une trinité d'empereurs peut être une trinité comme une autre, mais elle n'est pas l'unité. Tout ce qui n'est pas un se divise. Il y a une première chance, c'est qu'ils se dévoreront entre eux ; et puis il y en a une seconde, c'est que la terre tremblera. Pour faire trembler la terre sous les rois, il suffit de certaines voix tonnantes. Ces voix sont chez nous. Elles s'appellent Voltaire, Rousseau, Mirabeau. Non, le grand continent, tour à tour éclairé par la Grèce, l'Italie et la France, ne retombera pas dans la nuit ; non, un retour offensif des vandales contre la civilisation n'est pas possible. Pour

défendre le monde, il suffit d'une ville ; cette ville, nous l'avons. Les bouchers pasteurs de peuples ayant pour moyen la barbarie et pour but le sauvagisme, les fléaux du destin, les conducteurs aveugles de multitudes sourdes, les irruptions, les invasions, les déluges d'armées submergeant les nations, tout cela c'est le passé, mais ce n'est point l'avenir ; refaire Cambyse et Nemrod est absurde, ressusciter les fantômes est impossible, remettre l'univers sous le glaive est un essai insensé ; nous sommes le dix-neuvième siècle, fils du dix-huitième, et, soit par l'idée, soit par l'épée, le Paris de Danton aura raison de l'Europe d'Attila.

Je l'affirme, et, certes, vous n'en doutez point.

Maintenant je propose un toast.

Que nos gouvernants momentanés ne l'oublient pas, la preuve de la monarchie se fait par la Sibérie, par le Spielberg, par Spandau, par Lambessa et Cayenne. La preuve de la république se fait par l'amnistie.

Je porte un toast à l'amnistie qui fera frères tous les français, et à la république qui fera frères tous les peuples.

XII

L'AVENIR DE L'EUROPE

Les organisateurs du Congrès de la Paix, qui s'est tenu, en 1872, à Lugano, avaient écrit à Victor Hugo pour lui demander de s'y rendre. Victor Hugo, retenu à Guernesey, leur a répondu la lettre suivante :

Aux membres du Congrès de la Paix, à Lugano.

Hauteville-House, 20 septembre 1872.

Mes compatriotes européens,

Votre sympathique invitation me touche. Je ne puis assister à votre congrès. C'est un regret pour moi; mais ce que je vous eusse dit, permettez-moi de vous l'écrire.

A l'heure où nous sommes, la guerre vient d'achever un travail sinistre qui remet la civilisation en question. Une haine immense emplit l'avenir. Le moment semble étrange pour parler de la paix. Eh bien! jamais ce mot : Paix, n'a pu être plus utilement prononcé qu'aujourd'hui. La paix, c'est l'inévitable but. Le genre humain marche sans cesse vers la paix, même par la guerre. Quant à moi, dès à présent, à travers la vaste animosité régnante, j'entrevois distinctement la fraternité universelle. Les heures fatales sont une claire-voie et ne peuvent empêcher le rayon divin de passer à travers elles.

Depuis deux ans, des événements considérables se sont accomplis. La France a eu des aventures; une heureuse, sa délivrance; une terrible, son démembrement. Dieu l'a traitée à la fois par le bonheur et par le malheur. Procédé de guérison efficace, mais inexorable. L'empire de moins, c'est le triomphe; l'Alsace et la Lorraine de moins, c'est la catastrophe. Il y a là on ne sait quel mélange de redressement et d'abaissement. On se sent fier d'être libre, et humilié d'être moindre. Telle est aujourd'hui la situation de la France qu'il faut qu'elle reste libre et redevienne grande. Le contre-coup de notre destinée atteindra la civilisation tout entière, car ce qui arrive à la France arrive au monde. De là, une anxiété générale, de là une attente immense; de là, devant tous les peuples, l'inconnu.

On s'effraie de cet inconnu. Eh bien, je dis qu'on s'effraie à tort.

Loin de craindre, il faut espérer.

Pourquoi?

Le voici.

La France, je viens de le dire, a été délivrée et démembrée. Son démembrement a rompu l'équilibre européen, sa délivrance a fondé la république. Effrayante fracture à l'Europe; mais avec la fracture le remède.

Je m'explique.

L'équilibre rompu d'un continent ne peut se reformer que par une transformation. Cette transformation peut se faire en avant ou en arrière, dans le mal ou dans le bien, par le retour aux ténèbres ou par l'entrée dans l'aurore. Le dilemme suprême est posé. Désormais, il n'y a plus de possible pour l'Europe que deux avenirs : devenir Allemagne ou France, je veux dire être un empire ou être une république.

C'est ce que le solitaire fatal de Sainte-Hélène avait prédit, avec une précision étrange, il y a cinquante-deux ans, sans se douter qu'il serait l'instrument indirect de cette transformation, et qu'il aurait un Deux-Décembre pour aggraver le Dix-Huit-Brumaire, un Sedan pour dépasser Waterloo, et un Napoléon le Petit pour détruire Napoléon le Grand.

Seulement, si le côté noir de sa prophétie s'accomplissait, au lieu de l'Europe cosaque qu'il entrevoyait, nous aurions l'Europe vandale.

L'Europe empire ou l'Europe république; l'un de ces deux avenirs est le passé.

Peut-on revivre le passé?

Évidemment non.

Donc nous aurons l'Europe république.

Comment l'aurons-nous?

Par une guerre, si l'Allemagne y force la France. Par une révolution, si les rois y forcent les peuples. Mais à coup sûr, cette chose immense, la République européenne, nous l'aurons.

Nous aurons ces grands États-Unis d'Europe, qui couronneront le vieux monde comme les États-Unis d'Amérique couronnent le nouveau. Nous aurons l'esprit de conquête transfiguré en esprit de découverte; nous

aurons la généreuse fraternité des nations au lieu de la fraternité féroce des empereurs; nous aurons la patrie sans la frontière, le budget sans le parasitisme, le commerce sans la douane, la circulation sans la barrière, l'éducation sans l'abrutissement, la jeunesse sans la caserne, le courage sans le combat, la justice sans l'échafaud, la vie sans le meurtre, la forêt sans le tigre, la charrue sans le glaive, la parole sans le bâillon, la conscience sans le joug, la vérité sans le dogme, Dieu sans le prêtre, le ciel sans l'enfer, l'amour sans la haine. L'effroyable ligature de la civilisation sera défaite; l'isthme affreux qui sépare ces deux mers, Humanité et Félicité, sera coupé. Il y aura sur le monde un flot de lumière. Et qu'est-ce que c'est que toute cette lumière? C'est la liberté. Et qu'est-ce que c'est que toute cette liberté? C'est la paix.

XIII

OFFRES DE RENTRER A L'ASSEMBLÉE

A la fin de mars 1873, Victor Hugo, étant à Guernesey, recevait de Lyon les deux lettres suivantes :

Illustre citoyen Victor Hugo,

Au nom d'un groupe de citoyens radicaux du sixième arrondissement de Lyon, nous avons l'honneur de vous proposer la candidature à la députation du Rhône, aux élections partielles, en remplacement de M. de Laprade, démissionnaire.

Nous sommes sûrs du succès de votre candidature, et pensons que toutes celles qui pourraient se produire s'effaceront devant l'autorité de votre nom, si cher à la démocratie française.

Nous pensons que vous êtes toujours dans les mêmes vues que l'an dernier relativement au mandat contractuel.

Agréez, citoyen, nos salutations fraternelles.

Les délégués chargés de la rédaction.

(Suivent les signatures.)

Au citoyen Victor Hugo.

Cher et illustre citoyen,

Les démocrates lyonnais vous saluent.

La démocratie lyonnaise, depuis longtemps, fait son possible pour marcher à la tête du mouvement social, et vous êtes le représentant le plus illustre de ses principes.

Vous avez eu des consolations pour tous les proscrits et des indignations contre tous les proscripteurs.

Nous avons gardé le souvenir de votre noble conduite à Bruxelles envers les réfugiés.

Nous n'avons pas oublié que vous avez accepté le contrat qui lie le député et ses mandants.

Cher et illustre citoyen, la période que nous traversons est ardue et solennelle.

Les principes de la démocratie radicale, d'où est sortie la révolution française, les partisans du servage et de l'ignorance s'efforcent d'en retarder l'avénement. Après avoir essayé de nous compromettre, ils s'évertuent à nous diviser.

Devant le scrutin qui demain va s'ouvrir, il ne faut pas que notre imposante majorité soit scindée par des divisions.

Nous avons voulu faire un choix devant lequel toute compétition s'efface ; nous avons résolu de vous offrir nos suffrages pour le siège vacant dans le département du Rhône.

Cette candidature, qui vous est offerte par la démocratie lyonnaise et radicale, veuillez nous faire connaître si vous l'acceptez.

Recevez, cher et illustre citoyen, le salut fraternel que nous vous adressons.

(Suivent les signatures.)

M. Victor Hugo a répondu :

Hauteville-House, 30 mars 1873.

Honorables et chers concitoyens,

Je tiendrais à un haut prix l'honneur de représenter l'illustre ville de Lyon, si utile dans la civilisation, si grande dans la démocratie.

J'ai écrit : *Paris est la capitale de l'Europe, Lyon est la capitale de la France.*

La lettre collective que vous m'adressez m'honore ; je vous remercie avec émotion. Être l'élu du peuple de Lyon serait pour moi une gloire.

Mais, à l'heure présente, ma rentrée dans l'Assemblée serait-elle opportune ?

Je ne le pense pas.

Si mon nom signifie quelque chose en ces années fatales où nous sommes, il signifie *amnistie*. Je ne pourrais reparaître dans l'Assemblée que pour demander l'amnistie pleine et entière, car l'amnistie restreinte n'est pas plus l'amnistie que le suffrage limité n'est le suffrage universel.

Cette amnistie, l'Assemblée actuelle l'accordera-t-elle ? Évidemment non. Qui se meurt ne donne pas la vie.

Un vote hostile préjugerait la question ; un précédent fâcheux serait créé, et la réaction l'invoquerait plus tard. L'amnistie serait compromise.

Pour que l'amnistie triomphe, il faut que la question arrive neuve devant une assemblée nouvelle.

Dans ces conditions, l'amnistie l'emportera. L'amnistie, d'où naîtra l'apaisement et d'où sortira la réconciliation, est le grand intérêt actuel de la république.

Ma présence à la tribune aujourd'hui ne pouvant

avoir le résultat qu'on en attendrait, il est utile que je reste à cette heure en dehors de l'Assemblée.

Toute considération de détail doit disparaître devant l'intérêt de la république.

C'est pour mieux la servir que je crois devoir effacer ma personnalité en ce moment.

Vous m'approuverez, je n'en doute pas ; je reste profondément touché de votre offre fraternelle; quoi qu'il arrive désormais, je me considérerai comme ayant, sinon les droits, du moins les devoirs d'un représentant de Lyon, et je vous envoie, citoyens, ainsi qu'au généreux peuple lyonnais, mon remerciement cordial.

VICTOR HUGO.

XIV

HENRI ROCHEFORT

M. Victor Hugo a écrit à M. le duc de Broglie la lettre suivante :

Auteuil, villa Montmorency, 8 août 1873.

Monsieur le duc et très honorable confrère,

C'est au membre de l'Académie française que j'écris. Un fait d'une gravité extrême est au moment de s'accomplir. Un des écrivains les plus célèbres de ce temps, M. Henri Rochefort, frappé d'une condamnation politique, va, dit-on, être transporté dans la Nouvelle-Calédonie. Quiconque connaît M. Henri Rochefort peut affirmer que sa constitution très délicate ne résistera pas à cette transportation, soit que le long et affreux voyage le brise, soit que le climat le dévore, soit que la nostalgie le tue. M. Henri Rochefort est père de famille, et laisse derrière lui trois enfants, dont une fille de dix-sept ans.

La sentence qui frappe M. Henri Rochefort n'atteint que sa liberté, le mode d'exécution de cette sentence atteint sa vie. Pourquoi Nouméa? Les îles Sainte-Marguerite suffiraient. La sentence n'exige point Nouméa. Par la détention aux îles Sainte-Marguerite la sentence serait exécutée, et non aggravée. Le transport dans la Nouvelle-Calédonie est une exagération de la peine prononcée contre M. Henri Rochefort. Cette peine est commuée en peine de mort. Je signale à votre attention ce nouveau genre de commutation.

Le jour où la France apprendrait que le tombeau s'est ouvert pour ce brillant et vaillant esprit serait pour elle un jour de deuil.

Il s'agit d'un écrivain, et d'un écrivain original et rare. Vous êtes ministre et vous êtes académicien, vos deux devoirs sont ici d'accord et s'entr'aident. Vous partageriez la responsabilité de la catastrophe prévue et annoncée, vous pouvez et vous devez intervenir, vous vous honorerez en prenant cette généreuse initiative, et, en dehors de toute opinion et de toute passion politique, au nom des lettres auxquelles nous appartenons vous et moi, je vous demande, monsieur et cher confrère, de protéger, dans ce moment décisif, M. Henri Rochefort, et d'empêcher son départ, qui serait sa mort.

Recevez, monsieur le ministre et cher confrère, l'assurance de ma haute considération.

Victor Hugo.

M. le duc de Broglie a répondu :

Monsieur et cher confrère,

J'ai reçu, durant une courte excursion qui m'éloigne de Paris, la lettre que vous voulez bien m'écrire et je m'empresse de la transmettre à M. Beulé.

M. Rochefort a dû être l'objet (si les intentions du gouvernement ont été suivies) d'une inspection médicale faite avec une attention toute particulière, et l'ordre de départ n'a dû être donné que s'il est certain que l'exécution de la loi ne met en péril ni la vie ni la santé du condamné.

Dans ce cas, vous jugerez sans doute que les facultés intellectuelles dont M. Rochefort est doué accroissent sa responsabilité, et ne peuvent servir de motif pour atténuer le châtiment dû à la gravité de son crime. Des malheureux ignorants ou égarés, que sa parole a pu séduire, et qui laissent derrière eux des familles vouées à la misère, auraient droit à plus d'indulgence.

Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'assurance de ma haute considération.

Broglie.

XV

LA VILLE DE TRIESTE ET VICTOR HUGO

Extrait du *Rappel* du 18 août 1873 :

« On se souvient qu'il y a deux ans, Victor Hugo fut expulsé de Belgique pour avoir offert sa maison aux réfugiés français. A cette occasion, une adresse lui fut envoyée de Trieste pour le féliciter d'avoir défendu le droit d'asile. Cette adresse et la liste des signataires emplissaient un élégant cahier artistement relié en velours, et sur la première page duquel étaient peintes les armes de Trieste. Par un long retard qu'explique le va-et-vient de Victor Hugo de Bruxelles à Guernesey, de Guernesey à Paris, l'envoi n'est arrivé à sa destination que ces jours derniers. Le destinataire n'a pas cru que ce fût une raison de ne pas remercier les signataires, et il vient d'écrire au maire de Trieste la lettre suivante :

Paris, 17 août 1873.

Monsieur le maire de la ville de Trieste,

Je trouve en rentrant à Paris, après une longue absence, une adresse de vos honorables concitoyens. Cette adresse, envoyée d'abord à Guernesey, puis à Paris, ne me parvient qu'aujourd'hui. Cette adresse, revêtue de plus de trois cents signatures, est datée de juin 1871. Je suis pénétré de l'honneur et confus du retard. Il est néanmoins toujours temps d'être reconnaissant. Aucune lettre d'envoi n'accompagnait cette adresse. C'est donc à vous, monsieur le maire, que j'ai recours pour exprimer aux signataires, vos concitoyens, ma gratitude et mon émotion.

C'est à l'occasion de mon expulsion de Belgique que cette manifestation a été faite par les généreux hommes de Trieste. Avoir offert un asile aux vaincus, c'était là tout mon mérite ; je n'avais fait qu'une chose bien simple ; vos honorables concitoyens m'en récompensent magnifiquement. Je les remercie.

Cette manifestation éloquente sera désormais toujours présente à ma pensée. J'oublie aisément les haines, mais je n'oublie jamais les sympathies. Elle est digne d'ailleurs de votre illustre cité, qu'illumine le soleil de Grèce et d'Italie. Vous êtes trop le pays de la lumière pour n'être pas le pays de la liberté.

Je salue en votre personne, monsieur le maire, la noble ville de Trieste.

VICTOR HUGO.

XVI

LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

I

Je ne me trouve pas délivré. Non, j'ai beau
Me dresser, je me heurte au plafond du tombeau,
J'étouffe, j'ai sur moi l'énormité terrible.
Si quelque soupirail blanchit la nuit visible,
J'aperçois là-bas Metz, là-bas Strasbourg, là-bas
Notre honneur, et l'approche obscure des combats,
Et les beaux enfants blonds, bercés dans les chimères,
Souriants, et je songe à vous, ô pauvres mères.
Je consens, si l'on veut, à regarder; je vois
Ceux-ci rire, ceux-là chanter à pleine voix,
La moisson d'or, l'été, les fleurs, et la patrie
Sinistre, une bataille étant sa rêverie.
Avant peu l'Archer noir embouchera le cor;
Je calcule combien il faut de temps encor;
Je pense à la mêlée affreuse des épées.
Quand des frontières sont par la force usurpées,
Quand un peuple gisant se voit le flanc ouvert,
Avril peut rayonner, le bois peut être vert,
L'arbre peut être plein de nids et de bruits d'ailes;
Mais les tas de boulets, noirs dans les citadelles,
Ont l'air de faire un songe et de frémir parfois,
Mais les canons muets écoutent une voix
Leur parler bas dans l'ombre, et l'avenir tragique
Souffle à tout cet airain farouche sa logique.

Quoi! vous n'entendez pas, tandis que vous chantez,
Mes frères, le sanglot profond des deux cités!
Quoi! vous ne voyez pas, foule aisément sereine,
L'Alsace en frissonnant regarder la Lorraine!
O sœur, on nous oublie! on est content sans nous!
Non, nous n'oublions pas! nous sommes à genoux
Devant votre supplice, ô villes! Quoi! nous croire
Affranchis, lorsqu'on met au bagne notre gloire,
Quand on coupe à la France un pan de son manteau,
Quand l'Alsace au carcan, la Lorraine au poteau,
Pleurent, tordent leurs bras sacrés, et nous appellent,
Quand nos frais écoliers, ivres de rage, épellent
Quatrevingt-douze, afin d'apprendre quel éclair
Jaillit du cœur de Hoche et du front de Kléber,
Et de quelle façon, dans le siècle où nous sommes,
On fait la guerre aux rois d'où sort la paix des hommes!
Non, remparts, non, clochers superbes, non jamais
Je n'oublierai Strasbourg et je n'oublierai Metz.
L'horrible aigle des nuits nous étreint dans ses serres,
Villes! nous ne pouvons, nous français, nous vos frères,
Nous qui vivons par vous, nous par qui vous vivrez,
Être que par Strasbourg et par Metz délivrés!
Toute autre délivrance est un leurre; et la honte,
Tache qui croît sans cesse, ombre qui toujours monte,
Reste au front rougissant de notre histoire en deuil,
Peuple, et nous avons tous un pied dans le cercueil,
Et pas une cité n'est entière, et j'estime
Que Verdun est aux fers, que Belfort est victime,
Et que Paris se traîne, humble, amoindri, plaintif,
Tant que Strasbourg est pris et que Metz est captif.
Rien ne nous fait le cœur plus rude et plus sauvage
Que de voir cette voûte infâme, l'esclavage,
S'étendre et remplacer au-dessus de nos yeux
Le soleil, les oiseaux chantants, les vastes cieux!
Non, je ne suis pas libre. O tremblement de terre!
J'entrevois sur ma tête un nuage, un cratère,
Et l'âpre éruption des peuples, fleuve ardent;
Je râle sous le poids de l'avenir grondant,
J'écoute bouillonner la lave sous-marine,
Et je me sens toujours l'Etna sur la poitrine!

II

Et puisque vous voulez que je vous dise tout,
Je dis qu'on n'est point grand tant qu'on n'est pas debout,
Et qu'on n'est pas debout tant qu'on traîne une chaîne;
J'envie aux vieux romains leurs couronnes de chêne;
Je veux qu'on soit modeste et hautain; quant à moi,
Je déclare qu'après tant d'opprobre et d'effroi,
Lorsqu'à peine nos murs chancelants se soutiennent,
Sans me préoccuper si des rois vont et viennent,
S'ils arrivent du Caire ou bien de Téhéran,
Si l'un est un bourreau, si l'autre est un tyran,
Si ces curieux sont des monstres, s'ils demeurent
Dans une ombre hideuse où des nations meurent,
Si c'est au diable ou bien à Dieu qu'ils sont dévots,
S'ils ont des diamants aux crins de leurs chevaux,
Je dis que, les laissant se corrompre ou s'instruire,

Tant que je ne pourrais faire au soleil reluire
Que des guidons qu'agite un lugubre frisson,
Et des clairons sortis à peine de prison,
Tant que je n'aurais pas, rugissant de colère,
Lavé dans un immense Austerlitz populaire
Sedan, Forbach, nos deuils, nos drapeaux frémissants,
Je ne montrerais point notre armée aux passants!

O peuple, toi qui fus si beau, toi qui, naguère,
Ouvrais si largement tes ailes dans la guerre,
Toi de qui l'envergure effrayante couvrit
Berlin, Rome, Memphis, Vienne, Moscou, Madrid,
Toi qui soufflas le vent des tempêtes sur l'onde
Et qui fis du chaos naître l'aurore blonde,
Toi qui seul eus l'honneur de tenir dans ta main
Et de pouvoir lâcher ce grand oiseau, Demain,
Toi qui balayas tout, l'azur, les étendues,
Les espaces, chasseur des fuites éperdues,
Toi qui fus le meilleur, toi qui fus le premier,
O peuple, maintenant, assis sur ton fumier,
Racle avec un tesson le pus de tes ulcères,
Et songe.

La défaite a des conseils sincères;
La beauté du malheur farouche, c'est d'avoir
Une fraternité sombre avec le devoir;
Le devoir aujourd'hui, c'est de se laisser croître
Sans bruit, et d'enfermer, comme une vierge au cloître,
Sa haine, et de nourrir les noirs ressentiments.
A quoi bon étaler déjà nos régiments?
A quoi bon galoper devant l'Europe hostile?
Ne point faire envoler de poussière inutile
Est sage; un jour viendra d'éclore et d'éclater;
Et je crois qu'il vaut mieux ne pas tant se hâter.

Car il faut, lorsqu'on voit les soldats de la France,
Qu'on dise : — C'est la gloire et c'est la délivrance!
C'est Jemmapes, l'Argonne, Ulm, Iéna, Fleurus!
C'est un tas de lauriers au soleil apparus!
Regardez. Ils ont fait les choses impossibles.
Ce sont les bienfaisants, ce sont les invincibles.
Ils ont pour murs les monts et le Rhin pour fossé.
En les voyant, il faut qu'on dise : — Ils ont chassé
Les rois du nord, les rois du sud, les rois de l'ombre,
Cette armée est le roc vainqueur des flots sans nombre,
Et leur nom resplendit du zénith au nadir! —
Il faut que les tyrans tremblent, loin d'applaudir.
Il faut qu'on dise : — Ils sont les amis vénérables
Des pauvres, des damnés, des serfs, des misérables,
Les grands spoliateurs des trônes, arrachant
Sceptre, glaive et puissance à quiconque est méchant;
Ils sont les bienvenus partout où quelqu'un souffre.
Ils ont l'aile de flamme habituée au gouffre.
Ils sont l'essaim d'éclairs qui traverse la nuit.
Ils vont, même quand c'est la mort qui les conduit.
Ils sont beaux, souriants, joyeux, pleins de lumière,
Athène en serait folle et Sparte en serait fière.
Il faut qu'on dise : — Ils sont d'accord avec les cieux!
Et que l'homme, adorant leur pas audacieux,
Croie entendre, au-dessus de ces légionnaires
Qui roulent leurs canons, Dieu rouler ses tonnerres!

C'est pourquoi j'attendrais.

Qu'attends-tu? — Je réponds :
J'attends l'aube; j'attends que tous disent : — Frappons!
Levons-nous! et donnons à Sedan pour réplique
L'Europe en liberté! — J'attends la république!
J'attends l'emportement de tout le genre humain!
Tant qu'à ce siècle auguste on barre le chemin,
Tant que la Prusse tient prisonnière la France,
Penser est un affront, vivre est une souffrance.
Je sens, comme Isaïe insurgé pour Sion,
Gronder le profond vers de l'indignation,
Et la colère en moi n'est pas plus épuisable
Que le flot dans la mer immense et que le sable
Dans l'orageux désert remué par les vents.

Ce que j'attends? J'attends que les os soient vivants
Je suis spectre, et je rêve, et la cendre me couvre,
Et j'écoute; et j'attends que le sépulcre s'ouvre.
J'attends que dans les cœurs il s'élève des voix,
Que sous les conquérants s'écroulent les pavois,
Et qu'à l'extrémité du malheur, du désastre,
De l'ombre et de la honte, on voie un lever d'astre!

Jusqu'à cet instant-là, gardons superbement,
O peuple, la fureur de notre abaissement,
Et que tout l'alimente et que tout l'exaspère.
Étant petit, j'ai vu quelqu'un de grand, mon père.
Je m'en souviens; c'était un soldat, rien de plus,
Mais il avait mêlé son âme aux fiers reflux,
Aux revanches, aux cris de guerre, aux nobles fêtes,
Et l'éclair de son sabre était dans nos tempêtes.
Oh! je ne vous veux pas dissimuler l'ennui,
A vous, fameux hier, d'être obscurs aujourd'hui,
O nos soldats, lutteurs infortunés, phalange
Qu'illumina jadis la gloire sans mélange;
L'étranger à cette heure, hélas! héros trahis,
Marche sur votre histoire et sur votre pays;
Oui, vous avez laissé ces reîtres aux mains viles
Voler nos champs, voler nos murs, voler nos villes,
Et compléter leur gloire avec nos sacs d'écus;
Oui, vous fûtes captifs; oui, vous êtes vaincus;
Vous êtes dans le puits des chutes insondables.
Mais c'est votre destin d'en sortir formidables,
Mais vous vous dresserez, mais vous vous lèverez,
Mais vous serez ainsi que la faulx dans les prés;
L'hercule celte en vous, la hache sur l'épaule,
Revivra, vous rendrez sa frontière à la Gaule,

Vous foulerez aux pieds Fritz, Guillaume, Attila,
Schinderhanne et Bismarck, et j'attends ce jour-là !

Oui, les hommes d'Eylau vous diront : Camarades !

Et jusque-là soyez pensifs loin des parades,
Loin des vaines rumeurs, loin des faux cliquetis,
Et regardez grandir nos fils encor petits.

*

Je vis désormais, l'œil fixé sur nos deux villes.

Non, je ne pense pas que les rois soient tranquilles;
Je n'ai plus qu'une joie au monde, leur souci.
Rois, vous avez vaincu, vous avez réussi,
Vous bâtissez, avec toutes sortes de crimes,
Un édifice infâme au haut des monts sublimes ;
Vous avez entre l'homme et vous construit un mur,
Soit ; un palais énorme, éblouissant, obscur,
D'où sort l'éclair, où pas une lumière n'entre,
Et c'est un temple, à moins que ce ne soit un antre.
Pourtant, eût-on pour soi l'armée et le sénat,
Ne point laisser de trace après l'assassinat,
Rajuster son exploit, bien laver la victoire,
Nettoyer le côté malpropre de la gloire,
Est prudent. Le sort a des retours tortueux,
Songez-y. — J'en conviens, vous êtes monstrueux;
Vous et vos chanceliers, vous et vos connétables,
Vous êtes satisfaits, vous êtes redoutables;
Vous avez, joyeux, forts, servis par ce qui nuit,
Entrepris le recul du monde vers la nuit;
Vous faites chaque jour faire un progrès à l'ombre;
Vous avez, sous le ciel d'heure en heure plus sombre,
Princes, de tels succès à nous faire envier
Que vous pouvez railler le vingt et un janvier,
Le quatorze juillet, le dix août, ces journées
Tragiques d'où sortaient les grandes destinées;
Que vous pouvez penser que le Rhin, ce ruisseau,
Suffit pour arrêter Jourdan, Brune et Marceau,
Et que vous pouvez rire en vos banquets sonores
De tous nos ouragans, de toutes nos aurores,
Et des vastes efforts des titans endormis.
Tout est bien ; vous vivez, vous êtes bons amis,
Rois, et vous n'êtes point de notre or économes;
Vous en êtes venus à vous donner les hommes;
Vous vous faites cadeau d'un peuple après souper;
L'aigle est fait pour planer et l'homme pour ramper;
L'Europe est le reptile et vous êtes les aigles;
Vos caprices, voilà nos lois, nos droits, nos règles;
La terre encor n'a vu sous le bleu firmament
Rien qui puisse égaler votre assouvissement;
Et le destin pour vous s'épuise en politesses;
Devant vos majestés et devant vos altesses
Les prêtres mettent Dieu stupéfait à genoux;
Jamais rien n'a semblé plus éternel que vous;
Votre toute-puissance aujourd'hui seule existe.
Mais, rois, tout cela tremble, et votre gloire triste
Devine le refus profond de l'avenir ;
Car sur tous ces bonheurs que vous croyez tenir,
Sur vos arcs triomphaux, sur vos splendeurs hautaines,
Sur tout ce qui compose, ô rois, ô capitaines,
L'amas prodigieux de vos prospérités,
Sur ce que vous rêvez, sur ce que vous tentez,
Sur votre ambition et sur votre espérance,
On voit la grande main sanglante de la France.

16 septembre 1873.

XVII

MORT DE FRANÇOIS-VICTOR HUGO

26 DÉCEMBRE 1873

On lit dans le *Rappel* du 27 décembre 1873 :

« Nous avons la profonde douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort de notre bien cher François-Victor Hugo. Il a succombé, hier à midi, à la maladie dont il souffrait depuis seize mois. Nous le conduirons demain où nous avons conduit son frère il y a deux ans.

« Ceux qui l'ont connu comprendront ce que nous éprouvons. Ils savent quelle brave et douce nature c'était. Pour ses lecteurs, c'était un écrivain d'une gravité presque sévère, historien plus encore que journaliste ; pour ses amis, c'était une âme charmante, un être affectueux et bon, l'amabilité et la grâce mêmes. Personne n'avait son égalité d'humeur, ni son sourire. Et il avait plus de mérite qu'un autre à être tel, ayant subi des épreuves d'où plus d'un serait sorti amer et hostile.

« Tout jeune, il avait eu une maladie de poitrine, qui n'avait cédé qu'à son énergie et à sa volonté de vivre ; mais il y avait perdu un poumon, et il s'en ressentait toujours. Puis, à peine avait-il eu âge d'homme, qu'un article de journal où il demandait que la France restât hospitalière aux proscrits, lui avait valu neuf mois de Conciergerie. Quand il était sorti de prison, le coup d'état l'avait jeté en exil. Il y était resté dix-huit ans.

« Il sortit de France à vingt-quatre ans, il y rentra à quarante-deux. Ces dix-huit années, toute la jeunesse, le meilleur de la vie, les années qui ont droit au bonheur, il les passa hors de France, loin de ses habitudes et de ses goûts, dans un pays froid aux étrangers, plus froid aux vaincus. Il lui fallut pour cela un grand courage, car il adorait Paris ; mais il s'était dit qu'il ne reviendrait pas tant que l'empire durerait, et il serait mort avant de se manquer de parole. Il employa généreusement ces dures années à son admirable traduction de Shakespeare, et rien n'était plus touchant que de le voir à cette œuvre, où l'Angleterre était mêlée à la France, et qui était en même temps le paiement de l'hospitalité et le don de l'expatrié à la patrie.

« Le 4 septembre le ramena. Alors, Paris était menacé, les prussiens arrivaient, beaucoup s'en allaient à l'étranger : lui, il vint de l'étranger. Il vint prendre sa part du péril, du froid, de la faim, du bombardement. Il s'engagea dans l'artillerie de la garde nationale. Il eut la douleur commune de nos désastres et la douleur personnelle de la mort de son frère.

« On aurait pu croire que c'était suffisant, et qu'après la prison, après l'exil, après le deuil patriotique, après le deuil fraternel, il était assez puni d'avoir été bon, honnête et vaillant toute sa vie. On aurait pu croire qu'il avait bien gagné un peu de joie, de bien-être et de santé. La France ressuscitait peu à peu, il aurait pu être heureux quelque temps sans remords. Alors la maladie l'a saisi, et l'a cloué dans son lit pendant un an avant de le clouer pour toujours dans le cercueil.

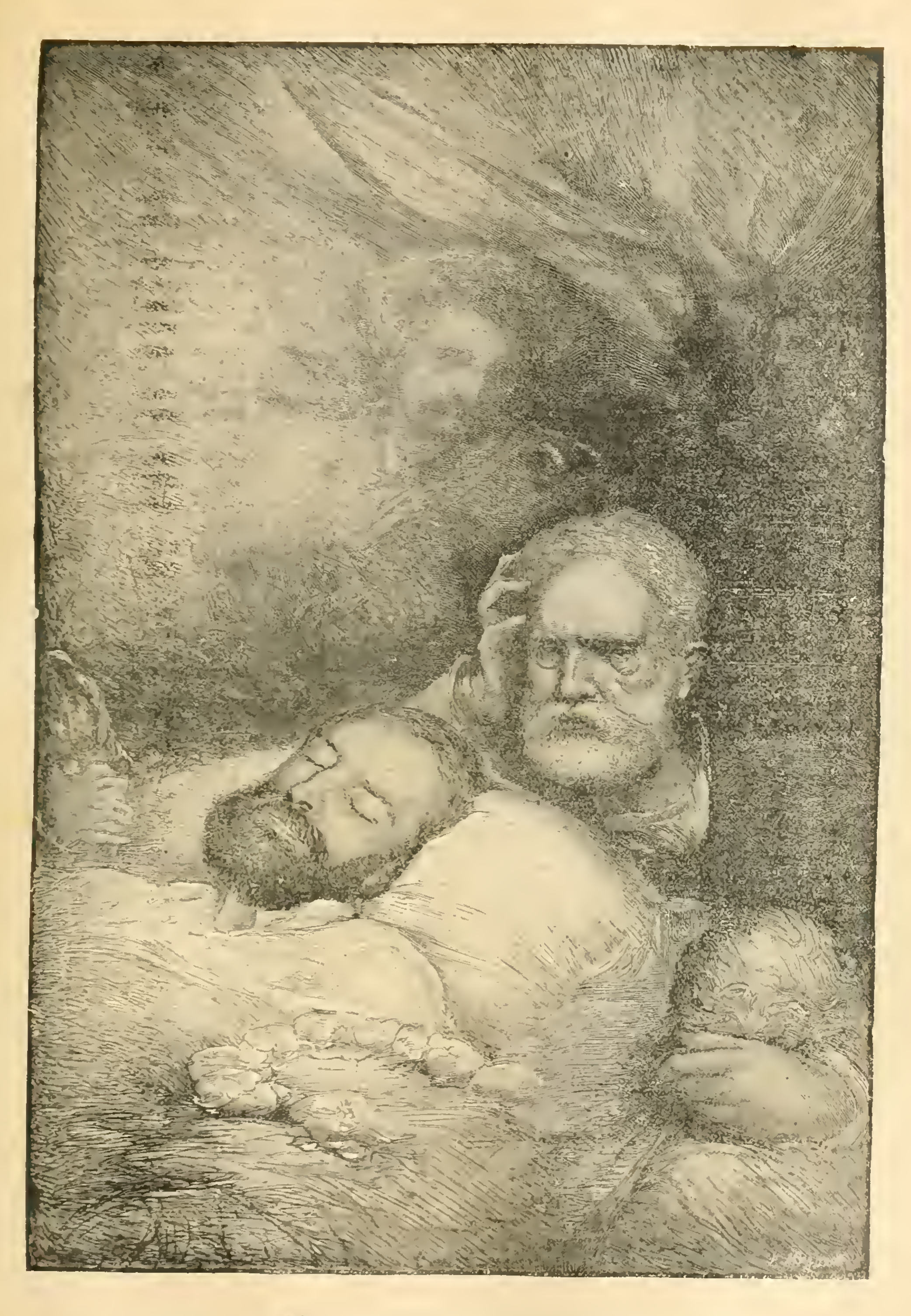
« Son frère est mort foudroyé ; lui, il a expiré lentement. La mort a plusieurs façons de frapper les pères. Pendant plus d'un an, son lit a été sa première tombe, la tombe d'un vivant, car il a eu, jusqu'au dernier jour, jusqu'à la dernière heure, toute sa lucidité d'esprit. Il s'intéressait à tout, lisait les journaux ; seulement, il lui était impossible d'écrire une ligne ; son intelligence si droite, sa raison si ferme, ses longues études d'histoire, son talent si sérieux et si fort, à quoi bon maintenant ? Ce supplice de l'impuissance intelligente, de la volonté prisonnière, de la vie dans la mort, il l'a subi seize mois. Et puis, une pulmonie s'est déclarée et l'a emporté dans l'inconnu.

« La mort, soit. Mais cette longue agonie, pourquoi ? Un jour, il était mieux, et nous le croyions déjà guéri ; puis il retombait, pour remonter, et pour retomber encore. Pourquoi ces sursis successifs, puisqu'il était condamné à mort ? Pourquoi la destinée, puisqu'elle avait décidé de le tuer, n'en a-t-elle pas fini tout de suite, et qui donc prend plaisir à prolonger ainsi notre exécution, et à nous faire mourir tant de fois ?

« Pauvre cher Victor ! que j'ai vu si enfant, et que j'allais chercher, le dimanche, à sa pension !

« Et son père ! Ses ennemis eux-mêmes diront que c'est trop. D'abord, ç'a été sa fille, — et toi, mon Charles ! Puis, il y a deux ans, ç'a été son fils aîné. Et maintenant, c'est le dernier. Quel bonheur pour leur mère d'être morte ! C'est là que les genies ne sont plus que des pères. Tous s'en sont allés, l'un après l'autre, le laissant seul. Lui si père ! Oh ! ses chers petits enfants des *Feuilles d'automne !* On lui dira qu'il a d'autres enfants, nous tous, ses fils intellectuels, tous ceux qui sont nés de lui, et tous ceux qui en naîtront, et que ceux-là ne lui manqueront ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais, et que la mort aura beau faire, ils seront plus nombreux d'âge en âge. D'autres lui diront cela ; mais moi, j'étais le frère de celui qui est mort, et je ne puis que pleurer.

» AUGUSTE VACQUERIE. »



MORT DE FRANÇOIS-VICTOR HUGO

Dessin de Chiffart

OBSÈQUES

DE FRANÇOIS-VICTOR HUGO

Bien avant l'heure indiquée, la foule était déjà telle dans la rue Drouot, qu'il était difficile d'arriver à la maison mortuaire. Un registre ouvert dans une petite cour recevait les noms de tous ceux qui voulaient témoigner leur douloureuse sympathie au père si cruellement frappé.

Un peu après midi, on a descendu le corps. Ç'a été une chose bien triste à voir, le père au bas de l'escalier regardant descendre la bière de son dernier fils.

Un autre moment navrant, ç'a été quand Mme Charles Hugo a passé, prête à s'évanouir à chaque instant et si faible qu'on la portait plus qu'on ne la soutenait. Il y a deux ans, elle enterrait son mari; hier, son beau-frère. Avec quel tendre dévouement et quelle admirable persévérance elle a soigné ce frère pendant cette longue maladie, passant les nuits, lui sacrifiant tout, ne vivant que pour lui, c'est ce que n'oublieront jamais le père ni les amis du mort. Elle a voulu absolument l'accompagner jusqu'au bout, et ne l'a quitté que lorsqu'on l'a arrachée de la tombe.

L'enterrement était au cimetière de l'Est. Le convoi a suivi les grands boulevards, puis le boulevard Voltaire.

Derrière le corbillard, marchait le père désolé. Lui aussi, ses amis auraient voulu qu'il s'épargnât ce supplice, rude à tous les âges. Mais Victor Hugo accepte virilement toutes les épreuves, il n'a pas voulu fuir celle-là, et c'était aussi beau que triste de voir derrière le corbillard cette tête blanche que le sort a frappée tant de fois sans parvenir à la courber.

Derrière le père, venaient MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie, Paul Foucher, oncle du mort, et Léopold Hugo, son cousin. Puis le docteur Allix et M. Armand Gouzien, qui avaient bien le droit de se dire de la famille, après les soins fraternels qu'ils ont prodigués au malade.

Puis, les amis et les admirateurs du père, tous ceux, députés, journalistes, littérateurs, artistes, ouvriers, qui avaient voulu s'associer à ce grand deuil : MM. Gambetta, Crémieux, Eugène Pelletan, Arago, Spuller, Lockroy, Jules Simon, Alexandre Dumas, Flaubert, Nefftzer, Martin Bernard... mais il faudrait citer tout ce qui a un nom. Ce cortége innombrable passait entre deux haies épaisses qui couvraient les deux trottoirs du boulevard et qui n'ont pas cessé jusqu'au cimetière.

A mesure que le convoi avançait, une partie de la haie se détachait pour s'ajouter au cortége, qui grossissait de moment en moment et que la chaussée avait peine à contenir. Et quand cet énorme cortége est arrivé au cimetière, il l'a trouvé déjà plein d'une foule également innombrable, et ce n'est pas sans difficulté qu'on a pu faire ouvrir passage même au cercueil.

Le tombeau de famille de Victor Hugo n'ayant plus de place, hélas, on a déposé le corps dans un caveau provisoire. Quand il y a été descendu, il s'est fait un grand silence, et Louis Blanc a dit les belles et touchantes paroles qui suivent :

Messieurs,

Des deux fils de Victor Hugo, le plus jeune va rejoindre l'aîné. Il y a trois ans, ils étaient tous les deux pleins de vie. La mort, qui les avait séparés depuis, vient les réunir.

Lorsque leur père écrivait :

> Aujourd'hui, je n'ai plus de tout ce que j'avais
> Qu'un fils et qu'une fille,
> Me voilà presque seul! Dans cette ombre où je vais,
> Dieu m'ôte la famille!

Lorsque ce cri d'angoisse sortait de son grand cœur déchiré :

> Oh! demeurez, vous deux qui me restez!...

prévoyait-il que, pour lui, la nature serait à ce point inexorable? Prévoyait-il que la *maison sans enfants* allait être la sienne? — Comme si la destinée avait voulu, proportionnant sa part de souffrance à sa gloire, lui faire un malheur égal à son génie!

Ah! ceux-là seuls comprendront l'étendue de ce deuil, qui ont connu l'être aimé que nous confions à la terre. Il était si affectueux, si attentif au bonheur des autres! Et ce qui donnait à sa bonté je ne sais quel charme attendrissant, c'était le fond de tristesse dont témoignaient ses habitudes de réserve, ses manières toujours graves, son sourire toujours pensif. Rien qu'à le voir, on sentait qu'il avait souffert, et la douceur de son commerce n'en était que plus pénétrante.

Dans les relations ordinaires de la vie, il apportait un calme que son âge rendait tout à fait caractéristique. On aurait pu croire qu'en cela il était différent de son frère, nature ardente et passionnée; mais ce calme cachait un pouvoir singulier d'émotion et d'indignation, qui se révélait toutes les fois qu'il y avait le mal à combattre, l'iniquité à flétrir, la vérité et le peuple à venger. (*Applaudissements.*)

Il était alors éloquent, et d'une éloquence qui partait des entrailles. Rien de plus véhément, rien de plus pathétique, que les articles publiés par lui dans le *Rappel* sur l'impunité des coupables d'en haut comparée à la rigueur dont on a coutume de s'armer contre les coupables d'en bas. (*Profonde émotion.*)

L'amour de la justice, voilà ce qui remuait dans ses plus intimes profondeurs cette âme généreuse, vaillante et tendre.

Il est des hommes à qui l'occasion manque pour montrer dans ce qu'ils ont fait ce qu'ils ont été. Cela ne peut pas se dire de François-Victor Hugo. Ses actes le définissent. Une invocation généreuse au génie hospitalier de la France lui valut neuf mois de prison avant le 2 décembre; après le 2 décembre, il a eu dix-huit années d'exil, et, dans sa dernière partie, d'exil volontaire...

Volontaire? je me trompe!

Danton disait : « On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers. » Mais c'est parce qu'on l'emporte au fond de son cœur que l'exil a tant d'amertume. Oh! non, il n'y a pas d'exil volontaire. L'exil est toujours forcé; il l'est surtout quand il est prescrit par la seule autorité qui ait un droit absolu de commandement sur les âmes fières, c'est-à-dire la conscience. (*Applaudissements.*)

François-Victor aimait la France, comme son père; comme son père, il l'a quittée le jour où elle cessa d'être libre, et, comme lui, ce fut en la servant qu'il acquit la force de vivre loin d'elle. Je dis en la servant, parce que, suivant une belle remarque de Victor Hugo, traduire un poëte étranger, c'est accroître la poésie nationale. Et quel poëte que celui que François-Victor Hugo entreprit de faire connaître à la France!

Pour y réussir pleinement, il fallait pouvoir transporter dans notre langue, sans offenser la pruderie de notre goût, tout ce que le style de Shakespeare a de hardi dans sa vigueur, d'é-

trange dans sa sublimité; il fallait pouvoir découvrir et dévoiler les procédés de ce merveilleux esprit, montrer l'étonnante originalité de ses imitations, indiquer les sources où il puisa tant de choses devenues si complètement siennes; étudier, comparer, juger ses nombreux commentateurs; en un mot, il fallait pouvoir prendre la mesure de ce génie universel. Eh bien, c'est cet effrayant labeur que François-Victor Hugo, que le fils de notre Shakespeare à nous... (*Applaudissements*) aborda et sut terminer à un âge où la plupart des hommes, dans sa situation, ne s'occupent que de leurs plaisirs. Les trente-six introductions aux trente-six drames de Shakespeare suffiraient pour lui donner une place parmi les hommes littéraires les plus distingués de notre temps.

Elles disent assez, à part même le mérite de sa traduction, la meilleure qui existe, quelle perte le monde des lettres et le monde de la science ont faite en le perdant.

Et la République ! Elle a aussi le droit de porter son deuil. Car ce fut au signal donné par elle qu'il accourut avec son père et son frère, — d'autant plus impatients de venir s'enfermer dans la capitale, qu'il y avait là, en ce moment, d'affreuses privations à subir et le péril à braver. On sait avec quelle fermeté ils traversèrent les horreurs d'un siége qui sera l'éternelle gloire de ce grand peuple de Paris.

Mais d'autres épreuves les attendaient. Bientôt, l'auteur de l'*Année terrible* eut à pleurer la mort d'un de ses fils et à trembler pour la vie de l'autre. Pendant seize mois, François-Victor Hugo a été torturé par la maladie qui nous l'enlève. Entouré par l'affection paternelle de soins assidus, disputé à la mort chaque jour, à chaque heure, par un ange de dévouement, la veuve de son frère, son énergie secondait si bien leurs efforts, qu'il aurait été sauvé s'il avait pu l'être.

Sa tranquillité était si constante, sa sérénité avait quelque chose de si indomptable, que, malgré l'empreinte de la mort, depuis longtemps marquée sur son visage, nous nous prenions quelquefois à espérer...

Espérait-il lui-même, lorsqu'il nous parlait de l'avenir, et qu'il s'efforçait de sourire? Ou bien voulait-il, par une inspiration digne de son âme, nous donner des illusions qu'il n'avait pas, et tromper nos inquiétudes? Ce qui est certain, c'est que, pendant toute une année, il a, selon le mot de Montaigne, « vécu de la mort », jusqu'au moment où, toujours calme, il s'est endormi pour la dernière fois, laissant après lui ce qui ne meurt pas, le souvenir et l'exemple du devoir accompli.

Quant au vieillard illustre que tant de malheurs accablent il lui reste, pour l'aider à porter jusqu'à la fin le poids des jours, la conviction qu'il a si bien formulée dans ces beaux vers :

> C'est un prolongement sublime que la tombe.
> On y monte, étonné d'avoir cru qu'on y tombe.

Dans la dernière lettre que j'ai reçue de lui, qui fut la dernière écrite par lui, Barbès me disait : « Je vais mourir, et toi tu vas avoir de moins un ami sur la terre. Je voudrais que le système de Reynaud fût vrai, pour qu'il nous fût donné de nous revoir ailleurs. »

Nous revoir ailleurs! De l'espoir que ces mots expriment venait la foi de Barbès dans la permanence de l'être, dans la continuité de son développement progressif. Il n'admettait pas l'idée des séparations absolues, définitives. Victor Hugo ne l'admet pas, lui non plus, cette idée redoutable. Il croit à Dieu éternel, il croit à l'âme immortelle. C'est là ce qui le rendra capable, tout meurtri qu'il est, de vivre pour son autre famille, celle à qui appartient la vie des grands hommes, l'humanité. (*Applaudissements prolongés.*)

Après ce discours, d'une éloquence si forte et si émue, et qui a profondément touché toute cette grande foule, Victor Hugo a embrassé Louis Blanc; puis ses amis l'ont enlevé de la fosse. Alors ç'a été à qui se précipiterait vers lui et lui prendrait la main. Amis connus ou inconnus, hommes, femmes tous se pressaient sur son passage; on voyait là quel cœur est celui de ce peuple de Paris, si reconnaissant à ceux qui l'aiment; les femmes pleuraient; et tout à coup le sentiment de tous a éclaté dans l'explosion de ce cri prolongé et répété : Vive Victor Hugo! Vive la république!

Victor Hugo a pu enfin monter en voiture, avec Louis Blanc. Mais pendant longtemps encore la voiture n'a pu aller qu'au pas, à cause de la foule, et les mains continuaient à se tendre par la portière. Louis Blanc avait sa part de ces touchantes manifestations.

Et, en revenant, nous nous redisions la strophe des *Feuilles d'automne* :

> Seigneur! préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
> Mes parents, mes amis, et mes ennemis même
> Dans le mal triomphants,
> De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles,
> La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
> La maison sans enfants!

Dieu n'a pas exaucé le poëte. Les oiseaux sont envolés, la maison est vide. Mais Louis Blanc a raison, il reste au malheureux père encore une famille. Il l'a vue aujourd'hui, elle l'a accompagné et soutenu, elle a pleuré avec lui. Et, s'il n'y a pas de consolations à de telles douleurs, c'est un adoucissement pourtant que de sentir autour de soi tant de respect affectueux et cette admiration universelle.

Malgré l'énormité de la foule, il n'y a pas eu le moindre désordre, ni le moindre accident. Cette manifestation imposante s'est faite avec une gravité et une tranquillité profondes.

Il est impossible d'énumérer tous les noms connus des écrivains, des hommes politiques, des artistes qui se pressaient dans la foule.

Les anciens collègues de Victor Hugo à l'Assemblée nationale étaient venus en grand nombre. Citons parmi eux MM. Louis Blanc, Gambetta, Crémieux, Emmanuel Arago, Jules Simon, Victor Schœlcher, Peyrat, Edmond Adam, Eugène Pelletan, Lepère, Laurent Pichat, Henri de Lacretelle, Noël Parfait, Alfred Naquet, Tirard, Henri Martin, Georges Périn, Jules Ferry, Germain Casse, Henri Brisson, Arnaud (de l'Ariége), Millaud, Martin-Bernard, Ordinaire, Melvil-Bloncourt, Eugène Farcy, Bamberger, Charles Rolland, Escarguel, Caduc, Daumas, Jules Barni, Lefèvre, Corbon, Simiot, Greppo, Lafon de Fongaufier, etc., etc.

Nommons ensuite, au hasard, MM. Alexandre Dumas fils, Gustave Flaubert, Félicien David, Charles Blanc, Louis Ulbach, Monselet, Théodore de Banville, Léon Valade, Philippe Burty, Nefftzer, docteur Sée, Emile Perrin, Ritt, Larochelle, Duquesnel, Aimé Millet, Édouard Manet, Bracquemond, Jacquemart, André Gill, Carjat, Nadar, Henri-Roger de Beauvoir, les frères Lionnel, Delaunay, Dumaine, Taillade, Pierre Berton, André Lefèvre, Mario Proth, E. Tarbé, Frédéric Thomas, docteur Mandl, Ernest Hamel, Pierre Véron, Édouard Plouvier, Alfred Quidant, Pradilla Para, consul de Colombie, Étienne Arago, Lecanu, Mario Uchard, Hippolyte Lucas, Amédée Pommier,

Mme Blanchecotte, Kæmpfen, Lechevalier, Hetzel, Michel Lévy frères, Émile de la Bédollière, Robert Mitchell, Catalan, professeur à l'université de Liége, E. Deschanel, Jules Claretie, Eugène Manuel, duc de Bellune, Édouard Laferrière, Paul Arène, docteur Faivre, Léon Dierx, Catulle Mendès, Emile Daclin, Victor Cochinat, Mayrargue, Louis Leroy, Maurice Bixio, Adolphe Michel, Michaelis, Antonin Proust, Louis Asseline, A. de la Fizelière, Maracinéano de Bucharest, Louis Lacombe, Armand Lapointe, Denis de la Garde, Louis Ratisbonne, Léon Cladel, Tony Révillon, Charles Chassin, Emmanuel Gonzalès, Louis Koch, Agricol Perdiguier, André Roussel, Ferdinand Dugué, Schiller, P. Deloir, Dommartin, Habeneck, Ginesta, Lepelletier, Rollinat, Richard Lesclide, Cœdès, Busnach, Edg. Hément, Yves Guyot, Valbrègue, Elzéar Bornier, Pothay, Barbieux, Montrosier, Lacroix, Adrien Huart, George Richard, Rey (de l'Odéon), Balitout, Allain-Targé, Spuller, Nadaud, Ollive, Perrinelle, conseiller général de la Seine, J.-A. Lafont, Gabriel Guillemot, etc., etc.

Le Rappel était là tout entier : MM. Auguste Vacquerie, Paul Meurice, Édouard Lockroy, Frédéric Morin, Gaulier, Camille Pelletan, C. Quentin, Victor Meunier, Ernest Lefèvre, Ernest Blum, d'Hervilly, Émile Blémont, L. Constant, Barberet, Lemay, Luthereau, Féron, Pelleport, Destrem, Am. Blondeau, etc., les compositeurs et imprimeurs du *Rappel*.

(*Le Rappel* du 30 décembre 1873.)

XVIII

LE CENTENAIRE DE PÉTRARQUE

Victor Hugo, à l'occasion des fêtes du centenaire de Pétrarque, a reçu l'invitation suivante :

Avignon, 14 juillet 1874.

Cher et grand citoyen,

Le 18 juillet, Avignon officiel va donner de grandes fêtes en l'honneur de Pétrarque, à l'occasion du cinquième centenaire de sa mort.

Plusieurs villes et plusieurs sociétés savantes de l'Italie se font représenter à ces fêtes par des délégués. M. Nigra sera parmi nous.

Or, dans notre ville, le conseil municipal élu a été remplacé par une commission municipale triée, selon l'usage, par un des plus célèbres préfets de l'ordre moral. C'est ce monde-là qui va recevoir les patriotes que l'Italie nous envoie.

Il importe donc, selon nous, qu'une main glorieuse et véritablement fraternelle puisse, au nom des républicains de France, serrer la main que vont nous tendre les enfants d'une nation à laquelle nous voudrions témoigner de sincères sentiments de sympathie.

Nous serions fiers qu'Avignon pût parler par la voix de notre plus grand poëte aux citoyens du poëte et du patriote Pétrarque.

L'Italie, alors, entendrait un langage véritablement français, et l'échange des sentiments qui doivent unir les deux grandes nations serait dignement exprimé.

C'est dans ces circonstances, c'est dans cette pensée, et pour donner, nous, à ces fêtes officielles leur véritable portée, qu'un groupe considérable d'amis — qui représentent toute la démocratie avignonnaise et la jeunesse républicaine du pays — m'ont chargé de vous adresser la présente lettre, pour vous inviter à venir passer au milieu de nous les journées des 18, 19 et 20 juillet. La vraie fête aura lieu si vous daignez accepter cette invitation, et votre visite aurait, pour tout le midi de la France, une grande, une féconde signification.

Permettez-nous d'espérer que notre invitation sera par vous acceptée, et de nous en réjouir d'avance; et veuillez, cher et grand citoyen, recevoir, au nom de mes amis ainsi qu'en mon nom personnel, l'expression de notre respectueuse et profonde admiration.

SAINT-MARTIN,
Conseiller général de Vaucluse,
ex-rédacteur en chef de la *Démocratie du Midi*.

Victor Hugo a répondu :

Paris, 16 juillet 1874.

Mon honorable concitoyen,

La noble et glorieuse invitation que vous voulez bien me transmettre me touche profondément. J'ai le chagrin de ne pouvoir m'y rendre, étant en ce moment retenu près de mon petit-fils, convalescent d'une grave maladie.

Je suis heureux du souvenir que veut bien me garder cette vaillante démocratie du midi, qui est comme l'avant-garde de la démocratie universelle, et à laquelle le monde pense toutes les fois qu'il entend la *Marseillaise*.

La *Marseillaise*, c'est la voix du midi : c'est aussi la voix de l'avenir.

Je regrette d'être absent du milieu de vous. J'eusse été fier de souhaiter, en votre nom à tous, la bienvenue à ces frères, à ces généreux italiens, qui viennent fêter Pétrarque dans le pays de Voltaire. Mais de loin j'assisterai, ému, à vos solennités. Elles fixeront l'attention du monde civilisé. Pétrarque, qui a été l'auréole d'un siècle ténébreux, ne perd rien de sa clarté dans ce plein midi du progrès qu'on nomme le dix-neuvième siècle.

Je félicite Avignon. Avignon, pendant ces trois jours mémorables, va donner un illustre spectacle. On pourrait dire que Rome et Paris vont s'y rencontrer; Rome qui a sacré Pétrarque, Paris qui a jeté bas la Bastille; Rome qui couronne les poëtes, Paris qui détrône les rois; Rome qui glorifie la pensée humaine, Paris qui la délivre.

Cette accolade des deux cités mères est superbe. C'est l'embrassement de deux idées. Rien de plus pathétique et de plus rassurant. Rome et Paris fraternisant dans la sainte communion démocratique, c'est beau. Vos acclamations donneront à cette rencontre toute sa signification. Avignon, ville pontificale et ville populaire, est un trait d'union entre les deux capitales du passé et de l'avenir.

Nous nous sentons tous bien représentés par vous,

hommes de Vaucluse, dans cette fête, nationale pour deux nations. Vous êtes dignes de faire à l'Italie la salutation de la France.

Ainsi s'ébauche la majestueuse République fédérale du continent. Ces magnifiques mélanges de peuples commencent les États-Unis d'Europe.

Pétrarque est une lumière dans son temps, et c'est une belle chose qu'une lumière qui vient de l'amour. Il aima une femme et il charma le monde. Pétrarque est une sorte de Platon de la poésie; il a ce qu'on pourrait appeler la subtilité du cœur, et en même temps la profondeur de l'esprit; cet amant est un penseur, ce poëte est un philosophe. Pétrarque en somme est une âme éclatante.

Pétrarque est un des rares exemples du poëte heureux. Il fut compris de son vivant, privilége que n'eurent ni Homère, ni Eschyle, ni Shakespeare. Il n'a été ni calomnié, ni hué, ni lapidé. Pétrarque a eu sur cette terre toutes les splendeurs, le respect des papes, l'enthousiasme des peuples, les pluies de fleurs sur son passage dans les rues, le laurier d'or au front comme un empereur, le Capitole comme un dieu. Disons virilement la vérité, le malheur lui manque. Je préfère à cette robe de pourpre le bâton d'Alighieri errant. Il manque à Pétrarque cet on ne sait quoi de tragique qui ajoute à la grandeur des poëtes une cime noire, et qui a toujours marqué le plus haut sommet du génie. Il lui manque l'insulte, le deuil, l'affront, la persécution. Dans la gloire Pétrarque est dépassé par Dante, et le triomphe par l'exil.

XIX

LA QUESTION DE LA PAIX

REMPLACÉE PAR LA QUESTION DE LA GUERRE

A MM. LES MEMBRES DU CONGRÈS DE LA PAIX
A GENÈVE

Paris, 4 septembre 1871.

Chers concitoyens de la république d'Europe,

Vous avez bien voulu désirer ma présence à votre congrès de Genève. C'est un regret pour moi de ne pouvoir me rendre à votre invitation qui m'honore. S'il m'était donné de prononcer à cette heure quelques paroles parmi vous, j'ajouterais, et, je le pense, sans protestation de votre part, au sujet de cette grande question de la paix universelle, de nouvelles réserves à celles que j'indiquais, il y a cinq ans, au congrès de Lausanne. Aujourd'hui, ce qui alors était le mal est devenu le pire; une aggravation redoutable a eu lieu; le problème de la paix se complique d'une immense énigme de guerre.

Le *quidquid delirant reges* a produit son effet.

Ajournement de toutes les fraternités; où il y avait l'espérance, il y a la menace; on a devant soi une série de catastrophes qui s'engendrent les unes des autres et qu'il est impossible de pas épuiser; il faudra aller jusqu'au bout de la chaîne.

Cette chaîne, deux hommes l'ont forgée, Louis Bonaparte et Guillaume, pseudonymes tous les deux, car derrière Guillaume il y a Bismarck et derrière Louis Bonaparte il y a Machiavel. La logique des faits violents ne se dément jamais, le despotisme s'est transformé, c'est-à-dire renouvelé, et s'est déplacé, c'est-à-dire fortifié; l'empire militaire a abouti à l'empire gothique, et de France a passé en Allemagne. C'est là qu'est aujourd'hui l'obstacle. Tout ce qui a été fait doit être défait. Nécessité funeste. Il y a entre l'avenir et nous une interposition fatale. On ne peut plus entrevoir la paix qu'à travers un choc et au delà d'un inexorable combat. La paix, hélas, c'est toujours l'avenir, mais ce n'est plus le présent. Toute la situation actuelle est une sombre et sourde haine.

Haine du soufflet reçu.

Qui a été souffleté? Le monde entier. La France frappée à la face, c'est la rougeur au front de tous les peuples. C'est l'affront fait à la mère. De là la haine.

Haine de vaincus à vainqueurs, vieille haine éternelle; haine de peuples à rois, car les rois sont des vainqueurs dont les vaincus sont les peuples; haine réciproque, et sans autre issue qu'un duel.

Duel entre deux nations? Non. La France et l'Allemagne sont sœurs; mais duel entre deux principes, la république et l'empire.

La question est posée : d'un côté, la monarchie germanique, de l'autre, les États-Unis d'Europe; la rencontre des deux principes est inévitable; et dès à présent on distingue dans le profond avenir les deux fronts de bataille, d'un côté tous les royaumes, de l'autre toutes les patries.

Ce duel terrible, puisse-t-il être longtemps retardé! Puisse une autre solution se faire jour! Si la grande bataille se livre, ce qu'il y aura des deux côtés, hélas, ce sera des hommes. Conflit lamentable! Quelle extrémité pour le genre humain! La France ne peut attaquer un peuple sans être fratricide; un peuple ne peut attaquer la France sans être parricide. Inexprimable serrement de cœur!

Nous, préparateurs des faits futurs, nous eussions désiré une autre issue; mais les événements ne nous écoutent pas; ils vont au même but que nous, mais par d'autres moyens. Où nous emploierions la paix, ils emploient la guerre. Pour des motifs inconnus, ils préfèrent les solutions de haute lutte. Ce que nous ferions à l'amiable, ils le font par effraction. La providence a de ces brusqueries.

Mais il est impossible que le philosophe n'en soit pas profondément attristé.

Ce qu'il constate douloureusement, ce qu'il ne peut nier, c'est l'enchaînement des faits, c'est leur nécessité, c'est leur fatalité. Il y a une algèbre dans les désastres.

Ces faits, je les résume en quelques mots.

La France a été diminuée. A cette heure, elle a une double plaie, plaie au territoire, plaie à l'honneur. Elle ne peut en rester là. On ne garde pas Sedan. On ne se rendort pas là-dessus.

Pas plus qu'on ne se rendort sur l'arrachement de Metz et de Strasbourg.

La guerre de 1870 a débuté par un guet-apens et s'est terminée par une voie de fait. Ceux qui ont fait le coup n'ont pas vu le contre-coup. Ce sont là des fautes d'homme d'état. On se perd par l'éblouissement de sa victoire. Qui voit trop la force est aveugle au droit. Or la France a droit à l'Alsace et à la Lorraine. Pourquoi? Parce que l'Alsace et la Lorraine ont droit à la France. Parce que les peuples ont droit à la lumière et non à la nuit. Tout verse en ce moment du côté de l'Allemagne. Grave désordre. Cette rupture d'équilibre doit cesser. Tous les peuples le sentent et s'en inquiètent. De là un malaise universel. Comme je l'ai dit à Bordeaux, à partir du traité de Paris, l'insomnie du monde a commencé.

Le monde ne peut accepter la diminution de la France. La solidarité des peuples, qui eût fait la paix, fera la guerre. La France est une sorte de propriété humaine. Elle appartient à tous, comme autrefois Rome, comme autrefois Athènes. On ne saurait trop insister sur ces réalités. Voyez comme la solidarité éclate. Le jour où la France a dû payer cinq milliards, le monde lui en a offert quarante-cinq. Ce fait est plus qu'un fait de crédit, c'est un fait de civilisation. Après les cinq milliards payés, Berlin n'est pas plus riche et Paris n'est pas plus pauvre. Pourquoi? Parce que Paris est nécessaire et que Berlin ne l'est pas. Celui-là seul est riche qui est utile.

En écrivant ceci je ne me sens pas français, je me sens homme.

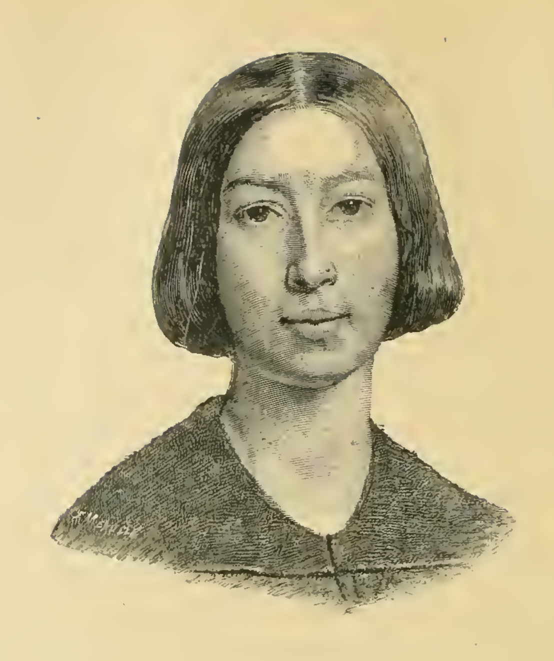
Voyons sans illusions comme sans colère la situation telle qu'elle est. On a dit : *Delenda Carthago;* il faut dire : *Servanda Gallia.*

Quand une plaie est faite à la France, c'est la civilisation qui saigne. La France diminuée, c'est la lumière amoindrie. Un crime contre la France a été commis; les rois ont fait subir à la France toute la quantité de meurtre possible contre un peuple. Cette mauvaise action des rois, il faut que les rois l'expient, et c'est de là que sortira la guerre; et il faut que les peuples la réparent, et c'est de là que sortira la fraternité. La réparation, ce sera la fédération. Le dénouement, le voici : États-Unis d'Europe. La fin sera au peuple, c'est-à-dire à la Liberté, et à Dieu, c'est-à-dire à la Paix.

Espérons.

Chers concitoyens de la patrie universelle, recevez mon salut cordial.

VICTOR HUGO.



XX

OBSÈQUES

DE MADAME PAUL MEURICE

On lit dans *le Rappel* du 16 novembre 1874 :

« Une foule considérable a conduit, hier, Mme Paul Meurice à sa dernière demeure. Derrière le char funèbre marchaient, d'abord celui qui reste seul, et à sa droite Victor Hugo, puis des députés, des journalistes, des littérateurs, des artistes, en trop grand nombre pour que nous puissions les nommer, puis des milliers d'amis inconnus, car on aura beau faire, on n'empêchera jamais ce généreux peuple de Paris d'aimer ceux qui l'aiment, et de le leur témoigner.

« On est allé directement de la maison mortuaire au Père-Lachaise.

« Quand le corps a été descendu dans le caveau, Victor Hugo a prononcé les paroles suivantes :

La femme à laquelle nous venons faire la salutation suprême a honoré son sexe ; elle a été vaillante et douce ; elle a eu toutes les grâces pour aimer, elle a eu toutes les forces pour souffrir. Elle laisse derrière elle le compagnon de sa vie, Paul Meurice, un esprit lumineux et fier, un des plus nobles hommes de notre temps. Inclinons-nous devant cette tombe vénérable.

J'ai été témoin de leur mariage. Ainsi s'en vont les jours. Je les ai vus tous les deux, jeunes, elle si belle, lui si rayonnant, associer, devant la loi humaine et devant la loi divine, leur avenir, et se donner la main dans l'espérance et dans l'aurore. J'ai vu cette entrée de deux âmes dans l'amour qui est la vraie entrée dans la vie. Aujourd'hui, est-ce la sortie que nous voyons? Non. Car le cœur qui reste continue d'aimer et l'âme qui s'envole continue de vivre. La mort est une autre entrée. Non dans plus d'amour, car l'amour dès ici-bas est complet, mais dans plus de lumière.

Depuis cette heure radieuse du commencement jusqu'à l'heure sévère où nous sommes, ces deux belles âmes se sont appuyées l'une sur l'autre. La vie, quelle qu'elle soit, est bonne, traversée ainsi. Elle, cette admirable femme, peintre, musicienne, artiste, avait reçu tous les dons et était faite pour tous les orgueils, mais elle était surtout fière du reflet de sa renommée à lui;

elle prenait sa part de ses succès; elle se sentait félicitée par les applaudissements qui le saluaient; elle assistait souriante à ces splendides fêtes du théâtre où le nom de Meurice éclatait parmi les acclamations et les enthousiasmes; elle avait le doux orgueil de voir éclore pour l'avenir et triompher devant la foule cette série d'œuvres exquises et fortes qui auront dans la littérature de notre siècle une place de gloire et de lumière. Puis sont venus les temps d'épreuve; elle les a accueillis stoïquement. De nos jours, l'écrivain doit être au besoin un combattant; malheur au talent à travers lequel on ne voit pas une conscience! Une poésie doit être une vertu. Paul Meurice est une de ces âmes transparentes au fond desquelles on voit le devoir. Paul Meurice veut la liberté, le progrès, la vérité et la justice; et il en subit les conséquences. C'est pourquoi, un jour, il est allé en prison. Sa femme a compris cette nouvelle gloire, et, à partir de ce jour, elle qui jusque-là n'avait encore été que bonne, elle est devenue grande.

Aussi plus tard, quand les désastres sont arrivés, quand l'épreuve a pris les proportions d'une calamité publique, a-t-elle été prête à toutes les abnégations et à tous les dévouements.

L'histoire de ce siècle a des jours inoubliables.

Par moments, dans l'humanité, une certaine sublimité de la femme apparaît; aux heures où l'histoire devient terrible, on dirait que l'âme de la femme saisit l'occasion et veut donner l'exemple à l'âme de l'homme. L'antiquité a eu la femme romaine; l'âge moderne aura la femme française. Le siége de Paris nous a montré tout ce que peut être la femme: dignité, fermeté, acceptation des privations et des misères, gaîté dans les angoisses. Le fond de l'âme de la femme française, c'est un mélange héroïque de famille et de patrie.

La généreuse femme qui est dans cette tombe a eu toutes ces grandeurs-là. J'ai été son hôte dans ces jours tragiques; je l'ai vue. Pendant que son vaillant mari faisait sa double et rude tâche d'écrivain et de soldat, elle aussi se levait avant l'aube. Elle allait dans la nuit, sous la pluie, sous le givre, les pieds dans la neige, attendre pendant de longues heures, comme les autres nobles femmes du peuple, à la porte des bouchers et des boulangers, et elle nous rapportait du pain et de la joie. Car la plus vraie de toutes les joies, c'est le devoir accompli. Il y a un idéal de la femme dans Isaïe, il y en a un autre dans Juvénal, les femmes de Paris ont réalisé ces deux idéals. Elles ont eu le courage qui est plus que la bravoure, et la patience qui est plus que le courage, Elles ont eu devant le péril de l'intrépidité et de la douceur. Elles donnaient aux combattants désespérés l'encouragement du sourire. Rien n'a pu les vaincre. Comme leurs maris, comme leurs enfants elles ont voulu lutter jusqu'à la dernière heure, et, en face d'un ennemi sauvage, sous l'obus et sous la mitraille, sous la bise acharnée d'un hiver de cinq mois, elles ont refusé, même à la Seine charriant des glaçons, même à la faim, même à la mort, la reddition de leur ville. Ah! vénérons ce Paris qui a produit de telles femmes et de tels hommes. Soyons à genoux devant la cité sacrée. Paris, par sa prodigieuse résistance, a sauvé la France que le déshonneur de Paris eût tuée, et l'Europe que la mort de la France eût déshonorée.

Quoi que l'ennemi ait pu faire, il y a peut-être un mystérieux rétablissement d'équilibre dans ce fait : la France moindre, mais Paris plus grand.

Que la belle âme, envolée, mais présente, qui m'écoute en ce moment, soit fière; toutes les vénérations entourent son cercueil. Du haut de la sérénité inconnue, elle peut voir autour d'elle tous ces cœurs pleins d'elle, ces amis respectueux qui la glorifient, cet admirable mari qui la pleure. Son souvenir, à la fois douloureux et charmant, ne s'effacera pas. Il éclairera notre crépuscule. Une mémoire est un rayonnement.

Que l'âme éternelle accueille dans la haute demeure cette âme immortelle! La vie, c'est le problème; la mort, c'est la solution. Je le répète, et c'est par là que je veux terminer cet adieu plein d'espérance, le tombeau n'est ni ténébreux, ni vide. C'est là qu'est la grande lueur. Qu'il soit permis à l'homme qui parle en ce moment de se tourner vers cette clarté. Celui qui n'existe plus pour ainsi dire ici-bas, celui dont toutes les ambitions sont dans la mort, a le droit de saluer au fond de l'infini, dans le sinistre et sublime éblouissement du sépulcre, l'astre immense, Dieu.

XII

AUX DÉMOCRATES ITALIENS

Les journaux ont publié le télégramme adressé à Victor Hugo par les démocrates italiens. Victor Hugo leur a répondu

Je remercie mes frères les démocrates d'Italie.

Espérons tous la grande délivrance. L'Italie et la France ont la même âme, l'âme romaine, la république. La république, qui est le passé de l'Italie, est l'avenir de la France et de l'Europe. Vouloir la république d'Europe, c'est vouloir la fédération des peuples; et la fédération des peuples, c'est la plus haute réalisation de l'ordre dans la liberté, c'est la paix.

Ordre, liberté, paix; ce que la monarchie cherche, la république le trouve.

VICTOR HUGO

XXII

POUR UN SOLDAT

(Février 1875)

Il est désirable que le fait qu'on va lire ne passe point inaperçu.

Un soldat, nommé Blanc, fusilier au 112e de ligne, en garnison à Aix, vient d'être condamné à mort « pour insulte grave envers son supérieur ».

On annonce la prochaine exécution de ce soldat.

Cette exécution me semble impossible.

Pourquoi ? Le voici :

Le 10 décembre 1873, les chefs de l'armée, siégeant à Trianon en haute cour de justice militaire, ont fait un acte considérable.

Ils ont aboli la peine de mort dans l'armée.

Un homme était devant eux ; un soldat, un soldat responsable entre tous, un maréchal de France. Ce soldat, à l'heure suprême des catastrophes, avait déserté le devoir ; il avait jeté bas la France devant la Prusse ; il avait passé à l'ennemi de cette façon épouvantable que, pouvant vaincre, il s'était laissé battre ; il tenait une forteresse, la plus forte de l'Europe, il l'avait donnée ; il avait des drapeaux, les plus fiers drapeaux de l'histoire, il les avait livrés ; il commandait une armée, la dernière qui restât à l'honneur national, il l'avait garrottée et offerte aux coups de plat de sabre des allemands ; il avait envoyé, prisonnière de guerre, aux casemates de Spandau et de Magdebourg, la gloire de la France, les bras liés derrière le dos ; pouvant sauver son pays, il l'avait perdu ; en livrant Metz, la cité vierge, il avait livré Paris, la ville héroïque ; cet homme avait assassiné la patrie.

Le haut conseil de guerre a jugé qu'il méritait la mort, et a déclaré qu'il devait vivre.

En faisant cela, qu'a fait le conseil de guerre ? je le répète, il a aboli dans l'armée la peine de mort.

Il a décidé que désormais ni la trahison, ni la désertion à l'ennemi, ni le parricide, car tuer sa patrie, c'est tuer sa mère, ne seraient punis de mort.

Le conseil de guerre a bien fait, et nous le félicitons hautement.

Certes, bien des raisons pouvaient conseiller à ces sages et vaillants officiers le maintien de la peine de mort militaire. Il y a une guerre dans l'avenir ; pour cette guerre il faut une armée ; pour l'armée il faut la discipline : la plus haute des disciplines, c'est la loyauté ; la plus inviolable des subordinations, c'est la fidélité au drapeau ; le plus monstrueux des crimes, c'est la félonie. Qui frappera-t-on si ce n'est le traître ? quel soldat sera puni si ce n'est le général ? qui sera foudroyé par la loi si ce n'est le chef ? où est l'exemple s'il n'est en haut ? Ces juges se sont dit tout cela ; mais ils ont pensé, et nous les en louons, que l'exemple pouvait se faire autrement, que le moment était venu de remplacer dans le code de l'armée l'intimidation par un sentiment plus digne du soldat, de relever l'idéal militaire, et de substituer à la question de la vie la question de l'honneur.

Profond progrès d'où sortira, pour les besoins du prochain avenir, un nouveau code militaire plus efficace que l'ancien.

La peine morale substituée à la peine matérielle est plus terrible. Preuve : Bazaine.

Oui, la dégradation suffit. Où la honte coule, le sang versé est inutile. La punition assaisonnée de cette hautaine clémence est plus redoutable. Laissez cet homme à son abîme. C'est toujours la sombre et grande histoire de Caïn. Bazaine mis à mort laisse derrière lui une légende ; Bazaine vivant traîne la nuit.

Donc le conseil de guerre a bien fait.

Qu'ajouter maintenant ?

Le maréchal disparaît, voici un soldat.

Nous avons devant les yeux, non plus le haut dignitaire, non plus le grand-croix de la légion d'honneur, non plus le sénateur de l'empire, non plus le général d'armée ; mais un paysan. Non plus le vieux chef plein d'aventures et d'années ; mais un jeune homme. Non plus l'expérience, mais l'ignorance.

Ayant épargné celui-ci, allez-vous frapper celui-là ?

De tels contrastes sont-ils possibles ? Est-il utile de proposer à l'intelligence des hommes de telles énigmes ? Ce rapprochement n'est-il pas effrayant ? Est-il bon de contraindre la profonde honnêteté du peuple à des confrontations de cette nature : avoir vendu son drapeau, avoir livré son armée, avoir trahi son pays, la vie ; avoir souffleté son caporal, la mort !

La société n'est pas vide ; il y a quelqu'un ;

ministres, il y a un gouvernement, il y a une assemblée, et, au-dessus des ministres, au-dessus du gouvernement, au-dessus de l'assemblée, au-dessus de tout, il y a la droiture publique; c'est à cela que je m'adresse.

L'impôt du sang payé à outrance, c'était la loi des régimes anciens; ce ne peut être la loi de la civilisation nouvelle. Autrefois, la chaumière était sans défense, les larmes des mères et des fiancées ne comptaient pas, les veuves sanglotaient dans la surdité publique, l'accablement des pénalités était inexprimable; ces mœurs ne sont plus les nôtres. Aujourd'hui la pitié existe; l'écrasement de ce qui est dans l'ombre répugne à une société qui ne marche plus qu'en avant; on comprend mieux le grand devoir fraternel; on sent le besoin, non d'extirper, mais d'éclairer. Du reste, disons-le, c'est une erreur que de croire que la révolution a pour résultat l'amoindrissement de l'énergie sociale; loin de là, qui dit société libre dit société forte. La magistrature peut se transformer, mais pour croître en dignité et en justice; l'armée peut se modifier, mais pour grandir en honneur. La puissance sociale est une nécessité; l'armee et la magistrature sont une vaste protection; mais qui doit-on protéger d'abord? Ceux qui ne peuvent se protéger eux-mêmes; ceux qui sont en bas, ceux sur qui tout pèse; ceux qui ignorent, ceux qui souffrent. Oui, codes, chambres, tribunaux, cet ensemble est utile; oui, cet ensemble est bon et beau, à la condition que toute cette force ait pour loi morale un majestueux respect des faibles.

Autrefois, il n'y avait que les grands, maintenant il y a les petits.

Je me résume.

On n'a pas fusillé le maréchal de France; fusillera-t-on le soldat?

Je le répète, cela est impossible.

J'eusse intercédé pour Bazaine, j'intercède pour Blanc.

J'eusse demandé la vie du misérable, je demande la vie du malheureux.

Si l'on veut savoir de quel droit j'interviens dans cette douloureuse affaire, je réponds : De l'immense droit du premier venu. Le premier venu, c'est la conscience humaine.

Le 26 février 1875, Victor Hugo publia cette réclamation, et attendit.

En 1854, quand Victor Hugo, proscrit, était intervenu pour le condamné Tapner, les journaux bonapartistes avaient déclaré que, puisque Victor Hugo demandait la vie de Tapner, Tapner devait être exécuté. A l'occasion du soldat Blanc, ce fait monstrueux se renouvela. Certaines feuilles réactionnaires intimèrent au gouvernement l'ordre de résister à « la pression de M. Victor Hugo », et dirent hautement que, puisque M. Victor Hugo intercédait pour le soldat Blanc, il fallait fusiller le soldat Blanc.

Ces journaux n'eurent pas en 1875 le même succès qu'en 1854. Tapner avait été pendu, Blanc ne fut pas fusillé. Il eut grâce de la vie. Sa peine fut commuée en cinq ans de prison, sans dégradation militaire.

XXIII

OBSÈQUES D'EDGAR QUINET

(29 mars 1875)

Je viens, devant cette fosse ouverte, saluer une grande âme.

Nous vivons dans un temps où abondent glorieusement les écrivains et les philosophes. La pensée humaine a de très hautes cimes dans notre époque, et, parmi ces cimes, Edgar Quinet est un sommet. La clarté sereine du vrai est sur le front de ce penseur. C'est pourquoi je le salue.

Je le salue parce qu'il a été citoyen, patriote, homme; triple vertu; le penseur doit dilater sa fraternité de la famille à la patrie et de la patrie à l'humanité; c'est par ces élargissements d'horizon que le philosophe devient apôtre. Je salue Edgar Quinet parce qu'il a été généreux et utile, vaillant et clément, convaincu et persistant, homme de principes et homme de douceur; tendre et altier; altier devant ceux qui règnent, tendre pour ceux qui souffrent. (*Applaudissements. — Cris de* : Vive la république !)

L'œuvre d'Edgar Quinet est illustre et vaste. Elle a le double aspect, ce qu'on pourrait appeler le double versant, politique et littéraire, et par conséquent la double utilité dont notre siècle a besoin : d'un côté le droit, de l'autre l'art; d'un côté l'absolu, de l'autre l'idéal.

Au point de vue purement littéraire, elle charme en même temps qu'elle enseigne, elle émeut en même temps qu'elle conseille. Le style d'Edgar Quinet est robuste et grave, ce qui ne l'empêche pas d'être pénétrant. On ne sait quoi d'affectueux lui concilie le lecteur. Une profondeur mêlée de bonté fait l'autorité de cet écrivain. On l'aime. Quinet est un de ces philosophes qui se font comprendre jusqu'à se faire obéir. C'est un sage parce que c'est un juste.

Le poëte en lui s'ajoutait à l'historien. Ce qui caractérise les vrais penseurs, c'est un mélange de mystère et de clarté. Ce don profond de la pensée entrevue, Quinet l'avait. On sent qu'il pense, pour ainsi dire, au delà même de la pensée. (*Mouvement.*) Tels sont les écrivains de la grande race.

Quinet était un esprit ; c'est-à-dire un de ces êtres pour qui la vieillesse n'est pas, et qui s'accroissent par l'accroissement des années. Ainsi ses dernières œuvres sont les plus belles. Ses deux ouvrages les plus récents, la *Création* et l'*Esprit nouveau*, offrent au plus haut degré ce double caractère actuel et prophétique qui est le signe des grandes œuvres. Dans l'un et dans l'autre de ces ouvrages, il y a la Révolution qui fait les livres vivants, et la poésie qui fait les livres immortels. (*Bravos.*) C'est ainsi qu'un écrivain existe à la fois pour le présent et pour l'avenir.

Il ne suffit pas de faire une œuvre, il faut en faire la preuve. L'œuvre est faite par l'écrivain, la preuve est faite par l'homme. La preuve d'une œuvre, c'est la souffrance acceptée.

Quinet a eu cet honneur, d'être exilé, et cette grandeur, d'aimer l'exil. Cette douleur a été pour lui la bienvenue. Être gênant au tyran plaît aux fières âmes. (*Sensation.*) Il y a de l'élection dans la proscription. Etre proscrit, c'est être choisi par le crime pour représenter le droit. (*Acclamations. — Cris de* : Vive la république ! vive Victor Hugo !) Le crime se connaît en vertu; le proscrit est l'élu du maudit. Il semble que le maudit lui dise : Sois mon contraire. De là une fonction.

Cette fonction, Quinet l'a superbement remplie. Il a dignement vécu dans cette ombre tragique de l'exil où Louis Blanc a rayonné, où Barbès est mort. (*Profonde émotion.*)

Ne plaignez pas ces hommes ; ils ont fait le devoir. Etre la France hors de France, être vaincu et pourtant vainqueur, souffrir pour ceux qui croient prospérer, féconder la solitude insultée et saine du proscrit, subir utilement la nostalgie, avoir une plaie qu'on peut offrir à la patrie, adorer son pays accablé et amoindri, en avoir d'autant plus l'orgueil que l'étranger veut en avoir le dédain (*applaudissements*), représenter, debout, ce qui est tombé, l'honneur, la justice, le droit, la loi; oui, cela est bon et doux, oui, c'est le grand devoir, et à qui le remplit, qu'importe la souffrance, l'isolement, l'abandon ! Avec quelle joie, pour servir son pays de cette façon austère, on accepte pendant dix ans, pendant vingt ans, toute la vie, la confrontation sévère des montagnes ou la sinistre vision de la mer ! (*Sensation profonde.*)

Adieu, Quinet. Tu as été utile et grand. C'est bien, et ta vie a été bonne. Entre dans toutes les mémoires,

ombre vénérable. Sois aimé du peuple que tu as aimé.

Adieu.

Un dernier mot.

La tombe est sévère. Elle nous prend ce que nous aimons, elle nous prend ce que nous admirons. Qu'elle nous serve du moins à dire les choses nécessaires. Où la parole sera-t-elle haute et sincère si ce n'est devant la mort? Profitons de notre douleur pour jeter des clartés dans les âmes. Les hommes comme Edgar Quinet sont des exemples; par leurs épreuves comme par leurs travaux, ils ont aidé, dans la vaste marche des idées, le progrès, la démocratie, la fraternité. L'émancipation des peuples est une œuvre sacrée. En présence de la tombe, glorifions cette œuvre. Que la réalité céleste nous aide à attester la réalité terrestre. Devant cette délivrance, la mort, affirmons cette autre délivrance, la Révolution. (*Applaudissements. — Vive la République!*) Quinet y a travaillé. Disons-le ici, avec douceur, mais avec hauteur, disons-le à ceux qui méconnaissent le présent, disons-le à ceux qui nient l'avenir, disons-le à tant d'ingrats délivrés malgré eux (*mouvement*), car c'est au profit de tous que le passé a été vaincu, oui, les magnanimes lutteurs comme Quinet ont bien mérité du genre humain. Devant un tel sépulcre, affirmons les hautes lois morales. Écoutés par l'ombre généreuse qui est ici, disons que le devoir est beau, que la probité est sainte, que le sacrifice est auguste, qu'il y a des moments où le penseur est un héros, que les révolutions sont faites par les esprits, sous la conduite de Dieu, et que ce sont les hommes justes qui font les peuples libres. (*Bravos.*) Disons que la vérité, c'est la liberté. Le tombeau, précisément parce qu'il est obscur, à cause de sa noirceur même, a une majesté utile à la proclamation des grandes réalités de la conscience humaine, et le meilleur emploi qu'on puisse faire de ces ténèbres, c'est d'en tirer cette lumière. (*Acclamations. — Cris de : Vive Victor Hugo! Vive la république!*)

XXIV

AU CONGRÈS DE LA PAIX

Victor Hugo, invité en septembre 1875 à adhérer au Congrès de la paix, a répondu :

Le Congrès de la paix veut bien se souvenir de moi et me faire appel. J'en suis profondément touché.

Je ne puis que redire à mes concitoyens d'Europe ce que je leur ai dit déjà plusieurs fois depuis l'année 1871, si fatale pour l'univers entier. Mes espérances ne sont pas ébranlées, mais ajournées.

Il y a actuellement deux efforts dans la civilisation; l'un pour, l'autre contre; l'effort de la France et l'effort de l'Allemagne. Chacune veut créer un monde. Ce que l'Allemagne veut faire, c'est l'Allemagne; ce que la France veut faire, c'est l'Europe.

Faire l'Allemagne, c'est construire l'empire, c'est-à-dire la nuit; faire l'Europe, c'est enfanter la démocratie, c'est-à-dire la lumière.

N'en doutez pas, entre les deux mondes, l'un ténébreux, l'autre radieux, l'un faux, l'autre vrai, le choix de l'avenir est fait.

L'avenir départagera l'Allemagne et la France; il rendra à l'une sa part du Danube, à l'autre sa part du Rhin, et il fera à toutes deux ce don magnifique, l'Europe, c'est-à-dire la grande république fédérale du continent.

Les rois s'allient pour se combattre, et font entre eux des traités de paix qui aboutissent à des cas de guerre; de là ces monstrueuses ententes des forces monarchiques contre tous les progrès sociaux, contre la Révolution française, contre la liberté des peuples. De là Wellington et Blücher, Pitt et Cobourg; de là ce crime, dit la Sainte-Alliance; qui dit alliance de rois dit alliance de vautours. Cette fraternité fratricide finira; et à l'Europe des Rois-Coalisés succédera l'Europe des Peuples-Unis.

Aujourd'hui? non. Demain? oui.

Donc, ayons foi et attendons l'avenir.

Pas de paix jusque-là. Je le dis avec douleur, mais avec fermeté.

La France démembrée est une calamité humaine. La France n'est pas à la France, elle est au monde; pour que la croissance humaine soit normale, il faut que la France soit entière; une province qui manque à la France, c'est une force qui manque au progrès, c'est un organe qui manque au genre humain; c'est pourquoi la France ne peut rien concéder de la France. Sa mutilation mutile la civilisation.

D'ailleurs, il y a des fractures partout, et en ce moment vous en entendez une crier, l'Herzégovine. Hélas! aucun sommeil n'est possible avec des plaies comme celles-ci : la Pologne, la Crète, Metz et Strasbourg, et après des affronts comme ceux-ci : l'empire germanique rétabli en plein dix-neuvième siècle, Paris violé par Berlin, la ville de Frédéric II insultant la ville de Voltaire, la sainteté de la force et l'équité de la violence proclamées, le progrès souffleté sur la joue de la France. On ne met point la paix là-dessus. Pour pacifier, il faut apaiser; pour apaiser, il faut satisfaire. La fraternité n'est pas un fait de surface. La paix n'est pas une superposition.

La paix est une résultante. On ne décrète pas plus la paix qu'on ne décrète l'aurore. Quand la conscience humaine se sent en équilibre avec la réalité sociale; quand le morcellement des peuples a fait place à l'unité des continents; quand l'empiètement appelé conquête et l'usurpation appelée royauté ont disparu; quand aucune morsure n'est faite, soit à un individu, soit à une nationalité, par aucun voisinage; quand le pauvre comprend la nécessité du travail et quand le riche en comprend la majesté; quand le côté matière de l'homme se subordonne au côté esprit, quand l'appétit se laisse museler par la raison : quand à la vieille loi, prendre, succède la nouvelle loi, comprendre; quand la fraternité entre les âmes s'appuie sur l'harmonie entre les sexes; quand le père est respecté par l'enfant et quand l'enfant est vénéré par le père; quand il n'y a plus d'autre autorité que l'auteur; quand aucun homme ne peut dire à aucun homme : Tu es mon bétail; quand le pasteur fait place au docteur, et la bergerie (qui dit bergerie dit boucherie) à l'école; quand il y a identité entre l'honnêteté politique et l'honnêteté sociale; quand un Bonaparte n'est pas plus possible en haut qu'un Tropp-

mann en bas; quand le prêtre se sent juge et quand le juge se sent prêtre, c'est-à-dire quand la religion est intègre et quand la justice est vraie; quand les frontières s'effacent entre une nation et une nation, et se rétablissent entre le bien et le mal; quand chaque homme se fait de sa propre probité une sorte de patrie intérieure; alors, de la même façon que le jour se fait, la paix se fait; le jour par le lever de l'astre, la paix par l'ascension du droit.

Tel est l'avenir. Je le salue.

VICTOR HUGO.

Paris, 2 septembre 1871.

XXV

AUX DÉLÉGUÉS DES COMMUNES

Le 16 janvier 1876, Victor Hugo fut nommé, par le Conseil municipal, Délégué de Paris aux élections sénatoriales.

Il adressa immédiatement à ses collègues, les Délégués de toutes les communes de France, la lettre publique qu'on va lire :

LE DÉLÉGUÉ DE PARIS

AUX DÉLÉGUÉS DES 36,000 COMMUNES DE FRANCE

Électeurs des communes de France,

Voici ce que Paris attend de vous:

Elle a bien souffert, la noble ville. Elle avait pourtant accompli son devoir. L'empire, en décembre 1851, l'avait prise de force, et, après avoir tout fait pour la vaincre, avait tout fait pour la corrompre ; corrompre est la vraie victoire des despotes ; dégrader les consciences, amollir les cœurs, diminuer les âmes, bon moyen de régner ; le crime devient vice et passe dans le sang des peuples ; dans un temps donné, le césarisme finit par faire de la cité suprême une Rome qui indigne Tacite ; la violence dégénérée en corruption, pas de joug plus funeste ; ce joug, Paris l'avait enduré vingt ans ; l'empoisonnement avait eu le temps de réussir. Un jour, il y a cinq années de cela, jugeant l'heure favorable, estimant que le 2 Décembre devait avoir achevé son œuvre d'abaissement, les ennemis violèrent la France prise au piège, et, après avoir soufflé sur l'empire qui disparut, se ruèrent sur Paris. Ils croyaient rencontrer Sodome. Ils trouvèrent Sparte. Quelle Sparte ? Une Sparte de deux millions d'hommes : un prodige ; ce que l'histoire n'avait jamais vu ; Babylone ayant l'héroïsme de Saragosse. Un investissement sauvage, le bombardement, toutes les brutalités vandales, Paris, cette commune qui vous parle en ce moment, ô communes de France, Paris a tout subi ; ces deux millions d'hommes ont montré à quel point la patrie est une âme, car ils ont été un seul cœur. Cinq mois d'un hiver polaire, que ces peuples du nord semblaient avoir amené avec eux, ont passé sur la résistance des parisiens sans la lasser. On avait froid, on avait faim, on était heureux de sentir qu'on sauvait l'honneur de la France et que le Paris de 1871 continuait le Paris de 1792 ; et, le jour où de faibles chefs militaires ont fait capituler Paris, toute autre ville eût poussé un cri de joie Paris a poussé un cri de douleur.

Comment cette ville a-t-elle été récompensée? Par tous les outrages. Aucun martyre n'a été épargné à la cité sublime. Qui dit martyre dit le supplice plus l'insulte. Elle seule avait désormais droit à l'Arc de Triomphe. C'est par l'Arc de Triomphe que la France, représentée par son assemblée, eût voulu rentrer dans Paris, tête nue. La France eût voulu s'honorer en honorant Paris. Le contraire a été fait. Je ne juge pas, je constate. L'avenir prononcera son verdict.

Quoi qu'il en soit, et sans insister, Paris a été méconnu. Paris, chose triste, a eu des ennemis ailleurs qu'à l'étranger. On a accablé de calomnies cette i comparable ville qui avait fait front dans le désast qui avait arrêté et déconcerté l'Allemagne, et q aidée par l'intrépide et puissante assistance du gouv nement de Tours, aurait, si la résistance eût duré mois de plus, changé l'invasion en déroute. A ce Par qui méritait toutes les vénérations, on a jeté tous l affronts. On a mesuré la quantité d'insulte prodiguée à la quantité de respect dû. Qu'importe d'ailleurs? En lui ôtant son diadème de capitale de la France, ses ennemis ont mis à nu son cerveau de capitale du monde. Ce grand front de Paris est maintenant tout à fait visible, d'autant plus rayonnant qu'il est découronné. Désormais les peuples unanimes reconnaissent Paris pour le chef-lieu du genre humain.

Électeurs des communes, aujourd'hui une grande heure sonne, la parole est donnée au peuple et, après tant de combats, tant de souffrances, tant d'injustices, tant de tortures, l'héroïque ville, encore à ce moment frappée d'ostracisme, vient à vous. Que vous demande-t-elle? Rien pour elle, tout pour la patrie.

Elle vous demande de mettre hors de question l'avenir. Elle vous demande de fonder la vérité politique, de fonder la vérité sociale, de fonder la démo-

cratie, de fonder la France. Elle vous demande de faire sortir de la solennité du vote la satisfaction des intérêts et des consciences, la république indestructible, le travail honoré et délivré, l'impôt diminué dans l'ensemble et proportionné dans le détail, le revenu social dégagé des parasitismes, le suffrage universel complété, la pénalité rectifiée, l'enseignement pour tous, le droit pour tous. Électeurs des communes, Paris, la commune suprême, vous demande, votre vote étant un décret, de décréter, par la signification de vos choix, la fin des abus par l'avénement des vérités, la fin de la monarchie par la fédération des peuples, la fin de la guerre étrangère par l'arbitrage, la fin de la guerre civile par l'amnistie, la fin de la misère par la fin de l'ignorance. Paris vous demande la fermeture des plaies. A cette heure, où tant de forces hostiles sont encore debout et menacent, il vous demande de donner confiance au progrès ; il vous demande d'affirmer le droit devant la force, d'affirmer la France devant le germanisme, d'affirmer Paris devant Rome, d'affirmer la lumière devant la nuit.

Vous le ferez.

Un mot encore.

Dissipons les illusions. Dissipons-les sans colère, avec le calme de la certitude. Ceux qui rêvent d'abolir légalement dans un temps quelconque la république, se trompent. La république préexiste. Elle est de droit naturel. On ne vote pas pour ou contre l'air qu'on respire. On ne met pas aux voix la loi de croissance du genre humain.

Les monarchies, comme les tutelles, peuvent avoir leur raison d'être, tant que le peuple est petit. Parvenu à une certaine taille, le peuple se sent de force à marcher seul, et il marche. Une république, c'est une nation qui se déclare majeure. La révolution française, c'est la civilisation émancipée. Ces vérités sont simples.

La croissance est une délivrance. Cette délivrance ne dépend de personne ; pas même de vous. Mettez-vous aux voix l'heure où vous avez vingt et un ans ? Le peuple français est majeur. Modifier sa constitution est possible. Changer son âge, non. Le remettre en monarchie, ce serait le remettre en tutelle. Il est trop grand pour cela.

Qu'on renonce donc aux chimères.

Acceptons la virilité. La virilité, c'est la république. Acceptons-la pour nous, désirons-la pour les autres. Souhaitons aux autres peuples la pleine possession d'eux-mêmes. Offrons-leur cette inébranlable base de paix, la fédération. La France aime profondément les nations ; elle se sent sœur aînée. On la frappe, on la traite comme une enclume, mais elle étincelle sous la haine ; à ceux qui veulent lui faire une blessure, elle envoie une clarté ; c'est sa façon de rendre coup pour coup. Faire du continent une famille ; délivrer le commerce que les frontières entravent, l'industrie que les prohibitions paralysent, le travail que les parasitismes exploitent, la propriété que les impôts accablent, la pensée que les despotismes musèlent, la conscience que les dogmes garottent ; tel est le but de la France. Y parviendra-t-elle ? Oui. Ce que la France fonde en ce moment, c'est la liberté des peuples ; elle la fonde pacifiquement, par l'exemple : l'œuvre est plus que nationale, elle est continentale ; l'Europe libre sera l'Europe immense ; elle n'aura plus d'autre travail que sa propre prospérité ; et par la paix que la fraternité donne, elle atteindra la plus haute stature que puisse avoir la civilisation humaine.

On nous accuse de méditer une revanche ; on a raison ; nous méditons une revanche en effet, une revanche profonde. Il y a cinq ans, l'Europe semblait n'avoir qu'une pensée, amoindrir la France ; la France aujourd'hui lui réplique, et elle aussi n'a qu'une pensée, grandir l'Europe.

La république n'est autre chose qu'un grand désarmement ; à ce désarmement, il n'est mis qu'une condition, le respect réciproque du droit. Ce que la France veut, un mot suffit à l'exprimer, un mot sublime, la paix. De la paix sortira l'arbitrage, et de l'arbitrage sortiront les restitutions nécessaires et légitimes. Nous n'en doutons pas. La France veut la paix dans les consciences, la paix dans les intérêts, la paix dans les nations ; la paix dans les consciences par la justice, la paix dans les intérêts par le progrès, la paix dans les nations par la fraternité.

Cette volonté de la France est la vôtre, électeurs des communes. Achevez la fondation de la république. Faites pour le sénat de la France de tels choix qu'il en sorte la paix du monde. Vaincre est quelque chose, pacifier est tout. Faites, en présence de la civilisation qui vous regarde, une république désirable, une république sans état de siége, sans bâillon, sans exils, sans bagnes politiques, sans joug militaire, sans joug clérical, une république de vérité et de liberté. Tournez-vous vers les hommes éclairés. Envoyez-les au sénat, ils savent ce qu'il faut à la France. C'est de lumière que l'ordre est fait. La paix est une clarté. L'heure des violences est passée. Les penseurs sont plus utiles que les soldats ; par l'épée on discipline, mais par l'idée on civilise. Quelqu'un est plus grand que Thémistocle, c'est Socrate ; quelqu'un est plus grand que César, c'est Virgile ; quelqu'un est plus grand que Napoléon, c'est Voltaire.

XXVI

OBSÈQUES DE FRÉDÉRICK-LEMAITRE

(20 JANVIER 1876.)

Extrait du *Rappel* :

« Le grand peuple de Paris a fait au grand artiste qu'il vient de perdre des funérailles dignes de tous deux. Paris sait honorer ses morts comme il convient. A l'acteur sans maître comme sans rival, qui faisait courir tout Paris quand il interprétait si superbement les héros des grands drames d'autrefois, Paris reconnaissant a fait un cortège suprême comme n'en ont pas les rois.

« Toutes les illustrations dans les lettres, dans les arts, tous les artistes de tous les théâtres de Paris étaient là; plus cinquante mille inconnus. On a vu là comme Frédérick était avant tout l'artiste populaire.

« Dès le matin, une foule considérable se portait aux abords du numéro 15 de la rue de Bondy, où le corps était exposé. Vers onze heures, les abords de la petite église de la rue des Marais devenaient difficiles. De nombreux agents s'échelonnaient, barrant le passage et faisant circuler les groupes qui se formaient. Heureusement, à quelques mètres de l'église, la rue des Marais débouche sur le boulevard Magenta et forme une sorte de place irrégulière avec terre-plein planté d'arbres. La foule s'est réfugiée là.

« A midi précis, le corbillard quittait la maison mortuaire. Le fils de Frédérick a prié Victor Hugo, qui arrivait en ce moment, de vouloir bien tenir un des cordons du char funèbre. « De tout mon cœur », a répondu Victor Hugo. Et il a tenu l'un des cordons jusqu'à l'église, avec MM. Taylor, Halanzier, Dumaine, Febvre et Laferrière.

« Le service religieux s'est prolongé jusqu'à une heure et demie. Faure a rendu ce dernier hommage à son camarade mort, d'interpréter le *Requiem* devant son cercueil, avec cette ampleur de voix et cette sûreté de style qui font de lui l'un des premiers chanteurs de l'Europe. Bosquin et Menu ont ensuite chanté l'un le *Pie Jesu*, et l'autre l'*Agnus Dei*.

« A deux heures moins un quart, le char se mettait en marche avec difficulté au milieu des flots profonds de la foule. Les maisons étaient garnies jusque sur les toits, et cela tout le long de la route. La circulation des voitures s'arrêtait jusqu'au boulevard Magenta. Des deux côtés de la chaussée, une haie compacte sur cinq ou six rangs.

« Le cortége est arrivé à deux heures et demie, par le boulevard Magenta et les boulevards Rochechouart et Clichy, au cimetière Montmartre. Une foule nouvelle attendait là.

« Frédérick devait être inhumé dans le caveau où l'avait précédé son fils, le malheureux Charles Lemaître, qui s'est, comme on sait, précipité d'une fenêtre dans un accès de fièvre chaude. Les abords de la tombe étaient gardés depuis deux heures par plusieurs centaines de personnes. Les agents du cimetière et un officier de paix suivi de gardiens ont eu toutes les peines du monde à faire ouvrir un passage au corps.

« Au sortir de l'église, M. Frédérick-Lemaître fils avait prié encore Victor Hugo de dire quelques paroles sur la tombe de son père; et Victor Hugo, quoique pris à l'improviste, n'avait pas voulu refuser de rendre ce suprême hommage au magnifique créateur du rôle de Ruy-Blas.

« Il a donc pris le premier la parole, et prononcé, d'une voix émue, mais nette et forte, l'adieu que voici :

On me demande de dire un mot. Je ne m'attendais pas à l'honneur qu'on me fait de désirer ma parole; je suis bien ému pour parler; j'essaierai pourtant.

Je salue dans cette tombe le plus grand acteur de ce siècle; le plus merveilleux comédien peut-être de tous les temps.

Il y a comme une famille d'esprits puissants et singuliers qui se succèdent et qui ont le privilège de réverbérer pour la foule et de faire vivre et marcher sur le théâtre les grandes créations des poëtes; cette série superbe commence par Thespis, traverse Roscius et arrive jusqu'à nous par Talma; Frédérick-Lemaître en a été, dans notre siècle, le continuateur éclatant. Il est le dernier de ces grands acteurs par la date, le premier par la gloire. Aucun comédien ne l'a égalé, parce qu'aucun n'a pu l'égaler. Les autres acteurs, ses prédécesseurs, ont représenté les rois, les pontifes, les capitaines, ce qu'on appelle les héros, ce qu'on appelle les dieux; lui, grâce à l'époque où il est né, il a été le peuple. (*Mouvement.*) Pas d'incarnation plus féconde et plus haute. Étant le peuple, il a été le drame; il a eu toutes les facultés, toutes les forces et toutes les grâces du peuple; il a été indomptable, robuste, pathétique, orageux, charmant. Comme le peuple, il a été la tragédie et il a été aussi la comédie. De là sa toute-puissance; car l'épouvante et la pitié sont d'autant plus tragiques qu'elles sont mêlées à la poignante ironie humaine. Aristophane complète Eschyle; et ce qui émeut le plus complètement les foules, c'est la terreur doublée du rire. Frédérick-Lemaître avait ce double don; c'est

pourquoi il a été, parmi tous les artistes dramatiques de son époque, le comédien suprême.

Il a été l'acteur sans pair. Il a eu tout le triomphe possible dans son art et dans son temps; il a eu aussi l'insulte, ce qui est l'autre forme du triomphe.

Il est mort. Saluons cette tombe. Que reste-t-il de lui aujourd'hui? Ici-bas un génie. Là-haut une âme.

Le génie de l'acteur est une lueur qui s'efface; il ne laisse qu'un souvenir. L'immortalité qui appartient à Molière poëte n'appartient pas à Molière comédien. Mais, disons-le, la mémoire qui survivra à Frédérick-Lemaître sera magnifique; il est destiné à laisser au sommet de son art un souvenir souverain.

Je salue et je remercie Frédérick-Lemaître. Je salue le prodigieux artiste; je remercie mon fidèle et superbe auxiliaire dans ma longue vie de combat. Adieu, Frédérick-Lemaître!

Je salue en même temps, car votre émotion profonde, à vous tous qui êtes ici, m'emplit et me déborde moi-même, je salue ce peuple qui m'entoure et qui m'écoute. Je salue en ce peuple le grand Paris. Paris, quelque effort qu'on fasse pour l'amoindrir, reste la ville incomparable. Il a cette double qualité, d'être la ville de la révolution et d'être la ville de la civilisation, et il les tempère l'une par l'autre. Paris est comme une âme immense où tout peut tenir. Rien ne l'absorbe tout à fait, et il donne aux nations tous les spectacles. Hier il avait la fièvre des agitations politiques; aujourd'hui le voilà tout entier à l'émotion littéraire. A l'heure la plus décisive et la plus grave, au milieu des préoccupations les plus sévères, il se dérange de sa haute et laborieuse pensée pour s'attendrir sur un grand artiste mort. Disons-le bien haut, d'une telle ville on doit tout espérer et ne rien craindre; elle aura toujours en elle la mesure civilisatrice; car elle a tous les dons et toutes les puissances. Paris est la seule cité sur la terre qui ait le don de la transformation, qui, devant l'ennemi à repousser, sache être Sparte, qui, devant le monde à dominer, sache être Rome, et qui, devant l'art et l'idéal à honorer, sache être Athènes. (*Profonde sensation.*)



FRÉDÉRICK LEMAITRE

XXVII

ÉLECTION DES SÉNATEURS

DE LA SEINE

Le 30 janvier 1876, Victor Hugo fut nommé membre du sénat par les électeurs privilégiés, dits électeurs sénatoriaux.

Ces électeurs nommèrent les sénateurs de Paris dans l'ordre suivant :

1. — Freycinet.
2. — Tolain.
3. — Hérold.
4. — Victor Hugo.
5. — Alphonse Peyrat.

XXVIII

LE CONDAMNÉ SIMBOZEL

M. Victor Hugo a reçu la lettre suivante :

Paris, 1er février 1876.

Monsieur,

C'est une infortune qui vient à vous, certaine que ma douleur trouvera un écho dans votre cœur.

J'ai demandé la grâce de mon pauvre ami à tous ceux qui auraient dû m'entendre, mais toutes les portes m'ont été fermées. J'ai écrit partout et je n'ai obtenu aucune réponse. Le seul crime de mon mari est d'avoir pris part à l'insurrection du 18 Mars. Il a été condamé pour ce fait (arrêté depuis une année seulement), comme tant d'autres malheureux, à la déportation simple.

Quoique tout prouvât, au jugement, qu'il s'était conduit en honnête homme, rien n'y a fait, il a été condamné.

En m'adressant à vous, monsieur, je sais bien que je ne pourrai avoir la grâce de mon mari, mais cette pensée-là m'est venue ; mon mari professait un véritable culte pour vous ; il avait foi dans votre grand et généreux cœur, qui a toujours plaidé en faveur des plus humbles et des plus malheureux. Il vous appelait le grand médecin de l'humanité. C'est pourquoi je vous adresse ma prière.

Un navire va partir de Saint-Brieuc le 1er mars prochain pour la Nouvelle-Calédonie, contenant tous les prisonniers politiques, et mon mari en fait partie. Jugez de ma douleur. Si je le suis, comme c'est mon devoir, je laisse mon père et ma mère sans ressources, trop vieux pour gagner leur vie ; je suis leur seul soutien, puisqu'il n'est plus là.

Au nom de votre petite Jeanne, que vous aimez tant, je vous implore ; faites entendre votre grande voix pour empêcher que ce dernier départ n'ait lieu.

Depuis cinq ans, ne devrait-il pas y avoir un pardon, après tout ce que nous avons souffert ?

Pardonnez ma lettre, monsieur, la main me tremble en pensant que j'ose vous écrire, vous si illustre, moi si humble. Je ne suis qu'une pauvre ouvrière, mais je vous sais si bon ! et je sais que ma lettre trouvera le chemin de votre cœur, car je vous écris avec mes larmes, non seulement pour moi, mais aussi pour tous les malheureux qui souffrent de ma douleur. Si Dieu voulait que par votre généreuse intervention vous puissiez les sauver de cette affreuse mer qui doit les emporter loin de leur patrie !

J'espère, car je crois en vous.

Agréez, monsieur, l'expression de ma vive reconnaissance.
Celle qui vous honore et qui vous bénit,

LOUISE SIMBOZEL,
rue Le Regrattier, 2 (Ile Saint-Louis).

M. Victor Hugo a répondu :

Paris, 2 février 1876.

Ne désespérez pas, madame. L'amnistie approche. En attendant, je ferai tous mes efforts pour empêcher ce fatal départ du 1er mars. Comptez sur moi.

Agréez, madame, l'hommage de mon respect.

VICTOR HUGO.

Informations prises, et un départ de condamnés politiques devant en effet avoir lieu le 1er mars, M. Victor Hugo a écrit au président de la république la lettre qui suit :

Paris, 7 février 1876.

Monsieur le président de la république,

La femme d'un condamné politique qui n'a pas encore quitté la France me fait l'honneur de m'écrire. Je mets la lettre sous vos yeux.

En l'absence de la commission des grâces, c'est à vous que je crois devoir m'adresser.

Ce condamné fait partie d'un convoi de transportés qui doit partir pour la Nouvelle-Calédonie le 1er mars.

C'est huit jours après, le 8 mars, que les Chambres nouvelles entreront en fonction. Je suis de ceux qui pensent qu'elles voudront signaler leur avénement par l'amnistie. Ce grand acte d'apaisement est attendu par la France.

En présence de cette éventualité, et pour toutes les raisons réunies, vous jugerez sans doute, monsieur le maréchal, qu'il conviendrait que le départ du 1er mars fût ajourné jusqu'à la décision des Chambres.

Un ordre de vous suffirait pour faire surseoir au départ. J'espère cet ordre de votre humanité et je serais heureux d'y applaudir.

Recevez, monsieur le président de la république, l'assurance de ma haute consideration.

VICTOR HUGO.

Malgré cette réclamation, l'ordre du départ fut maintenu par M. le président de la république, alors conseillé par M. Buffet. Deux semaines après, les électeurs du suffrage universel et les électeurs du suffrage restreint, cette fois d'accord, destituèrent M. Buffet, et, l'excluant du Sénat et de l'Assemblée législative, le mirent hors de la vie politique.

Depuis, M. Buffet y est rentré ; mais pas par une très grande porte.

XXIX

L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE

16 AVRIL 1876, JOUR DE PAQUES.

(Salle du Château-d'Eau.)

Amis et concitoyens,

La pensée qui se dégage du milieu de nous en ce moment est la plus sainte pensée de concorde et d'harmonie que puissent avoir les peuples. La civilisation a ses hauts faits ; et entre tous éclate cette Exposition de Philadelphie à laquelle, dans deux ans, répondra l'Exposition de Paris. Nous faisons ici l'annonce de ces grands événements pacifiques. Nous venons proclamer l'auguste amitié des deux mondes, et affirmer l'alliance entre les deux vastes groupes d'hommes que l'Atlantique sépare par la tempête et unit par la navigation. Dans une époque inquiète et troublée, cela est bon à dire et beau à voir.

Nous, citoyens, nous n'avons ni trouble ni inquiétude, et en entrant dans cette enceinte avec la sérénité de l'espérance, avec un ferme désir et un ferme dessein d'apaisement universel, sachant que nous ne voulons que le juste, l'honnête et le vrai, résolus à glorifier le travail qui est la grande probité civique, nous constatons que la France est plus que jamais en équilibre avec le monde civilisé, et nous sommes heureux de sentir que nous avons en nous la conscience du genre humain.

Ce que nous célébrons aujourd'hui, c'est la communion des nations ; nous acceptons la solennité de ce jour, et nous l'augmentons par la fraternité. De la pâque chrétienne, nous faisons la pâque populaire. (*Applaudissements prolongés.*)

Nous venons ici confiants et paisibles. Quel motif de trouble ou de crainte aurions-nous? Aucun. Nous sommes une France nouvelle. Une ère de stabilité s'ouvre. Les catastrophes ont passé, mais elles nous ont laissé notre âme. La monarchie est morte et la patrie est vivante. (*Acclamation. Cris de Vive la république !*)

Il ne sortira pas de nos lèvres une parole de rancune et de colère. Ce que fait l'histoire est bien fait. Dix-huit siècles de monarchie finissent par créer une force des choses, et, à un moment donné, cette force des choses abat l'oppression, détrône l'usurpation, et relève cet immense vaincu, le peuple. Elle fait plus que le relever, elle le couronne. C'est ce couronnement du peuple qu'on appelle la république. La souveraineté légitime est aujourd'hui fondée. Au sacre d'un homme, fait par un prêtre, Dieu, l'éternel juste, a substitué le sacre d'une nation, fait par le droit. (*Mouvement.*)

Cela est grand, et nous sommes contents.

Maintenant, que voulons-nous ? La paix.

La paix entre les nations par le travail fécondé, la paix entre les hommes par le devoir accompli.

Devoir et travail, tout est là.

Nous entrons résolûment dans la vie fière et tranquille des peuples majeurs.

Citoyens, en affirmant ces vérités, je vous sens d'accord avec moi. Ce que j'ai à vous dire, vous le devinez d'avance ; car vos consciences et la mienne se pénètrent et se mêlent ; c'est ma pensée qui est dans votre cœur, et c'est votre parole qui est dans ma bouche.

Hommes de Paris, c'est avec une émotion profonde que je vous parle. Vous êtes les initiateurs du progrès. Vous êtes le peuple des peuples. Après avoir repoussé l'invasion militaire, qui est la barbarie, vous allez accepter chez vous et porter chez les autres l'invasion industrielle, qui est la civilisation. Après avoir bravement fait la guerre, vous allez faire magnifiquement la paix. (*Applaudissements répétés.*) Vous êtes la vaillante jeunesse de l'humanité nouvelle. La vieillesse a le droit de saluer la jeunesse. Laissez-moi vous saluer. Laissez celui qui s'en va souhaiter la bienvenue à vous qui arrivez. (*Mouvement.*) Non, je ne me lasserai pas de vous rendre témoignage. J'ai été dix-neuf ans absent ; j'ai passé ces dix-neuf années dans l'isolement de la mer, en contemplation devant les héroïques et sublimes spectacles de la nature, et, quand il m'a été donné enfin de revenir dans mon pays, quand je suis sorti de la tempête des flots pour rentrer dans la tempête des hommes, j'ai pu comparer à la grandeur de l'océan devant l'ouragan et le tonnerre la grandeur de Paris devant l'ennemi. (*Longs applaudissements.*) De là mon orgueil quand je suis parmi vous. Hommes de Paris, femmes de Paris, enfants de Paris, soyez glorifiés et remerciés par le solitaire en cheveux blancs ; il a partagé vos épreuves, et dans ses angoisses vos âmes ont secouru son âme ; il vous sert depuis quarante ans, et

Il est heureux d'user ses dernières forces à vous servir encore; il rend grâces à la destinée qui lui a accordé un moment suprême pour vous seconder et vous défendre, et qui lui a permis de faire pour cela une halte entre l'exil et la tombe. (*Profonde sensation. Vive Victor Hugo !*)

Citoyens, nous sommes dans la voie juste, continuons. Persévérer, c'est vaincre. O peuple calomnié et méconnu, ne vous découragez pas; soyez toujours le peuple superbe et bon qui fonde l'ordre sur le devoir et la liberté sur le travail. Soyez cette élite humaine qui a toutes les volontés honnêtes, qui enseigne et qui conseille, qui marche sans cesse, qui lutte sans cesse, et qui fait tous ses efforts pour ne haïr personne. Hélas! cela est quelquefois difficile. N'importe, ô mes frères, soutenons ceux qui chancellent, rassurons ceux qui tremblent, assistons ceux qui souffrent, aimons ceux qui aiment, et, quant à ceux qui ne pardonnent pas, — pardonnons-leur! (*Vive émotion. Applaudissements prolongés.*)

N'ayons aucune défaillance. J'en conviens, l'histoire par moments semble pleine de ténèbres. On dirait que le vieil effort du mal contre le bien va réussir. Les hommes du passé, ceux qu'on appelle empereurs, papes et rois, qui se croient les maîtres du monde, et qui ne sont pas même les maîtres de leur berceau ni de leur tombeau (*mouvement*), les hommes du passé font un travail terrible. Pendant que nous tâchons de créer la vie, ils font la guerre, c'est-à-dire la mort. Faire la mort, quelle sombre folie! Les hommes régnants, si différents des hommes pensants, travaillent pendant que nous travaillons. Ils ont leur fécondité à eux, qui est la destruction; ils ont, eux aussi, leurs inventions, leurs perfectionnements, leurs découvertes; ils inventent, quoi? le canon Krupp; ils perfectionnent, quoi? la mitrailleuse; ils découvrent, quoi? le Syllabus. (*Explosion de bravos.*) Ils ont pour épée la force et pour cuirasse l'ignorance; ils tournent dans le cercle vicieux des batailles; ils cherchent la pierre philosophale de l'armement invincible et définitif; ils dépensent des millions pour faire des navires que ne peut trouer aucun projectile, puis ils dépensent d'autres millions pour faire des projectiles qui peuvent trouer tous les navires (*rires et bravos prolongés*); cela fait, ils recommencent; leurs pugilats et leurs carnages vont de la Crimée au Mexique et du Mexique à la Chine; ils ont Inkermann, ils ont Balaklava, ils ont Sadowa, et Puebla qui a pour contre-coup Queretaro, et Rosbach qui a pour réplique Iéna, et Iéna qui a pour réplique Sedan (*sensation, bravos*); triste chaîne sans fin de victoires, c'est-à-dire de catastrophes; ils s'arrachent des provinces; ils écrasent les armées par les armées; ils multiplient les frontières, les prohibitions, les préjugés, les obstacles; ils mettent le plus de murailles possible entre l'homme et l'homme; ici la vieille muraille romaine, là la vieille muraille germanique; ici Pierre, là César; et, quand ils croient avoir bien séparé les nations des nations, bien rebâti le moyen âge sur la révolution, bien tiré de la maxime *diviser pour régner* tout ce qu'elle contient de monarchie et de haine, bien fondé la discorde à jamais, bien dissipé tous les rêves de paix universelle, quand ils sont satisfaits et triomphants dans la certitude de la guerre éternelle, quand ils disent: c'est fini! — tout à coup, on voit, aux deux extrémités de la terre, se lever, l'une à l'orient, l'autre à l'occident, deux mains immenses qui se tendent l'une vers l'autre, et se joignent et s'étreignent par-dessus l'océan; c'est l'Europe qui fraternise avec l'Amérique. (*Longs applaudissements.*)

C'est le genre humain qui dit: Aimons-nous!

L'avenir est dès à présent visible; il appartient à la démocratie une et pacifique; et vous, nos délégués à l'Exposition de Philadelphie, vous ébauchez sous nos yeux ce fait superbe que le vingtième siècle verra, l'embrassement des États-Unis d'Amérique et des États-Unis d'Europe. (*Applaudissements.*)

Allez, travailleurs de France, allez, ouvriers de Paris qui savez penser, allez, ouvrières de Paris qui savez combattre, hommes utiles, femmes vaillantes, allez porter la bonne nouvelle, allez dire au nouveau monde que le vieux monde est jeune. Vous êtes les ambassadeurs de la fraternité. Vous êtes les représentants de Gutenberg chez Franklin et de Papin chez Fulton; vous êtes les députés de Voltaire dans le pays de Washington. Dans cette illustre Amérique, vous arriverez de l'orient; vous aurez pour étendard l'aurore; vous serez des hommes éclairants; les porte-drapeau d'aujourd'hui sont les porte-lumière. Soyez suivis et bénis, par l'acclamation humaine, vous qui, après tant de désastres et tant de violences, le flambeau de la civilisation à la main, allez de la terre où naquit Jésus-Christ à la terre où naquit John Brown!

Que la civilisation, qui se compose d'activité, de concorde et de mansuétude, soit satisfaite. Le rapprochement des deux grandes républiques ne sera pas perdu: notre politique s'en améliorera. Un souffle de clémence dilatera les cœurs. Les deux continents échangeront non seulement leurs produits, leurs commerces, leurs industries, mais leurs idées, et les progrès dans la justice aussi bien que les progrès dans la prospérité. L'Amérique, en présence des esclaves, a imité de nous ce grand exemple, la délivrance; et nous, en présence des condamnés de la guerre civile, nous imiterons de l'Amérique ce grand exemple, l'amnistie. (*Sensation. — Applaudissements. — Vive l'amnistie!*)

Que la paix soit entre les hommes! (*Longue acclamation. — Vive Victor Hugo! — Vive la république!*)

XXX

OBSÈQUES DE MADAME LOUIS BLANC

(26 AVRIL 1876.)

On lit dans *le Rappel :*

« Bien longtemps avant l'heure indiquée, les abords du n° 96 de la rue de Rivoli étaient encombrés d'une foule qui grossissait de moment en moment, et qui débordait sur le boulevard Sébastopol et sur le square de la tour Saint-Jacques.

« Le cercueil, couvert de couronnes d'immortelles et de gros bouquets de lilas blancs, était exposé dans l'allée.

« Les amis intimes qui montaient étaient reçus par M. Charles Blanc. Dans une chambre reculée, Louis Blanc, désespéré, sanglotait. Victor Hugo lui disait de grandes et profondes paroles, qui auraient été des consolations, s'il y en avait. Mme Charles Hugo, Mme Ménard-Dorian, MM. Gambetta, Crémieux, Paul Meurice, etc., étaient venus donner au grand citoyen si cruellement éprouvé un témoignage de leur douloureuse amitié.

« A une heure un quart, le corps a été placé sur le corbillard, et le cortège s'est mis en marche.

« Louis Blanc, si souffrant qu'il fût, moins de sa maladie que de son malheur, avait voulu suivre à pied. Il marchait derrière le char, donnant le bras à son frère.

« Le cortège a pris la rue de Rivoli et s'est dirigé vers le cimetière du Père-Lachaise par la rue Saint-Antoine, la place de la Bastille et la rue de la Roquette. Sur tout ce parcours, les trottoirs et la chaussée étaient couverts d'une multitude respectueuse et cordiale.

« Quant au cortège, il se composait de tout ce qu'il y a de républicains dans les deux Chambres, dans le conseil municipal et dans la presse. Nous n'avons pas besoin de dire que la rédaction du *Rappel* y était au complet.

« Sur tout le trajet, Victor Hugo a été l'objet de l'ovation que le peuple ne manque jamais de lui faire. Il était dans une des voitures de deuil. Pendant quelque temps, la police a pu empêcher la foule de trop s'approcher des roues. Mais à partir de la place de la Bastille, rien n'a pu retenir hommes et femmes de se presser à la portière, de serrer la main qui a écrit les *Châtiments* et *Quatrevingt-Treize*, de faire embrasser au grand poëte les petits enfants.

« De la place de la Bastille au cimetière, ç'a été une acclamation non interrompue : « Vive Victor Hugo! Vive la république! Vive l'amnistie! » Devant la prison de la Roquette, une femme a crié : « Vive l'abolition de la peine de mort! »

« Lorsqu'on est arrivé au cimetière, l'immense foule qui suivait le corbillard y a trouvé une nouvelle foule non moins immense. Ce n'est pas sans difficulté que le cortège a pu arriver à la fosse, creusée tout en haut du cimetière, derrière la chapelle.

« Le corps descendu dans la fosse, M. le pasteur Auguste Dide a pris la parole. Mme Louis Blanc était de la religion réformée. M. Dide a dit avec éloquence ce qu'a été pour Louis Blanc celle qu'il a perdue, dans la proscription, pendant le siège et depuis.

« La chaleureuse harangue de M. Dide a produit une vive et universelle impression. »

Ensuite Victor Hugo a parlé.

DISCOURS DE VICTOR HUGO.

Ce que Louis Blanc a fait pour moi il y a deux ans, je le fais aujourd'hui pour lui. Je viens dire en son nom l'adieu suprême à un être aimé. L'ami qui a encore la force de parler supplée l'ami qui ne sait même plus s'il a encore la force de vivre. Ces douloureux serrements de main au bord des tombes font partie de la destinée humaine.

Madame Louis Blanc fut la compagne modeste d'un illustre exil. Louis Blanc proscrit trouva cette âme. La Providence réserve de ces rencontres aux hommes justes; la vie portée à deux, c'est la vie heureuse. Madame Louis Blanc fut une figure sereine et calme, entrevue dans cette lumière orageuse qui, de nos jours, se mêle aux renommées. Madame Louis Blanc disparaissait dans le rayonnement de son glorieux mari, plus fière de disparaître que lui de rayonner. Il était sa gloire, elle était sa joie. Elle remplissait la grande fonction obscure de la femme, qui est d'aimer.

L'homme s'efforce, invente, crée, sème et moissonne, détruit et construit, pense, combat, contemple; la femme aime. Et que fait-elle avec son amour? Elle fait la force de l'homme. Le travailleur a besoin d'une vie accompagnée. Plus le travailleur est grand, plus la compagne doit être douce.

Madame Louis Blanc avait cette douceur. Louis Blanc est un apôtre de l'idéal; c'est le philosophe dans lequel il y a un tribun, c'est le grand orateur, c'est le grand citoyen, c'est l'honnête homme belligérant, c'est l'historien qui creuse dans le passé le sillon de l'avenir. De là une vie insultée et tourmentée. Quand Louis Blanc, dans sa lutte pour le juste et pour le vrai, en proie à toutes les haines et à tous les outrages, avait bien em-

ployé sa journée et bien fait dans la tempête son fier travail d'esprit combattant, il se tournait vers cette humble et noble femme, et se reposait dans son sourire. (*Sensation.*)

Hélas! elle est morte.

Ah! vénérons la femme. Sanctifions-la. Glorifions-la. La femme, c'est l'humanité vue par son côté tranquille; la femme, c'est le foyer, c'est la maison, c'est le centre des pensées paisibles. C'est le tendre conseil d'une voix innocente au milieu de tout ce qui nous emporte, nous courrouce et nous entraîne. Souvent, autour de nous, tout est l'ennemi; la femme, c'est l'amie. Ah! protégeons-la. Rendons-lui ce qui lui est dû. Donnons-lui dans la loi la place qu'elle a dans le droit. Honorons, ô citoyens, cette mère, cette sœur, cette épouse. La femme contient le problème social et le mystère humain. Elle semble la grande faiblesse, elle est la grande force. L'homme sur lequel s'appuie un peuple a besoin de s'appuyer sur une femme. Et le jour où elle nous manque, tout nous manque. C'est nous qui sommes morts, c'est elle qui est vivante. Son souvenir prend possession de nous. Et quand nous sommes devant sa tombe, il nous semble que nous voyons notre âme y descendre et la sienne en sortir. (*Vive émotion.*)

Vous voilà seul, ô Louis Blanc.

O cher proscrit, c'est maintenant que l'exil commence.

Mais j'ai foi dans votre indomptable courage. J'ai foi dans votre âme illustre. Vous vaincrez. Vous vaincrez même la douleur.

Vous savez bien que vous vous devez à la grande dispute du vrai, au droit, à la république, à la liberté. Vous savez bien que vous avez en vous l'unique mandat impératif, celui qu'aucune loi ne peut supprimer, la conscience. Vous dédierez à votre chère morte les vaillants efforts qui vous restent à faire. Vous vous sentirez regardé par elle. O mon ami, vivez, pleurez, persévérez. Les hommes tels que vous sont privilégiés dans le sens redoutable du mot; ils résument en eux la douleur humaine; le sort leur fait une poignante et utile ressemblance avec ceux qu'ils doivent protéger et défendre; il leur impose l'affront continuel afin qu'ils s'intéressent à ceux que l'on calomnie; il leur impose le combat perpétuel afin qu'ils s'intéressent à tous ceux qui luttent; il leur impose le deuil éternel afin qu'ils s'intéressent à tous ceux qui souffrent; comme si le mystérieux destin voulait, par cet incessant rappel à l'humanité, leur faire mesurer la grandeur de leur devoir à la grandeur de leur malheur. (*Acclamation.*)

Oh! tous, qui que nous soyons, ô peuple, ô citoyens, oublions nos douleurs, et ne songeons qu'à la patrie. Elle aussi, cette auguste France, elle est bien lugubrement accablée. Soyons-lui cléments. Elle a des ennemis, hélas! jusque parmi ses enfants! Les uns la couvrent de ténèbres, les autres l'emplissent d'une implacable et sourde guerre. Elle a besoin de clarté, c'est-à-dire d'enseignement; elle a besoin d'union, c'est-à-dire d'apaisement; apportons-lui ce qu'elle demande. Éclairons-la, pacifions-la. Prenons conseil du grand lieu où nous sommes; une fécondation profonde est dans tout, même dans la mort, la mort étant une autre naissance. Oui, demandons aux choses sublimes qui nous entourent de nous donner pour la patrie ce que la patrie réclame; demandons-le aussi bien à ce tombeau qui est sous nos pieds qu'à ce soleil qui est sur nos têtes; car ce qui sort du soleil, c'est la lumière, et ce qui sort du tombeau, c'est la paix.

Paix et lumière, c'est la vie. (*Profonde sensation. Vive Victor Hugo! Vive Louis Blanc!*)



D'après Eugène Delacroix.

XXXI

OBSÈQUES DE GEORGE SAND

(10 JUIN 1876.)

Les obsèques de Mme George Sand ont eu lieu à Nohant. M. Paul Meurice a lu sur sa tombe le discours de M. Victor Hugo.

Je pleure une morte, et je salue une immortelle.

Je l'ai aimée, je l'ai admirée, je l'ai vénérée ; aujourd'hui, dans l'auguste sérénité de la mort, je la contemple.

Je la félicite parce que ce qu'elle a fait est grand, et je la remercie parce que ce qu'elle a fait est bon. Je me souviens qu'un jour je lui ai écrit : « Je vous remercie d'être une si grande âme. »

Est-ce que nous l'avons perdue?

Non.

Ces hautes figures disparaissent, mais ne s'évanouissent pas. Loin de là; on pourrait presque dire qu'elles se réalisent. En devenant invisibles sous une forme, elles deviennent visibles sous l'autre. Transfiguration sublime.

La forme humaine est une occultation. Elle masque le vrai visage divin qui est l'idée. George Sand était une idée; elle est hors de la chair, la voilà libre; elle est morte, la voilà vivante. *Patuit dea.*

George Sand a dans notre temps une place unique. D'autres sont les grands hommes; elle est la grande femme.

Dans ce siècle qui a pour loi d'achever la révolution française et de commencer la révolution humaine, l'égalité des sexes faisant partie de l'égalité des hommes, une grande femme était nécessaire. Il fallait que la femme prouvât qu'elle peut avoir tous nos dons virils sans rien perdre de ses dons angéliques; être forte sans cesser d'être douce. George Sand est cette preuve.

Il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui honore la France, puisque tant d'autres la déshonorent. George Sand sera un des orgueils de notre siècle et de notre pays. Rien n'a manqué à cette femme pleine de gloire. Elle a été un grand cœur comme Barbès, un grand esprit comme Balzac, une grande âme comme Lamartine. Elle avait en elle la lyre. Dans cette époque où Garibaldi a fait des prodiges, elle a fait des chefs-d'œuvre.

Ces chefs-d'œuvre, les énumérer est inutile. A quoi bon se faire le plagiaire de la mémoire publique? Ce qui caractérise leur puissance, c'est la bonté. George Sand était bonne; aussi a-t-elle été haïe. L'admiration a une doublure, la haine, et l'enthousiasme a un revers, l'outrage. La haine et l'outrage prouvent pour, en voulant prouver contre. La huée est comptée par la postérité comme un bruit de gloire. Qui est couronné est lapidé. C'est une loi, et la bassesse des insultes prend mesure sur la grandeur des acclamations.

Les êtres comme George Sand sont des bienfaiteurs publics. Ils passent, et à peine ont-ils passé que l'on voit à leur place, qui semblait vide, surgir une réalisation nouvelle du progrès.

Chaque fois que meurt une de ces puissantes créatures humaines, nous entendons comme un immense bruit d'ailes; quelque chose s'en va, quelque chose survient.

La terre comme le ciel a ses éclipses; mais, ici-bas comme là-haut, la réapparition suit la disparition. Le flambeau qui était un homme ou une femme, et qui s'est éteint sous cette forme, se rallume sous la forme idée. Alors on s'aperçoit que ce qu'on croyait éteint était inextinguible. Ce flambeau rayonne plus que jamais; il fait désormais partie de la civilisation; il entre dans la vaste clarté humaine; il s'y ajoute; et le salubre vent des révolutions l'agite, mais le fait croître; car les mystérieux souffles qui éteignent les clartés fausses alimentent les vraies lumières.

Le travailleur s'en est allé, mais son travail est fait.

Edgar Quinet meurt, mais la philosophie souveraine sort de sa tombe et, du haut de cette tombe, conseille les hommes. Michelet meurt, mais derrière lui se dresse l'histoire traçant l'itinéraire de l'avenir. George Sand meurt, mais elle nous lègue le droit de la femme puisant son évidence dans le génie de la femme. C'est ainsi que la révolution se complète. Pleurons les morts, mais constatons les avènements; les faits définitifs surviennent, grâce à ces fiers esprits persécuteurs. Toutes les vérités et toutes les justices sont en route vers nous, et c'est là le bruit d'ailes que nous entendons.

Acceptons ce que nous donnent en nous quittant nos morts illustres; et, tournés vers l'avenir, saluons, sereins et pensifs, les grandes arrivées que nous annoncent ces grands départs.

XXXII

L'AMNISTIE AU SÉNAT

SÉANCE DU LUNDI 22 MAI 1876

M. LE PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. Victor Hugo et de plusieurs de nos collègues, relativement à l'amnistie.

La parole est à M. Victor Hugo.

(*M. Victor Hugo monte à la tribune. Profonde attention.*)

DISCOURS DE VICTOR HUGO

Messieurs,

Mes amis politiques et moi, nous avons pensé que, dans une si haute et si difficile question, il fallait, par respect pour la question même et par respect pour cette assemblée, ne rien laisser au hasard de la parole; et c'est pourquoi j'ai écrit ce que j'ai à vous dire. Il convient d'ailleurs à mon âge de ne prononcer que des paroles pesées et réfléchies. Le sénat, je l'espère, approuvera cette prudence.

Du reste, et cela va sans dire, mes paroles n'engagent que moi.

Messieurs, après ces funestes malentendus qu'on appelle crises sociales, après les déchirements et les luttes, après les guerres civiles, qui ont ceci pour châtiment, c'est que souvent le bon droit s'y donne tort, les sociétés humaines, douloureusement ébranlées, se rattachent aux vérités absolues et éprouvent un double besoin, le besoin d'espérer et le besoin d'oublier.

J'y insiste; quand on sort d'un long orage, quand tout le monde a, plus ou moins, voulu le bien et fait le mal, quand un certain éclaircissement commence à pénétrer dans les profonds problèmes à résoudre, quand l'heure est revenue de se mettre au travail, ce qu'on demande de toutes parts, ce qu'on implore, ce qu'on veut, c'est l'apaisement; et, messieurs, il n'y a qu'un apaisement, c'est l'oubli.

Messieurs, dans la langue politique, l'oubli s'appelle amnistie.

Je demande l'amnistie.

Je la demande pleine et entière. Sans conditions. Sans restrictions. Il n'y a d'amnistie que l'amnistie.

L'oubli seul pardonne.

L'amnistie ne se dose pas. Demander : Quelle quantité d'amnistie faut-il? c'est comme si l'on demandait : Quelle quantité de guérison faut-il? Nous répondons : Il la faut toute.

Il faut fermer toute la plaie.

Il faut éteindre toute la haine.

Je le déclare, ce qui a été dit, depuis cinq jours, et ce qui a été voté, n'a modifié en rien ma conviction.

La question se représente entière devant vous, et vous avez le droit de l'examiner dans la plénitude de votre indépendance et de votre autorité.

Par quelle fatalité en est-on venu à ceci que la question qui devrait le plus nous rapprocher soit maintenant celle qui nous divise le plus?

Messieurs, permettez-moi d'élaguer de cette discussion tout ce qui est arbitraire. Permettez-moi de chercher uniquement la vérité. Chaque parti a ses appréciations, qui sont loin d'être des démonstrations; on est loyal des deux côtés, mais il ne suffit pas d'opposer des allégations à des allégations. Quand d'un côté on dit : l'amnistie rassure, de l'autre on répond : l'amnistie inquiète; à ceux qui disent : l'amnistie est une question française, on répond : l'amnistie n'est qu'une question parisienne; à ceux qui disent : l'amnistie est demandée par les villes, on réplique : l'amnistie est repoussée par les campagnes. Qu'est-ce que tout cela? Ce sont des assertions. Et je dis à mes contradicteurs : les nôtres valent les vôtres. Nos affirmations ne prouvent pas plus contre vos négations que vos négations ne prouvent contre nos affirmations. Laissons de côté les mots et voyons les choses. Allons au fait. L'amnistie est-elle juste? oui ou non.

Si elle est juste, elle est politique.

Là est toute la question.

Examinons.

Messieurs, aux époques de discorde, la justice est invoquée par tous les partis. Elle n'est d'aucun. Elle ne connaît qu'elle-même. Elle est divinement aveugle aux passions humaines. Elle est la gardienne de tout le monde et n'est la servante de personne. La justice ne se mêle point aux guerres civiles, mais elle ne les ignore pas, et elle y intervient. Et savez-vous à quel moment elle y arrive?

Après.

Elle laisse faire les tribunaux d'exception, et quand ils ont fini, elle commence.

Alors elle change de nom et elle s'appelle la clémence.

La clémence n'est autre chose que la justice, plus juste. La justice ne voit que la faute, la clémence voit le coupable. A la justice, la faute apparait dans une sorte d'isolement inexorable; à la clémence, le coupable apparait entouré d'innocents; il a un père, une mère, une femme, des enfants, qui sont condamnés avec lui et qui subissent sa peine. Lui, il a le bagne ou l'exil; eux, ils ont la misère. Ont-ils mérité le châtiment? Non. L'endurent-ils? Oui. Alors la clémence trouve la justice injuste. Elle s'interpose et elle fait grâce. La grâce, c'est la rectification sublime que fait à la justice d'en bas la justice d'en haut. (*Mouvement.*)

Messieurs, la clémence a raison.

Elle a raison dans l'ordre civil et social, et elle a plus raison encore dans l'ordre politique. Là, devant cette calamité, la guerre entre citoyens, la clémence n'est pas seulement utile, elle est nécessaire; là, se sentant en présence d'une immense conscience troublée qui est la conscience publique, la clémence dépasse le pardon, et, je viens de le dire, elle va jusqu'à l'oubli. Messieurs, la guerre civile est une sorte de faute universelle. Qui a commencé? Tout le monde et personne. De là cette nécessité, l'amnistie. Mot profond qui constate à la fois la défaillance de tous et la magnanimité de tous. Ce que l'amnistie a d'admirable et d'efficace, c'est qu'on y retrouve la solidarité humaine. C'est plus qu'un acte de souveraineté, c'est un acte de fraternité. C'est le démenti à la discorde. L'amnistie est la suprême extinction des colères, elle est la fin des guerres civiles. Pourquoi? Parce qu'elle contient une sorte de pardon réciproque.

Je demande l'amnistie.

Je la demande dans un but de réconciliation.

Ici les objections se dressent devant moi; ces objections sont presque des accusations. On me dit : Votre amnistie est immorale et inhumaine! vous sapez l'ordre social! vous vous faites l'apologiste des incendiaires et des assassins! vous plaidez pour des attentats! vous venez au secours des malfaiteurs!

Je m'arrête. Je m'interroge.

Messieurs, depuis cinq ans, je remplis dans la mesure de mes forces, un douloureux devoir que, du reste, d'autres, meilleurs que moi, remplissent mieux que moi. Je rends de temps en temps, et le plus fréquemment que je puis, de respectueuses visites à la misère. Oui, depuis cinq ans, j'ai souvent monté de tristes escaliers; je suis entré dans des logis où il n'y a pas d'air l'été, où il n'y a pas de feu l'hiver, où il n'y a pas de pain ni l'hiver ni l'été. J'ai vu, en 1872, une mère dont l'enfant, un enfant de deux ans, était mort d'un rétrécissement d'intestins causé par le manque d'aliments. J'ai vu des chambres pleines de fièvre et de douleur; j'ai vu se joindre des mains suppliantes; j'ai vu se tordre des bras désespérés; j'ai entendu des râles et des gémissements, là des vieillards, là des femmes, là des enfants; j'ai vu des souffrances, des désolations, des indigences sans nom, tous les haillons du dénûment, toutes les pâleurs de la famine, et, quand j'ai demandé la cause de toute cette misère, on m'a répondu : C'est que l'homme est absent! L'homme, c'est le point d'appui, c'est le travailleur, c'est le centre vivant et fort, c'est le pilier de la famille. L'homme n'y est pas, c'est pourquoi la misère y est. Alors j'ai dit : Il faudrait que l'homme revînt. Et parce que je dis cela, j'entends des cris de malédiction. Et, ce qui est pire, des paroles d'ironie. Cela m'étonne, je l'avoue. Je me demande ce qu'ils ont fait, ces êtres accablés, ces vieillards, ces enfants, ces femmes; ces veuves dont le mari n'est pas mort, ces orphelins dont le père est vivant! Je me demande s'il est juste de punir tous ces groupes douloureux pour des fautes qu'ils n'ont pas commises. Je demande qu'on leur rende le père. Je suis stupéfait d'éveiller tant de colère parce que j'ai compassion de tant de détresse, parce que je n'aime pas voir les infirmes grelotter de faim et de froid, parce que je m'agenouille devant les vieilles mères inconsolables, et parce que je voudrais réchauffer les pieds nus des petits enfants! Je ne puis m'expliquer comment il est possible qu'en défendant les familles j'ébranle la société, et comment il se fait que, parce que je plaide pour l'innocence, je sois l'avocat du crime!

Quoi! parce que, voyant des infortunes inouïes et imméritées, de lamentables pauvretés, des mères et des épouses qui sanglotent, des vieillards qui n'ont même plus de grabats, des enfants qui n'ont même plus de berceaux, j'ai dit : me voilà! que puis-je pour vous? à quoi puis-je vous être bon? et parce que les mères m'ont dit : rendez-nous nos fils! et parce que les femmes m'ont dit : rendez-nous notre mari! et parce que les enfants m'ont dit : rendez-nous notre père! et parce que j'ai répondu : j'essaierai! — j'ai mal fait! j'ai eu tort!

Non! vous ne le pensez pas, je vous rends cette justice. Aucun de vous ne le pense ici!

Eh bien! j'essaie en ce moment.

Messieurs, écoutez-moi avec patience, comme on écoute celui qui plaide; c'est le droit sacré de défense que j'exerce devant vous; et si, songeant à tant de détresses et à tant d'agonies qui m'ont confié leur cause, dans la conviction de ma compassion, il m'arrive de dépasser involontairement les limites que je veux m'imposer, souvenez-vous que je suis en ce moment le porte-parole de la clémence, et que, si la clémence est une imprudence, c'est une belle imprudence, et la seule permise à mon âge; souvenez-vous qu'un excès de pitié, s'il pouvait y avoir excès dans la pitié, serait pardonnable chez celui qui a vécu beaucoup d'années, que celui qui a souffert a droit de protéger ceux qui souffrent, que c'est un vieillard qui vous sollicite pour

des femmes et pour des enfants, et que c'est un proscrit qui vous parle pour des vaincus. (*Vive émotion sur tous les bancs.*)

Messieurs, un profond doute est toujours mêlé aux guerres civiles. J'en atteste qui? Le rapport officiel. Il avoue, page 2, que l'*obscurité du mouvement* (du 18 mars) *permettait à chacun* (je cite) *d'entrevoir la réalisation de quelques idées, justes peut-être.* C'est ce que nous avons toujours dit. Messieurs, la poursuite a été illimitée, l'amnistie ne doit pas être moindre. L'amnistie seule, l'amnistie totale, peut effacer ce procès fait à une foule, procès qui débute par trente-huit mille arrestations, dans lesquelles il y a huit cent cinquante femmes et six cent cinquante et un enfants de quinze ans, seize ans et sept ans.

Est-il un seul de vous, messieurs, qui puisse aujourd'hui passer sans un serrement de cœur dans de certains quartiers de Paris; par exemple, près de ce sinistre soulèvement de pavés encore visible au coin de la rue Rochechouart et du boulevard? Qu'y a-t-il sous ces pavés? Il y a cette clameur confuse des victimes qui va quelquefois si loin dans l'avenir. Je m'arrête; je me suis imposé des réserves, et je ne veux pas les franchir; mais cette clameur fatale, il dépend de vous de l'éteindre. Messieurs, depuis cinq ans, l'histoire a les yeux fixés sur ce tragique sous-sol de Paris, et elle en entendra sortir des voix terribles tant que vous n'aurez pas fermé la bouche des morts et décrété l'oubli.

Après la justice, après la pitié, considérez la raison d'état. Songez qu'à cette heure les déportés et les expatriés se comptent par milliers, et qu'il y a de plus les innombrables fuites des innocents effrayés, énorme chiffre inconnu. Cette vaste absence affaiblit le travail national; rendez les travailleurs aux ateliers; on vous l'a dit éloquemment dans l'autre chambre, rendez à nos industries parisiennes ces ouvriers qui sont des artistes; faites revenir ceux qui nous manquent; pardonnez et rassurez; le conseil municipal n'évalue pas à moins de cent mille le nombre des disparus. Les sévérités qui frappent des populations réagissent sur la prospérité publique; l'expulsion des maures a commencé la ruine de l'Espagne et l'expulsion des juifs l'a consommée; la révocation de l'édit de Nantes a enrichi l'Angleterre et la Prusse aux dépens de la France. Ne recommencez pas ces irréparables fautes politiques.

Pour toutes les raisons, pour les raisons sociales, pour les raisons morales, pour les raisons politiques, votez l'amnistie. Votez-la virilement. Élevez-vous au-dessus des alarmes factices. Voyez comme la suppression de l'état de siége a été simple. La promulgation de l'amnistie ne le serait pas moins. (*Très bien à l'extrême gauche.*) Faites grâce.

Je ne veux rien éluder. Ici se présente un côté grave de la question; le pouvoir exécutif intervient et nous dit: Faire grâce, cela me regarde.

Entendons-nous.

Messieurs, il y deux façons de faire grâce, une petite et une grande. L'ancienne monarchie pratiquait la clémence de deux manières; par lettres de grâce, ce qui effaçait la peine, et par lettres d'abolition, ce qui effaçait le délit. Le droit de grâce s'exerçait dans l'intérêt individuel, le droit d'abolition s'exerçait dans l'intérêt public. Aujourd'hui, de ces deux prérogatives de la royauté, le droit de grâce et le droit d'abolition, le droit de grâce, qui est le droit limité, est réservé au pouvoir exécutif; le droit d'abolition, qui est le droit illimité, vous appartient. Vous êtes en effet, le pouvoir souverain; et c'est à vous que revient le droit supérieur. Le droit d'abolition, c'est l'amnistie. Dans cette situation, le pouvoir exécutif vous offre de se substituer à vous; la petite clémence remplacera la grande; c'est l'ancien bon plaisir. C'est-à-dire que le pouvoir exécutif vous fait une proposition qui revient à ceci, une des deux commissions parlementaires vous a dit le mot dans toute son ingénuité: Abdiquez!

Ainsi, il y a un grand acte à faire, et vous ne le feriez pas! Ainsi, le premier usage que vous feriez de votre souveraineté, ce serait l'abdication! Ainsi, vous arrivez, vous sortez de la nation, vous avez en vous la majesté même du peuple, vous tenez de lui ce mandat auguste, éteindre les haines, fermer les plaies, calmer les cœurs, fonder la république sur la justice, fonder la paix sur la clémence; et ce mandat, vous le déserteriez, et vous descendriez des hauteurs où la confiance publique vous a placés, et votre premier soin, ce serait de subordonner le pouvoir supérieur au pouvoir inférieur; et, dans cette douloureuse question qui a besoin d'un vaste effort national, vous renonceriez, au nom de la nation, à la toute-puissance de la nation! Quoi! dans un moment où l'on attend tout de vous, vous vous annuleriez! Quoi! ce suprême droit d'abolition, vous ne l'exerceriez pas contre la guerre civile! Quoi! 1830 a eu son amnistie, la Convention a eu son amnistie, l'Assemblée constituante de 1789 a eu son amnistie, et, de même que Henri IV a amnistié la Ligue, Hoche a amnistié la Vendée; et ces traditions vénérables, vous les démentiriez! Et c'est par de la petitesse et de la peur que vous couronneriez toutes ces grandeurs de notre histoire! Quoi! laissant subsister tous les souvenirs cuisants, toutes les rancunes, toutes les amertumes, vous substitueriez un expédient sans efficacité politique, un long et contestable travail de grâces partielles, la miséricorde assaisonnée de favoritisme, les hypocrisies tenues pour repentirs, une obscure révision de procès périlleuse pour le respect légal dû à la chose jugée, une série de bonnes actions quasi royales, plus ou moins petites, à cette chose immense et superbe, la patrie ouvrant ses bras à ses enfants, et disant: Revenez tous! j'ai oublié!

Non! non! non! n'abdiquez pas. (*Mouvement.*)

Messieurs, ayez foi en vous-mêmes. L'intrépidité de la clémence est le plus beau spectacle qu'on puisse donner aux hommes. Mais ici la clémence n'est pas l'imprudence, la clémence est la sagesse; la clémence

est la fin des colères et des haines; la clémence est le désarmement de l'avenir. Messieurs, ce que vous devez à la France, ce que la France attend de vous, c'est l'avenir apaisé.

La pitié et la douceur sont de bons moyens de gouvernement. Placer au-dessus de la loi politique la loi morale, c'est l'unique moyen de subordonner toujours les révolutions à la civilisation. Dire aux hommes : Soyez bons, c'est leur dire : Soyez justes. Aux grandes épreuves doivent succéder les grands exemples. Une aggravation de catastrophes se rachète et se compense par une augmentation de justice et de sagesse. Profitons des calamités publiques pour ajouter une vérité à l'esprit humain. et quelle vérité plus haute que celle-ci : Pardonner, c'est guérir !

Votez l'amnistie.

Enfin, songez à ceci :

Les amnisties ne s'éludent point. Si vous votez l'amnistie, la question est close ; si vous rejetez l'amnistie, la question commence.

Je voudrais m'arrêter ici, mais les objections s'opiniâtrent. Je les entends. Quoi ! tout amnistier ? Oui ! Quoi : non seulement les délits politiques, mais les délits ordinaires ? Je dis : Oui ! et l'on me réplique : Jamais !

Messieurs, ma réponse sera courte et ce sera mon dernier mot.

Je vais simplement mettre sous vos yeux une page d'histoire. Ensuite vous conclurez. (*Mouvement. — Profond silence.*)

Il y a vingt-cinq ans, un homme s'insurgeait contre une nation. Un jour de décembre, ou, pour mieux dire, une nuit, cet homme, chargé de défendre et de garder la République, la prenait au collet, la terrassait et la tuait, attentat qui est le plus grand forfait de l'histoire. (*Très bien ! à l'extrême gauche.*) Autour de cet attentat, car tout crime a pour point d'appui d'autres crimes, cet homme et ses complices commettaient d'innombrables délits de droit commun. Laissez passer l'histoire ! Vol : vingt-cinq millions étaient empruntés de force à la Banque; subornation de fonctionnaires : les commissaires de police, devenus des malfaiteurs, arrêtaient des représentants inviolables; embauchage militaire, corruption de l'armée : les soldats gorgés d'or étaient poussés à la révolte contre le gouvernement régulier; offense à la magistrature : les juges étaient chassés de leurs siéges par des caporaux; destruction d'édifices : le palais de l'Assemblée était démoli, l'hôtel Sallandrouze était canonné et mitraillé; assassinat, Baudin était tué, Dussoubs était tué, un enfant de sept ans était tué rue Tiquetonne, le boulevard Montmartre était jonché de cadavres; plus tard, car cet immense crime couvrit la France, Martin Bidauré était fusillé, fusillé deux fois, Charlet, Cirasse et Cuisinier étaient assassinés par la guillotine en place publique. Du reste, l'auteur de ces attentats était un récidiviste ; et, pour me borner aux délits de droit commun, il avait déjà tenté de commettre un meurtre, il avait, à Boulogne, tiré un coup de pistolet à un officier de l'armée, le capitaine Col-Puygellier. Messieurs, le fait que je rappelle, le monstrueux fait de Décembre, ne fut pas seulement un forfait politique, il fut un crime de droit commun; sous le regard de l'histoire, il se décompose ainsi : vol à main armée, subornation, voies de fait aux magistrats, embauchages militaires, démolition d'édifices, assassinat. Et j'ajoute : contre qui fut commis ce crime? Contre un peuple. Et au profit de qui? Au profit d'un homme. (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.*)

Vingt ans après, une autre commotion, l'événement dont les suites vous occupent aujourd'hui, a ébranlé Paris.

Paris, après un sinistre assaut de cinq mois, avait cette fièvre redoutable que les hommes de guerre appellent la *fièvre obsidionale*. Paris, cet admirable Paris, sortait d'un long siége stoïquement soutenu; il avait souffert la faim, le froid, l'emprisonnement, car une ville assiégée est une ville en prison; il avait subi la bataille de tous les jours, le bombardement, la mitraille, mais il avait sauvé, non la France, mais ce qui est plus encore peut-être, l'honneur de la France. (*Mouvement.*) Il était saignant et content. L'ennemi pouvait le faire saigner, des français seuls pouvaient le blesser, on le blessa. On lui retira le titre de capitale de la France; Paris ne fut plus la capitale... que du monde. Alors la première des villes voulut être au moins l'égale du dernier des hameaux, Paris voulut être une commune. (*Rumeurs à droite.*)

De là une colère; de là un conflit. Ne croyez pas que je cherche ici à rien atténuer. Oui, — et je n'ai pas attendu à aujourd'hui pour le dire, entendez-vous bien? oui, l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas est un crime, comme l'assassinat de Baudin et Dussoubs est un crime; oui, l'incendie des Tuileries et de l'Hôtel de Ville est un crime comme la démolition de la salle de l'Assemblée nationale est un crime; oui, le massacre des otages est un crime comme le massacre des passants sur le boulevard est un crime (*applaudissements à l'extrême gauche*); oui, ce sont là des crimes; et s'il s'y joint cette circonstance qu'on est repris de justice, et qu'on a derrière soi, par exemple, le coup de pistolet au capitaine Col-Puygellier, le cas est plus grave encore; j'accorde tout ceci, et j'ajoute : ce qui est vrai d'un côté est vrai de l'autre. (*Très bien ! a l'extrême gauche.*)

Il y a deux groupes de faits séparés par un intervalle de vingt ans, le fait du 2 Décembre et le fait du 18 Mars. Ces deux faits s'éclairent l'un par l'autre; ces deux faits, politiques, tous les deux, bien qu'avec des causes absolument différentes, contiennent l'un et l'autre ce que vous appelez des délits communs.

Cela posé, j'examine. Je me mets en face de la justice.

Évidemment pour les mêmes délits, la justice aura été la même; ou, si elle a été inégale dans ses arrêts,

elle aura considéré d'un côté, qu'une population qui vient d'être héroïque devant l'ennemi devait s'attendre à quelque ménagement, qu'après tout les crimes à punir étaient le fait, non du peuple de Paris, mais de quelques hommes, et qu'enfin, si l'on examinait la cause même du conflit, Paris avait, certes, droit à l'autonomie, de même qu'Athènes qui s'est appelée l'Acropole, de même que Rome qui s'est appelée Urbs, de même que Londres qui s'appelle la Cité; la justice aura considéré d'un autre côté à quel point est abominable le guet-apens d'un parvenu quasi princier qui assassine pour régner; et pesant d'un côté le droit, de l'autre l'usurpation, la justice aura réservé toute son indulgence pour la population désespérée et fiévreuse, et toute sa sévérité pour le misérable prince d'aventure, repu et insatiable qui, après l'Élysée veut le Louvre, et qui, en poignardant la République, poignarde son propre serment. (*Très bien ! à l'extrême gauche.*)

Messieurs, écoutez la réponse de l'histoire. Le poteau de Satory, Nouméa, dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-quatre condamnés, la déportation simple et murée, les travaux forcés, le bagne à cinq mille lieues de la patrie, voilà de quelle façon la justice a châtié le 18 Mars; et quant au crime du 2 Décembre, qu'a fait la justice ? la justice lui a prêté serment. (*Mouvement prolongé.*)

Je me borne aux faits judiciaires : je pourrais en constater d'autres, plus lamentables encore ; mais je m'arrête.

Oui, cela est réel, des fosses, de larges fosses, ont été creusées ici et en Calédonie ; depuis la fatale année 1871, de longs cris d'agonie se mêlent à l'espèce de paix que fait l'état de siège ; un enfant de vingt ans, condamné à mort pour un article de journal, a eu sa grâce, le bagne, et a été néanmoins exécuté par la nostalgie, à cinq mille lieues de sa mère ; les pénalités ont été et sont encore absolues ; il y a des présidents de tribunaux militaires qui interdisent aux avocats de prononcer des mots d'indulgence et d'apaisement ; ces jours-ci, le 28 avril, une sentence atteignait, après cinq années, un ouvrier déclaré honnête et laborieux par tous les témoignages, et le condamnait à la déportation dans une enceinte fortifiée, arrachant ainsi ce travailleur à sa famille, ce mari à sa femme et ce père à ses enfants ; et il y a quelques semaines à peine, le 1er mars, un nouveau convoi de condamnés politiques, confondus avec des forçats, était, malgré nos réclamations, embarqués pour Nouméa. Le vent d'équinoxe a empêché le départ : il semble par moment que le ciel veut donner aux hommes le temps de réfléchir ; la tempête, clémente, a accordé un sursis ; mais la tempête ayant cessé, le navire est parti. (*Sensation.*) La répression est inexorable. C'est ainsi que le 18 mars a été frappé.

Quant au 2 Décembre, j'y insiste, dire qu'il a été impuni serait dérisoire, il a été glorifié : il a été, non subi, mais adoré : il est passé à l'état de crime légal et de forfait inviolable. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*) Les prêtres ont prié pour lui ; les juges ont jugé sous lui ; des représentants du peuple, à qui le crime avait donné des coups de crosse, non seulement les ont reçus, mais les ont acceptés (*rires à gauche*), et se sont faits ses serviteurs. L'auteur du crime est mort dans son lit, après avoir complété le 2 Décembre par Sedan, la trahison par l'ineptie et le renversement de la république par la chute de la France ; et, quant aux complices, Morny, Billault, Magnan, Saint-Arnaud, Abbatucci, ils ont donné leurs noms à des rues de Paris. (*Sensation.*) Ainsi, à vingt ans d'intervalle, pour deux révoltes, pour le 18 Mars et le 2 Décembre, telles ont été les deux conduites tenues dans les régions du haut desquelles on gouverne ; contre le peuple, toutes les rigueurs ; devant l'empereur, toutes les bassesses.

Il est temps de faire cesser l'étonnement de la conscience humaine. Il est temps de renoncer à cette honte de deux poids et deux mesures ; je demande, pour les faits du 18 Mars, l'amnistie pleine et entière. (*Applaudissements prolongés à l'extrême gauche. — La séance est suspendue. L'orateur regagne son banc, félicité par ses collègues.*)

QUELQUES MEMBRES AU CENTRE. — Aux voix ! Aux voix !

M. LE PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole ? (*Silence au banc de la commission et au banc du gouvernement.*) Il y a un amendement de M. Tolain.

M. TOLAIN, *au pied de la tribune.* — En présence du silence de la commission et du gouvernement, qui ne trouvent rien à répondre, je retire mon amendement.

M. LE PRÉSIDENT *donne lecture des articles de la proposition d'amnistie, qui sont successivement rejetés, par assis et levé.*

La proposition est mise aux voix dans son ensemble.

Se lèvent pour :

MM. Victor Hugo.
Peyrat.
Schœlcher.
Laurent Pichat.
Scheurer-Kestner.
Corbon.
Férouillat.
Brillier.
Pomel (d'Oran).
Lelièvre (d'Alger)

Le reste de l'Assemblée se lève contre.
La proposition d'amnistie est rejetée.

TROISIÈME PARTIE

LES DERNIÈRES ANNÉES

1876

I

POUR LA SERBIE

Il devient nécessaire d'appeler l'attention des gouvernements européens sur un fait tellement petit, à ce qu'il paraît, que les gouvernements semblent ne point l'apercevoir. Ce fait, le voici : on assassine un peuple. Où? En Europe. Ce fait a-t-il des témoins? Un témoin, le monde entier. Les gouvernements le voient-ils? Non.

Les nations ont au-dessus d'elles quelque chose qui est au-dessous d'elles, les gouvernements. A de certains moments, ce contre-sens éclate : la civilisation est dans les peuples, la barbarie est dans les gouvernants. Cette barbarie est-elle voulue? Non ; elle est simplement professionnelle. Ce que le genre humain sait, les gouvernements l'ignorent. Cela tient à ce que les gouvernements ne voient rien qu'à travers cette myopie, la raison d'état; le genre humain regarde avec un autre œil, la conscience.

Nous allons étonner les gouvernements européens en leur apprenant une chose, c'est que les crimes sont des crimes, c'est qu'il n'est pas plus permis à un gouvernement qu'à un individu d'être un assassin, c'est que l'Europe est solidaire, c'est que tout ce qui se fait en Europe est fait par l'Europe, c'est que, s'il existe un gouvernement bête fauve, il doit être traité en bête fauve; c'est qu'à l'heure qu'il est, tout près de nous, là, sous nos yeux, on massacre, on incendie, on pille, on extermine, on égorge les pères et les mères, on vend les petites filles et les petits garçons; c'est que, les enfants trop petits pour être vendus, on les fend en deux d'un coup de sabre; c'est qu'on brûle les familles dans les maisons; c'est que telle ville, Balak, par exemple, est réduite en quelques heures de neuf mille habitants à treize cents; c'est que les cimetières sont encombrés de plus de cadavres qu'on n'en peut enterrer, de sorte qu'aux vivants qui leur ont envoyé le carnage, les morts renvoient la peste, ce qui est bien fait ; nous apprenons aux gouvernements d'Europe ceci, c'est qu'on ouvre les femmes grosses pour leur tuer les enfants dans les entrailles, c'est qu'il y a dans les places publiques des tas de squelettes de femmes ayant la trace de l'éventrement, c'est que les chiens rongent dans les rues le crâne des jeunes filles violées, c'est que tout cela est horrible, c'est qu'il suffirait d'un geste des gouvernements d'Europe pour l'empêcher, et que les sauvages qui commettent ces forfaits sont effrayants, et que les civilisés qui les laissent commettre sont épouvantables.

Le moment est venu d'élever la voix. L'indignation universelle se soulève. Il y a des heures où la conscience humaine prend la parole et donne aux gouvernements l'ordre de l'écouter.

Les gouvernements balbutient une réponse. Ils ont déjà essayé ce bégaiement. Ils disent : on exagère.

Oui, l'on exagère. Ce n'est pas en quelques heures que la ville de Balak a été exterminée, c'est en quelques jours; on dit deux cents villages brûlés, il n'y en a que quatre-vingt-dix-neuf; ce que vous appelez la peste n'est que le typhus; toutes les femmes n'ont pas été violées, toutes les filles n'ont pas été vendues, quelques-unes ont échappé. On a châtré des prisonniers, mais on leur a aussi coupé la tête, ce qui amoindrit le fait; l'enfant qu'on dit avoir été jeté d'une pique à l'autre n'a été, en réalité, mis qu'à la pointe d'une bayonnette ; où il y a une vous mettez deux, vous grossissez du double, etc., etc., etc.

Et puis, pourquoi ce peuple s'est-il révolté? Pourquoi un troupeau d'hommes ne se laisse-t-il pas posséder comme un troupeau de bêtes? Pourquoi?... etc.

Cette façon de pallier ajoute à l'horreur. Chicaner l'indignation publique, rien de plus misérable. Les atté-

nuations aggravent. C'est la subtilité plaidant pour la barbarie. C'est Byzance excusant Stamboul.

Nommons les choses par leur nom. Tuer un homme au coin d'un bois qu'on appelle la forêt de Bondy ou la forêt Noire est un crime; tuer un peuple au coin de cet autre bois qu'on appelle la diplomatie est un crime aussi.

Plus grand. Voilà tout.

Est-ce que le crime diminue en raison de son énormité? Hélas! c'est en effet une vieille loi de l'histoire. Tuez six hommes, vous êtes Troppmann; tuez-en six cent mille, vous êtes César. Être monstrueux, c'est être acceptable. Preuves : la Saint-Barthélemy, bénie par Rome; les dragonnades, glorifiées par Bossuet; le Deux-Décembre, salué par l'Europe.

Mais il est temps qu'à la vieille loi succède la loi nouvelle; si noire que soit la nuit, il faut bien que l'horizon finisse par blanchir.

Oui, la nuit est noire; on en est à la résurrection des spectres; après le Syllabus, voici le Koran; d'une Bible à l'autre on fraternise; *jungamus dextras;* derrière le Saint-Siège se dresse la Sublime Porte; on nous donne le choix des ténèbres; et, voyant que Rome nous offrait son moyen âge, la Turquie a cru pouvoir nous offrir le sien.

De là les choses qui se font en Serbie.

Où s'arrêtera-t-on?

Quand finira le martyre de cette héroïque petite nation?

Il est temps qu'il sorte de la civilisation une majestueuse défense d'aller plus loin.

Cette défense d'aller plus loin dans le crime, nous, les peuples, nous l'intimons aux gouvernements.

Mais on nous dit : Vous oubliez qu'il y a des « questions ». Assassiner un homme est un crime, assassiner un peuple est « une question ». Chaque gouvernement a sa question; la Russie a Constantinople, l'Angleterre a l'Inde, la France a la Prusse, la Prusse a la France.

Nous répondons :

L'humanité aussi a sa question; et cette question la voici, elle est plus grande que l'Inde, l'Angleterre et la Russie : c'est le petit enfant dans le ventre de sa mère.

Remplaçons les questions politiques par la question humaine.

Tout l'avenir est là.

Disons-le, quoi qu'on fasse, l'avenir sera. Tout le sert, même les crimes. Serviteurs effroyables.

Ce qui se passe en Serbie démontre la nécessité des États-Unis d'Europe. Qu'aux gouvernements désunis succèdent les peuples unis. Finissons-en avec les empires meurtriers. Muselons les despotismes et les fanatismes. Brisons les glaives des superstitions et les dogmes qui ont le sabre au poing. Plus de guerres, plus de massacres, plus de carnages; libre pensée, libre échange; fraternité. Est-ce donc si difficile, la paix? La République d'Europe, la Fédération continentale, il n'y a pas d'autre réalité politique que celle-là. Les raisonnements le constatent, les événements aussi. Sur cette réalité, qui est une nécessité, tous les philosophes sont d'accord, et aujourd'hui les bourreaux joignent leur démonstration à la démonstration des philosophes. A sa façon, et précisément parce qu'elle est horrible, la sauvagerie témoigne pour la civilisation. Le progrès est signé Achmet-Pacha. Ce que les atrocités de Serbie mettent hors de doute, c'est qu'il faut à l'Europe une nationalité européenne, un gouvernement un, un immense arbitrage fraternel, la démocratie en paix avec elle-même, toutes les nations sœurs ayant pour cité et pour chef-lieu Paris, c'est-à-dire la liberté ayant pour capitale la lumière. En un mot, les États-Unis d'Europe. C'est là le but, c'est là le port. Ceci n'était hier que la vérité; grâce aux bourreaux de la Serbie, c'est aujourd'hui l'évidence. Aux penseurs s'ajoutent les assassins. La preuve était faite par les génies, la voilà faite par les monstres.

L'avenir est un dieu traîné par des tigres.

Paris, 29 août 1876.

II

AU PRÉSIDENT DU CONGRÈS DE LA PAIX A GENÈVE

Paris, 10 septembre 1876.

Mon honorable et cher président,

Je vous envoie mes vœux fraternels.

Le Congrès de la paix persiste, et il a raison.

Devant la France mutilée, devant la Serbie torturée, la civilisation s'indigne, et la protestation du Congrès de la paix est nécessaire.

C'est à Berlin qu'est l'obstacle à la paix ; c'est à Rome qu'est l'obstacle à la liberté. Heureusement le pape et l'empereur ne sont pas d'accord ; Rome et Berlin sont aux prises.

Espérons.

Recevez mon cordial serrement de main.

VICTOR HUGO.

III

LE BANQUET DE MARSEILLE

Victor Hugo, invité au banquet par lequel les démocrates de arseille célèbrent le grand anniversaire de la République, et pouvant s'y rendre, a écrit la lettre suivante :

Paris, 22 septembre 1876.

Mes chers concitoyens,

Vous m'avez adressé, en termes éloquents, un appel dont je suis profondément touché. C'est un regret pour moi de ne pouvoir m'y rendre. Je veux du moins me sentir parmi vous, et ce que je vous dirais, je vous l'écris.

L'heure où nous sommes sera une de celles qui caractériseront ce siècle.

En ce moment la monarchie fait à sa façon la preuve de la république. De tous les côtés, les rois font le mal ; la querelle des trônes est flagrante ; de pape à empereur, on s'excommunie ; de sultan à sultan, on s'assassine. Partout le cynisme de la victoire ; partout cette espèce d'ivrognerie terrible qu'on appelle la guerre. La force s'imagine qu'elle est le droit ; ici, on mutile la France, c'est-à-dire la civilisation ; là, on poignarde la Serbie, c'est-à-dire l'humanité. A cette heure, il y a un gouvernement, qui est un bandit, assis sur un peuple, qui est un cadavre.

Certes les monarchies ne le font pas exprès, mais elles démontrent la nécessité de la république.

La monarchie impériale aboutit à Sedan ; la monarchie pontificale aboutit au Syllabus. Le Syllabus, je l'ai dit et je le répète, c'est toute la quantité de bûchers possible au dix-neuvième siècle. Au moment où nous sommes, ce qui sort de l'autel, ce n'est pas la prière, c'est la menace ; l'oraison est coupée par ce hoquet farouche : Anathème ! anathème ! Le prêtre bénit à poing fermé. On refuse aux cercueils ce qui leur est dû ; on ajoute à la violation du respect la violation de la loi ; on méconnaît ce qu'il y a de mystérieux et de vénérable dans la volonté du mourant ; on choisit, pour insulter la philosophie et la raison, l'instant où la liberté de la conscience s'appuie sur la majesté de la mort.

Qui fait ces choses audacieuses ? Le vieil esprit sacerdotal et monarchique. Ici la conquête, là le massacre, là l'intolérance ; le mensonge épousant la nuit, la haine de trône à trône engendrant la guerre de peuple à peuple, tel est le spectacle. Où la démocratie dit : Paix et liberté ! le despotisme dit : Carnage et servitude ! De là les crimes qui aujourd'hui épouvantent l'Europe. Admirons la manière dont les monarchies s'y prennent pour montrer les beautés de la république : elles montrent leurs laideurs.

Tant que les fanatismes et les despotismes seront les maîtres, l'Europe sera difforme et terrible. Mais espérons. Que prouvent les carcans et les chaînes ? qu'il faut que les peuples soient libres. Que prouvent les sabres et les mitrailles ? qu'il faut que les peuples soient frères. Que prouvent les sceptres ? qu'il faut des lois.

Les lois, les voici : liberté de pensée, liberté de croyance, liberté de conscience ; liberté dans la vie, délivrance dans la mort ; l'homme libre, l'âme libre.

Célébrons donc ce rassurant anniversaire, le 22 septembre 1792. Il y a une aurore dans l'humanité, comme il y en a une dans le ciel ; ce jour-là le ciel et l'homme ont été d'accord, les deux aurores ont fait leur jonction. *Lux populi, lux Dei.*

La généreuse ville de Marseille a raison de vénérer ce jour suprême ; elle fait bien ; je m'associe à sa patriotique manifestation.

Cet anniversaire vient à propos.

Il y a quatre-vingt-quatre ans, à pareil jour, au milieu des plus redoutables complications, en présence de la coalition des rois, l'immense énigme humaine étant posée, une bouche sublime, la bouche de la France, s'est ouverte et a jeté aux peuples ce cri qui est une solution : République ! Il y a dans ce cri une puissance d'écroulement qui ébranle sur leur base les tyrannies, les usurpations et les impostures, et qui fait trembler toutes les tours des ténèbres. L'écroulement du mal, c'est la construction du bien.

Répétons-le, ce cri libérateur République !

Répétons-le d'une voix si ferme et si haute qu'il ait raison de toutes les surdités. Achevons ce que nos aïeux ont commencé. Soyons les fils obéissants de nos

glorieux pères. Complétons la révolution française par la fraternité européenne, et l'unité de la France par l'unité du continent. Établissons entre les nations cette solide paix, la fédération, et cette solide justice, l'arbitrage. Soyons des peuples d'esprit au lieu d'être des peuples stupides. Échangeons des idées et non des boulets. Quoi de plus bête qu'un canon? Que toute l'oscillation du progrès soit contenue entre ces deux termes :

Civilisation, mais révolution.

Révolution, mais civilisation.

Et, convaincus, dévoués, unanimes, glorifions nos dates mémorables. Glorifions le 14 juillet, glorifions le 10 août, glorifions le 22 septembre. Ayons une si fière façon de nous en souvenir qu'il en sorte la liberté du monde. Célébrer les grands anniversaires, c'est préparer les grands événements.

Mes concitoyens, je vous salue.

1877

I

LES OUVRIERS LYONNAIS

Le dimanche 25 mars, une conférence a lieu dans la salle du Château-d'Eau pour les ouvriers lyonnais.

Victor Hugo et Louis Blanc y prennent la parole.

Voici le discours de Victor Hugo :

Les ouvriers de Lyon souffrent, les ouvriers de Paris leur viennent en aide. Ouvriers de Paris, vous faites votre devoir et c'est bien. Vous donnez là un noble exemple. La civilisation vous remercie.

Nous vivons dans un temps où il est nécessaire d'accomplir d'éclatantes actions de fraternité. D'abord, parce qu'il est toujours bon de faire le bien, ensuite, parce que le passé ne veut pas se résigner à disparaître, parce qu'en présence de l'avenir, qui apporte aux nations la fédération et la concorde, le passé tâche de réveiller la haine. (*Applaudissements.*)

Répondons à la haine par la solidarité et par l'union.

Messieurs, je ne prononcerai que des paroles austères et graves. Avoir devant soi le peuple de Paris, c'est un suprême honneur, et l'on n'en est digne qu'à la condition d'avoir en soi la droiture. Et j'ajoute, la modération. Car, si la droiture est la puissance, la modération est la force.

Maintenant, et sous ces réserves, trouvez bon que je vous dise ma pensée entière.

A l'heure où nous sommes, le monde est en proie à deux efforts contraires.

Un mot suffit pour caractériser cette heure étrange. A quoi songent les rois? A la guerre. A quoi songent les peuples? A la paix. (*Applaudissements prolongés.*)

L'agitation fiévreuse des gouvernements a pour contraste et pour leçon le calme des nations. Les princes arment, les peuples travaillent. Les peuples s'aiment et s'unissent. Aux rois préméditant et préparant des événements violents, les peuples opposent la grandeur des actions paisibles.

Majestueuse résistance.

Les populations s'entendent, s'associent, s'entr'aident.

Ainsi, voyez :

Lyon souffre, Paris s'émeut.

Que le patriotique auditoire ici rassemblé me permette de lui parler de Lyon.

Lyon est une glorieuse ville, une ville laborieuse et militante. Au-dessus de Lyon, il n'y a que Paris. A ne voir que l'histoire, on pourrait presque dire que c'est à Lyon que la France est née. Lyon est un des plus antiques berceaux du fait moderne; Lyon est le lieu d'inoculation de la démocratie latine à la théocratie celtique; c'est à Lyon que la Gaule s'est transformée et transfigurée jusqu'à devenir l'héritière de l'Italie; Lyon est le point d'intersection de ce qui a été jadis Rome et de ce qui est aujourd'hui la France. — Lyon a été notre premier centre. Agrippa a fait de Lyon le nœud des chemins militaires de la Gaule, et ce procédé péremptoire de civilisation a été imité depuis par les routes stratégiques de la Vendée. Comme toutes les cités prédestinées, la ville de Lyon a été éprouvée; au deuxième siècle par l'incendie, au cinquième siècle par l'inondation, au dix-septième siècle par la peste. Fait que l'histoire doit noter, Néron, qui avait brûlé Rome, a rebâti Lyon. Lyon, historiquement illustre, n'est pas moins illustre politiquement. Aujourd'hui, entre toutes les villes d'Europe, Lyon représente l'initiative ingénieuse, le labeur puissant, opiniâtre et fécond, l'invention dans l'industrie, l'effort du bien vers le mieux, et cette chose touchante et sublime, — car l'ouvrier de Lyon souffre, — la pauvreté créant la richesse. (*Mouvement.*) Oui, citoyens, j'y insiste, la vertu qui est dans le travail, l'intuition sociale qui connaît et qui réclame sans

relâche la quantité acceptable des révolutions, l'esprit d'aventure pour le progrès, ce je ne sais quoi d'infatigable qu'on a quand on porte en soi l'avenir, voilà ce qui caractérise la France, voilà ce qui caractérise Lyon. Lyon a été la métropole des Gaules, et l'est encore, avec l'accroissement démocratique. C'est la ville du métier, c'est la ville de l'art, c'est la ville où la machine obéit à l'âme, c'est la ville où dans l'ouvrier il y a un penseur, et où Jacquard se complète par Voltaire. (*Applaudissements.*) Lyon est la première de nos villes; car Paris est autre chose, Paris dépasse les proportions d'une nation; Lyon est essentiellement la cité française, et Paris est la cité humaine. C'est pourquoi l'assistance que Paris offre à Lyon est un admirable spectacle; on pourrait dire que Lyon assisté par Paris, c'est la capitale de la France secourue par la capitale du monde. (*Bravos.*)

Glorifions ces deux villes. Dans un moment où les partis du passé semblent conspirer la diminution de la France, et essaient de détrôner le chef-lieu de la révolution au profit du chef-lieu de la monarchie, il est bon d'affirmer les grandes réalités de la civilisation française, c'est-à-dire Lyon, la ville du travail, et Paris, la ville de la lumière. (*Sensation. Bravos répétés.*)

Autour de ces deux capitales se groupent toutes nos illustres villes, leurs sœurs ou leurs filles, et parmi elles cette admirable Marseille qui veut une place à part, car elle représente en France la Grèce de même que Lyon représente l'Italie.

Mais élargissons l'horizon, regardons l'Europe, regardons les nations, et en même temps que nous démontrons la solidarité de nos villes, constatons, citoyens, au profit de la civilisation, tous les symptômes de la concorde humaine.

Ces symptômes éclatent de toutes parts.

Comme je le disais en commençant, à l'heure troublée où nous sommes, les phénomènes inquiétants viennent des rois, les phénomènes rassurants viennent des peuples.

Au-dessous du grondement bestial de la guerre déchaînée il y a sept ans par deux empereurs, au-dessous des menaces de carnage et de dévastation à chaque instant renouvelées, quelquefois même réalisées en partie, témoin l'assassinat de la Bulgarie par la Turquie, au-dessous de la mobilisation des armées, au-dessous de tout ce sombre tumulte militaire, on sent une immense volonté de paix.

Je le répète et j'y insiste, qui veut la guerre? Les rois. Qui veut la paix? Les peuples.

Il semble qu'en ce moment une bataille étrange se prépare entre la guerre, qui est la volonté du passé, et la paix, qui est la volonté du présent. (*Applaudissements.*)

Citoyens, la paix vaincra.

Ce triomphe de l'avenir, il est visible dès aujourd'hui, il approche, nous y touchons. Il s'appellera l'Exposition de 1878. Qu'est-ce en effet qu'une Exposition internationale? C'est la signature de tous les peuples mise au bas d'un acte de fraternité. C'est le pacte des industries s'associant aux arts, des sciences encourageant les découvertes, des produits s'échangeant avec les idées, du progrès multipliant le bien-être, de l'idéal s'accouplant au réel. C'est la communion des nations dans l'harmonie qui sort du travail. Lutte, si l'on veut, mais lutte féconde; éblouissante mêlée des travailleurs qui laisse derrière elle, non la mort, mais la vie, non des cadavres mais des chefs-d'œuvre; bataille superbe où il n'y a que des vainqueurs. (*Longs applaudissements.*)

Ce spectacle splendide, il est juste que ce soit Paris qui le donne au monde.

1870, c'est-à-dire le guet-apens de la guerre, a été le fait de la Prusse; 1878, c'est-à-dire la victoire de la paix, sera la réplique de la France.

L'Exposition universelle de 1878, ce sera la guerre mise en déroute par la paix.

Ce sera la réconciliation avec Paris, dont l'univers a besoin.

La paix, c'est le verbe de l'avenir, c'est l'annonce des Etats-Unis de l'Europe, c'est le nom de baptême du vingtième siècle. Ne nous lassons pas, nous les philosophes, de déclarer au monde la paix. Faisons sortir de ce mot suprême tout ce qu'il contient.

Disons-le, ce qu'il faut à la France, à l'Europe, au monde civilisé, ce qui est dès à présent réalisable, ce que nous voulons, le voici : les religions sans l'intolérance, c'est-à-dire la raison remplaçant le dogmatisme; la pénalité sans la mort, c'est-à-dire la correction remplaçant la vindicte; le travail sans l'exploitation, c'est-à-dire le bien-être remplaçant le malaise; la circulation sans la frontière, c'est-à-dire la liberté remplaçant la ligature; les nationalités sans l'antagonisme, c'est-à-dire l'arbitrage remplaçant la guerre (*mouvement*); en un mot, tous les désarmements, excepté le désarmement de la conscience. (*Bravos répétés.*)

Ah ! cette exception-là, je la maintiens. Car tant que la politique contiendra la guerre, tant que la pénalité contiendra l'échafaud, tant que le dogme contiendra l'enfer, tant que la force sociale sera comminatoire, tant que le principe, qui est le droit, sera distinct du fait, qui est le code, tant que l'indissoluble sera dans la loi civile et l'irréparable dans la loi criminelle, tant que la liberté pourra être garrottée, tant que la vérité pourra être bâillonnée, tant que le juge pourra dégénérer en bourreau, tant que le chef pourra dégénérer en tyran, tant que nous aurons pour précipices des abîmes creusés par nous-mêmes, tant qu'il y aura des opprimés, des exploités, des accablés, des justes qui saignent, des faibles qui pleurent, il faut, citoyens, que la conscience reste armée. (*Applaudissements prolongés.*)

La conscience armée, c'est Juvénal terrible, c'est Tacite pensif, c'est Dante flétrissant Boniface, c'est-à-dire l'homme probe châtiant l'homme infaillible, c'est Voltaire vengeant Calas, c'est-à-dire la justice rappelant à l'ordre la magistrature. (*Sensation. Triple salve d'ap-*

plaudissements.) La conscience armée, c'est le droit incorruptible faisant obstacle à la loi inique, c'est la philosophie supprimant la torture, c'est la tolérance abolissant l'inquisition, c'est le jour vrai remplaçant dans les âmes le jour faux, c'est la clarté de l'aurore substituée à la lueur des bûchers. Oui, la conscience reste et restera armée, Juvénal et Tacite resteront debout, tant que l'histoire nous montrera la justice humaine satisfaite de son peu de ressemblance avec la justice divine, tant que la raison d'état sera en colère, tant qu'un épouvantable *væ victis* régnera, tant qu'on écoutera un cri de clémence comme on écouterait un cri séditieux, tant qu'on refusera de faire tourner sur ses gonds la seule porte qui puisse fermer la guerre civile, l'amnistie! (*Profonde émotion. — Applaudissements prolongés.*)

Cela dit, je conclus. Et je conclus par l'espérance.

Ayons une foi absolue dans la patrie. La destinée de la France fait partie de l'avenir humain. Depuis trois siècles la lumière du monde est française. Le monde ne changera pas de flambeau.

Pourtant, généreux patriotes qui m'écoutez, ne croyez pas que je pousse l'espérance jusqu'à l'illusion. Ma foi en la France est filiale, et par conséquent passionnée, mais elle est philosophique, et par conséquent réfléchie. Messieurs, ma parole est sincère, mais elle est virile, et je ne veux rien dissimuler. Non, je n'oublie pas que je parle aux hommes de Paris. La responsabilité est en proportion de l'auditoire. Une seule chose est à la taille du peuple, c'est la vérité. Et dire la réalité, c'est le devoir.

Eh bien, la réalité, c'est que nous traversons une heure redoutable. La réalité, c'est que, si la nuit complète se faisait, il y aurait des possibilités de naufrage. Les crises succèdent aux catastrophes. J'espère cependant.

Je fais plus qu'espérer. J'affirme. Pourquoi? Je vais vous le dire, et ce sera mon dernier mot.

La marche du genre humain vers l'avenir a toutes les complications d'un voyage de découvertes. Le progrès est une navigation; souvent nocturne. On pourrait dire que l'humanité est en pleine mer. Elle avance lentement, dans un roulis terrible, immense navire battu des vents. Il y a des instants sinistres. A de certains moments, la noirceur de l'horizon est profonde; il semble qu'on aille au hasard. Où? à l'abîme. On rencontre un écueil, l'empire; on se heurte à un bas-fond, le *Syllabus;* on traverse un cyclone, Sedan (*mouvement*); l'année de l'infaillibilité du pape est l'année de la chute de la France; les ouragans et les tonnerres se mêlent; on a au-dessus de sa tête tout le passé en nuages et chargé de foudres; cet éclair, c'est le glaive; cet autre éclair, c'est le sceptre; ce grondement, c'est la guerre. Que va-t-on devenir? Va-t-on finir par s'entre-dévorer? En viendra-t-on à un radeau de la *Méduse*, à une lutte d'affamés et de naufragés, à la bataille dans la tempête? Est-ce qu'il est possible qu'on soit perdu? On lève les yeux. On cherche dans le ciel une indication, une espérance, un conseil. L'anxiété est au comble. Où est le salut? Tout à coup, la brume s'écarte, une lueur apparaît: il semble qu'une déchirure se fasse dans le noir complot des nuées, une trouée blanchit toute cette ombre, et, subitement, à l'horizon, au-dessus des gouffres, au delà des nuages, le genre humain frissonnant aperçoit cette haute clarté allumée il y a quatrevingts ans par des géants sur la cime du dix-huitième siècle, ce majestueux phare à feux tournants qui présente alternativement aux nations désemparées chacun des trois rayons dont se compose la civilisation future : Liberté, Égalité, Fraternité. (*Applaudissements prolongés.*)

Liberté, cela s'adresse au peuple; Égalité, cela s'adresse aux hommes; Fraternité, cela s'adresse aux âmes.

Navigateurs en détresse, abordez à ce grand rivage, la République.

Le port est là. (*Longue acclamation. Cris de : Vive la République! Vive l'amnistie! Vive Victor Hugo!*)

II

LE SEIZE MAI

I

LA PROROGATION

Le 16 mai 1877, un essai préliminaire de coup d'état fut tenté par M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République. Brusquement il congédia, sur les plus futiles prétextes, le ministère républicain de M. Jules Simon, qui réunissait dans la chambre une majorité de deux cents voix. Le nouveau cabinet, sous la présidence de M. de Broglie, ne fut composé que de monarchistes.

Deux jours après, un décret du président de la République prorogeait le parlement pour un mois.

Aussitôt les gauches des deux chambres tinrent chacune leur réunion plénière et rédigèrent des déclarations collectives adressées au pays.

Dans la réunion des gauches du sénat, Victor Hugo prit la parole :

Dans quelles circonstances l'événement qui nous préoccupe se produit-il?

Laissez-moi vous le dire. Deux choses me frappent. Voici la première :

La France était en pleine paix, en pleine convalescence de ses derniers malheurs, en pleine possession d'elle-même; la France donnait au monde tous les grands exemples, l'exemple du travail, de l'industrie, du progrès sous toutes les formes; elle était superbe de tranquillité et d'activité; elle se préparait à convier tous les peuples chez elle; elle prenait l'initiative de l'Exposition universelle, et, meurtrie, mutilée, mais toujours grande, elle allait donner une fête à la civilisation. En ce moment-là, dans ce calme fécond et auguste, quelqu'un la trouble. Qui? Son gouvernement. Une sorte de déclaration de guerre est faite. A qui? A la France en paix. Par qui? Par le pouvoir. (*Oui! oui! — Adhésion unanime.*)

La seconde chose qui me frappe, la voici :

Si la France est en paix, l'Europe ne l'est pas. Si au dedans nous sommes tranquilles, au dehors nous sommes inquiets. Le continent prend feu. Deux empires se heurtent en orient; au nord, un autre empire guette; à côté du nord, une puissante nation voisine fait son branle-bas de combat. Plus que jamais, il importe que la France, pour rester forte, reste paisible. Eh bien! c'est le moment qu'on choisit pour l'agiter! C'est pour le pays l'heure de la prudence; c'est pour le gouvernement l'heure des imprudences.

Ces deux grands faits, la paix en France, la guerre en Europe, exigeaient tous les deux un gouvernement sage. C'est l'instant que prend le gouvernement pour devenir un gouvernement d'aventure.

Une étincelle suffirait pour tout embraser; le gouvernement secoue la torche. (*Sensation profonde.*)

Oui, gouvernement d'aventure. Je ne veux pas, pour l'instant, le qualifier plus sévèrement, espérant toujours que le pouvoir se sentira averti par l'énormité de certains souvenirs, et qu'il s'arrêtera. Je recommande au pouvoir personnel la lecture attentive de la constitution. (*Mouvement.*)

Il y a là sur la responsabilité plusieurs articles sérieux.

J'en pourrais dire davantage. Mais je me borne à ces quelques paroles. J'ai une fonction comme sénateur et une mission comme citoyen; je ne faillirai ni à l'une ni à l'autre.

Vous, mes collègues, vous résisterez vaillamment, je le sais et je le déclare, aux empiétements illégaux et aux usurpations inconstitutionnelles. Surveillons plus que jamais le pouvoir. Dans la situation où nous sommes, souvenez-vous de ceci : toute la défiance que vous montrerez au nouveau ministère vous sera rendue en confiance par la nation.

Messieurs, rassurons la France, rassurons-la dans le présent, rassurons-la dans l'avenir.

La république est une délivrance définitive. Espérance est un des mots de la liberté. Aucun piége ne réussira. La vérité et la raison prévaudront. La justice triomphera de la magistrature. La conscience humaine triomphera du clergé. La souveraineté nationale triomphera des dictatures, cléricales ou soldatesques.

La France peut compter sur nous, et nous pouvons compter sur elle.

Soyons fidèles à tous nos devoirs et à tous nos droits. (*Adhésion unanime. — Applaudissements prolongés.*)

II

LA DISSOLUTION

La prorogation d'un mois expirée, le maréchal de Mac-Mahon adresse, le 17 juin, un message au sénat, lui demandant, aux termes de la constitution, de prononcer avec le président de la République la dissolution de la chambre des députés.

La chambre des députés réplique aussitôt par un ordre du jour déclarant que « le ministère n'a pas la confiance de la nation ». Cet ordre du jour est voté par 363 voix contre 158.

Le 21 juin, les bureaux du sénat se réunissent pour nommer la commission chargée du rapport sur la demande de dissolution.

Dans le quatrième bureau, dont Victor Hugo fait partie, se passe l'incident suivant, rapporté ainsi par le *Rappel*.

RÉUNION DANS LES BUREAUX DU SÉNAT

« Il s'est produit, au 4e bureau, un incident qui a causé une vive émotion.

« M. Victor Hugo fait partie de ce bureau. M. le vicomte de Meaux, ministre du commerce, en fait également partie.

« La discussion s'est ouverte sur le projet de dissolution.

« Après des discours de MM. Bertauld et de Lasteyrie contre le projet et de MM. de Meaux et Depeyre pour, la séance semblait terminée, lorsque M. Victor Hugo a demandé la parole.

« Il a dit :

J'ai gardé le silence jusqu'à ce moment, et j'étais résolu à ne point intervenir dans le débat, espérant qu'une question essentielle serait posée, et aimant mieux qu'elle le fût par d'autres que par moi.

Cette question n'a pas été posée. Je vois que la séance va se clore, et je crois de mon devoir de parler. Je désire n'être point nommé commissaire, et je prie mes amis de voter, comme je le ferai moi-même, pour notre honorable collègue, M. Bertauld.

Cela dit, et absolument désintéressé dans le vote qui va suivre, j'entre dans ce qui est pour moi la question nécessaire et immédiate.

Un ministre est ici présent. Je profite de sa présence, c'est à lui que je parle, et voici ce que j'ai à dire à M. le ministre du commerce.

Il est impossible que le président de la République et les membres du cabinet nouveau n'aient point examiné entre eux une éventualité, qui est pour nous une certitude : le cas où, dans trois mois, la chambre, dissoute aujourd'hui, reviendrait augmentée en nombre dans le sens républicain, et, ce qui est une augmentation plus grande encore, accrue en autorité et en puissance par son mandat renouvelé et par le vote décisif de la France souveraine.

En présence de cette chambre, qui sera à la fois la chambre ancienne, répudiée par le pouvoir personnel, et la chambre nouvelle, voulue par la souveraineté nationale, que fera le gouvernement? quels plans a-t-il arrêtés? quelle conduite compte-t-il suivre? Le président fera-t-il simplement son devoir, qui est de se retirer et d'obéir à la nation, et les ministres disparaîtront-ils avec lui? En un mot, quelle est la résolution du président et de son cabinet, dans le cas grave que je viens d'indiquer?

Je pose cette question au membre du cabinet ici présent. Je la pose catégoriquement et absolument. Aucun faux-fuyant n'est possible : ou le ministre me répondra, et j'enregistrerai sa réponse; ou il refusera de répondre, et je constaterai son silence. Dans les deux cas, mon but sera atteint; et, que le ministre parle ou qu'il se taise, l'espèce de clarté que je désire, je l'aurai.

« Sur ces paroles, au milieu du profond silence et de l'attente unanime des sénateurs, M. de Meaux s'est levé. Voici sa réponse :

« La question posée par M. Victor Hugo ne pourrait être « posée qu'au président de la République, et excède la com« pétence des ministres. »

« Une certaine agitation a suivi cette réponse. MM. Valentin, Ribière, Lepetit et d'autres encore se sont vivement récriés.

« M. Victor Hugo a repris la parole en ces termes :

Vous venez d'entendre la réponse de M. le ministre. Eh bien! je vais répliquer à l'honorable M. de Meaux par un fait qui est presque pour lui un fait personnel.

Un homme qui lui touche de très près, orateur considérable de la droite, dont j'avais été l'ami à la chambre des pairs et dont j'étais l'adversaire à l'assemblée législative, M. de Montalembert, après la crise de juillet 1851, s'émut, bien qu'allié momentané de l'Élysée, des intentions qu'on prêtait au président, M. Louis Bonaparte, lequel protestait du reste de sa loyauté.

M. de Montalembert, alors, se souvenant de notre ancienne amitié, me pria de faire, en mon nom et au sien, au ministre Baroche, la question que je viens de faire tout à l'heure à M. de Meaux... (*Profond mouvement d'attention.*) Et le ministre d'alors fit à cette question identiquement la même réponse que le ministre d'aujourd'hui.

Trois mois après, éclatait ce crime qui s'appellera dans l'histoire le 2 décembre.

« Une vive émotion succède à ces paroles.

« Aucune réplique de M. de Meaux. Exclamations des sénateurs présents.

« Le président du bureau, M. Batbie, fait tardivement remarquer que les interpellations aux ministres ne sont d'usage qu'en séance publique; dans les bureaux, il n'y a pas de ministre; un membre parle à un membre, un collègue à un collègue; et M. Victor Hugo ne peut pas exiger de M. de Meaux une autre réponse que celle qui lui a été faite.

« — Je m'en contente! s'écrie M. Victor Hugo.

« Et les quinze membres de la gauche applaudissent. »

SÉANCE PUBLIQUE DU SÉNAT

— 12 JUIN 1877. —

Messieurs,

Un conflit éclate entre deux pouvoirs. Il appartient au sénat de les départager. C'est aujourd'hui que le sénat va être juge.

Et c'est aujourd'hui que le sénat va être jugé. (*Applaudissements à gauche.*)

Car si au-dessus du gouvernement il y a le sénat, au-dessus du sénat il y a la nation.

Jamais situation n'a été plus grave.

Il dépend aujourd'hui du sénat de pacifier la France ou de la troubler.

Et pacifier la France, c'est rassurer l'Europe ; et troubler la France, c'est alarmer le monde.

Cette délivrance ou cette catastrophe dépendent du sénat.

Messieurs, le sénat va aujourd'hui faire sa preuve. Le sénat aujourd'hui peut être fondé par le sénat. (*Bruit à droite. — Approbation à gauche.*)

L'occasion est unique, vous ne la laisserez pas échapper.

Quelques publicistes doutent que le sénat soit utile : montrez que le sénat est nécessaire.

La France est en péril, venez au secours de la France. (*Bravos à gauche.*)

Messieurs, le passé donne quelquefois des renseignements. De certains crimes, que l'histoire n'oublie pas, ont des reflets sinistres, et l'on dirait qu'ils éclairent confusément les événements possibles.

Ces crimes sont derrière nous, et par moments nous croyons les revoir devant nous.

Il y a parmi vous, messieurs, des hommes qui se souviennent. Quelquefois se souvenir, c'est prévoir. (*Applaudissements à gauche.*)

Ces hommes ont vu, il y a vingt-six ans, ce phénomène :

Une grande nation qui ne demande que la paix, une nation qui sait ce qu'elle veut, qui sait d'où elle vient et qui a droit de savoir où elle va, une nation qui ne ment pas, qui ne cache rien, qui n'élude rien, qui ne sous-entend rien, et qui marche dans la voie du progrès droit devant elle et à visage découvert, la France, qui a donné à l'Europe quatre illustres siècles de philosophie et de civilisation, qui a proclamé par Voltaire la liberté religieuse (*protestations à droite, vive approbation à gauche*) et par Mirabeau la liberté politique; la France qui travaille, qui enseigne, qui fraternise; qui a un but, le bien, et qui le dit, qui a un moyen, le juste, et qui le déclare, et, derrière cet immense pays en pleine activité, en pleine bonne volonté, en pleine lumière, un gouvernement masqué. (*Applaudissements prolongés à gauche. Réclamations à droite.*)

Messieurs, nous qui avons vu cela, nous sommes pensifs aujourd'hui, nous regardons avec une attention profonde ce qui semble être devant nous : une audace qui hésite, des sabres qu'on entend traîner, des protestations de loyauté qui ont un certain son de voix; nous reconnaissons le masque. (*Sensation.*)

Messieurs, les vieillards sont des avertisseurs. Ils ont pour fonction de décourager les choses mauvaises et de déconseiller les choses périlleuses. Dire des paroles utiles, dussent-elles paraître inutiles, c'est là leur dignité et leur tristesse. (*Très bien! à gauche.*)

Je ne demande pas mieux que de croire à la loyauté, mais je me souviens qu'on y a déjà cru. (*C'est vrai! à gauche.*) Ce n'est pas ma faute si je me souviens. Je vois des ressemblances qui m'inquiètent, non pour moi qui n'ai rien à perdre dans la vie et qui ai tout à gagner dans la mort, mais pour mon pays. Messieurs, vous écouterez l'homme en cheveux blancs qui a vu ce que vous allez revoir peut-être, qui n'a plus d'autre intérêt sur la terre que le vôtre, qui vous conseille tous avec droiture, amis et ennemis, et qui ne peut ni haïr ni mentir, étant si près de la vérité éternelle. (*Profonde sensation. Applaudissements prolongés.*)

Vous allez entrer dans une aventure. Eh bien, écoutez celui qui en revient. (*Mouvement.*) Vous allez affronter l'inconnu, écoutez celui qui vous dit : l'inconnu, je le connais. Vous allez vous embarquer sur un navire dont la voile frissonne au vent et qui va bientôt partir pour un grand voyage plein de promesses, écoutez celui qui vous dit : Arrêtez, j'ai fait ce naufrage-là. (*Applaudissements.*)

Je crois être dans le vrai. Puissé-je me tromper, et Dieu veuille qu'il n'y ait rien de cet affreux passé dans l'avenir!

Ces réserves faites, — et c'était mon devoir de les faire, — j'aborde le moment présent, tel qu'il apparaît et tel qu'il se montre, et je tâcherai de ne rien dire qui puisse être contesté.

Personne ne niera, je suppose, que l'acte du 16 mai ait été inattendu.

Cela a été quelque chose comme le commencement d'une préméditation qui se dévoile.

L'effet a été terrible.

Remontons à quelques semaines en arrière. La France était en plein travail, c'est-à-dire en pleine fête. Elle se préparait à l'Exposition universelle de 1878 avec la fierté joyeuse des grandes nations civilisatrices. Elle déclarait au monde l'hospitalité. Paris, convalescent, glorieux et superbe, élevait un palais à la fraternité des nations; la France, en dépit des convulsions continentales, était confiante et tranquille, et sentait s'approcher l'heure du suprême triomphe, du triomphe de la paix. Tout à coup, dans ce ciel bleu un coup de foudre éclate, et au milieu d'une victoire on

apporte à la France une catastrophe. (*Vive émotion. — Bravos à gauche.*)

Le 15 mai, tout prospérait; le 16, tout s'est arrêté. On a assisté au spectacle étrange d'un malheur public, fait exprès. (*Sensation.*) Subitement, le crédit se déconcerte; la confiance disparaît; les commandes cessent; les usines s'éteignent; les manufactures se ferment; les plus puissantes renvoient la moitié de leurs ouvriers; lisez les remontrances des chambres de commerce; le chômage, cette peste du travail, se répand et s'accroît et une sorte d'agonie commence. Ce que cette calamité, le 16 mai, coûte à notre industrie, à notre commerce, à notre travail national, ne peut se chiffrer que par des centaines de millions. (*Allons donc! à droite. — Oui! oui! à gauche.*)

Eh bien, messieurs, aujourd'hui que vous demande-t-on? De la continuer. Le 16 mai désire se compléter. Un mois d'agonie, c'est peu; il en demande quatre. Dissolvez la chambre. On verra où la France en sera au bout de quatre mois. La durée du 16 mai, c'est la durée de la catastrophe. Aggravation funeste. Partout la stagnation commerciale, partout la fièvre politique. Trois mois de querelle et de haine. L'angoisse ajoutée à l'angoisse. Ce qui n'était que le chômage sera la faillite; ruine pour les riches, famine pour les pauvres; l'électeur acculé à son droit; l'ouvrier sans pain armé du vote. La colère mêlée à la justice. Tel est le lendemain de la dissolution. (*Mouvement.*)

Si vous l'accordiez, messieurs, le service que le 16 mai aurait rendu à la France équivaudrait au service que rend une rupture de rails à un train lancé à toute vapeur. (*C'est vrai!*)

Et j'hésite à achever ma pensée, mais il faut, sinon tout dire, au moins tout indiquer.

Messieurs, réfléchissez. L'Europe est en guerre. La France a des ennemis. Si, en l'absence des chambres, dans l'éclipse de la souveraineté nationale, si l'étranger...

(*Bruit et protestation à droite. — A gauche :* N'interrompez pas! — *M. le président :* Faites silence! — *A gauche :* C'est à la droite qu'il faut dire cela!)

...Si l'étranger profitait de cette paralysie de la France, si... je m'arrête.

Ici, messieurs, la situation apparaît tellement grave, que nous avons pu voir dans les bureaux du sénat des membres du cabinet faire appel à notre patriotisme et nous demander de ne pas insister.

Nous n'insistons pas.

Mais nous nous retournons vers le pouvoir personnel, et nous lui disons :

La guerre extérieure actuelle ajoutée à la crise intérieure faite par vous crée une situation telle que, de votre aveu, l'on ne peut pas même sonder ce qui est possible. Pourquoi alors faire cette crise? Puisque vous avez le choix du moment, pourquoi choisir ce moment-ci? Vous n'avez aucun reproche sérieux à faire à la chambre des députés; le mot *radical* appliqué à ses tendances ou à ses actes est vide de sens. La chambre a eu le très grand tort, à mes yeux, de ne pas voter l'amnistie; mais je ne suppose pas que ce soit là votre grief contre elle. (*Sourires à gauche.*) La chambre des députés a poussé l'esprit de conciliation et de consentement jusqu'à partager avec le sénat son privilége en matière d'impôts, c'est-à-dire qu'elle a fait en France plus de concessions au sénat que la chambre des communes n'en fait en Angleterre à la chambre des lords. (*A gauche : c'est vrai!*) La chambre des députés, à part les turbulences de la droite, est modérée, parlementaire et patriote; seulement il y a entre elle, chambre nationale, et vous, pouvoir personnel, incompatibilité d'humeur; vous avez, à ce qu'il paraît, des théories politiques qui font mauvais ménage avec les théories politiques de la chambre des députés, et vous voulez divorcer. Soit. Mais il n'y a là aucune urgence. Pourquoi prendre l'heure la plus périlleuse? Dissoudre la chambre en ce moment, c'est désarmer la France. (*Mouvement.*) Pourquoi ne pas attendre que le conflit européen soit apaisé? Quand la situation sera redevenue calme, si votre incompatibilité d'humeur ne s'est pas dissipée, si vous persistez dans votre fantaisie théorique, vous nous en reparlerez, et, puisque nous sommes ce qu'en Angleterre on appelle la cour des divorces, nous aviserons. Nous choisirons entre la chambre et vous. Mais rien ne presse, attendez. En ce moment, soyons prudents, et n'ajoutons pas, de gaieté de cœur, à la complication extérieure, déjà très redoutable, une complication intérieure plus redoutable encore. (*Très bien! très bien! à gauche.*)

Nous disons cela, qui est sage.

Messieurs, une chose me frappe, et je dois la dire c'est qu'en ce moment, dans l'heure critique où nous sommes, l'esprit de gouvernement est de ce côté (*montrant la gauche*), et l'esprit de révolution est du côté opposé (*montrant la droite*). (*C'est vrai! c'est vrai! à gauche.*)

En effet, que veut-on de ce côté, du côté républicain?

Le maintien de ce qui est, l'amélioration lente et sage des institutions, le progrès pas à pas, aucune secousse, aucune violence, le suffrage universel, c'est-à-dire la paix entre les opinions, et l'Exposition universelle, c'est-à-dire la paix entre les nations. Et qu'est-ce que cet ensemble de bonnes volontés tournées vers le bien? Messieurs, c'est l'esprit de gouvernement. (*Applaudissements à gauche.*)

Et du côté opposé, du côté monarchique, que veut-on?

Le renversement de la République, la paix publique livrée à la compétition de trois monarchies, le parti pris pour le pape contre notre alliée l'Italie, la partialité pour un culte allant jusqu'à l'acceptation d'une guerre religieuse éventuelle (*Dénégations à droite. — A gauche: Oui! oui!*), et cela à une époque où la France ne peut et ne doit faire que des guerres patriotiques, le suffrage universel discuté, la force rompant l'équilibre de la loi et du droit, la négation de notre législation civile par la revendication catholique; en un mot, une effrayante

remise en question de toutes les solutions sur lesquelles repose la société moderne. (*Applaudissements répétés à gauche.*) Qu'est-ce que tout cela, messieurs? c'est l'esprit de révolution. (*Oui! oui! — Applaudissements.*)

J'avais donc raison de le dire : oui, à cette heure, l'esprit de gouvernement est dans l'opposition, et l'esprit de révolution est dans le gouvernement!

Qu'est-ce que la dissolution?

C'est une révolution possible. Quelle révolution? La pire de toutes: La révolution inconnue. (*Sensation. — Murmures à droite. — Vive adhésion à gauche.*)

Messieurs les sénateurs, croyez-moi. Oui, soyez le gouvernement. Coupez court à cette tentative. Arrêtez net cette étrange insurrection du 16 mai...

(*Réclamations à droite; cris :* A l'ordre! à l'ordre! *— Applaudissements prolongés à gauche. — M. le président :* Les applaudissements par lesquels on soutient l'orateur n'empêcheront pas le président de faire son devoir : ce n'est pas assez d'avoir porté contre une partie de cette chambre des accusations d opinions factieuses, vous appelez un acte qui n'est pas sorti de la légalité un acte révolutionnaire, le président s'en étonne. — *A gauche :* Ce sont des préliminaires de révolution! — *M. Valentin :* L'avertissement était nécessaire! — *M. le président :* Monsieur Valentin, vous n'avez pas la parole! — *A gauche, à M. Victor Hugo :* Continuez! — *A droite :* Que l'orateur retire le mot « insurrection »! — *A gauche unanimement :* Non! ne retirez rien! — *L'orateur ne retire rien et continue :*)

Ayez, messieurs, une volonté, une grande volonté, et signifiez-la. La France veut être rassurée. Rassurez-la. On l'ébranle. Raffermissez-la. Vous êtes le seul pouvoir que ne domine aucun autre. Ces pouvoirs-là finissent par avoir toute la responsabilité. La chambre relève de vous, vous pouvez la dissoudre; le président relève de vous, vous pouvez le juger. Ayez le respect, je dis plus, l'effroi de votre toute-puissance, et usez-en pour le bien. Redoutez-vous vous-mêmes, et prenez garde à ce que vous allez faire. Des corps tels que celui-ci sauvent ou perdent les nations.

Sauvez votre pays. (*Sensation. — Vifs applaudissements à gauche.*)

Messieurs, la logique de la situation qui nous est faite me ramène à ce que je vous disais en commençant .

C'est aujourd'hui que la grave question des deux chambres, composée par la constitution, va être résolue.

Deux chambres sont-elles utiles? Une seule chambre est-elle préférable? En d'autres termes, faut-il un sénat?

Chose étrange! le gouvernement, en croyant poser la question de la chambre des députés, a posé la question du sénat. (*Mouvement.*)

Et, chose non moins remarquable, c'est le sénat qui va la résoudre. (*Approbation à gauche.*)

On vous propose de dissoudre une chambre. Vous pouvez vous faire cette demande : laquelle? (*Très bien! à gauche.*)

Messieurs, j'y insiste. Il dépend aujourd'hui du sénat de pacifier la France ou de troubler le monde.

La France est aujourd'hui désarmée en face de toutes les coalitions du passé. Le sénat est son bouclier. La France, livrée aux aventures, n'a plus qu'un point d'appui, un seul, le sénat. Ce point d'appui lui manquera-t-il?

Le sénat, en votant la dissolution, compromet la tranquillité publique et prouve qu'il est dangereux.

Le sénat, en rejetant la dissolution, rassure la patrie et prouve qu'il est nécessaire.

Sénateurs, prouvez que vous êtes nécessaires. (*Adhésion à gauche.*)

Je me tourne vers les hommes qui en ce moment gouvernent, et je leur dis :

Si vous obtenez la dissolution, dans trois mois le suffrage universel vous renverra cette chambre

La même.

Pour vous pire. Pourquoi?

Parce qu'elle sera la même. (*Sensation profonde.*)

Souvenez-vous des 221. Ce chiffre sonne comme un écho de précipice. C'est là que Charles X est tombé. (*Sensation.*)

Le gouvernement fait cette imprudence, l'ouverture de l'inconnu.

Messieurs les sénateurs, vous refuserez la dissolution. Et ainsi vous rassurerez la France et vous fonderez le sénat. (*Très bien! à gauche.*)

Deux grands résultats obtenus par un seul vote.

Ce vote, la France l'attend de vous.

Messieurs, le péril de la dissolution, ce pourrait être, ou de nous jeter avant l'heure, d'un mouvement éperdu et désordonné, dans le progrès sans transition, et dans ces conditions-là le progrès peut être un précipice; ou de nous ramener à ce gouffre bien autrement redoutable, le passé. Dans le premier cas, on tombe la tête la première; dans le second cas, on tombe à reculons. (*Applaudissements à gauche, rires à droite.*) Ne pas tomber vaut mieux. Vous aurez la sagesse que les ministres n'ont pas. Mais n'est-il pas étrange que le gouvernement en soit là de nous offrir le choix entre deux abîmes! (*Vive émotion.*)

Nous ne tomberons ni dans l'un ni dans l'autre. Votre prudence préservera la patrie. On peut dire de la France qu'elle est insubmersible. S'il y avait un déluge, elle serait l'arche. Oui, dans un temps donné, la France triomphera de l'ennemi du dedans comme de l'ennemi du dehors. Ce n'est pas une espérance que j'exprime ici, c'est une certitude. Qu'est-ce qu'une coalition des partis contre la souveraine réalité? Quand même un de ces partis voudrait mettre le droit divin au-dessus du droit public, et l'autre le sabre au-dessus du vote, et l'autre le dogme au-dessus de la raison, non, une arrestation de civilisation en plein dix-neuvième siècle n'est pas possible; une constitution n'est pas une gorge de montagnes où peuvent s'embusquer des trabucaires; on ne dévalise pas la révolution française; on ne

détrousse pas le progrès humain comme on détrousse une diligence. Nos ennemis peuvent se liguer. Soit. Leur ligue est vaine. Au milieu de nos fluctuations et de nos orages, dans l'obscurité de la lutte profonde, quelqu'un qu'on ne terrasse pas est dès à présent visible et debout, c'est la loi, l'éternelle loi honnête et juste qui sort de la conscience publique, et derrière la brume épaisse où nous combattons il y a un victorieux, l'avenir. (*Vive sensation. — Applaudissements à gauche.*)

Nos enfants auront cet éblouissement. Et nous aussi, et avec plus d'assurance que les anciens croisés, nous pouvons dire : Dieu le veut ! Non, le passé ne prévaudra pas. Eût-il la force, nous avons la justice, et la justice est plus forte que la force. Nous sommes la philosophie et la liberté. Non, tout le moyen âge condensé dans le Syllabus n'aura pas raison de Voltaire; non, toute la monarchie, fût-elle triple, et eût-elle, comme l'hydre, trois têtes, n'aura pas raison de la république. (*Non ! non ! non ! à gauche.*) Le peuple, appuyé sur le droit, c'est Hercule appuyé sur la massue.

Et maintenant que la France reste en paix. Que le peuple demeure tranquille. Pour rassurer la civilisation, Hercule au repos suffit.

Je vote contre la catastrophe.

Je refuse la dissolution.

(*Acclamation unanime et prolongée à gauche. — Les sénateurs de gauche se lèvent, et M. Victor Hugo, en regagnant sa place, est chaleureusement félicité par tous ses collègues. — La séance est suspendue.*)

RÉPONSE AUX OUVRIERS LYONNAIS

La dissolution est prononcée par 349 voix contre 130.

Le nation est résolue, le pouvoir est agressif. Le maréchal de Mac-Mahon, après une revue passée le 1er juillet, adresse à l'armée un ordre du jour, qui se termine ainsi :

« ...Vous m'aiderez, j'en suis certain, à maintenir le respect de l'autorité et des lois dans l'exercice de la mission qui m'a été confiée, et que je remplirai jusqu'au bout. »

Une adresse de remerciement à Victor Hugo pour le discours sur les ouvriers lyonnais avait été votée par le comité d'initiative de Perrache, et envoyée, le 14 juillet, dans un album splendidement relié, contenant les noms de tous les signataires et portant sur la couverture :

La Démocratie lyonnaise a Victor Hugo.

Victor Hugo répond :

Paris, 19 juillet 1877.

Mes chers et vaillants concitoyens,

Je reçois avec émotion votre envoi magnifique. J'avais déjà eu un bonheur. faire mon devoir. et le [illegible] pour vous. Ce bonheur, vous le complétez. Je vous remercie.

Je continuerai; vous vous appuierez sur moi et je m'appuierai sur vous.

L'heure actuelle est menaçante; le temps des épreuves va recommencer peut-être. Ce que nous avons déjà fait, nous le ferons encore. Nous aussi. nous irons *jusqu'au bout*.

On nous fait, bien malgré nous, hélas ! une situation périlleuse. Puisqu'il le faut, nous l'acceptons. Quant à moi, je ne reculerai devant aucune des conséquences du devoir. Sortir de l'exil donne le droit d'y rentrer. Quant au sacrifice de la vie, il est peu de chose à côté du sacrifice de la patrie.

Mais ne craignons rien. Nous avons pour nous, citoyens libres de la France libre, la force des choses à laquelle s'ajoute la force des idées. Ce sont là les deux courants suprêmes de la civilisation.

Aucun doute sur l'avenir n'est possible. La vérité, la raison et la justice vaincront, et du misérable conflit actuel sortira, par la toute-puissance du suffrage universel, sans secousse et sans lutte peut-être, la république prospère, douce et forte.

Le peuple français est l'armée humaine, et la démocratie lyonnaise en est l'avant-garde. Où va cette armée ? à la paix. Où va cette avant-garde ? à la liberté.

Hommes de Lyon, mes frères, je vous salue.

LA PUBLICATION

DE

L'*HISTOIRE D'UN CRIME*

1er octobre 1877

Entre les « actes » de Victor Hugo, il faut noter à cette place un de ceux qui furent le plus efficaces et le plus salutaires, — la publication de l'*Histoire d'un crime*.

Les élections générales avaient été fixées par le gouvernement du 16 mai à la date du 14 octobre.

Le 1er octobre, l'*Histoire d'un crime* parut, précédée de ces deux simples lignes :

Ce livre est plus qu'actuel, il est urgent.
Je le publie.

III

LES ÉLECTIONS

Discours pour la candidature de M. Jules Grévy.

Le pouvoir personnel s'était affirmé, dans les discours et manifestes du président de la république, par des paroles imprudentes : « Mon nom... ma pensée... ma politique... ma volonté. »

Le 12 octobre, avant-veille des élections, une réunion électorale eut lieu au gymnase Paz, pour soutenir, dans le neuvième arrondissement de Paris, la candidature de M. Jules Grévy, qui fut élu, le surlendemain, à l'immense majorité de 12,372 voix.

Victor Hugo prit la parole dans cette réunion et dit :

Messieurs,

Un homme éminent se présente à vos suffrages. Nous appuyons sa candidature.

Vous le nommerez ; car le nommer c'est réélire en lui la chambre dont il fut le président.

Le pays va rappeler cette chambre si étrangement congédiée. Il va la réélire, avec sévérité pour ceux qui l'ont dissoute.

Nommer Jules Grévy, c'est faire réparation au passé et donner un gage à l'avenir.

Je n'ajouterai rien à tout ce qui vient de vous être dit sur cet homme qui réalise la définition de Cicéron : éloquent et honnête.

Je me bornerai à exposer devant vous, avec une brièveté et une réserve que vous apprécierez, quelques idées, utiles peut-être en ce moment.

Électeurs,

Vous allez exercer le grand droit et remplir le grand devoir du citoyen.

Vous allez nommer un législateur.

C'est-à-dire incarner dans un homme votre souveraineté.

C'est là, citoyens, un choix considérable.

Le législateur est la plus haute expression de la volonté nationale.

Sa fonction domine toutes les autres fonctions. Pourquoi ? C'est que c'est de sa conscience que sort la loi. La conscience est la loi intérieure ; la loi est la conscience extérieure. De là le religieux respect qui lui est dû. Le respect de la loi, c'est le devoir de la magistrature, l'obligation du clergé, l'honneur de l'armée. La loi est le dogme du juge, la limite du prêtre, la consigne du soldat. Le mot *hors la loi* exprime à la fois le plus grand des crimes et le plus terrible des châtiments. D'où vient cette suprématie de la loi ? C'est, je le répète, que la loi est pour le peuple ce qu'est pour l'homme la conscience. Rien en dehors d'elle, rien au-dessus d'elle. De là, dans les états bien réglés, la subordination du pouvoir exécutif au pouvoir législatif. (*Vive adhésion.*)

Cette subordination est étroite, absolue, nécessaire. Toute résistance du pouvoir exécutif au pouvoir législatif est un empiétement ; toute violation du pouvoir législatif par le pouvoir exécutif est un crime. La force contre le droit, c'est là un tel forfait que le Dix-huit-Brumaire suffit pour effacer la gloire d'Austerlitz, et que le Deux-Décembre suffit pour engloutir le nom de Bonaparte. Dans le Dix-huit-Brumaire et dans le Deux-Décembre, ce qui a naufragé, ce n'est pas la France, c'est Napoléon.

Si je prononce en ce moment ce nom, Napoléon, c'est uniquement parce qu'il est toujours utile de rappeler les faits et d'invoquer les principes ; mais il va sans dire que ce nom tient trop de place dans l'histoire pour que je songe à le rapprocher des noms de nos gouvernants actuels. Je ne veux blesser aucune modestie. (*Bravos et rires.*)

Ce que je veux affirmer, et affirmer inflexiblement, c'est le profond respect dû par le pouvoir à la loi, et au législateur qui fait la loi, et au suffrage universel qui fait le législateur.

Vous le voyez, messieurs, d'échelon en échelon, c'est au suffrage universel qu'il faut remonter. Il est le point de départ et le point d'arrivée; il a le premier et le dernier mot.

Messieurs, le suffrage universel va parler, et ce qu'il dira sera souverain et définitif. La parole suprême que va prononcer l'auguste voix de la France sera à la fois un décret et un arrêt, décret pour la république, arrêt contre la monarchie. (*Oui ! oui ! — Applaudissements.*)

Quelquefois, messieurs, cela se voit dans l'histoire, les factions s'emparent du gouvernement. Elles créent ce qu'on pourrait appeler des crises de fantaisie, qui sont les plus fatales de toutes. Ces crises sont d'autant plus redoutables qu'elles sont vaines ; la raison leur manque; elles ont l'inconscience de l'ignorance et l'irascibilité du caprice. Brusquement, violemment, sans motif, car tel est leur bon plaisir, elles arrêtent le travail, l'industrie, le commerce, les échanges, les idées, déconcertent les intérêts, entravent la circulation, bâillonnent la pensée, inquiètent jusqu'à la liberté d'aller et de venir. Elles ont la hardiesse de s'annoncer elles-mêmes comme ne voulant pas finir, et posent leurs conditions. Leur persistance frappe de stupeur le pays amoindri et appauvri. On peut dire de certains gouvernements qu'ils font un nœud à la prospérité

publique. Ce nœud peut être tranché ou dénoué : il est tranché par les révolutions ; il est dénoué par le suffrage universel. (*Applaudissements.*)

Tout dénouer, ne rien trancher, telle est, citoyens, l'excellence du suffrage universel.

Le peuple gouverne par le vote, c'est l'ordre, et règne par le scrutin, c'est la paix.

Il faut donc que le suffrage universel soit obéi. Il le sera. Ce qu'il veut est voulu d'en haut. Le peuple, c'est la souveraineté; la France, c'est la lumière. On ne parle en maître ni au peuple ni à la France. Il arrive quelquefois qu'un gouvernement, peu éclairé, semble oublier les proportions ; le suffrage universel les lui rappelle. La France est majeure ; elle sait qui elle est, elle fait ce qui convient ; elle régit la civilisation par sa raison, par sa philosophie, par sa logique, par ses chefs-d'œuvre, par ses héroïsmes; elle a la majesté des choses nécessaires, elle est l'objet d'une sorte de contemplation des peuples et il lui suffit de marcher pour se montrer déesse. Quoi que nous soyons, mesurons nos paroles quand nous avons l'immense honneur de lui parler. Cette France est si illustre que les plus hautes statures s'inclinent devant elle. Devant sa grandeur les plus grands demeurent interdits. Montesquieu hésiterait à lui dire : « Ma politique », et, certes, Washington n'oserait pas lui dire : « Ma volonté ». (*Rires approbatifs.*)

Citoyens, le suffrage universel vaincra. Le nuage actuel s'évanouira. La France donnera ses ordres, et n'importe qui obéira. Je ne fais à personne l'injure de douter de cette obéissance. La victoire sera complète. Dès à présent nous sommes pleins de pensées de paix, et nous sentons quelque pitié. Nous ne pousserons pas notre victoire jusqu'à ses limites logiques, mais le triomphe du droit et de la loi est certain. L'avenir vaincra le passé ! (*Assentiment unanime.*)

Citoyens, ayons foi dans la patrie. Ne désespérons jamais. La France est une prédestinée. Elle a charge de peuples, elle est la nation utile, elle ne peut ni décliner ni décroître, elle couvre ses mutilations de son rayonnement. A l'heure qu'il est, sanglante, démembrée, rançonnée, livrée aux factions du passé, contestée, discutée, mise en question, elle sourit superbement, et le monde l'admire. C'est qu'elle a la conscience de sa nécessité. Comment craindrait-elle les pygmées, elle qui a eu raison des géants? Elle fait des miracles dans l'ordre des idées, elle fait des prodiges dans l'ordre des événements ; elle emploie, dans sa toute-puissance, même les cataclysmes à fonder l'avenir ; et — ce sera mon dernier mot — oui, citoyens, on peut tout attendre de cette France qui a su faire sortir du plus formidable des orages, la révolution, le plus stable des gouvernements, la république. (*Applaudissements prolongés.*)

III

ANNIVERSAIRE DE MENTANA

La lettre suivante, adressée par Victor Hugo au municipe de Rome, a été lue à la cérémonie funèbre de l'anniversaire de Mentana :

Versailles, 22 novembre 1877.

Un fils de la France envoie un salut aux fils de l'Italie. Mentana est une des hontes de Louis Bonaparte et une des gloires de Garibaldi. La fraternité des peuples proteste contre ce délit de l'empire, qui est un deuil pour la France.

Pour nous français, l'Italie est une patrie aussi bien que la France, et Paris, où vit l'esprit moderne, tend la main à Rome, où vit l'âme antique. Peuples, aimons-nous.

Paix aux hommes, lumière aux esprits.

IV

LE DINER D'*HERNANI*

Victor Hugo, touché de l'accueil fait par la presse unanime de toutes les opinions à la reprise d'*Hernani*, offrait, le 11 décembre 1877, au Grand-Hôtel, un diner aux journalistes, et en même temps aux comédiens qui jouaient *Hernani*.

Victor Hugo avait à sa droite Mlle Sarah Bernhardt, et à sa gauche M. Perrin, administrateur général de la Comédie-Française.

En face de Victor Hugo était son petit-fils Georges, à droite duquel étaient Émile Augier, et à gauche M. Ernest Legouvé.

A la droite de Victor Hugo, après Mlle Sarah Bernhardt, étaient MM. Émile de Girardin, Paul Meurice, Theodore de Banville, Maubant, Leconte de Lisle, Arsène Houssaye, Duquesnel, Henri de Pène, Alphonse Daudet, Blowitz, du *Times*, La Rounat, Jean-Paul Laurens, etc.

A sa gauche après M. Perrin, étaient : MM. Auguste Vacquerie, Paul de Saint-Victor, Bapst, Adrien Hébrard, Philippe Jourde, Texier, Grenier, Duportal, Magnier, Monselet, Émile Deschanel, Ernest Lefèvre, L. Rousset, Pierre Véron, Crawfort, du *Daily News*, etc.

A la droite de Georges Hugo, après M. Emile Augier : MM. Worms, Caraguel, de Biéville, Hostein, de La Pommeraye, Larochelle, Calmann Lévy, Louis Ulbach, Catulle Mendès, etc.

A sa gauche, après M. Ernest Legouvé : MM. Lockroy, Spuller, Mounet-Sully, Ritt, Alexandre Rey, Émile Bayard, etc.

Le diner a commencé à neuf heures. La table dressée, en fer à cheval et adossée à la cheminée monumentale de la salle du Zodiaque, occupait tout l'espace de la vaste rotonde, splendidement illuminée. Un admirable massif de plantes exotiques se dressait dans l'espace réservé du fer à cheval.

Au dessert, Victor Hugo s'est levé; un profond silence s'est aussitôt établi. D'une voix émue, et qui pourtant se faisait entendre jusqu'aux extrémités de la salle, Victor Hugo a dit :

Je demande à mes convives la permission de boire à leur santé.

Je suis ici le débiteur de tous, et je commence par un remerciement. Je remercie de leur présence, de leur concours, de leur sympathique adhésion, les grands talents, les nobles esprits, les généreux écrivains, les hautes renommées qui m'entourent. Je remercie, dans la personne de son honorable directeur, ce magnifique théâtre national auquel se rattache, par ses deux extrémités, un demi-siècle de ma vie. Je remercie mes chers et vaillants auxiliaires, ces excellents artistes que le public tous les soirs couvre de ses applaudissements. (*Bravos.*)

Je ne prononcerai aucun nom, car il faudrait les nommer tous. Pourtant (*Victor Hugo se tourne vers Mlle Sarah Bernhardt*), permettez-moi, madame, une exception que votre sexe autorise. Je dis plus, commande.

Vous venez de vous montrer non seulement la rivale, mais l'égale des trois grandes actrices, Mlle Mars, Mme Dorval, Mlle Favart, qui vous ont précédée dans ce rôle de doña Sol.

Je vais plus loin; j'ai le droit de le dire, moi qui ai vu, hélas! la répésentation de 1830 (*rires d'approbation*), vous avez dépassé et éclipsé Mlle Mars. Ceci est de la gloire; vous vous êtes vous-même couronnée reine, reine deux fois, reine par la beauté, reine par le talent.

Victor Hugo se penche et baise la main de Mlle Sarah Bernhardt en disant :

Je vous remercie, madame! (*Vifs applaudissements.*)

Messieurs, qu'est-ce que cette réunion? c'est une simple fête toute cordiale et toute littéraire; ces fêtes-là sont toujours les bienvenues, même et surtout dans les jours orageux et difficiles.

Il ne sera pas dit ici une seule parole qui puisse faire une allusion quelconque à une autre passion que celle de l'idéal et de l'absolu, dont nous sommes tous animés.

Nous sommes dans la région sereine. Nous nous rencontrons sur le calme sommet des purs esprits. Il y a des orages autour de nous, il n'y en a pas en nous. (*Applaudissements.*)

Il est bon que le monde littéraire jette son reflet lumineux et sans nuage sur le monde politique. Il est bon que notre région paisible donne aux régions troublées ce grand exemple, la concorde, et ce beau spectacle, la fraternité. (*Triple salve d'applaudissements.*)

Je comptais m'arrêter ici, mais vos applaudissements m'encouragent à continuer; je dirai donc quelques mots encore.

Messieurs, à mon âge, il est rare qu'on n'ait pas, qu'on ne finisse pas par avoir une idée fixe. L'idée fixe

ressemble à l'étoile fixe; plus la nuit est noire, plus l'étoile brille. (*Sensation.*)

Il en est de même de l'idée. Mon idée m'apparaît avec d'autant plus d'éclat que le moment est plus ténébreux. Cette idée fixe, je vais vous la dire : — C'est la paix.

Depuis que j'existe, dès les commencements de ma jeunesse jusqu'à cet achèvement qui est ma vieillesse, je n'ai jamais eu qu'un but, la pacification; la pacification des esprits, la pacification des âmes, la pacification des cœurs. Mon rêve aurait été : plus de guerre, plus de haine ; les peuples uniquement occupés de travail, d'industrie, de bien-être, de progrès, la prospérité par la tranquillité. (*Mouvement. Applaudissements.*)

Ce rêve, quelles que soient les épreuves passées ou futures, je le continuerai, et je tâcherai de le réaliser sans me lasser jamais, jusqu'à mon dernier souffle.

Corneille, le vieux Corneille, le grand Corneille, se sentant près de mourir, jetait cette superbe aspiration vers la gloire, ce grand et dernier cri, dans ce vers :

Au moment d'expirer, je tâche d'éblouir.

Eh bien! messieurs, si l'on avait droit de parler après Corneille, et s'il m'était donné d'exprimer mon vœu suprême, je dirais, moi :

Au moment d'expirer, je tâche d'apaiser.

(*Applaudissements prolongés, profonde émotion.*)

Telle est, messieurs, la signification, tel est le sens, tel est le but de cette réunion, de cette agape fraternelle, dans laquelle il n'y a aucun sous-entendu, aucun malentendu. Rien que de grand, de bon, de généreux. (*Salve d'applaudissements. — Oui! oui!*)

Nous tous qui sommes ici, poëtes, philosophes, écrivains, artistes, nous avons deux patries, l'une la France, l'autre l'art. (*Vifs applaudissements.*)

Oui, l'art est une patrie; c'est une cité que celle qui a pour citoyens éternels ces hommes lumineux, Homère, Eschyle, Sophocle, Aristophane, Théocrite, Plaute, Lucrèce, Virgile, Horace, Juvénal, Dante, Shakespeare, Rabelais, Molière, Corneille, Voltaire... (*Cri unanime : — ... Victor Hugo!*)

Et c'est une cité moins vaste, mais aussi grande, celle que nous pouvons appeler notre histoire nationale, et qui compte des hommes non moins grands : Charlemagne, Roland, Duguesclin, Bayard, Turenne, Condé, Villars, Vauban, Hoche, Marceau, Kléber, Mirabeau. (*Applaudissements répétés.*)

Eh bien, mes chers confrères, mes chers hôtes, nous appartenons à ces deux cités. Soyons-en fiers, et permettez-moi de vous dire, en buvant à votre santé, que je bois à la santé de nos deux patries : — A la santé de la grande France! et à la santé du grand art!

Plusieurs salves d'applaudissements ont suivi le discours de Victor Hugo. Tous les convives étaient debout, saluant et acclamant le poëte.

M. Émile Perrin s'est alors levé et a dit :

Messieurs,

Puisque cet honneur m'est réservé de répondre à l'hôte illustre qui nous a conviés, puisque je dois prendre la parole après la voix que vous venez d'entendre, devant vous, messieurs, qui représentez ici une des gloires de notre pays, une de ses forces les plus expansives, l'art dramatique en France, vous, ses auteurs, ses interprètes et ses juges, permettez-moi de parler au nom de la Comédie-Française. C'est au nom de tout ce qui constitue notre maison, au nom de ses souvenirs, de son présent, de son avenir, au nom de ses grands poëtes qui ont fondé son existence et formé son patrimoine, au nom de cette longue suite d'artistes célèbres qui sont les ancêtres et les conseillers de ceux d'aujourd'hui, que je vous demande, messieurs, de porter ce toast à M. Victor Hugo. (*Applaudissements.*)

De cette vie prodigieusement remplie, je ne veux ici retenir qu'un jour; dans cette œuvre immense si multiple, si fortement mêlée à l'art de notre temps qu'elle en semble, à elle seule, l'expression vivante (*bravos*), je ne veux ici relever qu'une date.

Le 25 février 1830, il y aura bientôt quarante-huit ans, la Comédie-Française avait l'honneur de représenter pour la première fois *Hernani*. Un demi-siècle a passé sur cette œuvre d'abord si passionnément contestée et qui souleva tant de tempêtes. Aujourd'hui, elle est entrée dans la région sereine des chefs-d'œuvre. Elle est devenue classique à son tour, car la postérité a commencé pour elle, et la voilà à mi-chemin de son premier centenaire. (*Applaudissements.*) Dans cinquante ans, aux jours des glorieux anniversaires, on jouera *Hernani* comme on joue le *Cid* et les *Horaces*. Ils sont tous trois d'une même famille, frères par la mâle fierté des sentiments, frères par l'incomparable splendeur du langage. (*Bravos prolongés.*)

Dans cinquante ans, messieurs, bien peu de nous pourront avoir le bonheur d'applaudir *Hernani*. Mais une génération nouvelle se chargera de ce soin; elle s'y empressera comme ses aînées, et son cœur battra comme le nôtre, animé du même enthousiasme, de la même ardeur.

En portant ce toast à Victor Hugo, à l'auteur d'*Hernani*, je bois, messieurs, à l'immortelle jeunesse du génie.. (*Bravos.*)

M. de Biéville a pris ensuite la parole :

Très cher et très illustre poëte,

C'est comme le plus ancien des critiques dramatiques que quelques-uns de mes confrères m'ont fait l'honneur de me désigner pour vous porter un toast.

Quel chemin nous avons fait depuis le jour mémorable de la première représentation d'*Hernani!* Alors, cher grand poëte, vous comptiez déjà d'ardents admirateurs parmi les critiques dramatiques, mais vous y trouviez aussi d'ardents détracteurs; aujourd'hui, l'admiration nous a tous gagnés.

Au nom de la critique dramatique, je bois à l'auteur d'*Hernani*, au plus grand poëte de ce siècle, au fondateur de la liberté dramatique au Théâtre-Français. (*Applaudissements.*)

M. Théodore de Banville s'est levé à son tour, et, tourné vers M. Victor Hugo, lui a dit, avec une émotion qui se communiquait à tout l'auditoire :

Maître,

Depuis bien longtemps, on ne compte plus vos chefs-d'œuvre. Cependant, vous en avez fait un aujourd'hui qui surpasse tous les autres : c'est d'avoir assemblé cent cinquante parisiens animés d'une même pensée. On dit qu'en ces temps troublés nous ne nous entendons sur rien ; c'est une erreur, puisque nous n'avons tous qu'une seule âme pour fêter et acclamer votre gloire. Le génie a cela de divin, entre autres choses, qu'il aplanit les obstacles, fond les dissentiments, et emporte les esprits dans son sillon de lumière.

Oui, vous nous unissez tous dans un même sentiment de reconnaissance et de fierté, car c'est grâce à vous que la France est elle-même vis-à-vis de l'étranger, et que, douloureusement blessée, elle reste encore victorieuse. Elle le sera toujours, puisqu'elle porte à son front la clarté de l'idée, et qu'il faut bien la suivre si l'on ne veut pas marcher dans la nuit noire. Elle a toujours eu ce privilège de ravir par l'intelligence, d'entasser les merveilles, et de faire croire à ses miracles à force de miracles. C'est en quoi, Maître, vous la représentez parfaitement, car vous avez stupéfié l'envie et l'admiration elle-même, par le prodige d'une création inépuisable, qui foisonne comme les feuilles de la forêt et les étoiles du ciel. L'univers est encore ébloui de votre dernière œuvre que déjà vous l'avez oubliée depuis longtemps et que vous nous étonnez par une œuvre nouvelle. Ayant encore le frisson lyrique des *Contemplations*, nous sommes enchantés et charmés par la flûte des *Chansons des rues et des bois*.

Nous écoutons avidement le romancier, l'historien, le douloureux avocat des *Misérables*, quand mille poëmes nouveaux s'éveillent, ouvrant leurs ailes d'aigle ; et, après avoir offert au monde cette *Légende des Siècles* qui semble ne pouvoir jamais être égalée, vous réalisez ce fait inouï de lui donner une sœur qui la surpasse, et de vous montrer chaque jour pareil et supérieur à vous-même. Et ce qui fait la force de ce grand Paris que vous adorez, de cette France dont vous êtes l'orgueil, c'est qu'ils vous suivent, vous comprennent, et que, si haut que vous montiez, leur âme est à l'unisson de la vôtre. Le peuple qui se presse à *Hernani* jette dans la caisse du théâtre plus d'argent qu'elle n'en peut tenir, et, comprenant en artiste les beautés du poëme, témoigne ainsi qu'il y a entre vous et lui une solidarité complète. Votre génie est son génie, et c'est pourquoi j'exprime la pensée de tous en confondant nos plus chers espoirs dans ce double vœu : Vive la France ! vive Victor Hugo !

Ce discours a été interrompu presque à chaque phrase par les applaudissements de la salle entière.

M. Henri de La Pommeraye s'est fait applaudir à son tour en portant ce simple toast, qui a fait fondre en larmes de joie le petit Georges : « Aux petits-enfants de Victor Hugo ! » Et ce cri cordial a bien terminé cette fête cordiale.

1878

I

INAUGURATION

DU

TOMBEAU DE LEDRU-ROLLIN

— 24 FÉVRIER —

Les grandes dates évoquent les grandes mémoires. A de certaines heures, les glorieux souvenirs sont de droit. Le 24 février se reflète sur la tombe de Ledru-Rollin. Cette date et cette mémoire se complètent l'une par l'autre; le 24 février est le fait, Ledru-Rollin est l'homme. Est-il le seul? Non. Ils sont trois. Trois illustres esprits résument et représentent cette époque mémorable; Louis Blanc en est l'apôtre, Lamartine en est l'orateur, Ledru-Rollin en est le tribun.

Personne plus que Ledru-Rollin n'a eu les dons souverains de la parole humaine. Il avait l'accent, le geste, la hauteur, la probité ferme et fière, l'impétuosité convaincue, l'affirmation tonnante et superbe. Quand l'honnête homme parle, une certaine violence oratoire lui sied et semble la force auguste de la raison. Devant les hypocrisies, les tyrannies et les abjections, il est nécessaire parfois de faire éclater l'indignation de l'idéal et d'illuminer la justice par la colère. (*Applaudissements.*)

Il y a deux sortes d'orateurs, l'orateur philosophe et l'orateur tribun; l'antiquité nous a laissé ces deux types; Cicéron est l'un, Démosthène est l'autre. Ces deux types de l'orateur, le philosophe et le tribun, l'un majestueux et paisible, l'autre fougueux, s'entr'aident plus qu'ils ne croient; tous deux servent le progrès qui a besoin du rayonnement continu et tranquille de la sagesse, mais qui a besoin aussi, dans les occasions suprêmes, des coups de foudre de la vérité. (*Bravos répétés.*)

De même qu'il a toutes les formes de l'éloquence, Ledru-Rollin a eu toutes les formes du courage, depuis la bravoure qui soutient la lutte jusqu'à la patience qui subit l'exil. Ne nous plaignons pas, ce sont là les lois de la vie sévère; l'amour de la patrie s'affirme par l'acceptation du bannissement, la conviction se manifeste par la persévérance; il est bon que la preuve du combattant soit faite par le proscrit. (*Profonde sensation.*)

Citoyens, c'est une grande chose qu'un grand tribun. C'était il y a quatre-vingt-dix ans Mirabeau; c'était hier Ledru-Rollin; c'est aujourd'hui Gambetta. Ces puissants orateurs sont les athlètes du droit. Et, disons-le, dans le grand tribun, il y a un homme d'état.

Ledru-Rollin suffit à le démontrer.

Ici il importe d'insister.

Deux actes mémorables dominent la vie de Ledru-Rollin; ce sont deux actes de haute politique : la liberté romaine défendue, le suffrage universel proclamé.

Ces deux actes considérables, si divers en apparence, ont au fond le même but, la paix. Je le prouve.

Prendre, dans un moment critique, la défense de Rome, c'était cimenter à jamais l'amitié de la France et de l'Italie; c'était garder en réserve cette amitié, force immense de l'avenir. C'était accoupler, dans une sorte de rayonnement fraternel, l'âme de Rome et l'âme de Paris, ces deux lumières du monde. C'était offrir aux peuples ce magnifique et rassurant spectacle, les deux cités qui sont le double centre des hommes, les deux capitales-sœurs de la civilisation, étroitement unies pour la liberté et pour le progrès, faisant cause

commune, et se protégeant l'une l'autre contre le nord d'où vient la guerre et contre la nuit d'où vient le fanatisme. (*Acclamations.*)

Nous traversons en ce moment une heure solennelle. Deux personnes nouvelles, un pape et un roi, font leur entrée dans les destinées de l'Italie. Puisqu'il m'est donné, dans un pareil instant, d'élever la voix, laissez-moi, citoyens, envoyer, au nom de ce grand Paris, un vœu de gloire et de bonheur à cette grande Rome. Laissez-moi dire à cette nation illustre qu'il y a entre elle et nous parenté sacrée, que nous voulons ce qu'elle veut (*Oui! oui!*), que son unité nous importe autant qu'à elle-même, que sa liberté fait partie de notre délivrance, et que sa puissance fait partie de notre prospérité. Laissez-moi dire enfin qu'il y a, à cette heure, une bonne façon d'être patriote, c'est, pour un italien, d'aimer la France, et, pour un français, d'aimer l'Italie. (*Vive l'Italie! vive la France!*)

Certes, Ledru-Rollin avait un magnanime sentiment du droit et en même temps une féconde pensée politique quand il prenait fait et cause pour Rome; sa pensée n'était pas moins profonde quand il décrétait le suffrage universel. Là encore il travaillait, je viens de le dire, à l'apaisement de l'avenir. Qu'est-ce, en effet, que le suffrage universel? C'est l'évidence faite sur la volonté nationale, c'est la loi seule souveraine, c'est l'impulsion à la marche en avant, c'est le frein à la marche en arrière, c'est la solution cordiale et simple des contradictions et des problèmes, c'est la fin à l'amiable des révolutions et des haines. (*Bravos.*) 1792 a créé le règne du peuple, c'est-à-dire la république; 1848 a créé l'instrument du règne, c'est-à-dire le suffrage universel. De cette façon, l'œuvre est indestructible, une révolution couronne l'autre, et le Droit de l'homme a pour point d'appui le Vote du peuple.

La loi d'équilibre est trouvée. Désormais nulle négation possible, nulle lutte possible, nulle émeute possible, pas plus du côté du pouvoir que du côté du peuple. Conciliation, telle est la fin de tout. C'est là un progrès suprême. Ledru-Rollin en a sa part, et ce sera son impérissable honneur d'avoir attaché son nom à ce suffrage universel qui contient en germe la pacification universelle. (*Vive adhésion.*)

Pacification! O mes concitoyens, communions dans cette pensée divine; que ce mot soit le mot du dix-neuvième siècle comme tolérance a été celui du dix-huitième. Que la fraternité devienne et reste la première passion de l'homme. Hélas! les rois s'acharnent à la guerre; nous, les peuples, acharnons-nous à l'amour.

La croissance de la paix, c'est là toute la civilisation. Tout ce qui augmente la paix augmente la certitude humaine; adoucir les cœurs, c'est assurer l'avenir, apaiser, c'est fonder.

Ne nous lassons pas de répéter parmi les peuples et parmi les hommes ces mots sacrés : Union, oubli, pardon, concorde, harmonie.

Faisons la paix. Faisons-la sous toutes les formes; car toutes les formes de la paix sont bonnes. La paix a une ressemblance avec la clémence. N'oublions pas que l'idée de fraternité est une; n'oublions pas que la paix n'est féconde qu'à la condition d'être complète, et de s'appeler après les guerres étrangères Alliance, et après les guerres civiles Amnistie. (*Acclamations prolongées.*)

Je veux terminer ce que j'ai à dire par une parole de certitude et de foi, et j'ajoute par une parole civique et humaine. Citoyens, j'en atteste le grand mort que nous honorons, la république vivra. C'est devant la mort qu'il faut affirmer la vie, car la mort n'est autre chose qu'une vie plus haute et meilleure. La république vivra parce qu'elle est le droit et parce qu'elle sera la concorde. La république vivra parce que nous serons cléments, pacifiques et fraternels. Ici la majesté des morts nous environne, et j'ai, quant à moi, le respect profond de cet horizon sombre et sublime. Les paroles qui constatent le progrès humain ne troublent pas ce lieu auguste et sont à leur place parmi les tombeaux. O vivants, mes frères, que la tombe soit pour nous calmante et lumineuse! Qu'elle nous donne de bons conseils! Qu'elle éteigne les haines, les guerres et les colères! Certes, c'est en présence du tombeau qu'il convient de dire aux hommes : Aimez-vous les uns les autres, et ayez foi dans l'avenir! Car il est simple et juste d'invoquer la paix là où elle est éternelle et de puiser l'espérance là où elle est infinie. (*Acclamation immense. Cris de : Vive l'amnistie! vive Victor Hugo! vive la République!*)

II

LE CENTENAIRE DE VOLTAIRE

DISCOURS PRONONCÉ AU THÉATRE DE LA GAITÉ

LE 30 MAI 1878.

Il y a cent ans aujourd'hui un homme mourait. Il mourait immortel. Il s'en allait chargé d'années, chargé d'œuvres, chargé de la plus illustre et de la plus redoutable des responsabilités, la responsabilité de la conscience humaine avertie et rectifiée. Il s'en allait maudit et béni, maudit par le passé, béni par l'avenir, et ce sont là, messieurs, les deux formes superbes de la gloire. Il avait à son lit de mort, d'un côté l'acclamation des contemporains et de la postérité, de l'autre ce triomphe de huée et de haine que l'implacable passé fait à ceux qui l'ont combattu. Il était plus qu'un homme, il était un siècle. Il avait exercé une fonction et rempli une mission. Il avait été évidemment élu pour l'œuvre qu'il avait faite par la suprême volonté qui se manifeste aussi visiblement dans les lois de la destinée que dans les lois de la nature. Les quatre-vingt-quatre ans que cet homme a vécu occupent l'intervalle qui sépare la monarchie à son apogée de la révolution à son aurore. Quand il naquit Louis XIV régnait encore, quand il mourut Louis XVI régnait déjà, de sorte que son berceau put voir les derniers rayons du grand trône et son cercueil les premières lueurs du grand abîme. (*Applaudissements.*)

Avant d'aller plus loin, entendons-nous, messieurs, sur le mot abîme : il y a de bons abîmes : ce sont les abîmes où s'écroule le mal. (*Bravo !*)

Messieurs, puisque je me suis interrompu, trouvez bon que je complète ma pensée. Aucune parole imprudente ou malsaine ne sera prononcée ici. Nous sommes ici pour faire acte de civilisation. Nous sommes ici pour faire l'affirmation du progrès, pour donner réception aux philosophes des bienfaits de la philosophie, pour apporter au dix-huitième siècle le témoignage du dix-neuvième, pour honorer les magnanimes combattants et les bons serviteurs, pour féliciter le noble effort des peuples, l'industrie, la science, la vaillante marche en avant, le travail, pour cimenter la concorde humaine, en un mot pour glorifier la paix, cette sublime volonté universelle. La paix est la vertu de la civilisation, la guerre en est le crime. (*Applaudissements.*) Nous sommes ici, dans ce grand moment, dans cette heure solennelle, pour nous incliner religieusement devant la loi morale, et pour dire au monde qui écoute la France, ceci : Il n'y a qu'une puissance, la conscience au service de la justice ; et il n'y a qu'une gloire, le génie au service de la vérité. (*Mouvement.*)

Cela dit, je continue.

Avant la Révolution, messieurs, la construction sociale était ceci :

En bas le peuple;

Au-dessus du peuple, la religion représentée par le clergé ;

A côté de la religion, la justice représentée par la magistrature.

Et, à ce moment de la société humaine, qu'était-ce que le peuple? C'était l'ignorance. Qu'était-ce que la religion ? C'était l'intolérance. Et qu'était-ce que la justice ? C'était l'injustice.

Vais-je trop loin dans mes paroles? Jugez-en.

Je me bornerai à citer deux faits, mais décisifs.

A Toulouse, le 13 octobre 1761, on trouve dans la salle basse d'une maison un jeune homme pendu. La foule s'ameute, le clergé fulmine, la magistrature informe. C'est un suicide, on en fait un assassinat. Dans quel intérêt ? Dans l'intérêt de la religion. Et qui accuse-t-on ? Le père. C'est un huguenot, et il a voulu empêcher son fils de se faire catholique. Il y a monstruosité morale et impossibilité matérielle ; n'importe ! ce père a tué son fils ! ce vieillard a pendu ce jeune homme. La justice travaille, et voici le dénouement. Le 9 mars 1762, un homme en cheveux blancs, Jean Calas, est amené sur une place publique, on le met nu, on l'étend sur une roue, les membres liés en porte-à-faux, la tête pendante. Trois hommes sont là, sur l'échafaud, un capitoul, nommé David, chargé de soigner le supplice, un prêtre, qui tient un crucifix, et

le bourreau, une barre de fer à la main. Le patient, stupéfait et terrible, ne regarde pas le prêtre et regarde le bourreau. Le bourreau lève la barre de fer et lui brise un bras. Le patient hurle et s'évanouit. Le capitoul s'empresse, on fait respirer des sels au condamné, il revient à la vie ; alors nouveau coup de barre, nouveau hurlement; Calas perd connaissance ; on le ranime, et le bourreau recommence ; et comme chaque membre, devant être rompu en deux endroits, reçoit deux coups, cela fait huit supplices. Après le huitième évanouissement, le prêtre lui offre le crucifix à baiser, Calas détourne la tête, et le bourreau lui donne le coup de grâce, c'est-à-dire lui écrase la poitrine avec le gros bout de la barre de fer. Ainsi expira Jean Calas. Cela dura deux heures. Après sa mort, l'évidence du suicide apparut. Mais un assassinat avait été commis. Par qui? Par les juges. (*Vive sensation. Applaudissements.*)

Autre fait. Après le vieillard le jeune homme. Trois ans plus tard, en 1765, à Abbeville, le lendemain d'une nuit d'orage et de grand vent, on ramasse à terre sur le pavé d'un pont un vieux crucifix de bois vermoulu qui depuis trois siècles était scellé au parapet. Qui a jeté bas ce crucifix ? Qui a commis ce sacrilège ? On ne sait. Peut-être un passant. Peut-être le vent. Qui est le coupable ? L'évêque d'Amiens lance un monitoire. Voici ce que c'est qu'un monitoire : c'est un ordre à tous les fidèles, sous peine de l'enfer, de dire ce qu'ils savent ou croient savoir de tel ou tel fait ; injonction meurtrière du fanatisme à l'ignorance. Le monitoire de l'évêque d'Amiens opère ; le grossissement des commérages prend les proportions de la dénonciation. La justice découvre, ou croit découvrir, que, dans la nuit où le crucifix a été jeté à terre, deux hommes, deux officiers, nommés l'un La Barre, l'autre d'Étallonde, ont passé sur le pont d'Abbeville, qu'ils étaient ivres, et qu'ils ont chanté une chanson de corps de garde. Le tribunal, c'est la sénéchaussée d'Abbeville. Les sénéchaux d'Abbeville valent les capitouls de Toulouse. Ils ne sont pas moins justes. On décerne deux mandats d'arrêt. D'Étallonde s'échappe, La Barre est pris. On le livre à l'instruction judiciaire. Il nie avoir passé sur le pont, il avoue avoir chanté la chanson. La sénéchaussée d'Abbeville le condamne ; il fait appel au parlement de Paris. On l'amène à Paris, la sentence est trouvée bonne et confirmée. On le ramène à Abbeville, enchaîné. J'abrége. L'heure monstrueuse arrive. On commence par soumettre le chevalier de La Barre à la question ordinaire et extraordinaire pour lui faire avouer ses complices ; complices de quoi ? d'être passé sur un pont et d'avoir chanté une chanson ; on lui brise un genou dans la torture ; son confesseur, en entendant craquer les os, s'évanouit ; le lendemain, le 5 juin 1766, on traîne La Barre dans la grande place d'Abbeville ; là flambe un bûcher ardent ; on lit sa sentence à La Barre, puis on lui coupe le poing, puis on lui arrache la langue avec une tenaille de fer, puis, par grace, on lui tranche la tête, et on le jette dans le bûcher. Ainsi mourut le chevalier de La Barre. Il avait dix-neuf ans. (*Longue et profonde sensation.*)

Alors, ô Voltaire, tu poussas un cri d'horreur, et ce sera ta gloire éternelle ! (*Explosion d'applaudissements.*)

Alors tu commenças l'épouvantable procès du passé, tu plaidas contre les tyrans et les monstres la cause du genre humain, et tu la gagnas. Grand homme, sois à jamais béni ! (*Nouveaux applaudissements.*)

Messieurs, les choses affreuses que je viens de rappeler s'accomplissaient au milieu d'une société polie ; la vie était gaie et légère, on allait et venait, on ne regardait ni au-dessus ni au-dessous de soi, l'indifférence se résolvait en insouciance, de gracieux poëtes, Saint-Aulaire, Boufflers, Gentil-Bernard, faisaient de jolis vers, la cour était pleine de fêtes, Versailles rayonnait, Paris ignorait ; et pendant ce temps-là, par férocité religieuse, les juges faisaient expirer un vieillard sur la roue et les prêtres arrachaient la langue à un enfant pour une chanson. (*Vive émotion. Applaudissements.*)

En présence de cette société frivole et lugubre, Voltaire, seul, ayant là sous ses yeux toutes ces forces réunies, la cour, la noblesse, la finance : cette puissance inconsciente, la multitude aveugle ; cette effroyable magistrature, si lourde aux sujets, si docile au maître, écrasant et flattant, à genoux sur le peuple devant le roi (*Bravo !*); ce clergé sinistrement mélangé d'hypocrisie et de fanatisme, Voltaire, seul, je le répète, déclara la guerre à cette coalition de toutes les iniquités sociales, à ce monde énorme et terrible, et il accepta la bataille. Et quelle était son arme ? celle qui a la légèreté du vent et la puissance de la foudre. Une plume. (*Applaudissements.*)

Avec cette arme il a combattu, avec cette arme il a vaincu.

Messieurs, saluons cette mémoire.

Voltaire a vaincu, Voltaire a fait la guerre rayonnante, la guerre d'un seul contre tous, c'est-à-dire la grande guerre. La guerre de la pensée contre la matière, la guerre de la raison contre le préjugé, la guerre du juste contre l'injuste, la guerre pour l'opprimé contre l'oppresseur, la guerre de la bonté, la guerre de la douceur. Il a eu la tendresse d'une femme et la colère d'un héros. Il a été un grand esprit et un immense cœur. (*Bravos.*)

Il a vaincu le vieux code et le vieux dogme. Il a vaincu le seigneur féodal, le juge gothique, le prêtre romain. Il a élevé la populace à la dignité de peuple. Il a enseigné, pacifié et civilisé. Il a combattu pour Sirven et Montbailly comme pour Calas et La Barre ; il a accepté toutes les menaces, tous les outrages, toutes les persécutions, la calomnie, l'exil. Il a été infatigable et inébranlable. Il a vaincu la violence par le sourire, le despotisme par le sarcasme, l'infaillibilité par l'ironie, l'opiniâtreté par la persévérance, l'ignorance par la vérité.

Je viens de prononcer ce mot, le sourire, je m'y arrête. Le sourire, c'est Voltaire.

Disons-le, messieurs, car l'apaisement est le grand côté du philosophe, dans Voltaire l'équilibre finit toujours par se rétablir. Quelle que soit sa juste colère, elle passe, et le Voltaire irrité fait toujours place au Voltaire calmé. Alors, dans cet œil profond, le sourire apparaît.

Ce sourire, c'est la sagesse. Ce sourire, je le répète, c'est Voltaire. Ce sourire va parfois jusqu'au rire, mais la tristesse philosophique le tempère. Du côté des forts, il est moqueur; du côté des faibles, il est caressant. Il inquiète l'oppresseur et rassure l'opprimé. Contre les grands, la raillerie; pour les petits, la pitié. Ah! soyons émus de ce sourire. Il a eu des clartés d'aurore. Il a illuminé le vrai, le juste, le bon, et ce qu'il y a d'honnête dans l'utile; il a éclairé l'intérieur des superstitions; ces laideurs sont bonnes à voir, il les a montrées. Étant lumineux, il a été fécond. La société nouvelle, le désir d'égalité et de concession et ce commencement de fraternité qui s'appelle la tolérance, la bonne volonté réciproque, la mise en proportion des hommes et des droits, la raison reconnue loi suprême, l'effacement des préjugés et des partis pris, la sérénité des âmes, l'esprit d'indulgence et de pardon, l'harmonie, la paix, voilà ce qui est sorti de ce grand sourire.

Le jour, prochain sans nul doute, où sera reconnue l'identité de la sagesse et de la clémence, le jour où l'amnistie sera proclamée, je l'affirme, là haut, dans les étoiles, Voltaire sourira. (*Triple salve d'applaudissements. Cris : Vive l'amnistie!*)

Messieurs, il y a entre deux serviteurs de l'humanité qui ont apparu à dix-huit cents ans d'intervalle un rapport mystérieux.

Combattre le pharisaïsme, démasquer l'imposture, terrasser les tyrannies, les usurpations, les préjugés, les mensonges, les superstitions, démolir le temple, quitte à le rebâtir, c'est-à-dire à remplacer le faux par le vrai, attaquer la magistrature féroce, attaquer le sacerdoce sanguinaire, prendre un fouet et chasser les vendeurs du sanctuaire, réclamer l'héritage des déshérités, protéger les faibles, les pauvres, les souffrants, les accablés, lutter pour les persécutés et les opprimés, c'est la guerre de Jésus-Christ; et quel est l'homme qui fait cette guerre? c'est Voltaire. (*Bravos.*)

L'œuvre évangélique a pour complément l'œuvre philosophique; l'esprit de mansuetude a commencé, l'esprit de tolérance a continué; disons-le avec un sentiment de respect profond, Jésus a pleuré, Voltaire a souri; c'est de cette larme divine et de ce sourire humain qu'est faite la douceur de la civilisation actuelle. (*Applaudissements prolongés.*)

Voltaire a-t-il souri toujours? Non. Il s'est indigné souvent. Vous l'avez vu dans mes premières paroles.

Certes, messieurs, la mesure, la réserve, la proportion, c'est la loi suprême de la raison. On peut dire que la modération est la respiration même du philosophe. L'effort du sage doit être de condenser dans une sorte de certitude sereine tous les à peu près dont se compose la philosophie, mais, à de certains moments, la passion du vrai se lève puissante et violente, et elle est dans son droit comme les grands vents qui assainissent. Jamais, j'y insiste, aucun sage n'ébranlera ces deux augustes points d'appui du labeur social, la justice et l'espérance, et tous respecteront le juge s'il incarne la justice, et tous vénéreront le prêtre s'il représente l'espérance. Mais si la magistrature s'appelle la torture, si l'église s'appelle l'inquisition, alors l'humanité les regarde en face et dit au juge : Je ne veux pas de ta loi! et dit au prêtre : Je ne veux pas de ton dogme! je ne veux pas de ton bûcher sur la terre et de ton enfer dans le ciel! (*Vive sensation. Applaudissements prolongés.*) Alors le philosophe courroucé se dresse, et dénonce le juge à la justice, et dénonce le prêtre à Dieu! (*Les applaudissements redoublent.*)

C'est ce qu'a fait Voltaire. Il est grand.

Ce qu'a été Voltaire, je l'ai dit; ce qu'a été son siècle, je vais le dire.

Messieurs, les grands hommes sont rarement seuls; les grands arbres semblent plus grands quand ils dominent une forêt, ils sont là chez eux; il y a une forêt d'esprits autour de Voltaire; cette forêt, c'est le dix-huitième siècle. Parmi ces esprits, il y a des cimes, Montesquieu, Buffon, Beaumarchais, et deux entre autres, les plus hautes après Voltaire, — Rousseau et Diderot. Ces penseurs ont appris aux hommes à raisonner; bien raisonner mène à bien agir, la justesse dans l'esprit devient la justice dans le cœur. Ces ouvriers du progrès ont utilement travaillé. Buffon a fondé l'histoire naturelle; Beaumarchais a trouvé au delà de Molière une comédie inconnue, presque la comédie sociale; Montesquieu a fait dans la loi des fouilles si profondes qu'il a réussi à exhumer le droit. Quant à Rousseau, quant à Diderot, prononçons ces deux noms à part; Diderot, vaste intelligence curieuse, cœur tendre altéré de justice, a voulu donner les notions certaines pour bases aux idées vraies, et a créé l'*Encyclopédie*. Rousseau a rendu à la femme un admirable service, il a complété la mère par la nourrice, il a mis l'une auprès de l'autre ces deux majestés du berceau; Rousseau, écrivain éloquent et pathétique, profond rêveur oratoire, a souvent deviné et proclamé la vérité politique; son idéal confine au réel; il a eu cette gloire d'être le premier en France qui se soit appelé citoyen; la fibre civique vibre en Rousseau; ce qui vibre en Voltaire, c'est la fibre universelle. On peut dire que, dans ce fécond dix-huitième siècle, Rousseau représente le Peuple; Voltaire, plus vaste encore, représente l'Homme. Ces puissants écrivains ont disparu; mais ils nous ont laissé leur âme, la Révolution. (*Applaudissements.*)

Oui, la Révolution française est leur âme. Elle est leur émanation rayonnante. Elle vient d'eux; on les retrouve partout dans cette catastrophe bénie et superbe qui a fait la clôture du passé et l'ouverture de l'avenir.

Dans cette transparence qui est propre aux révolutions, et qui à travers les causes laisse apercevoir les effets et à travers le premier plan le second, on voit derrière Diderot Danton, derrière Rousseau Robespierre, et derrière Voltaire Mirabeau. Ceux-ci ont fait ceux-là.

Messieurs, résumer des époques dans des noms d'hommes, nommer des siècles, en faire en quelque sorte des personnages humains, cela n'a été donné qu'à trois peuples, la Grèce, l'Italie, la France. On dit le siècle de Périclès, le siècle d'Auguste, le siècle de Léon X, le siècle de Louis XIV, le siècle de Voltaire. Ces appellations ont un grand sens. Ce privilége, donner des noms à des siècles, exclusivement propre à la Grèce, à l'Italie et à la France, est la plus haute marque de civilisation. Jusqu'à Voltaire, ce sont des noms de chefs d'états; Voltaire est plus qu'un chef d'états, c'est un chef d'idées. A Voltaire un cycle nouveau commence. On sent que désormais la suprême puissance gouvernante du genre humain sera la pensée. La civilisation obéissait à la force, elle obéira à l'idéal. C'est la rupture du sceptre et du glaive remplacés par le rayon; c'est-à-dire l'autorité transfigurée en liberté. Plus d'autre souveraineté que la loi pour le peuple et la conscience pour l'individu. Pour chacun de nous, les deux aspects du progrès se dégagent nettement, et les voici: exercer son droit, c'est-à-dire être un homme; accomplir son devoir, c'est-à-dire être un citoyen.

Telle est la signification de ce mot, le siècle de Voltaire; tel est le sens de cet événement auguste, la Révolution française.

Les deux siècles mémorables qui ont précédé le dix-huitième l'avaient préparé; Rabelais avertit la royauté dans *Gargantua*, et Molière avertit l'église dans *Tartuffe*. La haine de la force et le respect du droit sont visibles dans ces deux illustres esprits.

Quiconque dit aujourd'hui: *la force prime le droit*, fait acte de moyen âge, et parle aux hommes de trois cents ans en arrière. (*Applaudissements répétés.*)

Messieurs, le dix-neuvième siècle glorifie le dix-huitième siècle. Le dix-huitième propose, le dix-neuvième conclut. Et ma dernière parole sera la constatation tranquille, mais inflexible du progrès.

Les temps sont venus. Le droit a trouvé sa formule: la fédération humaine.

Aujourd'hui la force s'appelle la violence et commence à être jugée, la guerre est mise en accusation; la civilisation, sur la plainte du genre humain, instruit le procès et dresse le grand dossier criminel des conquérants et des capitaines. *(Mouvement.)* Ce témoin, l'histoire, est appelé. La réalité apparaît. Les éblouissements factices se dissipent. Dans beaucoup de cas, le héros est une variété de l'assassin. *(Applaudissements.)* Les peuples en viennent à comprendre que l'agrandissement d'un forfait n'en saurait être la diminution, que si tuer est un crime, tuer beaucoup n'en peut pas être la circonstance atténuante *(rires et bravos)*; que si voler est une honte, envahir ne saurait être une gloire *(applaudissements répétés)*; que les Tedeums n'y font pas grand'chose; que l'homicide est l'homicide, que le sang versé est le sang versé, que cela ne sert à rien de s'appeler César ou Napoléon, et qu'aux yeux du Dieu éternel on ne change pas la figure du meurtre parce qu'au lieu d'un bonnet de forçat on lui met sur la tête une couronne d'empereur. *(Longue acclamation. Triple salve d'applaudissements.)*

Ah! proclamons les vérités absolues. Déshonorons la guerre. Non, la gloire sanglante n'existe pas. Non, ce n'est pas bon et ce n'est pas utile de faire des cadavres. Non, il ne se peut pas que la vie travaille pour la mort. Non, ô mères qui m'entourez, il ne se peut pas que la guerre, cette voleuse, continue à vous prendre vos enfants. Non, il ne se peut pas que la femme enfante dans la douleur, que les hommes naissent, que les peuples labourent et sèment, que le paysan fertilise les champs et que l'ouvrier féconde les villes, que les penseurs méditent, que l'industrie fasse les merveilles, que le génie fasse des prodiges que la vaste activité humaine multiplie en présence du ciel étoilé les efforts et les créations, pour aboutir à cette épouvantable exposition internationale qu'on appelle un champ de bataille! *(Profonde sensation. Tous les assistants sont debout et acclament l'orateur.)*

Le vrai champ de bataille, le voici. C'est ce rendez-vous des chefs-d'œuvre du travail humain que Paris offre au monde en ce moment.

La vraie victoire, c'est la victoire de Paris. *(Applaudissements.)*

Hélas! on ne peut se le dissimuler, l'heure actuelle, si digne qu'elle soit d'admiration et de respect, a encore des côtés funestes, il y a encore des ténèbres sur l'horizon; la tragédie des peuples n'est pas finie; la guerre, la guerre scélérate, est encore là, et elle a l'audace de lever la tête à travers cette fête auguste de la paix Les princes, depuis deux ans, s'obstinent à un contre-sens funeste, leur discorde fait obstacle à notre concorde, et ils sont mal inspirés de nous condamner à la constatation d'un tel contraste.

Que ce contraste nous ramène à Voltaire. En présence des éventualités menaçantes, soyons plus pacifiques que jamais. Tournons-nous vers ce grand mort, vers ce grand vivant, vers ce grand esprit. Inclinons-nous devant les sépulcres vénérables. Demandons conseil à celui dont la vie utile aux hommes s'est éteinte il y a cent ans, mais dont l'œuvre est immortelle. Demandons conseil aux autres puissants penseurs, aux auxiliaires de ce glorieux Voltaire, à Jean-Jacques, à Diderot, à Montesquieu. Donnons la parole à ces grandes voix. Arrêtons l'effusion du sang humain. Assez! assez, despotes! Ah! la barbarie persiste, eh bien, que la philosophie proteste. Le glaive s'acharne, que la civilisation s'indigne. Que le dix-huitième siècle vienne au secours du dix-neuvième! les philosophes nos prédécesseurs sont les apôtres du vrai, invoquons ces illustres fantômes,

que, devant les monarchies rêvant les guerres, ils proclament le droit de l'homme à la vie, le droit de la conscience à la liberté, la souveraineté de la raison, la sainteté du travail, la bonté de la paix ; et, puisque la nuit sort des trônes, que la lumière sorte des tombeaux! *(Acclamation unanime et prolongée. De toutes parts éclate le cri : Vive Victor Hugo!)*

A la suite du centenaire de Voltaire, les journaux cléricaux publièrent une lettre adressée à Victor Hugo par M. Dupanloup, évêque d'Orléans.

Victor Hugo fit à cette lettre la réponse que voici :

A M. L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Paris, 2 juin 1878.

Monsieur,

Vous faites une imprudence.

Vous rappelez, à ceux qui ont pu l'oublier, que j'ai été élevé par un homme d'église, et que, si ma vie a commencé par le préjugé et par l'erreur, c'est la faute des prêtres et non la mienne. Cette éducation est tellement funeste qu'à près de « quarante ans », vous le constatez, j'en subissais encore l'influence. Tout cela a été dit. Je n'y insiste pas. Je dédaigne un peu les choses inutiles.

Vous insultez Voltaire, et vous me faites l'honneur de m'injurier. C'est votre affaire.

Nous sommes, vous et moi, deux hommes quelconques. L'avenir jugera. Vous dites que je suis vieux, et vous me faites entendre que vous êtes jeune. Je le crois.

Le sens moral est encore si peu formé chez vous, que vous faites « une honte » de ce qui est mon honneur.

Vous prétendez, monsieur, me faire la leçon. De quel droit? Qui êtes-vous? Allons au fait. Le fait le voici : Qu'est-ce que c'est que votre conscience, et qu'est-ce que c'est que la mienne?

Comparons-les.

Un rapprochement suffira.

Monsieur, la France vient de traverser une épreuve. La France était libre, un homme l'a prise en traître, la nuit, l'a terrassée et garrottée. Si l'on tuait un peuple, cet homme eût tué la France. Il l'a faite assez morte pour pouvoir régner sur elle. Il a commencé son règne, puisque c'est un règne, par le parjure, le guet-apens et le massacre. Il l'a continué par l'oppression, par la tyrannie, par le despotisme, par une inqualifiable parodie de religion et de justice. Il était monstrueux et petit. On lui chantait *Te Deum*, *Magnificat*, *Salvum fac*, *Gloria tibi*, etc. Qui chantait cela? Interrogez-vous. La loi lui livrait le peuple, l'église lui livrait Dieu. Sous cet homme s'étaient effondrés le droit, l'honneur, la patrie; il avait sous ses pieds le serment, l'équité, la probité, la gloire du drapeau, la dignité des hommes, la liberté des citoyens; la prospérité de cet homme déconcertait la conscience humaine. Cela a duré dix-neuf ans. Pendant ce temps-là, vous étiez dans un palais, j'étais en exil.

Je vous plains, monsieur.

VICTOR HUGO.

III

CONGRÈS LITTÉRAIRE

INTERNATIONAL

I

DISCOURS D'OUVERTURE

SÉANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 1878

Messieurs,

Ce qui fait la grandeur de la mémorable année où nous sommes, c'est que, souverainement, par-dessus les rumeurs et les clameurs, imposant une interruption majestueuse aux hostilités étonnées, elle donne la parole à la civilisation. On peut dire d'elle : c'est une année obéie. Ce qu'elle a voulu faire, elle le fait. Elle remplace l'ancien ordre du jour, la guerre, par un ordre du jour nouveau, le progrès. Elle a raison des résistances. Les menaces grondent, mais l'union des peuples sourit. L'œuvre de l'année 1878 sera indestructible et complète. Rien de provisoire. On sent dans tout ce qui se fait je ne sais quoi de définitif. Cette glorieuse année proclame, par l'exposition de Paris, l'alliance des industries; par le centenaire de Voltaire, l'alliance des philosophies; par le congrès ici rassemblé, l'alliance des littératures (*applaudissements*); vaste fédération du travail sous toutes les formes, auguste édifice de la fraternité humaine, qui a pour base les paysans et les ouvriers et pour couronnement les esprits. (*Bravos.*)

L'industrie cherche l'utile, la philosophie cherche le vrai, la littérature cherche le beau. L'utile, le vrai, le beau, voilà le triple but de tout l'effort humain; et le triomphe de ce sublime effort, c'est, messieurs, la civilisation entre les peuples et la paix entre les hommes.

C'est pour constater ce triomphe que, de tous les points du monde civilisé, vous êtes accourus ici. Vous êtes les intelligences considérables que les nations aiment et vénèrent, vous êtes les talents célèbres, les généreuses voix écoutées, les âmes en travail de progrès. Vous êtes les combattants pacificateurs. Vous apportez ici le rayonnement des renommées. Vous êtes les ambassadeurs de l'esprit humain dans ce grand Paris. Soyez les bienvenus. Écrivains, orateurs, poëtes, philosophes, penseurs, lutteurs, la France vous salue. (*Applaudissements prolongés.*)

Vous et nous, nous sommes les concitoyens de la cité universelle. Tous, la main dans la main, affirmons notre unité et notre alliance. Entrons, tous ensemble, dans la grande patrie sereine, dans l'absolu, qui est la justice, dans l'idéal, qui est la vérité.

Ce n'est pas pour un intérêt personnel ou restreint que vous êtes réunis ici; c'est pour l'intérêt universel. Qu'est-ce que la littérature? C'est la mise en marche de l'esprit humain. Qu'est-ce que la civilisation? C'est la perpétuelle découverte que fait à chaque pas l'esprit humain en marche; de là le mot Progrès. On peut dire que littérature et civilisation sont identiques.

Les peuples se mesurent à leur littérature. Une armée de deux millions d'hommes passe, une Iliade reste; Xercès a l'armée, l'épopée lui manque, Xercès s'évanouit. La Grèce est petite par le territoire et grande par Eschyle. (*Mouvement.*) Rome n'est qu'une ville; mais par Tacite, Lucrèce, Virgile, Horace et Juvénal, cette ville emplit le monde. Si vous évoquez l'Espagne, Cervantes surgit; si vous parlez de l'Italie, Dante se dresse; si vous nommez l'Angleterre, Shakespeare apparaît. A de certains moments, la France se résume dans un génie, et le resplendissement de Paris se confond avec la clarté de Voltaire. (*Bravos répétés.*)

Messieurs, votre mission est haute. Vous êtes une sorte d'assemblée constituante de la littérature. Vous avez qualité, sinon pour voter des lois, du moins pour les dicter. Dites des choses justes, énoncez des idées vraies, et si, par impossible, vous n'êtes pas écoutés, eh bien, vous mettrez la législation dans son tort.

Vous allez faire une fondation, la propriété littéraire. Elle est dans le droit, vous allez l'introduire dans la

code. Car, je l'affirme, il sera tenu compte de vos solutions et de vos conseils.

Vous allez faire comprendre aux législateurs qui voudraient réduire la littérature à n'être qu'un fait local, que la littérature est un fait universel. La littérature, c'est le gouvernement du genre humain par l'esprit humain. (*Bravo !*)

La propriété littéraire est d'utilité générale. Toutes les vieilles législations monarchiques ont nié et nient encore la propriété littéraire. Dans quel but ? Dans un but d'asservissement. L'écrivain propriétaire, c'est l'écrivain libre. Lui ôter la propriété, c'est lui ôter l'indépendance. On l'espère du moins. De là ce sophisme singulier, qui serait puéril s'il n'était perfide : la pensée appartient à tous, donc elle ne peut être propriété, donc la propriété littéraire n'existe pas. Confusion étrange, d'abord, de la faculté de penser, qui est générale, avec la pensée, qui est individuelle ; la pensée, c'est le moi ; ensuite, confusion de la pensée, chose abstraite, avec le livre, chose matérielle. La pensée de l'écrivain, en tant que pensée, échappe à toute main qui voudrait la saisir ; elle s'envole d'âme en âme ; elle a ce don et cette force, *virum volitare per ora* ; mais le livre est distinct de la pensée ; comme livre, il est saisissable, tellement saisissable qu'il est quelquefois saisi. (*On rit.*) Le livre, produit de l'imprimerie, appartient à l'industrie et détermine, sous toutes ses formes, un vaste mouvement commercial ; il se vend et s'achète ; il est une propriété, valeur créée et non acquise, richesse ajoutée par l'écrivain à la richesse nationale, et certes, à tous les points de vue, la plus incontestable des propriétés. Cette propriété inviolable, les gouvernements despotiques la violent ; ils confisquent le livre, espérant ainsi confisquer l'écrivain. De là le système des pensions royales. Prendre tout et rendre un peu. Spoliation et sujétion de l'écrivain. On le vole, puis on l'achète. Effort inutile, du reste. L'écrivain échappe. On le fait pauvre, il reste libre. (*Applaudissements.*) Qui pourrait acheter ces consciences superbes, Rabelais, Molière, Pascal ? Mais la tentative n'en est pas moins faite, et le résultat est lugubre. La monarchie est on ne sait quelle succion terrible des forces vitales d'une nation ; les historiographes donnent aux rois les titres de *pères de la nation* et de *pères des lettres* ; tout se tient dans le funeste ensemble monarchique ; Dangeau, flatteur, le constate d'un côté ; Vauban, sévère, le constate de l'autre ; et, pour ce qu'on appelle « le grand siècle », par exemple, la façon dont les rois sont pères de la nation et pères des lettres aboutit à ces deux faits sinistres : le peuple sans pain, Corneille sans souliers. (*Longs applaudissements.*)

Quelle sombre rature au grand règne !

Voilà où mène la confiscation de la propriété née du travail, soit que cette confiscation pèse sur le peuple, soit qu'elle pèse sur l'écrivain.

Messieurs, rentrons dans le principe : le respect de la propriété. Constatons la propriété littéraire, mais, en même temps, fondons le domaine public. Allons plus loin. Agrandissons-le. Que la loi donne à tous les éditeurs le droit de publier tous les livres après la mort des auteurs, à la seule condition de payer aux héritiers directs une redevance très faible, qui ne dépasse en aucun cas cinq ou dix pour cent du bénéfice net. Ce système très simple, qui concilie la propriété incontestable de l'écrivain avec le droit non moins incontestable du domaine public, a été indiqué, dans la commission de 1836, par celui qui vous parle en ce moment ; et l'on peut trouver cette solution, avec tous ses développements, dans les procès-verbaux de la commission, publiés alors par le ministère de l'intérieur.

Le principe est double, ne l'oublions pas. Le livre, comme livre, appartient à l'auteur, mais comme pensée, il appartient — le mot n'est pas trop vaste — au genre humain. Toutes les intelligences y ont droit. Si l'un des deux droits, le droit de l'écrivain et le droit de l'esprit humain, devait être sacrifié, ce serait, certes, le droit de l'écrivain, car l'intérêt public est notre préoccupation unique, et tous, je le déclare, doivent passer avant nous. (*Marques nombreuses d'approbation.*)

Mais, je viens de le dire, ce sacrifice n'est pas nécessaire.

Ah ! la lumière ! la lumière toujours ! la lumière partout ! Le besoin de tout c'est la lumière. La lumière est dans le livre. Ouvrez le livre tout grand. Laissez-le rayonner, laissez-le faire. Qui que vous soyez qui voulez cultiver, vivifier, édifier, attendrir, apaiser, mettez des livres partout ; enseignez, montrez, démontrez ; multipliez les écoles ; les écoles sont les points lumineux de la civilisation.

Vous avez soin de vos villes, vous voulez être en sûreté dans vos demeures, vous êtes préoccupés de ce péril, laisser la rue obscure ; songez à ce péril plus grand encore, laisser obscur l'esprit humain. Les intelligences sont des routes ouvertes ; elles ont des allants et venants, elles ont des visiteurs, bien ou mal intentionnés, elles peuvent avoir des passants funestes ; une mauvaise pensée est identique à un voleur de nuit, l'âme a des malfaiteurs ; faites le jour partout ; ne laissez pas dans l'intelligence humaine de ces coins ténébreux où peut se blottir la superstition, où peut se cacher l'erreur, où peut s'embusquer le mensonge. L'ignorance est un crépuscule ; le mal y rôde. Songez à l'éclairage des rues, soit ; mais songez aussi, songez surtout, à l'éclairage des esprits. (*Applaudissements prolongés.*)

Il faut pour cela, certes, une prodigieuse dépense de lumière. C'est à cette dépense de lumière que depuis trois siècles la France s'emploie. Messieurs, laissez-moi dire une parole filiale, qui du reste est dans vos cœurs comme dans le mien : rien ne prévaudra contre la France. La France est d'intérêt public. La France s'élève sur l'horizon de tous les peuples ! Ah ! disent-ils, il fait jour, la France est là ! (*Oui ! oui ! Bravos répétés.*)

Qu'il puisse y avoir des objections à la France, cela étonne ; il y en a pourtant ; la France a des ennemis. Ce sont les ennemis mêmes de la civilisation, les ennemis du livre, les ennemis de la pensée libre, les ennemis de l'émancipation, de l'examen, de la délivrance; ceux qui voient dans le dogme un éternel maître et dans le genre humain un éternel mineur. Mais ils perdent leur peine, le passé est passé, les nations ne reviennent pas à leur vomissement, les aveuglements ont une fin, les dimensions de l'ignorance et de l'erreur sont limitées. Prenez-en votre parti, hommes du passé, nous ne vous craignons pas! allez, faites, nous vous regardons avec curiosité ! essayez vos forces, insultez 89, découronnez Paris, dites anathème à la liberté de conscience, à la liberté de la presse, à la liberté de la tribune, anathème à la loi civile, anathème à la révolution, anathème à la tolérance, anathème à la science, anathème au progrès! ne vous lassez pas ! rêvez, pendant que vous y êtes, un syllabus assez grand pour la France et un éteignoir assez grand pour le soleil ! (*Acclamation unanime. Triple salve d'applaudissements.*)

Je ne veux pas finir par une parole amère. Montons et restons dans la sérénité immuable de la pensée. Nous avons commencé l'affirmation de la concorde et de la paix ; continuons cette affirmation hautaine et tranquille.

Je l'ai dit ailleurs, et je le répète, toute la sagesse humaine tient dans ces deux mots : Conciliation et Réconciliation ; conciliation pour les idées, réconciliation pour les hommes.

Messieurs, nous sommes ici entre philosophes, profitons de l'occasion, ne nous gênons pas, disons des vérités. (*Sourires et marques d'approbation.*) En voici une, une terrible : le genre humain a une maladie, la haine. La haine est mère de la guerre; la mère est infâme, la fille est affreuse.

Rendons-leur coup sur coup. Haine à la haine! Guerre à la guerre! (*Sensation.*)

Savez-vous ce que c'est que cette parole du Christ : *Aimez-vous les uns les autres ?* C'est le désarmement universel. C'est la guérison du genre humain. La vraie rédemption, c'est celle-là. Aimez-vous. On désarme mieux son ennemi en lui tendant la main qu'en lui montrant le poing. Ce conseil de Jésus est un ordre de Dieu. Il est bon. Nous l'acceptons. Nous sommes avec le Christ, nous autres! L'écrivain est avec l'apôtre; celui qui pense est avec celui qui aime. (*Bravos.*)

Ah! poussons le cri de la civilisation! Non! non! non! nous ne voulons ni des barbares qui guerroient, ni des sauvages qui assassinent! Nous ne voulons ni de la guerre de peuple à peuple, ni de la guerre d'homme à homme. Toute tuerie est non seulement féroce, mais insensée. Le glaive est absurde et le poignard est imbécile. Nous sommes les combattants de l'esprit, et nous avons pour devoir d'empêcher le combat de la matière ; notre fonction est de toujours nous jeter entre les deux armées. Le droit à la vie est inviolable. Nous ne voyons pas les couronnes, s'il y en a, nous ne voyons que les têtes. Faire grâce, c'est faire la paix. Quand les heures funestes sonnent, nous demandons aux rois d'épargner la vie des peuples, et nous demandons aux républiques d'épargner la vie des empereurs. (*Applaudissements.*)

C'est un beau jour pour le proscrit que le jour où il supplie un peuple pour un prince, et où il tâche d'user, en faveur d'un empereur, de ce grand droit de grâce qui est le droit de l'exil.

Oui, concilier et réconcilier. Telle est notre mission, à nous philosophes. O mes frères de la science, de la poésie et de l'art, constatons la toute-puissance civilisatrice de la pensée. A chaque pas que le genre humain fait vers la paix, sentons croître en nous la joie profonde de la vérité. Ayons le fier contentement du travail utile. La vérité est une et n'a pas de rayon divergent; elle n'a qu'un synonyme, la justice. Il n'y a pas deux lumières, il n'y en a qu'une, la raison. Il n'y a pas deux façons d'être honnête, sensé et vrai. Le rayon qui est dans l'*Iliade* est identique à la clarté qui est dans le *Dictionnaire philosophique*. Cet incorruptible rayon traverse les siècles avec la droiture de la flèche et la pureté de l'aurore. Ce rayon triomphera de la nuit, c'est-à-dire de l'antagonisme et de la haine. C'est là le grand prodige littéraire. Il n'y en a pas de plus beau. La force déconcertée et stupéfaite devant le droit, l'arrestation de la guerre par l'esprit, c'est ô Voltaire, la violence domptée par la sagesse; c'est, ô Homère, Achille pris aux cheveux par Minerve! (*Longs applaudissements.*)

Et maintenant que je vais finir, permettez-moi un vœu, un vœu qui ne s'adresse à aucun parti et qui s'adresse à tous les cœurs.

Messieurs, il y a un romain qui est célèbre par une idée fixe, il disait : Détruisons Carthage! J'ai aussi, moi, une pensée qui m'obsède, et la voici : Détruisons la haine. Si les lettres humaines ont un but, c'est celui-là. *Humaniores litteræ.* Messieurs, la meilleure destruction de la haine se fait par le pardon. Ah! que cette grande année ne s'achève pas sans la pacification définitive, qu'elle se termine en sagesse et en cordialité, et qu'après avoir éteint la guerre étrangère, elle éteigne la guerre civile. C'est le souhait profond de nos âmes. La France à cette heure montre au monde son hospitalité, qu'elle lui montre aussi sa clémence. La clémence! mettons sur la tête de la France cette couronne! Toute fête est fraternelle; une fête qui ne pardonne pas à quelqu'un n'est pas une fête. (*Vive émotion. — Bravos redoublés.*) La logique d'une joie publique, c'est l'amnistie. Que ce soit là la clôture de cette admirable solennité, l'Exposition universelle. Réconciliation! réconciliation! Certes, cette rencontre de tout l'effort commun du genre humain, ce rendez-vous des merveilles de l'industrie et du travail, cette salutation des chefs-d'œuvre entre eux, se confrontant et se comparant, c'est un spectacle auguste; mais il est

un spectacle plus auguste encore, c'est l'exilé debout à l'horizon et la patrie ouvrant les bras! (*Longue acclamation; les membres français et étrangers du congrès qui entourent l'orateur sur l'estrade viennent le féliciter et lui serrer la main, au milieu des applaudissements répétés de la salle entière.*)

II

LE DOMAINE PUBLIC PAYANT

SÉANCE DU 21 JUIN

Présidence de Victor Hugo.

Puisque vous désirez, messieurs, connaître mon avis, je vais vous le dire. Ceci, du reste, est une simple conversation.

Messieurs, dans cette grave question de la propriété littéraire il y a deux unités en présence : l'auteur et la société. Je me sers de ce mot unité pour abréger; ce sont comme deux personnes distinctes.

Tout à l'heure nous allons aborder la question d'un tiers, l'héritier. Quant à moi, je n'hésite pas à dire que le droit le plus absolu, le plus complet, appartient à ces deux unités : l'auteur qui est la première unité, la société qui est la seconde.

L'auteur donne le livre, la société l'accepte ou ne l'accepte pas. Le livre est fait par l'auteur, le sort du livre est fait par la société.

L'héritier ne fait pas le livre; il ne peut avoir les droits de l'auteur. L'héritier ne fait pas le succès; il ne peut avoir le droit de la société.

Je verrais avec peine le congrès reconnaître une valeur quelconque à la volonté de l'héritier.

Ne prenons pas de faux points de départ.

L'auteur sait ce qu'il fait; la société sait ce qu'elle fait; l'héritier, non. Il est neutre et passif.

Examinons d'abord les droits contradictoires de ces deux unités : l'auteur qui crée le livre, la société qui accepte ou refuse cette création.

L'auteur a évidemment un droit absolu sur son œuvre, ce droit est complet. Il va très loin, car il va jusqu'à la destruction. Mais entendons-nous bien sur cette destruction.

Avant la publication, l'auteur a un droit incontestable et illimité. Supposez un homme comme Dante, Molière, Shakespeare. Supposez-le au moment où il vient de terminer une grande œuvre. Son manuscrit est là, devant lui, supposez qu'il ait la fantaisie de le jeter au feu, personne ne peut l'en empêcher. Shakespeare peut détruire *Hamlet;* Molière, *Tartuffe*; Dante, *l'Enfer.*

Mais dès que l'œuvre est publiée l'auteur n'en est plus le maître. C'est alors l'autre personnage qui s'en empare, appelez-le du nom que vous voudrez : esprit humain, domaine public, société. C'est ce personnage-là qui dit : Je suis là, je prends cette œuvre, j'en fais ce que je crois devoir en faire, moi esprit humain; je la possède, elle est à moi désormais. Et, que mon honorable ami M. de Molinari me permette de le lui dire, l'œuvre n'appartient plus à l'auteur lui-même. Il n'en peut désormais rien retrancher; ou bien, à sa mort tout reparaît. Sa volonté n'y peut rien. Voltaire du fond de son tombeau voudrait supprimer la *Pucelle* : M. Dupanloup la publierait.

L'homme qui vous parle en ce moment a commencé par être catholique et monarchiste. Il a subi les conséquences d'une éducation aristocratique et cléricale. L'a-t-on vu refuser l'autorisation de rééditer des œuvres de sa presque enfance? Non. (*Bravo! bravo!*)

J'ai tenu à marquer mon point de départ. J'ai voulu pouvoir dire : Voilà d'où je suis parti et voilà où je suis arrivé.

J'ai dit cela dans l'exil : Je suis parti de la condition heureuse et je suis monté jusqu'au malheur qui est la conséquence du devoir accompli, de la conscience obéie. (*Applaudissements.*) Je ne veux pas supprimer les premières années de ma vie.

Mais je vais bien plus loin, je dis : il ne dépend pas de l'auteur de faire une rature dans son œuvre quand il l'a publiée. Il peut faire une correction de style, il ne peut pas faire une rature de conscience. Pourquoi? Parce que l'autre personnage, le public, a pris possession de son œuvre.

Il m'est arrivé quelquefois d'écrire des paroles sévères, que plus tard j'aurais voulu, par un sentiment de mansuétude, effacer. Il m'est arrivé un jour... je puis vous dire cela, de flétrir le nom d'un homme très coupable; et j'ai certes bien fait de flétrir ce nom. Cet homme avait un fils. Ce fils a eu une fin héroïque, il est mort pour son pays. Alors j'ai usé de mon droit, j'ai interdit que ce nom fût prononcé sur les théâtres de Paris où on lisait publiquement les pièces dont je viens de vous parler. Mais il n'a pas été en mon pouvoir d'effacer de l'œuvre le nom déshonoré. L'héroïsme du fils n'a pas pu effacer la faute du père. (*Bravos.*)

Je voudrais le faire, je ne le pourrais pas. Si je l'avais pu, je l'aurais fait.

Vous voyez donc à quel point le public, la conscience humaine, l'intelligence humaine, l'esprit humain, cet autre personnage qui est en présence de l'auteur, a un droit absolu, droit auquel on ne peut toucher. Tout ce que l'auteur peut faire, c'est d'écrire loyalement. Quant à moi, j'ai la paix et la sérénité de la conscience. Cela me suffit. (*Applaudissements.*)

Laissons notre devoir et laissons l'avenir juger. Une fois l'auteur mort, une fois l'auteur disparu, son œuvre n'appartient plus qu'à sa mémoire, qu'elle flétrira ou glorifiera. (*C'est vrai! Très bien!*)

Je déclare que s'il me fallait choisir entre le droit de l'écrivain et le droit du domaine public, je choisirais le

droit du domaine public. Avant tout, nous sommes des hommes de dévouement et de sacrifice. Nous devons travailler pour tous avant de travailler pour nous.

Cela dit, arrive un troisième personnage, une troisième unité à laquelle je prends le plus profond intérêt; c'est l'héritier, c'est l'enfant. Ici se pose la question très délicate, très curieuse, très intéressante, de l'hérédité littéraire, et de la forme qu'elle devrait avoir.

Je vous demande la permission de vous soumettre rapidement, à ce nouveau point de vue, les idées qui me paraissent résulter de l'exa[illegible] que j'ai fait le cette question.

L'auteur a donné le livre.

La société l'a accepté.

L'héritier n'a pas à intervenir. Cela ne le regarde pas.

Joseph de Maistre, héritier de Voltaire, n'aurait pas le droit de dire : Je m'y connais.

L'héritier n'a pas le droit de faire une rature, de supprimer une ligne; il n'a pas le droit de retarder d'une minute ni d'amoindrir d'un exemplaire la publication de l'œuvre de son ascendant. (*Bravo! bravo! Très bien!*)

Il n'a qu'un droit : vivre de la part d'héritage que son ascendant lui a léguée.

Messieurs, je le dis tout net, je considère toutes les formes de la législation actuelle qui constituent le droit de l'héritier pour un temps déterminé comme détestables. Elles lui accordent une autorité qu'elles n'ont pas le droit de lui donner, et elles lui accordent le droit de publication pour un temps limité; ce qui est en partie sans utilité : la loi est très aisément éludée.

L'héritier, selon moi, n'a qu'un droit, je le répète : vivre de l'œuvre de son ascendant; ce droit est sacré, et certes il ne serait pas facile de me faire déshériter nos enfants et nos petits-enfants. Nous travaillons d'abord pour tous les hommes, ensuite pour nos enfants.

Mais ce que nous voulons fermement, c'est que le droit de publication reste absolu et entier à la société, c'est le droit de l'intelligence humaine.

C'est pour cela qu'il y a beaucoup d'années — je suis de ceux qui ont la tristesse de remonter loin dans leurs souvenirs — j'ai proposé un mécanisme très simple qui me paraissait, et me paraît encore, avoir l'avantage de concilier tous les droits des trois personnages, l'auteur, le domaine public, l'héritier. Voici ce système : L'auteur mort, son livre appartient au domaine public; n'importe qui peut le publier immédiatement, en pleine liberté, car je suis pour la liberté. A quelles conditions? Je vais vous le dire.

Il existe dans nos lois un article qui n'a pas de sanction, ce qui fait qu'il a été très souvent violé. C'est un article qui exige que tout éditeur, avant de publier une œuvre, fasse à la direction de la librairie, au ministère de l'intérieur, une déclaration portant sur les points que voici :

Quel est le livre qu'il va publier;

Quel en est l'imprimeur;

Quel sera le format;

Quel est le nom de l'auteur.

Ici s'arrête la déclaration exigée par la loi. Je voudrais qu'on y ajoutât deux autres indications que je vais vous dire.

L'éditeur serait tenu de déclarer quel serait le prix de revient pour chaque exemplaire du livre qu'il entend publier et quel est le prix auquel il entend le vendre. Entre ces deux prix, dans cet intervalle, est inclus le bénéfice de l'éditeur.

Cela étant, vous avez des données certaines, le nombre d'exemplaires, le prix de revient et le prix de vente, et vous pouvez, de la façon la plus simple, évaluer le bénéfice.

Ici on va me dire : Vous établissez le bénéfice de l'éditeur sur sa simple déclaration et sans savoir s'il vendra son édition? Non, je veux que la loi soit absolument juste. Je veux même qu'elle incline plutôt en faveur du domaine public que des héritiers. Aussi je vous dis : l'éditeur ne sera tenu de rendre compte du bénéfice qu'il aura fait que lorsqu'il viendra déposer une nouvelle déclaration. Alors on lui dit : Vous avez vendu la première édition, puisque vous voulez en publier une seconde; vous devez aux héritiers leurs droits. Ce droit, messieurs, ne l'oubliez pas, doit être très modéré, car il faut que jamais le droit de l'héritier ne puisse être une entrave au droit du domaine public, une entrave à la diffusion des livres. Je ne demanderais qu'une redevance de cinq ou dix pour cent sur le bénéfice réalisé.

Aucune objection possible. L'éditeur ne peut pas trouver onéreuse une condition qui s'applique à des bénéfices acquis et d'une telle modération; car s'il a gagné mille francs on ne lui demande que cent francs et on lui laisse neuf cents francs. Vous voyez à quel point lui est avantageuse la loi que je propose et que je voudrais voir voter.

Je répète que ceci est une simple conversation. Je cherche, nous cherchons tous, mutuellement, à nous éclairer. J'ai beaucoup étudié cette question dans l'intérêt de la lumière et de la liberté.

Y a-t-il des objections? j'avoue que je ne les trouve pas. Je vois s'écrouler toutes les objections à l'ancien système; tout ce qui a été dit sur la volonté bonne ou mauvaise d'un héritier, sur un évêque confisquant Voltaire, cela a été excellemment dit, cela était juste dans l'ancien système; dans le mien cela s'évanouit.

L'héritier n'existe que comme partie prenante, prélevant une redevance très faible sur le produit de l'œuvre de son ascendant. Sauf les concessions faites et stipulées par l'auteur de son vivant, contrats qui font loi, sauf ces réserves, l'éditeur peut publier l'œuvre à autant d'exemplaires qu'il lui convient, dans le format qu'il lui plaît; il fait sa déclaration, il paie la redevance et tout est dit.

Ici une objection, c'est que notre loi a une lacune. Il

y a dans cette assemblée des jurisconsultes; ils savent qu'il n'y a pas de prescription sans sanction; or, la prescription relative à la déclaration n'a pas de sanction. L'éditeur fait la déclaration qui lui est imposée par la loi, s'il le veut. De là beaucoup de fraudes dont les auteurs, dès à présent, sont victimes. Il faudrait que la loi attachât une sanction à cette obligation.

Je désirerais que les jurisconsultes voulussent bien l'indiquer eux-mêmes. Il me semble qu'on pourrait assimiler la fausse déclaration faite par un éditeur à un faux en écriture publique ou privée. Ce qui est certain, c'est qu'il faut une sanction; ce n'est, à mon sens, qu'à cette condition qu'on pourra utiliser le système que j'ai l'honneur de vous expliquer, et que j'ai proposé il y a de longues années.

Ce système a été repris avec beaucoup de loyauté et de compétence par un éditeur distingué que je regrette de ne pas voir ici, M. Hetzel; il a publié sur ce sujet un excellent écrit.

Une telle loi, à mon avis, serait utile. Je ne dispose certainement pas de l'opinion des écrivains très considérables qui m'écoutent, mais il serait très utile que, dans leurs résolutions, ils se préoccupassent de ce que j'ai eu l'honneur de leur dire :

1° Il n'y a que deux intéressés véritables : l'écrivain et la société; l'intérêt de l'héritier, quoique très respectable, doit passer après.

2° L'intérêt de l'héritier doit être sauvegardé, mais dans des conditions tellement modérées que, dans aucun cas, cet intérêt ne passe avant l'intérêt social.

Je suis sûr que l'avenir appartient à la solution que je vous ai proposée.

Si vous ne l'acceptez pas, l'avenir est patient, il a le temps, il attendra. (*Applaudissements prolongés. — L'assemblée vote, à l'unanimité, l'impression de ce discours.*)

SÉANCE DU 25 JUIN

Présidence de Victor Hugo.

Messieurs, permettez-moi d'entrer en toute liberté dans la discussion. Je ne comprends rien à la déclaration de guerre qu'on fait au domaine public.

Comment! on ne publie donc pas les œuvres de Corneille, de La Fontaine, de Racine, de Molière? Le domaine public n'existe donc pas? Où sont, dans le présent, ces inconvénients, ces dangers, tout ce dont le Cercle de la librairie nous menace pour l'avenir?

Toutes ces objections, on peut les faire au domaine public tel qu'il existe aujourd'hui.

Le domaine public est détestable, dit-on, à la mort de l'auteur, mais il est excellent aussitôt qu'arrive l'expiration... de quoi? De la plus étrange rêverie que jamais des législateurs aient appliquée à un mode de propriété, du délai fixé pour l'expropriation d'un livre. Vous entrez là dans la fantaisie irréfléchie de gens qui ne s'y connaissent pas. Je parle des législateurs, et j'ai le droit d'en parler avec quelque liberté. Les hommes qui font des lois quelquefois s'y connaissent; ils ne s'y connaissent pas en matière littéraire. (*Rires approbatifs.*)

Sont-ils d'accord au moins entre eux? Non. Le délai de protection qu'ils accordent est ici de dix ans, là de vingt ans, plus loin de cinquante ans; ils vont même jusqu'à quatre-vingts ans. Pourquoi? Ils n'en savent rien. Je les défie de donner une raison.

Et c'est sur cette ignorance absolue des législateurs que vous voulez fonder, vous qui vous y connaissez, une législation! Vous qui êtes compétents, vous accepterez l'arrêt rendu par des incompétents!

Qui expliquera les motifs pour lesquels, dans tous les pays civilisés, la législation attribue à l'héritier, après la mort de son auteur, un laps de temps variable, pendant lequel l'héritier, absolu maître de l'œuvre, peut la publier ou ne pas la publier? Qui expliquera l'écart que les diverses législations ont mis entre la mort de l'auteur et l'entrée en possession du domaine public?

Il s'agit de détruire cette capricieuse et bizarre invention de législateurs ignorants. C'est à vous, législateurs indirects, mais compétents, qu'il appartient d'accomplir cette tâche.

En réalité, qu'ont-ils considéré, ces législateurs qui, avec une légèreté incompréhensible, ont légiféré sur ces matières? Qu'ont-ils pensé? Ont-ils cru entrevoir que l'héritier du sang était l'héritier de l'esprit? Ont-ils cru entrevoir que l'héritier du sang devait avoir la connaissance de la chose dont il héritait, et que, par conséquent, en lui remettant le droit d'en disposer, ils faisaient une loi juste et intelligente?

Voilà où ils se sont largement trompés. L'héritier du sang est l'héritier du sang. L'écrivain, en tant qu'écrivain, n'a qu'un héritier, c'est l'héritier de l'esprit, c'est l'esprit humain, c'est le domaine public. Voilà la vérité absolue.

Les législateurs ont attribué à l'héritier du sang une faculté qui est pleine d'inconvénients, celle d'administrer une propriété qu'il ne connaît pas, ou, du moins, qu'il peut ne pas connaître. L'héritier du sang est le plus souvent à la discrétion de son éditeur. Que l'on conserve à l'héritier du sang son droit, et que l'on donne à l'héritier de l'esprit ce qui lui appartient, en établissant le domaine public payant, immédiat.

Eh quoi! immédiat? — Ici arrive une objection, qui n'en est pas une. Ceux qui l'ont faite n'avaient pas entendu mes paroles. On me dit : Comment! le domaine public s'emparera immédiatement de l'œuvre? Mais si l'auteur l'a vendue pour dix ans, pour vingt ans, celui qui l'a achetée va donc être dépossédé? Aucun éditeur ne voudra plus acheter une œuvre.

J'avais dit précisément le contraire, le texte est là. J'avais dit : « Sauf réserve des concessions faites par

l'auteur de son vivant, et les contrats qu'il aura signés. »

Il en résulte que si vous avez vendu à un éditeur pour un laps de temps déterminé la propriété d'une de vos œuvres, le domaine public ne prendra possession de cette œuvre qu'après le délai fixé par vous.

Mais ce délai peut-il être illimité? Non. Vous savez, messieurs, que la propriété, toute sacrée qu'elle est, admet cependant des limites. Je vous dis une chose élémentaire en vous disant: on ne possède pas une maison comme on possède une mine, une forêt, comme un littoral, un cours d'eau, comme un champ. La propriété, il y a des jurisconsultes qui m'entendent, est limitée selon que l'objet appartient, dans une mesure plus ou moins grande, à l'intérêt général. Eh bien, la propriété littéraire appartient plus que toute autre à l'intérêt général; elle doit subir aussi des limites. La loi peut très bien interdire la vente absolue et accorder à l'auteur, par exemple, au maximum cinquante ans. Je crois qu'il n'y a pas d'auteur qui ne se contente d'une possession de cinquante ans.

Voilà donc un argument qui s'écroule. Le domaine public payant immédiat ne supprime pas la faculté qu'un auteur a de vendre son livre pour un temps déterminé; l'auteur conserve tous ses droits.

Second argument: Le domaine public payant immédiat, en créant une concurrence énorme, nuira à la fois aux auteurs et aux éditeurs. Les livres ne trouveront plus d'éditeurs sérieux.

Je suis étonné que les honorables représentants de la librairie qui sont ici soutiennent une thèse semblable et fassent « comme s'ils ne savaient pas ». Je vais leur rappeler ce qu'ils savent très bien, ce qui arrive tous les jours. Un auteur vend, de son vivant, l'exploitation d'un livre, sous telle forme, à tel nombre d'exemplaires, pendant tel temps, et stipule le format et quelquefois même le prix de vente du livre. En même temps, à un autre éditeur, il vend un autre format, dans d'autres conditions. A un autre, un mode de publication différent; par exemple, une édition illustrée à deux sous. Il y a quelqu'un qui vous parle ici et qui a sept éditeurs.

Aussi, quand j'entends des hommes que je sais compétents, des hommes que j'honore et que j'estime, quand je les entends dire: — On ne trouvera pas d'éditeurs, en présence de la concurrence et de la liberté illimitée de publication, pour acheter et éditer un livre, — je m'étonne. Je n'ai proposé rien de nouveau; tous les jours, on a vu, on voit, du vivant de l'auteur et de son consentement, plusieurs éditeurs, sans se nuire entre eux, et même en se servant entre eux, publier le même livre. Et ces concurrences profitent à tous, au public, aux écrivains, aux libraires.

Est-ce que vous voyez une interruption dans la publication des grandes œuvres des grands écrivains français? Est-ce que ce n'est pas là le domaine le plus exploité de la librairie? (*Marques d'approbation.*)

Maintenant qu'il est bien entendu que l'entrée en possession du domaine public ne gêne pas l'auteur et lui laisse le droit de vendre la propriété de son œuvre; maintenant qu'il me semble également démontré que la concurrence peut s'établir utilement sur les livres, après la mort de l'auteur aussi bien que pendant sa vie, — revenons à la chose en elle-même.

Supposons le domaine public payant, immédiat, établi.

Il paie une redevance. J'ai dit que cette redevance devrait être légère. J'ajoute qu'elle devrait être perpétuelle. Je m'explique.

S'il y a un héritier direct, le domaine public paie à cet héritier direct la redevance; car remarquez que nous ne stipulons que pour l'héritier direct, et que tous les arguments qu'on fait valoir au sujet des héritiers collatéraux et de la difficulté qu'on aurait à les découvrir, s'évanouissent.

Mais, à l'extinction des héritiers directs, que se passe-t-il?

Le domaine public va-t-il continuer d'exploiter l'œuvre sans payer de droits, puisqu'il n'y a plus d'héritiers directs? Non; selon moi, il continuerait d'exploiter l'œuvre en continuant de payer la redevance.

A qui?

C'est ici, messieurs, qu'apparaît surtout l'utilité de la redevance perpétuelle.

Rien ne serait plus utile, en effet, qu'une sorte de fonds commun, un capital considérable, des revenus solides, appliqués aux besoins de la littérature en continuelle voie de formation. Il y a beaucoup de jeunes écrivains, de jeunes esprits, de jeunes auteurs, qui sont pleins de talents et d'avenir, et qui rencontrent, au début, d'immenses difficultés. Quelques-uns ne percent pas, l'appui leur a manqué, le pain leur a manqué. Les gouvernements, je l'ai expliqué dans mes premières paroles publiques, ont créé le système des pensions, système stérile pour les écrivains. Mais supposez que la littérature française, par sa propre force, par ce décime prélevé sur l'immense produit du domaine public, possède un vaste fonds littéraire, administré par un syndicat d'écrivains, par cette Société des gens de lettres qui représente le grand mouvement intellectuel de l'époque; supposez que votre comité ait cette très grande fonction d'administrer ce que j'appellerai la liste civile de la littérature. Connaissez-vous rien de plus beau que ceci; toutes les œuvres qui n'ont plus d'héritiers directs tombent dans le domaine public payant, et le produit sert à encourager, à vivifier, à féconder les jeunes esprits! (*Adhésion unanime.*)

Y aurait-il rien de plus grand que ce secours admirable, que cet auguste héritage, légué par les illustres écrivains morts aux jeunes écrivains vivants?

Est-ce que vous ne croyez pas qu'au lieu de recevoir tristement, petitement, une espèce d'aumône royale, le jeune écrivain entrant dans la carrière ne se sentirait pas grandi en se voyant soutenu dans son

œuvre par ces tout-puissants génies, Corneille et Molière ? (*Applaudissements prolongés.*)

C'est là votre indépendauce, votre fortune. L'émancipation, la mise en liberté des écrivains, elle est dans la création de ce glorieux patrimoine. Nous sommes tous une famille, les morts appartiennent aux vivants, les vivants doivent être protégés par les morts. Quelle plus belle protection pourriez-vous souhaiter? (*Explosion de bravos.*)

Je vous demande avec instance de créer le domaine public payant dans les conditions que j'ai indiquées. Il n'y a aucun motif pour retarder d'une heure la prise de possession de l'esprit humain. (*Longue salve d'applaudissements.*)

1879

I

DISCOURS POUR L'AMNISTIE

SÉANCE DU SÉNAT

DU 28 FÉVRIER 1879

Le 28 janvier 1879, Victor Hugo avait déposé au Sénat une proposition d'amnistie pleine et entière, ainsi conçue :

« Les soussignés,

« Voulant effacer toutes les traces de la guerre civile, ont l'honneur de présenter la proposition suivante :

« Article premier. — Sont amnistiés tous les condamnés pour actes relatifs aux événements de mars, avril et mai 1871. Les poursuites, pour faits se rapportant auxdits événements, sont et demeurent non avenues.

« Art. 2. — Cette amnistie pleine et entière est étendue à toutes condamnations politiques prononcées depuis la dernière amnistie de 1870.

« Ont signé : MM. Victor Hugo, Schœlcher, Peyrat, Corbon, Laurent-Pichat, Scheurer-Kestner, Barne, Ferrouillat, Romet, Massé, Demôle, Lelièvre, Combescure, Ronjat, Tolain, Griffe, Ch. Bruu, La Serve. »

Le gouvernement proposa par contre une amnistie partielle.

Le projet de loi vint en discussion à la séance du 28 février.

Victor Hugo prit la parole :

J'occuperai cette tribune peu d'instants. Tout ce qui pouvait être dit pour ou contre l'amnistie a été dit. Je n'ajouterai rien. Je ne répéterai rien de ce que vous avez entendu.

Le pouvoir exécutif intervient cette fois, et il vous dit : La grâce dépend de moi, l'amnistie dépend de vous. Combinez ces deux solutions; faites des catégories : ici les amnistiés; là les commués; au fond, les non graciés. La peine d'un côté, l'effacement de l'autre.

Messieurs, composez ainsi le pour et le contre; vous verrez tous ces demi-pansements s'irriter, toutes ces plaies saigner, toutes ces douleurs gémir. La question se plaindra jusqu'à ce qu'elle revienne.

Si, au contraire, vous acceptez la grande solution, la solution vraie, l'amnistie totale, générale, sans réserve, sans condition, sans restriction, l'amnistie pleine et entière, alors la paix naîtra, et vous n'entendrez plus rien que le bruit immense et profond de la guerre civile qui se ferme. (*Applaudissements.*)

Les guerres civiles ne sont finies qu'apaisées.

En politique, oublier c'est la grande loi.

Un vent fatal a soufflé; des malheureux ont été entraînés, vous les avez saisis, vous les avez punis. Il y a de cela huit ans.

La guerre civile est une faute. Qui l'a commise? Tout le monde et personne. (*Bruits à droite.*) Sur une vaste faute, il faut un vaste oubli.

Ce vaste oubli, c'est l'amnistie.

Vous êtes un gouvernement nouveau, établissez-vous par des actes considérables. Faites voir aux vieux gouvernements comment vous montez pendant qu'ils descendent; enseignez-leur l'art de sortir des précipices.

Quel précipice fut plus profond que le vôtre? quelle sortie est plus éclatante? Continuez cette sortie admirable. Montrez comment un peuple magnanime sait préférer à la haine la fraternité, à la mort la vie, à la guerre la paix.

Il est bon qu'après tant de luttes et d'angoisses, une

puissante nation sache prouver au monde qu'elle répond par la grandeur de ses actes à la grandeur de ses institutions.

Quel mal y aurait-il à ce qu'on pût dire : La France a eu un moment terrible ; il y avait d'un côté la commune, menaçant la magnifique fondation de 93, l'unité nationale ; il y avait de l'autre côté trois monarchies et le pouvoir clérical ; ces forces obscures se sont livré bataille... Vous êtes alors intervenus ; vous avez saisi les deux forces et les avez brisées l'une sur l'autre, et vous en avez extrait la clémence, la vraie clémence, — l'oubli. Et c'est ainsi que, dans l'ombre et dans la nuit, la république, la république souveraine, la république toute-puissante, a su, du choc de deux blocs de ténèbres, faire jaillir la lumière. (*Applaudissements à gauche.*)

II

DISCOURS SUR L'AFRIQUE

Le dimanche 18 mai 1879, un banquet commémoratif de l'abolition de l'esclavage réunissait, chez Bonvalet, cent vingt convives.

Victor Hugo présidait. Il avait à sa droite MM. Schœlcher, l'auteur principal du décret de 1848 abolissant l'esclavage, et Emmanuel Arago, fils du grand savant républicain qui l'a signé comme ministre de la marine; à sa gauche, MM. Crémieux et Jules Simon.

On remarquait dans l'assistance des sénateurs, des députés, des journalistes, des artistes.

Il y a eu un incident touchant. Un nègre aveugle s'est fait conduire à Victor Hugo. C'est un nègre qui a été esclave et qui doit à la France d'être un homme.

Au dessert, M. Victor Schœlcher a dit les paroles suivantes:

Cher grand Victor Hugo,

La bienveillance de mes amis, en me donnant la présidence honoraire du comité organisateur de notre fête de famille, m'a réservé un honneur et un plaisir bien précieux pour moi, l'honneur et le plaisir de vous exprimer combien nous sommes heureux que vous ayez accepté de nous présider. Au nom de tous ceux qui viennent d'acclamer si chaleureusement votre entrée, au nom des vétérans anglais et français de l'abolition de l'esclavage, des créoles blancs qui se sont noblement affranchis des vieux préjugés de leur caste, des créoles noirs et de couleur qui peuplent nos écoles ou qui sont déjà lancés dans la carrière, au nom de ces hommes de toute classe, réunis pour célébrer fraternellement l'anniversaire de l'émancipation, — je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à notre appel.

Vous, Victor Hugo, qui avez survécu à la race des géants, vous le grand poëte et le grand prosateur, chef de la littérature moderne, vous êtes aussi le défenseur puissant de tous les déshérités, de tous les faibles, de tous les opprimés de ce monde, le glorieux apôtre du droit sacré du genre humain. La cause des nègres que nous soutenons, et envers lesquels les nations chrétiennes ont tant à se reprocher, devait avoir votre sympathie; nous vous sommes reconnaissants de l'attester par votre présence au milieu de nous.

Cher Victor Hugo, en vous voyant ici, et sachant que nous vous entendrons, nous avons plus que jamais confiance, courage et espoir. Quand vous parlez, votre voix retentit par le monde entier: de cette étroite enceinte où nous sommes enfermés, elle pénétrera jusqu'au cœur de l'Afrique, sur les routes qu'y frayent incessamment d'intrépides voyageurs, pour porter la lumière à des populations encore dans l'enfance, et leur enseigner la liberté, l'horreur de l'esclavage, avec la conscience réveillée de la dignité humaine; votre parole, Victor Hugo, aura puissance de civilisation; elle aidera ce magnifique mouvement philanthropique qui semble, en tournant aujourd'hui l'intérêt de l'Europe vers le pays des hommes noirs, vouloir y réparer le mal qu'elle lui a fait. Ce mouvement sera une gloire de plus pour le dix-neuvième siècle, ce siècle qui vous a vu naître, qui a établi la république en France, et qui ne finira pas sans voir proclamer la fraternité de toutes les races humaines.

Victor Hugo, cher hôte vénéré et admiré, nous saluons encore votre bienvenue ici avec émotion.

Après ces paroles, dont l'impression a été profonde, Victor Hugo s'est levé, et une immense acclamation a salué longtemps celui qui a toujours mis son génie au service de toutes les souffrances.

Le silence s'est fait, et Victor Hugo a prononcé les paroles qui suivent :

Messieurs.

Je préside, c'est-à-dire j'obéis; le vrai président d'une réunion comme celle-ci, un jour comme celui-ci, ce serait l'homme qui a eu l'immense honneur de prendre la parole au nom de la race humaine blanche pour dire à la race humaine noire : Tu es libre. Cet homme, vous le nommez tous, messieurs, c'est Schœlcher. Si je suis à cette place, c'est lui qui l'a voulu. Je lui ai obéi.

Du reste, une douceur est mêlée à cette obéissance, la douceur de me trouver au milieu de vous. C'est une joie pour moi de pouvoir presser en ce moment les mains de tant d'hommes considérables qui ont laissé un bon souvenir dans la mémorable libération humaine que nous célébrons.

Messieurs, le moment actuel sera compté dans ce siècle. C'est un point d'arrivée, c'est un point de dé-

part. Il a sa physionomie : au nord le despotisme, au sud la liberté ; au nord la tempête, au sud l'apaisement.

Quant à nous, puisque nous sommes de simples chercheurs du vrai, puisque nous sommes des songeurs, des écrivains, des philosophes attentifs ; puisque nous sommes assemblés ici autour d'une pensée unique, l'amélioration de la race humaine ; puisque nous sommes, en un mot, des hommes passionnément occupés de ce grand sujet, l'homme, profitons de notre rencontre, fixons nos yeux vers l'avenir ; demandons-nous ce que fera le vingtième siècle. (*Mouvement d'attention.*)

Politiquement, vous le pressentez, je n'ai pas besoin de vous le dire. Géographiquement, — permettez que je me borne à cette indication, — la destinée des hommes est au sud.

Le moment est venu de donner au vieux monde cet avertissement ; il faut être un nouveau monde. Le moment est venu de faire remarquer à l'Europe qu'elle a à côté d'elle l'Afrique. Le moment est venu de dire aux quatre nations d'où sort l'histoire moderne, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la France, qu'elles sont toujours là, que leur mission s'est modifiée sans se transformer, qu'elles ont toujours la même situation responsable et souveraine au bord de la Méditerranée, et que, si on leur ajoute un cinquième peuple, celui qui a été entrevu par Virgile et qui s'est montré digne de ce grand regard, l'Angleterre, on a, à peu près, tout l'effort de l'antique genre humain vers le travail, qui est le progrès, et vers l'unité, qui est la vie.

La Méditerranée est un lac de civilisation ; ce n'est certes pas pour rien que la Méditerranée a sur l'un de ses bords le vieil univers et sur l'autre l'univers ignoré, c'est-à-dire d'un côté la civilisation et de l'autre toute la barbarie.

Le moment est venu de dire à ce groupe illustre de nations : Unissez-vous ! allez au sud.

Est-ce que vous voyez pas le barrage ? Il est là, devant vous, ce bloc de sable et de cendre, ce morceau inerte et passif qui, depuis six mille ans, fait obstacle à la marche universelle, ce monstrueux Cham qui arrête Sem par son énormité, — l'Afrique.

Quelle terre que cette Afrique ! L'Asie a son histoire, l'Amérique a son histoire, l'Australie elle-même a son histoire ; l'Afrique n'a pas d'histoire. Une sorte de légende vaste et obscure l'enveloppe. Rome l'a touchée, pour la supprimer ; et, quand elle s'est crue délivrée de l'Afrique, Rome a jeté sur cette morte immense une de ces épithètes qui ne se traduisent pas : *Africa portentosa !* (*Applaudissements.*) C'est plus et moins que le prodige. C'est ce qui est absolu dans l'horreur. Le flamboiement tropical, en effet, c'est l'Afrique. Il semble que voir l'Afrique, ce soit être aveuglé. Un excès de soleil dans un excès de nuit.

Eh bien, cet effroi va disparaître.

Déjà les deux peuples colonisateurs, qui sont deux grands peuples libres, la France et l'Angleterre, ont saisi l'Afrique ; la France la tient par l'ouest et par le nord ; l'Angleterre la tient par l'est et par le midi. Voici que l'Italie accepte sa part de ce travail colossal. L'Amérique joint ses efforts aux nôtres ; car l'unité des peuples se révèle en tout. L'Afrique importe à l'univers. Une telle suppression de mouvement et de circulation entrave la vie universelle, et la marche humaine ne peut s'accommoder plus longtemps d'un cinquième du globe paralysé.

De hardis pionniers se sont risqués, et, dès leurs premiers pas, ce sol étrange est apparu réel ; ces paysages lunaires deviennent des paysages terrestres. La France est prête à y apporter une mer. Cette Afrique farouche n'a que deux aspects : peuplée, c'est la barbarie ; déserte, c'est la sauvagerie ; mais elle ne se dérobe plus ; les lieux réputés inhabitables sont des climats possibles ; on trouve partout des fleuves navigables ; des forêts se dressent, de vastes branchages encombrent çà et là l'horizon ; quelle sera l'attitude de la civilisation devant cette faune et cette flore inconnues ? Des lacs sont aperçus, qui sait ? peut-être cette mer Nagaïn dont parle la Bible. De gigantesques appareils hydrauliques sont préparés par la nature et attendent l'homme ; on voit les points où germeront des villes ; on devine les communications ; des chaînes de montagnes se dessinent ; des cols, des passages, des détroits sont praticables ; cet univers, qui effrayait les romains, attire les français.

Remarquez avec quelle majesté les grandes choses s'accomplissent. Les obstacles existent ; comme je l'ai dit déjà, ils font leur devoir, qui est de se laisser vaincre. Ce n'est pas sans difficulté.

Au nord, j'y insiste, un mouvement s'opère, le *divide ut regnes* exécute un colossal effort, les suprêmes phénomènes monarchiques se produisent. L'empire germanique unit contre ce qu'il suppose l'esprit moderne toutes ses forces ; l'empire moscovite offre un tableau plus émouvant encore. A l'autorité sans borne résiste quelque chose qui n'a pas non plus de limite ; au despotisme omnipotent qui livre des millions d'hommes à l'individu, qui crie : Je veux tout, je prends tout ! j'ai tout ! — le gouffre fait cette réponse terrible : *Nihil.* Et aujourd'hui nous assistons à la lutte épouvantable de ce Rien avec ce Tout. (*Sensation.*)

Spectacle digne de méditation ! le néant engendrant le chaos.

La question sociale n'a jamais été posée d'une façon si tragique, mais la fureur n'est pas une solution. Aussi espérons-nous que le vaste souffle du dix-neuvième siècle se fera sentir jusque dans ces régions lointaine et substituera à la convulsion belliqueuse la conclusion pacifique.

Cependant, si le nord est inquiétant, le midi est rassurant. Au sud, un lien étroit s'accroît et se fortifie entre la France, l'Italie et l'Espagne. C'est au fond le même peuple, et la Grèce s'y rattache, car à l'origine latine se superpose l'origine grecque. Ces nations ont la Méditerranée, et l'Angleterre a trop besoin de la

Méditerranée pour se séparer des quatre peuples qui en sont maîtres. Déjà les États-Unis du Sud s'esquissent, ébauche évidente des Etats-Unis d'Europe. (*Bravos.*) Nulle haine, nulle violence, nulle colère. C'est la grande marche tranquille vers l'harmonie, la fraternité et la paix.

Aux faits populaires viennent s'ajouter les faits humains; la forme définitive s'entrevoit; le groupe gigantesque se devine; et, pour ne pas sortir des frontières que vous vous tracez à vous-mêmes, pour rester dans l'ordre des choses où il convient que je m'enferme, je me borne, et ce sera mon dernier mot, à constater ce détail, qui n'est qu'un détail, mais qui est immense : au dix-neuvième siècle, le blanc a fait du noir un homme; au vingtième siècle, l'Europe fera de l'Afrique un monde. (*Applaudissements.*)

Refaire une Afrique nouvelle, rendre la vieille Afrique maniable à la civilisation, tel est le problème. L'Europe le résoudra.

Allez, Peuples ! emparez-vous de cette terre. Prenez-la. A qui ? à personne. Prenez cette terre à Dieu. Dieu donne la terre aux hommes, Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-la. Où les rois apporteraient la guerre, apportez la concorde. Prenez-la, non pour le canon, mais pour la charrue; non pour le sabre, mais pour le commerce; non pour la bataille, mais pour l'industrie; non pour la conquête, mais pour la fraternité. (*Applaudissements prolongés.*)

Versez votre trop-plein dans cette Afrique, et du même coup résolvez vos questions sociales, changez vos prolétaires en propriétaires. Allez, faites! faites des routes, faites des ports, faites des villes; croissez, cultivez, colonisez, multipliez; et que, sur cette terre, de plus en plus dégagée des prêtres et des princes, l'Esprit divin s'affirme par la paix et l'Esprit humain par la liberté!

Ce discours, constamment couvert d'applaudissements enthousiastes, a été suivi d'une explosion de cris de : Vive Victor Hugo! vive la république!

M. Jules Simon, invité par l'Assemblée à remercier le glorieux président, s'est acquitté de la tâche dans une improvisation d'abord familière et spirituelle, et qui s'est élevée à une vraie éloquence lorsqu'il a dit que c'était aux émancipés, qui avaient tant souffert du préjugé et de l'oppression, à combattre plus que personne à l'avant-garde de la vérité et du droit.

III

LA 100e REPRÉSENTATION DE *NOTRE-DAME DE PARIS*

— 13 OCTOBRE —

Extrait du *Rappel :*

La centième représentation de *Notre-Dame de Paris* a eu l'éclat de la première. On savait que Victor Hugo y assisterait, et la foule était accourue au théâtre des Nations avec un double empressement, pour le drame et pour le poëte. Les artistes ont joué avec leur talent, et on peut dire de tout leur cœur. Jamais Mme Laurent n'avait été plus tragique dans la Sachette, jamais Mlle Alice Lody plus charmante dans la Esmeralda, jamais Lacressonnière plus profondément touchant dans Quasimodo. Après le premier acte, la toile s'est relevée, tous les acteurs de la pièce, petits et grands, étaient en scène, et Mme Laurent a dit ces beaux vers de Théodore de Banville :

O peuple frissonnant, ému comme une femme !
Heureux de savourer la douleur et l'effroi,
Tu vins cent fois de suite applaudir notre drame
Où l'âme de Hugo pleure et gémit sur toi.

Esmeralda, si belle en sa parure folle
Que les anges du ciel la regardent marcher,
Domptant les noirs truands par sa douce parole
Et dévorant des yeux Phœbus, le bel archer ;

Esmeralda, rayon, chant, vision, chimère !
Jeune fille sur qui la lumière tombait,
Et qu'un bourreau vient prendre aux baisers de sa mère
Pour l'unir, éperdue, avec l'affreux gibet !

Le prêtre méditant son infâme caresse,
Et le pauvre Jehan brisé comme un fruit mûr ;
Quasimodo tout plein de rage et de tendresse,
Masse difforme ayant en elle de l'azur ;

Et les cloches d'airain chantant dans les tourelles,
Pleurant, hurlant, tonnant, gémissant dans les tours
D'où s'enfuit à l'aurore un vol de tourterelles,
Et disant tes ardeurs, tes labeurs, tes amours ;

Tu ne te lassais pas de ce drame qui t'aime,
Et qui semble un miroir magique où tu te vois,
O peuple ! car Hugo le songeur, c'est toi-même,
Et ton espoir immense a passé dans sa voix.

C'est lui qui te console et c'est lui qui t'enseigne,
Sans le lasser, le temps a blanchi ses cheveux.
Peuple ! on n'a jamais pu te blesser sans qu'il saigne !
Et quand ton pain devient amer, il dit : J'en veux !

Lui, le chanteur divin béni par les érables
Et les chênes touffus dans la noire forêt,
Il dit : « Laissez venir à moi les misérables ! »
Et son front calme et doux comme un lys apparaît.

Il vient coller sa lèvre à toute âme tuée ;
Il vient, plein de pitié, de ferveur et d'émoi,
Relever le laquais et la prostituée,
Et dire au mendiant : « Mon frère, embrasse-moi. »

O Job mourant, sa bouche a baisé ton ulcère !
Et cependant un jour, parmi les deuils amers,
L'exil, le noir exil l'emporta dans sa serre
Et le laissa, pensif, au bord des sombres mers.

Il méditait, privé de la douce patrie ;
Et, lui que cette France avait vu triomphant,
Il ne pouvait plus même, en son idolâtrie,
S'agenouiller dans l'herbe où dormait son enfant !

A ses côtés pourtant invisible et farouche,
Némésis, au courroux redoutable et serein,
Epouvantant les flots du souffle de sa bouche,
Crispait ses doigts sanglants sur la lyre d'airain.

Mais, le jour où la Guerre entoura nos murailles,
Où le vaillant Paris, agonisant enfin,
Succombait et sentait le vide en ses entrailles,
Il revint, il voulut comme nous avoir faim !

Quand sur nous le Carnage enfla son aile noire ;
Quand Paris désolé, grand comme un Ilion,
Proie auguste, servit de pâture à l'histoire,
On revit parmi nous sa face de lion.

Et puis enfin l'aurore éclata sur nos cimes !
Le rêve affreux s'enfuit, par le vent emporté,
Et, frémissante encor, de nouveau nous revîmes
Fleurir la poésie avec la liberté.

Et ce fut une joie immense, un pur délire
Et sur la scène, hier morne et déserte, hélas !
Reparurent divins, avec leur chant de lyre,
Hernani, Marion de Lorme, et toi, Ruy-Blas !

Et nous-mêmes, dont l'âme à la Muse se livre,
Apportant nos efforts, nos cœurs, nos humbles voix,
Nous avons évoqué le drame et le grand livre
Que tu viens d'applaudir pour la centième fois

O peuple, que la foi, la vertu, la bravoure,
Charment, quand ton Orphée, avec ses rimes d'or,
Te prodigue l'ivresse adorable, savoure
Cette ambroisie, et toi, poète, chante encor!

Homère d'un héros vivant, plus grand qu'Achille,
Sous le tragique azur et plein d'astres et d'yeux,
Chante! et console encor ton Prométhée, Eschyle,
Sur le rocher sanglant où l'insultent les dieux!

Parle! toi qui toujours soutenant ce qui penche,
Opposas la Justice à la Fatalité,
Toi qui sous le laurier lèves ta tête blanche,
Génie entré vivant dans l'immortalité!

Une demi-heure après, la fête était au Grand-Hôtel, où un souper réunissait les artistes et les représentants de la presse théâtrale sans distinction d'opinion.

Au dessert, le directeur du théâtre des Nations, M. Bertrand, a remercié en paroles émues l'auteur de *Notre-Dame de Paris*.

Mme Laurent a dû redire les vers de Théodore de Banville.

Alors Victor Hugo s'est levé et a dit :

Je ne dirai que deux mots.

Tous les remerciements, c'est moi qui les dois. Je ne suis pas l'auteur du drame, je ne suis que l'auteur du livre.

Mon âge accepte; l'acceptation est une forme de la déférence. Cette grande poésie qu'on vient d'entendre, cette affection dont on m'a donné tant d'éloquents témoignages, j'accepte tout, et je m'incline. Mais acceptez aussi mon émotion et ma reconnaissance. Je les offre à votre cordialité, messieurs; je les dépose à vos pieds, mesdames.

Je rends à mon admirable ami Paul Meurice ce qui lui est dû.

Chers confrères, chers auxiliaires, donnons à tout ce qui est en dehors de nous le spectacle utile et doux de notre union profonde. Cela apaise les colères de voir des sourires.

Qu'au-dessus et au delà des discussions religieuses et des haines politiques on sente notre intime fraternité littéraire. Nous faisons de la civilisation.

Il existe une tradition, la plus antique de toutes, ce n'est pas ici le lieu de la critiquer, mais dans tous les cas, cette tradition est un beau symbole, la voici : *Le Verbe a créé le monde*. Eh bien, s'il est vrai, comme on l'a dit, et comme je le crois, que Dieu et le Peuple soient d'accord, la littérature est le verbe du peuple.

Insistons-y, c'est la littérature qui fait les nations grandes. Trois villes, seules dans l'histoire, ont mérité ce nom : *urbs*, qui semble résumer la totalité de l'esprit humain à un moment donné. Ces trois villes sont : Athènes, Rome, Paris. Eh bien, c'est par Homère et Eschyle qu'Athènes existe, c'est par Tacite et Juvénal que Rome domine, c'est par Rabelais, Molière et Voltaire que Paris règne. Toute l'Italie s'exprime par ce mot : Dante. Toute l'Angleterre s'exprime par ce mot : Shakespeare. Saluons ces résultats superbes; ce que le verbe a commencé, la littérature le continue. Après le fait créateur, constatons le fait civilisateur.

Je bois à la santé de vous tous, c'est-à-dire je bois à la littérature française.

1880

I

LE CINQUANTENAIRE D'*HERNANI*

— 26 FÉVRIER —

Extrait du *Rappel* :

Nous sortons d'un banquet dont se souviendront longtemps tous ceux qui ont eu l'honneur et le bonheur d'y assister.

On rendait à Victor Hugo, à l'occasion du soixante-dix-uitième anniversaire de sa naissance et du cinquantenaire d'*Hernani*, le dîner qu'il avait donné à la centième représentation de la dernière reprise du chef-d'œuvre qui ne quittera plus le répertoire du Théâtre-Français.

La plus grande salle de l'hôtel Continental était aussi pleine qu'elle peut l'être.

Citons, au hasard de la mémoire, les noms des convives qui nous reviennent.

Victor Hugo avait à sa droite doña Sol, Mlle Sarah Bernhardt.

La Comédie-Française était représentée par Mlle Sarah Bernhardt et par MM. Mounet-Sully, Worms, Maubant, etc.

L'administrateur général, M. Emile Perrin, avait été retenu par un deuil de famille.

La politique avait pour représentants : MM. Louis Blanc, Laurent Pichat, Édouard Lockroy, Clémenceau, Georges Périn, Spuller, Emmanuel Arago, Émile Deschanel, Camille Sée, Noël Parfait, Laisant, Henri de Lacretelle, etc.

Le Rappel y était dans la personne de MM. Auguste Vacquerie, Paul Meurice, Ernest d'Hervilly, Ernest Blum, Émile Blémont.

Les autres journaux avaient pour les représenter MM. Francisque Sarcey, Jourde, Isambert, Hébrard, Henri Martin, Edmond Texier, Henry Maret, Camille Pelletan, Jules Claretie, Pierre Véron, Charles Bigot, Edmond About, de Molinari, Louis Ulbach, Auguste Vitu, Aurélien Scholl, Dalloz, Adolphe Michel, Escoffier, Léon Bienvenu, Charles Monselet, Arnold Mortier, Maurice Talmeyr, Armand Gouzien, Le Reboullet, Alexis Bouvier, Louis Leroy, Charles Canivet, Edouard Fournier, Stoullig, Paul Foucher, Clément Caraguel, Mayer, Bonnaure, Gaston Bérardi, Dumont, Paul Déméný, Jean Walter, Achille Denis, Henri Salles, Eugène Montrosier, Raoul Toché, Renaut, René de Pontjest, Émile Abraham, A. Spoll, etc.

Nous n'avons garde d'oublier MM. Émille Augier, Paul de Saint-Victor, Théodore de Banville, François Coppée, Alphonse Daudet, Henri de Bornier, Arsène et Henri Houssaye, Édouard Thierry, Calmann Lévy, A. Quantin, Lemerre, Méaulle, Jacques Normand, Voillemot, Catulle Mendés, Hetzel, Carjat, Eugène Ritt, Paul Déroulède, le comte d'Ideville, le prince Lubomirsky, Pierre Elzéar, Jean Aicard, Benjamin Constant, Alfred Gassier, Philippe Burty, Emile Allix, Lecanu, Paul Viguier, Édouard Blau, E. Wittmann, Moreau-Châlon, Léon Bocher, Georges Peyrat, de Reinach, Gustave Rivet, Paul Bourdon, Clovis Hugues, Alfred Talon, Adolfo Calzado, Bertie Marriolt, Crawford, Alphonse Duchemin, Duret, Campbell-Clarke, Mme Edmond Adam.

En face de Victor Hugo, était son petit-fils Georges, avec Pierre et Jacques Lefèvre, les deux fils d'Ernest Lefèvre et les deux petits-neveux d'Auguste Vacquerie.

Au dessert, M. Émile Augier s'est levé et a prononcé le toast suivant :

Cher et glorieux maître,

Combien, parmi ceux qui vous offrent cette fête, combien n'avaient pas atteint l'âge d'homme, combien même n'étaient pas nés le jour où éclatait sur la scène française l'œuvre immortelle dont nous célébrons aujourd'hui le cinquantième anniversaire !

Les premiers artistes qui ont eu l'honneur de l'interpréter ont tous disparu ; ils ont été deux fois et brillamment remplacés ; les générations se sont succédé, les gouvernements sont tombés, les révolutions se sont multipliées ; l'œuvre a survécu à tout et à tous, de plus en plus acclamée, de plus en plus jeune...

Et il semble qu'elle ait communiqué au poète

quelque chose de son éternelle jeunesse ! Le temps n'a pas de prise sur vous, cher maître ; vous ne connaissez pas de déclin ; vous traversez tous les âges de la vie sans sortir de l'âge viril ; l'imperturbable fécondité de votre génie, depuis un demi-siècle et plus, a couvert le monde de sa marée toujours montante ; les résistances furieuses de la première heure, les aigres rébellions de la seconde se sont fondues dans une admiration universelle ; les derniers réfractaires sont rentrés au giron ; et vous donnez aujourd'hui ce rare et magnifique spectacle d'un grand homme assistant à sa propre apothéose et conduisant lui-même le char du triomphe définitif que ne poursuit plus l'insulteur.

Quand La Bruyère, en pleine Académie, saluait Bossuet père de l'Église, il parlait d'avance le langage de la postérité ; vous, cher maître, c'est la postérité même qui vous entoure ici, c'est elle qui vous salue et vous porte ce toast :

Au père !

Il nous serait impossible de rendre l'émotion produite par ces belles et généreuses paroles. Quand l'auteur de tant d'œuvres applaudies, et si justement, a si modestement et si dignement parlé des « réfractaires rentrés au giron », il y a eu, dans l'explosion des applaudissements, en même temps qu'une vive admiration pour l'orateur, une profonde cordialité pour l'homme.

Le deuxième toast a été porté, au nom de la Comédie-Française, par M. Delaunay :

Messieurs,

En l'absence de notre administrateur général, retenu par un deuil de famille, permettez-moi, comme l'un des doyens de la compagnie, de prendre la parole au nom de la Comédie-Française et de porter un toast à l'hôte illustre qui a bien voulu se rendre à notre appel.

Que souhaiter à M. Victor Hugo ? Il a lassé la renommée, on a épuisé pour lui toutes les formules de la louange, il a touché à tous les sommets. Qu'il ajoute de longues années à cette longue et prodigieuse carrière faite de gloire et de génie ! Tel doit être le seul vœu de tous nos cœurs.

Il en est bien encore un autre ! Mais j'ose à peine le formuler, messieurs, et pourtant il aurait, j'en suis sûr, votre approbation unanime. Aux drames merveilleux, à ces chefs-d'œuvre qui sont dans toutes les mémoires, le maître en a ajouté d'autres qu'il tient secrets et qu'il dérobe à notre admiration. Qu'il entende au moins une fois l'immense cri de joie qui saluerait l'apparition d'une nouvelle œuvre dramatique signée de ce nom resplendissant : *Victor Hugo !*

Voulez-vous vous unir à moi, messieurs ? C'est peut-être un moment unique et favorable pour lui demander, pour le supplier d'ouvrir, ne fût-ce qu'une fois, la porte de son trésor.

Les applaudissements ont associé tout l'auditoire au vœu si bien exprimé par l'éminent comédien qui a tant de titres à parler au nom de la Comédie-Française.

Les battements de mains n'avaient pas cessé, lorsque M. Francisque Sarcey a repris pour son compte le vœu que venaient d'exprimer M. Delaunay par son discours et tous les assistants par leurs battements de mains.

Nous regrettons de n'avoir pas le texte du discours de l'éminent critique du *Temps*. Disons seulement qu'il a été spirituellement bon enfant quand il a reconnu avoir été un de ces réfractaires dont avait parlé Émile Augier, et qu'il a eu des paroles émues et touchantes quand a déclaré que sa conviction, pour avoir été tardive, n'en était que plus raisonnée et plus inébranlable.

Après l'éloquente causerie de M. Francisque Sarcey, Mlle Sarah Bernhardt a redit les beaux vers de François Coppée, la *Bataille d'Hernani*, qui ont eu à l'hôtel Continental le même succès qu'ils venaient d'avoir au Théâtre-Français.

On a acclamé ces vers si vrais :

Désormais tu confonds Chimène et doña Sol,
Et tu sais bien, alors qu'un chef-d'œuvre se trouve,
Que Molière sourit et que Corneille approuve.
Au firmament de l'art où tu les mets tous deux,
Hugo depuis longtemps rayonne à côté d'eux.

Les applaudissements ont redoublé à ce beau vers :

Vieux chêne plein d'oiseaux, sens tressaillir tes branches !

Et à celui-ci :

Ton front marmoréen est fait pour le laurier.

Victor Hugo a pris alors la parole :

J'ai devant moi la grande presse française.

Les hommes considérables qui la représentent ici ont voulu prouver sa concorde souveraine et montrer son indestructible unité. Vous vous ralliez tous pour serrer la main du vieux combattant qui a commencé avec le siècle et qui continue avec lui. Je suis profondément ému. Je remercie.

Toutes ces grandes et nobles paroles que vous venez d'entendre ajoutent encore à mon émotion.

Les journaux, dans ces derniers jours, ont souvent répété certaines dates : — 26 *février* 1802, naissance de l'homme qui parle à cette heure; 25 *février* 1830, bataille d'*Hernani;* 26 *février* 1880, la date actuelle. Autrefois, il y a cinquante ans, l'homme qui vous parle était haï; il était hué, exécré, maudit. Aujourd'hui... aujourd'hui, il remercie.

Quel a été, dans cette longue lutte, son grand et puissant auxiliaire?

C'est la presse française.

Messieurs, la presse française est une des maîtresses de l'esprit humain. Sa tâche est quotidienne, son œuvre est colossale. Elle agit à la fois et à toute minute sur toutes les parties du monde civilisé; ses luttes, ses querelles, ses colères se résolvent en progrès, en harmonie et en paix. Dans ses préméditations, elle veut

la vérité; par ses polémiques, elle fait étinceler la lumière.

Je bois à la presse française, qui rend de si grands services et qui remplit de si grands devoirs.

Les acclamations et les cris de : Vive Victor Hugo! qui avaient interrompu plusieurs fois le grand poëte populaire et national, ont éclaté alors avec une énergie incomparable, et n'ont cessé que lorsqu'il a fallu se lever de table pour passer dans les salons, dont un était moins un salon qu'un jardin; M. Alphand, voulant participer à l'hommage qu'on rendait au génie, l'avait magnifiquement et artistement empli d'admirables fleurs.

On a complimenté les orateurs, on a causé, et ainsi s'est terminé ce banquet, qui est plus qu'un banquet exceptionnel, qui est un banquet unique.

II

DEUXIÈME DISCOURS POUR L'AMNISTIE

SÉANCE DU SÉNAT

DU 3 JUILLET

Je ne veux dire qu'un mot.

J'ai souvent parlé de l'amnistie, et mes paroles ne sont peut-être pas complètement effacées de vos esprits; je ne les répéterai point.

Je vous laisse vous redire à vous-mêmes ce qui a été dit, dans tous les temps, contre l'amnistie et pour l'amnistie, dans les deux ordres de faits, dans l'ordre politique et dans l'ordre moral. — Dans l'ordre politique, toujours les mêmes crimes reprochés par un côté à l'autre côté; toujours, à toutes les époques, quels que soient les accusés, quels que soient les juges, les mêmes condamnations, sur lesquelles on entrevoit au fond de l'ombre ce mot tranquille et sinistre : les vainqueurs jugent les vaincus. — Dans l'ordre moral, toujours le même gémissement, toujours la même invocation, toujours les mêmes éloquences, irritées ou attendries, et, ce qui dépasse toute éloquence, des femmes qui lèvent les mains au ciel, des mères qui pleurent. (*Sensation.*)

J'appellerai seulement votre attention sur un fait.

Messieurs, le 14 juillet est la grande fête; votre vote aujourd'hui touche à cette fête.

Cette fête est une fête populaire ; voyez la joie qui rayonne sur tous les visages, écoutez la rumeur qui sort de toutes les bouches. C'est plus qu'une fête populaire, c'est une fête nationale; regardez ces bannières, entendez ces acclamations. C'est plus qu'une fête nationale, c'est une fête universelle; constatez sur tous les fronts, anglais, hongrois, espagnols, italiens, le même enthousiasme; il n'y a plus d'étrangers.

Messieurs, le 14 juillet, c'est la fête humaine.

Cette gloire est donnée à la France, que la grande fête française, c'est la fête de toutes les nations.

Fête unique.

Ce jour-là, le 14 juillet, au-dessus de l'assemblée nationale, au-dessus de Paris victorieux, s'est dressée, dans un resplendissement suprême, une figure, plus grande que toi, Peuple, plus grande que toi, Patrie, — l'Humanité! (*Applaudissements.*)

Oui, la chute de cette Bastille, c'était la chute de toutes les bastilles. L'écroulement de cette citadelle, c'était l'écroulement de toutes les tyrannies, de tous les despotismes, de toutes les oppressions. C'était la délivrance, la mise en lumière, toute la terre tirée de toute la nuit. C'était l'éclosion de l'homme. La destruction de cet édifice du mal, c'était la construction de l'édifice du bien. Ce jour-là, après un long supplice, après tant de siècles de torture, l'immense et vénérable Humanite s'est levée, avec ses chaînes sous ses pieds et sa couronne sur sa tête.

Le 14 juillet a marqué la fin de tous les esclavages. Ce grand effort humain a été un effort divin. Quand on comprendra, pour employer les mots dans leur sens absolu, que toute action humaine est une action divine, alors tout sera dit, le monde n'aura plus qu'à marcher dans le progrès tranquille vers l'avenir superbe.

Eh bien, messieurs, ce jour-là, on vous demande de le célébrer, cette année, de deux façons, toutes deux augustes. Vous ne manquerez ni à l'une ni à l'autre. Vous donnerez à l'armée le drapeau, qui exprime à la fois la guerre glorieuse et la paix puissante, et vous donnerez à la nation l'amnistie, qui signifie concorde, oubli, conciliation, et qui, là-haut, dans la lumière, place au-dessus de la guerre civile la paix civile. (*Très bien! — Bravos.*)

Oui, ce sera un double don de paix que vous ferez à ce grand pays : le drapeau, qui exprime la fraternité du peuple et de l'armée; l'amnistie, qui exprime la fraternité de la France et de l'humanité.

Quant à moi, — laissez-moi terminer par ce souvenir, — il y a trente-quatre ans, je débutais à la tribune française, — à cette tribune. Dieu permettait que mes premières paroles fussent pour la marche en avant et pour la vérité; il permet aujourd'hui que celles-ci — les dernières, si je songe à mon âge, que je prononcerai parmi vous peut-être — soient pour la clémence et pour la justice. (*Profonde émotion et vifs applaudissements.*)

III

L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE

— 1er AOUT —

La Société pour l'instruction élémentaire (enseignement laïque), fondée en 1814 par J.-B. Say et Carnot, distribuait dans la salle du Trocadéro, ses prix et récompenses, et célébrait en même temps son 65e anniversaire.

Victor Hugo présidait. Il a prononcé, en ouvrant la séance, le discours qui suit :

Il y a un combat qui dure encore, un combat désespéré, un combat suprême, entre deux enseignements, l'enseignement ecclésiastique et l'enseignement universitaire. J'ai proposé, il y a trente ans, à la tribune de l'Assemblée législative, une solution du problème. Cette solution, qui était la vraie, a été repoussée par la réaction, qui a dû en partie peut-être à ce refus son désastreux triomphe.

Aujourd'hui, messieurs, je veux rester dans le calme philosophique. Vous avez pu remarquer que, pour caractériser les deux enseignements qui se querellent, je n'ai voulu employer que les qualificatifs dont ils se désignent eux-même : ecclésiastique, universitaire; j'ai laissé de côté, vieux combattant, ces expressions vivement populaires dont la polémique actuelle se sert avec tant d'éclat. Ne mettons pas de colère dans les mots, il y a assez de colère dans les choses. L'avenir avance, le passé résiste; la lutte est violente, les efforts sont quelquefois excessifs; modérons-les. La certitude du triomphe se mesure à la dignité du combat; la victoire est d'autant plus certaine qu'elle est plus tranquille. (*Bravos.*)

Quelle fête célébrons-nous ici? La fête d'une société pour l'enseignement élémentaire.

Qu'est-ce que cette société? Je vais tâcher de vous le dire.

Elle s'occupe peu de ce qui occupe particulièrement l'école ecclésiastique dont je viens vous parler; cette société est absorbée, d'abord par ce premier art, lire et écrire, puis par l'histoire, la géographie, la morale, la littérature, la cosmographie, l'hygiène, l'arithmétique, la géométrie, le droit usuel, la chimie, la physique, la musique. Pendant que l'enseignement ecclésiastique, inquiet pour l'erreur dont il est l'apôtre, entre en folie et pousse des cris de guerre et de rage, cette société, profondément calme, se tourne vers les enfants, les mères et les familles, et se laisse pénétrer par la sérénité céleste des choses nécessaires; elle travaille. (*Applaudissements.*)

Elle travaille; elle élève des esprits. Elle n'enseigne rien de ce qu'il faudra plus tard oublier; elle laisse blanche la page où la conscience, éclairée par la vie, écrira, quand l'heure sera venue. (*Bravos répétés.*)

Elle travaille. Que produit-elle? Ecoutez, messieurs. Elle va donner, cette année :

Trois médailles de vermeil,
Trente-cinq médailles d'argent,
Cent dix médailles de bronze,
Deux cent dix-huit mentions honorables,
Et quinze cent quatre-vingt-dix certificats d'études.

Ici, j'entends un cri unanime : Grand succès! Messieurs, j'aime mieux dire : Grand effort!

Ce mot, grand effort, fait mieux que satisfaire l'amour-propre, il engage l'avenir.

Oui, un noble, puissant et généreux effort! Et aucune bonne volonté n'est inutile à la marche de l'humanité. La somme du progrès, qu'est-ce? le total de nos efforts.

Je suis un de ces passants qui vont partout où il y a un conseil à donner ou à recevoir, et qui s'arrêtent émus devant ces choses saintes, l'enfance, la jeunesse, l'espérance, le travail. On se sent satisfait et tranquillisé, quand on est de ceux qui s'en vont, de pouvoir, de ce point extrême de la vie, jeter au loin les yeux sur l'horizon, et dire aux hommes :

« Tout va bien. Vous êtes dans la bonne voie. Le mal est derrière vous, le bien est devant vous. Continuez. Les volontés suprêmes s'accomplissent. » (*Vive sensation.*)

Messieurs, nous achevons un grand siècle.

Ce siècle a vaillamment et ardemment produit les premiers fruits de cette immense révolution qui, même lorsqu'elle sera devenue la révolution humaine, s'appellera toujours la Révolution française. (*Bravos prolongés.*)

La vieille Europe est finie; une nouvelle Europe commence.

L'Europe nouvelle sera une Europe de paix, de labeur, de concorde, de bonne volonté. Elle apprendra, elle

saura. Elle marchera à ce but superbe : l'homme sachant ce qu'il veut, l'homme voulant ce qu'il peut. (*Applaudissements.*)

Nous ne ferons entendre que des paroles de conciliation. Nous sommes les ennemis du massacre qui est dans la guerre, de l'échafaud qui est dans la pénalité, de l'enfer qui est dans le dogme; mais notre haine ne va pas jusqu'aux hommes. Nous plaignons le soldat, nous plaignons le juge, nous plaignons le prêtre. Grâce au glorieux drapeau du 14 juillet, le soldat est désormais hors de notre inquiétude, car il est réservé aux seules guerres nationales; on ne ment pas au drapeau. Notre pitié reste sur le prêtre et sur le juge. Qu'ils nous fassent la guerre, nous leur offrons la paix. Ils veulent obscurcir notre âme, nous voulons éclairer la leur. Toute notre revanche, c'est la lumière. (*Longue acclamation.*)

Allez donc, je ne me lasserai pas de le redire, allez, et efforcez-vous, vous tous, mes contemporains! Que personne ne se ménage, que personne ne s'épargne! Faites chacun ce que vous pouvez faire. L'Etre immense sera content. Il égalise l'importance des résultats devant l'énergie des intentions. L'effort du plus petit est aussi vénérable que l'effort du plus grand. (*Bravos.*)

Allez, marchez, avancez. Ayez dans les yeux la clarté de l'aurore. Ayez en vous la vision du droit, la bonne résolution, la volonté ferme, la conscience, qui est le grand conseil. Ayez en vous — c'est par là que je termine — ces deux choses, qui toutes deux sont l'expression du plus court chemin de l'homme à la vérité, la rectitude dans l'esprit, la droiture dans le cœur. (*Triple salve d'applaudissements. Cri unanime de : Vive Victor Hugo! Toute la salle se lève et fait une ovation à l'orateur.*)

IV

LA FÊTE DE BESANÇON

— 27 DÉCEMBRE 1880 —

En mai 1879, M. le sénateur Oudet, maire de Besançon, transmettait à Victor Hugo un extrait d'une délibération du conseil municipal de Besançon, lequel décidait :

« Une plaque en bronze sera placée sur la façade et contre le jambage séparatif des deux fenêtres de la chambre où est né Victor Hugo, au premier étage de la maison Arthaud; cette plaque portant une inscription qui rappellera la naissance de notre illustre compatriote.

« La rue du Rondot-Saint-Quentin recevra à l'avenir le nom de rue Victor-Hugo. »

En conséquence de cette décision, la ville de Besançon célébrait, le 27 décembre 1880, par une fête en l'honneur de Victor Hugo, l'inauguration de la plaque commémorative.

A une heure, le cortège officiel se réunissait à l'hôtel de ville : le maire, M. Beauquier, député, M. Alfred Rambaud, délégué du ministre de l'instruction publique, les professeurs, les magistrats, les généraux, etc.

Paul Meurice, venu de Paris, représentait Victor Hugo.

Le cortège s'est dirigé vers la maison natale de Victor Hugo.

Le Rappel donne ce récit de la journée :

... La foule est immense sur la place du Capitole, sur les balcons, aux fenêtres.

Une vaste estrade a été dressée, toute fleurie d'arbustes charmants. Elle est recouverte d'un haut pavillon, constellé des initiales V. H. sur fond d'or.

En face de l'estrade, la maison où est né Victor Hugo.

Cette maison, qu'habitait en 1802 le commandant Hugo, père du poëte de *la Légende des Siècles*, s'élève dans la Grande-Rue qui conduit à la citadelle. Une place, ornée d'une fontaine monumentale, s'étend devant la maison célèbre.

La maison a deux étages et cinq fenêtres de front. Les deux fenêtres, à droite de la porte d'entrée, au premier étage, éclairent une vaste chambre, celle où Victor Hugo est né.

Le large toit flamand a deux rangées de mansardes espagnoles, surmontées de frontons terminés par des boules de pierre. L'une de ces boules, celle du milieu, se termine par trois feuilles de chêne en granit sculpté. Celui qui a sculpté ces feuilles de chêne savait-il quel grand front elles couronneraient ?

Les fenêtres sont aujourd'hui remplies de larges camélias en fleurs et surmontées d'écussons peints et dorés sur lesquels on lit : *Hernani — Ruy Blas — Les Orientales*, etc.

Une immense guirlande de buis émaillée de roses brode la frise et la corniche du toit et encadre en retombant la sixième croisée du premier étage, qui est du quinzième siècle.

Cette ouverture étrange, formée de deux croisées jumelles à ogive, fait partie de la maison voisine; mais elle appartenait alors à l'appartement du commandant Léopold Hugo, et encore aujourd'hui la chambre sur laquelle elle s'ouvre est annexée à l'immeuble du présent propriétaire.

Ainsi, la maison où Victor Hugo est né, située sur l'emplacement d'un ancien capitole romain, donne la main à une maison contemporaine de *Notre-Dame de Paris*.

Autre coïncidence : à dix mètres de cette maison illustre se dresse une magnifique colonnade antique qui a été retrouvée en 1870 avec plusieurs chapiteaux et fragments de statues antiques. Ces restes d'un ancien théâtre romain semblent être sortis de terre pour saluer le glorieux représentant du théâtre moderne.

A quelques pas se dresse un arc de triomphe du temps de Marc-Aurèle.

Le maire, le préfet, les députés, les généraux, les universitaires, le premier président, Paul Meurice, montent sur l'estrade.

M. Oudet prononce, au milieu des applaudissements, un chaleureux discours, dont voici les principaux passages:

Le père de Victor Hugo revint de la campagne du Rhin chef de bataillon; et, dans les premiers mois de 1801, il fut appelé en cette qualité au commandement du 4e bataillon de la 20e demi-brigade, alors en garnison à Besançon.

A cette époque, Jacques Delelée, aide de camp de Moreau, était rentré à Besançon, où il habitait avec sa jeune femme. Peu de nos contemporains ont connu le commandant Delelée, décédé en 1810, à l'armée de

Portugal, à l'âge de quarante-neuf ans; mais plusieurs de ceux qui m'entourent se souviennent de sa veuve, Mme Delelée, morte le 17 mars 1850, et d'un frère de celle-ci, le capitaine Dessirier, décédé en cette ville depuis quelques mois seulement. Si donc nous n'avons plus aujourd'hui les témoins des événements que nous allons raconter, du moins nous en tenons le récit de première main.

Delelée était l'ami du commandant Hugo, qui descendit chez lui et profita de cette hospitalité pendant deux ou trois mois, d'après l'affirmation que m'en donnait le capitaine Dessirier lui-même, peu de temps avant sa mort. Mais le commandant, ayant appelé près de lui sa femme et ses deux enfants, dut chercher en ville un appartement suffisant pour installer sa jeune famille. Et c'est ainsi qu'il vint à louer le premier étage d'une maison appartenant aux enfants Barratte, située sur la place du Capitole (ancienne place Saint-Quentin, 264). Cette maison, d'une certaine apparence extérieure, était d'ailleurs admirablement placée au point de vue de l'hygiène, dans le quartier le plus salubre de la ville, protégée contre les vents humides et malsains du sud-ouest par la montagne de la citadelle, et ayant sa façade largement aérée et tournée au soleil levant, comme la vigne du chansonnier.

Peu après s'annonça un troisième enfant. Le père, ayant déjà deux garçons, désirait une fille. Garçon ou fille, on lui chercha un parrain ; la marraine était toute trouvée, c'était Mme Delelée. Pour parrain, on pensa au général Lahorie. Il était à Paris, Delelée le représenta.

La mère fut si rapidement relevée de ses couches, que vingt-deux jours après elle assistait elle-même, à la mairie de Besançon, à la rédaction de l'acte de naissance du fils d'un compagnon d'armes de son mari, acte qui porte la signature de Mme Hugo, et lui donne l'âge de vingt-cinq ans. Le commandant Hugo en avait alors vingt-huit.

A quelles circonstances extérieures la mère et l'enfant, l'enfant surtout, venu au monde si chétif, devaient-ils d'avoir surmonté si facilement, la mère les dangers d'un accouchement précédé d'une grossesse pénible, l'enfant la délicate constitution avec laquelle il vint au monde ? L'un et l'autre le durent à la salubrité de notre climat, aux soins affectueux qu'il reçurent.

Oui, il y a de cela soixante-dix-neuf ans, Victor Hugo naquit dans cette maison, dans cette chambre au premier étage ; oui, il y est né d'un sang breton et lorrain à la fois ; mais il y naquit chétif et moribond, et s'il survécut, s'il fit mentir les prévisions de la science, c'est qu'il eut, dès sa première aspiration à la vie, pour se réchauffer et se revivifier, cet air si pur qui anime toute la nature dans notre pays, qui fait les constitutions solides, les caractères bien trempés, les âmes fortes, et qui, dans ses effluves généreux, inspire nos artistes et nos poëtes.

J'ai donc le droit de dire que le sang qui a produit ce puissant génie n'est pas seulement lorrain et breton ; il est franc-comtois aussi, et j'en revendique notre part ; le berceau qui a recueilli et réchauffé au seuil de la vie l'enfant moribond est à nous tout entier !

Arrivé là, ma tâche est finie. Je ne suivrai pas cette longue et incomparable existence dans les diverses phases de son évolution littéraire, politique et sociale. Je n'oserais aborder un pareil et si vaste sujet. Une voix plus jeune, mais aussi plus autorisée par de savantes études littéraires, vous les fera connaître ou vous les rappellera tout à l'heure. Un de mes collègues et amis du sénat disait. il y a quelque temps, à la tribune, en parlant de Victor Hugo : « Cet homme de génie dont le cerveau a donné l'hospitalité à toutes les idées généreuses et à tous les progrès de son siècle. » Cet éloge, si grand qu'il soit, est insuffisant. Victor Hugo fut avant tout le poëte du dix-neuvième siècle. Or le poëte ne reçoit pas les idées, il les crée, ou plutôt il les devine. Ce n'est point un vulgarisateur, c'est un prophète. Il ne suit pas, il marche en avant. Tel fut Victor Hugo, tel il est encore.

J'en ai assez dit pour faire comprendre à mes concitoyens pourquoi j'ai, le 3 mars 1879, proposé au conseil municipal, et pourquoi le conseil a décidé de donner le nom de Victor Hugo à l'une des rues de la ville et de poser sur la façade de cette maison une plaque commémorative de sa naissance.

Vive Victor Hugo ! Vive la république ! !

Au dernier mot du maire, le voile de velours cramoisi qui cache la plaque commémorative est enlevé, aux acclamations de la foule.

La plaque est en bronze. Une lyre sur laquelle montent deux branches de laurier d'or dresse ses cinq cordes au-dessus d'une inscription qui, d'après le désir du poëte, se compose uniquement d'un nom et d'une date :

VICTOR HUGO

26 *février* 1802.

La lyre est couronnée par la rayonnante figure d'une République étoilée.

La jeune fille du propriétaire de la maison, Mlle Artauld, apporte au maire, qui le remet à Paul Meurice, un superbe bouquet destiné à Victor Hugo.

Puis le cortége se dirige vers le théâtre.

Il y entre par une grande porte de côté qui s'ouvre sur la scène même.

Des gradins recouverts d'un tapis y ont été ménagés pour donner accès à l'estrade où ont pris place les invités.

Le buste de Victor Hugo, par David d'Angers, est au milieu de la scène.

Les loges du premier rang, le balcon et l'orchestre étaient déjà occupés par les personnes admises sur lettres d'invitation. Mais alors on a ouvert les portes aux premiers arrivants d'une foule énorme qui se pressait sur la place, et cet admirable public populaire, vivant, bruyant et chaud, s'est entassé, non sans rumeur et sans clameur, sur les banquettes des places d'en haut.

Quand le calme s'est un peu rétabli, le maire-sénateur a résumé, dans une courte allocution, ce qui venait de se dire et de se faire devant la maison de la place du Capitole.

Il a ensuite donné la parole à M. Rambaud.

Ainsi que M. Rambaud l'a rappelé lui-même, il ne parlait pas seulement comme délégué du ministre de l'instruction publique, il parlait aussi comme enfant de Besançon, car il a l'honneur d'être le compatriote de Victor Hugo.

Il a pu ainsi donner à son éloquent discours une allure plus libre et moins officielle. Il a esquissé à larges traits la vie du grand poëte et du grand combattant. Puis, il a parlé de son œuvre si multiple et si puissante. Il a dit les luttes du commencement, la bataille d'*Hernani*, les résistances, les haines, puis la conquête progressive des esprits et des pensées, l'influence chaque jour grandissante, et enfin le triomphe éclatant et l'acclamation universelle. Il a raconté aussi les combats intérieurs et les progrès du penseur et de l'homme politique, son exil, son duel de dix-huit ans avec l'empire et, là aussi, sa victoire, qui est la victoire de la république et de la libre pensée.

Il a terminé ainsi :

«... Le génie lyrique de Victor Hugo n'entend pas vivre hors de ce temps et de ce pays; il s'inspire des sentiments et des passions de l'homme moderne; il a chanté la Révolution, la république, la démocratie, et depuis l'*Ode à la Colonne* jusqu'à *l'Année terrible*, rien de ce qui a fait battre les cœurs français ne lui est resté étranger.

« On peut dire qu'il n'est pas un sentiment humain, français qu'il n'ait exprimé ; et qu'en revanche il n'est pas un de nous qui n'ait dans l'esprit et dans le cœur quelque empreinte de Victor Hugo, qui, sous le coup de quelque émotion, de quelque enthousiasme, de quelque sentiment triste ou joyeux, ne trouve cette emotion ou ce sentiment déjà formulé en lui avec la frappe que lui a donnée Victor Hugo.

« De là cette action prodigieuse qu'il a exercée sur ses contemporains, pendant les trois générations, si différentes entre elles, qu'il a traversées. Les hommes du premier tiers de ce siècle se groupent autour de lui : Balzac a été un des applaudisseurs de son *Hernani* ; Lamartine, Musset, Vigny, Sainte-Beuve, George Sand, Mérimée, ont plus ou moins ressenti son influence. Paul de Saint-Victor a prophétisé que sous les pas de celui qu'on appelait le roi des Huns ne repousseraient jamais « les tristes chardons et les fleurettes artificielles des pseudo-classiques ». Théodore de Banville voit en lui un géant, un Hercule victorieux, et, dans son merveilleux *Traité de la poésie française*, justifie toutes les règles de la poétique nouvelle par des exemples empruntés à celui qu'il appelle tout simplement le *poëte*. Michelet se défend de toucher au sujet de *Notre-Dame de Paris*, parce que, dit-il, « il a été marqué de la griffe du lion ».

Théophile Gautier, bien des années après la représentation d'*Hernani*, lui qui a compté parmi les *trois cents Spartiates*, écrivait ceci :

« Cette date reste écrite dans le fond de notre passé en « caractères flamboyants... Cette soirée décida de notre vie. « Là, nous reçûmes l'impulsion qui nous pousse encore après « tant d'années et qui nous fera marcher jusqu'au bout de la « carrière. »

« Cette impulsion n'a pas été donnée à Théophile Gautier seulement ; elle a été donnée à tout un siècle, à tout un monde, qui depuis ce jour-là est en marche.

« Les Grecs disaient que d'Homère découlait toute poésie. De Victor Hugo sort aussi une grande source de poésie qui s'est répandue sur les esprits les plus divers et qui les a vivifiés. Les peintres comme Delacroix, le musiciens comme Berlioz ont bu à cette source.

« L'action qu'il a exercée sur ses premiers contemporains s'étend encore sur la génération actuelle. Lorsqu'en 1867, sous l'empire, eut lieu la première reprise d'*Hernani*, le poëte exilé reçut une adresse de quelques-uns des noms les plus illustres de la jeune école : Sully Prudhomme, Coppée, Jean Aicard, Theuriet, Léon Dierx, Armand Silvestre, Lafenestre. Bien des vaillants qui avaient fait partie des « vieilles bandes d'Hernani » étaient couchés dans la tombe ; une armée nouvelle sortait de terre, rien qu'à voir frissonner de nouveau les plis du vieux drapeau ; la vieille garde morte, toute une jeune garde accourait se ranger autour du maître. »

Le public a souvent interrompu par ses applaudissements ce remarquable discours et les heureuses citations de Victor Hugo que M. Rambaud y a mêlées. On voulait presque faire bisser un passage du discours sur la loi de l'enseignement de 1850.

Les artistes du grand théâtre ont ensuite lu ou chanté diverses poésies de l'œuvre du maître.

Paul Meurice lit alors ce remerciement de Victor Hugo :

Je remercie mes compatriotes avec une émotion profonde

Je suis une pierre de la route où marche l'humanité, mais c'est la bonne route. L'homme n'est le maître ni de sa vie, ni de sa mort. Il ne peut qu'offrir à ses concitoyens ses efforts pour diminuer la souffrance humaine, et qu'offrir à Dieu sa foi invincible dans l'accroissement de la liberté.

VICTOR HUGO.

Applaudissements prolongés. On couronne le buste d'un laurier d'or. Cris : Vive Victor Hugo! vive la république!

La fête de jour s'est brillamment terminée par le chant de la *Marseillaise*, qui a été exécuté avec une verve toute patriotique par les artistes et l'orchestre du théâtre.

Le soir, à sept heures et demie, un magnifique banquet a été donné dans la grande salle du palais Granvelle, admirablement décorée pour la circonstance par le jeune et habile architecte auquel on doit le dessin de la plaque commémorative. Sur un fond rouge se détachaient en lettres d'or les initiales R. F. et V. H.

Plus de cent convives assistaient à ce banquet, qui réunissait les représentants de la presse parisienne et locale, les autorités civiles, municipales, universitaires et militaires du département.

Divers toasts ont été portés :

Le maire : Au président de la République.

A. Rambaud : A Victor Hugo, poëte des États-Unis du monde.

Ad. Pelleport : A Garibaldi, qui empêcha l'ennemi d'envahir Besançon.

Le général Wolf : Au génie, dans la personne de Victor Hugo.

Paul Meurice : A la ville de Besançon.

M. Beauquier, député : A Victor Hugo, président de la république des lettres.

Après les toasts, de beaux vers de M. Grandmougin, enfant de Besançon comme Victor Hugo, lus par M. le recteur, ont été salués d'unanimes applaudissements.

On a passé dans un jardin d'hiver qui avait été improvisé dans une autre salle du palais Granvelle.

De beaux arbustes verts portaient des lanternes vénitiennes d'un effet charmant.

L'hôtel de ville et la maison où est né Victor Hugo étaient brillamment illuminés.

La foule répandue dans les rues participait à la fête par sa joie et ses nombreux vivats auxquels faisait écho la musique militaire.

Ad. Pelleport.



PLAQUE COMMÉMORATIVE
de la maison où est né Victor Hugo.

1881

I

LA FÊTE DU 27 FÉVRIER 1881

Le 12 février 1881, un nombre de jeunes gens, écrivains et artistes, se réunissaient au Grand-Orient, sur la convocation de MM. Edmond Bazire et Louis Jeannin. Louis Blanc et Anatole de la Forge présidaient. Il s'agissait de convoquer Paris, les écoles, les associations ouvrières, pour célébrer, par une grande manifestation populaire, l'entrée de Victor Hugo dans sa quatrevingtième année.

La date de la manifestation serait fixée au dimanche 27 février. On partirait de l'Arc de Triomphe et on irait, par rangs de douze ou quinze, défiler devant les fenêtres de Victor Hugo. Ce serait comme une immense revue que passerait de tout le peuple de Paris le grand poëte de la France.

En même temps, une fête littéraire serait donnée dans la salle du Trocadéro, où des vers de Victor Hugo seraient dits par les acteurs de la Comédie-Française *.

Un comité d'organisation fut élu. Il se composait de MM. Edmond Bazire, Alfred Barbou, Émile Blémont, Delarue, Alfred Étiévant, Flor O'Squarr, Paul Foucher, Alfred Gassier, Ernest d'Hervilly, Louis Jeannin, Lemarquand, Eugène Mayer, Catulle Mendès, Bertrand Millanvoye, Joseph Montet, Adolphe Pelleport, Félix Régamey, Gustave Rivet, A. Simon, Spoll, Paul Strauss, Maurice Talmeyr et Troimaux.

Le projet de la manifestation pouvait paraître risqué; la saison était froide et brumeuse, la neige ou la pluie allait tout empêcher peut-être. La généreuse initiative de ces jeunes gens ne s'arrêta à aucune objection. Leur idée prit comme une traînée de poudre. De toutes parts les adhésions arrivaient, les adresses pleuvaient, les délégations se formaient. Le comité d'organisation, heureux d'être ainsi débordé, annonçait qu'il s'était borné à proposer un programme, mais qu'il n'entendait en aucune façon se substituer à l'initiative de la population parisienne.

Le 25 février, au soir, M. Jules Ferry, président du conseil, se présentait chez Victor Hugo, lui apportant, au nom du gouvernement, un magnifique vase de Sèvres peint par Fragonard.

« — Les manufactures nationales, lui disait-il, ont été instituées à l'origine pour offrir des présents aux souverains. La République offre aujourd'hui ce vase à un souverain de l'esprit. »

Le 26, le conseil municipal de Paris, le conseil général de la Seine délèguent leurs bureaux pour les représenter à la fête du lendemain. Les cercles, les lycées, les associations, les orphéons, les loges maçonniques prennent leurs rendez-vous.

La Ville fait dresser, à l'entrée de l'avenue d'Eylau, deux mâts vénitiens de vingt mètres de hauteur, exécutés sur les dessins de M. Alphand, et qui sont d'un caractère charmant et superbe. Au sommet, les initiales R. F. Quatre écussons étagés sur chaque face portent les titres des ouvrages du poëte. Chaque mât est orné de faisceaux de drapeaux et de lances dorées, avec bannières bleues et roses. Les mâts sont reliés par une grande draperie rose frangée d'or, où se lit en grands caractères cette inscription :

VICTOR HUGO

NÉ LE 26 FÉVRIER 1802

1881

Des palmes, des guirlandes de feuilles de chêne, de sapin et de buis, des arbustes, des plantes et des fleurs s'entremêlent dans cette élégante décoration.

Dans cette soirée du 26, inauguration, au théâtre de la Gaîté, de la nouvelle direction Larochelle-Debruyère par une éclatante reprise de *Lucrèce Borgia*, avec Mme Favart et M. Dumaine.

Tout est prêt pour le lendemain.

Il faut donner l'impression de cette grande journée dans les récits, pris sur le vif, de Jules Claretie et de Gustave Rivet, dans *le Rappel* et dans *le Temps*.

* Voir aux Notes.

Extrait du *Temps :*

C'est aujourd'hui une journée historique.

Paris, — et, avec Paris, la nation entière, les députations de l'étranger, la jeunesse, cette *France en fleur*, a dit Victor Hugo lui-même, — tout un peuple fêtant l'entrée de Victor Hugo dans ses quatrevingts ans, un tel spectacle est de ceux qui se gravent pour l'avenir dans la mémoire des hommes, et, en couronnant l'œuvre et la vie de son grand poëte, la France aura ajouté une admirable page à son histoire.

Il semble que, sur les bannières qui ont flotté aujourd'hui devant les fenêtres de l'avenue d'Eylau, on eût pu écrire : *La Patrie à Victor Hugo*. C'est la patrie, en effet, qui a célébré le poëte patriote ; ce sont les générations reconnaissantes envers cet homme de toutes les émotions, de toutes les joies qu'il leur a données, de toutes les nobles pensées qu'il a fait éclore en elles, de toute la gloire que sa gloire personnelle a fait rejaillir sur le pays.

Le peuple, pendant toute une journée, a défilé devant la maison de Victor Hugo en acclamant son nom. Et quand je dis peuple, toutes les classes, tous les rangs, tous les âges étaient confondus dans ce flot humain qui se déroulait des Tuileries à l'Arc de Triomphe et de l'Arc de Triomphe à l'avenue d'Eylau.

N'y a-t-il pas dans la destinée du poëte quelque chose de prédestiné? N'était-ce pas de l'Arc de Triomphe, qu'il a si souvent et si magnifiquement chanté, que devait nécessairement partir l'immense cortège qui a passé en saluant devant les fenêtres de Victor Hugo? C'est aujourd'hui surtout qu'il pourrait crier au « monument sublime » :

> Entre tes quatre pieds toute la ville abonde,
> Comme une fourmilière aux pieds d'un éléphant!

Que de monde! Et qu'est-ce, à côté d'un tel concours de population, que le triomphe théâtral de Pétrarque, le front encadré d'un camail rouge, porté sur son char triomphal avec les Muses et les Grâces, escorté par les écuyers, les pages, les seigneurs blasonnés et les cardinaux?

Qu'est-ce que le triomphe de Voltaire, acclamé par une foule où, déguisée, le cœur battant bien fort, Marie-Antoinette se cachait, curieuse de voir passer l'auteur de *Candide*, — la jeune reine saluant le vieillard-roi?

La fête de Victor Hugo, c'est l'acclamation qui saluait Voltaire centuplée par le télégraphe, le téléphone, le fil électrique qui envoie au poëte le salut de l'Amérique; c'est le peuple courant à son poëte, comme la reine au philosophe; c'est le triomphe de Voltaire multiplié par les forces du dix-neuvième siècle. — *Jules Claretie.*

Extrait du *Rappel* :

Dès le matin, toute l'avenue d'Eylau était déjà pleine d'une foule animée; on pavoisait les fenêtres, on établissait des estrades, on se massait devant la maison du poëte, décorée avec un goût exquis par les soins du comité et de la Ville de Paris. M. Alphand avait envoyé ses plus belles fleurs.

Devant la porte, sur un piédestal aux couleurs bleues et roses frangées d'or, un grand laurier d'or dont la pointe touche au premier étage.

Aux deux côtés de la maison, de grandes estrades couvertes de fleurs et de plantes vertes font un décor de printemps; des palmes sont attachées aux arbres; et, devant la maison, aux pointes de fer de la marquise, aux fenêtres, devant la porte, sont accrochées des couronnnes, sont amoncelés des palmes et des lauriers envoyés par les villes des départements.

Il nous a été impossible de noter les inscriptions de toutes les couronnes; citons au hasard : de Marseille, la couronne de l'Athénée méridional, avec cette inscription : *Au poëte, au philosophe, au grand justicier de la cause des peuples ;* le Cercle de la Fédération a envoyé une grande couronne d'or et d'argent; le Cercle de l'Aurore, une superbe palme d'or et d'argent ; la société le Réveil social, une palme d'or.

A chaque instant, une délégation des départements vient apporter des fleurs; des bouquets merveilleux arrivent du Midi, de Nice, de Toulon; l'un d'eux, tout entier de myosotis, avec ces mots en fleurs rouges : *A Victor Hugo*. Un autre, énorme, fait de superbes violettes, avec les initiales du poëte tracées en fleurs de jasmin blanc.

L'intérieur de la maison est aussi tout fleuri; depuis la veille, chaque heure apporte une foule de bouquets qui décorent le salon, la salle à manger, la véranda. Partout, partout de la verdure et des fleurs. Une couronne immense a été envoyée par la Comédie-Française, faite de roses blanches et roses, avec les titres, brodés sur des drapelets de soie rouge, des drames du poëte représentés au Théâtre-Français : *Hernani*, *le Roi s'amuse*, *Angelo*, *les Burgraves*, *Marion de Lorme*, *Ruy Blas*.

A dix heures et demie, dans une maison qui fait face à celle du poëte, s'organise le cortège de petits enfants qui doivent dire un compliment au Maître. Une bannière bleue et rose, avec cette inscription : *l'Art d'être grand-père*, est tenue par une petite fille, ayant à ses côtés des enfants qui portent des bouquets et tiennent des rubans de la bannière.

Au dehors s'est organisé le défilé des enfants des écoles, qu'on a amenés à cette heure pour qu'ils ne courent aucun danger dans la foule; les petites filles bleues et roses prennent la tête du cortège, accompagnées des membres du comité.

La députation est introduite dans le salon, et Victor Hugo embrasse d'abord la plus petite, en disant : — Je vous embrasse tous en elle, mes chers enfants. — Comme ils sont charmants! ajoute le poëte; et il dit : Je veux embrasser aussi la porte-bannière.

L'enfant, qui est la fille de notre confrère Étiévant, récite avec une grâce émue ces jolies strophes de Catulle Mendès :

> Nous sommes les petits pinsons,
> Les fauvettes au vol espiègle
> Qui viennent chanter des chansons
> A l'Aigle.
>
> Il est terrible! mais très doux,
> Et sans que son courroux s'allume
> On peut fourrer sa tête sous
> Sa Plume.
>
> Nous sommes, en bouton encor,
> Les fleurs de l'aurore prochaine,
> Qui parfument les mousses d'or
> Du Chêne.
>
> ... Nous sommes les petits enfants
> Qui viennent gais, vifs, heureux d'être
> Fêter de rires triomphants
> L'Ancêtre.

Si Jeanne et Georges sont jaloux,
Tant pis pour eux ! c'est leur affaire...
Et maintenant embrassez-nous,
Grand-Père!

On applaudit, Victor Hugo serre la main à ses amis et reçoit les bouquets que lui offrent les enfants.

« Je les accepte pour vous les offrir », dit le poëte à Mmes Léon Cladel et Gustave Rivet, qui reçoivent avec émotion ces souvenirs précieux.

Arrive M. Hérold, préfet de la Seine. Il présente au poëte ses enfants qui portent un bouquet. Victor Hugo offre à Mme Édouard Lockroy le bouquet de M. Hérold.

La députation sort de la maison, et au dehors tous les enfants des écoles demandent à voir Victor Hugo. Il paraît à sa fenêtre; une immense acclamation retentit de toutes ces jeunes voix et de celles de la foule massée sur les trottoirs. Vive Victor Hugo ! vive Victor Hugo ! crient les enfants, en envoyant des baisers au poëte.

Les écoles défilent et s'éloignent.

Victor Hugo déjeune alors avec ses petits-enfants et M. et Mme Lockroy. Déjeuner de famille. Aucun invité.

La foule grossit toujours autour du logis. Lui n'a rien changé à ses habitudes; il a dû travailler ce matin comme chaque jour, et son déjeuner a lieu sans aucun apparat.

Une nouvelle députation des écoles arrive. Victor Hugo se montre à la fenêtre du petit salon de gauche, et salue les enfants de la main avec son paternel sourire.

A ce moment apparaît la députation du conseil municipal de Paris, précédée par deux huissiers.

En tête, MM. Thorel, Sigismond Lacroix, Murat. Tous s'arrêtent, tête nue, sous la fenêtre de Victor Hugo. Il se fait un grand silence.

Victor Hugo prononce le discours suivant, interrompu à chaque phrase par les applaudissements et les cris de : Vive Victor Hugo !

Je salue Paris.

Je salue la ville immense.

Je la salue, non en mon nom, car je ne suis rien; mais au nom de tout ce qui vit, raisonne, pense, aime et espère ici-bas.

Les villes sont des lieux bénis; elles sont les ateliers du travail divin. Le travail divin, c'est le travail humain. Il reste humain tant qu'il est individuel; dès qu'il est collectif, dès que son but est plus grand que son travailleur, il devient divin; le travail des champs est humain, le travail des villes est divin.

De temps en temps, l'histoire met un signe sur une cité. Ce signe est unique. L'histoire, en quatre mille ans, marque ainsi trois cités qui résument tout l'effort de la civilisation. Ce qu'Athènes a été pour l'antiquité grecque, ce que Rome a été pour l'antiquité romaine, Paris l'est aujourd'hui pour l'Europe, pour l'Amérique, pour l'univers civilisé. C'est la ville et c'est le monde. Qui adresse la parole à Paris adresse la parole au monde entier. *Urbi et orbi.*

Donc, moi, l'humble passant qui n'ai que ma part de votre droit à tous, au nom des villes, de toutes les villes, des villes d'Europe et d'Amérique et du monde civilisé, depuis Athènes jusqu'à New-York, depuis Londres jusqu'à Moscou, en ton nom, Madrid, en ton nom, Rome, je glorifie avec amour et je salue la ville sacrée, Paris.

Le discours achevé, les chapeaux s'agitent, on crie : bravo ! et le conseil municipal s'éloigne. Quelques flocons de neige tombent, mais les têtes de la foule sont toujours nues.

A onze heures et demie, on place devant la maison le buste doré de la République, que le sculpteur Francia vient d'envoyer à Victor Hugo, et la foule, qui grossit de plus en plus, crie : Vive Victor Hugo! vive la république !

On commence à apercevoir au loin, du côté de l'Arc de triomphe, des masses noires que dominent des bannières.

Les membres du comité d'organisation, avec les commissaires de la fête, sont à leur poste. Ils ont fait tendre devant la maison des rubans bleus et roses en guise de barrières, et ils contiennent sur les trottoirs la foule qui s'y est massée, attendant le défilé.

Pas un sergent de ville dans l'avenue, les commissaires de la fête font eux-mêmes garder l'avenue libre, et tout se prépare dans le plus grand ordre.

Le temps est gris, mais un grand souffle de joie et de fête passe sur tous les fronts.

Les amis, connus et inconnus, de Victor Hugo, viennent apporter leurs cartes, qu'on entasse dans des corbeilles, à côté des fleurs et des couronnes.

Deux Chinois, en robe bleue, leur parapluie à la main, viennent se mêler à la foule, plus civilisés certes que ne pouvaient être des Hurons apportant leur hommage à Voltaire.

Un photographe arrive et installe son objectif devant la maison même, tandis que les dessinateurs des journaux illustrés prennent des croquis. Un peintre, M. H. Scott, fait, *au fond de la boîte*, comme on dit, debout, le pinceau à la main, malgré le froid, une étude peinte de l'entassement des fleurs et des couronnes au seuil du logis.

Cependant le cortège en marche s'est approché; la *Marseillaise* retentit.

Il est midi, le défilé commence.

Victor Hugo est à sa fenêtre, au premier étage. A ses côtés, personne autre que Georges et Jeanne.

Et alors c'est un spectacle merveilleux, inouï, unique, et tel qu'on n'en vit jamais : de midi à la nuit, sans relâche, comme une mer toujours montante, le flot de la population n'a pas cessé de défiler devant la maison, en criant : Vive Victor Hugo !

Et tout était mêlé dans cette grande foule, les habits noirs, les blouses, les casquettes, les chapeaux; des soldats de toutes les armes, les vieux en uniformes d'invalides; des vieillards, des jeunes filles; des mères en passant élevaient leurs enfants vers Victor Hugo; et les enfants lui envoyaient des baisers. Bien des yeux pleuraient; et c'était le plus beau et le plus attendrissant des spectacles que celui de ce peuple les mains levées vers ce génie; on sentait toutes les âmes confondues dans une seule et même pensée.

Plusieurs groupes, en passant devant la maison, après avoir acclamé et salué le poète, déposent à son seuil leurs couronnes ou leurs souvenirs.

La chambre où se tient le poète est bientôt remplie d'adresses et d'écrins; nous y voyons une magnifique plume d'or ciselé, avec cette dédicace : « A Victor Hugo. Ses admirateurs de Saint-Quentin. » Puis une couronne de chêne en bronze vert, nouée par un ruban d'or massif, venant du Cercle de la même ville.

Les sociétés de gymnase de la Seine, qui ont pu traverser cette foule formidable, ont fait remettre une superbe médaille frappée pour cette circonstance solennelle; elle est soutenue par une large palme d'argent finement ciselée.

Une admirable couronne porte cette mention : *les Français de Californie à Victor Hugo;* une autre : *l'Alliance latine à Victor Hugo.*

Une médaille est offerte par la Société des anciens élèves des Écoles nationales des arts et métiers.

Un livre richement relié porte ce titre : *Basni Vicktora Huga.* C'est un volume de la traduction des œuvres du poète en langue tchèque, celui de *la Légende des Siècles.*

Dans un buvard riche, à cadre de bronze ciselé, avec coins d'émail incrusté d'or et d'argent, se trouve une adresse écrite sur parchemin; c'est celle de la Société des hommes de lettres viennois, la *Concordia.*

Les sociétés chantantes viennent rendre leur hommage gaulois au plus grand des Français. Parmi elles nous lisons sur leurs bannières les noms des Gais parisiens, la société des Épicuriens, et, arborant sans crainte de leurs femmes leur drapeau, la société des Amis du divorce.

Un drapeau est particulièrement acclamé au passage, après qu'il s'est incliné devant Victor Hugo, c'est un vieux drapeau fané portant le faisceau coiffé du bonnet phrygien et l'inscription : Garde nationale de Thionville, 1792.

Il nous est impossible d'énumérer les bannières des corporations, des chambres syndicales, des sociétés, des orphéons, des fanfares, qui durant tout le jour ont défilé.

La Société des gens de lettres ouvrait la marche; puis les élèves de l'École normale supérieure, apportant une énorme couronne de lauriers, aux rubans violets, couleur de l'Université.

Une société de jeunes gens, la *Lecture,* apporte une table couverte de lilas blancs et de roses.

Les élèves des lycées, rangés en compagnies, passent martialement, marchant au pas dans un ordre admirable; ils sont acclamés. Ils déposent des couronnes devant la maison; l'une d'elles, de lauriers, de roses et de bleuets, porte cette inscription : *Au Père! Ses fils du lycée Fontanes.*

Les élèves de Louis-le-Grand, de Saint-Louis, de Sainte-Barbe, de Henri IV. Ceux du lycée de Versailles apportent un immense bouquet. Du lycée de Valenciennes, une couronne. Tout le défilé de cette jeunesse est saisissant; l'émotion étrangle les cris. C'est la France de demain qui passe.

Ensuite défilent les anciens élèves des Arts et Métiers, avec un immense bouquet envoyé de Nice. La députation du cercle républicain de Saint-Quentin apporte une magnifique couronne d'or sur un coussin de velours rouge. Le journal *la Lanterne* envoie un superbe trophée de lilas blancs et de camélias rouges, où s'enroulent des rubans qui portent le nom des œuvres du maître.

La société Chevé passe en chantant la *Marseillaise.* — Vive la république!

Des artilleurs en rang saluent militairement.

Parfois, respectueusement, la foule salue sans rien dire. Des jeunes gens des clubs élégants passent et ôtent leurs chapeaux correctement.

Et ce n'était pas seulement Paris, c'étaient la France et le monde entier qui étaient représentés.

L'Association littéraire internationale dépose ses cartes. Elle a remis à Victor Hugo quatre volumes reliés des adhésions qu'elle a reçues de tous pays.

L'Union française de la jeunesse, au nombre de 500, avec ses élèves, ses professeurs, les directeurs de sections, apporte une longue et éloquente adresse.

Nous n'avons pu lire toutes les inscriptions des bannières des corporations, des orphéons, des fanfares.

C'est la fanfare d'Ivry, de Levallois-Perret, l'harmonie d'Arcueil-Cachan, la chambre syndicale des ouvriers boulangers, des horlogers de Paris, des tourneurs en cuivre, des serruriers, des gantiers.

Le choral de Belleville chante à Victor Hugo un hymne, imprimé sur papier tricolore; la foule applaudit, crie : *Bis!* et le chœur répète :

Nous donnerons tout le sang de la France
Pour la patrie et pour la liberté!

Une société de récitation, conduite par M. Léon Ricquier, apporte une magnifique corbeille de fleurs naturelles. On met à côté un bouquet de deux sous que vient offrir un enfant.

Le choral de la Villette passe en chantant un chœur : *En avant!*

Puis des collégiens encore, et toute une école d'enfants, l'avenir.

Victor Hugo essuie une larme, salue de la main. Les cris de vive Victor Hugo se font entendre et la foule continue sa marche, respectueuse, presque recueillie. Puis une fanfare éclate, et les cris renaissent.

Il est impossible de décrire l'aspect de l'avenue vers deux heures; les trottoirs sont couverts d'une foule énorme; les maisons sont pavoisées; les balcons sont couverts de monde, il y en a jusque sur les toits; on s'entasse sur des estrades établies dans les jardins, sur les murs, sur les grilles; des enfants sont perchés dans tous les arbres.

Et le défilé ne cesse pas.

Un instant la foule est tellement compacte qu'un arrêt se produit, les commissaires se multiplient pour faire avancer et circuler cette foule qui se succède sans relâche, qui arrive en masses profondes, occupant toute la largeur de l'avenue, et l'ordre n'est pas troublé un seul moment; point de tumulte dans ce défilé de toute une ville.

Une jeune femme s'évanouit, on lui apporte une chaise de chez Mme Lockroy. On la soigne. Elle revient à elle.

Autant qu'il est permis d'évaluer la foule, on peut dire que cent mille personnes par heure ont passé sous les fenêtres de Victor Hugo, de midi à six heures du soir.

Le temps froid et neigeux du matin est devenu plus doux Le poète, toujours debout à sa fenêtre, contemple silencieusement la foule, sourit à ces sourires et rend le salut à ces saluts.

Voici la bannière bleue des Félibres; les poètes du Midi acclament Victor Hugo, la bannière s'incline. Victor Hugo salue. Une délégation de Rodez remet une couronne avec cette inscription : *Au poète, au citoyen!* Passent sous leur bannière, les ouvriers galochiers, les emballeurs, les tonneliers; le cercle de l'Aurore de Marseille envoie une superbe couronne; voici la



LA FÊTE DU 27 FÉVRIER 1881

Dessin de Roll.)

fanfare du Xe arrondissement, la fanfare de Bagneux, le Choral-Français, la fanfare de l'Industrie, le Choral des Amis de la Seine; tous chantent et jouent aux applaudissements de la foule. A ce moment on apporte un magnifique coussin bordé d'or, avec cette inscription : « Au poète, de la part du prince de Lusignan. »

Le choral d'Alsace-Lorraine, avec sa bannière noire, sur laquelle est brodée une couronne d'argent surmontant l'écusson des deux provinces, s'arrête et chante un air patriotique. Les bravos éclatent, des larmes coulent de bien des yeux.

Puis c'est la fanfare de Montmartre, le choral de Plaisance; et entre chacune de ces sociétés un immense flot de peuple continue sans intervalles à défiler.

Un grand drapeau avec cette inscription : « Les étudiants de Paris à Victor Hugo », est accroché devant la porte. Voici la fanfare de Saint-Denis, les Enfants de Saint-Denis, l'Union musicale de Paris, les Enfants de Lutèce, le Choral de la rive gauche, une députation du département du Nord avec sa couronne, l'Union chorale de Somain avec sa couronne, le Choral parisien, le Choral de la plaine Saint-Denis.

De la maison du poète c'est, à droite et à gauche dans l'avenue, à perte de vue, un océan de têtes humaines, au-dessus desquelles flottent drapeaux et bannières; c'est la fanfare de Saint-Gervais, la fanfare des Quatre-Chemins, la société chorale Alsacienne. Ce n'est pas tout encore.

Le *Progrès* de Montreuil envoie une couronne d'or traversée d'une large plume d'argent. Puis les fanfares des divers arrondissements, du dix-huitième, du douzième, la fanfare du commerce de Saint-Ouen, le choral l'Avenir, la Société de prévoyance des Francs-Comtois, l'harmonie de Clichy; les ouvriers tôliers, les selliers, les bottiers, les sculpteurs praticiens, les jardiniers, les plombiers, les charpentiers, les dégraisseurs, les teinturiers, les scieurs de long, portant sur leur bannière verte cette inscription: *Conciliation*, *Union*, *Vertu*, les décolteurs, les potiers d'étain, les chauffeurs-conducteurs-mécaniciens; les chapeliers, qui offrent à Victor Hugo un superbe bouquet porté par deux jeunes ouvriers; les fondeurs-typographes.

Le Choral savoisien, l'Union musicale des Batignolles, la fanfare la Sirène, la Lyre de Belleville; la Société des États-Unis d'Europe portant une bannière aux couleurs de l'arc-en-ciel; la fanfare de Courbevoie, les Enfants de Belgique.

Le comité du monument de Garibaldi, à Nice, fait apporter par MM. Récipion et Chiris, députés, un bouquet merveilleux d'un mètre de diamètre.

On crie : Vive la France! vive Victor Hugo!

Une députation de la presse républicaine de Nice apporte une couronne.

Viennent ensuite les loges maçonniques, qui ont presque toutes envoyé des délégués. Les francs-maçons, revêtus de leurs insignes, sont rangés par quatre et défilent dans le plus grand calme.

Après eux viennent vingt sociétés de gymnastique, qui sont toutes réunies sous le même commandement. Chaque société avec ses costumes gris, bleus, rouges, blancs, fait un effet très pittoresque. Elles offrent à Victor Hugo un charmant bouquet.

Les tireurs de France et d'Algérie sont représentés par la section du 20e arrondissement.

Les employés du Commerce et de l'Industrie, venus en très grand nombre, précédés de la bannière bleue et rouge des drapiers du XIVe siècle, offrent une magnifique couronne en feuilles de chêne dorées. Les tourneurs sur bois, les menuisiers offrent une palme dorée.

Et tant d'autres dont nous n'avons pu lire les bannières, et à qui nous demandons pardon de les omettre.

Quant aux compositeurs typographes, ils formaient les groupes les plus nombreux.

L'un de ces groupes avait pavoisé un grand char, orné d'écussons portant les noms des œuvres de Victor Hugo et, souvenir précieux et touchant, sur ce char ils avaient établi, entre autres outils d'imprimerie, tels que rouleaux, clichés et papiers, une vieille presse à bras sur laquelle les premiers vers du poète ont été tirés. Cette presse appartient maintenant à l'imprimerie Kugelmann.

Il faut finir cependant le récit de ce défilé splendide, où tout un peuple est venu apporter son hommage au génie. Ces cris, ces saluts, ces bouquets, ces palmes, ces lauriers, ces chants et ces fanfares, ces centaines de milliers d'hommes, ont fait la plus belle manifestation pacifique que puisse rêver la pensée humaine.

Il semblait que ce fût l'aurore d'une époque nouvelle, du règne de l'intelligence, de la souveraineté de l'esprit.

Victor Hugo salué, acclamé par les enfants, par les hommes, par les vieillards, souriant à leurs sourires, c'est un des spectacles les plus touchants, les plus nobles, que la France nous ait encore donnés, et, si c'est une date mémorable dans la vie du poète, c'est une date à jamais illustre dans notre histoire nationale. — *Gustave Rivet.*

Ce qui a été extraordinaire, intraduisible, c'est le dernier moment de cette inoubliable journée. Lorsque la dernière délégation a eu défilé, — précédée par deux toutes petites filles en robes blanches traversées d'écharpes tricolores, — la foule, jusqu'alors entassée dans les rues avoisinantes et sur les trottoirs de l'avenue, dans un prodigieux mouvement de houle qui ressemblait à l'arrivée d'un flot colossal, toute cette mer humaine est arrivée sous la fenêtre du poète, et là, électriquement, dans un même élan, dans un même cri, a poussé de ses milliers de poitrines cette acclamation immense :

— Vive Victor Hugo!

Le spectacle était stupéfiant. Sur cet entassement de têtes nues, un crépuscule de ciel gris, neigeux, tombait çà et là piqué des lueurs claires des becs de gaz que les allumeurs avaient trouvé moyen de faire flamber jusqu'en cette foule; on n'apercevait plus, à travers les branches des arbres, qu'une fourmillière indistincte, des milliers de points blafards, — faces humaines tournées vers le poète, — et la lumière argentée du soir emplissait l'avenue: une multitude à la Delacroix dans un paysage de Corot. — *Jules Claretie.*

Séance du 4 *mars* 1881 *au sénat.*

La fête du 27 février a eu, le 4 mars, son écho dans la séance du sénat.

On discutait le tarif des douanes. Tout à coup un mouvement se produit dans la salle. Victor Hugo, qui n'était pas venu au sénat de la semaine, entrait en causant avec M. Peyrat. Au moment où il monte à son fauteuil, l'assemblée se lève et le salue par une triple salve d'applaudissements. Beaucoup de sénateurs s'empressent autour de lui et lui serrent la main.

Victor Hugo, très ému, dit alors :

Ce mouvement du sénat est tout à fait inattendu pour moi. Je ne saurais dire à quel point il m'a touché.

Mon trouble inexprimable est un remerciement. (*Applaudissements.*) Je l'offre au sénat, et je remercie tous ses membres de cette marque d'estime et d'affection.

Jamais, jusqu'au dernier jour de ma vie, je n'oublierai l'honneur qui vient de m'être fait. Je m'assieds profondément ému. (*Applaudissements répétés.*)

M. Léon Say, *président.* — Le génie a pris séance, et le sénat l'a salué de ses applaudissements. Le sénat reprend sa délibération. (*Nouveaux applaudissements.*)

II

OBSÈQUES DE PAUL DE SAINT-VICTOR

— 12 JUILLET 1881 —

M. Paul Dalloz a lu, au seuil de l'église de Saint-Germain-des-Prés, les paroles suivantes, envoyées par Victor Hugo :

Je suis accablé. Je pleure. J'aimais Saint-Victor.

Je vais le revoir. Il était de ma famille dans le monde des esprits, dans ce monde où nous irons tous. Ce n'était pas un esprit ni un cœur qui peuvent se perdre ; la mort de telles âmes est un grandissement de fonction.

Quel homme c'était, vous le savez. Vous vous rappelez cette rudesse, généreux défaut d'une nature franche, que recouvrait une grâce charmante. Pas de délicatesse plus exquise que celle de ce noble esprit. Combinez la science d'un mage assyrien avec la courtoisie d'un chevalier français, vous aurez Saint-Victor.

Qu'il aille où sa place est marquée, parmi les Français glorieux. Qu'il soit une étoile de la patrie. Son œuvre est une des œuvres de ce grand siècle. Elle occupe les sommets suprêmes de l'art.

Parmi d'autres gloires, il a celle-ci, ne l'oublions pas : il a été fidèle à l'exil. Pendant les plus sombres années de l'empire, l'exil a entendu cette voix amie, cette voix persistante, cette voix intrépide. Il a soutenu les combattants, il a couronné les vaincus, il a montré à tous combien est calme et fière cette habitude des hautes régions.

Que toute cette gloire lui revienne aujourd'hui ; qu'il entre dans cette sérénité souveraine, qu'il aille s'asseoir parmi ces hommes rares qui ont eu ce double don, la profondeur du grand artiste et la splendeur du grand écrivain.

1882

I

LE BANQUET GRISEL

— 10 MAI —

Le 10 mai 1882, un banquet était offert par les mécaniciens de France à leur camarade Grisel, qui venait d'être décoré pour avoir autrefois sauvé un train en marche, avec un courage et un sang-froid qui n'auraient pas dû attendre si longtemps leur récompense. La république avait tenu à payer cette dette du second empire.

Victor Hugo, sollicité par une députation parlant au nom de l'immense corporation des chemins de fer, avait accepté la présidence effective de cette fête du travail.

Le banquet a eu lieu dans la salle de l'Elysée-Montmartre, magnifiquement décorée de drapeaux, de fleurs et de plantes exotiques.

Dans la grande salle, douze tables de cent couverts avaient été dressées. Avec les tables des salles du jardin et de la galerie, les convives étaient au nombre de mille quatre cents environ.

La table d'honneur, élevée en avant de l'orchestre, était dominée par un splendide trophée encadrant un beau buste de la République.

Les représentants de la presse, les membres du comité, les délégués anglais, les membres de l'Association fraternelle, occupaient le haut des tables, près de la table d'honneur. Les députés, les sénateurs, les conseillers municipaux venaient ensuite au nombre de près de trois cents.

La voiture qui amenait Victor Hugo est signalée. Un mouvement prolongé se manifeste dans la foule.

Lorsque Victor Hugo descend et paraît sur les marches de l'Elysée-Montmartre, les cris de : Vive Victor Hugo ! vive la république ! retentissent de toutes parts. Le poète, nu-tête, se retourne et salue la foule, qui fait entendre de nouveaux vivats.

Les commissaires reçoivent au haut de l'escalier Victor Hugo, très ému de l'ovation dont il vient d'être l'objet.

Victor Hugo s'assied entre le mécanicien Grisel, à sa droite, et M. Raynal, ministre du commerce, à sa gauche. M. Gambetta, président du conseil, est en face d'eux.

Au dessert, Victor Hugo se lève *(acclamations)* et prononce les paroles suivantes :

Il y a deux sortes de réunions publiques : les réunions politiques et les réunions sociales.

La réunion politique vit de la lutte, si utile au progrès ; la réunion sociale a pour base la paix, si nécessaire aux sociétés.

La paix, c'est ici le mot de tous. Cette réunion est une réunion sociale, c'est une fête.

Le héros de cette fête se nomme Grisel. C'est un ouvrier, c'est un mécanicien. Grisel a donné toute sa vie — cette vie qui unit le bras laborieux au cerveau intelligent — il l'a donnée au grand travail des chemins de fer. Un jour, il dirigeait un convoi. A un point de la route, il s'arrête. — Avancez ! ordonne le chef de train. — Il refuse. Ce refus c'était sa révocation, c'était la radiation de tous ses services, c'était l'effacement de sa vie entière. Il persiste. Au moment où ce refus définitif et absolu le perd, un pont sur lequel il n'a pas voulu précipiter le convoi s'écroule. Qu'a-t-il donc refusé? Il a refusé une catastrophe.

Cet acte a été superbe. Cette protection donnée par l'humble et vaillant ouvrier, n'oubliant que lui-même, à toutes les existences humaines mêlées à ce convoi, voilà ce que la république glorifie.

En honorant cet homme, elle honore les deux cent mille travailleurs des chemins de fer de France que Grisel représente.

Maintenant, qui a fait cet homme? C'est le travail. Qui a fait cette fête? C'est la république.

Citoyens, vive la république !

Cette allocution est suivie d'applaudissements prolongés et des cris de : Vive Victor Hugo !

Les membres du comité apportent un buste de la République et prient Victor Hugo de le remettre à Grisel. — Je le fais de grand cœur, dit le poëte ; et il serre la main de Grisel, qui, ému, répond :

— Au nom des mécaniciens de France, je remercie Victor Hugo, le poëte immortel, d'avoir bien voulu présider cette fête fraternelle et démocratique.

M. Martin Nadaud, député, fait l'éloge chaleureux des travailleurs, et salue, dans Victor Hugo le grand travailleur, le plus grand génie du siècle.

M. Gambetta prononce à son tour quelques paroles, et dit :

« Cette belle fête a son caractère essentiel, qui est la paix sociale, comme le disait tout à l'heure celui qui est notre maître à tous, Victor Hugo. (*Bravos.*)

« Je crois que la pensée unanime de cette réunion peut être exprimée par le toast que je porte ici : Au génie et au travail ! A Victor Hugo ! A Grisel ! (*Acclamations.*)

« Beau et grand spectacle ! l'homme qui résume les hauteurs du génie national mettant sa main dans la main du généreux travailleur qui, depuis vingt-cinq ans, attendait la récompense qu'il n'a jamais sollicitée. »

Victor Hugo lève la séance.

Au dehors, la foule est innombrable sur le boulevard. Comme à l'arrivée, Victor Hugo est, à son départ, l'objet d'une ovation enthousiaste. Il faut toute la vigilance des gardiens de la paix pour qu'il n'arrive pas d'accidents, tellement la voiture est entourée par des groupes qui se pressent et s'étouffent.

Enfin les commissaires parviennent à dégager le chemin, et la voiture part au milieu des cris répétés de : Vive Victor Hugo ! vive la république !

II

OBSÈQUES DE LOUIS BLANC

— 12 DÉCEMBRE 1882 —

Sur la tombe de Louis Blanc, M. Charles Edmond a lu, au nom de Victor Hugo, les paroles qui suivent :

Un homme comme Louis Blanc meurt, c'est une lumière qui s'éteint. On est saisi d'une tristesse qui ressemble à de l'accablement. Mais l'accablement dure peu; les âmes croyantes sont les âmes fortes. Une lumière s'est éteinte, la source de la lumière ne s'épuise pas. Les hommes nécessaires comme Louis Blanc meurent sans disparaître ; leur œuvre les continue. Elle fait partie de la vie même de l'humanité.

Honorons sa dépouille, saluons son immortalité. De tels hommes doivent mourir, c'est la loi terrestre ; et ils doivent durer, c'est la loi céleste. La nature les fait, la république les garde.

Historien, il enseignait ; orateur, il persuadait ; philosophe, il éclairait. Il était éloquent et il était excellent. Son cœur était à la hauteur de sa pensée. Il avait le double don, et il a fait le double devoir : il a servi le peuple et il l'a aimé.

1883

BANQUET DU 81[e] ANNIVERSAIRE

DE LA NAISSANCE DE VICTOR HUGO

— 27 FÉVRIER —

Extrait du *Rappel* :

Le banquet offert à Victor Hugo pour fêter le quatrevingt-unième anniversaire de sa naissance a eu l'éclat qu'on était en droit d'en attendre.

Dès sept heures, la foule des souscripteurs emplissait le vaste salon de l'hôtel Continental.

A huit heures on a passé dans la belle salle à manger qui est la salle des fêtes.

Victor Hugo s'est assis entre Mme Edmond Adam à sa droite et Mme Edouard Lockroy à sa gauche. En face, les deux petits-enfants de Victor Hugo, Georges et Jeanne.

A droite de Mme Edmond Adam et à gauche de Mme Édouard Lockroy, le président de la Société des auteurs dramatiques, M. Camille Doucet, et le président de la Société des gens de lettres, M. Edmond About.

Puis citons — au hasard de la mémoire — MM. Got, Auguste Vitu, Émile Augier, Francisque Sarcey, Auguste Vacquerie, Paul Meurice, John Lemoinne, Ernest Renan, Albert Wolff, Henri Rochefort, Jules Claretie, Clémenceau, Ernest Lefèvre, Pierre et Jacques Lefèvre, Georges Périn, Lafontaine, Mounet-Sully, Henry de Pène, Charles Bigot, François Coppée, Henry Fouquier, Édouard Thierry, La Pommeraye, Paul Foucher, Louis Ulbach, Charles Canivet, Edmond Stoullig, Émile Bergerat, Anatole de la Forge, Pierre Véron, Edmond Texier, Firmin Javel, Émile Blémont, Massenet, Léo Delibes, Ludovic Halévy, Léon Bienvenu, Ritt, Ganderax, Léon Glaize, Charles Monselet, Henri de Bornier, Edmond Lepelletier, Georges Ohnet, Gaulier, Frédéric Montargis, Destrem, Rodin, Louis Leroy, Raoul Toché, Déroulède, Ernest Blum, Bazin, Lecomte, Lafont de Saint-[illegible] Gramont, Henri Houssaye, Oscar Comettant, Méaulle, Armand Gouzien, Eugène Montrosier, Sully Prud'homme, Henri Becque, Richebourg, Théry, H. Bauer, Millanvoye, Ch. Martel, Robineau, J. Reinach, Montlouis, A. Goupil, Étiévant, Aurélien Scholl, J. Laffite, comte Cieskowsky, E. Blavet, Hébert, Maurice Talmeyr, R. Pictet, Gaston Carle, Louis Besson, Nadar, Duquesnel, Calmann Lévy, Louis Jeannin, Louis Dépret, Émile Abraham, Cassigneul, Dreyfus, Crawford, Gaillard, Lemerre, Gustave Rivet, Émile Mendel, Escoffier, Edmond Bazire, Bertol-Graivil, etc. — Mmes Favart, Émilie Broisat, Alice Lody, Hadamard, Nancy Martel, etc.

Le dîner a été plein d'animation et de cordialité.

Au dessert, M. Camille Doucet s'est levé et, en quelques mots très heureux, a passé la parole à Edmond About, président de la Société des gens de lettres, et à M. Got, doyen — par l'âge, mais encore plus par le talent — des artistes qui ont eu l'honneur d'interpréter les chefs-d'œuvre de celui qu'on fêtait.

Alors Edmond About a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Au nom de la grande famille des lettres, qui comprend les poëtes, les auteurs dramatiques, les romanciers, les critiques, les publicistes, je remercie Victor Hugo de l'honneur qu'il nous fait et de la bienveillance qu'il nous témoigne en venant inaugurer parmi nous la 82[e] année de sa gloire. Les jeunes gens qui sont ici n'oublieront jamais cette soirée; les hommes mûrs en garderont à l'hôte illustre du 27 février une profonde reconnaissance.

Mais ce n'est pas seulement aujourd'hui, c'est tous les jours depuis soixante ans que Victor Hugo nous honore, tous tant que nous sommes, et par l'éclat de son génie, et par l'inépuisable rayonnement de sa bonté. Celui que Chateaubriand saluait à son aurore du nom d'enfant sublime, est devenu un sublime vieillard, sans que l'on ait pu signaler, dans sa longue et magnifique carrière, soit une défaillance du génie, soit un refroidissement du cœur.

Ce n'est pas une médiocre satisfaction pour nous,

petits et grands écrivains de la France, de constater que le plus grand des hommes de notre siècle, le plus admiré, le plus applaudi, le plus aimé, n'est ni un homme de guerre, ni un homme de science, ni un homme d'argent, mais un homme de lettres.

Je ne vous dirai rien de son œuvre : c'est un monde. Et les mondes ne s'analysent pas au dessert entre la poire et le fromage. Parlons plutôt de la fonction sociale qu'il a remplie et qu'il remplira longtemps encore, j'aime à le croire, au milieu de nous.

Dès son avénement, ce roi de la littérature a été un roi paternel. Il a laissé venir à lui les jeunes gens, comme avant-hier, dans sa maison patriarcale, il laissait venir à lui nos enfants. Qui de nous ne lui a pas fait hommage de son premier volume ou de son premier manuscrit, vers ou prose ? A qui n'a-t-il pas répondu par une noble et généreuse parole ? Qui n'a pas conservé, dans l'écrin de ses souvenirs, quelques lignes de cette puissante et caressante main ? Des écrivains qu'il a encouragés on formerait, non pas une légion, mais une armée.

Notre pays, messieurs, avait toujours été rebelle à l'admiration. On ne pouvait pas lui reprocher de gâter ses grands hommes. La médiocrité se vengeait du génie en lui tressant des couronnes où les épines ne manquaient pas. Tandis que nos voisins d'Europe mettaient une complaisance visible à idéaliser leurs idoles de chair et d'os, nous prenions un malin plaisir, c'est-à-dire un plaisir national à martyriser les nôtres. Pour corriger ce mauvais instinct, il a fallu, non seulement le génie de Victor Hugo et les acclamations du monde entier, mais encore l'action du temps et la longueur d'une existence bien remplie. On dit en Italie : « Chi dura vince. » Victor Hugo a vaincu parce qu'il a duré. C'est depuis quelques années seulement que ses concitoyens se sont décidés, non sans efforts, à célébrer son apothéose. Cette résolution, un peu tardive, mais sincère, nous a relevés aux yeux du monde, peut-être même à nos propres yeux. Nous nous sentons meilleurs depuis que nous sommes plus justes. Ces querelles d'écoles, dont les hommes de mon âge n'ont pas oublié la fureur, se sont apaisées par miracle devant l'ancien généralissime des romantiques, assis, à côté de Corneille, dans l'Olympe de la littérature classique.

L'œuvre de pacification ne s'arrête pas là. Il s'est produit, grâce à l'illustre maître, une détente sensible dans le monde orageux de la politique ; j'en atteste les hommes de tous les partis qu'une même pensée, un sentiment commun, une admiration fraternelle a rapprochés ici, qui s'y sont assis coude à coude, qui ont rompu le pain ensemble et qui, entre les luttes d'hier et les batailles de demain, célèbrent aujourd'hui la trêve de Victor Hugo.

Aimons-nous en Victor Hugo ! et n'oublions jamais, dans nos dissentiments, hélas ! inévitables, que le 27 février 1883 nous avons bu tous ensemble à sa santé. A la santé de Victor Hugo !

Quand les applaudissements se sont apaisés, M. Got a soulevé à son tour les bravos dont il a l'habitude en portant le toast suivant :

Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi d'avoir été appelé à prendre la parole dans ce banquet.

Je ne le dois qu'à mon âge et à mon rang d'ancienneté ; mais, tout périlleux qu'il me semble d'élever la voix sur un tel sujet et devant une pareille assemblée, je n'ai pas voulu me soustraire à ce devoir, puisqu'il me permet de saluer, en personne, le Maître, au nom de ceux qui représentent ici le théâtre.

Un autre a pu apprécier dignement l'ensemble de son œuvre puissante, au nom des gens de lettres, et vos applaudissements ont prouvé qu'il avait dit — et dit à merveille — notre pensée à tous.

Mais la corde dramatique n'est-elle pas, sinon la première, du moins la plus retentissante de cette lyre incomparable qui, depuis soixante années, vibre sans trêve à tous les grands souffles de la passion et de l'idéal ?

Permettez-nous donc, messieurs, à nous autres comédiens, porte-voix de chaque jour et intermédiaires vivants entre le poëte et la foule, de vous dire avec quelle joie pieuse nous avons senti monter par degrés l'admiration et le respect autour de ces drames immortels.

Heureux ceux d'entre nous qui ont pu s'élever à la hauteur de ses inspirations ! Heureux même ceux dont sa bonté sereine a daigné encourager le dévouement et soutenir les défaillances.

Et c'est ma gratitude qui vous porte ce toast, cher et vénéré maître.

A Victor Hugo !

Victor Hugo s'est levé et a dit :

C'est avec une profonde émotion que je remercie ceux qui viennent de m'adresser des paroles si cordiales, et que je vous remercie tous, mes chers confrères. Et dans le mot confrères il y a le mot frères.

Je vous serre la main à tous avec une fraternelle reconnaissance.

Une longue acclamation a remercié le grand poëte de son remerciement. Puis, on est revenu dans le salon où jusqu'à minuit s'est prolongée la belle fête, que tous les assistants espérent bien renouveler encore bien des années.



1884

I

LE DÉJEUNER DES ENFANTS DE VEULES

— 25 SEPTEMBRE —

Chaque automne, depuis trois ans, **Victor Hugo** veut bien accepter l'hospitalité chez Paul Meurice, à Veules, près Saint-Valery-en-Caux, tout au bord de la mer. Dans le village il est connu, vénéré, aimé ; aimé des enfants surtout, qu'il a gagnés par son sourire.

En 1884, il veut faire pour les enfants de Veules ce qu'il faisait pour les enfants de Guernesey. Avant de partir, il donnera un banquet aux cent petits les plus pauvres de la commune. Ceux qui n'ont pas trois ans n'en participeront pas moins à la fête ; ils auront un billet pour la tombola de cinq cents francs qui suivra le repas. Tous les billets gagneront ; les moins heureux auront une pièce de vingt sous toute neuve ; les autres 2 francs, 5 francs, 10 francs, 20 francs. Il y aura un gros lot de cent francs.

Le 25 septembre, pendant que la musique de Veules exécute la *Marseillaise*, Victor Hugo fait son entrée à l'hôtel Pelletier.

Deux tables ont été dressées parallèlement dans la grande salle, et les murs disparaissent sous les guirlandes et les drapeaux. M. Bellemère, le maire de Veules, adresse au poëte, en quelques phrases simples et émues, le remerciement qui est dans tous les cœurs.

L'instituteur, M. Deschamps, s'avance vers Victor Hugo, à la tête de ses élèves, et lui dit :

> J'apporte à votre cœur, interprète soumis,
> Doux et vénéré maître à qui l'enfance est chère,
> Les hommages, les vœux de vos jeunes amis,
> Et je viens présenter les enfants au grand-père.
>
> Tous un jour ils diront : Je l'ai vu ! De vos yeux
> A leurs fronts peut jaillir une secrète flamme
> Et pour eux votre vue être un éveil des cieux.
> Je leur apprends les mots, vous leur enseignez l'âme.

Victor Hugo serre la main de l'excellent maître d'école et dit à son tour :

Mes chers enfants,

A Veules, je suis chez vous ; accueillez-moi donc comme m'accueillent chez moi mes petits-enfants Georges et Jeanne. Vous aussi, vous êtes des petits-enfants, et, au milieu de vous, qu'est-ce que je veux être et qu'est-ce que je suis ? Le grand-père.

Vous êtes petits, vous êtes gais, vous riez, vous jouez, c'est l'âge heureux. Eh bien, voulez-vous — je ne dis pas être toujours heureux, vous verrez plus tard que ce n'est pas facile — mais voulez-vous n'être jamais tout à fait malheureux ? Il ne faut pour ça que deux choses, deux choses très simples : aimer et travailler.

Aimez bien qui vous aime ; aimez aujourd'hui vos parents, aimez votre mère ; ce qui vous apprendra doucement à aimer votre patrie, à aimer la France, notre mère à tous.

Et puis travaillez. Pour le présent, vous travaillez à vous instruire, à devenir des hommes, et, quand vous avez bien travaillé et que vous avez contenté vos maîtres, est-ce que vous n'êtes pas plus légers, plus dispos ? est-ce que vous ne jouez pas avec plus d'entrain ? C'est toujours ainsi ; travaillez, et vous aurez la conscience satisfaite.

Et quand la conscience est satisfaite, et que le cœur est content, on ne peut pas être entièrement malheureux.

Pour le moment, mes chers petits convives, ne pensons qu'à nous réjouir d'être ensemble, et faites, je vous prie, honneur à mon déjeuner de tout votre appétit. Je désire que vous soyez seulement aussi contents d'être avec moi que je suis heureux d'être avec vous.

Toutes les petites mains battent joyeusement. Victor Hugo s'assied, seule « grande personne », au milieu de ses soixante-quatorze jeunes convives, garçons et petites filles, qui sont servis par Mlles Pelletier et par les trois filles de Paul Meurice.

Après le repas, la loterie. Le sort a été intelligent ; le gros lot est gagné par une pauvre femme restée veuve avec quatre enfants, qui vient en pleurant de joie recevoir le lot de sa petite fille, endormie dans ses bras.

II

VISITE A LA STATUE DE LA LIBERTÉ

— 29 novembre 1884 —

Extrait du *Temps* :

Victor Hugo est allé visiter les ateliers de la rue de Chazelles où se dresse, achevée maintenant et prête à partir, en mai, sur le bateau *l'Isère*, la gigantesque statue de Bartholdi destinée à la rade de New-York. Quelques amis étaient seuls présents à cette visite de l'illustre poëte, mais le sculpteur, prévenu depuis la veille, avait fait placer dans un écrin et graver un fragment du cuivre de la statue, et les ouvriers de l'usine Gaget-Gauthier attendaient, fort émus, l'arrivée de Victor Hugo.

Il est venu accompagné de Mme Édouard Lockroy et de sa petite-fille, Mlle Jeanne Hugo. Bartholdi l'a reçu à la porte de l'usine et l'a conduit dans une pièce du rez-de-chaussée pavoisée, pour la circonstance, de drapeaux français mariés aux couleurs américaines.

Là, le sculpteur lui a présenté Mme Bartholdi, sa mère, plus âgée d'une année que Victor Hugo, et, avec cette politesse d'autrefois qui le caractérise, le poëte a porté à ses lèvres la main tremblante de l'octogénaire son aînée, toute fière de cette visite solennelle à l'œuvre de son fils. Mme Bartholdi jeune, M. le comte de la Tour, chargé d'affaires d'Amérique, puis le secrétaire du comité de l'Union franco-américaine ont été présentés à Victor Hugo, qui a trouvé pour tous un mot aimable et cordial. Et, tête nue devant tout ce monde, malgré le temps aigre, Victor Hugo a passé devant les ouvriers massés là et les saluant avec un touchant respect.

Devant la gigantesque statue de la Liberté, deux écussons aux étendards de France et d'Amérique portaient les noms de La Fayette et de Rochambeau. Victor Hugo regarde, contemple cette géante de cuivre et de fer, dit : C'est superbe ! et entre dans les ateliers. M. Bartholdi, sur les fragments demeurés là, lui explique la façon dont le cuivre a été battu, estampé, dans la seule usine qui pût mener à bien un tel travail.

Victor Hugo regarde le lumineux diorama de Lavastre, qui montre la *Liberté éclairant le monde* telle qu'elle sera dressée sur son piédestal, en face de Long-Island. Le spectateur est placé sur le pont d'un steamer, et, devant lui, a le panorama de New-York, de Brooklyn, de l'Hudson. C'est un petit chef-d'œuvre.

Au moment de quitter l'atelier, Bartholdi demande à Victor Hugo la permission de lui présenter « son vieux collaborateur » Simon.

Timidement perdu dans la foule, M. Simon, que son maître Bartholdi appelle, s'avance, très ému, devant Victor Hugo, qui lui tend la main :

— Ah ! monsieur Victor Hugo, je ne vous avais pas vu depuis l'atelier de David.

Victor Hugo sourit :

— Ah ! vous étiez de l'atelier de David ?

— Oui, monsieur, et je vous vois encore venir poser pour votre buste !

— David !... un beau souvenir !

Derrière moi, le docteur Maximin Legrand raconte qu'il n'a pas vu, lui, Victor Hugo, depuis l'enterrement de Chateaubriand.

Hugo est pour nous comme de l'histoire vivante.

Et voici Henri Cernuschi qui, lui, — chose incroyable, — n'a jamais parlé à Victor Hugo. Bartholdi le nomme au poëte charmé.

Cernuschi, montrant la statue géante de la Liberté, dit à Victor Hugo de sa voix mâle :

— Je vois deux colosses qui s'entre-regardent.

Ce qui a surtout frappé Victor Hugo et ce qui frappera tout le monde, c'est l'intérieur de cette figure de quarante-six mètres de hauteur ; c'est en la regardant intérieurement qu'on se rend compte de sa taille, qui ne paraît pas écrasante parce que la statue est harmonieuse. — Victor Hugo a gravi lestement deux des étages intérieurs de la statue.

— Je peux bien monter les dix ! fait-il en riant.

C'est Mme Lockroy qui l'en empêche : — Non, dit-elle avec sa bonne grâce charmante, je serais fatiguée.

— Claude Frollo, disons-nous à Victor Hugo, se tuerait tout aussi bien en tombant de là-haut que précipité des tours de Notre-Dame.

Avant de partir, debout devant cette gigantesque image de la Liberté, le poëte reste un moment comme en contemplation voyant devant lui se dresser un gage immense de ce qu'il a toujours rêvé : l'union.

Il est là, silencieux, les mains dans ses poches, comme s'il était seul. Puis, d'une voix forte, lentement, il dit en regardant la statue colosse, — ces deux cent mille kilos de métal qui feront face à la France, là-bas :

— *La mer, cette grande agitée, constate l'union des deux grandes terres apaisées.*

Et comme quelqu'un le prie de dicter ces mots lapidaires qu'on veut garder, il ajoute doucement, vraiment ému devant cette image de fer et de cuivre de la concorde :

— Oui, cette belle œuvre tend à ce que j'ai toujours aimé, appelé : la paix. Entre l'Amérique et la France — la France qui est l'Europe — ce gage de paix demeurera permanent. Il était bon que cela fût fait.

Ensuite, saluant, salué, appuyé au bras de Mme Lockroy et suivi de sa petite-fille, Victor Hugo regagne sa voiture, emportant le fragment de la statue, sur lequel M. Bartholdi a fait

graver en hâte la date de cette journée, le souvenir de cette glorieuse visite, avec cette inscription :

A VICTOR HUGO

Les Travailleurs de l'Union franco-américaine

—

Fragment de la statue colossale de la Liberté
présenté à l'illustre apôtre
de la Paix, de la Liberté, du Progrès
VICTOR HUGO
le jour où il a honoré de sa visite
l'œuvre de l'Union franco-américaine.
29 *novembre* 1884

Au moment où Victor Hugo montait en voiture, tous les fronts se sont découverts et toutes les voix ont crié : Vive Victor Hugo!

Une Américaine a crié avec un accent saxon, entrecoupé par l'émotion :

— Vive Victor Hugo! le plus grand poëte de la France!

— Vous pourriez dire du monde, a ajouté le sculpteur.

Tout cela s'est passé sans fracas, dans l'intimité touchante d'une réception familière, et cependant — les Américains ne s'y tromperont pas — cela est une date, une date désormais historique.

Voltaire, un jour, baptisa le petit-fils de Franklin. Victor Hugo a fait mieux : il a salué la statue qui, pendant des siècles, éclairera les navires abordant dans la grande cité des petits-neveux de Benjamin Franklin.

Jules Claretie.



1885

I

MORT DE VICTOR HUGO

— 22 MAI —

Extrait du *Rappel*:

Victor Hugo est mort.

Il est mort aujourd'hui vendredi 22 mai 1885, à une heure vingt-sept minutes de l'après-midi.

Il était né le 26 février 1802.

Il est mort à quatrevingt-trois ans trois mois moins quatre jours.

Né avec le siècle, il semblait devoir mourir avec lui. Il l'avait tellement personnifié qu'on ne les séparait pas et qu'on s'attendait à les voir partir ensemble. Le voilà parti le premier

Il y a huit jours, nous l'avions quitté aussi bien portant que d'habitude. On avait diné gaiement. On était nombreux, et il avait fallu faire une petite table. Il avait, outre ses habitués du jeudi, M. de Lesseps et ses enfants. Enfants, jeunes filles, jeunes femmes avaient ajouté à son sourire ordinaire, et il s'était mêlé souvent à la conversation. Nous n'étions pas plus tôt sortis que la maladie le saisissait.

Elle l'a attaqué à deux endroits, au poumon et au cœur. Ç'a été une lutte terrible. Il était si fortement constitué que par moments le mal cédait, mais pour reprendre aussitôt. Ceux qui le soignaient ont passé par des alternatives incessantes d'espérances et d'angoisses, croyant un instant qu'il n'avait plus qu'un quart d'heure à vivre, et l'instant d'après qu'il allait guérir.

Lui, il ne s'est pas fait illusion.

Dès le premier jour, il disait à Mme Lockroy que c'était la fin.

Samedi, il me prenait la main, la serrait et souriait.

— Vous vous sentez mieux! lui dis-je.

— Je suis mort.

— Allons donc! Vous êtes très vivant, au contraire!

— Vivant en vous.

Lundi, il disait à Paul Meurice :

— Cher ami, comme on a de la peine à mourir!

— Mais vous ne mourez pas!

— Si! c'est la mort. Et il ajouta en espagnol : — Et elle sera la très bien venue.

Il acceptait la mort avec la plus entière tranquillité. Toute sa vie il l'avait regardée en face, comme celui qui n'a rien à craindre d'elle. Il avait d'ailleurs une telle foi dans l'immortalité de l'âme que la mort n'était pour lui qu'un changement d'existence, et la tombe que la porte d'un monde supérieur.

Mardi, il y a eu un semblant de mieux, et nous avions tant besoin d'espérer que nous avons repris courage. Mercredi, notre confiance est tombée.

Hier, jeudi, la journée a été moitié oppression et moitié prostration. Le malade, quand on lui parlait, ne répondait plus et ne paraissait pas entendre. Nous désespérions encore une fois.

Tout à coup, vers cinq heures et demie, il a eu comme une résurrection. Il a répondu aux questions avec sa voix de santé, a demandé à boire, s'est dit soulagé, a embrassé ses petits-enfants et les deux amis qui étaient là. Et nous avons eu encore l'illusion d'une guérison possible. Hélas! c'était la dernière clarté que la lampe jette en s'éteignant. Il a dit : Adieu, Jeanne! Et la prostration l'a repris. Puis, dans la nuit, des accès d'agitation que ne parvenaient plus à calmer les injections de morphine.

Le matin, l'agonie a commencé.

Les médecins disaient qu'il ne souffrait pas, mais le râle était douloureux pour ceux qui l'entendaient. C'était d'abord un bruit rauque qui ressemblait à celui de la mer sur les galets, puis le bruit s'est affaibli, puis il a cessé.

Victor Hugo était mort.

Il était mort dans la maison devant laquelle, il y a quatre ans, six cent mille personnes étaient venues le saluer, debout à sa fenêtre, nu-tête malgré l'hiver, portant ses soixante-dix neuf ans comme les chênes portent leurs branches. Une foule égale va venir l'y chercher; mais elle ne l'y trouvera plus debout.

Il est couché, immobile, pâle comme le marbre, la figure profondément sereine. On se dit qu'il est immortel, qu'il est plus vivant que les vivants, et l'on en a la preuve dans ce grand cri de douloureuse admiration qui retentit d'un bout du monde à l'autre; on se dit que c'est beau d'être pleuré par un peuple, et pas par un seul; mais n'importe, le voir là gisant, pour ceux dont la vie a été pendant cinquante ans mêlée à la sienne, c'est bien triste. — *Auguste Vacquerie.*

La nouvelle de la maladie de Victor Hugo ne s'était répandue que dans la journée du dimanche. Mais, à partir de ce moment, elle avait été l'unique pensée de Paris.

Le lundi 18 mai, les journaux publiaient ce premier bulletin :

« Victor Hugo, qui souffrait d'une lésion du cœur, a été atteint d'une congestion pulmonaire.

« Germain Sée.

« Dr Émile Allix. »

Le mardi, il y eut une consultation des docteurs Vulpian, Germain Sée et Émile Allix. Ils rédigèrent le bulletin suivant :

« L'état ne s'est pas modifié d'une manière notable. De temps à autre, accès intense d'oppression. »

Les bulletins se succédèrent ainsi chaque jour, signalant tantôt des syncopes alarmantes, tantôt un calme relatif et quelque tendance à l'amélioration. Paris, on pourrait dire la France entière a passé, avec les amis et les proches, par des alternatives de crainte et d'espérance et a suivi, heure par heure, les péripéties de la maladie.

Le soir, sur les boulevards, on s'arrachait les journaux pour y chercher les bulletins et les nouvelles. A chaque instant, des voitures s'arrêtaient devant le petit hôtel de l'avenue Victor-Hugo; des personnalités parisiennes, des étrangers, descendaient, s'informaient avec anxiété, s'inscrivaient ou déposaient leur carte. Sur les trottoirs, autour de la maison, toute une foule attendait.

Le 22 mai, la fatale nouvelle se répand avec une incroyable rapidité et jette la consternation dans Paris. Il n'y a qu'un cri : deuil national!

La chambre des députés ne siégeait pas ce jour-là; mais les députés y étaient venus en foule pour attendre les nouvelles. A une heure cinquante minutes, on affichait à la salle des Pas-Perdus, cette laconique dépêche : « Victor Hugo est mort à une heure et demie. » L'émotion est profonde. Toutes les commissions convoquées se retirent sur-le-champ.

Au sénat, à l'ouverture de la séance, M. Le Royer, président, se lève, et dit, au milieu de l'émotion de tous :

« Messieurs les sénateurs,

« Victor Hugo n'est plus.

« Celui qui, depuis soixante années, provoquait l'admiration du monde et le légitime orgueil de la France, est entré dans l'immortalité... »

Le président termine en proposant au sénat de lever la séance en signe de deuil.

La séance est immédiatement levée.

Au conseil municipal de Paris, la nouvelle de la mort de Victor Hugo est apportée au milieu d'une délibération, qui est aussitôt interrompue. Le Président propose de lever la séance.

M. Pichon demande, de plus, que « le conseil municipal décide qu'il se rendra en corps, et immédiatement, à la demeure de Victor Hugo, pour exprimer à la famille du plus

grand de tous les poëtes les sentiments de sympathie et de condoléance profonde des représentants de la ville de Paris. »

La proposition de M. Pichon est unanimement adoptée, et le conseil municipal se rend en corps à la maison mortuaire.

A l'Institut, ce n'était pas le jour de séance de l'académie française, c'était celui de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et la règle est qu'une classe de l'Institut ne doit lever la séance en signe de deuil que pour ses propres membres. A la nouvelle de la mort de Victor Hugo, l'académie des inscriptions lève aussitôt la sienne.

Le lendemain, l'académie des sciences morales et l'académie des beaux-arts rendaient à l'illustre mort le même hommage.

A Rome, la chambre des députés est en séance quand le télégraphe apporte la triste nouvelle. M. Crispi monte à la tribune : « La mort de Victor Hugo, dit-il, est un deuil, non seulement pour la France, mais encore pour le monde civilisé. » Le président de la chambre ajoute : « Le génie de Victor Hugo n'illustre pas seulement la France, il honore aussi l'humanité. La douleur de la France est commune à toutes les nations. L'Italie reconnaissante s'associe au deuil de la nation française *. »

Est-il besoin de dire la part que, dès ce premier jour, la presse parisienne et française prit dans le deuil de tous? Plusieurs journaux du soir parurent encadrés de noir. Tous étaient pleins du souvenir et de la louange du poëte.

A la maison de Victor Hugo, la douleur universelle se traduisait par l'affluence des visites, des lettres, des dépêches, des adresses.

A une heure et demie, Victorien Sardou, qui connaissait à peine Victor Hugo, venait prendre des nouvelles, apprenait que tout était fini et s'en allait en sanglotant. Comment citer tous les noms, tous les témoignages : le président de la République, les présidents des deux chambres, les ministres, les députés et les sénateurs en foule, le bureau du conseil général de la Seine, et tant d'amis qu'il faut renoncer à les dire.

Et les villes de France, — Montpellier, Nancy, Compiègne, Saumur, Troyes, Melun, Tarascon, Abbeville, etc.; les maires de Clermont-Ferrand, de Marseille, de Toul, au nom de leur conseil municipal, etc.

Et l'étranger, — les maçons italiens de Rome, le cercle Mazzini de Gênes, la colonie française de Londres, la *Concordia*, association des littérateurs de Vienne, l'association des écrivains et artistes de Buda-Pesth, etc. Les journaux de Londres avaient fait des éditions spéciales; la *Pall Mall Gazette* donnait, le soir même du 22, un portrait de Victor Hugo.

Pour les amis inconnus, ils sont innombrables. A minuit et demi on venait encore s'inscrire en masse sur une petite table, éclairée de deux lanternes, qui avait été installée devant la maison mortuaire.

Le 2 août 1883, Victor Hugo avait remis à Auguste Vacquerie, dans une enveloppe non fermée, les lignes testamentaires suivantes, qui constituaient ses dernières volontés pour le lendemain de sa mort :

Je donne cinquante mille francs aux pauvres.
Je désire être porté au cimetière dans leur corbillard.

* Voir aux Notes les procès-verbaux de ces séances.

Je refuse l'oraison de toutes les églises; je demande une prière à toutes les âmes.
Je crois en Dieu.

VICTOR HUGO.

Il fallait concilier la modestie de ces dispositions avec l'éclat que voulait donner la France à des funérailles qui, dans la pensée de tous, devaient être telles qu'aucun roi, qu'aucun homme n'en aurait encore eu de pareilles.

Dès le 22 mai, le président du conseil, M. Henri Brisson, avait annoncé au sénat, avant la levée de la séance, que le gouvernement présenterait le lendemain aux chambres un projet de loi pour faire à Victor Hugo des funérailles nationales.

Le conseil municipal de Paris avait, le même jour, sur la proposition de M. Deschamps, émis le vœu « que le Panthéon fût rendu à sa destination primitive et que le corps de Victor Hugo y fût inhumé ».

Le 23 mai, le président du conseil, à l'ouverture de la séance du sénat, prononçait sur Victor Hugo de mémorables paroles. Il disait :

« Son génie domine notre siècle. La France, par lui, rayonnait sur le monde. Les lettres ne sont pas seules en deuil, mais aussi la patrie et l'humanité, quiconque lit et pense dans l'univers entier... C'est tout un peuple qui conduira ses funérailles. »

Et il présentait un projet de loi par lequel des funérailles nationales seraient faites à Victor Hugo.

L'urgence aussitôt est votée, le rapport rédigé et lu, et le projet de loi adopté sans discussion.

A la chambre des députés, après un éloquent discours de M. Floquet, président, les funérailles nationales sont également votées, par 415 voix sur 415 votants.

M. Anatole de La Forge dépose alors la proposition qui suit :

« Le Panthéon sera rendu à sa destination première et légale.

« Le corps de Victor Hugo sera transporté au Panthéon. »

Il demande l'urgence, qui est votée. La discussion est remise au mardi suivant.

En attendant, une commission est nommée par le ministre de l'intérieur, sous la présidence de M. Turquet, sous-secrétaire d'état à l'instruction publique, pour organiser les funérailles nationales.

La commission se compose de MM. Bonnat, Bouguereau, Dalou, Garnier, Guillaume, Mercié, Michelin, président du conseil municipal, Peyrat, Ernest Renan et Auguste Vacquerie.

MM. Alphand, Bartet et de Lacroix sont adjoints à la commission pour exécuter ses décisions.

Comme si le génie de Victor Hugo dictait, une idée nouvelle et grandiose présente à tous :

La commission décide : Le corps de Victor Hugo sera exposé sous l'Arc de Triomphe. Il partira de là pour le lieu de sa sépulture.

La commission choisit, dans sa dernière séance, le projet de décoration de l'Arc de Triomphe présenté par M. Garnier.

Mais où serait inhumé Victor Hugo?

L'Assemblée nationale de 1791 avait décidé que le Panthéon « serait destiné à recevoir les cendres des grands hommes, à dater de l'époque de la liberté française »; elle avait fait inscrire sur le fronton : AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECON-

NAISSANTE; et elle avait immédiatement décerné à Mirabeau l'honneur de cette sépulture. Une ordonnance de Louis-Philippe avait, en 1830, confirmé la loi de l'Assemblée nationale. Il est vrai que deux décrets des deux Napoléon avaient rétabli le culte au Panthéon, mais ces décrets n'avaient jamais été exécutés.

Le gouvernement de la République jugea que, pour restituer le Panthéon aux grands hommes, une loi n'était pas nécessaire; un décret suffisait.

Le 26 mai 1885, deux décrets du président de la République étaient insérés au *Journal officiel*. Le premier rendait le Panthéon « à sa destination primitive et légale ». Le second décidait que le corps de Victor Hugo serait déposé au Panthéon.

Ainsi le corps de Victor Hugo irait reposer au Panthéon, après être parti de l'Arc de Triomphe. On ne pouvait, jusqu'ici, rien rêver de plus grand.

La décoration de l'Arc de Triomphe ne devait pas être terminée avant le samedi 30 mai.

La date des funérailles fut fixée au lundi 1er juin, onze heures du matin.

Le corps de Victor Hugo serait exposé sous l'Arc de Triomphe pendant la journée du dimanche 31 mai.

L'itinéraire du cortège funèbre fut ainsi réglé par le conseil des ministres : il descendrait les Champs-Elysées jusqu'à la place de la Concorde, traverserait le pont, suivrait le boulevard Saint-Germain, prendrait le boulevard Saint-Michel et arriverait au Panthéon par la rue Soufflot.

A l'Arc de Triomphe, des discours seraient prononcés au nom des corps constitués : le sénat, la chambre des députés, le gouvernement, l'académie française, le conseil municipal de Paris, le conseil général de la Seine. Les autres discours seraient prononcés au Panthéon.

Le lundi 1er juin, jour des funérailles nationales, serait comme un jour férié. Toutes les écoles et toutes les administrations publiques seraient fermées.

Le samedi 23 mai, le corps de Victor Hugo avait été embaumé et reposait maintenant sur son lit couvert de fleurs.

Le visage du poëte était tout empreint d'un calme et d'une majesté suprêmes.

Le sculpteur Dalou modela la tête de Victor Hugo. MM. Bonnat, Falguière, Clairin, Léopold Flameng et Guillaumet firent des croquis. M. Léon Glaise peignit la chambre.

Pendant toute la semaine, une foule innombrable et sans cesse renouvelée vint s'inscrire à la maison mortuaire. Des gardiens de la paix maintenaient la double file. Un lierre qui tapisse le mur à l'intérieur du jardin déborde un peu au sommet; c'était à qui en atteindrait une feuille.

Le lundi, les étudiants des diverses facultés de Paris se rendirent en corps auprès de la famille, si nombreux que la plupart durent rester dehors. L'un d'eux prit la parole et exprima éloquemment la douleur causée aux élèves des écoles « par la perte du grand poëte qui a si admirablement traduit tous les sentiments chers à la jeunesse ».

Les ouvriers et leurs délégations n'étaient pas les moins empressés et les moins affligés.

De toutes parts ne cessaient d'arriver à la famille et aux amis les condoléances et les hommages des représentants les plus autorisés et les plus illustres de la France et du monde. On ne peut que citer pêle-mêle et comme au hasard : Emile Augier, M. et Mme Rattazzi, Benjamin Bright, Jules Simon, Clémenceau, Gounod, la Chambre nationale du Mexique, le roi Grèce, Antoine, député de Metz, Zorrilla, la maison de Lar et Lara d'Espagne, le gouvernement roumain, les représentants de l'Ile de Crète, le prince Torlonia, syndic de Rome, Paul Bert, les artistes et le directeur de la porte Saint-Martin Georges Perrot, directeur de l'École normale, Gréard, Camille Saint-Saëns, Menotti Garibaldi, la veuve d'Edgar Quinet, le père de Gambetta, le fils de Canaris, le fils de Mickiewicz, Benito Juarez, Sacher Masoch, Mounet-Sully, etc. Tous envoyaient les lettres et les télégrammes les plus émus et les plus touchants.

Nombre de villes d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, de Belgique, de Portugal, du Trentin, etc., firent parvenir des adresses : « Le peuple grec, écrivait M. Théodore Delyannis, pleure en Victor Hugo le plus ancien, le plus généreux et le plus constant des philhellènes. » Toute l'Europe partageait le deuil de la France.

Durant toute la semaine, les journaux, sans distinction d'opinion, furent remplis chaque jour du nom et de la gloire de Victor Hugo. Il faut pardonner, en les omettant, quelques basses insultes cléricales. Partout ailleurs concert unanime de douleur et d'admiration.

Ernest Renan :

Victor Hugo a été une des preuves de l'unité de notre conscience française. L'admiration qui entourait ses dernières années a montré qu'il y a encore des points sur lesquels nous sommes d'accord.

Sans distinction de classes, de partis, de sectes, d'opinions littéraires, la France, depuis quelques jours, a été suspendue aux récits navrants de son agonie, et maintenant il n'est personne qui ne sente au cœur de la patrie un grand vide.

Il était un membre essentiel de l'église en la communion de laquelle nous vivons; on dirait que la flèche de cette vieille cathédrale s'est écroulée avec la noble existence qui a porté le plus haut en notre siècle le drapeau de l'idéal.

Leconte de l'Isle :

Dors, Maître, dans la paix de ta gloire ! Repose,
Cerveau prodigieux, d'où, pendant soixante ans,
Jaillit l'éruption des concerts éclatants.
Va ! la mort vénérable est ton apothéose :
Ton esprit immortel chante à travers les temps !

Pour planer à jamais dans la vie infinie,
Il brise comme un Dieu les tombeaux clos et sourds,
Il emplit l'avenir des voix de ton génie,
Et la terre entendra ce torrent d'harmonie
Rouler de siècle en siècle en grandissant toujours !

Edmond Schérer :

Le monde civilisé tout entier portera le deuil du grand poëte; il sentira qu'une grande lumière s'est éteinte, et que le plus glorieux des fils de la France moderne est entré définitivement par la mort dans cette immortalité dont, vivant, il avait déjà connu les prémices.

Victor Hugo a ouvert dans notre histoire littéraire une époque. Il a été à la fois très fort et très nouveau. On n'a longtemps voulu voir en lui qu'un chef d'école; il a été plus et mieux que cela, un créateur, un initiateur. Je ne vois personne

à lui comparer en ce genre, ni Ronsard, ni Corneille, ni Voltaire. Ajoutons qu'il a été plus extraordinaire que les plus grands; Victor Hugo n'a pas été seulement un génie, il a été un phénomène.

Arsène Houssaye :

Un siècle après la mort de Voltaire, nous saluons la même apothéose pour Victor Hugo. Ils ne se ressemblent pas par le génie, ce poète et ce philosophe, ces deux conteurs merveilleux; ils se ressemblent par l'amour de l'humanité. Ce sont deux papes de l'esprit humain.

Henri Fouquier :

Victor Hugo a été le poète du siècle.

Pas un homme, dans le monde entier contemporain, ne pourrait songer un instant à opposer son œuvre à l'œuvre immense de Victor Hugo.

Il n'est pas une forme de la pensée humaine qu'il n'ait abordée, toujours avec supériorité, le plus souvent avec génie. Sa lyre avait toutes les cordes; il a été sans effort de la chanson d'Anacréon au poème épique de Dante. Il a tout compris de l'humanité, tout aimé, tout chanté.

Henry Houssaye :

Le génie de Victor Hugo rayonne sur la France depuis soixante ans. Cinq générations d'écrivains l'ont salué vivant comme un maître souverain. Ce siècle est plein de lui, de ses œuvres, de ses paroles, de sa langue, de ses conceptions, de la musique de ses vers, de la lumière de ses idées. De Sainte-Hélène à l'île de Chio, tous les vaincus ont trouvé sa voix d'airain pour les glorifier. Immense a été et est encore son action sur les lettres françaises. Tous ceux qui tiennent une plume aujourd'hui, les prosateurs comme les poètes, les journalistes comme les auteurs dramatiques, procèdent plus ou moins de lui. Ils se servent d'épithètes et d'images, ils ont des alliances de termes et des surprises de rimes, des tours de phrases et des formes de pensée, qui sont des réminiscences inconscientes de Victor Hugo. Le style moderne est marqué à son empreinte. Son œuvre écrite passe par le nombre des volumes celle même de Voltaire et égale par la puissance et l'éclat celle des plus grands poètes.

On ne peut pas dire de Victor Hugo qu'il meurt pour entrer dans l'immortalité, car son immortalité avait commencé lui vivant. Depuis quinze ans et plus, il assistait à son apothéose. Ses adversaires même, ceux de la politique et ceux des lettres, se taisaient devant sa glorieuse vieillesse. Et, avec le vingtième siècle, viendra la vraie postérité, non point cette postérité des premières années, soumise à tant de modes et à tant de variations, mais la grande, l'éternelle, l'immuable postérité, celle où sont dans le rayonnement suprême Eschyle, Dante, Shakespeare et le grand Corneille.

Camille Pelletan :

Quelle vie et quelle œuvre! Ce siècle en est rempli. — Peut-on parler du poète qui a fait vibrer toutes les émotions, qui a donné à la strophe son plus prodigieux coup d'aile, et dont on ne peut résumer l'œuvre que par le titre qu'il a écrit sur une de ses œuvres : « Toute la Lyre? »

Faut-il parler de l'écrivain; — du plus prodigieux manieur de la langue française qui ait jamais existé : — du Maître qui n'a pas seulement produit les plus étonnants chefs-d'œuvre, mais qui a encore créé le style et l'école littéraire du dix-neuvième siècle?

Faut-il parler du génie profond, qui a donné de nouveaux accents à la pitié humaine, qui a traduit, par ce qu'il y a de plus puissant dans la langue, ce qu'il y a de plus profond dans la miséricorde pour tout ce qui souffre; — de l'auteur de *Claude Gueux* et des *Misérables*, du poète qui a chanté toutes les déchéances?

Faut-il enfin parler du combattant? Faut-il rappeler comment l'homme, à qui il était si aisé et si glorieux de jouir d'une admiration incontestée, s'est jeté dans la bataille, du côté où il voyait l'idéal, le droit, le peuple, l'avenir? Faut-il rappeler le proscrit, Titan enchaîné sur un rocher de l'océan, et défiant, écrasant de là le despote? Faut-il rappeler ce grand cœur, qui seul, dans la hideuse folie de la guerre civile, plus encore, après la défaite, à l'heure de l'immense déroute qui charriait dans ses flots irrésistibles les derniers sentiments d'humanité..., faut-il rappeler l'homme qui alors, en pleine terreur, livra son front glorieux aux huées, se mit en travers des furieux et couvrit les proscrits de sa poitrine?...

Comme Voltaire, il a remué le monde, parce qu'il l'a aimé.

Auguste Vitu :

C'en est fait, Victor Hugo, « entré vivant dans la postérité » entre aujourd'hui glorieusement dans la mort.

Environné de l'admiration publique, consolé de ses épreuves passées et de ses douleurs domestiques par une popularité prodigieuse et sans exemple dans notre pays, Victor Hugo n'apparaissait plus que comme le symbole radieux du génie de la France.

Nulle royauté littéraire n'égala jamais la sienne. Voltaire régnait à d'autres titres. On a dit de Voltaire qu'il était le second dans tous les genres. Victor Hugo, au contraire, est et demeurera le premier dans plusieurs. Ni dans ce siècle, ni dans nul des siècles qui l'ont précédé, la France n'a possédé un poète de cette hauteur, de cette abondance et de cette envergure. Il est pour nous ce que Dante, Pétrarque, le Tasse et l'Arioste réunis furent pour l'Italie; c'est le chêne immense dont les robustes frondaisons couvrent depuis soixante ans de leur ombre les floraisons sans cesse renaissantes de la pensée française.

Henry Maret :

Ne vous semble-t-il pas que ce soit là un coucher d'astre, et que nous entrions dans je ne sais quelles ténèbres?

Comme Voltaire, mourant presque au même âge, presque au même jour, il donnera son nom au siècle qu'il a illuminé de son génie, qu'il a éclairé de sa bonté.

Deuil national, deuil universel, deuil avant tout de ce Paris qu'il a tant aimé. La cité, qu'il a baptisée capitale du monde, fera à son poète de splendides funérailles; l'atelier chômera, le théâtre fermera, les passions s'apaiseront, et les partisans des vieux trônes se joindront aux fils de la Révolution pour accompagner, tristes et recueillis, les restes du chantre sublime de toutes les gloires et de tous les malheurs.

Henri Rochefort :

Le grand amnistieur, c'est sous ce nom et avec ce caractère que le souvenir de Victor Hugo restera vivant parmi le peuple. Il n'est allé rendre visite aux souverains que pour demander la

râce de quelque proscrit. Lorsqu'en 1869 j'allai voir à la Haye illustre Armand Barbès, j'aperçus dans sa chambre à coucher un portrait de Victor Hugo :

« Est-il ressemblant? » me demanda-t-il; et il ajouta: « Comprenez-vous que sans lui j'aurais eu certainement la tête coupée, et que je ne l'ai jamais vu? »

Après la Commune, la première voix qui cria : Amnistie! fut la voix de Victor Hugo; comme ce fut sa porte qui s'ouvrit la première aux échappés de la Semaine sanglante.

Victor Hugo, depuis, a demandé la grâce du patriote Oberdank à l'empereur d'Autriche, la grâce du justicier de l'espion James Carey à la reine d'Angleterre...

Émile Augier :

La France perd le plus illustre de ses fils.

Vous perdez, Meurice, et vous, mon cher Vacquerie, le meilleur et le plus glorieux des pères.

Emile Zola, à Georges Hugo :

... Victor Hugo a été ma jeunesse, je me souviens de ce que je lui dois. Il n'y a plus de discussion possible en un pareil jour; toutes les mains doivent s'unir, tous les écrivains français doivent se lever pour honorer un maître et pour affirmer l'absolu triomphe du génie.

Théodore de Banville :

... Ah! le deuil n'est pas seulement pour Paris, pour la France, pour l'Europe; il est pour le monde entier, car la patrie du plus grand des poëtes était partout, et il laisse des orphelins partout. Ceux qui perdent en lui un père, ce ne sont pas seulement les poëtes, les écrivains, les artistes, les penseurs; ce sont les humbles, tous les souffrants, tous les petits, tous les misérables, tout le peuple, dont il pansait et baisait les blessures; ce sont les riches, les heureux, les triomphants, les rois du monde, dont il élevait les cœurs vers la charité et vers l'idéal; ce sont toutes les patries, à qui il tendait les branches d'olivier pacifiques, en leur disant de sa voix attendrie et dominatrice : Aimez-vous les uns les autres!

Oui, l'âme de Victor Hugo est avec ses pareils, avec Homère, avec Pindare, avec Eschyle, avec Dante, avec Shakespeare; mais aussi elle est, elle sera une toujours vivante parmi nous; et longtemps après que les petits-fils de nos fils seront couchés sous le gazon, c'est elle, c'est cette âme qui continuera à éclairer les hommes, et à les embraser des feux de l'immense amour. Tout ce qui sera fait de grand, de beau, d'héroïque, sera nécessairement fait en son nom. Victor Hugo sera présent, il sera visible parmi nous toutes les fois que la vieillesse sera honorée, que la femme sera déifiée, que la misère sera consolée; toutes les fois que retentira un noble chant de lyre faisant s'ouvrir mystérieusement les portes du ciel...

II

LES FUNÉRAILLES

31 MAI

—

A l'Arc de Triomphe.

Depuis l'heure où s'était répandue la nouvelle de la mort de Victor Hugo, et pendant toute la semaine où son corps était resté étendu sur le lit mortuaire, la douleur avait été immense, comme peut l'être la douleur d'un peuple.

Les funérailles eurent un tout autre caractère.

On ne sait qui, le premier, prononça le mot « apothéose », mais tout de suite ce mot fut dans toutes les bouches et dans toutes les pensées.

Après avoir pleuré son poëte, la France, dans ces deux journées suprêmes, ne pensa plus qu'à le glorifier. Ce fut comme une fête funéraire, qui prit aussitôt les proportions d'un colossal triomphe.

—

La mise en bière du corps de Victor Hugo avait eu lieu le samedi, à dix heures et demie du soir, en présence de la famille et d'un petit nombre d'amis.

On aurait voulu que le transport au catafalque de l'Arc de Triomphe se fît la nuit et secrètement. Mais les vingt maires de Paris demandèrent à se joindre, dans le trajet, au premier cortège intime. On laissa du moins ignorer l'heure indiquée : la première heure, cinq heures et demie du matin. La foule attendit toute la nuit dans la rue.

A six heures, la bière fut descendue de la chambre mortuaire et placée dans un fourgon des pompes funèbres, qui disparaissait sous les fleurs et les couronnes.

La famille, les amis, les maires de Paris suivirent, et traversèrent toute cette population émue et recueillie.

Là fut jeté pour la première fois, et à plusieurs reprises ce cri qui devait souvent retentir le lendemain, et qui pouvait paraître singulier sur le passage d'un mort : Vive Victor Hugo! Pour le peuple, son poëte était toujours vivant. Vive Victor Hugo ! cela voulait dire : Vive son œuvre et vive sa gloire!

Parmi les amis qui suivaient le convoi, un groupe à part était formé par des jeunes gens qui avaient réclamé l'honneur de veiller auprès du corps pendant le jour et la nuit où il allait rester sous le catafalque de l'Arc de Triomphe. Quels étaient ces jeunes gens? Les mêmes qui, quatre ans auparavant, avaient préparé la fête de l'anniversaire du 27 février 1881. On se rappelle que, ce jour-là, ils avaient assigné l'Arc de Triomphe comme point de départ au peuple qu'ils amenaient saluer Victor Hugo; ils amenaient aujourd'hui Victor Hugo à la rencontre du peuple, au même lieu de rendez-vous.

—

Rien de plus grandiose que cet aspect : l'Arc de Triomphe en deuil.

Du haut du fronton, un immense crêpe noir tombe en diagonale de la corniche opposée au groupe de Rude. Le quadrige de Falguière, qui surmontait alors le monument, apparaissait aussi sous un voile noir. Aux quatre coins pendent des oriflammes. De longues draperies noires frangées de blanc, décorées d'écussons où se lisent les titres des œuvres du poëte, ferment trois des ouvertures. Sur l'une des faces latérales, l'image de Victor Hugo, portée par deux renommées embouchant la trompette lyrique.

Sous la grande arche faisant face à l'avenue des Champs-Élysées se dresse le catafalque. Il est surélevé de douze marches et touche presque à la voûte : A la base, un grand médaillon de la République. Au-dessus, les hautes initiales V. H., que surmonte une sorte de disque lumineux aux rayons phosphorescents.

Devant le catafalque monumental, le sarcophage où sera déposé le corps, exhaussé sur un piédestal et recouvert de velours noir semé de larmes d'argent. Sur les marches, l'entassement des couronnes.

De chaque côté de l'Arc de Triomphe s'élancent deux oriflammes noires aux étoiles d'argent. Tout autour, sur le rond-point, deux cents lampadaires et torchères.

Le gaz, allumé en plein jour, jette sous les crêpes noirs une lueur étrange et funèbre.

Un bataillon scolaire, relevé toutes les deux heures, formera la garde d'honneur. Quatre huissiers du sénat, en grande tenue de cérémonie, se tiennent aux coins du sarcophage. Deux rangs de cuirassiers en armes gardent l'entrée.

—

C'est un spectacle sans précédent dans l'histoire des honneurs rendus aux grands hommes que celui qui fut donné dans cette journée, veille des funérailles de Victor Hugo.

A partir du moment où le corps fut exposé sous l'Arc de Triomphe, le peuple, que le poëte aimait, n'a cessé de l'entourer. Paris entier, non plus comme en 1881, pendant six heures, mais pendant un jour et une nuit, a défilé ou s'est tenu devant son cercueil, consacrant par son hommage unanime l'entrée du maître, non plus dans sa quatrevingtième année, mais dans son immortalité.

Les boulevards, les rues, les avenues présentaient dans Paris le même aspect singulier : des groupes et des voitures marchant dans la même direction, tous n'ayant qu'un unique objectif, l'Arc de Triomphe.

La foule répandue sur les avenues qui aboutissent à l'Étoile s'arrêtait devant le cordon ininterrompu des cavaliers de la garde républicaine entourant le monument. Ceux qui voulaient défiler devant le catafalque prenaient la file sur l'avenue Friedland. Quelle file! longue de trois cents mètres sur toute la largeur de l'avenue! une masse compacte, que ni le soleil, ni l'attente, ni la poussière, ne parvenaient à entamer; des femmes, des vieillards qui ne se fatiguaient pas; des enfants sur les épaules de leur père, d'autres mêlés à la cohue et qu'on retirait par instants à demi étouffés.

A sept heures, la foule était aussi épaisse qu'au commencement de la journée; mais, en vertu des décisions prises, le défilé devait s'arrêter. Bon nombre de ceux qui avaient attendu pendant deux ou trois heures voulurent néanmoins passer, malgré les gardes. Il s'ensuivit un tumulte, qui heureusement n'eut pas de suite. Les milliers de citoyens venus pour honorer une dernière fois le grand mort eurent bien vite repris leur attitude calme et digne.

On avait, à ce moment, de la place de la Concorde, un coup d'œil saisissant : l'avenue des Champs-Élysées noire et grouillante de foule; au-dessus du rond-point de Courbevoie, les derniers feux du soleil couchant empourprant l'horizon, et l'Arc de Triomphe détachant sa masse sombre sur ce fond d'or et de flamme.

L'exposition nocturne du corps de Victor Hugo fut quelque chose de plus étonnant encore que tout le reste, et ceux devant lesquels cette vision a passé ne l'oublieront jamais.

Dans la soirée, la marée de la foule était revenue plus énorme, si c'est possible, que dans le jour. A partir de neuf heures, les Champs-Élysées et toutes les avenues rayonnant autour de l'Étoile charriaient de véritables fleuves humains.

Ce que cette foule avait sous les yeux était inimaginable.

Par un merveilleux parti pris de lumière et d'ombre, on n'avait projeté de clarté, une clarté très vive, que sur un seul côté, le côté droit, de l'Arc de Triomphe. Tout autour, dans les lampadaires allumés, brûlait une flamme verdâtre. Sur la chaussée, au pied du cénotaphe déroulant ses profils lamés d'argent sur un ciel gris et triste, s'ouvrait une double haie de cuirassiers portant des torches. Reflétées par l'acier et le cuivre des casques et des cuirasses, toutes ces lueurs tremblantes brillaient et voltigeaient fantastiquement sur ces cavaliers noirs, superbes dans leur immobilité de statues. De même, sur la face de pierre impassible et morne de l'Arc de Triomphe, les longs plis flottants des drapeaux et des oriflammes se tordaient et s'échevelaient, comme désespérés, dans le vent.

A la beauté de ce tableau, l'immense bruit que faisait autour le peuple ajoutait la vie.

De près, il y a tout dans ce bruit; aux paroles d'admiration, de bénédiction et de recueillement se mêlent des cris, des appels vulgaires, — marchands d'oranges, vendeurs et déclamateurs de prétendues pièces de poésie, camelots colportant des médailles commémoratives, des photographies, des épingles, loueurs de chaises et d'échelles, chansons et chœurs improvisés et incohérents; les entretiens sérieux ou touchants sur les œuvres et les actes du poète sont troublés çà et là par des disputes, des quolibets, des huées; de minuit à deux heures, ce tumulte confus bat son plein; et, quand on est dans la foule même, toute cette clameur de la foule, pour ceux qui sont attendris et graves, détonne parfois choquante et grossière.

De loin, aux abords du monument, dans le silence qui enveloppe l'Arc de Triomphe, tous ces bruits se fondent en une tranquille et souveraine harmonie. Pour voir, il faut être du côté de la foule; il faut, pour entendre, être du côté du mort. Le poète a bien souvent comparé et confronté dans sa pensée le peuple et l'océan, qu'il aimait également tous deux. Cette vaste rumeur du peuple, dans la profonde paix qui règne autour du cercueil, n'est plus que le calme et grave retentissement de la mer, berçant pour la dernière fois Victor Hugo endormi. Et c'est avec cette douceur qu'elle arrive aux oreilles des jeunes poètes assis sur des chaises de deuil aux angles du catafalque, qui, religieusement, veillent le père.

La foule, après deux heures, a commencé à s'éclaircir.

Toute la nuit, le ciel est resté gris et sombre. Pas une étoile, sauf une qui a brillé sur le monument au commencement de la soirée. Un nuage l'a cachée, et aucune éclaircie ne s'est produite depuis.

A trois heures, le jour point, une blancheur court vers l'orient. Aussitôt les lampadaires et la ceinture de flamme des urnes s'éteignent ; les cuirassiers soufflent leurs torches et mettent sabre au clair: la veillée nocturne est terminée.

L'Arc de Triomphe apparaît dans le jour naissant avec des formes confuses. Paris surgit dans l'indécise clarté de l'aube. Il n'y a plus d'allumées que les lanternes de quelque voitures et les bougies des camelots sur les étalages en plein vent.

Des ouvriers se mettent à l'œuvre pour disposer les banquettes réservées aux corps officiels et aux invités et la tribune des orateurs. Des cavaliers de la garde républicaine se portent en avant pour déblayer les abords de la place, surtout du côté de l'avenue des Champs-Élysées.

Enfin le jour grandit; une pluie fine tombe pendant un quart d'heure, puis une déchirure se fait dans le réseau nuageux et un coin de ciel bleu apparaît.

De larges bandes orangées strient l'horizon du côté du levant c'est le soleil.

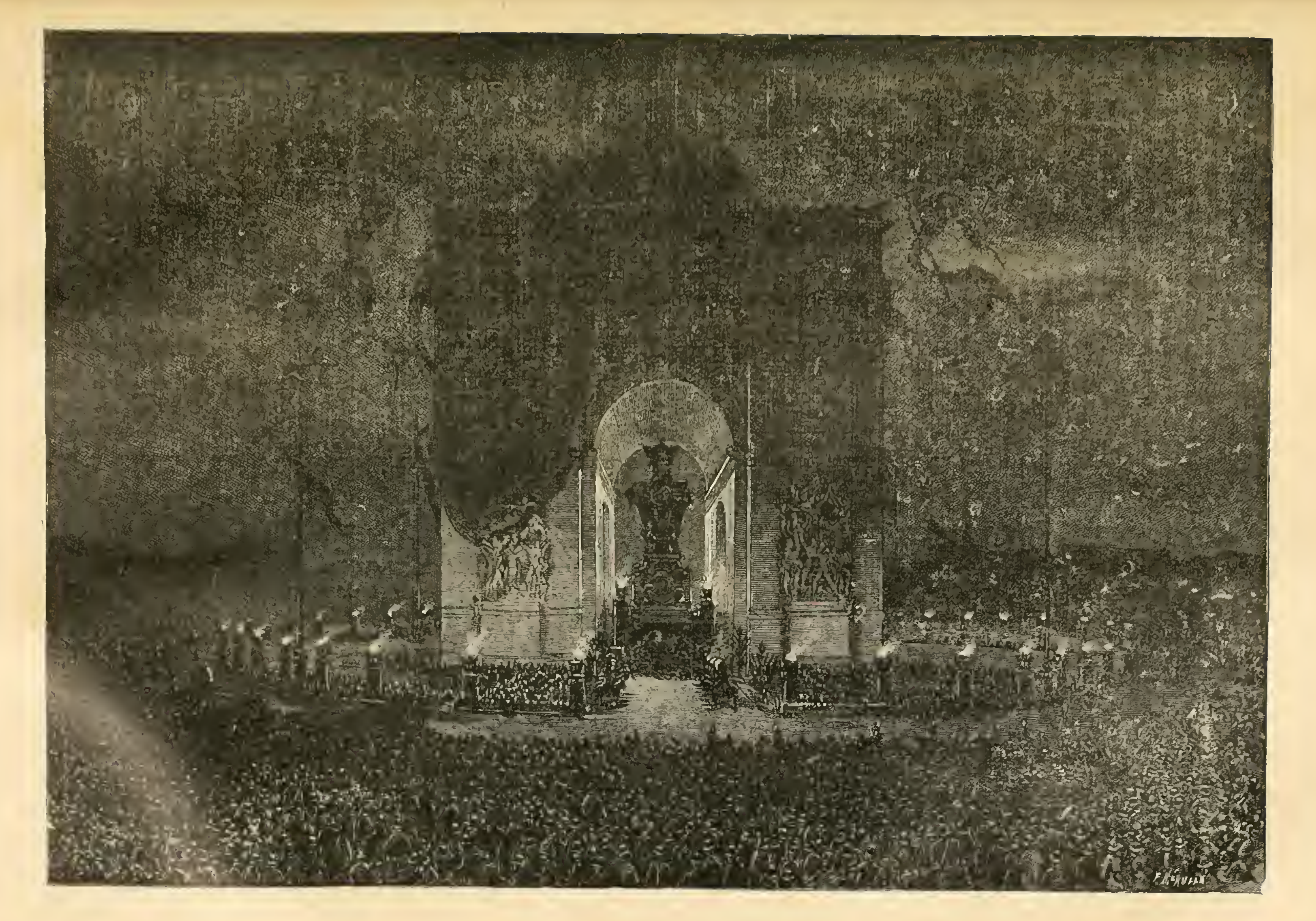
C'est le réveil pour beaucoup de gens qui de nouveau s'empressent vers l'Arc de Triomphe. La foule, un moment diminuée, grossit rapidement. Il n'est que cinq heures, et déjà des sonneries lointaines de clairons retentissent, des sociétés de gymnastique se dirigent vers leurs rendez-vous.

L'animation s'accroît peu à peu ; les délégations se groupent aux lieux de réunion désignés par la commission des obsèques. Les musiques et les fanfares résonnent de tous côtés. De nouveaux porteurs de couronnes, les unes pendues à une perche, les autres installées sur des brancards, arrivent ajouter à celles qui jonchent les marches du catafalque. Les roses, les lilas, les bleuets, les violettes s'entassent, emmêlant leurs écharpes de soie aux inscriptions d'or. L'air alentour s'embaume de toute cette montagne de fleurs.

1er JUIN

Les discours.

A onze heures, les canons du mont Valérien, par une salve de vingt et un coups, annoncent le commencement de la cérémonie.



A L'ARC DE TRIOMPHE

Les groupes du cortège et la foule emplissent les avenues, mais la vaste place de l'Étoile est vide.

Devant l'Arc de Triomphe a été réservé un demi-cercle, partagé en deux moitiés égales par une allée conduisant au catafalque, et garni de bancs drapés de noir.

A gauche, prennent place : le ministère au complet, M. Henri Brisson en tête, la grande chancellerie de la Légion d'honneur, la maison militaire du président de la République, conduite par le général Pittié, le corps diplomatique; lord Lyons, le prince de Hohenlohe, le comte Hoyos, le général Menabrea, le comte de Beyens, Nazare-Aga, sont là, l'uniforme tout chamarré d'or et la poitrine constellée de décorations. Les bureaux du sénat et de la chambre sont aussi de ce côté, et derrière se pressent les sénateurs et les députés, l'écharpe tricolore croisée sur la poitrine, les conseillers municipaux avec l'écharpe bleue et rouge, les membres de l'Institut avec l'habit à palmes vertes, la cour des comptes et la cour de cassation.

A droite, la famille et les amis. Derrière eux, les invités de la littérature et de la presse. Il faudrait citer tous les noms connus dans les lettres et dans les arts pour nommer ceux qui étaient là.

A côté d'eux, les autorités militaires, un groupe tout resplendissant de broderies et de panaches, les maires de Paris, les tribunaux, les avocats.

Tout ce qui a un nom en France est autour du glorieux cercueil.

La musique de la garde républicaine fait entendre la marche funèbre de Chopin. Aussitôt après les discours officiels sont prononcés.

Une petite tribune tendue de noir passementé d'argent a été dressée à la travée de droite. C'est là, au milieu de cette foule choisie, avec la formidable rumeur des sept cent mille personnes entassées dans les avenues, sous le ciel immense auquel les nuages gris faisaient à ce moment-là un voile de deuil, devant l'un des plus grands morts que la France ait jamais pleurés, que les orateurs ont pris la parole.

Le premier discours * a été celui de M. Le Royer, président du sénat. Il a débuté avec ampleur, se demandant, « en présence de cette foule immense, de toute une nation inclinée devant un cercueil, ce que le langage humain, dans son expression la plus haute, pourrait ajouter aux témoignages de douleur et d'admiration prodigués à ce prodigieux génie ». Il a terminé par ce cri : Gloire à Victor Hugo le Grand !

Le président de la chambre des députés, Charles Floquet, s'est dit saisi, lui aussi, « par la grandeur de ce spectacle, que l'histoire enregistrera : sous la voûte toute constellée des noms légendaires de tant de héros qui firent la France libre et la voulurent glorieuse, apparaît la dépouille mortelle, je me trompe, l'image toujours sereine du grand homme qui a si longtemps chanté pour la gloire de la patrie, combattu pour sa liberté ; autour de nous, les maîtres de tous les arts et de toutes les sciences, les représentants et les délégués du peuple français, les ambassadeurs volontaires de l'univers civilisé, s'inclinent pieusement devant celui qui fut un souverain de la pensée, un protecteur persévérant de toute faiblesse contre toute oppression, le défenseur en titre de l'humanité ».

M. René Goblet, ministre de l'instruction publique, parlant au nom du gouvernement, a montré la grande unité de la vie et de l'œuvre de celui qui « apparaîtra de plus en plus, dans le lointain des temps, comme le précurseur du règne de la justice et de l'humanité ! »

Émile Augier a pris la parole au nom de l'académie française. Il a dit : — « Au souverain poëte la France rend aujourd'hui les honneurs souverains... Ce n'est pas à des funérailles que nous assistons, c'est à un sacre. »

Au nom de la ville de Paris, M. Michelin, président du conseil municipal, a dit : « quels liens indissolubles unissaient Victor Hugo à Paris », à Paris qu'il a toujours aimé, célébré, servi, et qui l'a toujours choisi pour son représentant dans les assemblées. M. Lefèvre, président du conseil général, a rappelé avec quels sentiments d'enthousiasme et de reconnaissance pour le justicier des *Châtiments* et de *l'Année terrible* le département de la Seine l'a acclamé sénateur.

Le cortège.

Il est onze heures et demie. Pendant que la musique militaire joue la *Marseillaise* et le *Chant du départ*, douze employés des pompes funèbres, conduits par un officier des cérémonies, viennent chercher le corps sous le catafalque. Tous les fronts sont découverts. Vingt jeunes gens de la Jeune France font une escorte d'honneur au cercueil jusqu'au corbillard.

C'est le corbillard des pauvres, le corbillard demandé par le poëte dans son testament. Pour tout ornement, on pend derrière la simple voiture noire deux petites couronnes de roses blanches, apportées par Georges et Jeanne.

Le cortège se met en marche.

Marche triomphale! Le soleil, juste en ce moment-là, fend les nuages et donne au prodigieux tableau tout son éclat. Par intervalles le canon tonne.

En tête, le général Saussier, gouverneur de Paris, avec un brillant état-major, précédé d'un escadron de la garde municipale et suivi d'un régiment de cuirassiers, dont les casques, les cuirasses polies et les sabres resplendissent au soleil.

Puis viennent les tambours des trois régiments qui font la haie le long du parcours, leurs tambours voilés de crêpes et battant lugubrement.

Onze chars à quatre et six chevaux, conduits à la main par des piqueurs, et chargés des couronnes et des trophées de fleurs. C'est un éblouissement.

Les chars sont encadrés par les enfants des lycées et des écoles.

Vient la députation de la ville de Besançon avec une belle couronne, violettes et muguets. Suivent les délégations de la presse ; chaque journal est représenté par sa couronne ; les journalistes ont donné la première place au *Rappel*, dont la couronne est faite de palmes vertes et dorées, avec un semé d'orchidées. La Société des auteurs dramatiques et les théâtres ont aussi chacun leur couronne ; la Comédie-Française apporte une lyre d'argent aux cordes d'or, œuvre de Froment-Meurice. La Société des gens de lettres ferme cette première partie du cortège, qu'escortent dans un ordre parfait, sur deux haies par rangs de quatre, les jeunes gens des bataillons scolaires.

Le corbillard.

Autour du corbillard, six amis désignés ; à droite, MM. Catulle Mendès, Gustave Rivet, Gustave Ollendorf; à gauche, MM. Amaury de Lacretelle, Georges Payelle et Pierre Lefèvre.

Derrière le corbillard, Georges Hugo.

A quelque distance, Léopold Hugo, Léon Trebuchet, Paul Meurice, Auguste Vacquerie, Edouard Lockroy.

La maison militaire du président de la République.

Les autorités militaires, auxquelles se sont joints quantité d'officiers, parmi lesquels beaucoup d'officiers de l'armée territoriale.

* Voir les discours aux Notes.

Le conseil d'état, précédé de ses huissiers, en gilet rouge.

Les membres de l'Institut, en habit à palmes vertes; M. de Lesseps à leur tête.

Cent quatre-vingt-cinq délégations de municipalités de Paris et de la province. La couronne du seizième arrondissement de Paris est si grosse qu'il a fallu la faire porter sur un char. Toulouse a envoyé une grande lyre faite avec des roses. Saint-Etienne a fait sa couronne avec ses rubans de soie, Calais avec ses dentelles. Les enfants de Veules ont envoyé une immense gerbe de toutes les roses du pays, célèbre par ses roses.

Les délégations des colonies. Le char de l'Algérie porte une couronne énorme entourant une urne funéraire, de laquelle s'échappent des flammes rouges et vertes; sur les trois faces du char, les armes des trois grandes villes d'Algérie, Alger, Constantine, Oran. Des arabes tiennent les cordons du char. Un arabe en turban marche devant, portant un étendard.

Les proscrits de 1851. Une couronne portée sur un socle rouge. On lit sur leur bannière : *Histoire d'un crime*, *Napoléon le Petit*, *les Châtiments*.

La Ligue des patriotes, avec un étendard portant en guise d'inscription : 1870-18... Une nombreuse délégation d'alsaciens-lorrains, très émus, très émouvants. Le drapeau de Thionville 1792, qui a figuré à la fête du 27 février 1881.

Cent sept sociétés de tir et de gymnastique défilent au son des clairons et des tambours. Leurs couleurs variées sont de l'effet le plus pittoresque.

Les délégations des écoles. Les élèves de l'École polytechnique ouvrent la marche; viennent ensuite l'École normale supérieure, l'École centrale, les étudiants. Les étudiantes polonaises portent une couronne d'immortelles.

Les six Facultés sont représentées par des porteurs de palmes vertes. Les couronnes des institutrices et de la Société pour l'instruction élémentaire, dont Victor Hugo était le président d'honneur, sont portées par des jeunes filles.

On admire le bouquet monumental des jardiniers, la couronne en camélias blancs des étudiants hellènes, dont le ruban porte : « A l'auteur des *Orientales* »; les couronnes de la République d'Haïti, de la colonie italienne; la couronne des Monuments historiques; la couronne des éditeurs Hetzel et Quantin et celle de l'Édition nationale; la couronne des belges, avec cette inscription : « A Victor Hugo, les Belges protestant contre l'arrêté royal de 1871 »; la couronne blanche de la Franche-Comté, portée par quatre enfants; une couronne de roses blanches, avec cette inscription : « Les femmes et les mères de France à Victor Hugo. »

Il faut clore ce dénombrement homérique. On a calculé que Paris et la France avaient dépensé, ce jour-là, un million en fleurs.

Le défilé des corporations venait à la fin, innombrable. L'armée de Paris et un escadron de la garde républicaine fermaient le cortège.

Il était quatre heures quand cette troupe a défilé devant le catafalque. Le corbillard était arrivé depuis deux heures au Panthéon.

Le défilé.

Paris s'est versé tout entier sur le parcours du cortège. Le reste de la grande ville est un désert. De rares passants dans les rues silencieuses; pas de voitures; les boutiques fermées; sur la devanture de la plupart, un écriteau porte : « Fermé pour deuil national ».

De l'Étoile, c'était un prodigieux panorama de contempler, tout le long de l'avenue, cet énorme cortège, tout bigarré de couleurs vives par les fleurs et les dorures, tout étincelant des reflets dont le soleil pique l'acier des armes.

De chaque côté de l'avenue se presse le flot du peuple maintenu par la ligne et les escouades des gardiens de la paix. C'est un fourmillement de têtes. Au-dessus s'étagent d'autres groupes, juchés sur des pliants, sur les degrés des échelles, sur des estrades faites à la hâte, le long des colonnes de réverbères, aux saillies des fontaines Wallace, sur les branches des arbres de l'avenue, formant partout de véritables grappes humaines. Toutes les fenêtres de chaque côté de l'avenue sont garnies de spectateurs; les toits, les cheminées mêmes en sont bondés. C'est un tableau vertigineux.

L'affluence est plus considérable au débouché des rues. La rue Balzac est une avalanche vivante. Les voitures, les tapissières ont été arrêtées, réquisitionnées, envahies.

Détail curieux : les agents qui maintiennent la foule sont espacés de vingt en vingt mètres; quoique compacte et pressée, la masse ne tente sur aucun point de dépasser la ligne qui lui est assignée.

Une maison en réparation, en face de la rue de La Boëtie, a été prise d'assaut. Les échafaudages sont couverts de gens en veston et en blouse. Rue Marbeuf, la foule s'étend sur une largeur de plus de vingt mètres.

Au rond-point des Champs-Élysées, toutes les avenues qui débouchent sont littéralement obstruées; les balcons des cafés et des restaurants sont combles; il n'est pas jusqu'aux vasques des squares qui ne soient occupées. La toiture du Cirque et celle du Diorama sont diaprées de groupes humains émergeant du feuillage vert des arbres.

Un incident émouvant se produit au moment où le corbillard passe devant le palais de l'Industrie. Sur la place, se dresse le groupe de l'*Immortalité*, tout enguirlandé de fleurs et de feuillages, et au pied duquel trois couronnes d'immortelles, cravatées de crêpe, ont été déposées; autour du monument, des cuirassiers forment la garde d'honneur. Le corbillard s'arrête une minute. La figure de l'Immortalité semble tendre sa palme au poëte; les clairons sonnent aux champs; une grande rumeur court parmi la foule qui, respectueuse, se découvre.

Sur la place de la Concorde, deux pelotons de dragons, sabre au clair, mousquet au dos, forment la haie. Le tableau ici est indescriptible. Les statues des villes sont voilées bien moins par les crêpes dont on les a couvertes que par les groupes des spectateurs qui s'y sont hissés. Les bassins pleins d'eau sont même envahis.

Au pont de la Concorde, cent cinquante pigeons sont mis en liberté et s'envolent à tire-d'aile au-dessus du cortège; gracieuse idée de Léopold Hugo, le neveu du poëte, en souvenir de l'affection que portait le maître aux pigeons messagers, depuis le siège de Paris.

Les abords du Palais législatif et le boulevard Saint-Germain continuent les entassements humains jusque sur les toits, sur les cheminées. Tous les édifices publics et le plus grand nombre des maisons sont pavoisés de décorations funèbres, de drapeaux mis en berne ou cravatés d'un crêpe.

Devant l'église Saint-Germain-des-Prés jusqu'au boulevard Saint-Michel, l'affluence est telle qu'elle a débordé sur la chaussée. Avant l'arrivée du cortège, la garde républicaine à cheval refoule lentement cette masse devant elle.

Elle est tumultueuse, cette foule; elle applaudit au passage les groupes, les journaux, les personnalités qui lui sont sympathiques : le général Saussier, l'école polytechnique, les

bataillons scolaires, les étudiants, les proscrits, les alsaciens-lorrains... Mais, quand le corbillard passe, tout se tait, les fronts se découvent, il se fait un religieux silence, que rompt seulement le cri incrédule à la mort : Vive Victor Hugo!

A deux heures moins vingt minutes, la tète du cortège arrive devant le Panthéon tendu de noir. La troupe s'est rangée sur la droite du monument; les bataillons scolaires et les députations des ecoles gardent la gauche.

Les corps constitués ont pris place sur les degrés.

Au Panthéon.

A deux heures, le corbillard arrive à la grille du Panthéon.

Le cercueil est descendu et déposé au pied d'un grand catafalque dressé sous le porche.

Là, de nouveaux orateurs prennent la parole. Ceux de l'Arc de Triomphe avaient embrassé dans leur ensemble l'œuvre et l'action du poète. Ceux du Panthéon la prennent sous chacun de ses aspects et détaillent, pour ainsi dire, sa gloire.

Le sénateur Oudet parle au nom de Besançon, à qui nulle autre ville ne peut disputer l'honneur d'avoir vu naître notre Homère; Henri de Bornier, au nom des auteurs dramatiques, s'émeut des grands drames, *Hernani*, *Ruy Blas*, *les Burgraves;* Jules Claretie, pour les gens de lettres, énumère les combats et les victoires du grand lutteur pour la liberté de la forme et de la pensée; Leconte de l'Isle, voix autorisée, salue au nom des poètes « le plus grand des poètes, celui dont la voix sublime ne se taira plus parmi les hommes ».

Louis Ulbach, au nom de l'Association littéraire internationale, dit ce qu'est, à l'étranger, Victor Hugo, « l'écrivain français le plus admiré hors de France »; Philippe Jourde, pour la presse parisienne, revendique en Victor Hugo le journaliste, le rédacteur du *Conservateur littéraire*, le conducteur de l'*Événement* et du *Rappel;* Madier de Montjau, au nom des proscrits de 1851, rappelle en paroles émues comment Victor Hugo fut la consolation et la lumière de ses compagnons d'exil; le statuaire Guillaume, au nom des artistes français, glorifie, dans le poète des *Orientales*, « l'artiste le plus grand du siècle, le maître souverain de l'idée et de la forme ». M. Delcambre, au nom de l'Association des étudiants de Paris, dit comment Victor Hugo a été « pour tous les jeunes gens, l'initiateur et le bon guide ». Got, le grand comédien, remercie Victor Hugo, au nom de son théâtre, des grands drames dont il a honoré et enrichi la Comédie-Française.

C'est le tour des étrangers. M. Tullo Massaroni et M. Raqueni viennent associer au deuil de la France le deuil de l'Italie M. Boland, au nom du peuple de Guernesey, vient dire quelle trace lumineuse et douce laissera dans l'île la grande mémoire de l'exilé; M. Lemal, un des défenseurs de Charlestown, apporte le témoignage de « la douloureuse émotion ressentie d'un bout à l'autre des États-Unis à la nouvelle de la mort de Victor Hugo, l'homme considérable dont la perte a rempli d'unanimes regrets l'âme du monde civilisé ». La race noire, dans la personne de M. Édouard, représentant de la République d'Haïti, « salue Victor Hugo et la grande nation française », et jette ce cri : « Jamais Athènes et Rome n'ont été le théâtre d'une si imposante solennité! Paris dépasse aujourd'hui Rome et Athènes! »

Pendant tous ces discours, l'immense cortége n'a pas cessé de se dérouler devant le Panthéon.

Chaque groupe, en passant, laisse sur les marches sa couronne ou son trophée de fleurs. Les degrés du vaste édifice en sont bientôt couverts du haut en bas, et jusque sur les faces latérales.

Paris viendra en pélerinage, pendant bien des jours suivants, s'émerveiller devant cet amoncellement de fleurs.

Il est six heures et demie quand le dernier groupe a passé.

Le corps de Victor Hugo, accompagné par la famille et les amis les plus proches, est alors descendu dans les cryptes du Panthéon.

Telle fut la splendeur de cette journée, qui restera comme l'une des plus belles et des plus pures de notre histoire de France.

« Cette journée parisienne, écrit le soir même Albert Wolff, apparaîtra à la postérité comme une légende invraisemblable. Si loin qu'on retourne dans le passé, elle n'a pas de précédent, et qui sait si jamais elle trouvera un pendant? On peut dire que le peuple français tout entier a conduit aujourd'hui Victor Hugo à sa dernière demeure. La manifestation est d'une telle grandeur que notre fierté chasse la mélancolie et que le deuil prend les proportions d'une apothéose. Il meurt à peine un homme par siècle qui puisse réunir autour de son cercueil, dans un même sentiment de respect pour son génie, deux millions d'hommes résumant dans leur ensemble, par la pensée ou le travail, le génie d'une nation.

» Cette journée n'est pas triste, elle est radieuse! A travers le deuil des parents et des innombrables amis, elle répand un sourire de satisfaction sur la grande ville qui a pu faire à Victor Hugo des funérailles dignes de son nom. »

NOTES

NOTES

NOTE I.

ÉLECTIONS DU 8 FÉVRIER 1871

SEINE.

Liste complète des représentants élus.

Électeurs inscrits : 545,605.

1.	Louis Blanc	216,471
2.	Victor Hugo	214,169
3.	Garibaldi	200,065
4.	Edgar Quinet	169,008
5.	Gambetta	191,211
6.	Henri Rochefort	193,248
7.	Amiral Saisset	154,347
8.	Ch. Delescluze	153,897
9.	P. Joigneaux	153,314
10.	Victor Schœlcher	149,918
11.	Félix Pyat	141,118
12.	Henri Martin	139,155
13.	Amiral Pothuau	138,122
14.	Édouard Lockroy	134,635
15.	F. Gambon	129,573
16.	Dorian	128,197
17.	Ranc	126,572
18.	Malon	117,253
19.	Henri Brisson	115,710
20.	Thiers	102,945
21.	Sauvage	102,690
22.	Martin Bernard	102,188
23.	Marc Dufraisse	101,192
24.	Greppo	101,001
25.	Langlois	95,756
26.	Général Frébault	95,235
27.	Clémenceau	95,048
28.	Vacherot	94,394
29.	Jean Brunet	93,345
30.	Charles Floquet	93,238
31.	Cournet	91,648
32.	Tolain	89,160
33.	Littré	87,780
34.	Jules Favre	81,126
35.	Arnaud (de l'Ariége)	79,710
36.	Ledru-Rollin	76,736
37.	Léon Say	75,939
38.	Tirard	75,178
39.	Razoua	74,411
40.	Edmond Adam	73,217
41.	Millière	73,145
42.	A. Peyrat	72,243
43.	E. Farcy	69,793

NOTE II.

VICTOR HUGO A BORDEAUX.

(*Extrait de la* Gironde, 16 *février* 1871.)

A l'issue de la séance, des groupes nombreux stationnaient autour du palais de l'Assemblée, qui était protégé par un cordon de garde nationale. Chaque député, à sa sortie, a été accueilli par le cri de : Vive la république !

Les acclamations ont redoublé lorsque Victor Hugo, qui avait assisté à la séance, est arrivé à son tour sur le grand perron. A partir de ce moment, les vivats en l'honneur du grand poëte des *Châtiments* ont alterné avec les vivats en l'honneur de la république.

Cette ovation, à laquelle la garde nationale elle-même a pris part, s'est prolongée sur tout le passage de Victor Hugo, qui, du geste et du regard, répondait aux acclamations de la foule.

NOTE III

DÉMISSION DE VICTOR HUGO

Nous reproduisons, en les atténuant, les appréciations des principaux écrivains politiques présents à Bordeaux, sur la séance où Victor Hugo a dû donner sa démission.

Bordeaux, 8 mars (5 heures 1/2).

A la dernière minute, quelques mots en hâte sur l'événement qui met l'Assemblée et la ville en rumeur.

Victor Hugo vient de donner sa démission.

Voici comment et pourquoi.

La vérification des pouvoirs en était arrivée aux élections de l'Algérie. La nomination de Gambetta à Oran et celle de M. Mocquard à Constantine venaient d'être validées.

Pour l'élection de Garibaldi à Oran, le rapporteur proposait l'annulation, attendu que « Garibaldi n'est pas français ».

Applaudissements violents à droite.

Le président dit : — Je mets l'annulation aux voix. Personne ne demande la parole ?

— Si fait, moi ! dit Victor Hugo.

Profond silence. — Victor Hugo a parlé admirablement, avec une indignation calme, si ces deux mots peuvent s'allier. Le *Moniteur* vous portera ses paroles exactes ; je les résume tant bien que mal :

— La France, a-t-il dit, vient de passer par des phases terribles, dont elle est sortie sanglante et vaincue ; elle n'a rencontré que la lâcheté de l'Europe. La France a toujours pris en main la cause de l'Europe, et pas un roi ne s'est levé pour elle, pas une puissance. Un homme seul est intervenu, qui est une puissance aussi. Son épée, qui avait déjà délivré un peuple, voulait en sauver un autre. Il est venu, il a combattu...

— Non ! non ! crie la droite furieuse. Non ! il n'a pas combattu !

Et des insultes pour Garibaldi.

— Allons ! riposte Victor Hugo, je ne veux offenser ici personne ; mais, de tous les généraux français engagés dans cette guerre, Garibaldi est le seul qui n'ait pas été vaincu !

Là-dessus, épouvantable tempête. Cris : A l'ordre ! à l'ordre !

Dans un intervalle entre deux ouragans, Victor Hugo reprend :

— Je demande la validation de l'élection de Garibaldi.

Cris de la droite plus effroyables encore : — A l'ordre, à l'ordre ! Nous voulons que le président rappelle M. Victor Hugo à l'ordre.

Le général Ducrot se fait remarquer parmi les plus bruyants.

Le président. — Je demande à M. Victor Hugo de vouloir bien s'expliquer. Je rappellerai à l'ordre ceux qui l'empêcheront de parler. Je suis juge du rappel à l'ordre.

Le tumulte est inexprimable. Victor Hugo fait de la main un geste ; on se tait ; il dit :

— Je vais vous satisfaire. Je vais même aller plus loin que vous. Il y a trois semaines, vous avez refusé d'entendre Garibaldi ; aujourd'hui, vous refusez de m'entendre ; je donne ma démission.

Stupeur et consternation à droite. Le général Ducrot croit injurier Garibaldi en disant qu'il est venu défendre, non la France, mais la République.

Cependant le président annonce « que M. Victor Hugo vient de lui faire remettre une lettre par laquelle il donne sa démission ».

— Est-ce que M. Victor Hugo persiste ? demande-t-il

— Je persiste, dit Victor Hugo.

— Non ! non ! lui crie-t-on maintenant à droite.

Mais il répète : — Je persiste.

Et le président reprend : — Je ne lirai néanmoins cette lettre qu'à la séance de demain.

Séance du 8.

Je vous ai jeté, à la dernière minute, quelques mots sur l'événement qui était la rumeur d'hier et qui est encore la rumeur d'aujourd'hui, — la démission de Victor Hugo.

Si vous aviez assisté, à ce moment de la séance, aux vociférations de la réaction, à sa rage, à son épilepsie, comme vous approuveriez le grand orateur de n'être pas resté là !

Victor Hugo avait dit que Garibaldi était le seul de nos généraux qui n'eût pas été battu. Notez que c'est rigoureusement exact, — et que ce n'est pas injurieux pour les quelques généraux énergiques, mais malheureux, qui n'ont pas à rougir de n'avoir pas réussi. Et, en effet, quand la majorité a hurlé : « Vous insultez nos généraux ! » Chanzy, Jauréguiberry, l'amiral La Roncière, etc., ont fait signe que non, et il n'y a eu que deux généraux parfaitement inconnus, et un troisième trop connu par son serment — M. Ducrot — qui se soient déclarés offensés.

Lorsque Victor Hugo a dit que Garibaldi était venu avec son épée... — un vieux rural a ajouté : — Et Bordone ! Ce vieux rural s'appelle M. de Lorgeril.

Victor Hugo : « Garibaldi est venu, il a combattu... » Toute la majorité : « Non ! non ! » Donc ils ne veulent même pas que Garibaldi ait combattu. On se demande s'ils comprennent ce qu'ils disent.

Il s'est trouvé un rural pour cette interruption : « Faites donc taire M. Victor Hugo ; il ne parle pas français. »

Au paroxysme du tumulte, il fallait voir le dédain et l'impassibilité de l'orateur attendant, les bras croisés, la fin de ce vacarme inférieur.

Vous allez avoir de la peine à me croire ; eh bien, quand Victor Hugo a donné sa démission, même cette majorité-là a senti, ce dont je l'aurais crue incapable, qu'en perdant l'éternel poëte des *Châtiments*, elle perdait quelque chose. M. Grévy ayant demandé si Victor Hugo persistait dans sa démission, il y a eu sur tous les bancs des voix qui ont crié : Non ! non !

Victor Hugo a persisté. Et comme il a eu raison ! Qu'il retourne à Paris, et qu'il laisse cette majorité parfaire toute seule ce qu'elle a si bien commencé en livrant à la Prusse Strasbourg et Metz.

La validation des élections a eu son cours. J'allais me retirer, quand tout à coup Victor Hugo apparaît à la tribune. Quelle que soit l'opinion de M. Victor Hugo comme homme politique, il est un fait incontestable, c'est qu'il est un puissant esprit, le plus grand poëte de France, et qu'à ce titre il a droit au respect d'une assemblée française, et doit tout au moins être écouté d'elle. C'est au milieu des hurlements, des cris, d'un tumulte indescriptible, du refus de l'écouter, que M. Victor Hugo est resté une bonne demi-heure à la tribune. Il s'agissait de l'élection de Garibaldi à Alger. On voulait l'écarter parce qu'il n'a pas la qualité de français.

« La France accablée, mutilée en présence de toute l'Europe, n'a rencontré que la lâcheté de l'Europe. Aucune puissance européenne ne s'est levée pour défendre la France, qui s'était levée tant de fois pour défendre l'Europe. Un homme est intervenu. (Ici les murmures commencent.) Cet homme est une puissance. (A droite, grognements.) Cet homme, qu'avait-il ? (Rires des cacochymes.) Une épée. Cette épée avait délivré un peuple. (La voix de l'orateur, si forte, est couverte par les violentes apostrophes de la majorité.) Elle pouvait en sauver un autre. (Dénégations frénétiques, jeunes et vieux se lèvent ivres de colère.) Enfin cet homme a combattu. (Ici l'orage crève. C'est un torrent. La voix du président est étouffée ; le bruit de la clochette n'arrive pas jusqu'à nous, et pourtant elle est agitée avec vigueur. On n'entend plus que ces mots : Ce n'est pas vrai, c'est un lâche ! Garibaldi ne s'est jamais battu !

Enfin le président saisit un moment de calme relatif et, avec colère, lance une dure apostrophe à cette assemblée que l'intolérance aveugle. Hugo, calme et serein, les mains dans les poches, laisse passer l'orage.)

« Je ne veux blesser personne. Il est le seul des généraux qui ont lutté pour la France qui n'ait pas été vaincu. » (A ces mots la rage déborde : A l'ordre ! à la porte ! Qu'il ne parle plus ! Nous ne voulons plus l'entendre ! Tels sont les cris qui s'échangent au milieu d'une exaspération croissante.)

Hugo se croise les bras et attend. Le président refuse de rappeler l'orateur à l'ordre. Hugo, alors, avec une grande dignité : « Il y a trois semaines, vous avez refusé d'entendre Garibaldi — (Vous mentez ; tout le monde sait que ce n'est pas vrai ! lui crie-t-on), — aujourd'hui vous refusez de m'entendre, je me retire. »

Alors Ducrot s'élance à la tribune et demande une enquête pour savoir si Garibaldi est venu défendre la France ou la République universelle. — Il est accueilli par des hourrahs de : Oui, oui.

Le président, consterné, demande publiquement à Hugo de retirer la lettre par laquelle il donne sa démission. Sollicité vivement par quelques amis, Hugo répond avec fermeté : Non ! non ! non !

L'Assemblée comprend l'acte ridicule qu'elle a commis et le Président demande de ne lire cette lettre que demain.

Les hommes de cœur et d'intelligence ne peuvent plus rester... — GERMAIN CASSE.

Deux délégations ont été adressées à Victor Hugo pour l'engager à retirer sa démission.

La première venait au nom de la réunion republicaine de la rue de l'Académie. M. Bethmont a pris la parole.

La seconde au nom du centre gauche, l'envoyé était M. Target.

Victor Hugo, en les remerciant avec émotion de leur démarche, leur a expliqué les raisons qui l'obligeaient à persister dans sa résolution et à maintenir sa démission.

L'Assemblée qui a chassé Garibaldi a refusé d'entendre Victor Hugo. Ces deux actes suffiront à l'histoire pour la juger. Nous ne regrettons pas seulement l'admirable orateur que nous n'entendrons plus, nous regrettons encore, nous jeunes gens, cette grande indulgence, cette grande bienveillance et cette grande bonté qui était près de nous. C'est un triple deuil.

Le tumulte a été grand. La majorité, non contente d'avoir invalidé l'élection de Garibaldi, a voulu qu'il fût calomnié à la tribune. Un député — que je ne connais pas — mais que l'Assemblée a pris pour le général Ducrot, s'est chargé de ce soin. Ce député a donné à entendre qu'il fallait attribuer à Garibaldi la défaite de l'armée de l'Est. J'ai senti, à ces mots, comme tous les honnêtes gens, une vive indignation, et je n'ai pu me retenir de demander la parole. Elle me fut retirée dès mes premières phrases, je ne sais pourquoi. Je voulais seulement faire remarquer à mes honorables collègues qu'ils étaient dans une erreur complète touchant le général Ducrot et le député qui, si audacieusement, usurpait ce titre et ce nom.

Le général Ducrot, dans une circulaire célèbre, a dit :

— Je reviendrai mort ou victorieux !

Or le général Ducrot n'est point homme à prononcer de telles paroles en l'air. Il a été, malheureusement, vaincu, et je le tiens pour mort. On me dira tout ce qu'on voudra, je n'en démordrai point. Le général Ducrot est mort. Et le député qui a parlé hier et qui parait se porter fort bien n'est point le général Ducrot.

M. Jules Favre a dit, il est vrai : « Ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses », et il a donné l'Alsace et il a donné la Lorraine. M. Trochu a dit : « Je ne capitulerai pas », et il a prié un de ses amis de capituler. Mais M. le général Ducrot est mort. Jamais on ne me persuadera le contraire.

M. le général Ducrot, s'il avait vécu, aurait compris qu'il n'appartenait point à un général battu d'attaquer un général victorieux ; il n'aurait rappelé ni Wissembourg, où il a été défait, ni Buzenval, où il est arrivé six heures trop tard. Il se serait tu, — se conformant à cet axiome que les grandes douleurs doivent être muettes.

L'histoire compte déjà le faux Démétrius et le faux Smerdis. Nous avons le faux Ducrot. Voilà tout. — ÉDOUARD LOCKROY.

NOTE IV.

Le soir du 8 mars, à une députation de citoyens de Bordeaux venant le prier de retirer sa démission, M. Victor Hugo a dit :

Je ne juge pas cette assemblée, je la constate. Je me sens même indulgent pour elle. Elle est comme un enfant mal venu. Elle est le produit de la France mutilée. Elle m'afflige et m'attendrit comme un nouveau-né infirme. Elle se croit issue du suffrage universel. Or le suffrage universel qui l'a nommé était séparé de Paris. Sans Paris, il n'y a pas de lumière sur le suffrage universel, et le vote reste obscur. Électeur ignorant, élu quelconque. C'est le malheur du moment. L'Assemblée en est plus victime que coupable. Tout en souhaitant qu'elle disparaisse vite, je lui suis bienveillant. Plus elle m'a insulté, plus je lui pardonne.

Ceci est la quatrième Assemblée dont je fais partie. J'ai donc l'habitude de la lutte parlementaire. On m'a interrompu, cela me serait bien égal. L'Assemblée ne me connaît point, mais vous me connaissez, vous, et vous ne vous y méprenez pas. Je suis pour la liberté de la tribune, et je suis pour la liberté de l'interruption. D'abord, l'interruption est une liberté ; cela suffit pour qu'elle me plaise. Ensuite l'interruption aide l'improvisation, elle suggère à l'orateur l'inattendu. Je fais donc plus que d'absoudre l'interruption, je l'aime ; à une condition, c'est qu'elle sera passionnée, c'est-à-dire loyale. Je ne lui demande pas d'être polie, je lui demande d'être honnête. Un jour, un interrupteur m'a reproché l'argent que coûterait mon discours : *Et dire que ce discours coûtera vingt-cinq francs à la France !* il était de bonne foi, j'ai souri. Un autre jour, le 17 juin 1851, je dénonçais le complot qui a éclaté en décembre, et je déclarais que le président de la république conspirait contre la république ; on m'a crié : *Vous êtes un infâme calomniateur !* C'était vif ;

cette fois encore, j'ai souri. Pourquoi? c'est que l'interrupteur était simplement un imbécile. Or, être un imbécile, c'est un droit; bien des gens en usent.

Je n'interromps jamais, mais j'aime qu'on m'interrompe. Cela me repose. Je me trompe en disant que je n'interromps jamais. Une fois dans ma vie j'ai interrompu un ministre; M. Léon Faucher, je crois, était à la tribune. C'était en 1849, il faisait l'éloge du roi de Naples, et je lui criai : — *Le roi de Naples est un monstre.* — Ce mot a fait le tour de l'Italie et n'a évidemment pas nui à la chute des Bourbons de Naples. L'interruption peut donc être bonne.

J'admets l'interruption. Je l'admets pleinement. J'admets que l'orateur soit vieux et que l'interrupteur soit jeune, j'admets que l'orateur ait des cheveux blancs et que l'interrupteur n'ait pas même de barbe au menton, j'admets que l'orateur soit vénérable et que l'interrupteur soit ridicule. J'admets qu'on dise à Caton : Vous êtes un lâche. J'admets qu'on dise à Tacite : Vous mentez. J'admets qu'on dise à Molière ou à Voltaire : Vous ne savez pas le français. J'admets qu'un homme de l'empire insulte un homme de l'exil. Écoutez, je vais vous dire, en fait d'injures, j'admets tout. Je vais loin, comme vous voyez. Mais, en fait de servitude, je n'admets rien. Je n'admets pas que la tribune soit supprimée par l'interruption. Opprimée oui, supprimée non. Là commence ma résistance. Je n'admets pas que la liberté inférieure abolisse la liberté supérieure. Je n'admets pas que celui qui crie bâillonne celui qui pense; criez tant que vous voudrez, mais laissez-moi parler. Je n'admets pas que l'orateur soit l'esclave de l'interrupteur. Or, voici en quoi consiste l'esclavage de l'orateur; c'est en ceci seulement, ne pouvoir dire sa pensée. Vous m'appelez calomniateur. Que m'importe, si vous me laissez dire ce que vous appelez ma calomnie. Ma liberté, c'est ma dignité. Frappe, mais écoute. Insultez-moi, mais laissez-moi libre. Or, le 17 juillet 1851, j'ai pu dénoncer et menacer Bonaparte, et le 8 mars 1871, je n'ai pu défendre Garibaldi. Cela, je ne l'admets pas. Je ne consens pas à cette dérision : avoir la parole et avoir un bâillon. Être à la tribune et être au bagne. Vouloir obéir à sa conscience, et ne pouvoir qu'obéir à la majorité. On n'obtiendra pas de moi cette bassesse, et je m'en vais.

En dehors de cette question de principes qui me commande ma démission, je le répète, je n'en veux pas à l'Assemblée. Le loup est né loup et restera loup. On ne change pas son origine. Si certains membres de la droite, qui peut-être en leur particulier sont les meilleures gens du monde, mais qui sont illettrés, ignorants et inconvenants, font que parfois l'Assemblée nationale de France ressemble à une populace, ce n'est certes pas la faute de ces honorables membres qui sont, à leur insu, une calamité publique. C'est le malheur de tous, et ce n'est le crime de personne. Mais ce malheur, tant que l'Assemblée siégera, est irrémédiable. Là où il n'y a pas de remède, le médecin est inutile.

Je n'espère rien de cette Assemblée, j'attends tout du peuple. C'est pourquoi je sors de l'Assemblée, et je rentre dans le peuple.

La droite m'a fait l'honneur de me prendre pour ennemi personnel. Il y a dans l'Assemblée bien des hommes du dernier empire ; en entrant dans l'Assemblée, j'ai oublié que j'avais fait *les Châtiments ;* mais eux, ils s'en souviennent. De là ces cris furieux.

J'amnistie ces clameurs, mais je veux rester libre. Et encore une fois, je m'en vais.

Le même soir, 8 mars, la réunion de la gauche radicale a vivement pressé le représentant Victor Hugo de retirer sa démission. Il a persisté, et il a adressé à la réunion quelques paroles que nous reproduisons :

Je persiste dans ma résolution.

C'est pour moi une douleur de vous quitter, vous avec qui je combattais.

Plusieurs d'entre vous et moi, nous étions ensemble dans Paris devant l'ennemi, la Prusse; nous sommes ensemble à Bordeaux devant un autre ennemi, la monarchie. Je vous quitte, mais c'est pour continuer le combat. Soyez tranquilles.

Ici le combat est devenu impossible, à moi du moins. J'ai souri de ce bon curé debout qui me montrait le poing et qui criait : *A mort!* C'était sa façon de demander le rappel à l'ordre. Cela ne serait que risible si la droite finissait par écouter. Mais non. C'est l'interruption à jet continu. Nul moyen de dire sa pensée tout entière. La majorité ne veut pas qu'une idée se fasse jour. C'est la voie de fait et la violence remplaçant la discussion. L'Assemblée n'a pas voulu entendre Garibaldi, et il n'a pu rester dans l'Assemblée plus d'un jour. Elle n'a pas voulu m'entendre, et j'ai donné ma démission. Tenez, le jour où M. Thiers cessera de leur plaire, la droite le traitera comme elle a traité Garibaldi, comme elle m'a traité, et je ne serais pas surpris qu'elle le forçât, lui aussi, à donner sa démission *. Ne nous faisons aucune illusion. La Chambre introuvable est retrouvée, nous sommes en 1815.

C'est du reste une loi, toute invasion étrangère est suivie d'une invasion monarchique. Après le droit de force, le droit divin. Après le glaive, le sceptre.

Ce sera pour moi un insigne honneur et un beau souvenir d'avoir présidé pendant quelques jours, moi le moindre d'entre vous, cette généreuse réunion; cette réunion où vous êtes, vous, Louis Blanc, historien profond, orateur puissant, grande âme; vous, Schœlcher, duquel j'ai dit : Schœlcher a élevé la vertu jusqu'à la gloire; vous, Peyrat, grand journaliste, conscience droite et talent fier; vous, Lockroy, esprit éclatant et intrépide; vous, Langlois, combattant de la tribune

* Ceci s'est réalisé. Séance du 24 août.

comme du champ de bataille; vous, Joigneaux, vous, Edmond Adam, vous, Floquet, vous, Martin Bernard, vous, Naquet, vous, Brisson, hommes éloquents et vaillants, vous tous, car tous comptent ici. Chez les vieux, la vétérance n'exclut pas l'énergie; chez les jeunes, l'ardeur n'exclut pas la gravité. Dans le camp démocratique, on mûrit vite et on ne vieillit pas.

Je vous quitte, mais je le répète, c'est pour mieux combattre. Quand l'interruption devient la mutilation, l'orateur doit descendre de la tribune; il le doit à sa dignité, il le doit à la liberté. Mais je serais l'orateur du dehors. Je reste votre auxiliaire. Une haine systématique étouffe ici ma voix. Mais on étouffe une voix, on n'étouffe pas une pensée. Paralysé ici, je retrouve hors d'ici toute ma liberté d'action. Et au besoin, je saurai, s'il le faut, reprendre la route de l'exil. Souvent, parler de plus loin, c'est parler de plus haut.

Je ne dis pas que je ne consentirai jamais à rentrer dans une Chambre; plus tard, quand les leçons données auront porté leur fruit, quand la liberté de la tribune sera rétablie, si mes concitoyens se souviennent assez de moi pour savoir mon nom, j'accepterai d'eux, alors comme toujours, toutes les formes du devoir. Je remonterai, s'ils le désirent, à la tribune redevenue possible pour moi, et j'y défendrai la république, le peuple, la France et tous les grands principes du droit auxquels appartiennent ma dernière parole comme orateur, ma dernière pensée comme écrivain, et mon dernier souffle comme citoyen.

NOTE V.

FIN DE L'INCIDENT BELGE.

L'incident belge a eu une suite. Le dénoûment a été digne du commencement. La conscience publique exigeait un procès. Le gouvernement belge l'a compris; il en a fait un. A qui? Aux auteurs et complices du guet-apens de la place des Barricades? Non. Au fils de Victor Hugo, et un peu par conséquent au père. Le gouvernement belge a simplement accusé M. François-Victor Hugo de vol. M. François-Victor Hugo avait depuis quatre ou cinq ans dans sa chambre quelques vieux tableaux achetés en Flandre et en Hollande. Le gouvernement catholique belge a supposé que ces tableaux devaient avoir été volés au Louvre par la Commune et par M. François-Victor Hugo. Il les a fait saisir en l'absence de M. François-Victor Hugo, et un juge nommé Cellarier a gravement et sans la moindre stupeur instruit le procès. Au bout de six semaines, il a fallu renoncer à cette tentative, digne pendant de la tentative nocturne du 27 mai. La justice belge s'est désistée du procès, a rendu les tableaux et a gardé la honte. De tels faits ne se qualifient pas.

La justice belge n'ayant pu donner le change à l'opinion, et n'ayant pas réussi dans son essai de poursuivre un faux crime, a paru, au bout de trois mois, se souvenir qu'elle avait un vrai crime à poursuivre. Le 20 août, M. Victor Hugo a reçu, à Vianden, l'invitation de faire sa déclaration sur l'assaut du 27 mai devant le juge d'instruction de Diekirch. Il l'a faite en ces termes :

Le 1er juin 1871, au moment de quitter la Belgique, j'ai publié la déclaration que voici :

« L'assaut nocturne d'une maison est un crime qualifié. A six heures du matin, le procureur du roi devait être dans ma maison ; l'état des lieux devait être constaté judiciairement, l'enquête de justice en règle devait commencer, cinq témoins devaient être immédiatement entendus, les trois servantes, Mme Charles Hugo et moi. Rien de tout cela n'a été fait. Aucun magistrat instructeur n'est venu; aucune vérification légale des dégâts, aucun interrogatoire. Demain toute trace aura à peu près disparu, et les témoins seront dispersés; l'intention de ne rien voir est ici évidente. Après la police sourde, la justice aveugle. Pas une déposition n'a été judiciairement recueillie ; et le principal témoin, qu'avant tout on devrait appeler, on l'expulse.

« VICTOR HUGO. »

Tout ce que j'ai indiqué dans ce qu'on vient de lire s'est réalisé.

Aujourd'hui, 20 août 1871, je suis cité à faire, par-devant le juge d'instruction de Diekirch (Luxembourg), délégué par commission rogatoire, la déclaration de l'acte tenté contre moi dans la nuit du 27 mai.

Deux mois et vingt-quatre jours se sont écoulés.

Je suis en pays étranger.

Le gouvernement belge a laissé aux traces matérielles le temps de disparaître, et aux témoins le temps de se disperser et d'oublier.

Puis, quand il a fait tout ce qu'il a pu pour rendre l'enquête illusoire, il commence l'enquête.

Quand la justice belge pense qu'au bout de près de trois mois le fait a eu le temps de s'évanouir judiciairement et est devenu insaisissable, elle se saisit du fait.

Pour commencer, au mépris du code, elle qualifie, dans la citation qui m'est remise, l'assaut d'une maison par une bande armée de pierres et poussant des cris de mort : « violation de domicile ».

Pourquoi pas tapage nocturne?

A mes yeux, le crime qualifié de la place des Barricades a une circonstance atténuante. C'est un fait politique. C'est un acte sauvage et inconscient, un acte d'ignorance et d'imbécillité, du même genre que les faits reprochés aux agents de la Commune. Cette assimilation est acquise aux hommes de la place des Barricades. Ils ont agi aveuglément, comme agissaient les instruments de la Commune. C'est pourquoi je les couvre de la même exception. C'est pourquoi il ne m'a pas convenu d'être plaignant.

C'est pourquoi, témoin, j'eusse plaidé la circonstance atténuante qu'on vient d'entendre.

Mais je n'ai pas voulu être plaignant, et le gouvernement belge n'a pas voulu que je fusse témoin.

Je serai absent.

Par le fait de qui?

Par le fait du gouvernement belge.

La conduite du ministère belge, dans cette affaire, a excité l'indignation de toute la presse libre d'Europe, que je remercie.

En résumé,

Près de trois mois s'étant écoulés,

Les traces matérielles du fait étant effacées,

Les témoins étant dispersés,

Le principal témoin, le contrôleur nécessaire de l'instruction, étant écarté,

L'enquête réelle n'étant plus possible,

Le débat contradictoire n'étant plus possible,

Il est évident que ce simulacre d'instruction ne peut aboutir qu'à un procès dérisoire ou à une ordonnance de non-lieu, plus dérisoire encore.

Je signale et je constate cette forme nouvelle du déni de justice.

Je proteste contre tout ce qui a pu se faire en arrière de moi.

L'audacieuse et inqualifiable tentative faite contre mon fils, à propos de ses tableaux, par la justice belge, montre surabondamment de quoi elle est capable.

Je maintiens contre le gouvernement belge et contre la justice belge toutes mes réserves.

Je fais juge de cette justice-là la conscience publique.

VICTOR HUGO.

Diekirch, 22 août 1871.

Voici comment s'est terminée la velléité de justice qu'avait eue la justice : un juge d'instruction a mandé M. Kerwyn de Lettenhove, fils du ministre de l'intérieur local, et désigné par toute la presse libérale belge comme un des coupables du 27 mai. Ce M. Kerwyn n'a pu nier qu'il n'eût fait partie de la bande qui avait assiégé la nuit une maison habitée et failli tuer un petit enfant. L'honorable juge, sur cet aveu, lui a demandé s'il voulait nommer ses complices. M. Kerwyn a refusé. Le juge l'a condamné à *cent francs d'amende.* Fin.

NOTE VI.

La lettre du 26 mai à l'*Indépendance belge* disait primitivement :

« Johannard et La Cécilia... font fusiller un enfant... »

Ce fait est inexact, comme le prouve la lettre suivante du général La Cécilia. Le général La Cécilia, disons-le à son honneur, a été commandant des francs-tireurs de Châteaudun.

A M. VICTOR HUGO.

Genève, 2 août 1871.

Monsieur,

Dans une lettre, désormais historique, que vous avez adressée à l'*Indépendance belge*, à la date du 26 mai, j'ai lu, avec une pénible surprise, la phrase suivante :

« Ceux de la Commune, Johannard et La Cécilia, qui font fusiller un « enfant de quinze ans, sont des criminels... »

Par suite de quelle erreur fatale votre voix illustre et vénérée s'élevait-elle pour m'accuser d'une lâcheté aussi odieuse ? C'est ce qu'il m'importait de rechercher, mais le soin de dérober ma tête aux fureurs de la réaction m'a empêché jusqu'ici de le faire.

Sans attendre mes explications, plusieurs de mes amis ont pris ma défense dans la presse française et étrangère ; je crois pourtant devoir profiter du premier instant de tranquillité pour vous fournir quelques détails qui achèveront de dissiper vos doutes, si vous en avez encore.

Le *Journal officiel de la Commune* du 20 mai contient le rapport ci-dessous, que je transcris rigoureusement :

« LE CITOYEN JOHANNARD. — Je demande la parole pour une communication. Je me suis rendu hier au poste qu'on m'a fait l'honneur de me confier. On s'est battu toute la nuit. La présence d'un membre de la Commune a produit la meilleure influence parmi les combattants. — Je ne serais peut-être pas venu sans un fait très important, dont je crois de mon devoir de vous rendre compte.

« On avait mis la main sur un GARÇON qui passait pour un espion, — *toutes les preuves étaient contre lui et il a fini par avouer lui-même qu'il avait reçu de l'argent et qu'il avait fait passer des lettres aux Versaillais.* — J'ai déclaré qu'il fallait le fusiller sur-le-champ. — Le général La Cécilia et les officiers d'état-major étant du même avis, il a été fusillé à midi.

« Cet acte m'ayant paru grave, j'ai cru de mon devoir d'en donner communication à la Commune et je dirai qu'en pareil cas j'agirai toujours de même. »

Vrai quant au fond, ce récit renferme cependant deux inexactitudes : La première, c'est que l'individu que Johannard appelle un *garçon* était un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans ; la seconde, c'est qu'il n'aurait pas suffi de l'avis de Johannard pour me déterminer à ordonner, conformément aux lois de la guerre, l'exécution d'un espion. Le rapport que j'ai adressé à ce sujet au délégué de la guerre témoigne que la sentence fut prononcée après toutes les formalités d'usage en pareille circonstance.

Néanmoins, j'ai réfléchi que les paroles attribuées à Johannard par l'*Officiel* ne vous permettaient pas de conclure que l'espion fusillé par mon ordre était un enfant de quinze ans.

J'ai donc continué mes recherches et j'ai fini par trouver que certains journaux belges, entre autres l'*Écho du Parlement*, avaient, en reproduisant le compte rendu de l'*Officiel*, eu le soin d'ajouter que la *victime de ma férocité* était un enfant de quinze ans.

Or, je n'ai pas besoin de vous le dire, à cette assertion j'oppose le démenti le plus formel.

Et pour vous, monsieur, comme pour tous ceux qui me connaissent, mon affirmation suffira, car, je le dis avec orgueil, si l'on fouille dans ma vie, on trouvera que je n'ai rien à me reprocher, pas même une faiblesse, pas même une capitulation de conscience.

C'est donc comptant sur votre loyauté que je viens vous prier de vouloir bien effacer mon nom de votre lettre du 26 mai.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Votre dévoué,

N. LA CÉCILIA.

Ex-général de division, commandant en chef la 2e armée de la Commune de Paris.

NOTE VII.

LE DÉPORTÉ JULES RENARD.

Aux rédacteurs du Rappel.

Je reçois aujourd'hui, 17 juin 1872, cette lettre du 27 mai.

Jules Renard est cet homme résolu qui a poussé le respect de sa conscience jusqu'à se dénoncer lui même. Il est en prison parce qu'il l'a voulu.

Je crois la publication de cette lettre nécessaire.

La presse entière s'empressera, je le pense, de la reproduire.

Cette lettre est remarquable à deux points de vue, l'extrême gravité des faits, l'extrême modération de la plainte.

A l'heure qu'il est, certainement, j'en suis convaincu du moins, Jules Renard n'est plus au cachot, mais il y a été, et cela suffit.

Une enquête est nécessaire ; je la réclame comme écrivain, n'ayant pas qualité pour la réclamer comme représentant.

Évidemment la gauche avisera.

VICTOR HUGO.

Prison de Noailles, cellule de correction, n° 74, le 27 mai 1872.

A M. Victor Hugo.

De profundis, clamo ad te.

Je suis au cachot depuis huit jours, pour avoir écrit la lettre suivante à M. le général Appert, chef de la justice militaire :

Prison des Chantiers, 20 mai 1872

« Monsieur le général,

« Nous avons l'honneur de vous informer que depuis quelque temps le régime de la prison des Chantiers n'est plus supportable. — Des provocations directes sont adressées chaque jour aux détenus en des termes qui, si ces faits se prolongeaient, donneraient lieu à des appréciations non méritées sur tout ce qui porte l'uniforme de l'armée française. Les sous-officiers employés au service de la prison ne se font aucun scrupule de frapper à coups de bâton sur la tête des prisonniers dont ils ont la garde. Les expressions les plus grossières, les plus humiliantes, les plus blessantes, sont proférées contre nous et deviennent pour nous une continuelle excitation à la révolte.

« Aujourd'hui encore, le maréchal des logis D... a frappé avec la plus extrême violence un de nos codétenus, puis s'est promené dans les salles, un revolver dans une main, un gourdin dans l'autre, nous traitant tous de lâches et de canailles. Ce même sous-officier nous soumet depuis quelques jours à la formalité humiliante de la coupe des cheveux et profite de cette occasion pour nous accabler de vexations et d'injures.

« Jusqu'ici, faisant effort sur nous-mêmes, nous avons contenu notre indignation, et nous avons répondu à ces faits, que nous ne voulons pas qualifier, par le silence et le dédain. Mais aujourd'hui la mesure est comble, et nous croyons de notre devoir rigoureux, monsieur le général, d'appeler votre haute attention sur ces faits que vous ignorez bien certainement, et de provoquer une enquête.

« Il ne s'agit pas, croyez-le bien, monsieur le général, d'opposition de notre part. — Quelque dure que soit la consigne qui nous est imposée, nous sommes tous disposés à la respecter. Ce que nous avons l'honneur de vous soumettre, ce sont les excitations, les provocations, les voies de fait, dont le commandant de la prison donne l'exemple, et qui pourraient occasionner des malheurs. En un mot, il s'agit d'une question d'humanité, de dignité, à laquelle tout homme de cœur et d'honneur ne saurait rester insensible.

« Nous avons l'honneur d'être, monsieur le général, vos respectueux.

« JULES RENARD,

et une cinquantaine d'autres signataires. »

C'est pour avoir écrit cette lettre que je suis *jusqu'à nouvel ordre* dans un cachot infect, avec un forçat qui a les fers aux pieds, et cinq autres malheureux.

JULES RENARD,
ancien secrétaire de Rossel.

NOTE VIII.

VENTE DU POËME *LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE*

On lit dans les journaux de décembre 1873

« Victor Hugo a publié en septembre dernier des vers intitulés : *la Libération du territoire*. Ce poëme de quelques pages a été, selon la volonté de l'auteur, vendu au profit des alsaciens-lorrains.

« Nous publions la note de MM. Michel Lévy frères, qui donne en détail les chiffres relatifs à cette vente.

Il a été vendu 23,936 exemplaires de la *Libération du territoire*, qui ont produit, à 50 centimes l'exemplaire, une somme brute de 11.993 »

Papier et impression,	2.269 »	
Remises aux libraires,	5.149 90	
Affichage et publicité,	47 80	
		7.486 70
Bénéfice net,		4.506 30

« Il existe trois sociétés de secours pour les alsaciens-lorrains : la société présidée par M. Crémieux, la société présidée par M. d'Haussonville, et la société du boulevard Magenta. Victor Hugo a partagé également entre ces trois comités le produit de la vente et a fait remettre à chacun d'eux la somme de 1 502 fr. 10 c. Total égal, 4,506 fr. 30 c. »

NOTE IX.

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

—

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Séance du dimanche 16 *janvier* 1876.

(Exécution de la loi du 2 août 1875, sur les élections sénatoriales.)

L'an mil huit cent soixante-seize, le seize janvier, à une heure et demie de relevée, le conseil municipal de la ville de Paris s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Clémenceau, MM. Delzant et Sigismond Lacroix étant secrétaires.

M. le préfet de la Seine a donné lecture :

1° De la loi constitutionnelle du 24 février 1875 sur l'organisation du sénat ;

2° De la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs ;

3° De la loi du 30 décembre 1875 fixant à ce jour l'élection des délégués des conseils municipaux ;

4° Du décret du 3 janvier 1876 convoquant les conseils municipaux et fixant la durée du scrutin.

Élection du délégué.

Il a ensuite invité le conseil à procéder, *sans débat*, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un délégué.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a écrit son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis au président.

Le dépouillement du vote a commencé à 2 heures et demie. Il a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	73
A déduire, bulletin blanc.	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés. . .	72
Majorité absolue.	37

Ont obtenu :

MM.	Victor Hugo. . . .	53 voix.
	Mignet	7
	Gouin	7
	Debaynin	1
	Raspail père. . . .	1
	Naquet	1
	De Freycinet . . .	1
	Malarmet.	1

M. Victor Hugo, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué.

—

Le soir de ce jour, M. Clémenceau, président du conseil municipal de Paris, accompagné de plusieurs de ses collègues, s'est présenté chez M. Victor Hugo.

Il a dit à M. Victor Hugo :

Mon cher et illustre concitoyen,

Mes collègues m'ont chargé de vous faire connaître que le conseil municipal vous a élu aujourd'hui, entre tous nos concitoyens, pour représenter notre Paris, notre cher et grand Paris, dans le collége sénatorial du département de la Seine.

C'est un grand honneur pour moi que cette mission. Permettez-moi de m'en acquitter sans phrases.

Le conseil municipal de la première commune de France, de la commune française par excellence, avait le devoir de choisir, pour représenter cette laborieuse démocratie parisienne qui est le sang et la chair de la démocratie française, un homme dont la vie fût une vie de travail et de lutte, et qui fût en même temps, s'il se pouvait rencontrer, la plus haute expression du génie de la France.

Il vous a choisi, mon cher et illustre concitoyen, vous qui parlez de Paris au monde, vous qui avez dit ses luttes, ses malheurs, ses espérances ; vous qui le connaissez et qui l'aimez ; vous enfin qui, pendant vingt ans d'abaissement et de honte, vous êtes dressé inexorable devant le crime triomphant ; vous qui avez fait taire l'odieuse clameur des louanges prostituées pour faire entendre au monde

La voix qui dit : Malheur, la bouche qui dit : Non !

Hélas ! le malheur que vous prédisiez est venu. Il est venu trop prompt, et surtout trop complet.

Notre génération, notre ville, commencent à jeter vers l'avenir un regard d'espérance. Notre nef est de celle qui ne sombrent jamais. *Fluctuat nec mergitur.* Puisque les brumes du présent ne vous obscurcissent pas l'avenir, quittez l'arche, vous qui planez sur les hauteurs, donnez vos grands coups d'aile, et puissions-nous bientôt vous saluer rapportant à ceux qui douteraient encore le rameau vert de la république !

M. Victor Hugo a répondu :

M. le président du conseil municipal de Paris,

Je suis profondément ému de vos éloquentes paroles. Y répondre est difficile, je vais l'essayer pourtant.

Vous m'apportez un mandat, le plus grand mandat qui puisse être attribué à un citoyen. Cette mission m'est donnée de représenter, dans un moment solennel, Paris, c'est-à-dire la ville de la république, la ville de la liberté, la ville qui exprime la révolution par la civilisation, et qui, entre toutes les villes, a ce privilége de n'avoir jamais fait faire à l'esprit humain un pas en arrière.

Paris — il vient de me le dire admirablement par votre bouche — a confiance en moi. Permettez-moi de dire qu'il a raison. Car, si par moi-même je ne suis rien, je sens que par mon dévouement j'existe, et que ma conscience égale la confiance de Paris.

Il s'agit d'affermir la fondation de la république. Nous le ferons ; et la réussite est certaine. Quant à moi, armé de votre mandat, je me sens une force profonde. Sentir en soi l'âme de Paris, c'est quelque chose comme sentir en soi l'âme même de la civilisation.

J'irai donc, droit devant moi, à votre but, qui est le mien. La fonction que vous me confiez est un grand honneur ; mais ce qui s'appelle honneur en monarchie s'appelle devoir en république. C'est donc plus qu'un grand honneur que vous me conférez, c'est un grand devoir que vous m'imposez. Ce devoir, je l'accepte, et je le remplirai. Ce que veut Paris, je le dirai à la France. Comptez sur moi. Vive la république!

NOTE X.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE LA SEINE.

RÉUNION DES ÉLECTEURS.

21 janvier 1876.

. . . .

M. LAURENT-PICHAT, *président*. — Je mets aux voix la candidature de M. Victor Hugo.

M. L. ASSELINE. — Je demande que le vote ait lieu sans débats pour rendre hommage à l'illustre citoyen. (*Assentiment général.*)

La candidature de M. Victor Hugo est adoptée par acclamation.

M. VICTOR HUGO. — Je ne croyais pas utile de parler; mais, puisque l'assemblée semble le désirer, je dirai quelques mots, quelques mots seulement, car votre temps est précieux.

Mes concitoyens, le mandat que vous me faites l'honneur de me proposer n'est rien à côté du mandat que je m'impose. (*Mouvement.*)

Je vais bien au delà.

Les vérités dont la formule a été si fermement établie par notre éloquent président sont les vérités mêmes pour lesquelles je combats depuis trente-six ans. Je les veux, ces vérités absolues, et j'en veux d'autres encore. *(Oui ! oui !)* Vous le savez, lutter pour la liberté est quelquefois rude, mais toujours doux, et cette lutte pour les choses vraies est un bonheur pour l'homme juste. Je lutterai.

A mon âge, on a beaucoup de passé et peu d'avenir, et il n'est pas difficile à mon passé de répondre de mon avenir.

Je ne doute pas de l'avenir. J'ai foi dans le calme et prospère développement de la république ; je crois profondément au bonheur de ma patrie; le temps des grandes épreuves est fini, je l'espère. Si pourtant il en était autrement, si de nouvelles commotions nous étaient réservées, si le vent de tempête devait souffler encore, eh bien! quant à moi, je suis prêt. *(Bravos.)* Le mandat que je me donne à moi-même est sans limite. Ces vérités suprêmes qui sont plus que la base de la politique, qui sont la base de la conscience humaine, je les défendrai, je ne m'épargnerai pas, soyez tranquilles ! *(Applaudissements.)*

Je prendrai la parole au sénat, aux assemblées, partout; je prendrai la parole là où je l'aurai, et, là où je ne l'aurai pas, je la prendrai encore. Je n'ai reculé et je ne reculerai devant aucune des extrémités du devoir ni devant les barricades, ni devant le tyran; j'irais... cela va sans dire, et votre émotion me dit que la pensée qui est dans mon cœur est aussi dans le vôtre, et je lis dans vos yeux les paroles que je vais prononcer... — pour la défense du peuple et du droit, j'irais jusqu'à la mort, si nous étions condamnés à combattre, et jusqu'à l'exil, si nous étions condamnés à survivre. *(Acclamations.)*

NOTE XI.

APRÈS LE DISCOURS POUR L'AMNISTIE.

Un groupe maçonnique de Toulouse a écrit à Victor Hugo.

Toulouse, 26 mai 1876.

Maître et citoyen,

La cause que vous avez plaidée lundi au sénat est noble et belle ; juste au point de vue humanitaire, juste au point de vue politique. Le sénat n'a voulu comprendre ni l'un ni l'autre ; il avait le parti pris de ne pas se laisser émouvoir ; et pourtant, vos sublimes accents ont fait vibrer tous les cœurs français et véritablement humains. Mais vos collègues avaient revêtu leurs poitrine de la triple cuirasse du poète latin ; sous prétexte de politique, ils sont demeurés sourds à la voix de l'humanité. Souvent trop d'habileté nuit, car, en étouffant celle-ci, ils ont compromis celle-là.

Dans la question de l'amnistie, les intérêts de la politique et de l'humanité sont les mêmes. Qu'importe que le sénat n'ait point voulu prendre leur défense? Il a cru étouffer la question en la rejetant, il n'a réussi qu'à lui donner une impulsion plus vive, qu'à l'imposer aux méditations de tous. Les deux chambres ont rejeté la cause de l'amnistie, de l'humanité, de la justice ; le pays la prend en main, et il faudra bien que le pays finisse par avoir raison de toutes les fausses peurs, de toutes les mauvaises volontés, de tous les calculs égoïstes.

Maître, la France ne se faisait pas d'illusion ; elle savait que l'amnistie était condamnée d'avance et qu'elle se heurterait à un parti pris ; elle savait que les puissants du jour ne consentiraient pas à ouvrir les portes de la patrie à ces milliers de malheureux qui expient, depuis cinq années, loin du sol natal, le *crime* de s'être laissé égarer un moment après les souffrances et les privations du siége et du bombardement, après avoir défendu et sauvé l'honneur national compromis par... d'autres. Cela était prévu, la France n'avait aucune illusion ; elle n'applaudit qu'avec plus d'attendrissement et d'enthousiasme à votre patriotisme, à votre courage civique. En vous lisant, elle a cru entendre la voix de la Patrie désolée qui pleure l'exil de ses enfants ; elle a cru entendre la voix de l'Humanité faisant

appel à l'union des cœurs, à la fraternité des membres d'une même famille. Et, quant à la page éloquente, digne des plus belles des *Châtiments*, où vous prenez au collet le sinistre aventurier de Boulogne et de Décembre, le démoralisateur de la France, le lâche et le traître de Sedan, pour le flétrir et le condamner, nous avons cru entendre la sentence vengeresse de l'impartiale Histoire.

Maître, un groupe maçonnique de Toulouse, après avoir lu votre splendide discours, — tellement irréfutable que les complices eux-mêmes de l'assassin des boulevards, vos collègues au sénat, hélas! sont demeurés muets et cloués à leurs fauteuils, — vous fait part de son enthousiasme et de sa vénération, et vous dit : Maître, la France démocratique — c'est-à-dire la fille de la Révolution de 1789, celle qui travaille, celle qui pense, celle qui est humaine et qui veut chasser jusqu'au souvenir de nos discordes — est avec vous; votre saisissant et admirable langage a été l'expression fidèle des sentiments de son cœur et de sa volonté inébranlable. La cause de l'amnistie a été perdue devant le parlement, elle a été gagnée devant l'opinion publique.

Pour les francs-maçons, au nom desquels je parle, pour la France intellectuelle et morale, vous êtes toujours le grand poëte, le courageux citoyen, l'éloquent penseur, l'interprète le plus admiré des grandes lois divines et humaines, en même temps que le plus éclatant génie moderne de la patrie de Voltaire et de Molière.

Permettez-nous de serrer votre loyale main,

LOUIS BRAUD..˙.

Ont adhéré :

DOUMERGUE, L. ÉDAN, TOURNIÉ aîné, GODARD, P. BAUX, LAPART, F. MASSY, BONNEMAISON, SIMON, CASTAINO, BOUILHIÈRES, DELCROSSE, BIRON, ALIÉ, THIL, PELYRIN, DUREST, CLERGUE, DEMEURE, BOURGARL, TARRIÉ, OURNAC, HAFFNER, AMOUROUX, A. FUMEL, URBAIN, FUMEL, GAUBERT, DE MARGEOT, HECTOR GOUA, CASTAGNÉ, BRENEL, PARIS aîné, PUJOL, GUATELOU, GIRONS, GROS, COSTE, ASABATHIER, BROL, PAGÈS, ROCHE, FIGARID, BERGER, GARDEL, BOLA, CORNE, BOUDET, GAUSSERAN, COUDARD, BARLE, DELMAS, PICARD, LANNES, ARISTE, PASSERIEUX, .˙. etc., etc.

Voici la réponse de Victor Hugo:

Paris, 4 juin 1876.

Mes honorables concitoyens,

Votre patriotique sympathie, si éloquemment exprimée, serait une récompense, si j'en méritais une.

Mais je ne suis rien qu'une voix qui a dit la vérité.

Je saisis, en vous remerciant, l'occasion de remercier les innombrables partisans de l'amnistie qui m'écrivent en ce moment tant de généreuses lettres d'adhésion. En vous répondant, je leur réponds.

Cette unanimité pour l'amnistie est belle; on y sent le vœu, je dirais presque le vote de la France.

En dépit des hésitations aveugles, l'amnistie se fera. Elle est dans la force des choses. L'amnistie s'impose à tous les cœurs par la pitié et à tous les esprits par la justice.

Je presse vos mains cordiales.

VICTOR HUGO.

NOTE XII.

LE CERCLE DES ÉCOLES.

Un cercle des écoles est en voie de formation. Le comité d'organisation adresse à Victor Hugo la lettre suivante :

« Illustre Maître,

« Un grand nombre d'étudiants républicains et anticléricaux ont résolu de fonder un cercle des écoles, dans le but de s'entr'aider fraternellement pendant le cours de leurs études.

« Ils croient faire en cela une œuvre utile et généreuse.

« Dans l'application de cette idée si éminemment républicaine, et surtout toute de fraternité, ils ont voulu s'assurer un concours : celui du poëte qui, dans les pages palpitantes des *Misérables*, a si magnifiquement personnifié la jeunesse des écoles.

« Ils sont donc venus à lui.

« En se plaçant sous le haut patronage de son nom, ils veulent bien préciser les sentiments qui les animent et faire en quelque sorte une déclaration de principes. Qui dit Victor Hugo, dit Justice, république, libre pensée.

« Maître, vous entendrez notre appel !

« Notre œuvre est en bonne voie; un mot de vous et le succès nous est assuré.

« Nous vous prions d'agréer, cher et illustre Maître, l'hommage respectueux de notre profonde admiration. »

Ont signé : L. DEMAY, A. DUT, H. GALICHEL, P. HELLET, TOUTÉE.

Victor Hugo a répondu :

Paris, 26 février 1877.

Mes jeunes et chers concitoyens,

Je vous approuve.

Votre fondation est excellente. La fraternité dans la jeunesse, c'est une force à la fois grande et douce. Cette force, vous l'aurez.

Toute la clarté de la conscience est dans votre généreux âge.

Vous serez la coalition des cœurs droits et des esprits vaillants, contre le despotisme et le mensonge, pour la liberté et la lumière.

Vous continuerez et vous achèverez la grande œuvre de nos pères : la délivrance humaine.

Courage !

Soyez les serviteurs du droit et les esclaves du devoir.

Votre ami,

VICTOR HUGO.

NOTE XIII.

LE DROIT DE LA FEMME.

Victor Hugo écrit à M. Léon Richer, à l'occasion de son livre, *la Femme libre.*

5 août 1877.

Mon cher confrère,

J'ai enfin, malgré les préoccupations et les travaux de nos heures troublées, pu lire votre livre excellent. Vous avez fait œuvre de talent et de courage.

Il faut du courage, en effet, cela est triste à dire, pour être juste, helas! envers le faible. L'être faible, c'est la femme. Notre société mal équilibrée semble vouloir lui retirer tout ce que la nature lui a donné. Dans nos codes, il y a une chose à refaire, c'est ce que j'appelle « la loi de la femme ».

L'homme a sa loi; il se l'est faite à lui-même; la femme n'a pas d'autre loi que la loi de l'homme. La femme est civilement mineure et moralement esclave. Son éducation est frappée de ce double caractère d'infériorité. De là tant de souffrances, dont l'homme a sa part; ce qui est juste.

Une réforme est necessaire. Elle se fera au profit de la civilisation, de la vérité et de la lumière. Les livres sérieux et forts comme le vôtre y aideront puissamment; je vous remercie de vos noble travaux, en ma qualité de philosophe, et je vous serre la main, mon cher confrère.

VICTOR HUGO.

NOTE XIV.

MEETING POUR LA PAIX.

Un meeting pour la paix est tenu a Paris, sur l'initiative de l'Association anglaise pour la paix.

M. Tolain, président, lit cette lettre, que Victor Hugo adresse de Guernesey au meeting.

Guernesey, 20 août 1878.

Mes chers compatriotes d'Europe,

Je ne puis en ce moment, à mon grand regret, aller vous présider. Je demande ce que vous demandez. Je veux ce que vous voulez. Notre alliance est le commencement de l'unité.

Hors de nous, les gouvernements tentent quelque chose, mais rien de ce qu'ils tâchent de faire ne réussira contre votre décision, contre votre liberté, contre votre souveraineté. Regardez-les faire sans inquiétude, toujours avec douceur, quelquefois avec un sourire. Le suprême avenir est en vous.

Tout ce qu'on fait, même contre vous, vous servira. Continuez de marcher, de travailler et de penser. Vous êtes un seul peuple, l'Europe, et vous voulez une seule chose, la Paix.

Votre ami,

VICTOR HUGO.

NOTE XV.

UN JOURNAL POUR LE PEUPLE.

Victor Hugo adresse la lettre suivante aux rédacteurs du journal *le Petit Nord,* qui se publie à Lille.

Paris, 29 novembre 1878.

Messieurs,

Je vous vois avec joie entrer dans la grande cause, comme des combattants de tous les jours.

Vous avez le talent, vous aurez le succès.

Servir le pauvre, aider le faible, renseigner le citoyen, affermir la République, en un mot, agrandir la France, déjà si grande, tel sera votre but; d'avance j'applaudis.

Donnez au peuple tout l'appui paternel qu'il réclame et qu'il mérite! traitez-le doucement, car il est souffrant, et grandement, car il est souverain.

Suaviter et granditer, cette vieille loi des anciennes républiques est toute neuve pour les jeunes démocraties.

Je vous envoie tous mes vœux de succès.

VICTOR HUGO.

NOTE XVI.

LA VILLE DE SAINT-QUENTIN.

La lettre qui suit est adressée par Victor Hugo au Cercle républicain de Saint-Quentin :

Paris, le 17 janvier 1880.

Chers citoyens de Saint-Quentin,

M. Anatole de la Forge va vous revoir; il va constater une fois de plus la profonde adoption qui le lie à votre cité. Votre cité, dans une occasion suprême, a trouvé en lui, dans l'écrivain et dans le préfet, les deux hommes nécessaires au temps sérieux où nous vivons: l'homme éloquent et l'homme vaillant.

Votre nom et le sien sont liés ensemble, et glorieusement, aux jours terribles de l'invasion vandale.

Il va vous parler de moi. Je ne puis l'en empêcher; d'ailleurs, j'appartiens à tous, et le peu que je vaux vient de là. Qu'il accomplisse donc sa pensée; mais quelle que soit la puissance de sa parole, jamais il r-

vous dira assez combien j'honore en vous le double sentiment qui fait de votre cité une ville charmante parmi les villes littéraires, et une ville héroïque parmi les villes patriotes.

Je presse vos mains cordiales,

VICTOR HUGO.

NOTE XVII.

CONTRE L'EXTRADITION D'HARTMANN.

Le gouvernement russe réclamait du gouvernement français l'extradition du nihiliste Hartmann.

Victor Hugo intervient :

AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

Vous êtes un gouvernement loyal. Vous ne pouvez pas livrer cet homme.

La loi est entre vous et lui.

Et, au-dessus de la loi, il y a le droit.

Le despotisme et le nihilisme sont les deux aspects monstrueux du même fait, qui est un fait politique. Les lois d'extradition s'arrêtent devant les faits politiques. Ces lois, toutes les nations les observent ; la France les observera.

Vous ne livrerez pas cet homme.

27 février 1880.

NOTE XVIII.

LE CENTENAIRE DE CAMOENS.

A l'occasion du centenaire de Camoëns, Victor Hugo, sollicité par le comité des fêtes d'apporter son témoignage au poète portugais, répond ce qui suit :

Paris, le 2 juin 1880.

Camoëns est le poëte du Portugal. Camoëns est la plus haute expression de ce peuple extraordinaire qui, à peine compté sur le globe, a su se faire compter dans l'histoire, qui a su saisir la terre comme l'Espagne et la mer comme l'Angleterre, qui n'a reculé devant aucune aventure et fléchi devant aucun obstacle, et qui, parti de peu, a su faire la conquête de tout.

Nous saluons Camoëns.

VICTOR HUGO.

NOTE XIX.

LA TOUR DU VERTBOIS.

Un architecte de la Ville veut démolir la tour du Vertbois, Paris.

M. Romain-Boulenger appelle au secours de l'édifice menacé l'auteur de *Guerre aux démolisseurs*, qui lui répond :

5 octobre 1880.

Démolir la tour? Non. Démolir l'architecte? Oui. Cet homme doit être immédiatement changé. Il ne comprend rien à l'histoire et, par conséquent, rien à l'architecture.

Sur pied la tour! A terre l'architecte! Telle est ma réponse à votre question, monsieur.

La tour Saint-Jacques de Nicolas Flamel a, elle aussi, été condamnée. Arago me l'a signalée. Je l'ai sauvée. Me le reproche-t-on aujourd'hui?

Je suis en proie à des travaux qui dépassent mes forces et auxquels je ne puis rien ajouter. Mais vous, monsieur, faites, continuez ; vous avez prouvé votre compétence par votre excellent travail sur les *Musées*, qui est un vrai livre.

Prenez cette base : tous les vieux vestiges de Paris doivent être conservés désormais.

Paris est la ville de l'avenir. Pourquoi? Parce qu'il est la ville du passé.

VICTOR HUGO.

NOTE XX.

LES MORTS DE MENTANA.

Milan donne de grandes fêtes pour recevoir Garibaldi et pour inaugurer le monument consacré aux « tombés de Mentana ».

Le comité convie à ces fêtes Victor Hugo, qui répond :

Paris, 29 octobre 1880.

Mes chers et vaillants amis,

Je vous remercie. Votre généreux appel me va au cœur. Je ne puis quitter Paris en ce moment, mais je serai moralement à Milan, et mon âme s'unit aux vôtres.

Nous sommes tous, France, Italie, Espagne, la même famille. Les enfants de ces nobles pays sont frères ; ils ont la même mère : l'antique République romaine.

Je serre vos mains cordiales,

VICTOR HUGO.

NOTE XXI.

LES ARÈNES DE LUTÈCE.

Il y a doute et débat sur la conservation des Arènes de Lutèce. Victor Hugo invoqué écrit au conseil municipal de Paris :

Monsieur le Président du conseil municipal,

Il n'est pas possible que Paris, la ville de l'avenir, renonce à la preuve vivante qu'elle a été la ville du passé. Le passé amène l'avenir.

Les Arènes sont l'antique marque de la grande ville. Elles sont un monument unique. Le conseil municipal qui les détruirait se détruirait en quelque sorte lui-même.

Conservez les Arènes de Lutèce. Conservez-les à tout prix. Vous ferez une action utile, et, ce qui vaut mieux, vous donnerez un grand exemple.

VICTOR HUGO.

27 juillet 1883.

NOTE XXII.

DEMANDE EN GRACE POUR O'DONNELL.

L'Irlandais O'Donnell est condamné pour avoir frappé un traître et s'être fait justicier par patriotisme.

Victor Hugo demande sa grâce à la reine d'Angleterre.

Paris, 14 décembre 1883.

La reine d'Angleterre a montré plus d'une fois la grandeur de son cœur. La reine d'Angleterre fera grâce de la vie au condamné O'Donnell, et acceptera le remerciement unanime et profond du monde civilisé.

VICTOR HUGO.

L'appel n'a pas été entendu, O'Donnell a été exécuté.

NOTE XXIII.

LE MONT SAINT-MICHEL.

Le mont Saint-Michel, s'il n'est consolidé et restauré, est menacé de ruine et par le temps et par l'Océan.

Victor Hugo proteste :

Le mont-Saint-Michel est pour la France ce que la grande pyramide est pour l'Égypte.

Il faut le préserver de toute mutilation.

Il faut que le mont Saint-Michel reste une île.

Il faut conserver à tout prix cette double œuvre de la nature et de l'art.

VICTOR HUGO.

14 janvier 1884.

NOTE XXIV.

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE AU BRÉSIL.

Dans un banquet présidé par Victor Schœlcher, on fête l'abolition de l'esclavage dans une province brésilienne. Victor Hugo écrit :

Une province du Brésil vient de déclarer l'esclavage aboli.

C'est là une grande nouvelle.

L'esclavage, c'est l'homme remplacé dans l'homme par la bête ; ce qui peut rester d'intelligence humaine dans cette vie animale de l'homme appartient au maître, selon sa volonté et son caprice. De là des circonstances horribles.

Le Brésil a porté à l'esclavage un coup décisif. Le Brésil a un empereur ; cet empereur est plus qu'un empereur, il est un homme. Nous le félicitons et nous l'honorons. Avant la fin du siècle, l'esclavage aura disparu de la terre.

VICTOR HUGO.

25 mars 1884.

NOTE XXV.

ANNIVERSAIRE DE LA DÉLIVRANCE DE LA GRÈCE.

A l'occasion d'un banquet donné pour célébrer le soixante-troisième anniversaire de la délivrance de la Grèce, Victor Hugo écrit :

5 avril 1884.

Je serai par le cœur avec vous. Personne ne peut manquer à la célébration de la délivrance des Grecs. Il y a des titres sacrés.

J'ai autrefois, dans les jours de combat, fait ce vers dont le souvenir me revient au jour de la victoire :

L'Italie est la mère et la Grèce est l'aïeule.

VICTOR HUGO.

NOTE XXVI.

INAUGURATION DE LA STATUE DE GEORGE SAND.

Le 10 août 1884, la statue de George Sand est inaugurée à la Châtre.

Paul Meurice lit, à la cérémonie de l'inauguration, cette lettre de Victor Hugo :

Il y a quelque vingt-cinq ans, la grande et illustre femme que nous célébrons aujourd'hui fut un moment l'objet des attaques les plus vives et les plus imméritées. J'eus alors l'occasion d'écrire à notre ami commun Jules Hetzel une lettre, qu'il fit reproduire dans un journal du temps, et où je lui disais :

« Je vous applaudis de toutes mes forces et je vous remercie d'avoir glorifié George Sand, cette belle renommée, cet éminent esprit, ce noble et illustre écrivain.

« George Sand est un cœur lumineux, une belle âme, un généreux combattant du progrès, une femme dans notre temps. C'est un bien plus vrai et bien plus puissant philosophe que certains bonshommes plus ou

moins fameux du quart d'heure que nous traversons. Et voilà ce penseur, ce poëte, cette femme, en proie à je ne sais quelle aveugle réaction. Quant à moi, je n'ai jamais plus senti le besoin d'honorer George Sand qu'à cette heure où on l'insulte. »

J'écrivais cela en 1859. Ce que je disais à l'heure où on insultait George Sand, il m'a semblé que je n'avais qu'à le répéter à l'heure où on la glorifie.

VICTOR HUGO.

NOTE XXVII.

FÊTE DU 27 FÉVRIER 1881

LA MATINÉE DU TROCADÉRO.

Dans la grande journée du 27 février 1881, à côté de la fête populaire, la fête littéraire se poursuivait au Trocadéro.

Dès six heures du matin la place est envahie par une foule énorme massée autour du bassin et devant la façade du palais. Toutes les avenues voisines sont en fête. Maisons pavoisées et décorées de drapeaux, de fleurs et d'emblèmes. On achète de petites médailles frappées à l'effigie du poëte et chacun en orne sa boutonnière.

A une heure, les portes du palais sont ouvertes. On s'y précipite, et le vaste édifice est bientôt rempli. A deux heures, la salle est comble. On n'eût pas trouvé un coin inoccupé.

Le coup d'œil offert par la salle est splendide. Sur l'estrade, décorée de trophées aux armes de la République, autour du buste couronné de Victor Hugo, ont pris place les membres d'honneur du comité, les représentants de la presse, les délégués de la province et de l'étranger.

Louis Blanc préside. A côté de lui, M. Salmon, ancien président de la République espagnole.

Louis Blanc se lève, salué par de très vifs applaudissements, et prononce l'allocution suivante :

« Il a été donné à peu de grands hommes d'entrer vivants dans leur immortalité. Voltaire a eu ce bonheur dans le dix-huitième siècle, Victor Hugo dans le dix-neuvième, et tous les deux l'ont bien mérité ; l'un pour voir déshonoré à jamais l'intolérance religieuse ; l'autre pour avoir, avec un éclat incomparable, servi l'humanité.

« Les membres du comité d'organisation ont compris ce que doit être le caractère de cette fête, lorsqu'ils ont appelé à y concourir des hommes appartenant à des opinions diverses. Que la pratique de la vie publique donne naissance à des divisions profondes, il ne faut ni s'en étonner ni s'en plaindre ; la justice et la vérité ont plus à y gagner qu'à y perdre. Mais c'est la puissance du génie employé au bien, de réunir dans un même sentiment d'admiration reconnaissante les hommes qui, sous d'autres rapports, auraient le plus de peine à s'accorder, et rien n'est plus propre à mettre en relief cette puissance que des solennités semblables à celle d'aujourd'hui.

« L'idée d'union est, en effet, inséparable de toute grande fête.

« C'est cette idée qu'exprimaient dans la Grèce antique les fêtes de Minerve, de Cérès, de Bacchus, et ces jeux célèbres dont les Grecs firent le signal de la *trêve olympique*, et qui étaient considérés comme un lien presque aussi fort que la race et le langage

« C'est cette idée d'union qui rendit si touchante la plus mémorable des fêtes de la Révolution française : la Fédération. Assez de jours dans l'année sont donnés à ce qui sépare les hommes ; il est bon qu'on donne quelques heures à ce qui les rapproche. Et quelle plus belle occasion pour cela que la fête de celui qui est en même temps qu'un poëte sans égal, le plus éloquent apôtre de la fraternité humaine ! Car, si grand que soit le génie de Victor Hugo, il y a quelque chose de plus grand encore que son génie, c'est l'emploi qu'il en a fait, et l'unité de sa vie est dans l'ascension continuelle de son esprit vers la lumière. »

M. Coquelin dit alors ces belles strophes de Théodore de Banville :

Père ! doux au malheur, au deuil, à la souffrance !
A l'ombre du laurier dans la lutte conquis,
Viens sentir sur tes mains le baiser de la France,
Heureuse de fêter le jour où tu naquis !

Victor Hugo ! la voix de la Lyre étouffée
Se réveilla par toi, plaignant les maux soufferts,
Et tu connus, ainsi que ton aïeul Orphée,
L'âpre exil, et ton chant ravit les noirs enfers.

Mais tu vis à présent dans la sereine gloire,
Calme, heureux, contemplé par le ciel souriant,
Ainsi qu'Homère assis sur son trône d'ivoire,
Rayonnant et les yeux tournés vers l'orient.

Et tu vois à tes pieds la fille de Pindare,
L'Ode qui vole et plane au fond des firmaments,
L'Épopée et l'éclair de son glaive barbare,
Et la Satire, aux yeux pleins de fiers châtiments ;

Et le Drame, charmeur de la foule pensive,
Qui, du peuple agitant et contenant les flots,
Sur tous les parias répand, comme une eau vive
Sa plainte gémissante et ses amers sanglots.

Mais, ô consolateur de tous les misérables !
Tu détournes les yeux du crime châtié,
Pour ne plus voir que l'Ange aux larmes adorables
Qu'au ciel et sur la terre on nomme : la Pitié !

O Père! s'envolant sur le divin Pégase,
A travers l'infini sublime et radieux,
Ce génie effrayant, ta Pensée en extase,
A tout vu, le passé, les mystères, les Dieux;

Elle a vu le charnier funèbre de l'Histoire,
Les sages poursuivant le but essentiel,
Et les démons forgeant dans leur caverne noire,
Les brasiers de l'aurore et les saphirs du ciel;

Elle a vu les combats, les horreurs, les désastres,
Les exilés pleurant les paradis perdus,
Et les fouets acharnés sur le troupeau des astres;
Et, lorsqu'elle revient des gouffres éperdus,

Lorsque nous lui disons: « Parle. Que faut-il faire?
Enseigne-nous le vrai chemin. D'où vient le jour?
Pour nous sauver faut-il qu'on lutte ou qu'on diffère? »
Elle répond: « Le mot du problème est Amour!

« Aimez-vous! » Ces deux mots qui changèrent le monde
Et vainquirent le Mal et ses rébellions,
Comme autrefois, redits avec ta voix profonde,
Émeuvent les rochers et domptent les lions.

Oh! parle! que ton chant merveilleux retentisse!
Dis-nous, en tes récits, pleins de charmants effrois,
Comment quelque Roland armé pour la justice
Pour sauver un enfant égorge un tas de rois!

O maître bien-aimé, qui sans cesse t'élèves,
La France acclame en toi le plus grand de ses fils;
Elle bénit ton front plein d'espoir et de rêves!
Et tes cheveux pareils à la neige des lys!

Ton œuvre, dont le Temps a soulevé les voiles,
S'est déroulée ainsi que de riches colliers,
Comme, après des milliers et des milliers d'étoiles,
Des étoiles au ciel s'allument par milliers.

Oh! parle! ravis-nous, poëte! chante encore,
Effaçant nos malheurs, nos deuils, l'antique affront;
Et donne-nous l'immense orgueil de voir éclore
Les chefs-d'œuvre futurs qui germent sous ton front!

Mmes Croizette, Bartet, Barretta, Dudlay, MM. Mounet-Sully, Lafontaine, Worms, Maubant, Porel, Albert Lambert, lisent des vers de Victor Hugo. M. Faure chante le *Crucifix*. Et ce sont des acclamations et des rappels sans fin.

Dans la soirée, la louange du poëte a retenti sur toutes les grandes scènes de Paris: poésie d'Ernest d'Hervilly à l'Odéon, d'Émile Blémont à la Gaîté, de Gustave Rivet au Châtelet, de Bertrand Millanvoye au théâtre des Nations.

A la maison de Victor Hugo, ce sont des vers d'Armand Silvestre et d'Henri de Bornier qui arrivent, avec les adresses de toutes les villes de la France, de l'Europe et du Nouveau monde.

NOTE XXVIII.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU SÉNAT, DE LA CHAMBRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL.

SÉNAT.

Séance du 22 mai 1885.

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER.

La nouvelle de la mort de Victor Hugo était connue au Luxembourg un peu avant l'ouverture de la séance.

M. le président se lève et dit:

Messieurs les sénateurs, Victor Hugo n'est plus! (*Mouvement prolongé.*)

Celui qui, depuis soixante années, provoquait l'admiration du monde et le légitime orgueil de la France, est entré dans l'immortalité. (*Très bien! très bien!*)

Je ne vous retracerai pas sa vie; chacun de vous la connaît; sa gloire, elle n'appartient à aucun parti, à aucune opinion (*vive approbation sur tous les bancs*): elle est l'apanage et l'héritage de tous. (*Nouvelle approbation.*)

Je n'ai qu'à constater la profonde et douloureuse émotion de tous et, en même temps, l'unanimité de nos regrets.

En signe de deuil, j'ai l'honneur de proposer au Sénat de lever la séance. (*Approbation unanime.*)

M. Brisson, président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice. — Je demande la parole.

M. le président. — La parole est à M. le président du conseil.

M. le président du conseil. — Messieurs, le gouvernement s'associe aux nobles paroles qui viennent d'être prononcées par M. le président du sénat.

Comme il l'a dit, c'est la France entière qui est en deuil. Demain, le gouvernement aura l'honneur de présenter aux chambres un projet de loi pour que des funérailles nationales soient faites à Victor Hugo. (*Très bien! très bien!*)

La séance est immédiatement levée.

Séance du 23 mai.

M. Henri Brisson, président du conseil:

Messieurs, Victor Hugo n'est plus. Il était entré vivant dans l'immortalité. La mort elle-même, qui grandit souvent les hommes, ne pouvait plus rien pour sa gloire.

Son génie domine notre siècle. La France, par lui, rayonnait sur le monde. Les lettres ne sont pas seules en deuil), mais aussi la patrie et l'humanité, quiconque lit et pense dans l'univers entier.

Pour nous, Français, depuis soixante-cinq ans, sa voix se mêle à notre vie morale intérieure et à notre existence nationale, à ce qu'elle eût de plus doux ou de plus brillant, de plus poignant et de plus haut, à l'histoire intime et à l'histoire publique de cette longue série de générations qu'il a charmées, consolées, embrasées de pitié ou d'indignation, éclairées et échauffées de sa flamme. (*Applaudissements.*) Quelle âme, en notre temps,

ne lui a été redevable et des plus nobles jouissances de l'art et des plus fortes émotions?

Notre démocratie le pleure : il a chanté toutes ses grandeurs, s'est attendri sur toutes ses misères. Les petits et les humbles chérissaient et vénéraient son nom ; ils savaient que ce grand homme les portait dans son cœur. (*Nouveaux applaudissements.*) C'est tout un peuple qui conduira ses funérailles. (*Applaudissements.*)

Le gouvernement de la République a l'honneur de vous présenter le projet de loi suivant:

PROJET DE LOI

Le président de la République française,

Décrète :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté à la chambre des députés par le président du conseil, ministre de la justice, et par les ministres de l'intérieur et des finances, qui sont chargés d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Article premier. — Des funérailles nationales seront faites à Victor Hugo.

Art. 2. — Un crédit de vingt mille francs est ouvert à cet effet au budget du ministère de l'intérieur sur l'exercice 1885.

Fait à Paris, le 23 mai 1885.

Le président de la République,
Signé : JULES GRÉVY.

Par le président de la République :
Le président du conseil, ministre de la justice,
Signé : HENRI BRISSON.

Le ministre de l'intérieur,
Signé : ALLAIN-TARGÉ.

Le ministre des finances,
Signé : SADI CARNOT.

Le président du conseil demande l'urgence et la discussion immédiate.

La commission des finances se réunit immédiatement.

Quelques instants après, elle revient, et M. Dauphin fait en son nom le rapport suivant :

Messieurs, le génie qui fut et qui restera la grande gloire du dix-neuvième siècle vient, suivant la belle expression de M. le président du conseil, d'entrer dans l'immortalité.

Le gouvernement vous propose de décider que des funérailles nationales seront faites à Victor Hugo aux frais de l'État.

Ce n'est qu'un faible témoignage du double sentiment de douleur et de fierté qui anime le pays.

Mais la France, plus puissante que ses représentants, rend à cette heure, par un deuil public, un solennel hommage au poëte inimitable, au profond penseur, au grand patriote qu'elle a perdu. (*Vive approbation.*)

Votre commission des finances vous propose à l'unanimité de voter le projet de loi dont lecture a été donnée par M. le président du conseil.

Le projet est voté par 219 voix sur 220 votants.

M. DE FREYCINET, ministre des affaires étrangères :

Je crois devoir donner lecture au sénat d'un télégramme que j'ai reçu hier de notre ambassadeur à Rome à l'occasion de notre deuil national.

« Rome, 22 mai 1885.

« La mort de Victor Hugo a donné lieu, à la chambre des députés d'Italie, à une imposante manifestation.

« M. Crispi, après avoir fait l'éloge du grand poëte que la France a perdu, a dit que la mort de Victor Hugo était un deuil pour toutes les nations civilisées. (*Applaudissements.*) Il a demandé que M. le président de la chambre voulût bien associer la nation italienne au deuil de la France.

« M. Biancheri, président de la chambre, a dit que le génie de Victor Hugo n'illustre pas seulement la France, mais honore aussi l'humanité, et que la douleur de la France est commune à toutes les nations. Il a ajouté que ce ne serait pas le dernier titre de gloire de Victor Hugo d'avoir été toujours le défenseur de la liberté et de l'indépendance des peuples, et que l'Italie n'oubliera pas que, dans ses jours de malheur, elle eut toujours en Victor Hugo un ami bienveillant et un ardent défenseur de la sainteté de ses droits. » (*Applaudissements.*)

Je crois être l'interprète du sénat et du parlement tout entier, en déclarant que la France est profondément sensible à ces témoignages de sympathie de l'Italie et qu'elle l'en remercie solennellement. (*Acclamations prolongées.*)

—

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 23 mai.

A l'ouverture de la séance, M. Charles Floquet, président de la Chambre, se lève et dit :

Mes chers collègues, le monde vient de perdre un grand homme ; la France pleure un de ses meilleurs citoyens, un fils qui a enrichi l'antique trésor de notre gloire nationale. (*Très bien! très bien!*) Le dix-neuvième siècle n'entendra plus la voix de son contemporain, de celui qui a été l'écho sonore de ses joies et de ses douleurs, le témoin passionné de ses grandeurs et de ses désastres.

Le poëte, celui qu'on appelait l'enfant sublime, avait charmé jusqu'au ravissement la jeunesse brillante de ce siècle. Aux heures sombres, le penseur avait soutenu les consciences, relevé les courages. (*Applaudissements.*) Et, dans les dernières années, le vieillard auguste nous était revenu, apportant au milieu de nos malheurs et de nos luttes l'esprit de concorde et la tolérance de celui qui peut tout comprendre et tout concilier, ayant tout souffert pour la République. (*Vifs applaudissements.*)

Nous nous étions habitués à le croire immortel dans sa laborieuse et indomptable vieillesse ; désormais il vivra dans l'éternelle admiration de la postérité, dans le cercle lumineux des esprits souverains qui imposent leur nom à leur âge. (*Applaudissements.*)

Victor Hugo n'a pas seulement ciselé et fait resplendir notre langue comme une merveille de l'art; il l'a forgée comme une arme de combat, comme un outil de propagande. (*Nouveaux et vifs applaudissements.*)

Cette arme, il l'a vaillamment tournée, pendant plus de soixante années, contre toutes les tyrannies de la force. (*Applaudissements.*) Pendant plus de soixante années, la propagande de ce héros de l'humanité a été en faveur des faibles, des humbles, des déshérités, pour la défense du pauvre, de la femme, de l'enfant, pour le respect inviolable de la vie, pour la miséricorde envers ceux qui s'égarent et qu'il appelait à la lumière et au devoir. (*Applaudissements répétés.*)

C'est pourquoi le nom de Victor Hugo doit être proclamé, non seulement dans l'enceinte des académies où s'inscrit la renommée des artistes, des poëtes, des philosophes, mais dans toutes les assemblées où s'élabore la loi moderne, à laquelle l'illustre élu de Paris voulait donner pour règles supérieures les inspirations de son génie prodigieux fait de toute puissance et de toute bonté. (*Double salve d'applaudissements. — Acclamations prolongées.*)

Je vais donner la parole au gouvernement qui l'a demandée et, après que la chambre aura statué sur les résolutions qui lui seront proposées, je pense que je répondrai au vœu de toute la chambre en lui demandant de lever la séance en signe de deuil national. (*Applaudissements.*)

Le président du conseil présente, dans les mêmes termes qu'au sénat, la proposition de funérailles nationales.

Elle est votée par 415 voix contre 3.

M. Anatole de La Forge dépose alors la proposition qui suit :

« Le Panthéon est rendu à sa destination première et légale.

« Le corps de Victor Hugo sera transporté au Panthéon. »

Il demande l'urgence, qui est votée.

La discussion est remise à mardi.

—

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Séance du 22 mai.

La nouvelle de la mort de Victor Hugo est apportée au milieu de la séance.

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, j'apprends comme vous tous le deuil qui frappe la patrie.

Victor Hugo est mort ! Je vous propose de lever la séance. (*Assentiment unanime.*)

M. PICHON. — Messieurs, je n'ajoute qu'un mot aux paroles que vous venez d'entendre.

Je demande que le conseil municipal décide qu'il se rendra en corps, et immédiatement, à la demeure de Victor Hugo, pour exprimer à la famille du plus grand de tous les poëtes les sentiments de sympathie et de condoléance profonde des représentants de la ville de Paris. (*Très bien ! Très bien !*)

La proposition de M. Pichon est adoptée.

M. DESCHAMPS. — J'ai l'honneur, au nom de plusieurs de mes amis et au mien, de déposer la proposition suivante :

« Le conseil

« Émet le vœu :

« Que le Panthéon soit rendu à sa destination primitive et que le corps de Victor Hugo y soit inhumé. (*Assentiment sur un grand nombre de bancs.*)

« Signé : Deschamps, Cattiaux, Boué, Rousselle, Chassaing, Guichard, Muzet, Voisin, Mesureur, Jacques, Maillard, Mayer, Cernesson, Simoneau, Dujarrier, Braleret, Songeon, Delhomme, Hubbard, Navarre, Marsoulan, Millerand, Dreyfus, Curé, Chautemps, Darlot, Monteil, Strauss, Pichon. »

Je demande l'urgence.

L'urgence, mise aux voix, est adoptée.

La proposition de M. Deschamps est adoptée.

M. MONTEIL. — J'ai l'honneur de déposer la proposition suivante, pour laquelle je demande l'urgence :

« Le conseil délibère :

« Article premier. — Le nom de Victor Hugo sera donné à la place d'Eylau jusqu'à l'Arc de Triomphe.

« Art. 2. — Les plaques seront posées immédiatement. (*Approbation.*)

« Signé : Monteil, Deschamps, G. Hubbard, Strauss, Michelin. »

L'urgence, mise aux voix, est adoptée.

La proposition de M. Monteil est adoptée.

M. SONGEON. — Messieurs, vous venez d'arrêter que vous vous rendriez immédiatement en corps auprès de la famille du grand citoyen qui vient de disparaître. Je vous propose de décider que tous, également en corps, vous assisterez aux obsèques.

Cette proposition est adoptée.

La séance est levée et le conseil municipal se rend en corps à la maison mortuaire.

—

NOTE XXIX.

LES DÉCRETS SUR LE PANTHÉON.

Le *Journal officiel* du 28 mai 1885 publie le rapport suivant adressé au président de la République par les ministres de l'intérieur, de l'instruction publique et des finances :

Monsieur le président,

Le Panthéon, commencé sous le règne de Louis XV et terminé seulement sous la Restauration, a subi, même avant son achèvement définitif, des affectations diverses.

Par le décret-loi des 4-10 avril 1791, l'Assemblée nationale décida que « le nouvel édifice serait destiné à recevoir les cendres des grands hommes à dater de l'époque de la liberté française »; elle décerna immédiatement cet honneur à Mirabeau.

En 1806, le décret du 20 février décida que l'église Sainte-Geneviève serait affectée au culte et confia au chapitre de Notre-Dame, augmenté à cet effet de six chapelains, le soin de

desservir cette église. Il en remit la garde à un archiprêtre choisi par les chanoines. Il ordonnait la célébration de services solennels à certains anniversaires, notamment à la date de la bataille d'Austerlitz. Toutefois, ce décret, qui ne devait entrer en vigueur qu'après l'achèvement complet de la construction, ne fut pas exécuté.

L'ordonnance du 12 decembre 1821 rendit l'église au culte public et la mit à la disposition de l'archevêque de Paris pour être provisoirement desservie par des prêtres que ce prélat était chargé de désigner. La même ordonnance portait qu'il serait ultérieurement statué sur le service régulier et perpétuel qui devrait être fait dans ladite église et sur la nature de ce service. Cependant aucune décision n'intervint à cet égard, et l'église ne fut érigée ni en cure ni en succursale de la cure voisine. Elle n'avait donc encore reçu aucun titre légal lors de la révolution de 1830.

L'ordonnance du 26 août 1830 statua en ces termes :

« Louis-Philippe,

« Vu la loi des 4-10 avril 1791 ;

« Vu le décret du 20 février 1806 et l'ordonnance du 12 décembre 1821 ;

« Notre conseil entendu,

« Considérant qu'il est de la justice nationale et de l'honneur de la France que les grands hommes qui ont bien mérité de la patrie, en contribuant à sa gloire, reçoivent après leur mort un témoignage éclatant de l'estime et de la reconnaissance publique ;

« Considérant que, pour atteindre ce but, les lois qui avaient affecté le Panthéon à une semblable destination doivent être remises en vigueur,

« Décrète :

« Article premier. — Le Panthéon sera rendu à sa destination primitive et légale ; l'inscription : *Aux grands hommes la Patrie reconnaissante*, sera rétablie sur le fronton. Les restes des grands hommes qui ont bien mérité de la patrie y seront déposés.

« Art. 2. — Il sera pris des mesures pour déterminer à quelles conditions et dans quelles formes ce témoignage de la reconnaissance nationale sera décerné au nom de la patrie.

« Une commission sera immédiatement chargée de préparer un projet de loi à cet effet.

« Art. 3. — Le décret du 20 février 1806 et l'ordonnance du 12 décembre 1821 sont rapportés. »

Ainsi, l'ordonnance qui précède faisait du Panthéon un lieu de sépulture non confessionnel, comme l'avait voulu l'Assemblée nationale. L'édifice était laïcisé.

Au lendemain du coup d'Etat, le décret du 6 décembre 1851 vint encore une fois rendre au culte l'ancienne église.

Ce décret porte :

« L'ancienne église de Sainte-Geneviève est rendue au culte. conformément à l'intention de son fondateur, sous l'invocation de sainte Geneviève, patronne de Paris.

« Il sera pris ultérieurement des mesures pour régler l'exercice permanent du culte catholique dans cette église. »

Un décret du 22 mars 1852 remit en vigueur les dispositions de celui de 1806 et reconstitua la communauté des chapelains de Sainte-Geneviève recrutée au concours avec traitement alloué par l'État.

A la suite de la loi de finances du 29 juillet 1881, qui supprima cette allocation, le chapitre a cessé de se compléter lors des vacances et ne contient plus que trois membres, lesquels ne reçoivent aucun traitement de l'État.

En résumé, le Panthéon n'est, comme la basilique de Saint-Denis, ni un édifice diocésain, ni un édifice paroissial. Il ne rentre pas dans la catégorie de ceux qui, aux termes de l'article 75 de la loi du 18 germinal an X, ont dû être mis à la disposition des évêques à raison d'un édifice par cure et par succursale. Le culte ne s'y célèbre pas d'une manière régulière et légale. Ce n'est la paroisse d'aucun citoyen français. Il n'a aucune existence comme circonscription ecclésiastique.

Comme monument, il appartient incontestablement au domaine de l'État et, dès lors, il rentre dans vos attributions, monsieur le président, conformément aux dispositions de l'arrêté des consuls du 13 messidor an X et à l'ordonnance du 14 juin 1833, d'affecter cet édifice à un nouveau service public.

Il nous a paru que le moment était venu de donner satisfaction au vœu déjà formulé par le parlement en 1881 et de restituer au Panthéon sa destination première. Si ces vues sont agréées par vous, monsieur le président, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien revêtir de votre signature le décret ci-joint.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le président, l'hommage de notre profond respect.

Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes.
RENÉ GOBLET.

Le ministre de l'intérieur,
H. ALLAIN-TARGÉ.

Le ministre des finances,
SADI CARNOT.

A la suite de ce rapport, le *Journal officiel* publie le décret suivant, rendu selon les conclusions conformes des ministres :

Le président de la République française,

Sur le rapport des ministres de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, de l'intérieur et des finances.

Vu la loi des 4-10 avril 1791;

Vu le décret du 20 février 1806;

Vu l'ordonnance du 12 décembre 1821;

Vu l'ordonnance du 26 août 1830;

Vu le décret du 6-12 décembre 1851 ;

Vu les décrets des 22 mars 1852 et 26 juillet 1867 ;

Vu l'arrêté du gouvernement du 13 messidor an X et l'ordonnance du 5 juin 1833;

Considérant que la France a le droit de consacrer, par une sépulture nationale, la mémoire des grands hommes qui ont honoré la patrie, et qu'il convient, à cet effet, de rendre le Panthéon à la destination que lui avait donnée la loi des 4-10 avril 1791,

Décrète :

Article premier. — Le Panthéon est rendu à sa destination primitive et légale. Les restes des grands hommes qui ont mérité la reconnaissance nationale y seront déposés.

Art. 2. — La proposition qui précède est applicable aux citoyens à qui une loi aura décerné les funérailles nationales. Un décret du président de la République ordonnera la translation de leurs restes au Panthéon.

Art. 3. — Sont rapportés le décret des 6-12 décembre 1851, le décret du 26 février 1806, l'ordonnance du 12 décembre 1821, les décrets des 22 mars 1852 et 26 juillet 1867, ainsi que toutes les dispositions réglementaires contraires au présent décret.

Art. 4. — Les ministres de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 26 mai 1885.

JULES GRÉVY.

Par le président de la République :

Le ministre de l'instruction publique,
des beaux-arts et des cultes,
RENÉ GOBLET.

Le ministre de l'intérieur,
H. ALLAIN-TARGÉ.

Le ministre des finances.
SADI CARNOT.

Le *Journal officiel* publie également le décret suivant :

Le président de la République française,

Sur le rapport des ministres de l'intérieur, de l'instruction publique et des cultes,

Vu le décret du 26 mai 1885;

Vu la loi du 24 mai 1885, décernant à Victor Hugo des funérailles nationales,

Décrète :

Article premier. — A la suite des obsèques ordonnées par la loi du 26 mai 1885, le corps de Victor Hugo sera déposé au Panthéon.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur et le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 26 mai 1885.

JULES GRÉVY.

Par le président de la République

Le ministre de l'intérieur,
H. ALLAIN-TARGÉ.

Le ministre de l'instruction publique,
des beaux-arts et des cultes,
RENÉ GOBLET.

NOTE XXX.

DISCOURS PRONONCÉS AUX FUNÉRAILLES.

A l'Arc de Triomphe.

DISCOURS DE M. LE ROYER
PRÉSIDENT DU SÉNAT

Messieurs,

En présence du spectacle grandiose de cette foule immense, de toute une nation respectueusement inclinée devant ce cercueil, aux échos retentissants de la commotion éprouvée, à la nouvelle de la mort de Victor Hugo, par tout ce qui pense et lit dans le monde civilisé, je me demande ce que le langage humain, dans son expression la plus élevée, peut ajouter aux témoignages de regret et d'admiration prodigués à ce prodigieux génie.

Le sénat, dont Victor Hugo a été le plus illustre membre, qu'il a honoré d'un reflet de sa gloire, ne saurait cependant rester muet. D'autres, mieux qualifiés, vous diront ce qu'a été l'œuvre littéraire et poétique de Victor Hugo. A moi, un rôle plus modeste : celui de rappeler en quelques paroles la marche ascensionnelle et progressive de ce grand esprit dans son évolution politique, son influence sur ses contemporains et les services qu'il a rendus.

Victor Hugo vint au monde à l'heure où la France, après une longue et douloureuse lutte entre le passé et l'avenir, s'était donné un maître, à l'heure où elle avait abdiqué sa volonté et ses destinées entre des mains puissantes et implacables. Un compromis fatal était intervenu entre les entraînements de la veille et les nécessités du jour. Victor Hugo grandit dans une famille où régnaient les traditions monarchiques unies au souvenir tragique, mais imposant, de l'épopée révolutionnaire. L'enfant subit nécessairement l'influence de cette atmosphère. Aussi voua-t-il une admiration de poète au génie de Napoléon; puis, par une pente naturelle, il célébra le retour des Bourbons comme une espérance de repos, comme une promesse d'épanouissement intellectuel et libéral.

A ce moment, commencèrent pour Victor Hugo ces mémorables luttes littéraires qu'il ne m'appartient pas de vous décrire. Il n'entra dans la vie politique active que vers les dernières années du régime de Juillet. Dans les remarquables harangues qu'il prononça alors devant la chambre des pairs, on discerne facilement la transformation qui devait le conduire à des croyances démocratiques et républicaines s'affermissant à chaque pas pour ne plus se démentir jusqu'à son dernier soupir. On sent déjà dans la parole de Victor Hugo un amour passionné de la patrie, un esprit altéré d'idéal et de grandeur, s'enivrant des gloires de la France, pleurant ses défaites, élevant toujours la voix en faveur des opprimés, des exilés et des vaincus.

A son tour, il fut proscrit, et c'est surtout dans les douleurs de l'exil qu'il se montra vaillant et superbe. Sous les humiliations qui accablaient la France, son vers vengeur retentit comme le clairon de ralliement et d'espérance.

Rentré le 4 septembre, Victor Hugo partagea toutes les angoisses de la lutte gigantesque qui aboutit au démembrement de la patrie; mais, après la paix, le poète rendit à nos morts un solennel hommage et releva les courages par ce cri de suprême consolation : Gloire aux vaincus!

Lorsqu'il vint siéger au Sénat, l'apaisement s'était fait en lui De grands malheurs intimes avaient ajouté leur fardeau au poids de ses tristesses nationales; la sérénité était cependant rentrée dans son âme. Lui qui avait prophétisé que « la République était la terre ferme », il la tenait, victorieuse et vivante. son idéal était réalisé! Vous le voyez encore, messieurs les sénateurs, sur ce fauteuil que la piété de ses collègues veut consacrer, les mains croisées sur sa poitrine, son front olympien incliné, attirant tous les regards et tous les hommages, déjà dans sa pose d'immortalité! La dernière fois qu'il monta à la tribune, ce fut pour soutenir la cause qui lui était chère entre toutes, celle du pardon et de l'oubli.

A travers d'apparentes hésitations, il ne faut voir que le travail de l'esprit en quête des formules définitives de sa foi Victor Hugo a constamment poursuivi un idéal supérieur de justice et d'humanité. Donner la liberté et la lumière à tous, prêcher la fraternité pour les déshérités et les faibles, revendiquer l'autorité du droit contre la force, tel fut le labeur de ce

noble cœur, de cette grande intelligence. Son action fut immense sur le moral de la France. Il dévoila et détruisit les sophismes du crime couronné, releva les cœurs affolés et rendit aux honnêtes gens dévoyés la notion de la loi morale un instant méconnue. Sous son souffle inspiré, les âmes renaissaient à l'espérance : par deux fois, après le 2 décembre, après 1871, il réveilla la conscience de la patrie.

Gloire à ce puissant génie, dont le patriotisme et l'amour du bien illuminent toutes les œuvres! Gloire à celui que nous saluons tous d'une égale reconnaissance et d'une égale admiration! Gloire à Victor Hugo le Grand!

—

DISCOURS DE M. FLOQUET

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Quelles paroles pourraient égaler la grandeur du spectacle auquel nous assistons et que l'histoire enregistrera!

Sous cette voûte toute constellée des noms légendaires de tant de héros qui firent la France libre et la voulurent glorieuse, apparaît la dépouille mortelle, je me trompe, l'image toujours sereine du grand homme qui a si longtemps chanté pour la gloire de notre patrie, combattu pour sa liberté!

Autour de nous les maîtres de tous les arts et de toutes les sciences, les représentants du peuple français, les délégués de nos départements, de nos communes, les ambassadeurs volontaires et les missionnaires spontanés de l'univers civilisé s'inclinent pieusement devant celui qui fut un souverain de la pensée, un proscrit pour le droit vaincu et la république trahie, un protecteur persévérant de toute faiblesse contre toute oppression, le défenseur en titre de l'humanité dans notre siècle.

Au nom de la nation, nous le saluons aujourd'hui non plus dans l'humble attitude du deuil, mais dans la fierté de la glorification.

Nous le redirons sans cesse, ce ne sont pas des funérailles qui commencent ici, c'est une apothéose.

Nous pleurons l'homme qui finit, mais nous acclamons l'apôtre impérissable qui demeure parmi nous et dont le verbe survivant d'âge en âge nous conduira à la conquête définitive de la liberté, de l'égalité, de la fraternité dans le monde.

Ce géant immortel aurait été mal à l'aise dans la solitude et l'obscurité des cryptes souterraines; nous l'avons exposé là-haut au jugement des hommes et de la nature, sous le grand soleil qui illuminait sa conscience auguste.

Tout un peuple a voulu réaliser le rêve poétique de ce doux génie :

Le cercueil au milieu des fleurs veut se coucher.

Que ce cercueil entouré de ces fleurs amies et de ce peuple reconnaissant entre dans le grand Paris que Victor Hugo appelait de ce nom sacré : « la cité-mère » et dont il a été véritablement le fils respectueux, le serviteur fidèle et l'élu bien-aimé; que ce cercueil vénérable qui va à la gloire apporte parmi nous, avec toutes les lumières qui sortaient d'un cerveau si puissant, toutes les douceurs que caressait un cœur si tendre; qu'il enseigne à la multitude émue sur son passage le devoir, la concorde, la paix; que devant lui se lèvent pour nous éclairer et nous guider les méditations austères du jeune voyant de 1831, cet acte de foi qui pourrait résumer le testament du vieux républicain de 1885 et qui constitue l'unité morale de cette grande vie :

Je hais l'oppression d'une haine profonde!
Je suis fils de ce siècle. Une erreur chaque année
S'en va de mon esprit, d'elle-même étonnée,
Et, détrompé de tout, mon culte n'est resté
Qu'à vous, sainte patrie et sainte liberté.

—

DISCOURS DE M. GOBLET

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Messieurs,

Le monde entier honore Victor Hugo, mais c'est à la France qu'il appartient. Quel que soit le caractère ordinaire de son génie, il est le nôtre d'abord. Il vient de nous, de nos traditions, de notre race, et si nous accueillons avec une émotion reconnaissante les témoignages d'admiration et de respect que lui envoient à l'envi tous les peuples, cependant la France, justement orgueilleuse, le revendique; elle se glorifie en lui et s'illustre elle-même en lui faisant aujourd'hui des funérailles nationales.

Dans le concert d'hommages qui monte vers Victor Hugo, le gouvernement réclame l'honneur de faire entendre sa voix. Ce ne peut être ni pour retracer sa carrière, ni pour résumer son œuvre immense, encore moins pour le louer comme il convient. Il semble, à la première vue, que cette œuvre soit si multiple et si grande, la carrière si vaste et si diverse, qu'il faille, pour une pareille tâche, autant d'orateurs que son art a compté de genres et qu'il y a de phases diverses dans son existence.

Roman, poème, drame, histoire, philosophie, il a tout abordé; et son rôle politique et social n'est pas moins considérable que celui qu'il a occupé dans la littérature moderne.

Et pourtant, messieurs, ce que je voudrais pouvoir montrer ici, comme je le sens, c'est l'unité du plan qui a présidé à cette vie et à cette œuvre, si complexe en apparence.

Je ne sais s'il est vrai que notre siècle portera son nom et qu'on dira le « siècle de Victor Hugo » comme on a dit le « siècle de Voltaire »; mais ce qui nous apparaît dès aujourd'hui avec une pleine certitude, c'est qu'il en restera la plus haute personnification, parce qu'il est celui qui résume le mieux l'histoire de ce siècle, ses contradictions et ses doutes, ses idées et ses aspirations.

Victor Hugo en a été le témoin attentif et passionné. Il en a vu et jugé les événements avec son génie, il en a suivi toutes les évolutions; ébloui d'abord par les gloires éphémères des premières années, séduit par la résurrection de la Liberté que l'ancienne monarchie semblait ramener avec elle, progressant vers la démocratie avec la royauté de juillet, maudissant et frappant d'une condamnation inexorable l'Empire qui, pour la seconde fois, venait faire violence à ce grand mouvement, jaloux de demeurer exilé pour rendre sa protestation plus forte, trouvant enfin dans la République triomphante le refuge et le couronnement de sa vie.

Dans cette longue et constante ascension, son œuvre l'accompagne. Poète, Victor Hugo n'a pas seulement chanté ce que chantent les poètes. Il ne s'est pas contenté de célébrer les harmonies de la nature, les joies et les tristesses humaines; il ne s'est pas uniquement appliqué à disséquer son cœur pour en exprimer toutes les voluptés et les amertumes de la jeunesse en proie à la passion et au doute. Combien son œuvre est plus virile, plus haute et plus impersonnelle!

Ce n'est pas en lui tout d'abord, c'est autour de lui qu'il regarde, curieux de notre passé, habile à restituer les souvenirs

des temps qui nous ont précédés, à nous faire revivre en plein Paris du moyen âge, parmi ses monuments et ses rues, comme avec les mœurs, les fêtes, les gaietés et les colères de nos aïeux.

Puis le poëte embrasse tout ce qu'il rencontre sur son chemin, la gloire des batailles et la pompe des sacres, la liberté, l'amour du droit, de la justice, la haine de la violence et du parjure, les malheurs comme les triomphes de la patrie. Rien n'échappe à son regard dans le domaine des sentiments comme dans celui de la nature. Comme Homère, il admire les merveilles de l'univers, « la terre, ce poëme éternel » « le ciel superbe et l'océan qui chantent les beautés de la création ». Comme Shakespeare, il pénètre dans les plus profonds replis de l'âme humaine; il en a scruté toutes les faiblesses et toutes les grandeurs.

Ainsi va son poëme depuis les *Odes et Ballades*, les *Voix intérieures*, par les *Contemplations* et par les *Châtiments*, jusqu'à la *Légende des Siècles*, cette épopée du genre humain, jusqu'à l'*Année terrible*, ce cri d'amour filial et de pitié.

Le drame s'y vient mêler à la poésie, drame étrange qui semble inventé en pleine fantaisie, en dehors de toute réalité et de toute convention.

Quel drame cependant s'empare plus violemment de nos âmes! Où trouver à la fois des situations plus hardies et plus fortes, plus de charme ou de grandeur dans les sentiments et dans la pensée, plus de grâce ou de noblesse dans le langage?

Pour cette œuvre, il a fait sa langue, ou plutôt il a renouvelé et transformé notre vieille langue française. En l'arrachant aux anciennes formules, en la démocratisant, il y a découvert de nouvelles ressources et lui a donné une souplesse, une vigueur, une magnificence inconnues jusqu'à lui.

Et c'est pourquoi, malgré les prétentions révolutionnaires de sa jeunesse, bien qu'il se soit vanté « d'avoir tout saccagé, tout secoué du haut jusques en bas », Victor Hugo de son vivant est devenu classique. Il figurait déjà dans la glorieuse pléiade des grands poëtes avec Corneille, Molière, Racine, Voltaire... Permettez-moi de ne citer que des gloires françaises; elles suffisent à remplir ce cénacle d'élus.

Mais il n'est pas seulement égal à eux, il les dépasse par tout ce que son âme a de plus grand et de plus vaste, cette âme « où sa pensée habite comme un monde ». Le poëte en Victor Hugo n'est plus qu'une partie de l'homme, ou plutôt l'homme a compris à sa manière le rôle du poëte, et cette conception supérieure l'élève et le conduit.

Lui-même l'a dit : « Dans cette mêlée d'hommes, de destinées et d'intérêts qui se ruent si violemment tous les jours sur chacune des œuvres qu'il est donné à ce siècle de faire, le poëte a une fonction supérieure. Il faut qu'il jette sur ses contemporains le tranquille regard que l'histoire jette sur le passé. Il faut qu'il sache se maintenir au-dessus du tumulte, inébranlable, austère et bienveillant, sachant être tout à la fois irrité comme homme et calme comme poëte. »

Ce rôle grandiose, Victor Hugo l'a rempli en effet. Il a été le grand justicier de son temps. Il a été aussi le témoin auguste de la marche de ce siècle « que mène un noble instinct... »

> Où le bruit du travail, plein de parole humaine,
> Se mêle au bruit divin de la création.

Victor Hugo est l'homme de notre temps qui a le mieux compris, le plus aimé l'humanité dans l'ensemble et dans l'individu. Charitable avant tout aux petits, aux humbles, aux opprimés, aucune misère morale ou physique, le vice même ni le crime ne peuvent rebuter sa magnanimité, et l'amélioration la nature humaine, contre les destinées de l'humanité tout entière, fait l'objet principal de sa contemplation.

« Dans ses drames, vers et prose, pièces et romans, le poëte, a-t-il dit, mettra l'histoire et l'invention, la vie des peuples et des individus... Il relèvera partout la dignité de la créature humaine en faisant voir qu'au fond de tout homme, si désespéré et si perdu qu'il soit, Dieu a mis une étincelle qu'un souffle d'en haut peut toujours raviver, que la cendre ne cache point, que la fange même n'éteint pas : l'âme! »

Et maintenant, si l'on demande où est le lien de cette œuvre et de cette vie, ce qui en fait l'unité, je répondrai, avec ses propres vers :

> Qu'il fut toujours celui
> Qui va droit au devoir dès que l'honnête a lui,
> Qui veut le bien, le vrai, le beau, le grand, le juste.

Messieurs, c'est par ce côté profondément humain de sa nature que Victor Hugo a mérité d'être considéré comme le citoyen de toutes les nations.

C'est par là aussi qu'il s'est élevé à cette idée de Dieu qui emplit tout son ouvrage. Il croyait à l'âme immortelle. Le génie a des lumières supérieures. Peut-être a-t-il connu la vérité? Nous qui demeurons, nous savons seulement qu'il avait conquis l'immortalité sur la terre, et c'est pourquoi nous le conduisons aujourd'hui avec ce cortège triomphal dans le temple que la Révolution française avait consacré aux grands hommes.

N'était-il pas juste et nécessaire, en effet, qu'il fût rouvert par lui? La postérité, ratifiant nos hommages, l'y honorera éternellement.

Non, en vérité ses cendres ne sauraient redouter ces retours funestes dont on les menace. Après plus de cent ans, les noms de Voltaire et de Rousseau excitent encore les haines et les colères. Mais, depuis bien des années déjà, Victor Hugo, revenu de l'exil, vivait devant l'opinion dans une région sereine bien au-dessus de nos passions et de nos disputes : le grand vieillard, sorti des « jours changeants », représentait au milieu de nous l'esprit de tolérance et de paix entre les hommes, et le respect universel de ses contemporains lui donnait l'avant-goût de la vénération dont sera entourée sa mémoire.

C'est cette majesté sublime dans laquelle il a terminé sa carrière qui restera le trait dominant de cette belle vie. Toujours on rejouera quelques-uns de ces drames, on relira ces poëmes où il a su mettre « avec les conseils au temps présent les esquisses rêveuses de l'avenir, le reflet, tantôt éblouissant, tantôt sinistre, des événements contemporains, le panthéon, les tombeaux, les ruines, les souvenirs, la charité pour les pauvres, la tendresse pour les misérables, les saisons, le soleil, les champs, la mer, les montagnes, et les coups d'œil furtifs dans le sanctuaire de l'âme où l'on aperçoit sur un autel mystérieux, comme par la porte entr'ouverte d'une chapelle, toutes ces belles urnes d'or : la foi, l'espérance, la poésie, l'amour »!

Mais quelle que soit la gloire du poëte, la postérité la connaîtra sous un plus haut aspect. Elle se rappellera surtout qu'il a dit :

> Je suis... celui qui hâte l'heure
> De ce grand lendemain, l'humanité meilleure.

Et s'il est vrai, comme il le croyait et comme nous devons le croire, que ce monde, mû par une force dont il n'a pas conscience, marche invinciblement vers le progrès, Victor Hugo ira en grandissant dans la mémoire des hommes, et, à mesure que

son image reculera dans le lointain des temps, il leur apparaîtra de plus en plus comme le précurseur du règne de la justice et de l'humanité.

—

DISCOURS DE M. ÉMILE AUGIER

AU NOM DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Messieurs,

Le grand poëte que la France vient de perdre voulait bien m'accorder une place dans son amitié; c'est à quoi j'ai dû l'honneur d'être choisi par l'Académie française pour apporter ici l'expression d'une douleur partagée par l'Institut tout entier.

Mais qu'est-ce que notre deuil de famille devant le deuil national qui fait cortège à notre illustre confrère?

Toute la France est là, cette France dont Victor Hugo restait après nos désastres le plus légitime orgueil et la plus fière consolation, car il l'a dit lui-même :

> Rien de ces noirs débris ne sort que toi, pensée,
> Poésie immortelle, à tous les vents bercée.

Et la sienne est immortelle, en effet!

Faut-il vous parler de l'éclat incomparable de son œuvre, de cette imagination merveilleuse, de cette magnificence de style, de cette hauteur de pensée qui font de lui un maître sans pareil? Ses droits à l'admiration des siècles sont proclamés plus éloquemment que je ne le saurais faire par cette cérémonie sans précédent, par cette affluence de populations accourues des quatre points cardinaux à ce pélerinage du Génie.

Grand et salutaire spectacle, messieurs. Il est juste, il est beau qu'une patrie rende en honneurs à ses fils ce qu'elle reçoit d'eux en illustration.

Au souverain poëte, la France rend aujourd'hui les honneurs souverains.

Elle dresse son catafalque sous cet Arc de Triomphe qu'il a chanté et sous lequel jusqu'ici elle n'avait encore fait passer qu'un triomphateur, celui qu'elle a entre tous surnommé le Grand.

Elle n'est pas prodigue de ce beau surnom. Elle en fait presque l'apanage exclusif des conquérants. Il n'y avait qu'un poëte couronné par elle de cette auréole : il y en aura deux désormais, et comme on dit le Grand Corneille, on dira le Grand Hugo.

Il y a dans la plus haute renommée une partie caduque dont elle se dégage par la mort.

Il semble alors qu'elle s'élance avec l'âme du mourant, secouant ainsi une sorte de dépouille mortelle, pour planer radieuse au-dessus de la dispute humaine.

La renommée, ce jour-là, s'appelle la Gloire, et la postérité commence. Elle a commencé pour Victor Hugo. Ce n'est pas à des funérailles que nous assistons, c'est à un sacre. On est tenté d'appliquer au poëte ces beaux vers qu'il adressait à son glorieux prédécesseur sous l'arche triomphale :

> Maître, en ce moment-là vous aurez pour royaume
> Tous les fronts, tous les cœurs qui battront sous le ciel;
> Les nations feront asseoir votre fantôme
> Au trône universel.
>
> Les nuages auront passé dans votre gloire.
> Rien ne troublera plus son rayonnement pur;
> Elle se posera sur toute notre histoire
> Comme un dôme d'azur.

DISCOURS DE M. MICHELIN

PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS.

Au nom de la ville de Paris, je viens devant cet Arc de Triomphe,

> Monceau de pierre assis sur un monceau de gloire,

saluer Victor Hugo et adresser un suprême adieu au poëte incomparable, à l'homme bon et humain entre tous, au grand citoyen dont la vie a été si bien remplie au profit de l'humanité.

Je laisse à d'autres le soin de célébrer le génie littéraire du poëte de la *Légende des Siècles*, d'*Hernani* et des *Châtiments*.

Il ne m'appartient pas de retracer le rôle politique de Victor Hugo. Je me contente de rappeler que l'auteur de *Napoléon le Petit* et des *Misérables* a désiré et poursuivi ardemment, pendant toute sa vie, le triomphe de la liberté, de la vérité et de la justice.

Je veux simplement et en quelques mots constater le lien indissoluble qui unit Paris à Victor Hugo.

Notre grand poëte national professait pour notre grande cité un sentiment d'admiration qui se manifesta, pour ainsi dire, dans chacune de ses œuvres.

Rappelons-nous ces vers admirables sur Paris:

> Oh! Paris est la Cité mère!
> Paris est le lieu solennel
> Où le tourbillon éphémère
> Tourne sur un centre éternel.
> . . . .
>
> Frère des Memphis et des Romes,
> Il bâtit au siècle où nous sommes
> Une Babel pour tous les hommes,
> Un Panthéon pour tous les dieux.
> . . . .
>
> Toujours Paris s'écrie et gronde,
> Nul ne sait, question profonde,
> Ce que perdrait le bruit du monde
> Le jour où Paris se tairait.

En mai 1867, alors qu'il était en exil, éloigné de Paris depuis le crime du 2 Décembre, notre grand et illustre citoyen, examinant le rôle de notre chère cité par le monde, s'exprime ainsi : « La fonction de Paris, c'est la dispersion de l'idée, secouant sur le monde l'inépuisable poignée des vérités; c'est là son devoir, et il le remplit. Faire son devoir est un droit. Paris est un semeur. Où sème-t-il? Dans les ténèbres. Que sème-t-il? Des étincelles. Tout ce qui, dans les intelligences éparses sur cette terre, prend feu çà et là et pétille est le fait de Paris. Le magnifique incendie du progrès, c'est Paris qui l'attise. Il y travaille sans relâche. Il y jette ce combustible : les superstitions, les fanatismes, les haines, les sottises, les préjugés. Toute cette nuit fait de la flamme, et grâce à Paris, chauffeur du bûcher sublime, monte et se dilate en clarté. De là le profond éclairage des esprits. Voilà trois siècles surtout que Paris triomphe dans ce lumineux épanouissement de la raison et qu'il prodigue la libre pensée aux hommes : au seizième siècle, par Rabelais; au dix-septième, par Molière; au dix-huitième, par Voltaire.

« Rabelais, Molière et Voltaire, cette trinité de la raison : Rabelais, le père; Molière, le fils; Voltaire, l'esprit; ce triple éclat de rire : gaulois au seizième siècle, romain au dix-septième, cosmopolite au dix-huitième, c'est Paris. »

Qu'il me soit permis de compléter l'énumération faite par

notre grand poète, et d'ajouter son nom à ceux de Rabelais, de Molière et de Voltaire. Ce nom de Victor Hugo sera évidemment donné à notre siècle par l'histoire.

Le dix-neuvième siècle s'appellera le siècle de Victor Hugo.

Après la chute de l'empire, au lendemain du désastre de Sedan et à la veille du siège, Victor Hugo s'empresse de rentrer à Paris pour partager ses souffrances et ses dangers. Nous nous rappelons tous son arrivée le 5 septembre au soir. Quelle joie! Quel enthousiasme dans la population parisienne! Elle revoyait enfin celui qui était absent depuis dix-neuf ans!

Désormais Victor Hugo est resté parmi nous toujours prêt à défendre les droits de notre grande cité.

Devant l'Assemblée de Bordeaux, il défend Paris en ces termes : « Paris espérait votre reconnaissance et il obtient votre suspicion! Mais qu'est-ce donc qu'il vous a fait? Ce qu'il vous a fait, je vais vous le dire : Dans la défaillance universelle, il a levé la tête; quand il a vu que la France n'avait plus de soldats, Paris s'est transfiguré en armée; il a espéré quand tout désespérait; après Phalsbourg tombée, après Toul tombée, après Strasbourg tombée, après Metz tombée, Paris est resté debout. Un million de vandales ne l'a pas étonné. Paris s'est dévoué pour tous, il a été la ville superbe du sacrifice. Voici ce qu'il vous a fait. Il a plus que sauvé la vie à la France, il lui a sauvé l'honneur. »

Voilà comment Victor Hugo parlait de Paris. Vous voyez que j'ai raison de dire que le lien entre notre grand citoyen et Paris est indissoluble. Mon affirmation est confirmée par la population parisienne, qui se presse pour assister à ses magnifiques funérailles.

En rappelant ici les services considérables rendus à Paris par Victor Hugo, j'honore sa mémoire et je lui apporte la reconnaissance et la gratitude de notre grande cité.

Après les événements terribles de mai 1871, Victor Hugo est le premier à parler de concorde et d'apaisement et à réclamer l'amnistie. A Bruxelles, il offre un asile aux Parisiens vaincus, obligés de s'expatrier pour échapper aux rigueurs des conseils de guerre.

Il conseille la clémence alors que la répression et la vengeance sont à l'ordre du jour.

Au point de vue municipal, Paris est encore placé sous un régime d'exception. Il y a longtemps que Victor Hugo a réclamé la reconnaissance des droits municipaux de Paris et voici en quels termes : « Le droit de Paris est patent. Paris est une commune, la plus nécessaire de toutes comme la plus illustre. Paris commune est le résultat de la France république. Comment! Londres est une commune et Paris n'en serait pas une! Londres, sous l'oligarchie, existe, et Paris, sous la démocratie, n'existerait pas! La monarchie respecte Londres et la monarchie violerait Paris! Enoncer de telles choses suffit; n'insistons pas. Paris est de droit commune, comme la France est de droit république. »

Je remercie Victor Hugo d'avoir réclamé les droits de Paris. Je suis heureux de rappeler ces paroles en présence des pouvoirs publics. Qu'ils me permettent d'espérer qu'ils voudront bien se souvenir que Paris vit encore sous un régime d'exception, et qu'il est digne cependant d'obtenir enfin ses libertés communales, son autonomie municipale qu'il réclame depuis si longtemps.

La reconnaissance de Paris envers Victor Hugo sera éternelle. Paris s'est honoré en envoyant Victor Hugo le représenter dans les assemblées législatives. Le conseil municipal, par trois fois, l'a élu délégué sénatorial et a attaché son nom à une des plus belles avenues de Paris. Dès que le bruit de sa mort s'est répandu dans la ville, le conseil municipal a cru qu'il était de son devoir de demander pour Victor Hugo le triomphe du Panthéon. Il s'est empressé, avant de lever la séance en signe de deuil, d'émettre un vœu tendant à restituer le Panthéon aux grands hommes. Le gouvernement a donné satisfaction à ce vœu de la population parisienne, et Victor Hugo va reposer au Panthéon au milieu de la jeunesse des écoles, qui professe pour lui la plus grande vénération.

Je résume en ces mots la vie de Victor Hugo : Grandeur d'âme, bonté, clémence, fraternité, civilisation.

Paris, reconnaissant à Victor Hugo, s'associe aujourd'hui à l'univers entier pour pleurer un mort et pour saluer un immortel. Le travailleur s'en est allé, mais son travail subsiste impérissable.

Honneur et gloire à Victor Hugo, le génie de l'humanité!

DISCOURS DE M. LEFÈVRE

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE.

Messieurs,

Dans ce jour de deuil, au nom du conseil général de la Seine, je viens rendre un suprême hommage à Victor Hugo.

Au milieu d'une manifestation nationale si superbement méritée par tant d'œuvres éclatantes, le département de la Seine témoigne au grand mort son admiration sans bornes. Il se souvient avec orgueil qu'il a deux fois envoyé siéger au sénat celui que toutes les bouches ont raison de proclamer aujourd'hui le premier des poètes et le plus grand des Français.

Nous, ses électeurs, nous avons principalement admiré le démocrate aussi dévoué qu'inébranlable.

Sans doute, avec tout le monde civilisé, nous savions l'immensité de son génie; sans doute nous savions la ciselure merveilleuse et la majesté de son langage; nous savions que jamais front plus inspiré ne rayonna parmi les humains; et, pour tout dire en un mot, nous savions que le dix-neuvième siècle, si étincelant de lumière, s'appellera le siècle de Victor Hugo. Assurément nous acclamions avec enthousiasme, avec vénération, tant de grandeur, tant de puissance et tant d'éclat.

Mais s'il fut notre héros, c'est surtout parce qu'il se montra l'apôtre infatigable des revendications populaires et des grandes réformes.

Ami des faibles et des déshérités, nous avons nommé leur plus éloquent défenseur, l'auteur immortel des *Misérables*, le cœur toujours saignant des blessures de la France, nous avons nommé celui qui marqua éternellement d'un fer rouge les criminels envers la patrie, le sublime justicier des *Châtiments* et de l'*Année terrible*.

Et, le jour même de notre premier vote, en face du palais du Luxembourg, le peuple ratifiait magnifiquement notre choix, en faisant au nouvel élu une de ces ovations d'un caractère à la fois si touchant et si grandiose. Oui, à cette époque d'angoisse et de combat, alors que sur la France la réaction dressait encore sa face ténébreuse, Victor Hugo proclamé sénateur à Paris, ce fut un triomphe que ne peuvent oublier les républicains et tous ceux qui sont animés d'un véritable patriotisme.

Bientôt l'ancien proscrit de décembre, qui, au sortir d'horribles tempêtes politiques, avait senti toutes les douleurs de l'exil et qui connaissait maintenant tous les bienfaits de l'apaisement, réclama, avec son éloquence magistrale, en faveur des déportés de nos commotions civiles, la clémence et l'amnistie.

De sa haute autorité, il soutint constamment les œuvres les plus généreuses, et de tous les points de la France et du monde il était salué comme le représentant le plus vénéré de la démocratie.

A l'avenir, si le grand homme n'est plus au milieu de nous pour parler et pour agir, du moins son exemple, ses œuvres et ses enseignements resteront notre plus riche héritage. Et sans cesse, du fond de sa tombe, sortira comme un large souffle vivifiant qui fera fleurir partout la Justice et la Fraternité.

Gloire donc et reconnaissance à cet immortel génie de la patrie française et de l'humanité.

Au Panthéon.

DISCOURS DE M. OUDET

AU NOM DE LA VILLE DE BESANÇON.

La ville de Besançon, qui s'enorgueillit d'avoir été le berceau du grand citoyen que pleure aujourd'hui la France, avait sa place marquée dans ces obsèques. C'était pour elle un devoir, c'était un grand honneur de venir, au milieu de ce deuil national, dire un dernier adieu au plus illustre de ses enfants. Et j'ai accepté du conseil municipal, après bien des hésitations et avec le sentiment intime de mon insuffisance, la mission périlleuse de prendre ici la parole en son nom.

C'est à Besançon, le 7 ventôse an X de la République française (26 février 1802), que la femme du commandant Léopold Hugo, après une grossesse laborieuse, mit au monde cet enfant, faible et chétif, qui deviendra l'honneur de la France, la gloire des lettres, la grande personnification du siècle, et dont nous accompagnons aujourd'hui, à quatre-vingt-trois ans de date, la dépouille mortelle dans ce monument que la patrie reconnaissante vient, après bien des vicissitudes, de consacrer de nouveau à la sépulture et à la mémoire de ses grands hommes.

Victor Hugo lui-même, dans les *Feuilles d'automne*, a décrit, en vers d'une délicatesse inimitable, son apparition dans la vie; mais, le moment n'étant point aux longs discours, je ne les citerai pas.

Quiconque, d'ailleurs, sait lire les a lus, quiconque a un cœur les a aimés, s'il m'est permis de paraphraser l'un de ses biographes. Mais à qui donc « cet enfant que la vie effaçait de son livre, et qui n'avait pas même un lendemain à vivre », dut-il de surmonter alors les dangers d'une aussi délicate constitution? Il nous l'a dit lui-même : « aux soins d'une mère adorée ».

Dieu me garde d'en douter et de commettre un pareil sacrilège. Serait-il cependant téméraire de penser que, dans cette œuvre de dévouement et d'amour, la mère dut être puissamment secondée par l'influence bienfaisante de l'air si pur qui, dans nos montagnes, contribue à créer ces natures solides dans lesquelles se trouvent des caractères si fortement trempés?

Serait-il téméraire de croire que, nous quittant plusieurs mois après sa naissance et déjà inscrit comme enfant de troupe, doué dès lors de cette admirable constitution qui le conserva à la patrie pendant près d'un siècle, il put emporter en germe de notre pays une portion de ces qualités physiques qui ont fait de lui l'un des plus puissants génies de son temps?

Ah! laissez-moi, vous qui voulez bien m'écouter avec indulgence, laissez-moi appeler à mon aide, en ce moment solennel, quelques vers de l'un de nos jeunes poètes francs-comtois, adressant, en 1881, une ode à Victor Hugo :

... A votre âme il reste quelque chose
De ce qui l'entoura dans ses premiers moments...
O vieux maître, c'est bien dans la Franche-Comté
Que vous avez puisé pour toute votre vie.
Cette sublime soif sans cesse inassouvie
De justice suprême et d'âpre liberté.

C'est pénétré moi-même de cette pensée que, dès le mois de mars 1879, étant maire de Besançon, je proposais au conseil municipal, pour perpétuer parmi nous le nom du grand citoyen dont Besançon fut le berceau et pour en transmettre la mémoire aux générations à venir, de donner son nom à l'une de nos rues et de placer sur la façade de la maison où il est né un cartouche en bronze, dont le maître lui-même dicta l'inscription : *Victor Hugo : 26 février* 1802, inscription qu'il faut aujourd'hui compléter par cette date funèbre : « 22 mai 1885. »

La pose de ce cartouche fut l'occasion d'une fête presque nationale et d'un banquet où le maître se fit représenter par M. Paul Meurice, porteur d'une lettre que nous conservons dans nos archives comme un monument bien précieux.

Elle est ainsi conçue :

« Décembre 1880.

« Je remercie mes compatriotes avec une émotion profonde. Je suis une pierre de la route où marche l'humanité; mais c'est la bonne route. L'homme n'est le maître ni de sa vie ni de sa mort Il ne peut qu'offrir à ses concitoyens ses efforts pour diminuer la souffrance humaine et qu'offrir à Dieu sa foi invincible dans l'accroissement de la liberté.

« VICTOR HUGO. »

Voilà l'admirable testament qu'il a laissé à ceux qui conservent son berceau. Voilà pourquoi la ville de Besançon a délégué une partie de sa municipalité à ces solennelles obsèques, pendant que toute sa population, sur l'initiative des étudiants de ses écoles préparatoires, des instituteurs et des élèves de ses écoles primaires, réunis à la même heure devant la maison où le maître est né, dépose en ce moment sur la façade des couronnes de fleurs, afin d'honorer sa mémoire, en attendant que la ville complète son œuvre par l'érection de la statue du grand citoyen sur l'une de nos places publiques.

Adieu donc, maître, recevez une dernière fois l'hommage de notre douleur profonde et de notre souvenir respectueux.

Après les désastres de la patrie foulée par l'envahissement, vous avez, le premier, jeté le cri de protestation et de rage sur les deux provinces écartelées, Strasbourg en croix, Metz au cachot, et depuis la douloureuse séparation, vous n'avez cessé de conserver à nos frères malheureux d'Alsace et de Lorraine l'amour de la patrie française et l'espérance dans l'avenir. Maître, soyez sans inquiétude sur votre berceau; depuis que la Franche-Comté, après toutes ses vicissitudes, se donna à la France, il y a deux siècles de cela, elle resta le rempart avancé et fidèle de la patrie.

Jamais Besançon n'a vu l'ennemi dans sa citadelle, jamais sur ses tours l'ombre d'Attila, et les hirondelles qui viennent chaque année construire leurs nids aux fenêtres de cette chambre où vous êtes né ne diront jamais : La France n'est plus là.

Adieu donc, maître, au nom de tous mes concitoyens! ou plutôt au revoir au sein du Dieu de « la raison, du droit, du bien, de la justice », dont vous nous avez légué la foi!

DISCOURS DE M. HENRI DE BORNIER

AU NOM DE LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS DRAMATIQUES.

La Société des auteurs et compositeurs dramatiques m'a chargé d'apporter l'hommage de son admiration et de sa douleur à l'homme qui a illustré à jamais la scène française.

Je n'ai à parler que du poète dramatique, mais à l'insuffisance de mes paroles suppléera cette voix mystérieuse que chacun écoute dans son âme en face des grands tombeaux.

Victor Hugo a écrit cette phrase dont on pourrait faire l'épigraphe de son théâtre : « Dieu frappe l'homme, l'homme jette un cri ; ce cri c'est le drame. »

Oui, c'est le drame, le drame de Victor Hugo surtout. Dans aucun temps, dans aucun pays, aucun poète n'a écouté de plus près, n'a reproduit avec plus de force ce cri de la douleur humaine. Chacune de ses œuvres tragiques semble porter le nom d'un champ de bataille : *Hernani* a l'aspect d'un combat étincelant sous le soleil de l'Espagne, dans quelque sierra désolée; *Ruy Blas* ressemble au choc de deux escadrons farouches plus avides de donner la mort que de trouver la victoire; *les Burgraves* ont la grandeur douloureuse et titanique des trilogies d'Eschyle. Cette puissance admirable dans la peinture des souffrances de l'humanité n'est qu'un des mérites du théâtre de Victor Hugo; il en a un autre : le sentiment profond de la pitié! Tous ces héros, tous ces vaincus de la fatalité, tous ces désespérés de la vie, tous ces martyrs, tous ces bourreaux mêmes ont sur leur visage un ruissellement de larmes qui tombe comme un torrent d'une montagne sombre. C'est pourquoi le poète glorifie les uns et absout les autres. Il sait que tout crime est le germe d'un désespoir, que le poète, ayant dans une main la justice, doit avoir dans l'autre la clémence et que, si Adam a pleuré sur Abel, Ève a pleuré sur Caïn!

C'est en cela que l'œuvre de Victor Hugo est à la fois terrible et touchante, et c'est pour cela qu'elle doit rester parmi les plus nobles et les plus hautes dont s'honore le génie humain.

—

DISCOURS DE M. JULES CLARETIE

AU NOM DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES.

Dans l'immense deuil de cette journée, le monde célèbre et pleure l'Immortel, la littérature française le Maître, la Société des gens de lettres le Père.

Aux hommages universels, qui changent ces funérailles en apothéose, notre famille littéraire apporte son pieux et respectueux souvenir. Les acclamations disent assez combien partout Victor Hugo est admiré : chez nous, il fut aimé. Quand il s'est agi, pour nous, de donner des canons à la défense nationale, de célébrer le centenaire d'un grand homme, de défendre pour l'écrivain le droit à la liberté et le droit à la vie, le grand poète nous apporta toujours l'autorité de sa parole et l'apostolat de son génie.

Oui, ce fut un apôtre avant tout, ce grand et incomparable homme de lettres qui, dans toute sa longue et glorieuse existence, n'eut jamais d'autre autorité officielle que celle qu'exerce la pensée, d'autre pouvoir que celui du livre, et qui gouverna l'esprit humain par la plume, comme d'autres — mieux que d'autres — par l'épée ou par le sceptre.

Il a dit de Paris que « sa fonction, c'est la dispersion de l'idée ». Sa fonction, à lui, ce fut la diffusion de la pensée nationale, par sa langue, cette langue claire et nette des traités diplomatiques, des souverains, dont il fit le verbe vivant et généreux de l'âme des peuples. Messieurs, ce qui assure encore à notre pays la suprématie dans le monde, c'est la littérature et l'art, c'est le roman, c'est le théâtre, c'est l'histoire, et aucun homme n'a plus fait pour la gloire de son pays que Victor Hugo, le plus grand des lyriques de France. Un jour, en un vers admirable, il a parlé du

> geste auguste du semeur

secouant sur le monde « l'inépuisable poignée des vérités »; il fut, lui, le semeur, le majestueux et sublime semeur de l'idée française!

Oui, ne l'oublions jamais, ce grand homme qui rêva, salua l'immense fraternité des peuples, a étroitement aussi, énergiquement et tendrement aimé la patrie, et après avoir dit à la France : « Sers l'humanité et deviens le monde », son œuvre entière dit au monde : « Honore, respecte, acclame, remercie la France. »

Ainsi toute sa vie fut un combat. Lorsqu'il n'était encore que l'enfant sublime, celui qui devait être le sublime aïeul avait proclamé que le poète a charge d'âmes et, en merveilleux artiste, en artiste souverain et inimitable, dans ces livres dont les titres chantent en toutes les mémoires, il opposa à la doctrine de l'art pour l'art, l'art pour le droit, l'art pour une foi, l'art pour la vérité, l'art pour le Dieu qu'il proclamait, pour l'humanité qu'il consolait, pour la patrie qu'il glorifiait!

A travers son œuvre, qui a toutes les tempêtes et tous les apaisements du grand nourricier l'Océan, un autre sentiment souffle comme une brise ou court plutôt comme le sang même des veines du poète, cette vertu dont on vous parlait tout à l'heure : la pitié. Il a toujours jeté sur les douleurs « le voile d'une idée consolante ». Il a partout cherché dans l'obscurité de la nature humaine la mélancolie latente et la vertu cachée, la fleur ignorée qu'un peu de bonté pouvait faire refleurir. Tout ce qui souffre a place dans sa vaste tendresse : Fantine et Marion purifiées par l'amour, Jean Valjean par le repentir, Triboulet châtié dans son cœur de père, Lucrèce dans ses entrailles de mère.

Il a pour les petits des caresses de lion; l'orphelin, le pauvre, le marin, il les adopte comme le matelot des « Pauvres gens » recueille les épaves de la mer, et dans un sourire d'enfant Victor Hugo voit un monde de poésie, comme dans la larme d'une femme qui tombe il voit un monde de douleurs.

Voilà l'exemple que ce grand écrivain a donné à tous les écrivains. Il nous disait, un soir, en parlant d'un illustre homme de lettres qu'il aimait et qui venait de mourir : « Il fut grand, ce qui est bien; mais il fut bon, ce qui est mieux! » Messieurs, Shakespeare a parlé quelque part des mamelles sublimes de la charité. De ce lait de la bonté humaine Victor Hugo s'était nourri, il en garda jusqu'à la fin l'héroïque douceur et, offrant au monde la manne de sa poésie, il réclama, de sa première ode à son dernier livre,

> Avec le pain qu'il faut aux hommes,
> Le baiser qu'il faut aux enfants!

Et maintenant il a laissé tomber sa tête puissante dans le dernier sommeil. Il a rejoint Homère, Eschyle, Dante, Rabelais, Isaïe, Tacite — ceux qu'il appelait des génies — Cervantes, Shakespeare, Corneille, Molière; il a, libre croyant, montré « l'évidence du surhumain sortant de l'homme »; il a servi à la fois la poésie et le progrès, les lettres et les peuples « dans son ascension vers l'idéal »; et, « libre dans l'art, libre dans le

Ébeau » il a, je cite ses paroles, « déployé dans la mort ces les ailes qu'on ne voyait pas ».

Il n'avait demandé que le corbillard des pauvres. Le monde vient de lui faire des funérailles inoubliables, immortelles comme son œuvre. C'est comme de l'histoire de France qui vient de passer triomphalement à travers l'histoire de Paris. Cherchez parmi ces couronnes : il y en a une qui apporte au fils du défenseur de Thionville l'hommage des habitants de Thionville annexée. Et, par une sorte de voie sacrée, de l'avenue qui porta le nom d'Eylau, où son oncle défendit le cimetière dans la neige, en passant par l'Arc de l'Étoile où le nom de son père devrait être inscrit.

N'ajoutons rien, nous, gens de lettres, à cette réclamation. Rien — si ce n'est cette parole même que faisait entendre, il y a trente-cinq ans, sa grande voix sur le tombeau de Balzac : « Ce penseur, ce poète, ce génie a vécu parmi nous de cette vie d'orage commune dans tous les temps à tous les grands hommes!... » Mais Victor Hugo n'avait pas attendu que la mort fût un avènement, et, dominant les partis, dominant les passions, continuant là-haut son rêve, il va briller désormais au-dessus de toutes ces poussières qui sont sous nos pas, « de toutes ces nuées qui sont sur nos têtes, parmi les étoiles de la patrie »!

Victor Hugo a eu comme un cortège de monuments : les statues voilées de nos cités en deuil, la Colonne, Notre-Dame, le trophée et la cathédrale, le bronze et le granit qu'il a contresignés de sa griffe, et, là-haut, du fronton ciselé par le maître sculpteur de sa jeunesse, tombe le cri profond de tout un peuple : « Aux grands hommes la patrie reconnaissante! »

—

DISCOURS DE M. LECONTE DE L'ISLE

AU NOM DES POÈTES.

C'est avec le profond sentiment de mon insuffisance que j'ose adresser, au nom de la poésie et des poètes, le suprême adieu de ses disciples fidèles, respectueux et dévoués, au maître glorieux qui leur a enseigné la langue sacrée. Puisse ma gratitude infinie et ma religieuse admiration pour notre maître à tous me faire pardonner la faiblesse de mes paroles!

Messieurs,

Nous pleurons sans doute le grand homme qui a daigné nous honorer de sa bienveillance inépuisable, de sa bonté d'aïeul indulgent; mais nous saluons aussi, avec un légitime orgueil filial, dans la sérénité de sa gloire, du fond de nos cœurs et de nos intelligences, le plus grand des poètes, celui dont le génie a toujours été et sera toujours pour nous la lumière vivante qui ne cessera de nous guider vers la beauté immortelle, qui désormais a vaincu la mort, et dont la voix sublime ne se taira plus parmi les hommes.

Adieu et salut, maître très illustre et très vénéré, éternel honneur de la France, de la République et de l'humanité!

—

DISCOURS DE M. PHILIPPE JOURDE

AU NOM DE LA PRESSE PARISIENNE.

Messieurs,

La presse parisienne m'a fait un honneur dont je sens le prix en me chargeant de dire, en son nom, un dernier adieu au grand mort que nous pleurons.

En ce jour où tant de voix éloquentes s'élèvent pour célébrer cette illustre mémoire, la presse ne pouvait garder le silence sans manquer à un devoir sacré.

N'a-t-elle pas, elle aussi, une dette de reconnaissance à acquitter envers Victor Hugo.

Le journal n'était pas seulement pour Victor Hugo une des plus belles manifestations de la pensée humaine : il était à ses yeux l'instrument du progrès, le flambeau du la civilisation. Le journal était pour lui l'avant-coureur du livre dans les masses profondes de notre société démocratique.

Il n'a pas vingt ans qu'il publie le *Conservateur littéraire*. Lorsque plus tard, sorti vainqueur de la grande bataille romantique, il élargit son horizon, c'est au journal, c'est à l'*Événement* de 1848 qu'il demande une tribune politique, comme il avait demandé une tribune littéraire au *Conservateur* de 1819.

Plus tard encore, pendant l'exil et après l'exil, toutes les fois que le grand poète a eu une cause généreuse à défendre, il fait à la presse l'honneur de l'associer à ses belles actions, à ses revendications éloquentes, à ses appels à la clémence et à l'humanité. Qu'il s'agisse de combattre l'esclavage dans les colonies espagnoles ou de répondre à l'appel des Crétois, qu'il s'agisse de demander à l'Angleterre la grâce des fenians condamnés à mort, ou d'implorer de Juarez la grâce de l'empereur Maximilien; plus tard encore, qu'il s'agisse de plaider la cause de la France durant l'Année terrible, c'est le journal qui porte au monde les revendications de cette grande conscience et les éclats de cette voix puissante.

Voilà, messieurs, pour la presse, un grand honneur. Elle en est fière. On l'accuse parfois du mal dont elle est innocente : n'a-t-elle pas le droit de se glorifier du bien qui s'est fait par elle?

On n'accusera pas la presse d'ingratitude vis-à-vis du grand homme dont nous célébrons aujourd'hui l'apothéose; l'immense publicité qu'elle a donnée aux œuvres du maître a fait pénétrer sa pensée jusque dans les hameaux les plus reculés. Elle a mis sa gloire à l'abri des contestations qui se sont élevées, dans d'autres pays, autour d'illustres génies.

La presse tout entière s'est inclinée avec respect devant les restes du poète national. Les dissentiments se sont imposé silence devant ce glorieux cercueil; et c'est pour celui qui parle au nom de la presse parisienne une satisfaction profonde de savoir qu'il est l'interprète de tous ses confrères quand il exprime son admiration et sa gratitude pour celui qui fut Victor Hugo.

—

DISCOURS DE M. LOUIS ULBACH

AU NOM DE L'ASSOCIATION LITTÉRAIRE INTERNATIONALE.

Si je n'écoutais que la douleur d'une amitié de plus de quarante ans et si je n'obéissais qu'à l'admiration de toute ma vie, je me tairais devant le silence formidable de ce cercueil.

Mais j'ai reçu de l'*Association littéraire et artistique internationale*, dont Victor Hugo était le président d'honneur, un mandat qu'il ne m'est pas permis de récuser. Nos amis de la France et de l'étranger, ceux qui dans nos courses à travers l'Europe, à chacun de nos congrès, à Londres, à Lisbonne, à Vienne, à Rome, à Amsterdam, à Bruxelles, acclamaient Victor Hugo avec tant de sympathie, en nous donnant tant d'orgueil, ont aujourd'hui l'orgueil de faire retentir leur sympathie dans notre profonde tristesse.

Nous sommes les soldats d'une idée que Victor Hugo nous a léguée, la défense de la propriété littéraire et de la propriété artistique. Partout où nous sommes allés livrer ce bon combat, son nom nous a ouvert l'hospitalité la plus cordiale, son génie nous a donné les armes les plus sûres et sa gloire a illuminé nos succès.

Je viens donc, au nom de ceux qu'il a inspirés, commandés, soutenus, l'acclamer à mon tour, quand je voudrais uniquement le pleurer.

Victor Hugo est l'écrivain français le plus admiré hors de France; non pas parce que nous l'admirons, car les étrangers parfois nous reprochent de ne pas l'admirer assez, tant ils sont saisis par la forte expansion de son génie! A peine a-t-on besoin de le traduire! Le relief de sa pensée fait sa trouée dans la langue étrangère, et le geste de sa parole aide à le deviner, avant qu'on l'ait pénétré.

Sa gloire prodigieuse, messieurs, nous est donc doublement chère! Elle rayonne sur nous, avec le souvenir de nos joies, de nos douleurs les plus intimes, de nos ambitions les plus vastes, et en même temps elle resplendit au dehors comme une irradiation de la France généreuse et fraternelle.

Le patriotisme de Victor Hugo, qui ne sacrifie rien des droits stricts de la patrie, s'augmente d'un sentiment de justice internationale, supérieur aux préjugés de la diplomatie, aux ignorances populaires. Il est un foyer hospitalier où toutes les patries s'échauffent pour aimer et servir davantage la paix, l'union, la liberté.

Soyons fiers, à travers notre douleur, de voir ce mort sublime se dégager de nos étreintes pour recevoir de toutes les nations tournées vers lui une immortalité qui s'ajoute à notre reconnaissance nationale.

On n'a trouvé dans Paris qu'une porte assez haute pour y faire passer son ombre : celle qu'il a mesurée lui-même à sa taille dans ses strophes de granit, celle où son doigt filial a inscrit le nom de son père absent, celle où son nom rayonnera désormais, sans avoir besoin d'y être inscrit. Mais ce qu'on ne trouvera pas, c'est un horizon qui borne sa renommée. Déjà, devant ces témoignages venus de tous les points du globe, il semble que ce poète, évanoui dans l'infini, déborde l'Europe comme il a débordé la France et qu'à l'heure où nous rouvrons pour lui le Panthéon français, le monde lui élève un Panthéon international.

Gardons nos larmes pour le recueillement de demain; mais aujourd'hui ne résistons pas à cet entraînement d'un enthousiasme universel. C'est notre honneur d'y céder.

Il y a, en effet, messieurs, dans cette solennité comme un relèvement définitif de la patrie, qui se sent grande du génie de son plus grand homme, et aussi de la foi que ces funérailles rallument dans les cœurs.

Conservons le souvenir de cette journée, comme celui d'un pacte nouveau conclu avec l'amour du pays, avec sa gloire, avec sa puissance dans le monde, avec le rayonnement de ses idées, et restons dignes de ce transport unanime qui a fait s'agenouiller toute la France et se dresser toute l'Europe sur le seuil où notre poète national renaît dans sa vie immortelle.

Ce sera le dernier chef-d'œuvre de Victor Hugo. C'eût été son ambition suprême après avoir tant écrit, tant lutté pour la fraternité humaine et pour la gloire de la France, de faire servir sa mort à une fédération sincère entre les peuples et à une explosion radieuse du patriotisme français!

DISCOURS DE M. GOT.

AU NOM DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

C'est un grand honneur pour toute notre corporation qu'on ait fait choix d'un délégué qui prit aussi la parole dans cette cérémonie auguste.

Mais le théâtre de Victor Hugo, cette portion si fameuse de son œuvre, vient d'être apprécié à sa valeur grandiose, et tout d'ailleurs n'a-t-il pas été dit — par quelles voix éloquentes! — sur le maître poète devant qui la France et le monde s'inclinent aujourd'hui!

Je crois donc devoir restreindre à son but véritable la mission qu'on a bien voulu me confier.

C'est au nom de l'art et des artistes dramatiques, dont une moitié — la plus brillante sans doute, les femmes — pouvait difficilement prendre place dans le cortège, accouru fiévreusement de toutes parts à ces funérailles triomphales; c'est au nom de nous tous enfin, que je dépose ici cet hommage respectueux mais plein d'un orgueil patriotique!

A Victor Hugo, le Théâtre-Français reconnaissant!

—

DISCOURS DE M. MADIER DE MONTJAU

AU NOM DES PROSCRITS DU DEUX-DÉCEMBRE.

Concitoyens,
Mesdames et concitoyennes,

Au lendemain du coup terrible du 22 mai, à l'un de ceux dont ce coup traversait le plus cruellement le cœur, un autre génie contemporain, un chantre illustre de l'art écrivait : « Devant la mort de cet immortel, nulle parole n'est à la hauteur du silence. » Que venons-nous donc faire à cette place d'où je m'adresse à vous? Et celui qui vient de m'y précéder, et ceux qui m'y suivront, et moi-même? Ajouter une feuille à la couronne de laurier que depuis si longtemps le monde a tressée pour le Maître, glorifier la gloire elle-même, illustrer cette illustration universelle, et déjà presque séculaire, qui pourrait y songer, qui oserait le dire?

Nous, nous venons tout simplement, modestement, humblement, je ne crains pas de le dire, payer à celui qui n'est plus la dette énorme de notre reconnaissance. Et vous, modernes poètes, modernes écrivains dont il fut le vaillant pionnier, pour qui il ouvrit des voies nouvelles, à qui il fit entrevoir un immense horizon, et qui vous élevâtes dans un généreux essor, emportés sur les ailes de son inspiration; et vous, représentants du parlement et des académies, qui dûtes tant de gloire à sa vaillante éloquence, aux œuvres de son grand esprit; et vous tous patriotes qui m'écoutez, qui n'avez pas oublié la grandeur de celui qui porta si haut l'honneur de la France.

Entre tous, la dette reste immense, pour ceux-là surtout qui m'ont fait l'honneur de m'autoriser à parler ici en leur nom : les proscrits de 1851. Des proscrits de tous les temps, de toutes les heures douloureuses, comme de ceux-là, Victor Hugo fut en effet le champion traditionnel.

Enfant, il avait vu sa mère recueillir dans la maison paternelle ceux du premier empire. Jeune homme, dans son modeste gîte, il offrait un asile à ceux de la Restauration. Sous la monarchie de Juillet, il disputait victorieusement à l'échafaud la tête de notre cher Barbès. Et plus tard, s'il ne sauvait pas la tête de John Brown, du moins en la défendant il rendait la vic-

time immortelle et flétrissait à jamais les défenseurs de l'esclavage sanglant.

Quand vint notre tour, quand, le cœur saignant de nos misères et de celles de la France, il nous fallut quitter cette patrie qu'on n'emporte pas, a dit un grand homme, à la semelle de ses souliers, alors que quelques cœurs navrés s'abandonnaient au désespoir, quelle joie d'avoir à nos côtés le maître, de le sentir à la fois notre compagnon et le chef de notre phalange!

Dans l'obscurité profonde qui nous enveloppait, il brillait comme un phare. Il était le soleil où nous nous réchauffions. Par lui, on se sentait éclairé, guidé, protégé! Protégé, semblait-il, contre tous les périls, mais protégé certainement contre le plus grand de tous, contre les odieuses calomnies, contre les infamies qu'à flots on déversait sur nous. Ne nous suffisait-il pas, en effet, pour nous laver, de pouvoir affirmer, de dire : « Nous sommes du parti de Victor Hugo; nous sommes ses complices; nous sommes ses amis! »

Oui, tu nous protégeas et tu nous vengeas, maître! Et en nous protégeant, tu protégeais, tu vengeais, tu sauvais, plus grands, plus précieux que nous, ces proscrits de tous les temps funestes, le droit, la liberté, dont nous n'étions que les soldats.

Quelle ivresse parmi nous et pour toutes les âmes où vivait encore leur amour, quand de sa plume, formidable Euménide, sortit et traversa, comme un éclair, le monde, cette histoire de *Napoléon le Petit*, écrite avec le burin de Tacite; lorsque, plus tard, semblables aux anathèmes antiques, le suivaient les *Châtiments*, cette coulée poétique colossale, épique, grandiose parfois, on l'a dit, grimaçante comme une charge de Callot où se mêlaient dans une alliance sublime le terrible et le grotesque, la poignante ironie et l'inépuisable colère.

Ah! ces œuvres sublimes, filles de la vertu indignée, de la justice implacable, et ces discours passionnés, prononcés sur la tombe de chacun des martyrs du Deux-Décembre, et ces *Misérables* et cette *Légende des Siècles*, revendication solennelle et plus large encore au profit de toutes les misères, contre toutes les tyrannies de tous les pays, de tous les temps, nous les réclamons comme nôtres, nous compagnons de l'exil de Hugo, solidaires de ses indignations, victimes des persécutions qui le frappaient!

Elles ont été faites, en même temps que de son génie, du spectacle de nos souffrances, de celles de nos proches, de la vue de notre sang, voire du grondement de nos indignations.

Écrivains illustres de notre pays, vaillants des grandes batailles littéraires du maître, mettez dans votre lot toutes les autres sorties de sa plume, mais ne nous disputez pas celles-là, n'y touchez pas, elles sont dans le nôtre, encore une fois, elles nous appartiennent, et ce sont les plus belles!...

Quel réconfort nous y avons trouvé! Et quel sentiment du devoir dans l'exemple de ce stoïque! Résigné à la solitude, renonçant à cette cour d'esprits d'élite, que faisait autour de lui, dans son pays, tout ce qu'avaient la France et l'Europe de plus illustre, seul sur son roc, au milieu de l'océan, impassible et inflexible, attendant que l'heure de la justice et de la réparation vînt.

Ce roc, comme celui de Sainte-Hélène, il était chaque jour battu par le flot monotone, attristé par le mugissement de la vague tempétueuse; mais tandis que, de là où vécut ses derniers jours et mourut un tyran, ne vinrent que des souvenirs sinistres d'iniquité, de sang partout répandu, l'écho de rancunes furieuses et d'impuissantes colères, — de Hauteville-House partaient, pour courir à travers le monde, de nobles appels à la révolte contre l'oppression, de hautes leçons de sagesse, des paroles d'espérance, avec les plus nobles conseils, les plus généreux exemples!

Nous en retrouvons le reflet et l'écho dans le discours superbe que, sur la tombe d'un autre grand homme dont le nom est lié au sien et par le malheur et par la grandeur du génie, Edgar Quinet, Hugo prononçait il y a quelques années.

Pour faire dignement l'oraison funèbre de Hugo, il eût fallu Hugo lui-même. C'est lui qui, en célébrant la gloire d'un de ses pairs, nous dira qu'elle fut sa propre gloire.

« Il ne suffit pas, disait-il en 1876 au cimetière Montparnasse, de faire une œuvre, il faut en faire la preuve. L'œuvre est faite par l'écrivain, la preuve est faite par l'homme. La preuve d'une œuvre, c'est la souffrance acceptée. »

Comme il l'acceptait, lui! Comme il s'offrait à elle en holocauste avec ardeur, et comme il la faisait accepter à tous qui, en le voyant invincible, invulnérable, presque à la douleur, ne songeaient plus à se plaindre, oubliant même qu'ils souffraient!

Par sa sympathie, il les consolait. Par ses encouragements, il les élevait au-dessus d'eux-mêmes.

Qui ne se fût senti fier et presque heureux d'être proscrit quand, des hauteurs d'où il planait, il laissait tomber ces paroles que nous retrouvons plus tard encore sur ses lèvres devant la tombe glorieuse dont je parlais tout à l'heure : « Il y a de l'élection dans la proscription. Être proscrit, c'est être choisi par le crime pour représenter le droit. Le crime se connaît en vertus. Le proscrit est l'élu du maudit.

« Il semble que le maudit lui dise : sois mon contraire. »

Qui eût voulu sortir du bataillon ainsi sanctifié? Qui aurait pu songer à être infidèle à l'infortune et à l'exil, quand, parlant des exilés, il disait, dans un de ses vers immortels, gravé aujourd'hui dans toutes les mémoires, que, « s'il n'en restait qu'un, il serait celui-là »?

Pour les faibles, pour les découragés, il affirmait pourtant la victoire future et sûrement prochaine, avec la certitude, avec l'autorité du *vates*, du poète prophète.

Elle vint, ô proscrits! au milieu de quelles douleurs et de quels désastres, hélas! Nous nous en souvenons, sans pouvoir l'oublier! Et pourtant, au milieu de ces désastres, quand, sous le coup de ses angoisses, Paris apprit le retour de son poète, de son orateur, de son vaillant, tout entier il se leva, joyeux une heure, pour le recevoir. Il lui fit fête dans le deuil, tant il lui semblait qu'en franchissant nos murs Victor Hugo y conduisait avec lui la force invincible et la victoire assurée.

Avec la même unanimité, pénétré d'une émotion plus forte encore, Paris pleure aujourd'hui. Sur quoi? sur la fin de cette existence qu'avec admiration nous avons vue se dérober? sur le sort de celui qui mourut plein de jours et comblé de gloire? Non; ne le croyez pas! Mais sur lui-même, sur le monde à jamais privé de cette grande lumière.

Quand de telles morts viennent nous attrister, ce n'est pas en effet la tombe qui semble noire. De ses profondeurs un rayonnement jaillit qui l'illumine. C'est nous tous, ce sont les vivants qui, comme enveloppés dans un crêpe de deuil, se sentent dans les ténèbres. Nous pleurons comme pleure l'orphelin, qui, éperdu, verse moins des larmes sur sa mère que sur l'appui tutélaire, sur la protection sans égale qui vient à lui manquer.

Lui, le Maître, jusqu'au dernier instant, jusqu'à son dernier souffle, il souriait à la mort; mieux encore, se sentant immortel, il n'y pouvait pas croire. Il voyait au delà la continuation de sa puissante vitalité, devenue plus puissante encore.

Ici-bas, à l'heure où se fermaient ses yeux, il pressentait sans doute, avec l'amour de tout ce grand peuple entourant son

cercueil, ce temple devant lequel nous sommes, trop longtemps ravi au culte des grands hommes, à celui de la patrie, reconquis par lui, s'ouvrant à deux battants pour le recevoir, sans souci des quelques clameurs vaines qui essayaient de troubler le triomphe, sans souci des accusations inouïes de profanation; comme si le contact du génie pouvait jamais profaner!

En d'autres temps, parlant de cet autre édifice où d'autres honneurs viennent de lui être rendus tout à l'heure, de la grandeur que donne à la pierre le temps écoulé, de la majesté que lui prête l'usure des ans, il avait dit :

La vieillesse couronne et la ruine achève,
Il faut à l'édifice un passé dont on rêve.

Ce qui est vrai de la pierre, l'est des hommes, chers concitoyens. Nul n'eût rêvé, pour couronner une si admirable vie, une aussi glorieuse vieillesse. La mort vient de les compléter. Pour Victor Hugo le passé a commencé tout à l'heure, et, dans le rêve, nous pouvons le voir entouré de Barbès, dont il prolongea la vie; de Ledru-Rollin, dont la mâle éloquence ne put qu'égaler celle du grand poète; d'Edgar Quinet, du grand Edgar Quinet, cet autre génie qu'on peut célébrer, sans qu'il pâlisse, à côté de celui du maître, et de Louis Blanc, qu'il aimait d'une tendresse fraternelle et qui le payait d'un retour presque filial. Pléiade illustre qui tressaille de joie en se sentant complète.

Nous seuls sommes en deuil. Élevons-nous à la hauteur de toutes ces âmes héroïques, de celle qui vient de se séparer de nous. Déchirons nos crêpes. Cessons de pleurer sur la mort devant l'immortalité. Ce que nous devons au Maître, ce ne sont pas des larmes, c'est le souvenir intime de ses œuvres, de ses exemples, germe fécond de nouveaux dévouements, de nouvelles grandeurs, de nouvelles gloires pour le monde.

DISCOURS DE M. GUILLAUME

AU NOM DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS.

Messieurs,

Le grand poète dont nous portons le deuil fut un artiste incomparable : les artistes français ne pouvaient manquer de s'associer à l'hommage solennel qui lui est rendu. Eux aussi se font gloire d'appartenir à la famille intellectuelle de Victor Hugo; car, si ce vaste génie a résumé les pensées et les aspirations de son temps, s'il a évoqué les siècles passés et jeté sur l'avenir un regard prophétique, en même temps il a donné, dans son œuvre, une idée frappante de tous les arts. En lui l'Art est intimement uni à la Poésie.

Il y a, en effet, entre ces deux modes de l'inspiration, une étroite affinité. Féconde en images expressives, la poésie crée dans le champ de l'imagination des représentations pleines de e. Sans doute elle ne façonne point les matériaux qui assurent aux idées une forme sensible; chez elle c'est l'esprit seul qui s'adresse à l'esprit. Mais elle est capable de donner aux objets qu'elle fait naître un caractère de détermination qui les égale à des images peintes ou sculptées. Alors ces objets nous apparaissent avec une sorte de réalité. On croit les voir et ils restent sous le regard intérieur comme s'ils existaient en dehors de nous.

Victor Hugo, entre tous les poètes et à l'égal des plus grands, a eu le rare privilège de susciter les illusions plastiques. Que d'exemples n'a-t-il pas donnés de ce pouvoir prestigieux! N'avait-il pas en lui le génie d'un grand architecte et d'un voyant alors que, dans les *Orientales*, il a décrit les villes maudites que le feu du ciel va dévorer? L'archéologie n'a rien à reprendre à cette création qui devança de beaucoup les découvertes de la science. Hugo avait la divination du poète. Dès ses débuts, n'avait-il pas évoqué le moyen âge dans les *Odes et Ballades*, comme il le fit plus tard dans *Notre-Dame de Paris?* Admirateur passionné et juste de notre architecture nationale, il l'a relevée dans l'opinion et a préparé l'action des services publics destinés à la protéger.

Quel sculpteur a taillé, a ciselé avec plus d'énergie et de précision l'image des héros et des dieux, la figure des nations, l'effigie des hommes? Quelques mots, et c'est assez pour rendre visible tel phénomène de la forme que plusieurs ouvrages du ciseau suffiraient à peine à faire comprendre. Qui ne se rappelle les trois vers dans lesquels il a représenté l'évolution du masque de Napoléon ? Exacte observation, vérité historique, sentiment de l'art, tout s'y trouve réuni. Les possibilités de la statuaire y sont atteintes et dépassées. Combien d'autres images sont sorties de sa pensée, les unes comme détachées d'un bloc de granit, les autres comme jetées en bronze, et cela dans une strophe qui étonne l'esprit et, pour ainsi dire, le regard!

Est-ce la vérité, est-ce la richesse des formes et du coloris qui font défaut à ce peintre sans égal? Ceux qui ont lu, dans *Légende des Siècles*, la pièce intitulée le Satyre, ne sont-il par restés, en quittant le livre, comme éblouis et enivrés couleur et de lumière? Et puis, cette étude ardente de la nature poussée jusque dans ses profondeurs, ce travail du poète qui suit les mêmes voies que la science, quel exemple, et quel enseignement pour l'avenir et pour nous-mêmes!

Que dirai-je de l'harmonie qui déborde de ses poèmes, de coupe et de mouvement si divers. Le rythme suit toujours le sentiment. Il accompagne la pensée, tantôt grave et léger, tantôt vif ou plein de langueur; tantôt soutenu comme pour quelqu symphonie de la nature; tantôt brisé comme pour un dialogu ou une plainte; tantôt solennel comme il convient à la méditation philosophique. Quelle musique que cette poésie! et combien, même sans tenir compte des mots, elle berce ou exalte l'âme qui s'abandonne au cours mélodieux de la rime et des sons!

Ah! oui, Victor Hugo est un grand artiste, un artiste complet, le plus grand du siècle. Dans son œuvre il a reconstitué l'unité de l'art, cette unité qui n'existe que dans les antiques épopées. Il a le sentiment de toutes les activités humaines : elles vibrent en lui, il en est l'interprète ardent. Artiste, il l'est aussi le crayon à la main : ses dessins sont inimitables. Mais sa gloire, comme celle des poètes les plus sublimes, est de nous inspirer. Son œuvre, comme l'œuvre d'Homère et de Dante, est une école. Il en sortira des ouvrages grandioses, car l'admiration est féconde. Un vers d'Homère avait donné à Phidias l'idée du Jupiter Olympien. Nos sculpteurs pourront tirer des vers de Victor Hugo de nobles figures, dignes des matériaux les plus précieux... Je vois sur son tombeau les images des plus nobles inspirations de son génie : les statues de la Justice et de la Pitié...

Aucunes funérailles n'ont été plus magnifiques, plus imposantes, plus triomphales. Nous avons eu au milieu de nous un génie sans égal. Honneur à lui! Honneur au poète qui a donné à ses œuvres un caractère d'universalité!

Gloire au maître souverain de l'idée et de la forme, à celui qui a identifié avec la poésie la représentation intellectuelle de tous les arts!

Les artistes français déposent sur le cercueil de Victor Hugo un laurier d'or en ce jour mémorable consacré à son apothéose.

DISCOURS DE M. DELCAMBRE

AU NOM DE L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE PARIS.

Après les contemporains de Victor Hugo, nous venons — nous la postérité — affirmer la même admiration et le même amour. Nous venons, avec toutes les générations du siècle, pleurer celui qui fut et restera notre maître à tous. Nous n'avons pas vu grandir son génie, mais nous l'avons vu triompher, et nous avons applaudi au triomphe. Pour tous les jeunes hommes, il a été l'initiateur et le bon guide. Ceux qui vivaient loin de lui trouvaient dans ses œuvres la parole révélatrice, ceux qui l'approchaient comprenaient combien notre époque eut raison de l'appeler le Père.

Tant de génie et de bonté méritent un long amour et une éternelle reconnaissance; c'est pourquoi nous apportons à Victor Hugo, très grand et très bon, des larmes avec des fleurs, prémices d'un culte qui ne périra pas.

—

DISCOURS DE M. TULLO MASSARONI

SÉNATEUR DU ROYAUME D'ITALIE.

Messieurs,

Après les voix si éloquentes que vous venez d'entendre, c'est à peine si j'ose, moi étranger, parler près de cette tombe. Si je l'ose, c'est que ma voix, quelque faible qu'elle soit, est l'écho de l'âme de tout un peuple s'associant à votre douleur.

Là où est le deuil de la France, la pensée humaine est en deuil. Et ce deuil de la pensée, ces angoisses de l'esprit assoiffé de vérité, de poésie et d'amour, et sevré tout à coup de la coupe d'or où il puisait à grands traits sa triple vie, quel peuple les ressentirait jusqu'au fond de l'âme si ce n'est le peuple italien, qui, pendant des siècles de souffrance et de lutte, n'a résisté que par l'esprit, ne s'est senti vivre que par la pensée?

Aussi, messieurs, ayant l'honneur de porter ici la parole au nom des écrivains, des artistes et des amis de l'enseignement populaire dans mon pays, puis-je sans hésitation vous affirmer que je parle au nom de mon pays même.

Victor Hugo a été de ceux auxquels les siècles parlent, et qui écoutent le lendemain germer et croître sous terre; il s'est pris corps à corps avec les iniquités et les haines du passé, et il les a terrassées; il a deviné, au milieu du bruissement des foules, les vérités de l'avenir, et, de ses bras d'athlète, il les a élevées sur le pavois.

Il avait avec cela toutes les charités et toutes les tendresses; et les petits enfants et les misérables ont pu venir à lui avant les puissants et les heureux. Jusque sur les degrés de ce temple magnifique, où la France l'associe à toutes ses gloires, je ne saurais oublier qu'il a voulu venir à son dernier repos, porté par le corbillard des pauvres, afin que la poésie du cœur rayonnât encore une fois à travers les fentes de sa bière; et je pense à Sophocle, dont le tombeau se passa de même, d'après le vœu du poëte, de lauriers et de palmes, et ne connut que la rose et le lierre.

Aussi, Maître, ne t'ai-je offert qu'un rameau de lierre et deux roses; mais ces feuilles et ces fleurs ont poussé en terre de [illegible]ce, et, sur le seuil de l'immortalité qui s'ouvre pour toi, elles mettent les couleurs de l'Italie.

La main dans la main, tous les peuples qui se relèvent viennent s'incli[illegible]. [illegible] evant ce tombeau.

—

DISCOURS DE M. LE MAT

AU NOM DE L'INSTITUT DE WASHINGTON.

C'est au nom de l'Institut national de Washington que j'ai l'insigne honneur d'exprimer ici la douloureuse émotion ressentie d'un bout à l'autre des États-Unis à la nouvelle de la mort de Victor Hugo, l'homme considérable dont la perte a rempli de si unanimes regrets l'âme du monde civilisé.

—

DISCOURS DE M. RAQUENI

AU NOM DES FRANCS-MAÇONS ITALIENS.

C'est au nom de la loge Michel-Ange de Florence, au nom de la maçonnerie italienne, que je viens adresser un dernier adieu au génie de la France, au poëte de toutes les patries, de toutes les libertés, au défenseur des faibles et des opprimés de toutes les nationalités, à l'apôtre éloquent de toutes les nobles causes, au chantre du droit, de la vérité et de la justice, dont la gloire rayonnera sur le monde entier.

L'Italie tout entière porte le deuil de Victor Hugo qu'elle admirait et vénérait. Le grand malheur qui a frappé la France et l'humanité a prouvé une fois de plus que le cœur des peuples latins bat à l'unisson. Ils ont en commun les joies comme les douleurs, les sentiments, les idées, les espérances et les aspirations.

L'Italie, dans cette circonstance douloureuse, a désavoué ce qu'on l'avait représentée, ce qu'elle n'est pas et qu'elle ne sera jamais. Elle a montré les sentiments véritables qui l'animent à l'égard de la France.

L'esprit de la patrie de Dante restera toujours uni à l'esprit de la patrie de Victor Hugo.

Sur ce cercueil entouré de l'admiration universelle, jurons de resserrer de plus en plus les liens de fraternité qui unissent la France à l'Italie, afin de hâter la formation du faisceau latin qui était l'idéal sublime du grand poëte humanitaire. Ce sera là le plus beau monument que nous puissions élever à la mémoire glorieuse de l'auteur immortel de la *Légende des Siècles*.

Que le peuple français et le peuple italien, sur la tombe de leurs génies, — Victor Hugo et Garibaldi, — se retrempent à leur mission de paix, de civilisation et de liberté.

—

DISCOURS DE M. LEMONNIER

AU NOM DE LA LIGUE DE LA PAIX.

Citoyennes et citoyens,

La Ligue internationale de la paix et de la liberté apporte à son tour sur cette tombe, avec ses pieux hommages, le témoignage de sa reconnaissance et de sa douleur.

Le 31 mai 1851, Victor Hugo prononçait à la tribune de l'Assemblée nationale, au milieu des rires de la droite, ce mot prophétique : LES ÉTATS-UNIS D'EUROPE.

Notre ligue a inscrit cette parole sur sa bann[illegible]re.

En 1869, Victor Hugo est venu du fond de l'exil présider à Lausanne notre troisième congrès.

Le 14 juillet 1870, il a de ses mains planté à Hauteville le chêne des *États-Unis d'Europe*.

Victor Hugo aimait notre Ligue, il suivait nos travaux, il is donnait ses conseils.

La Ligue n'oubliera jamais qu'elle a été fondée et guidée par Victor Hugo

—

DISCOURS DE M. BOLAND

AU NOM DE GUERNESEY.

Messieurs,

Le peuple de Guernesey nous a délégués, mon estimable ami M. Frédéric, M. Allès et moi, pour le représenter aux funérailles de l'immense génie que quinze années de séjour à Hauteville-House ont rendu cher à la population guernesiaise, et il a cru qu'il appartenait à l'un des obscurs ouvriers de l'idée qui souffrent et qui luttent sur le rocher séculaire de l'exil de dire en son nom un dernier adieu au plus illustre de ces proscrits auxquels la terre libre de Guernesey a toujours offert un inviolable asile.

Je me sens bien au-dessous de la tâche honorable qui m'est dévolue et l'émotion naturelle qui nous gagne tous, messieurs, à l'heure solennelle où l'Europe, que dis-je? l'humanité tout entière, se courbe avec douleur devant la dépouille mortelle du plus grand poète du dix-neuvième siècle, me rend impuissant à exprimer les sentiments de vénération, de respect et d'amour du peuple de Guernesey pour ce grand mort.

Permettez-moi, sans rien ôter à la France de ce qui lui appartient en propre dans la gloire de Victor Hugo, d'en réclamer une partie pour la petite île de Guernesey, épave normande au milieu de la Manche, demeurée aussi française par le cœur, les mœurs, les traditions et le langage qu'elle est politiquement attachée à l'Angleterre, dont les souverains ont respecté à travers les siècles, en dépit de toutes les suggestions contraires, son autonomie et ses franchises, sans lui imposer d'autre joug qu'une suzeraineté nominale.

A Guernesey, tout en se tenant en dehors des querelles et des compétitions locales, le Maître a attaché son nom à des labeurs charitables et humanitaires qui ne périront point avec lui. Il faisait le bien sans ostentation: s'efforçant d'arracher les humbles à la détresse et les petits enfants à cette épouvantable misère morale qui s'appelle l'ignorance.

La sainte, digne et courageuse compagne du poète, la vaillante femme qui l'a précédé dans l'éternel repos, le seconda dans son œuvre paternelle avec un zèle qui lui acquit l'affection du peuple guernesiais, et le nom de Madame Victor Hugo sera toujours confondu dans l'archipel avec celui de son mari dans une même pensée de reconnaissance émue et de respectueuse admiration.

Lorsque l'illustre Maître dédia, au plus fort des douleurs d'un long exil, les *Travailleurs de la mer* à la vieille terre normande dont l'éternel honneur sera de lui avoir donné l'hospitalité, il avait le pressentiment d'une fin prochaine, et il appelait Guernesey : « Mon asile actuel, mon tombeau probable. »

Le suprême arbitre de nos destinées à tous, Dieu, que ce grand esprit proclame sans cesse et dont il eut la constante et éblouissante vision, n'a pas voulu que cette prophétie se réalisât; les portes de la France se sont rouvertes pour Victor Hugo, et il est mort dans ce Paris qu'il a tant aimé et qui le lui rendait avec usure, témoin cet hommage sans précédent de la capitale du monde, cette douleur populaire, ce deuil général, qui constituent un spectacle consolant et unique et réhabiliteront aux yeux de l'étranger ce grand Paris tant calomnié et pourtant si patriotique et si jaloux de ses gloires.

Que Paris garde ta dépouille mortelle, ô Maître! Guernesey conservera précieusement ta mémoire et longtemps après que nous ne serons plus, ses enfants se découvriront devant cette sombre demeure de Hauteville-House, que tu as immortalisée et qui deviendra le pèlerinage obligé des littérateurs et des poètes de toutes les nations.

Victor Hugo, au nom du peuple de Guernesey, je te dis adieu!

—

DISCOURS DE M. EM. ÉDOUARD

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

Elle peut être fière, elle peut s'enorgueillir, la nation qui nous donne le majestueux spectacle que nous avons aujourd'hui sous les yeux.

Ils ont menti ceux qui, il y a quelques années, à propos de la France, après une crise terrible subie par ce pays, ont prononcé le mot de décadence; la France est bien debout!

Presque tous les peuples civilisés, librement, spontanément, ont envoyé ici des délégations. Athènes, Rome, n'ont jamais été le théâtre d'une si imposante solennité. Paris dépasse Athènes et Rome!

Je représente ici la délégation de la république d'Haïti. La république d'Haïti a le droit de parler au nom de la race noire; la race noire, par mon organe, remercie Victor Hugo de l'avoir beaucoup aimée et honorée, de l'avoir raffermie e consolée.

La race noire salue Victor Hugo et la grande nation française.

MES FILS

1874



MES FILS

—

1874

—

I

Un homme se marie jeune; sa femme et lui ont à eux deux trente-sept ans. Après avoir été riche dans son enfance, il est devenu pauvre dans sa jeunesse; il a habité des palais de passage, à présent il est presque dans un grenier. Son père a été un vainqueur de l'Europe et est maintenant un brigand de la Loire. Chute, ruine, pauvreté. Cet homme, qui a vingt ans, trouve cela tout simple, et travaille. Travailler, cela fait qu'on aime; aimer, cela fait qu'on se marie. L'amour et le travail, les deux meilleurs points de départ pour la famille; il lui en vient une. Le voilà avec des enfants. Il prend au sérieux toute cette aurore. La mère nourrit l'enfant, le père nourrit la mère. Plus de bonheur demande plus de travail. Il passait les jours à la besogne, il y passera les nuits. Qu'est-ce qu'il fait? peu importe. Un travail quelconque.

Sa vie est rude, mais douce. Le soir, avant de se mettre à l'œuvre jusqu'à l'aube, il se couche à terre et les petits montent sur lui, riant, chantant, bégayant, jouant. Ils sont quatre, deux garçons et deux filles.

Les années passent, les enfants grandissent, l'homme mûrit. Avec le travail un peu d'aisance lui est venue. Il habite dans de l'ombre et dans de la verdure, aux Champs-Élysées. Il reçoit là des visites de quelques travailleurs pauvres comme lui, d'un vieux chansonnier appelé Béranger, d'un vieux philosophe appelé Lamennais, d'un vieux proscrit appelé Chateaubriand. Il vit dans cette retraite, rêveur, s'imaginant que les Champs-Élysées sont une solitude, destiné pourtant à la vraie solitude plus tard. S'il écoute, il n'entend que des chants. Entre les arbres et lui, il y a les oiseaux; entre les hommes et lui, il y a les enfants.

La mère leur apprend à lire; lui, il leur apprend à écrire. Quelquefois il écrit en même temps qu'eux sur la même table, eux des alphabets et des jambages, lui autre chose; et, pendant qu'ils font lentement et gravement les jambages et des alphabets, il expédie une page rapide. Un jour, le plus jeune des deux garçons, qui a quatre ans, s'interrompt, pose la plume, regarde son père écrire, et lui dit : *C'est drôle, quand on a de petites mains, on écrit tout gros, et quand on a de grosses mains, on écrit tout petit.*

Au père maître d'école succède le collège. Le père pourtant tient à mêler au collège la famille, estimant qu'il est bon que les adolescents soient le plus longtemps possible des enfants. Arrive, pour ces petits à leur tour, la vingtième année; le père alors n'est plus qu'une espèce d'aîné; car la jeunesse finissante et la jeunesse commençante fraternisent, ce qui adoucit la mélancolie de l'une et tempère l'enthousiasme de l'autre.

Ces enfants deviennent des hommes; et alors il se trouve que ce sont des esprits. L'un, le premier-né, est un esprit alerte et vigoureux; l'autre, le second, est un esprit aimable et grave. La lutte du progrès veut des intelligences de deux sortes, les fortes et les douces; le premier ressemble plus à l'athlète, le second à l'apôtre. Leur père ne s'étonne pas d'être de plain-pied avec ces jeunes hommes, et, en effet, comme on vient de le dire, il les sent frères autant que fils.

Eux aussi, comme a fait leur père, ils prennent leur jeunesse avec probité, et, voyant leur père travailler, ils travaillent. A quoi? à leur siècle. Ils travaillent à l'éclaircissement des problèmes, à l'adoucissement des âmes, à l'illumination des consciences, à la vérité, à la liberté. Leurs premiers travaux sont récompensés; ils sont décorés de bonne heure, l'un de six mois de prison, pour avoir combattu l'échafaud, l'autre de neuf mois, pour avoir défendu le droit d'asile. Disons-le en passant, le droit d'asile est mal vu. Dans un pays voisin, il est d'usage que le ministre de l'intérieur ait un fils qui organise des bandes chargées des assauts nocturnes aux partisans du droit d'asile; si le fils ne réussit pas comme bandit, le père réussit comme ministre; et celui qu'on n'a pu assassiner, on l'expulse. De cette façon, la société est sauvée. En France, en 1851, pour mettre à la raison ceux qui défendent les vaincus et les proscrits, on n'avait recours ni à la lapidation, ni à l'expulsion, on se contentait de la prison. Les mœurs des gouvernements diffèrent.

Les deux jeunes hommes vont en prison; ils y sont ensemble; le père s'y installe presque avec eux, faisant de la Conciergerie sa maison. Cependant son tour vient à lui aussi. Il est forcé de s'éloigner de France, pour des causes qui, si elles étaient rappelées ici, troubleraient le calme de ces pages. Dans la grande chute de tout, qui survient alors, le commencement d'aisance ébauché par son travail s'écroule; il faudra qu'il recommence; en attendant il faut qu'il parte. Il part. Il s'éloigne par une nuit d'hiver. La pluie, la bise, la neige, bon apprentissage pour une âme, à cause de la ressemblance de l'hiver avec l'exil. Le regard froid de l'étranger s'ajoute utilement au ciel sombre; cela trempe un cœur pour l'épreuve. Ce père s'en va, au hasard, devant lui, sur une plage déserte, au bord de la mer. Au moment où il sort de France, ses fils sortent de prison, coïncidence heureuse, de façon qu'ils peuvent le suivre; il avait partagé leur cellule, ils partagent sa solitude.

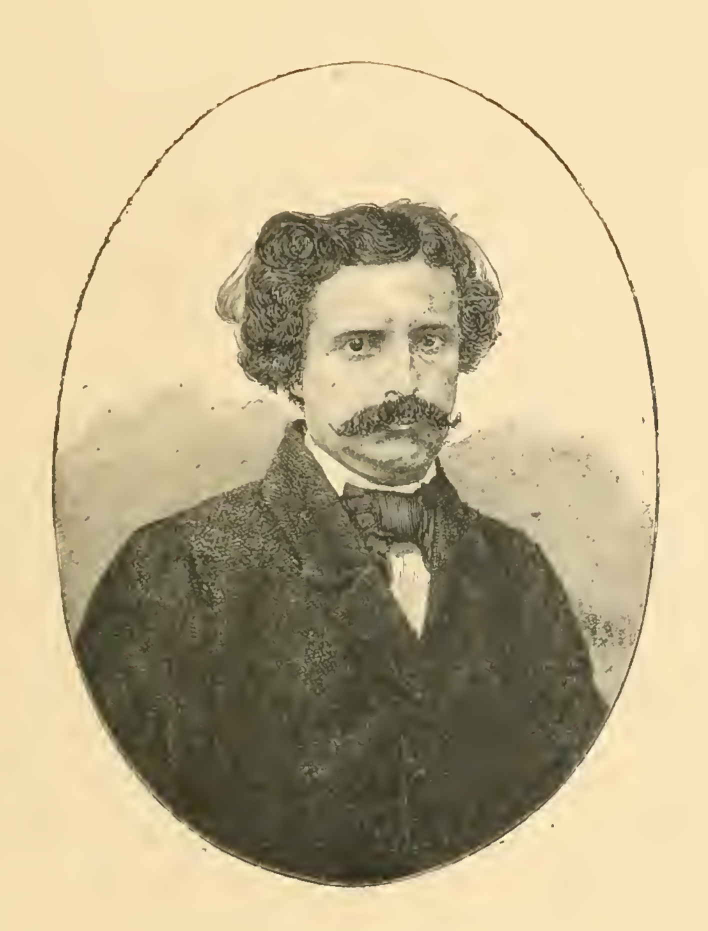
II

On vit ainsi. Les années passent. Que font-ils pendant ce temps-là? Une chose simple, leur devoir. De quoi se compose pour eux le devoir? De ceci: persister. C'est-à-dire servir la patrie, l'aimer, la glorifier, la défendre; vivre pour elle et loin d'elle; et, parce qu'on est pour elle, lutter, et, parce qu'on est loin d'elle, souffrir.

Servir la patrie est une moitié du devoir, servir l'humanité est l'autre moitié; ils font le devoir tout entier. Qui ne le fait pas tout entier, ne le fait pas, telle est la jalousie de la conscience.

Comment servent-ils l'humanité? en étant de bon exemple.

Ils ont une mère, ils la vénèrent; ils ont une sœur morte, ils la pleurent; ils ont une sœur vivante, ils l'aiment; ils ont un père proscrit, ils l'aident. A quoi? à porter la proscription. Il y a des heures où cela est lourd. Ils ont des compagnons d'adversité, ils se font leurs frères; et à ceux qui n'ont plus le ciel natal, ils montrent du doigt l'espérance, qui est le fond du ciel de tous les hommes. Il y a parfois dans ce groupe intrépide de vaincus des instants de poignante angoisse; on en voit un qui se dresse la nuit sur son lit et se tord les bras en criant : *Dire que je ne suis plus en France!* Les femmes se cachent pour pleurer, les hommes se cachent pour saigner. Ces deux jeunes bannis sont fermes et simples. Dans ces ténèbres, ils brillent; dans cette nostalgie, ils persévèrent; dans ce désespoir, ils chantent. Pendant qu'un homme, en ce moment-là empereur des français et des anglais, vit dans sa demeure triomphale, baisé des reines, vainqueur, tout-puissant et lugubre, eux, dans la maison d'exil inondée d'écume, ils rient et sourient. Ce maître du monde et de la minute a la tristesse de la prospérité misérable; eux, ils ont la joie du sacrifice. Ils ne sont pas abandonnés d'ailleurs; ils ont d'admirables amis: Vacquerie, le puissant et superbe esprit; Meurice, la grande âme douce; Ribeyrolles, le vaillant cœur. Ces deux frères sont dignes de ces fiers hommes-là. Aucune sérénité n'éclipse la leur; que la destinée fasse ce qu'elle voudra, ils ont l'insouciance héroïque des consciences heureuses. L'aîné, à qui l'on parle de l'exil, répond : *Cela ne me regarde pas.* Ils prennent avec cordialité leur part de l'agonie qui les entoure; ils pansent dans toutes les âmes la plaie rongeante que fait le bannissement. Plus la patrie est absente, plus elle est présente, hélas! Ils sont les points d'appui de ceux qui chancellent; ils déconseillent les concessions que le mal du pays pourrait suggérer à quelques pauvres êtres désorientés. En même temps, ils répugnent à l'écrasement de leurs ennemis, même infâmes. Il arrive un jour qu'on découvre, dans ce campement de proscrits, dans cette famille d'expatriés, un homme de police, un traître affectant l'air farouche, un agent de Maupas affublé du masque d'Hébert; toutes ces probités indignées se soulèvent, on veut tuer le misérable, les deux frères lui sauvent la vie. Qui use du droit de souffrance peut user du droit de clémence. Autour d'eux, on sent que ces jeunes hommes ont la foi, la vraie, celle qui se communique. De là, une certaine autorité mêlée à leur jeunesse. Le proscrit pour la vérité est un honnête homme dans l'acception hautaine du mot; ils ont cette grave honnêteté-là. Toute défaillance à côté d'eux est impossible : ils offrent leur robuste épaule à tous les accablements. Toujours debout sur le haut de l'écueil, ils fixent sur l'énigme et sur l'ombre leur regard tranquille, ils font le signal d'attente dès qu'il voient une lueur poindre à l'horizon, ils sont les vigies de l'avenir. Ils répandent dans cette obscurité on ne sait quelle clarté d'aurore, silencieusement remerciés par la douceur sinistre des résignés.



CHARLES HUGO

36

III

En même temps qu'ils accomplissent la loi de fraternité, ils exécutent la loi du travail.

L'un traduit Shakespeare, et restitue à la France, dans un livre de sagace peinture et d'érudition élégante, la « Normandie inconnue ». L'autre publie une série d'ouvrages solides et exquis, pleins d'une émotion vraie, d'une bonté pénétrante, d'une haute compassion. Ce jeune homme est tout simplement un grand écrivain. Comme tous les puissants et abondants esprits, il produit vite, mais il couve longtemps, avec la féconde paresse de la gestation ; il a cette préméditation que recommande Horace, et qui est la source des improvisations durables. Son début dans le conte visionnaire (1856) est un chef-d'œuvre. Il le dédie à Voltaire, et, détail qui montre la magnifique envergure de ce jeune esprit, il eût pu en même temps le dédier à Dante. Il a l'ironie comme Arouet et la foi comme Alighieri. Son début au théâtre (1859) est un chef-d'œuvre aussi, mais un chef-d'œuvre petit, un badinage de penseur, vivant, fuyant, rapide, inoubliable, comédie légère et forte qui a la fragilité apparente des choses ailées.

Ce jeune homme, pour qui le voit de près, semble toujours au repos, et il est toujours en travail. C'est le nonchalant infatigable. Du reste, il a autant de facultés qu'il fait d'efforts ; il entre dans le roman, c'est un maître ; il aborde le théâtre, c'est un poète ; il se jette dans les mêlées de la polémique, c'est un journaliste éclatant. Dans ces trois régions, il est chez lui.

Toute son œuvre est mêlée, c'est-à-dire une, Et c'est encore la loi des intelligences planantes, lesquelles voient tout l'horizon. Pas de cloison dans cet esprit; ou rien que des cloisons apparentes. Ses romans sont des tragédies ; ses comédies sont des élégies, et elles sont tristes, ce qui ne les empêche pas d'être joyeuses; versement de la raillerie dans la mélancolie et de la colère dans le sarcasme, qui, de tout temps, d'Aristophane à Plaute et de Plaute à Molière, a caractérisé l'art suprême. Rire, quel motif de pleurer! Il médite, et sourit ; il médite, et s'indigne. Par moments, son intonation moqueuse prend subitement l'accent tragique. Hélas ! la sombre gaieté des penseurs sanglote.

Pour ces causes et pour d'autres, ce jeune écrivain a dans le style cet imprévu qui est la vie. L'inattendu dans la logique, c'est le souverain secret des écrivains supérieurs. On ne sait pas assez ce que c'est que le style. Pas de grand style sans grande pensée. Le style contient aussi nécessairement la pensée que le fruit contient la sève. Qu'est-ce donc que le style? C'est l'idée dans son expression absolue, c'est l'image sous sa figure parfaite ; tout ce qu'est la pensée, le style l'est ; le style, c'est le mot fait âme; le style, c'est le langage fait verbe. Otez le style, Virgile s'efface, Horace s'évanouit, Tacite disparaît. On a de nos jours imaginé un barbarisme curieux : « les stylistes ». Il y a une trentaine d'années, une école imbécile de critiques, oubliée aujourd'hui, faisait tous ses efforts pour insulter le style, et l'appelait : « la forme ». Quelle insulte ! *forma*, la beauté. La Vénus hottentote dit à la Vénus de Milo : Tu n'as que la forme !

Les œuvres succèdent aux œuvres ; après *la Bohème dorée, la Famille tragique;* créations composées de divination et d'observation, où l'ironie se décompose en pitié, où l'intérêt dramatique arrive parfois à l'effroi, où l'intelligence se dilate en même temps que le cœur se serre.

Toutes ces qualités, style, émotion, bonté d'écrivain, vertu de poëte, dignité d'artiste, ce jeune homme les concentre et les condense dans un grand livre, *les Hommes de l'exil.* Ce livre est un grand livre politique, pourquoi? parce que c'est un grand livre littéraire. Qui dit *littérature*, dit *humanité*. Ce livre, *les Hommes de l'exil*, est une protestation et un défi; protestation soumise à Dieu, défi jeté aux tyrans. L'âme est le personnage, l'exil est le drame ; les martyrs sont divers, le martyre est un ; l'épreuve varie, les éprouvés, non. Cette sévère peinture restera. Ce livre austère et tragique est un livre d'amour; amour pour la vérité, pour l'équité, pour la probité, pour la souffrance, pour le malheur, pour la grandeur ; de là une haine profonde contre ce qui est vil, lâche, injuste et bas. Ce livre est implacable; pourquoi ? parce qu'il est tendre.

Partout la justice, et partout la pitié; la belle âme exprimée par le beau style ; tel est ce jeune écrivain.

Ajoutons à ce don de la nature, le pathétique, un don de la solitude, la philosophie.

Insistons sur cette philosophie. L'isolement développe dans les âmes profondes une sagesse d'une espèce particulière, qui va au-delà de l'homme. C'est cette sagesse étrange qui a créé l'antique magisme. Ce jeune homme, dans le désert de Jersey et dans le crépuscule de Guernesey, est, comme les autres solitaires pensifs qui l'entourent, atteint par cette sagesse. Une intuition presque visionnaire donne à plusieurs de ses ouvrages, comme à d'autres œuvres des hommes du même groupe, une portée singulière; chose qu'on ne peut pas ne point souligner, ce qui préoccupe ce jeune esprit, c'est ce qui préoccupe aussi les vieux ; à ce commencement de la vie où il semble qu'on a le droit d'être uniquement absorbé par la préparation de soi-même, ce qui inquiète ce penseur, lumineux et serein jusqu'à l'éclat de rire, mais attendri, ce qui l'émeut et le tourmente, c'est le côté impénétrable du destin ; c'est le sort des êtres condamnés au cri ou au silence, bêtes, plantes, de ce qu'on appelle l'animal, de ce qu'on appelle le végétal ; il lui semble voir là des déshérités ; il se penche vers eux ; il constate qu'ils sont hors de la liberté, et presque de la lumière; il se demande qui les a chassés dans cette ombre, et il oublie, en se courbant sur ces bannis, qu'il est lui-même un exilé. Superbe

commisération, fraternité de l'être parlant pour les êtres muets, noble augmentation de l'amour de l'humanité par la douceur envers la création. Les vivants d'en bas, quelle énigme! *Inferi*, mot mystérieux; les inférieurs. L'Enfer. Creusez le rêve des religions, vous trouverez au fond la vérité. Seulement, les religions interposées la défigurent par leur grossissement. Toute vie infernale, étant une vie planétaire, est une vie passagère ; la vie céleste seule est éternelle.

IV

Ces deux frères sont comme le complément l'un de l'autre : l'aîné est le rayonnant, le plus jeune est l'austère. Austérité aimable comme celle d'un jeune Socrate. Sa présence est fortifiante; rien n'est sain et rien n'est rassurant comme l'imperturbable aménité de l'ouvrier content. Ce jeune exilé volontaire conserve, dans le désert où l'on est pour jamais peut-être, les élégances de sa vie passée, et en même temps il se met à la tâche; il veut construire, et il construit un monument; il ne perd pas une heure, il a le respect religieux du temps; ses habitudes sont à la fois parisiennes et monacales. Il habite une chambre encombrée de livres. Au point du jour il entend marcher au-dessus de sa tête, sur le toit de la maison, quelqu'un qui travaille; c'est son père; ce pas le réveille; alors il se lève et travaille aussi. Ce qu'il fait, on l'a vu plus haut, il traduit Shakespeare; entreprise considérable. Il traduit Shakespeare: il l'interprète, il le commente, il le fait accessible à tous; il taille degré par degré dans la roche et dans le glacier on ne sait quel vertigineux escalier qui aboutit à cette cime. On a bien raison de dire que ces proscrits-là sont des ambitieux; celui-ci rêve la familiarité avec les génies; il se dit : Je traduirai plus tard de la même façon Homère, Eschyle, Isaïe et Dante. En attendant, il tient Shakespeare. Conquête illustre à faire. Introduire Shakespeare en France, quel vaste devoir! Ce devoir, il l'accepte; il s'y engage, il s'y enferme: il sait que sa vie désormais sera liée par cette promesse faite au nom de la France au grand homme de l'Angleterre ; il sait que ce grand homme de l'Angleterre est un des grands hommes du genre humain tout entier, et que servir cette gloire, c'est servir la civilisation même; il sait qu'une telle entreprise est impérieuse, qu'elle sera exigeante et altière, et qu'une fois commencée elle ne peut être ni interrompue ni abandonnée; il sait qu'il en a pour douze ans; il sait que c'est là une autre cellule, et qu'il se condamne au cloître, et que lorsqu'on entre dans un tel labeur, on y est muré ; il y consent, et, de même qu'il s'est exilé pour son père, il s'emprisonne pour Shakespeare.

Sa récompense, c'est son effort même. Il a voulu traduire Shakespeare, et, en effet, voilà Shakespeare traduit. Il a renouvelé l'effrayant combat nocturne de Jacob; il a joué avec l'archange, et son jarret n'a pas plié. Il est l'écrivain qu'il fallait.

L'anglais de Shakespeare n'est plus l'anglais d'à présent; il a été nécessaire de superposer à cet anglais du seizième siècle le français du dix-neuxième, sorte de corps à corps des deux idiomes; la plus redoutable aventure où puisse se hasarder un traducteur : ce jeune homme a eu cette audace. Ce qu'il a entrepris de faire, il l'a fait. Il importait de ne rien perdre de l'œuvre énorme. Il a mis sur Shakespeare la langue française, et il a réussi à faire passer, à travers l'inextricable claire-voie de deux idiomes appliqués l'un sur l'autre, tout le rayonnement de son génie.

Pour cela, il a dû dépenser, à chaque phrase, à chaque vers, presque à chaque mot, une inépuisable invention de style. Pour une telle œuvre, il faut que le traducteur soit créateur. Il l'a été.

Un écrivain qui prouve son originalité par une traduction, c'est étrange et rare. Traduire ne lui suffit pas. Il bâtit autour de Shakespeare, comme des contreforts autour d'une cathédrale, toute une œuvre à lui, œuvre de philosophie, de critique, d'histoire. Il est linguiste, artiste, grammairien, érudit. Il est docte et alerte; toujours savant, jamais pédant. Il accumule et coordonne les variantes, les notes, les préfaces, les explications. Il condense tout ce qui est épars dans les environs de Shakespeare. Pas un antre de cette caverne immense où il ne pénètre. Il fait des fouilles dans ce génie.

V

Et c'est ainsi qu'après douze années de labeur il fait à la France don de Shakespeare. Les vrais traducteurs ont cette puissance singulière d'enrichir un peuple sans appauvrir l'autre, de ne point dérober ce qu'ils prennent et de donner un génie à une nation sans l'ôter à sa patrie.

Cette longue incubation se fait sans qu'il l'interrompe un seul jour. Aucune solution de continuité, pas de relâche, aucune lacune, aucune concession à la fatigue, toutes les aurores ramènent la besogne ; *nulla dies sine linea*; c'est là, du reste, la bonne loi des fiers esprits. L'œuvre qu'on accomplit et qu'on voit croître est par elle-même reposante. Aucun repos n'est nécessaire. Ce jeune homme le comprend ainsi, il ne quitte jamais sa tâche; il s'éveille chaque matin dès qu'il entend le marcheur d'en haut s'éveiller; et quand, l'heure de la table de famille venue, ils redescendent tous les deux de leur travail, son père et lui, ils échangent un doux sourire.

Isolement, intimité, renoncement, apaisement de la nostalgie par la pensée ; telle est la vie de ces hommes. Pour horizon le brouillard des flots et des événements, pour musique le vent de tempête, pour spectacle la mo-



FRANÇOIS-VICTOR HUGO

bilité d'un infini, la mer, sous la fixité d'un autre infini, le ciel. On est des naufragés, on regarde les abîmes. Tout a sombré, hors la conscience; navire dont il ne reste que la boussole. Dans cette famille personne n'a rien à soi, tout est en commun, l'effort, la résistance, la volonté, l'âme. Ce père et ces fils resserrent de plus en plus leur étroit embrassement.

Il est probable qu'ils souffrent, mais ils ne se le disent pas; chacun s'absorbe et se rassérène dans son œuvre diverse; dans les intermittences, le soir, aux réunions de famille, aux promenades sur la plage, ils parlent. De quoi? de quoi peuvent parler des proscrits, si ce n'est de la patrie? Cette France, ils l'adorent; plus l'exil s'aggrave, plus l'amour augmente. Loin des yeux, près du cœur. Ils ont toutes les grandes convictions, ce qui leur donne toutes les grandes certitudes. On a agi de son mieux; on a fait ce qu'on a pu; quelle récompense veut-on? une seule. Revoir la patrie. Eh bien, on la reverra. Comme on y était heureux, et comme on y sera heureux encore! Certes, l'heure bénie du retour sonnera. On les attend là-bas. Ainsi parlent ces bannis.. La causerie finie, on se remet au travail. Toutes les journées se ressemblent. Cela dure dix-neuf ans. Au bout de dix-neuf ans l'exil cesse, ils rentrent, les voilà dans la patric; ils sont attendus en effet, eux par la tomb[illegible] haine.

VI

Est-ce que ceci est une plainte? Point. Et de quel droit la plainte? Et vers qui se tournerait-elle? Vers vous, Dieu? Non. Vers toi, patrie? Jamais.

Qui pourrait songer à la France autrement que reconnaissant et attendri? Et pour cet homme-là, pour ce père, n'y a-t-il pas trois journées inoubliables, le 5 septembre 1870, le 18 mars 1871, le 28 décembre 1873! Le 5 septembre 1870, il rentra dans la patrie, la France, le 18 mars 1871, le 28 décembre 1873, ses fils rentrèrent, l'un après l'autre, dans l'autre patrie, le sépulcre; et à ces trois rentrées, tu vins de toutes parts faire cortége, ô immense peuple de Paris! Tu y vins tendre, ému, magnanime, avec ce profond murmure des foules qui ressemble parfois au bercement des mères. Depuis ces trois jours ineffaçables, y a-t-il eu quelque part, n'importe où, dans des régions quelconques, de la calomnie, de l'insulte et de la haine? Cela se peut, mais pourquoi pas? et à qui cela fait-il du mal? à ceux qui haïssent peut-être. Plaignons-les. Le peuple est grand et bon. Le reste n'est rien. Il faudrait pour s'en émouvoir n'avoir jamais vu l'océan. Qu'importe une vaine surface écumante quand le fond est si majestueusement ami et paisible! Se plaindre de a patrie, lui reprocher quoi que ce soit, non, non, non! Même ceux qui meurent par elle vivent par elle.

Quant à vous, Dieu, que vous dire? Est-ce que vous n'êtes pas l'Ignoré? Que savons-nous sinon que vous êtes et que nous sommes? Est-ce que nous nous connaissons, ô mystère! Éternel Dieu, vous faites tourner sur ses gonds la porte de la tombe, et vous savez pourquoi. Nous faisons la fosse, et vous ce qui est au delà. Au trou dans la terre s'ajuste une ouverture dans le firmament. Vous vous servez du sépulcre comme nous du creuset, et l'indivisible étant l'incorruptible, rien ne se perd, ni l'atome matériel, la molécule, dans le creuset, ni l'atome morale, le moi, dans le tombeau. Vous maniez la destinée humaine; vous abrégez la jeunesse, vous prolongez la vieillesse; vous avez vos raisons. Dans notre crépuscule, nous qui sommes le relatif, nous nous heurtons à tâtons à vous qui êtes l'absolu, et ce n'est pas sans meurtrissure que nous faisons la rencontre obscure de vos lois. Vous êtes calomnié vous aussi; les religions vous appellent jaloux, colère, vengeur; par moments elles plaident vos circonstances atténuantes; voilà ce que font les religions. La religion vous vénère. Aussi la religion a-t-elle pour ennemies les religions. Les religions croient l'absurde. La religion croit le vrai. Dans les pagodes, dans les mosquées, dans les synagogues, du haut des chaires et au nom des dogmes, on vous conseille, on vous exhorte, on vous interprète, on vous qualifie; les prêtres se font vos juges, les sages non. Les sages vous acceptent. Accepter Dieu, c'est là le suprême effort de la philosophie. Nos propres dimensions nous échappent à nous-mêmes. Vous les connaissez, vous; vous avez la mesure de tout et de tous. Les lois de percussion sont diverses. Tel homme est frappé plus souvent que les autres; il semble qu'il ne soit jamais perdu de vue par le destin. Vous savez pourquoi. Nous ne voyons que des raccourcis; vous seul connaissez les proportions véritables. Tout se retrouvera plus tard. Chaque chiffre aura son total. Vivre ne donne sur la terre pas d'autre droit que mourir, mais mourir donne tous les droits. Que l'homme fasse son devoir, Dieu fera le sien. Nous sommes à la fois vos débiteurs et vos créanciers; relation naturelle des fils au père. Nous savons que nous venons de vous; nous sentons confusément, mais sûrement, le point d'attache de l'homme à Dieu; de même que le rayon a conscience du soleil, notre immortalité a conscience de votre éternité. Elles se prouvent l'une par l'autre; cercle sublime. Vous êtes nécessairement juste puisque vous êtes; et que ni le mal ni la mort n'existent. Vous ne pouvez pas être autre chose que la bonté au haut de la vie et la clarté au fond du ciel. Nous ne pouvons pas plus vous nier que nous ne pouvons nier l'infini. Vous êtes l'illimité évident. La vie universelle, c'est vous. Votre bonté est la chaleur de votre clarté; votre vérité est le rayon de votre amour. L'homme ne peut que bégayer à jamais un essai de vous comprendre. Il travaille, souffre, aime, pleure, et espère à travers cela. Devant vous, abaisser nos fronts, c'est élever nos esprits. C'est là tout ce que nous avons à vous dire, ô Dieu.

VII

Pas de plainte donc. Nous n'avons tout au plus droit qu'à l'étonnement. L'étonnement contient toute la quantité de protestation permise à cet immense ignorant qui est l'homme. Et ce douloureux étonnement, comment le réserver pour soi quand la France le réclame ? Comment songer aux douleurs privées en présence de l'affliction publique ? Une telle patrie prend toute la place. Que chacun ait sa blessure à lui, soit, mais qu'il la cache en présence du flanc saignant de notre mère. Ah ! quels songes on faisait ! On était mis hors la loi, expulsé, banni, rebanni, proscrit, reproscrit ; tel homme qui a les cheveux blancs a été chassé quatre fois, d'abord de France, puis de Belgique, puis de Jersey, puis de Belgique encore ; eh bien, quoi ? on était des exilés. On souriait. On disait : Oui, mais la France ! La France est là, toujours grande, toujours belle, toujours adorée, toujours France ! Il y a un voile entre elle et nous, mais un de ces jours l'Empire se déchirera du haut en bas, et, derrière la déchirure lumineuse, la France reparaîtra ! La France reparaîtra, quel éblouissement ! Dans sa splendeur, dans sa gloire, dans sa majesté fraternelle aux nations, avec toute sa couronne comme une reine, avec toute son auréole comme une déesse, puissante et libre, puissante pour protéger, libre pour délivrer ! Voilà ce qui est triste, c'est de s'être dit cela. Hélas, on rêvait l'apothéose, on a le pilori. La patrie a été foulée aux pieds par cette sauvage, la guerre étrangère, et par cette folle, la guerre civile ; l'une a essayé d'assassiner la civilisation et de supprimer le chef-lieu du monde ; l'autre a brûlé les deux crèches sacrées de la Révolution, les Tuileries, nid de la Convention, l'hôtel de ville, nid de la Commune. On a profité de la présence des prussiens pour jeter bas la colonne d'Iéna. On leur a ajouté cette joie. On a tué des vieillards, on a tué des femmes, on a tué des petits enfants. On a été des gens ivres qui ne savent ce qu'ils font. On a creusé des fosses immenses où l'on a enterré pêle-mêle, et à demi morts, le juste et l'injuste, le faux et le vrai, le bien et le mal. On a voulu abattre cette géante, Paris ; on a voulu ressusciter ce fantôme, Versailles. On a eu des incendies dignes d'Érostrate et des fratricides dignes d'Atrée. Qui a fait ces crimes ? Personne et tout le monde ; ces deux exécrables anonymes, la guerre étrangère et la guerre civile ; les barbares, qui en sont venus aux mains, stupidement, des deux côtés à la fois, du côté orageux où sont les aigles, du côté ténébreux où sont les hiboux, enjambant la frontière, enjambant la muraille, ceux-ci franchissant le Rhin, ceux-là ensanglantant la Seine, tous franchissant et ensanglantant la conscience humaine, sans pouvoir dire pourquoi, sans rien comprendre, sinon que le vent qui passe les avait mis en colère. Attentats des ignorants. Aussi bien des ignorants d'en haut que des ignorants d'en bas. Attentats des innocents aussi, car l'ignorance est une innocence. Férocités farouches. Qui plaindre ? les vaincus et les vainqueurs. Oh ! voir à terre, gisant, inerte, souffleté, le cadavre de notre gloire ! Et la vérité ! et la justice ! et la raison ! et la liberté ! toutes ces artères sont ouvertes. Nous sommes saignés aux quatre veines de notre honneur. Pourtant nos soldats ont été héroïques, et certes le seront encore. Mais quels désastres ! Rien n'est crime, tout est fatalité ! Les vieilles calamités de Ninive, de Thèbes et d'Argos sont dépassées. Personne qui n'ait sa plaie, laquelle est la plaie publique, Et, à travers tout cela, aggravation lugubre, il vous vient par moments cette pensée poignante qu'à cette heure il y a, à cinq mille lieues d'ici, loin de leur mère, des enfants de vingt ans condamnés à mort, puis au bagne, pour un article de journal. O pauvres hommes ! éternelle pitié ! fanatismes contre fanatismes. Hélas ! fanatiques, nous le sommes tous. Celui qui écrit ces lignes est un fanatique lui-même ; fanatique de progrès, de civilisation, de paix et de clémence ; inexorable pour les impitoyables ; intolérant pour les intolérants. Frappons-nous la poitrine.

Oui, ces choses sombres ont été accomplies. On a vu cela, et, à cette heure, que voit-on ? La joie des rois assis comme des bourreaux sur un démembrement. Après les écartèlements, cela se fait ; et Charlot, avant de les jeter au bûcher, s'accroupit et se reposa un moment sur les lamentables tronçons de Damiens, comme Guillaume sur l'Alsace et la Lorraine. Guillaume, du reste, n'est pas plus coupable que Charlot ; les bourreaux sont innocents ; les responsables sont les juges ; l'histoire dira quels ont été, dans l'affreux traité de 1871, les juges de la France. Ils ont fait une paix pleine de guerre. Ah ! les infortunés ! A cette heure, ils règnent, ils sont princes, et se croient maîtres. Ils sont heureux de tout le bonheur que peut donner une tranquillité violente ; ils ont la gloire d'un immense sang répandu ; ils se pensent invulnérables, ils sont cuirassés de toute-puissance et de néant ; ils préparent, au milieu des fêtes, dans la splendeur de leur imbécillité souveraine, la dévastation de l'avenir ; quand on leur parle de l'immortalité des nations, ils jugent de cette immortalité par leur majesté à eux-mêmes, et ils en rient ; ils se croient de bons tueurs, et pensent avoir réussi ; ils se figurent que c'est fait, que les dynasties en ont fini avec les peuples ; ils s'imaginent que la tête du genre humain est décidement coupée, que la civilisation se résignera à cette décapitation, qu'est-ce que Paris de plus ou de moins ? Ils se persuadent que Metz et Strasbourg deviendront de l'ombre, qu'il y aura prescription pour ce vol, que nous en prendrons notre parti, que la nation-chef sera paisiblement la nation-serve, que nous descendrons jusqu'à l'acceptation de leur pourpre épouvantable, que nous n'avons plus ni bras, ni mains, ni cerveau, ni entrailles, ni cœur, ni

esprit, ni sabre au côté, ni sang dans les veines, ni crachat dans la bouche, que nous sommes des idiots et des infâmes, et que la France, qui a rendu l'Amérique à l'Amérique, l'Italie à l'Italie, et la Grèce à la Grèce, ne saura pas rendre la France à la France.

Ils croient cela, ô frémissement !

VIII

Et cependant la nuée monte; elle monte, pareille à la mystérieuse colonne conductrice, noire sur l'azur, rouge sur l'ombre. Elle emplit lentement l'horizon. Les vieillards la redoutent pour les enfants, et les enfants la saluent. Une funeste inclémence germe. Les rancunes couvent les représailles; les plus doux se sentent confusément implacables; les augustes promiscuités fraternelles ne sont plus de saison; la frontière redevient barrière; on recommence à être national, et le plus cosmopolite renonce à la neutralité; adieu la mansuétude des philosophes ! entre l'humanité et l'homme la patrie se dresse, terrible. Elle regarde les sages, indignée. Qu'ils ne viennent plus parler d'union, d'harmonie et de paix ! Pas de paix que la tête haute ! Voilà ce que veut la patrie. Ajournement de la concorde humaine. Oh ! la misérable aventure ! Les échéances sont inévitables; on entend sourdre sous terre les catastrophes semées, et sur leur croissance, de plus en plus distincte, on peut calculer l'heure de leur éclosion. Nul moyen d'échapper. L'avenir est plein d'arrivées fatales. Eschyle, s'il était français, et Jérémie, s'il était teuton, pleureraient. Le penseur médite accablé. Que faire ? Attendre et espérer, mais espérer à travers le carnage. De là un sinistre effarement. Le penseur, qui est toujours compliqué d'un prophète, a devant les yeux un tumulte, qui est l'avenir. Il cherchait du regard, au delà de l'horizon, l'alliance et la fraternité, et il est condamné à entrevoir la haine. Rien n'est certain, mais tout menace. Tout est obscur, mais sombre. Il pense et il souffre. Ses rêves d'inviolabilité de la vie humaine, d'abolition de la guerre, d'arbitrage entre les peuples et de paix universelle, sont traversés par de vagues flamboiements d'épées.

En attendant on meurt, et ceux qui meurent laissent derrière eux ceux qui pleurent. Patience. On n'est que précédé. Il est juste que le soir vienne pour tous. Il est juste que tous montent l'un après l'autre recevoir leur paie. Les passe-droits ne sont qu'apparents. La tombe n'oublie personne.

Un jour, bientôt peut-être, l'heure qui a sonné pour les fils sonnera pour le père. La journée du travailleur sera finie. Son tour sera venu; il aura l'apparence d'un endormi ; on le mettra entre quatre planches, il sera ce quelqu'un d'inconnu qu'on appelle un mort, et on le conduira à la grande ouverture sombre. Là est le seuil impossible à deviner. Celui qui arrive y est attendu par ceux qui sont arrivés. Celui qui arrive est le bienvenu. Ce qui semble la sortie est pour lui l'entrée. Il perçoit distinctement ce qu'il avait obscurément accepté; l'œil de la chair se ferme, l'œil de l'esprit s'ouvre, et l'invisible devient visible. Ce qui est pour les hommes le monde s'éclipse pour lui. Pendant qu'on fait silence autour de la fosse béante, pendant que les pelletées de terre, poussière jetée à ce qui va être cendre, tombent sur la bière sourde et sonore, l'âme mystérieuse quitte ce vêtement, le corps, et sort, lumière, de l'amoncellement des ténèbres. Alors pour cette âme les disparus reparaissent, et ces vrais vivants, que dans l'ombre terrestre on nomme les trépassés, emplissent l'horizon ignoré, se pressent, rayonnants, dans une profondeur de nuée et d'aurore, appellent doucement le nouveau venu et se penchent sur sa face éblouie avec ce bon sourire qu'on a dans les étoiles. Ainsi s'en ira le travailleur chargé d'années, laissant, s'il a bien agi, quelques regrets derrière lui, suivi jusqu'au bord du tombeau par des yeux mouillés peut-être et par de graves fronts découverts, et en même temps reçu avec joie dans la clarté éternelle; et, si vous n'êtes pas du deuil ici-bas, vous serez là-haut de la fête, ô mes bien-aimés !

TESTAMENT LITTÉRAIRE

TESTAMENT LITTÉRAIRE

1875

Je veux qu'après ma mort tous mes manuscrits non publiés, avec leurs copies, s'il en existe, et toutes les choses écrites de ma main que je laisserai, de quelque nature qu'elles soient, je veux, dis-je, que tous mes manuscrits sans exception, et quelle qu'en soit la dimension, soient réunis et remis à la disposition des trois amis dont voici les noms :

Paul Meurice,
Auguste Vacquerie,
Ernest Lefèvre.

Je donne à ces trois amis plein pouvoir pour requérir l'exécution entière et complète de ma volonté.

Je les charge de publier mes manuscrits de la façon que voici :

Lesdits manuscrits peuvent être classés en trois catégories :

Premièrement, les œuvres tout à fait terminées;

Deuxièmement, les œuvres commencées terminées en partie, mais non achevées;

Troisièmement, les ébauches, fragments, idées éparses, vers ou prose, semées çà et là, soit dans mes carnets, soit sur des feuilles volantes.

Je prie mes trois amis, ou l'un d'eux choisi par eux, de faire ce triage avec le plus grand soin et comme je le ferais moi-même, dans l'esprit et dans la pensée qu'ils me connaissent, et avec toute l'amitié dont ils m'ont donné tant de marques.

Je les prie de publier, avec des intervalles dont ils seront juges entre chaque publication :

D'abord, les œuvres terminées;

Ensuite, les œuvres commencées et en partie achevées;

Enfin, les fragments et idées éparses.

Cette dernière catégorie d'œuvres, se rattachant à l'ensemble de toutes mes idées, quoique sans lien apparent, formera, je pense, plusieurs volumes, et sera publiée sous le titre OCÉAN. Presque tout cela a été écrit dans mon exil. Je rends à la mer ce que j'ai reçu d'elle.

Pour assurer les frais de la publication de cet ensemble d'œuvres, il sera distrait de ma succession une somme de *cent mille* francs qui sera réservée et affectée auxdits frais.

MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie et Ernest Lefèvre, après les frais payés, recevront, pour se les partager entre eux dans la proportion du travail fait par chacun :

1° Sur la première catégorie d'œuvres, *quinze pour cent* du bénéfice net;

2° Sur la deuxième catégorie, *vingt-cinq pour cent* du bénéfice net;

3° Sur la troisième catégorie, qui exigera des notes, des préfaces peut-être, beaucoup de temps et de travail, *cinquante pour cent* du bénéfice net.

Indépendamment de ces trois catégories de publication, mes trois amis, dans le cas où l'on jugerait à propos de publier mes lettres après ma mort, sont expressément chargés par moi de cette publication, en vertu du principe que les lettres appartiennent, non à celui qui les a reçues, mais à celui qui les a écrites. Ils feront le triage de mes lettres et seront juges des conditions de convenance et d'opportunité de cette publication.

Ils recevront sur le bénéfice net de la publication de mes lettres *cinquante pour cent.*

Je les remercie du plus profond de mon cœur de vouloir bien prendre tous ces soins.

En cas de décès de l'un d'eux, ils désigneraient s'il était nécessaire, une tierce personne qui aurait leur confiance, pour le remplacer.

Telles sont mes volontés expresses pour la publication de tous les manuscrits inédits, quels qu'ils soient, que je laisserai après ma mort.

J'ordonne que ces manuscrits soient immédiatement remis à MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie et Ernest Lefèvre, pour qu'ils exécutent mes intentions comme l'eussent fait mes fils bien-aimés que je vais rejoindre.

Fait, et écrit de ma main, en pleine santé d'esprit et de corps, aujourd'hui vingt-trois septembre mil huit cent soixante-quinze, à Paris.

VICTOR HUGO.

Le lendemain du jour où ce testament fut rendu public, les journaux insérèrent les déclarations qui suivent :

Nous sommes profondément touchés de la confiance que Victor Hugo nous témoigne et profondément reconnaissants de l'immense honneur qu'il nous fait en nous choisissant pour les metteurs en œuvre de ses manuscrits et pour les interprètes de sa pensée.

Nous acceptons la mission.

Nous n'acceptons pas l'argent.

Pendant trente ans, nous avons fait pour rien ce que Victor Hugo nous demande de continuer. Il ne nous convient pas d'en être payés après sa mort plus que de son vivant.

Nous renonçons entièrement et irrévocablement à notre part dans les bénéfices de la publication de ses manuscrits.

Nous la donnons à tout ce qui servira sa mémoire et son œuvre. Un acte régulier en déterminera et en constatera l'emploi.

Les premiers produits en seront attribués à la souscription pour le monument.

PAUL MEURICE. — AUGUSTE VACQUERIE.

Extrêmement honoré d'avoir été associé par Victor Hugo au mandat de MM. Paul Meurice et Auguste Vacquerie, je me joins à leur déclaration : je refuse l'argent et j'accepte la mission avec reconnaissance.

ERNEST LEFÈVRE.

TABLE

TABLE

ACTES ET PAROLES

DEPUIS L'EXIL

1870-1885

PREMIÈRE PARTIE

DU RETOUR EN FRANCE A L'EXPULSION DE BELGIQUE

PARIS

BORDEAUX

BRUXELLES

DEUXIÈME PARTIE

DE L'EXPULSION DE BELGIQUE A L'ENTRÉE AU SÉNAT

PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES DERNIÈRES ANNÉES

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

NOTES

MES FILS

TESTAMENT LITTÉRAIRE

